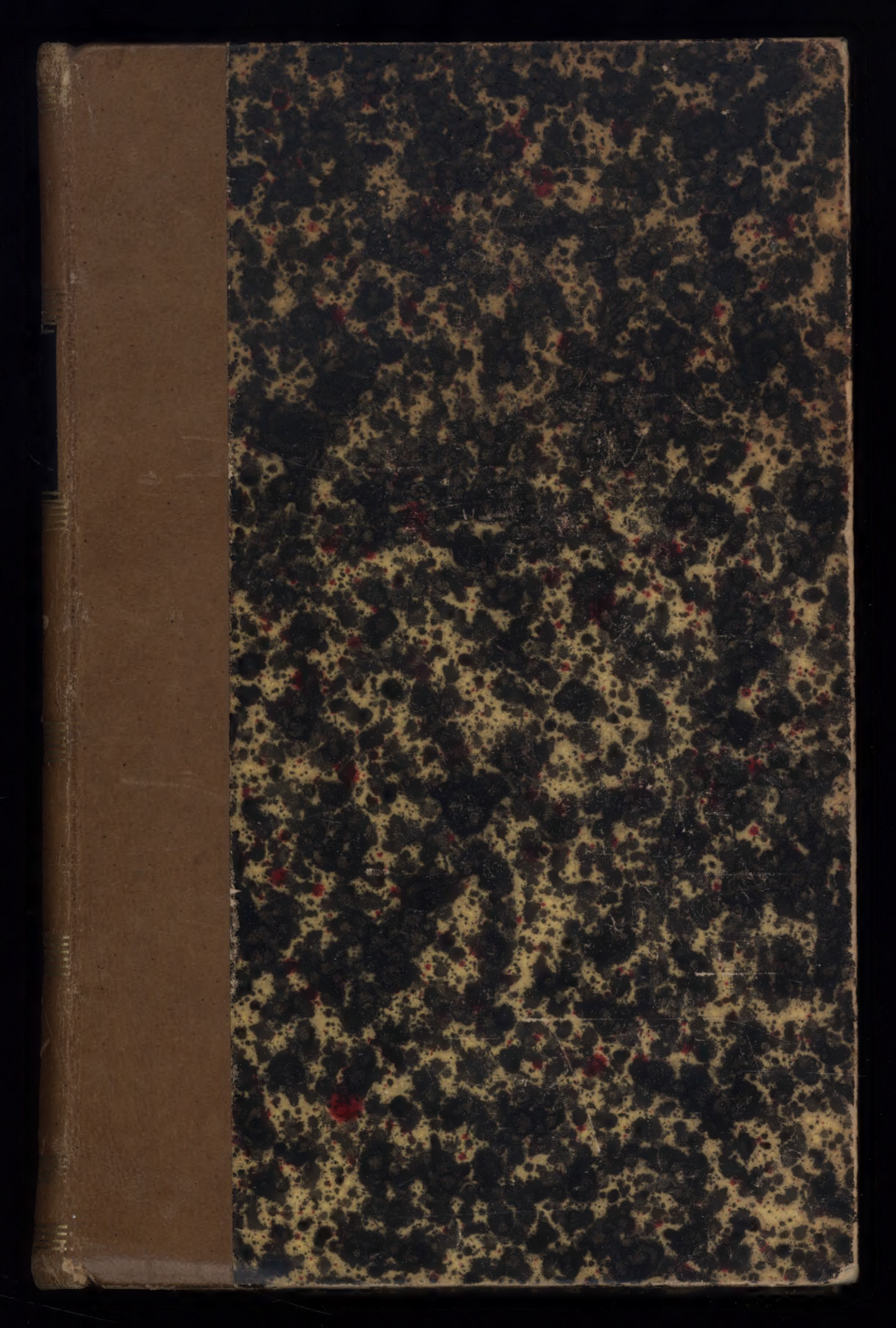
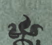


LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XXXVIIe ANNÉE. — **JANVIER 1893**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix.

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Trente-septième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME-DE-LORETTE.*)*

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

1er Numéro — LA VOIX — Janvier 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS AUX ABONNÉS

Les personnes qui doivent une ou plusieurs années d'abonnement à la *Voix de Notre-Dame* sont respectueusement priées de s'acquitter sans retard. — On sait que, selon l'usage adopté par toutes les Revues et Semaines religieuses, l'abonnement est payable à l'avance. — L'adresse à laquelle les cotisations doivent être envoyées est indiquée sur la première page de la couverture de tous nos numéros.

VŒUX DE NOUVEL AN

Les prêtres de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres, et, avec eux, les enfants et jeunes gens que cette œuvre soutient, offrent leurs vœux de nouvelle année à tous les associés de l'Archiconfrérie de N.-D. de Sous-Terre, par conséquent aux abonnés de la *Voix*. Pour les milliers de personnes qui contribuent par leur offrande annuelle au bien de l'asile lévitique cher à la Reine du clergé, et voisin de son insigne Église, ces prêtres et leurs élèves promettent la continuité de leurs prières en 1893 devant les miraculeuses Madones, et surtout au pied de l'autel, devant le Seigneur qui veut réjouir de sa grâce la jeunesse cléricale, bénit le sacerdoce, et comble de ses dons les bienfaiteurs de son Église.

L'abbé Goussard

Directeur de la *Voix N.-D.*, ancien directeur de la Maîtrise.

YVES MEUDEC

LE SOLDAT ET L'ENFANT DE N.-D. DE CHARTRES

Le dernier Supplément de la *Voix* rapportait des traits bien édifiants de ce cher Yves Meudec, clerc de Notre-Dame et séminariste de Chartres, mort le 18 décembre, dans sa famille, victime de la loi militaire. Sa correspondance nous en fournit plusieurs autres qui jettent un jour bien intéressant sur son âme pieuse, délicate et naïve. On nous permettra de les relever : car ils montrent d'une façon touchante sa dévotion à Notre-Dame de Chartres, son attachement à ses maîtres, à ses amis.

Pendant qu'il séjournait dans sa chère Bretagne et « son beau pays de Landerneau, » plusieurs personnes, des prêtres même, le pressaient, au nom de sa santé, de rester auprès des siens et de continuer ses études dans les séminaires du diocèse de Quimper. On lui en offrait les moyens ; il entrerait même de suite au grand séminaire, il n'avait qu'à dire un mot. Certes il y avait de quoi faire travailler son imagination. Mais son cœur eut de suite raison de ces suggestions : « J'irai, oui, j'irai encore à Chartres, écrivait-il alors, j'irai dans ma Maîtrise aux pieds de Notre-Dame de Chartres, qui ne m'aurait pas gardé si longtemps auprès d'Elle si Elle ne me voulait pas pour son prêtre. Pourtant, il faut vous le dire, j'avais bâti dans ma tête, un joli, un mignon presbytère en Bretagne, pas trop loin de la mer ; c'est là que je devais passer mes jours, pensais-je. Il y avait un jardin avec promenade et charmille ; des fleurs y germeraient et croîtraient cultivées par mes soins : elles devaient répandre une agréable odeur ; la brise y apporterait l'air frais de la mer : enfin, c'était un véritable Eden, où je devais jouir du bonheur le plus pur que l'on puisse goûter sur la terre.

» Songe trompeur de la jeunesse ! qui n'en a pas fait de pareils dans sa tête de vingt ans ? »

Puis il ajoutait aussitôt, soufflant sur ces bulles dorées issues de son âme d'artiste : « Je n'ai fait que rire en voyant mon presbytère s'envoler avec le vent. Que la jeunesse est peu réfléchie ! elle ne voit que la forme. Quand j'y pense mieux, aux pieds de N.-D. de Chartres je serai infiniment plus à l'aise et je goûterai là le bonheur que j'ai rêvé. »

Lorsqu'il fut au service, sa candeur inspirait le respect : « On me laisse le plus tranquille possible pour mes prières... Personne ne me dit rien. Mon sergent et mon sergent-major se montrent pleins d'égards pour moi. Pendant l'habillement, ils rudoyaient les autres et ils ne manquaient jamais de me dire *vous.* » — Malgré cela, il n'était pas heureux, le pauvre enfant : sauf le dimanche où il allait dans sa famille, il n'avait aucune maison pour se retirer le soir et prendre un repas plus solide et plus appétissant. « Ne me plaignez pas trop, disait-il quand même, plusieurs autres sont certainement plus mal que moi. » Ce qui le soutenait, dans cette rude vie, c'était le souvenir de N.-D. de Chartres : « Je vais vous l'avouer avec un peu de confusion, je sens... que je suis plus chartrain que breton. Ce n'est pas un grand crime, je suppose, car si j'ai ici une mère et ma famille, j'ai à Chartres aussi une mère, N.-D. de Sous-Terre, et une famille (la Maîtrise et le Séminaire) que j'aime encore plus. Je pense souvent aux fortes émotions que j'ai éprouvées le jour où je fis à N.-D. de Chartres mes adieux et mes promesses. Me voyant sous le regard de ma Mère et devant un pontife vénéré qui pleurait sur notre sort, je ne me sentais plus ; je ne pleurais pas, mais j'avais un mal de tête effroyable. Ce souvenir me fait du bien et me console : car N.-D. de Chartres veille sur moi d'une manière toute particulière. Je la sens toujours près de moi au milieu de mes fatigues. » Et il signait : « Y. Meudec, soldat de la France pour un an, soldat de Marie pour toujours. »

Ce cher ami eut un moment l'espoir d'être renvoyé à Chartres ; son colonel y travaillait : « Ah ! ce sera un beau jour, écrivait-il, que celui où j'aurai le bonheur de revoir mes frères et mon Église de Sous-Terre. J'y pense bien souvent, et lorsque je monte la garde au milieu de la nuit, je sens que N.-D. de Chartres est plus près que jamais de moi. Il m'en coûtera peut-être un peu de quitter ma famille, mais combien je serai récompensé par vos embrassements et les caresses de Marie. »

Hélas ! cet espoir devait être trompé : « La vie est pleine d'illusions ! disait-il encore. Je comptais aller finir mon année auprès de vous, mais la Sainte Vierge me demande un plus long sacrifice... Je suis désolé, mais résigné. »

Et comment se consolait-il dans ces longues gardes de nuit

qui le fatiguaient tant. Toujours en pensant à sa Notre-Dame.

« Mon regard se tourne souvent du côté de Chartres, et, dans le lointain, il me semble quelquefois voir le bout des clochers de la Cathédrale. Et lorsque je suis en faction, au milieu de la nuit, à la porte du quartier, j'aime méditer ces beaux vers que nous chantions naguère :

Connais-tu mon berceau ? Le céleste ouvrier
Le posa bien modeste ici sur la colline.

Et surtout le refrain :

« C'est là, c'est là que je voudrais vivre ! ! !
Oui, c'est là ! . . . . .

C'est si beau que j'y pense pendant des heures et je ne sens pas le temps passer. — Et cette belle comparaison qui nous montre la Cathédrale comme une mère que la Maîtrise tient par la robe.

C'est l'enfant qui s'accroche aux robes de sa mère.

« Je ne puis pas y penser, penser à Chartres, sans ressentir un frisson. Je ne me croyais pas si chartrain! Mais le temps passe vite et cette pensée me console »

Voilà comme cet enfant de N.-D. trompait les longues heures de garde. N'est-ce pas charmant de cœur et de poésie ?

Il s'unissait en esprit à toutes nos cérémonies : « C'est aujourd'hui qu'a lieu le pèlerinage diocésain à N.-D. de Chartres, écrivait-il. Je me suis uni de grand cœur à tous ces chrétiens qui sont venus apporter à Marie le témoignage de leur amour. Vous comprenez combien j'envie leur bonheur. Dans quatre mois, je viendrai aussi faire mon pèlerinage. »

Et plus tard, à la clôture du mois de Marie : « Mardi, 31 mai, j'étais de garde aussi. Si vous saviez comme j'ai pensé à Chartres. J'ai assisté d'esprit et de cœur à cette imposante procession... je me mêlais à mes condisciples, un cierge à la main, en chantant les litanies. Cependant, je vous dirai que l'illusion n'était pas complète, car je sentais bien que le fusil que je portais était un peu plus lourd qu'un cierge. Je demande à la Sainte Vierge encore un peu de patience pour terminer heureusement cette année de misère qui touche à son déclin, et pour revenir à Chartres aussi pur et plus fort que je ne l'étais quand je suis parti. » Malgré tout, il souffrait

de plus en plus dans son âme et dans son corps. « Ce qui me déconcerte à la caserne, c'est le vide que j'y trouve, et ce vide me fait de la peine. Pas un seul sur lequel je puisse compter ! Mais N.-D. de Chartres bénira ces épreuves et elles seront méritoires... Encore trois mois et je me jetterai dans vos bras. En attendant, je prends courage, et je demande la force à N.-D. de Chartres. »

Ces trois mois lui furent mortels : il dut monter la garde une nuit sur quatre, gravir des côtes rapides en courant, se contenter d'un seul repas par jour, et cela quand il était déjà très fatigué. Yves Meudec revint le 1er octobre près de N.-D. de Chartres qu'il avait tant désiré revoir. Avec quelle joie, nous nous en souvenons, mais dans quel état ! Incapable de suivre ses cours, il se reposa pendant quarante jours, sans s'aliter, s'occupant soit à visiter et à prier N.-Dame de Sous-Terre, soit à étudier ce temple où s'était passée son enfance. Il ne s'en éloigna qu'à regret. On espérait que, sous un ciel plus chaud, au milieu des soins maternels, il retrouverait un petit regain de vie. Un soir, il se coucha légèrement fatigué ; les siens entouraient son lit sans défiance : tout à coup il perd connaissance ; un quart d'heure après, sans secousse, sans souffrance, il passait de ce monde à l'éternité. Son âme s'était détachée comme un fruit mûr pour le ciel. Notre-Dame de Chartres était venue chercher son enfant pour essuyer ses larmes et récompenser ses peines. C'était le soir de l'*Expectation du Bienheureux enfantement*, fête spéciale de la *Vierge devant enfanter*, de cette Notre-Dame de Sous-Terre qu'il avait tant aimée et tant invoquée.

Chaque matin, Yves Meudec offrait à N.-D. ses fatigues pour ses maîtres ; il offrira maintenant pour eux ses prières.

Anne-Madeleine de RÉMUSAT

La seconde MARGUERITE-MARIE. (1)

Ce glorieux surnom est admirablement justifié par la part si grande qu'eut à la propagation de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus dans la première moitié du 18e siècle, la pieuse religieuse qui fut, comme l'avait été sa devancière, la bien-

(1) D'après *Mgr van den Berghe*. Roger et Chernoviz, éditeurs, Paris, 7, rue des Grands-Augustins.

heureuse Marguerite-Marie, une *victime* choisie par le Cœur adorable du divin Maître, pour le dédommager des outrages et de l'indifférence de tant d'âmes oublieuses de ses bienfaits. Sans entrer dans les détails de son enfance qui fut tout embaumée du délicieux parfum des faveurs divines, nous dirons seulement qu'après avoir passé quelques années dans le second monastère de la Visitation de Marseille, où elle fut admise bien jeune encore à la table sainte, elle entra, le 2 octobre 1711, au *premier couvent* du même ordre, pour embrasser la règle : bénie et encouragée dans son pieux dessein, par Mgr de Belzunce, l'illustre évêque du diocèse. M. et Mme de Rémusat, d'abord désolés de cette détermination qui les privait d'une fille chérie, finirent par faire généreusement le sacrifice de cette douloureuse séparation.

La mère *Nogaret*, supérieure du couvent, et la mère *Gravier*, maîtresse des novices, toutes deux remplies d'un zèle prudent et d'une sagesse consommée, furent choisies par la Providence, pour recevoir dans leurs mains maternelles et délicates l'âme suave et pure de la jeune fille, tandis que le père *Milley* de la Compagnie de Jésus serait pour la diriger dans les voies si difficiles que le divin Maître l'appelait à parcourir, ce qu'avait été pour la bienheureuse Marguerite-Marie, le père de La Colombière.

Après trois mois d'épreuves comme postulante, Mlle de Rémusat fut admise à la *vêture* à l'unanimité des suffrages du conseil de la communauté. Monseigneur de Belzunce avait tenu à lui imposer le voile sacré, et à lui donner ce nom nouveau d'*Anne et Marie* (19 janvier 1712) qu'elle reçut avec bonheur.

C'est un spectacle bien attendrissant que celui d'une jeune vierge renonçant aux joies de la terre pour se consacrer à Jésus-Christ. Dès les temps apostoliques, l'Église a entouré cet acte de cérémonies qui attestent l'importance qu'elle y attache, la beauté morale qu'elle y découvre, et la dignité de l'âme privilégiée qui l'accomplit.

Aujourd'hui encore, on voit, figuré sur une paroi des catacombes, le rite antique de la bénédiction d'une vierge, et dans certaines professions religieuses on entend retentir l'ancien chant des pontifes de l'Église où les vierges sont appelées *sublimes*, parce qu'elles ont compris et qu'elles aiment le mystère que ces noces sacrées recouvrent.

A partir de cette époque solennelle du noviciat, la grâce divine prépara la chère sœur d'une manière plus directe au futur apostolat qu'elle devait exercer comme *victime du Sacré-Cœur*, et dès lors, elle fut remplie de vives lumières sur les âmes et d'un zèle brûlant pour leur sanctification. L'amour dont elle était embrasée rayonnait à l'extérieur et donnait à toute sa personne l'aspect d'une sainte. Aussi ces paroles produisaient-elles des effets extraordinaires sur les jeunes sœurs, dont la maîtresse du noviciat lui avait confié le soin. Sa vue seule avait le don d'encourager, d'exciter à la vertu; aussi le noviciat fut-il bientôt dans une ferveur si grande, que les anciennes professes en étaient aussi édifiées que surprises. C'était en effet un spectacle nouveau que celui d'une novice de 16 ans remplie de dons surnaturels pour diriger ses compagnes, qui ne sont ordinairement le partage que des religieuses expérimentées. La cérémonie de la profession d'*Anne-Madeleine* eut lieu le 23 janvier 1713. Une foule de personnes de distinction s'étaient jointes à la famille de Rémusat pour y assister.

Ce fut encore Mgr de Belzunce qui officia. L'éminent pontife s'était réservé l'ineffable gloire d'unir pour toujours à Jésus-Christ sa fille de prédilection; et d'offrir sur l'autel du Seigneur ces nobles prémices de son troupeau.

— La dévotion au S.-C. de Jésus avait été établie dans le premier monastère de la Visitation cinq ans après la mort de la bienheureuse Marguerite-Marie, et depuis ce moment elle n'avait cessé d'y fleurir; mais il était donné à la sœur Marie-Madeleine de lui imprimer un nouveau lustre, une forme plus précise et de la répandre au dehors; ce qu'elle faisait non seulement par les entraînantes paroles qu'elle adressait aux personnes qui venaient la voir, mais encore par sa correspondance avec les différentes maisons de son ordre; lettres admirables, toutes remplies de pieux élans touchant la dévotion du Sacré-Cœur. La mère Nogaret, témoin des salutaires effets que produisait sur les cœurs la douce influence de la sœur, lui confia la direction du pensionnat. Anne-Madeleine s'y dévoua tout entière, surmontant pour l'amour de son Sauveur adoré les répugnances naturelles qu'elle éprouvait pour cette charge si difficile. Son entrée au pensionnat fut saluée par les jeunes élèves avec une joie inexprimable, et elles s'efforcèrent de la récompenser de son zèle et de l'affection

qu'elle leur témoignait, par leur empressement et leur docilité à suivre ses sages enseignements. Ces soins importants ne lui firent pas négliger son *apostolat du Sacré-Cœur*. Afin même de lui donner une plus grande efficacité, elle conçut le projet de former une *milice* sainte, dont les membres entoureraient tour à tour les saints tabernacles et formeraient ainsi autour du *divin Cœur* un rempart contre les traits envenimés de l'impiété, en lui offrant un hommage assidu d'amour, de louange et de réparation.

Mgr de Belzunce approuva pleinement cette pensée, et permit à la sœur de composer le règlement dont elle avait formé le plan. La mère Nogaret seconda le dessein de sa fille chérie. On écrivit à Rome, et le pape Clément XI donna une bulle datée du 30 août 1717, accordant à *la confrérie du Sacré-Cœur* de précieuses indulgences. Enfin un petit livre destiné aux associés fut imprimé par les soins de la sœur de Rémusat.

Dès que l'érection de cette association fut connue, on oublia certaines oppositions formées d'abord, et l'on accourut en foule pour s'enrôler sous la bannière du Sacré-Cœur. Le vendredi de chaque semaine, la chapelle des *Grandes-Maries* se remplissait successivement, à partir de 5 heures du matin, de fidèles qui venaient offrir au cœur du divin Roi le tribut réparateur des plus ferventes adorations. On peut attribuer justement au zèle de ces pieux associés à répandre cette dévotion au cœur du Dieu amour, l'impuissance des efforts du jansénisme à se répandre dans cette populeuse cité. La sœur Anne-Madeleine ne tarda pas à enrôler dans sa confrérie la population des villes et villages du diocèse. Elle fit plus encore; par son énergie, ses relations, son influence, la dévotion du Sacré-Cœur fut portée au delà des mers.

Une confrérie s'établit au *Caire* et y devient florissante. Elle s'étendit jusqu'à Constantinople où une confrérie trouva également de fervents associés.

Mais cette active propagande n'était qu'une préparation à la grande Mission que cette admirable religieuse devait accomplir... nous touchons au point culminant de son existence. Obéissant au Seigneur qui lui parlait intérieurement, elle fit connaître, par l'intermédiaire du Rd. P. Milley, son directeur, à Mgr de Belzunce « que le peuple de » Marseille irritant depuis longtemps sa justice, Il était prêt à

» donner un exemple à l'univers entier en frappant cette ville » du plus horrible fléau, si elle ne se hâtait de quitter ses » voies corrompues. » En apprenant le message *d'en haut*, le saint pontife, fidèle à la voix du Ciel, accomplit sa mission auprès des coupables; mais ceux-ci, résistant aux avertissements de leur père dans la foi, ne firent point pénitence de leurs égarements : et voilà que le 25 mai 1720, un vaisseau débarqué au port de Marseille transmit avec sa cargaison les germes du terrible fléau appelé à faire tant de victimes. En vain Mgr de Belzunce ordonnait-il un jeûne général et des prières publiques, la mort frappait, sans s'arrêter, des coups multipliés.

Les cadavres des pestiférés s'élevaient en couches hideuses sur la voie publique, et des troupes de galériens ne pouvaient suffire à les enlever. Mgr de Belzunce, avec la courageuse phalange de prêtres et de religieux qui l'accompagnaient, prodiguaient les soins les plus multipliés aux victimes que leur zèle pouvait atteindre : et, afin d'encourager les hommes chargés d'enlever les cadavres, l'héroïque pontife monta lui-même sur un tombereau et le conduisit lui-même à sa destination funèbre... Le Père Milley fut un des premiers martyrs de la charité, il rendit le dernier soupir en présence de l'Évêque dont il partageait le sublime dévouement.

Sur l'ordre de sa supérieure, Anne-Madeleine demanda au Seigneur de lui faire connaître par quels moyens il voulait qu'on honorât son divin cœur, pour obtenir la cessation du fléau qui affligeait la ville coupable; en réponse à l'humble supplique de sa fidèle servante, le Sauveur lui ouvrit, après la sainte communion, son cœur adorable, et lui fit entendre « qu'il demandait que le lendemain de l'octave du Saint Sacrement, on célébrât une fête solennelle pour honorer son Sacré-Cœur, et qu'en attendant chaque fidèle se dévouât par une prière indiquée par Mgr l'Évêque, à honorer, selon le dessein de Dieu, le cœur adorable de son fils ; que par ce moyen on serait délivré de la contagion et qu'enfin tous ceux qui s'adonneraient à cette dévotion ne manqueraient de *secours que lorsque ce divin cœur manquerait de puissance.* »

La sœur se hâta d'informer Mgr de Belzunce de cette révélation consolante, et dès le 22 octobre 1720, le pieux pontife annonça à son peuple l'établissement, dans son diocèse, de la fête du Sacré-Cœur pour être célébrée chaque année le ven-

dredi suivant l'octave du Saint-Sacrement. Toutefois, ne voulant pas attendre l'époque reculée de cette fête, il désigna le jour de la Toussaint pour accomplir la grande réparation demandée par Notre-Seigneur. Au matin de ce jour à jamais mémorable, on vit le bon pasteur, les pieds nus, la corde au cou, s'avancer à la tête de son clergé réduit à douze ecclésiastiques, et s'acheminer processionnellement vers l'autel qui avait été dressé par ses ordres à l'entrée du Cours. Une foule de peuple le suivait fondant en larmes, et faisant retentir l'air de ses gémissements. Arrivé au pied de l'autel, Mgr de Belzunce, le visage baigné de pleurs, prononça d'une voix distincte, quoique profondément émue, une *amende honorable au Cœur Sacré* de Jésus; puis il consacra solennellement à ce cœur divin sa personne et son diocèse. Montant ensuite les degrés de l'autel, le pontife offrit le Saint Sacrifice et distribua le pain de vie aux nombreux fidèles à genoux pour s'en nourrir. O miséricorde de Dieu ! le fléau disparut, et quand, le 10 juin 1721, fête du Sacré-Cœur, l'Évêque renouvela devant le même autel du Cours l'amende honorable et la consécration, il était revêtu, non plus des signes de la pénitence, mais de ses plus brillants ornements et en présence d'une foule pénétrée de reconnaissance et d'une pieuse joie.

Malheureusement le souvenir de ces malheurs et du bienfait divin furent trop vite oubliés, et dans le courant de 1722, le bras vengeur de Dieu s'appesantit de nouveau sur la ville revenue à ses égarements. Ce fut alors que, sous l'inspiration du saint évêque, les échevins de Marseille prirent entre ses mains pour eux et leurs successeurs *l'engagement à perpétuité d'entendre la messe le jour de la fête dans la chapelle du Monastère de la Visitation, d'y communier et d'offrir, en expiation des crimes commis en cette ville, un cierge ou flambeau de cire blanche orné de l'écusson de la ville, et d'assister le même jour à une procession d'actions de grâce.*

Le 12 juin suivant, le vœu fut rempli. A partir de ce jour le fléau disparut sensiblement et, à la fin d'une neuvaine ordonnée par le saint Pontife, il cessa pour ne plus revenir.

... La bienheureuse Marguerite-Marie ne vit pas de son vivant le complet épanouissement de la dévotion au Sacré-Cœur, tandis que sa *sœur de Provence*, héritière principale de son esprit, assista au triomphe du cœur de Jésus acheté par tant

de larmes et de soupirs, par tant d'efforts nobles et généreux; mais Anne-Madeleine ne devait pas encore cependant voir se prolonger longtemps son exil sur la terre et, le 16 février 1730, la douce victime du Sacré-Cœur rendait, dans une extase d'amour, sa belle âme à son Créateur.

C. de C.

NOTRE-DAME DE CHARTRES. — 1793-1893.

En 1793, N.-D. de Chartres, comme toutes les églises de France, a eu ses dévastations, ses profanations. Rappelons à notre souvenir les principales : Celle qui attire tout d'abord notre attention, c'est la destruction de l'antique statue de N.-D. de Sous-Terre. Cette statue, vénérée dans la crypte depuis plus de vingt siècles, en fut tirée par l'évêque constitutionnel Bonnet, pour être mise à peu près à la place où est maintenant N.-D. du Pilier. Ce fut sa perte. Les révolutionnaires s'en emparèrent, et, après l'avoir brisée, la brûlèrent sur la place publique.

Le saint voile de la Très-Sainte Vierge eut un meilleur sort. Retiré de la magnifique châsse qui l'abritait, il fut remis avec une sorte de respect entre les mains de prêtres dévoués; mais, on le pense bien, la châsse et les bijoux précieux qui l'entouraient, devinrent la proie de la rapacité révolutionnaire.

N.-D. du Pilier avait été reléguée dans la crypte. Elle dut son salut à cette circonstance.

Parcourez maintenant toute la cathédrale : quoique le temps ait réparé en grande partie les ravages de la Révolution, vous trouverez encore des traces sensibles de vandalisme irréligieux.

Vous retracerai-je en quelques mots les actes sacrilèges qui se commirent dans le lieu saint? Le trésor, qui passait pour le plus riche de France, fut pillé. Tout disparut de ce qui avait été accumulé par la vénération des peuples et des rois.

La tête de la sainte Vierge dans le groupe de l'Assomption fut couverte d'un infâme bonnet rouge. C'est du reste ce qui sauva le chef-d'œuvre de Bridan de la destruction.

Une représentation théâtrale fut élevée au milieu du chœur, et l'on y rendit un culte insensé à la déesse de la Raison.

Le pavé du temple fut souillé par des danses dites patriotiques. La chaire fut envahie par un orchestre de ménétriers et tous les échos de la cathédrale retentirent des cris d'un peuple en délire.

Ajoutez à cela la déprédation des biens ecclésiastiques, qui servaient, dans la cathédrale, à l'acquit de nombreuses fondations, établies par la libéralité des siècles passés, en l'honneur de Dieu, de la Très-Sainte Vierge et des saints, ainsi qu'à la mémoire des

défunts, et vous aurez un court résumé de toutes les profanations qui s'accomplirent dans la cathédrale de Chartres en 1793.

L'année 1893 doit réparer toutes ces profanations, et comment? De deux manières, par la prière et par l'aumône.

La prière : Nous irons cette année à Chartres avec des intentions réparatrices, soit en pèlerinage particulier, soit en pèlerinage collectif, nous nous prosternerons devant N.-D. de Sous-Terre, la nouvelle statue de la crypte, érigée solennellement dans une cérémonie expiatoire en 1857. Et la pensée de réparation qui présida jadis à cette cérémonie, nous ne l'oublierons pas, à l'occasion du centenaire de 1793. Elle nous accompagnera dans tout notre pieux pèlerinage, à la crypte et dans l'église supérieure. Nous aurons sans cesse à l'esprit les sacrilèges qui ont été rappelés plus haut, et alors nos prières seront plus ardentes. Nous prierons pour que ces infamies ne se renouvellent plus, pour que la demeure de Marie soit toujours respectée, pour que de cette source de grâces coulent les plus abondantes bénédictions sur nous, sur la France et sur l'Église.

L'aumône. — A sa prière, joignons le sacrifice d'une offrande. Elle n'en sera que plus agréable à notre Mère.

Et puis, notre Mère est pauvre. La Révolution l'a dépouillée de toutes ses richesses, comme nous venons de le voir.

Les ressources actuelles de son sanctuaire sont loin de suffire aux besoins du culte divin, à l'ornementation intérieure, aux solennités des pèlerinages surtout.

Qui de vous, pèlerins de Chartres, dès l'entrée dans la cathédrale, tout en admirant ce magnifique édifice, n'a pas été frappé de son dénuement! Et là à l'insu du pèlerin qui passe, que de choses importantes réclament l'honneur du culte, l'hygiène, l'art!

Rarement nous sont arrivés des appels à la générosité chrétienne en faveur de cette sainte église, et ils pourraient se renouveler sans nous surprendre. Au chef auguste du diocèse il appartient de juger de l'opportunité de ces appels; à lui surtout de les faire? Mais sans même ces graves sollicitations venant de haut lieu, pourquoi chacun de nous ne préparerait-il pas, dans le secret de son cœur, une offrande selon ses moyens? Qu'il y consacre maints sacrifices de l'année, afin de la faire plus considérable et plus méritoire. Au mois de mai, au mois de septembre, ou en tout autre temps vous la porterez avec joie, et vous la déposerez dans le sein de votre Mère, qui vous récompensera au centuple en cette vie et en l'autre.

N'oubliez pas d'offrir à N.-D. de Chartres vos prières et vos aumônes, en cette année de la réparation 1893!

X..., prêtre chartrain.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 86 Lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 65 ; devant N.-D. du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 2 ; devant sainte Anne, 1 ; devant sainte Elisabeth, 1 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration des Enfants à N.-D. de Chartres. — En décembre ont été consacrés 53 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Nous sommes à l'époque de l'année la plus défavorable aux voyages, et pourtant l'église de N.-D. de Chartres a été fréquentée dernièrement encore par plusieurs ecclésiastiques étrangers. Le registre des célébrants à la Crypte porte les noms de prêtres appartenant aux diocèses de Paris, de Séez, d'Orléans, de Cahors, d'Evreux et de Blois.

Station de l'Avent. — Ce qu'on appelle station de l'Avent, à la cathédrale de Chartres, consiste, on le sait, en une prédication aux vêpres des dimanches et fêtes, pendant ce temps préparatoire aux bénédictions de l'Enfant divin. Nous avons annoncé, au numéro précédent de notre Revue mensuelle, les prédicateurs attendus. Chacun d'eux a répondu à l'attente de son auditoire par un discours bien pensé, bien présenté et dont les âmes avaient à tirer largement profit. Le premier dimanche, M. l'abbé Rédaud, vicaire de Bonneval, ayant à parler de la Propagation de la Foi, a intéressé les fidèles à l'apostolat ; il a réclamé en termes distingués et chaleureux leur concours aux missions par la prière et l'aumône. — Le second dimanche, M. l'abbé Hermeline, licencié, professeur de rhétorique à l'Institution N.-D., a prêché le sermon de charité pour les pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et sa parole sobre et précise était de nature à jeter une vive lumière sur le rôle de la charité dans l'Église et dans l'âme du chrétien. — Le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé Bouillet, vicaire de la Cathédrale, a traité de la grâce en Marie Immaculée, et cette thèse, difficile et élevée, il a su l'exposer avec art et onction. — Le troisième dimanche, M. l'abbé Leblanc, curé de Fontaine-la-Guyon, nous a donné un sermon remarquable sur cette vérité dont on ne parlera jamais assez : Dieu, voilà notre fin, comment l'atteindre ? Par la pratique de ses commandements. — Le quatrième dimanche, la nécessité et l'utilité de la prière, tel a été le sujet très solidement et pieusement développé par M. l'abbé Berthelot, aumônier des Frères de Dreux. — Le jour de Noël, la station a été dignement couronnée par le discours de M. l'abbé Lecesne, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou ;

c'étaient de beaux aperçus avec conclusions pratiques sur le mystère de la vie divine dans le Verbe incarné, puis dans les âmes et dans la société.

Le 8 décembre. — Nous venons d'indiquer le sujet du sermon prêché en cette solennité, dans la basilique chartraine. Mais il y a d'autres détails intéressants à signaler sur une telle fête. Disons d'abord que la dévotion traditionnelle de notre ville à la Sainte Vierge explique le concours des fidèles à l'église en cette journée, concours que l'on ne voit pas si nombreux en d'autres cités même plus populeuses.

C'est dès le matin, aux messes de communion, que la foule pieuse remplit les abords des chapelles, attendant de l'Eucharistie la grâce d'imiter Marie-Immaculée. On revient avec empressement à l'office pontifical de 10 heures, que rehausse la beauté des cérémonies et de la musique sacrée. Plus considérable est à l'office du soir l'affluence des chartrains, surtout à l'approche du moment où va défiler l'admirable procession. Pourquoi tout ce monde qui descend à rangs pressés dans la nef souterraine, magnifiquement illuminée ; qui, à la suite du clergé et des confréries, veut ressentir l'émotion commune près de la Madone et du Voile sacré ; qui, enfin, s'associe bénévolement à une manifestation de prières publiques, semble-t-il trop souvent sous l'empire de la curiosité plutôt que celui de la dévotion ? Un puissant moyen d'imposer les pensées religieuses aux visiteurs les plus indifférents serait, nous dit-on, la multiplicité des groupes de chanteurs sur tout le parcours. Nous essaierons. Ajoutez à cela l'attitude des fidèles vraiment pieux, priant le chapelet à la main ; ce serait un exemple d'une heureuse influence.

Fête de Noël. — Minuit ! chrétiens, c'est l'heure solennelle... Qui ne pense à ce cantique populaire, dans la grave soirée du 24 décembre confinant aux plus joyeux des jours ! L'heure est solennelle pour tout cœur chrétien, quand du haut des tours plongées dans les ténèbres, s'élance le chant des cloches qui parlera de la grande merveille de Bethléem à toute la cité. L'heure est solennelle, surtout pour les baptisés qui servent avec ardeur le Verbe divin et veulent se sanctifier à son mystérieux contact pour fêter l'anniversaire de son Incarnation. Nous en avons vu beaucoup de ces bien-aimés du Sauveur, entourant les autels de la Cathédrale et de la Crypte, pendant qu'au chœur capitulaire se succédaient les longues psalmodies, les mélodies grégoriennes, les pastorales de l'orgue, interprétations suaves et variées de la foi et de la prière. Le jour de Noël, à la grand'messe, la solennité prenait un autre caractère, dans la basilique éclairée par les feux d'un beau soleil et rayonnant aussi de toutes les splendeurs des rites sacrés.

Les accents du chœur de musique s'inspiraient bien de la fête et favorisaient l'épanouissement des âmes. Que n'entendions-nous ainsi, au sanctuaire, là où le Pontife célébrait les mystères augustes au milieu de son cortège sacerdotal, le concert des anges annonçant la venue du Rédempteur! — Le chant des vêpres et du salut n'ont pas été moins agréables que ceux du matin ; ils l'étaient même plus encore pour la majorité des assistants, à cause des airs de Noël compris par tous ; nous en faisons la remarque, sans vouloir pour cela diminuer le mérite de la messe de Niedermayer, composition admirable de science, de grâce et surtout d'expression religieuse. — Nous avons parlé dans un article précédent du sermon des vêpres. Désormais, jusqu'au 2 février, les petites crèches commémoratives de l'étable de Béthléem, seront en beaucoup d'églises comme des chaires en permanence enseignant l'humilité, le renoncement, l'immolation, l'amour.

Quête de Noël. — Nous ne connaissons pas encore le résultat général des quêtes du jour de Noël, faites en toutes les églises du diocèse de Chartres pour l'œuvre du Denier de Saint-Pierre. A la Cathédrale, l'attachement filial des catholiques au Saint-Père s'est affirmé, comme à l'ordinaire, par la générosité de l'aumône. Nous aimons à espérer qu'il en a été ainsi partout ailleurs, proportion gardée du nombre des assistants aux offices et de leurs habitudes de charité. Il importe beaucoup que ces offrandes des paroisses, grossies d'autres offrandes particulières autant que possible, arrivent au plus tôt au dépôt central, à l'Évêché. Lors de son très prochain voyage à Rome, Monseigneur sera heureux d'avoir à présenter au Pape cette collecte générale, comme un riche tribut de notre dévouement au Saint-Siège.

Portrait de Mgr Regnault. — La galerie des portraits d'évêques de Chartres vient de s'enrichir d'un nouveau tableau, au palais épiscopal. Une belle peinture faite par un habile artiste du clergé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet de Paris, M. l'abbé Delaunay, à la demande de Mgr Lagrange, a reproduit sur une toile de grandes dimensions la photographie de notre ancien évêque, Mgr Regnault, décédé le 3 août 1889. La ressemblance des traits et la richesse du coloris sont l'objet des appréciations les plus favorables. Le vénéré Prélat, qui a voulu honorer par cette œuvre artistique son bien-aimé prédécesseur, et le prêtre de talent qui l'a si bien exécutée, ont droit à nos remerciements pour avoir fixé ainsi sous nos regards de vivants souvenirs.

La fête d'adoration à la Crypte est fixée au jeudi 19 janvier. Prédicateur : M. l'abbé Blanvillain A., curé de Garancières-en-Beauce.

L'ordination du 17 décembre. — Trois prêtres ont été ordonnés à la crypte, le samedi 17 décembre, par Mgr l'Evêque de Chartres: MM. Planchette, Touchard et Marcigné. Le premier est actuellement étudiant à l'Institut Catholique de Paris pour la préparation à la licence ès lettres; le second est professeur à l'Institution N.-D. de Chartres; le troisième, professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. Tous trois sont anciens élèves de la Maîtrise de la cathédrale. Pour ces trois clercs de Notre-Dame, il y a eu, le lendemain dimanche, à l'occasion de leur première messe, une cérémonie commune au sanctuaire principal de la crypte, avec allocution par M. l'abbé Clerval, le supérieur de l'Œuvre des Clercs; cérémonie toujours émouvante qui nous fait mieux sentir l'amour de Marie pour ses enfants, nouveaux Christs à son autel, et leur reconnaissance pour celle qui prépara leur sacerdoce.

La fête du 28. — C'est en s'inspirant surtout de tels souvenirs, que M. l'abbé Humily, curé de Chartainvilliers, lui aussi ancien élève de la Maîtrise, a parlé avec tant de cœur et si sagement de l'Œuvre des Clercs, devant son auditoire du 28 décembre. C'était la fête des Saints-Innocents, fête patronale de la Maîtrise, et il en était le prédicateur au salut du soir dans la crypte. Son excellent sermon et les chants des clercs, c'était un double charme aidant la prière de tous. M. le vic. gén. Lagrange officiait à ce salut solennel.

Mission à Chapelle-Guillaume. — Deux missionnaires de N.-D. du Chêne, au diocèse du Mans, ont donné une mission à Chapelle-Guillaume, du 2e dimanche de l'Avent à la fête de Noël, M. le Curé est très content de cette mission. Vu les circonstances, on ne pouvait, dit-il, s'attendre à de meilleurs résultats.

Une assistance relativement nombreuse a persisté malgré les obstacles de la saison et l'éloignement. Elle a été à son comble à certains jours, particulièrement le 4e dimanche de l'Avent et le mercredi qui a suivi, où une conférence avait été annoncée.

Il y a eu des retours, une vingtaine, tant d'hommes que de femmes; et l'on espère que la bonne semence donnera encore d'autres fruits en temps opportun.

La fête de Noël, qui a clôturé les exercices, a été célébrée aussi solennellement que possible: à la messe de minuit, les missionnaires ont prêché devant un auditoire considérable, charmé de leur parole, et attiré par des illuminations splendides, dues à la générosité d'une excellente famille du pays. La communion d'une centaine de personnes a édifié toute la paroisse; aux offices du jour, même empressement et égale satisfaction: le matin surtout, l'église était on ne peut plus remplie, la tribune regorgeait de monde.

Les chants, pendant toute la durée de la mission, ont été exécutés avec entrain par les enfants des Sœurs.

En somme, bonne réussite, bien propre à encourager les R. P. Missionnaires et M. le Curé.

Faisons donc donner des missions, et ne disons pas que les temps ne sont pas favorables. Quand le seront-ils ? Est-ce à nous de limiter la miséricorde du Seigneur, et que savons-nous du travail de la grâee dans les âmes ? N'y eût-il qu'un retour, n'y en eût-il point, il faudrait toujours faire donner des missions.

Le souverain Pontife nous y engage en accordant pour l'année de son jubilé épiscopal, de précieuses indulgences aux missions et aux retraites. E. C.

La Bazoche-Gouet. — Une cérémonie pour bénédiction de verrières a eu lieu en cette paroisse, le jour de Noël, présidée par M. l'abbé Lagrange, vicaire-général. On nous annonce un récit pour le prochain supplément.

Loigny. — *La Semaine religieuse* du Mans a donné dernièrement aux fidèles cet avis qu'a reproduit, dans son n° du 23 décembre 1892, la *Semaine de Lyon.* — « Nous prévenons les personnes pieuses de se mettre en garde contre les agissements de certains partisans de la secte de Loigny. On distribue des annales. — annales qui ont été condamnées par l'autorité compétente, — et l'on fait signer en ce moment, en surprenant, paraît-il, la bonne foi des gens, une supplique adressée au Souverain Pontife en faveur des révoltées de Loigny. Nous n'avons pas à rappeler les condamnations portées par le Saint-Siège et par l'autorité ecclésiastique, contre la prétendue voyante et ses adeptes. »

— Voici les sujets traités en décembre dans les Suppléments.

Sommaire du 3 décembre : Fleurs de sainteté. — Chronique diocésaine ; au Carmel ; le P. Barillon ; mission de Soulaires ; nécrologie, M. de Bassoncourt. — L'histoire locale au presbytère (suite). — Chartrains dans les dignités monastiques du diocèse de Meaux. — Les échos de Béthéem. — Faits divers.

Sommaire du 10. — Nominations (1). — Service pour le cardinal Lavigerie à Chartres, et lettre de Mgr Lagrange à cette occasion. — Le 2 décembre à Loigny ; discours de M. l'abbé Le Bel.

Sommaire du 17. — Fleurs de Sainteté, saint Sturm. — Les Quatre-Temps en 1792. — L'histoire locale au presbytère (fin). — Loigny, le 2 décembre 1892 ; de profondis ; discours de M. l'abbé

(1) M. Haye, à Jouy ; M. Guet, à Ouerre et Charpont ; M. Gouhier Constant, à Bailleau-l'Évêque et Fresnay-le-Gilmert ; M. Bigot Ulysse, à Ecrosnes.

Le Bel. — Chronique diocésaine : Ordination ; Retraites ; Le P. Honoré ; Fête de S. Aignan ; Fête de la Sainte-Barbe, au Méc. — Faits divers.

Sommaire du 24. — Chronique diocésaine. — Nominations dans le clergé (1). — Fête d'adoration à l'Hôtel-Dieu ; Mission à Saint-Maur. — Une nouvelle victime de la loi militaire. — Noël et les petits orphelins. — L'amour du pays natal. — A la Vierge mère (poésie). — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous avais demandé, il y a plusieurs mois, une messe et une neuvaine de prières pour une intention particulière. J'ai le bonheur de vous informer que N.-D. de Chartres nous a montré une fois de plus sa maternelle protection (F. L., au Mans).

2. J'ai l'honneur de vous envoyer ma modeste offrande pour votre Œuvre des Clercs ; c'est de ma part un témoignage de reconnaissance pour faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. de Chartres (M. H., à Paris).

3. Veuillez faire célébrer une messe d'action de grâces à l'autel de N.-D. de Chartres, afin de la remercier de la faveur que mon frère doit à son intercession (G. C., à P., diocèse de Blois).

4. Nous avons été bien protégés dans deux circonstances très critiques où notre demeure et nos personnes ont été dans un extrême péril. Nous tenons à remercier au plus tôt par des messes dites en son honneur N.-D. de Chartres que nous aimons toujours à invoquer (D. L., à C., diocèse de Meaux).

5. Une messe, s'il vous plaît, à N.-D. de Chartres ? Nous lui sommes redevables de précieux bienfaits, et nous voulons être reconnaissants (L. B., à Chartres).

6. La guérison de mon mari et la préservation de mes enfants au milieu d'une contagion qui faisait bien des victimes, voilà pour nous de puissants motifs de remercier N.-D. de Chartres à qui nous avons eu si souvent recours. Je demande plusieurs messes en son honneur (B. B., à A., diocèse de Séez).

7. J'avais une entière confiance en N.-D. de Chartres pour une grâce que j'avais demandée par son entremise. Cette grâce nous a été accordée (E. M., à Angers).

8. Une pieuse mère, qui vient d'obtenir pour son fils unique une grâce toute particulière, me prie de vous adresser son offrande en reconnaissance des bontés de N.-D. de Chartres, à qui elle attribue

(1) M. Lorin Maurice, à Magny ; M. Piau Henri, aux Corvées ; M. Martynérie, vicaire à Senonches.

son bonheur. Elle demande une messe et un cierge devant l'une des Madones (C. E., au Mans).

6. Action de grâces à N.-D. de Chartres pour le succès d'un examen ! (F. G., à Chartres).

10. Action de grâces à N.-D. de Chartres pour une guérison obtenue par son intercession ! (A. D., à Chartres).

11. Gloire à N.-D. de Chartres pour une nouvelle faveur qu'elle nous a obtenue ! Il y a quelque temps, je vous avais demandé une neuvaine de prières à N.-D. par ses jeunes clercs, pour la guérison d'un de nos jeunes élèves dont l'état nous inspirait de sérieuses inquiétudes. Le dernier jour de cette neuvaine, il y a eu arrêt complet de la maladie, et depuis sa santé redevient florissante. Faites donc brûler une lampe pendant 9 jours en actions de grâces (F. A., à C., diocèse de Versailles).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Mme Calenge, à Cametours. — Mme veuve Brière-Bercher, à Dreux. — Mlle M.-B. Bouthemard, à Corancez. — Mme veuve Toubeau-Pierriaux, à Chartres. — M. de Bassoncourt, ancien préfet, à Chartres. — M. Charles Legot, zélateur de la Confrérie de N.-D. de Chartres, à Argenteuil (Seine-et-Oise). — Mme Bochin, zélatrice de la même confrérie, à Sourdeval-la-Burre (Manche). — Mlle Brazon et Mme Françoise Pelletier, à Chartres. — M. l'abbé P. H. Quintin Kercadio, chanoine de Digne, curé de Saultain (Nord). — M. l'abbé Cotasson, à Bourges. — Mme veuve P. Brochand, de Chartres.

Sœur Sainte Alphonsine (Philomène Le Men), décédée à la communauté de Saint-Paul, le 23 décembre, âgée de 30 ans et 8 de religion.

Sœur Véronique (Marie Graffin), de la communauté de Saint-Paul, décédée à Calais, le 21 décembre, âgée de 54 ans et 34 ans de religion.

Sœur Bernard Beauzel, de la communauté de Saint-Paul, décédée à l'hospice Saint-Brice, le 20 décembre, âgée de 73 ans et 48 de religion.

Sœur Bernardine Guérineau, décédée à la communauté de Saint-Paul, le 1er novembre, âgée de 78 ans et 56 de religion.

Sœur Athanasie (Emérence Ychard), décédée à la Communauté de Saint-Paul, le 9 décembre 1892, âgée de 63 ans et de religion 46.

Que le vénéré frère de Sœur Athanasie, M. le chanoine Ychard, notre prédécesseur dans la direction de la *Voix*, qu'il avait fondée, nous permette encore aujourd'hui l'expression de nos vives condo-

léances, comme nous les lui présentions dans notre Supplément du 19 novembre, à l'occasion du récent décès de Mlle Annette Ychard, sa sœur aînée. Ayant été nous-même témoin fréquent des travaux et des sollicitudes de la bonne religieuse qu'il pleure, nous pourrions consacrer plus d'une page à sa mémoire. Nous nous contenterons de quelques lignes, par respect pour les désirs de la défunte qui a toujours voulu vivre sans bruit et disparaître sans éclat. — Disons simplement que les états de service de Sœur Athanasie, dans la Congrégation de Saint-Paul de Chartres, ont compté de glorieuses périodes, savoir : plusieurs années à Hong-Kong (Chine) avant 1860 ; et, depuis, au pensionnat de Dourdan, 32 ans dont 24 dans la charge de supérieure. Des âmes qui, à Dourdan surtout, profitèrent de sa bonté, de son courageux dévouement, de ses pieux exemples ; plusieurs religieuses dont la vocation s'est déclarée et développée à son école, et d'autres qui purent se sanctifier sous sa tutelle ont, à la nouvelle de cette mort terminant de longues souffrances, écrit sur Sœur Athanasie des choses bien touchantes, mais qui n'étonnent point, quand il s'agit de peindre une vraie religieuse de Saint-Paul.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 1er janvier, fête de la Circoncision de N.-S., *double de 2e classe*. A 9 heures, messe de paroisse ; A 10 h. 1/2, Office capitulaire (tierce, procession, messe, sexte) ; A 3 h., vêpres, complies et salut.

— Le jeudi, 5, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le vendredi 6, messe au Sacré Cœur, à 7 heures, et salut le soir, à 4 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Circoncision de N.-S. Les offices aux heures ordinaires. — Vendredi, messe à 7 heures, en l'honneur du Sacré-Cœur, et salut le soir, à 5 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 1er janvier, la Circoncision de N. S. J.-C. — Après les vêpres, procession de la Confrérie, Allocution et salut. — Jeudi 5 janvier, à 4 heures, Adoration. — Vendredi soir, à 8 heures, allocution et salut en l'honneur du S. C. de Jésus.

BIBLIOGRAPHIE

Lectures pieuses, extraites des Pères et des principaux écrivains catholiques, par Mme la Comtesse MAX DE BEAURECUEIL, précédées d'une lettre de S. G. Mgr LAGRANGE, évêque de Chartres, in-18 raisin, **2 fr. 50.** Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, à Paris.

Ce recueil est composé des plus belles pages rencontrées au cours des lectures de l'auteur qui les offre aux âmes chrétiennes, espérant qu'elles pourront faire à d'autres le bien qu'elle en a recueilli elle-même. Le choix a été fait dans les auteurs, soit anciens, soit modernes. « Quand c'est saint Augustin, saint Jérôme, saint François de Sales, Bossuet, etc., qui ont écrit ce qu'on lit, on est bien sûr de donner à son intelligence et à son cœur un aliment sain

et pur. » Ainsi s'exprime Mgr Lagrange, évêque de Chartres, dans la lettre placée en tête du livre. Une courte notice sur chacun des auteurs précède les extraits et augmente l'intérêt du livre que nous recommandons aux personnes pieuses.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Librairie Retaux-Bray). — Sommaire de la livraison du 15 décembre 1892 :

I. Le mouvement catholique en Allemagne et le Congrès de Mayence (premier article). Avant le congrès et autour du congrès, par L. Sœhnlin. — II. Le sol en Égypte et en Palestine, à propos de textes bibliques (deuxième article), par A. J. Delattre. — III. Quelques appréciations récentes des arguments transformistes, par D. Lodiel. — IV. Le vrai Gœthe, par J. Martinov. — Monseigneur Freppel (septième article). La Question sociale, par Et. Cornut. — VI. Une promenade au Caire; Le Nil, par V. Baudot. — VII. Mélanges et Critiques : I. Actes du Saint-Siège, par S. Adigard; II. Les sources de la paix intellectuelle, par G. Sortais; III. Le Capital, la Spéculation, la Finance au dix-neuvième siècle, d'après M. Claudio Jannet, par P. Fristot; IV. Les origines de l'anglicanisme, par A. Jean. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par E. C. — IX. Table du tome LVII.

FAITS DIVERS

Le Pape et la Franc-maçonnerie. — On sait que S. S. Léon XIII a adressé récemment une lettre aux évêques d'Italie et une autre au peuple italien sur la Franc-maçonnerie. De la dernière, qui met en garde contre la secte maçonnique le peuple si souvent trompé, nous citerons le passage suivant :

« Assurément les sociétés les plus diverses, qui aujourd'hui dans tous les ordres de la vie sociale surgissent de toute part avec une fécondité prodigieuse, sont une belle chose : sociétés ouvrières, sociétés de secours mutuels, de prévoyance, sociétés littéraires, artistiques et autres, et lorsqu'elles sont pénétrées d'un bon esprit moral et religieux, elles sont assurément utiles et opportunes.

Mais, puisque ici aussi et même surtout ici, a également pénétré et pénètre le venin maçonnique, il faut les considérer comme suspectes et éviter les sociétés qui, soustraites à toute influence religieuse, peuvent facilement être dirigées et dominées plus ou moins par des francs-maçons comme celles qui, outre qu'elles viennent en aide à la secte, en sont, on peut le dire, la pépinière et l'apprentissage.

Que les femmes ne s'agrègent pas facilement aux sociétés philanthropiques dont elles ne connaissent pas facilement la nature et le but, sans avoir demandé conseil à des personnes sages et expérimentées, parce que cette philanthropie charlatanesque, opposée avec tant de pompe à la charité chrétienne, sert souvent de passeport à la marchandise maçonnique.

Que chacun évite d'avoir des liens d'amitié et de familiarité avec les gens suspects d'appartenir à la franc-maçonnerie ou les sociétés

qui lui sont affiliées ; qu'on les connaisse d'après leurs fruits et qu'on les fuie. Et qu'on évite aussi le commerce familier non seulement de ceux qui, ouvertement impies et libertins, portent sur le front le caractère de la secte, mais aussi de ceux qui se cachent sous le masque d'une tolérance universelle, de respect pour toutes les religions, de la manie de vouloir concilier les maximes de l'Evangile et les maximes de la Révolution, Christ et Bélial, l'Eglise de Dieu et l'Etat sans Dieu.

Que les livres et les journaux qui distillent le venin de l'impiété et qui attisent dans les cœurs le feu des cupidités effrénées et des passions sensuelles ; que les cercles et les cabinets de lecture où l'esprit maçonnique circule, cherchant à dévorer, soient pour le chrétien et pour tout chrétien, des lieux et une presse qui fassent horreur. »

Le Pape exhorte ensuite au zèle pour l'éducation chrétienne des enfants, pour la diffusion de la bonne presse et la fuite des mauvaises lectures, enfin pour les cercles catholiques et les comités paroissiaux. Combattons virilement les batailles du Seigneur. « Si Dieu est avec nous, qui pourra être contre nous ? »

Panama. — Les révélations des faits monstrueux relatifs à l'affaire du Panama continuent de surexciter l'opinion. Tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans la nation française s'indigne de ce pillage organisé, depuis longtemps déjà, au profit des hauts personnages complices de la Juiverie. Et la conclusion à tirer de tels événements, c'est que, dans une multitude d'esprits des diverses classes de la société, le sens moral est singulièrement abaissé. La cause de cette dégradation, c'est l'athéisme, partout prôné et pratiqué. Plus de Dieu, plus de principe d'autorité pour base et sanction aux lois ; donc plus de lois, et par conséquent plus de crimes. L'intérêt personnel, même aux dépens d'autrui, voilà désormais la seule règle de conduite. Mais Dieu a sa revanche, les humiliations qui tombent sur ses ennemis en sont la preuve. Que le peuple comprenne et revienne à Celui qui est la Loi et la Vie !

Il y aurait bien encore une autre conclusion à indiquer aux personnes inquiètes de ces manœuvres financières et des concussions nombreuses qui ont ruiné tant de familles et font rêver maintenant sur bien d'autres placements de fonds. Tous, prêtez sans crainte à Dieu, c'est-à-dire donnez aux pauvres, aux œuvres de religion, de charité et de bienfaisance, aux familles qui ont besoin de secours ; car « Dieu, dit saint Léon, est la caution des pauvres, Il rend avec usure ce qu'on leur donne. »

Rome. — Les billets de la secrétairerie d'État annonçant à NN. SS. Thomas, archevêque de Rouen et Meignan, archevêque de

Tours, leur élévation à la dignité cardinalice ont été envoyés. — Les négociations pour la création d'un troisième cardinal français dans le prochain Consistoire sont, dit-on, sur le point d'aboutir.

— La commission pour le Jubilé épiscopal du Pape vient d'arrêter le programme définitif des fêtes jubilaires, qui a été approuvé par Léon XIII. Les béatifications auront lieu dans l'ordre suivant:

8 janvier. — Le vénérable Frère Xavier Bianchi, des Barnabites.

22 janvier. — Le vénérable Gérard Majella, rédemptoriste.

5 février. — Le vénérable Antoine Baldinucci, de la Compagnie de Jésus.

5 mars. — Les vénérables dominicains, martyrisés en Chine.

12 mars. — Les vénérables jésuites, martyrisés aux Indes.

16 avril. — Le vénérable Léopold de Gaiche, franciscain de la Réforme.

— Pendant les fêtes jubilaires, le Saint-Père célèbrera la messe dans la basilique de Saint-Pierre, toutes les fois qu'il y aura un nombre considérable de pèlerins.

— L'Église de France vient de perdre Mgr Le Coq, évêque de Nantes, et celle de Belgique Mgr Dumont, évêque de Tournai.

— L'Académie française vient de décerner à Mgr Ricard, prélat du Saint-Siège, un prix de 1,000 francs pour sa *Correspondance diplomatique* et ses *Mémoires inédits du cardinal Maury*.

Elle a également accordé à M. l'abbé Bouquet, aumônier du collège St-Louis, un prix de 2,000 francs pour son ouvrage intitulé *l'Ancien collège d'Harcourt*, et un prix de 200 francs à Mmes Gévin-Casset et Gaston Feugère pour la *Légende de St Irénée*.

Sonnet pour le nouvel an.

(Français du XVIe siècle).

Songeant à son père au jour de sa feste,
Vehementement l'enfant s'esbaudit,
Boute entre ses mains sa petite teste
Resvant aux doux vœux que son cœur luy dict.

Ainsy fais-je, moy, provrelet poète.
Vous offrant mes vœux, en l'an qui surgit,
D'un digne parler je me mets en queste:
Ains, contre mon cœur le vers se roidit!

De quoi j'ay meshuy force peine et cure:
Ains auray confort, en ceste adventure,
Si *Bonheur* vous vient au gré de mes vœux.

Ils sont d'un bon cœur, s'ils n'ont bonne grâce;
Et je requiers Dieu que faveur me fasse
D'avoir votre esprit pour les dire mieux.

(*Collège de Dôle*, A. C.)

Une définition du « Juif, » par l'abbé Rohrbacher. — Le célèbre abbé Rohrbacher, prêchant un jour sur la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'église de Lunéville, fut amené par le sujet de son discours à parler des juifs.

Qu'est-ce qu'un *juif*, dit-il ? Un juif, c'est un escroc, un voleur, un usurier et le reste.

Il y avait des juifs à Lunéville, il y en avait dans l'auditoire. Peu flattés de la définition, ceux-ci sortent de l'église et s'en vont trouver leurs coreligionnaires. Les esprits s'échauffent. Bref, quand il descendit de chaire, Rohrbacher apprit que les juifs de l'endroit lui intentaient un procès en diffamation.

L'abbé n'était pas homme à se troubler pour si peu. Il reçut l'assignation avec un calme superbe, signa tranquillement décharge à l'huissier qui lui avait lu son instrument avec quelque émotion, et, au jour dit, il arrive à l'audience, le manuscrit de son sermon dans sa poche et un gros dictionnaire sous le bras.

Quand ce fut son tour, il se leva gravement et lut sans sourciller le passage incriminé. Les juifs murmurent, et leur avocat se frotte joyeusement les mains, en entendant la lecture.

— *Habemus confitentem reum !* (le voilà qui avoue !) fait-il en souriant à ses clients, qui ne paraissaient pas aussi satisfaits que lui, d'autant que l'abbé, quittant son cahier, a pris en main le gros dictionnaire de l'Académie, dernière édition, et, l'ouvrant au mot JUIF, lit l'article où il est dit :

« — JUIF : *Celui qui prête à usure ou qui vend extrêmement cher, et en général quiconque cherche à gagner de l'argent par des moyens sordides et injustes. — C'est un Juif, un vrai Juif : il m'a prêté à quinze pour cent. — C'est l'usurier le plus juif, disait Lesage.* »

Église de Saint Joachim. — Au cours d'une récente visite sur le chantier de l'église de Saint-Joachim et dans l'espoir que la générosité du monde catholique permettra de mener activement à terme pour la mi-février le gros œuvre au moins de cette église, qui doit être offerte à S. S. Léon XIII pour son jubilé, S. Em. le cardinal Parocchi, vicaire général de Sa Sainteté, a arrêté avec le directeur général de l'œuvre, M. l'abbé Brugidou, le programme des prochaines fêtes jubilaires qui seront célébrées dans la crypte, déjà ouverte au culte, ou dans l'église même de Saint-Joachim.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

2e Numéro — LA VOIX — Février 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

SOUVENIR ANNUEL de la CONFRÉRIE de N.-D. de CHARTRES. 1893

Les associés de la Confrérie de N.-D. de Chartres ont fait bon accueil, cette fois encore, au souvenir annuel. C'est une image tirée des peintures murales de la Crypte : elle représente la consécration de la Cathédrale de Chartres en présence de saint Louis.

Pour relever la Cathédrale de Chartres, détruite en 1194 par un affreux incendie, on vit renaître l'élan de foi et l'enthousiasme qui animaient, 50 ans plus tôt, les *logeurs du Bon Dieu*. Des pèlerins, venus de toutes parts, de nobles dames même, s'attelaient aux chariots et aidaient les travailleurs en priant et en chantant des cantiques. Bientôt s'éleva le splendide monument que nous contemplons aujourd'hui. Saint Louis, qui en était un insigne bienfaiteur, vint, avec la famille royale, assister à la Consécration qui fut faite solennellement, en 1260, par l'évêque Pierre de Mincy.

Notre compatriote, Geoffroi de Beaulieu, chapelain de saint Louis, nous a dit quelle était l'estime de ce saint roi pour ce qui tient à la liturgie : La foi qu'il avait aux bénédictions de l'Église lui faisait trouver inconvenant et préjudiciable à la piété l'usage qui s'était établi de transférer immédiatement les images ou statues de Notre-Seigneur, de la Bienheureuse Vierge ou des Saints, de l'atelier d'un ouvrier ou d'une maison privée dans une église, pour y être honorées. Il fit donc rechercher dans les anciens rituels quelque bénédiction appropriée aux saintes images. On y trouva, en effet, des for-

mules dévotes composées à cette fin, et il ne voulut pas, à dater de ce jour, qu'une seule image fût introduite dans sa chapelle qu'elle n'eût été sanctifiée par une bénédiction.

Si le culte des saintes images était compris de cette manière par le pieux monarque, quels ne devaient pas être ses sentiments de respect et de bonheur lorsqu'il s'agissait de destiner un magnifique édifice au culte divin et de le surnaturaliser, pour ainsi dire, par les rites de l'Église. Et ce monument devant être une Cathédrale dédiée à la Reine du Ciel, à N.-D. de Chartres, l'allégresse de saint Louis s'en accroissait d'autant. On sait d'ailleurs qu'il a multiplié ses témoignages d'attachement à notre auguste Patronne.

« Une fois, raconte l'historien nommé plus haut, le béni Roi alla nu-pieds de Nogent-le-Roi jusqu'à l'Église de Notre-Dame de Chartres, qui en est éloignée de cinq lieues. Cette marche le fatigua beaucoup et il ne put achever le pèlerinage qu'en s'appuyant sur un chevalier ou sur ses autres compagnons. Il se ressentit même longtemps des souffrances de ce voyage. »

Le souvenir de la présence de saint Louis à la Consécration de la basilique chartraine suggérera peut-être, à plus d'un lecteur, des comparaisons que ne s'était point proposées l'auteur du présent article. Nous nous édifions des habitudes royales d'un héros du XIIIe siècle ; nous admirons sa dévotion au saint temple, comme son zèle chrétien qui entraînait *les grands* aux croisades. Mais pourquoi en tirer ici un argument contre certains chefs de peuples du XIXe siècle ? Pourquoi songer aussi à cette catégorie de ministres ou autres puissants personnages d'aujourd'hui courant aux Juifs non pour gagner une victoire de plus au christianisme, mais pour partager avec eux un or pris sur l'épargne populaire ?

La construction de nos vieilles cathédrales a prouvé que le Moyen-Age s'entendait aux inspirations élevées, aux magnificences de l'art comme aux grandeurs de la vertu. Les scandales de notre époque, et particulièrement les aventures du Panama, donneraient de notre époque une tout autre idée, si la Religion ne nous restait pas comme sauvegarde de la dignité, de la moralité, de tout progrès utile, de la gloire enfin, pour les vrais Français.

A. F. G.

NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE DE PONTMAIN.

L'anniversaire du grand Événement de Pontmain qui, malgré les rigueurs de la saison a été célébré, comme il l'est chaque année, avec une solennité religieuse, rehaussée par le nombre des pèlerins, nous a inspiré la pensée d'offrir à nos lecteurs le récit de la céleste Apparition.

« N'y a-t-il pas, d'ailleurs, une relation mystérieuse, comme l'a si bien fait remarquer M. Louis Colin, le pieux auteur des parfums de Lourdes, entre *Notre-Dame de Chartres et Notre-Dame de Pontmain;* l'une est placée à *l'aurore* de notre histoire pour la bénir, l'autre est notre *contemporaine*, apparue pour raffermir l'antique alliance. C'est la même mère qui veille toujours pour la Patrie. »

Et puis, il faut bien en convenir, à l'époque troublée où nous sommes, il est utile de rappeler comme exemple à suivre, que si, en 1870-71, le danger était menaçant, le remède *sauveur* de la prière fut employé avec cette persévérance et cette foi auxquelles est promis le secours divin. On *priait* dans les provinces conquises par les armes victorieuses des Prussiens; on *priait* surtout dans celles de l'Ouest, menacées d'être envahies : Laval, Rennes, Saint-Brieuc, faisaient entendre dans les sanctuaires dédiés à la Reine du Ciel leurs supplications désolées.... Le 17 janvier au soir, par une coïncidence remarquable, tandis qu'à Saint-Brieuc, dans la chapelle de *Notre-Dame-d'Espérance*, centre de l'Archiconfrérie fondée sous ce consolant vocable, on faisait le vœu d'offrir à la Vierge une belle bannière, si elle daignait prendre notre cause en mains, — à Paris, vers la même heure, prosternés aux pieds de N.-D. des Victoires, de nombreux fidèles s'engageaient aussi, sur la motion de leurs dignes prêtres, à offrir à la Vierge, *puissante comme une armée rangée en bataille* et *tendre comme une mère*, un riche *ex-voto* en retour du secours qu'ils sollicitaient avec tant d'ardeur.

Mais est-ce dans une de nos grandes cités que Marie se manifestera à son peuple? Est-ce, comme à la Salette, *sur une montagne*, ou, comme à Lourdes, dans *l'anfractuosité d'un*

D'après les documents les plus authentiques, contenus dans l'excellent ouvrage du R. P. Berthelot, Oblat de Marie. Prix : 3 fr., chez les missionnaires de Pontmain (Mayenne).

rocher qu'elle fera entendre sa voix ? Non, la Reine *des petits et des humbles* prendra pour théâtre de ses merveilles *Pontmain*, bourg obscur, situé sur les confins du Maine et de la Bretagne : toutefois ses pieds ne toucheront pas la terre, c'est dans les airs qu'elle apparaîtra, car c'est vers le ciel qu'elle veut attirer les regards pour toucher les cœurs.

Instruments de la justice divine, les Prussiens avançaient toujours, annonçant à l'avance la prise de Laval comme certaine. Mais Marie, sur laquelle ils ne comptaient pas, allait déjouer leurs belliqueux desseins. Sa phalange *à elle* était toute prête. Un saint curé (l'abbé Guérin) qui avait fait passer dans l'âme de ses paroissiens la flamme d'amour dont il était embrasé envers la Mère Immaculée du divin Jésus, en était le chef : elle avait pour *combattants* de jeunes enfants qui, ainsi que leurs bons parents prenaient part aux pieux exercices qui se faisaient chaque jour à l'Eglise, depuis le départ des conscrits pour la guerre.

Entre toutes ces chrétiennes familles de cultivateurs, remarquables par leur piété, celle des Barbedette, composée du père, de la mère et de trois enfants, occupait le premier rang : l'aîné était parti pour la guerre, les deux autres, *Eugène* et *Joseph*, âgés l'un de 10 ans et l'autre de 12, habitaient avec leurs parents. En cette date du 17 janvier 1871, vers 5 heures et demie du soir, ceux-ci, entrés avec leur père dans une grange située non loin de l'église, travaillaient à la lueur vacillante d'une chandelle de résine, quand l'arrivée de Jeannette, bonne fille du pays, interrompit leur ouvrage. Le petit Eugène en profita pour se glisser vers la porte, *tout simplement pour voir le temps*, comme il le dit plus tard. La neige couvrait la terre, et il faisait très froid; la nuit était déjà venue, une nuit splendide ! des étoiles sans nombre brillaient au firmament. Tout à coup, comme il regardait le ciel, en face de lui, au milieu et au-dessus du toit d'une maison voisine, l'enfant voit apparaître une belle *grande dame* : sa robe bleue, parsemée d'étoiles d'or, sans ceinture et sans taille, comme une aube sacerdotale, tombait gracieusement du cou presque sur les pieds. Les manches étaient larges et pendantes; ses chaussures, d'un bleu foncé comme la robe, avaient au milieu un ruban d'or faisant un nœud en forme de rosette. Un voile noir couvrait sa tête, une partie du front et

retombait flottant sur ses épaules. Une couronne d'or, sans autre ornement qu'un petit liséré rouge, ceignait son front virginal. Ses mains étaient étendues et abaissées comme on a coutume de représenter Marie immaculée. Sa figure pâle, et cependant lumineuse, était petite, très blanche et d'une beauté incomparable. La dame regardait l'enfant avec un ineffable sourire.

Le petit Eugène contemplait ce spectacle dans une sorte de ravissement, lorsque Jeannette sortit de la grange. Voulant lui faire partager son bonheur, il lui dit : « Regardez donc au-dessus de la maison d'Augustin Guidecoq si vous ne voyez rien ? »

Mais bien qu'elle portât les yeux vers l'endroit indiqué, Jeannette n'aperçut rien ; — le père Barbedette, qui avait aussi quitté la grange avec Joseph, ne vit que le ciel bleu parsemé d'étoiles, tandis que l'enfant fut, comme son frère, favorisé de la céleste vision ; la mère, arrivée sur les entrefaites, ne voyant rien non plus, emmena souper les deux enfants. Ceux-ci, tout en obéissant, s'en allaient lentement et à reculons, regardant *la belle dame*. La prière précéda le repas, qui fut pris à la hâte et suivi de cinq *Pater* et *Ave*. Revenus à la grange, les enfants virent le même spectacle ; deux petites élèves des sœurs, amenées par elles, Françoise Richer et Jeanne-Marie Lebossé, eurent le même bonheur.

M. le curé, averti de ces merveilles, accourut aussitôt; près de 60 personnes se trouvèrent bientôt rassemblées dans la grange. Trois étoiles, que tout le monde apercevait, formaient un triangle parfait, permettant aux enfants d'indiquer le lieu de l'apparition. Au moment où le bon pasteur s'approchait de la grange : *Voilà quelque chose qui se fait*, s'écrièrent les enfants. Que voyez-vous ? leur demanda M. Guérin, et tous à la fois de dire : Nous voyons un cercle (sorte d'ovale) se former autour d'elle, d'un bleu plus foncé que la robe, il entoure la belle dame ; à distance, quatre bobèches simples portent quatre bougies qui ne sont point allumées ; une petite croix rouge se dessine sur sa poitrine. L'Apparition n'avait fait aucun mouvement et regardait les enfants en souriant.

Au même moment, un petit garçon souffreteux, porté sur les bras de sa grand'mère, aperçut aussi *la belle Dame* ; une petite fille de quelques mois donna des signes d'admiration,

et de ses lèvres, muettes jusqu'alors, s'échappèrent ces mots : *Le Jésus ! le Jésus !* Marie, comme son fils, voulait recevoir d'une bouche enfantine la louange la plus parfaite.

Tandis qu'une des Sœurs de l'école récitait le chapelet, l'apparition grandissait et les étoiles de sa robe se multipliaient merveilleusement. Le chapelet étant achevé, M. le curé entonna le *Magnificat*. Tout à coup, pendant qu'on chantait les louanges de Marie, une longue banderole blanche se développa sous les pieds de l'Apparition et une main invisible y traça une à une ces lettres en caractères d'or: *Mais priez, mes enfants ! Les quatre Voyants* (1) désignaient les caractères dès qu'ils paraissaient.

Sur ces entrefaites, un homme vint à passer : « Vous pouvez bien prier, s'écria-t-il, les Prussiens sont à Laval ! » Ils seraient à l'entrée du bourg, lui fut-il répondu, que nous n'aurions pas peur ! » Et le chant des litanies, sur l'ordre du curé, succéda à celui du *Magnificat.*

« *Voilà encore quelque chose qui se fait* ! » dirent les enfants, et ils nommaient successivement, et à qui le premier, les lettres suivantes, complètement écrites, à la fin des litanies :

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

Après le dernier mot *Temps*, se forma un point, semblable à un soleil d'or, ayant la hauteur des lettres.

A ce moment, l'assistance se sentit soulevée par un sentiment d'invincible espérance.

« C'est fini ! c'est fini ! disait-on, la guerre va cesser, nous aurons la paix ! »

« Oui, répondit Eugène, oui, *mais Priez* ! »

M. le curé après les litanies de la Sainte Vierge fit chanter *l'Inviolata* puis le *Salve Regina !* et les voix enfantines de redire de nouveau : « *Voilà quelque chose qui se fait !* » C'est que l'invisible main, reprenant son mystérieux travail, complétait l'inscription sur une seconde ligne par ces émouvantes paroles :

MON FILS SE LAISSE TOUCHER.

Et un grand trait doré comme les lettres soulignait cette seconde ligne.

(1) Les deux frères Eugène et Joseph, Françoise Richer et sa compagne Jeanne-Marie Lebossé.

— C'est bien la Sainte Vierge ! dirent les enfants.

— C'est elle-même ! répétait la foule.

Les chants avaient cessé, l'assistance, émue et recueillie, priait. Le silence n'était troublé que par les enfants qui répétaient à chaque instant, sur les instances qui leur en étaient faites, l'inscription complète. Puis, sur la demande du vénérable curé, si profondément ému qu'il versait des larmes, la Sœur Marie-Edouard entonna le cantique dont voici le pieux refrain :

Mère de l'Espérance,
Dont le nom est si doux,
Protégez notre France ;
Priez, priez pour nous !

A ces paroles, la Sainte Vierge éleva à la hauteur de ses épaules, les mains qu'elle tenait abaissées, remuant lentement ses doigts comme si elle eût accompagné le cantique, tandis qu'elle regardait les enfants avec un sourire d'une ineffable douceur.

— *Voilà qu'elle rit! Voilà qu'elle rit!...* s'écrièrent-ils, et ils sautaient joyeusement, battaient des mains et répétant cent fois avec une expression qu'on ne saurait rendre : — *Oh! qu'elle est belle ! Oh qu'elle est belle* !

Les assistants riaient et pleuraient à la fois.

Vers la fin du cantique l'inscription disparut. Il sembla aux enfants qu'un rouleau, couleur du temps, passant rapidement sur les lettres, les dérobait à leurs yeux ; on commença alors le cantique de la pénitence :

Mon doux Jésus, voici le temps
De pardonner à nos cœurs pénitents !

dont chaque couplet était suivi du *Parce Domine.*

La figure des enfants était devenue sombre ; c'était un reflet de la vision : « *Voilà qu'elle retombe dans la tristesse!* » s'écrièrent-ils, puis : « *Voilà encore quelque chose qui se fait* ! » La Sainte Vierge tenait entre ses mains, en avant de sa poitrine, une grande croix rouge qu'elle inclinait un peu vers les enfants, à qui elle semblait la présenter ; sur un écriteau blanc, très long, était écrit en lettres rouges :

JÉSUS-CHRIST

L'Apparition semblait prier avec les assistants, triste et recueillie comme à la Salette. Tout-à-coup, une étoile partie

de dessus ses pieds traversa le cercle bleu et alluma le cierge qui était à la hauteur de ses genoux, puis après avoir allumé successivement les trois autres, elle alla se fixer au-dessus de la tête de la dame où elle resta suspendue.

Pendant le chant de l'*Ave Maris Stella*, qui avait en ce moment un saisissant à-propos, le grand Christ rouge disparut. La belle dame reprit la pose de l'Immaculée Conception et sur chacune de ses épaules apparut une petite croix blanche.

La mère de Dieu souriait de nouveau aux voyants qui s'écriaient une seconde fois dans leur ravissement : *Voilà qu'elle rit ! Voilà qu'elle rit !....*

La fin de l'Apparition était pleine d'espérance. Le Crucifix sanglant rappelait que les péchés de la France avaient de nouveau crucifié le Christ et attiraient sur nous la vengeance divine, puis il avait disparu pour faire place à la miséricorde et à la paix dont les croix blanches étaient le consolant symbole. C'était la dernière grande phase de l'Evénement miraculeux ; et, tandis que l'on récitait la prière du soir, les enfants annoncèrent qu'un grand voile blanc, partant des pieds de la Sainte-Vierge, montait lentement et la couvrait jusqu'à la ceinture ; s'élevant ensuite peu à peu, il l'enveloppa jusqu'au cou.

Les enfants ne voyaient plus que la figure toute céleste de la belle Dame. Bientôt elle voila son visage ; sa couronne resta seule visible, ainsi que l'*étoile* qui la surmontait ; puis, tout disparut avec le grand cercle bleu et les quatre cierges qui étaient restés allumés jusqu'à la fin.

— Voyez-vous encore quelque chose ? demande le saint M. Guérin aux enfants ? —*Non, M. le curé*, lui répondirent-ils, *c'est tout fini !* — Il était neuf heures moins un quart.

Trois jours après la mémorable Apparition, les troupes ennemies commençaient à se replier. Enfin, les parties belligérantes concluaient une armistice ou suspension d'armes, et signaient les préliminaires de la paix le 28 janvier 1871, le onzième jour après que sur la blanche banderole avaient resplendi en lettres d'or les paroles bénies :

DIEU VOUS EXAUCERA EN PEU DE TEMPS.

(A suivre.) C. de C.

LES SUPPRESSIONS DE TRAITEMENTS DU CLERGÉ

Paroles de Mgr d'Hulst.

A la séance du 20 janvier, le Parlement a entendu Mgr d'Hulst demandant compte au Gouvernement des suppressions de traitements qu'il se permet envers le clergé.

Nous citons le compte-rendu de la *Croix:*

Le vaillant prélat, député de Brest, déclare que la neutralité absolue comme la neutralité relative sont de pures chimères. Il est impossible au Gouvernement de dire à l'Eglise : « Je traite avec vous, mais je vous ignore » ; il lui est aussi difficile de tenir ce langage : « Je m'en tiens au pacte passé avec vous, et en dehors des stipulations expresses, écrites dans le pacte, je ne vous connais pas. » L'orateur démontre que les articles organiques sont des décisions législatives, unilatérales, et à côté du Concordat.

Il ne demande pas à l'Etat un privilège, mais simplement « un libéralisme bienveillant. » Or, depuis 1892, les suppressions de traitements se sont multipliées. L'orateur montre comment se poursuit l'enquête quand un desservant est accusé. Ce sont les gendarmes qui sont chargés de ce soin.

Mgr d'Hulst. — Les gendarmes généralement, ne sont pas très familiarisés avec les finesses de la jurisprudence et je ne crois pas qu'il soit venu à la pensée d'aucun d'entre vous de charger un brigadier de gendarmerie de l'enquête sur le Panama. (Très bien ! et rires à droite).

M. Trouillot. — Qu'est-ce que cela veut dire ?

Mgr d'Hulst. — Les gendarmes font donc leur enquête ; ils interrogent, et quelquefois, je m'appuie sur des faits qui sont à ma connaissance, ils ont reçu le mandat de produire une certaine intimidation. (Exclamations à gauche).

A droite. — C'est exact.

Mgr d'Hulst. — Font-ils un procès-verbal de leur enquête ? la loi les y oblige ; mais on n'en peut jamais rien connaître.

Ce procès-verbal va à la préfecture, de là il part pour le ministère, et alors le ministre écrit à l'évêque que M. le desservant un tel s'est écarté de son devoir dans telle circonstance ; l'évêque est invité à le déplacer dans les huit jours, faute de quoi le desservant sera privé de son traitement. Voilà comment les choses se passent.

Ainsi, dans le Finistère, on a supprimé le traitement du curé de Plougouvelin, sous prétexte qu'il avait parlé en chaire contre la municipalité, alors qu'il s'était contenté de protester contre des blasphèmes abominables proférés à la porte de l'église. A Edern, le curé et ses deux vicaires sont frappés pour *manœuvres électo-*

rales. Or, la municipalité élue est tout entière hostile, et cependant elle proteste contre l'accusation.

Mgr d'Hulst termine par cet appel au *libéralisme bienveillant* du gouvernement :

Traitez les catholiques comme des citoyens français (Très bien ! très bien ! à droite), égaux en droit à tous les autres, et qui, par conséquent, ne doivent jamais trouver dans leur qualité de catholiques même déclarés, même pratiquants, fussent-ils même fonctionnaires, un titre d'infériorité, quelque chose qui les désigne à la défaveur du gouvernement.

M. Montant. — C'est un titre à l'avancement, au contraire !

Mgr d'Hulst. — Quant à l'Église elle-même, je vous demande messieurs, ou plutôt, je vous conseille de ne plus la considérer ni comme un adversaire, ni comme une étrangère, ni comme une alliée suspecte, mais comme une alliée sincère, bienfaisante..... (Rumeurs à gauche).

A gauche. — Lisez *La Croix !*

Mgr d'Hulst. — Comme une alliée qui a rendu dans ces derniers temps au régime dont la forme vous est chère des services que M. le Ministre des Affaires étrangères avait grandement raison hier de ne pas dédaigner : une alliée enfin qui, dans tous les temps, a apporté à la cause de la civilisation, de la paix sociale, à tout ce que nous devons aimer, désirer et poursuivre en commun, un concours précieux et nécessaire. (Applaudissements à droite).

LES ENNEMIS DE LA SAINTE VIERGE

Il y avait dans les Pyrénées un savant et digne médecin qu'on appelait le docteur Fabas. Je ne sais s'il existe encore ; c'est de lui que je tiens ce que je vais vous dire, et je ne suis pas le seul qui l'ait entendu.

Le docteur Fabas vit arriver (aux Eaux-Bonnes, je crois) un homme qui portait à la jambe une plaie faite par un coup de feu. La blessure, déjà ancienne, offrait un caractère particulier : il s'y formait des vers. Le docteur essaya de faire disparaître au moins ces vers ; aucun moyen ne réussit. Le malade lui dit un jour :

— Docteur, restons-en là ; ne cherchez plus, je mourrai avec cette horrible incommodité.

— En effet, répondit le médecin, il y a quelque chose d'extraordinaire. Je n'ai rien vu de tel, quoique je sois vieux et que beaucoup de cas surprenants m'aient passé par les mains. Et, pour la vingtième fois, il demanda au malade :

— Où donc avez-vous reçu cette blessure ?

— En Espagne, comme je vous l'ai dit souvent, reprit celui-ci ; mais je ne vous ai point appris pourquoi je ne guérirai pas : je veux que vous le sachiez enfin.

J'avais vingt ans, poursuivit-il d'une voix hésitante, et nous étions en 93, lorsque je fus forcé de rejoindre un corps d'armée que la Convention envoyait en Espagne. Nous partîmes trois de notre bourgade : Thomas, François et moi. Nous avions les idées de ce temps-là ; nous étions incrédules, ou plutôt impies, comme trois petits drôles qui se piquent de suivre la mode. La route s'était faite gaiement. Nous allions arriver, lorsque, traversant un village de montagnes, nous vîmes une statue de la Vierge, si vénérée, que, malgré la Révolution et les révolutionnaires, elle était restée sans mutilation sur son piédestal au portail de l'église. L'un de nous eut la malheureuse pensée d'insulter à cette image pour braver « la superstition des paysans. » Nous avions nos fusils. Thomas nous proposa de tirer sur la statue ; François accueillit la proposition par un éclat de rire. Timidement, et craignant de me montrer moins hardi que mes compagnons, j'essayai de les détourner d'un dessein qui m'effrayait, au fond du cœur. Je me souvenais de ma mère... On se moqua de moi. Thomas chargea son fusil et tira. La balle atteignit la statue au front. François mit en joue à son tour et toucha dans la poitrine.

— Allons, me dirent-ils, à toi !

Je n'osais pas résister, j'ajustai en tremblant, je fermais involontairement les yeux et j'atteignis la statue...

— A la jambe ? dit le médecin.

— Oui, à la jambe, au-dessous du genoux, là où je suis blessé. Vous voyez bien que je ne guérirai pas.

« Après ce bel exploit, nous nous disposâmes à reprendre notre marche. Une vieille femme, qui nous avait vus, nous dit : Vous allez à la guerre, ce que vous venez de faire ne vous portera pas bonheur.

» Thomas la menaça. J'étais fâché de notre action ; François, moins ému que moi, n'était pas disposé à s'en réjouir. Nous empêchâmes notre compagnon de donner suite à son ressentiment et nous achevâmes péniblement la journée, non sans nous être querellés plus d'une fois.

» Le soir même, nous avions rejoint notre régiment ; quel-

ques jours après, nous rencontrâmes l'ennemi. Je vous avoue que j'allais au feu sans allégresse et que je pensais à la statue de la Vierge plus que je l'aurais désiré. Cependant tout se passa bien. Nous eûmes un avantage marqué. Thomas se distingua. L'action était finie, l'ennemi en déroute, et le colonel venait d'arrêter la poursuite, lorsqu'un coup de fusil, parti d'un rocher, et qui semblait descendre du ciel, se fit entendre. Thomas tourna sur lui-même et tomba raide, la face contre terre. François et moi, nous nous précipitâmes pour le relever. Il était sans vie. La balle l'avait atteint au milieu du front, entre les deux yeux, à la place où sa balle à lui avait atteint la statue. Nous nous regardâmes, François et moi , sans rien dire, plus pâles que la mort.

» Au bivouac, François était près de moi, il ne dormait point. J'attendais qu'il me parlât, pour lui conseiller de faire une prière : mais il garda le silence et je n'osai pas mettre la conversation sur la pensée qui nous tenait éveillés.

» Le lendemain, l'ennemi revint en force. Dès que nous l'aperçûmes, François me serrant la main, me dit :

» C'est aujourd'hui mon tour ; tu es heureux d'avoir mal visé.

» L'infortuné ne se trompait pas.

» Cette fois nous fûmes repoussés. Nous avions battu en retraite assez longtemps ; François était, comme moi, sans blessure. Vaine espérance ! Un coup de feu part d'un fossé où gisait un espagnol blessé mortellement, et François tombe, la poitrine traversée de part en part. Ah ! docteur, quelle mort ! Il se roulait par terre, demandant un prêtre. Ceux qui étaient près de lui haussèrent les épaules, et il expira. On le laissa sur le chemin.

« Dès ce moment, je fus convaincu que je ne tarderais pas à être frappé, et je résolus de confesser mon sacrilège au premier prêtre que je rencontrerais. Par malheur, je n'en trouvai point. Cependant, plusieurs affaires s'étant passées sans mésaventure, peu à peu mes terreurs cessèrent, et avec elles mes bonnes résolutions.

» Quand nous fûmes rappelés en France, j'avais un grade ; je ne pensais plus ni au crime, ni au repentir, ni au châtiment. Tout me fut rappelé sur la frontière, à un jour de marche du village de la statue. Par un accident inexplicable, un coup de

feu, parti de nos rangs, m'atteignit là où vous voyez. Ainsi s'accomplit la prophétie de la vieille femme, qui nous avait dit après le sacrilège (je l'entends encore) : « Vous allez à la guerre, ce que vous venez de faire ne vous portera pas bonheur ! » Mes deux camarades étaient morts, et je rentrais blessé.

» Cependant la blessure, au premier aspect, n'offrait rien de grave. Le chirugien m'annonça que j'en serais quitte pour quelques jours d'hôpital. Je le crus moi-même. Sa surprise fut grande, elle égala mon effroi, lorsqu'il vit s'engendrer dans la plaie ces impérissables vers qui ont déconcerté votre scieuce.

» Depuis vingt ans, docteur, je traîne cette blessure essayant de tous les remèdes, et les trouvant tous impuissants. Mais, quoique je demande à Dieu de me guérir, quoique je l'espère de sa miséricorde, je ne dois pas me plaindre, je ne me plains pas. Cette blessure a été un remède pour beaucoup d'âmes, pour la mienne surtout. Je n'ignore pas que, si j'arrive au terme de la vie comme il faut arriver, c'est-à-dire chrétien et pénitent, je le devrai à ma terrible blessure. Alors je m'applaudirai d'avoir boîté ; car je doute de la guérison, mais je ne ne doute point de la miséricorde, et j'espère fermement mourir dans la grâce de Dieu par l'intercession de Celle que j'ai outragée. »

Louis Veuillot

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une belle aube pour les messes à la Crypte.

Lampes. — 82 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 60 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 3 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6 ; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en janvier, 32 enfants dont 10 de diocèses étrangers.

Fête de l'Adoration à la Crypte. — Cette fête a été célébrée, le jeudi 19 janvier, avec le même éclat que les années précédentes. C'est en 1868 qu'ont été inaugurées chez nous ces sortes de solennités ; et l'empressement des fidèles à y participer, tant remarqué alors, n'est pas moindre aujourd'hui. Malgré le mauvais temps et les mauvais chemins, que de personnes pieuses dans l'église de

N.-D. de Sous-Terre dès avant 6 heures du matin, le 19 ! C'était sans doute le moment privilégié entre tous ; on voulait avoir les prémices des grâces eucharistiques. Les prières ont été ferventes, les chants ont été pieux. Une allocution du célébrant a commenté l'*ô salutaris hostia* pour diriger le mouvement des âmes vers Notre-Seigneur, pour indiquer le but de la fête et les objets les plus urgents de la prière commune. Trois autres messes d'heure ont été dites au même autel avec un concours presque égal d'assistants et de communiants.

Après les messes, les séries d'adorateurs, jeunes clercs en habits de chœur au sanctuaire, associés et associées du Saint-Sacrement dans la nef, se sont succédé pour la continuité des hommages à Jésus-Hostie. — A 4 heures, la longue galerie souterraine, en avant de la Madone, était de nouveau remplie ; et le grand exercice du soir commençait. Si le regard était séduit par le spectacle magnifique des décorations, jeux de lumières sans nombre sur les fresques et sur les fleurs d'or ; si les cantiques et motets de la Maîtrise charmaient l'oreille et parlaient au cœur, il y avait là aussi pour nous cette jouissance supérieure que procure la parole sacerdotale prêchant l'amour de Jésus-Christ. C'est M. l'abbé Blanvillain A., curé de Garancières-en-Beauce, qui nous l'a fait entendre ; nous avons aimé les accents de foi et de piété qui ont animé son excellent parallèle entre Bethléem et l'Eucharistie.

Fête de la Confrérie. — La confrérie de N.-D. de Chartres, de fondation bien ancienne, ne cesse point le recrutement de ses membres dans la ville, dans le diocèse et beaucoup plus loin, même en dehors de France. Les associés, à quelque distance qu'ils soient de la basilique chartraine, savent que la fête patronale de la Confrérie se célèbre en cette insigne église le dimanche d'avant la Septuagésime avec une grande solennité. Donc, le 22, ils se sont unis par la pensée aux paroissiens de notre cathédrale : et ce concert de prières, partant de cœurs rapprochés ou éloignés les uns des autres, aura été la principale hymne de la journée à Notre-Dame de Chartres, hymne plus belle encore que les beaux chants de ses congréganistes ou de ses musiciens. Le sermon du soir, après la procession et les recommandations, a été prêché dans le grand chœur par M. l'abbé Verret, licencié ès-lettres, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame ; l'utilité des confréries pour la gloire de la Sainte Vierge et le bien des âmes a fourni à l'orateur d'intéressantes considérations ; il les a présentées avec cette éloquence qui tire sa flamme de l'amour filial pour la Sainte Vierge.

— Le samedi, 28 janvier, dans l'après-midi, le Chapitre, le clergé des paroisses, le Grand Séminaire et la Maîtrise se rendront à

l'Évêché afin de présenter leurs compliments à Mgr l'Évêque de Chartres, à l'occasion de sa fête (saint François de Sales).

Mgr Foucault, l'évêque élu de Saint-Dié, a été choisi pour être dans cette circonstance l'organe du clergé.

— Le 2 février, fête de la Purification de la Très Sainte Vierge, Mgr l'Evêque donnera, à la Cathédrale, le salut solennel, pendant lequel seront chantées des prières spéciales pour appeler la bénédiction de Dieu et de Notre-Dame sur le premier voyage *ad Limina* de notre Évêque.

L'anti-Esclavagisme. — Cette œuvre, fondée par l'illustre cardinal Lavigerie, et maintenant répandue dans la majorité des diocèses de France, intéresse les âmes catholiques à l'immense infortune des peuplades païennes tyranisées, en Afrique surtout, par le fléau de l'esclavage. Les récits propagés par les feuilles publiques à l'occasion de la conquête et par conséquent de la délivrance du Dahomey où ce fléau sévissait si général et si terrible, ont donné de nouveau raison aux efforts du cardinal défunt pour le succès de l'anti-esclavagisme. C'est en la fête de l'Épiphanie que la quête annuelle a eu lieu à Chartres en faveur de la suppression de l'esclavage.

Le 21 janvier. — Le centenaire de la mort du roi Louis XVI a été l'occasion de prières solennelles en beaucoup d'églises. Plusieurs cathédrales ont eu même des services chantés. A Chartres, il y a eu des messes basses demandées par un certain nombre de fidèles. Une date comme celle-là rappelle bien des deuils et des alarmes, et devait exciter au cœur des vrais Français un ardent désir d'invoquer le Seigneur pour le salut de leur nation.

— Voici les matières traitées dans les suppléments de janvier :

Sommaire du 7 janvier : Lettre de Monseigneur, relativement au chauffage de la Cathédrale. — Mgr Foucault. — Cérémonie à la Bazoche-Gouët; discours de M. le vicaire général Lagrange en cette cérémonie.

Sommaire du 14. — Fleurs de Sainteté. — Saint Lucien. — Mgr Foucault. — Les fêtes de Noël à Nogent-le-Roi en 1671. — Chronique diocésaine : chauffage de la Cathédrale. — Le Favril : Une première messe. — Mission à Saint-Denis-les-Ponts. — Faits divers.

Sommaire du 21. — Lettre de Mgr Lagrange annonçant son prochain départ pour Rome. — Sainte Agnès. — Fêtes de Noël à Nogent-le-Roi en 1671 (fin). — Le 21 janvier 1893. — Chauffage de la Cathédrale : Première liste des souscripteurs (1) et lettre de Monseigneur. — Faits divers.

(1) La seconde liste paraîtra dans le supplément du 4 février.

— Deux fois déjà, dans les Suppléments, nous avons parlé de la nomination de Mgr Foucault, curé-doyen de Nogent-le-Rotrou, à l'évêché de Saint-Dié. Depuis lors un de nos vénérés confrères, ancien condisciple et toujours intime ami de Mgr Foucault, a proposé au clergé du diocèse d'offrir un des insignes épiscopaux. Voici un avis qu'il nous prie d'insérer :

SOUSCRIPTION POUR L'OFFRANDE D'UNE CROSSE À Mgr L'ÉVÊQUE-ÉLU DE SAINT-DIÉ.

Comme nous y avions compté, notre souscription a reçu le meilleur accueil. Déjà un grand nombre de nos confrères nous ont fait parvenir ce que l'un d'eux appelle « *son petit bout de crosse.* » De plusieurs, c'est un *long bout* que nous avons reçu.

Notre désir eût été que tous y voulussent concourir, pour une part si minime soit-elle, et selon les facultés de chacun, au nom de cette solidarité qui unit les membres d'un même clergé, et ne fait d'eux tous qu'une seule et même famille sacerdotale.

C'est le vœu de l'Apôtre : *Multa quidem membra, unum antem corpus... et si glorietur unum membrum congaudent omnia membra.* Cette unanimité de sympathie sera amplement payée par l'honneur qu'un épiscopat plein de promesses fera rejaillir un jour, nous l'espérons bien, sur le corps entier du clergé chartrain.

Nous n'avions pas voulu, par discrétion, mêler le nom de Monseigneur à l'initiative que nous prenions. Mais personne n'a pu douter un seul instant que notre projet ne lui ait été soumis et qu'il n'ait reçu de sa part la plus empressée et la plus complète adhésion.

Notre vénéré Prélat tient, on le comprend, à faire son don à part. Nous savons qu'il sera digne de son grand cœur.

Nous continuerons de recevoir les offrandes qu'on voudra bien nous adresser.

Les fidèles peuvent aussi souscrire.

J. PIAU, *Supérieur du Grand Séminaire.*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Dans le courant de décembre, j'ai réclamé de nouveau la protection de N.-D. de Chartres par les prières de ses pieux Clercs, en faveur d'un jeune élève sérieusement malade; c'était au plus fort de la maladie. Comme pour son jeune camarade, précédemment bien guéri, un mieux sensible s'est fait sentir et la guérison a été prompte. La mère du jeune enfant remercie N.-D. de Chartres de sa protection, et envoie pour ses clercs la petite offrande ci-incluse. — (Fr. A., à C., diocèse de Versailles.)

2. Il y aura demain quinze jours, ma belle-sœur vous écrivait en mon nom et vous demandait une neuvaine de prières. Notre petite malade dont l'état avait inspiré de très graves inquiétudes, vient de faire sa première sortie; c'est vous dire que N.-D. de Chartres nous a exaucés. — (M. G., à S.-L., diocèse de Chartres.)

3. Je suis heureuse de vous annoncer une guérison. Notre malade avait une fluxion de poitrine. Dès les premiers jours de la neuvaine à N.-D. de Chartres, le médecin a constaté un changement extraordinaire dans la maladie et le dernier jour le danger avait disparu. — (S. E., à S.-R., diocèse de Clermont.)

4. Je viens vous demander une neuvaine d'action de grâces à N.-D. de Chartres. Nous avons été exaucés. — (M. C., à S.-U., diocèse du Mans.)

5. Eugène a été consacré à N.-D. de Chartres, lors d'une grave maladie que les médecins n'espéraient plus guérir. La guérison toutefois suivit aussitôt la consécration. L'enfant appartient donc à N.-D. de Chartres. — (A. B., au diocèse de Chartres.)

6. Veuillez me faire dire une messe d'action de grâces en l'honneur de N.-D. de Chartres, en attendant que je puisse venir en pèlerinage, à l'intention de mon cher enfant voué aux couleurs de cette bonne Mère, et que je vous ai souvent recommandé. Il marche maintenant après avoir subi deux opérations. J'attribue cette guérison à l'intercession de N.-D. de Chartres; car notre médecin lui-même est surpris de l'état dans lequel il est maintenant, après avoir été si près de la mort. Gloire et reconnaissance à notre bonne Mère! — (V. J., à Paris).

7. Après avoir imploré le secours de la Très Sainte Vierge. Je vous envoie une messe en action de grâces pour une faveur temporelle obtenue. Qu'elle daigne continuer d'être mon avocate auprès de son divin Fils. — (V. C., à E., diocèse de Laval.)

8. Mon fils, pour la guérison de qui je vous avais demandé des prières, va étonnamment bien. Les blessures disparaissent; au sujet de la plaie qui reste encore plus d'inquiétudes à avoir. Merci à N.-D. de Chartres que nous continuerons à invoquer! — (E. C., à S., diocèse de Saint-Claude.)

9. Il y a 39 ans, on a obtenu pour moi la guérison du croup dans des circonstances extraordinaires qui ont dérouté la science des médecins, étonné tout le monde et montré à nos parents et amis une protection manifeste de N.-D. de Chartres, A mon tour, mère de famille, j'ai fait ce qu'on avait fait pour moi; j'ai recouru à N.-D. de Chartres pour deux de mes enfants bien malades. J'ai promis pèlerinage et autre chose encore; nos prières se sont unies aux vôtres. La Bonne Mère a eu pitié de nous, et la santé est revenue

à mes enfants qui maintenant se portent bien et, avec moi, témoignent leur reconnaissance envers Marie ! — (V. R., à Versailles.)

10. Veuillez acquitter dix messes à l'intention des âmes du Purgatoire. Nous voulons de cette manière remercier N.-D. de Chartres pour plusieurs grâces obtenues. — (A. A., à Nantes.)

11. En vous recommandant notre malade, je tiens à vous dire que chaque fois que nous avons invoqué N.-D. de Chartres nous avons ressenti sa protection. — (M. P., à B., diocèse de Séez).

ENFANT VOUÉ AUX COULEURS DE NOTRE-DAME

Cette coutume est plus que séculaire, comme le prouvera le trait suivant, qu'on nous a communiqué. Elle a été en faveur surtout depuis le nouvel élan donné au culte de N.-D. de Chartres, vers 1855.

« Enfant de la Bretagne, il naquit à Rennes, le 27 février 1679. Il se nommait Claude-François Poullard-Desplaces. C'était l'espoir d'une famille honnête, mais déchue ; pour lui rendre son lustre, un père comptait sur ce fils unique qu'il destinait au barreau. Son parrain, M. de Mainbœuf, était président au parlement de Rennes. Sa première thèse fut un évènement qui présageait le plus bel avenir. Un moment d'entraînement sembla emporter son adolescence dans les voies mondaines, mais une retraite l'arrêta et renversa tous les rêves de son père. Le jeune Desplaces se souvint qu'il *avait porté sept années, dans son enfance, l'habit blanc de Notre-Dame, à qui sa mère l'avait voué.* Il résuma sept autres années de grâces passées sous la forte et paternelle discipline de la Compagnie de Jésus. Il réfléchit sur diverses occasions où sa vie, où son âme avait été sauvée de dangers mortels. Nous avons sous les yeux les considérations de cette retraite écrites de sa main. Voici la résolution fondamentale : Il faut que je change de nature, pour ainsi dire, que je me dépouille du vieil Adam pour me revêtir de J.-C. Car désormais, il faut que je sois entièrement à vous, mon divin Sauveur ! ou je n'ai qu'à moi-même signer ma réprobation. Vous voulez, mon Dieu ! que je sois homme, mais vous voulez que je sois selon votre cœur. Je comprends ce que vous me demandez et je veux bien vous l'accorder. »

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières des associés les défunts suivants : Son E. le cardinal Foulon, arch. de Lyon, mort le 23 janvier.

Sœur Sainte Angèle, née Lefèvre, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 17 novembre 1892, âgée de 26 ans et 3 de religion.

Sœur Cécilienne, née Marie Pessaud, décédée à la communauté de Saint-Paul, le 3 janvier, âgée de 64 ans et de religion 43.

Sœur Odile, née Marie Leyey, décédée à la communauté de Saint-Paul, le 14 janvier, âgée de 27 ans et de religion 7.

R. P. Archange, gardien du couvent des Franciscains, à Pau. — M. l'abbé Regneaux, archiprêtre de Rouen. — M. l'abbé J. A. Gérard, curé-doyen de Dourdan, chanoine honoraire de Versailles. — Mlle Justine Breton, à Chartres. — Mme veuve Moreau et Mme Lemoult-Besnard, à Chartres. — M. Joseph Chapuis, aux Aydes (Loiret). — Mme veuve Birot-Gousselin. — M. Pierre Foureau Mme Brucher-Courtois, à Chartres. — Mme Jourdheuille, à Dijon. — Mme Marie Leclerc, à Yvetot. — Mmes Boudrin, Tapoul et Brulon, au Mans. — Mlles Lucas, Bizot, Victorine Briard et Julie Cailleau, au Mans. — Mlle Eugénie Coache, à Paris. — Mme de Vauguerin et sœur Saint François, à Amiens. — M. Pierre Gratiolet, à Dreux. Mme Ve Malenfant, à Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 29 janvier, dimanche de la Septuagésime, *semi-double*, à 9 heures, messe de paroisse. A 10 h. 3/4, OFFICE CAPITULAIRE. A 3 heures, vêpres, complies et salut.

Le mercredi 1er février, 1res vêpres de la fête de la Purification. Le soir, à 6 heures, matines et laudes.

Le jeudi 2, fête de la Purification de la T. S. Vierge, *double de 2e classe*. Une seule grand'messe, à 10 heures, précédée de la bénédiction des cierges; les fidèles sont invités à assister à la grand'messe avec un cierge à la main; il doit être allumé pour la procession, pour l'Evangile et de la consécration à la communion.

A 3 heures, vêpres, complies et salut solennel, présidé par Monseigneur, et *prière de l'Itinéraire pour le voyage de Sa Grandeur à Rome.*

Le vendredi 3, messe au Sacré Cœur à 7 heures, et le soir à 4 h. salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Septuagésime, les offices au heures ordinaires; catéchisme de persévérance. — Jeudi, Purification de la Sainte Vierge, grand'messe à 10 heures. — Vendredi, messe à 7 heures, en l'honneur du Sacré Cœur et Salut le soir à 5 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Septuagésime, Catéchisme de persévérance. — Jeudi 2, fête de la Purification, grand'messe à 9 heures, vêpres et salut à 3 heures. — Vendredi, 3, le soir, à 8 heures, allocution et salut en l'honneur du Sacré Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Vendredi, 3 février, fête de saint François de Sales. Messes basses à 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2. — A 8 heures, exposition du Saint-Sacrement; sermon à 4 heures par M. l'abbé Sonntag, vicaire à Saint-Aignan, — Salut solennel. Vénération des reliques du saint.

BIBLIOGRAPHIE

Les Sources de la Paix intellectuelle : Tel est le titre d'un nouvel opuscule de M. Ollé Laprune, ce philosophe chrétien si sympathique et si vaillant. Après avoir constaté l'anarchie intellectuelle et le désordre moral qu'ont engendrés les théories sceptiques et positivistes, M. Ollé Laprune recherche sur quel terrain pourra se reformer l'union des esprits et la paix des cœurs. Et il n'en voit pas d'autre que le christianisme, et le christianisme intégral, celui de l'église Catholique et romaine : Car c'est la seule Eglise qui, bien connue, concilie à la fois toutes les vérités humaines et toutes les libertés justes avec les vérités et les lois surnaturelles même modernes dont l'homme a besoin. Elle ne demande jamais de sacrifier rien de légitime ; mais en retour il faut l'accepter telle qu'elle est, sans réserve et sans condition. Telle est la conclusion du philosophe qui étudie sincèrement la vérité et recherche non les points qui divisent, mais ceux qui rapprochent. Telle est aussi la conclusion de ce petit livre. N'oublions pas que son auteur est maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure.

Le guide des électeurs catholiques : Très utile brochure de propagande, 32 pages in-12 ; Prix : 10 cent. si l'on en prend plusieurs exemplaires, et le port en plus.

La confirmation : Nouvelle brochure illustrée, 32 pages et couverture, C. Paillart, imprimeur-éditeur, à Abbeville. On la trouve aussi à Paris, rue Cassette, chez Vic et Amar.

LES LANGES DE JÉSUS.

Auprès de Nazareth, au bord de la piscine,
La Vierge vient laver les langes de Jésus.
Or une pauvre femme était là, sa voisine
Qui lui dit, reprenant ses travaux suspendus :
« De ce ruisseau, ma sœur, connaissez-vous l'histoire ?
» Ce n'était qu'un ravin au temps de la moisson ;
» Les plus petits oiseaux, n'y trouvaient pas à boire ;
» Les troupeaux, maintenant, y plongent leur toison.
» Ses flots semblent créer des Edens dans leurs course,
» Et sous les feux du jour redoubler de fraicheur ;
» On dirait que quelque ange a remué leur source..... »
— La Vierge répondit : « Bénissez le Seigneur ! »
« Et pour mettre le comble à ces choses étranges,
» Mon enfant pâlissait ; il reprend sa couleur,
» Depuis que dans ces eaux je viens laver ses langes. »
— La Vierge répondit « Bénissez le Seigneur ! »
Elle aurait pu tout dire à la pieuse femme.
Marie à ce prodige avait longtemps rêvé ;
Mais le bruit du dehors n'allait pas à son âme,
Et le temps de son Fils n'était pas arrivé.

Jean Reboul.

UNE GUÉRISON DUE A L'INTERCESSION DU B. PERBOYRE.

On lit dans *La Croix* de Tarn-et-Garonne :

Il y a peu de jours, un jeune soldat malade entrait à l'hôpital de G... Le major, aussitôt appelé, déclare que la maladie est une fièvre typhoïde des plus graves. Malgré les soins intelligents et empressés du médecin, malgré le dévouement infatigable des Sœurs de charité, la maladie fait de jour en jour des progrès rapides, et bientôt le malheureux jeune homme est réduit à la dernière extrémité.

Cependant, une des Sœurs de la maison, touchée de compassion, avait commencé une neuvaine en l'honneur du Bienheureux Perboyre, confiante en la puissance et en la bonté du saint; elle allait chaque jour se prosterner devant son image, lui demandant pour le soldat la grâce de la guérison. Elle put croire un moment que le ciel restait sourd à ses prières, car un soir, le major, après avoir vu le malade, annonce qu'il n'a plus que quelques heures à vivre; il ordonne que l'on fasse venir deux soldats pour veiller, et immédiatement après la mort, transporter le corps dans un endroit isolé afin d'éviter la contagion.

A peine a-t-il fini de parler que la Sœur de Saint-Vincent-de-Paul, le cœur brisé de douleur et les yeux remplis de larmes, court se jeter aux pieds du Bienheureux, et s'adressant à lui : « Comment, dit-elle, depuis plusieurs jours je viens vous demander la grâce de ce pauvre soldat, et l'on m'annonce aujourd'hui qu'il va mourir! Ah! cela ne peut pas être, cela ne sera pas. Cette grâce je vous la demande encore une dernière fois, il me la faut. D'ailleurs, je l'ai promise en votre nom, il y va par conséquent de votre honneur! »

Prière audacieuse et naïve tout à la fois, mais prière admirable et bien dans la manière des saints.

Le lendemain, le médecin-major vient faire sa visite à l'hôpital; il s'empresse de demander si on a exécuté ses ordres et si le cadavre du soldat a été placé dans un local isolé. On lui répond qu'on n'a pas eu à prendre tant de précautions, par la raison bien simple que le prétendu mort est bien vivant, et, qui plus est, radicalement guéri.

« Prétend-on, par hasard, se moquer de moi? » s'écrie le docteur impatienté et qui trouve la plaisanterie déplacée. « Non, certes, lui répond un interlocuteur; voici, du reste, l'intéressé qui vient lui-même confirmer la vérité de nos paroles et témoigner de sa guérison. »

En effet, le condamné à mort de la veille s'avance, plein de santé, vers le médecin, qui reste muet de surprise et ne peut en croire ses yeux. Il ne revient de son étonnement que lorsque M. l'Aumônier

et les Sœurs lui expliquent que cette guérison miraculeuse est due à l'intercession du Bienheureux Perboyre. « Ah ! oui, s'écrie-t-il alors, pour un miracle, c'en est un, je vous l'affirme, et un bien grand ! »

Ce fait, que je certifie authentique, s'est passé il y a quelques jours à peine, dans un hôpital de notre région. Puisse-t-il contribuer à augmenter la gloire du Bienheureux Perboyre et notre dévotion envers lui !

Louis XVI victime de la franc-maçonnerie. — La mort de Louis XVI, Roi de France, a été décrétée en Prusse, dans un convent maçonnique, qui eut lieu en 1786.

Le comte de Haugwitz, ministre, chargé de la direction d'une partie des loges de ce pays, — c'est lui-même qui l'avoue dans un important document publié en 1810, — a déclaré que « le régicide avec toutes ses horreurs, non seulement avait été résolu dans cette assemblée, mais encore était le résultat des associations et des serments... » — « Que ceux qui connaissent mon cœur et mon intelligence, ajoute ce témoin, jugent de l'impression que ces découvertes produisirent sur moi. »

Deux hommes considérables de Besançon, qui faisaient partie de ce convent, MM. de Raymond, inspecteur des postes et Maire de Bouligny, président du parlement, revinrent de Francfort consternés, en se promettant de ne jamais remettre les pieds dans une loge.

Un autre franc-maçon, le baron Jean Debry, depuis préfet du Doubs, qui avait été conventionnel et régicide, a confirmé ces faits.

Amené un jour à parler du jugement et de la condamnation de Louis XVI, il fit cette déclaration :

« J'étais parti de chez moi avec l'intention formelle de voter le bannissement du roi et non pas sa mort ; je l'avais promis à ma femme. Arrivé à l'Assemblée, ON ME RAPPELA D'UN SIGNE LE SERMENT DES LOGES. Les menaces des tribunes achevèrent de me troubler : je votai la mort. »

Jean Debry ajoutait d'un air mystérieux :

« On ne saura jamais si Louis XVI a été réellement condamné à la majorité de cinq voix.

Plusieurs croient que le bureau a pu modifier quelques votes, avec la complicité silencieuse de ceux qui les avaient donnés. On avait arrangé en conséquence le récit des séances du *Moniteur*. Quand même le vote était public, personne, excepté les membres du bureau, n'en avait le relevé absolument exact. La séance avait duré deux jours et une nuit, et cette longueur contribua à rendre

incertain le résultat suprême. Mais on voulait en finir, et la fameuse majorité de cinq voix a été peut-être constatée à la dernière heure pour s'épargner l'ennui d'un nouveau scrutin. »

Ainsi, Louis XVI est bien la victime de la franc-maçonnerie. Sa mort a été décretée en Prusse avant d'être votée par une assemblée française, dans les conditions qu'on vient de voir.

Dédié aux naïfs qui croient encore que la franc-maçonnerie est une institution philanthropique !

(Croix de Seine-et-Oise). Le S.

FAITS DIVERS

Lettre du Pape à M. de Mun. — M. le comte de Mun ayant fait offrir au Saint-Père le magnifique discours qu'il a prononcé à Saint-Etienne sur l'action catholique, a reçu de Léon XIII une lettre très élogieuse, par laquelle le Pape encourage le vaillant orateur à poursuivre la campagne commencée pour amener tous les gens de bien à s'unir sur le terrain de la religion.

« Sur ce terrain, à la fois large et sage, dit Léon XIII, peuvent aisément se rencontrer tous les hommes d'intelligence et de cœur qui ne sacrifient pas le bien commun de la patrie à des intérêts personnels, et que les passions n'aveuglent pas jusqu'à ne pas leur laisser voir les maux qu'entraînerait pour leur pays la réalisation de desseins égoïstes. C'est pour tous, mais spécialement pour les catholiques, un devoir d'oublier les discordes passées, de s'unir et de s'organiser en vue du bien commun. N'apporter à cette œuvre de salut qne tiédeur, indifférence et surtout y opposer résistance, serait assurément une grande faute. »

Finances en Italie. — La liquidation de la banque romaine est un fait accompli. Scandales financiers en Italie comme ceux du Panama pour la France. Le *krach* italien, dit le « Moniteur de Rome » n'est que l'effondrement de la politique financière et économique du nouveau régime installé à Rome depuis 1870.

N.-D. de Lourdes. — La librairie Poussielgue (rue Cassette, 15), vient de mettre en vente l'office de la fête de l'*Apparition de la Sainte-Vierge à Lourdes*, noté en plain-chant, conforme au chant selon l'édition du P. Lambillotte.

On sait que la célébration de cette fête aura lieu le 11 février dans les diocèses qui l'ont obtenue de Rome.

Prix : pour Antiphonaire et Graduel, In-8° (les deux) 30 c.
pour paroissien plain chant — 20 c.

La Béatification de Jeanne d'Arc. — De continuelles instances parviennent de la France au Saint-Siège pour commencer le procès en faveur de la béatification de Jeanne d'Arc.

La Congrégation des Rites s'en occupe. Mgr Agostino Capara, promoteur de la Foi, a écrit déjà un rapport très important. Sous peu, la commission décidera si elle doit commencer le procès; en cas affirmatif, elle prendra le titre de « Vénérable ».

Calomniateurs de prêtres. — M. l'abbé Bourgeois, vicaire de Doussay (Vienne), accusé par une triste créature, la femme d'un crocheteur, arrêté, écroué, tenu trente et un jours au secret, conduit deux fois devant les juges, les menottes aux mains, vient d'être mis en liberté, l'enquête ayant prouvé que l'accusation était une abominable calomnie. La population a témoigné hautement de son indignation contre la calomniatrice et ses complices, de sa vénération pour le prêtre. Pourquoi, à son tour, ne demanderait-il pas justice aux tribunaux?

— La Société des Missions Étrangères de Paris a enregistré pour 1892, en Extrême-Orient, 38.100 baptêmes d'adultes, 462 conversions d'hérétiques, 182.376 baptêmes d'enfants païens.

— Le Tiers-Ordre de Saint-François se propage dans certaines villes d'une manière remarquable. Ainsi Turin compte 5,000 tertiaires.

— En Belgique, le ministre de l'Instruction publique vient de déposer un projet de loi réglant que les écoles communales ou libres recevront de l'état des subventions au prorata de leur population scolaire.

Hausse et Baisse. — Sous ce titre, la Correspondance hebdomadaire du Comité catholique de Paris a publié un tableau, fait de contrastes, qui est vraiment saisissant. Qu'on en juge:

Ce qui augmente en France:

Les crimes, en 1875, 70,000 récidivistes; en 1890, 100,000 — les divorces, 1,657 en 1884 et 5,458 en 1890 — les naissances illégitimes, en sept ans, elles passent de 7 °/₀ à 10 °/₀ — les cabarets, 356,000 en 1880 et 413,000 en 1890 — les impôts, le prix de la vie, l'impunité, la peur.

Ce qui diminue en France:

Les naissances, sous ce rapport, nous ne sommes plus au 1er mais au 6e rang en Europe — les mariages 289,000 en 1884 et 269,000 en 1890 — l'armée, elle est appauvrie de 25,000 conscrits depuis cinq ans — bras et récoltes; les revenus; la moralité; la confiance; la France.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

3e Numéro LA VOIX Mars 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

PÉNITENCE DISCRÈTE MAIS NÉCESSAIRE

Saint François de Sales, dans son sermon sur l'évangile du mercredi des cendres, nous dit :

« Faites vos œuvres en secret, et non pour les yeux des hommes, et ne faites pas comme l'araignée, mais comme l'abeille qui est le symbole de l'âme humble. L'araignée fait son travail à la vue de tout le monde, et jamais en secret, elle va filant et ourdissant sa toile par les vergers, d'arbres en arbres, dans les maisons, aux fenestres et planchers : en somme elle travaille toujours en public, en quoi elle ressemble aux esprits vains et hypocrites qui ne peuvent rien faire en secret ; mais font toutes leurs œuvres pour être vus et admirés des hommes ; aussi, telles œuvres ne sont que toiles d'araignées propres à être jetées dans le feu de l'enfer.

Mais les abeilles, comme plus sages et plus prudentes, font leur miel en secret dans leur ruche, où personne ne peut les voir, se bastissant de petites cellules pour travailler en cachette ; en quoi elles représentent fort bien l'âme humble, qui est toujours retirée en soi-même et se contentant que Dieu seul voie et connaisse ses œuvres. »

D'autre part, l'abbé Th. Garnier, missionnaire apostolique, présentant la pénitence comme solution de la crise sociale actuelle, nous conjure d'utiliser en chrétiens les maux publics et les souffrances privées, les fléaux dont gémissent les nations et les sujets d'affliction personnelle. Si Dieu frappe, c'est à cause du péché qui doit être expié.

Cherchons partout, dit le missionnaire, de quoi payer plus promptement la justice de Dieu. Approprions-nous les mérites de tous les hommes de bien, des pénitents de tous les temps, qui sont les nôtres aussi par la communion des saints; faisons comme une gerbe immense de tous les maux qui accablent l'humanité dégénérée par le péché ; donnons une âme à toutes ces offrandes par notre vive contrition, notre haine souveraine du péché, et enfin faisons parvenir nos réparations par Marie et par Jésus; elles obtiendront alors le maximum de leur puissance.

Il n'y a de salut que par Jésus et par sa Mère, et le péché ne peut être effacé que par la rédemption et par l'union de nos réparations à celles de Jésus et de sa Mère : c'est la doctrine catholique de tous les temps.

Que N.-D. de Chartres nous obtienne de le comprendre !

A. F. G.

SAINT JOSEPH

TRADITIONS ORIENTALES

Dans ce beau pays d'Orient, où les souvenirs du passé sont si profondément gravés dans les cœurs, et se transmettent de générations en générations sans rien perdre de leur charme, on a conservé sur l'enfance de Jésus et sur le saint patriarche qui lui servait de père, une légende pleine de grâce et de fraîcheur. La voici dans toute sa ravissante simplicité :

Par un beau jour d'été, saint Joseph sortit avec son cher petit Jésus, et ils s'en allèrent dans la campagne.

Et tous deux marchaient le long des grands blés qui commençaient à mûrir. Le Divin Enfant cueillit un épi et l'ouvrant dit à Joseph : Le laboureur a jeté le grain de blé dans le sillon ; le grain est mort ; mais en mourant il a porté beaucoup de fruits. *En vérité, en vérité, je vous le déclare, si le grain de froment, tombant en terre, ne passe par la mort, il n'a qu'une vie individuelle. Mais qu'il vienne à mourir, il se multiplie par ses fruits.* Je suis le grain de froment, je passerai par la mort. Je serai le pain des âmes.

Et il se mit à lui révéler le grand miracle de l'Eucharistie que méditait son cœur; le doux patriarche, en l'écoutant, se sentait tressaillir d'une ineffable joie... Et quand il eut tout

entendu, *tout compris*, il se mit à genoux dans une adoration profonde, et, baisant les mains de Jésus et les baignant de larmes, il laissa parler son cœur, car sa bouche ne pouvait s'exprimer, et il *chanta*, dans une extase divine, sa foi, sa confiance et son amour.

Une autre touchante tradition adoptée, dit Mgr Ricard, par toutes les Églises d'Orient, vient confirmer cette pieuse légende. Notre Seigneur, touchant à la fin de son séjour sur la terre, fit un jour à son père adoptif la révélation du mystère de la Passion que le saint patriarche avait déjà entrevue en lisant dans les saintes Écritures, qu'il méditait sans cesse, *que le Messie serait un homme de douleurs;* mais le détail donné par Celui qui devait être l'objet de si horribles tourments, déchira son pauvre cœur et lui fit verser un torrent de larmes et, dès lors, la seule pensée qu'il pourrait être témoin des souffrances de ce fils bien-aimé, lui faisait ardemment désirer de mourir, plutôt que d'être témoin de ces scènes déchirantes. Aussi Jésus, voulant épargner cette cruelle épreuve à ce bon vieillard, abrégea le temps de son pèlerinage sur la terre. Par un secret pressentiment de sa fin prochaine, Joseph voulut une dernière fois se rendre au temple de Jérusalem.

S'apercevant, à son retour en Galilée, qu'il s'affaiblissait sensiblement, il demanda à la très sainte Vierge de l'assister à ses derniers moments. « Joseph va mourir, » dit alors tout affligée Marie à son divin fils.

Jésus accourut au pied du lit, Joseph tenait constamment les yeux sur lui. Il n'avait plus la force de parler, mais il poussait des soupirs entrecoupés.

Le Sauveur lui prit la main et lui dit :

« Père bien-aimé, quittez en paix cette vallée de larmes. Allez porter à vos frères cette heureuse nouvelle, dites leur que dans peu je descendrai vers eux pour les conduire au céleste royaume ». Marie priait et pleurait aux pieds de sa couche. Le mourant recueillant alors toutes ses forces, voulut se mettre à genoux. Mais Jésus, qui était à ses côtés, le pressa dans ses bras, et ce fut dans cette étreinte que la très sainte âme de Joseph s'envola vers le Ciel.

C'est à cette fin sublime que saint Joseph doit le titre, si consolant pour nous, de patron de la bonne mort.

Recourons donc avec confiance à sa tutélaire protection pour ce moment redoutable qui décidera de notre éternité : et ne doutons pas que lui si bon, ne plaide notre cause quand nous paraîtrons devant ce tribunal suprême, dont le juge est ce même Jésus que tant de fois pendant sa vie mortelle *il appela son fils !*

C. de C.

VIERGE-NOIRE A VILLAVARD (1)

ET NOTRE-DAME DE CHARTRES

Une légende n'est pas un conte de vieille femme, absurde et sans vraisemblance, ni même un de ces récits charmants, parfois mêlés de vérité, mais où domine la fiction, que disait dans notre jeune âge une grand'mère aimée et vénérée, en récompense de notre sagesse enfantine.

Il paraît que les grand'mères ne racontent plus; tant pis. Les petits enfants manqueront de leçons bien agréables et de la plus haute moralité.

L'Église catholique est mère, et depuis dix-neuf siècles, elle amasse aussi de douces légendes, ou pour mieux dire des traditions; la fiction s'y introduit parfois dans la suite des âges, sur les lèvres du peuple ; mais un fonds de vérité domine toujours; cette vérité, les grâces et les fleurs d'un récit poétique ne la voilent jamais, mais l'embellissent encore.

Or, le gentil village de Villavard a sa légende, la voici :

« Au bas du côteau de Villavard, à l'endroit où est bâtie l'église, on trouva autrefois, dans un massif de coudriers, une statue taillée grossièrement, d'un bois très brun, et c'est cette même statue qui aujourd'hui est en vénération dans l'église de Villavard, sous le nom de Vierge-Noire.

« Aussitôt on eut la pensée de bâtir une chapelle pour y vénérer la statue noire de la sainte Vierge ; et comme l'endroit où elle avait été trouvée était souvent rempli d'eau, on commença à construire sur un terrain plus élevé, et à une distance d'environ cent mètres. Mais ce fut en vain qu'on travailla, chaque nuit voyait détruire l'ouvrage de la journée.

« On comprit que la sainte Vierge voulait être honorée au lieu même qu'elle avait indiqué par sa statue, et l'on construi-

(1) Villavard, commune du canton de Montoire (Loir-et-Cher).

sit sur cet emplacement une église, sous le titre de Notre-Dame de Villavard. Dans cette église, la statue noire de la sainte Vierge fut toujours honorée avec une singulière dévotion. »

Tel est le récit recueilli ces dernières années, sur les lèvres de la plus grande et saine partie des manants et habitants dudit Villavard par un docte curé d'iceluy village.

J'aurais préféré sans doute un vieux grimoire, en vieil françois, mais je n'aurais pas eu plus authentique.

Or, coïncidence curieuse, le terrain où sont bâtis l'église et l'ancien presbytère relevaient d'un fief appelé l'Ormeau. Il existe, le fait est certain, aux Archives Nationales, plusieurs vieux titres en parchemin, où le fait est constaté de la manière la plus authentique : « Le fief de l'Ormeau, y est-il dit, joint « d'un costé au chemin par où l'on va de Saint-Jehan-des-Aizes audit Villavard, d'autre costé aux appartenances à feu Jehan Norguet, d'un bout à la cure de Villavard, d'autre bout au chemin des Pins à Villavard. »

Le curé devait faire déclaration au seigneur de l'Ormeau « à cause de ladite cure... etc., le jour de Saint-Georges. » L'acte de vente de toute la terre de l'Ormeau, à la Révolution, lui donne les mêmes limites.

En sa qualité de seigneur, le propriétaire du fief avait droit a être encensé le premier après le clergé dans les messes solennelles, à avoir son banc seigneurial en l'église et à y être enterré lui et les siens, etc., etc.

Ces honneurs, cette servitude féodale, disent assez que le sol même où s'éleva la chapelle dépendait primitivement du fief.

N'y a-t-il pas une étroite parenté entre les Coudriers de la légende et l'Ormeau des vieux titres ? La Vierge fut-elle trouvée sous un ormeau, changé en coudrier dans le récit du XIX[e] siècle, qui aurait donné son nom au fief ; ou bien l'église fut-elle élevée en cet endroit pour un motif pieux, d'où naquit la légende, aidée encore par le nom même de l'emplacement choisi ? La question est grave, et je ne veux pas la résoudre.

Mais quel fut le pieux fondateur, son but ?

C'était à la fin du XI[e] siècle. L'église dans ses parties les plus anciennes, son sanctuaire à voûte surbaissée en cul de four, qui forme la sacristie actuelle ; la porte d'entrée en plein cintre, avec ses ornements de l'époque romaine ne laissent aucun doute.

La statue de la Vierge n'est pas moins antique ; la tête était longue et le bas de la figure ovale, un simple cercle de bois adhérent formait sa couronne, l'enfant Jésus était au milieu de la poitrine et, dans l'origine, la Vierge était assise. C'est bien là une copie de la Vierge noire de Chartres.

Depuis, cette statue a été cruellement mutilée. Elle est maintenant debout, tient l'enfant Jésus sur le bras gauche, la tête fraîchement refaite est sans caractère bien défini, d'un noir trop foncé et trop brillant ; de l'ancienne il ne reste qu'un tronc informe revêtu de multiples vêtements.

Mais si cette statue a quelque parenté avec la Vierge de Chartres, ne faudrait-il pas rechercher son origine auprès de celle-ci.

Nous avons ouvert deux livres fort curieux, intitulés le *Livre des Miracles de Notre-Dame de Chartres*; l'un est en latin, composé, paraît-il, vers 1200, par un pieux chanoine, l'autre est la traduction du premier en vers français du XIIIe siècle. Celui-là existe dans la Bibliothèque du Vatican à Rome ; celui-ci dans celle de Chartres. Ce sont deux témoins non suspects.

On y lit le récit d'un miracle en faveur d'un seigneur de Lavardin. Je les traduits en français moderne avec quelques émaux tirés de la poésie de Jean le Marchand.

« Il advint qu'un tournoiement
Fut si comme dit l'histoire
Entre Lavardin et Montoire.

C'était, hélas, une guerre très sérieuse. Dans l'ardeur du combat, quand les armes se heurtaient furieusement des deux côtés, il arriva qu'un chevalier fut sur le point d'être fait prisonnier par son adversaire. Celui-ci par un violent effort

Au cheval le frein arracha
Hors de la tête et de la bouche.

Le chevalier, voulant échapper à tout prix, pressa son coursier d'un coup d'éperon. Le cheval « fort et fier » s'élance farouche vers la rivière en cet endroit

Périlleuse, grant et profonde,

Le danger paraît inévitable et plus terrible que la prison,

Tout le cueur ly frémit au ventre.

Incapable de retenir et de diriger son cheval furieux, il va se noyer ; devant l'imminence d'une catastrophe

Li vient en remembrance
De la haute dame enhorée
Qui à Chartres est adorée.

Il la prie de le secourir en ce pressant danger, lui fait vœu de la visiter dans son église pour lui offrir ses actions de grâces et ses présents, si elle l'arrache à une fin si terrible.

La mère de miséricorde eut pitié du chevalier, et

Au cheval courant envoie
Un frein de divine puissance.

Celui-ci, miraculeusement dompté, comprend, comme autrefois l'âne de Balaam, la cause de cette force dominatrice et se soumet; et changeant la direction de sa course, avec non moins de rapidité, il arracha son cavalier à la mort imminente et aux mains de l'ennemi qui voulait le faire prisonnier. Telle fut l'œuvre de la clémence de la Mère de Dieu et de sa puissance souveraine.

Une guerre entre les seigneurs de Montoire et de Lavardin au XIe siècle, quoi de plus vraisemblable!

Elle fut, hélas, longue et acharnée.

Déjà on en parle le 28 octobre 1084. Alors Dreux de Montoire, un fier chevalier cependant, n'osait aller à Vendôme « *à cause de la guerre qui alors existait entre Lavardin et Montoire,* » dit une charte de la Trinité de Vendôme. Elle continuait encore entre 1101 et 1108. Les religieux de Saint-Joudry de Lavardin avaient reçu de leur seigneur Haimeric Gaimard, le droit de pêcher dans le Loir ; mais craignant d'en être privés « *pendant la guerre qui existait entre Lavardin et Montoire,* » ils prièrent le seigneur de cette dernière ville, de confirmer ce droit ; ce qui leur fut gracieusement accordé.

Un jour, un des fidèles écuyers du seigneur de Lavardin fut blessé à mort « *dans cette lutte, hélas! toujours persévérante avec Montoire* », dit la charte. C'était Bouchard, seigneur du Pin-Tourné, autre fief non moins poétique et voisin de celui de l'Ormeau, avec qui il était peut-être déjà réuni. Il mourut de sa blessure et fut enterré dans l'église de Saint-Joudry. Le vaincu fut évidemment le seigneur de Lavardin. Serait-ce dans un de ces combats que la Vierge de Chartres l'aurait miraculeusement sauvé de la mort et de la prison? Les faits historiques viennent jeter sur la chronique une nouvelle lumière. Il y a plus qu'une simple coïncidence; les édifices, les

vieux titres, la tradition constante, l'histoire, sont en concordance parfaite, se corrobent et se complètent. C'est presque l'évidence.

Ce seigneur de Lavardin vaincu, s'appelait Haimeric Gaimard, fils du célèbre Salomon de Lavardin; son adversaire heureux, Hamelin de Langeais, seigneur de Montoire et de Mondoubleau.

Haimeric tint sa promesse. Suivez-le jusqu'à Chartres. Il y adore la Vierge druidique; ce n'est pas assez, il lui a promis un présent. Il le veut grand et durable pendant des siècles. Il n'en trouve pas de plus agréable à Marie qu'un nouveau sanctuaire consacré à sa louange. Sur un de ses fiefs, non-loin du théâtre du prodige, à l'extrémité de cette varenne, seule assez large et spacieuse entre Montoire et Lavardin pour les évolutions d'un combat, il construit une chapelle, y place l'image, la copie fidèle de la Vierge druidique; à ses pieds, il viendra prier de préférence, avec amour; pour plus de facilité, il élève tout près une maison de plaisance; et pour que nul n'en ignore dans la suite des âges, il appelle l'église Notre-Dame, et à sa demeure il donne son nom: Villa Lavardini, villa de Lavardin, et par abréviation Villavard; c'est aujourd'hui Notre-Dame de Villavard.

Tout s'unit dans une admirable harmonie, l'histoire et la légende, les monuments et les chartes.

Le sceptique peut sourire, moi je m'incline.

L'abbé Ch. MÉTAIS.

NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE DE PONTMAIN.

(Suite et fin).

L'*événement de Pontmain*, comme on appelait d'abord l'apparition de la très Sainte Vierge aux enfants de cette petite localité, attira aussitôt, vers ce lieu béni, des pèlerins qui, en racontant les grâces qu'ils y avaient reçues, les douces impressions qu'ils y avaient ressenties, excitèrent d'autres à s'y rendre aussi.

L'évêque de Laval ordonna une enquête canonique, d'après laquelle il publia, l'année suivante, un Mandement contenant l'autorisation formelle, pour son diocèse, du culte de la Bienheureuse Vierge Marie sous le titre *de Notre-Dame*

d'Espérance de Pontmain; jugeant et déclarant, tout en soumettant ce jugement au jugement suprême du Saint-Siège, que la Mère de Dieu était véritablement apparue le 17 janvier 1871 à Eugène et Joseph Barbedette, à Françoise Richer et Jeanne-Marie Lebossé (1) dans le hameau de Pontmain. De plus, Mgr Wicart, afin de répondre à cette parole de Marie: « Priez mes enfants », établit une association de prières sous le vocable de *Notre-Dame d'Espérance*, qui fut érigée en archiconfrérie par le Pape Pie IX, (23 mars 1877).

Le digne évêque voulant réaliser son projet d'élever à la Reine du Ciel un sanctuaire digne d'elle, fit faire une quête à cette pieuse intention; son successeur, Mgr Le Hardy-du-Marais, acheva son œuvre, et maintenant une magnifique basilique, placée dans le champ même au-dessus duquel la Sainte Vierge était apparue (2) se montre radieuse aux regards ravis des pèlerins; cet admirable édifice fut solennellement béni le 27 juin 1877, en présence de plusieurs pontifes, répondant à l'appel de Mgr l'évêque de Laval. Ce remarquable monument est de style gothique flamboyant du XIVe siècle; avec toutes ses richesses de décors, ses fleurs de granit artistement découpées, ses immenses verrières, son élévation aérienne, on peut dire de la basilique de Pontmain qu'elle est tout entière une hymne d'espérance et d'amour.

En avant de l'entrée on aperçoit, élevée sur une colonne, une statue représentant la Vierge de l'Apparition avec sa tunique bleue et son crucifix sur la poitrine. C'est pour les pèlerins la 1re station de la prière.

Depuis le moment ou la Sainte Vierge a daigné honorer Pontmain de sa présence, ce bourg, si restreint dans ses limites, a pris un nouvel accroissement. Un tel fait, arrivé au lendemain des incendies de la Commune de Paris, a justifié l'ancien adage populaire;

Quand Paris brûlera,
Pontmain se relèvera.

(1) Eugène est maintenant vicaire dans le diocèse.
Joseph est prêtre oblat de Marie.
L'une des deux jeunes filles est religieuse; l'autre est institutrice dans un pensionnat des plus chrétiens.

(2) Ce champ a été généreusement donné à cette fin par son propriétaire.

Les facilités de transport augmentent chaque jour ; le mot de *chemin de fer* a même été prononcé par le bon curé M. Guérin, avant sa mort, comme une espérance réalisable. En attendant, des transports réguliers sont bien organisés. La résidence des RR. PP. oblats de Marie, établis par l'évêque, les gardiens et les desservants du sanctuaire, est agréablement située : un vaste enclos l'entoure, une large allée tracée sur la hauteur passe derrière un beau Calvaire planté sur un rocher qui sert de grotte à une statue de *Mater dolorosa*. Le grand Christ de ce Calvaire rappelle le crucifix rouge que la céleste apparition montrait de ses mains virginales, aux enfants privilégiés qui seuls étaient admis à contempler de si grandes merveilles.

Chaque année, l'anniversaire du 17 janvier est célébré avec une grande solennité. Mais c'est surtout au mois de mai et au temps des vacances que les pèlerins y affluent.

Le Père Félix avait donc raison d'appeler le pèlerinage de Pontmain, le *Pèlerinage de l'avenir* ; puisque, bien loin de diminuer, il ne fait que s'accroître ; les grâces sensibles qu'on y obtient étant une magnifique sanction de cette touchante dévotion à *Notre-Dame d'Espérance* qui relève le courage et fait luire à nos yeux voilés de larmes, à la vue des progrès du mal, un céleste rayonnement.

C'est donc avec un sentiment de confiance sans limites que nous disons à la Vierge de Pontmain : « Revenez une seconde fois, ô Marie, au milieu de votre peuple, nous voici de nouveau en alarmes. Une autre armée nous menace de maux aussi terribles. La *Franc-maçonnerie* et la *Juiverie* ont brisé votre Crucifix, l'impiété l'a condamné au bannissement. Revenez avec votre croix, couverte du sang de la Rédemption de la France, et dites-nous que l'espérance est proche, qu'elle s'appellera sous peu le *Salut*, car c'est votre royaume qui agonise, et vous ne pouvez consentir à le laisser passer aux mains de vos ennemis. »

Puisse cette touchante prière d'un Pèlerin *de la dernière heure* (1) trouver dans notre chère Patrie un fidèle écho, et

(1) M. Louis Colin, dans son récit de la fête du 22e anniversaire de N.-D. de Pontmain, qui eut pour orateur M. Huignard, curé de Châtillon-sur-Colmont, dont le talent s'est montré à la hauteur de la pieuse mission qui lui était confiée.

nous mériter d'entendre, comme autrefois les enfants de Pontmain, ces consolantes paroles : « MON FILS SE LAISSE TOUCHER. »

C. DE C.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 99 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 77 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 3 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement 6 ; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en janvier, 35 enfants dont 16 de diocèses étrangers.

Mgr l'Évêque de Chartres à Rome. — *Le Moniteur de Rome*, dans son numéro du 13 février, disait :

« Ce matin, S. G. Mgr Lagrange, évêque de Chartres, a été reçu en audience particulière par Sa Sainteté qui a daigné l'accueillir avec toutes les marques de la plus haute bienveillance et s'est longuement entretenue avec l'éminent évêque. »

Depuis, Mgr Lagrange a écrit à Chartres et donné de bonnes nouvelles de son voyage et de sa santé. Une lettre d'une autre provenance nous a dit, toutefois, qu'il avait été quelques jours un peu souffrant. Plus loin, à la fin de l'un de nos récits, on trouvera un télégramme de Sa Grandeur exprimant ses heureuses impressions à l'occasion du très aimable accueil que lui a fait Léon XIII.

— La lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Chartres pour le carême de 1893 a pour sujet le *Caractère social de la religion*. Elle a été reproduite en grande partie par le *Moniteur de Rome*. Nous en avons commencé l'insertion dans nos suppléments ; le cadre de la *Voix* mensuelle ne comportant pas un document aussi long, quelle qu'en soit l'importance reconnue et proclamée par la presse catholique.

— Pendant que le présent numéro est sous presse, la fête de l'Adoration mensuelle, en l'église Saint Pierre de Chartres, se célèbre avec éclat et piété.

Sœurs missionnaires. — Le 7 février, 4 Sœurs de Saint Paul ont quitté Chartres, partant en mission : 2 pour La Martinique, 1 pour la Guadeloupe, 1 pour Cayenne.

Station de Carême. — Elle a été ouverte à la cathédrale de Chartres par le sermon du dimanche 19. Le prédicateur, M. l'abbé Cassagnes, chanoine-prélat de Florence, (1) missionaire apos-

(1) Et non chanoine honoraire de Cahors, comme on l'avait dit par erreur.

tolique, a pris son sujet dans l'évangile de la messe : Jésus tenté au désert, modèle du chrétien dans les tentations et les épreuves de la vie. Le livre sacré est bien la meilleure source des enseignements pratiques. En conduisant ainsi les âmes à l'école de Notre-Seigneur, le prédicateur ne peut manquer de leur faire du bien. Puissent les sermons de Carême en conduire beaucoup au confessionnal et à la Table Sainte !

Le lundi soir, 20, M. l'abbé Dumont, chanoine honoraire de Chartres, conférencier à Paris, occupait à son tour la chaire de la cathédrale, comme on l'y verra tous les lundis de carême, et il commençait, avec le haut talent et l'autorité que nous lui connaissons à Chartres depuis deux ans, ses conférences sur les devoirs sociaux des catholiques dans les temps actuels. La première a été consacrée à l'explication bien précise du problème social, appuyée sur l'enseignement de Léon XIII dans l'Encyclique sur la condition des ouvriers. Nous souhaitons au docte et puissant orateur un nombreux auditoire. Que d'hommes dans toutes les classes de la société éprouvent le besoin du beau et du vrai ! Qu'ils viennent à Notre-Dame ! Les démonstrations claires, inattaquables, pénétrantes de M. l'abbé Dumont leur procureront cette jouissance.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe à la Crypte depuis un mois des prêtres appartenant aux diocèses de : Blois, Orléans, Versailles, Cahors, Évreux, Saint-Dié, etc. Nous avons remarqué principalement le Révérendissime abbé des Bénédictins de Maredsous (Belgique) accompagné d'un de ses moines.

Sommaire du 4 février : Mandement pour le carême ; Dispositif. — Chronique diocésaine : Lettre du cardinal Rampolla à Mgr Lagrange. — Nomination. — L'œuvre des campagnes, à Dreux. — Fêtes de Monseigneur. — Mgr Foucault à la Maîtrise et à Saint-Cheron. — Nécrologie ; Mme Mortimer-Ternaux. — 2e liste des offrandes pour le chauffage de la cathédrale. — Faits divers.

Sommaire du 11 février : La liberté religieuse. — Discours de M. le chanoine Irénée Lagrange, à Dreux, pour l'œuvre des campagnes. — Chronique diocésaine : Départ de Monseigneur ; Adresse du clergé, etc. ; Chapelle-d'Aunainville ; Vichères ; Magny ; Tournées de confirmation ; Lettre à Mme B. sur les timbres. — Une première messe (poésie). — La charité des oiseaux. — Faits divers.

Sommaire du 18 février : Lettre du Saint-Père à Mgr Foucault. — Lettre pastorale de Mgr Lagrange pour le carême. — Chronique diocésaine : Monseigneur à Rome ; Annonce du sacre ; Sermons de carême. — Saint-Avit-lez-Châteaudun. — La tentation du Christ au désert (poésie). — Faits divers.

LE 19 FÉVRIER A CHARTRES

Après les divers récits donnés par les feuilles publiques sur les splendides fêtes de la chrétienté représentée tout entière dans la basilique Vaticane, il est difficile d'appeler l'attention de beaucoup de lecteurs sur des fêtes particulières célébrées à 400 lieues de la Ville éternelle. Et pourtant, dans un grand nombre de cités, maint annaliste ou chroniqueur religieux dira : « *Si parva licet componere magnis*, si l'on peut comparer les petites choses aux grandes, nous nous sommes associés de loin aux merveilles jubilaires de Rome par une magnifique solennité. »

Qu'il soit permis à la *Voix de Notre-Dame* de tenir ce langage au nom des habitués de la basilique chartraine d'abord, puis au nom du personnel de nos séminaires ! Car ici et là on a su faire des manifestations exceptionnelles de dévotion au Pape. Le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Sainteté Léon XIII a été salué comme une date glorieuse, comme l'occasion de prières plus solennelles et de réjouissances plus expansives.

A la Cathédrale d'abord, dans l'église supérieure et l'église souterraine, le grand nombre des communiants n'indiquait-il pas la pensée commune des fidèles voulant vivre de Jésus-Christ et le remercier des grâces accordées à son Vicaire ? La sonnerie de toutes les cloches qui, la veille au soir, avait ébranlé les échos proches et lointains, recommençait ses majestueuses harmonies, à l'heure des premières messes du 19 février, précisément pour provoquer partout cet essor des âmes chrétiennes vers Notre-Seigneur en faveur du Chef auguste de son Église.

Le même désir d'imiter Rome inspira le choix et l'exécution des chants aux offices capitulaires. La musique était selon notre rite des premières classes ; solos et chœurs brillants répandaient dans les longues nefs leurs notes puissantes comme des invitations à une joie pieuse et à l'action de grâces. Nous pensons bien que la foule n'a été insensible ni aux élans pathétiques du *Tu es Petrus* d'Esclava, ni aux douces expressions de l'*Oremus pro Pontifice Leone*, sans parler des autres motets entendus à la messe du chapitre et au salut.

L'assistance attirée par la fête du Souverain Pontife et aussi par le sermon de charité en faveur de l'Œuvre des pauvres malades, n'avait cessé de croître jusqu'à la cérémonie finale. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, une belle marche du grand orgue annonça le départ de la foule. Beaucoup de fidèles restèrent toutefois pour la récitation du chapelet. Léon XIII, appelé le Pape du Rosaire, comme on nommait Pie IX le Pape de l'Immaculée-

Conception, devait ce jour-là plus que jamais, avoir sa large part aux *Ave Maria* devant N.-D. de Chartres.

La fête se terminait à la Cathédrale ; elle se prolongeait ailleurs, et nous avons voulu, ailleurs aussi, nous en rendre compte. On lira plus loin des détails sur la manifestation du Grand Séminaire de Chartres. Disons ici quelques mots sur celle de notre Petit Séminaire de Saint-Cheron.

Dans la journée, les offices y avaient été solennels et un discours solide et éloquent de M. l'abbé Fagnoue, professeur de théologie morale, avait fait ressortir la leçon qui se rattache à l'événement du jour. La soirée ne fut pas d'un moindre intérêt. C'est à la chapelle, gracieusement décorée, qu'était le rendez-vous. Le Grand Séminaire, la Maîtrise et plusieurs autres ecclésiastiques de Chartres étaient là avec les professeurs et les élèves de Saint-Cheron. Les chants exécutés par ces derniers méritent d'être signalés ici avec éloges ; le programme en était varié ; une part avait été faite à la musique religieuse moderne, qui reçoit ordinairement des effets harmoniques sa plus grande richesse, et une part à la musique ancienne de l'Église, c'est-à-dire aux mélodies séculaires du plain-chant. Il faut dire que le maître de chapelle du lieu, M. l'abbé Rebiffé, avait choisi ces mélodies dans l'édition des Bénédictins de Solesmes et les avait fait interpréter selon le système propagé par Dom Pothier et ses disciples. Avec des exécutants versés dans la connaissance du latin et déjà initiés à l'art musical, la méthode bénédictine n'offre pas de sérieuses difficultés et fait bien sentir le charme tout spécial du plain-chant que n'ont pas assez respecté les éditeurs des derniers siècles. L'audition de l'Ave Maria et du Tantum pris aux livres de Solesmes, nous a convaincu une fois de plus que des unissons grégoriens délicatement préparés par un groupe d'amateurs, figureraient avec honneur même dans un concert spirituel. Ces compositions antiques peuvent-elles être exécutées aussi correctement par des chantres ordinaires et surtout par des masses ? Nous n'avons pas à nous expliquer ici sur cette question.

Aux pieuses émotions du salut, devaient succéder des jouissances d'un autre genre également en rapport avec la fête. A peine avions-nous quitté la chapelle que des illuminations aux feux de Bengale faisaient passer successivement l'azur, l'or et autres riches couleurs sur la grande façade du monument déjà pavoisé. Dans la vaste cour de l'établissement, autre spectacle. La façade principale de la maison présentait un aspect des plus ravissants, sous les faisceaux et les lignes de lumières, dont le riche transparent aux armes de Léon XIII occupait le centre. A l'autre extrémité de la cour, apparaissait dans une auréole de feux artistement disposés

la statue de N.-D. de Chartres : chez nous il faut que Notre-Dame préside à toutes les solennités. Et c'est entre ces deux perspectives, dans la cour spacieuse, que durant près de deux heures, les élèves prirent leurs ébats en s'improvisant pour la plupart vrais artificiers. Les fusées, les chandelles romaines, les soleils, les fontaines scintillantes, tout réussit à merveille avec grand bruit de pétards et de joyeux vivats. Les jeux de lumière et les acclamations continuèrent au réfectoire, lui aussi ornementé d'écussons, d'oriflammes et de lanternes vénitiennes.

Le lendemain, changement de scène ! Les mêmes personnes que la veille ayant répondu à l'aimable invitation de M. le Supérieur de Saint-Cheron, entreprirent un pèlerinage immédiat et simultané à Rome avec la facilité de contempler quantité de paysages, de monuments, de cités sur la route qui mène à la Ville Éternelle. C'est M. l'abbé Boulard, professeur de sciences dans l'établissement, qui se chargea de conduire et d'éclairer la marche. Ses projections à la lumière oxydrique abrégeant le chemin, nous fîmes en peu de temps et sans fatigue le plus heureux voyage. Le terme de notre course devait être le Vatican. Enfin nous apparut le bien-aimé, l'admirable héros de la fête jubilaire. Volontiers, comme Michel-Ange devant son Moïse, mais plus respectueusement, tous nous aurions dit devant l'auguste Pontife : Quelle majesté vivante ! Saint-Père, oh ! parlez... et bénissez-nous !

Sans doute M. le supérieur de Saint-Cheron avait, bien avant la séance, deviné cette pensée de ses enfants et de ses invités, et il avait pris ses mesures pour réaliser notre souhait commun. Le matin du 20, à 8 h. 1/2, il avait adressé une dépêche à Mgr notre évêque, actuellement à Rome, le priant de présenter à Sa Sainteté Léon XIII, au nom du Séminaire, respectueuses félicitations et vœux de l'amour filial. Quelques heures après, Mgr Lagrange répondait à M. le chanoine Ychard par le télégramme suivant :

Rome, 20 février, 2 h. — Invitation immédiate du Pape à votre évêque, audience exceptionnelle, bonne et paternelle bénédiction spéciale donnée au Séminaire. Dirai à ma seconde audience écho fait à Chartres aux splendides fêtes jubilaires d'hier. — Lagrange.

La fête jubilaire au Grand Séminaire. — On nous écrit :

Samedi soir, au moment où les cloches annonçaient à la ville les fêtes jubilaires de Léon XIII, une brillante illumination commençait au Grand Séminaire. Déjà un transparent aux armes du Pape, accompagné de deux autres figurant N.-D. de Chartres et les armes de notre évêque, disaient l'objet de la fête. Au-dessus se balance une rangée de lanternes vénitiennes formant ces mots : » Vive Léon XIII ». Deux cents autres éclairent bientôt toute la

façade, tandis que les flammes mystérieuses de lampes multicolores enveloppent d'une douce auréole la statue de « la Vierge fidèle. » Des feux de Bengale variés se succèdent, pendant près de deux heures, et de temps à autre l'*Oremus pro Pontifice*, chanté à mi-voix, invite à la prière pour Léon XIII. Attirée par la nouveauté du spectacle, une foule sympathique se masse dans la rue, et répond à nos chants par de joyeux vivats.

Cette fête extérieure était l'écho d'une autre tout intime et non moins belle : fête religieuse, artistique et littéraire, préparée avec enthousiasme par les élèves, malgré les préoccupations et les fatigues d'un examen.

Le vendredi, un triduum de communions, de visites au Saint-Sacrement, de chapelets, de prières spéciales faites en réponse aux désirs de Monseigneur, avait commencé la fête religieuse. Un salut solennel, le samedi soir, une messe avec allocution et chants de circonstance, le dimanche, devaient la couronner. Artistes et chants furent dignes de Celui qu'ils célébraient. On a particulièrement applaudi une cantate à Léon XIII, dont les paroles étaient du maître de chant lui-même.

D'autres artistes avaient de leur côté fait preuve d'intelligence et de bon goût dans la conception et l'exécution de transparents, justement admirés, dans la décoration de la chapelle et dans l'ornementation du réfectoire, où orateurs et poètes devaient tour à tour prendre la parole. Les discours, commencés le vendredi soir par un messager de bonne nouvelle : « *Evangelizo vobis gaudium magnum* », se terminèrent lundi par un vigoureux appel à l'amour des Chartrains pour le Pape-Roi. Les autres orateurs nous ont montré successivement : Léon XIII, restaurateur de la philosophie chrétienne ; Léon XIII, zélé protecteur des séminaires et ardent promoteur des études ecclésiastiques ; Léon XIII docteur infaillible, réfutant le naturalisme contemporain ; le pape du Rosaire ; le défenseur des classes ouvrières, donnant la vraie solution de la question sociale.

Entre temps, l'éloquence cédait la place à sa sœur la poésie. La poésie narrative nous a redit en vers un charmant récit publié dernièrement par la *Voix de N.-D.* Les poètes épiques ou lyriques ont chanté *l'amour des Chartrains pour Léon XIII*, — la force « du vieillard enchaîné » qui reste toujours « le Sauveur du monde », les vains efforts de l'impiété qui « ne *prévaudra pas* », enfin les *Couronnes de Léon XIII*, couronne du Sacerdoce, de l'épiscopat, du pontificat, des cheveux blancs, de la poésie, de la science sacrée, de la sagesse, de la sainteté.

Des applaudissements enthousiastes, des vivats pleins d'entrain ont fréquemment interrompu orateurs et poètes. Dépassant les

murs du séminaire, ces applaudissements « seront parvenus, comme le disait un de nos orateurs, jusqu'au trône du Pontife, changés en pluie de grâces et de bénédictions. »

Et nous, fidèles aux traditions de notre séminaire, dociles aussi au conseil que nous en a donné notre vénéré supérieur, nous avons profité de ces fêtes pour renouveler avec bonheur notre résolution « *de prendre toujours pour règle, en toutes choses, les décisions du » Saint Siège, et de suivre toujours, jusque dans les matières » libres et controversées, les opinions que le St Siège favorise.* »

X.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Mon cher malade est mort comme il a vécu, en chrétien admirablement soumis à Dieu. Les quinze derniers mois, pendant ses crises, il offrait ses douleurs à Dieu pour la Sainte Église; il édifiait son entourage par la patience et l'esprit de prière qui ne l'a jamais abandonné. Continuez à recommander son âme à N.-D. de Chartres. Veuillez aussi faire prier pour nos chers enfants et pour moi. (E. G., à Paris).

2. Ayant obtenu la guérison à la suite d'une neuvaine à N.-D. de Chartres, je vous prie de vouloir bien dire une messe d'action de grâces pour acquitter ma promesse. (J., diocèse de Chartres).

3. Au mois de mai dernier, ma fille et moi nous fîmes un pèlerinage à N.-D. de Chartres, pour une affaire très importante concernant notre famille; nos vœux ont été exaucés. Veuillez faire brûler une lampe à notre intention et nous recommander de nouveau, nous et le petit enfant que nous avons mis sous la protection de N.-D. (A. G., à Ch. diocèse de Paris).

4. Remerciez avec moi N.-D. de Chartres du succès obtenu par mon fils et faites continuer pour nous les recommandations dans votre vénéré sanctuaire. (M. V., à Bordeaux).

5. Les difficultés premières pour l'établissement de jeunes gens dont je vous ai déjà parlé se sont merveilleusement aplanies. Tout notre espoir est en N.-D. de Chartres.

(E. B. à M. diocèse de Meaux).

6. Voici une demande de messes. Veuillez aussi commencer une neuvaine de prières pour la persévérance dans une sainte vocation et d'autres intentions d'un père chrétien. L'enfant dont je vous avais parlé a été protégé par N.-D. de Chartres; le succès obtenu le prouve. (D. à V., diocèse du Mans).

7. Une messe d'action de grâces à N.-D. de Chartres qui m'a heureusement délivrée de péril! Qu'elle continue sur ma famille et sur moi sa maternelle protection! (V. à O., diocèse de Chartres).

8. Il y a quinze jours, je vous écrivais pour recommander à N.-D. de Chartres une pieuse personne qui était sur le point de subir une cruelle opération. Dieu soit loué! et N.-D. de Chartres remerciée! l'opération a parfaitement réussi et aujourd'hui notre amputée est en pleine voie de guérison.

(Ed. H., diocèse de Chartres).

9. Je fus appelée, il y a quelques jours, par une de mes anciennes élèves, jeune mère dont l'enfant de huit mois était malade par suite de la dentition. Aussitôt que je vis le pauvre petit, je m'aperçus, hélas! qu'il était atteint d'une méningite, et j'engageai la mère à le recommander à N.-D. de Chartres. Elle fit venir alors le médecin qui déclara le mal sans remède. Enfin au bout de cinq jours, comprenant que son enfant était probablement perdu, elle me fit revenir pour me prier d'écrire à Chartres, afin de recommander le cher malade à N.-D. de Chartres.

A peine rentrée à la maison, je fis ce que désirait cette mère désolée, mais ma lettre ne put partir que le soir. Cependant N.-D. de Chartres avait exaucé cette demande de la dernière heure, car la lettre n'était pas arrivée à Chartres que l'enfant était guéri. Gloire à N.-D. de Chartres!

(Sr M. F. R., de N.-D. de Ch.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos associés les défunts dont les noms suivent :

— Sœur Marie-Louise Doré, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 20 janvier à Marly-la-Ville, âgée de 36 ans et 13 de religion.

— Sœur sainte Camille, née Aurélie Neveu, décédée le 29 janvier dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 59 ans et de religion 38.

— Sœur Laurencie, née Françoise Béal, décédée le 11 février dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 36 ans et de religion 17.

— Sœur Ansbert, née Jeanne Berbigier, décédée le 16 février dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 74 ans et de religion 56.

— Mme la duchesse de Madrid qui, plus d'une fois, fit recommander ses intentions au sanctuaire de N.-D. de Chartres. — Mme Louise Delahaye, à Rouen. — Mme Wetter, à Orléans. — Mme de Bertier de Sauvigny, comtesse Le Veneur de Tillière, à Carrouges. — M. l'abbé de Kercadio, à Cambrai. — M. Charles Gérin, ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris. — Mme Ve Roulleau.

— Mme Ve Durand et M. Brossard, typographe, à Chartres. — Mme la comtesse douairière de La Rivière, à Prulay (Orne). — Mme Mouton; M. Jean-Am. Fillon, ancien instituteur; M. Jean de Mély, élève de l'Institution N.-D. et Mme Ve Josse-Duchesne, à Chartres. — M. Adrien Noury, ingénieur, à Lorient. — Mme Ve Nasse-Charpentier; Mme Ve Morin, née Désirée Charpentier et M. Néré, à Chartres. — — M. Léon Lefèvre, cultivateur à Chauvilliers, commune de Saint-Léger-des-Aubées.

Le défunt que nous venons de nommer le dernier sur notre liste nécrologique, mérite, à un titre spécial, que nous consacrions quelques lignes à sa mémoire. Comme MM. Hénault, de Baronville, décédés les années dernières, et quelques autres sans doute dont le nom ne nous a pas été transmis, surtout comme son vénéré père, M. Carolus Lefèvre, dont la vie et la mort furent autrefois l'objet d'édifiants récits, M. Léon Lefèvre a été un modèle de vertus chrétiennes pour les cultivateurs beaucerons, ses bien-aimés confrères. Lors de ses funérailles, à Saint-Léger, au milieu d'une foule de parents et d'amis, l'un de ses anciens condisciples de l'Institution Notre-Dame, devenu pendant la guerre de 1870, son aumônier militaire et par là-même le soutien de sa foi, M. l'abbé Hervé, a prononcé son éloge funèbre. L'orateur l'a bien présenté tel qu'on le connaissait, jadis soldat courageux, et depuis agriculteur intelligent et habile, consciencieux et aimable dans toutes ses relations. Le souvenir le plus précieux pour sa famille, pour ses chers enfants, sera celui de ses habitudes sincèrement religieuses. Sa dernière communion datait de Noël; il l'avait faite en compagnie de sa digne épouse. Foudroyé par une crise de maladie de cœur en pleine rue de Chartres, il a pu recevoir encore la grâce de l'absolution avant d'expirer. Que maintenant son âme vive dans l'union éternelle avec le Dieu d'amour et de paix !

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 26 février, 2e dimanche de Carême, *semi double*. Exposition du T.-S. Sacrement avant la messe de 6 h. et pour toute la journée. — A 9 heures, messe paroissiale; à 10 h. 3/4, Office Capitulaire; à 3 h., vêpres, sermon et complies, suivies de la procession du T. S. Sacrement; Salut.

Le lundi 27, à 8 h. du soir, Conférence pour les hommes, par M. l'abbé Dumont.

Le jeudi 2 mars, à 4 h h., chemin de la croix.

Le vendredi 3 mars, Sermon par M. l'abbé Cassagnes, à 8 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 2e Dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. Exposition, procession et salut du T.-S. Sacrement.

— Mardi et jeudi, instruction avec salut, à 8 h. — Vendredi, Chemin de la croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 26, procession du T.-S. Sacrement et Catéchisme de persévérance. — Exercices de carême, mardi et jeudi ; chemin de la Croix, vendredi soir, à 8 h.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelle vie de Saint Yves de Bretagne, *prêtre du Tiers-Ordre de Saint-François* (1253-1303), avec une Introduction et un Appendice sur le Tiers-Ordre franciscain (Imprimerie franciscaine missionnaire, route de Clamart, 16, Vanves, près Paris). Bel in-12 de 347 pages.

Chant grégorien, — L'édition Bénédictine et les diverses éditions modernes : Digne, Dijon, Lambillotte, Reims et Cambrai, Rennes, Valfay, par l'abbé Cartaud, chanoine honoraire d'Orléans, curé-doyen de Puiseaux (Loiret) Brochure in-8e de 55 pages. Ce livre que nous venons de recevoir nous paraît appelé à rendre grand service aux chanteurs pourvus nécessairement de livres non bénédictins et désireux d'appliquer le mieux possible à toute édition les vrais principes de la tradition et du goût.

FAITS DIVERS

ROME. — Le Jubilé épiscopal de Léon XIII. — Impossible, disent les correspondances romaines, de raconter dignement et complètement les splendeurs de la fête du 19 février à Rome. La place Saint-Pierre était occupée militairement par un bataillon d'infanterie et un bataillon de bersaglieri pour maintenir l'ordre. 60,000 personnes sont entrées dans la basilique; 6,000 ont dû demeurer dehors. Autour du Pape 40 cardinaux de dix nationalités, environ 200 évêques dont 20 français ; des milliers de prêtres et de religieux. Ajoutez à cela les officiers de la garde noble, de la garde suisse, de la garde palatine, les camériers d'honneur et les cours ecclésiastique et laïque. Le Pape a parcouru l'immense nef, porté sur la *Sedia gestatoria ;* il a célébré une messe basse, en faisant face à l'assistance. Après le *Te Deum*, coiffé de la tiare, et remonté sur la *Sedia*, il a donné la bénédiction papale. Pendant la cérémonie, musique de la chapelle Sixtine et sonnerie des trompettes d'argent au haut de la tribune qui domine l'entrée de la basilique. Enthousiasme et longues acclamations dans l'assistance. La *Croix* nous dit que la Turquie, l'Amérique et toutes les nations de l'Europe, excepté le Piémont ! étaient officiellement représentées. Le soir, illuminations de la façade de Saint-Pierre et de la colonnade Bernin (pour la première fois depuis 1870). Spectacle incomparable.

On ne comprend pas comment le Saint-Père a pu résister à la fatigue en de telles cérémonies et après les audiences si longues et si multipliées. La réception des 16,000 pèlerins Italiens avant le 19, puis celles des Irlandais, des Anglais, des Hongrois ; les

entretiens particuliers avec les évêques et les représentants des différentes puissances; quelles journées!

Les pèlerinages continuent. On a admiré entre autres présents faits au Pape, ceux du gouvernement Français, ceux du sultan de Turquie, ceux des empereurs d'Allemagne et de Russie.

Audience des Frères des Écoles chrétiennes. — Le lundi 23 janvier, le Souverain Pontife a reçu en audience le T.-H. Frère-Joseph, supérieur des Frères des Écoles chrétiennes, accompagné de vingt-cinq Frères. Le Pape leur a adressé la parole avec une bienveillance qui les a vivement émus.

« Entre tous les bienheureux que Nous avons élevés sur les autels, durant les dernières fêtes jubilaires, a dit le Saint-Père, celui qui a dominé Notre pensée, c'est votre illustre fondateur, qui prodigua tant de zèle pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, en France d'abord, puis, par elle, dans les autres pays. Jean-Baptiste de la Salle et Vincent de Paul, il y a deux siècles, ont créé des œuvres vraiment régénératrices. Votre fondateur, nous nourrissons l'espoir de le canoniser. Oui, Nous voulons nous-même l'inscrire dans l'album des saints. — Vous vous considérez, avez-vous dit, les plus humbles et les plus petits parmi les instituts religieux. Mais Nous, au contraire, Nous vous considérons comme grands, car en vous dédiant à l'éducation de la jeunesse, vous vous élevez au rang des vaillants capitaines de la milice de l'Église. — Dans le passé, les Souverains Pontifes ont toujours témoigné par leurs précieuses faveurs l'estime dont ils honoraient votre congrégation. Soyez heureux de savoir que notre cœur éprouve pour vous les mêmes sentiments.

» Vous avez dit avec raison qu'il y a guerre ouverte contre l'Eglise et contre ses œuvres et que si elle a eu toujours à combattre, jamais cependant on n'avait vu, semble-t-il, tant d'ennemis conspirer contre elle en même temps et de tant de manières. Personne n'est, autant que le Pape, en lutte quotidienne avec les puissances ennemies. Mais pas plus aujourd'hui que pendant les dix-huit siècles écoulés, l'Église et la Papauté n'ont rien à redouter, car les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elles. C'est du reste là un motif pour les religieux de montrer plus de vaillance et une vertu presque héroïque. C'est l'esprit de votre bienheureux fondateur qu'il vous faut en ces temps si difficiles. Dieu a voulu donner à J.-B. de la Salle pour les besoins de son époque, une vertu puissante, qui a réagi victorieusement sur la jeunesse; c'est par une vertu semblable et par l'esprit même de votre bienheureux fondateur que vous pourrez accomplir l'œuvre sainte qui vous a été confiée. Nous avons dit, il y a quelques jours, à un supérieur

d'ordre, que certains fervents religieux suivent une inspiration sainte en s'offrant comme victimes pour les besoins de la sainte Église.

» Votre institut si nombreux, m'avez-vous dit, compte près de dix-huit mille Frères et donne l'éducation chrétienne à plus de trois cent mille élèves. Notre-Seigneur disait : « Laissez venir à moi les » petits enfants ; leurs prières sont bien accueillies de Dieu, car ils » sont innocents ». Vous aussi, laissez venir à vous les petits enfants, et efforcez-vous d'inculquer dans leurs cœurs les enseignements chrétiens. Inspirez-leur surtout une tendre dévotion à la Sainte Vierge, apprenez-leur à se laisser conduire comme par la main, par cette bonne mère, pour arriver sains et saufs au seuil de l'éternité.

» Comme nos séminaires, vous avez à déplorer la douloureuse séparation de religieux qui ont dû quitter leur communauté et ses secours pour la caserne et ses périls. Oh ! faites-leur bien savoir que Nous les bénissons et que Nous ne cessons de demander à Dieu de les soutenir. Nous bénissons aussi du fond du cœur tous les Frères des Écoles chrétiennes, les bienfaiteurs de vos établissements, qui soutiennent l'enseignement chrétien par leur générosité et leur influence, et tous les jeunes gens de vos nombreuses associations si prospères. Mais Notre cœur veut étendre cette bénédiction apostolique au delà de votre Congrégation et des milliers d'élèves qu'elle instruit. Nous voulons y faire participer encore toutes les nations au milieu desquelles vous déployez votre zèle, mais surtout la France, le pays de la générosité et du dévouement, qui a donné le jour à votre Bienheureux Fondateur et à votre Congrégation. »

Dates principales de la vie du Pape Léon XIII, glorieusement régnant. — Joachim Pecci, né le 2 mars 1810, à Carpineto, diocèse d'Anagni ; ordonné prêtre en 1837 (l'Eglise entière a célébré, il y a 5 ans, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale) ; sacré archevêque de Damiette *in partibus* et nommé Nonce Apostolique en Belgique le 19 février 1843 ; transféré au siège épiscopal de Pérouse le 19 janvier 1846 ; créé cardinal le 9 décembre 1853, par Pie IX, qui, en 1877, le nomma camerlingue de la Sainte Eglise. — Le cardinal Joachim Pecci a été élu Pape dans le Conclave du 20 février 1878 (il y a juste 15 ans), et a pris le nom de Léon XIII.

Longévité de certains Papes. — Il nous paraît intéressant de rapprocher de celle de Léon XIII l'âge de quelques-uns de ses prédécesseurs.

Sans remonter plus loin dans l'histoire, il y a, depuis le retour du Saint-Siège d'Avignon, seize papes qui ont dépassé quatre-vingts ans. Le plus jeune de ces octogénaires a été Grégoire XVI,

mort en 1846, à l'âge de 80 ans, 8 mois et 12 jours. — Viennent ensuite : Grégoire XII, Calliste II et Benoît XIII qui arrivèrent tous trois à 81 ans. — Les papes Alexandre VIII et Pie VI moururent à 82 ans accomplis. — Quatre ont dépassé 83 ans. Ce sont : Grégoire XIII, Innocent X, Benoît XIV et Pie VII. — Paul III est mort à 84 ans. — Pie IX est allé jusqu'à 85 ans, comme Clément X et Clément XII. — Jusqu'à présent, les deux papes qui, depuis 1378, ont atteint l'âge le plus avancé, sont : Clément XII qui avait presque 92 ans quand il mourut, et Paul IV, qui, élu Souverain Pontife, alors qu'il avait déjà 89 ans, occupa le trône pontifical jusqu'à l'âge de 93 ans. — Dans la série qui précède 1378, on trouve un exemple de longévité plus surprenant encore : Grégoire IX, qui mourut presque centenaire.

Le Congrès eucharistique de Jérusalem et les enfants. — Suivant un vœu formel du Congrès Eucharistique tenu à Paris en 1888, un ami des enfants, qui sait se faire comprendre et goûter des plus petits, vient d'adresser un appel à la gent enfantine, pour exploiter sa puissance d'intercession en faveur du Congrès Eucharistique de Jérusalem.

A ce sujet, Mgr Doutreloux, évêque de Liège et président du Comité permanent de l'œuvre des Congrès Eucharistiques, vient d'adresser à l'auteur de cet appel quelques mots pleins d'encouragement, que voici :

Nous bénissons du plus grand cœur l'auteur et les lecteurs ou auditeurs de cette pieuse et charmante lettre, ainsi que les personnes qui aideront à la propager ; nous leur promettons une large part dans les prières qui seront faites à Jérusalem, à l'occasion du Congrès Eucharistique pour tous ceux qui auront contribué au succès de l'œuvre.

† Victor-Joseph, *évêque de Liège.*

De son côté, S. Em. le cardinal Langénieux, délégué par Léon XIII pour représenter le Saint-Siège au Congrès de Jérusalem, fait savoir *qu'Elle bénit de tout cœur et le zélé religieux qui organise la croisade de prières des enfants chretiens et ces chers petits tant aimés de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Hâtons-nous donc de répandre l'appel en question dans les familles et les pensionnats chrétiens. On peut s'en procurer gratuitement, au bureau des Œuvres Eucharistiques. 27, *avenue de Friedland, Paris.*

VOCATION DU CARDINAL GIBBONS

Voici quelques intéressants détails sur la vocation du Cardinal américain Gibbons, l'ami des ouvriers. Nous les trouvons dans le *Messager de Marie :*

Le cardinal Gibbons, qui compte à cette heure cinquante-cinq ans d'âge, en avait treize à peine lorsque, deuxième enfant d'une pauvre famille irlandaise, il dut, pour alléger le lourd fardeau de ses parents, quitter brusquement ses études et entrer avec son frère chez un grainetier de la Nouvelle-Orléans.

Ce frère est encore grainetier dans la même ville, mais lui, James Gibbons, devait aller plus loin.

Le petit Jimmies, diminutif de James, à qui son patron, le tutoyant, ne donnait pas d'autre nom, était autour des sacs de blé à étiqueter, un employé modeste et d'apparence insignifiante. Ce fut cette modestie même qui attira sur le petit et malingre Gibbons, l'attention d'un ami de ses maîtres, le R. P. Duffo, de la Compagnie de Jésus.

Cet ami, qui vit encore en aussi bonne santé que le vieux patron du jeune emballeur, s'approcha un jour de Gibbons et lui dit : « Jimmies, quel âge as-tu ? — Dix-huit ans, mon Père. — Et que fais-tu ? — Vous le voyez, un peu de pain avec ce blé, pour aider à nourrir ma famille. — Tu ne saurais mieux faire mon fils, mais tu pourrais faire autrement peut-être. Vas-tu à l'école ? — Et le temps ? — Que fais-tu de tes soirées ? — De mes soirées, hélas, rien. »

A dater de ce soir là, Jimmies alla reprendre chez le P. Duffo la suite de ses premières et déjà si anciennes études. Arrivé à force de travail à devenir d'abord bachelier et ensuite prêtre, Jimmies fut élevé successivement au rang de vicaire apostolique, d'évêque, d'archevêque et de cardinal.

Aujourd'hui ce prince de l'Eglise est des plus remarquables par la puissance de ses doctrines et l'influence qu'il exerce. On respecte le cardinal Gibbons pour l'œuvre gigantesque dont il est en Amérique le représentant le plus autorisé, la protection et la défense des véritables intérêts des classes ouvrières.

On peut aussi trouver quelque piquant à cette parole prononcée par le vieux commerçant grainetier de la Nouvelle-Orléans, qui, l'an dernier, devant les portes du Congrès de Baltimore, demandait à travers ses larmes à revoir son ancien petit employé.

Vous demandez le cardinal Gibbons, lui dit-on d'un air assez moqueur. — Appelez-le : cardinal Gibbons ! Pour moi c'est toujours mon Jimmies ! Son Eminence, sautant au cou du vieillard et mêlant ses larmes aux siennes, leur fit voir que pour être Gibbons, il n'en restait pas moins Jimmies, lui qui petit employé de jadis, n'est devenu cardinal que pour protéger ses premiers frères, les ouvriers.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Numéro — Avril 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE BIENHEUREUX LÉOPOLD DE GAICHE (1)

L'étroite union de prières entre l'Église militante et les héros chrétiens qui triomphent au ciel, continue de s'affirmer d'une manière éclatante, en cette année des fêtes jubilaires. Le IVe dimanche de carême avait lieu avec la pompe accoutumée, la troisième des béatifications annoncées. L'honneur des autels était décerné à Léopold de Gaiche, au diocèse de Pérouse, *Prêtre profès des Mineurs réformés de Saint François.*

Sa renommée de sainteté et les miracles par lesquels il plut à Dieu de les confirmer, permirent de commencer, six mois après sa mort, survenue le 2 avril 1814, le procès ordinaire en béatification, dont la cause fut introduite en cour de Rome par décret du Pape Léon XII, le 3 août 1825. Sa Sainteté Pie IX reconnut l'héroïcité de ses vertus (15 février 1855), et Léon XIII, en séance solennelle, l'authenticité des miracles (8 septembre 1892). Enfin, en l'anniversaire du jour où Notre Seigneur s'est révélé aux nations (6 janvier 1893), Sa sainteté décréta qu'on pouvait en toute sûreté procéder à la béatification.

Rien ne devait être plus cher au cœur de notre grand Pontife que cette glorification décernée à l'humble franciscain dans cette région de l'Ombrie, et en particulier dans ce diocèse de Pérouse où il exerça si longtemps le ministère épiscopal, dont le monde catholique célèbre avec tant d'enthousiasme le glorieux jubilé. Quoi de plus touchant que de voir l'ancien évêque de Pérouse, aujourd'hui Pasteur de l'Église univer-

(1) 12 mars 1893.

selle, venir s'agenouiller devant l'autel de l'Apôtre qu'il a glorifié !....

Le bienheureux Léopold naquit le 30 octobre 1732 à Gaiche, village du diocèse de Pérouse, de parents plus remarquables par leur piété que par la fortune ou la noblesse de leur origine. Cet enfant prédestiné reçut le nom de Jean, au Saint Baptême. Dès ses premières années il se fit remarquer par son obéissance et le sérieux de sa jeune vie; ne prenant aucun plaisir aux jeux de son âge, fréquentant l'église, recherchant les ministres de Dieu, et brillant dans tout son petit être d'un charme si attractif, que sa vue seule suffisait pour le faire aimer. Quand cet ange de la terre eut fait sa première communion, il n'hésitait pas au plus fort de l'hiver à parcourir de longues distances à pied pour assister à la Messe dans l'église des franciscains, et y recevoir l'adorable Eucharistie. Instants délicieux où son âme toute perdue en Dieu, goûtait, dans les ravissements de l'extase, d'ineffables consolations !

Son affection pour les choses saintes se développant encore avec les années, il n'eut bientôt d'autre pensée que d'entrer dans la famille de saint François, pour se sanctifier lui-même et travailler au salut de tant d'âmes éloignées du Seigneur, parce qu'elles sont ignorantes des vérités de la foi chrétienne. Ce ne fut pas sans verser bien des larmes que ses parents offrirent au Seigneur ce cher fils, mais chrétiens avant tout, ils n'opposèrent à son départ aucune résistance.

Le saint jeune homme n'avait encore que 18 ans, quand il reçut avec l'habit de saint François d'Assise, le nom de Léopold auquel il devait attacher une grandeur toute particulière.

A peine entré en religion, le novice se montra tellement embrasé de l'amour de Dieu et du prochain que ses supérieurs et ses frères qui l'admiraient, devaient se dire en eux-mêmes : « Si parfait déjà, que sera-t-il un jour ? » L'Église de Jésus-Christ répondra magnifiquement à cette question en lui décernant, par suite de ses vertus héroïques et de ses nombreux miracles, le titre de *Bienheureux*. »

Après une année de vie religieuse et sévère, le fils de saint François se livra avec une telle ardeur à l'étude des lettres, de la philosophie et des sciences sacrées, qu'après cinq années

de travail il fut jugé digne du Sacerdoce. Quand vint le jour tant désiré où, pour la première fois, il offrit à Dieu l'hostie sainte, il fut inondé d'une joie si grande qu'il parut avoir quitté la terre et goûter déjà le bonheur du ciel.

Peu après son ordination, le jeune prêtre reçut la charge importante d'enseigner la philosophie et la théologie ; ce qu'il fit avec une intelligence toute chrétienne, s'appliquant surtout à répandre à la fois une vive lumière dans l'esprit de ses disciples, et le feu de l'amour divin dans leurs cœurs. Cependant, quelques années plus tard, un champ plus fécond en merveilles s'ouvrit devant lui. Réalisant son vœu le plus cher, ses supérieurs lui confiaient le soin d'évangéliser toute la province de l'Ombrie.

Apôtre remarquable par sa science sacrée et profane, il attirait sur ses paroles les bénédictions célestes, par ses prières ferventes et un recours confiant et filial à l'intercession de la T. S. vierge, qu'il aimait de tout son cœur. Mais la prière et les discours ne suffisant pas encore à son zèle, il y joignait l'exemple d'effrayantes austérités ; ainsi, on le vit souvent, marchant devant les foules accourues pour l'entendre, la tête couronnée d'épines ; puis à la fin de sa prédication du soir ajouter à ce premier supplice celui d'une cruelle flagellation sur ses épaules dénudées et meurtries ; teignant de son sang la tribune où il parlait, tout humide déjà de sa sueur et de ses larmes !

Peut-on s'étonner après de tels actes, qui témoignaient de son horreur pour le péché et du zèle dont il était dévoré pour le salut des âmes, de voir des haines invétérées s'apaiser ; des confessions publiques dévoiler des crimes cachés ; une rénovation complète s'opérer dans les mœurs ; et les pratiques de la religion, abandonnées d'un si grand nombre, renaître dans les Paroisses, et y faire fleurir les plus belles vertus.

Dieu daignait aussi manifester son amour pour ce *héraut de la Bonne Nouvelle* par des prodiges éclatants, punissant ceux qui s'opposaient à ses prédications, guérissant les malades sous sa bénédiction.

On vit même plusieurs fois la pluie s'arrêter au-dessus de son auditoire, pendant ses prédications en plein air.

Cet admirable imitateur de Jésus-Christ, les yeux toujours attachés vers le Ciel, se consumait d'un tel amour de Dieu que,

tandis qu'il parlait, des flammes brillaient dans ses yeux et transfiguraient son visage. On l'aperçut même un jour tout éclatant de lumière, la tête entourée d'une auréole de feu qui lui donnait un reflet tout céleste.

Rien ne pouvait surpasser sa patience et son humilité ; aussi quand des hommes méchants, séduits par le charme corrupteur des nouvelles doctrines, élevaient leurs voix discordantes pour maudire le saint apôtre, celui-ci, loin de s'en irriter, se reconnaissait digne de tout mépris, et se montrait heureux de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ auquel il aurait si joyeusement sacrifié sa vie ! Ce même sentiment de son indignité lui fit refuser la charge éminente de Provincial à laquelle le suffrage de ses Religieux l'avait élevé comme en étant le plus digne — mais au nom de l'obéissance il se soumit, se remettant tout entier entre les mains de la Providence. —Cette charge lui réservait de nouveaux travaux qu'il entreprit avec courage. Il s'appliqua dès lors avec ardeur à faire régner la discipline dans tous les monastères placés sous sa juridiction et consacra les ressources inépuisables de sa sagesse et de son activité à fonder le couvent de *La retraite* sur le *Mont-Luco*, près de Spolète, et quand il fut achevé il le dota d'un code de lois auxquelles il se soumit le premier. Malheureusement les troubles publics grandissant de jour en jour, et un décret inique dispersant toutes les communautés religieuses, le Bienheureux se vit contraint, par la violence, à quitter la *Retraite du Mont-Luco* son cher refuge de paix.

Un beau tableau, offert au Souverain Pontife par la *Postulation* de la cause, représente l'héroïque résistance que le serviteur de Dieu opposa aux Révolutionnaires français lorsqu'après avoir expulsé Pie VII de ses États en 1809, ils vinrent envahir la retraite des Franciscains de *Monte-Luco*. On ne saurait exprimer ce que ressentit le saint vieillard (il avait alors 77 ans), en cette circonstance douloureuse : accompagné dans son exil de quelques-uns de ses frères, il continua à mener avec eux, la vie du cloître et à prêcher dans l'Ombrie la foi du Christ. Appelé par le Préfet de la Province pour prêter un serment qui répugnait à sa conscience, il refusa de le prononcer ; exilé en plusieurs endroits, il s'y fit remarquer par l'éclat de ses vertus et son admirable constance.

Enfin, lorsque la barque impérissable de Pierre put, grâce

au Pilote Divin, qui ne la laissera jamais périr, venir se reposer au port des horribles tempêtes déchaînées naguère contre elle, Léopold obtint à Foligno du Pape Pie VII qui retournait à Rome, d'ouvrir de nouveau la *Retraite de Monte-Luco*. Au comble de ses vœux, le disciple de Saint-François rendit de solennelles actions de grâces à Dieu et à la Sainte Vierge qu'il avait invoqués au moment du danger avec tant de confiance, et redoublant ses jeûnes et ses prières, il atteignit le degré suprême de toutes les vertus. Ne pouvant plus sortir, retenu par son grand âge, cet apôtre d'un zèle indomptable institua des *Missions* à la *Retraite* même ; mais un jour qu'il préparait un sermon, il fut tout à coup frappé comme un soldat sur le champ de bataille, du mal qui devait le conduire au ciel. Ses religieux l'emportèrent à Spolète, à son grand chagrin. Après avoir donné dans cette ville des preuves de son courage, le vaillant athlète de la Foi s'endormit doucement dans le Seigneur, en prononçant de cœur, encore plus que de bouche, les noms de Jésus et de Marie, le 2 avril 1815, âgé de 80 ans.

Ses funérailles furent célébrées par une foule immense qui, attirée par la réputation de sainteté du Religieux, ne pouvait se rassasier de baiser ses pieds, ses mains, et de couper des lambeaux de ses pauvres vêtements, les regardant comme autant de précieuses reliques.

Voici le récit des deux miracles de premier ordre approuvés pour la Béatification du Vénérable Léopold, et qui étaient représentés en la fête solennelle du 12 mai sur deux magnifiques bannières exposées dans la salle de *La Loggia*.

Candida Bucchi, veuve Scipioni, romaine de naissance, était atteinte d'une *spinite* jugée incurable et qui l'avait réduite à la dernière extrémité. Tout espoir humain de la conserver avait disparu ; mais d'ardentes prières étaient adressées au vénérable Léopold, et voilà qu'en retour de sa confiance et de sa foi, la moribonde revient à la vie *instantanément*, sans conserver aucune trace du mal incurable qui la conduisait au tombeau.

Angela di Re (de l'institut des Écoles Pies), était atteinte d'un cancer à l'estomac qui l'avait réduite à toute extrémité ; mais ayant eu recours à l'intercession du vénérable Serviteur de Dieu, elle fut instantanément délivrée du mal horrible qui

a consumait, sans aucun espoir humain de guérison (6 janvier 1874). Elle vit encore et demeure à Genzano.

La veuve Scipioni, qui habite Rome avec ses deux filles, se trouvait ainsi qu'Angela à la cérémonie de la Béatification, dans une des tribunes réservées près de l'autel.

Les bienfaits du Seigneur sont sans repentance et la médiation des saints est toute puissante auprès de lui. Invoquons-les avec amour et foi ; conformons comme ils l'ont fait, notre conduite aux préceptes évangéliques, et dès lors, comme eux aussi, nous comprendrons, même au milieu des peines de l'existence, la vérité de cette parole de nos livres saints :

« Servir Dieu, c'est régner ! »

C. de C.

LE JOUR DE PAQUES

Nous empruntons à Gœthe, le célèbre écrivain allemand, les strophes suivantes qui, bien que traduites en prose françaises ont conservé leur poétique mélancolie et leurs religieux accents.

LE CHŒUR.

Le Christ est ressuscité : réjouissez-vous, mortels, vous qui languissiez en proie à des maux cruels, à des infirmités héréditaires.

FAUST.

Comme le bruit imposant de l'airain m'ébranle jusqu'au fond de l'âme ! Annoncez-vous, cloches retentissantes, la première heure du jour de Pâques ? Vous, chœur ! Célébrez-vous déjà les chants consolateurs, ces chants que, dans la nuit du tombeau, les Anges firent entendre, quand ils descendirent du ciel pour commencer la nouvelle alliance ?

LE CHŒUR DES FEMMES.

Nous avions embaumé son corps ; nos mains fidèles lui avaient donné la sépulture : nous avions enveloppé ses membres d'un linceul, avec un soin pieux ; et maintenant, hélas ! nous ne trouvons plus le Christ !

CHŒUR DES ANGES.

Le Christ est ressuscité ! Gloire à celui qui, plein d'amour, a subi la salutaire, la fortifiante épreuve des tribulations !

FAUST.

Chants célestes, puissants et doux, pourquoi me cherchez-vous dans la poussière ? Faites-vous entendre aux humains que vous pouvez consoler. J'écoute bien la nouvelle que vous m'apportez ; mais la foi me manque pour y croire. Le miracle est l'enfant chéri de la foi. Je ne puis m'élancer dans la sphère d'où votre auguste nouvelle est descendue ; et cependant, accoutumé dès l'enfance à ces chants, ils me rappellent à la vie. Autrefois un rayon de l'amour divin descendait sur moi, pendant la solennité tranquille du dimanche. Le bourdonnement sourd de la cloche remplissait mon âme du pressentiment de l'avenir ; et la prière était la jouissance la plus ardente de mon cœur. Cette même cloche annonçait aussi les jeux de la jeunesse et la fête du printemps. Le souvenir ranime en moi les sentiments de l'enfance. Oh ! faites-vous entendre encore, chants célestes ! mes larmes coulent. Je renais à la vie.

CHŒUR DES DISCIPLES.

Celui qui était enseveli, s'est élevé dans les airs. Il vit ; plein de puissance et de majesté, il est monté aux cieux. Et nous, hélas ! tandis qu'il retourne rayonnant à la source de la vie et de la félicité, nous restons attachés sur la terre. Tu abandonnes tes disciples, ô divin maître ! Tu nous laisses languir ici-bas ; tu nous forces, hélas ! à pleurer ton bonheur.

LE CHŒUR DES ANGES.

Le Christ est ressuscité du sein de la corruption ! Mortels, hâtez-vous de rompre vos liens ! Célébrez sa gloire par vos actions : exercez votre charité ; nourrissez vos frères ; portez dans tous les pays la parole de Dieu ; annoncez partout la félicité d'une autre vie, et notre divin Maître sera toujours avec vous ; toujours vous l'aurez parmi vous sur la terre.

ALLELUIA ! ALLELUIA !

RECOURS D'UN MISSIONNAIRE A N.-D. DE CHARTRES.

Kumamoto (Japon), le 30 décembre 1892.

Monsieur le Supérieur,

C'est un missionnaire du Japon qui vous envoie ces lignes.

Je travaille dans ce pays depuis déjà longtemps. J'ai fait quelques pèlerinages à Notre-Dame de Chartres, autrefois, quand j'étais jeune prêtre en France.

Voici pourquoi je vous écris :

C'est pour vous demander une messe à Notre-Dame de Sous-Terre, et me recommander aux prières.

Vous savez que le Japon, jusque-là renfermé dans son isolement, et persécuteur des chrétiens, vient de se lancer dans le progrès et de proclamer la liberté des cultes.

Ce peuple est le plus intelligent et le plus vertueux de tous les peuples païens qui existent sur la terre. Saint François Xavier, son premier apôtre, appelait les Japonais les *délices de son cœur*. Si cette nation se convertit, on espère qu'elle exercera une heureuse influence autour d'elle et qu'elle rendra de grands services à l'Église.

La province dont je suis chargé est grande comme deux ou trois diocèses de France. J'ai pour m'aider un prêtre indigène, dont le centre d'action est à 12 lieues d'ici. Nous nous rencontrons tous les mois pour nous confesser.

L'évangélisation a commencé il y a 4 ans, en 1889. Nous n'avons encore qu'une centaine de fidèles. Mais les dispositions sont bonnes.

Je dois de très humbles actions de grâce à la sainte Vierge pour la protection qu'elle a accordée à ma personne et à mon travail. Elle m'a arraché à mille dangers spirituels et temporels, et a dirigé mes mains dans la première organisation de ce vaste district. Merci, ma mère, Merci !

Mais j'ai encore besoin, et de plus en plus, des ses faveurs et de son appui. J'implore son assistance pour les points suivants :

1° Pour une œuvre de catéchistes, que j'ai commencée. O mère, envoyez-moi des secours pour la continuer; donnez-moi lumière et force pour la bien conduire.

2° Pour une œuvre de catéchumènes que je voudrais organiser. O mère, aidez-moi à l'établir et à la développer.

3° Pour une église à faire à Kumamoto. Nous n'avons encore ni chapelle ni autel. Je dis la messe dans un coin de chambre, sur une pauvre table. Ce poste est dédié à N.-D. du Japon. O mère, inspirez à quelques âmes charitables de nous envoyer des fonds pour vous faire une église.

4° Pour fonder une œuvre des incurables : lépreux, syphilitiques, aveugles, paralytiques, etc., nous en avons ici, à la porte de Kumamoto, une des plus belles collections qu'il soit possible de voir sur la terre. Ils sont réfugiés et rassemblés là, de toutes les parties de l'Empire. O mère des affligés, ayez compassion de ces malheureux. Votre fils les secourait toujours ; et vous, est-ce que vous ne ferez rien pour eux ?...

5° Pour une œuvre de Religieuses. Il y a deux sœurs, ici, deux françaises appartenant à une congrégation d'Autun. Elles habitent une pauvre maison louée. Perdues au milieu d'une grande ville toute païenne, sans sujets, sans ressources, sans moyens d'action, elles ne font que gémir de voir leurs labeurs encore si stériles. O mère, ô Vierge des vierges, abandonnez-vous vos filles ? Ne voulez-vous pas vous intéresser à leurs affaires, et les faire prospérer !

6° Enfin pour moi-même pauvre missionnaire, *qui non sum dignus vocari apostolus*, ô Etoile de la mer, regardez ma barque, comme elle est faible et ruinée ; réparez ses désastres et dirigez-la à travers les écueils jusqu'au port où je vous trouverai. M. le supérieur, voilà en abrégé mes intentions. Je puis les formuler plus brièvement encore en disant : « Actions de grâces pour le passé ; demande pour l'avenir. »

D'ailleurs la Sainte Vierge me comprendra bien. Je demande donc une messe et des prières. De plus, je voudrais que pendant la messe on dépose ma lettre aux pieds de la Madone, et même qu'on l'y laisse aussi longtemps qu'on pourra.

Ah ! que ne m'est-il donné de faire moi-même en personne ce pélerinage ! Je l'aurais fait comme on faisait les pèlerinages chez nous, en Bretagne, les pieds nus, la tête découverte, le chapelet au cou, et parcourant sur mes genoux l'enceinte du vénéré sanctuaire, en récitant mon rosaire. Hélas ! à cinq mille lieues, c'est impossible, et le devoir me retient ici, où il faut que je travaille jusqu'au bout, pour mériter ma tombe.

O mère des missionnaires, mère des chrétiens, mère de tous les hommes, mère de toutes les créatures, mère du créateur ayez pitié de moi, priez pour moi, secourez-moi.

Monsieur le supérieur, ne pouvant vous donner d'honoraires pour la messe, je vous prie d'accepter la carte du Japon méridionnal. La province du Milieu, teinte en rouge, est celle dont je suis chargé.

Je suis, vénéré Monsieur et Père en Dieu,

Votre très humble Serviteur en Jésus et Marie.

J. M. Corre,
Missionnaire apostolique.

Pourrais-je avoir une petite image ou deux de Notre-Dame de Chartres ?

ŒUVRE DES CAMPAGNES. — Bibliothèques Roulantes.

L'œuvre des Campagnes vient de prendre une décision des plus importantes.

Pour compléter et conserver les fruits toujours si consolants des missions, qu'il favorise avec tant de générosité, le comité central

de Paris a décidé de propager partout la lecture des bons livres. L'opportunité de cette mesure n'a pas besoin d'être prouvée. Il nous suffira de faire connaître les moyens d'exécution proposés dans le dernier bulletin de l'archiconfrérie.

Grâce à un accord avec la *Société Bibliographique*, l'Œuvre des Campagnes enverra une caisse de livres variés, utiles, attrayants à MM. les curés, directeurs et directrices d'écoles, ouvroirs, cercles, sociétés, confréries, associations chrétiennes, etc. qui en feront la demande par l'intermédiaire du Directeur-diocésain de l'œuvre.

Une souscription de 5 fr. donne droit à 25 volumes assortis, une de 10 fr. à 50 vol., de 20 fr. à 100 volumes, etc.

Ils pourront être gardés une année entière, mais on peut aussi les faire renouveler une ou plusieurs fois, dans le courant de l'année, aussi souvent que le directeur ou la directrice le jugeront utile; il suffit d'envoyer une nouvelle souscription de 5 fr. ou 10 fr., etc.

Ces souscriptions seront adressées au Directeur diocésain avec la demande; celle-ci doit toujours être apostillée par M. le curé de la paroisse si lui-même n'est pas le directeur de la Bibliothèque.

« *Quelques tomes avariés ou perdus ne seront point matière à chicane. Il faudrait bien des manquants pour que l'œuvre se décidât à faire les gros yeux. Cela dit pour rassurer d'avance sur les suites possibles de la négligence de certains lecteurs.* » Nous avons d'ailleurs une confiance absolue dans le soin qui présidera toujours à la distribution et à la rentrée des livres.

Mais la cotisation des 5 francs par caisse de 25 volumes paraîtra peut-être trop lourde à plusieurs.

Inutile de s'effrayer.

S'il était impossible de réunir cette somme soit par un abonnement facultatif de quelques centimes demandé à chaque lecteur, soit par les offrandes des personnes charitables, que M. le curé ou les directeurs ou directrices nous soumettent la difficulté. Nous dirons dès aujourd'hui, très confidentiellement, que le comité général de Paris « *y pourvoira* sinon sans efforts, du moins sans regrets. »

Nous recommandons tout particulièrement aux dames zélatrices de l'Œuvre des campagnes, l'établissement et la direction des bibliothèques roulantes. Leur concours sera précieux à MM. les curés.

A l'œuvre donc ! Les demandes sont assurées de recevoir toujours le meilleur accueil ; elles n'arriveront jamais trop nombreuses des villes et des chères campagnes de ce beau diocèse de Chartres.

L'abbé Ch. Métais,

Directeur-diocésain de l'Œuvre des Campagnes.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 104 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 62 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 14 ; devant sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement 5 ; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en mars, 69 enfants dont 27 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe auprès de N.-D. de Chartres, NN. SS. les évêques de Dijon et d'Evreux ; beaucoup de prêtres du diocèse de Chartres et d'autres appartenant aux diocèses suivants : Paris, Versailles, Orléans, Le Mans, Séez, Evreux, Saint-Dié.

Quête de Pâques. — Elle est annoncée, suivant l'usage annuel, comme devant avoir lieu en faveur des séminaires. C'est l'occasion de rappeler aux fidèles la nécessité de soutenir par l'aumône les établissements où se forme l'aspirant à l'autel. Il importe surtout de les instruire sur la mission, sur la nécessité du sacerdoce.

Ils se plaignent souvent eux-mêmes de la pénurie des prêtres. Combien d'âmes d'enfants en qui Dieu a semé le germe de la vocation ecclésiastique, mais auxquels manquent pour faire éclore ce germe précieux, les soins d'une famille chrétienne et d'une école chrétienne ! Prions pour l'épanouissement et la protection des vocations sacerdotales ; préparons des ouvriers pour la moisson du Seigneur !

Quête du Vendredi-Saint à la Cathédrale. — Comme le jeudi saint dans les autres paroisses de la ville, elle a été faite par les Petites Sœurs des pauvres pour leurs bons vieillards. Nous dirions volontiers qu'en dehors de l'église, elle doit continuer toute l'année ; car chaque jour, on le sait, les pauvres de tels asiles sont à la merci de la charité publique. Chaque jour les Petites Sœurs attendent de la Providence les miettes de la table du riche ou la pièce de monnaie qui paie le vivre et le couvert. Et il en est ainsi dans toutes les villes où elles ont fondé une succursale de leur Institut. Elles servent les pauvres dans près de trois cents maisons. C'est par centaines de mille que l'on compte les vieillards assistés par leurs soins. Voilà une des grandes merveilles catholiques du XIXe siècle.

Station du Carême. — Elle finit, à la cathédrale, par une série d'instructions spécialement à l'adresse des hommes, pour préparer la communion pascale. M. le chanoine Cassagnes a prêché les 26, 27, 28, 29, et 31 mars dans ce but. Nous avons dit plusieurs fois

déjà le très bon accueil fait aux sermons de M. le chanoine Cassagnes comme aux conférences de M. le chanoine Dumont.

Lettre de Mgr Lagrange au retour de Rome. — Elle paraît en même temps que le présent numéro de la Voix; elle sera lue en chaire le jour de Pâques et nous la reproduirons dans notre prochain Supplément.

Voici le sommaire de cette Lettre Pastorale :

Raisons de notre voyage à Rome. — I. Accueil reçu au Vatican. — II. Splendeur des fêtes jubilaires et leur signification : triomphe de la religion, de l'église et de la Papauté. — III. L'Église et sa mission civilisatrice. — IV. La Papauté. — V. Léon XIII, son œuvre doctrinale et son action dans le monde. – VI. Léon XIII et la France. — VII. Léon XIII et l'Italie. — Conclusions.

Monseigneur Foucault. — L'entrée solennelle de Mgr Foucault dans sa ville épiscopale a été fixée au jeudi 6 avril. C'est le 22 mars que ses Bulles ont été présentées au Chapitre de la Cathédrale de Saint-Dié, et que Monseigneur a pris ainsi possession de son siège épiscopal par procureur en présence de M. Raison, vicaire général, de Messieurs les Chanoines, de M. le Secrétaire général de l'Evêché.

Senonches. — Mgr Foucault a fait samedi soir, fête de l'Annonciation et cinquantième anniversaire de sa naissance, sa première entrée à Senonches, sa paroisse natale. La ville n'avait rien épargné pour recevoir son enfant. La solennité du lendemain, avec offices pontificaux, bénédiction d'autel, discours, a causé de vives émotions. L'affluence était énorme.

Orléans. — Mgr Laroche, évêque élu de Nantes, qui assistait le 20 mars au sacre de Mgr Foucault, à Chartres, sera sacré le mardi de Pâques, 4 avril, dans la Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans. Monseigneur Coullié, évêque d'Orléans, sera le Prélat consécrateur ; NN. SS. Lagrange, évêque de Chartres, et Hautin, évêque d'Evreux, anciens vicaires généraux d'Orléans, seront les Prélats assistants.

Mois de Saint Joseph. — Les exercices du mois de Saint Joseph sont décidément entrés dans les habitudes de la piété catholique. On a pu en juger, à la Cathédrale de Chartres, par le nombre des personnes assidues chaque jour près des autels du saint Patriache.

— Voici les matières traitées dans les Suppléments de la *Voix* en mars :

Sommaire du 4 mars : Lettre pastorale de Mgr Lagrange, pour le carême (suite et fin). — Lettre du cardinal Rampolla à Mgr Lagrange. — Chronique diocésaine : Cas de conscience ; Adoration à

Saint-Pierre; Œuvre des tabernacles. — Nécrologie : M. l'abbé Jousse. — Faits divers : Sainte Colette (poésie); etc.

Sommaire du 11 mars : Programme de la cérémonie du sacre de Mgr Foucault. — Sermon du 15 mars 1890. — Le chant Grégorien. — L'étole du clerc de N.-D. de Chartres. — Saint-Avit-lez-Châteaudun. — Chronique diocésaine : Retraite; Œuvre de Saint François de Sales; Mgr Lagrange à Rome; Station de carême; Dévouement des religieuses reconnu. — Faits divers : Congrès de la Croix; Le 3 mars à Rome; Offrandes au Pape; Mgr Place. — Œuvres posthumes de Mgr Le Courtier.

Sommaire du 18 mars : Chronique diocésaine : Mgr Lagrange à Rome; Retour de Monseigneur; Bref pontifical au clergé chartrain. — Bénédiction de cloche à Francourville. — Le 15 mars à l'Institution N.-D. — Nécrologie : M. Chevallier-Ruffigny. — Œuvre des tabernacles. — Inscriptions commémoratives dans les églises. — Faits divers.

Sommaire du 25 mars : La Bénédiction papale à la cathédrale. — La fête du 20 mars : Le Sacre de Mgr Foucault, Compte rendu et discours. — Faits divers.

FÊTE DE N.-D. DE LA BRÈCHE.

La fête du 15 mars, qui rappelle la mémoire de la miraculeuse délivrance de notre ville en 1568, a été célébrée cette année avec un éclat inaccoutumé.

Le Révérendissime Père Dom Paul Delatte, abbé de Solesmes, supérieur général de la congrégation de France de l'ordre de Saint-Benoit, avait bien voulu, sur l'invitation du chapelain, venir célébrer les offices pontificaux dans la chapelle élevée auprès du lieu du miracle.

Le matin avait eu lieu, suivant l'usage, la procession du clergé de la cathédrale et aussitôt après, à 10 heures, commençait la messe pontificale, chantée comme tous les offices de la journée par les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron. Le chant grégorien seul a fait les frais de ces différents offices. Les parties propres étaient d'anciennes mélodies adaptées aux textes modernes de la messe du 15 mars. Les chants communs *Kyrie*, *Gloria*, etc., étaient ceux de la messe de la Sainte Vierge au graduel des Bénédictins. Nous croyons pouvoir affirmer que le chœur de chant de Saint-Cheron s'est surpassé en cette circonstance et que l'effet produit sur la foule des assistants a été des plus satisfaisants. Notons en passant l'*Introït*, imité de celui du mercredi de Pâques, le graduel reproduisant presque en entier celui des S.S. apôtres *Constitues*

eos, l'offertoire, imitation du *Reges Tharsis* de l'Epiphanie ; puis le *Gloria*, puissante mélodie du 7e mode, rappelant certains passages du *Lauda Sion*, le *Credo* dit du cardinal, assez fidèlement reproduit dans nos livres chartrains pour les dimanches du temps de Noël, les psaumes des vêpres ; dans tous ces chants, rhythme, accentuation, ensemble, tout était parfait.

L'office du soir, présidé comme ceux du matin par le Rme P. abbé de Solesmes, M. l'abbé Rébiffé, maître de chapelle du Petit Séminaire, qui avait déjà si bien dirigé l'exécution des chants, est monté en chaire et, dans un intéressant discours, nous a montré la Sainte Vierge Marie, à l'exemple de Dieu que les S. S. Écritures appellent le Dieu des armées, combattant, elle aussi, et secourant le peuple chrétien.

Les grands faits de notre histoire chartraine : la fuite de Rollon, la déroute des Anglais et le traité de Brétigny, la levée du siège de 1568, appuyaient cette thèse si bien choisie pour la circonstance; un compliment délicat à l'adresse du R. P. abbé, venait s'y joindre; il rappelait le pèlerinage accompli par le grand abbé de Solesmes, Dom Guéranger, 50 ans plus tôt, au mois de novembre 1843, quelques jours après la restauration du sanctuaire de la Brèche. Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire ce passage en entier.

« Votre présence au milieu de nous, mon T. R. Père, aura contribué à donner à cette fête un éclat tout particulier ; laissez-moi vous dire ici combien nos cœurs y ont été sensibles. Quand votre illustre prédécesseur, le T. R. Père Dom Guéranger, de glorieuse et sainte mémoire, fit pour la première fois, il y a cinquante ans, un voyage de piété à Notre-Dame de la Brèche, c'était l'année même de la restauration du nouveau sanctuaire. Le pieux abbé, nous le savons, avait remporté de son pèlerinage les plus chers souvenirs, regrettant toutefois peut-être, comme il le disait quelques années auparavant dans son livre immortel des Institutions liturgiques, de n'avoir pas entendu aux pieds de Notre-Dame ces doux et gracieux répons dont Fulbert composait les paroles et dont Robert le Pieux créait la mélodie. Puis-je dire, mon T. R. Père, que vous serez cette fois plus heureux, et que l'année de votre pèlerinage à Notre-Dame de Chartres aura vu, elle aussi, une autre restauration non moins intéressante que la première... ? Du moins, les jeunes et timides voix de nos enfants auront essayé de faire entendre un écho de ces suaves cantilènes que nous avions perdues. Grâce aux savantes recherches des doctes bénédictins de Solesmes, si visiblement bénies par Notre-Dame de Chartres, l'histoire le dira peut-être un jour, nous avons enfin retrouvé les antiques mélodies de nos pères. Ah ! puissent-elles retentir désormais comme autrefois, aussi douces, aussi pures, en l'honneur de Celle

à qui elles avaient été si pieusement consacrées ! Et puissiez-vous, mon T. R. Père, assister ici dans un prochain avenir à leur épanouissement plus complet encore pour la plus grande gloire de Dieu et de Notre-Dame ! »

Les chants du salut n'ont pas été moins bien exécutés que ceux de la Messe. Mentionnons un Répons chartrain *Stirps Jesse*, composé par saint Fulbert pour la fête de la Nativité, et, dit-on, mis en chant grégorien par le roi Robert, le *Te Deum* sur son ancienne mélodie bien différente de la nôtre.

Après la cérémonie, le R[me] P. abbé a bien voulu adresser lui-même quelques paroles aux élèves du séminaire, les a engagés à continuer l'œuvre si bien commencée, les a félicités de l'esprit de foi et de prière qu'ils savent exprimer dans leurs chants.

Nous croyons en effet que c'est là ce qui a le plus frappé les fidèles : Ces offices, avec leurs imposantes cérémonies, ces mélodies qui rendent si bien le sens des prières liturgiques, tout cela a été pour eux une vraie révélation, et leur a montré comment le chant grégorien, trop peu estimé de ceux qui ne le connaissent pas, peut suffire par lui-même à nos plus grandes solennités, et comment aussi, pour certaines parties au moins, comme les chants communs, les psaumes, il peut redevenir facilement populaire et être exécuté par des masses.

Nous sommes heureux de témoigner notre reconnaissance à M. le Supérieur du Grand Séminaire qui nous a donné quelques-uns de ses élèves, et à M. le Maître des cérémonies du chapitre qui a bien voulu les diriger dans l'accomplissement des fonctions liturgiques ; à M. le Supérieur du Petit Séminaire, à ses élèves et à leur habile maître de chapelle, à qui revient en grande partie l'honneur de leur succès ; enfin et surtout au R[me] Père abbé qui, avant son départ, nous a témoigné sa satisfaction et sa joie d'avoir, auprès de Notre-Dame de Chartres envers qui il a une si grande dévotion, trouvé comme un écho de Solesmes.

L'abbé R. de Sainte-Beuve.
Vicaire de N.-D. de Chartres,
Chapelain de N.-D. de la Brèche.

UNE MISSION A BAIGNOLET

On nous écrit :

Il est dit quelque part au livre de la Sagesse que l'ami est heureux et fait son profit des bons conseils de son ami. (Prov. 27-9).

Celui qui a fait, dans votre intéressante Revue, un rapport sur la mission de Chapelle-Guillaume, ne l'a pas signé. Mais l'ami re-

connaît aussitôt la voix de son ami, sans besoin de lui demander son nom, lors même qu'elle lui arrive de bien loin.

J'ai goûté ses judicieuses réflexions qu'il a puisées au livre de Judith : que ce n'est pas à nous de fixer un terme à la miséricorde de Dieu, ni de lui déterminer son jour ; que c'est précisément dans les temps de calamité qu'il faut implorer avec larmes la clémence du Seigneur.

On n'attend pas la guérison du malade pour appeler le médecin.

Notre-Seigneur dit à ses apôtres : allez, prêchez l'évangile à toutes les nations, sans distinction de temps ni de lieux. Et il ajoute par la bouche de saint Paul : prêchez à temps et à contre-temps.

Tel est le jugement que je me suis formé au sujet des missions, d'après les paroles de mon cher confrère.

Je viens d'en procurer le bienfait à ma paroisse, et je suis loin de m'en repentir.

Inutile de mentionner des circonstances qui partout à peu près se ressemblent : la splendeur des illuminations, la beauté et l'entrain du chant des cantiques, etc.

Inutile même de s'arrêter à exalter l'éloquence du prédicateur R. P. Rédemptoriste (la parole de Dieu plus ou moins richement habillée, est toujours la même).

J'ai voulu seulement méditer et exposer la pensée de mon ami sur l'avantage des missions.

La prédication des vérités évangéliques, écoutée avec un recueillement soutenu depuis le premier jusqu'au dernier jour, a produit la meilleure impression.

Tous ici n'ont qu'une voix pour exprimer la plus vive satisfaction.

L'église de Baignolet, bâtie pour une population autrefois beaucoup plus nombreuse, semblait revivre de la vie de ses anciens jours, et se réjouir de voir sa vaste enceinte comblée chaque soir par des auditeurs accourus de tous les villages environnants.

On peut constater pendant une mission une sorte d'ébranlement général, atteignant même les très rares habitants qui n'assistent pas aux réunions.

Ordinairement dans les comptes rendus, on en constate les effets par le nombre des retours. L'intention et le fait sont excellents pour l'édification des lecteurs.

Mais on ne peut donner tort à celui qui croit devoir attendre le temps de la moisson pour juger de la qualité des fruits, et en rendre compte.

On ne récolte pas le jour où l'on sème.

Dans l'ordre spirituel, cette règle n'est pas générale. Certains

fruits se produisent au moment même de la semence. D'autres doivent subir un plus ou moins long travail de la grâce avant d'éclore et de mûrir.

Dans les régions équatoriales où il n'y a jamais d'hiver, les arbres, pendant toute l'année, ont à la fois des bourgeons, des fleurs et des fruits. Un même soleil fait en même temps éclore les bourgeons, épanouir les fleurs et mûrir les fruits.

Ainsi, pendant une mission, la même parole de Dieu tombant sur les âmes, commence dans les unes l'œuvre de la grâce qu'elle continue dans les autres, et que dans d'autres enfin elle achève.

Indépendamment des retours, il est rare qu'une mission ne donne pas naissance à certaines pratiques où les fidèles trouvent, avec la consolation, le progrès dans la vertu.

Merci de nouveau à l'excellent ami qui, par ses justes observations publiées dans la Voix de Notre-Dame, m'a suggéré une heureuse pensée !

G. Leprince.

YMONVILLE. — Une cérémonie funèbre. — On nous écrit le 26 mars 1893 :

Monsieur le Directeur,

Je vous envoie, espérant que vous pourrez l'insérer dans la *Voix de Notre-Dame*, le récit de ce qui s'est passé cette semaine à Ymonville, à l'occasion d'un épouvantable malheur.

Mercredi dernier, 22 mars, vers six heures du soir, un terrible accident s'est produit sur le champtier de la nouvelle école en construction à Ymonville. Les ouvriers étaient occupés à creuser les fondements de la cave, à une profondeur de 5 mètres environ, quand tout-à-coup un énorme bloc de glaise se détacha, ensevelissant deux infortunés, Attila Latouche, de Theuville, âgé de 22 ans, et Paul Coindat, originaire de la Creuse, âgé de 28 ans, marié et père de deux enfants. Le premier avait entièrement disparu et l'on n'apercevait plus que la tête du second qui appelait à son secours avec des cris déchirants. Aussitôt, sous les yeux d'une foule palpitante d'émotion, accourue en toute hâte, les travaux du sauvetage commencèrent. Le bloc de glaise, qui n'avait que glissé, se dressait toujours menaçant au-dessus des ouvriers empressés à dégager leurs camarades. Tout le monde rivalisait d'efforts, les autorités et les notables présents multipliaient les encouragements aux travailleurs qui se prodiguèrent pendant quatre heures. Au moment où l'on retirait Paul Coindat, M. le docteur Serins demanda une couverture dans le but de couvrir le pauvre ouvrier qui se plaignait de cruelles souffrances et qu'il

fallait remonter sans délai. M. le curé d'Ymonville, pour éviter tout retard, se dépouilla aussitôt de son manteau d'hiver et le donna pour protéger contre le froid la malheureuse victime pendant le trajet du lieu de l'accident au domicile de l'entrepreneur. Mais Coindat expirait en arrivant à la maison de son maître, entre les bras de son père, du médecin et de M. le curé qui lui donnait les derniers sacrements. Pendant ce temps, on découvrit son compagnon d'infortune ; il était debout, pris entre deux terres et avait cessé de vivre. M. le curé, qui lui avait donné l'absolution dès que l'accident s'était produit, récita sur lui la prière des morts et ensevelit, avec le secours des ouvriers, les deux corps qui furent déposés sur la même couche funèbre. Le lendemain, le conseil municipal se réunit, envoya cent francs à la veuve de Paul Coindat qui venait de recevoir d'elle une lettre où elle lui exposait sa grande détresse et les besoins de ses enfants. Puis il décida que les funérailles seraient faites aux frais de la commune et que les deux victimes seraient inhumées dans un terrain concédé à perpétuité, à moins que les familles ne voulussent les faire transférer à leur pays natal.

Mais les employés de l'église et M. le curé déclarèrent qu'ils renonçaient en faveur de la veuve à leurs honoraires. L'inhumation fut célébrée avec toute la solennité possible ; les camarades des défunts tinrent à honneur de poser les tentures funèbres, et de sonner la cloche de deux heures en deux heures en signe de deuil, jusqu'au moment de l'office des morts. Le conseil municipal et la compagnie des pompiers d'Ymonville assistaient aux obsèques ainsi que M. le curé et le capitaine de la compagnie des pompiers de Theuville, dont Attila Latouche faisait partie. Plusieurs des amis d'enfance de ce dernier les avaient accompagnés. Une foule considérable remplissait l'église. Après l'évangile, M. le curé d'Ymonville était monté en chaire et au milieu des larmes et des sanglots de tous, prononça l'allocution suivante :

« Dans la douloureuse circonstance qui nous réunit en cette église autour de ces deux cercueils, permettez-moi de vous exprimer les pieux sentiments qui débordent de vos cœurs et du mien. Quelle n'a pas été l'émotion de tous en un si funeste accident ! Laissons donc un libre cours à nos larmes en un deuil paroissial, tandis que nous prions aux pieds des saints autels pour ces deux victimes réunies dans la mort. Pauvres jeunes gens ! il y avait à peine quelques semaines qu'ils étaient ici, déjà ils avaient gagné l'estime et l'affection de leurs camarades par la douceur de leur caractère, par leur affabilité et leur ardeur exemplaire au travail ; pour notre part, nous avions remarqué leur bonne tenue en cette église à nos exercices du soir ; mardi soir encore, ils chantaient

avec nous les cantiques en l'honneur de Saint Joseph, patron de la bonne mort.

Ils étaient des hommes de vie rangée, de bon esprit, de probité; leur âme était religieuse ; en un mot ils étaient des fils de ce noble peuple d'ouvriers français que les belles qualités de leur cœur font tant aimer de ceux qui savent apprécier à son juste prix l'humble dévoûment du travailleur, accomplissant son devoir dans sa modeste position avec simplicité et sans défaillance. A eux, tous nos regrets et toutes nos sympathies ! Le soldat tombé au champ d'honneur est en quelque sorte sacré. Sa dépouille mortelle doit être environnée d'un respect et d'un culte religieux. De même en est-il pour le petit ouvrier qui trouve la mort sur le champtier de son travail, car lui aussi il est la victime, le martyr de son devoir. Et vous l'avez bien compris. Voilà pourquoi nous voyons autour de leur cercueil, ces Messieurs du conseil municipal, la compagnie des sapeurs-pompiers, leurs camarades qui auraient pu périr à leur place, et toute cette foule de gens de cœur que le malheur des autres ne trouve pas insensibles. Pour nous, notre consolation a été de pouvoir les bénir et les absoudre à leur dernière heure et aussi d'ensevelir nous-même leur corps, nous joignant pour cet office de charité, à leurs parents et amis.

En cette triste circonstance tout le monde a fait son devoir. Les autorités et les notables étaient là, encourageant les travailleurs et s'empressant pour rendre quelque service. Que d'efforts, que de fatigues pendant quatre heures d'un travail opiniâtre pour sauver ces deux hommes dont l'un défaillait déjà, tandis qu'on le disputait à la mort, et dont l'autre se trouvait entièrement enseveli mais que l'on pouvait, du moins on voulait l'espérer, retrouver encore vivant. Hélas ! peu après il n'y avait plus que deux cadavres étendus sur la même couche funèbre. Pauvres amis, que Dieu au nom de qui vous avez été baptisés, au nom de qui je vous ai bénis et absous à l'heure suprême, vous accorde une vie heureuse dans l'éternel repos, une vie où l'on s'aime sans crainte de se séparer, sans crainte de se perdre ! Il est le Dieu des hommes de bonne volonté, et vous étiez de ce nombre. Pleurons et prions pour eux et disons-leur non pas adieu, mais au revoir. »

Après la messe des morts le corps de Paul Coindat fut porté au cimetière d'Ymonville. Quant à celui de Latouche, son frère l'ayant demandé pour le faire inhumer au lieu où repose ses parents défunts, il fut transporté à Theuville, où M. Leroux, son curé, lui fit faire des funérailles très solennelles et très touchantes.

Un Témoin.

NOGENT-LE-ROTROU ET CHARBONNIÈRES. — Deux Sermons.

Recueillons avec le même soin, avec le même respect que les parcelles de la sainte Eucharistie, les paroles tombées de la bouche du prêtre, au nom du Seigneur.

1° Sois bonne, sois pieuse, disait autrefois l'archange saint Michel à Jeanne d'Arc, la pucelle de Domrémy. Hier, vingt-trois mars, l'ange de l'église (1) de Saint-Dié fit entendre les mêmes paroles à plusieurs religieuses qui prenaient l'habit, à la *Communauté de l'Immaculée Conception* de Nogent-le-Rotrou. Sous plus d'un rapport, la vocation de la religieuse a de la ressemblance avec celle de Jeanne :

La bonté est faite d'humilité et de sacrifice : s'oublier soi-même et se donner aux autres.

La piété est extérieure et intérieure. L'extérieure, dans ses exercices, toutes les religieuses l'ont par convenance et par devoir. L'intérieure est plus difficile et non moins rigoureuse. C'est le dévouement du cœur à Dieu.

Ainsi se dévouer à ses frères et à Dieu, voilà la vocation de la religieuse.

L'archange saint Michel ajoutait : Jeanne, va souvent à l'église. C'est là en effet que la religieuse puisera la force de tous les sacrifices et de tous les dévouements. Mgr l'évêque de saint-Dié a développé avec sa facilité et son éloquence ordinaires ces différentes pensées en les appliquant avec bonheur et naturellement à la vie religieuse. On voit que dès maintenant il s'est dévoué lui-même à l'œuvre de Domrémy ; et plus d'un auditeur, en l'entendant, aura fait aussi cette réflexion, que l'orateur avait tracé à son insu son propre portrait : bonté et piété, tel est le fond du caractère de Mgr Foucault, à qui nous souhaitons après tant d'autres, longue vie et prospérité dans son diocèse !

2° Une autre cérémonie nous amène aujourd'hui, fête de la Compassion, dans l'église de Charbonnières du doyenné d'Authon. Là-bas, dans la chapelle de l'Immaculée Conception, c'était le silence et le recueillement. Ici, ce sont les cris d'un grand nombre de petits enfants apportés par leurs mères à la bénédiction de la T. S. V. Marie. La Mère des douleurs comprend la douleur des mères, souffrant des souffrances de leurs enfants.

Le prédicateur, M. l'abbé Pardos, curé de la Bazoche, se demande pourquoi la douleur sur la terre ? La douleur n'est pas descendue du ciel avec la création de l'homme. C'est l'homme qui l'a tirée de son propre fonds par le péché. Mais la douleur est devenue par la

(1) C'est le nom donné aux évêques par la Sainte Ecriture.

miséricorde de Dieu un instrument d'expiation et de salut. Elle expie le péché par les mérites de J. C. qui a souffert, et est mort pour nous. Elle ramène l'homme à Dieu, quand la prospérité l'en a éloigné.

Ces idées principales fournissent une ample matière à de salutaires enseignements, qui n'auront pas été perdus pour les mères présentes. O mères, comme nous le disait en terminant son discours, le zélé prédicateur, si vous voulez que la Très-Sainte-Vierge garde vos enfants, gardez-les vous-mêmes pour le Bon Dieu, par une éducation vraiment chrétienne, que vous ne pouvez leur donner de trop bonne heure. E. C.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

1° **M. l'Abbé Gamichon**, prêtre habitué, décédé à Berchères-sur-Vesgres, où l'infirmité le condamnait depuis longtemps au repos. Il est décédé au matin du 25 mars, succombant à un abcès cancéreux abdominal; il a eu une fin rapide et sans agonie; il y était préparé par une vie pieuse et d'une retraite habituelle. L'inhumation a eu lieu le 27. M. l'abbé Gamichon, Hippolyte-Adolphe, né à Paris, le 3 mars 1829, fut ordonné prêtre le 11 mars 1854. Il fut aussitôt curé de Garancières-en-Beauce. Il passa de là à Sainville, le 21 juin 1857. Deux ans après, en 1859, la maladie le forçait de quitter le ministère paroissial. Il fut quelques années attaché au service de la chapelle des Visitandines à Dreux, puis en 1863 il se retira dans sa famille à Berchères-sur-Vesgres. Nous avons connu, comme condisciple, M. l'abbé Gamichon séminariste. C'était un sujet d'élite; sa mauvaise santé ne lui a pas permis plus tard de réaliser ce qu'avaient fait espérer sa vertu et ses talents. Ce que Dieu avait voulu de lui, c'était sa sanctification par la souffrance. Que le Seigneur lui donne la paix éternelle !

2° Huit religieuses, savoir : Mère Théodorine, née Marie Guilbaut, maîtresse des novices à la Communauté de Saint-Paul, décédée le 26 février, âgée de 56 ans et de Religion 32. — Sœur Joséphine Maria, née Marie Gras, décédée à la Communauté de Saint-Paul, âgée de 44 ans et de Religion 2. — Sœur Louise Gonzague, née Isambert, décédée dans la Communauté de Saint-Paul le 5 mars, âgée de 62 ans et de Religion 45. — Sœur Daniel Durand, de la Communauté de Saint-Paul, décédée, à Maintenon, le 24 mars, âgée de 71 ans et 49 de Religion. — Sœur Sainte Euphrosine Guerrier, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 26 mars, âgée de

27 ans et 8 de Religion. — SœurSaint-Ange David, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 27 mars, âgée de 74 ans et 54 de religion. — Sœur Marie-Lucie Bourgeois, décédée dans la Communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, le 9 mars, âgée de 28 ans et de Religion 7. — Sœur Clémentine-Esther Marin, de la Communauté des Sœurs de Bon Secours, décédée à Chartres, le 26 mars, âgée de 47 ans et 1/2 et de Religion 26.

3° Mme Ve Tizon, née Marie V. H. Tillionbois de Valleuil, à Chartres. — M. Alexandre Bédins, tonnelier, à Chartres. — Mlle Aglaé Bidat, à Chartres. — Mlle Élisa-Antoinette Delattre, à Paris.— Mme Delphine-Emilie Sainsot, Mme Belouin et Mlle Gressent, à Chartres. — M. Joseph Séreau, de Charray. — Mlle Nathalie Hautières, de Nogent-le-Rotrou. — M. V.-H. Mouton, M. G.-M. de Lamartraye, et M. Goussard, à Chartres. — M. Fénelon-Émile-Auguste-Martin Guérin, au Mans. — M. G. Régnier, juge de paix, à Chartres. — M. Alcide Hayer, à Bonneval.

L'*Écho Dunois* a donné un article bien élogieux sur ce bon chrétien, ancien négociant et octogénaire.

Possesseur d'une belle fortune, M. Hayer dépensait en libéralités de toutes sortes les revenus qu'une vie retirée et des goûts modestes étaient loin d'absorber. Ses bonnes œuvres se couvraient du voile de l'anonyme.

Il laisse à ses concitoyens un souvenir durable de son inépuisable générosité ; il a légué : 20,000 fr. pour l'agrandissement ou la translation du cimetière ; 10,000 fr. au bureau de bienfaisance ; deux pièces de terre à l'hôpital ; 30,000 fr. à la fabrique pour la restauration de l'église et du clocher, etc., etc.

Maintenon. — On nous a adressé les lignes suivantes à la mémoire de Sœur Daniel :

La tombe s'est fermée lundi dernier, 27 mars, sur une laborieuse et belle vie. Sœur Daniel, supérieure des sœurs de Saint Paul, à Maintenon, avait succombé le vendredi précédent à une longue et bien douloureuse maladie. Sa patience et sa résignation l'avaient préparée depuis de longs mois au sacrifice que Dieu devait exiger d'elle. Elle mourut comme elle avait vécu dans les sentiments d'une grande foi et d'un ardent amour de Dieu. La nouvelle de sa mort attira à son inhumation un certain nombre d'ecclésiastiques, heureux de déposer sur les restes de cette pieuse existence l'hommage de leur vénération. La cérémonie fut digne de celle qui avait consumé à Maintenon dix-neuf années au service des pauvres et des malades. L'affluence fut considérable et recueillie. Chacun était sous l'impression de la douleur, c'était une si grande perte pour la paroisse ! Avant l'absoute, Monsieur le Curé monta en chaire et retraça dans un discours succinct les

phases diverses de cinquante-neuf ans de cette vie religieuse, toute au service de la charité et dont les anges seuls avaient compté les pas. Dieu sans aucun doute l'a récompensée, précédée qu'elle était par tant de bonnes œuvres et portée au ciel par toutes les âmes qui lui devaient leur conversion et qui l'avaient devancée dans la céleste patrie.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 2 avril, *SAINT JOUR DE PAQUES, double de 1re classe*, avec octave. A 7 h., messe, avec allocution au grand chœur, pour la communion pascale des hommes. A 9 h., grand'messe paroissiale. A 10 h. 1/2, Office Capitulaire. Mgr FOUCAULT *Officiera pontificalement*. Tierce, procession, messe en musique : *Kyrie, Sanctus* et *Agnus* de Nicou-Choron ; à l'offertoire, chant triomphal avec accompagnement d'orgues et de trompettes, auteur : M. l'abbé Laurent, maître de chapelle à la cathédrale d'Orléans.

A 2 h. 1/2, procession de l'Evêché à la Cathédrale, pour conduire NN. SS. les Evêques de Chartres et de Saint-Dié à l'office des vêpres. A 3 h., none, vêpres, sermon par M. le chanoine Cassagnes, complies, procession de la Vierge et salut.

— Le lundi de Pâques, une seule grand'messe à 10 h.; vêpres à 3 h. — Le mardi, messe capitulaire à 9 h.

— Le jeudi, 6 avril, à 8 h., messe pour l'Association du Saint-Sacrement à la chapelle Saint-Piat; à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. — Le vendredi, 7 avril, messe au Sacré-Cœur à 7 h., et le soir salut, à 8 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 2 avril, *Solennité de Pâques*, les offices aux heures ordinaires. — Lundi, grand'messe à 10 h. — Vendredi, messe en l'honneur du Sacré-Cœur, et salut, à 8 h. du soir.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 2 avril, Fête de Pâques, les Offices aux heures ordinaires.

FAITS DIVERS

Congrès de l'art chrétien. — Le mardi de Pâques, 4 avril, aura lieu à Paris, 46, rue du Bac, le congrès de l'art chrétien organisé par les soins de la *Société de Saint-Jean*. Le programme des questions d'esthétique, d'archéologie, de peinture, de sculpture, de musique, qui doivent être traitées à ce congrès, est des plus varié. Comme toutes ces questions seront traitées au point de vue religieux, elles peuvent intéresser un assez grand nombre de nos lecteurs.

Adresser les adhésions ou les communications à M. le baron de Bernon, 3, rue des Saints-Pères, Paris.

Les Sœurs pour les hôpitaux. — Des réunions se multiplient dans les différents quartiers de Paris, ayant pour objet la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux. On organise des délégués pour

recueillir les signatures des pétitions dans ce but; on espère atteindre le chiffre d'un million de signataires.

Le Dimanche et les magasins. — Le Supplément de samedi dernier (18 mars) donnait cette bonne nouvelle: Les grands magasins du Louvre, qui déjà fermaient les dimanches et fêtes, ne feront plus de livraison à domicile ces jours-là sans une demande spéciale des clients... C'est exact mais ce n'est pas complet. Voici en effet un détail bien encourageant: L'administration du Louvre avait fait imprimer un billet ainsi conçu : J'autorise à ne me livrer le dimanche que les demandes pressées que j'aurai désignées pour ce jour-là. Ces feuilles ont été présentées à domicile dans Paris aux 10,000 principales clientes des Magasins. Veut-on savoir combien on a obtenu d'adhésions ? 9,938. Ce fait prouve qu'avec un peu d'initiative on obtiendrait d'excellents résultats pour le repos du dimanche. — (*Le Repos du Dimanche*, Février 1893). — On sait que les Magasins du Bon-Marché et ceux du Petit-Saint-Thomas ferment aussi le dimanche.

Cercles catholiques ouvriers. — Un congrès des cercles ouvriers s'est tenu à Cognac, du 16 au 19 mars, sous le patronage de Mgr Frérot, évêque d'Angoulême. M. le comte de Mun est venu prononcer le discours de clôture. Les socialistes avaient organisé une réunion contradictoire pour le lendemain. M. l'abbé Naudet s'y est rendu, pour opposer la vérité catholique aux théories révolutionnaires. Il a été couvert d'applaudissements et à la sortie on lui a fait une ovation enthousiaste.

États-Unis. — Le 25 avril prochain, le diocèse de la Nouvelle-Orléans célébrera le centenaire de son érection par le Souverain Pontife Pie VI.

Rome. — Les audiences ont continué à l'occasion des fêtes jubilaires. Une des principales en avril sera celle accordée au pèlerinage des Tertiaires Franciscains qui doit partir de Paris le 10 avril à 11 heures 55 (Gare de Lyon) et qui sera de retour à Paris le 26.

Lois scolaires. — Le 18 mars, comme on discutait à la Chambre des députés une loi sur le traitement des instituteurs, Mgr d'Hulst en a pris occasion d'émettre une protestation contre la prétendue neutralité de l'école, et contre les dispositions qui excluent de l'enseignement public les maîtres congréganistes, dont le concours était d'autant plus précieux pour l'État qu'il lui coûtait fort peu.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

5e Numéro — LA VOIX — Mai 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

NOUVELLE VIE DE SAINT YVES DE BRETAGNE

PRÊTRE DU TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS

Par le Père Norbert (1).

Bien des personnes, en lisant l'annonce de *Vie nouvelle*, donnée à des biographies qui ont déjà été l'objet de publications spéciales, se demandent pourquoi cette dénomination qui semble indiquer que les anciens ouvrages avaient besoin d'être complétés. — Nous croyons qu'il ne faut pas lui donner ce sens, et qu'il s'agit bien moins de présenter des faits inédits, que d'envisager ceux que l'on connaît déjà à un point de vue spécial ; en un mot sous un jour *nouveau*.

Le livre du Père Norbert en est une preuve que l'auteur ne cherche pas à dissimuler. « Mon but, dit-il dans sa préface, est d'offrir saint Yves, ce grand serviteur de Dieu, la gloire de la Bretagne et de la France, comme étant un modèle accompli de toutes les vertus que doivent pratiquer les fidèles et particulièrement les prêtres et les *Tertiaires de Saint-François*, et par là même, de propager ce *Troisième Ordre* du Séraphin d'Assise », répondant ainsi aux vœux si souvent exprimés par Léon XIII, de voir *tous* les Chrétiens s'enrôler dans cette milice pacifique dont il leur a facilité l'entrée à tous, en supprimant, dans la règle ancienne, certaines austérités qui pourraient, à l'époque où nous sommes, en arrêter la diffusion.

(1) Joli vol. in-8° de 350 pages, prix 1 fr.75. — Franco, 2 fr.20. — Imprimerie franciscaine, Vanves, près Paris, route de Clamart, 16.

Ne pouvant redire ici toutes les importantes citations de l'auteur, des écrits et des paroles du Souverain-Pontife, touchant cet important sujet, et voulant donner à ces lignes le caractère toujours attrayant de l'actualité, nous allons rapporter en partie le discours adressé par Léon XIII, le 12 avril dernier, aux tertiaires conduits à ses pieds par leurs supérieurs à l'occasion de ses noces d'or. Ces paroles précieuses seront pour nos modestes squisses un splendide avant-propos.

« *Chers fils,*

« Des souvenirs et des espérances également chers se réveillent en Nous en recevant l'hommage et les félicitations de tout ce Tiers-Ordre Franciscain qui, sur l'invitation du Ministre Général des Frères Mineurs, a voulu, par une représentation d'élite de toutes les nations, accroître les joies du Jubilé épiscopal. — La très affectueuse dévotion que Nous avons éprouvée depuis Notre jeunesse envers le Séraphin d'Assise, puis Notre agrégation à son Tiers-Ordre, les pèlerinages que Nous avons souvent entrepris à ses insignes sanctuaires, les douceurs ineffables procurées à Notre esprit pendant le séjour que nous fîmes deux fois sur la sainte montagne de l'Alvernia, enfin et surtout la grâce que Dieu Nous a faite de raviver et d'affermir ce même Ordre par Notre autorité apostolique, tous ces souvenirs réjouissent saintement Notre âme.

« Nous avons, en effet, toujours reconnu dans cette institution un des secours les plus efficaces fournis par la Providence, afin que les chrétiens, tout en vivant au milieu du monde, puissent se préserver de ses corruptions et pratiquer dans leur propre état, avec la perfection voulue, les préceptes évangéliques. C'est ce que prouvent précisément les effets que le Tiers-Ordre a heureusement produits en des temps peu différents des nôtres.....

« Nous concevons de bien douces espérances en voyant que plus les sectes s'acharnent contre le Christ, s'efforçant d'arracher de tous les cœurs les dictames de son Évangile divin, et plus aussi l'œuvre des Tertiaires se fortifie et aboutit à la glorification du Christ et au bien général. Ces espérances ne sauraient être trompées, puisque les Tertiaires, bénis de nouveau par Nous au nom de Dieu, veulent avec plus de fidélité encore,

faire revivre en eux l'esprit éminemment évangélique de l'humble pauvre d'Assise.....

Que ce saint intercède au ciel pour que son Tiers-Ordre soit de plus en plus florissant et répande le parfum salutaire des vertus chétiennes ! En formulant ce vœu, Nous formons aussi pour vous ceux que Nous exprime votre piété filiale, et invoquons sur vous, cher fils, ministre général des Frères mineurs, sur tous les supérieurs et confrères du Tiers-Ordre, présents et absents, la paix du Seigneur et la Bénédiction Apostolique. »

Le 17 octobre 1253, il y avait grande liesse au manoir de Kermartin situé à un quart de lieue de Tréguier, sur la côte septentrionale de la Bretagne, aujourd'hui diocèse de Saint-Brieuc; on voyait aller et venir, ça et là, d'un air joyeux, les hôtes de la *gentilhommière*, tandis que les voisins se montraient empressés d'apprendre et de redire la bonne nouvelle de la naissance du petit Yves, dont le père était Haélory, le Seigneur de Kermartin, et la mère la noble dame Azo de la maison *du Quenquis*. Avertie par un songe des desseins de Dieu sur cet enfant prédestiné, la pieuse femme mit toute sa sollicitude à le former de bonne heure à la vertu. Avec ce tact délicat et surnaturel qui caractérise la mère chrétienne, et admirablement secondée par les exemples et les paroles de son époux, elle dirigea les premières lueurs de son intelligence sur le radieux visage de Marie, dont le sourire fait naître les saints ; l'enfant répétait souvent avec une imperturbable gravité : « Moi, *je veux être un saint comme maman dit* », et, chose étonnante, sachant à peine lire, il récitait tous les jours bien dévotement le petit office de la Reine des cieux !

Elevé jusqu'à 14 ans au manoir paternel, ses parents entrevoyant sa rare intelligence sentirent la nécessité de compléter ses études élémentaires, à l'Université de Paris alors en grand renom. Il partit donc accompagné du jeune clerc, qui l'avait fait travailler en attendant l'inévitable séparation de la famille.

Les progrès du jeune breton furent rapides. Il suivit successivement les cours de philosophie, de théologie et de droit canon, avec une application soutenue et un zèle infatigable.

L'Université d'Orléans, nouvellement fondée, jouissait aussi d'une grande réputation. Désireux d'étendre ses connaissances, le jeune Yves se rendit dans cette ville où il compléta les études commencées à Paris, et ne tarda pas, en gagnant des

années, à devenir, comme son maître, le célèbre *Pierre de la Chapelle*, un jurisconsulte éminent (1).

Mais s'il agrandissait le cercle de ses connaissances et fournissait à son esprit tout ce qui pouvait lui ouvrir les trésors de la science, le pieux étudiant s'efforçait de réaliser le désir naïf de son enfance — « je veux être un saint » — en livrant son corps à de continuelles austérités, et en maintenant son âme, par la fréquentation des sacrements jointe à des prières ferventes, dans ces hauteurs mystiques qui la rapprochent de Dieu. Ses études achevées, *l'exilé* revint dans sa chère Bretagne. Au bonheur de revoir ce fils tant aimé se joignait pour ses parents l'espoir de lui voir embrasser, dans le monde, une position qui fût en rapport avec sa naissance et son savoir.

Mais notre saint leur ayant déclaré que son intention bien arrêtée devant Dieu était de se consacrer au service de l'Église; ils se soumirent sans murmurer à ce sacrifice. Le désir du jeune saint eût été même de recevoir seulement les ordres mineurs, d'en remplir les humbles fonctions jusqu'à sa mort et d'ensevelir ainsi ses talents à l'ombre des autels. Le Seigneur avait sur lui d'autres desseins. Du sanctuaire, cette fleur toute parfumée de sainteté devait répandre dans le monde la bonne odeur de J.-C. L'évèque de Rennes appréciant ses talents et ses vertus le nomma son *official* et lui confia les saints ordres jusqu'au diaconat; mais comme notre saint appartenait au diocèse de Tréguier, l'évêque Alain de Bruc réclama ce cher trésor, auquel il confia également cette charge si importante d'official, le promut au sacerdoce, et lui remit le soin de la paroisse de Trédrez vers l'année 1384.

Avant d'aller plus loin dans notre récit et pour mieux faire comprendre l'action bienfaisante de saint Yves dans l'exercice de ses fonctions, nous dirons ce qu'elles comprenaient. Au moyen-âge, l'official était un ecclésiastique nommé par l'évêque pour juger les procès ressortant de son tribunal. Ses attributions s'étendaient fort loin, et l'on peut dire qu'il ne restait guère au dehors de sa juridiction que les procès criminels et de *sang* dont le clergé ne voulut jamais se charger.

Peu sensible aux honneurs, le serviteur de Dieu ne vit dans

(1) Il suivit aussi avec succès le cours de Guillanme de Blaye, ayant pour objet l'explication des Décrétales, recueil des décisions canoniques rendues par les papes.

ce poste élevé que des devoirs à remplir, des vertus à pratiquer. Ils se considéra avant tout comme le protecteur du pauvre, de la veuve, de l'orphelin, comme le défenseur du faible et de l'homme sans appui ; comme le distributeur obligé de la justice sans acception de personne, sans égard pour le rang ni la fortune. Souvent on le vit même dans des cours purement laïques se porter le défenseur des opprimés et les faire triompher des prétentions iniques de leurs ennemis, prenant même à sa charge tous les frais qu'ils étaient obligés de payer. Aussi cette ardente charité valut à notre saint le glorieux titre d'*avocat des pauvres,* qui devait être pour jamais attaché à son nom béni.

Après trois années passées à Trédrez avant lesquelles il s'était fait inscrire au nombre des tertiaires de saint François au couvent de Guingamp, l'évêque de Tréguier le nomma recteur de Lohanec qu'il administra saintement jusqu'à sa mort. Saint Yves contribua beaucoup à faire élever à Tréguier dont il s'était rapproché, la magnifique cathédrale, un des plus beaux monuments religieux de la Normandie. Afin de se livrer de plus en plus à sa mission pastorale, il se démit de sa charge d'official quelques années avant son départ pour le ciel.

Dès lors rien ne put arrêter son zèle pour évangéliser le troupeau qui lui était confié ; ses paroles, tout embrasées de l'amour de Dieu, réchauffaient les cœurs endurcis, sa vue seule inspirait le respect ; quand il montait au saint autel, sa tendre dévotion se trahissait par les larmes qui s'échappaient de ses yeux. Un jour même, au moment de l'élévation, une couronne de lumière environna l'hostie sacrée, puis s'attacha au calice pendant qu'il l'offrait à l'adoration du peuple. La divine victime voulut par ce prodige manifester la foi ardente du saint prêtre. Dans sa charité sans bornes rien ne l'arrêtait pour aller trouver ses chers paroissiens. On raconte qu'un jour entre autres, ayant à traverser une rivière dont les eaux étaient débordées et couvraient le pont, sans s'étonner de l'obstacle, il fait tranquillement le signe de la croix et au même instant les flots se divisent pour lui laisser le passage libre, et reprennent après leur cours impétueux. Pour soulager les pauvres malades il avait fait bâtir un hôpital près de son presbytère. Sa table était ouverte à tous les nécessiteux ; on

rapporte qu'un lépreux étant venu le visiter il le soigna et le fit ensuite asseoir à sa table. Au milieu du repas, le pauvre se lève et jetant sur le saint un tendre regard, il lui dit : « *Le Seigneur est avec toi* »; en même temps le visage du visiteur divin resplendissant, son vêtement apparaît éblouissant de blancheur, la maison s'illumine d'une clarté céleste. Un instant après, le *Christ Jésus* avait disparu, laissant le saint et les témoins de cette scène sublime remplis d'ineffables consolations.

Épuisé d'amour autant que de travaux, cet admirable pasteur rendit doucement son âme au Seigneur le 19 mars 1303.

Ses restes mortels furent transportés dans l'église cathédrale de Tréguier où ils sont encore l'objet de la vénération des peuples.

Saint Yves est regardé crmme le Patron des curés, des juges, des avocats et de tous les hommes de loi. Canonisé par Clément VI, sa fête se célèbre le 19 mai chez les observantins et les conventuels, et le 27 octobre chez les capucins.

« *Heureux l'homme qui a l'intelligence du pauvre et de l'indigent, le Seigneur le délivrera dans le jour terrible du jugement.* » (*Ps. 40.*) C. de C.

« JE CROIS EN DIEU »

Ces mots du symbole furent comme la devise, le programme, le cri de foi de saint Pierre de Vérone inquisiteur et martyr (1506-1552). Né de parents hérétiques, vivant dans une cité ravagée par les manichéens qui, refoulés du midi de la France, se répandaient dans les contrées septentrionales de l'Italie, il eut l'inexplicable bonheur de fréquenter les écoles catholiques. Entre autres connaissances, il y puisa la grande science de la vérité. Un de ses oncles le questionnant sur les leçons du maître, l'écolier récite le symbole et, contre le manichéen qui lui voulait extorquer une distinction entre les créatures célestes nées du bon principe et les créatures terrestres originaires du principe mauvais, il soutient avec ténacité le dogme de l'unique création et la bonté intrinsèque de toutes les créatures de Dieu.

A 16 ans, il entre chez les Dominicains qui cultivent ses rares aptitudes pour la prédication, l'apostolat et la lutte active contre l'hérésie.

Sur l'ordre de ses supérieurs et avec l'autorisation du Pape qui lui accorde le titre et les pouvoirs de grand inquisiteur, il parcourt les cités de la Toscane et du Milanais. A Crémone, à Milan, à Florence, sa parole attire, soulève et convertit les foules qui, en masse, abjurent l'erreur et avec lui redisent la devise victorieuse : Je crois en Dieu.

Les miracles décident les hésitants et pour le salut des aveugles et des orgueilleux qui résistent à ses actes et à ses prédications il fait l'offre héroïque de sa vie.

Dieu qui accepte que ses apôtres et ses missionnaires participent à l'œuvre de la Rédemption, agréa le sacrifice. Dans la soirée du 5 avril 1552, comme Pierre suivait la route de Côme à Milan, deux bandits fondent sur lui, le renversent et le frappent à coups de hache. C'étaient les délégués de la secte manichéenne qui, en réunion secrète, avait voté la mort de son terrible adversaire.

A demi mort, le moine trouve encore la force de s'agenouiller et de murmurer : Je crois en Dieu. Mais sa voix s'éteint; trempant alors sa main dans son sang qui arrose le sol, d'un doigt mourant il écrit sur le sable sa constante profession de foi « Credo in Deum. »

Un coup de hache l'abat enfin et le saint confesseur va recevoir au ciel la triple couronne si noblement conquise « de la virginité, du doctorat et du martyre. » Sa fête est célébrée le 29 avril.

D. G.

AUX CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

TARCISIUS.

I.

Au sceptre d'un tyran Rome était asservie;
Un infâme César jouait avec la vie
Des élus du Seigneur.
Ils souffraient, entassés dans les prisons obscures,
Et le ciel préparait à ces âmes si pures
La palme du vainqueur.

Mais les chrétiens privés du Divin Sacrifice,
Ont exprimé le vœu qu'aucun d'eux ne périsse
Sans un don de l'autel;
Frères, le saint banquet vous aura pour convives;
Le Bon Pasteur viendra vers ses brebis captives;
Il entend votre appel.

II.

Au fond d'un souterrain, s'achevait en silence
Le sacrifice, objet de leur vive espérance ;
On réclame un héros,
Emule des Laurent comme des Germanique,
Qui puisse aux prisonniers porter le viatique,
En dépit des bourreaux.

Dieu ! quelle voix répond à ce désir du prêtre !
Je regarde..... A ses pieds soudain je vois paraître
Un lévite, un enfant.
Jeune Tarcisius, au printemps de la vie,
Ne trembleras-tu point en face de l'impie
S'il demande ton sang ?

Tu veux, pour visiter des âmes défaillantes,
Que le Seigneur repose en tes mains innocentes;
Mais quel serait ton sort,
Si de Maximien le cruel janissaire
Reconnaissait en toi l'enfant du sanctuaire !
Ne crains-tu pas la mort ?

Sainte audace, et non pas présomptueux délire !
Anges du Paradis, chantez sur votre lyre
Ce séraphique amour !
On dirait, à le voir, la colombe timide
Qui veut enfin braver dans son essor rapide
Les serres du vautour.

C'en est fait; écoutant son ardente prière,
Le ministre sacré le fait dépositaire
Du pain mystérieux.
Il part!..... Hélas ! Bientôt la jeunesse romaine
Le rencontre..... sur lui s'assouvira la haine
Qui venge les faux dieux.

Son modeste regard, sa démarche imposante
Le trahissent aux yeux de la troupe insolente;
Elle ose l'assaillir.
On voudrait son trésor; il refuse ; on menace;
« Au prix de mon devoir acheter votre grâce !
Dit-il, plutôt mourir ! »

La lutte s'animait, quand les auteurs du crime,
Soudain par un guerrier, vengeur de la victime,
Sont chassés de ce lieu ;
Mais brisé par les coups, Tarcisius succombe.
Il n'est plus... Et l'on peut écrire sur sa tombe:
« Mort pour sauver son Dieu ! »

III.

A Rome j'admirai la nécropole antique,
D'où s'élança, tenant la manne eucharistique,
Le lévite martyr.
Là je pensais à vous, ô clercs de Notre-Dame!
Prêtres, vous garderez l'Hostie, et dans sa flamme
Votre amour doit grandir.

Vous porterez Jésus au chrétien qui l'adore;
Mais contre le sectaire ou le juif qui l'abhorre
Défendez-le sans fiel.
Des périls du combat qu'un ange vous délivre!
Puis, Jésus dans le cœur, soyez heureux de suivre
Tarcisius au ciel!

A.-F. GOUSSARD.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Des canons d'autel pour le sanctuaire de N.-D. de Sous-Terre.

— Une belle nappe pour l'autel du grand chœur de la cathédrale.

Lampes. — 84 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 62; devant N.-D. du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 4; devant sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement 5; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en avril, 52 enfants dont 21 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe auprès de N.-D. de Chartres des prêtres du diocèse de Chartres et d'autres appartenant aux diocèses suivants : Paris, Versailles, Orléans, Poitiers, Tours, Nantes, Moulins, Quimper, Saint-Brieuc, Nîmes, Vannes, Arras.

— Voici les matières traitées dans les suppléments de la *Voix* en avril :

Sommaire du 8 avril : Lettre de Mgr Lagrange sur son voyage à Rome et les fêtes jubilaires. — Une visite au monastère du Mont-Cassin. — Œuvre des tabernacles. — Chronique diocésaine : nominations; (M. l'abbé Claireaux, doyen de N.-D. à Nogent-le-Rotrou, et M. l'abbé Auger P. doyen de Courville); solennité pascale; la mission de Frétigny. — Chauffage de la Cathédrale. — Faits divers.

Sommaire du 15 : Lettre de Mgr Lagrange sur son voyage à Rome (fin). — Prières pour la cessation de la sécheresse. — Annonce

du pèlerinage diocésain. — Chronique : Nominations (M. l'abbé Bouscary, vicaire de N.-D. à Nogent-le-Rotrou, et M. l'abbé Pillet à Saint-Hilaire de Nogent). — Pèlerins de Jérusalem et de Rome ; Gasville, fin de mission ; Magny, bénédiction de cloche ; Dreux, œuvre des tabernacles ; tournée de confirmation. — Entrée de Mgr Foucault à Saint-Dié. — Une visite au Mont-Cassin (*suite*).

Sommaire du 22 : Les SS. Soter et Caïus. — Les enfants en ferme ; éloquent plaidoyer en leur faveur. — Nécrologie : M. l'abbé Bestaux et le R. P. Choizin. — Visite au Mont-Cassin (*suite et fin*). — Chronique diocésaine. — Adoration mensuelle à la Maison-Bleue ; missions ; etc. Fait divers.

Pèlerinages annoncés. — On nous a annoncé plusieurs pèlerinages importants à N.-D. de Chartres pour le mois de mai : celui du collège de l'Immaculée-Conception de Vaugirard, le 17 ; celui des paroisses appartenant aux archidiaconés de Dreux et de Châteaudun, le 18 ; celui de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris, le lundi de la Pentecôte ; celui des étudiants de Paris et d'ailleurs, le 28 ; celui des Nantais qui s'arrêtera à Chartres en se rendant à Montmartre, nous ne savons quel jour.

Sœurs pour les Missions. — Il y a quelque temps, nous aurions dû signaler le départ de quatre religieuses de Saint-Paul de Chartres pour les Colonies. Deux s'embarquaient pour la Martinique ; une pour la Guadeloupe ; une pour Cayenne. Les *Semaines Religieuses* de l'Ouest de la France ont appris récemment à leurs lecteurs la fondation de l'établissement des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, à Carquefou, au diocèse de Nantes, établissement destiné à des novices qui se préparent tout spécialement aux Missions. Nous avons déjà signalé dans la *Voix* cette maison succursale ouverte, depuis quelques années, sous les auspices de N.-D. de Chartres.

Prières pour les biens de la terre. — La neuvaine à saint Taurin, à la cathédrale, pour obtenir un temps plus favorable aux biens de la terre, a été suivie par un groupe nombreux de personnes pieuses. Puis une paroisse rurale, celle de Champhol, est venue en procession. Mais ce sont des foules successives que l'on voudrait voir, comme autrefois en pareille circonstance, auprès de la châsse du Saint. De même le jour de saint Marc, pour la procession et les prières publiques. Si l'on craint les fléaux, si l'on veut la protection du Seigneur, unique maître des éléments, le vrai dispensateur des biens de la terre, il faut le prier et... le servir en accomplissant toute sa loi.

Conférence ecclésiastique pour le cas de conscience, le mardi 2 mai, au grand séminaire.

Noces d'or du Patronage Saint-Joseph à Chartres. — On nous écrit :

Dimanche dernier, le Patronage célébrait, sans bruit, tout à la fois et sa fête patronale et sa fête jubilaire. Le matin, près de quatre-vingts jeunes gens se trouvaient réunis dans leur chapelle, gracieusement ornée pour la circonstance. Plusieurs de ces Messieurs de la grande Conférence de Saint Vincent de Paul de Chartres s'étaient fait un devoir de venir attirer par leurs prières les bénédictions du ciel sur leur chère œuvre du Patronage Saint-Joseph. Après l'Évangile, M. l'Aumônier rappela, en quelques mots trop courts, les bienfaits opérés tout d'abord par le zélé fondateur, un des prêtres les plus vénérables de ce diocèse, M. le chanoine Levassor, et ensuite par ses pieux successeurs, comme lui vicaires à Saint-Pierre : M. l'abbé Robé, aujourd'hui curé-doyen de La Loupe, M. l'abbé Genet, aujourd'hui curé d'Epernon, M. l'abbé Durand, aujourd'hui curé de Mainvilliers. Ces excellents prêtres trouvèrent toujours un grand appui dans ces Messieurs les membres de la grande Conférence de Saint Vincent de Paul, que M. le chanoine Levassor avait fondée à Chartres, en 1842. Il les appela à son secours, dès qu'il eut établi l'œuvre du Patronage Saint-Joseph, et ceux-ci ne cessèrent jamais d'en être, avec les bons Frères, appelés plus tard dans l'œuvre (en 1858), les auxiliaires les plus charitables et les plus dévoués.

Le moment le plus touchant fut celui de la communion, où tous semblaient n'avoir qu'un cœur et qu'une âme pour louer et bénir Dieu qui les a toujours visiblement protégés dans cette petite chapelle, et pour lui demander, par l'intercession de leur tout-puissant Patron, Saint Joseph, la grâce de le servir fidèlement jusqu'à leur dernier soupir. Le soir, à trois heures, M. le Curé de Saint-Pierre ouvrait toutes grandes les portes de sa magnifique église, pour recevoir ces chers jeunes gens, et présider lui-même leurs vêpres.

Après le *Magnificat*, M. l'abbé Pichot, vicaire de la cathédrale, montait en chaire, et faisait entendre devant un très nombreux et très sympathique auditoire un remarquable sermon sur la nécessité du travail, et du travail chrétien. Nous renonçons à en faire l'analyse, trop heureux et trop fiers de pouvoir annoncer qu'il va être livré à l'impression dans quelques jours.

Une si belle cérémonie ne pouvait se bien terminer que par la bénédiction du T.-S. Sacrement, donnée par le vénérable fondateur du Patronage Saint-Joseph, M. le chanoine Levassor. Impossible de ne pas remercier ici nos aimables quêteuses et les personnes généreuses qui ont si gracieusement repondu au chaleureux appel du Prédicateur, et qui ont pu d'ailleurs constater de leurs propres

yeux, que, si elles avaient donné beaucoup à l'occasion des noces d'or du Patronage, bon usage était fait, dans l'œuvre, de leurs générosités. Le soir, à huit heures, un dîner de famille tout simple, mais tout joyeux, réunissait une dernière fois ces jeunes gens, qui s'en retournèrent tous heureux et contents, se promettant bien de revenir encore et toujours... X.

CHAPELLE-GUILLAUME. — Première communion et confirmation. — Voilà une semaine bien remplie pour la religion dans notre Perche. Comme en ce temps de sécheresse et de grande chaleur l'incendie est plus facile à allumer et se communique de proche en proche dans nos halliers, le Saint-Esprit, cet esprit de flammes, dévore pour ainsi dire les âmes, les embrase du feu de son amour, les illumine de ses clartés par le moyen du sacrement de confirmation. Il se manifeste, il éclate de pays en pays, comme une étincelle au milieu des roseaux : à Thiron, Marolles, Beaumont, Unverre, Yèvres, Frazé, la Bazoche, Chapelle-Guillaume,..... d'une extrémité à l'autre, il atteint, il pénètre en même temps tous les cœurs, doucement et fortement.

C'est ainsi qu'à Chapelle-Guillaume, la grâce de Dieu coule à flots toute la journée du mercredi 19 avril, le matin dans la première communion, le soir dans le sacrement de confirmation. Ne nous arrêtons pas au détail des cérémonies qui sont partout les mêmes et qui, souvent répétées dans le récit, pourraient engendrer l'ennui.

Louons cependant la belle ordonnance des décorations dans le lieu saint : Elles embellissent le chœur, sans cacher les restaurations récentes de la nef, qui en sont le plus bel ornement. Mais ce n'est là qu'une image de la décoration des âmes de ces soixante enfants, qui s'approchent aujourd'hui de la table sainte. A leur tenue recueillie et édifiante, on les sent bien préparés et tout impressionnés de la grande action qu'ils vont accomplir. M. le Curé de Saint-Pierre de Chartres, qui célèbre la messe, les prépare encore plus immédiatement avant la communion dans une instruction solide, pleine d'onction et de piété. M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, après la communion, avec l'éloquence du cœur et l'ampleur de sa parole, les anime à la reconnaissance, à la prière. Nous avons été tout particulièrement touchés de sa recommandation en faveur des âmes du Purgatoire.

Dans une cérémonie qui précède la confirmation, M. le Supérieur prend de nouveau la parole, et, s'adressant aux enfants, il leur enseigne deux moyens principaux de persévérance : la sainte communion et la dévotion à la Très-Sainte Vierge. Je me plais à

noter ici la communion fréquente. On a préconisé ailleurs (1) la communion mensuelle. C'est à peu près la même chose sous une dénomination différente. Enfin, la confirmation a terminé cette belle journée. Monseigneur a été reçu à l'entrée du pays solennellement. Des arcs de triomphe, une avenue de verdure, et surtout une foule nombreuse charmaient les yeux de notre vénéré Prélat. Aussi Monseigneur n'a pu taire son contentement dans sa réponse au compliment de M. le Curé. Il lui a rappelé en outre qu'il était venu à Chapelle-Guillaume pour rendre hommage à sa confession de la foi. Ensuite M. le Curé, dans quelques paroles très éloquentes, suivant le mot de Monseigneur, a résumé brièvement ce que c'est que la confirmation, quels sont ses effets. Il a insisté sur cet effet principal (ce qui dans sa bouche avait bien réellement une éloquence particulière), que la confirmation devait nous faire confesser notre foi même au péril de notre vie. Cette cérémonie, quoique accomplie dans un humble village, a été été vraiment remarquable. Elle a été rehaussée encore par la présence de plusieurs prêtres des diocèses de Blois et de Chartres, des Sœurs de la Bazoche, et de toute la famille de M. de Reviers, châtelain du pays, dont le bon goût et la munificence se sont fait sentir une fois de plus dans toute l'ornementation extérieure de la Confirmation.

E. C.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Remerciements à N.-D. de Chartres, pour la guérison obtenue ! En reconnaissance, promesse d'abonnement à la Voix et de zèle pour propager son culte. (M. M., à B., diocèse de Chartres).

2. Reconnaissance à N.-D. de Chartres qui, dans sa maternelle bonté, a exaucé les prières de ses clercs en faveur d'une jeune mère que j'avais recommandée dernièrement, laquelle a été bien exaucée surtout à l'heure du péril. Ci-joint une offrande pour honoraires de messe, de neuvaine et de lampe devant la Madone.
(M. B., à M., diocèse de Versailles.)

3. Action de grâces. — L'amélioration obtenue dans l'état de la malade nous a montré la protection de N.-D. de Chartres.
(G., à C., diocèse de Nantes.)

4. Mon neveu, que j'avais mis sous la protection de N.-D. de Chartres, à l'occasion de son examen, a réussi dans des circonstances difficiles. Nous venons demander votre entremise pour l'expression de notre reconnaissance à la Bonne mère. Une messe, s'il vous plaît ! Recommandez spécialement mes intentions devant son autel. (L. M., à Nantes.)

(1) A Beaumont-les-Autels.

5. Nous voulons témoigner à N.-D. de Chartres notre reconnaissance. Nous avons été exaucés. La mère et son enfant vont bien. La consécration de l'enfant a porté bonheur à tous deux. Nous vous adressons l'offrande à cause des objets envoyés et aussi pour honoraires d'une messe. (Mme de M., diocèse de Moulins.)

6. Il y a quelques semaines, une famille recommandait à la protection de notre bonne Mère de Chartres par les prières des clercs, une petite fille très gravement prise d'une fièvre scarlatine avec complications. Notre chère petite malade est en pleine convalescence; N.-D. nous a exaucés; en actions de grâces, je demande une lampe pour neuf jours. (L. M., de Chartres.)

7. On remercie N.-D. de Chartres, pour la guérison inespérée d'un enfant après une neuvaine faite. (J. S., diocèse de Chartres.)

8. Ayant obtenu une guérison à la suite d'une neuvaine à N.-D. de Chartres, je vous prie de vouloir bien dire une messe en actions de grâces pour acquitter ma promesse. (J., diocèse de Chartres.)

9. Merci, à ma bonne mère Notre-Dame de Chartres, d'une grâce que je lui ai demandée! J'ai réussi dans les affaires pour lesquelles j'avais invoqué mon titre de son enfant, ayant été voué à Notre-Dame de Chartres jusqu'à l'age de 7 ans et ayant porté ses couleurs. Je ne cesserai de proclamer hautement son appui; et je vous prie de faire prier vos pieux clercs, pour m'aider à exprimer ma reconnaissance. (H. L., Diocèse de Laval.)

10. Pour une malade, secourue par N.-D. de Chartres, toute notre reconnaissance! Faites prier de nouveau à nos intentions.
(C. F., diocèse de Versailles.)

Nous avons encore été cette fois visiblement protégés par Notre-Dame de Chartres, qui vient de nous rendre notre fillette unique âgée de 9 ans, après une longue bronchite qui inspirait les plus vives inquiétudes. Nous déposons aux pieds de la Reine du Ciel nos actions de grâces les plus ferventes. Qu'elle daigne continuer à protéger son enfant! M. S., Versailles.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Deux clercs de N.-D. de Chartres : Le P. Raymond Picard, dominicain, et M. l'abbé Guillon, séminariste. M. l'abbé Bestaux, ancien curé de Pré-Saint-Évroult et de Moléans, et M. l'abbé Auger, ancien curé de Gasville, tous deux décédés chez les Sœurs de Bon-Secours à Chartres.

Plusieurs religieuses de la Congrégation de Saint-Paul de Chartres :

— Sœur Félicienne, née Joséphine Rousseau, décédée le 8 avril, âgée de 79 ans et 57 de religion. — Sœur-Marie Thaïs Cullier, décédée à Poissy, le 13 avril, âgée de 47 ans et 28 de religion. (La *Semaine de Versailles* a raconté la vie et la mort édifiantes de cette bonne religieuse qu'à Poissy on appelait la sœur des pauvres). — Sœur Isaïe, Geneviève Vavasseur, décédée le 14 avril, âgée de 84 ans et 57 de religion. — Sœur Delphina Pillyère, décédée à Pontoise, le 14 avril, âgée de 67 ans et 41 de religion. — Sœur Hildegarde Ballay, décédée à Pontoise, le 14 avril, âgée de 50 ans et 26 de religion. — Sœur Paul, née Françoise Gombert, décédée le 15 avril, âgée de 82 ans et 61 de religion. — Mère Angèle, née Pauline-Julienne Bonnet, assistante de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 15 avril, âgée de 69 ans et 49 de religion. — Sœur Berthe Martin, décédée à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 15 avril, âgée de 70 ans et 48 de religion. (Le *Journal* de *Valognes* a consacré un bel article à sa mémoire; après 40 années passées dans l'administration de l'hôpital de cette ville, elle méritait cet hommage). — Sœur Saint-Jérôme, née Anna Orlhac, décédée le 17 avril, âgée de 41 ans et 18 de religion. — Sœur Marie de l'Annonciation, née Pauline Fauré, décédée le 18 avril, âgée de 75 ans et 50 de religion. — Célina Gellion, postulante, décédée le 6 avril, âgée de 23 ans. — Sœur Sainte-Élisabeth Noël, décédée à Séoul, en Corée (Asie); sa mort est une perte sensible pour les établissements de Corée récemment fondés. — Sœur Léonie Joseph Baron, décédée à Cayenne le 28 mars, âgée de 48 ans et 23 de religion; nous apprenons sa mort quand notre numéro est sous presse.

— Ajoutons deux autres religieuses de la même Communauté de Saint-Paul, leur inscription ayant été oubliée par nous précédemment : Sœur Anne de Jésus Sollelis, décédée le 25 février, âgée de 56 ans et 37 de religion. — Sœur Adalbert Albanque, décédée à Cherbourg, le 26 février, âgée de 63 ans et 39 de religion.

— R. P. Choizin, provincial des Maristes à Lyon, fondateur des Maristes à Chartres (1855) et restaurateur de l'église Sainte-Foy dans la même ville, décédé à l'âge de 73 ans. — R. P. Fessard, décédé à Poitiers, dans sa 82e année; il prêcha souvent à Chartres. — Mme Meignan, née Durand, à Chartres. — M. Caplain, ancien cultivateur, à Neuvy-en-Dunois. — Mme Ve Philippe Jacquet, et Mme Catherine-Claris Baret, à Chartres. — Mme la marquise J. de Prunelé, née de Costa de Beauregard, à Paris. — Mme Hénault-Perdreau, à Ozoir-le-Breuil. — M. Simon, à la Motte-Beuvron (Loir-et-Cher). — Mme Maudemain-Marion, à Digny. — Mme Blanvillain-Amiet, à Garancières-en-Beauce. — M. Laillier, sacristain, à Illiers —

Mme Chouanard. — Mme Louise Peyret, à Pau. — Mme Louise Delahaye, à Rouen. — Mlle Marie Hubert, à Rennes. — Mme Jean, à Saint-Germain-en-Laye. — M. Auguste Péan, à Saint-Denis-des-Puits. — Mme Marguerite Marré, à Paris. — Mme Pauline Siméon, à Meaux. — Mlle Mathilde Balastre, Mme Flore de Coulonjon et Mme Louise Blacourt, à La Ferté-sous-Jouarre. — Mlle Fanny de Boissieu, à Lyon. — Mme Walras, à Chartres. — M. Louis Millier, à Paris. — M. Maurice Bouchard, jeune élève de l'Institution N.-D., à Chartres. — Frère Jean Lorillard, de Chartres, rel. de St Jean de Dieu.

Notes sur quelques-uns des défunts recommandés plus haut :

M. l'abbé Auger. — M. l'abbé Pierre-Albert Auger, décédé le 22 avril 1893, chez les Sœurs de Bon-Secours, à Chartres, dans sa 84e année, avait quitté le ministère il y a quelques mois seulement; l'âge et la maladie triomphant de ses longues résistances, l'avaient forcé à la retraite qu'il trouva bien douce dans l'asile sacerdotal annexé à la communauté de Bon-Secours. Sous les yeux de quelques confrères habitant la même résidence, et des religieuses qui entourent là de leurs soins la vieillesse et l'infirmité, M. l'abbé Auger a terminé sa carrière avec l'ardente piété qui l'avait toujours caractérisé dans les différentes situations qu'il occupa depuis soixante ans. Voici ces situations : M. l'abbé Auger, né à Illiers le 13 décembre 1809, prêtre le 1er juin 1833; curé de Moriers le 9 juin suivant; démissionnaire le 23 février 1834; curé de Saint-Germain-le-Gaillard le 9 mars 1834; curé de Fruncé le 6 mars 1836, jusqu'au 8 juin 1841, où il devint supérieur des *Sœurs de l'Immaculée-Conception* à Nogent-le-Rotrou; le 24 février 1850, il laisse cette excellente Communauté nogentaise et devient vicaire de la Madeleine à Châteaudun; le 1er juin 1854, il se retire pour cause de santé et même quitte le diocèse pour quelque temps; le 25 janvier 1863, il est curé de Gasville jusqu'à la fin de l'année 1892. C'est dans cette paroisse qu'ont été transportés ses restes mortels. Son inhumation a eu lieu à Gasville, le 25 avril 1893.

Mère Angèle. — La Communauté des sœurs de Saint-Paul de Chartres est sous le coup de grandes épreuves et de bien pénibles émotions. Déja, vers la fin du mois de février, le bon Dieu avait rappelé à lui la belle âme de mère Théodorine, deuxième assistante et maîtresse des novices. Six semaines après, nouveau deuil, et d'autant plus cruel qu'il était plus inattendu. La première assistante, Mère Angèle, frappée d'une congestion pulmonaire, était emportée après cinq jours de maladie, le samedi soir 15 avril 1893.

Nous avons voulu consacrer quelques lignes à cette sainte religieuse, pour la consolation de ses chères sœurs et filles et pour la plus grande gloire de Notre-Seigneur.

Née à Dreux, le 18 juin 1823, Julienne Bonnet manifesta, dès son enfance, les sentiments de foi et de piété qui l'on animée pendant toute sa vie. A 20 ans, résolue de se consacrer à Dieu et aux œuvres de charité, elle quitta le monde pour entrer au noviciat des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. En mai 1845, la jeune religieuse, qui avait pris le nom de sœur Angèle, fut envoyée comme institutrice au dépôt central des enfants trouvés, établi à Saint-Brice, faubourg de Chartres. Elle se chargea volontiers des petites filles les plus déshéritées au point de vue physique et moral. Elle se trouvait à bonne école avec Sœur Valentine, dont le nom est resté si populaire dans notre ville. Ces excellentes religieuses étaient deux âmes sœurs faites pour se rencontrer, se comprendre, s'aimer et s'exciter mutuellement par une sainte émulation dans l'héroïsme de la charité.

C'est à Saint-Brice, puis à Sainte-Elisabeth que, pendant 42 ans, sœur Angèle dépensa les trésors de tendresse et de dévouement dont son cœur était rempli. Coadjutrice de Sœur Valentine dans le gouvernement des orphelines et l'inspection des enfants assistés, elle a donné la majeure partie de son existence aux soins des pauvres. Dieu seul connaît ses travaux, ses fatigues, ses démarches, ses industries, ses délicates attentions. Quêter pour ses orphelines, découvrir les misères cachées afin de les soulager, subvenir discrètement aux besoins des pauvres honteux, courir après les brebis égarées, voilà quels étaient ses plus chères occupations. Un père désolé vient la trouver avec trois enfants privés de leur mère ; elle en prend deux à sa charge. A une pauvre femme, qui ne sait comment nourrir ses enfants, elle donne une chèvre de la maison. Elle qui n'a rien, elle paye le loyer des indigents. Quelle délicatesse pour rendre moins dure aux orphelines l'absence d'une mère ! Un jour, par exemple, elle confectionne de sa propre main jusqu'à trente sabots de Noël, pour montrer que le petit Jésus n'oublie pas les enfants pauvres. Et voilà tout l'orphelinat dans la joie, grâce à l'ingénieux dévouement de ce cœur vraiment maternel.

Sœur Angèle était depuis dix ans à la tête de l'orphelinat Sainte-Elisabeth, lorsqu'en 1887 ses supérieures l'appelèrent à remplir la charge de première assistante. Elle était préparée à ce rôle par les missions importantes qui, plus d'une fois déjà, lui avaient été confiées Douée d'une belle intelligence, d'une nature gaie et communicative, d'une très grande activité, mais surtout d'un cœur d'or et d'une foi vive, Mère Angèle sut conquérir l'estime et l'affection générale dans l'exercice de sa nouvelle fonction. Dévouée pour les malades jusqu'à l'excès, toujours prête à consoler et à donner un bon conseil, elle avait des ménagements pour tout le monde excepté

pour elle-même. On peut dire qu'elle est tombée sur la brèche, ne s'arrêtant que pour mourir et dire au bon Dieu : *Fiat voluntas tua!* Elle écrivait un jour à une Sœur : « Il faut être une âme dévouée à Notre-Seigneur et aux enfants. Donc, oubli de soi pour veiller avec constance sur les intérêts de ceux qu'on aime. » Ces paroles sont le reflet de sa belle âme et de son grand cœur.

Après une vie si bien remplie, Mère Angèle se trouvait prête à paraître devant Dieu. Elle reçut les derniers sacrements avec la piété la plus édifiante, demandant pardon à toutes ses Sœurs des peines qu'elle aurait pu leur causer. Comme la force des souffrances lui arrachait parfois des gémissements, elle disait : « Je ne devrais pas me plaindre, en me rappelant la sainte volonté de Dieu et les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » C'est avec de telles dispositions que Mère Angèle s'en est allée vers une patrie meilleure.

Les obsèques ont eu lieu à la Cathédrale de Chartres au milieu d'une foule recueillie et attendrie. On pouvait y remarquer des personnes de tous les rangs de la société, mais surtout des pauvres avec les chères orphelines de Sainte-Elisabeth et les enfants de la Maison Bleue. Toute la Communauté, le noviciat et le pensionnat de Saint-Paul firent cortège à la bonne mère jusqu'au cimetière Saint-Cheron. Là, spectacle touchant, les orphelines rangées autour de la tombe, pleuraient en disant adieu à la dépouille mortelle de celle à qui elles doivent la vie de l'âme et du corps. Il serait superflu d'ajouter d'autres détails à la louange de Mère Angèle, nous demandons seulement pour elle à nos lecteurs un souvenir dans leurs prières. Mais sans doute, la patronne, la Reine et la Mère des vierges a déjà conduit cette âme d'élite au séjour de la gloire et du bonheur éternel.

Louis Hubert, Chapelain de Saint-Paul.

Le P. Raymond (H. Picard). — Le mardi 21 mars, une assistance nombreuse et recueillie se pressait dans l'église de Saint-Jean, à Châteaudun, pour les obsèques de M. l'abbé Picard, en religion le Père Raymond, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

Le Père Raymond était clerc de N.-D. de Chartres. Il a fait ses études à la Maîtrise et dans les séminaires diocésains, où il s'est fait remarquer par la vivacité de son intelligence, l'aménité de son caractère, une régularité exemplaire, et surtout par une piété profonde unie à un grand esprit de mortification qui le porta à des pénitences peut-être au-dessus de ses forces.

D'une santé délicate, il fut obligé d'interrompre ses études, presque dès leur début, à cause d'une maladie d'yeux. Rétabli assez promptement, il put les reprendre et les continuer jusqu'au

sous-diaconat. Depuis longtemps il avait entendu l'appel de Dieu à la vie religieuse; il ne se sentit d'ailleurs aucun goût pour le ministère paroissial dont la solitude l'effrayait. L'ordre de Saint-Dominique avait fixé son choix et exerçait sur lui un attrait irrésistible.

Il le suivit sans hésiter, malgré les larmes d'une famille éplorée, qui eût désiré le garder plus près d'elle, et, à la rentrée de 1885, il se rendait au noviciat de la province de Lyon, à Rijekolt, dans les Pays-Bas.

Il fut là ce qu'il avait été à Chartres; il édifia tous ceux qui le virent de près. Mais son noviciat était à peine commencé qu'il fut atteint d'une maladie mystérieuse qui déconcerta tous les médecins, et dont il ne devait jamais guérir. Pendant six longues années, il languit dans les alternatives d'un mieux relatif et de rechutes continuelles qui le firent condamner maintes fois.

Il y a deux ans, malgré ses infirmités, il avait été ordonné prêtre. Ce fut la grande joie de sa vie et la consolation de ses dernières années. Son plus vif tourment était de ne pouvoir travailler au salut des âmes. Il n'a guère proféré d'autre plainte. Il y a travaillé par ses souffrances et sa résignation, plus efficacement peut-être qu'il n'eût pu le faire par ses prédications. Il en recueille maintenant la récompense, et Dieu ne manquera pas de faire rejaillir le fruit de ses mérites sur ceux qu'il eût voulu sauver, surtout sur ses parents bien-aimés.

Un court séjour qu'il fit, il y a deux ans, dans sa famille lui avait rendu un peu de forces. Il les dépensa en faisant la classe à des petits enfants, qu'on lui avait confiés. Il fut bientôt à bout et, en janvier 1892, il tomba à toute extrémité. Il se remit cependant encore, et ses supérieurs voulant lui épargner les rigueurs des climats du Nord pendant l'hiver, l'envoyèrent à l'automne dernier au pays du soleil et de la chaleur. Il se rendit joyeux et plein d'espoir dans une maison des Camilliens, près de Cannes.

Mais rien n'y fit, ni les soins dont il était entouré, ni le printemps dont on jouit dans ces lieux. Il s'affaiblit de plus en plus. Sentant approcher son dernier moment, il voulut au moins mourir dans une maison de son Ordre. Cette grâce lui fut accordée. On le ramena au couvent des Dominicains à Carpentras, et un mois après, il expirait doucement entre les bras de ses frères en Dieu. C'était le 17 mars, il n'avait pas encore 32 ans.

Sa famille désira, comme suprême consolation, posséder auprès d'elle ses derniers restes. Elle les fit revenir. Il repose auprès de l'église où il a été baptisé et où il a fait sa première Communion. Le clergé de Châteaudun et des environs, la plupart de ses anciens condisciples ont tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

L'impression de tous a été parfaitement rendue par la parole d'une personne pieuse qui disait en s'éloignant de sa tombe : « C'est une bénédiction pour la paroisse, d'avoir dans son cimetière la dépouille d'un saint ! »

L'abbé J. Guillon, clerc minoré. — Jules Guillon, orphelin de bonne heure, fut un de ces petits à qui Dieu se révèle. Jésus lui parla au cœur le jour de sa première communion. Il répondit à l'appel divin et fut, dit-il lui-même, conduit comme par la main de Notre-Dame de Chartres en « cette chère Maîtrise qu'il considérait comme le foyer maternel » et dont il vénérait le supérieur, M. Bourlier, à l'égal d'un père, ayant toujours son portrait à son chevet. Sa solide piété, l'énergie de son caractère, son esprit qui s'annonçait brillant lui méritèrent bientôt la sainte Chemisette. Après avoir conquis ce pieux insigne dont il ne se sépara plus même un seul instant, le clerc de Notre-Dame n'a plus qu'un rêve, qu'une ambition : le sacerdoce. Il le dit positivement quand, en octobre 1888, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter : « Peut-être, n'ai-je plus que quelques années à vivre, mais que j'arrive au jour béni de la prêtrise et je mourrai heureux ! » Il avait fait d'avance son sacrifice. Un jour qu'on lui demandait de s'unir aux prières pour sa guérison : « J'ai offert ma vie à Dieu dans ma dernière année de Maîtrise, dit-il, je ne la reprendrai pas. »

Il n'aurait voulu la reprendre que pour la consacrer solennellement au sous-diaconat. Condamné par la maladie à vivre hors du séminaire, il souffrait beaucoup de cet exil : « Que je reste bien uni de cœur à tout ce qui constitue le Séminaire, écrivait-il à M. le Supérieur, un mois avant sa mort. Ma vocation, mon avenir, mon attrait, tout est là. Oublier mon sous-diaconat tant attendu et tant désiré depuis dix années ! Non, car à chaque fois que je pense à Dieu, c'est pour lui demander de n'être pas rejeté. Il a déjà tant fait pour moi ! Aussi de temps en temps j'espère, de temps en temps je doute, ce sont les mauvais jours ceux-là, ceux du doute. » On sent dans ces lignes les progrès inquiétants de la maladie. Il fit encore un dernier effort contre elle en se traînant à la grand'messe le jour de Pâques, 2 avril. Le 10 au soir, il recevait les derniers sacrements dans son fauteuil : « C'est une grande grâce pour l'âme et pour le corps que je viens recevoir, dit-il, il faut remercier Dieu. » Il ne croyait pas toutefois à sa fin prochaine, mais quand il sentit ses forces l'abandonner, il comprit : « C'est la mort, dit-il d'une voix ferme ; du courage ! »

A partir de ce moment jusqu'à son dernier soupir, il laissa son corps à la douleur pour ne plus penser qu'à son âme, à son Dieu,

à ceux qui l'entouraient, à cet ange gardien dont Dieu seul peut récompenser le dévouement, à sa sœur; il leur serrait les mains, leur promettant de prier pour eux là-haut, s'associant à leurs invocations, enfin leur disant « Au revoir » avec un regard et un sourire qui tenaient plus du ciel que de la terre. Puis il baisa une dernière fois sa chemisette et son crucifix, et ses lèvres murmurèrent cette prière qu'il avait si souvent chantée : *In manus tuas Domine, commendo spiritum meum.* Quelques minutes après son âme était entre les mains du Dieu dont il avait fait la portion de son héritage.

Les supérieurs et plusieurs professeurs du Grand-Séminaire, de Saint-Cheron et de la Maîtrise sont allés, avec les séminaristes de son cours et une députation de jeunes Clercs, lui rendre les derniers devoirs. Les chants liturgiques, un très beau *Pie Jesu* exécutés avec art et piété, durent réjouir l'âme de l'ancien enfant de chœur de N.-D. Ses funérailles étaient présidées par le vénéré doyen d'Illiers qui s'était toujours montré si bon et si délicat pour lui. M. le Supérieur du Grand-Séminaire exprima, dans des paroles inspirées par le cœur, les vifs regrets que causait à l'Église la perte prématurée d'un jeune lévite qui offrait tant d'espérances. Cette assistance, ces chants, ces prières étaient bien ce qui convenait le mieux au cher défunt dont toute la vie n'avait été qu'une aspiration presque désespérée au Sacerdoce.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 30 avril, 4e dimanche après Pâques, Fête de sainte Catherine de Sienne, *double*. A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, Office Capitulaire. A 3 h., vêpres, complies et salut. — Le soir, à 8 h. Ouverture du Mois de Marie, prêché par le R. P. Burosse, missionnaire de Lourdes.
— Le mercredi 3, Fête de l'Invention de la Sainte-Croix. — Relique de la Sainte-Croix exposée à la vénération, pendant les offices capitulaires.
Le jeudi 4, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.
Tous les soirs pendant la semaine, Mois de Marie, à 8 h.
— *Fête de la Sainte-Enfance à la Cathédrale, le jeudi 4.*

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 4e Dimanche après Pâques, les Offices aux heures ordinaires. Après les vêpres, ouverture du Mois de Marie.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 30 avril, les Offices aux heures ordinaires. Après vêpres, ouverture du mois de Marie, allocution par M. l'abbé Simon, professeur à l'Institution Notre-Dame. — En semaine, exercices du mois de Marie, le soir, à 8 h.

BIBLIOGRAPHIE

Mois de Marie de N.-D. de Chartres, par M. l'abbé Bulteau (Se vend 1 fr. chez le concierge de la Maison des Clercs). Nous avons souvent recommandé ce livre bien connu.

Mois de Marie, d'après le B. Père de Montfort, avec deux traits d'histoire pour chaque jour. Lib. Oudin, à Paris, rue Mézières, 10, et à Poitiers. Prix : 1 fr.

Mois de Marie pratique ou Marie modèle de la vie chrétienne, avec exemples, par l'auteur des *Feuilles d'Or*. Prix franco : 1 fr. 50. S'adresser à l'auteur à Albi, Tarn ; ou à Paris, librairie Delhomme, 13, rue de l'Abbaye.

Mois de Marie du Saint-Rosaire, d'après l'Encyclique de Léon XIII sur le Rosaire, approuvé par S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris. par M. l'abbé G. de Bessonies. — Un volume in-32, broché, 0 fr. 50 ; relié toile noire, 1 fr. Librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

La Franc-Maçonnerie démasquée. Cette Revue devient l'organe du Comité anti-maçonnique de Paris, et prend un nouveau développement. Elle paraît le 19 de chaque mois, en fascicules de 3 feuilles in-8°. Le prix de l'abonnement reste fixé à 6 francs pour la France et 7 francs pour l'étranger. Adresser les mandats à M. Rastoul, 5, rue Bayard : on s'abonne aussi chez les principaux libraires catholiques.

FAITS DIVERS

Rome. — Les grandes audiences données par S. S. Léon XIII en avril, à l'occasion de son Jubilé, ont fait bien des heureux. Les œuvres catholiques de France, les conférences de Saint Vincent de Paul, le Tiers-ordre Franciscain, la presse catholique (représentée surtout par la *Croix*) ont, à des jours différents, envoyé au Vatican plusieurs milliers de pèlerins que le Saint-Père a bénis avec effusion de cœur.

Pèlerins de Jérusalem. — Après leurs pieuses jouissances à Rome, à Saint-Janvier de Naples, à N.-D. du Rosaire de Pompéi, les pèlerins à bord du vaisseau *le Poitou*, sont partis de Naples pour la Palestine, le 21 avril. Les 350 autres pélerins revenus de Rome à Marseille, pour s'y embarquer à bord du vaisseau « *La Ville de Brest* » sont partis de Marseille, le 20, pour rejoindre les précédents à Caïffa et voyager avec eux en Terre-Sainte. Pour le Congrès Eucharistique de Jérusalem, on compte sur une assistance considérable au premier rang de laquelle seront de nombreux prélats d'Occident et d'Orient.

L'Empereur d'Allemagne à Rome. — Il s'est rendu avec l'impératrice son épouse, auprès du Pape, le 16 avril. Grand déploiement de troupes italiennes dans les rues. Réception avec beaucoup d'honneur au Vatican. La réception par le Souverain Pontife a paru intéresser toute la presse, même les feuilles non catholiques. Cet événement n'a-t-il pas plus d'importance que les fêtes du Quirinal à l'occasion des noces d'argent du roi et de la reine d'Italie ?

Espagne. — On annonce que la reine Isabelle II vient d'adresser à Léon XIII une supplique sollicitant la béatification du pieux navigateur qui, le premier, porta la croix de Jésus-Christ dans le Nouveau-Monde. Le comte Rosselly de Lorgues, historien de Christophe Colomb, a eu l'honneur de transmettre à Sa Sainteté la supplique de la reine

Les noces d'or de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. — L'Œuvre de la Sainte-Enfance se dispose à célébrer solennellement le cinquantième anniversaire de sa fondation. C'est au mois de mai 1843 que Mgr de Forbin-Janson établit la Sainte-Enfance à Paris, et qu'il y constitua le Conseil central qu'il voulut mettre à la tête de l'Œuvre. A l'occasion de cet anniversaire, le Conseil central a sollicité du Saint-Siège le renouvellement et une certaine extension des indulgences et privilèges que l'Œuvre avait obtenus jusqu'ici. Ces faveurs sont accordées.

Prêtre jugé et acquitté. — Un prêtre du diocèse de Mende avait exhorté du haut de la chaire ses paroissiens à s'abstenir des *mauvaises lectures* et à bannir du sein de leurs familles les mauvaises brochures et journaux. Il avait dénoncé avec une juste sévérité, à l'indignation des honnêtes gens, le crime de ceux qui se font les propagateurs de ces feuilles immorales.

Une femme qui vendait au numéro un mauvais journal, ne s'avisa-t-elle pas de le citer devant le tribunal correctionnel de Mende, en se prétendant personnellement diffamée! On voit où l'on irait si un prêtre ne pouvait flétrir en chaire les mauvaises lectures, sans que les vendeurs ou les auteurs de productions empoisonnées eussent le droit de se prétendre lésés.

Aussi le tribunal de Mende a-t-il prononcé l'acquittement du prêtre injustement incriminé.

La Bolivie et Notre-Dame. — La république de Bolivie a eu une existence moins troublée que celle du Pérou. Perdu au milieu des Cordillières des Andes, ce pays, beaucoup plus pauvre que son voisin, a été généralement dédaigné par les politiciens La plupart des gouvernants sont catholiques. On y a vu le président de la République, M. Pacheco, convoquer tout son peuple à un pèlerinage national, Il partit de la Paz, ville située à 140 lieues, au sud, accompagné du vice-président de la République, du ministre d'Etat, de ses aides de camp, des officiers de l'état-major, des personnages les plus considérables du pays et d'une compagnie de soldats.

Après une journée de voyage en bateau à vapeur, le pieux pèlerinage débarqua à quelque distance du sanctuaire, où il se rendit à pied le lendemain. La voie était ornée de *deux cent cin-*

quante arcs de triomphe. Le président précédé de la musique militaire et escorté par la troupe, arriva dans l'après-midi *au sanctuaire de Marie*. Le lendemain, à la messe, il consacra sa famille et son peuple *à la Très Sainte Vierge*, et fit don à l'image miraculeuse d'un riche manteau de drap d'or que ses enfants avaient fait confectionner en France. De pareilles manifestations honorent un pays et témoignent de sa foi.

La population totale de la Bolivie est de 2,325,000 habitants, sur lesquels on compte 2,300,000 catholiques, ce qui donne 25,000 sauvages demeurés païens.

Carcassonne. — Par un acte solennel du 25 mars, Mgr l'Evêque de Carcassonne a jeté l'interdit sur la paroisse de Maillac à raison d'insultes graves dont M. le curé a été victime et de travestissements odieux et scandaleux dont la paroisse a été le théâtre pendant les jours gras. De plus, dans la nuit du 19 mars, une bombe avait été déposée devant la porte du presbytère.

Mgr de Carcassonne maintient comme curé de Maillac M. l'abbé Gros, curé actuel, l'autorise à quitter son poste, lui enjoint de consommer les Saintes Espèces et prohibe tout exercice du culte public et la célébration de la très sainte messe, tant que durera l'absence du titulaire. Monseigneur ajoute que s'il est permis aux bons de gémir en cette paroisse, il leur est avantageux d'écouter et de sonder leur conscience; peut-être leur reprochera-t-elle leur inertie, leur apathie et leur passivité.

Aumônes pour les vocations ecclésiastiques. — « Il n'y a point d'aumône plus efficace pour la rémission des péchés, parce qu'elle aide à instruire et à préparer les prêtres qui absoudront un jour les pécheurs repentants et laveront les iniquités du monde dans le sang de l'Agneau.

Il n'y a point d'aumône qui satisfasse mieux au précepte de l'Esprit-Saint : *Honora Dominum de tua substantia*, parce qu'elle procure directement l'honneur de Dieu en contribuant au recrutement du sacerdoce. Nous ajouterons même qu'il n'y a point d'aumône plus obligatoire en rappelant les paroles de saint Paul aux chrétiens de la Galathie : « Que celui qui reçoit l'enseignement religieux communique une part de ses biens à celui qui l'enseigne : *Communicet autem, is qui catechizatur verbo, ei qui se catechizat, in omnibus bonis.* » (Mgr Bougaud).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

6e Numéro — LA VOIX — Juin 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A SON CLERGÉ relativement à certaines modifications liturgiques.

Messieurs et chers coopérateurs,

Dès notre arrivée dans ce diocèse, Nous avons eu à cœur de nous rendre compte de toutes les lois particulières, ordonnances et règlements par lesquels est régie notre Eglise de Chartres, et volontiers Nous avons accueilli les projets de réforme dont ces règles, variables comme toute discipline positive, pouvaient avoir besoin.

Dans cette pensée nous avons convoqué plusieurs fois MM. les chanoines de notre Eglise cathédrale pour étudier avec eux les questions proposées.

Plusieurs de ces questions ont déjà été résolues: par exemple les modifications du régime quadragésimal, celle des insignes canoniaux, l'organisation des conférences ecclésiastiques, des cas de conscience et des pèlerinages diocésains. D'autres, comme la réforme du catéchisme, sont encore à l'étude et recevront leur solution en temps opportun.

Aujourd'hui, Messieurs et chers Coopérateurs, nous avons à vous communiquer plusieurs modifications approuvées par la Sacrée Congrégation des Rites pour l'ordre liturgique du diocèse, et dont voici le détail:

I. Tout d'abord notre attention a été attirée sur ce fait que depuis la réforme des rubriques du Bréviaire et du Missel par Sa Sainteté Léon XIII, deux fêtes qui nous sont chères à juste titre, celles de Saint Fulbert et de Saint Cheron pou-

vaient se trouver simplifiées ou même tout à fait omises par l'occurrence de fêtes d'un rite supérieur ou des octaves privilégiées de Pâques et de la Pentecôte, comme cela a lieu cette année pour Saint Cheron. En vue d'obvier à cet inconvénient, Nous avons demandé et obtenu que ces deux fêtes de Saint Fulbert et de Saint Cheron, célébrées jusqu'à ce jour sous le rite double mineur, fussent désormais élevées au degré double majeur.

II. La fête du Sacré-Cœur de Jésus a été également l'objet d'une modification. Vous savez, Messieurs, que dans l'une de ses manifestations à la Bienheureuse Marguerite-Marie, Notre-Seigneur avait lui-même demandé que le vendredi après l'octave du Très-Saint-Sacrement fut consacré au culte de son Sacré-Cœur par une fête dans laquelle lui seraient offerts des hommages publics et des expiations solennelles. Les rédacteurs du Propre de Chartres de 1862, se conformant en cela à ce qui avait été précédemment concédé pour la France par le cardinal légat Patrizi, avaient pensé, et Nous ne pouvons les en blâmer, que, pour faire participer les fidèles à cette pieuse fête, il était préférable de la maintenir au dimanche suivant, appelé chez nous le second dimanche de la Fête-Dieu, jour réservé en plusieurs paroisses pour la procession extérieure du Saint-Sacrement. Et pour attribuer au Vendredi après l'octave du Saint-Sacrement l'hommage de réparation demandé par Notre-Seigneur, les mêmes rédacteurs avaient fixé à ce jour une ancienne fête de la *Réparation des injures faites à Jésus-Christ au Très-Saint-Sacrement*, célébrée dans la précédente liturgie le Dimanche de la Quinquagésime.

Depuis que par un privilège nouveau le Saint-Siége a élevé la fête du Sacré-Cœur au rang des plus grandes solennités en lui attribuant le degré de double de première classe, il nous a paru, et notre vénérable Chapitre a pensé avec Nous, qu'il y aurait avantage à célébrer cette fête, si chère à la piété chrétienne, le jour désigné pour l'Église universelle. Mais comme Nous avions aussi à cœur que cette fête fût solennisée non seulement par les personnes adonnées à la piété mais par tout le peuple chrétien de notre diocèse, Nous avons demandé et la Sainte Congrégation des Rites nous a accordé que cette fête étant désormais célébrée le vendredi après l'octave du Très-

Saint-Sacrement, la solennité votive en fût transférée au dimanche suivant, comme cela se pratique déjà pour les fêtes de l'Epiphanie et du Très-Saint-Sacrement.

III. Cette modification aura pour conséquence la suppression de la fête de la Réparation, dont l'objet se confond presque avec celui de la fête du Sacré-Cœur. Néanmoins la messe de cette fête *Quanta malignatus est* demeurera au rang des messes votives concédées à l'Église de Chartres, et pourra être célébrée *ad libitum* aux jours ou les rubriques le permettent.

IV. La fête de saint Cyrille d'Alexandrie était inscrite dans notre calendrier diocésain à la date du 28 janvier, lorsqu'en 1882 notre Saint-Père le Pape Léon XIII étendit la fête de ce grand docteur à toute l'Église, en lui assignant un office spécial et la date du 9 février. Nous avons cru qu'il n'y avait pour nous aucun avantage à demeurer pour cette fête en dehors de l'ordre commun, soit quant au jour de la célébration, soit pour la formule de l'office, et dès lors, sur notre demande, il nous a concédé de célébrer la fête de saint Cyrille d'Alexandrie le 9 février de chaque année avec la messe et l'office imposés par le Saint-Siège (1)

V. Parmi les vœux qui Nous ont été présentés au sujet de notre liturgie propre, il en est un qui concerne les leçons du second nocturne de la fête de la Dédicace de l'Église cathédrale, au 17 octobre. Ces leçons composées par un prêtre très versé dans la littérature latine, non moins que dans l'histoire de nos origines chrétiennes, ont reçu de leur auteur une extension qui a paru à plusieurs dépasser la mesure ordinaire.

La Sacrée Congrégation jugeant notre demande fondée en raison, Nous a autorisé à fixer les trois leçons du second nocturne de cette fête, en divisant ainsi qu'il suit la première des trois leçons concédées précédemment, et qui d'ailleurs contient suffisamment l'histoire de l'Église dont on célèbre la Consécration.

1ª Lectio : Perpetuâ traditione..... Deiparæ virginis consecrarunt.
2ª Lectio : Quem locum..... asservatæ fuerant reliquiæ.
3ª Lectio : Tam flebile..... quotannis celebratum est.

(1) Cet office est celui dont les leçons du second Nocturne commencent par ces mots : *Cyrillus Alexandrinus cujus præconia.*

Les deux leçons suivantes demeurent supprimées.

VI. Une autre faveur qui Nous a été accordée et dont nous voulons, Messieurs et chers Coopérateurs, vous faire profiter, est le pouvoir d'attribuer pour sept années à *un autel par église paroissiale* l'Indulgence de l'autel privilégié quotidien. L'autel auquel Nous attachons par ces présentes lettres, l'Indulgence du privilège, est et demeurera, pour chaque église paroissiale, *celui où est célébrée ordinairement la Sainte Messe*, sans que ce privilège puisse passer à un autre autel. Pour les paroisses où cette indication serait insuffisante à cause des messes célébrées chaque jour à différents autels, MM. les curés proposeront à Notre approbation l'un de ces autels en le désignant par son titre ou son emplacement. Si l'église avait déjà reçu, au même titre paroissial, le même privilège pour un autre autel, elle ne pourrait bénéficier de celui que Nous accordons aujourd'hui, sans perdre le précédent. Messieurs les curés auront soin de consigner dans les registres paroissiaux, ou mieux d'afficher dans la sacristie, la faveur que Nous leur accordons, comme il a été dit, pour sept ans, qui commenceront à la date du 1er juin 1893. Ils désigneront exactement par le nom de son titulaire ou autrement l'autel auquel le privilège est attaché. Les sept ans révolus, l'Indulgence pourra être renouvelée pour la même période.

Il est à remarquer que l'Indulgence de l'autel privilégié est applicable non seulement aux autels fixes en pierre, mais aussi à ceux qui consistent en une simple pierre d'autel, posée dans un châssis de bois façonné en forme d'autel et placé dans l'église à demeure fixe.

Tels sont, Messieurs et chers Coopérateurs, les points de discipline liturgique que Nous avions à vous communiquer.

VII. Nous vous rappelons en terminant ce que nous avions annoncé dans notre lettre relative au pèlerinage diocésain : la faveur d'une Indulgence plenière une fois l'an, accordée par le Saint-Siège à toutes les personnes qui viendront individuellement ou en groupe, en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, et prieront soit dans l'église supérieure, soit dans la crypte, aux intentions du souverain Pontife. Il n'est pas nécessaire que la confession et la communion soient faites dans la cathédrale.

Nous joignons à cette lettre les corrections à apporter à l'*Ordo* diocésain par suite des modifications énoncées plus haut.

Agréez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'hommage de notre affectueux dévouement.

Chartres, le 24 Mai 1893

† François *Évêque de Chartres,*

JUNIUS

8. *Alb.* fer. v. Octava corporis Christi, *Dupl. Cred.* — In II Vesp. nulla Coo.

9. *Alb.* fer. vi. FESTUM SS. CORDIS JESU. Dupl. I cl. Offic. prop. Nulla coo. Miss. *Egredimini* (suppl.) *Cred.* Præf. Nativ. et ad Pr. prop. — In. II Vesp. Coo seq.

11 † *Alb.* dom III post Pent, S. Barnabæ Ap. *Dupl. maj.* Coo Dom. in L. et M. *Cred.* Præf. apost. Ev. ult. Dom.

Hodie in choro *Alb.* solemnitas SS. Cordis Jesu, cum, expositione. SS. Sacramenti, Missa major de Festo more votivo in quâ Coo. S. Barnabæ et Dom. cujus, Ev. in fine. *Glor. Cred.*

In II Vesp. Coo seq; Dom. et SS. Basilidis et Soc,

22 *Alb.* fer v. S. Yvonis Ep. Carnut. *Dupl. maj.* Vesp. a cap. de seq. (suppl.) Coo præc.

23 Rub. fer VI S. Carauni mart. *Dupl. maj.* (e 28 Maii) Lect. I Noct. *Fratres Debitores sumus* e comm. plur. mart. Lect. IX et Coo Vigil. in L. et M. Evang. ult. Vigil. — Vesp. de seq. Nulla Coo.

OCTOBER

17. *Alb.* fer. III ANNIVERS. DEDICATIONIS ECCLES. CARNUT. Lect. II Noct : è 1ª tres : IVª - Perpetua.... consecrarunt.
Vª - Quem locum..... reliquiæ
VIª - Tam flebili..... celebratum est.

ERRATA

3 Jun. In Vesp. *adde* Coo Oct.

4 Jul. In Vesp. *adde* Coo Oct.

Ubi S. Leobinus est patronus (p, 110) etc,

15 Sept. S. Leobini 1ª *cl.* Coo de Octav. Nativ.

16 — De die infra oct. S. Leobini.

22 — Octava S. Leobini.

22 Oct. *(dies fixa S. Mauritii et soc.)* De Dominic. Coo S. Mauritii et soc.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LE BIENHEUREUX COLOMBINI

HISTOIRE D'UN TOSCAN AU XIVe SIÈCLE (1)

« Vers le grand treizième siècle et les suivants, ainsi que le fait remarquer Mgr Lagrange dans la lettre éloquente qu'il a écrite à l'auteur, « vers l'Italie de ce temps-là, vers ce beau ciel si favorable à l'éclosion des merveilles artistiques, vers ces républiques si vivantes, si agitées, si passionnées, vers ces hommes chez qui les extrêmes se recontrent si souvent, vous avez regardé et vous avez été saisie, enthousiasmée... Parmi tant de figures qui vous sollicitaient, vous en avez choisi une des plus attrayantes, et vous l'avez peinte *con amore*, ainsi qu'on le dit en Italie. »

« *Cette figure*, retracée avec une dilection toute particulière par la comtesse de Rambuteau, est celle d'un de ces saints du moyen-âge, que l'amour passionné du Christ a transportés à un tel degré au-dessus des limites ordinaires de la perfection, qu'ils semblent ne plus connaître les droits de l'humaine nature, et qui, brisant tous les liens charnels, s'élèvent de plus en plus vers ces purs horizons tout embaumés de la vertu des cieux. »

Le bienheureux Giovanni Colombini fut de ce nombre. Il naquit à Sienne, en 1304, son père devint l'un des *neuf* qui exerçaient le pouvoir dans la République Siennoise. Arrivé à l'âge mûr, il fut appelé à lui succéder, s'étant fait estimer de ses concitoyens par une grande intelligence et une probité digne de tout éloge dans ses transactions commerciales, — car toutes les républiques toscanes reposaient alors sur la loi du travail, — Giovanni avait contracté alliance avec *Biagia*, jeune fille d'une haute naissance, et d'une grande beauté. Elle était de ces âmes droites et pures qui sont la force des familles : tout dans la vie venait donc lui sourire ; mais au lieu de conserver cette fleur de loyauté qu'on admirait dans sa jeunesse, il devint avare, égoïste, n'étant plus attaché qu'aux biens de la terre ; le renversement des *neuf*, à la suite d'une émeute populaire, acheva de mettre à néant la puis-

(1) D'après le bel ouvrage de la comtesse de Rambuteau, Paris, Lecoffre, éditeur.

sance politique de Colombini, ce fut le moment choisi par la Providence pour toucher son cœur.

Le 2 juillet de l'année 1355, l'ex-représentant de la République rentrait dans sa demeure, affamé et pressé de reprendre ses occupations habituelles; mais le déjeuner se faisant attendre il s'emporta contre sa pauvre femme qui, ne sachant comment l'apaiser, lui donna un livre contenant la *vie de sainte Marie l'Égyptienne*. Giovanni lança violemment le volume au milieu de la salle. Biagia, silencieuse et triste, s'éloigna pour hâter les apprêts du repas... se trouvant seul, son époux, un peu confus de son emportement, ramassa le livre, l'ouvrit au hasard et tomba sur le récit que la pécheresse fait elle-même de sa conversion. A mesure qu'il avançait dans cette lecture si émouvante, Giovanni était captivé, attendri : et, quand sa femme vint l'avertir que tout était prêt, il lui dit : « attendez à votre tour et prenez patience. » Biagia, devinant l'action divine, se retira sans mot dire, et prosternée devant le seigneur, elle le conjurait d'agir sur cette âme dont le salut lui était si cher. Jusqu'à l'aurore Giovanni pria et médita, tressaillant parfois sous les effluves de la grâce.

Il y avait en ce moment une grande joie dans les parvis éternels : non seulement un pécheur revenait à Dieu, mais de plus un élu qui, s'élançant dans la voie de la pénitence héroïque, entraînerait à sa suite, sous l'inspiration de la grâce, une nuée de religieux et de saints.

Colombini commença par combattre son *avarice* en faisant d'abondantes aumônes; sa *dissipation* par de fréquentes prières, sa *sensualité* par des jeûnes rigoureux. Excelsior ! (encore plus) lui faisait entendre la voix intérieure, et lui d'y répondre par de nouveaux sacrifices. Chère Biagia, dit-il un jour à sa pieuse compagne, si tu veux le permettre, d'épouse tu deviendras ma sœur? elle y consentit... Puis à l'amour des pauvres, première étape de sa conversion, il veut joindre celui de la pauvreté volontaire. Lui, gentilhomme de haute lignée, pour éteindre l'orgueil que ses aïeux lui ont transmis avec le sang, ne craint pas de s'offrir à la risée de la foule. Il rejette son riche manteau, enlève sa robe rouge et, vêtu comme un pauvre, il parcourt les rues de Sienne, s'exposant aux injures des enfants, aux railleries de ses amis, aux représentations désolées de Biagia. Jadis il a été l'esclave et l'adorateur d'un

monde corrompu; il lui faut une de ces ruptures éclatantes qui rachètent le passé et préservent l'avenir.

Disons-le ici, les saints n'ont pas seulement l'âme héroïque. ils ont aussi le cœur d'une tendresse exquise, ils ressentent et inspirent l'amitié et, dans leur marche ascendante vers le ciel, ils entraînent avec eux d'autres imitateurs de leurs sublimes vertus. *Francesco Vicenti*, l'ami le plus intime de Colombini, fut sa première conquête; il avait partagé ses plaisirs, il était juste qu'il l'initiât aux joies pénitentes que produit le retour à Dieu. Francesco ne se rendit pas sans luttes aux instances de son ami : enfin la flamme qui consumait le saint pénitent s'alluma dans son cœur. Ils étaient deux désormais pour s'envoler sur les ailes de la pauvreté. » Cependant Colombini tomba malade. Les soins dont l'entouraient Biagia et Francesco lui paraissaient en désaccord avec ce dénuement absolu auquel il se sentait appelé. Une nuit, poussé par cet amour *désespéré de la croix* que rien n'assouvit, il saisit un instant de solitude pour se lever à la hâte, jeter une couverture sur ses épaules et se glisser hors de son magnifique palais pour aller frapper en mendiant à la porte d'un hôpital, sollicitant une place par charité. Ils fallut les efforts réunis de Biagia et de son ami qui avaient rejoint le fugitif pour le déterminer à les suivre.

Dans la sainteté, a dit *un grand orateur* (1), il y a parfois un phénomène d'extravagance, un amour de Dieu qui blesse le sens humain; mais l'*extravagance* est toujours corrigée par le *sublime*, c'est-à-dire par la beauté morale à son plus haut degré. »

Non content d'aller soigner les pauvres dans leurs misérables réduits, les deux amis, quand ils étaient malades, les transportaient à l'hôtel Colombini au grand déplaisir de Biagia qui traitait d'excessive une pareille charité; mais elle ne pouvait les convaincre. Un jour même le Bienheureux plaça sur ses épaules un pauvre lépreux, le regardant comme le plus précieux des fardeaux. Arrivé au palais, il lui prépara un bain chaud et, après avoir lavé ses plaies, il essuya ce misérable corps avec les précautions d'une mère, puis le déposa dans le lit de Biagia, ayant après sa conversion, donné

(1) Le P. Lacordaire.

le sien à un malheureux. La noble dame, qui avait refusé d'acquiescer à cet acte de charité, poussa à cette vue un cri d'horreur. Colombini chercha vainement à l'apaiser ; mais ne doutant pas de la bonté de son cœur, il partit avec son ami pour aller au *Dôme* entendre la messe ; après avoir toutefois conjuré Biagia d'aller voir le malheureux et de veiller sur lui en son absence qui serait courte. Mais elle, dans son indignation, se retira au fond de sa maison pour y cacher ce qu'elle regardait comme une honte. Dans cette solitude, la voix de sa conscience se fit entendre. A la fois faible, mais sincère, Biagia se reprocha de s'être montrée sans pitié pour ce pauvre infirme, et, voulant réparer ses torts, elle se leva et se rendit droit à la chambre du lépreux. Au moment où elle entr'ouvrait la porte, elle sentit tout à coup une odeur d'une incomparable suavité. C'était comme une émanation céleste, un parfum divin qui, pénétrant jusqu'à son cœur, l'enivrait d'un bonheur inconnu. Humble déjà et soupçonnant un miracle, elle s'estima indigne d'en être le témoin. Elle referma la porte, tomba à genoux au dehors et fondit en larmes. « Qu'avez-vous, s'écria le Bienheureux au retour de l'église ; allez et voyez, » répondit Biagia ; les deux amis pénétrèrent dans la chambre, ils y furent enivrés du même parfum, et s'approchant du lit ils le trouvèrent vide. A cette disparition soudaine, à ces ineffables senteurs, Giovanni reconnut que le ciel venait de le visiter. La nuit suivante il fut, en récompense de sa charité, favorisé d'une céleste vision dans laquelle le *Christ* lui apparut, revêtu d'une beauté ravissante, et lui dit avec une bonté inexprimable : « mon bien-aimé, tu m'as porté hier
» dans tes bras et tu m'as logé, soigné, nourri... va, agis
» toujours ainsi en serviteur fidèle, et moi je serai toujours
» avec toi !!! »

Il ne faut donc pas s'étonner qu'après de tels encouragements le saint n'ait plus mis de limites aux sacrifices que lui demandait l'amour dont il était enflammé. *L'Abandon* de tous ses biens, un *zèle* sans bornes pour gagner des âmes à Jésus crucifié, telles furent les suites immédiates de cette faveur insigne groupant ensuite successivement autour de lui de fidèles disciples, il fonda l'ordre religieux des *Jésuates* ou *Pauvres du Christ*, dont les membres se vouaient à la contemplation et aux œuvres de charité. Approuvé en 1367 par le

pape Urbain V, il fut dissous en 1668 par le souverain Pontife Clément IX : ses constitutions ne répondant plus autant aux besoins de l'Église qu'elles l'avaient fait dans les siècles précédents.

Les épreuves ne tardèrent pas à se multiplier pour Colombini, comme il advient toujours aux âmes assez généreuses pour s'abandonner au courant de la grâce et fouler aux pieds tout ce qui entrave leur mouvement ascensionnel vers la céleste patrie.

Il fut calomnié, chassé de sa patrie, on lui arrachait ses disciples bien-aimés, on dispersait sa famille, et son œuvre se trouvait compromise par d'odieuses calomnies. Mais si vives que fussent ses douleurs, elles restaient enveloppées d'amour et de paix... Cependant cette tourmente s'apaisa; aux souffrances et aux mauvais traitements succéda, pour lui et sa famille religieuse, cet enthousiasme que les italiens savent prodiguer avec tant de grâce à ceux qu'ils veulent honorer. Le Bienheureux se montrait trop rapproché de la perfection pour ne pas l'être de sa fin, et, le 21 juillet 1367, son âme sainte quitta sa demeure mortelle dans un dernier élan d'amour.

De nombreux miracles rendirent son tombeau glorieux. Admirable sanction posthume accordée par le ciel aux vertus héroïques qu'il avait pratiquées pendant sa vie.

Après dix-huit mois de sépulture, on trouva son corps sans aucune trace de corruption.

Biagia voulut fournir elle-même la châsse qui devait renfermer ces restes vénérés.

Peu de mois après, une mort sainte ayant terminé ses jours, les deux époux se trouvèrent réunis pour jamais dans le baiser du Seigneur.

C. de C.

LA FRANCE AU SACRÉ-CŒUR

Le mois de juin est le mois spécial du Sacré-Cœur. Attachons-nous à cette dévotion.

Depuis le baptistère de Reims jusqu'à la basilique de Montmartre, quatorze siècles de foi et de grandeur, de luttes et de victoires pour la France ! C'est qu'elle fut choisie pour être le défenseur armé de la Vérité désarmée. Nulle nation n'a autant aimé Jésus-Christ; nulle nation surtout n'a plus aimé le Sacré-Cœur.

C'est en France qu'est né et s'est développé l'apostolat du Sacré-Cœur.

Depuis le Calvaire l'humanité a sans cesse éprouvé le besoin de rendre à l'Homme-Dieu un culte de gratitude et d'amour, et elle a donné à ce culte certaines formes qui ont varié suivant les conjonctures et, surtout, selon les temps.

Au temps des Catacombes l'image du Bon Pasteur était à ses yeux le symbole le plus attendrissant et le plus simple de la Rédemption du monde.

Après le triomphe du Labarum et pendant toute la durée du moyen âge, elle honorait surtout les Instruments de la Passion, les plaies de Jésus crucifié.

Et enfin, en des temps plus rapprochés du nôtre, quand les hérésies protestantes et le jansénisme eurent diminué la foi en l'amour divin, Jésus-Christ, par des révélations augustes que l'histoire atteste et enregistre, découvrit son Cœur, symbole vivant de son amour pour les hommes. Le 16 juin 1675, Jésus-Christ demandait à la bienheureuse Marguerite-Marie de faire instituer dans l'Église la fête du Sacré-Cœur.

Qu'est-ce que l'adoration du Sacré-Cœur? A cette question, la bulle *Auctorem fidei*, promulguée en 1794, fait cette claire et noble réponse : « Ceux qui adorent le Cœur de Jésus l'adorent comme étant le cœur du Sauveur, c'est-à-dire de la personne du Verbe auquel il est inséparablement uni. » Il y a donc là un acte de foi éclatant en la divinité de Jésus-Christ, en l'Eucharistie comme en l'Incarnation.

La pratique de la dévotion au Sacré-Cœur, c'est en effet, la communion. Et la communion, c'est l'union de l'homme avec Dieu; c'est, pour ainsi parler, l'incarnation de Jésus en chacun de nous.

Telles sont les vérités que le P. Victor Alet, de la compagnie de Jésus, a mises en action dans son livre substantiel et ardent, intitulé : *La France au Sacré-Cœur*. Nous aimons ce livre à cause de son objet, de sa doctrine et de son style; nous l'aimons aussi à cause de l'illustration qui, par elle-même, est un enseignement, un catéchisme, une lumière, grâce aux dessins choisis et aux textes qui les accompagnent; voilà une synthèse historique et théologique d'un grand art. *La France au Sacré-Cœur* se trouve chez D. Dumoulin, et Cie, imprimeurs-éditeurs, Paris, 5, rue des Grands-Augustins. Un in-4°, contenant 180 gravures. Prix du vol. broché 10 francs, Cart. toile, plaque spéciale, tranche dorée, 13 fr. Puis reliure d'amateur.

Gloire, amour au Cœur divin !

A. F. G.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 102 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 80; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 4; devant sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en mai, 64 enfants dont 25 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Parmi les prêtres qui ont célébré la sainte messe devant N.-D. de Chartres en mai, nous avons pu remarquer un certain nombre d'étrangers à notre diocèse et appartenant à l'un des diocèses suivants : Paris, Orléans, Blois, Reims, Tarbes, Nantes, Versailles, Quimper, Laval.

Voici les groupes principaux de pèlerins venus depuis un mois invoquer N.-D. de Chartres : 1° des jeunes gens de Passy (Paris), avec un vicaire de leur paroisse et plusieurs Frères ; 2° des Religieuses de Sainte-Marie de Paris, avec leur aumônier et leur pensionnat ; 3° le Noviciat de l'Oratoire (Paris) conduit par trois Pères oratoriens, le 11 ; 4° une section du pensionnat de Saint-Euverte, d'Orléans, conduite par l'aumônier et des Frères ; 5° un groupe de religieuses et de jeunes filles de Noisy (Seine-et-Oise), le 22; 6° vingt-cinq personnes de Bonnelle (Seine-et-Oise), conduites par leur curé, le 22 ; 7° vingt-cinq élèves de l'école Gerson, de Paris, avec deux ecclésiastiques leurs maîtres, le 23 ; 8° les 30 Novices des Augustins Assomptionnistes venus à pied de Paris, conduits par plusieurs des Pères, le 25. Ils ont chanté l'office à la Crypte.

Après avoir nommé des groupes, parlons des pèlerinages par foules. Les principaux ont été : 1° Celui du collège de l'Immaculée Conception de Vaugirard : 500 élèves et 150 autres personnes, savoir : les maîtres, des parents ou des amis et les domestiques du collège ; tous les élèves ont communié ; — 2° le Pèlerinage des paroisses comprises dans les arrondissements de Dreux et de Châteaudun ; parmi ces milliers de personnes, un grand nombre ont communié soit aux messes basses qui précédaient la cérémonie générale, soit à cette cérémonie ; M. l'abbé Leroy, curé-doyen de Dreux qui prêchait à la grand'messe, a félicité la pieuse assemblée de sa manifestation d'amour à N.-D. de Chartres, ajoutant que leur zèle était stimulé par l'exemple des ancêtres ; il leur rappela particulièrement les pèlerins de 1583 venus processionnellement à pied de Dreux et des 36 paroisses environnantes ; — 3° le Pèlerinage annuel de Saint-Sulpice de Paris, raconté plus loin. — Nous publions notre numéro mensuel de juin avant l'arrivée du Pèlerinage des

étudiants et des œuvres catholiques annoncé pour le 28 mai ; nous attendons au moins 500 pèlerins de Paris.

Pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice de Paris à Notre-Dame de Chartres. — On nous a écrit de Paris :

C'est notre trente-cinquième pèlerinage annuel à Chartres ; le premier était raconté par la *Voix* de N.-D. en 1859. Cette année, nous étions 600, y compris 150 personnes conduites par M. le Curé de Saint-Ambroise et une vingtaine de jeunes hommes, appelés clercs de Saint-Merry conduits par un vicaire de cette paroisse. Je ne pourrais désigner tous les groupes qui suivaient notre confrérie, mais vous avez certainement remarqué vous-même, entre autres, les vingt-cinq personnes de la Petite Œuvre de Saint-Sulpice, dévouée de longue date au culte de N.-D. de Chartres.

C'est vers 8 h. 3/4 que nous arrivions en vue de l'imposante cathédrale, et le son grave de la cloche nous annonçait.

A 9 heures, M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice, à qui revient l'honneur de présider la réunion du matin, dit la sainte messe, à l'autel érigé dans le transept.

La nef est remplie de pèlerins ; beaucoup de chartrains sont là aussi, heureux de s'édifier une fois de plus. Disons que les chants du matin et du soir ont été exécutés par la Maitrise de Saint-Sulpice, avec une maëstria dont je ne veux pas faire l'éloge, par pure modestie. Avant la communion, M. l'abbé Schaffner, vicaire de Saint-Sulpice, est monté en chaire et a donné une éloquente et pieuse instruction sur la virginité et la maternité de la Sainte-Vierge ; c'était l'explication et le commentaire du titre de N.-D. de Chartres *Virgini pariturœ.*

Puis la communion a commencé, donnée par plusieurs prêtres. Quel spectacle édifiant pour les anges et les hommes ! Pendant l'office du pèlerinage, des messes très nombreuses se disaient à tous les autels de l'abside de la cathédrale et à tous ceux de la crypte. Le sang de la divine Victime obtenait pour nous miséricorde. Après des avis pour la réunion du soir, tous les pèlerins se répandent dans la ville. Il faut bien penser à prendre quelque nourriture. Nous ne sommes pas encore au ciel : le sanctuaire de Chartres n'en est que le vestibule.

Après la réfection commencent les visites aux divers sanctuaires de la cité. On va surtout admirer les splendeurs de la crypte et prier aux pieds de *N.-D. de Sous Terre.* C'est le moment de l'obtention des grâces. Aussi que d'ardentes supplications, que de faveurs en retour ! MM. les Chapelains sont littéralement assiégés par les fidèles qui veulent faire bénir des souvenirs pieux de leur pèlerinage.

Il est deux heures et demie. On commence l'office du soir par le chant des vêpres de la Sainte Vierge. S. G. Mgr Lagrange, évêque de Chartres, assisté de ses grands vicaires, des chanoines de la cathédrale et de tout le clergé, a tenu à rehausser par sa présence l'éclat de la cérémonie. M. le curé de Saint Sulpice monte en chaire après le *Magnificat*, pour réciter le chapelet avec recommandations avant chaque dizaine. La prière monte alors fervente au pied du trône de Marie, et notre bonne Mère ne peut pas refuser ses grâces de prédilection à de si touchantes supplications. Puis vient le salut solennel donné par S. G. Mgr Lagrange. Enfin la procession s'engage sous les voûtes illuminées de la Crypte, au chant de cantiques de N.-D. à Chartres. C'est un flot pressé et profond qui s'y précipite à la suite du clergé.

Quand la procession remonte dans la cathédrale par la porte du vieux clocher, les refrains de l'*Ave Maria* continuent le long des nefs et les pèlerins vont se masser devant la chapelle de N.-D. du Pilier où brillent mille lumières. C'est là que, après nos dernières prières, Monseigneur clôture la cérémonie par la bénédiction épiscopale. Nous partons... Au revoir, église chartraine tant aimée !

A. C.

Mois de Marie. — Il finira le 31 mai, à la Cathédrale, par la belle cérémonie qui rappelle le couronnement de notre Vierge du Pilier. Alors nous entendrons le dernier sermon d'une station qui nous en a prouvé tant d'intéressants et d'utiles. Le P. Burosse, missionnaire de Lourdes, a puisé dans les faits et les paroles qui se rattachent aux merveilles de la grotte Massabielle, une suite d'enseignements solides et bien présentés. Ce n'était pas non plus un charme médiocre pour les auditeurs, que l'art de ses rapprochements habituels entre N.-D. de Chartres et N.-D. de Lourdes pour faire entendre aux âmes les leçons maternelles de Marie.

Sœurs pour les missions. — Le 9 mai, deux religieuses de la Communauté de Saint-Paul sont parties de Chartres pour Cayenne. Le 15 mai, quatre autres sont parties pour la Cochinchine.

Loigny. — Nous apprenons que l'autorité administrative, dit le *Journal de Chartres*, a fait fermer la soi-disant chapelle, que quelques pauvres femmes illuminées avaient ouverte à Loigny, au mépris de l'autorité ecclésiastique.

Ordination. — L'ordination des Quatre-Temps de la Trinité aura lieu à la cathédrale de Chartres le jour même où sera distribué en ville le présent numéro. Il n'y a que quatre prêtres pour cette ordination. Plusieurs séminaristes qui devaient en faire partie ont été retardés pour la réception des ordres sacrés à cause du

service militaire. Les jeunes prêtres sont : MM. Lhomme, Gauthier, Guillaumin, Lallemand.

— Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en mai :

Sommaire du 6 mai : Lettre de Mgr l'Evêque de Chartres à S. E. le Cardinal Langénieux à l'occasion du Congrès eucharistique. — Fleurs de sainteté : Saint Jean à la Porte-Latine. — Chronique diocésaine. — Nécrologie : M. l'abbé Bagland, curé de Châtaincourt ; Mme Hénault-Perdreau. — L'abbaye de Thiron. — Mission de Moriers. — Association des communions mensuelles pour les enfants en ferme. — Faits divers.

Sommaire du 13 mai : Saint Jean le Silenciaire. — Lettre pastorale de Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié. — Chronique diocésaine. Pèlerinage diocésain du 18 mai : Programme. — Processions ; saint Taurin. — Nécrologie : M. l'abbé Cirou, curé de Saint-Denis-d'Authou ; Mlle L. Fourmilleau. — Faits divers.

Sommaire du 20 mai : Saint Yves, évêque de Chartres. — Lettre de M. l'abbé M., pèlerin de Jérusalem. — Nécrologie : Mgr Leuilleux et Mgr Gonindard ; M. l'abbé Béchu, curé d'Ymonville ; Mme la vicomtesse Pinon. — Pèlerinage du collège de Vaugirard à Notre-Dame de Chartres ; Pèlerinage diocésain du 18 mai ; Allocution de Mgr Lagrange. — Mission de Rouvres. Faits divers.

Fête de la Pentecôte à la cathédrale. — Office pontifical avec messe en musique, cérémonies pompeuses et grande assistance, ces quelques mots peuvent résumer le compte-rendu de toute fête de première classe dans la plupart des cathédrales. Ce qu'il y a eu de particulier à signaler cette année pour la nôtre, c'est la solennité exceptionnelle donnée au dernier exercice religieux de la journée.

A 7 h. 1/2 du soir, en effet, arrivaient à la basilique beaucoup de fidèles ; une lettre d'invitation avait annoncé un sermon prêché par un dominicain célèbre ; un salut solennel avec brillants motets ; une quête au profit de la cathédrale pour l'établissement du calorifère en projet. Nous ne pouvions nous étonner de l'empressement avec lequel on répondit à l'appel.

Le sermon du P. Feuillette, inspiré par l'objet de la fête, nous a parlé de l'Eglise dont la Pentecôte nous rappelle l'établissement. Il nous a dit sa vitalité, sa force qui résiste à toutes les puissances ennemies, selon la promesse du divin Sauveur : les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Persécutions, séductions, attaques intellectuelles, elle a triomphé et elle triomphera de tout, l'Eglise catholique, reine glorieuse, mère tendre à qui nous

devons être heureux de livrer nos intelligences et nos cœurs. Le prédicateur nous a exposé ces choses dans un beau langage et avec une vigoureuse éloquence.

Quant à la musique, le meilleur éloge que nous puissions en faire, c'est que les soli et les chœurs étaient d'un style religieux fort bien interprété. Sur l'invitation pressante de Mgr Lagrange, Mme la générale Bataille s'était rendue à Chartres pour prêter à la cérémonie le concours de son rare talent. Sa voix souple et limpide a rendu avec une admirable expression un cantique composé sur un grand air d'Auber, puis le fameux *Ave Maria* de Cherubini et un *O salutaris* de M. Gabriel de Saint-Quentin, qui était là pour accompagnèr son œuvre remarquable. Nous avons eu un plaisir particulier, disons-le, à retrouver auprès de l'habile artiste de notre grand orgue, M. G. de Saint-Quentin, ce compositeur distingué qui passa son enfance et une partie de sa jeunesse auprès de Notre-Dame de Chartres. Son excellent père, trésorier-payeur général à Chartres, et sa pieuse mère, aimaient à le voir en certaines fêtes, se joindre aux petits clercs de la Maîtrise et revêtir leur costume de chœur ; il fut plus tard élève de l'Institution Notre-Dame. Parvenu à l'âge mûr, il devint préfet sous le gouvernement de Mac-Mahon ; avec la chute de ce gouvernement, il renonça aux fonctions administratives et se livra uniquement aux études artistiques. Haut fonctionnaire de l'Etat ou compositeur de musique en renom, il est toujours resté chartrain de cœur, toujours digne enfant de Notre-Dame.

La quête a été fructueuse, mais pas assez pour mettre fin aux offrandes que réclame la dispendieuse installation du calorifère.

— Mgr Coullié, évêque d'Orléans, se rendant à Rennes pour les obsèques de l'archevêque bien regretté Mgr Gonindard, s'est arrêté quelques heures à Chartres, le mercredi 24. On a pu voir, auprès de N.-D. du Pilier, agenouillés ensemble et unissant leurs prières le vénéré Prélat et son hôte bien-aimé Mgr Lagrange. Tous deux ont pris le premier train de l'après-midi pour Rennes.

— On nous annonce que le 14 juin, les pèlerins de Nantes passeront la matinée à Chartres, en se rendant à Montmartre ; et que ceux de Vannes arriveront à Chartres le 14 au soir et auront, dans la matinée du 15, leur cérémonie de pèlerinage dans la basilique chartraine.

Nogent-le-Rotrou et Courville. — Le jour de la Pentecôte, M. l'abbé Claireaux, précédemment curé de Courville, a été installé curé-doyen de Nogent-le-Rotrou, par M. le chanoine Pouclée, son archidiacre. Le même jour, M. l'abbé Auger, précédemment curé de Coudreceau, a été installé curé-doyen de Courville, par M. le chanoine Dancret, archiprêtre de la Cathédrale.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Par l'entremise de M. P., je vous avais demandé messes et neuvaines pour plusieurs intentions ; pour l'une d'elles déjà nos prières sont exaucées ; veuillez célébrer une messe d'action de grâces. (F. B., à A., diocèse de Séez.)

2. J'avais promis, si nous étions exaucés pour une affaire importante recommandée à N.-D. de Chartres, une offrande à son œuvre de Clercs ; je viens acquitter ma promesse.
(D. F., à M., diocèse de Versailles.)

3. Veuillez faire brûler deux lampes devant N.-D. de Chartres, en reconnaissance d'une faveur obtenue du Ciel par son intercession. (M.-D. C., à S., diocèse du Mans.)

4. Voici mon offrande pour la *Voix* et aussi pour témoignage de reconnaissance à N.-D. qui m'a guérie quand j'étais si près de la mort. (V.-J. M., à E., diocèse de Versailles.)

5. Un cierge, s'il vous plaît, devant N.-D. de Chartres. Je veux la remercier de la guérison obtenue pour une personne qui m'est chère. (A.-D. L., à C., diocèse de Paris.)

6. Amour et reconnaissance à N.-D ! J'avais demandé une neuvaine de prières, pour mon enfant très gravement malade ; le mieux a commencé dès le premier jour et a continué ; l'enfant va très bien maintenant. (V. B., de Chartres.)

7. M. A. et M. P. A., sont venus de P., leur pays, pour remercier N.-D. de Chartres ; le premier pour l'amélioration de santé obtenue par sa femme après prières demandées à son intention ; le second, pour succès obtenu dans des examens importants. (C., à Chartres).

8. Je vous prie de faire acquitter une messe d'action de grâces. Notre enfant, maintenant en bonne santé, a ressenti visiblement les effets de la protection de N.-D. de Chartres.
(M. N., à D., diocèse de Chartres.)

9. Reconnaissance à N.-D. de Chartres qui a écouté ma prière en faveur de mon cher malade ! (A. B., diocèse du Mans.)

10. Je remercie la divine Mère N.-D. de Chartres de m'avoir protégée à la naissance de mon enfant. Je lui confie entièrement les deux frères et toute ma famille ! Je lui ai confié du reste, pour la vie, le bonheur de mon cher foyer ! Merci, ô mère, merci !
(H. P., à S., diocèse de Chartres.)

11. N.-D. de Chartres, que j'invoquais depuis longtemps pour une conversion, vient de raviver ma confiance par des marques visibles de sa protection : 1° Ma fille ayant mis sur le feu, par étourderie, une matière explosible, n'a eu d'endommagé que le bras et la main,

tandis que la tête semblait devoir être plus spécialement atteinte. — 2° Un arbre d'un poids énorme en s'abattant sur la maison n'a fait que des dégâts purement matériels. Comme par une faveur de la divine Providence, personne ne se trouvait dans les pièces où les vitres ont été brisés.

Puisse le récit de ces faits, tout en n'étant que le trop faible écho d'un cœur reconnaissant, glorifier N.-D. de Chartres et ranimer la foi de plusieurs! (J. F., à Paris.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières, les défunts suivants:

— Les prêtres et autres personnes dont le décès a été déjà signalé dans nos suppléments de mai.

— Sœur Anthime Fouquet, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Auzelle, âgée de 64 ans et 48 de religion.

— Sœur Hélène-Joseph Vivien, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 22 avril 1893 en Cochinchine, âgée de 40 ans et 24 de religion.

— Sœur Saint-Eugène, née Gallet de la Communauté des Sœurs de N.-D. de Chartres, décédée le 23 mai, âgée de 32 ans 9 mois et de religion 8 ans et 8 mois.

— Mère Marie Angèle, religieuse de chœur, décédée le 21 mai 1893, dans le monastère Notre-Dame de la Cour-Pétral de l'ordre de Citeaux réformé, Congrégation de N.-D. de la Grande-Trappe, diocèse de Chartres.

Mlle Déniau, Mlle Marguerite, Mlle Isabelle de la Heuse, Mlle Eusébie Castagnet, Mmes Léa Caron, Rigault, Bonal, Belonger, Foucade, Reuze, à Versailles. — Mlle Bourdois, à Paris. — Mme Félicie Bardon, à Orléans. — Mmes Plé et Lagrue, Mlles Pichon et Lebort, à Gallardon. — M. L. Rottier à Umpeau. — M. L. Thibault, clerc de N.-D. de Chartres, à Morancez.

M. Lévêque, ancien instituteur, au presbytère de Levesville. — Mme Laye, Mme L. de Saint-Germain et Mme Ve Saussay-Porthault, de Chartres. — Mlle Jeanne Beaufils, de Nogent-le-Rotrou, à Chartres. — M. Jean-Julien Provost, à Chartres. — M. Augustin-Yves Bourgine, à Chartres. — Mme Gallice-Mortier, à Paris. — Mme Lebrun, veuve Isambert et M. Paul-Joseph Charbonnier, à Chartres. — Mme Ve Lecomte, de Chartres, à Paris. — Mlle Valentine Fabrège, à Montpellier.

Nous savons que la mort de Mlle V. Fabrègue est un deuil personnel pour notre évêque qui est intimement lié avec la famille de cette jeune fille et qui l'a plus d'une fois bénie.

On nous communique l'extrait suivant de la *Croix* de Montpellier :

« Valentine Fabrège appartient désormais à l'histoire religieuse de notre cité. On se redit déjà dans le peuple chrétien avec quelle résignation elle supporta ces trois années de souffrances, avec quelle humilité et quel généreux abandon elle se soumit à la volonté de Dieu, avec quelle tranquillité elle dicta elle-même les préparatifs de ses funérailles, l'inexprimable tendresse qu'elle mit dans ses adieux à ses parents et aux domestiques de sa famille, par dessus tout la sérénité d'âme et de visage avec laquelle elle accueillit la mort et fit librement le sacrifice de sa vie.

Nous aurions voulu que tous les impies de notre ville fussent témoins de cette radieuse agonie qui s'illuminait déjà des clartés de l'éternelle aurore. Ils auraient vu comment la religion qu'ils insultent apprend à mourir. Un protestant qui se trouvait là, disait : « Je ne croyais pas aux anges : le spectacle de cette mort me fait comprendre qu'il peut en exister. » Et de fait la mort de Mlle Fabrège a bien été une mort angélique. Depuis longtemps désabusée des vanités de la terre, dégoûtée du monde dont le souffle flétrit tant de fleurs charmantes, vivant pour Dieu, offrant pour les pécheurs ses souffrances, on comprend qu'elle n'ait voulu d'autre suaire que le voile blanc de sa première communion. Sa mort a été le paisible et glorieux départ d'une âme pure, le départ d'un ange, ravi, d'un vol jusqu'à Dieu. »

PÈLERINAGE A SAINTE APOLLINE

On nous adresse la lettre suivante :

Chalou-Moulineux, par Pussay (Seine-et-Oise), 15 mai 1893.

Monsieur le Rédacteur de la *Voix de N.-D.* de Chartres,

Je crois devoir vous communiquer un récit pour la consolation de plusieurs de vos curés et de leurs paroissiens.

« Priez, mes enfants : Dieu se laisse toucher. » Telle était la consolante parole de N.-D., dans son apparition aux enfants de Pontmain, en 1871. Le fait suivant en est la confirmation, comme beaucoup d'autres signalés de tous côtés depuis un mois, et accordés à la prière dans les mêmes circonstances : faits qui auraient eu plus de succès encore si plus de personnes, surtout parmi les plus intéressées par leurs exploitations, avaient voulu y participer.

Le mardi 9 mai dernier, par ces temps d'horrible sécheresse où tout languit et se meurt dans nos jardins et nos champs, se renouvelait à Chalou-Moulineux, petit village appartenant jadis au diocèse de Chartres, et aujourd'hui à celui de Versailles, un

événement toujours aussi surprenant que dans les temps passés, mais malheureusement devenu rare depuis les entraves suscitées au culte catholique par nos temps de prétendue mais mensongère liberté de sentiment religieux.

12 paroisses environnantes, de cette partie de Beauce située entre Etampes, Auneau et Voves, quoique travaillées elles-mêmes depuis 15 ans par la libre-pensée, s'ébranlaient en masse, pour venir demander de l'eau à Celle qui a toujours été leur sauvegarde dans les années de sécheresse et qu'ils appellent avec raison, même encore aujourd'hui, « *leur bonne Sainte Apolline.* »

Disons entre parenthèses que l'antique chapelle de sainte Apolline à Chalou-Moulineux, aujourd'hui détruite, remontait au temps du roi Saint-Louis lui-même, et que le culte si populaire des paroisses voisines à l'égard de cette sainte, dut être transféré dans deux autres sanctuaires différents de la commune, après la ruine de la chapelle primitive. On vient l'invoquer à Chalou contre les maux de dents et contre la sécheresse de la terre. Dieu lui a sans doute donné un pouvoir tout spécial pour consoler ceux qui ont foi en sa puissance, afin de la récompenser même sur terre après sa mort, du cruel martyre qu'elle souffrit horriblement sous Dèce, vers l'an 250, dans ses mâchoires brisées, ses dents arrachées, et son corps réduit en cendres sur un bûcher.

Donc le mardi 9 mai, sans compter des flots d'hommes à pied, 100 voitures environ en amenaient une foule à 9 heures et 9 heures 1/2 à Chalou, pour y chanter la messe des Rogations, et y organiser une procession à la fontaine de sainte Apolline, avec la parcelle des Reliques de cette bonne Sainte que l'on conserve à la paroisse. Et nous aimons à faire remarquer que c'étaient les populations de ces paroisses elles-mêmes qui avaient demandé à leurs curés de les y conduire.

Comme dans les temps passés, les paroisses de Levesville-la-Chenard, de Mérouville et de Gouillons avaient tenu à honneur d'ébranler et de diriger cette masse de pèlerins. Avec les leurs il y en avait de Baudreville, d'Intreville, de Gommerville, de Granville et de Oysonville, sur le département d'Eure-et-Loir, et en Seine-et-Oise, de Guillerval, qui de son côté avait donné le branle aux paroisses de Monnerville, Châlo-Saint-Mards, et Saclas aussi largement représentées à ce pèlerinage.

Jamais l'église de Chalou n'avait vu autant de pèlerins à la fois, sans doute parce que jamais pour la culture, la calamité ne fut aussi grande que cette année, du côté des impôts dont ses prétendus seigneurs et sauveurs l'écrasent, et du côté aussi de la sécheresse qui menaçait de ruine tout ce qu'elle a ensemencé.

Il y a 200 places environ dans l'église ; et ce jour-là 1,000 personnes au moins s'y pressaient, s'y entassaient, assises sur les genouillers, sur les degrés des autels et de la chaire ou debout dans les trois nefs, sans qu'il soit possible presque de pouvoir s'y frayer un passage en cinq minutes pour aller des autels à la porte. Nous n'exagérons absolument rien dans ce récit.

La grand'messe fut chantée par M. le curé de Levesville-la-Chenard et par tous les chantres et enfants de chœur des 13 paroisses représentées, avec la notation particulière du diocèse de Chartres : car ce jour-là, chantres et habitants de Chalou cèdent avec bienveillance leurs places au lutrin et à l'église, en faveur de leurs amis ; c'est un usage de très longue date, dans les pèlerinages à Sainte Apolline.

Après quelques chaudes paroles de bienvenue du curé même de Chalou à cette assemblée si recueillie pendant tout l'office qu'on aurait presque entendu voler une mouche en l'église, chose extraordinaire en de pareilles agglomérations, l'immense procession se déroula avec ses 18 bannières et son clergé à travers les rues étroites du village pittoresque, qui rappelle par ses collines et ses étangs, les paysages de Suisse. Nul bruit et l'ordre le plus parfait, même au milieu du village, dans cette foule à la foi du bon vieux temps dont nos jeunes recrues des écoles laïques n'avaient jamais eu d'exemple jusqu'ici. On sentait l'esprit de foi et de pénitence dans cette multitude dont nos plus malins et outrecuidants libres-penseurs et libres-faiseurs exploitent la bonhommie et la bourse depuis si longtemps; ceux qui ne peuvent pourtant dans sa détresse, lui faire et lui donner même une seule goutte de pluie, pour défendre et ses récoltes et ses maisons, si le feu venait à y prendre.

Jusqu'ici on n'a pas d'exemple, *de mémoire d'hommes*, paraît-il, que la Sainte invoquée à Chalou en grands pèlerinages faits pendant ou après neuvaine, n'ait pas accordé l'eau désirée; et ordinairement il pleut le jour même de ses pèlerinages, au moment où l'on plonge le bâton des bannières en sa fontaine.

Or, tous se demandaient cette fois si avec le vent en plein nord, froid et extrêmement sec, et aussi avec les sentiments religieux si profondément altérés par nos grands meneurs de ville en lorgnons et par nos petits-maîtres de villages en sabots, nous pouvions avoir quelque espoir d'être exaucés.

Quelques rares gouttes de pluie imprévues étaient bien tombées le matin vers 5 heures, comme pour ranimer l'espérance et la dévotion des pèlerins, au moment où le grand pèlerinage de Levesville, dit de Beauce, s'était mis en route; mais le temps s'était vite desséché aussitôt après, et le vent restait impitoyablement cloué

au nord. Et puis le bulletin météorologique de nos journaux annonçait pour le 9 mai et en toutes lettres, comme probables, *temps nuageux, mais beau, avec température un peu basse.* D'ailleurs tous les pèlerins étaient arrivés à 9 heures et 9 heures 1/2 par un temps très-beau et froid qui ne laissait plus d'espérance, quoique ces bons pèlerins de Beauce se fussent munis à peu près tous de leurs parapluies.

Ils avaient bien fait : la procession à la fontaine qui se faisait toujours l'après-midi en pareilles circonstances, fut fixée aussitôt après le sermon qui roula sur ce texte du psaume 67 : « Vous mettrez Seigneur, en réserve un peu de la pluie qui dépend de votre volonté seule, pour ceux qui font partie de votre héritage. » Le ciel se couvrit tout à coup ; et dès qu'on sortit les reliques de Sainte Apolline en procession, les premières gouttes tombèrent : elles nous inondèrent vraiment dès que les dites Reliques arrivèrent devant la fontaine de cette bonne Sainte, et que les bâtons des bannières furent plongés dans l'eau.

Tous nos gens même les plus indifférents qui n'entrent jamais à l'église, étaient touchés jusqu'au fond du cœur.

Ce qu'il y a de plus consolant et de plus instructif en ce fait, c'est que ce jour-là tout à côté de la zône du pèlerinage, au Puiset d'un côté et à Étampes de l'autre, il ne tomba pas une goutte de pluie ; on peut s'y renseigner sur cette particularité.

Honneur donc à ces braves, dont plusieurs honorables maires ! Ils ont mérité par leur démarche, devant le seul Maître des vents et des flots, pour leur pays, plus que tous les dévots du blasphème et du cabaret ensemble. (Un des 1,000 témoins de l'événement).

Pour copie conforme :
Le curé de Chalou-Moulineux.
L. Huguenot.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 28 mai, 1er dimanche après la Pentecôte, Fête de la Très Sainte Trinité, *double* de 2e classe. Exposition du T.-S. Sacrement avant la messe de 6 h. Grand'messe à 9 h. — Le pèlerinage des étudiants et autres jeunes gens délégués des œuvres de Paris, arrivant à Chartres, à 10 h., aura la messe au grand chœur à 11 h. et son office de l'après-midi avec allocution, procession et salut à 2 h.

Le même jour, à la Crypte, à 7 h. 1/2, première messe d'un jeune prêtre.

— Le mercredi 31 mai, exposition du T.-S. Sacrement avant les vêpres. — Le soir, à 7 h. 1/2, *Clôture du Mois de Marie*, instruction, procession pendant laquelle la statue de N.-D. du Pilier est portée autour de l'Église, salut.

— Le jeudi, *Fête-Dieu*, 1er juin ; Exposition du Très-Saint Sacrement avant la messe de 6 h. A 9 h., Office Capitulaire : tierce, procession, avec station à

trois autels et messe. A 3 h., vêpres et complies, le salut ne sera donné qu'après matines et laudes, vers 7 h.

Tous les jours de l'octave, exposition du T.-S. Sacrement.

Monastère de la Visitation. — Le mardi 30 mai, à 9 1/2, du matin, cérémonie de Profession et de prise d'habit, présidée par Mgr Lagrange. Sa Grandeur célébrera la sainte messe.

Le discours sera prononcé par le R. P. de Mayerhoffen, oblat de saint François de Sales.

Paroisse Saint-Pierre. — 1er Dimanche après la Pentecôte; Fête de la Sainte Trinité, les offices aux heures ordinaires. Exposition et procession du Saint-Sacrement. Réunion des Enfants de Marie et salut.

— Le Jeudi, Fête du T.-S. Sacrement, Messe à 7 h., salut à 8 h. du soir et aussi pendant l'octave.

A partir du 1er juin, avant la messe de 7 h., exercice en l'honneur du Sacré-Cœur.

Paroisse Saint-Aignan. — Le Dimanche 28 mai, Fête de la Sainte-Trinité, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, procession du St-Sacrement. Lundi et mardi soir, à 8 h., Mois de Marie.

— Jeudi, 1er juin, *Première Communion des Enfants*; messe à 8 h., vêpres à 3 h.; salut et procession des enfants de la première communion à N.-D.

— Samedi soir, à 8 h. salut.

Pendant l'octave le S. Sacrement sera exposé toute la journée.

BIBLIOGRAPHIE

Stella Matutina. — *La Sainte Vierge par Flavien-Henri* Marty, *membre des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul de Paris, ancien élève de Vaugirard.*

Ce livre sur la Vierge Immaculée est sorti de l'âme d'un jeune étudiant en droit, mort à 24 ans. La doctrine est élevée, le style clair, le sentiment plein de fraîcheur. N. T. S. P. le Pape Léon XIII a honoré la mère du jeune auteur d'un Bref très élogieux; le grand cardinal Pie avait approuvé et vivement recommandé la cinquième édition de cet opuscule dont il espérait beaucoup de bien; Mgr Pichenot, évêque de Tarbes et de Lourdes, le déclare excellemment propre « à inspirer une dévotion plus solide et plus tendre envers la divine Mère de Jésus, qui seule peut garder à son Fils des âmes dévouées et des cœurs purs. » Plusieurs autres prélats ont béni cet ouvrage dont le quarante-et-unième mille est actuellement imprimé par les orphelines de Vanves et se vend au profit de bonnes œuvres. Les trente chapitres qui la composent fournissent une lecture substantielle pour chaque jour du mois de Marie. On a eu l'heureuse idée d'ajouter à la fin des exercices pour la messe en union avec la très sainte Vierge. C'est un gracieux souvenir de première communion. « Prenez et lisez ce petit livre, dit M. Michel Cornudet à tous ceux qui veulent honorer et imiter Marie; il vous charmera, il vous édifiera. » (Paris, typographie M. Schneider, rue de Vanves).

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, (Librairie Retaux-Bray). — Sommaire de la livraison du 15 mai 1893 :

I. La question des classiques païens et chrétiens. par V, Delaporte. — II. Le R. P. Frins et la « Revue Thomiste », P. E. Portalié. — III. Pourquoi mourrons-nous ? P. L. Roure. — IV. Romanciers au dix-septième siècle avant Lesage. Étude d'histoire littéraire, P. G. Longhaye. — V. Richard Waguer et sa musique, par E. Soullier. — VI. Mélanges et critiques : 1 Monseigneur de Cabrières, P. Hte Martin. — 2. La poésie et l'histoire à l'époque mérovingienne,

P. Ch. de Smedt. — 3. La prose métrique et la prose rythmique, à propos d'un ouvrage récent, P. J.-V. Bainvel. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F. — Bref de la béatification du B. Antoine Baldinucci. — VII. Lettre de Mgr d'Hulst au P. J. Brucker.

FAITS DIVERS

Association catholique de la jeunesse française. — Cette association a récemment institué une fête annuelle qu'elle doit célébrer, le 2e dimanche de mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Elle vient de la célébrer pour la première fois. A neuf heures du matin, la messe a été dite dans l'église des Carmes, par Mgr d'Hulst. La nef était presque entièrement remplie par les jeunes gens. Après la célébration du saint sacrifice, l'éloquent prélat a prononcé une allocution dans laquelle il a représenté l'histoire de l'héroïque Pucelle comme l'indication de la voie véritable où la jeunesse catholique de notre pays doit entrer aujourd'hui. Le soir c'était M. de Mun qui parlait à l'association, dans la salle de la Société d'horticulture. Jeanne d'Arc, a-t-il dit, fut d'abord comprise de la masse du peuple, dont les souffrances, pendant l'invasion anglaise, déchiraient son cœur. Maintenant encore, nous avons une croisade à entreprendre en faveur des petits, des faibles et des pauvres. Ne nous effrayons pas des contradictions: la souffrance, le sacrifice et la contradiction sont les conditions nécessaires de toute mission grande et féconde. La péroraison de ce discours a été saluée d'acclamations enthousiastes.

Jérusalem, Congrès eucharistique. — Le 14 mai, l'entrée de S. E. le cardinal Langénieux, légat du St Siège, s'est effectuée, selon le pontifical, à cheval et sous un dais. Réception splendide. Le Consul français et tout son personnel en tenue, les délégués des Consulats des diverses puissances présents; les autorités et l'armée turque faisant escorte, 50 évêques, clergé et communautés, de toutes nations. — Le 19 mai, une dépêche annonce à *la Croix* de Paris, que le Congrès suscite un profond enthousiasme et de vives affirmations d'union avec le Pape. Procession du Saint-Sacrement présidée par le Légat, avec 14 évêques sur le terrain de N.-D. de France.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

7e Numéro LA VOIX Juillet 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS

Plusieurs de nos abonnés sont en retard pour le paiement de leur cotisation annuelle. Nous nous permettons de le leur rappeler.

LE PRÊTRE

Le mois eucharistique finit. Nous ne pouvons mieux le conclure ici que par les considérations suivantes sur le prêtre, consécrateur et dispensateur de l'Eucharistie. Le Saint-Sacrement et le Sacerdoce sont deux institutions divines qui s'unissent dans la pensée du chrétien. Si la première est la richesse et le trésor de son âme, il désire le maintien des privilèges inhérents à la seconde, et il s'intéresse à tout discours comme à tout récit qui les lui rappellent. La *Voix de Notre-Dame*, organe d'une œuvre de vocations sacerdotales, répondra à cet attrait des chrétiens, ses lecteurs, par cette belle page que nous allons reproduire !

Elle est de l'illustre Chartrain, le Cardinal Pie :

« L'autorité du prêtre ne se fonde sur rien de terrestre : l'âme la plus fière, en lui obéissant, a le sentiment de n'obéir pas à un homme, mais à Dieu. La chair et le sang, le nom et la race, en un mot, aucune sorte de supériorité humaine n'y entre pour rien. Dieu s'est réservé d'appeler qui il veut à cet honneur, que nul n'a le droit de s'attribuer lui-même. L'investiture s'opère par un écoulement surnaturel du sacerdoce de Jésus-Christ. Un caractère est imprimé dans l'âme par le sacrement : la mission qui s'y ajoute procède d'une succession

légitime remontant jusqu'à ceux à qui le Fils de Dieu a dit : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre... comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. »

L'objet du sacerdoce n'est pas moins céleste que son origine. Quoi de plus élevé que la fonction d'honorer et d'apaiser Dieu par le sacrifice, de purifier et d'enrichir les âmes par la dispensation de la grâce ? Le ministère de l'enseignement n'a lui-même rien de personnel et d'arbitraire. La vérité religieuse n'est pas une création de notre esprit ; c'est un dépôt dont nous sommes les gardiens, et quiconque apporterait ses propres conceptions à la place de la tradition divine verrait se lever à l'instant, contre lui, toute la hiérarchie enseignante.

Enfin, le mode d'exercice de ce pouvoir achève de lui faire trouver grâce devant quiconque n'est pas aveuglé par la passion. Il est vrai, parce que le sacerdoce est divin, parce qu'il est la mise en œuvre de la puissance donnée au Christ par son Père, nul ne peut légitimement se soustraire à son sceptre doctrinal. Dans leur rapport avec la vérité dogmatique et morale, les actes des peuples, comme ceux des individus, ressortissent de ce tribunal spirituel. Mais, outre la garantie que Dieu a déposée dans la promesse de son assistance continue, des tempéraments de plus d'une sorte ont été apportés à une prépondérance dont le monde eût pu se faire peur. Le partage des attributions a été ainsi fait que la puissance la plus élevée est en même temps la plus faible, et l'appui matériel dont elle a besoin dépend du consentement de la puissance inférieure. Si celle-ci veut résister, à défaut du droit, elle a de son côté, la force publique et tous les avantages humains. Joignez à cela cette loi de souffrance et de sacrifice qui est la loi constitutive du sacerdoce chrétien, associé en mille manières aux épreuves, aux contradictions et aux humiliations du divin Crucifié, et vous avouerez qu'en effet il n'y a pas d'autorité humainement plus respectable et plus acceptable que cette autorité. De là, cette belle maxime de nos saints livres : « Courbe ta tête devant les grands de ce monde et incline ton âme devant les prêtres de Dieu. »

Le Cardinal Pie.

(Instruction pastorale, Carême 1872).

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le R. P. BARRÉ, religieux minime (1).

Fondateur de l'Institut des écoles charitables du saint Enfant Jésus.

Le Père Barré, dont le nom a traversé les siècles environné de la double auréole de la science et de la sainteté, naquit dans la ville d'Amiens, le 21 octobre 1620; son père et sa mère appartenaient à la bonne bourgeoisie. Ils eurent plusieurs enfants auxquels ils surent communiquer leur amour de Dieu et leurs douces vertus.

C'est dans cette pure atmosphère que grandit le petit Nicolas, nom qu'il avait reçu au baptême. Doué d'un caractère ouvert, gai, aimable, il se faisait surtout remarquer par une piété au-dessus de son âge. Le fait suivant en est une preuve bien touchante.

Une de ses plus jeunes sœurs, qu'il affectionnait tout particulièrement, tomba si dangereusement malade que les médecins déclarèrent son état désespéré.

La voyant près d'expirer, Nicolas, sans dire un mot, court à son petit oratoire, se jette à genoux et adresse au Seigneur une fervente prière, mêlée de larmes. Que dit-il au souverain maître de la vie dans ce colloque intime? Que lui promit-il? nul ne le sut jamais. Toujours est-il que, se relevant soudain, il revint d'un air tranquille, mais joyeux, auprès de la jeune mourante, lui disant d'une voix assurée : « Petite sœur, remercie bien le bon Dieu, il te rend la santé. » Elle fut en effet guérie, et, 10 ans après, quand répondant à l'appel divin, son frère, après avoir fait de brillantes études chez les RR. PP. Jésuites, entrait dans l'ordre austère des Minimes, la *Miraculée* se présentait chez les religieuses du même ordre, dont elle devait être appelée, par ses vertus, à devenir la supérieure.

L'ordre des Minimes, apporté d'Italie en France par saint François de Paule, son fondateur, possédait à Chaillot le monastère de Nigeon que leur avait généreusement donné, en 1493, la reine Anne de Bretagne. Ils y avaient formé une bibliothèque splendide ; mais la culture de la science ne leur faisait pas oublier leurs devoirs de religieux. Après sa profes-

(1) D'après le bel ouvrage du R. P. de Grèzes. — Paris, Poussielgue, rue Cassette, 13.

sion (21 janvier 1642), Nicolas Barré fut envoyé de cette communauté à Paris même, au couvent des Minimes de la *place Royale*, où, sous la direction de maîtres éminents, il se plongea de plus en plus dans l'étude de la philosophie et de la théologie, et devint bientôt lui-même un professeur aussi savant que pieux; son zèle ardent, sa parole inspirée, en firent aussi un missionnaire, un apôtre... Ne pouvant le suivre, faute d'espace, dans les phases multiples de son existence toute consacrée au service du Seigneur, nous allons seulement le considérer comme fondateur de l'œuvre admirable des *Écoles charitables*, placées par lui sous le doux vocable du *saint Enfant Jésus*.

Dans le cours du XVIIe siècle, Dieu avait suscité saint Vincent de Paul comme le représentant le plus accompli de la charité évangélique; vers le même temps, il lui plut de donner à la France les deux restaurateurs des *Ecoles chrétiennes :* le Père Barré pour les filles, et le Bienheureux de La Salle pour les garçons. Par ces hommes inspirés d'en haut, la jeunesse pauvre, abandonnée à des mains mercenaires, par suite de la guerre de cent ans, des fléaux qui en furent la suite, et des divisions intestines, appelées *guerres de religion*, allait enfin recevoir le bienfait inestimable d'une instruction solidement religieuse.

Déplorant la triste position de l'enseignement primaire, le pieux minime ne cessait de demander au Seigneur, dans de ferventes supplications, le moyen de remédier à un mal si invétéré; sans agir encore directement, il se préparait des auxiliaires. Enfin, quand, après 15 années d'attente, *l'heure de Dieu* eut sonné, les éléments étaient prêts pour subvenir aux dépenses premières des écoles charitables. Des protecteurs prudents et dévoués devaient encourager les essais et hâter le développement de cette grande entreprise.

Mais tout n'était *pas là*, il fallait trouver des maîtresses douées d'une âme assez élevée, assez généreuse pour ne reculer devant aucun sacrifice; assez vaillante, pour ne pas faiblir devant la tâche laborieuse qui allait leur être imposée.

Ces âmes d'élite, Dieu les tenait en réserve dans le secret de son cœur, la prière ardente du saint minime allait les en faire jaillir.

Françoise Duval, fille d'un honnête bourgeois de Honfleur,

fut sa première conquête. En 1662, il la mit à la tête de l'école établie par lui à Sotteville, près Rouen. Les heureux résultats qu'elle obtint et les maîtresses se multipliant, le Père Barré et ses amis en ouvrirent une semblable à Rouen même. Bientôt tous les quartiers de la ville jouirent du même bienfait. Le plan du Père était bien arrêté dans sa pensée : « Fonder un institut sans clôture, dont les Sœurs, entièrement soumises à l'Evêque, iraient partout où les enverrait la volonté de leurs supérieurs, s'accommodant aux besoins particuliers des paroisses. Les Sœurs devaient tenir pour les petites filles, des écoles gratuites, leur apprenant à lire, à écrire, à calculer, mais mettant en première ligne l'enseignement religieux. Le dimanche elles réuniraient les plus grandes filles, leur faisant répéter le catéchisme, et les instruisant de la loi de Dieu, mise en oubli par un si grand nombre.

« Les maîtresses se contenteraient, pour elles-mêmes, du strict nécessaire sans accepter de fondations. » Ces vues si sages devaient avoir un entier accomplissement.

Le nombre toujours croissant des maîtresses fit comprendre au Père que le moment était venu de savoir si toutes accepteraient un genre de vie aussi contraire à la nature. Il les réunit donc toutes et leur dit sans préambule : « Voulez-vous, mes filles, vivre en communauté à la condition que vous n'aurez en tout que bien *petitement* le nécessaire, et que si vous êtes malades, on vous enverra à l'Hôtel-Dieu, l'asile des pauvres... Il faut même vous résoudre, s'il le fallait, à mourir au coin d'une haie délaissées de tout le monde !... Voyez ce que vous en pensez ? » « Oui, » s'écrièrent-elles d'une commune voix, « nous voulons nous abandonner à la divine Providence avec un total désintéressement. »

Par ce sublime *Fiat*, l'institut des écoles *charitables du saint Enfant Jésus* était fondé. Dans le courant de l'année 1675, les supérieurs du Père Barré le rappelèrent à Paris, lui assignant pour résidence leur couvent de la place Royale, et comme charge principale, la gérance des classes de philosophie et de théologie.

Près du monastère des Minimes, se trouvait l'hôtel de Guise, appartenant à Marie de Lorraine; cette généreuse princesse, instruite du bien que faisaient en Normandie les maîtresses des écoles charitables, fournit au Père les fonds

nécessaires pour établir, dans sa paroisse de Saint-Jean-en-Grève, une école tenue par ses filles. Le bien qu'elles y produisaient amenèrent un grand nombre de curés de la capitale à solliciter la même faveur.

Le succès de ces *écoles* s'affirmant de jour en jour davantage, le Père songea à créer un noviciat où les futures maîtresses viendraient se former aux sublimes devoirs de leur vocation.

Non loin du Séminaire des Missions étrangères, dans ce quartier Saint-Sulpice, naguère peu édifiant, mais entièrement transformé par la Mission de Saint-Vincent de Paul en 1642, et par le zèle de M. Olier et de ses prêtres, se trouvait un petit hôtel bien restreint, bien modeste, le Père Barré le prit en location et y établit son noviciat. Le nombre des Sœurs se multipliant, force fut de l'agrandir successivement; mais on le fit sans rien lui enlever de son apparence ni de sa simplicité primitive si chère au saint fondateur.

Qui n'admirerait ici les vues admirables de cette Providence en laquelle se confiait avec tant d'abandon le P. Barré. Après deux siècles écoulés, en dépit des révolutions, ses filles sont encore au lieu même où il les établissait pauvres locataires. A ces murs vénérables, qui abritèrent leurs devancières, elles demandent les doux échos de la voix de leur vénéré fondateur. Là, à côté du pensionnat, imposé par les exigences modernes, s'ouvre comme aux jours anciens une *école gratuite des Sœurs du saint Enfant Jésus*, appelées aussi *dames de Saint Maur*, du nom primitif de la rue où est placé leur établissement. Du reste, les Sœurs fondées par le Père Barré sont connues sous différents vocables : à Rouen, par exemple, on les appelle les *Sœurs de la Providence*, nom béni, qui résume la nature de leurs attributions. L'*Institut des écoles charitables*, très répandu en France, a traversé les mers : à *To-Kio*, capitale du Japon, les *Dames de Saint Maur* ont une école très florissante de N.-D. de Sous-Terre. Leur pieux Directeur, autrefois prêtre du diocèse de Chartres, et maintenant missionnaire apostolique au Japon, retrouve ainsi, dans son exil volontaire, la Vierge bénie devant laquelle il a tant de fois prié, et dont le pieux souvenir est si intimement uni dans son cœur à celui de la patrie !

C. de C.

N.-D. DU CARMEL. — N.-D. DE CHARTRES.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai point la prétention de faire le récit de notre admirable pèlerinage en Terre-Sainte ni même le récit complet de notre visite au Mont Carmel. Je veux tout simplement vous communiquer les premières impressions que j'ai ressenties en posant le pied sur le sol à jamais béni de la Palestine. Et en cela j'obéis à une invitation pressante.

— A peine le saint sacrifice de la messe était-il terminé à bord du *Poitou*, le jeudi 27 avril, qu'il nous fallait sauter en barque pour être déposés à Caïffa. Dans une courte visite à l'église catholique de cette ville, nous baisons avec transport la Terre-Sainte et nous nous dirigeons en longue file par les sentiers de la montagne vers les sommets du Carmel, où nous arrivons après une heure de marche pénible consacrée à la prière et à des chants pieux en même temps qu'à la pénitence.

Le Carmel, montagne sacrée pour les Gentils aussi bien que pour les Hébreux et les Chrétiens, est la plus belle de toutes les montagnes de la Terre-Sainte, tant par sa fertilité que par sa situation pittoresque et majestueuse au-dessus de la Méditerranée. Il eut l'insigne honneur de recevoir non seulement Sainte Anne avec son auguste fille, mais la Sainte-Famille elle-même qui passa quelques jours dans la célèbre grotte « l'école des prophètes. » Il fut encore dans tous les siècles, depuis les prophètes Elie et Elisée jusqu'à leurs enfants les RR. PP. Carmes qui l'habitent aujourd'hui, le séjour d'une foule de saints personnages. Le couvent des religieux, simple et sévère comme une forteresse, mais le plus beau et le plus vaste de la Palestine, en occupe le sommet. Une chose y attire surtout les pèlerins, c'est la petite église en forme tout à la fois de croix et de rotonde qui est située au milieu du monastère.

Bâtie, comme notre cathédrale chartraine et sa crypte vénérée, sur l'emplacement d'un oratoire élevé avant l'ère chrétienne par les solitaires du Mont Carmel, en l'honneur de la Vierge qui devait enfanter : *Virgini Pariturœ*, cette gracieuse chapelle comprend dans son enceinte la grotte où se retiraient les prophètes Elie et Elisée, grotte vénérée non seulement par les Chrétiens de toutes les confessions, mais par les Musulmans eux-mêmes. Le maître-autel, situé au-dessus de cette grotte antique, est surmonté d'une magnifique statue de la Sainte Vierge, richement décorée, tenant le scapulaire et portant sur son bras l'enfant Jesus qui tient lui-même ce saint habit : deux anges, de chaque côté, dans l'attitude de la vénération, invitent les pieux visiteurs à présenter leurs hommages à leur Reine.

Aussi, comme nous nous sentions portés à l'aimer, cette douce Vierge du Mont Carmel, surtout dans les cérémonies du soir, alors qu'elle nous apparaissait au milieu des lumières, comme une vision de l'autre monde ! Radieuse et souriante, du haut de son trône, elle contemplait ses enfants venus là de si loin ; parmi tous ces pèlerins, il me semble qu'elle voyait avec une plus grande complaisance ceux qui, à leur départ, étaient allés la saluer à Chartres, sous ce titre de *Virgini Pariturœ* et qui là venaient la vénérer encore sous ce même titre. N'était-ce pas pour nous, Chartrains, une grande consolation que cet accueil à l'arrivée dans la Terre-Sainte, par Celle qui avait béni notre départ ! Aussi les deux journées passées sur cette sainte montagne furent-elles des plus belles et des plus fécondes en émotions.

J'ai pensé, Monsieur le Directeur, que les lecteurs de la *Voix* seraient heureux de connaître ce rapprochement fait là-bas entre Notre-Dame du Mont Carmel et Notre-Dame de Chartres, toutes deux honorées du même culte prophétique et sous le même vocable « *Virgini Pariturœ* » avant la naissance de Marie.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'hommage de mon profond respect.

E. B.

Pèlerin de Jérusalem.

TRISTES SOUVENIRS DE 1793. — *L'ancienne statue de N.-D. de Sous-Terre.*

Les tristes détails qui suivent sont empruntés aux archives communales de Chartres. (Registres du Conseil général de la Commune).

Séance du 19 brumaire an II (9 novembre 1793). « Il (un membre) demande aussi que la Vierge qui est dans l'église paroissiale soit abattue, parce qu'il est ridicule de voir tous les jours des gens superstitieux aller dévotement embrasser le pilier de pierre qui soutient cette Vierge. Le conseil charge la commission à la marguillerie de faire enlever dans le jour la statue de la Vierge placée à côté d'un des pilliers de l'église parroissiale. »

Séance du 25 brumaire an II (15 novembre 1793). Le procureur de la commune fait un discours sur la célébration des fêtes de la Raison. Il fait la motion suivante : « ...Je propose donc au Conseil général que tous les objets servant cy-devant au culte romain, les châsses, reliquaires et autres objets précieux soient voiturés à Paris et déposés dans le sein de la Convention nationale et *que les débris de la Vierge* (1), des saints d'argent et les ornements y joints, y soient pareillement portés.

(1) Statue de Notre-Dame de Sous-Terre.

2° Qu'une députation de la municipalité en allant offrir cet holocoste (*sic*) à la Raison, présente à la Convention le vœu de la commune pour que l'édifice si beau qui jouit depuis tant de siècles d'une réputation qui attire les étrangers soit conservé pour servir de temple à la raison et à la liberté, pour y célébrer des fêtes publiques, surtout les jours de repos. »

. . . .

Le Conseil général adopte unanimement ces propositions et nomme pour aller porter ces objets à Paris les citoyens Périer, Brazon, officiers municipaux, Doullay, Chabin et Fouré, notables.

Le *Moniteur* officiel de la République, dans son n° du 2 frimaire an II, rapporte que le 1er frimaire, séance du soir, les députés de Chartres ont été reçus à la Convention et y ont déposé « l'argenterie et les ornements » des églises de Chartres.

Le 14 frimaire (4 décembre 1793), les députés de la commune, de retour à Chartres, font un rapport sur leur voyage, et l'un d'eux fait part du discours qu'il a prononcé à la Convention. Le Conseil vote des remerciements.

L'arrêt du 25 brumaire ordonnant de porter à Paris les *débris* de la statue de Notre-Dame fut-il exécuté ? Ou ces débris furent-ils brûlés le 30 frimaire (20 décembre), comme le rapporte le conventionnel Sergent dans son discours du 4 nivôse suivant ?

La Convention nationale, dans sa séance du 26 brumaire an II, avait décrété que de tous les objets du culte apportés par les communes à la Convention, inventaire serait dressé et déposé à l'Hôtel des Monnaies.

Nous souhaitons retrouver cet inventaire pour ce qui concerne la commune de Chartres. Il lèverait tout doute au sujet de la statue druidique, et quelle joie si après avoir appris par là que les *débris* avaient été réellement portés à Paris, nous allions les retrouver eux-mêmes !...

L'ŒUVRE DU R. P. DOM. J. SAUTON.

Il nous tardait de faire connaître l'œuvre de science et de charité confiée par le Souverain Pontife au R. P. Dom Sauton, bénédictin de Ligugé, natif de Bruyères, au diocèse de Saint-Dié. (1)

Voici, à ce sujet, un article publié dans le dernier numéro du *Cosmos* (3 juin 1893) sous ce titre : *L'Ordre de Saint-Benoît et les lépreux ;* Il complète ou rectifie ce qu'ont déjà dit d'autres journaux.

L'Ordre de Saint-Benoît a eu, de tout temps, une mission non seulement religieuse mais civilisatrice, et il mérite d'être rangé au

(1) Le R. P. Dom Sauton est fils de feu M. le Dr Sauton, médecin très estimé de Bruyères, décédé depuis près de vingt ans.

nombre des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Non seulement il nous a conservé les lettres anciennes, non seulement il a servi de modèle à notre organisation civile, et a, le premier, réuni, à l'ombre de ses abbayes, des paysans heureux de vivre sous la crosse abbatiale ; non seulement il est le noyau de presque toutes nos villes, et a servi de contrepoids aux abus du système féodal, mais encore il a été l'initiateur des sciences dont nous sommes, à bon droit, si fiers aujourd'hui.

Pour ne citer qu'un nom, qui, grâce au regretté et savant cardinal Pitra, a été de nos jours remis en honneur, sainte Hildegarde, abbesse de Saint-Rupert, en Allemagne, qui vivait au commencement du XIIe siècle, a fait un ouvrage de médecine qui a eu une longue celébrité, et son abbaye était le rendez-vous de tous les malades de la contrée qu'y attirait non seulement la sainteté de l'abbesse, mais sa science médicale.

Cette branche des sciences, que les Bénédictins avaient délaissée depuis, revient maintenant en honneur avec Dom Sauton, moine bénédictin de Ligugé, docteur de la Faculté de médecine de Paris, mais qui, laissant à d'autres la pratique courante, a conçu et est en train d'exécuter un projet aussi honorable pour son ordre que profitable à l'humanité.

La lèpre est une maladie peu connue, depuis qu'elle a disparu de l'Europe *sous sa forme virulente*, mais elle sévit cruellement ailleurs, et le dévouement héroïque du P. Damien a ramené l'attention sur cette affection dont l'étiologie est encore si obscure et la médication à peu près nulle.

C'est à la lèpre que s'attaque ce moine, ce docteur de la Faculté de Paris, qui a ambitionné la noble mission d'étudier sur place cette terrible maladie, et de fonder, dans les pays où elle règne, des laboratoires et des instituts dirigés suivant le système Pasteur, dans l'espoir que la découverte du microbe de la lèpre, faite il y a peu de temps, permettra d'arriver à une méthode rationnelle de guérison. Cette mission sublime, et qui n'est pas sans offrir de redoutables dangers, honore l'Ordre de Saint-Benoît et la Congrégation de France. Elle a reçu la bénédiction du Très Saint-Père, qui a mis à la disposition du médecin toutes les facilités canoniques qui lui permettront d'accomplir la tâche du savant, sans manquer aux devoirs du religieux. Le Cardinal-Préfet de la Propagande a donné des lettres de recommandation pour tous les vicaires apostoliques et met au service du nouveau missionnaire l'influence dont il peut disposer.

Dans une première série de voyages, qui viennent de commencer, le Dr Sauton étudiera la lèpre en Norvège, en Laponie, au cap Nord, en Finlande, en Turquie, en Asie-Mineure, en Egypte et en

Grèce. Revenant ensuite à Paris, après cette tournée qui durera une année, il se préparera à la seconde série d'explorations qui commencera par les îles Sandwich et poussera jusqu'au Japon. La lèpre, aux îles Sandwich, étant dans toute sa virulence, il y essayera les méthodes rationnelles d'atténuation du virus, soit pour préserver de la terrible affection, soit pour la guérir dans ceux qui en sont atteints. Ce sont les résultats obtenus dans ces îles qui décideront du traitement à suivre ailleurs.

Le P. Damien était venu chez les lépreux pour les soigner et les consoler. Dom Sauton se donne la tâche de les guérir. Le premier y est mort, la science ne peut que souhaiter que Dom Sauton y vive pour le bien même des lépreux.

Cette campagne, chrétienne dans son origine, apostolique dans ses motifs, sera scientifique dans ses résultats. Pour la tenter, il fallait la science alliée au dévouement et à l'apostolat. Dom Sauton unit ces deux qualités si précieuses, et si le succès est possible, tout porte à croire qu'il sera son partage. Il ne part point seul, du reste, dans cette longue exploration. Son frère (1) partage son dévouement ; il l'accompagnera, prendra une partie de la tâche et, sans les diminuer, la moitié de ses dangers.

Dr Albert Battandier.

Nous pouvons ajouter que, sur le conseil de son Rme Père Abbé, de plusieurs membres de l'Institut et du président de l'Académie de médecine, le R. P. Dom Sauton a sollicité une mission scientifique, et que le gouvernement la lui a octroyée avec empressement, M. Pasteur l'ayant appuyé en ces termes :

Je suis pénétré d'admiration pour le dévouement du Dr Sauton, et, après avoir eu avec lui une conversation qui m'a prouvé combien ce jeune docteur est instruit et désireux de se vouer à une mission presque sainte, je prends la liberté d'exprimer à qui de droit mon vif souhait que toutes facilités puissent être accordées à ce courageux missionnaire. Paris, 3 mai 1893. L. Pasteur, *de l'Académie des sciences.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 99 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 67 ; devant N.-D du Pilier, 18 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en juin, 56 enfants dont 18 de diocèses étrangers.

(1) M. l'abbé Charles Sauton, vicaire de Saint-Laurent, à Nogent-le-Rotrou (diocèse de Chartres).

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe à la Crypte, des prêtres de plusieurs diocèses de France et de Belgique, savoir : Paris, Cambrai, Rennes, Nantes, Angers, Orléans, Laval, Blois, Namur et Bruges. Puis deux missionnaires du Sutchuen Oriental (Chine).

Nous avons remarqué aussi devant Notre-Dame plusieurs groupes de pèlerins, non diocésains de Chartres. Citons entre autres des Religieux de la Compagnie de Marie, venus d'Orléans ; des paroissiens de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, venus de Paris le 26 juin; des religieuses de divers Instituts, venues avec des élèves à l'occasion des examens pour le brevet de capacité.

Les premiers communiants de Saint-Aignan et ceux d'autres paroisses voisines de la ville ont été fidèles au pieux usage de la visite solennelle à la Patronne du Diocèse dans la Cathédrale, au lendemain de leur fête de première Communion.

Départs pour les missions. — Trois Sœurs de Saint-Paul de Chartres sont parties le 9 juin pour la Guadeloupe; quatre autres, le 11, pour la Cochinchine.

— Dernièrement d'autres religieuses du même Institut, sont revenues des colonies à Chartres, pour refaire leur santé gravement altérée. Le 26 mai, 7 arrivaient de la Martinique; le 24 juin, 3 de Cayenne et 6 de La Guadeloupe.

Ordination. — Le 29 juin, fête de Saint Pierre et de Saint Paul, Mgr l'Évêque de Chartres a ordonné un prêtre : M. l'abbé Duffard, et trois diacres.

Première Communion à la Cathédrale. — Elle aura lieu le mercredi 5 juillet. Prédicateur annoncé : M. l'abbé Petitdemange, de la Société des missionnaires diocésains de Paris.

Préparation aux élections par la prière. — Le *Petit Messager du Cœur de Marie* et le *Messager du Cœur de Jésus*, ont invité leurs nombreux lecteurs à une croisade de prières pour obtenir de bonnes élections législatives en 1893. C'est pour nous tous, enfants de l'Église catholique, un impérieux devoir de défendre la France et l'Église contre les assauts de la franc-maçonnerie, secte qui reconnaît pour chef : Satan, et pour ennemi : Jésus-Christ. On connaît les dangers dont menacent leur propre patrie les hommes de la fraction juive et franc-maçonne. Pour conjurer de tels malheurs nous devons nous unir dans la prière. Peu importe la forme de cette prière. Toutefois l'on recommande une série d'invocations aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie ; à Saint Joseph ; à *N.-D. de Chartres*, N.-D. du Puy, N.-D. de La Salette, N.-D. de Lourdes, N.-D. de Pontmain, Saint Michel, Saint Denis, Saint Martial, Saint Martin, Saint Rémy, Saint Louis, Saint Félix de Valois, Sainte

Anne, Sainte Clotilde, Sainte Radegonde, Sainte Geneviève, Sainte Jeanne de Valois, B. Marguerite-Marie. Nous avons nommé les principaux patrons de la France. (On peut se procurer, 16, rue des Fleurs, à Toulouse, chez le Directeur du Messager du Cœur de Jésus, l'imprimé concernant la Croisade. — Prix : 5 centimes, et 50 exemplaires 50 centimes.

Conférences. — La réunion au grand séminaire pour la conférence ecclésiastique aura lieu le mardi 4 juillet. — Le lundi 3, dans la soirée, M. de Lapparent, l'éminent professeur de l'Institut catholique de Paris, doit donner une conférence scientifique au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, en présence de Monseigneur l'Évêque de Chartres et de nombreux invités.

— Voici les matières traitées dans les suppléments de la *Voix* en juin.

Sommaire du 3 juin : Le pèlerinage de la jeunesse catholique à Chartres, le 28 mai 1893, récits et discours ; Le 31 mai à N.-D. de Chartres ; Faits divers.

Sommaire du 10 : Sainte Marguerite, reine d'Écosse ; Les religieux de l'Assomption à Chartres ; L'arc de l'*Ecce homo* à Jérusalem ; La Société d'encouragement au bien : M. l'abbé Theuré ; Chronique diocésaine : Confirmation ; Fête-Dieu ; le 22 mai à Mignières ; le 2 juin à Bû.

Sommaire du 17 : L'enseignement supérieur libre, discours de Mgr d'Hulst ; La dévotion à N.-D. de Chartres propagée par l'image ; Chronique diocésaine : M. l'abbé Bouthemard, chanoine honoraire. Nominations : (M. Perret, curé de Coudreceau ; M. Touzeau, de Saint-Léger ; M. Meunier, de Saint-Lucien ; M. Lallemand, de Flacey) ; Fête du Sacré-Cœur ; Nouvelles supérieures au Carmel et à la Visitation. L'éclairage à la Cathédrale, etc ; Faits divers.

Sommaire du 24 : S. Justin, philosophe et martyr ; Que penser de la dévotion au cœur eucharistique ? Essai. M. E. Chevallier-Ruffigny ; Pour le clocher de Loigny (poésie) ; Chronique diocésaine : Bénédiction des roses ; L'adoration à Saint Paul ; Triduum du Sacré-Cœur à Saint-Aignan ; Orphelinat de Mignières, Avis ; Mémorial des apparitions de la T. S. Vierge en France au XIXe siècle ; Faits divers.

Loigny. — Le *Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* (rue de l'Épernon, 4, Poitiers) a organisé une souscription pour l'achèvement de l'Église de Loigny. La première liste des offrandes a paru dans le numéro du 28 juin.

Fête de la Communauté de Saint-Paul. — A la dernière heure

nous apprenons que, demain 30 juin, Mgr Lagrange officiera selon tous les rites pontificaux dans la chapelle des Sœurs de Saint-Paul. Le prédicateur annoncé est M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. On remercie N.-D. de Chartres pour deux guérisons obtenues par son intercession. (M. V., à Chartres.)

2. Reconnaissance à Marie pour la guérison de Ch. V. obtenue après deux neuvaines de lampes à N.-D. de Chartres et une promesse que nous acquittons en ce moment! (A. E., à D., diocèse d'Aire et de Dax.)

3. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres et à saint Joseph pour la guérison d'une personne dont la maladie ne laissait plus d'espoir! (X., enfant de Marie à Chartres).

4. J'ai obtenu dernièrement une grande grâce demandée par l'intercession de N.-D. de Chartres. Je la remercie vivement et la prie de me continuer ses bienfaits. (A. A., à Pr., diocèse de Laval).

5. Nous avons été exaucés. Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres! J'envoie une offrande que j'avais promise pour la décoration de son autel. (X., à C., diocèse de Bayeux).

6. N.-D. de Chartres a comblé nos désirs à l'examen pour le certificat d'études; nous avons présenté neuf de nos élèves, neuf ont été reçues. Ci-joint une nouvelle offrande adressée spontanément à N.-D. par nos écolières reconnaissantes. (Sœur A., à Ch., diocèse de Chartres.)

7. Par la protection toute particulière de N.-D. de Chartres, j'ai pu faire ma première communion, malgré mon infirmité. Je remercie bien sincèrement cette bonne Mère et lui demande avec confiance maintenant ma guérison. (B., à M., diocèse de Chartres).

8. Remerciements à N.-D. de Chartres pour une faveur temporelle obtenue par son intercession! Nous nous recommandons de nouveau à sa puissance maternelle pour une autre grâce bien désirée; et, en cas de succès, nous lui promettons un ex-voto. (M. S., à T., diocèse de Séez).

9. C'est en août 1866 que nous avons reçu de N.-D. de Chartres cette marque de protection dont je vous avais parlé. Ma fille était malade du croup et nous l'avons fait recommander au sanctuaire chartrain; puis aussitôt s'annonça la guérison, je vous envoyai une messe d'action de grâces pour le 16 ou 17 août. Mon pèlerinage fut ajourné forcément; je le fis le premier mercredi de carême 1867. Une neuvaine et un cierge à notre intention, s. v. p. (C. G., à P., diocèse de Blois.)

10. Veuillez acquitter à mon intention devant N.-D. de Sous-Terre une messe d'action de grâces ; ma reconnaissance pour elle, après le bienfait obtenu, n'a pas été tardive, mais il y a eu délai pour lui en adresser un témoignage ; qu'Elle me le pardonne ! (C. G., à L.-P., diocèse de Paris.)

11. N.-D. de Chartres nous a exaucés : en action de grâces nous vous demandons une messe en son honneur. (J. S., à J.)

Pèlerinage à Montmartre. — Les centaines de pèlerins que M. l'archiprêtre de la cathédrale et M. le Curé de Saint-Aignan ont conduits de Chartres à Montmartre, le 22 juin, sont revenus heureux des pieuses émotions de leur journée. La messe du pèlerinage à l'église du Sacré-Cœur a été dite par M. l'abbé Hommey, vicaire de Saint-Pierre et le sermon prêché par M. l'abbé Bouillet, vicaire de la cathédrale.

Auneau. — *Pèlerinage de Saint-Maur.* — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Cette parole de l'Evangile : Toutes les fois que vous serez réunis pour prier en mon nom, je serai au milieu de vous et je vous exaucerai, s'est encore une fois vérifiée à la lettre lors du dernier pèlerinage à Saint-Maur d'Auneau, les 23 et 24 juin derniers. Il y avait bien là en effet de 1500 à 2000 pèlerins venus de toute la région, réunis pour prier le Seigneur par l'intercession de saint Maur. Comme à Chartres et en beaucoup d'autres lieux la pensée dominante a été celle-ci : Mon Dieu, ayez pitié de nous, donnez-nous de la pluie ! La veille de Saint-Jean, après les vêpres, des pèlerins ont porté trois fois, dans cette intention, les reliques du saint à travers les flots pressés des assistants et le soir, avant la grande procession extérieure, ils ont encore renouvelé leurs ardentes supplications. Le Ciel n'a pas été sourd à leurs vœux ; cette procession en effet n'a pu avoir tout l'éclat habituel, à cause de l'eau qui tombait abondamment et qui continue de tomber au moment où nous écrivons ces lignes. Mais hélas ! continuera-t-elle et la colère de Dieu, que nous avons trop méritée et qui nous poursuit, sera-t-elle enfin désarmée ?

Nos pèlerins ont donc été exaucés ; mais il faut dire aussi, à la louange de tous ces braves gens de nos campagnes, qu'ils priaient réellement avec ferveur. Qu'ils étaient édifiants, prosternés à deux genoux sur les dalles de notre église de Saint-Rémy ! Ils l'aiment cette belle église où les nombreuses et bonnes peintures parlent si bien à leurs yeux et à leur cœur ! Avec quel entrain ils chantaient le bon vieux cantique de Saint-Maur si populaire et si goûté, qui a fait depuis des siècles et qui fera longtemps encore leurs délices,

malgré ses quelques erreurs historiques et ses hiatus que les pèlerins lui pardonnent volontiers à cause de son grand âge.

La piété de nos bons pèlerins avait aussi été excitée la veille de la Saint-Jean par une excellente instruction de M. l'abbé Perrier, curé de Béville; il avait donné à ces braves gens, dans un langage simple et familier, d'excellents conseils qu'ils sauront mettre en pratique, nous voulons l'espérer. Le lendemain, M. le Curé d'Auneau a traité en chaire un sujet extrêmement intéressant et plein d'actualité : les rapports entre patrons et ouvriers. Il a fait entendre aux maîtres et aux domestiques de son nombreux auditoire des paroles pleines de charité qui leur auront fait du bien.

En résumé, Monsieur le directeur, nous avons eu deux journées bien salutaires pour tous. D'abord pour les bons pèlerins qui sont souvent exaucés dans leurs demandes de guérison adressées à saint Maur (autrement ce concours depuis des siècles ne s'expliquerait pas); secondement pour la religion qui gagne toujours à ces belles manifestations de la foi. Notre vénérable Évêque a bien raison de recommander avec toute l'autorité de son éloquente parole, et sans cesse et toujours, les pèlerinages. C'est un des moyens les plus efficaces pour ranimer la foi endormie, pour vaincre le respect humain qui nous étouffe, pour rendre à Dieu les adorations qui lui sont dues et aux Saints la gloire qu'ils méritent.

Pèlerins de Saint-Maur, qui lirez peut-être ces lignes, c'est donc de grand cœur que nous vous disons : au revoir.

Un assistant.

La fête de saint Irénée à la Providence. — Le 27 juin, la communauté de la Providence célébrait pour la première fois la fête de M. l'abbé Irénée Lagrange, vicaire général, supérieur de la maison. Dès la veille, une députation des Enfants de Marie de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Paris, était venue en pèlerinage à Notre-Dame, apporter à notre Madone un filial tribut de vénérations et de prières, et, en même temps offrir à l'ancien directeur de leur pieuse association l'hommage et les vœux de leurs compagnes. Un salut solennel donné, le soir, dans la chapelle de la Providence, réunit, dans une commune prière, les deux familles de M. le Vicaire Général.

Le lendemain, toutes les élèves qui suivent les différents cours de la Providence se rassemblèrent pour célébrer le vénéré supérieur dont l'affectueux dévouement mérite bien ce charmant témoignage de reconnaissance. Les plus petites lui présentèrent avec leurs fleurs, leurs naïfs souhaits, et les plus grandes traduisirent avec beaucoup de naturel et de délicatesse une tragédie pleine de sentiment et d'instructives leçons. Les *propos de Grand'-Mères*,

redits, chantés et même dansés avec un entrain plein de grâces par deux fillettes donnèrent à la fête la note joyeuse.

Le piano, sous les doigts agiles d'une jeune artiste, fit entendre quelques sérénades alternant avec les chœurs et les refrains de circonstance.

M. le Vicaire Général adressa alors à tous, enfants, parents, maîtresses, un remerciement ému; et tous se séparèrent, emportant un de ces heureux souvenirs qui élèvent l'esprit et dilatent les cœurs. C'est là le fruit de ces fêtes joyeuses qui font apprécier l'éducation chrétienne alliant dans la formation du jeune âge, l'utile et l'agréable. X.

— M. l'abbé Theuré a été installé chanoine honoraire le 24 juin.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

M. l'abbé Millochau. — Le diocèse de Chartres vient de faire encore une perte très sensible en la personne de l'un de ses prêtres : M. l'abbé Millochau, Hilaire-Denis-Célestin, chanoine honoraire, curé de Bazoches-en-Dunois, décédé dans sa paroisse le lundi 26 juin 1893, à la suite d'une congestion pulmonaire. Cet excellent ecclésiastique était né à Francourville le 28 février 1841 et il avait éte ordonné prêtre le 26 mai 1866; quelques jours après son ordination, le 1er juin 1866, il était chargé de la paroisse de Bazoches-en-Dunois, qu'il a sagement gouvernée pendant vingt-sept ans. La douleur actuelle de ses paroissiens prouve qu'ils ont bien apprécié son zèle, ses vertus et ses œuvres. La *Voix* a dit jadis (supplément du 20 septembre 1890) par quels longs efforts et quels sacrifices il arriva à reconstruire son église; c'est lors de la consécration de cette église que Mgr Lagrange nomma le pieux et laborieux curé, chanoine honoraire de sa cathédrale. Parmi les faits qui lui ont mérité l'estime et l'affection de tous, nous pourrions citer encore son dévouement de plusieurs années au respectable vieillard, son bien-aimé confrère et son voisin, qui alla terminer sa carrière sacerdotale près de lui au presbytère de Bazoches. M. l'abbé Millochau, homme de charité et de régularité, laissera donc à ses parents et à ses amis les meilleurs souvenirs. Que le Seigneur récompense cette vie consacrée à sa gloire ! — Les obsèques ont été fixées au jeudi 29.

— **Des religieuses** : Sœur Marie-Léonie Prudhomme, de la Communauté des Sœurs de N.-D. de Chartres, décédée le 28 juin, âgée de 27 ans 8 mois, et de religion 3 ans.

Sœur Philomène (Louise Gicquel), décédée le 6 juin à la Communauté de Saint-Paul, âgée de 72 ans et de religion 48. — Sœur

Suzanne (Marie Loubet), décédée le 13 juin dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 64 ans et de religion 39. — Sœur Octavie Courtine, de la Communauté de Saint-Paul, décédée en Chine, âgée de 43 ans et 20 de religion.

Un Pèlerin de Terre-Sainte : M. Étienne Récamier, le digne fils du célèbre docteur de ce nom. Les feuilles publiques ont déjà dit sa sainte mort arrivée à Jérusalem, le 25 mai ; ses restes mortels, rapportés de Palestine ont été inhumés à Paris, le 26 juin, après une belle cérémonie funèbre qui réunit dans l'église Saint-Sulpice des notabilités nombreuses représentant le clergé, le monde médical, le barreau, l'armée. C'est Mgr Lagrange, évêque de Chartres, un ami du défunt, qui a donné l'absoute.

— Mme Ve Delaperrière-Lannelongue, à Chartres. — Mme Ragot, à Montfort-le-Rotrou. — Mlle Ferré, à Nogent-le-Rotrou. — M. Hippolyte Houry, à Sancheville. — Mlle L.-L. Percebois, ancienne institutrice, à Saint-Prest. — M. Antoine-Jean-Népomucène-François Baron de Lingua de Saint-Blanquat d'Esplas à Dreux. — M. Camille Lecomte, à Chartres. — M. Charles-François Chavaudret, lieutenant-colonel en retraite, à Chartres. — Mlle Euphrasie Prieur, à Chartres. — M. Hippolyte Foucault, à Réclainville. — M. Henri Doublet, à Sours. — Mlle Louise Bezard et Mme Juteau-Vaillant, à Chartres. — Mme Chartrain, à La Ferté-Bernard. — Mlle Pachoud, à Paris. — M. P. A. Revel Saint-Ange, à Rugles. — Mlle Victorine Barrier, à Chartres.

Chantre pendant 53 ans ! — *La Voix de Notre-Dame* a raconté, il y a trois ans, comment, sur l'initiative de Mgr Foucault, actuellement évêque de Saint-Dié, un fidèle serviteur de l'église de N.-D. à Nogent-le-Rotrou, M. Prosper Ménager, avait célébré solennellement ses *noces d'or de chantre au lutrin*. Le vénérable jubilaire avait été à cette occasion l'objet d'une distinction flatteuse de la part de Mgr Lagrange, qui lui avait offert un bronze d'art en souvenir de ces cinquante années passées à chanter les louanges de Dieu. Nul ne méritait mieux que M. Ménager une telle faveur. Sa voix, un peu diminuée par l'âge, avait perdu peut-être quelque chose de son éclat d'autrefois, mais elle avait conservé toute sa justesse. Quant à l'ardeur et à la bonne volonté du pieux vieillard, jamais elles ne se sont démenties un seul instant, et c'était toujours avec empressement et avec joie qu'il venait à l'église s'acquitter de ses honorables fonctions. Animé de sentiments vraiment chrétiens, il offrait à Dieu non seulement l'hommage de sa voix, mais, avant tout, celui de son cœur :

Non vox, sed votum, non chordula musica, sed cor. Un de ses plus ardents désirs avait été de pouvoir chanter jusqu'au dernier

moment. Dieu lui a accordé cette grâce, puisqu'il est mort, dimanche dernier, 25 juin, quelques instants après la grand'messe, où il avait chanté, comme à l'ordinaire, d'une voix puissante et assurée, sans que rien fit prévoir qu'il touchait à sa fin. Ce jour-là était précisément le 80e anniversaire de sa naissance. Il avait voulu le célébrer par la réception des sacrements et il avait communié le matin même. Rentré chez lui après l'office, il fut saisi d'un mal subit et bientôt ravi, sans douleur, à l'affection de sa fille dévouée. C'est dans ces conditions particulièrement consolantes que le pieux et vénérable chantre est allé terminer au ciel, nous l'espérons, une journée dont le Seigneur avait eu les prémices.

C'est une grande perte pour la paroisse N.-D., et d'autant plus sensible qu'elle sera, dans le temps où nous sommes, bien difficile à réparer. Tout le monde l'a compris. Aussi, mardi dernier, à la cérémonie des funérailles, une nombreuse affluence du clergé et des fidèles est venue témoigner de l'estime que lui inspirait le défunt et des regrets qu'il lui laisse. R. I. P.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 2 juillet, 6e dimanche après la Pentecôte, Fête de la *Visitation de la B. V. Marie*, double de 2e cl. (mais au chœur, solennité des saints Apôtres Pierre et Paul). A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 1/2, Office capitulaire, tierce, procession, messe; à 3 h. vêpres, complies et salut.

Retraite pour les premiers communiants, du samedi soir, 1er juillet, au mercredi 5. — Chaque jour, à 7 h. 1/2 du matin, messe et instruction; à 1 h. 1/2, instruction, excepté le mardi; à 5 h., salut et instruction. — Le 5, messe solennelle de Première Communion à 7 h. 1/2, et vêpres à 2 h. — Le lendemain jeudi, à 8 h., messe d'actions de grâces, et après les vêpres capitulaires, réunion à la cathédrale pour le salut et la procession qui se rendra de la Cathédrale à la Brèche.

— Le Vendredi, 7, à 8 h. du soir, salut au Sacré-Cœur.

CHAPELLE DE L'ADORATION (*Maison des Dames Blanches*). — Dimanche 2 juillet, première communion, messe à 8 h., vêpres à 2 h. 1/2. Après les vêpres, cérémonie de la Confirmation, donnée par S. G. Mgr Lagrange.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 2 juillet, *Solennité de Saint Pierre et de Saint Paul, Fête patronale de la paroisse.* A 7 h., messe de Communion réparatrice. Les offices présidés par M. le chanoine Piau, supérieur du Grand Séminaire et chantés par élèves du séminaire de Saint-Cheron. — Après les vêpres, sermon par M. l'abbé Meuret vicaire de Dreux, et salut solennel.

— Mercredi soir, ouverture de la retraite de première communion.

— Vendredi, à 7 h., messe en l'honneur du S.-C.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 2 juillet, solennité des SS. Apôtres, Pierre et Paul. — Après vêpres, réunion de la Confrérie. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 6 juillet, 1er vendredi du mois, messe conventuelle à 7 h. moins le 1/4, Exposition du T.-S. Sacrement. A 4 h., sermon par M. le curé de Morancez ; Salut avec chants. Amende honorable.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires. (Librairie Retaux-Bray). — Sommaire de la livraison du 15 juin 1893 :

I. Etudes d'histoire pontificale. Le pape Jean VIII (872-882), (Suite), P. A. Lapôtre. — II. La Franc-Maçonnerie et le gouvernement de la France depuis quinze ans. Mise à exécution du programme maçonnique par le gouvernement français, P. E. Abt. — III. La question des classiques païens et chrétiens (suite). Histoire et pédagogie. P. V. Delaporte. — IV. Sud-Afrique. Les Tébélés et Lo Bengula, par A. Le Chartrain. — V. Le chant grégorien Rythme, exécution et accompagnement, d'après un ouvrage récent, P. F. L. Comire. — VI. Mélanges et Critiques : I. Stéréochimie, P. J. de Joannis ; II. Un nouvel historien de la Révolution française : M. Aulard, P. J. Lionnet. — VII. Actes du Saint-Siège : Bref de béatification des Vénérables serviteurs de Dieu, Rodolphe Acquaviva et ses compagnons martyrs, de la Compagnie de Jésus. — VIII. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. F.

— **Instructions et Conseils aux Filles domestiques** et à tous les domestiques en général. — Par l'abbé C. J Busson, 3e édition, revue et augmentée (près de 500 pages). Paris, Gaume et Cie éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris. Prix : 3 francs.

Ce livre qui a été souvent recommandé et avec juste raison, renferme le détail des devoirs du serviteur et de la servante ; il présente d'une manière complète et intéressante les principes sur lesquels tous doivent régler leur conduite pour la rendre méritoire aux yeux de Dieu et louable devant les hommes.

Stella matutina. — La Sainte Vierge, par Flavien-Henri Marty. Ce charmant petit livre que nous avons annoncé au no de mai, se trouve à la librairie Mignard, rue Saint-Sulpice, 26.

FAITS DIVERS

Ecole apostolique de St-Joachim à Rome. — Sous le titre *Futures Espérances* nous lisons, dans le second numéro du *Bulletin italien* de l'Œuvre, « que, le 15 mai, a été inaugurée à *Saint-Joachim* une école d'enseignement secondaire.

« Cette école a pour but d'ouvrir aux jeunes gens la carrière ecclésiastique, et de pourvoir ainsi au service de l'*Eglise Saint-Joachim*. N'y sont admis que ceux qui manifestent le goût et les

signes de la vocation à l'état sacerdotal. On a bon espoir que cette école deviendra avec le temps un véritable séminaire, qui pourra aider puissamment à la grande Œuvre établie dans *l'Eglise Saint-Joachim*, par l'abbé Brugidou : l'*Adoration Reparatrice Internationale*.

« Cette école, fondée par notre vénéré Directeur avec le concours du Rédacteur du *Bulletin italien*, est entièrement privée et libre.

« Pour y être admis il faut s'adresser à M. l'abbé Brugidou ».

C'est là, comme on le voit, une fondation d'une importance capitale. Avec celle de l'École des Sœurs de *Saint-Vincent-de-Paul*, cela constitue autour de *Saint-Joachim* un ensemble d'œuvres bien propres à faire circuler abondamment la vie chrétienne dans ce quartier si déshérité des *Prati*.

Notre-Dame des Dunes. — On sait que la Grande Croix du Pèlerinage et du Congrès de Jérusalem qui est donnée au diocèse de Cambrai, est destinée au sanctuaire de Notre-Dame des Dunes, à Dunkerque. Cette croix, qui est en chêne, a sept mètres de hauteur. Elle a été portée par douze évêques, autour du Saint-Sépulcre, le vendredi 19 mai. Le vaisseau la *Ville de Dunkerque* l'a transportée à Dunkerque, où elle a été reçue solennellement le 29 juin.

Les élections à Rome. — Les catholiques de Rome ont remporté un grand succès dans les élections municipales partielles qui ont eu lieu pour le renouvellement de dix-huit conseillers communaux et de trois conseillers provinciaux.

Ils présentaient une liste de douze conseillers communaux et de deux provinciaux, et ont fait passer tous leurs candidats, moins un.

« **Congrès général des Cercles catholiques.** — Il vient de se tenir à Paris ; il a été plus important que ceux qui l'ont précédé, parce qu'il a « abordé de front la redoutable question du socialisme. » — « Le socialisme, a dit M. de Mun, est tout un système d'économie sociale qui veut réduire tous les instruments du travail en propriété commune nationale, et organiser la production collective et la répartition des richesses économiques par l'État. »

« Le socialisme est né de la situation créée par la Révolution, c'est-à-dire de la séparation opérée par elle entre le capital et le travail, ou, en d'autres termes, entre l'ouvrier et l'instrument de travail, qui étaient réunis dans le régime du moyen-âge. De là une infériorité radicale et déplorable du travail en face du capital; le travail est l'*agent* de la production, tandis que le capital en est seulement l'*instrument*, et cependant c'est le capital qui en est devenu le seul entrepreneur, de sorte que l'ouvrier, absolument dominé par le patron, par la compagnie qui l'emploie, est obligé de livrer son travail pour un salaire souvent insuffisant, la plupart

du temps débattu arbitrairement. Les catholiques ont le devoir de travailler, à la lumière de l'Evangile et des enseignements de l'Eglise, à rétablir la justice dans les relations du capital et du travail, en garantissant, par l'organisation professionnelle, la liberté du débat en faveur de l'ouvrier aussi bien qu'en faveur du capital. *Car la première condition de la liberté, c'est d'être assez fort pour défendre son droit.*

« Ce sont là, dit la *Semaine de Coutances*, des idées générales, que nous empruntons au discours de M. de Mun. Pour en apprécier la justesse, pour en tirer des conclusions pratiques, il faut étudier sérieusement ces graves problèmes, de la solution desquels dépend la ruine ou la réforme de l'état social. Aussi l'éminent orateur a-t-il convié tous les esprits que ces questions troublent et inquiètent, mais spécialement les jeunes gens et surtout le clergé, à les étudier avec une grande attention, en se rendant bien compte de la situation dans les villes et aussi dans les campagnes.

« Après s'être fait ainsi une conviction réfléchie, après avoir observé le mal et reconnu le remède, il faut passer de l'étude patiente à l'action prudente et dévouée. »

Rameaux de l'arbre maçonnique. — Il est tout à fait notoire aujourd'hui que, à côté de ses affiliés directs, la franc-maçonnerie travaille et ne réussit que trop à annexer une foule de sociétés de toutes dénominations et de toute sorte : chorales, orphéons, fanfares, sociétés de gymnastique, de secours mutuels, de prévoyance etc., etc.. Ces associations sont dites *adhérentes* et étendent, dans des proportions vraiment redoutables, l'action néfaste de la secte sur la France entière. Voici, du reste, sur ce sujet, des renseignements précis et authentiques empruntés au *Bulletin maçonnique* d'avril 1892, page 26 :

Des collectivités adhérentes. — Article 1er. — Toutes les associations ayant une organisation permanente et un fonctionnement régulier, telles que les sociétés de libre-pensée, patronages, ligues d'enseignement patriotique ou de défense d'intérêts matériels ou moraux, sociétés de prévoyance, de secours mutuels et philanthropiques de toutes espèce, sociétés compagnonniques, syndicats professionnels, associations coopératives, bibliothèques populaires, etc., pourront devenir *groupes adhérents* de la franc-maçonnerie à titre collectif.

Art. 2. — Toute association qui voudra devenir groupe adhérent de la franc-maçonnerie en fera la demande à une loge choisie par elle, sur laquelle elle sera souchée.

Art. 3. — L'admission ne sera définitive qu'après avis conforme de la Grande Loge Symbolique.

Pour cela, la Loge transmettra au secrétariat général l'extrait du procès-verbal de sa tenue relatif à la prise en considération de la demande du groupe ; elle y joindra la liste des membres composant le dit groupe, en y indiquant les noms, domiciles et professions. Chaque année, elle fera connaître les modifications survenues dans cette liste par suite d'admissions ou radiations.

Art. 4. — Les Loges pourront constituer avec les groupes souchés sur elles, à titre provisoire ou permanent, des comités mixtes pour organiser des fêtes, concerts et toutes réunions de propagande jugés utiles. Signé : FRIQUET.

C'est, on le voit, la mainmise par la secte sur une foule de sociétés laïques sous la trompeuse étiquette des noms. C'est surtout, observe avec raison un publiciste bien informé, la déchristianisation graduelle et forcée de la jeunesse française. Dès que la Franc-Maçonnerie la tiendra, elle oubliera fatalement le chemin de l'église. Les heures des exercices seront soigneusement choisies et coïncideront avec les heures des offices paroissiaux. Il y aura des comités mixtes, c'est-à-dire des comités composés de francs-maçons actifs et adhérents « pour organiser des fêtes, concerts et toutes réunions de propagande jugées utiles. » Ces *collectivités*, une fois adhérentes, seront des entreprises non seulement de déchristianisation, mais encore de démoralisation. Par leurs soins, s'installeront dans les hameaux les plus reculés des fêtes balladoises, vogues, concerts, toutes choses, en effet, jugées très utiles pour accélérer la démoralisation du pays.

Il nous a été bien souvent adressé des questions auxquelles il nous était assez difficile de répondre. Certains de nos lecteurs de chefs-lieux de canton, de bourgs plus ou moins importants nous demandaient s'il y avait beaucoup de francs-maçons dans ces localités. Nous répondions presque invariablement à ces questions : « De francs-maçons proprements dits, nous ne croyons pas » que vous ayez l'avantage d'en posséder beaucoup. Mais examinez avec soin si vous n'auriez pas chez vous quelque société de » jeunesse, quelque société de secours mutuels ou autre, susceptible d'avoir des attachements maçonniques. Bien souvent, dans » ces cas, les simples membres de ces sociétés ne soupçonnent » pas qu'ils sont enrégimentés : ce sont leurs chefs qui, sans les » avoir consultés, ont disposé d'eux et de leurs noms, et les font » ensuite évoluer dans le sens maçonnique comme de vrais » pantins. »

Consécration de l'Angleterre à la Sainte Vierge. — On a lu dans toutes les églises catholiques d'Angleterre une lettre pastorale collective par laquelle tous les archevêques et évêques annoncent

leur intention de consacrer l'Angleterre à la Sainte Vierge et à Saint Pierre. Cette consécration, comme le rappellent l'archevêque de Westminster et ses éminents collègues, a lieu sur le désir qu'en a exprimé N. S. P. le Pape lors du pèlerinage jubilaire des catholiques anglais à Rome.

A la fête de saint Pierre et saint Paul, le 29 juin, le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, et tous les évêques suffragants de la province, ont dû assister à une grand'messe pontificale célébrée en l'église de l'Oratoire; après un sermon sur la Sainte Vierge, la cérémonie se terminait par un acte solennel de consécration à la Sainte Vierge. Des représentants du clergé et des laïques de toutes les parties de l'Angleterre ont été convoqués à Londres pour cette fête. Le soir, acte de consécration à Saint Pierre.

La double cérémonie sera répétée le dimanche suivant dans toutes les cathédrales et églises d'Angleterre, et accompagnée de processions publiques. Les années suivantes, la cérémonie de la consécration à la Sainte Vierge aura lieu le dimanche de la fête du Rosaire, en octobre, et celle de la consécration à saint Pierre le dimanche dans l'octave des saints Pierre et Paul.

Après avoir lu le mandement qui vient d'être publié par l'épiscopat catholique anglais, tout protestant de bonne foi se convaincra sans peine qu'antérieurement à l'époque de Henri VIII, l'Église d'Angleterre a toujours été en relations étroites avec celle de Rome. Les gages de soumission et d'obéissance au siège romain et de la dévotion des Anglais à la T.-S. Vierge sont empreints sur toutes les pages de leur histoire.

Rome. — Le Dimanche 28 mai, a eu lieu la cérémonie de béatification des cinq Dominicains martyrisés en Chine au siècle dernier, les bienheureux Pierre Sano, évêque de Mauricastre, François Serrano, évêque de Tipasa, l'un et l'autre vicaires apostoliques de la province de Fo-Kien, Joachim Royo, Jean Alcober, François Diaz.

Les Cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites, Parrochi, Ledochowski, Melchers, Aloisi, Mocenni, Macchi assistaient à la cérémonie.

A 5 heures du soir, le Saint Père, accompagné du Sacré Collège et de sa cour, est descendu dans la Chapelle pour vénérer les nouveaux Bienheureux. Une foule nombreuse l'attendait sur son passage et l'a chaleureusement acclamé.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprime eriGARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

8e Numéro — LA VOIX — Août 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS

Plusieurs de nos abonnés sont en retard pour le paiement de leur cotisation annuelle. Nous nous permettons de le leur rappeler.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LES BIENHEUREUX MARTYRS DE SALSETTE

RODOLPHE D'ACQUAVIVA ET SES COMPAGNONS

de la Compagnie de Jésus (1)

Sur une colline escarpée des Abruzzes, à quatre milles à peine de l'Adriatique, se dresse l'antique cité d'Atri.

Dès le XIVe siècle cette ville était devenue le fief de la noble maison d'*Acquaviva,* dont les services et les alliances rendirent bientôt glorieux, dans la péninsule, le titre de duc d'Atri.

Rodolphe d'Acquaviva d'Aragon dont nous allons esquisser la vie et rapporter la sainte mort, naquit le 2 octobre 1550; son père avait épousé Marguerite Pia de Savoie, et de ce mariage béni il avait eu huit enfants. Deux d'entre eux, Jules et Octave, devaient être cardinaux; un autre, Horace, religieux et évêque. Un sort plus élevé encore, le *martyre,* attendait Rodolphe. Sa jeunesse tout entière s'écoula dans le château d'Atri. Le duc et la duchesse avaient maintenu dans leur cour une régularité presque monastique, mettant tous leurs soins à former

(1) D'après le remarquable ouvrage du R. P. Suau, S. J. — Lille, Société de Saint-Augustin, Desclée, éditeur.

autour d'eux de grands chrétiens. Rodolphe, bien que le plus jeune, se distinguait entre ses frères par une admirable ferveur, et à l'âge où la plupart des enfants comprennent à peine ce qu'est la piété, la sienne était déjà si grande, que dans le palais on lui avait donné le surnom charmant *d'Angiolo :* le petit ange !

Rien n'égalait le bonheur qu'il éprouvait à soulager la misère, à faire des heureux ! Sa tendre charité le portait même à se dépouiller de ce qu'il avait en faveur des indigents; sa pieuse mère secondait sa générosité et son admirable dévouement pour aller au devant de toutes les infortunes; mais il vint un moment bien douloureux pour son tendre cœur, celui où cette noble femme qui encourageait ses efforts fut enlevée à son amour par une mort prématurée.

Le duc d'Atri, désolé, se résolut à quitter sa belle demeure convertie pour lui en une vaste solitude. Il emmena son cher Rodolphe, et parvint à lui faire obtenir l'emploi de *camérier,* laissé vacant à la cour pontificale par l'entrée de *Claude d'Acquaviva,* l'un des frères du duc d'Atri, dans la Compagnie de Jésus. Le Pape Pie V y consentit volontiers, mais le refus de son fils de correspondre à ses vues vint tout à coup en arrêter la réalisation.

Interrogé par son père, Rodolphe lui avoua qu'à la suite d'une retraite, il avait fait le vœu sacré d'embrasser la règle d'Ignace de Loyola, et qu'il ne pouvait l'enfreindre. Le duc demanda du délai; mais au bout de quelques mois, touché de sa douce résignation, il lui permit de suivre l'appel du Seigneur (2 avril 1568).

Le noviciat de Saint-André où il fut admis comptait alors un grand nombre de jeunes gens doublement célèbres par leur nom et l'éclat de leur sainteté. Un des plus admirables était l'angélique Stanislas Kotska. Mais le ciel le ravit à la terre peu de temps après l'entrée de Rodolphe. Au dire de nombreux témoins, le *nouvel arrivé* dans ce lieu béni fit revivre dans tout leur éclat les vertus sublimes du cher *saint disparu.*

On rapporte qu'un jour le jeune Acquaviva confia à ses pages qu'il irait loin dans les Indes et qu'il y mourrait martyr de la main des barbares. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir, dès son entrée dans la Compagnie, solliciter de faire partie de ces missions lointaines. Mais il dut avant faire des études

de littérature, de philosophie et de théologie dans les différents collèges où elles étaient enseignées; néanmoins tout en s'y livrant avec une ardeur couronnée d'éclatants succès, on peut affirmer que sa *passion* de l'apostolat, se développant de plus en plus, était devenue l'âme de sa vie.

Sa santé si faible et ses talents acquis furent l'occasion des refus qu'il essuya d'aller dans l'*Inde*, au prochain départ qui était en projet. Cependant, à force de prières, il obtint l'autorisation si désirée et, à la fin de novembre 1577, Rodolphe et trois autres jésuites, après avoir reçu la bénédiction du Pape Grégoire XIII, quittaient Rome et allaient à Livourne s'embarquer pour Gênes. Le fils du duc d'Atri n'emportait d'autre trésor personnel qu'une pauvre image de Notre-Dame, que le Père général lui avait donnée en lui disant adieu. Le fervent religieux la garda toujours depuis sur son cœur. Après une navigation fatigante, les jeunes apôtres arrivèrent à Lisbonne au mois de février 1578. Une grande joie était réservée dans cette ville à notre pieux jésuite : comme la flotte des Indes tardait à appareiller, on profita de ce délai pour l'ordonner prêtre et, le 12 mars, fête de Saint Grégoire, il célébra avec une angélique ferveur sa première messe, à laquelle il s'était préparé par d'ardentes prières et de continuelles austérités. Le 24 mars 1578, douze jours après son ordination, Rodolphe d'Acquaviva et treize autres missionnaires disaient adieu à l'Europe, et le 13 septembre, veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le *saint Grégoire* arrivait à Goa.

En foulant pour la première fois cette terre tant désirée, qu'il devait un jour arroser de son sang, Rodolphe ne put maîtriser son émotion et, et se jetant à genoux, il baisa longuement le sable comme le prêtre baise l'autel sur lequel il doit sacrifier. Mais, tandis que ses compagnons avaient déjà reçu un poste de combat, son âme vaillante attendait le sien. Enfin contre ses aspirations personnelles, il fut désigné pour professer la philosophie au collège de Goa. Il exerça cette charge fatigante pendant une année et après deux mois d'un repos bien nécessaire, il allait reprendre son cours, quand on apprit que du fond de l'Indoustan le *grand Mogol Abkar* avait envoyé une ambassade solennelle au vice-roi des Indes et au Père provincial, pour leur demander de lui envoyer des missionnaires. L'heure de l'apostolat avait enfin sonné... Fastueux

comme la plupart des princes de sa race, fantasque aussi comme eux, Abkar était cependant bon et ouvert aux pensées généreuses. Une de ses femmes, la reine Marie, la mère de son successeur Jeanghir, était portugaise et chrétienne, et l'on ne peut manquer de reconnaître son influence dans les bontés que son royal époux prodigua pendant son règne aux disciples de Jésus-Christ. — Ce prince avait d'ailleurs un grand mépris de l'Alcoran. Toutes ces circonstances déterminèrent le Père provincial à répondre aux désirs d'Abkar. Rodolphe d'Acquaviva ayant réuni les suffrages des pères du collège de St-Paul pour être le directeur de la mission, le Père provincial qui le croyait, malgré sa jeunesse, à la hauteur de cette charge si difficile à remplir, l'avertit de son prochain départ pour Fatehpour, lieu de résidence du grand Mogol, lui donnant pour compagnons deux pères, dont l'un, le père Henriquez, savait parfaitement le persan, langue en usage à la cour de l'Empereur ; ce qui, dans les premiers mois surtout, devait être d'un grand secours au père Rodolphe. Celui-ci, tout en s'humiliant profondément du choix si flatteur qu'on avait fait de lui, s'en montra digne par ses héroïques vertus qui émerveillèrent Abkar, et sa science qui confondit les Mahométans, appelés par le grand Mogol à des conférences publiques avec l'intrépide apôtre de l'Évangile. Aussi eut-il beaucoup à souffrir de leurs perfides machinations. L'Empereur, hélas ! tout en comprenant la sublimité des dogmes chrétiens n'avait pas la force de se soumettre à la morale de l'Évangile. Le Père provincial, instruit par le recteur de Goa de l'heureuse influence que les lettres de Rodolphe exerçaient sur ses religieux, lui ordonna d'abandonner *Fatehpour* et de revenir à Goa ; l'obéissant religieux se présenta donc, devant Abkar pour lui faire ses adieux.— Celui-ci s'opposa longtemps à son départ. Mais à la fin, vaincu par ses résistances, il y consentit, et en témoignage de son affection il lui offrit un présent d'une grande valeur ; Rodolphe refusa toutes ces richesses, demandant en échange *une famille de chrétiens esclaves du palais.* Ces quelques âmes furent le seul trésor que Rodolphe d'Acquaviva rapporta de son séjour en Mogolie.

L'homme de Dieu, arrivé au mois de mai 1583 à Goa, fut nommé peu de temps après recteur du collège de *Salsette*, — presqu'île qui s'avance à neuf milles au sud de Goa, entre l'Océan indien et la rivière de Rachol.— Cédée aux Portugais,

cette petite contrée, encore inconnue, était un nid de païens toujours révoltés et toujours fanatiques. Plusieurs Missionnaires y ayant cependant formé quelques chrétientés, ils furent adjoints à Rodolphe pour les étendre en élevant, selon le désir du vice-roi des Indes, le plus de chapelles qu'ils le pourraient, afin que leur vue habituât les infidèles aux solennités chrétiennes; c'est pour réaliser cette pensée si sage, que le Père Rodolphe et ses compagnons: *Alphonse Pacheo, Antoine Francisco, Pierre Berna et François d'Aranha*, se dirigèrent vers Concolin, le village le plus hostile au christianisme. Ils étaient observés par quelques idolâtres qui, voyant un indien former *une croix* avec deux branches de palmier et la placer sur le toit d'une hutte, allèrent tout raconter aux brahmes. D'horribles clameurs s'élevèrent alors. « Tuez ces sorciers, disait une voix stridente, qui viennent chanter la messe et planter des croix. » Bientôt une troupe depuis quelque temps aux aguets débouche du côté opposé, coupant toute retraite aux Missionnaires. Cependant, avant que le cercle des païens ne fût entièrement fermé, un chrétien avait offert son cheval au Père Rodolphe, l'assurant qu'il pouvait encore s'échapper sur cette excellente monture. Rodolphe était venu chercher la mort de trop loin, pour la fuir quand elle se présentait à lui.. — Il refusa. — En ce moment suprême, tous ces candidats du martyre, les yeux levés vers le ciel, offrent leurs vies en sacrifice, puis croisant leurs mains sur leurs poitrines, ils attendirent en paix, les sanglantes fiançailles qui devaient les unir pour jamais à l'Époux divin !

Rodolphe fut le premier atteint, un de ces hommes en furie lui tranche les jarrets avec son cimeterre, la douce victime tombe sur ses genoux et, défaisant le haut de sa soutane, présente ainsi son cou découvert au meurtrier, tandis que de ses lèvres sort ce cri sublime : « Mon cou est prêt, ô Dieu de mon cœur. » Après d'autres affreuses tortures, une flèche l'atteint en pleine poitrine et l'achève. Les autres Missionnaires eurent une mort aussi douloureuse, aussi héroïque.!

Ainsi tombèrent ces jeunes martyrs, la fleur de la province des Indes; leur sang si généreusement versé devint la semence de nombreux chrétiens; semblables à Jésus leur modèle et leur roi, ils restèrent *vainqueurs* parce qu'ils avaient été *victimes*. La Béatification des martyrs de Salsette, a été célébrée

à Rome, avec une grande solennité, à l'occasion du Jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII.

C. de C.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un tapis et une nappe d'autel avec sa garniture, pour la chapelle du Sacré-Cœur.

Lampes. — 101 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 69; devant N.-D. du Pilier, 18; devant Saint Joseph, 3; devant Sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en juillet, 48 enfants dont 15 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe, en juillet, à la Crypte, des prêtres étrangers appartenant aux diocèses dont le nom suit : Paris, Nevers, Versailles, Orléans, Evreux, Angers, Bayeux, Fréjus, Bourges, Cahors, Rodez, Rennes, Montréal et Nicolet (Canada).

Parmi les groupes de pèlerins remarqués, en juillet, devant N.-D. de Chartres, signalons : une quarantaine de jeunes filles de Dreux, faisant partie de la petite œuvre de N.-D. de Chartres fondée dans cette ville pour la persévérance de la jeunesse chrétienne. — Le 10 juillet, 70 personnes venues de La Norville (Seine-et-Oise); c'étaient : M. le Curé de la paroisse, les sœurs de Saint Paul chargées de l'école, les 18 enfants de la première communion faite la veille et d'autres paroissiens; les pèlerins venaient se consacrer à N.-D. de Chartres; une pieuse et généreuse châtelaine de La Norville, Mlle de C., avait payé le voyage des premiers communiants dans ce but. — Les enfants de la première communion de Saint-Pierre de Chartres avec leurs parents et le clergé de la paroisse. — Nous avons vu ainsi plusieurs fois le lundi des enfants de paroisses voisines de Chartres, venant terminer aux pieds de Notre-Dame, patronne du diocèse, leurs fêtes de première communion.

La **Semaine religieuse de Saint-Dié** a annoncé le pèlerinage de Saint-Dié à Lourdes, comme devant s'arrêter à Chartres, le jeudi, 30 août, de 7 heures et demie du matin à 3 heures de l'après-midi, Mgr Foucault présidera le pèlerinage de ses diocésains.

Nous citerons aussi, parmi nos pèlerins de juillet des religieux de différents Instituts : le frère Bernard Louis, des écoles chrétiennes, visiteur des établissements de sa Congrégation dans les Indes, puis Dom Bellamy, supérieur de la maison des Salésiens à Oran,

amené à Chartres, hélas ! par une circonstance bien douloureuse; il venait rendre les derniers devoirs à sa pieuse mère qui, entre autres mérites, eut celui de coopérer longtemps aux œuvres que fondait ou dirigeait son fils.

La Portioncule. — On sait que l'indulgence plénière de ce nom, appelée aussi le Grand Pardon de Saint François d'Assise, a été accordée en 1221 par Notre Seigneur Jésus-Christ au patriarche séraphique en faveur des chrétiens qui visiteraient une église d'Assise, dite la Portioncule ; et que plus tard les Papes étendirent cette faveur spirituelle à tous les sanctuaires de l'ordre franciscain. Il y a quelques années, nous avons obtenu de Rome que la cathédrale de Chartres pût jouir de cette même faveur, comme centre d'un illustre pèlerinage en l'honneur de la Sainte Vierge. En conséquence tous les fidèles qui se seront confessés depuis moins de quinze jours et qui communieront le 1er ou le 2 août dans une église quelconque, pourront gagner l'indulgence de la Portioncule autant de fois qu'ils visiteront la cathédrale depuis l'heure des vêpres du 1er août jusqu'au lendemain soir et y prieront avec piété aux intentions du Souverain Pontife. L'usage est de consacrer à chaque visite au moins le temps d'une dizaine de chapelet ou de 5 *Pater* et 5 *Ave*. L'indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire. — L'ouverture des exercices aura lieu à 2 heures à la Chapelle de la Communion (allocution et salut).

Sainte Madeleine. — La paroisse de La Madeleine, à Châteaudun, a célébré très solennellement sa fête patronale, le dimanche 23. De beaux chants ont été entendus aux offices, des artistes de la ville avaient prêté le concours de leurs voix et de leurs instruments. Aux vêpres, un éloquent panégyrique de sainte Madeleine a été prononcé par M. I. Lagrange, vicaire-général, archidiacre de Châteaudun.

Sainte Philomène. — Voici le mois spécialement consacré à sainte Philomène. Son culte, surtout depuis que le pèlerinage de Voves l'a mieux fait connaître, s'étend dans le diocèse de Chartres. A l'approche de la fête de sainte Philomène, nous aimons à rappeler à ses dévots serviteurs sa *Monographie* écrite par Mme la Comtesse de Chabannes; charmant livre honoré de plusieurs approbations épiscopales, et particulièrement de celle de Mgr l'Evêque de Chartres. Gracieusement édité, ce pieux ouvrage se vend au prix de 1 fr. 25 par unité — avec réductions si l'on en prend plusieurs exemplaires pour propagande — à Chartres, librairie Selleret; à Paris, chez Lethielleux éditeur, rue Cassette 10.

Notre-Dame de Chartres à Rome. — Le Bulletin mensuel de l'Adoration réparatrice internationale et de l'œuvre de l'église

Saint-Joachin, a donné, dans son numéro de juillet, une jolie reproduction de N.-D. de Sous Terre, *Virgini parituræ.* On reconnaît le *fac-simile* offert par S. G. Mgr Lagrange à M. l'abbé Brugidou pour orner l'église Saint-Joachim à Rome. Nous aurons donc désormais la joie de penser que, dans la ville éternelle, notre glorieuse Madone attire les regards et les prières. Ce sera un motif de plus pour les diocésains de Chartres de concourir par des offrandes à l'achèvement de l'église où elle va avoir son trône, de l'église offerte à S. S. Léon XIII pour son jubilé épiscopal.

— Mgr Lagrange a envoyé à son clergé une circulaire relative au nouveau décret sur la comptabilité des Fabriques, avec un avis concernant la Retraite ecclésiastique. C'est le R. P. de Gabriac, jésuite qui prêchera la retraite commençant le 27 août.

Pèlerinage méritoire. — Une pieuse personne, fort attachée au culte de Notre-Dame de Chartres nous a adressé le récit suivant :

Vous nous avez parlé dans la *Voix* d'un pèlerinage à Lourdes à pied. J'ai connu, il y une dizaine d'années, une ouvrière de campagne des bords du Loir qui a entrepris à pied aussi de se rendre à Rome. Tierçaire de saint François elle voulut voir Assise et après la mort de ses vieux parents, qu'elle avait entourés de mille soins, elle partit presque en mendiante et couchant souvent dans les étables des fermes. Mais ses forces la trahirent en route, elle arriva à Assise tellement épuisée qu'elle tomba sur la place et fut portée à l'hôpital presque sans parole. Là elle édifia tout le personnel, et mourante, reçut la visite des principaux prêtres d'Assise et même de l'évêque qui voulut la voir et l'assister. Elle put encore donner l'adresse d'une sœur servante à Vendôme qui reçut une lettre lui annonçant la mort édifiante, la sainte mort, disait-on, de la pauvre fille et les détails de son voyage ! »

Les Elections législatives. — Au numéro mensuel de juillet, nous avons dit déjà la nécessité de la prière pour préparer les élections qui auront lieu bientôt. Personne ne doute que si la Chambre de 1893 est juive ou franc-maçonne, il faut s'attendre à une recrudescence de haine et de persécution religieuse. Pour conjurer ce malheur, il importe de solliciter la protection du ciel. La cessation de toutes divisions et de toute apathie chez les honnêtes gens, le succès des votes au point de vue catholique, voilà un but important assigné aux prières des personnes de foi. Nous recommanderons cette grande cause nationale à N.-D. de Chartres.

En 1811 et en 1814 à la Cathédrale de Chartres. — En lisant quelques mémoires sur la Cathédrale, nous avons noté les deux faits suivants :

Lorsque, en 1811, Napoléon visita la Cathédrale de Chartres, le

clergé forma autour de lui une nombreuse escorte à laquelle l'Empereur adressa la parole. Le fils d'un des premiers fonctionnaires du département imagina, afin de jouir plus commodément de la vue du monarque, de se revêtir du costume ecclésiastique complet et de se mêler aux deux ou trois cents prètres qui l'accompagnaient. Toujours au premier rang, afin de satisfaire sa curiosité, notre jeune homme, d'une figure avenante et d'un esprit vif, attira l'attention de l'Empereur qui lui adressa plusieurs questions auxquelles il répondit avec beaucoup d'à-propos. Bientôt reconnu pour ce qu'il était, il fut admonesté pour son escapade dont les suites eussent pu être fâcheuses pour lui.

En 1814, la Cathédrale fut, pendant plusieurs jours, convertie en ambulance, en bivouac, où sept à huit mille Russes, Prussiens et autres soldats de la coalition européenne, faits prisonniers dans les plaines de la Champagne, passèrent la nuit. Beaucoup y venaient prendre le repos du corps qu'on ne pouvait leur procurer ailleurs; plusieurs y trouvèrent aussi la fin de toutes les peines d'ici-bas, et y rendirent à Dieu, et dans son temple, la vie qu'ils en avaient reçue. Un lit de paille s'étendait depuis la chapelle de la Vierge, derrière le chœur, jusqu'à la porte royale. Le chœur seul était réservé. Ce n'est qu'après le départ des prisonniers, et en remuant cette litière arrosée de sang et de larmes, qu'on découvrit les cadavres des malheureux que la mort avait surpris.

Sommaire du 8. — Sainte Elisabeth, reine du Portugal. — Une châsse de l'Abbaye de l'Eau. — Nécrologie : M. l'abbé Millochau; lettre de Monseigneur et discours du Maire aux obsèques. — Chronique diocésaine : Nominations (M. Béguin, à Saint-Avit; M, Janvier, à Alluyes; M. Ferré, à Garancières-en-Drouais; M. Faber, vicaire à Voves, et M. Gauthier, vicaire à Brou). Première communion à la Cathédrale; M. de Lapparent, au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou; Une fête à Champseru. — Faits divers.

Sommaire du 15. — S. Henri II. — La Communion et les enfants. — Un instituteur de sourds-muets inconnu, l'abbé Ferrand. — Chronique diocésaine : Confirmation chez les Dames-Blanches. — Nécrologie : Le R. P. Le Marrec. — Pèlerinage à sainte Julienne au Val-Saint-Germain. — Faits divers.

Sommaire du 22. — Lettre de Mgr Lagrange sur l'Encyclique pontificale relative à la formation d'un clergé indigène dans les Indes. — L'abbé Ferrand (*suite*). — Chronique diocésaine : Au Carmel. — Mgr Coullié à la Visitation. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. En racontant aux lecteurs de la *Voix* le trait suivant, notre pensée n'est point de crier au miracle : nous voulons seulement montrer une fois de plus comment Dieu veille sur les siens. — Une de nos jeunes filles, Marie D.... s'était fait inscrire pour le pèlerinage à N. D. de Chartres au mois de mai dernier. Le père, dès le matin, attelle sa voiture pour la conduire à la gare ; le frère monte avec eux muni d'une faulx pour couper l'herbe que le père prendra au retour. En route le cheval fait un écart, puis voilà la voiture sur le côté et les trois voyageurs culbutés pêle-mêle avec la faulx. On pouvait craindre un grave accident; mais, ô merveille, la faulx est projetée au loin, la jeune fille tombée entre les pieds du cheval, est retirée sans une égratignure ; le père et le frère n'ont d'autre mal que de relever la voiture. Marie presque joyeuse d'un accident qui lui montre si bien la protection de Dieu gagne la gare à pied et le pèlerinage s'effectue avec des sentiments de piété, de reconnaissance qu'il est facile de deviner. Après cela, comment ne pas, toute sa vie, se rappeler les bontés de la divine Providence ?

J. Cuissard, curé de S. D. d. P.

2. Une religieuse novice, qui attendait l'obtention du brevet de capacité pour être admise à la profession, a réussi dans son examen et remercie N.-D. de Chartres dont elle avait vivement imploré la protection (M. C., au Mans).

3. Nous avions promis à N.-D. de Chartres que, si elle nous accordait sa protection dans une circonstance assez difficile, nous lui ferions dire une messe à l'autel de Sous-Terre. L'affaire a pleinement réussi. (19 juin. E. M., à Angers).

4. Je suis heureuse de vous annoncer que mon fils a subi dernièrement d'une façon brillante (mention : Très satisfait) sa thèse de doctorat en médecine. Pour ce beau succès nous rendons grâce à N.-D. de Chartres, que nous avions beaucoup priée à l'occasion des examens. (A. T. à M.).

5. Actions de grâces à N.-D. de Chartres qui m'a sauvé !

J'étais faible de santé déjà, lorsqu'en juin dernier, je me suis senti pris d'un malaise subit. Le lendemain le médecin me trouvait à la fois une fluxion de poitrine, une pleurésie sèche et une congestion pulmonaire. Tout le monde, à bon droit, me crut perdu. Quant à moi, je fis commencer avec confiance une neuvaine à N.-D. de Chartres, et beaucoup prièrent pour moi la divine Mère. Cependant la maladie continua ses ravages : c'étaient des sueurs, des délires, des étouffements qui m'épuisaient. Le huitième jour, je n'avais plus de libre qu'un cinquième du poumon

droit. Toutefois je pus encore communier pour finir la neuvaine. La nuit suivante, une violente crise détermina une éruption de petits boutons par tout le corps. A cette vue, le médecin me déclara sauvé, ajoutant qu'il n'y comprenait pas grand'chose. Moi, j'y comprenais mieux et la preuve c'est que je viens aujourd'hui, heureux comme un ressuscité, inviter les lecteurs de la *Voix* à rendre avec moi mille actions de grâces à Celle qui m'a guéri, à N.-D. de Chartres. E. H., à Chartres.

Confirmation. — En juillet, Mgr l'Evêque de Chartres a donné la Confirmation dans les églises de Champhol, de Saint-Prest, de Jouy et de Saint-Pierre de Chartres. Ce fut, comme toujours, l'occasion de belles cérémonies. A Saint-Pierre, le dimanche 23, deux cents enfants étaient confirmés ; l'assistance était magnifique ; le discours de M. le Doyen présentant ses paroissiens à son évêque et la gracieuse réponse épiscopale ont produit dans l'auditoire une douce et profonde impression.

Luisant. — Le 9 juillet, l'église de Luisant jouissait aussi d'une fête exceptionnelle ; Mgr Lagrange avait bien voulu s'y rendre pour la bénédiction du nouveau maître-autel, (1) œuvre d'un beau style et de vastes proportions, que les paroissiens aimeront, surtout parce qu'il est dû à leur générosité. Aussi étaient-ils nombreux à la cérémonie, auprès de leur Evêque qui leur a adressé, avec ses compliments, une instruction bien propre à exciter et à encourager leur foi.

Notre-Dame de Fontenay et la sécheresse. — On nous écrit :

Baignolet, 16 juillet 1893.

Monsieur le Directeur,

On m'a reproché à différentes reprises d'avoir gardé le silence sur un fait qui ne mérite pas moins, me dit-on, d'être porté à la connaissance du public que ceux qui ont eu lieu en mai à Sainte-Apolline de Chalou, et en juin à Saint-Maur d'Auneau, lesquels ont été publiés en leur temps dans la *Voix de Notre-Dame de Chartres* : cette intéressante Revue qui semble avoir pris à tâche de ne laisser perdre aucun détail des faits qui peuvent édifier la postérité, *Particula boni dati non te prætereat.* (Eccl. XIV. 14.)

Or on pense que l'événement dont il s'agit est une matière propre à fournir un des aliments à son feu sacré et perpétuel, *ignis est iste perpetuus qui nunquam deficiet.* (Lev. VI. 13.)

Ce n'est pas que j'eusse oublié l'enseignement de l'Ange Raphaël à Tobie : que c'est rendre honneur à Dieu de découvrir et de publier ses œuvres. *Opera Dei revelare et confiteri honorificum*

(1) Ce magnifique autel est sorti des ateliers de M. Giscard, à Toulouse.

est. (Tob. XII. 7.) Mais c'est que je ne voulais pas empiéter sur un terrain qui ne m'appartient plus, celui où s'est accompli l'événement, en l'absence du propre pasteur, qu'un immense espace de terre et de mer séparait alors de son troupeau.

Le pieux pèlerin, de retour de Jérusalem, m'ayant lui-même accusé en cela d'un excès de délicatesse, je répare aujourd'hui mon omission.

De temps immémorial, on vient en pèlerinage pour la pluie à Notre-Dame de Fontenay, dont la chapelle date du XIIe siècle. Mais de mémoire d'homme, on n'y avait vu une telle multitude de pèlerins; attendu qu'il faut remonter à plus de deux cents ans pour rencontrer une sécheresse pareille à celle dont nous sommes cette année les victimes.

Là, ce n'était pas une foule composée de pèlerins glanés sur divers points d'une contrée et groupés en un même jour, comme à Auneau et à Chalou; mais douze paroisses arrivant processionnellement à la suite les unes des autres, dans les derniers jours d'avril; chacune avec son curé et son clergé, croix et bannières en tête, comprenant plus d'hommes encore que de femmes, marchant dans un bel ordre et avec une tenue respectueuse.

Ces douze paroisses, que, pour leur honneur, je crois devoir nommer, — Fontenay, Baignolet, Viabon, Orgères, Sancheville, Germignonville, Fains, Guilleville (à 4 lieues). Tillay, Loigny, Cormainville, Courbehaye, — ont amené plus de deux mille pèlerins à Notre-Dame de Fontenay.

A ceux qui prétendraient que les prières publiques, qui ont été faites partout, n'ont point été exaucées, on peut répondre : Que savez-vous si ces supplications adressées au Maître souverain des éléments ne nous ont pas épargné de plus grands maux mérités ? Que savez-vous si, au lieu d'une demi-récolte, nous n'aurions pas eu la famine ?

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, l'hommage de mon profond respect.

G. Leprince.

Fête de Saint Vincent de Paul à l'Hôtel-Dieu. — La fête de Saint-Vincent de Paul a été célébrée à l'Hôtel-Dieu de Chartres avec la même piété et le même éclat que les années précédentes. L'assistance fut nombreuse surtout aux vêpres. Le prédicateur, M. l'abbé Bouillet, vicaire de la cathédrale, a montré dans une éloquente instruction comment Saint Vincent de Paul avait réhabilité le pauvre et la femme spécialement par son institution admirable des Sœurs de Charité. Sous la direction de l'organiste toujours si dévoué, le chœur de chant a exécuté matin et soir de jolis morceaux de musique vraiment religieux ; de son côté un amateur de

la ville, M. F., a très bien rendu quelques solos avec le concours de M. A., professeur de violon. Mgr Lagrange assistait aux cérémonies de l'après-midi. Sa Grandeur a donné la bénédiction du T.-S. Sacrement et porté ensuite aux malades des paroles de consolation.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

M. l'abbé André. — M. l'abbé Jean-Louis André, curé de Maillebois, vient de rendre son âme à Dieu; il est décédé pieusement, comme il avait vécu, le 24 juillet 1893, à l'âge de 85 ans et dix mois. Il était né le 19 septembre 1807 à Abondant. Ordonné prêtre le 1er juin 1833, il fut d'abord curé de Meslay-le-Grenet ; le 1er juin 1836, il était transféré à Maillebois. C'est donc pendant cinquante-sept ans, qu'il a administré cette paroisse. Que d'âmes ont eu ses soins ! Que de personnes ont reçu de lui l'instruction et les sacrements !

Jusqu'à la fin il s'intéressait à la situaiion de tout son monde, bien que l'état de sa santé et la vieillesse l'eussent condamné à une inaction pénible : la charité d'un prêtre voisin suppléait à son impuissance pour le ministère.

M. l'abbé André était un homme d'esprit et de littérature ; ses confrères ont souvent rendu hommage à ses connaissances comme à l'aménité de son caractère. Mgr Clausel de Montals aimait à visiter Maillebois et son curé ; il lui arriva d'accorder à l'église de M. l'abbé André une faveur exceptionnelle ; le 8 mai 1842, Sa Grandeur ordonnait là un prêtre, M. l'abbé Delange, qui devint vicaire puis curé de Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou.

— Sœur Angéline Méland, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Vernon le 29 juin, âgée de 56 ans et de religion 34. — Sœur Saint-Augustin (Anne Brunet), de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 30 juin, âgée de 75 ans et de religion 53. — Sœur Saint-Aignan (Florine Hardy), de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 3 juillet, âgée de 68 ans et de religion 52. — Sœur Adèle (Marguerite Vacher), de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 10 juillet, âgée de 52 ans et de religion 35. — Sœur sainte Liguori, (Chassang), de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Cayenne, le 27 juin 1893, âgée de 56 ans et 35 de religion.

Sœur Martin (Marie Junguené) décédée à Chartres dans la Communauté de Bon-Secours, le 10 juillet, âgée de 34 ans et de religion 9 ans.

Le R. P. Le Marrec, mariste, décédé à Chartres. — Le R. P. Henriot, dominicain, qui a prêché jadis à Chartres. — M. l'abbé Faure, ancien aumônier de la Grande-Roquette, à Paris, (Il faisait dernièrement son pèlerinage à N.-D. de Chartres). — Mme Ve Bellamy-Moisson, M. Pierre-Isidore Maillard, Mme Ve Michel, Mlle Adèle Cottereau, M. Fr. Levacher et M. Alp.-D. Buisson, à Chartres. — Mlle Flore-J. Laigneau, au presbytère de Saint-Maurice-Saint-Germain. — Mme Foreau-Guérineau, à Chartres. — Mlle Chauvin, à Nuillé. — Mlle Isabelle de la Haye, à Versailles. — Mme Lechartier-Porée, à Gathemo. — Mme Rosalie Grossin, à Saint-Jean. — Mme Billarand, au presbytère de Margon.

LOIGNY. — NOUVEAU DÉCRET.

Mgr l'Evêque de Chartres a reçu de S. Em. le Cardinal Vicaire de Rome un décret du Saint-Office daté du 9 juillet 1893, dans lequel nous lisons :

« Depuis longtemps déjà, dans un décret du mercredi, 13 janvier 1875, la sainte Inquisition romaine et universelle avait conseillé, d'une manière générale, de ne point répandre certains titres de dévotions inusités, et tout particulièrement le titre de *Pénitent* décerné à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais ayant appris qu'aujourd'hui encore se maintient opiniâtrément, à Loigny, une œuvre dite du *Sacré-Cœur de Jésus-Pénitent* et dont les auteurs et fauteurs, malgré les condamnations réitérées du Souverain-Pontife, ne cessent d'inventer, avec une sacrilège audace, et de répandre dans le public des visions et des révélations du *Cœur de Jésus-Pénitent*, la même sainte Inquisition Romaine et universelle, après mûr examen, proscrit absolument et condamne les titres de *Cœur de Jésus-Pénitent. Cœur de Jésus-Pénitent pour nous*, — *Jesus Pénitent pour nous.*

Elle commande en même temps aux Ordinaires des lieux, où des Sociétés sont érigées sous ces vocables, de substituer au titre condamné un autre titre reçu dans l'Église, et de ne laisser subsister ces mêmes sociétés qu'autant qu'elles auront satisfait à toutes les exigences du droit.

Enfin elle rappelle au souvenir de tous son décret du mercredi 13 janvier 1875 que, pour ce motif, je transcris ici : « Le mercredi, 13 janvier 1872, N. T. S. P. le Pape Pie IX, dans l'audience habituelle accordée, le soir du même jour, au revérendissime assesseur du Saint-Office, ordonna d'avertir les écrivains qui tournent leur esprit à des sujets sentant la nouveauté, et qui, sous apparence de piété, travaillent, même par le moyen des journaux, à promou-

voir des titres inusités de dévotion, de renoncer à leur dessein et de bien considérer le danger qui s'y trouve, d'entraîner les fidèles dans l'erreur, même sur les dogmes de la foi, et de donner occasion aux ennemis de la religion de calomnier la pureté de la foi, la doctrine catholique et la vraie piété. »

Signé : L. M. Card. PAROCCHI

LES QUATRE ÉVANGILES (1).

Tel est le titre d'un livre dont nous avons vu l'annonce dans les derniers numéros de la Revue « l'*Enseignement chrétien* » qui est, comme on le sait, l'organe de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*. Il est sous presse et paraîtra au mois de septembre. Toutefois nous nous faisons un plaisir et un devoir de le recommander dès maintenant à tous ceux auxquels il est destiné, c'est-à-dire à tous les établissements d'instruction primaire et secondaire, aux catéchismes de persévérance et aux familles chrétiennes. — La *Voix de Notre-Dame* s'est fait plusieurs fois l'écho de doléances trop justifiées au sujet des lacunes de l'enseignement contemporain (même dans les maisons religieuses) en ce qui concerne la lecture, la connaissance et l'étude de l'Évangile. Aussi sommes-nous particulièrement heureux de constater que cette lacune peut être aujourd'hui comblée, grâce à l'initiative d'un prêtre chartrain que ses fonctions ont mis depuis neuf ans en contact avec l'élite de notre jeunesse laïque, et dont le travail, encouragé et béni par Mgr Lagrange, a été adopté officiellement par le Comité de l'*Alliance des Maisons d'Éducation chrétienne*.

La Préface que nous publions ci-dessous et dont nos lecteurs auront ainsi la primeur, donnera une idée suffisante de l'esprit dans lequel le livre est conçu et des avantages qu'il ne manquera pas de procurer. — Disons seulement qu'il est imprimé chez M. Mame, qu'il formera un volume in-18 jésus de 500 à 600 pages, sur papier légèrement teinté, qu'il renfermera une carte de Palestine spécialement dessinée pour lui et près de 40 gravures dont plusieurs sont inédites, entre autres la reproduction du vitrail de l'Arbre de Jessé à la cathédrale de Chartres. Sa reliure élégante en toile anglaise lui donnera l'aspect des plus beaux livres clas-

Les Quatre Évangiles. — Traduction de Lemaistre de Sacy, corrigée, avec une introduction, des notes, un index, une carte de la Palestine, de nombreuses gravures, une table des Évangiles des Dimanches et fêtes de l'année, à l'usage des maisons d'éducation chrétienne, des catéchismes de persévérance et des personnes du monde, par M. l'abbé S. Verret, licencié ès lettres, ancien élève de l'Institut catholique de Paris, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame de Chartres. — 1 vol. in-18 jésus. Paris, Poussielgue, éditeur.

siques modernes, dont (chose rare et importante) il ne dépassera pas le prix.

On le pressent, nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ce sujet. En attendant, voici la préface de l'auteur :

« Lacordaire conseillait aux jeunes gens de commencer leur éducation chrétienne par l'Évangile, qui est Jésus-Christ vivant. — Là, disait-il, là dans sa chair, expression de son âme et voile transparent de sa divinité, vous le verrez lui-même. C'est sa propre bouche qui vous dira sa pensée, ses regards qui vous diront son amour, sa main qui pressera la vôtre pour vous encourager en vous bénissant (1).

» Nos fonctions nous mettant tous les jours, dans notre classe de philosophie ou dans nos conférences religieuses, en face d'un auditoire de jeunes gens qui demain devront professer leur foi dans nos grandes écoles ou dans le monde, nous avons cherché, sur le conseil de Lacordaire, à leur faire aimer l'Évangile. Ils nous ont alors demandé de leur procurer une édition du texte évangélique à leur portée, une édition claire, élégante, complète sans être obscure, qu'ils pourraient lire dans leurs moments libres, avec agrément et profit.

» Cette édition, nous l'avons beaucoup cherchée... sans la trouver.

» Nos élèves ont aujourd'hui des manuels de littérature, d'histoire, de géographie, des classiques de toute langue et de tout genre, des morceaux choisis de nos grands auteurs, jusqu'à des *Epitome Historiæ græcæ*, jusqu'à des livres de mythologie qui sont presque des chefs-d'œuvre d'érudition et d'élégance typographique.

» Pour l'Évangile, nos livres de messe nous donnent les extraits qui se lisent aux cinquante-deux dimanches et aux principales fêtes de l'année : et c'est tout. En sorte qu'on peut trouver non pas des enfants, mais des adolescents, des jeunes filles, des hommes et des femmes qui sont quelquefois l'élite de nos collèges, de nos pensionnats ou de nos paroisses, et qui n'ont jamais lu, par exemple, les pages sublimes qu'on appelle la Guérison de l'aveugle-né, le Discours sur la Montagne, les Discours après la Cène ou la Résurrection de Lazare.

» Pourtant les vérités les plus élémentaires du christianisme ont leur fondement dans les livres saints, et, sans parler des prédicateurs qui ne sont de droit que les commentateurs du texte sacré, il n'est pas de simple catéchiste qui ne soit obligé à chaque instant de se référer à l'Évangile. Comment, par exemple, expliquer la doctrine catholique sur l'Eucharistie, sans avoir présents non seu-

(1) Lacordaire, *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne.*

lement les termes, mais les circonstances dans lesquelles Notre-Seigneur a promis et institué ce sacrement ? — C'est absolument comme si l'on voulait exposer les conditions de la propriété en France sans s'occuper du code civil.

» Sans doute il y a d'excellentes éditions du Nouveau Testament en latin. Elles sont indispensables dans les séminaires. Il y a même quelques traductions françaises, splendides de reliure et d'encadrement. Ce sont des livres de chapelle, bijoux précieux qu'on traite avec respect, qu'on resserre avec soin dans de luxueux écrins,... et qu'on ne lit jamais. Mais ne restait-il pas à faire autre chose, c'est-à-dire un livre qui pût être lu par tous, par les élèves de nos institutions libres et des lycées, par les jeunes filles des pensionnats, par les élèves des Frères dans leurs écoles, et même dans le monde, par tous ceux qui s'intéressent au retour des esprits vers la doctrine et la morale de l'Évangile ?

» Nous l'avons cru, et, encouragé par le comité de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, et surtout par son éminent secrétaire général, notre ancien maître, M. l'abbé Ragon, nous avons rédigé pour chacune de nos conférences religieuses le livre que voici. A défaut d'autre mérite, il a celui d'avoir été professé au fur et à mesure qu'il était écrit. Il a subi l'épreuve des observations de nos jeunes gens eux-mêmes; il a été tour à tour modifié, abrégé, complété, éclairci pour répondre aux desiderata de leur intelligence; en plusieurs endroits même il a bénéficié de leur propre rédaction, que nous avons préférée à la nôtre, et nous avons pu constater qu'en cet état il donnait satisfaction à leurs besoins et même une formule précise à des aspirations généreuses.

» Notre œuvre n'a pas la prétention d'être nouvelle de tous points.

» Pour l'introduction (1), les notes, l'index, nous avons mis largement à contribution, avec nos études du séminaire, tous les livres qui font autorité sur le Nouveau Testament, en particulier ceux des maîtres en Écriture sainte comme MM. Vigouroux et Fillion, et les Vies récentes de Notre-Seigneur par Mgr Bougaud et le Père Didon.

» Nous avons suivi la traduction de Le Maistre de Sacy (2). C'est la plus célèbre et celle qui, depuis deux siècles, a été adoptée

(1) L'introduction qui résume l'état de la science contemporaine au sujet de l'Évangile a plus de 50 pages, l'index en a presque autant.

(1) Isaac-Louis Le Maistre, dit de Sacy, fut un des plus célèbres solitaires de Port-Royal, au XVIIe siècle (1613-1684). Avec la collaboration d'Antoine Arnaud et de Nicole, il traduisit la Bible et donna, en 1667, une bonne édition du Nouveau Testament, en 2 vol. in-8°, qu'il ne faut pas confondre avec le Nouveau Testament de Mons (1665), condamné d'abord comme janséniste, mais corrigé depuis.

presque universellement en France. Outre ses autres avantages, elle a celui de nous conserver un beau spécimen de notre langue du XVIIe siècle si claire et si précise. Toutefois nous avons fait d'assez notables corrections au texte soit pour rejeter les expressions vieillies, soit pour serrer le sens de plus près, conformément aux données les plus orthodoxes de l'exégèse moderne. Nous avons évité avec le plus grand soin les innovations d'esprits trop hardis. Nous avons suivi le texte de l'édition artistique de Dubochet, (Paris, 1837), après l'avoir collationné sur l'édition Firmin-Didot, (Paris, 1831) et sur l'édition ancienne de G. Desprez, (Paris, 1738), parue avec la permission du cardinal de Noailles, archevêque de Paris.

» Nous avons rejeté dans l'index les notes qui demandaient un développement plus étendu ou qui intéressaient à la fois tous les Évangiles.

» Une concordance ou synopse permet de trouver immédiatement la synthèse des quatre narrations évangéliques; une table des extraits qui se lisent à la messe facilite la lecture ou l'étude de l'Évangile propre à chaque dimanche et à chaque fête. Enfin une carte de Palestine spécialement dessinée pour cet ouvrage, de nombreuses gravures empruntées aux antiquités chrétiennes, aux paysages de la Terre Sainte, aux œuvres d'artistes chrétiens comme Gustave Doré, rendent partout l'intelligence du texte plus complète et plus précise.

» Nous nous sommes abstenu soigneusement de tout appareil d'érudition, jusqu'à écrire en lettres françaises les mots grecs ou hébraïques qu'il nous semblait indispensable de citer. Bref, nous avons voulu faire une œuvre de vulgarisation qui pénètre dans tous nos établissements d'instruction, libres et publics, et même dans tous les foyers chrétiens.

» Nous sollicitons avec respect et nous accueillerons avec une vive reconnaissance les observations de tous nos confrères. Nous soumettons notre travail avec une humilité filiale à l'autorité de l'Église, approuvant ce qu'elle approuve et condamnant ce qu'elle condamne, et, dans l'espoir qu'il pourra faire quelque bien, non point à cause de nous, mais à cause de la parole qu'il porte, nous redisons au héros divin de l'Évangile la dédicace de Victor de Laprade :

Si j'ai longtemps rêvé ce livre,
O Christ, c'est que je vous aimais.

Poèmes évangéliques, Invocation.

S. VERRET.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE.— Le 30 juillet, 10e dimanche après la Pentecôte, *Commémoraison de tous les Souverains Pontifes,* double. A 9 h., messe de paparoisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies et salut.

Le mardi 1er août, à 2 h., Ouverture des exercices pour l'indulgence de la Portioncule; allocution et salut. — Le mercredi 2 août, à 6 h., messe à la chapelle Sainte-Madeleine dans la Crypte pour les Tertiaires de Saint-François.

— Le Jeudi 3, à l'office capitulaire de 9 h., service funèbre pour Mgr Regnault, évêque de Chartres. A 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. — Le Vendredi 4, messe de l'apostolat de la prière, à 7 h. à l'autel du Sacré-Cœur, et le soir, à 8 h., salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 30 juillet, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 30 juillet, Com. de tous les Souverains Pontifes, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires. (Librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte). — Abonnement : 20 fr. — Sommaire de la livraison du 15 juillet 1893 :

I. Lettre de N. T. S. P. le Pape sur l'établissement des Séminaires dans les Indes orientales. — II. L'Eglise et l'Etat en matière d'association, P. H. Prélot. — III. Les temps nouveaux : La jeunesse, P. Hip. Martin. — IV. Les mythologies et le monothéisme patriarcal, P. J. Fontaine. — V. La question des classiques païens et chrétiens (suite). Oublis pédagogiques et littéraires; P. V. Delaporte. — VI. Sud-Afrique et Mashonaland (suite), P. A. Le Chartrain. — VII. La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan, P. E. Portalié. — VIII. Mélanges et Critiques : I. A propos du cinquantenaire de l'œuvre de la Sainte-Enfance, P. P. Fortin. — II. Une lettre inédite de saint François de Sales. — III. Contribution à l'histoire de l'imprimerie, P. C. Sommervogel. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F. Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII au cardinal Gibbons.

S'adresser pour les livres suivants à la Société de Saint-Augustin, à Lille.

Un évêque confesseur de la foi, Vie du vénérable Vincent Marie Strambi, évêque de Macerata et Tolentino, de l'institut des Passionistes, 1er janvier 1745, 1er janvier 1824, par le R. P. Louis Th. de Jésus-Agonisant, du même Institut, d'après les procès ordinaires de canonisation. Un vol. in-12 de 246 pages. Prix : 3 fr.

Dans cette vie, d'où le miracle n'est pas absent, et que couronnent des miracles posthumes, ce qui éclate, c'est la dévotion au Pape « Pierre a parlé par la bouche de Pie VII » dit Strambi en 1808, et pour obéir à Pierre il brave Napoléon qui le jette en exil. En 1823, Léon XIII est mourant; le saint évêque obtient de Dieu de mourir à sa place : noble exemple qui nous a été donné de nouveau sous Pie IX, et qui explique sans doute l'admirable jeunesse de Léon XIII.

Paul de Magallon, Capitaine et Hospitalier, par le P. Pralon, S. J., 1 vol. in-8 jésus de 300 pages, illustré de 26 gravures. Prix: 3 fr.

Tour à tour, volontaire royal, page du roi de Prusse, capitaine dans la grande armée, prisonnier en Russie, Magallon entend la voix de Dieu de plus

en plus pressante à travers le bruit des camps, se fait collégien de cinquième, après 17 ans de vie militaire, puis infirmier dans un hôpital. Enfin il ressuscite en France les *fate bene fratelli*, dispersés par la Révolution, au grand préjudice des malheureux, et en souvenir des souffrances endurées par leur saint fondateur, Jean de Dieu, à l'hôpital où on l'avait enfermé comme fou, il confie de préférence à l'Institut renouvelé le soin de l'infirmité la plus triste et la plus ingrate, la folie.

Guide de Lourdes et de la Grotte, Relié en percaline, titre doré sur le plat, prix 2 fr., broché 1 fr. 50.

Syrie et Sinaï, par le R. P. M. Jullien, S. J., un vol. grand in-8° Jésus, de 300 pages, orné de 54 gravures, prix, 3 fr.

FAITS DIVERS

Marie et le soldat mourant. — Pendant l'attaque dirigée par le général Fosser sur Goldsborough, dans la Caroline du Nord, au cours de la guerre de Sécession, un jeune soldat, atteint par un boulet, fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Incapable de parler, il avait pourtant conscience de son état, et il entendait non loin de lui des hommes d'ambulance, venus, après le combat, pour ramasser les blessés. « Sainte Mère de Dieu, disait-il en lui-même, je suis en péché mortel, ne me laissez pas mourir sans un prêtre. » Comme une réponse directe à sa prière, les brancardiers arrivèrent jusqu'à lui. Mais, s'apercevant qu'il touchait à sa fin, ils dirent avec insouciance : « Oh ! inutile de nous arrêter pour celui-là, il sera mort avant que nous l'ayons porté jusqu'à l'ambulance. » Et ils s'éloignèrent laissant seul le malheureux qui avait entendu leurs paroles.

Se voyant ainsi abandonné des hommes, il supplia la Sainte Vierge plus instamment de ne pas permettre qu'il mourût avec ses fautes.

Déjà les ambulanciers étaient à une certaine distance, lorsque l'un d'eux, plus humain peut-être que les autres, dit à ses compagnons : « Il faut que je retourne à ce malheureux ; je ne puis laisser un camarade mourir comme cela, sans essayer de le sauver. »

Il revint avec quelques autres et lorsqu'ils furent près du blessé, celui-ci retrouva assez de force pour leur dire : « Pour l'amour de Dieu, emportez-moi d'ici ! »

Ils le mirent sur un brancard et le portèrent au camp, où d'autres soldats, en grand nombre, luttaient contre la mort. Quand tous les blessés furent ramassés, ils furent transportés à l'hôpital militaire de Newborn desservi par les Sœurs de la Merci. C'était un long et pénible voyage d'environ trois jours et les souffrances de ces pauvres gens augmentaient par la chaleur et la fatigue, mais là enfin ils trouvèrent le repos et les soins nécessaires.

Lorsque le docteur eut sondé et bandé les plaies du pauvre soldat qui avait imploré avec tant de ferveur le secours de la Sainte Vierge, il dit aux Sœurs qu'il n'y avait pas la moindre espérance de guérison, que la mort était imminente et pouvait arriver d'un moment à l'autre.

Le malade ayant perdu connaissance pendant l'opération, l'une des Sœurs s'installa à son chevet, épiant un moment lucide pour le disposer à paraître devant Dieu. Après quelque temps, elle s'aperçut qu'il cherchait quelque chose, et que, l'ayant trouvé, il ouvrait les yeux avec un air de satisfaction. Se penchant vers lui pour savoir la cause de sa joie et lui dire quelques bonnes paroles, elle le vit serrer étroitement son scapulaire.

« Bénie soit la Mère de Dieu, ma Sœur, dit-il, elle a écouté ma prière et ne m'a point abandonné. »

Alors, en paroles entrecoupées, il lui dit la frayeur qu'il avait eue de mourir en état de péché sur le champ de bataille, et la prière qu'il avait plusieurs fois répétée : « O bonne Vierge, je suis en péché mortel, ne me laissez pas mourir sans un prêtre. »

Et maintenant, ma Sœur, continua-t-il, amenez-en un sans retard ; je sais que je n'ai plus longtemps à vivre, et il y a bien des années que je ne me suis confessé.

L'aumônier de l'hôpital accourut près du moribond, qui, avec la plus grande ferveur, se réconcilia avec Dieu, reçut l'Extrême-Onction et le Saint Viatique. Quand la Sœur l'eut aidé à faire son action de grâces, il lui ouvrit son cœur :

« Depuis mon enfance, j'ai mené une vie de vagabond et d'insouciant, je ne me suis pas approché une seule fois des Sacrements depuis ma première communion. Mais j'ai toujours conservé un peu d'amour poür la Sainte Vierge ; car, dès mon enfance, ma mère, une brave irlandaise, avait implanté son culte dans mon cœur. En m'enrôlant dans une des compagnies militaires si rapidement formées ces derniers temps, j'ai eu soin de me procurer deux scapulaires comme deux pièces nécessaires de mon équipement. J'ai eu raison de me placer sous le patronage de Marie, elle m'a protégé visiblement. »

Les sacrements reçus lui avaient rendu un peu de force pour quelques heures ; mais bientôt, il retomba dans une faiblesse extrême, et, le soir du second jour de son arrivée à l'hôpital, il rendit paisiblement son âme à Dieu.

Et en lui, comme en tant d'autres, s'est vérifiée la parole si connue et si consolante :

« Un serviteur de Marie ne se perdra pas pour l'éternité ! »

Saint Joseph au Portugal. — Les lettres apostoliques, en forme de

bref, par lesquelles le Souverain-Pontife, à la demande des évêques, du clergé et d'un grand nombre de fidèles portugais, a mis la fête de saint Joseph au rang des fêtes d'obligation pour le royaume et pour les possessions du Portugal, viennent d'être officiellement reconnues quant aux effets civils.

Nous apprenons en effet, par une lettre de Lisbonne, que la Chambre des pairs, dans sa séance du 12 courant, a approuvé l'article de loi que voici : « Le gouvernement est autorisé à accorder l'*exequatur*, pour tous les effets civils, aux Lettres apostoliques en forme de Bref du Saint-Père Léon XIII, par lesquelles le jour du 19 du mois de mars, consacré à célébrer la mémoire de saint Joseph, a été déclaré jour de fête de précepte dans le royaume et dans les possessions du Portugal. »

Les fruits de l'éducation chrétienne. — On écrit de Brest aux *Annales de Notre-Dame des Armées :*

« Il y a trois ans, *un seul* élève de l'école des mécaniciens osait se présenter à la sainte Table sous les regards moqueurs et sceptiques de ses camarades ; ce brave enfant était un élève des Frères de Quimper. Il a persévéré dans ses bonnes dispositions. L'année dernière, 25 ou 26 élèves de la même école satisfaisaient au devoir pascal. Cette année, le dimanche des Rameaux, sur les 80 jeunes gens formant le personnel de l'école, 64 ont pris place au Banquet eucharistique ; parmi ceux-là, tous ceux qui ont été élevés par les Frères, sans aucune exception, étaient à la tête du mouvement. Les 16 abstentionnistes sortaient des lycées ou écoles de l'État.

Ces courageux communiants ne se contentent pas de faire leurs Pâques ; plusieurs d'entre eux communient tous les quinze jours, quelques-uns même chaque semaine. »

Honneur à ces dignes jeunes gens, car s'ils font simplement leur devoir en obéissant à leurs convictions religieuses, puisées dans une éducation chrétienne, ils ont, pour l'accomplir, à vaincre plus d'un obstacle. Grâce à leur noble attitude on verra se produire, à Brest et ailleurs, nous aimons à l'espérer, ce phénomène consolant, déjà signalé à l'école militaire de Saint-Cyr, et qu'on peut appeler le *respect humain retourné.* Fréd. HEURLIPES.

Affaire d'Ingré en Cour d'appel. — Condamné par défaut à 5 jours de prison, à 500 francs d'amende et 1.000 francs de dommages-intérêts pour diffamation envers M. l'abbé Barthélemy, vicaire d'Ingré, le *Républicain Orléanais* avait fait opposition à ce jugement. L'affaire revenait le 20 juin devant la Cour d'appel d'Orléans.

On entend une troisième fois le rapport de M. le conseiller Latour ; puis, M. Prévost, directeur du *Républicain*, interrogé par

M. le Président, déclare prendre l'entière responsabilité des articles incriminés et proteste de sa parfaite bonne foi lors de leur publication. La parole est à Me Louchet, pour l'abbé Barthélemy. L'éminent avocat ne veut pas fatiguer la Cour par l'éternelle répétition des mêmes faits : il la prie seulement de débouter M. Prévost de sa demande. Me Trarieux se lève alors de l'autre côté de la barre. Il parle pendant plus d'une heure et demie. Le public et la Cour subissent encore une fois la lecture des tristes articles du *R. O.* contre l'abbé Barthélemy, articles que, dans un euphémisme surprenant, Me Trarieux a qualifiés d'*information*. Après une courte réplique de Me Louchet et les conclusions du ministère public, la Cour se retire pour délibérer.

Statuant à nouveau, la Cour, après avoir déclaré manifeste et claire l'intention de nuire dans les articles incriminés, mais considérant que M. Prévost n'a subi encore aucune condamnation, le condamne à 500 francs d'amende, à 1,000 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans le *Journal du Loiret*, le *Patriote Orléanais*, le *Démocrate*, et en première page dans le *Républicain Orléanais*, le prix d'insertion dans chaque journal ne devant pas dépasser 50 francs. (Annales religieuses d'Orléans).

Le Bréviaire romain traduit. — Vient de paraître le 1er volume du « Bréviaire romain mis à la portée des Communautés et des personnes pieuses par une traduction annotée approuvée par S. G. Mgr. l'Évêque de Sainte-Claude et précédée d'une introduction du R. P. Dom Gréa, supérieur des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. »

Un beau volume grand in-8° de 1,220 pages, 10 fr. broché, 11 fr. 90 demi reliure. S'adresser aux Carmélites de Lons-le-Saulnier (Jura). Cet ouvrage comble une grande lacune; il ouvre aux religieuses les trésors de la sainte liturgie, et en leur facilitant l'intelligence, les dispose à réciter avec plus de ferveur l'admirable Office de la Sainte Église catholique. Pour les personnes pieuses, c'est un livre de méditation incomparable; pour les prêtres, c'est une publication éminemment utile, surtout à cause des notes qu'elle renferme et en particulier à cause des 1,380 notes marginales qui indiquent la source primitive de chaque verset, de chaque antienne.

Le second et dernier volume paraîtra dans quelques mois.

Lourdes et l'Impératrice Eugénie. — Il vient de paraître un livre qui a pour titre : *Le triomphe de Lourdes* (librairie Victor Havard, 168, boulevard Saint Germain, à Paris). Il abonde en piquantes anecdotes, citons la suivante:

On sait que dans les premiers temps qui suivirent les Apparitions,

la police impériale se montra hostile aux manifestations religieuses de la Grotte. L'autorité alla jusqu'à interdire l'accès de ce lieu. Tout à coup arrive de Paris un ordre contraire, et voici, d'après notre auteur, quelle aurait été la cause de ce changement :

« Les Evangiles nous racontent que, pendant le procès de J-.C., la femme de Ponce-Pilate, qui avait eu un songe, envoya un serviteur à son mari pour le supplier de ne pas livrer le Juste, à la mort de la croix. L'impératrice Eugénie avait eu plus qu'un songe au sujet de l'arbitraire exercé à Lourdes par l'autorité impériale. Une nuit, le petit prince impérial fut pris de suffocations qui ressemblaient, à s'y méprendre, aux râles affreux du croup. Avant d'appeler le médecin, l'Impératrice courut réveiller une de ses demoiselles d'honneur, qui nous a certifié le fait, pour lui demander une herbe de la Grotte, envoyée par l'abbé Peyramale, avec qui elle était en correspondance suivie.

La demoiselle d'honneur dit à l'Impératrice :

« Il faut faire un vœu. Si le prince guérit subitement, vous devrez obtenir de l'Empereur l'ordre de faire ouvrir la Grotte de Lourdes. »

L'Impératrice promit.

Le mal avait subitement empiré. Le médecin du palais, mandé en toute hâte, conseilla de réveiller l'Empereur.

L'Impératrice approcha l'herbe de la Grotte de Lourdes des lèvres du petit malade, et se mit à genoux au pied de son lit. Quand elle se releva, le prince était sauvé.

L'empereur n'apprit l'événement que le lendemain par l'abbé Laisne, aumônier des Tuileries. Avant même d'avoir vu l'Impératrice, il avait fait télégraphier au préfet de Tarbes « d'ouvrir la Grotte de Lourdes et de ne plus *tracasser* Bernadette. »

— **Montréal.** — La ville et les diocésains de Montréal ont célébré solennellement le 20e anniversaire de la Consécration épiscopale de leur vénéré archevêque, Mgr É. Fabre.

Que l'éminent prélat, chanoine d'honneur de la cathédrale de Chartres, nous permette d'associer nos hommages à ceux de ses diocésains, à l'occasion de cet anniversaire.

— **Sœurs de Saint-Paul.** — Leur première retraite commencera le samedi 19 août.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

9e Numéro — LA VOIX — Septembre 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE SAINT CŒUR DE MARIE

Le dimanche 27 août, nous fêtons le Cœur très pur de la Bienheureuse Vierge Marie.

Après le Cœur sacré du divin Jésus, est-il rien de plus digne de nos hommages ! Demandez-le aux Saints du Ciel qui ne se lassent point de contempler ce chef-d'œuvre des mains du Créateur. Demandez-le à l'Église qui nous met fréquemment sous les yeux avec les cinq plaies du corps adorable du Sauveur des hommes, les glaives mystérieux qui ont transpercé le cœur de sa sainte Mère. Demandez-le à Dieu lui même, qui redit dans la liturgie sacrée ces paroles de l'Écriture : « Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, la tache originelle n'est point en vous. »

Le cœur de Marie, on l'a appelé le temple auguste de la Trinité, la joie des Anges, le jardin de délices du Saint Esprit, le modèle de la patience et de la chasteté, une terre de bénédiction.

Un de nos semblables se fait-il remarquer par un ensemble de qualités morales propres à lui gagner l'amitié de tous, nous avons coutume de dire en parlant de lui: quel bon cœur! Ordinairement c'est assez de ce titre à nos yeux pour que nous lui donnions nos sympathies. Oh! quand nous parlons de Marie, notre premier cri doit être celui-ci : *Quel bon! quel saint! quel tendre cœur!* Comment ne pas l'aimer? Son cœur, c'est un soleil de justice et de sainteté; soleil dont les rayons émanent sur toute sa personne sacrée. Son cœur, c'est le centre

où s'unissent toutes ces qualités sublimes qui nous présentent N.-D. comme l'image parfaite de Jésus. Son cœur, c'est un foyer d'amour dont les flammes jaillissent à chaque instant vers le trône même de Dieu ; c'est le canal par où passent les flots de grâce qui vont de Dieu à notre âme.

Il fait bon honorer et servir le cœur de Marie ! Il fait bon surtout se grouper, se réunir autour de la Vierge sainte pour rendre un culte spécial à son cœur sacré. Sainte Madeleine de Pazzi, qui mérita par sa vertu tant de faveurs privilégiées, eut un jour une vision bien consolante. Elle aperçut au milieu de la mer une barque où se pressaient tous les serviteurs de Marie ; la Reine du ciel elle-même en était le pilote et les conduisait au port. Tous ensemble, enfants de N.-D., réfugions-nous dans cette barque, dans cette arche de salut ; sur la mer orageuse du monde, notre âme sera préservée du naufrage !

A. F. G.

SAINTE ROSE DE LIMA (30 août).

Sainte Rose « la première fleur de sainteté de l'Amérique, » la patronne du Pérou qu'il convient d'invoquer pour les républiques si tourmentées de l'Amérique du sud, s'était proposé l'imitation de sainte Catherine de Sienne. A l'admiration de ses contemporains qui retrouvaient en elle jusqu'à la ressemblance physique avec son modèle, elle reproduisit de celle-ci la condition, l'amour des souffrances et des mortifications et les dévotions favorites. Dieu voulut achever cette similitude, et pour la sainte de Lima il renouvela les grâces et les divines privautés dont il avait autrefois comblé sa pieuse servante de Sienne. Son nom de Rose, divinement inspiré à sa mère qui vit un jour une magnifique rose épanouie sur le visage de son enfant, lui fut confirmé par la Très Sainte Vierge. « Désormais, lui dit-elle dans une vision célèbre, tu t'appelleras Rose de sainte Marie. »

Les apparitions de N. S. à la vierge humble et mortifiée étaient quotidiennes. Dans ses méditations et ses occupations matérielles, sur la table où elle travaillait, sur les livres dont elle étudiait les saintes pensées, sur les fleurs dont elle ornait ses images pieuses, elle revoyait l'aimable Sauveur sous les traits d'un bel Enfant qui lui tendait les bras et lui parlait familièrement.

D. G.

UNE BELLE PAGE SUR LA PRIÈRE

Ah! si la prière pouvait redevenir universelle! si elle pouvait remplacer le blasphème sur les lèvres de ces malheureux qui accusent le ciel de leurs misères au lieu de lui en demander l'allègement!

Si le respect du jour réservé à la prière apportait enfin l'affranchissement aux multitudes courbées sous l'esclavage du labeur incessant!

Si l'espérance, qui fait le fond de la prière, ramenait un rayon de joie dans les âmes assombries par le désespoir!

Si la douce image du Père céleste, évoquée par la prière, apparaissait à ces cœurs empoisonnés de haine comme une inspiration d'amour!

Si l'on voyait le riche, prosterné dans la prière, puiser dans ce commerce avec le Cœur doux et humble du Sauveur l'humilité qui rassure le pauvre et la charité qui le console!

Et si le pauvre à son tour, laissant à la porte du temple le fardeau de ses peines, venait recevoir ici l'étonnante révélation de la béatitude des larmes!

Et si la France enfin, — mon Dieu vous me pardonnerez de nommer à part cette nation que vous avez tant aimée! — si la France se laissait visiter par cet Esprit de grâce et de prière que promettait le prophète à Jérusalem coupable : *Effundam super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum!* (1)

Si elle tombait à genoux devant le Christ; si, confessant son mal, elle répétait avec le lépreux de l'Évangile : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir! »

Ah! croyez-vous, Messieurs, que Jésus resterait sourd à cet appel? Croyez-vous qu'il ne reconnaîtrait pas la voix de sa fille préférée, qu'il oublierait sa fidélité antique, ses gestes glorieux, ses vertus, sa charité, ses douleurs? Croyez-vous qu'il tarderait à prononcer cette parole brève et puissante comme celle qui a créé les mondes : « Je le veux, soyez guérie : *volo, mundare.* »

Messieurs, attachons-nous à cette œuvre de salut social. Par nos exemples, par les industries de notre zèle, par nos supplications devant Dieu, ramenons la prière sur les lèvres

(1) Zach. XII, 10.

qui l'avaient désapprise. Travaillons à refaire un peuple qui prie. C'est le devoir de notre patriotisme et de notre foi ; si nous l'accomplissons jusqu'au bout, ce sera notre récompense.

Mgr d'Hulst.

UN MANUSCRIT CHARTRAIN DU XIe SIÈCLE

Sous ce titre, la Société archéologique d'Eure-et-Loir va distribuer à ses membres et mettre en vente un ouvrage de 266 pages in-4o, orné d'une chromolithographie, de cinq photogravures et de plus de vingt planches très soignées, imprimé avec le plus grand luxe par la maison Garnier.

C'est une étude sur un manuscrit liturgique de l'ancienne Église de Chartres, transporté à Saint-Étienne quelques années avant la Révolution et renfermant quatre parties principales : 1o le Martyrologe et le Comput; 2o une miniature représentant Fulbert prêchant dans sa Cathédrale ; 3o le plus ancien Nécrologe du Chapitre ; 4o différentes chartes et pièces liturgiques. Chacune de ces parties est d'un grand intérêt.

1o Le *Martyrologe* a été copié en 1027 d'après Usuard, mais avec des additions locales très curieuses concernant nos saints chartrains. Sainte Soline, par exemple, n'a pas le titre de martyre; saint Prest est distingué de son homonyme d'Auxerre et devient un martyr chartrain, ce qui est une gloire nouvelle pour notre pays.

Ajoutons qu'en tête de chaque mois se voient des dessins représentant les signes du zodiaque et les occupations du temps correspondant, dessins au trait du XIe siècle très bien reproduits par M. Denisart.

2o La *Miniature de Fulbert et de sa Cathédrale*, composée immédiatement après la mort de ce grand évêque par André de Mici, sur l'ordre du chantre Sigon, fournit les éléments d'une restitution de la cathédrale qui a précédé celle que nous voyons. Des plans et des projections rehaussent cette étude aussi nouvelle qu'intéressante.

3o Le *Nécrologe* : C'est le plus ancien de notre église. Commencé en 1027 après le martyrologe, et achevé entre 1124 et 1130, il renferme tous les obits successivement inscrits dans cette période ; on l'a réédité avec rubriques et encadrements rouges, et en représentant chaque écriture par des caractères

spéciaux : ce qui rend bien la physionomie du Nécrologe, et permet de rattacher chaque obit à une époque précise; ce mode d'impression ne s'est encore montré qu'une fois, en Allemagne.

Il va sans dire que l'obituaire étudié pour la première fois sur l'original a donné lieu à une Introduction pleine de faits intéressants pour notre histoire.

Enfin la 4e partie comprend des pièces *administratives* et des pièces *liturgiques*. Les premières sont des serments prêtés en plein Chapitre par un prévôt et par les seigneurs de Gallardon et de Châteauneuf, de 1070 à 1120. On en tire d'utiles éclaircissements pour l'histoire de ces deux puissantes familles. Parmi les secondes signalons la *Clameur* et *l'Office noté de Saint Gilles*. La Clameur était une cérémonie dramatique assez semblable à celle de l'anathème; elle est ici décrite au long, et la prière qui s'y trouve est bien de Fulbert. L'Office noté de saint Gilles est aussi son œuvre, non la moins curieuse. Jusqu'ici l'on n'en connaissait que le texte; le manuscrit de Saint-Etienne nous en donne le chant écrit en neumes du XIe siècle, de la main sans doute du grand évêque. On les a photographiés, de plus on a eu l'heureuse fortune de retrouver dans un manuscrit du XIIIe siècle, conservé à la bibliothèque Ste-Geneviève, le même chant mais en notation moderne, ce qui a permis d'interpréter les neumes de Fulbert et d'apprécier ce spécimen de l'école musicale que cet évêque avait fondée à Chartres. Dom Pothier, le maître en ces matières, a bien voulu faire une étude sur cet Office et ce chant.

L'on voit combien ce travail est utile. Finissons en disant qu'il a pour auteurs M. René Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, et M. l'abbé Clerval, supérieur de la Maîtrise de Chartres.

LE COURONNEMENT DE NOTRE-DAME

Peinture de Fra Angelico.

Le *Couronnement de la Vierge* que nous possédons au Louvre, est une des œuvres capitales, sinon la principale, de Fra Angelico.

La composition symétrique et savamment rythmée de ce tableau, dit W. Auguste Schlegel, annonce dès l'abord au spectateur qu'il assiste à un acte solennel. Les principales figures, étudiées une à

une, ajoutent beaucoup à l'effet sévère de l'ensemble. Au pied d'un autel ogival, orné de chaque côté d'une colonne torse de l'ordre corinthien et où l'on monte par beaucoup de degrés, le Christ assis, couvert d'un ample et précieux manteau bleu dont il dégage ses bras, tient une riche couronne d'orfèvrerie qu'il va poser, avec la plus attentive tendresse, sur la tête de sa Mère.

La Vierge est agenouillée devant lui. Elle est redevenue jeune, à l'âge de son Annonciation, principe de toutes ses grâces et de toutes ses grandeurs. Quelle charmante et gracieuse expression ! Elle se penche à demi, et croise sur son sein ses mains délicates. Sa tête est recouverte d'un voile blanc, mais transparent, qui laisse voir sa blonde chevelure tressée. Quel bonheur, quelle joie, quelle allégresse rayonnent sur le visage des vingt-quatre anges dont le groupe central est entouré, et qui, célestes musiciens, chantent, jouent de divers instruments. Les saints et les saintes, prosternés au pied du trône, ne révèlent pas une inspiration moins heureuse.

Le Couronnement de la Vierge réunit plus de cinquante personnages, et il est encore entouré de sept médaillons, représentant les miracles de saint Dominique.

Les siècles ont passé, mais ils n'ont pas diminué l'admiration des artistes pour ce chef-d'œuvre. Voici ce que M. Viardot en dit dans ses *Musées de France :* « Ce *Couronnement de la Vierge*, sur lequel Auguste Schlegel a écrit tout un in-folio, et que M. Paul Mantz appelle avec raison une miniature démesurée, fut placé longtemps, et en quelque sorte vénéré comme une sainte relique de son auteur béatifié, dans l'église de San Domenico, à Fiesole. Sans compter même parmi les motifs de son importance, qu'il est une des dernières peintures à détrempe, faite au moment où la peinture à l'huile allait remplacer les vieux procédés byzantins, cette page de Fra Angelico est assurément une des plus précieuses conquêtes de notre Musée.

Je sais que l'on a reproché à Angelico d'avoir, dans ce tableau, prodigué trop abondamment l'or sur un fond bleu ; mais il ne faut pas oublier que l'artiste avait pour but d'entraîner le spectateur dans les sphères extra-mondaines, et de lui montrer le ciel ouvert. En un mot, c'est une vue du ciel que Fra Angelico expose à nos yeux. — *(Sem. rel. de Cambrai).*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 88 lampes demandées pour 9 jours, un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 65 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 2 ; devant Sainte-Anne, 1.

A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en août, 50 enfants dont 15 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe, en août, dans l'église de N.-D. de Chartres, de nombreux prêtres étrangers, appartenant aux diocèses suivants : Séez, Nantes, Paris, Laval, Le Mans, Angers, Pamiers, Lyon, Périgueux, Meaux, Quimper, Rouen, Tulle, Luçon, Versailles, Orléans, Rodez, Blois, Verdun, Bordeaux, Bayeux, Coutances, Vannes, Nancy, Saint-Dié, Saint-Pierre de la Martinique.

Parmi les principaux groupes de pèlerins remarqués devant N.-D. de Chartres, citons : 1° Les 80 Frères des Écoles chrétiennes, venus, le samedi 12, clore leur retraite annuelle de Dreux par une communion générale à la crypte chartraine. — 2° Les Sœurs de Saint-Paul, communiant au même lieu, le 19, au nombre de plus de cent, avant de commencer leur retraite à leur Maison-Mère. — 3° Cinquante personnes d'Argenteuil (Seine-et-Oise), le 21 ; c'étaient les demoiselles de la Confrérie de la paroisse et quelques autres personnes sous la conduite de M. l'abbé Le Ronne, premier vicaire. — 4° Une trentaine d'ecclésiastiques de la Société des Missions étrangères, venus de Paris, le 22. — 5° Des Religieuses de divers Instituts. — 6° Pour le pèlerinage de Saint-Dié, voir plus loin.

Fête de l'Assomption à Chartres. — Mgr Bécel et Mgr Carmené. — Deux vénérés Prélats ont fait à Mgr l'Évêque de Chartres l'honneur d'une visite la veille de l'Assomption et leur séjour s'est prolongé jusqu'au lendemain soir; aussi leur présence a-t-elle ajouté un nouvel éclat à la fête, toujours très belle, du 15 août. Ces Prélats étaient Mgr Bécel, évêque de Vannes, qui devait faire un mariage à Épernon, le 16 ; et Mgr Carmené, évêque de la Martinique, qui arrivait de Rome.

Mgr Bécel a officié pontificalement, toute la journée du 15, à la Cathédrale ; l'évêque de Sainte-Anne, patronne spéciale des Bretons, était heureux d'offrir les hommages de ses diocésains à la Divine Mère dans son temple privilégié, comme il les présente souvent à la sainte Aïeule du Sauveur dans la belle église moderne d'Auray.

Quant à Mgr Carmené, c'est aussi une gloire de la Bretagne, puisqu'il est natif du diocèse de Saint-Brieuc ; il fut pèlerin de N.-D. de Chartres pour la première fois, il y a quarante-sept ans, et son pèlerinage d'alors, il le fit en grande partie à pied ; il allait de Bretagne à Paris où bientôt, après ses cours de droit, il deviendrait prêtre, religieux, missionnaire. Depuis sa promotion à l'épiscopat dans les colonies, il est revenu plus d'une fois en France et chaque

fois il a voulu revoir N.-D. de Chartres et sa cathédrale. Nos Sœurs de Saint-Paul, ses diocésaines aux Antilles, ont aimé du reste à nous redire sa dévotion à nos Madones, sa dévotion à la Sainte Vierge.

Cette dévotion, Mgr Carmené sait en entretenir la flamme autour de lui. C'est une des caractéristiques les plus manifestes de l'esprit religieux dans la contrée soumise à sa juridiction.

Deux traits suffiront ici à le prouver. — Un jour, des ministres protestants avaient annoncé une conférence religieuse ; ils espéraient gagner à l'hérésie beaucoup de prosélytes ; la salle fut remplie de curieux et les ministres captivèrent aisément l'attention. Déjà, leur parole semblait sympathique à l'assemblée, et, devenus plus audacieux ils risquèrent quelques propos contre la Sainte Vierge. Mal leur en prit. Une voix entonna soudain le pieux refrain; *De Marie — Qu'on publie — La gloire et les grandeurs, etc.*, toute l'assemblée participa au chant. Les ministres, confus, se décidèrent vite au silence et à la fuite. — Un autre fait : Lors du dernier cyclone qui causa tant de désastres et tant de deuil à la Martinique, le Seigneur sembla vouloir montrer aux insulaires que leur fidélité au culte de Marie lui était particulièrement agréable. Des églises et des chapelles tombèrent renversées par l'épouvantable ouragan, et les statues de la Sainte Vierge restèrent debout au milieu des ruines. Cette protection fut signalée surtout à l'église de Morne-Rouge, lieu du pèlerinage à N.-D. de la Délivrance.

Mgr Carmené a raconté ces détails à l'évêché de Chartres, devant Mgr Lagrange et les nombreux ecclésiastiques que notre évêque avait réunis à sa table le 15 août, par honneur pour ses augustes hôtes. En cette occasion, disons-le, l'assistance a entendu bien des paroles touchantes échangées entre l'évêque de la Martinique et son bien-aimé collègue de Chartres, surtout quand le premier a remercié le second de ce qui avait été fait naguère dans le diocèse de Chartres pour aider la Martinique à réparer d'immenses malheurs. La lettre de Mgr Lagrange, témoignage de condoléance avec annonce d'aumônes, fut la première des lettres épiscopales reçues par Mgr Carmené après la catastrophe, et elle a laissé dans l'âme du Prélat missionnaire un impérissable souvenir qu'il n'a pu rappeler sans une émotion communicative. Inutile d'ajouter que la réponse de Mgr notre évêque au toast de Mgr Carmené était aussi une réponse du cœur.

Les trois évêques ont suivi la Sainte-Châsse à la Procession du Vœu de Louis XIII dans les rues de la ville. Procession magnifique surtout par l'affluence des fidèles qui se pressent de toutes parts au passage de l'Insigne Relique, désireux de recevoir les bénédic-

tions de Notre-Dame. Au retour du cortège épiscopal dans la basilique, Mgr Bécel a présidé le salut solennel. Ainsi le Saint-Sacrement avait les honneurs de la fin de la journée, comme il en avait eu les prémices dans les très nombreuses communions du matin.

Les Clercs de N.-D. de Chartres. — On verra plus loin la liste des prix de la Maîtrise; elle passe de droit dans le Bulletin officiel de l'Œuvre des Clercs; nous ne devons pas déroger à cet usage. Nos associés de l'Archiconfrérie s'intéressent aux études des enfants élevés à l'ombre des autels de N.-D. de Chartres. Ils ne sont pas moins heureux d'avoir parfois quelques renseignements sur les anciens protégés de l'Œuvre honorés du sacerdoce depuis plus ou moins d'années.

Le 1er août dernier était le jour de leur réunion annuelle à la Maîtrise. Plus de cent s'y rendirent de différents points du diocèse ; d'autres que retenaient chez eux des raisons de ministère ou d'autres motifs graves avaient écrit pour exprimer leur regret. A dix heures et demie, messe avec chants et allocution à la Crypte. M. l'abbé Desvaux, curé doyen de La Madeleine de Châteaudun, officiait. M. l'abbé Clerval, Supérieur de l'Œuvre, portait la parole, et le développement très touchant de son texte : *Ecce Filius tuus, Ecce Mater tua* rappelait aux prêtres-clercs les impressions et les résolutions de leur jeunesse quand tour à tour, au pied de l'autel de N.-D. de Sous-Terre, ils firent ou renouvelèrent leur consécration. L'intention principale de la messe était pour les défunts de l'Œuvre, au premier rang desquels l'ancien et bien-aimé Supérieur, M. l'abbé Bourlier. Quel concert de prières ferventes adressées alors par cette famille sacerdotale au cœur maternel de Marie !

La cérémonie religieuse fut suivie d'agapes fraternelles. Une longue et large tente avait été dressée pour le festin sur la terrasse de l'évêché. Mgr Lagrange présida le repas entouré de 104 convives ; Sa Grandeur voulait être au milieu de ces prêtres, clercs de N.-D., comme un père au milieu de ses enfants. La réciprocité des sentiments affectueux se témoigna par l'expansion d'une joie commune. La musique et la poésie eurent leur rôle dans la fête. Une séance dramatique donnée par les enfants de chœur, les jeunes clercs bien connus des habitués de la cathédrale, couronna gracieusement cette bonne journée.

Lourdes. — Les pèlerins chartrains pour Lourdes ont eu une messe de départ à la cathédrale le 21. M. le chanoine Roussillon est à la tête du groupe : 100 personnes dont 27 malades. (Le 22, à Lourdes, annonce de la guérison d'une sœur de St Paul, St Fulbert de la Croix).

Les élections du 20 août. — Les députés élus, écrivait-on dans la

Croix deux jours après, sont au nombre de 416, dont 72 vrais catholiques et beaucoup de modérés. Il y a 164 ballottages. Dans la 1re circonscription de Chartres, l'élu est un radical comme dans celle de Dreux et de Châteaudun. — Nous n'avons pas à dire ici comment cette élection a été le plus généralement appréciée. Mais, en parlant de l'ensemble des votes dans la France, nous pouvons constater après bien d'autres que la Franc-Maçonnerie a obtenu de grands succès. Serait-ce pour les catholiques une raison suffisante de désespérer de l'avenir? Qu'ils redoublent de prières et Satan sera vaincu. *Quis ut Deus!...* Les neuvaines à Notre-Dame recommencent avant le second scrutin.

Si la majorité des législateurs n'est pas chrétienne, demandons du moins qu'un plus grand nombre de Français le soient, que la plupart reviennent à l'intelligence et à la pratique des choses de la Foi. « Sans la Religion le pays ne se relèvera pas. »

— Le pèlerinage Alsacien-Lorrain, conduit par Mgr l'Évêque de Saint-Dié à Montmartre, à N.-D. de Chartres, à N.-D. de Lourdes, à Paray-le-Monial, à Mattaincourt, doit arriver à Chartres en plusieurs trains le vendredi matin 25, et célébrer une messe solennelle à la cathédrale. (Près de 1,200 pèlerins, dont 120 malades). A cette heure-là le présent numéro de la *Voix* sera imprimé.

— Nous rappelons que la fête du 8 septembre, en l'église de N.-D. de Chartres, est très solennelle et se fait remarquer surtout par son pèlerinage des petits enfants. Chaque soir de l'octave, il y a sermon et salut. Le jeudi 14, Adoration mensuelle à la cathédrale. Le vendredi 15, à 8 h. du soir, procession aux flambeaux dans la Crypte illuminée. Le prédicateur annoncé pour la fête et l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge est M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels.

Voici les matières contenues dans les Suppléments de la *Voix* en août :

Sommaire du 5 : La statue de N.-D. de Chartres à Rome. — Notre-Dame des Neiges. — La communion et les enfants (*suite*). — L'abbé Ferrand : Les Sourds-Muets (*suite*). — Chronique diocésaine : Confirmations ; Passage de la statue de Jeanne d'Arc à Chartres ; Les distributions de prix. — Faits divers.

Sommaire du 12 : Lettre du cardinal Rampolla et de S. S. Léon XII à Mgr Lagrange. — Inauguration de la statue de N.-D. de Chartres à Rome. — Des enfants en ferme. — L'abbé Ferrand (*fin*). — Prions Notre-Dame. — Chronique diocésaine : Quête du 15 août ; Nominations ; Service anniversaire pour Mgr Regnault ; Verrières de la cathédrale ; Châteaudun, demande relative à la Voix ; Lettre

de Mgr Lagrange à M. l'abbé Métais sur son nouvel ouvrage. — L'œuvre des Salésiens et Mme Bellamy. — Faits divers.

Sommaire du 19 : Notre-Dame de Chartres à Rome. — Le Perche et l'école. — La loi scolaire et militaire (Paroles de M. Chesnelong). — Chronique diocésaine : L'Assomption ; Les élections du 20 août ; Brochures contre la Franc-Maçonnerie ; Ni longueur ni exagération dans les comptes rendus ; Double cérémonie à la Bazoche-Gouet. — Nécrologie : M. David de Thiais ; Fr. Hunibertus. — Faits divers.

Retraites. — Prédicateur de la retraite pastorale à Chartres, du 27 août au 2 septembre, le R. P. de Gabriac, jésuite. — Prédicateur de la retraite des prêtres professeurs, fin septembre, M. le chanoine Paguelle de Fontenay, de Paris.

Prédicateur de la première retraite des Sœurs de Saint-Paul, du 19 août au 27, le R. P. Duperray, jésuite de la résidence de Versailles. La seconde retraite, du 16 au 24 septembre sera prêchée par le R. P. Zamon, jésuite.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Il y a six mois, je vous demandais des prières pour une guérison et je faisais une promesse à N.-D. de Chartres. Aujourd'hui, je viens acquitter cette promesse ; ma mère est guérie après avoir subi une opération dangereuse. Mille actions de grâces à la sainte Vierge ! (M. de T., à F. B., diocèse de Langres).

2. N.-D. de Chartres nous a montré sa puissante protection. Aussi c'est avec une vive confiance que nous l'invoquons. Je joins une offrande à ma lettre pour son culte. (C. F., à F., diocèse de Versailles.)]

3. Notre cher malade nous inquiétait beaucoup au sujet de la préparation à la mort ; nos exhortations n'aboutissaient pas ; enfin j'eus la pensée de lui porter une médaille de Notre-Dame ; il la baisa avec respect ; c'en était fait ; il était dans les meilleures dispositions et il reçut pieusement les derniers sacrements. La Sainte Vierge avait touché son cœur. (L. L., de Chartres).

4. J'ai la joie de vous annoncer que le jeune homme recommandé a obtenu plein succès ; nous nous unissons à lui pour remercier N.-D. de Chartres. (B. C., à Ch., diocèse de Coutances).

5. Je vous demandais des prières et une messe pour une parente très malade et même en danger de mort. Notre-Dame n'a pas été sourde à nos prières. Soyez notre interprète auprès d'elle pour l'action de grâce. Faites brûler un cierge à son sanctuaire. (V. P., diocèse de Chartres.)

6. N.-D. de Chartres, invoquée pour une de nos élèves et pour

un pauvre homme paralytique, a écouté nos prières. Veuillez remercier avec nous notre céleste Protectrice. (Sr M. A., à X.)

7. Une mère reconnaissante à N.-D. de Chartres de ce qu'elle a fait pour son fils contre toute espérance, la remercie de toute l'effusion de son âme et invite les mères de la terre à ne jamais désespérer de la bonne Mère du ciel. (F., diocèse de Chartres.)

8. Dès le commencement de la neuvaine, la malade recommandée a été instantanément guérie. Une autre personne dans le même cas, bien souffrante depuis plusieurs années, veut s'unir à la première dans l'expression de la reconnaissance. (X., à B., diocèse de Chartres.)

9. Le 27 octobre 1891, Mme L. R., ayant domicile à Chartres et à Paris, s'est présentée au chapelain de N.-D. du Pilier, dans la cathédrale de Chartres, et lui a déclaré que Mlle L. R., demeurant à Charenton, boulevard Saint-Maurice, pour laquelle avait été demandée une neuvaine de prières, avait été complètement guérie; elle avait précédemment des convulsions terribles. Cette dame a permis l'insertion de la faveur obtenue sur le registre de la confrérie. (C., à Chartres).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

— Sœur Marguerite, religieuse converse, décédée le 2 août, au monastère des Trappistines de La Cour-Pétral, au diocèse de Chartres, âgée de 76 ans, dont 53 de profession. — Sœur Julie Amary, de la Communauté de Saint-Paul, décédée à Saïgon, le 26 juin 1893, âgée de 25 ans et de Religion 8. — Sœur Léonie, née Elisabeth Gérard, décédée le 6 août, dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 66 ans et de Religion 43. — Sœur Félix de la Croix, née Dubois, décédée dans la Communauté de Saint-Paul, le 20 août, âgée de 44 ans et de Religion 21. — Sœur Madeleine Baron, religieuse de Saint Vincent de Paul, décédée le 27 mars à Saint-Laurent-de-Mároni (Guyane Française), âgée de 49 ans.

— Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke (Canada), ancien pèlerin de N.-D. de Chartres. — Frère Eugène Marie, directeur de l'Institut agricole de Beauvais. — Mme Guillery, à Bonneval. — M. Louis-Alfred David de Thiais, à Unverre. — M. Augustin Calais, à Ymeray. — Mme Ve Richoux-Brèche, à Chartres. — Mlle Mary Evans, à Douy (elle était plus que centenaire). — Mme E. Benoit-Bouthemard, à Gellainville.

Sœur Marguerite. — Sur cette bonne religieuse Trappistine, déjà nommée plus haut, on nous a communiqué la note qui suit :

« Notre chère sœur Marguerite était la plus ancienne des sœurs converses de Notre-Dame de La Cour-Pétral. De toutes celles qui sont venues fonder ce monastère, elle avait seule survécu. Il y a trois ans qu'ont été célébrées ses noces d'or. Sa première profession n'avait pas été faite à la Cour-Pétral, mais dans le monastère de Mondaye d'où sont venues nos anciennes Mères. Toujours Sœur Marguerite a vécu comme une sainte religieuse : dévouée, gaie, aimable, aimant la prière et la solitude, elle était la joie de tout le monde. Un de nos Aumôniers a pu dire d'elle : « Cette chère Sœur est pure comme un ange !... » Sa mort a été très consolante. Dans la nuit du 1er au 2, elle a eu une crise très violente. Le matin, elle a communié à l'infirmerie dans son fauteuil. Quelques heures après, munie des derniers sacrements, elle rendait sa belle âme à Dieu... »

UN PATRONAGE RURAL

Depuis quelque temps la *Voix de Notre-Dame* mène une campagne active en faveur des petits enfants du Perche arrachés, dès l'âge de sept à huit ans, à l'école et au catéchisme et occupés pendant cinq ou six mois de l'année à la garde des troupeaux et aux travaux de la ferme.

Assurément la condition de ces enfants est digne d'attirer l'attention de tous les hommes soucieux des intérêts de l'humanité et de la religion.

Cette campagne, à mon humble avis, devrait être suivie d'une seconde en faveur des jeunes gens de treize à vingt ans. Ceux-là jouissent généralement de la liberté d'assister aux offices de l'Eglise ; la bonne volonté (ce n'est pas les calomnier) leur manque plus que la faculté de remplir leurs devoirs de religion. Dans toutes nos villes il existe des œuvres de jeunesse où le premier communiant peut venir prendre, chaque dimanche, avec des plaisirs légitimes, de bons exemples et du courage pour affronter les railleries des mauvais compagnons.

Mais où sont, dans notre diocèse, les patronages ruraux ? Que faisons-nous pour assurer la persévérance et développer l'éducation religieuse de nos enfants en marche de devenir des hommes ?

Hanté de ces idées, je songeais aux difficultés que rencontre en notre région le zèle sacerdotal, je me rappelais les rares succès de mes confrères, les échecs de beaucoup, mes propres déconvenues, quand la bonne Providence m'amena fortuitement un de ces dimanches dans un coin du Perche, à la Bazoche-Gouët.

Je tombais bien. Il y avait là un patronage rural où mes théories

étaient mises en pratique. Vous ne m'en voudrez pas, Monsieur le Rédacteur, de raconter à vos lecteurs mon heureuse journée. Le fait ne démontre-t-il pas la possibilité? Et puis: *exempla trahunt.*

L'église avait pris un air de fête ; l'office n'étant pas commencé, je parcourais les nefs qui me parurent fraîchement restaurées suivant les règles du style ogival du XVe siècle, quand j'avisai un groupe de dames parlant avec animation, auprès d'une bannière exposée dans le sanctuaire. Je m'enquiers. On me répond : Vous êtes seul à ne pas savoir que Monseigneur a fait cadeau aux jeunes gens de la Fanfare de notre Patronage Saint Joseph de cette magnifique bannière, et que M. le Vicaire général I. Lagrange vient aujourd'hui, treize août, la bénir en son nom.

Un patronage, une approbation épiscopale si libéralement accordée, tout cela répondait trop à mes préoccupations pour que je ne me promisse pas de ne rien perdre de la cérémonie.

L'office commence ; je cherche les jeunes gens, quand un bruit éclatant de fanfare me fait regarder à la tribune. Ils étaient une vingtaine, quelques-uns hommes déjà, tous ayant bonne tenue ; au milieu d'eux, un vicaire que je n'eus pas besoin de voir deux fois à l'œuvre pour juger qu'il était de ceux-là qui se dévouent corps et âme à la jeunesse.

M. le Vicaire général célébra la grand'messe et fit au prône une éloquente et instructive application de la parabole du Samaritain.

L'office allait finir ; les jeunes gens descendent de la tribune et se rangent un peu militairement dans le chœur autour de leur bannière. Ils attendent debout et reprennent le refrain d'un cantique enlevant en l'honneur de la bannière. C'est le moment solennel.

M. le Vicaire général leur adresse une vibrante improvisation. Il est compris; les mots religion, patrie, chrétien, français, remuent ces cœurs faciles à enflammer. Des exemples bien choisis de fidélité à Dieu en même temps que de dévouement à la France, les déterminent à se tenir serrés toujours auprès de leur bannière qui est pour eux le symbole de ces deux grandes choses. On n'oubliera pas l'héroïsme du jardinier Lavergne, de Bougival.

Mais je n'ai pas décrit cette bannière ; la conversation des dames de la Bazoche, saisie tout à l'heure au vol, permet à mon incompétence de le faire.

Sainte Cécile, dans une gloire ovale à rayons d'or fin, lève les yeux au ciel, et tient dans ses mains abaissées l'orgue traditionnel ; elle est peinte sur étoffe brochée d'or et d'argent ; sur l'orbe de la gloire courent des fleurons brodés en soie sur fond de satin grenat ; en pointe on voit les armes de l'auguste donateur, Monseigneur l'Evêque de Chartres, brodées avec la même perfection.

Au revers, des lettres d'or dessinent ces mots : Fanfare du Patronage Saint-Joseph de la Bazoche-Gouët ; en pointe se détache le chiffre de saint Joseph accolé des épis d'abondance et surmonté de la couronne.

La coupe de cette bannière a un cachet particulier de légèreté et d'élégance.

Tout le travail fait grand honneur à M. Husson, de Paris, qui l'a exécuté et à l'artiste qui en a fait le dessin, M. l'abbé Delaunay... M. l'abbé Delaunay, vicaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, connu à Chartres par le portrait de Mgr Regnault, de pieuse mémoire, qu'on admire dans les salons de l'évêché.

Mgr l'Évêque de Chartres avait promis cette bannière aux musiciens de la fanfare qui avaient salué de leurs plus joyeux accords la première venue de Sa Grandeur dans le pays, au moment de la Confirmation.

Monseigneur a fait grandement les choses ; on ne peut plus parler chez nous de don royal, nous dirons maintenant : don épiscopal.

Une marche brillante exécutée avec entrain par les jeunes musiciens annonça à toute la paroisse que la bannière de la Fanfare avait reçu son baptême.

Cette belle cérémonie ne me disait pourtant pas encore tout ce que je désirais savoir de la constitution de ce petit patronage rural si bien récompensé par Monseigneur de ses efforts.

Interviewer le curé n'était pas difficile.

J'appris de lui les longs tâtonnements des commencements de l'œuvre, ses métamorphoses successives, enfin son organisation moins primitive par l'établissement d'un comité de dames, de membres honoraires, de petites fêtes données par les jeunes gens à leurs familles et à leurs amis sous la charmille verdoyante du presbytère. On m'introduisit dans la salle du patronage ; c'était bien la plus belle chambre de l'habitation : tout y était, même un billard. Là les jeunes gens se réunissent le dimanche, quand ils ne vont pas faire de gaies promenades aux champs, par les sentiers herbus du Perche, dans la compagnie de M. le vicaire.

Je demandai les règlements : nous faisons des usages, me fut-il répondu, nous écrivons des lois ensuite, si nous en avons le temps.

D'ailleurs, reprit M. le Curé, restez avec nous ; la journée n'est pas finie ; vous reverrez les jeunes gens et pourrez les entretenir ; leur fanfare est requise pour la distribution des prix faite aux élèves des Sœurs de Notre-Dame, sous la présidence de M. le Vicaire général.

A deux heures, en effet, j'étais là, sous la charmille du presbytère qui donne un ombrage agréable à la foule pressée. Je revis mes

jeunes gens siégeant, non pas sans quelque fierté, sur une estrade près de leur bannière déployée. Ils font entendre par intervalles les morceaux de leur répertoire et cette audition donne à la fête une animation extraordinaire.

M. le Vicaire général adresse aux élèves un petit discours plein de sens et d'élévation sur la vertu.

J'abuserais de votre hospitalité, Monsieur le Rédacteur, si je vous racontais par le menu ce que je vis d'admirable dans cette distribution des prix pour laquelle les anciennes élèves de l'école et les nobles dames du pays avaient prêté leur concours aux excellentes maîtresses. Il devenait évident pour moi que les jeunes filles trouvaient en cette paroisse, auprès des religieuses de Notre-Dame de Chartres, la tutelle salutaire et l'affection que les jeunes gens rencontraient de leur côté chez M. le curé et chez son zélé vicaire.

Les patronages ruraux sont possibles, puisqu'ils existent là et ailleurs aussi; c'est ce que je voulais me démontrer à moi-même pour reprendre courage et pour répéter à mes chers confrères de la campagne: Vous pouvez encore faire du bien à vos jeunes gens, si mauvais que soient nos jours. Et quand nous ne serons plus, ceux d'aujourd'hui, arrivés à leur tour au déclin de leur âge, diront à leurs pasteurs d'alors ce qu'il nous est donné d'entendre parfois de la bouche de nos vieillards attendris à ces souvenirs : En mon temps, quel bon prêtre nous avions et quelles joyeuses causeries nous faisions le dimanche avec lui au presbytère !

L. G.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 27 août, 14e dimanche après la Pentecôte, Fête du Saint Cœur de Marie, *double-majeur*. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres. Entre complies et le salut, dans la cathédrale et dans les autres églises de la ville, procession d'actions de grâces en l'honneur de Notre-Dame, pour la cessation du choléra en 1832 et la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836. — Lundi, 28 août, à 10 h. messe de la Confrérie de Saint-Fiacre. (Fête des Jardiniers.)

— Le Vendredi, 1er septembre, messe de l'Apostolat de la prière à 7 h., et le soir à 8 h., salut au Sacré-Cœur.

Le samedi matin, 2 septembre, à la cathédrale, cérémonie pour la clôture de la retraite ecclésiastique.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 27 août, Fête du Saint Cœur de Marie, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 27 août, Fête du Saint Cœur de Marie, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi, 1er septembre, à 8 h. du soir, allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

FÊTE D'ADORATION AU CARMEL — La fête mensuelle d'Adoration aura lieu le jeudi 31 août, à la chapelle du monastère des Carmélites. — Exposition du Très-Saint-Sacrement, à 5 h. 1/4 suivie de la première messe; la seconde à 6 h., la troisième à 6 h. 1/2. — A 7 h., messe solennelle, célébrée par M. le chanoine

Piau. — A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé *Cintrat*, curé de Mignières; bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement.

Monastère de la Visitation. — Le 1er septembre, premier vendredi du mois. — A 6 h. 1/2, messe avec exposition du Saint-Sacrement Sermon à 4 h. par le R. P. Bounoure, mariste. Salut.

BIBLIOGRAPHIE

Notions pratiques sur la Comptabilité des Fabriques, par M. l'abbé H. Fédou, membre de l'Académie de législation, directeur du *Défenseur des Conseils de Fabriques*, 5e édition, mise en harmonie avec les lois et règlements les plus récents sur la comptabilité fabricienne. Pour recevoir l'ouvrage, envoyer un mandat postal de 3 fr. à M. le Directeur de l'imprimerie St-Cyprien, allée de Garonne, 27, Toulouse.

Hymnarium quotidianum B. M. V. *Ex hymnis medii œvi comparatum curâ et studio R. P. Ragey*, societatis Mariæ olim theologiæ professoris. (Paris, Lethielleux, édit., rue Cassette, 10.) La dévotion envers la Sainte Vierge ne pourra que gagner à la lecture quotidienne, à la méditation surtout d'une de ces hymnes du Moyen-Age en l'honneur de Notre-Dame; si pleines de piété à la fois tendre et forte, et aussi simple que substantielle. — Bel in-8° de 400 p. — Un hymne pour chaque jour de l'année. — Quelles expressions produiront dans les âmes ces douces et poétiques effusions de la piété !

FAITS DIVERS

Une Madone antique. — A Bandol (Var), nous écrit-on, nous avons eu aussi jadis une Vierge noire. En 1789, dans certaines localités du Midi, les églises furent pillées, les monuments religieux brisés. Notre Vierge noire fut soustraite à ce vandalisme par un brave paysan qui, pendant une nuit, put la cacher dans une cabane en pierres sous des fagots de bois.

La Vierge resta là durant plusieurs années, et j'ai entendu dire à mon grand père qu'on la retira de cette cachette pour la porter processionnellement à son ancienne place, à l'église de Bandol.

Au même moment une source jaillit à l'endroit où était restée la Madone; il y a de cela bientôt un siècle et la source n'a jamais tari depuis. Le propriétaire du terrain où se trouvait la cabane était mon grand père; le frère de mon père l'a laissée à ses enfants.

De la Vierge noire dont je viens de vous parler, il ne reste plus, hélas ! depuis trois ans, que des débris conservés comme précieuses reliques dans des familles pieuses. (A. L.)

La Très-Sainte Vierge et le Japon. — On sait que la foi a été apportée au Japon par le grand apôtre des Indes, saint François Xavier. Il y aborda sous les auspices de la sainte Vierge, le jour de son Assomption, 15 août 1549. Après lui, d'autres Pères de la

Compagnie de Jésus, suivis bientôt des Franciscains, des Dominicains et des Augustins, vinrent y prêcher l'Evangile et firent un grand nombre de chrétiens, à qui ils inculquèrent profondément le culte de Notre-Seigneur avec celui de sa très sainte Mère. Jamais depuis la primitive Eglise, on n'avait vu tant de ferveur et de piété. Le démon jaloux suscita une longue et effroyable persécution. Des milliers de martyrs donnèrent leur vie dans les tourments, et leur dernier cri, en mourant, était *Jésus*, *Maria*. On rapporte aussi que plusieurs ont été consolés dans leurs souffrances par des apparitions de la Mère de Dieu.

(Parmi ces martyrs, vingt-six ont été canonisés en 1862, et deux cent-cinq béatifiés en 1867).

Enfin, avec quantité d'ouailles, tous les pasteurs disparurent dans la tourmente, il ne resta plus ni évêque, ni prêtre. Le pays fut entièrement fermé aux étrangers; et pendant près de deux siècles et demi, tout faisait croire en Europe qu'il ne restait plus rien de la brillante chrétieneté japonaise.

Mais cette Eglise, fondée sous les auspices de Marie et élevée dans son amour, ne pouvait pas périr. A défaut de prêtre, Elle en prit Elle-même le soin et la direction. Elle fut l'Etoile qui guida les fils des martyrs, pendant cette longue et affreuse nuit. Elle fut la colonne lumineuse qui marcha à leur tête : le culte de cette Mère bien-aimée, enraciné dans les familles, y maintint en même temps toute la Religion.

En 1847, lorsque le Japon paraissait aussi inaccessible que jamais, le Pape Pie IX, par l'inspiration d'en Haut, déclara la sainte Vierge patronne principale de tout l'Empire japonais, sous le titre de son très saint Cœur.

Enfin, en 1854, l'année où le même Souverain-Pontife proclamait le dogme de l'Immaculée Conception, le Japon, si longtemps fermé, s'ouvrait de nouveau aux étrangers et aux prédicateurs de l'Evangile.

Mais tout n'était pas fait..... Les ministres protestants s'installèrent les premiers. Les descendants des anciens chrétiens vinrent les voir (en cachette, car ils étaient toujours sous le coup de la persécution), espérant rencontrer en eux les successeurs de ceux qui avaient converti et formé leurs ancêtres. Hélas ! ils ne trouvèrent point *Santa Maria*, et s'en retournèrent désolés.

Mais bientôt une église catholique s'éleva aussi. Elle fut terminée au mois de février 1865, et dédiée aux vingt-six martyrs japonais canonisés en 1872. Dans cette église on érigea un autel à Notre-Dame, et au-dessus de cet autel, on plaça la statue de cette auguste Mère, tenant son Enfant dans ses bras.

Dès que l'église fut ouverte au public, on remarqua tous les

jours grande affluence de visiteurs... Les descendants des martyrs étaient en présence de *Santa Maria*; ils avaient retrouvé les prêtres des anciens jours. Le 17 mars, ils se révélèrent à l'un d'eux, le Père Petitjean, qui, l'année suivante, fut établi par le Saint-Siège pour les gouverner, avec le titre d'évêque de Myriophyte, et vicaire-apostolique de tout le Japon.

Quelque temps après, Pie IX, pour perpétuer le souvenir des bienfaits de Marie envers ce pays, institua en son honneur une fête spéciale, à laquelle il assigna le 17 mars de chaque année. On l'appela la fête de la *Découverte des chrétiens*, ou la fête de *Notre-Dame du Japon*. Le même Souverain-Pontife bénit l'invocation : *Notre-Dame du Japon, Marie conçue sans péché, priez pour nous.*

Il s'agit maintenant d'élever, dans la ville de Rumamoto, en l'honneur de la Mère de Dieu, sous le titre de *La Découverte des chrétiens* ou *Notre-Dame du Japon*, un sanctuaire qui servira à la fois d'église paroissiale, et de monument pour la remercier de ses bienfaits passés et attirer ses bénédictions sur l'avenir.

Cette ville renferme plus de cent temples où le démon est adoré depuis des siècles. N'est-il pas temps qu'on en fasse un à Celle qui lui a écrasé la tête, la douce vierge Marie ?...

Cette œuvre est recommandée aux prières et à la sympathie des personnes qui prendront connaissance de cette relation. Que celles qui aiment la sainte Vierge voient ce qu'elles peuvent faire... Et cette bonne Mère, qui ne s'est jamais laissé vaincre en générosité, le leur rendra au centuple en ce monde et en l'autre (1).

Guérison extraordinaire attribuée à l'intercession de Jeanne d'Arc. — On lit dans la *Voix de Jeanne d'Arc* :

Nous publions, avec les réserves ordinaires, le récit qu'on va lire de la guérison d'une institutrice appartenant à une communauté de la Normandie et qui dirige une école dans un des départements de cette province.

« Une religieuse, âgée actuellement de 50 ans à peine, souffrait depuis neuf ans d'une tumeur très incommodante au-dessus du sein gauche. Les douleurs devenant plus vives, elle ne tarda pas à s'adresser à M. Lecoq, docteur très réputé dans notre région. Celui-ci prescrivit des emplâtres qui amenèrent pendant près de trois ans une suppuration telle qu'il fallait changer de linge quatre et cinq fois par jour et autant de fois dans la nuit.

» Il y eut des moments d'amélioration, mais le traitement était incessant. Il y a sept ou huit mois, il survint des accidents nouveaux causant une suppuration et des souffrances très grandes.

(1) On peut adresser les offrandes au Père Hinard, directeur des Missions-Etrangères, 128, rue du Bac, Paris.

Les douleurs devinrent intolérables et la malade disait : « C'est le commencement de la fin. »

» C'est alors que la *Vie de Jeanne d'Arc,* par l'abbé Debout, lui venant aux mains, elle ne tarda pas à concevoir, à la vue des souffrances de l'héroïne, une vraie compassion : il lui sembla que Jeanne doit être, à cause de son innocence et de son martyre, une grande sainte bien agréable à Dieu, et, en conséquence, elle se sentit inspirée de faire une neuvaine en invoquant Jeanne d'Arc, qui, elle aussi, avait souffert dans cet endroit de son corps, par la flèche d'un Anglais.

» La malade (faisant d'ailleurs la classe chaque jour), sans dire ses intentions intimes, prit donc avec elle huit petites filles et s'en alla chaque jour dans l'église de son village y réciter tout haut : *Notre Père* et *Je vous salue, Marie*, tandis que tout bas et dans le cours de la journée elle faisait de continuelles invocations à Jeanne d'Arc. La pensée de la sainte victime la poursuivait à l'état d'obsession, et il vint à la malade une confiance dont elle était elle-même très étonnée.

» Dès le premier jour de cette neuvaine, il se produisit une amélioration sensible. Jamais, même dans ses meilleurs jours, la malade qui ne pouvait que difficilement faire agir son bras, n'avait pu se passer d'un emplâtre (onguent appliqué sur le mal qui, sans suppurer, suintait toujours). Or, voilà qu'il lui semble que le mal n'est plus recouvert de l'emplâtre indispensable. Elle s'empresse de regarder et constate que, en effet, le linge est déplacé ; il ne lui paraît plus nécessaire, et, surtout la peau, à l'étonnement de la malade, est devenue parfaitement saine. Depuis lors, cette religieuse n'a plus appliqué de remède ; elle peut vaquer à beaucoup de détails de ménage qu'elle ne pouvait plus guère remplir. Des compagnes, qui avaient vu le mal autrefois, et qui maintenant ont considéré la cicatrice, ne peuvent que redire leur surprise. »

Le cercle catholique des étudiants de Paris, rue du Luxembourg. — Fondé, en dehors de toute pensée politique, dans un esprit large et exclusivement catholique, par M. Beluze de sainte mémoire, présidé actuellement par M. Barthélemy Terra, l'éminent jurisconsulte, le Cercle catholique des Étudiants de Paris est ouvert également aux Étudiants des Facultés de l'État et aux Élèves de l'Institut catholique.

La cotisation des membres actifs est de 54 fr. par an, impôt compris. Moyennant cette somme relativement peu élevée, — qui, sous aucun prétexte, ne peut être dépassée et se trouve de beaucoup compensée par les réductions avantageuses que font aux

Membres du Cercle des fournisseurs attitrés, un étudiant peut de 8 h. du matin à 11 h. du soir venir se récréer ou travailler au milieu de camarades sûrs et dévoués. Il jouira d'avantages dont la seule énumération des locaux du Cercle suffit à donner une idée : On y trouve un fumoir, une salle de billard, une salle de lecture, un salon de conversation, une salle de musique, une salle d'escrime, trois salles de conférences, une bibliothèque fort complète, une salle de travail, un oratoire, un atelier de peinture et de sculpture. Des conférences de droit, de médecine, de littérature, de sciences, d'exercices à la parole publique, groupent chaque semaine les étudiants sous la direction de camarades plus âgés qui mettent bénévolement au service des jeunes membres du Cercle le concours de leur expérience et les résultats de leurs travaux.

Au lieu de vivre isolés (la solitude est mauvaise conseillère ; elle l'est à Paris plus que partout ailleurs) les étudiants en droit, en médecine, en pharmacie, les élèves de nos grandes écoles, se trouvent ainsi guidés, encouragés, soutenus dans leurs étude, en même temps qu'ils se sentent dans une réunion chrétienne où les meilleurs exemples sont continuellement sous leurs yeux.

Il y a dans cette association une vie intellectuelle et religieuse sur laquelle on ne saurait trop attirer l'attention des parents.

L'aumônier du Cercle, M. l'abbé Fonssagrives, se tient à la disposition des parents qui lui en font la demande pour les renseignements nécessaires au point de vue du choix du logement, de la pension, etc.

Le blasphème. — Une loi réprimant le blasphème existe toujours en Allemagne. Le tribunal correctionnel de Berlin a condamné récemment un blasphémateur, le maçon Frenzel, à trois mois de prison. Le délit avait été commis sur la voie publique pendant que le prévenu était en état d'ivresse.

Le suicide. — Le suicide n'épargne pas l'armée ; mais il y deviendrait rare si tous les chefs de corps y professaient les idées de celui dont parlait récemment un témoin bien autorisé.

C'était au 3e bataillon d'Afrique, il y a peu de jours. Un soldat s'était donné la mort. Le lendemain parut l'ordre du jour suivant :

« Le soldat X... a eu la lâcheté de se tuer. Il est indigne d'avoir un cortège pour le conduire en terre. Quatre hommes derrière un tombereau suffiront. Comme son exemple pourrait être contagieux, le bataillon est averti que s'il se produit un nouveau cas, le cadavre du coupable sera exposé vingt-quatre heures sur un fumier. »

(Semaine de Rodez).

Œuvre de Saint Vincent de Paul. — Par suite de causes diverses, le produit des quêtes, souscriptions, loteries, etc., en faveur de

l'œuvre de Saint-Vincent de Paul à Tours avait été inférieur de près de 3000 francs à celui de 1892.

Deux confrères, anciens amis de celui qu'on appelle le saint homme de Tours, M. Dupont, ont immédiatement fait deux neuvaines à leur saint compatriote. Ils ont été largement récompensés de leur abandon à la divine Providence, et ils ont touché du doigt l'intervention et le crédit du saint homme de Tours auprès de Dieu. Il leur fallait 3,000 fr. Ils les ont reçus rapidement et exactement en trois billets de 1,000 fr.

Cet exemple de l'efficacité de la prière persévérante a été cité par le Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Œuvre des Campagnes. — Mme la duchesse d'Alençon vient d'être élue, à l'unanimité, présidente de l'œuvre des Campagnes. Cette institution, qui a pour but de subventionner des écoles, des patronages ruraux et surtout des missions apostoliques dans les campagnes, a pour vice-présidentes Mme l'amirale Bourgeois, la comtesse de Franqueville et Mlle de Montalembert. La secrétaire générale est Mme de la Roquette et la secrétaire de la présidente, Mme la comtesse de Chabannes. Dans chaque département, il y a un comité de dames correspondant avec la présidence générale, et tous ces comités viennent en aide au bureau central de Paris dans l'accomplissement de son œuvre de moralisation.

Dom Michel Unia. — Il est arrivé de Bogota, capitale de la Colombie, une triste nouvelle : le zélé missionnaire salésien dom Michel Unia qui, depuis l'an dernier, s'était enfermé dans la léproserie d'Agua de Dios, est tombé gravement malade par suite de fatigues extraordinaires endurées au service des 600 malheureux que contient l'hôpital. Dom Unia n'est cependant pas atteint de la lèpre ; il espère une prompte guérison et compte reprendre sa tâche héroïque auprès des infortunés pour lesquels il se dévoue. En attendant, un autre salésien a remplacé immédiatement dom Unia dans son poste au lazaret d'Agua de Dios ; ajoutons que plus de quarante prêtres ou laïques de la pieuse société de Dom Bosco se sont offerts pour soigner les lépreux.

Chine. — Le plus ancien monument chrétien qu'on ait découvert en Chine est une plaque de marbre qui date de l'an 781, et qui porte une inscription syriaque relative à la diffusion du christianisme en Chine. La pierre est ornée d'une croix. Ce remarquable monument, grâce aux remontrances des ambassadeurs étrangers, a été l'objet de la part du gouvernement chinois d'une protection éclairée et très nécessaire, car les bonzes fanatiques ont à plusieurs reprises essayé de l'anéantir.

C'est l'inscription chrétienne la plus ancienne de toute l'Asie —

nous exceptons, bien entendu, l'Asie Mineure. — Elle est d'origine nestorienne et elle prouve qu'aux VIe, VIIe et VIIIe siècles, le christianisme avait fait de grands progrès en Chine.

Les Missions franciscaines. — Une récente statistique de l'état des missions franciscaines démontre la merveilleuse fécondité de la famille séraphique. Malgré la persécution qui entrave la formation des missionnaires, l'ordre compte plusieurs milliers de ses enfants voués au ministère apostolique parmi les infidèles. En comprenant les pères observants d'Espagne, on arrive à un total de 4,100 religieux franciscains dispersés par le monde entier pour y prêcher l'Evangile.

DISTRIBUTION DES PRIX
A L'ŒUVRE DES CLERCS DE N.-D. DE CHARTRES
(1892-1893)

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Quatrième. — 1er Prix *ex æquo* : Albert Banzet de Paris; Alfred Naslin de Nyoiseau (diocèse d'Angers). — 2e Prix : Jules Pector de Jonville (diocèse de Verdun). — Accessit : Gilles Juteau de Fresnay-le-Comte.

Cinquième. — Prix : Pierre Pébernard, de Nébias (diocèse de Carcassonne). — Accessit : Edouard Prévost, de Pontoise (diocèse de Versailles).

Sixième. — 1er Prix : Edmond Gautron, de Courville. — 2e Prix : Henri Chanteloup de Charbonnières. — Accessit : Henri Boizard, d'Epernon.

Septième. — 1er Prix : Eugène Sudre, de Pontgouin. — 2e Prix : Alexandre Quelquejay de Chapelle-Guillaume. — 1er Accessit : Augustin Navet, de Neuilly-sur-Eure (diocèse de Séez). — 2e Accessit : Léopold Pradoux d'Eymoutiers (diocèse de Limoges). — 3e Accessit : Eugène Houdard, de Chartres.

Huitième. — 1er Prix : Maurice Veillard, de Prunay-le-Gillon. — 2e Prix : Julien Legrand, de Soulaires. — 1er Accessit : Louis Lesobre, de Langey — 2e Accessit *ex æquo :* Henri Salesse, de Paris; Daniel Vanier, de Conie.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Quatrième. — 1er Prix : Jules Pector, 2 fois nommé. — 2e Prix : Albert Banzet, 2 fois nommé. — Accessit *ex æquo :* Gaston Denizet, de Cormainville; Jean-Pierre Lanusse, d'Aucun (diocèse de Tarbes).

Cinquième. — Prix : Pierre Pébernard, 2 fois nommé. — Accessit : Henri Lhermitte, de Chartres.

Sixième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 2 fois nommé. — 2e Prix : Henri Chanteloup, 2 fois nommé. — Accessit *ex æquo* : François Thomazeau, de Touvois (diocèse de Nantes); René Couturier, de Champhol.

Septième. — 1er Prix : Augustin Navet, 2 fois nommé. — 2e Prix : Alexandre Quelquejay, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Ernest Guillet, de Mortagne (diocèse de Séez). — 2e Accessit : Eugène Houdard, 2 fois nommé. — 3e Accessit *ex æquo* : Léopold Pradoux, 2 fois nommé ; Eugène Sudre, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Maurice Veillard, 2 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Point, d'Oysonville. — 1er Accessit : Daniel Vanier, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Louis Lesobre, 2 fois nommé.

THÈME LATIN

Quatrième. — 1er Prix : Albert Banzet, 3 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo* : Jean-Pierre Lanusse, 2 fois nommé ; Paul Paragot, d'Houville. — Accessit : Gaston Denizet, 2 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Ernest Sévrin, de Ferrières-la-Grande (diocèse de Cambrai). — Accessit : Joseph Louis, du Mans.

Sixième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 3 fois nommé. — 2e Prix : François Thomazeau, 2 fois nommé. — Accessit *ex æquo* : Henri Boizard, 2 fois nommé ; Eugène Graffin, de Saint-Victor-de-Buthon.

Septième. — 1er Prix : Rose Lejeune, du Thieulin. — 2e Prix : Ernest Guillet, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Augustin Navet, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Alexandre Quelquejay, 3 fois nommé. — 3e Accessit : Eugène Sudre, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Marcel Neveu, de Thiville. — 2e Prix *ex æquo :* Maurice Veillard, 3 fois nommé ; Julien Legrand, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Daniel Vanier, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Gaston Point, 2 fois nommé.

VERSION LATINE

Quatrième. — 1er Prix : Paul Baudouin, de La Croix-du-Perche. — 2e Prix : Jean-Pierre Lanusse, 3 fois nommé. — Accessit : Jules Pector, 3 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Joseph Piédallu, du Mée. — Accessit : Pierre Pébernard, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : François Thomazeau, 3 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 4 fois nommé. — Accessit : Henri Chanteloup, 3 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Léopold Pradoux, 3 fois nommé. — 2e Prix : Ernest Guillet, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Eugène Houdard, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Gabriel Chanteux, de Fresnay-le-Comte. — 3e Accessit : Eugène Sudre, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Maurice Veillard, 4 fois nommé. — 2e Prix : Julien Legrand, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Louis Lesobre, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Marcel Neveu, 2 fois nommé.

VERS LATINS

Quatrième. — 1er Prix : Gaston Denizet, 3 fois nommé. — 2e Prix : Georges Pottier, de Morancez. — Accessit : Marie Guillien; de Champrond-en-Gâtine.

Cinquième. — Prix : Henri Lhermitte, 2 fois nommé. — Accessit : Pierre Pébernard, 4 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : Albert Banzet, 4 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 4 fois nommé. — Accessit : Paul Baudoin, 2 fois nommé.

THÈME GREC

Quatrième. — 1er Prix : Jules Pector, 4 fois nommé. — 2e Prix : Paul Paragot, 2 fois nommé. — Accessit : Gaston Denizet, 5 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Edouard Prévost, 2 fois nommé. — Accessit : Henri Lhermitte, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 5 fois nommé. — 2e Prix : René Couturier, 2 fois nommé. — Accessit *ex æquo* : Henri Boizard, 3 fois nommé ; Henri Chanteloup, 4 fois nommé.

VERSION GRECQUE

Quatrième. — 1er Prix : Georges Pottier, 2 fois nommé. — 2e Prix : Jules Pector, 5 fois nommé. — Accessit : Albert Banzet, 5 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Ernest Sévrin, 2 fois nommé. — Accessit : Pierre Pébernard, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : François Thomazeau, 4 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 6 fois nommé. — Accessit *ex æquo* : Henri Chanteloup, 5 fois nommé ; René Couturier, 3 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Ernest Guillet, 4 fois nommé. — 2e Prix : Augustin Navet, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Alexandre Quelquejay, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Eugène Houdard, 4 fois nommé. — 3e Accessit : Georges Lhoste, de Saint-Evroult.

GRAMMAIRE FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : Gaston Denizet, 6 fois nommé. — 2e Prix : Albert Banzet, 6 fois nommé. — Accessit : Gilles Juteau, 2 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Pierre Pébernard, 6 fois nommé. — Accessit : Henri Lhermitte, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Henri Chanteloup, 6 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 7 fois nommé. — Accessit : François Thomazeau, 5 fois nommé.

Septième. — 1er Prix *ex æquo* : Ernest Guillet, 5 fois nommé ; Augustin Navet, 5 fois nommé. — 2e Prix : Léopold Pradoux, 4 fois nommé. — 1er Accessit *ex æquo* : Jules Jeauneau, de Chapelle-Guillaume ; Rose Lejeune, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Georges Lhoste, 2 fois nommé. — 3e Accessit : Alexandre Quelquejay, 5 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Maurice Veillard, 5 fois nommé. — 2e Prix : Louis Lesobre, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Julien Legrand, 4 fois nommé. — 2e Accessit *ex æquo* : Marcel Neveu, 3 fois nommé; Gaston Point, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — Prix : Edouard Prévost, 3 fois nommé. — Accessit : Pierre Pébernard, 7 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix *ex æquo* : Edmond Gautron, 8 fois nommé; François Thomazeau, 6 fois nommé. — 2e Prix : Henri Chanteloup, 7 fois nommé. — Accessit : Ernest Trécul, de la Bazoche-Gouet.

Septième. — 1er Prix : François Bernon, de Sancerre (diocèse de Bourges). — 2e Prix : Rose Lejeune, 3 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Jeauneau, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Augustin Navet, 6 fois nommé. — 3e Accessit : Ernest Guillet, 6 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE

Sixième. — 1er Prix : Henri Boizard, 4 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo* : François Thomazeau, 7 fois nommé; Ernest Trécul, 2 fois nommé. — Accessit : René Couturier, 4 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Jules Jeauneau, 3 fois nommé. — 2e Prix : Rose Lejeune, 4 fois nommé. — 1er Accessit : Augustin Navet, 7 fois nommé. — 2e Accessit : Ernest Guillet, 7 fois nommé. — 3e Accessit : François Bernon, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Julien Legrand, 5 fois nommé. — 2e Prix : Maurice Veillard, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Henri Bée, de Brunelles. — 2e Accessit : Louis Lesobre, 5 fois nommé.

HISTOIRE

Quatrième. — 1er Prix : Paulin Pelatan, des Bondons (diocèse de Mende). — 2e Prix *ex æquo* : Auguste Linée, de Saint-Germain de la Coudre (diocèse de Séez); Jules Pector, 6 fois nommé. — Accessit : Albert Banzet, 7 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Pierre Pébernard, 8 fois nommé. — Accessit : Edouard Prévost, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Ernest Trécul, 3 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 9 fois nommé. — Accessit : François Thomazeau, 8 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Gabriel Chanteux, 2 fois nommé. — 2e Prix : Alexandre Quelquejay, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Léopold Pradoux, 5 fois nommé. — 2e Accessit : Jules Jeauneau, 4 fois nommé. — 3e Accessit : Ernest Guillet, 8 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Maurice Veillard, 7 fois nommé. — 2e Prix : Julien Legrand, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Gaston Point, 4 fois nommé. — 2e Accessit : Jules Bertin, de Mailly-la-Ville (diocèse de Sens).

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er Prix : Gilles Juteau, 3 fois nommé. — 2e Prix : Paulin Pelatan, 2 fois nommé. — Accessit : Jules Pector, 7 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Pierre Pébernard, 9 fois nommé. — Accessit : Edouard Prévost, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Ernest Trécul, 4 fois nommé. — 2e Prix : Edmond Gautron, 10 fois nommé. — Accessit : François Thomazeau, 9 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Jules Jeauneau, 5 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo* : Rose Lejeune, 5 fois nommé ; Léopold Pradoux, 6 fois nommé. — 1er Accessit : Augustin Navet, 8 fois nommé. — 2e Accessit : François Simon, de Naujac (diocèse de Bordeaux). — 3e Accessit : Gabriel Chanteux, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Gaston Point, 5 fois nommé. — 2e Prix : Maurice Veillard, 8 fois nommé. — 1er Accessit : Julien Legrand, 7 fois nommé. — 2e Accessit : Jules Bertin, 2 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE

1er *Cours.* — 1er Prix : Gilles Juteau, 4 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Denizet, 7 fois nommé. — Accessit : Jean-Pierre Lanusse, 4 fois nommé.

2e *Cours.* — 1er Prix : Edmond Gautron, 11 fois nommé. — 2e Prix : Eugène Houdard, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Pierre Pébernard, 10 fois nommé. — 2e Accessit : Augustin Navet, 9 fois nommé,

3e *Cours.* — 1er Prix : Ernest Trécul, 5 fois nommé. — 2e Prix : Ernest Guillet, 9 fois nommé. — 1er Accessit : Georges Lhoste, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Gabriel Chanteux, 4 fois nommé.

4e *Cours.* — 1er Prix : Maurice Veillard, 9 fois nommé. — 2e Prix : Julien Legrand, 8 fois nommé. — 1er Accessit : Jules Bertin, 3 fois nommé. — 2e Accessit : Marcel Neveu, 4 fois nommé. — 3e Accessit : Gaston Point, 6 fois nommé.

EXAMEN

Quatrième. — 1er Prix : Gaston Denizet, 8 fois nommé. — 2e Prix : Jules Pector, 8 fois nommé. — Accessit *ex æquo* : Albert Banzet, 8 fois nommé ; Paul Paragot, 3 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Pierre Pébernard, 11 fois nommé. — Accessit : Edouard Prévost, 6 fois nommé.

Sixième. — 1er Prix : Edmond Gautron, 12 fois nommé. — 2e Prix : Henri Chanteloup, 8 fois nommé. — Accessit : François Thomazeau, 10 fois nommé.

Septième. — 1er Prix : Léopold Pradoux, 7 fois nommé. — 2e Prix *ex æquo* : Augustin Navet, 10 fois nommé ; François Simon, 2 fois nommé. — 1er Accessit : Alexandre Quelquejay, 7 fois nommé. — 2e Accessit : Jules Jeauneau, 6 fois nommé. — 3e Accessit : François Bernon, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er Prix : Julien Legrand, 9 fois nommé. — 2e Prix : Gaston Point, 7 fois nommé. — 1er Accessit : Maurice Veillard, 10 fois nommé. — 2e Accessit : Henri Bée, 2 fois nommé

DESSIN

1re *Division.* — 1er Prix : Georges Pottier, 3 fois nommé. — 2e Prix : Gilles Juteau, 5 fois nommé. — 1er Accessit : Marie Guillien, 2 fois nommé. — 2e Accessit : Pierre Pébernard, 12 fois nommé.

2e *Division.* — 1er Prix : Joseph Piédallu, 2 fois nommé. — 2e Prix : Constant Dubois, du Mans. — 1er Accessit : François Charpentier, de l'Hermitage (diocèse de Saint-Brieuc). — 2e Accessit : Henri Chanteloup, 9 fois nommé.

MUSIQUE

Soprano. — 1er Prix : Eugène Sudre, 5 fois nommé. — 2e Prix : Ernest Guillet, 10 fois nommé. — 1er Accessit : Ernest Chevalier, de Soizé. — 2e Accessit : Emile Proult, de Baignolet.

Alto. — Prix : Joseph Louis, 2 fois nommé. — Accessit : Joseph Charpentier, de l'Hermitage (diocèse de Saint-Brieuc).

Plain-Chant. — 1re *Division.* — 1er Prix : Gilles Juteau, 6 fois nommé. — 2e Prix : Jean-Pierre Lanusse, 5 fois nommé. — Accessit : Georges Chaudoüet, de Marchéville.

2e *Division.* — 1er Prix : Léopold Pradoux, 8 fois nommé. — Accessit : Louis Large, de Pontoise (diocèse de Versailles).

Piano. — 1re Division. — 1er Prix : Jules Pector, 9 fois nommé. — 2e Prix Albert Banzet, 9 fois nommé. — Accessit : Gaston Denizet, 9 fois nommé.

2e *Division.* — Prix : Léopold Zerr, de Toury. — Accessit : Edouard Prévost, 7 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS

Quatrième. — Albert Banzet, pour 3 accessits. — Gaston Denizet, pour 4 accessits.

Cinquième. — Henri Lhermitte, pour 3 accessits. — Pierre Pébernard, pour 6 accessits. — Edouard Prévost, pour 5 accessits.

Sixième. — Henri Boizard, pour 3 accessits. — René Couturier, pour 3 accessits. — Henri Chanteloup, pour 4 accessits. — François Thomazeau, pour 5 accessits.

Septième. — Gabriel Chanteux, pour 3 accessits. — Ernest Guillet, pour 4 accessits. — Eugène Houdard, pour 4 accessits. — Jules Jeauneau, pour 4 accessits. — Georges Lhoste, pour 3 accessits. — Augustin Navet, pour 6 accessits. — Léopold Pradoux, pour 3 accessits. — Alexandre Quelquejay, pour 4 accessits. — Eugène Sudre, pour 3 accessits.

Huitième. — Jules Bertin, pour 3 accessits. — Louis Lesobre, pour 4 accessits. — Marcel Neveu, pour 3 accessits. — Gaston Point, pour 4 accessits. — Daniel Vanier, pour 3 accessits.

La 1re rentrée est fixée au lundi 4 septembre.

La 2e rentrée est fixée au vendredi 6 octobre.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

10e Numéro — LA VOIX — Octobre 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LETTRE
DE Mgr L'ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ
A Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
A L'OCCASION
DE LA VISITE FAITE A NOTRE-DAME DE CHARTRES
Par le 17e Pèlerinage d'Alsace-Lorraine à N. D. de Lourdes

Saint-Dié, le 8 septembre 1893.

Cher et vénéré Monseigneur,

Les circonstances qui ne vous ont pas permis de modifier votre programme des vacances sont précisément celles qui nous ont obligés à changer l'itinéraire de notre pèlerinage. Aussi, assurés de vous trouver à Chartres au retour, nous avons dû, y passant à l'aller, nous voir privés de votre chère et si désirée présence.

Je veux me dédommager, Monseigneur, en vous faisant de nos premières joies un simple récit, qui ne vous rendra, hélas ! que bien imparfaitement les scènes admirables de notre station à N.-D. de Chartres. C'est le cas de rappeler ici, dans un sens quelque peu accommodatice, les vers d'Horace :

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quàm quœ sunt oculis subjecta fidelibus...

Pour quiconque n'a pas vu cette imposante manifestation, rien ne peut en reproduire les émouvantes péripéties.

Nos pèlerins de Saint-Dié avaient quitté la ville épiscopale le mercredi 23 août. Ils avaient reçu, le matin, à la grotte de Lourdes, édifiée au Grand-Séminaire, les insignes du pèlerinage Alsacien-

Lorrain (1) des mains de M. le vicaire général Legros. Les belles et pieuses recrues de Nancy, de Strasbourg et de Metz nous rejoignirent bientôt : tous furent heureux de s'incliner sous la main bénissante de Mgr Turinaz, qui avait voulu laisser à son jeune collègue de Saint-Dié, l'honneur et la joie de présider le 17e pèlerinage de l'Alsace-Lorraine (2).

Nos deux trains s'ébranlèrent tour à tour au chant de l'*Ave maris stella* Quand les prières prescrites furent achevées, le grand silence ferma toutes les lèvres, et bientôt, (si du moins il m'est permis de juger des autres par moi-même) le sommeil ferma tous les yeux.

Vers quatre heures du matin, nous arrivions à Paris. Brancardiers et infirmières (3) transportent leurs chers malades à l'Hospitalité de nuit qui les abrite si généreusement chaque année. Les pèlerins valides prenant d'assaut la butte Montmartre ne tardent pas à se réunir devant l'autel du Sacré-Cœur à la Basilique. J'ai célébré la sainte messe. Après l'Évangile, j'ai prié Notre-Dame de présenter elle-même nos pèlerins à N.-S. et de lui faire entendre à peu près ce langage : « Mon fils, voici les plus nobles cœurs de l'Alsace-» Lorraine, qui viennent s'adresser à votre divin Cœur : ils implo-» rent pour eux et pour ceux qu'ils aiment la santé de l'âme ou du » corps. Voyez, ô Jésus, tous ces infirmes, que la Providence » appela un jour à ce triste festin de l'existence : ils n'ont plus de » vin. *Vinum non habent*. La sève de la vie ne circule qu'à » grand'peine dans leurs membres amaigris ! le vin généreux de » la résignation chrétienne fait défaut dans leurs pauvres cœurs » désolés. O mon fils, ne me dites pas ici, comme aux noces de » Cana : *quid mihi et tibi est, mulier*... Ce que cela fait à vous » et à moi ! ! ! à moi, qui suis devenue leur mère au pied de votre » croix ! à vous, qui les avez rachetés au prix de votre sang ! Ni » vous ni moi, ô mon fils, ne pouvons rester insensibles à tant » de douleurs et à tant de vœux. »

Et bien des larmes coulaient pendant que la Vierge Marie adressait à N.-S. de si maternelles et si puissantes supplications.

Le soir, nouvelle cérémonie à N.-D. de Paris, et allocution de M. le Vicaire général qui, avant d'offrir à la vénération des pèlerins les insignes reliques de la Passion, leur en présenta l'historique et leur en fit goûter la vertu.

(1) La croix de Lorraine, avec l'effigie de Jeanne d'Arc.

(2) Nous avons pris en route deux autres groupes, appartenant aux diocèses de Besançon et de Langres.

(3) Quel spectacle que celui de ces prêtres et de ces religieuses, de ces hommes du monde et de ces femmes chrétiennes, qui depuis 17 ans se sont voués à ce pénible ministère !

Le vendredi matin, 25 août, départ pour Chartres.

Les employés de chemin de fer, braves gens et braves cœurs, ne pouvaient contempler sans émotion ce long cortège d'infirmes étendus sur leurs brancards. Une malade surtout, portant la mort dans ses yeux, avait excité la compassion de tous. On dit même que l'un des spectateurs murmurait entre ses dents : « Quelle barbarie de transporter ainsi de pauvres mourants !

Néanmoins, nous voici à Chartres et personne n'est mort.

Comment vous dire, Monseigneur, la piété de nos pèlerins et les faveurs de Notre-Dame ? Quels accents de foi sur toutes les lèvres ! quel enthousiasme dans les cantiques sacrés, alors que des milliers de voix humaines se mêlent à la grande voix des orgues ! Nulle part les chants n'ont été aussi beaux qu'à Chartres, où ils étaient soutenus par un habile accompagnateur ; nulle part nous n'avons retrouvé le talent de M. Delangle, toujours si heureusement inspiré dans nos grandes cérémonies chartraines.

Quelle émotion quand l'Evêque de Saint-Dié laisse échapper de son cœur ce cri du roi-prophète : *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me?* O mon âme, pourquoi êtes-vous si triste et si troublée à la vue de toutes ces misères? *Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi...* Reprenez courage, ô mon âme, parce que nous confesserons encore la puissance du Seigneur ! Dieu exaucera aujourd'hui, comme il l'a fait dans le cours des siècles passés, la prière de Notre-Dame de Chartres en faveur de ses dévots pèlerins ! Que de larmes encore, Monseigneur, lorsque je suppliai Marie de montrer qu'elle est véritablement ma mère, et de ne pas oublier qu'une mère ne peut rien refuser à son enfant ! La réponse ne se fit pas attendre, ou plutôt mes vœux avaient été exaucés avant même d'être formulés. En effet, au moment où nos trains arrivaient en vue des clochers de la cathédrale, la malade qui avait le plus excité la commisération des parisiens, Françoise Claus de Nordtheim, revenait pour ainsi dire des portes du tombeau. Si elle n'avait pas pris son grabat pour l'emporter, comme dans l'Evangile, elle l'avait du moins quitté tout à coup, et bien affermie sur des jambes qui ne savaient plus la soutenir depuis longtemps, elle suivait d'un pas facile le chemin qui conduit à la cathédrale. Cependant, à l'heure où je parlais, cette faveur était encore ignorée de la foule, parmi laquelle la miraculée était confondue. Je n'avais pas voulu proclamer cette guérison, au moment où nous avions besoin du plus grand calme pour accomplir à la Crypte notre procession aux flambeaux.

Ce n'est pas à vous, Monseigneur, qu'il faut décrire les splendeurs d'une telle cérémonie. Laissez-moi pourtant vous dire que, par une heureuse innovation, tous les pèlerins munis de leurs cierges

se groupèrent en avant de la Vierge druidique : il en résulta pour les derniers arrivants un spectacle incomparable. Après la récitation d'une dizaine de chapelet, la procession reprit sa marche au cours de laquelle nos pèlerins admirèrent les belles fresques qui racontent l'histoire de Notre-Dame de Chartres. Puis on se sépara en se donnant rendez-vous pour deux heures devant Notre-Dame du Pilier.

A l'heure indiquée, tous nos pèlerins étaient là : tous nos malades aussi. J'avais demandé en effet à nos brancardiers (à qui l'on peut tout demander parce que l'on est sûr de tout obtenir) j'avais demandé que nos *grands malades* fussent extraits de leurs wagons et disposés sous les yeux de nos Chartrains, aux pieds de la Madone vénérée, dont je voulais obtenir à tout prix quelque signalée faveur.

La piété si recueillie du matin avait changé d'aspect en devenant plus expansive. Cela tenait d'une part à la présence de nos grabataires, dont la vue excitait un si vif intérêt, et d'autre part à la présence de Françoise Claus, la miraculée de Notre-Dame. Tout le monde se pressant pour la voir, je dus la faire passer, à la façon des triomphateurs, dans les rangs difficilement entr'ouverts de la multitude, avide de la contempler. C'est à ce moment, Monseigneur, que votre cathédrale fut le théâtre d'une scène ineffable, unique dans ses annales. Je quittais la chapelle de la Communion, portant dans mes mains tremblantes Jésus-Hostie, lorsque s'échappèrent de toutes les poitrines mille acclamations d'adoration et d'amour, de foi et d'espérance. « Hosannah ! Hosannah au Fils de David...
» Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !... Seigneur, celui
» que vous aimez est malade !... Seigneur, si vous le voulez, vous
» pouvez me guérir !... Seigneur, je crois, mais augmentez encore
» ma foi !... Seigneur, faites que je voie !... Seigneur, faites que je
» marche !... Seigneur, faites que j'entende !... Hosannah ! Hosan-
» nah au Fils de Marie !...

Et cependant j'avançais lentement au millieu de cette foule haletante : les uns tendaient vers Notre-Seigneur leurs mains suppliantes; les autres s'agenouillaient pour incliner leurs fronts sous l'ostensoir; tous conjuraient le Divin Maître de ne pas s'éloigner sans leur avoir laissé un gage de sa puissance et de sa bonté. Les acclamations redoublèrent, lorsque j'arrivai devant le pilier de Notre-Dame et que, le visage inondé de larmes, chancelant sous le poids de mon émotion, je déposai Notre-Seigneur sur la couche de chacun de nos malades et pour ainsi dire entre leurs bras.

Jésus paraît insensible à nos pleurs; Marie semble avoir épuisé, dans un premier miracle, la mesure de ses libéralités. Mais personne

ne songe à reprocher au Ciel d'être trop parcimonieux à notre égard. Au contraire, nous sommes embaumés du souvenir de cette seconde journée, et nous partons, le cœur plein de reconnaissance pour la faveur accordée à nos prières.

Mais à peine avions-nous quitté le sanctuaire de Notre-Dame, qu'une rumeur se répandit parmi nous. Un second miracle avait été obtenu, disait-on, et obtenu devant le Pilier, au moment même où le Dieu de l'Eucharistie avait daigné visiter nos malades. A la première station, je courus aux renseignements et l'on me présenta Marie Freund, du diocèse de Metz. Marie Freund racontait qu'elle avait éprouvé au passage du Saint Sacrement, un frémissement général sur le sens duquel elle ne s'était pas méprise : elle se sentit guérie. Mais elle était tellement impressionnée qu'elle n'osa rien dire et qu'elle se laissa remporter sur son brancard. En arrivant à la gare, elle était sollicitée par une vive sensation de faim, et elle demanda à manger. Depuis 11 mois, elle n'avait pris qu'un peu de liquide et à petites doses, ne pouvant ingérer aucun aliment sans le rejeter aussitôt. Quelle ne fut pas sa joie de garder la nourriture et de se trouver assez forte pour se lever ! Elle était réellement guérie, guérie d'un mal sur la nature duquel on ne se trompe guère et qui ne pardonne pas davantage : un ulcère de l'estomac. J'ai revu chaque jour cette personne ; je l'ai accompagnée au bureau des constatations devant le dévoué et consciencieux docteur Boissarie, et j'atteste qu'en quelques jours elle a retrouvé les forces, la santé et la vie.

Gloire donc à Jésus ! gloire, reconnaissance et amour au divin ami de ceux qui pleurent et qui souffrent, au médecin céleste qui peut toujours, quand il le veut, sauver et guérir ! Gloire, reconnaissance et amour à N.-D. de Chartres, qui, recevant pour la première fois (1) la visite d'un pèlerinage de Lourdes, nous a comblés de ses faveurs et nous a si largement récompensés de notre confiance en elle.

Pour moi, Monseigneur, enfant du diocèse de Chartres, je n'ai pas douté un seul instant que ma bonne Mère ne dût signaler une fois de plus dans son sanctuaire la puissance qu'elle a manifestée si souvent depuis dix-neuf siècles. Cependant, c'est pour moi une joie sans pareille d'avoir pu donner à mes diocésains et à nos frères d'Alsace-Lorraine une preuve aussi irrécusable des miséricordieuses bontés de Marie, bontés qu'elle se plaît à répandre sous ces voûtes encore frémissantes des actions de grâces de nos ancêtres, près de ces grottes mystérieuses où les vieux Druides vénéraient sans la connaître la Vierge qui devait enfanter.

Merci, ô Reine ; merci, ô Mère ! Vous n'aurez point affaire à des

1 Nous espérons que le pèlerinage Alsacien-Lorrain trouvera des imitateurs.

ingrats. Nos populations de l'Est joindront désormais le nom béni de N.-D. de Chartres au nom des madones glorieuses qu'elles invoquent de préférence; elles se souviendront de Celle qu'on invoque ici comme le refuge des mères et le salut des enfants.

Je vous prie, Monseigneur, d'offrir nos meilleurs remerciements à votre frère bien-aimé qui nous a fait, en votre nom, un si cordial accueil. Merci pour les attentions dont nous avons été l'objet au Grand Séminaire, à la Cathédrale, à la Maîtrise ! Merci à tous ces prêtres, mes frères dans le sacerdoce, accourus pour nous saluer de tous les points du diocèse! Merci à tous ces fidèles qui ont pris part à nos cérémonies et qui nous ont aidés par leurs ferventes prières, à obtenir les deux éclatantes faveurs dont les pèlerins d'Alsace-Lorraine garderont l'impérissable souvenir!

J'ai tenu, Monseigneur, à vous raconter moi-même les gloires et les bienfaits de notre trop rapide passage à Chartres. Une autre plume (1) retracera les merveilles de notre séjour à Lourdes, la foi enthousiaste et sans defaillance de nos pèlerins, la reconnaissance de nos miraculés (2), et surtout la résignation, j'allais dire la joie, de ceux et de celles qui ont rapporté de Lourdes, non la guérison espérée d'abord, (3) mais une résolution héroïque : Ne rien chercher ici-bas, si ce n'est Jésus, et Jésus crucifié. *Jesum et hunc crucifixum*, tel est, en effet, Monseigneur, notre cri de ralliement, notre mot de passe, lorsque nous aurons le bonheur de nous rencontrer dans la suite à quelque détour du grand chemin de la vie.

Daignez agréer, cher et vénéré Monseigneur, l'hommage de mon filial et bien dévoué respect en Notre-Seigneur.

† Alphonse-Gabriel

Evêque de Saint-Dié.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Léon DUCOUDRAY, par les PP. Daniel et Mercier, S. J. (4)

Le Père Léon Ducoudray, dont nous allons redire la belle vie et l'héroïque mort, naquit à Laval, le 6 mai 1827. Ses parents, M. Léon Périer Ducoudray, banquier, et Mlle Legeay

(1) Celle de M. l'abbé Noël, notre infatigable et bien-aimé directeur du pèlerinage.

(2) Nous comptons une douzaine de miracles, dont huit officiellement constatés.

(3) Une femme poitrinaire s'écriait après une dernière allocution : Non, je ne veux plus guérir, je veux rester sur ma croix avec Jésus. » Aux premiéres Vêpres de la Nativité, Dieu l'a rappelée au ciel pour y fêter Notre-Dame.

(4) Chez Rétaux, rue Bonaparte. — Beau volume in-18. Prix 3 fr. 50.

de la Forettcrie, étaient des propriétaires aisés. Après la mort de son mari (1830), Mme Ducoudray se voua tout entière à l'éducation de ses enfants; deux filles et un fils. Elle donna à celui-ci dès l'âge de septans, un précepteur distingué M. Garnier, auquel on doit la plus grande partie des souvenirs sur la jeunesse de son élève. A peine adolescent, le petit Léon se faisait remarquer par un goût prononcé pour les cérémonies religieuses, et bientôt il annonça qu'il voulait être prêtre. A treize ans (1840), sa mère l'envoya au petit séminaire Saint-Nicolas, à Paris, dirigé alors par l'éminent abbé Dupanloup ; il y fit sa cinquième et sa quatrième ; mais, une croissance rapide ayant compromis sa santé, Mme Ducoudray le reprit auprès d'elle et lui fit faire sa troisième sous son ancien précepteur.

A seize ans, il alla terminer ses études au collège de Château-Gontier, sous la conduite d'ecclésiastiques, dont l'un était Mgr Sauvé, depuis recteur de l'Université catholique d'Angers. Ce vénérable prélat lui a rendu, après sa glorieuse mort, un hommage enthousiaste dont nous citons la fin :

« Son front était pur, son regard limpide, son visage plein de candeur ; il aimait à parler des choses saintes... Il faisait bon autour de cet adolescent ; on y respirait les douces odeurs de la vertu... »

En 1847, Léon vint à Paris pour y faire son droit qui fut interrompu, en 1848, par les événements politiques. L'année suivante, à la fin des vacances, Léon, avec son cousin Charles de Saint-Cyr et son ancien précepteur, s'établit à Caen afin de suivre les cours de la Faculté. Léon, qui était un travailleur sérieux et intelligent, fut reçu successivement bachelier, licencié et enfin docteur. Ces différentes études et un voyage qu'il entreprit ensuite en Italie, ne lui avaient rien enlevé de la vocation de ses premières années : aussi, dès son retour en France, il fit part à sa mère de son projet bien arrêté d'entrer dans la Compagnie de Jésus ; et, le 2 octobre 1852, il partait pour le noviciat d'Angers. Il avait alors vingt-cinq ans.

Cet établissement était alors dirigé par le P. Gauthier, qui l'avait transformé en un véritable cénacle.

Ravi de se voir à si bonne école, le Frère Ducoudray se hâta de mettre le temps à profit. Tout ce que semblaient réclamer de lui l'obéissance et la charité, il l'accomplissait de la meilleure grâce du monde et à la plus grande satisfaction de ses supérieurs.

Ayant prononcé ses premiers vœux (2 octobre 1854), il fut envoyé à Laval, pour y faire pendant trois ans son cours de philosophie, ensuite on lui assigna comme résidence l'*École Sainte-Geneviève*, fondée à Paris, rue des Postes, où il débuta en qualité de *sous-préfet* (octobre 1857); c'était, selon l'heureuse expression d'un juge fort compétent, un *surveillant à grande altitude*, l'on ne saurait mieux caractériser l'espèce de dignité dont toute sa personne était empreinte; dignité simple qui commandait le respect, sans éloigner la confiance; avec ses frères il était d'un naturel parfait et d'un abandon plein de charme.

Après quatre années de dévouement, il quitta Sainte-Geneviève pour commencer à 35 ans l'étude de la théologie, au scolasticat de la province de Lyon, établi au sommet de la colline de Fourvières, à l'ombre du célèbre sanctuaire qui protège de ces hauteurs la populeuse agglomération Lyonnaise, répandue au loin sur les rives de la Saône et du Rhône.

L'année 1864 devait voir enfin se réaliser le vœu si cher du fervent et savant Jésuite. — *Sa course théologique*, comme il l'appelait, était achevée, il fut admis à l'insigne faveur du sacerdoce.

Afin de procurer à sa pieuse mère et à toute sa famille la consolation d'assister à sa première messe, ses supérieurs décidèrent qu'il recevrait l'onction sacrée à Laval, à l'époque des vacances. Donc le samedi des IV temps (24 septembre 1864), dans l'humble et pieuse petite église de la communauté de Saint-Michel « *Marie Léon Ducoudray*, scolastique de la *compa-* » *gnie de Jésus*, se présentant (pour parler la langue de l'Église) » avec le titre de la sainte pauvreté, reçut l'ordre sacré de » prêtrise des mains de Mgr Wicart, évêque de Laval. » Le R. P. Ducoudray était alors âgé de 37 ans. Le lendemain, il ne manquait personne à l'appel de celui qui, revêtu du sacerdoce éternel de Jésus-Christ, offrait pour les vivants et pour les morts la victime immaculée.

L'année suivante, il accomplit à Laon, dans l'ancienne abbaye de Saint-Vincent, ce second noviciat appelé *troisième an* qui achève, autant que le comporte la fragilité humaine, le renouvellement intérieur commencé tant d'années auparavant. Doué de grandes qualités oratoires, le P. Ducoudray prêcha avec un plein succès le carême dans la vaste cathédrale de la ville. Tout semblait l'appeler à cet apostolat de la

parole qui plaisait à son âme ardente, saintement embrasée d'amour de Dieu et du salut des âmes; mais l'École préparatoire de Sainte-Geneviève restant sans directeur par le départ du P. Pillon, rappelé dans la province de Champagne dont il faisait partie, le P. de Ponlevoy, provincial du P. Ducoudray, le choisit pour remplir ce poste si important.

Ses talents comme supérieur furent à la hauteur de cette mission si importante. En présence de la responsabilité dont il était revêtu, il eut la pensé de recourir à un puissant auxiliaire; c'est nommer Saint-Joseph : et une année après son entrée dans l'école, il eut la joie de donner un témoignage public de son fidèle amour envers le Saint Patriarche, en y plaçant sa statue sur un piédestal : le regardant comme le protecteur de l'intéressante jeunesse qui viendrait souvent prier à ses pieds.

A chaque grande fête de l'église, il attachait une pompe particulière; celle du Très Saint-Sacrement occupait le premier rang de ces pieuses solennités.

Pendant que les reposoirs s'élevaient dans le jardin, les *Tabernacles vivants* s'étaient ornés, et parfois à la Sainte Messe le nombre des communions égalait presque celui des élèves. Les dernières heures de la journée, coupées par les offices et les récréations, étaient réservées à la procession, ordinairement présidée par un prince de l'Église. Des élèves ouvraient la marche, un grand nombre de prêtres précédaient le Très Saint-Sacrement, revêtus de riches ornements. Venaient ensuite, entourant le Nonce, quand celui-ci n'officiait pas, un groupe d'invités de distinction composés d'officiers supérieurs, de généraux en grand uniforme. Les uns tenaient les glands du dais, les autres formaient l'escorte d'honneur.

Plus un nombre imposant d'élèves de l'École polytechnique, de Saint-Cyr, des Ponts-et-Chaussées, heureux et fiers de donner l'exemple à leurs jeunes camarades.

Quelques-uns, de haute mine et d'allure martiale, qui, deux ou trois ans plus tard ne devaient plus marcher que l'épée au côté, jetaient des fleurs à pleines mains, et y allaient de tout cœur, et les vives impressions de la foi se reflétaient sur leurs visages où brillait la modestie.

Quand une dernière bénédiction, donnée à la chapelle, avait mis fin aux cérémonies religieuses, les invités étaient conduits

au réfectoire des Pères, pour y prendre part à un banquet de 160 couverts où régnait la plus douce cordialité. Puis, quand, le soir venu, les élèves étaient remontés au dortoir, le Père Préfet s'acheminait vers la chambre du Recteur pour se réjouir avec lui de la *belle journée* qui venait de s'écouler et s'occuper ensuite de la *fête* qui allait suivre. Chaque année, les examens devenaient de plus en plus brillants, et les élèves se multipliaient. Cependant l'horizon politique s'obscurcissait d'une manière inquiétante aux regards clairvoyants du Père Ducoudray, et, quand la guerre éclata avec la Prusse, bien loin de se laisser tromper par le mirage séducteur de succès apparents, il entrevoyait déjà, l'âme pénétrée de douleur, les malheurs et les désastres de la Patrie. Aussi quand l'ennemi s'avançant vers Paris, livrait aux environs de la capitale des engagements meurtriers, le Recteur de Sainte Geneviève ne se contenta pas de transformer son collège en *ambulance*, et d'envoyer des aumôniers aux divers chefs de troupes qui en avaient fait la demande; il avait aussi mis ses professeurs à la disposition du Ministre de la Guerre. Leurs connaissances spéciales, touchant en particulier l'éclairage électrique des remparts de la ville, alors en projet, pouvant lui être utiles.

En avançant dans cette lamentable histoire, nous aurions à mentionner la mort héroïque de plusieurs anciens élèves du P. Ducoudray qui occupaient dans l'armée un rang élevé, mais nous ne pouvons que jeter en passant, sur leurs chrétiennes et vaillantes dépouilles, des couronnes de lauriers teintes de leur sang généreux, pour arriver à une époque plus terrible encore : celle de *l'avènement* du règne éphémère mais hideux de la *commune*, (seconde *terreur*) qui eut lieu le 28 mars avec une grotesque solennité. « Hélas! s'écriait le P. Ducoudray à la vue des saturnales sanglantes qui se préparaient, ne sommes-nous pas arrivés au temps où il est plus difficile de vivre que de mourir ! »

Sa vie avait été celle d'un saint et son trépas devait être un glorieux martyre dont les actes si touchants ont été reproduits en détail par le P. Armand de Ponlevoy. L'auteur de la monographie du Père Ducoudray, en les rapportant, y a joint quelques détails inédits remplis d'intérêt.

Nous remettons au mois prochain le récit de cette douloureuse passion infligée, en *haine* du nom du Christ, à ces nobles et saintes victimes.

C. de C.

LETTRE INÉDITE DU GÉNÉRAL DE SONIS.

Peu de temps après la terrible et glorieuse journée, du 2 décembre 1870, M. Clichy, maire de Janville, ayant été rendre visite au brave général, lui promit tous ses efforts pour transmettre la lettre suivante à Mme de Sonis. Pour plus de sûreté, il en tira copie et les deux exemplaires furent adressés à leur destination par deux directions différentes. L'un arriva ; l'autre, ne pouvant traverser les lignes prussiennes, fut rapporté à l'expéditeur et le général lui permit de le garder comme souvenir. Mais jusqu'ici, M. Clichy n'avait pu obtenir l'agrément de la respectable veuve pour livrer cette lettre à la publicité. Mme de Sonis n'y a consenti que le 17 septembre dernier, lors de la consécration de l'église de Loigny. Nous sommes heureux qu'on ait bien voulu la confier à la *Voix de N.-D.*

Loigny, 12 décembre 1870.

CHÈRE AMIE,

Je vous ai déjà écrit une fois en empruntant la main de mon ami Charette, aujourd'hui j'ai recours à la bonne obligeance de M. Clichy, maire de Janville, qui veut bien venir s'informer de mes nouvelles, pour vous adresser quelques mots encore. Outre ma lettre avez-vous reçu celle que vous a écrite le bon docteur Beaumetz après mon amputation ?

Il vous engageait, bien malgré moi, à venir me rejoindre ; bien que vous soyez le centre de toutes mes pensées, vous et mes chers enfants, il me semble que je serais égoïste de vous arracher à vos devoirs de mère pour, à travers mille dangers et les hasards de cette triste situation, vous exposer à ne pouvoir peut-être pas vous réunir à moi.

Je vais aussi bien que possible, l'opération a parfaitement réussi, je suis entouré des soins les plus délicats ; et, ce qui vaut mieux encore, les preuves d'affection ne m'ont pas manqué.

Vous savez que je vis beaucoup par le cœur ; de ce côté, il y a pleine satisfaction ; courage donc, chère amie, et confiance entière en Dieu ! Si vous saviez comme Il a été bon pour moi ! Blessé vers 5 heures du soir, j'ai passé toute la nuit abandonné sur le champ de bataille, entouré de morts et de mourants, et je n'ai été recueilli que le lendemain vers 11 heures par un bon prêtre et un docteur qui passaient dans les environs ; cette nuit si longue et si noire, je l'ai passée bien tranquille, ayant remis mon âme entre les mains de mon Créateur, lui offrant ma vie pour ma patrie si malheureuse, et le cœur plein de vous et du souvenir de mes chers enfants. J'avais eu, le matin à 3 heures, le bonheur de communier en compagnie de mes chers zouaves et je sentais bien que Dieu ne m'avait pas quitté. Vous voyez comme il a conduit les choses ; je

me sens couvert d'une manière certaine de la protection de Marie Immaculée que j'invoque constamment et j'ai une tranquillité d'âme qui doit vous être aussi précieuse qu'à moi. Je ne vous parlerai pas des incidents de la bataille de Loigny, sur laquelle j'aurais tant à dire ; il faut savoir pardonner à ceux qui nous ont fait du mal. Sachez seulement qu'au moment où nos affaires semblaient se rétablir, des troupes que j'avais malheureusement sous mes ordres, et qui sont indignes du nom français, ont pris lâchela fuite ; m'arrachant les cheveux, traitant ces misérables soldats du nom de lâches, j'ai voulu les ramener au feu, j'ai été impuissant, n'ayant même pu les ramener au devoir en les menaçant de mon pistolet. C'est alors que je leur ai dit : Misérables, puisque vous ne savez pas mourir pour la France, je vais déployer devant vous le drapeau de l'honneur, regardez-le et tâchez de le suivre parce qu'il passera au milieu de vous. Je vais, lancé au galop de mon cheval, sur ma réserve, où j'avais placé mes zouaves, mon bataillon sacré. J'ai crié à Charette : Mon ami, amenez-moi un de mes bataillons (il en avait 2), je suis entouré de lâches, il faut qu'aujourd'hui vous montriez comme on marche à l'honneur. Ces braves enfants se précipitèrent sur moi voulant tous courir à la mort, j'en pris 300 environ, le reste devant rester à la garde de l'artillerie, la ligne de bataille fut bien vite formée ; en criant en avant, je dis à Charette. « Mon ami, c'est le moment de déployer la bannière du Sacré-Cœur. » S'il plaît à Dieu, je vous raconterai un jour l'histoire merveilleuse de cette bannière. Nous marchâmes d'un pas assuré, bien convaincus que nous remplissions un grand devoir. J'arrivai à hauteur des lâches dont je vous ai parlé, et leur criai : Voici le drapeau de l'honneur, suivez-le ; en avant !

Mais rien, rien ; mes zouaves avançaient seuls. Croyant qu'ils ne m'entendaient pas, secouant mon képi de la main gauche et mon épée de la main droite, je leur criai : « Misérables, n'avez-vous donc plus de cœur ; marchez », et mes zouaves avançaient toujours. Quelques-uns d'entre eux me criaient : Mon général, combien vous êtes bon de nous avoir amenés à pareille fête ! — Pauvres enfants, la fusillade commença, elle fut pleine d'entrain de notre côté et décida même un mouvement en avant de mes lignes restées jusqu'alors immobiles, mouvement qui me remplit d'espoir ; au bout de quelques secondes, le feu devint si violent que les zouaves restèrent seuls au poste de l'honneur, les autres se retirèrent.

Je vis la plupart de ces héroïques enfants tomber à mes côtés ; moi-même je fus blessé et n'eus plus la force de me tenir sur mon cheval. Je criai à mon officier d'ordonnance : « Mon ami, prenez-moi dans vos bras, c'est fini pour aujourd'hui ; il me déposa à terre

et j'entendis pendant quelques minutes la lutte mémorable de mes 300 enfants contre des milliers d'hommes. J'ordonnai à mon officier d'ordonnance de se retirer, il fallait pourvoir aux nécessités du commandement ; pour moi, gisant à terre, je vis passer autour de moi toute l'armée prussienne ivre de sa victoire, et j'avoue que je ne pus me défendre même en ce moment d'admirer la discipline et la tenue de ses troupes.

Après avoir été dépouillé de mes armes, je fus laissé sur le champ de bataille ; le flot avait passé poursuivant les débris de notre armée. Pour moi, je remis mon âme entre les mains de Dieu et ma nuit se passa comme je vous l'ai dit. Je n'ajoute rien à cette lettre pour ne pas abuser de la main si obligeante qui vous porte le sang de mon cœur.

A bientôt une autre causerie, s'il plaît à Dieu !

Priez et faites prier pour moi, remerciez bien Dieu de toutes les grâces qu'il m'a faites le jour de l'Immaculée Conception. J'ai eu le bonheur d'entendre la messe dans ma chambre et de faire la sainte communion. Je vous étais donc bien tendrement uni dans ce cher rendez-vous. Je serai transportable dans 6 semaines, et s'il plaît à Dieu, j'espère qu'à cette époque je pourrai aller vous rejoindre.

Avez-vous des nouvelles d'Henri, d'Albert et de Gaston ? Je ne sais rien d'eux ; à toute heure du jour je les confie à Marie Immaculée. Si notre sacrifice pouvait donc être profitable à la France ! Ses malheurs, à cette chère France, sont le voile lugubre étendu sur la quiétude que Dieu m'a faite. Il me semble que si ce n'était cela je serais plein d'espérance. Adieu, chère amie, à toujours bien adieu, vous et nos chers enfants, je vous embrasse bien tendrement nous réunissant tous dans le Sacré-Cœur de Jésus.

Donnez de mes nouvelles à mes bonnes sœurs ! Dites-leur qu'elles ont eu leur part de mes pensées, demandez-leur de prier pour moi.

PIERRE, LE MAÇON.

Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.

Tout concourt au bien pour celui qui aime Dieu.

C'était au mois de juillet dernier, dans un gracieux bourg de Bretagne, sur le bord de la mer. Aimablement accueilli, selon la tradition bretonne, dans l'hospitalière demeure du recteur, je remarquais sur un meuble la photographie encore toute récente d'un religieux, il paraissait avoir 35 ans environ.

Ce religieux, me dit le bon Recteur, c'est Pierre le maître-maçon qui a construit mon église. L'église est en effet toute neuve, bril-

lante dans sa robe de granit rose, avec ses trois nefs percées de belles fenêtres, et richement décorée à l'intérieur, en attendant le clocher élancé qui doit bientôt compléter sa parure. Elle fait honneur à la foi et à la pieuse générosité des habitants, et à l'habileté de l'ouvrier.

Un grand malheur l'a frappé, continua le recteur, et ce malheur a été pour lui l'appel de Dieu.

Et comme mes regards témoignaient le désir que j'avais de connaître cette histoire, il me raconta ce qui suit :

On touchait presque à la fin des travaux, l'église s'était élevée promptement, et aucun accident parmi les ouvriers, fort nombreux cependant, n'était venu en attrister la construction. La charpente avait été posée, et pour fêter cet événement, on avait organisé une pieuse cérémonie au jour de la St.-Pierre.

La foule était nombreuse et pressée dans l'enceinte de la nouvelle église gracieusement décorée pour la circonstance. La femme de Pierre était là mêlée à ses compagnes, unissant sa voix à leurs voix, sa prière à leurs prières. Elle avait revêtu ses plus beaux habits, et comme une voisine lui en faisait la remarque : Vous êtes bien belle aujourd'hui, Françoise ! Ah ! répondit-elle en souriant, c'est qu'aujourd'hui c'est la fête de mon Pierre, et j'ai fait la sainte communion pour lui, ce matin.

Heureuse l'épouse chrétienne qui sanctifie ainsi les joies de la famille, et prend à cœur d'attirer par ses prières les bénédictions du ciel sur son mari !

Peut-il y avoir des liens plus doux et plus forts que ceux que la religion forme au pied des autels et qu'elle resserre de plus en plus chaque jour par l'onction de sa grâce : la mort elle-même ne peut les rompre !

Ce jour était trop beau pour s'achever sur la terre !

La cérémonie s'avançait, les pièces liturgiques étaient terminées, le recteur se détournait pour reprendre en procession le chemin de la vieille église. Tout à coup un frisson d'épouvante parcourt la pieuse assemblée. Malgré la défense formelle, quelques ouvriers étaient montés sur la charpente pour y attacher un bouquet de fleurs, et l'un d'eux heurta du pied un madrier placé sur les poutres. La pièce de bois oscilla quelques secondes, puis glissant dans le vide vint toucher perpendiculairement sur la tête de la femme de Pierre. Elle ne poussa pas un cri mais s'affaissa comme une victime choisie, baignée de sang. Elle vécut encore quelques instants pour laisser au prêtre le temps de lui administrer les derniers sacrements, purifier son âme des dernières souillures et lui permettre sans doute d'aller au ciel achever cette journée si bien commencée, si pieusement occupée.

Le coup fut rude pour son pauvre mari. — Eh bien, Pierre, lui dit avec émotion le bon Recteur, qu'allez-vous faire maintenant ? Vous sentez-vous le courage de venir continuer votre travail ?

— Oui, M. le Recteur, avec la grâce de Dieu, je veux achever l'église.

Et on le vit pendant plusieurs mois encore, venir à ce chantier arrosé du sang de sa femme, sans proférer une parole de murmure, sans laisser échapper aucune récrimination contre l'ouvrier imprudent et maladroit qui avait été la cause de son malheur. Il le sentait bien, le coup venait de plus haut, et quand Dieu lui envoyait cette épreuve, sa grâce lui parlait au fond du cœur.

Heureux Pierre, il écouta cette voix divine, et pendant qu'elle consolait sa douleur, elle donnait à son âme la douce et puissante énergie qui fait les saints.

Il continua ce qu'il avait commencé ; comme auparavant, on le vit régulier à son travail, assidu aux offices de l'Église, et selon le pieux usage des chrétiens, empressé à visiter et à orner la tombe de sa compagne.

Puis, quand l'église fut terminée : « Monsieur le Recteur, dit Pierre, mon œuvre est achevée, je vais partir. Le bon Dieu a brisé les liens qui m'attachaient au monde. Il ne m'a pas donné d'enfants, il vient de me reprendre ma femme, maintenant je suis libre pour aller où sa voix m'appelle. Les missionnaires qui sont chez les infidèles et les sauvages, n'ont quelquefois personne pour les aider à bâtir des églises au bon Dieu ; j'irai frapper à leur porte, et s'ils veulent de moi, je suis à leur disposition. »

Et Pierre, après avoir vendu son chantier, abandonné sa clientèle, ramassa tout ce qui lui restait du gain de ses travaux. Une dernière fois, il alla visiter la tombe de celle qui avait été la compagne de ses jeunes années ; une dernière fois, il vint prier sur la pierre qui avait bu son sang ; il la baisa comme on baise une relique. Puis se relevant plus vaillant et plus fort, il prit le chemin qui conduit à Alger. Là, il alla au couvent des Pères Blancs d'Afrique, il leur demanda un asile en leur offrant ses services. Après une année de noviciat, Pierre, revêtu de l'habit religieux, fut envoyé à Zanzibar pour devenir le maçon du bon Dieu.

« L'épreuve a été dure, écrivait-il au bon recteur, mais la grâce de Dieu a été plus forte encore. Je suis heureux maintenant, j'éprouve une joie que je n'ai jamais ressentie, à la pensée que je travaille pour Dieu, que je contribue à étendre son règne, en lui élevant des temples au milieu de gens qui ne le connaissent pas encore ! »

— J'étais ému en écoutant cette histoire, je regardais avec des yeux pleins de larmes, cette photographie. Je m'efforçais de graver

dans ma mémoire, avec l'espérance de le reconnaître un jour dans le ciel, si Dieu me fait la grâce de m'y admettre, les traits de ce héros de la foi que je ne verrai jamais ici-bas.

Et cette histoire, je me plais à la redire ici, afin que ceux qui la liront y trouvent comme moi une consolation pour leur foi, une émulation pour leur piété.

Oui, Dieu est bon, et quoi qu'il nous arrive, sachons que tout concourt au bien de ceux qui l'aiment.

De deux modestes époux, sa grâce toute-puissante sut faire au moyen d'une salutaire épreuve, chrétiennement acceptée, un missionnaire et une martyre.

Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.

A., curé de X.
Diocèse de Chartres.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Un ornement pour dire la messe à la crypte. — Un beau cœur offert par le pèlerinage d'Etampes. — Une jolie garniture d'autel en dentelle Renaissance.

Lampes. — 95 lampes demandées pour 9 jours, un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 72, devant N.-D. du Pilier, 10; devant Saint-Joseph, 2; devant Sainte-Anne, 1. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés en septembre à N.-D. de Chartres 72 enfants, dont 30 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Nous avons vu en septembre aux pieds de N.-D. de Chartres plusieurs prélats et autres notabilités ecclésiastiques : Nommons Mgr l'évêque de Saint-Dié, qui a présidé la clôture de l'Octave de la Nativité; Mgr l'Archevêque de Corinthe et son vicaire général ; Mgr Guillaume Fitz-Gérard, évêque de Ross (Irlande) qui, avec le révérend O'Brien, son vicaire général, a assisté à l'office capitulaire, le dimanche 17; M. l'abbé Icard, supérieur général des Sulpiciens et M. l'abbé Captier, procureur général des Sulpiciens, à Rome.

Plusieurs groupes de pèlerins ont été signalés dans nos Suppléments : les 125 lazaristes de Paris; les 360 pèlerins de Châlo-Saint-Mars, de Morigny, et d'Etampes; les 130 de Dourdan, etc...

Ont dit la sainte messe, en septembre, auprès de N.-D. de Chartres, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Lyon, Cambrai, Rennes, Orléans, Paris, Rouen, Blois, Luçon,

Besançon, Versailles, Bourges, Angers, Evreux, Nantes, Tours, Fréjus, Châlons, Autun, Poitiers, Le Mans, Dijon, Angoulême, Toulouse, Moulins. — Alexandrie, Cantorbéry, Malines.

Les journées qui ont amené le plus d'étrangers à Chartres ont été, comme toujours à pareille époque, le 8 et le 15; le 15, à cause surtout de la magnifique procession aux flambeaux présidée cette année par deux prélats : Mgr Lagrange et Mgr Foucault; le 8, à cause de la solennité exceptionnelle donnée, dans la basilique chartraine, à la fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

La bénédiction des enfants, leur nombre incalculable auprès de la Madone du Pilier, autour des chapelains qui récitent l'évangile sur leur tête et les recommandent à Notre-Dame, les rites et les chants de l'office pontifical, les belles processions du matin et du soir, tout cela charme le cœur et commande l'admiration et la prière. La piété filiale envers Marie a été entretenue chaque soir de l'octave par les excellentes instructions de M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels.

Retraites. — La retraite des prêtres professeurs commence, à Chartres, le samedi soir, 30 septembre, prêchée par M. le chanoine Paguelle de Follenay, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris. — La deuxième retraite des sœurs de Saint-Paul a eu pour prédicateur le R. P. Dardenne, jésuite; celle des Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou, le R. P. Durand, rédemptoriste, ancien curé de Saint-Aignan, de Chartres; celles de Sœurs de la Providence, le R. P. Timothée, capucin. — Le R. P. Petit, de Belgique, jésuite bien connu pour ses œuvres d'apostolat en faveur du clergé, prêchera les retraites de commencement d'année dans les séminaires du diocèse de Chartres.

— *Vocations ecclésiastiques.* — La rentrée des séminaristes pour une nouvelle année scolaire (1) doit rappeler l'attention sur le recrutement des vocations ecclésiastiques. C'est là une des œuvres pour lesquelles des prières ardentes devront être adressées à N.-D. pendant le mois du Saint Rosaire.

Voici les matières contenues dans les Suppléments de la *Voix* en septembre.

Sommaire du 2 : Bénédiction des enfants à N.-D. de Chartres. — Le service militaire des ecclésiastiques. — Les enfants du Perche et l'Assistance. — Chronique diocésaine : N.-D. de Chartres et N.-D. de Lourdes; Pèlerinage d'Alsace-Lorraine à N.-D. de Chartres; Un héros de Loigny; Retraite pastorale : Authon, première messe du R. P. T. Leconte. — Les Enfants. — Episodes de la Grande Révolution : Lettres de prêtres chartrains. — Faits divers.

(1) A Chartres, le jeudi 5 octobre.

Sommaire du 9 : Saint Gorgon, martyr. — La Retraite pastorale à Chartres ; Compliment au prédicateur par M. l'abbé Claireaux. — Un épisode du pèlerinage chartrain à Lourdes. — Chronique diocésaine : Œuvre des campagnes ; Prochaines cérémonies à Loigny ; La restauration de l'église de Bonneval ; Lettre de Mgr l'évêque de Blois à M. Métais. — Épisodes de la Grande Révolution : Lettres de prêtres chartrains.

Sommaire du 16 : Ordonnance épiscopale relative à l'habit de chœur de MM. les Doyens. — Fleurs de sainteté : S. Lubin. — Le Cri de l'innocence. — Chronique diocésaine : Les pèlerins d'Étampes ; Les Lazaristes à Chartres ; Les pèlerins de Dourdan ; Sermons de la Nativité ; Les guérisons de pèlerins chartrains à Lourdes (*suite*). — Épisodes de la Grande Révolution : Lettres de prêtres chartrains (*suite*).

Sommaire du 23 : Les fêtes du 17 et du 18 septembre à Loigny ; Récit et discours de Mgr Lagrange et Mgr d'Hulst. — Lettre de M. de Charette à Mgr l'évêque de Chartres. — Nécrologie : M. le chanoine Brou ; M. Chouet, maire de Senonches. — Cérémonies à Bonneval et à Boissy-le-Sec. — Faits divers.

CÉRÉMONIE DU 20 SEPTEMBRE A BONNEVAL

Le mercredi 20 septembre, c'était grande solennité à Bonneval. Bien avant l'heure fixée pour la cérémonie, une foule nombreuse envahissait l'église admirablement décorée. A dix heures un quart, à l'entrée du train en gare, nos trois cloches font entendre leurs joyeux carillons et saluent la venue de Mgr Lagrange dans sa bonne paroisse de Bonneval. Nous sommes allés le chercher processionnellement au presbytère où déjà l'attendait Mgr Foucault. L'évêque de Saint-Dié, sur l'amicale invitation de M. le curé de Bonneval, avait gracieusement accepté de présider cette fête. Partout sur le passage du cortège, de l'église au presbytère, était rangée une multitude pressée, respectueusement sympathique. La ville tout entière semblait fière de posséder deux évêques dans ses murs. Notre église admirablement parée était digne de recevoir ses hôtes.

Rentrés à l'église, nous assistons aux grandioses cérémonies de la messe pontificale ; Mgr l'Evêque de Chartres, malgré la fatigue des deux derniers jours, a voulu donner à la population de Bonneval ce solennel et religieux spectacle. Ajoutons que cela était d'autant plus facile que quarante-quatre prêtres, parmi lesquels plusieurs dignitaires de notre diocèse, entouraient les deux évêques et prêtaient à l'accomplissement des rites sacrés leur concours empressé. M. l'abbé Renard, toujours aimable et dévoué, avait accepté de

diriger ces imposantes cérémonies. C'est assez dire qu'elles ont été magistralement exécutées.

Après l'Evangile, Mgr l'Evêque de Saint-Dié monte en chaire et tient son nombreux auditoire sous le charme de sa parole. Dans le style enchanteur dont il a le secret, avec cette élocution si claire et si française qui lui est familière, il a traité du symbolisme dans nos églises. Il a eu pour tous un mot aimable et vrai, et quand il a parlé de M. le curé de Bonneval, il a laissé pressentir ce qui devait être pour toute la paroisse, le couronnement de cette fête : il s'est fait en quelque sorte le porte-parole de toutes les personnes présentes à la solennité.

Nous serions injuste si nous ne disions pas un mot des chants exécutés pendant la cérémonie. Nommer ces artistes à qui nous avons dû le plaisir d'entendre de la bonne et belle musique, est bien inutile, car chacun les connaît et donne à leurs remarquables talents les éloges qu'ils méritent. Les enfants de Bonneval ont, eux aussi, sous l'habile direction de M. le curé de Saint-Mamès, fait entendre des cantiques parfaitement réussis.

Après la messe, Mgr l'Evêque de Saint-Dié procède aux bénédictions liturgiques. Il serait trop long d'énumérer les divers objets qui ont reçu les consécrations de l'Église. Citons seulement les nefs et voûtes latérales, ainsi que les 14 magnifiques vitraux des bas-côtés. Nous aurons tout dit quand nous aurons déclaré que plus de trente-cinq mille francs ont été dépensés depuis huit ans, pour la restauration et l'embellissement intérieur de l'église de Bonneval.

Il appartenait à Mgr l'Evêque de Chartres de clore la cérémonie par quelques mots de circonstance. Malgré la fatigue qu'il devait éprouver, notre vénéré évêque a laissé déborder son cœur, à la vue de la foule immense qui se pressait dans le lieu saint. Il a félicité en termes chaleureux la paroisse de Bonneval de tout ce qui avait déjà été fait. Et comme preuve de sa satisfaction, il a donné à notre zélé pasteur la récompense que tous nous attendions et désirions ; il l'a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale.

JOSEPH REDAUD.

AUTHON. — BÉNÉDICTION D'UNE CROIX.

Le dimanche 24 septembre 1893 est désormais une date mémorable pour la paroisse d'Authon. Ce jour-là avait lieu dans ce pays la bénédiction solennelle d'une croix.

La petite cité est en fête. Les habitants se portent en foule vers l'église, qui voit se remplir bientôt sa vaste nef et ses chapelles latérales. C'était l'heure des vêpres.

M. l'abbé Lagrange, vicaire général, les préside, entouré de plusieurs prêtres de la contrée.

On distingue dans l'assistance M. Paul-Emile Martin-Fortris, maire d'Authon, qu'on est sûr de rencontrer au premier rang dans toutes les fêtes religieuses.

Après les vêpres et le chant d'un chef-d'œuvre de Faure, *Le Crucifix*, parfaitement interprété, la procession se forme ; elle se déroule au pied de la croix, élevée devant l'église, sur l'emplacement de l'ancien cimetière.

Le calvaire est du plus bel aspect ; en lui-même et dans son ensemble il produit la plus heureuse impression. Nos félicitations à M. le Doyen, qui en a conçu le plan et l'a exécuté avec succès.

Là, sur les marches de ce calvaire, M. le Grand Vicaire s'adresse aux assistants et les instruit des mystères de la croix : La croix est un autel, une chaire, un signe protecteur. L'orateur a développé ces trois pensées avec véhémence. Sa parole persuasive a touché tous les cœurs. Nous faisons des vœux pour que dans l'avenir ses auditeurs mettent en pratique ses salutaires enseignements.

C'est là du reste ce que leur rappellera, comme un impérissable mémorial, la croix que l'on va bénir.

A la suite de cette éloquente instruction, les rites sacrés s'accomplissent. M. l'abbé Lagrange, délégué par Monseigneur, récite les prières de la bénédiction. L'adoration de la croix par l'officiant, puis par le clergé et tout le peuple offre un spectacle vraiment édifiant.

Alors la musique d'Authon salue la croix de ses harmonieux concerts. Honneur à cette jeune société, formée sous le patronage de son maire, et sous la direction de chefs habiles ! Elle mérite tous les éloges en mettant ainsi ses accords au service de la Religion.

La cérémonie se termine par un salut solennel, où nous avons entendu avec plaisir un artiste amateur, M. de Vaux, châtelain des Linières, à la Bazoche, il a déployé tout son talent dans plusieurs morceaux de maîtres, enlevés avec âme, et accompagnés sur l'harmonium par Mme de Vaux, qui donne avec son mari l'exemple du zèle pour la maison de Dieu.

Déjà, le matin, une messe en musique avait été chantée par les jeunes filles de la confrérie, et quelques autres personnes notables de la paroisse qui se sont fait encore entendre le soir avec distinction dans plusieurs motets et cantiques.

Belle et sainte journée, dont nous ne pouvons trop remercier le Seigneur ! En même temps que des graves enseignements de la Croix, nous avons à rendre grâce des joies que nous avons ressenties, et qui ont été pour nous comme un avant-goût du bonheur du ciel.

E. Chevallier, *Curé de Soizé.*

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

M. le chanoine Brou, de Chartres, à qui nous avons consacré une notice dans le Supplément du 23 septembre.

M. l'abbé Hazon. — La mort multiplie les vides dans le clergé chartrain. Le nouveau confrère défunt que nous pleurons aujourd'hui et que nous avons à inscrire, c'est M. l'abbé Hazon, Eugène-Florentin, curé-doyen d'Anet, chanoine honoraire. — M. l'abbé Hazon, né à Villeneuve-Saint-Nicolas, le 22 septembre 1827, a été ordonné prêtre à Chartres, le 17 décembre 1853 ; il était alors professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron. Le 21 octobre 1858, il devenait curé de Meslay-le-Vidame ; vingt ans après, le 1er septembre 1878, il arrivait à Anet comme curé-doyen ; le 19 mars 1892, il était chanoine honoraire. Après une cruelle maladie qui l'a saisi au retour du pèlerinage diocésain, en mai dernier, et qu'il a supportée avec une patience bien chrétienne, il a rendu son âme à Dieu le dimanche 24 septembre 1893. Ses obsèques ont eu lieu à Anet le mardi 26.

C'est toujours louer dignement un prêtre, que de constater qu'il a rempli les devoirs de sa sainte vocation avec piété, zèle et régularité. N'y eût-il que ces trois notes pour caractériser l'ensemble de la vie d'un curé, le lecteur trouve là le sujet d'édification qu'il attend et qui lui suffit. Nous n'avons pas toujours d'indications spéciales permettant de dessiner un portrait à part qui frappe le lecteur.

En parlant de M. l'abbé Hazon, nous pouvons ajouter quelques renseignements. Il fut, dès avant la prêtrise et au début de son sacerdoce, un professeur habile autant qu'instruit ; ses anciens élèves, dont un évêque et plusieurs chanoines, attestent ses qualités et ses mérites dans l'enseignement. Quant à sa vie dans le ministère pastoral, nous dirons qu'elle a été marquée au coin de la sagesse comme du dévouement aux âmes. Ses prédications étaient distinguées et solides ; et il était l'homme de bons conseils pour quiconque avait recours à lui. Ce qu'il a fait autrefois pour la restauration de l'église de Meslay-le-Vidame et de la chapelle d'Andeville, et plus récemment pour l'embellissement de l'église d'Anet, prouve son activité toujours guidée par le goût du beau et du bien. — Il a terminé sa carrière quand la plupart de ses amis, insuffisamment informés, le croyaient encore vigoureux pour longtemps. Que le Seigneur récompense ses œuvres du passé et son bon vouloir pour l'avenir ! On a lu aux obsèques une lettre de Monseigneur exprimant son affectueuse estime pour le pieux

défunt et la peine profonde que lui a causée sa mort, comme celle de M. le chanoine Brou, décédé peu de jours auparavant.

R. M. Marie Jamet. — La vénérable fondatrice et supérieure générale des Petites Sœurs des Pauvres, Mère Marie-Augustine de la Compassion, née Marie Jamet, vient de s'endormir doucement dans le Seigneur, après une courte maladie de deux jours. Elle était âgée de 73 ans, et avait célébré l'année dernière ses *noces d'or* de religion, qui devaient être le prélude des noces éternelles. Simple ouvrière à Saint-Servan, elle fut la première à prêter son charitable concours au dévouement du jeune fondateur, vicaire de la paroisse, M. l'abbé Le Pailleur. On sait le développement merveilleux de l'œuvre des pauvres vieillards ; quelques chiffres parleront plus éloquemment que tous les éloges. Au bout d'un demi-siècle, la pieuse fondatrice avait la joie de compter deux cent soixante-huit maisons établies dans les cinq parties du monde, où environ cinq mille sœurs sont occupées à soigner près de quarante mille vieillards. A côté de cette admirable expansion de la charité catholique, combien est frappante l'inanité de tant de programmes humanitaires !

— Sœur Marie-Augustine de Stierngranat, religieuse de la Visitation, décédée au monastère de Chartres, le 14 septembre 1893, âgée de 76 ans et de religion 24 ans et 7 mois. Elle était du rang des Sœurs associées.

— Sœur Agricole Conquet, religieuse des Sacrés-Cœurs, décédée à Chartres, le 26 Septembre, agée de 57 ans, dont 31 de religion.

— Sœur Elisée, née Ernestine Dupuy, décédée le 26 août dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 50 ans et de religion 29. — Sœur Gilbert, née Jeanne Bourdonnais, décédée le 27 août dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 71 ans et de religion 51. — Sœur Marie-Germaine Bameulle, religieuse de Saint-Paul de Chartres, supérieure à l'hôpital militaire de Saïgon (Cochinchine), décédée le 7 août dans cet hôpital, à l'âge de 55 ans et 37 de religion. — Sœur Théodule Joseph, née Louise Marquant, décédée le 25 Septembre, dans la communauté de Saint-Paul, âgée de 42 ans dont 22 de religion.

— M. l'abbé Provost, chanoine honoraire, aumônier des sœurs de l'Adoration, à Mortagne. — M. Saint-Ange Darde, capitaine, Mme Ve Louvancour-Chauveau et Mme Eugène Blondel, née Marie Choppard, à Chartres. — M. Victor Vacher, à La Cour-Pétral. — Mme Leblanc-Durand, M. Stanislas Caternault, docteur en médecine, Mlle G. C. André et M. A. A. Seigné, à Chartres. — Mlle deFourche, à Alençon. — M. Chouet, à Senonches. — Le général de Miribel.

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 1er octobre, 19e dimanche après la Pentecôte, *Notre-Dame du Rosaire, double de 2e classe,* A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, office capitulaire avec procession ; à 3 h., vêpres. A 2 h., réunion à la Cathédrale devant la chapelle du Saint-Cœur de Marie, récitation du Rosaire complet avec allocution et chants. Entre vêpres et complies, sermon par le R. P. Sartillange, dominicain qui a prêché le Triduum préparatoire.—Procession.

Tous les jours de la semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et bénédiction du T. S. Sacrement.

Dans la journée du Dimanche 1er octobre, comme la veille depuis l'heure des vêpres, indulgence plénière, *totiés quotiés,* pouvant être gagnée à la Cathédrale, devant la chapelle du Saint-Rosaire, par des visites selon les mêmes conditions que celles de la Portioncule.

Le mercredi, 4 octobre, fête de saint François d'Assise, messe à 6 h., dans la chapelle du Tiers-Ordre Franciscain, à la Crypte. Le vendredi 6, messe de l'Apostolat de la prière à la chapelle du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 1er octobre, 19e dimanche après la Pentecôte, *Solennité du Saint-Rosaire,* à 7 h., messe de communion générale réparatrice. — Les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, exercice du Rosaire, réunion des Enfants de Marie, procession et salut.

— Vendredi, à 7 h., messe en l'honneur du S. Cœur et salut le soir, à 8 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 1er octobre, 19e dimanche après la Pentecôte, Fête de N.-D. du Rosaire, les offices aux heures ordinaires.— Après vêpres, procession de la Confrérie. — Exercice du Rosaire tous les matins de la semaine à 7 h. 1/2, excepté le vendredi. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — 6 octobre, 1er vendredi du mois, messe à 6 h. 3/4. — Exposition du Saint-Sacrement. Sermon à 4 h., par le R. P. Bouhoure, mariste ; salut et amende honorable.

CHAPELLE DE LA PROVIDENCE. — Mercredi, 4 octobre, Fête de saint François d'Assise. A 7 h. 1/2, exposition du Saint-Sacrement, grand'messe. Le soir, à 4 h., sermon et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, (Librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte. — Abonnement : 20 fr.) Sommaire de la livraison du 15 septembre :

I. Les Français en Indo-Chine, P. H. Prélot. — II. L'exposition Historico-Européenne de Madrid, P. L. Castets. — III. Publications récentes, P. Et. Cornut. — IV. Alaska : Le pays. Un voyage de pénétration, P. P. Tosi. — V. Les élections, P. G. Desjardins. — VI. Bulletin des sciences sociales : A propos de grèves et de syndicats, P. P. Fristot. — Mélanges et critiques : Un appel à la concorde entre chrétiens, P. A. Dechevrens ; L'argument de saint Anselme, P. L. Roure ; Contribution à l'histoire de l'imprimerie, P. C. Sommervogel. — VIII. Tableau chronologique des principaux évènements du mois.

— **Le Très Saint Rosaire de la Vierge Marie** en images d'après les grands maîtres (Rubens, Van Dyck, Carrache, Lebrun, Mignard, etc.) par le P. A. Cozon, prêtre de la Société de Marie. — Un petit volume in-4° de 80 pages, imprimé par la maison Dumoulin, orné de 18 photogravures, broché 2 fr., franco par la poste, 2 fr. 30. En vente, chez l'auteur, rue de Vaugirard, 104, Paris.

FAITS DIVERS

Encyclique sur le Rosaire. — Le Pape vient d'envoyer à tous les Évêques une nouvelle Encyclique sur le Rosaire.

Après avoir rappelé son jubilé épiscopal, dans lequel il reconnaît la protection spéciale de la Sainte Vierge, il se propose de démontrer les bons effets de la dévotion du Rosaire.

Trois maux menacent la société : L'éloignement de la vie modeste et laborieuse. L'horreur de la souffrance. L'oubli de la vie future.

Le premier de ces maux produit l'écroulement de la discipline domestique, le désir pour la classe ouvrière de changer de condition, de quitter la campagne pour habiter les grandes villes et se jeter dans les agitations populaires.

Les Mystères joyeux, avec l'exemple de la maison de Nazareth, sont le remède à ces maux.

Les Mystères douloureux sont le remède contre le second de ces maux, l'horreur de la souffrance.

Enfin les Mystères glorieux sont le secours contre l'oubli de la vie future.

Le Saint-Père termine, en exhortant les fidèles à s'inscrire dans la Confrérie du Rosaire.

Encyclique aux Évêques de Hongrie. — Le Pape commence par rappeler les fastes glorieux de la nation hongroise, mais il se plaint des lois en vigueur contre l'Église, et trace aux catholiques hongrois leur ligne de conduite.

Sa Sainteté relève les dangers des mariages mixtes et démontre la nécessité d'élire des députés catholiques aux Parlements, de combattre par les livres et les journaux, de soigner l'éducation de la jeunesse, surtout celle des Séminaires, de surveiller la discipline du clergé, qui ne doit pas trop s'occuper des affaires civiles et politiques, d'administrer sagement les biens des églises, de faire refleurir les confréries laïques, auxiliaires du clergé.

Le Pape termine en exhortant les évêques hongrois à continuer de se réunir en des Congrès annuels, pour délibérer sur tout ce qui peut être utile à la défense et aux intérêts de la religion.

Jeanne d'Arc. — Le lundi 25, a eu lieu, à Vaucouleurs, l'inauguration du monument élevé à Jeanne d'Arc, grâce aux soins et à l'initiative de Mgr Pagis, évêque de Verdun.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

11e Numéro — LA VOIX — Novembre 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LÉON XIII ET L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Le souverain Pontife a reçu, le 11 octobre, une magnifique députation de l'Apostolat de la Prière. Nous extrayons du discours de Léon XIII le passage suivant :

« Vous représentez ici une des associations les plus chères à Notre cœur, l'Apostolat de la Prière, plante nouvelle qui embellit et réjouit si grandement aujourd'hui le jardin du divin Jardinier. Bien que née récemment d'un humble germe, cette plante s'élève déjà à des proportions gigantesques et son ombre bienfaisante s'étend sur tout le monde chrétien, en réunissant autour d'elle d'innombrables multitudes de fidèles de diverses nations, unis tous ensemble dans une seule pensée, dans une commune intention et dans une même pratique de pieux exercices et de vertus chrétiennes.

Cela seul sans compter d'autres mérites suffirait pour vous assurer un titre spécial à Notre affection, car Nous avons toujours favorisé et encouragé votre société, et chaque mois Nous avons béni *l'intention* qui est périodiquement assignée à votre prière. Mais un autre motif accroît encore Notre affection envers vous, c'est que vous n'êtes pas seulement les apôtres de la prière mais d'une prière adressée au très saint Cœur de Jésus ; et, partant, singulièrement propre à enflammer les âmes d'une dévotion que l'on peut dire aujourd'hui un caractère distinctif de l'Eglise, l'arche de son salut, le gage de son futur triomphe, le fondement de toutes nos espérances dans un avenir meilleur. En effet, d'après ce que Jésus lui-même daigna révéler à sa servante Marguerite Alacoque, le

culte du Sacré-Cœur a été préordonné par Dieu même à guérir la plaie capitale de la société moderne, l'*égoïsme*, cet égoïsme qui est l'idolâtrie de soi, ou le culte de la propre sensualité et du propre orgueil; cet égoïsme qui se substituant à Dieu et se plaçant au-dessus de l'humanité rapporte tout à soi et usurpe tout ce qui appartient aux droits de Dieu, de l'Église et de l'homme individuel et social; cet égoïsme enfin qui détruit tous les biens de la vie sociale et chrétienne, en combattant à la fois la religion et la morale, l'autorité et la loi, la propriété et la famille.

Or est-il un moyen mieux fait pour le vaincre que la puissance infinie de cette flamme d'amour qui, partant du Cœur très aimant de Jésus, a enflammé d'un heureux embrasement de charité le monde entier, en infusant au cadavre de la société païenne l'esprit d'une nouvelle vie morale et civile? *Ignem veni mittere in terram et quid volo nisi ut accendatur?* Mais la conservation des choses ne s'opère que par leurs mêmes principes générateurs. Et comme le principe générateur de la société chrétienne a été l'amour de ce Cœur divin, il faut aussi que le même amour en soit le principe restaurateur. C'est un sentiment que Nous avons d'autres fois déjà exprimé; le salut désiré doit être principalement le fruit d'une grande effusion de charité, de cette charité chrétienne qui est la synthèse de l'Evangile et le plus sûr antidote contre l'égoïsme de notre siècle. Cette charité a sa source dans le Cœur divin du Rédempteur, d'où elle jaillit pour le salut du monde.

Elevez donc vers Lui, très chers fils, votre prière, accompagnée de la pratique des vertus chrétiennes, afin que ce divin Cœur attire de nouveau à Lui une société qui, en grande partie, a divorcé avec Dieu. Ayez le plus grand soin d'en propager le culte dans vos familles et dans votre patrie; et puisque la vraie dévotion ne peut ni ne doit jamais être désunie d'avec l'imitation, efforcez-vous de conformer vos cœurs à l'exemple de celui du Sauveur, de ce Cœur dont la vie mortelle fut une vie de sacrifice, comme l'est aussi sa vie sacramentelle, vie qui se résume toute dans cette formule : rien pour lui comme homme, tout pour nous. Eh bien ! telle doit être aussi la vie de votre cœur, afin que chacun de vous puisse dire en toute vérité : rien pour moi, tout pour Jésus !

De la sorte, votre prière, unie à la pratique de l'Imitation et soutenue par la méditation et par les mérites infinis de Jésus-Christ, sera d'une souveraine efficacité pour apaiser la justice divine et obtenir de Dieu le retour de la société à Celui qui l'a rachetée par son sang et vivifiée par son amour. »

LES PRIÈRES DU 22 OCTOBRE 1893.

Mgr l'Évêque de Chartres a adressé, le 21 octobre, la lettre suivante à son clergé.

Monsieur le Curé,

A l'exemple de notre vénéré métropolitain, Son Éminence Monseigneur le Cardinal Archevêque de Paris, Nous ordonnons que le Dimanche 22 Octobre, un *Te Deum* soit chanté dans toutes les paroisses de notre diocèse, pour remercier Dieu du succès des Fêtes de Paris, et de cette fraternité entre deux grands peuples, qui nous apparaît comme « un gage de paix et de sécurité pour l'Europe. »

Il est bon d'ailleurs de témoigner, dans les grandes occasions, que le patriotisme n'est nulle part plus vivant que chez nous, catholiques, et que le cœur du clergé, en particulier, bat toujours avec le cœur du pays.

Comme notre vénéré métropolitain aussi, Nous demandons qu'il soit chanté, le même jour, et au moment même où se feront à Paris, aux Invalides, les obsèques nationales du Maréchal de Mac-Mahon, auxquelles Nous comptons assister, un *De Profundis* pour le repos de l'âme de ce héros français et chrétien.

Nous avons, Nous, une raison particulière pour faire prier pour l'illustre Maréchal, Nous souvenant que, diocésain de Mgr Dupanloup, il en a été toujours l'ami.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'hommage de mes bien affectueux sentiments en Notre-Seigneur.

† FRANÇOIS, *Évêque de Chartres.*

P. S. — Ceux de MM. les Curés qui ne recevraient pas cette lettre en temps utile voudront bien faire cette cérémonie le dimanche suivant.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Léon DUCOUDRAY, par les RR. PP. Daniel et Mercier, S. J. (1)

(*Suite et fin*).

Nous avons parlé dans un premier article des affreux commencements de la Commune ; nous allons maintenant continuer ce lugubre récit en commençant par la prise de possession et le pillage de l'école Sainte-Geneviève, par ses indignes suppôts.

Pendant toute la nuit du 4 avril, la maison fut fouillée à fond sans y trouver ce qu'on désirait, des armes et de l'argent. Mais, par bonheur, un Père avait pu retirer le Saint-Sacrement de la chapelle. L'attitude pleine de dignité du Père Ducoudray arracha, aux misérables qui l'entouraient, ce cri d'admiration : « Quel homme et quelle énergie de caractère ! »

A cinq heures du matin le clairon sonne le rappel : c'est le signal du départ pour la préfecture de police. Les captifs défilent entre deux haies de gardes nationaux. En tête, à une petite distance de tous les autres, parmi lesquels nous citerons les PP. Billot, Chauveau, Clerc, Anatole de Bengy, s'avance le courageux Recteur de l'école dévastée.

A la hauteur du pont Saint-Michel, vers l'entrée de la Cité, le Père Ducoudray se retourne et, d'un air radieux, il dit au père Chauveau qui se trouvait plus près de lui : *Ibant et gaudentes*, n'est-ce pas? Oui, comme autrefois les apôtres; tous s'en allaient joyeux d'avoir été jugés dignes d'être outragés pour le nom de Jésus-Christ. En arrivant à la préfecture de police, les clairons sonnent aux champs pour annoncer le succès de la nocturne expédition. La liste des captifs une fois dressée, ils furent conduits au dépôt sans autres formalités et sous bonne escorte, par le citoyen Garreau. Le P. Recteur fut enfermé seul dans une cellule, on consentit plus tard, sur sa demande, à lui donner pour compagnon le père Clerc.

Mais cette prison était trop douce pour nos chers détenus ; ils n'y firent que passer. Le soir du Jeudi-Saint une voiture cellulaire les emporta du dépôt à Mazas, avec Mgr l'archevêque de Paris et le père de Bengy. Les PP. Olivaint et Caubert, arrêtés dans leur demeure de la rue de Sèvres les rejoignirent

(1) Rétaux, éditeur, rue Bonaparte, 82, joli in-8°. Prix : 3 fr. 50.

dans la soirée du 4 avril. Les seize habitants de l'école Sainte-Geneviève, restés dans la salle commune, furent mis plus tard en liberté.

Enfermé depuis le 6 avril dans son étroite cellule, le Père Ducoudray resta plusieurs jours sans communication au dehors ; mais bientôt des âmes dévouées organisèrent un petit service de correspondance et de ravitaillement qui, grâce à la charitable complicité de ses gardiens, lui permit de partager avec les compagnons de sa captivité les petites provisions qu'on lui envoyait.

Mais l'âme de ces bons religieux, privée de l'Eucharistie, souffrait d'une faim qu'il semblait humainement impossible d'apaiser, lorsqu'au milieu du mois consacré à Marie se leva enfin un beau jour; jour de grâce et de joie qui en précédait un autre désormais prochain de sacrifice et de gloire. Ce fut le 15 mai que les *petits pots* et les *petites boîtes*, secrètement annoncés par des billets renfermés dans de *petits pains* avant leur cuisson, parvinrent à Mazas. Les employés, récompensés à la porte par une forte aubaine, se montrèrent obligeants et empressés. O bonheur, les portes s'ouvrirent; les prisonniers ne sortirent pas; mais *Jésus entra !*

A partir de ce moment le Père Ducoudray eut l'ineffable consolation de porter sur sa poitrine, comme un autel vivant, le Dieu de son cœur. Son partage pour l'éternité ! Tout à coup les événements se précipitent; le 20 mai, l'émeute de Paris est battue en brèche. Le dimanche 21 les troupes de Versailles entrent dans Paris. Réduite à l'extrémité, la Commune, non pour se défendre, mais pour se venger, va se noyer dans des flots de sang et s'ensevelir elle-même sous des monceaux de ruines.

L'ordre fut aussitôt donné de procéder sur le champ à l'exécution de tous les otages enfermés à Mazas; mais le Directeur, par un calcul de prudence, ayant osé représenter à l'impérieuse Commune qu'une exécution dans une maison de simple prévention serait contraire à tous les précédents, ils furent transférés à la Roquette, prison des condamnés à la peine capitale. Par bonheur, dans l'après-midi deux femmes faibles, mais intrépides, avaient pu faire parvenir à chacun des Pères captifs quatre hosties enveloppées d'un corporal comme d'un linceul, et dûment renfermées dans une petite boîte avec le sachet

de soie muni d'un cordon pour être porté au cou. Le bon Jésus ne semblait-il pas ainsi leur dire comme autrefois à ses apôtres : « Je reviens, non pas pour demeurer avec vous, mais pour vous emmener avec moi. »

Il était nuit quand les otages destinés à la mort furent enfermés dans leur *passagère* demeure. *Enfermés*, disons-nous, mais pas *enterrés* comme on l'est à Mazas. Chaque cellule n'étant séparée de la cellule voisine que par une mince cloison qui partage également en deux une fenêtre à hauteur d'appui, les deux voisins pouvaient s'entretenir tête à tête. Plusieurs des otages en profitèrent pour échanger une confession.

Dans le même temps Paris était à feu et à sang. Plusieurs de ses palais et de ses monuments, inondés de pétrole par la main des insurgés, apprenaient au monde de quoi est capable la force brutale d'une civilisation sans Dieu. L'armistice signé à Bordeaux entre Jules Favre et le comte de Bismarck, avait rendu à nos troupes leur liberté d'action. A mesure que l'armée gagnait du terrain, la lutte, plus meurtrière et plus violente, se concentrait dans les arrondissements voisins. Le 24 mai, le soleil se leva splendide sur la ville qu'avait éclairée toute la nuit la flamme des incendies. Le ciel paraissait en *fête* et la terre était en deuil. Mais cependant le Père Ducoudray se préparait au dernier combat en se nourrissant du viatique sacré et, attentif à ménager le trésor des saintes espèces, il put non seulement prolonger son action de grâces, mais continuer son adoration pendant tout le jour. Dans la même matinée la Roquette, ce repaire ordinaire du crime et du désespoir, apparut aux yeux de la foi comme transfigurée. Un silence mystérieux régnait dans les cellules, transformées en autant de sanctuaires par la présence du divin prisonnier d'arme. Le P. Olivaint donna la sainte communion à Mgr Darboy, archevêque de Paris, le P. de Bengy à M. Deguerry, curé de la Madeleine, le P. Ducoudray au jeune séminariste son voisin.

Le soir venu, le chef du peloton d'exécution envahit, avec un détachement de fédérés, le corridor de la quatrième division où se trouvaient les victimes désignées. Alors l'un de ces brigands, d'une voix retentissante, somme les prisonniers, qui avaient reçu par leur guichet une sentence de mort, de

se tenir prêts; puis, la liste à la main, il proclame les six condamnés à mort.

Des fédérés sans ordre entouraient les six prisonniers qui marchaient dans l'ordre suivant. — L'abbé Allard, l'Archevêque de Paris, soutenu par M. Bonjean, le P. Ducoudray et le P. Clerc soutenant le vénérable curé de la Madeleine, chargé de ses 80 ans; arrivés au lieu désigné pour l'exécution, ils s'agenouillèrent pour faire une courte prière, puis se relevant à la voix d'un gardien qui faisait un dernier appel, ils se rangèrent debout dans l'ordre qu'on leur indiquait. Cependant dans les cellules de la prison, quelle anxieuse attente! on priait à deux genoux, on respirait à peine. Tout à coup, avant que l'horloge de la prison ne sonnât 8 heures, on entendit un feu de peloton prolongé suivi de quelques coups isolés, puis des cris de « Vive la Commune. » Le crime était accompli, au lieu de *victimes* il n'y avait plus que des *martyrs!* mais il restait encore des immolations à consommer; deux jours après, le vendredi 26, soixante otages, parmi lesquels se trouvaient les PP. Olivaint, Caubert et de Bengy, furent fusillés dans la cour de la Cité-Vincennes, rue Haxo. La Commune disparut noyée dans le sang si pur qu'elle avait versé. Le triomphe de nos troupes était complet et, le 28 et le dimanche fête de la Pentecôte, elle avait cessé d'exister.

Les 169 otages restés à La Roquette retrouvèrent en ce même jour la liberté et la vie. Après avoir sauvé les vivants, on s'occupa de retrouver les morts. Des fouilles furent faites et on ne tarda pas à découvrir les corps des victimes que l'on mit aussitôt dans des cercueils provisoires, MM. Bonjean et Allard furent laissés dans la chapelle du cimetière; une escorte d'honneur accompagna Mgr Darboy et M. Deguerry jusqu'au palais de l'Archevêché. Les restes mortels des RR. Pères Jésuites furent portés à leur église de la rue de Sèvres. A la cérémonie des funérailles assistait une foule nombreuse et attendrie, composée de prêtres, de religieux, de fidèles qui semblaient tous sortir du fond des catacombes. La couronne d'immortelles placée sur leurs cercueils n'était point un vain ornement, mais l'emblème d'une impérissable gloire. Portés au cimetière du Mont-Parnasse, on vit s'établir sur leur tombe un courant de vénération publique, de reconnaissance large et profond, devant lequel on dut songer à transférer les

cercueils dans l'église du *Gesù*, La chapelle dédiée aux martyrs du Japon parut être la vraie place pour leurs émules de Paris.

Le corps du P. Ducoudray fut déposé au pied de l'autel ainsi que ceux de ses quatre autres compagnons; et, sur la pierre de marbre qui le recouvre, on a gravé en latin une inscription résumant sa sainte vie et la cause de son glorieux trépas.

Une vénération profonde, contenue cependant dans les règles imposées par l'Église, se manifeste autour de leurs tombeaux, d'autant plus grande qu'elle est encouragée par des ferveurs surnaturelles, qui semblent qu'au suffrage des hommes Dieu daigne accorder le sien. — Le dossier *de la Cause* des cinq religieux unis dans une même foi et une même immolation, est aujourd'hui en cour de Rome. La décision suprême de l'autorité compétente est attendue avec un redoublement de confiance, de prière et d'amour. C. de C.

UNE NUIT DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

(On lira certainement avec plaisir et édification cette poésie composée par un jeune religieux, enfant de N.-D. de Chartres. A l'occasion des fêtes récentes de Saint François d'Assise, 17 septembre et 4 octobre, nous étions heureux de voir cet hommage au patriarche séraphique).

Au-dessus des coteaux coupés de vertes haies,
Où sous la brise ondule une mer de froment,
Par delà les moissons et les hautes futaies,
Somptueux, le soleil déclinait lentement.
Tout n'était que splendeur, transparence et lumière:
Tout riait dans les cieux, tout chantait dans les bois.
Or, comme il contemplait, le cœur plein de prière,
Un désir s'éveilla dans l'âme de François :
« Frère, pour soutenir les croix que Dieu m'envoie,
« J'ai besoin de me faire un cœur libre et content,
« Il me faut du courage, il me faut de la joie,
« Frère, par grâce, un air de viole un instant...
« Aux lèvres des humains si Dieu mit l'harmonie,
« Comme au grand ciel d'azur sa couronne de feu,
« C'était pour nous jeter en sa gloire infinie,....
« O Frère, un chant de toi, pour me jeter en Dieu. »
— « Mon père, y pensez-vous ? Mais, que diront les hommes,
« Quand, la viole en main, pour vous je chanterai ?
« Jouer de la viole, étant ce que nous sommes ! »
François baissa la tête et répondit : « C'est vrai
« N'y pensons plus. »

Tranquille, il reprit sa prière.
La nuit était venue et le saint, qui souffrait,
Penché sur sa fenêtre aux lourds meneaux de pierre,
Confiait à son Dieu ses plaintes en secret.

* * *

Claires nuits de Toscane, où l'air est sans haleine,
Où s'argente et frémit l'étang silencieux,
Où dans chaque buisson scintille une phalène,
Où l'horizon pâli semble élargir les cieux !
La lueur sidérale, en larges vagues blanches
Déferle dans l'azur des espaces profonds,
Jetant sa fine écume à la cime des branches,
Aux rochers anguleux, à la crète des monts.
François priait ; mais, loin des beautés de la terre,
Les grains du chapelet pressés entre ses doigts,
Il pénétrait sans crainte au radieux mystère
Des humaines douleurs qu'illumine la croix.
Or, voilà que, là-bas, soudain, dans le silence
De cette nuit d'été sous le ciel florentin,
Un chant discret prélude ; il s'élève, il s'élance,
S'approche lentement, puis s'éloigne et s'éteint.
Ravi, François écoute, et la voix de reprendre,
Elle revient, grandit : le chanteur est tout près,
Il ralentit, il passe..... Oh ! qui pourra nous rendre
Les accords de son luth si graves et si frais !
Jamais l'air de la nuit ne vibra plus sonore,
Jamais l'écho lointain ne s'éveilla plus doux.
Le chanteur est parti, mais il revient encore,
Il repasse, et François écoute à deux genoux.
Est-ce un ange accourant pour soulager sa peine !
Et de ses faibles yeux François sondait la nuit ;
Mais, sur le clair sentier, pas une forme humaine.
Pourtant l'on chante encore, et l'hymne se poursuit.
Il semble que le vol léger du temps s'arrête.
La mélodie au ciel monte et prend son essor,
Elle jaillit, éclate et plane sur sa tête,
Elle s'étale au loin comme un large flot d'or.
Et le cœur de François que l'amour illumine,
A cet écho du ciel, à cet écho lointain,
Battait, battait à rompre au fond de sa poitrine,
Et cet enivrement dura jusqu'au matin.

* * *

O Prêtres ! dites-moi, qui chantait à l'aurore,
Lorsque je vous ai vus des larmes dans les yeux ?
Le jour s'est écoulé, la nuit revient aux cieux,
Et votre âme en tressaille encore ;
O Prêtres ! dites-moi, qui chantait à l'aurore ?

Pourtant, rien n'a trahi l'ombre du sacrement ;
Sur la patène d'or, dans la coupe fragile
Le Dieu souffrant de l'Évangile
Voilé dans son amour sommeillait humblement.
Et rien, rien n'a trahi l'ombre du sacrement.

Et vous pleuriez, les yeux sur la sainte victime !
Ah ! c'est que Dieu passait, et passait en chantant.
Cette heure, semble-t-il, n'a duré qu'un instant,
Détrompez-vous : c'était le prélude sublime,
Le premier coup d'archet du cantique éternel
Que vous direz à deux, et qui s'achève au ciel.
Dieu s'éloigne un instant, mais quand revient l'aurore,
Et que l'heure a sonné du mystère divin,
L'artiste sans pareil passe et repasse encore,
Et c'est l'enivrement qui durera sans fin.

Alex. BROU, S. J.

NOTRE-DAME ET LES TRÉPASSÉS.

Avec la Toussaint commence le mois spécialement consacré au culte des Trépassés. Pour soulager, pour délivrer les âmes du Purgatoire, les chrétiens vont multiplier leurs efforts, recourir aux saintes pratiques encouragées par l'Église, savoir : la prière, la souffrance, l'aumône, la sainte communion, les indulgences, le chemin de croix, *les demandes de messes*. Le meilleur moyen d'être exaucé en faveur de nos chers défunts, c'est d'offrir à Dieu, par l'entremise de Marie, les actes pieux que nous venons d'indiquer.

Sainte Brigitte déclare avoir recueilli sur les lèvres de la Sainte Vierge ces paroles : « Je suis la mère de tous ceux qui sont au Purgatoire, et toutes les peines qui sont infligées aux morts pour l'expiation de leurs fautes, sont allégées par mes prières. » Nous aimons à nous rappeler ce langage et tout ce qui nous montre Marie versant de son cœur et de ses mains des grâces abondantes « comme les fleuves de l'Océan », dit saint Bernardin de Sienne.

Ce souvenir nous est facile surtout dans la basilique chartraine. Voyez dans l'église supérieure, au point de départ pour le chemin de croix, l'image de Notre-Dame de Pitié; c'est une exhortation à l'invoquer pour ceux qui souffrent, et par conséquent pour les défunts encore au vestibule du Paradis. Voyez à la Crypte, dans la chapelle dédiée aux âmes du Purgatoire, quelle touchante image de Notre-Dame ! Cette Vierge représentée en *orante* comme dans les catacombes de Rome, nous affirme là sa puissance sur le cœur de son divin fils, et ses bras semblent vouloir s'étendre sur tous ses enfants pour qui elle demande la délivrance du purgatoire et l'entrée au ciel.

LA PRIÈRE DU SOIR

Je ne sais si mon histoire mérite d'être contée, ni même si c'est une histoire. Mais elle m'a fait du bien, et peut en faire à d'autres.

Je recevais naguère l'hospitalité dans une bonne ferme du *pays Chartrain*, chez un régisseur que je ne nommerai pas. De la ferme, je ne dirai rien : ce n'est pas mon affaire. J'y vis tout en bon ordre et chaque chose à sa place. Au souper, je me trouvai entre le mari et la femme, en face de trois beaux enfants dont l'aîné avait quatre ans. Leurs petites têtes formaient comme un plan incliné qui donnait tout de suite leur âge et leur place dans la hiérarchie. J'appris qu'un quatrième attendait, à la cuisine, l'âge requis pour figurer à table.

Le *Benedicite* fut dit par les deux aînés à qui l'on fit recommencer un signe de croix mal fait. J'observai que ces enfants, d'une santé florissante, ne buvaient que de l'eau. On ne leur demandait point leur goût pour les mets servis, aussi ne savaient-ils point qu'on pouvait ne pas aimer quelque chose de ce qui paraissait sur la table. Je remarquai aussi qu'ils ne parlaient pas au hasard, et n'interrompaient pas les grandes personnes. On s'occupait d'eux, cependant, mais sans qu'il parût, sans qu'ils pussent s'en apercevoir. Un petit débat suscité par le plus jeune (il a deux ans) fut apaisé par une parole de la mère, et un regard du père suffit pour amener à composition le bambin.

J'ai remarqué bien d'autres détails que je passerai sous silence. Non pas que je les regarde comme sans importance : tout a son importance dans l'éducation des enfants, mais je n'écris point un traité.

Le souper fini, j'entendis la mère s'adressant à l'aîné de ses fils : « Jean, allez chercher les domestiques. » (On ne tutoie pas les enfants dans cette maison, et les enfants n'y tutoient pas leurs parents.)

Jean sortit et revint au bout de cinq minutes. Il ramenait les quatre domestiques, en habit de travail, comme il les avait trouvés. Les domestiques se rangèrent le long du mur, la casquette à la main. Nous nous mîmes tous à genoux, les enfants formaient un charmant groupe sous la cheminée, leur endroit préféré. Le père, le régisseur, si vous voulez, à genoux sous la lampe, lut lentement et à voix distincte et grave une courte prière du soir. Les domestiques répondaient : « Ainsi-soit-il » au bon endroit. Quand ce fut fini, ils se signèrent, souhaitèrent le bonsoir et sortirent.

J'interrogeai alors et j'appris que cela se passait ainsi tous les soirs. La prière n'est pas obligatoire, mais personne n'y manque. Il en est de même pour la messe du dimanche.

Pressé par mes questions, le maître finit par m'avouer ce que sa

modestie aurait voulu me cacher, que ses domestiques le respectaient, que cette espèce de sacerdoce qu'il exerçait au milieu d'eux, lui donnait à leurs yeux une sorte de grandeur surnaturelle et une autorité singulière. Et en cherchant bien, ce n'était point dans l'exemple du travail quotidien, ni dans la seule honnêteté de la vie qu'il trouvait l'origine de ce respect religieux que lui témoignaient ces hommes, mais dans la *Prière du soir*. Ai-je besoin d'ajouter qu'il est pour eux le plus juste et le meilleur des maîtres ?

On parle beaucoup en ce moment de la question sociale, des rapports entre le maître et le l'ouvrier. Il m'a paru que ce maître avait résolu pratiquement la question, et qu'elle ferait un grand pas le jour où à chaque foyer le maître ferait avec sa famille et ses domestiques la *Prière du soir*.

X.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 104 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 62; devant N.-D. du Pilier, 10 : devant Saint-Joseph, 14 ; devant sainte Anne, 1. A la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en octobre, 51 enfants dont 32 de diocèse étrangers.

Quête pour l'Œuvre des Écoles chrétiennes libres, le jour de la Toussaint. — Le zèle ne peut se ralentir en France en faveur de cette Œuvre, nécessitée par les circonstances que tout le monde connaît. Dans le diocèse de Chartres, les catholiques n'ont cessé de prouver leur désir du succès des écoles chrétiennes ; ils ont été généreux ; ils le seront encore. A Chartres, en particulier, n'est-ce pas un bonheur pour eux de voir prospérer de plus en plus, grâce aux aumônes intelligentes et persévérantes, les établissements des Frères : celui de la rue des Petits-Blés, et celui connu sous le nom d'École Saint-Benoît, qu'on agrandit en ce moment, près du sanctuaire de la Brèche ?

L'Institut des Frères, en octobre, a demandé, comme les années précédentes, une neuvaine de messes au sanctuaire de N.-D. de Chartres, pour obtenir sa protection sur toute la Congrégation des disciples du B. de La Salle. Cette demande nous est venue de la Maison-Mère.

Sœurs pour les Missions. — Le 9 octobre, seize Sœurs de Saint-Paul de Chartres se sont embarquées pour les Colonies : 4 pour la Guyane, 4 pour la Guadeloupe, 8 pour la Martinique.

Pèlerinage. — En octobre, ont dit la sainte Messe devant N.-D. de Chartres, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Orléans, Nantes, Blois, Soissons, Séez, Cambrai, Saint-Brieuc, Angers, Evreux, Metz, Rouen, Lyon, Nevers, Bruxelles (Belgique).

Au premier rang des pèlerins du mois, nous avons déjà signalé : N. N. S. S. les évêques de Saint-Dié et de Nantes et Mgr d'Hulst.

Le pèlerinage d'Alsace-Lorraine à N.-D. de Chartres a ravivé la dévotion des catholiques de l'Est à notre auguste Madone. Depuis le 25 août, nous sont venues de cette région plusieurs lettres demandant des prières pour divers besoins spirituels ou temporels en remerciant la Bonne Mère de faveurs obtenues. Nons citerons ici quelques lignes de deux de ces lettres.

1. Ayez la bonté de dire une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres pour un malade qui a déja reçu, lors de notre passage à Chartres, une amélioration dans son état de santé. (L'abbé P. H., à Housseras, par Rambervilliers.)

2. Nous avions, au pèlerinage, une malade incurable que j'avais confiée à N.-D. de Chartres pour obtenir sa guérison. Avant le pèlerinage, j'ai fait prendre 300 litanies chez vous, afin qu'on prie beaucoup ; car le médecin juif a déclaré que si sa malade guérissait il se ferait baptiser. Elle va mieux sans être guérie, je la recommande tout spécialement à vos prières. A l'avance, merci, mille fois merci ! N.-D. de Chartres a été bien bonne pour nous, nous avons eu deux guérisons à Chartres, notre station sur le chemin de N.-D. de Lourdes (C. Ch., à Herny, par Metz).

Adoration. — La fête d'Adoration est fixée au 16 novembre, dans la chapelle de la Communauté de Bon-Secours. Celle du 12 octobre, dans la chapelle de Notre-Dame de la Brèche, a été très belle et bien suivie. M. l'abbé Deniau, professeur à l'Institution Notre-Dame, a donné une excellente instruction sur Jésus, la voie, la vérité et la vie dans le mystère eucharistique. Le plain-chant, selon l'édition bénédictine de Solesmes, a été d'une exécution régulière et d'un très agréable effet. Nous félicitons de leur succès les jeunes gens qui s'adonnent à cette étude par amour pour l'art religieux et, bien plus encore, pour la gloire du culte divin.

Le Rosaire. — Les exercices quotidiens du Saint Rosaire finissent avec le mois d'octobre. Si dans la généralité des églises et chapelles publiques on a eu à cœur d'obéir aux prescriptions de l'Encyclique Pontificale, les sanctuaires privilégiés de la Très Sainte Vierge devaient être les premiers dans cette manifestation de confiance en la Mère de Dieu. Le Pape nous avait dit la puissance du rosaire pour guérir les maux de notre époque et faire disparaître

les fléaux dont souffrent les États. Espérons que ces *Ave Maria* redits si souvent et partout contribueront en effet au bien des âmes, au bien des peuples.

Les Retraites qui viennent d'être si apostoliquement prêchées par le R. P. Petit, S. J. (1), et si pieusement suivies au grand Séminaire de Chartres, aux petits Séminaires de Chartres et de Nogent-le-Rotrou, et à la Maîtrise, peuvent donner au diocèse de bonnes espérances pour les bénédictions d'en-Haut sur nos établissements ecclésiastiques. Tous les vrais chrétiens doivent s'intéresser, en priant pour eux, au sort des jeunes lévites. La sainte formation et le nombre des aspirants au sacerdoce, c'est l'avenir de l'Eglise.

Les reliques de Saint-Savinien et de Saint-Albin, exposées dans la Crypte à la vénération, le 19 octobre, ont reçu les hommages de beaucoup de fidèles. Leur présence rappelant le martyre et l'apostolat des fondateurs de l'Église chartraine comme de leur chef de mission resté à Sens, prêchait la fidélité à l'esprit de l'Evangile, le dévouement au Sauveur jusqu'à la mort.

Le 22 octobre. — C'était, à la Cathédrale de Chartres, la *solennité* du 633e anniversaire de la Dédicace de cette insigne Eglise (l'anniversaire même tombant le 17). Les cérémonies et les chants donnaient à l'office divin l'éclat que demande une pareille fête. Les événements qui préoccupaient, en ce jour, toute la France, nous pourrions dire l'Europe, réclamaient un souvenir religieux, une part de nos prières, dans cette même solennité. On a lu plus haut la lettre de Mgr Lagrange demandant un *Te Deum* à l'occasion de la visite de l'escadre russe, et un *De Profundis* pour le glorieux duc de Magenta, maréchal de Mac-Mahon, inhumé ce jour-là aux frais de l'État dans l'église des Invalides à Paris. Mgr Lagrange se trouvant à Paris pour les obsèques, c'est son vicaire-général, M. l'abbé Legué, qui a présidé, après la messe capitulaire, aux prières publiques prescrites par Sa Grandeur. Nous nous sommes associés ainsi de loin aux incomparables solennités dont la capitale a été témoin.

Le *Journal de Chartres* a dit comment le héros défunt, cher à toute la nation, avait un droit particulier aux sympathies chartraines. Citons les lignes dont cet estimable journal fait suivre la lettre de Monseigneur :

(1) Nous saisissons avec empressement cette occasion de recommander aux prêtres, lecteurs de la *Voix*, le cours de Méditations ecclésiastiques publié par ce vénérable religieux. Rien de plus substantiel et de plus pratique. Il est intitulé : *Sacerdos rite institutus, auctore P. Adulpho Petit*, S. J. Le 3e volume vient de paraître, 1 fr. 50. Les trois volumes réunis, 3 fr. 50. On les trouve au bureau des Etudes ecclésiastiques, 25, rue Humbold, Paris.

» Nous applaudissons de grand cœur à la noble et patriotique pensée de notre Evêque. Et puisque le deuil vient se joindre en ces jours aux tressaillements d'allégresse de la France, nous ne pouvons oublier que l'illustre Maréchal appartenait, à plus d'un titre, à notre département et à notre diocèse.

Maurice de Mac-Mahon était le troisième fils de Maurice-François de Mac-Mahon, comte de Charnay, maréchal de camp, et de Pélagie-Edme-Marie Riquet de Caraman, noble famille dont le nom est encore cher aux habitants d'Anet.

Notre compatriote par sa mère, le Maréchal était encore l'arrière-petit-neveu d'un infortuné proscrit, réfugié dans notre pays, toujours hospitalier, de messire Constantin-Roger Mac-Mahon, prêtre, pendant quatre ans vicaire d'Illiers, où il mourut le 4 février 1704.

Notre département prendra donc, c'est un devoir sacré, une large part au deuil de la France. »

Suppléments d'octobre. — Voici les matières qu'ils ont offertes aux lecteurs :

Sommaire du 7 : Nos deux derniers prêtres défunts. — Bonne nouvelle. — Ordination ; MM. Huet et Coulombeau ; Installation de M. Maudemain ; Nominations ; Mois du rosaire. — Retraite des professeurs. — Mgr Laroche et Mgr d'Hulst à Chartres. — Mgr Foucault à la Puisaye. — Un deuxième centenaire à Denonville. — Cérémonie à Varize. — Lettres de prêtres chartrains pendant la Révolution : 2e lettre.

Sommaire du 14 : Communiqué. — Les quatre évangiles : Lettre de Mgr Lagrange à l'auteur. — Saint Calliste, pape et martyr. — Adieux à un futur missionnaire (poésie). — Chronique diocésaine : cérémonies diverses : Fête du 8 octobre à Rouvray-Saint-Florentin ; fête du 20 septembre à Lanneray. — Épisodes de la Révolution : Lettres de prêtres chartrains (suite et fin). — Ymonville ; Souvenir de Lourdes.

Sommaire du 21 : Saint Pierre d'Alcantara. — La communion fréquente et l'esprit religieux. — L'institut catholique de Paris. — Chronique diocésaine : Au Carmel ; pèlerinages aux saints ; Mgr Lagrange à Combreux ; Châteaudun. — Nécrologie : M. l'abbé Goussu. — Avis. — Faits divers.

Bouville. — Nous recevons des détails intéressants sur la bénédiction du nouveau calvaire qui a eu lieu, le dimanche 22 octobre, dans cette paroisse.

Après le chant des vêpres, une procession bien ordonnée par les soins de M. le curé sortait de l'église du village : en tête, la

croix et les bannières avec un nombre considérable de jeunes filles en blanc, puis les enfants de chœur et les chantres de la paroisse et des paroisses environnantes, les curés voisins et le célébrant; enfin la masse des fidèles compacte et recueillie. Tous se groupent autour d'une croix neuve qui se dresse au milieu d'une grande plaine dans sa belle et majestueuse simplicité. Le massif de pierre qui la porte est engagé dans un tertre de gazon circulaire, sauf par devant où il présente un escalier de verdure.

Rien de touchant comme le silence sympathique de la foule durant le discours de M. le chanoine Levêque, comme l'attitude recueillie des assistants apportant leurs hommages au signe d'espérance et de salut que vient de sanctifier la bénédiction sacerdotale. Le long défilé regagne l'église en chantant les litanies, et un salut solennel termine cette journée dont le souvenir ne s'effacera pas à Bouville.

N'oublions pas de dire que l'érection du calvaire, que toutes les dépenses qu'elle a nécessitées, que toutes les décorations de circonstance sont dues à l'initiative et à la générosité des paroissiens. Quant à l'action de M. le Curé, elle n'apparaît pas, mais elle est bien réelle, quoiqu'elle se cache dans le secret, comme le piédestal de la croix est caché dans son tertre de gazon.

Mignières. — La fête automnale des Trois-Maries, à Mignières, n'a cédé en rien à celle du mois de mai; les pèlerins ont afflué le 22 octobre comme toutes les fois que revient, dans cette paroisse, une solennité en l'honneur de ses saintes patronnes. Une fois de plus aussi l'attention des pèlerins s'est portée sur l'orphelinat des Trois-Maries, œuvre d'éducation si digne des aumônes qu'elle appelle.

Sandarville et **Meslay-le-Vidame.** — On nous signale, mais sans détails, deux autres fêtes paroissiales du 22 octobre : l'une à Sandarville pour la bénédiction d'une belle bannière confectionnée et offerte par des personnes de la paroisse; l'autre, à Meslay-le-Vidame, pour la bénédiction et l'érection d'un magnifique chemin de croix.

Nogent-le-Rotrou. — D'une lettre qui nous raconte la cérémonie du 22, à N.-D. de Nogent-le-Rotrou, nons avons extrait ce qui suit :

Plusieurs membres de la magistrature, la moitié du Conseil municipal et des officiers, étaient présents. Le clergé de la ville et le petit séminaire avaient été convoqués. Le portail de l'église Notre-Dame avait été décoré d'un faisceau de drapeaux français et russes. La cérémonie a eu lieu à midi. Une messe basse a été dite, après laquelle le *Te Deum* et le *De profundis* ont été chantés. La fanfare de l'école des Frères a joué plusieurs morceaux...

La ville de Nogent était en fête : réjouissances de toutes sortes, feux d'artifice, etc. Beaucoup de maisons étaient pavoisées. Le soir, illuminations ; le presbytère avait la sienne, mais c'était modeste en comparaison de ce qu'avait fait le séminaire. Aussi en passant devant cet établissement, pour la retraite aux flambeaux, la foule a crié : « Vive le séminaire ! »

Le 17 octobre. — La fête de la B. Marguerite-Marie a été très bien célébrée au monastère de la Visitation, à Chartres. Beaucoup de personnes ont été heureuses d'y participer. Nous pensons qu'il en a été ainsi partout où vivent rassemblées pour la vie de prière et de sacrifices des filles de Sainte Chantal, sœurs et imitatrices de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Partout on sent que cette sainte montre une puissante intercession en faveur de ceux qui l'invoquent.

A l'occasion de l'arrivée des officiers russes à Paris, le 17, le journal *La Vérité* a écrit les belles réflexions suivantes :

« Le cœur de Notre-Seigneur a d'infinies délicatesses.

C'est le 17 de ce mois qu'a été écrite la première page d'un nouveau chapitre de l'histoire de France, chapitre dont nul regard humain ne saurait encore apercevoir la conclusion, mais qui paraît devoir mettre un terme à nos angoisses patriotiques des vingt-trois dernières années. C'est le 17 octobre que la capitale du pays qui fut le royaume très chrétien a reçu dans ses murs, avec une joie profonde, les hôtes providentiels que le divin Maître vient de nous envoyer.

La veille, c'était le centenaire de la mort de Marie-Antoinette, de cette reine infortunée immolée par la Révolution, et qui sur l'échafaud priait pour ses bourreaux. Dieu nous a épargné la douleur de voir l'allégresse nationale éclater à Paris sur le passage des Russes, nos alliés, en un jour marqué d'un pareil deuil.

Mais le 17 octobre, c'était la fête de l'humble religieuse française que Jésus a choisie pour être l'apôtre de son Sacré-Cœur, c'était la fête de la bienheureuse Marguerite-Marie ; et il semble qu'en ce beau jour Notre-Seigneur ait voulu nous montrer qu'il regarde encore d'un œil miséricordieux cette France, fille aînée de son Eglise, qui, la première entre toutes les nations, a rendu publiquement hommage à son divin Cœur.

N'est-ce pas un indice de prochaine délivrance ? N'est-ce pas un gage de salut ?

Courage et confiance ! C'est dans le Sacré-Cœur que sera scellée l'alliance franco-russe. — P. L. V. »

Le calorifère à la Cathédrale. — Le mercredi 25 octobre ont commencé les travaux pour l'installation du calorifère à la Cathédrale.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ci-joint un mandat de cinq francs : 3 francs pour mon abonnement et le reste pour offrande avec demande de neuvaine et de cierge. Je veux remercier Notre-Dame de Chartres pour grâce obtenue. (S., à P., diocèse de Blois.)

2. Veuillez, avec les jeunes clercs de N.-D. remercier Notre-Dame pour la protection dont mon père a ressenti visiblement les effets, grâce sans doute à sa pieuse confiance, comme à la médaille bénite à Chartres et qu'il portait sur lui. (E. M., diocèse d'Angers.)

3. Je vous prie de faire dire une messe en action de grâces à N.-D. de Chartres que nous avons invoquée efficacement pour notre petit malade. (P. de P., à Paris.)

4. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres pour la conversion d'un mourant ! Maintenant qu'il est entré dans son éternité, nous la prierons pour le repos de son âme. (J. M., à Chartres.)

5. N.-D. de Chartres a fait beaucoup pour nous. Deux de mes enfants lui doivent une grande grâce ; nous allons l'invoquer en faveur d'un troisième avec confiance. Une neuvaine, s. v. p. (M. F., à E., diocèse de Versailles.)

6. Je vous prie d'acquitter devant N.-D. de Sous-Terre une messe d'action de grâces pour la remercier d'avoir protégé mon fils officier. (N. B., à E., diocèse d'Evreux.)

7. Une grâce avait été demandée au Seigneur par l'entremise de N.-D. de Chartres et de saint Joseph. Nous avons été exaucés. Veuillez être, avec les clercs de Notre-Dame et à son autel, les interprètes de notre reconnaissance. (X., au diocèse de Chartres.)

8. Une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres, s. v. p., en action de grâces d'une heureuse délivrance pour laquelle elle avait été pieusement invoquée. (L. S., à R., diocèse de Cambrai.)

9. Je vous ai demandé l'inscription d'un enfant sur vos registres de N.-D. de Chartres à qui il est consacré. A l'intention de ce même enfant et de sa famille, je vous demande une messe. (C. V., à R., diocèse de Cambrai.)

10. Comme témoignage de reconnaissance à N.-D. de Chartres, nous demandons une lampe au Pilier et une à la Crypte. (F. T., à X.)

11. Ma fille, gravement malade, a été recommandée à N.-D. de Chartres et deux neuvaines de prières ont été faites à son intention. Pour la guérison obtenue, nous venons remercier notre auguste Bienfaitrice. (D. T., à R., diocèse de Chartres.)

Paris, ce 26 septembre 1893.

12. Gloire, honneur et reconnaissance, à N.-D. de Chartres ! Notre fils était bien malade, nous n'avions que bien peu d'espoir de le

sauver. Nous avons prié avec lui N.-D. et nous avons promis de faire connaître la guérison de notre fils, si elle nous l'obtenait. Marie, notre bonne Mère, a eu pitié de nous ! Notre cher lévite est guéri ; aussi, nous accomplissons notre promesse et nous désirons que notre reconnaissance soit connue de tous !... Gloire, honneur, reconnaissance à la Vierge N.-D. de Chartres. Elle nous demande maintenant notre cher fils pour les missions lointaines, nous le lui accordons de grand cœur ! Que Marie protège toujours celui qu'Elle a guéri pour la gloire de son divin Fils ! — Notre fils, Pierre Bonay, est parti pour la Chine, le 26 septembre 1893. (Pierre Bonay, son père et Marie Bonay, sa mère, à Paris).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

— Mlle M. Boissier-Duran, à Bourges. — M. Joseph Regnier, à Chartres. — M. le Maréchal de Mac-Mahon. — M. Ch. Gounod. — M. Paul Merveilleux du Vignaux, à Poitiers. — Mme Eug. Lochon-Dagneau, et M. E.-F. Gresteau, à Chartres. — Sœur Marie de Sainte-Rosalie, au Mans. — Mme Glin-Duchon, à Vitray-en-Beauce. — M. Et. Duplant, à Chartres. — M. l'abbé Poindron, à Liesse.

— M. l'abbé Jacques-Lambert Goussu, ancien curé de Fains-la-Folie, dont nous avons parlé dans le dernier supplément.

— Sœur Marie-Benoîte Groisne, de la Communauté de Saint-Paul, de Chartres, décédée à La Guadeloupe le 14 septembre, âgée de 44 ans et 22 de religion. — Sœur Emilie Joseph, née Ernestine Allion, décédée le 6 octobre, dans la Communauté de Saint-Paul, âgée de 45 ans et 23 de religion.

RESPONSABILITÉ DES PARENTS EN MATIÈRE DE VOCATION.

Voici un trait raconté par le docteur D'Espiney dans la dernière édition de « DON BOSCO » (page 325).

« En 1884, une dame de l'aristocratie turinaise, accompagnée de son plus jeune fils, vint trouver Don Bosco. C'était une visite d'amitié. La famille était réputée pieuse, et non sans raison, puisque son chef, chargé d'affaires du gouvernement piémontais, était rentré volontairement dans la vie privée, après la brèche de la Porte Pie.

Don Bosco, avec sa bonté ordinaire, demanda des nouvelles de toute la famille, et finit par dire : — Et qu'allez-vous faire, Madame, de votre fils aîné ? — Il suivra la carrière diplomatique, comme son père. — Bien. Et le second ? — Oh ! Don Bosco, celui-là est à

l'École militaire ; il travaille pour devenir général, et il serait le premier de notre famille à ne pas réussir. — A merveille ! Et celui-ci ?— Don Bosco désignait le petit garçon qui accompagnait sa mère. — Celui-ci, nous le ferons prêtre, n'est-ce pas ?

A cè mot de prêtre, la noble visiteuse, atterrée, demeura un instant sans voix, puis, comme ranimée par la fureur, elle s'écria avec une énergie presque sauvage : — *Prêtre ! jamais. Qu'il meure plûtôt !*

Don Bosco, profondément attristé par cette réponse, essaye de ramener la pauvre femme à de meilleurs sentiments ; il lui fait observer, avec douceur, que ce mot, prononcé par lui, n'est pas une sentence. Peine perdue ! la malheureuse mère répète l'affreuse imprécation, et se retire bouleversée.

Huit jours après, Don Bosco la voit reparaître : toute tremblante cette fois, et baignée de larmes : — Don Bosco, venez, venez vite bénir mon enfant... celui que je vous ai amené... il se meurt !

On arrive dans la chambre du petit moribond, qui prend la main de D. Bosco et la baise avec respect. Les médecins se trouvaient réunis pour une consultation : ils déclarent ignorer la nature du mal qui emporte l'enfant.

Le jeune malade a tout entendu. Il appelle sa mère, et lui dit d'une voix faible, mais distincte : — Mère, je sais, moi, pourquoi je meurs : c'est votre parole qui me tue. Rappelez-vous... chez Don Bosco... Pauvre mère ! vous avez préféré me voir mort, plutôt que de me donner à Dieu, et le bon Dieu me prend.

Don Bosco ne put que préparer la famille à accepter la dure épreuve. Il promit de faire prier ses enfants, et se retira profondément ému.

On ne tarda pas à venir lui apprendre que la leçon divine était complète : l'enfant était mort. »

Ce trait, que nous citons après le *Bulletin Salésien*, éclaire d'un jour effrayant et douloureux la question de la responsabilité des parents en matière de vocation ; il n'a besoin d'aucun commentaire. D'ailleurs, plus d'une famille pourrait dire que Dieu ne ménage point les terribles enseignements à cet égard, et que trop souvent la vie désolante de malheureux dévoyés perpétue, aux yeux de tout une population et dans le cœur des parents coupables, la divine et crucifiante leçon.

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 29 octobre, 23e dimanche après la Pentecôte, *semi-double*, A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., vêpres. Après le salut, récitation du chapelet.

— Le mardi 31, vigile de la Toussaint, Jeûne et abstinence, office de Saint-Quentin, 1res vêpres de la Fête.

— Le mercredi 1er novembre, *Solennité de la TOUSSAINT*. A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, OFFICE PONTIFICAL, avec tierce et procession avant la messe; vêpres à 3 h., Entre les vêpres du jour et les vêpres des Morts, sermon.

— Jeudi 2 novembre, *Commémoration des fidèles trépassés*, A 9 heures, office avec Petites Heures, procession au cimetière et grand'messe au retour. — A 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Le vendredi 3, messe à 7 h., au Sacré-Cœur. Chemin de Croix et salut le soir à 4 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 29 octobre, 23e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Le Rosaire après vêpres. — Le jour de la Toussaint les offices aux heures ordinaires. Le 2 Novembre, office des Morts à 9 h. — Vendredi 3, messe et salut du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 29 octobre, 23e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

— Lundi et mardi, le matin à 7 h. 1/2, exercice du Rosaire.

La Retraite pour les jeunes Filles de la Persévérance, prêchée par M. l'abbé Goussard, chanoine titulaire, continuera ses exercices, lundi et mardi. Clôture, le jour de la Toussaint, à la messe de 7 h.

Fête de la Toussaint. Grand'messe à 10 h. Vêpres à 3 h., suivies des vêpres des Morts et du salut solennel.

Jeudi, office des Morts, à 8 h. 1/2, et procession au cimetière. Le soir à 8 h., chemin de la Croix.

Vendredi soir, allocution et salut en l'honneur du S.-C.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 3 novembre, 1er vendredi du mois. A 7 h. 1/4, messe et Exposition du T. S. S. — A 4 h. 1/4, instruction par un père Mariste. — Salut.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, (Librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte. — Abonnement : 20 fr.) Sommaire de la livraison du 15 octobre 1893 :

I. L'éducation dans l'Université, P. J. Burnichon. — II. Sur trois X en fer trouvées en Chine, P. L. Gaillard. — III. Centenaire de Marie-Antoinette, P. V. Delaporte. — IV. L'exposition Historico-Européenne de Madrid (deuxième article), P. L. Castets. — V. Alaska : Mœurs et coutumes (deuxième article). P. A. Ragaru. — VI. Mélanges et critiques : I. Bulletin scripturaire, P. J. Brucker; II. Deux lettres inédites de Leibniz, P. J. Martinov; III. Une pédagogie latine traduite en français, P. F.-X. Passard. — VII. Actes du Saint-Siège : Lettre encyclique de S. S. Léon XIII aux évêques de Hongrie ; Lettre encyclique de S. S. Léon XIII sur le Rosaire de Marie. — VIII. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. F.

— **Le petit Manuel des Enfants de chœur**, par le chanoine Baret, missionnaire apostolique. Illustré de 64 vignettes, 45e édition. — 1. Les prières; 2. Le Cérémonial ; 3. Les lectures et les histoires. — Broché : 25 cent., cart. papier chagriné, rouge, plaque dorée, 35 cent., percaline anglaise, plaque dorée, 45 cent. franco.

— **Petit Carton illustré des Enfants de Chœur**, ou l'on trouve les répons de la messe, et, en abrégé, la manière de servir la messe Avec ce carton tout laïque pieux est à même d'assister convenablement le prêtre à l'autel sans avoir jamais appris. 10 cent l'ex.; 1 fr. 50 les vingt franco. — S'adresser pour le *Manuel* et pour le *Carton* à la librairie Blériot, Henri Gautier, successeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Tréon. — Télégramme adressé à Monseigneur le mercredi 25 : « Cette nuit, église Tréon, profanation, pillage, lettres suivront. — Leroy. »

Levainville. — Dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21, vol et autres indignités à la sacristie de Levainville.

FAITS DIVERS

Le Te Deum du 17 octobre à Montmartre. — Plus de cent mille personnes se sont portées à Montmartre pour la cérémonie de 4 heures prescrite par le cardinal Richard. Environ dix mille ont pu pénétrer dans l'église du Vœu national. Pour ce *Te Deum* de la France au Sacré-Cœur, le vénérable cardinal a fait lire par son vicaire-général, M. Caron, cette touchante formule de consécration.

« Cœur Sacré de Jésus vivant dans la Sainte Eucharistie, nous voici humblement prosternés devant vous pour vous offrir, au nom de la France, nos adorations, nos actions de grâces et nos prières.

» O Jésus, Dieu le Père vous a donné toutes les nations en héritage ; nous vous adorons comme notre Dieu et notre Souverain Maître. *Adveniat regnum tuum.*

» La France, confiante en vos promesses et en vos miséricordes, a voulu vous élever cette église du Vœu National. Dans les patriotiques émotions qui font vibrer, à l'heure présente, tous les cœurs français, nous aimons à reconnaître l'effet de votre bonté et le gage de votre amour pour la France. A vous Seigneur, louange, amour et reconnaissance. *Te Deum laudamus.*

» O Jésus, vous avez apporté la paix au monde ; conservez l'union entre les nations chrétiennes et bénissez l'amitié qui unit les cœurs de deux grands peuples. »

Ensuite, dit la *Croix*, on a prié pour le Pape. — Puis deux clercs, en aube et large ceinture blanche, se placent de chaque côté de l'officiant, inclinant sur lui deux grandes bannières, une russe à droite et une française à gauche, et le Cardinal entonne le chant de grâces de la France, pour la paix imposée à l'Europe frémissante.

Le *De Profundis* pour l'illustre maréchal a suivi le *Te Deum.* On a vu dans cette circonstance pleine de grandeur, la récompense de l'acte par lequel le maréchal Mac-Mahon a signé le décret qui érigea l'église du Vœu National au Sacré-Cœur.

Un artiste chrétien. — M. Gounod, le célèbre compositeur de musique, a succombé à une attaque d'apoplexie. Deux jours avant sa mort, il disait à M. Coutureau, élève du Conservatoire et organiste

de Saint-Cloud : « Voyons, petit, on doit, cet hiver, jouer mon *Requiem*, veux-tu que nous le répétions un peu tous les deux ? » C'était le dimanche, à 2 heures. Il emmena M. Coutureau dans sa villa, et là, dans le grand salon, tandis que celui-ci accompagnait, M. Gounod chanta son *Requiem*. A quatre heures, il était frappé d'apoplexie. La France perd un grand artiste chrétien. Il communiait souvent et maintes fois, à Saint-Cloud, on le vit servir la messe. Un de nos amis, excellent compositeur lui-même, nous déclarait l'avoir trouvé fréquemment chez lui en prière et en méditation, avec le crucifix sur la poitrine et l'*Imitation* à la main. M. Gounod était intimement lié avec le saint prélat, Mgr Gay. Combien de ses compositions feront toujours les délices des âmes qui aiment la belle et religieuse musique ! Souvent, dans ses mélodies, il s'inspira de celles de l'Église, et il avait demandé pour ses obsèques la messe en plain-chant non accompagnée par des instruments.

Notre-Dame et la Russie. — C'est le 8 septembre qu'a été offerte et bénite à Lourdes la Bannière de Russie. Sur l'une des faces est écrit le nom de Saint-Pétersbourg ; au-dessous se trouve l'image de Notre-Dame de Lourdes, qui, depuis trois ans, accomplit des miracles en son sanctuaire de l'église de Sainte-Catherine, dans la capitale russe ; sur l'autre face, avec l'exclamation *Ave Maria*, en caractères russes, est peinte une image miraculeuse russe : *la joie des affligés*. On remarque que ce tableau est parsemé de pièces de monnaie. Durant un orage, la foudre tomba sur la chapelle qui contenait l'image de la sainte Vierge ; tout fut consumé, excepté l'image, et le tronc ayant été brisé, les monnaies se retrouvèrent collées sur le tableau qui prit dès lors le nom de la « Vierge aux monnaies. »

Notre-Dame des Dunes. — Dunkerque a célébré par des fêtes splendides, le 8 septembre dernier, le centenaire de la levée du siège de cette ville. Elles sont brillamment racontées dans le *Bulletin mensuel* de Notre-Dame des Dunes, nº d'octobre 1893.

L'antipape luciférien. — Au convent de l'arrière-maçonnerie, il a été décidé que la suprême Grande-Maîtrise dogmatique serait transférée de Charleston à Rome. Et comme le grand-maître Mackay avait, dans l'hypothèse du transfert, donné par avance sa démission écrite, séance tenante, il a été procédé à l'élection de son successeur. Par 48 voix contre 25, l'élu a été Adrianno Lemmi, chef suprême du directoire exécutif. C'est l'antipape luciférien installé au palais Borghèse, en face du palais-prison où siège le Vicaire de Jésus-Christ.

Le miracle de Pézilla. — Le dimanche 15 octobre, a été célébré à l'église de Pézilla-de-la-Rivière, près Perpignan, le centenaire des hosties dorées ; le cardinal Bourret et plusieurs autres prélats étaient présents. Le curé de Pézilla, forcé sous la Révolution de fuir en Espagne, cacha les hosties renfermées dans un calice en cristal au fond d'une armoire ; quand il revint, la tourmente passée, il retrouva ce qu'il avait caché, mais hosties et calice étaient devenus dorés.

Congrès d'Aix. — Quelques jours avant la rentrée des cours et des tribunaux, les jurisconsultes catholiques se réunissaient en Congrès, à Aix.

Mgr l'archevêque d'Aix a prononcé à cette occasion un remarquable discours, dont nous tenons à reproduire au moins quelques lignes :

« Le droit ne « boîte » pas, a dit la parole évangélique, entre « deux voies », selon l'intérêt. Le droit n'est pas opportuniste. Le droit c'est la parole qui ne passe pas. Le peu de liberté qui nous reste, nous le devons à nos résistances ; si nous avions lutté davantage, nous n'aurions pas à gémir sur tant de ruines, qui ne seront réparées que lorsque nous aurons répété sur tous les toits, avec la plus invincible conviction de nos droits méconnus : « Ceci est injuste ; ceci est mal ; nous ne l'accepterons jamais, ni pour un jour, ni pour mille. »

Le vénérable archevêque parle ensuite, avec un accent vraiment apostolique, de la liberté de conscience :

« La conscience est la clef de la place ; quand on est maître là, on est maître partout. Est-ce que vous croyez que la guerre que nous subissons n'est pas une guerre à la conscience ? Pourquoi les écoles sans Dieu, les hôpitaux sans Dieu ? C'est parce qu'on veut chasser Dieu des âmes ; et quand il ne sera plus dans les âmes, il n'y aura plus de conscience...

» La liberté la plus difficile à conquérir, c'est la liberté de conscience...

» Défendez, jusqu'à la mort, le sanctuaire dans lequel ni rois, ni empereurs, ni république, ni assemblée législative ou sénatoriale n'ont rien à voir !... »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

11e Numéro — LA VOIX — Décembre 1893

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

AVIS A NOS ABONNÉS.

1° Plusieurs abonnés sont en retard pour payer leur cotisation annuelle ; nous nous permettons de le leur rappeler.

2° La réimpression des bandes de la *Voix mensuelle* aura lieu prochainement. Nous prions nos abonnés de nous adresser les rectifications qu'ils auraient à faire soit pour le nom, soit pour la rue, soit pour le numéro, soit pour le bureau de poste.

3° La *Voix de N.-D.* est mise à la poste chaque vendredi assez à temps pour qu'elle puisse arriver à destination le samedi. Les personnes qui ne la recevraient que le dimanche, sont priées de nous en informer.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Bienheureux GÉRARD MAJELLA, Frère servant de la Congrégation du Très Saint Rédempteur

Au moment d'essayer de reproduire quelques-unes des merveilles qui forment, pour ainsi dire, la trame de cette existence si courte et pourtant si remplie, notre plume s'arrête, effrayée qu'elle est d'avoir à redire tant de merveilles qui échappent à l'ordre ordinaire de la nature ; et dont le nombre se multiplie à l'infini.

Cependant prenant courage et recourant à la médiation du Bienheureux, nous allons donner à nos lecteurs une analyse succincte mais tirée des sources les plus certaines, de cette existence plus angélique qu'humaine.

Le Bienheureux *Gérard Majella* vint au monde en avril 1726 à Muro, petite ville située à vingt lieues au sud de Naples. Son père, tailleur de profession, était un excellent chrétien ;

la mère avait aussi une grande foi. Dès ses plus tendres années, prévenu de la grâce, cet enfant béni du ciel se plaisait à reproduire les cérémonies qui l'avaient le plus frappé à l'église.

Cette piété naissante étonnait et ravissait tous ceux qui en étaient témoins. Vers l'âge de huit ans, le cher petit, favorisé par l'enfant Jésus de douceurs surnaturelles, était intérieurement affamé de l'Eucharistie. On rapporte qu'un jour, comme il assistait à la messe, il alla au moment de la communion se placer à la sainte table avec les fidèles. Le célébrant le voyant si jeune passa outre; le pauvre Gérard se retira en pleurant; mais la nuit suivante l'Archange saint Michel vint le consoler en lui apportant le pain divin.

Dans sa dixième année, le saint enfant fit sa *première* communion (pour parler le langage ordinaire) avec une telle ferveur qu'elle émut tous les assistants. L'Eucharistie devint dès lors l'aliment de son âme et l'aimant de son cœur, mais cet ange de la terre, comprenant qu'il ne pouvait participer à la gloire de Jésus sans être associé à sa douloureuse passion, flagellait jusqu'au sang sa chair innocente comme prix de ses communions. Dieu lui-même le fit bientôt marcher dans le chemin du Calvaire.

Vers cette époque, Gérard perdit son père, malheur bien grand, qui obligea sa pauvre mère à le mettre en apprentissage chez un tailleur. Cet homme apprécia bientôt le prix du trésor qui lui était confié; mais il n'en fut pas de même du contre-maître, qui lui fit souffrir de cruels traitements que le doux agneau supporta sans jamais se plaindre; toutefois, éprouvant un attrait divin et impérieux pour la vie religieuse, il alla un jour se présenter au couvent des capucins de *San-Menna;* mais sa faible santé, dont tout son extérieur révélait l'état précaire, mit obstacle à son admission. En attendant l'heure de Dieu pour être reçu en communauté, Gérard, alors âgé de 16 ans, entra au service de l'évêque de *Lacedogna*. Dans cette difficile fonction, il gagna tous les cœurs en se montrant affable envers ses camarades; bon pour les pauvres; tendre pour les malades; il n'avait qu'un *ennemi*, c'était lui-même. Il ne s'accordait qu'un peu de pain pour nourriture. Disons une fois pour toutes qu'il fit subir à son pauvre corps durant tout le cours de sa vie de si effrayantes austérités que, sans un

miracle permanent, elles auraient dû lui ôter la vie; mais comme elles rentraient dans les desseins de Dieu sur son âme, elles étaient récompensées par d'inestimables faveurs, qui établissaient entre lui et le Seigneur une sorte de *va et vient* de sacrifices et de prodiges que l'on rencontre rarement parvenu à ce degré sublime même dans la vie des plus grands saints.

L'évêque étant mort, Gérard reprit son état de tailleur. Le saint jeune homme avait pour la Sainte Vierge une dévotion incomparable; quand il se trouvait devant quelqu'une de ses images, il ne pouvait s'en détacher : « La Madone a ravi mon cœur » se plaisait-il à répéter, « et je lui en ai fait présent. » La tradition rapporte que pendant une neuvaine que l'on célébrait à Muro en l'honneur de l'*Immaculée Conception*, après une longue prière faite à genoux, il se lève tout à coup, le visage enflammé, s'avance vers la statue de Marie et lui met un anneau au doigt en disant à haute voix : « Me voici fiancé à la Madone. » Le Bienheureux fut si fidèle à ses engagements envers l'auguste Reine du Ciel qu'il conserva sans souillure le lis de la chasteté et la robe de son innocence baptismale. Ses directeurs étaient unanimes à l'appeler un ange de pureté.

Ce fut à cette époque que Gérard consola une mère éplorée en guérissant, par un signe de croix, son enfant qui était tombé dans l'eau bouillante et qui excitait la pitié par ses cris déchirants.

Cependant le monde étant de plus en plus à charge au saint jeune homme, il résolut de se retirer dans la solitude pour y mener la vie des anachorètes du désert. Mais ayant appris le passage à Muro de deux Pères de l'ordre du Saint-Rédempteur, fondé par saint Alphonse de Liguori, il les conjura de l'admettre dans leur maison. Ses instances touchèrent le Père Cafaro qui consentit à l'envoyer dans leur couvent d'Ilicéto, mais seulement *à titre d'essai*, son extérieur si faible lui faisant craindre qu'il ne puisse supporter les rigueurs de la règle.

Gérard se garda bien de refuser *l'essai* proposé, et le 17 mai 1749, il atteignait tout joyeux l'établissement des Rédemptoristes situé sur une hauteur à une demi-lieue de la petite ville d'Ilicéto. Il y fut bientôt admis en qualité de postulant. Quelques mois après, il reçut l'habit religieux et commença un noviciat de six mois, comme il est d'usage dans

l'institut pour les frères servants. Jamais les Pères n'avaient rencontré de novice plus fervent ni qui comprit mieux l'excellence de sa vocation. Aussi son directeur, le P. Cafaro, religieux d'une haute sainteté, s'aperçut-il bientôt que l'Esprit saint conduisait son disciple par des voies extraordinaires, et qu'il l'éclairait sur les plus hauts mystères de la foi. Le fervent novice, déjà modèle d'observance régulière, s'attacha surtout à l'obéissance qu'il regardait comme l'essence de la vie religieuse, et à laquelle il devait désormais attribuer tous ses miracles.

En présence d'une vertu si rare, le second noviciat de l'humble frère fut avancé. Enfin, le 16 juillet 1752, le frère Gérard Majella, admis à la profession, fut dès lors attaché d'une manière irrévocable au Dieu de son cœur par les *liens d'or* de la religion.

La vive allégresse qu'il en ressentit est indescriptible, ses désirs étaient enfin accomplis. Il était *Rédemptoriste*, il l'était pour jamais.

Le couvent d'Ilicéto subissait en ce moment l'épreuve d'une pauvreté inouïe. Les supérieurs désignèrent Gérard pour aller solliciter la générosité des bienfaiteurs; en agissant ainsi ils savaient bien à quel point son abord affable, son aimable cordialité et, pour tout dire en un mot, un certain air *du Paradis* qui s'échappait de toute sa personne, toucheraient les âmes charitables. En joignant à toutes ces qualités le don des miracles, il ne faut pas s'étonner du succès de sa mission ni de l'influence que la présence et les paroles de l'humble frère exerçaient sur les foules qui accouraient à lui partout où il passait.

Ce n'était pas seulement le peuple et les personnes simples qui affluaient autour de lui, mais les hommes les plus distingués, les prêtres, les religieux : car, chose merveilleuse, il avait une science infuse qui surpassait toute celle acquise par l'étude. On portait Gérard jusqu'aux nues comme un saint descendu du ciel.

L'exposé de ses vertus héroïques aurait ici sa place, mais il nous entraînerait trop loin; nous allons donc seulement rapporter quelques traits ayant rapport au pouvoir surnaturel dont il était revêtu.

Notre bienheureux Père jouissait de cette lumière divine par laquelle il voyait en esprit, même à distance, ce qu'il n'aurait

pu naturellement connaître; ainsi, chose admirable, il suffisait à son supérieur de formuler intérieurement une volonté pour qu'il l'accomplît aussitôt.

Le bienheureux connaissait aussi, par révélation, l'état intime des consciences et même les secrets de l'autre vie. Un jour entre autres qu'il était au milieu de ses confrères à Ilicéto, il entra tout à coup en extase. Interrogé sur ce qui en était cause : « Je viens de voir, répondit-il, l'âme du Père Cafaro s'envoler dans le ciel, sa place n'est pas loin de saint Paul, parce que, prêchant continuellement, il a gagné beaucoup d'âmes à Jésus-Christ. »

Le regard du bienheureux pénétrait dans les profondeurs du purgatoire; il dit à une fille désolée, qui avait perdu sa mère : « Faites célébrer pour elle 40 messes et elle sera délivrée de ses tourments. » Après ce temps, l'âme de cette femme apparut toute radieuse à sa fille, en lui apprenant sa délivrance. — Il lui suffisait de faire un signe de croix sur le front des petits malades qu'on lui présentait pour qu'ils fussent guéris; il opérait même des guérisons à distance, soulager la souffrance était pour lui un si grand bonheur! Citons en finissant un prodige que le thaumaturge opéra à Naples en présence d'une multitude de témoins. Comme il passait un jour sur le bord de la mer, il aperçut une foule immense qui remplissait les airs de gémissements et de clameurs. Une tempête furieuse était déchaînée, et l'on regardait avec effroi une barque chargée de passagers qui allait s'abîmer dans les flots écumants. Touché de compassion, le serviteur de Dieu fait le signe de la croix sur l'élément en fureur, rejette son manteau sur ses épaules, et, s'avançant au milieu des vagues, il crie à la barque : « Au nom de la Sainte Trinité, arrête-toi. » A l'instant elle s'arrête, il la saisit, la conduit comme un liège flottant, et la ramène au rivage, sortant lui-même des eaux sans avoir aucun fil de ses vêtements mouillé. « Miracle, Miracle! » s'écrie-t-on de toutes parts avec un enthousiasme sans pareil. Comment avez-vous pu tirer cette barque? lui demanda un religieux de son couvent. « O mon Père, répondit-il, *quand Dieu veut, tout est possible.* » Interrogé plus tard sur ce prodige par un autre religieux, il répondit en souriant : « J'accrochai la barque avec deux doigts, et dans l'état où je me trouvais alors, j'aurais bien volé dans les airs. »

Attaqué d'une maladie mortelle, ce fidèle observateur de l'obéissance, sur l'ordre formel de son supérieur, en arrêta subitement les progrès, tout en déclarant que ce n'était que pour un temps très limité.

Quelques semaines après, s'étant alité de nouveau, il dit lui-même au médecin qu'il mourrait après avoir célébré encore sur la terre la fête de sainte Thérèse (25 oct. 1755). Vers dix ou onze heures du soir, il s'écria tout agité : « Que font là ces deux misérables, vite, mettez-les à la porte. » C'étaient sans doute deux démons. Reprenant aussitôt sa sérénité, il dit d'un air tout joyeux : « Voici la Madone, mettons-nous à genoux. » Et s'agenouillant sur son lit il parut absorbé dans une profonde extase. Quelque temps après sa belle âme s'envolait vers son Dieu, détachée de son enveloppe terrestre, moins par la force de la maladie que par l'ardeur de son amour. Il était âgé de 29 ans et demi.

Des miracles sans nombre s'opérèrent après sa mort et se renouvellent encore de nos jours par sa puissante intercession.

Le 29 juillet 1893 eut lieu, dans la ville éternelle, la cérémonie de sa béatification aux cris mille fois répétés de Léon XIII.

— *O Bienheureux Gérard, si compatissant pour toutes les misères, priez pour nous qui avons recours à vous !*

C. de C.

ERRATUM au numéro de la Voix de Novembre : ESQUISSES BIOGRAPHIQUES.

P. 250, l. 32 : *au lieu de* prisonnier d'arme, *lisez* prisonnier d'amour.

TRISTES CENTENAIRES.

Depuis quelques semaines il y a du bruit et de l'agitation dans l'insigne église de N.-D. de Chartres ; le transept septentrional a été livré aux ouvriers pour un grand travail ; mais cette activité de la pioche et du marteau n'est pas pour nous un sujet d'alarme puisqu'il s'agit d'une œuvre utile : les fouilles et les autres opérations qui les suivent doivent préparer le chauffage de l'édifice ; c'est une question d'hygiène pour les habitués ou les visiteurs de l'église comme d'assainissement pour la basilique.

Mais, il y a cent ans, le mois de novembre apporta de tout autres préoccupations aux admirateurs de notre cathédrale, aux amis de son pèlerinage, aux chrétiens fréquentant ce saint lieu; la présence des ouvriers y avait un tout autre but; il s'agissait de démolitions et de pillages commandés par la rage révolutionnaire. La proposition d'abattre la cathédrale était adoptée, et on allait commencer la réalisation de cet affreux projet, sans l'heureuse intervention d'un architecte qui allégua l'impossibilité d'enlever les débris ou de leur trouver un emplacement. Des statues furent brisées; il y eut d'autres destructions; les vandales s'acharnèrent sur les autels, les chapelles, le trésor, les reliques des saints, les ornements, les vases sacrés et autres objets utiles au culte; la Vierge druidique qui avait remplacé déjà sur la sainte colonne N.-D. du Pilier, alors abandonnée dans un coin de la crypte, fut jetée à terre et brisée. Quelles journées que celles où l'on organisait la fête civique du 29 novembre pour l'inauguration du temple de la Raison! Ce temple, c'était la sainte église de la Vierge-Mère. L'image de la Raison, c'était la statue colossale de l'Assomption, coiffée d'un bonnet rouge, et l'on fut sur le point de la mutiler, pour agencer plus facilement près d'elle les décors et oripeaux de théâtre destinés à la nouvelle ornementation! Et cette fête civique autour de l'étrange montagne qu'on avait établie au sanctuaire, quelle comédie sacrilège avec discours et chants blasphématoires! Comédie dont l'horreur ne devait être dépassée que par celle de la destruction complète de la statue druidique, brûlée sur la place du parvis (20 décembre), et celle encore des danses et autres saturnales dans l'église (28 avril 1894).

Sans doute l'histoire locale nous dit qu'il y avait foule à ces abominables spectacles. Nous pouvons deviner qui composait cette foule. Quelques impies forcenés en possession du pouvoir, des agents subalternes forcés d'exécuter les décrets de l'autorité révolutionnaire, et puis, comme partout aux heures de désordre, une populace éhontée qui ne veut ni Dieu ni maître. Joignez à cette tourbe quelques témoins plus sérieux venus là pour juger de la mesure de démence que peut donner l'irréligion. Voilà comment se présentent à notre imagination de telles scènes. Mais le vrai peuple chartrain, le bon peuple, lui, n'y participait point! Impuissant à empêcher le mal, il se cachait... et pleurait.

Dans ces jours de tristes centenaires, nous pensons aux larmes de nos ancêtres, et comme eux, consternés des outrages d'autrefois au Dieu des autels et à Notre-Dame, nous prions pour les réparer, et aussi pour que l'impiété de notre temps ne revienne point à une telle barbarie.

A. F. G.

LETTRE DU R. P. BOUVET

Missionnaire chartrain.

M. l'abbé Bouvet, professeur de philosophie au grand séminaire de Chartres, veut bien nous communiquer pour la *Voix* une lettre que vient de lui adresser un missionnaire jésuite, son parent, originaire comme lui des environs de Chartres, et ancien élève de notre petit séminaire de Saint-Cheron.

Ngan-King. Fête de Saint-François de Borgia.

....A la fin d'août, fin de l'année apostolique, un coup d'aviron a poussé ma frêle nacelle jusqu'à Ngan-King, c'est-à-dire que j'ai remonté le Kiang pendant 12 heures dans un steamer, et que j'ai abordé dans la capitale du Ngan-Hoei, notre seconde province.

Ici, mon occupation est à peu près la même qu'à Ou-hou. Le supérieur de la section réside ici et doit s'absenter de temps en temps pour visiter les missionnaires qui dépendent de lui. Ici nous avons peu de chrétiens dans la ville et même peu d'espoir d'en faire : l'heure n'est point venue pour les grands centres, et pourtant il est nécessaire de s'y établir.

On achève une belle église au Sacré-Cœur, style chinois : la façade est une imitation des beaux arcs de triomphe de ce pays-ci. C'est une innovation, et probablement, pour les Chinois, il n'y a pas de plus belle église en Chine. Elle fera anssi l'admiration des Européens.

Nous avons un orphelinat, où il y a plus de soixante petites filles, cédées par leurs parents ou arrachées à la mort. (Je viens d'en baptiser une qui semble ne demander qu'à vivre et qui avait été déposée à la porte.) De plus, on me dit qu'il y en a à peu près le même nombre en nourrice. Nous avons aussi une école d'élèves choisis de la section, une vingtaine, pour faire des maîtres d'école ou catéchistes ; ce sont tous des néophytes : il est difficile d'obtenir davantage. Il y a encore une école externe fréquentée par un même nombre d'élèves païens. Voilà le bilan de nos œuvres ici : peut-être plus tard vous donnerai-je d'autres détails.....

.....Passons aux pèlerinages. J'ai dû vous parler autrefois de *Notre-Dame Auxiliatrice de Zo-sè :* j'y reviens rapidement. En 1870, on redoutait en Chine une grande persécution. Pour la dé-

tourner, le Père supérieur de la mission, en l'absence de Mgr Languillot, alors en Europe pour le concile, se rendit sur la colline de Zo-sè, où un missionnaire avait élevé un modeste sanctuaire abritant une statue de la sainte Vierge et peut-être un autel. Là, le Père supérieur conjura avec larmes la Très Sainte Vierge d'avoir pitié de la mission menacée, et fit vœu, s'il était exaucé, d'élever une belle église sur le sommet de la montagne, sous le vocable de *Secours des chrétiens*. Marie, *Secours des chrétiens*, entendit sa prière et son vœu, et la mission fut épargnée. On avait eu vent que le mouvement de persécution devait partir de Nan-King; le vice-roi d'alors ne voulut pas s'y prêter. Les persécuteurs tentèrent leur coup ailleurs, et c'est à cette époque qu'eurent lieu les massacres de Tien-tsin. Sitôt que le calme fut rétabli, le Père supérieur fit connaître le vœu qu'il avait fait, et les chrétiens furent heureux de contribuer pour une bonne part à l'érection du sanctuaire.

La colline de Zo-sè a 100 mètres d'élévation. Le sanctuaire construit sur son sommet aplani domine une immense plaine d'alluvion, sillonnée par des milliers de canaux : ce sont les chemins du pays, un peu comme à Venise. Shang-haï est à environ cinq lieues à vol d'oiseau. Par un ciel pur on aperçoit les mâts des grands navires qui stationnent dans son port. Plus loin, on voit briller l'océan, d'où émergent des monts semblables à Zo-sè et auxquels je souhaite le même sort. Le pèlerinage se trouve situé entre deux sections comptant ensemble près de 50,000 chrétiens; deux autres un peu plus éloignées en comptent plus de 20,000; Shang-haï, avec Zika-wei, plus de 8,000; c'est donc près de 80.000 chrétiens, sur 97,500 que compte la province du Kiang-Son, qui ressentent directement la salutaire influence qui rayonne de *Notre-Dame auxiliatrice de Zo-sè.*

Un mot encore sur l'aspect du pèlerinage. A mi-côte se trouve la résidence des Missionnaires, assez vaste, mais trop étroite aux grandes solennités. C'est là, aux pieds de Marie, que les scolastiques et les séminaristes prennent leurs vacances. A mi-côte encore, au-dessous du sanctuaire, Notre-Dame de Lourdes, sous un dôme que couronnent de superbes bambous, attend le bonjour ou l'adieu des pèlerins. De chaque côté de ce monument partent deux escaliers en pierres qui montent jusqu'au sommet, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes; ou bien encore, si on en a le loisir et la dévotion, on suit un lacet qui monte en pente douce entre les deux escaliers. Les quatorze angles aboutissent à autant de gracieux monuments renfermant les stations en bronze du chemin de la croix. C'est la grande dévotion de nos chrétiens. Ils commencent leur pèlerinage par cet exercice, et, quand ils sont en nombre,

c'est un harmonieux murmure de prières qui s'élève de la montagne et va s'éteindre au loin dans la plaine. L'église, en style grec, avec trois portiques, est regardée comme un joyau. Elle ne peut contenir que 1500 personnes debout, mais les portes ouvertes permettent à un plus grand nombre d'assister aux offices, et du reste, aux grands jours, les messes se succèdent pendant plusieurs heures. On dit qu'aux solennités du début et des premières années il y a eu à la fois jusqu'à 20,000 pèlerins venus de tous les points de l'horizon; c'était donc une flottille de plus de 2,000 barques stationnant au bas de la montagne.

Un des premiers effets salutaires du pèlerinage a été de donner du courage à nos chrétiens en se comptant et en voyant parmi eux des pèlerins qui portaient la plume au chapeau. Depuis on a jugé qu'il valait mieux éviter ces trop grands rassemblements : les chrétientés se partagent les jours du mois de Marie et la piété n'a fait qu'y gagner. Il y a eu à Zo-sè des miracles de guérisons corporelles, mais Marie semble prodiguer ici de préférence les grâces spirituelles. Combien d'âmes ont trouvé plus facile de décharger leurs consciences en ce lieu béni! Combien y ont trouvé un accroissement de foi et de vie chrétienne!

Nos chrétiens de la province de Ngan-Hoei ont voulu aussi avoir leur pèlerinage et on a élevé encore une belle église à *Notre-Dame Auxiliatrice* à Choeitong, une chrétienté de douze cents âmes, avec les mêmes heureux résultats.

Dans la province du Kiang-son, les chrétiens de l'île de Tsong-Ming, à l'embouchure du Kiang et ceux de la presqu'île de Hai-men, ensemble plus de 16,000 chrétiens ont trouvé que Zo-sè était inaccessible pour eux. On a donc établi un pèlerinage dans une île entre Tsong-Ming et Hai-men, séparée de Hai-men par un bras de mer. Au bout de quelque temps, on s'aperçoit que la mer se précipite avec violence dans le bras de mer, qu'elle élargit ses bords, et peu à peu elle arrive jusqu'à quelques mètres de la chapelle. Fallait-il la transporter ailleurs? On a pensé que cette prudence était un manque de confiance et que ce n'était pas à la sainte Vierge de fuir devant la mer. On a donc respectueusement prié la sainte Vierge de défendre la chapelle. Marie a été touchée de cette confiance et sans doute Elle a laissé tomber sur la mer un regard impératif : *Mare vidit, et fugit.* Peu à peu le sable s'est amoncelé sur les bords de l'île, le bras de mer a commencé à s'ensabler, et l'île est en voie de s'unir à la presqu'île. En suite de quoi on a jeté à bas la chapelle primitive, mais pour en construire une plus vaste et plus digne de la Reine des Cieux. Vous comprenez facilement que nos chrétiens ont une grande dévotion à visiter ce sanctuaire et que Marie s'y plaît à répandre ses largesses sur

ces populations pauvres et même misérables, mais de mœurs simples et pures.

Autre exemple semblable de la protection de Marie. Sur les rives du Kiang s'élevait une pauvre chapelle, dédiée aux saints Anges. Or, il y a quelques années, il prit fantaisie au Kiang, coutumier du fait, d'élargir son lit et de visiter la contrée en cet endroit. Le voilà donc rongeant, rongeant journellement le rivage et bientôt il arrive à quelques mètres du village et de la chapelle. Chrétiens et païens sont marris de voir leurs terres à-vau-l'eau, et leurs maisons ou cabanes menacées. Ils avaient sans doute entendu parler de la protection de la sainte Vierge en semblables circonstances. Une députation vient trouver le Père et lui déclare que tous s'engagent à contribuer à la construction d'une plus belle église et les païens promettent en outre de se faire chrétiens, si la sainte Mère fait reculer le Kiang jusqu'à son lit primitif. Les supérieurs consultés, le Père fait coucher sur papier cette promesse écrite en beaux caractères chinois, et la fait appendre sur le mur de la chapelle. « Cette promesse, me disait le Père, vous pouvez la voir encore dans notre chapelle; mais cherchez le Kiang; il a détalé; vous l'apercevez au loin au-delà d'une plaine d'herbes et de roseaux restituée à ses légitimes propriétaires. Tous reconnaissent ici la main de la Reine du Ciel; un certain nombre de païens se sont déclarés catéchumènes et le Père est en instance pour obtenir des fonds, afin d'élever, selon la promesse, une église sous le vocable de *Reine des Anges*.....

P. Bouvet, S. J.

NE DÉLAISSONS PAS NOS CHERS DÉFUNTS

Nous lisions dernièrement dans la *Semaine de Nantes:*

On sait que, depuis plusieurs années, l'usage s'étend chaque jour davantage d'inviter aux funérailles par une lettre d'avis annonçant une seule et même cérémonie: *Convoi*, *Service et Enterrement*; en sorte que la messe solennelle de service qui, de temps immémorial, se célébrait huit ou dix jours après l'inhumation, demeure entièrement supprimée.

Il est douloureux de constater la facilité avec laquelle des catholiques se décident à répudier ainsi une pratique séculaire, une habitude si profondément religieuse, que nous ont léguée la foi et la piété de nos ancêtres. Avec quel pénible sentiment nous les voyons aujourd'hui, (qu'on nous pardonne l'énergique trivialité du mot) bâcler en quelques instants toute la solennité funèbre; comme s'ils avaient hâte d'écarter au plus tôt les importunes pensées de la mort et de se replonger, sans perdre un jour, dans le torrent

des affaires et des plaisirs d'ici-bas. — Souvent même, lorsque l'inhumation se fait à une heure avancée de la journée, il se trouve que le Saint-Sacrifice de la messe n'est pas offert une seule fois pour le défunt, qu'on prive complètement de la plus excellente des grâces, du moyen suprême de propitiation et de pardon.

En ces jours spécialement consacrés au souvenir des Morts, les familles chrétiennes qui regardent à juste titre la fidélité aux antiques et saintes coutumes comme leur plus précieux héritage, ne nous sauront pas mauvais gré si nous venons, au nom des chères âmes qu'elles ne cessent d'aimer par delà le tombeau, au nom de l'Église qui entoure ses enfants défunts d'une si maternelle et si touchante compassion, les conjurer de ne point amoindrir les secours par lesquels il dépend de nous d'adoucir la souffrance ou de hâter la libération des pauvres exilés.

Si la triste négligence que nous déplorons devait malheureusement devenir la règle, il ne faudrait pas que ces familles pussent encourir le reproche d'y avoir contribué par l'autorité et l'entraînement de leur exemple.

Le prétexte généralement allégué est celui de la dépense.

Combien la réponse serait facile sur ce point ! Mais si l'objection n'est pas sans valeur en certains cas, ne peut-on pas, ainsi qu'il se fait d'ailleurs quelquefois, demander la célébration d'une simple messe chantée, à laquelle les parents et amis sont convoqués comme pour le service et qui, avec un caractère moins marqué de solennité, répond au même but essentiel ?

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 85 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 65 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres en novembre, 44 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

Conférence. — La prochaine conférence ecclésiastique au Grand-Séminaire de Chartres est fixée au mardi 5 décembre.

Pèlerinage. — Ont dit la messe depuis un mois devant N.-D. de Chartres, des prêtres des diocèses suivants : Chartres, Paris, Meaux, Poitiers, Versailles, Bayonne, Blois, Tulle, Lyon, Cahors, Malines (Belgique).

Parmi nos pèlerins de novembre, nous avons remarqué ensemble à la Crypte le R. P. du Lac et M. de Mun ; ils venaient de l'As-

semblée régionale des Cercles catholiques tenue à Saint-Brieuc, du 16 au 19. On sait que tous deux ont prononcé là des discours très applaudis. Disons en passant quelles questions pratiques et actuelles ont été traitées dans ce Congrès : « Etat moral et matériel de l'agriculteur ; tendances à l'émigration ; progrès du socialisme dans les campagnes ; moyen de combattre ces maux. — Mission du propriétaire rural ; fondation d'œuvres dans les paroisses rurales ; caractères que doivent avoir les confréries à notre époque. — Syndicats agricoles, lien religieux des associés ; unions de syndicats. — Institutions économiques rurales ; crédit agricole ; banques Raffesen ; enseignement agricole dans les écoles libres, etc. »

Espérons que les échanges de vues, les déclarations et les vœux provoqués par ces études si importantes faites en commun porteront d'heureux fruits. M. le comte de Mun tenait beaucoup à en recommander le succès à N.-D. de Chartres. L'éloquent orateur que nous voyons de temps à autre devant nos Madones vénérées, a dit se rappeler toujours avec bonheur que c'est à Chartres, en 1878, qu'il prononça son premier discours sur la Contre-Révolution.

Chanoines d'honneur. — Mgr Lagrange vient de nommer chanoine d'honneur de la cathédrale de Chartres Mgr Foucault qui, de son côté, a prié Mgr Lagrange d'accepter le titre de chanoine d'honneur de la cathédrale de Saint-Dié. Le chapitre de Chartres et celui de Saint-Dié se sont réjouis et félicités de ces nominations qui les honorent eux-mêmes et resserrent entre eux par un lien nouveau l'union fraternelle.

La Présentation de N.-D. — Au dernier Supplément, nous avons dit comment cette fête a été célébrée au grand-séminaire de Chartres et aussi au séminaire sulpicien d'Issy, près Paris, où Mgr Lagrange présidait. Aujourd'hui, il convient au moins de signaler les cérémonies accomplies le 21 novembre sur d'autres points de la cité chartraine, la ville de Marie. — A la crypte de la cathédrale, c'étaient les jeunes clercs de N.-D. qui solennellement se consacraient à leur auguste Mère, à la suite de leurs maîtres bien aimés, chapelains de la Sainte Vierge. A Saint-Cheron, c'était le petit séminaire qui, en grande pompe, solennisait sa fête patronale avec chants bien préparés et avec sermon de circonstance par M. l'abbé Coulombeau, l'un des professeurs. A la chapelle des Sœurs de Saint-Paul, c'était pour le pensionnat clôture de retraite et fête patronale ; aussi pensionnat, externat, école gratuite, se joignant au personnel ordinaire de la Communauté, fournissaient-ils une bien nombreuse assistance pour les offices chantés et pour le sermon du P. Bucher S. J., prédicateur de la retraite ; la journée finit

par une réception d'enfants de Marie, et une consécration à la Reine des Anges. A la Communauté de la Providence, une solennité du même genre marqua aussi cette journée de bénédiction.

L'Avent : Prédicateurs. — Les prédicateurs annoncés pour l'Avent à la cathédrale de Chartres sont : 1er dimanche, M. l'abbé Durand, curé de Mainvilliers ; le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée-Conception, M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence ; le 2e dimanche, M. l'abbé Ev. Bellanger, vicaire de la Madeleine, à Châteaudun ; le 3e dimanche, (pour le sermon de charité en faveur de la conférence de Saint Vincent-de-Paul) M. l'abbé Verret, professeur de philosophie à l'Institution N.-D. ; le 4e dimanche, M. l'abbé A. Lorin, professeur à Saint-Cheron ; le jour de Noël, M. l'abbé Redaud, vicaire de Bonneval.

Fête du 8 décembre. — On nous annonce pour cette grande solennité, toujours si belle dans la basilique chartraine, la présence de trois évêques ; NN. SS. les évêques de Vannes et de Saint-Dié sont attendus par Mgr Lagrange. La procession du soir à la Crypte aura lieu vers 4 heures et demie.

Nomination. — M. l'abbé Billard, précédemment curé de Saint-Aubin, est nommé curé de Bazoches-en-Dunois.

L'anti-esclavagisme. — Nous sommes à l'anniversaire de la mort de l'illustre cardinal Lavigerie, l'apôtre tant regretté. En 1892, à pareille époque, Mgr l'évêque de Chartres écrivait une lettre éloquente, oraison funèbre du glorieux Primat d'Afrique, et en même temps recommandation chaleureuse de l'œuvre si belle et si intéressante de l'anti-esclavagisme ; puis Sa Grandeur célébrait un service dans sa cathédrale pour le repos de l'âme du Prélat son ami. Un fait vient d'attirer notre attention et nous paraît bon à signaler au bout de l'année qui nous sépare du douloureux événement. Parmi les livres nouveaux qui se propagent depuis un mois, il en est peu d'aussi ardemment acclamés que celui qui a pour titre : *Esclavage* (1 beau vol. in-12. Prix : 2 fr. Librairie Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, Paris ; 30 centimes en plus pour recevoir le volume relié). Nous avons remarqué ce livre en plusieurs mains à Chartres. L'auteur, M. du Campfranc, avait déjà, dans deux autres ouvrages, *Amour de Mère* et surtout *Sœur Louise*, plaidé la cause de l'anti-esclavagisme, mais quelque haut talent, quelque conviction chrétienne qu'il y ait montrés, *Esclavage* émeut plus encore sur le sort des pauvres noirs et sur le dévouement de la prière, de l'aumône, de l'apostolat qui peut les sauver.

La catastrophe de Châteaudun. — A Châteaudun, la belle promenade du Mail s'étend au-dessus de gigantesques rochers qui sur-

plombent des grottes et des maisons habitées dans la vallée du Loir. Le lundi 20 novembre, vers 7 heures du soir, des blocs énormes se sont détachés sur une étendue de 10 à 12 mètres et ont écrasé deux maisons et une grotte; neuf personnes y ont péri, ensevelies sous une masse d'environ 600 mètres cubes de terre et de pierres. Malgré l'empressement qu'on avait mis à essayer le sauvetage, il était impossible d'arracher à la mort les victimes. Les feuilles publiques ont signalé, à cette occasion, le dévouement de M. l'abbé Desvaux, curé-doyen de la Madeleine, qui voulait risquer sa vie pour pénétrer dans les grottes et porter aux malheureux ensevelis les secours de la religion.

Le 2 décembre à Loigny. — Pour l'anniversaire du 2 décembre, Mgr l'évêque de Chartres se rendra à Loigny; M. le vicaire général I. Lagrange sera l'officiant, et M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont, le prédicateur.

Statues de N.-D. de Chartres. — Nous apprenons avec plaisir que l'Abbaye de Sainte-Cécile de Solesmes, près Sablé (Sarthe), vient de se procurer à la maison Delin, rue Bonaparte, 64, Paris, une statue de N.-D. de Chartres, d'après le modèle de celle que M. l'abbé Brugidou a reçue pour l'église de Saint-Joachim, à Rome. MM. Delin ont de ces statues en plâtre durci de Paris, (180 fr.); en carton romain, (220 fr.); en terre cuite (250 fr.); en métal, en bois sculpté. On peut les demander peintes et décorées.

Sommaire du 4 : Saint Charles Borromée. — De Profundis. — Lettre du P. Pianet (Cambodge). — Chronique diocésaine : Nominations (M. Leprince, à Saint-Lubin-des-Joncherets ; M. Vaurabourg, à Berchères-l'Evêque ; M. Huet, à Umpeau) ; La Toussaint ; Jubilé sacerdotal aux Autels-Villevillon ; Baptême de cloche à Nogent-le-Phaye ; Cérémonie expiatoire à Tréon. — Faits divers : L'amiral Avellan et Mgr Couillé ; Oraison funèbre du maréchal de Mac-Mahon, etc.

Sommaire du 11 : Saint Martin de Tours. — Au cimetière. — Chronique diocésaine : Nominations (M. Guérin Th., curé-doyen d'Anet, et M. Quillier, curé d'Yèvres) ; Musique à l'église ; Messes pour les trépassés ; Congrès de la Société bibliographique au Mans ; Réunions pour l'œuvre des Écoles libres et celle des Séminaires ; Départ des séminaristes-soldats ; Cérémonies de vêture et de profession à Bon-Secours ; Mission à Luray ; L'église de Saint-Jean-Pierre-Fixte embellie, bénédiction. — Un bienfaiteur du calorifère de la cathédrale au XIVe siècle. — Messe du départ des conscrits de la ville.

Sommaire du 18 : La mort. — Chronique diocésaine : Vie de la

B. Marguerite-Marie; L'Institut catholique; Service pour Mgr Regnault à Saint-Cheron; Fête de saint Martin à Saint-Brice; Mgr Foucault et Jeanne d'Arc; Mésaventure de la secte de Loigny à Rome; L'Adoration à Bon-Secours. — L'œuvre dominicale à Nogent-le-Rotrou. — Mission à Vaupillon. — Faits divers.

Sommaire du 25 : La basilique de saint Pierre de Rome. — Des messes. — A propos des documents sur les faits de la Révolution. — Poésie : 1793-1893. — Chronique diocésaine : le 21 novembre au Grand-Séminaire; Mgr Lagrange aux obsèques de M. Icard, supérieur-général de Saint-Sulpice; Institution N.-D., Bacheliers; Lettre de Mgr l'évêque d'Angers à M. Métais; Bénédiction de cloche à Marolles. — Messe pour Mac-Mahon. — Faits divers.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts dont les noms suivent :

M. Icard, supérieur-général de la Communauté de Saint-Sulpice, décédé à Paris le 20 novembre, à l'âge de 88 ans. Nous en avons parlé au dernier Supplément. — Mgr Juteau, évêque de Poitiers. — M. l'abbé Foucher, originaire de Brou (Eure-et-Loir), curé de Presles (Seine-et-Oise), décédé le 17 novembre dans sa 70e année; il avait fait presque toutes ses études à Chartres.

Sœur Saint-Ignace, née Jeanne Gautron, novice de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 3 novembre, âgée de 22 ans et 2 de religion. — Sœur Anatole, née Emilienne Legros, décédée dans la Communauté de Saint-Paul, le 3 novembre, âgée de 70 ans et 51 de religion.

M. l'abbé Mauguin, aumônier du lycée de Versailles; il prêcha autrefois une première communion à la cathédrale de Chartres. — Mme Caron, à Montdidier. — M. Jean-Pierre Cavallo, ancien organiste de l'église de Saint-Vincent de Paul à Paris, grand artiste chrétien, (c'est lui qui tint notre orgue en notre fête mémorable du 600e anniversaire de la dédicace de la cathédrale, 17 octobre 1860). — Mme veuve Saqui-Ronsin; Mme veuve Eugène Torcheux-Bonnet et Mlle Judith Verdier, à Chartres. — M. Jacoutot, à Montois (Doubs). — M. de Cuverville, ancien député des Côtes-du-Nord, père de l'amiral. Mme Escoffier-Marchand, à Chartres. — Mme Paulus. à Moutiers-lès-Amiens. — Mlle Léontine Moulin, à Illiers. — Mme Déméniguérée, à Verneuil. — Mme Hallot, à Beauvais. — Mme Louise-Annette Valtier-Légée, à Reims. — Mme Ferrand de Missol, à Paris, et Mlle Françoise Richard, à Orléans, toutes deux zélatrices de la confrérie de N.-D. de Chartres.

— M[lle] Eudoxie Girard, ancienne maîtresse de pension à Chartres. La respectueuse reconnaissance que beaucoup de familles de Chartres et des environs avaient gardée à cette pieuse chrétienne s'est manifestée par l'affluence à ses obsèques. Le dévouement pendant de longues années à l'éducation religieuse de la jeunesse, les exemples d'une vie tout empreinte de charité, ne doivent point s'oublier. Que de personnes avaient admiré en M[lle] E. Girard une belle intelligence et l'amabilité de ses relations avec les personnes qui l'approchaient! nous avons vu de près ses habitudes de prière et d'union à Dieu. Une sainte mort a couronné cette existence si bien remplie aux pieds de N.-D. de Chartres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre malade, au témoignage des médecins, était en danger de mort. Nous l'avons fait recommander à N.-D. de Chartres et une neuvaine a été faite à son intention. Dès le second jour de la neuvaine, l'amélioration survenue nous étonnait tous, la fièvre avait disparu; le docteur ordonna toutefois la permanence au lit pour quelques jours; on lui obéit; mais la santé était revenue et depuis lors la malade ne se lasse pas de redire qu'elle doit sa guérison à la Sainte-Vierge. (A. R. à B., diocèse de Chartres).

2. Remerciements à N.-D. de Chartres! C'est à elle qu'on s'était adressé ici pour l'apaisement d'une vive querelle de famille qui allait aboutir à une rupture déplorable. Une réconciliation prompte est venue prouver que la Sainte-Vierge avait elle-même adouci les cœurs. (F. à H., diocèse d'Evreux).

3. Les prières demandées à Chartres, pour d'heureuses délivrances, ont été pleinement exaucées. Tout s'est passé selon nos désirs. Aussi je viens vous demander des messes d'action de grâces. Que N.-D. de Chartres et saint Joseph nous continuent leur protection. (D. P. à Paris).

4. Le pauvre malade recommandé, pour qui nous redoutions une mort sans préparation chrétienne, a enfin reçu le ministère du prêtre pour rentrer en grâce avec le bon Dieu. Nous en remercions N.-D. de Chartres que nous avions invoquée pour lui. (M. à M., diocèse du Mans).

5. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour bienfait obtenu de sa maternelle protection (X. à Orléans).

6. Pour remercier N.-D. de Chartres à qui je suis redevable d'une grande faveur, je demande une lampe pendant neuf jours dans son église souterraine. (N. à D.).

7. Une neuvaine d'action de grâces et deux messes, s'il vous plaît! N.-D. de Chartres nous a guéries, moi et mon enfant.
(B. à A., diocèse de Seez).

8. Conversion, vocation religieuse, bonne mort de deux personnes jusque-là fort éloignées des pratiques chrétiennes, préservation du protestantisme pour deux enfants qui allaient bientôt lui être livrés, que de grâces depuis quelque temps obtenues par l'intercession de N.-D. de Chartres! Veuillez la remercier avec nous, dire une messe à ces intentions et me considérer comme abonnée à la *Voix*. (E. D. à A., diocèse de Perpignan).

9. N.-D. de Chartres, que nous aimons à invoquer, nous a accordé sa protection dans des circonstances bien graves. Dernièrement encore, nous lui avons attribué la préservation d'une mort imminente à laquelle a échappé une personne qui m'est bien chère, en accomplissant un acte de dévouement (M. C. et A. B., à Paris).

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 3 décembre, 1er Dimanche de l'Avent. A 9 h. messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., none, vêpres, Sermon par M. l'abbé Durand, curé de Mainvillers, sur la Propagation de la foi ; quête pour cette œuvre pendant les complies et le salut. Après le salut, réunion mensuelle de la Confrérie, procession, recommandation.

— Le lundi 4, messe en l'honneur de St-François-Xavier, à 8 h., à la Crypte pour l'œuvre de la Propagation de la Foi.

— Le jeudi, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. A 3 h., 1res vêpres de la solennité du lendemain ; à 6 h., matines et laudes.

Le Vendredi 8, *Fête de l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte-Vierge,* double de 1re classe ; Une seule grand'messe (Messe Pontificale), à 10 h., précédée du chant de tierce et de la procession ; à 3 h., none, vêpres, sermon, par M. l'abbé Reinert, complies, salut et procession aux flambeaux.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 1er dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. Le matin, à 7 h., messe de communion générale réparatrice.

— Vendredi, Fête de l'Immaculée-Conception de la B. V. Marie, grand'messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 1er dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, réunion de la Confrérie, allocution et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Les Quatre Evangiles. — Traduction de Lemaistre de Sacy, corrigée avec introduction, notes, index, carte et gravures, par M. l'abbé S. Verret, licencié ès-lettres, ancien élève de l'Institut catholique de Paris, professeur de Philosophie à l'Institution N.-D. de Chartres. Paris, Poussielgue, in-12, de XVII-400 pages.

Prix broché, 3 fr., relié toile anglaise, fers spéciaux, 3 fr. 75.

Nos lecteurs ont déjà vu l'annonce de cet ouvrage, et nos abonnés du Supplément ont pu lire la lettre magistrale de Mgr l'Évêque à son sujet. L'*Univers*, sous la signature de M. l'abbé Renard, professeur d'Ecriture Sainte, au grand Séminaire de Chartres, l'*Enseignement chrétien*, par la plume de M. l'abbé Ragon, professeur à l'Institut catholique de Paris, lui ont consacré des articles critiques très remarqués. Un certain nombre de semaines religieuses et de journaux ont signalé avec beaucoup d'éloges son apparition. Enfin avec les approbations mêlées de remarques amicales de plusieurs théologiens, l'auteur a reçu des lettres de félicitations de Mgr Laborde, évêque de Blois, de Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, du P. Didon.

Tout cela joint à l'*Imprimatur* du cardinal Meignan, archevêque de Tours, et à la haute approbation de Mgr Lagrange, évêque de Chartres, donne les plus sérieuses garanties à ce livre qui comble une des lacunes les plus regrettables de l'enseignement primaire et secondaire en France, et dont la place est marquée, dans les maisons d'éducation chrétienne de jeunes gens et de jeunes filles, dans les noviciats des communautés, dans les catéchismes de persévérance, dans tous les foyers chrétiens, en un mot dans les mains de tous ceux qui s'intéressent pour eux-mêmes ou pour d'autres au retour des esprits contemporains vers la doctrine et la morale de l'Evangile.

Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires. (Librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte. — Abonnement : 20 fr.) Sommaire de la livraison du 15 novembre 1893 :

I. Russes et Français, P. H. Prélot. — II. Vertu kantienne, vertu chrétienne, P. L. Roure. — III. Réclame et publicité, P. E. Cornut. — — IV. Du Rythme dans la poésie chantée, P. A. Fleury. — V. Réveil religieux de l'Angleterre : le mouvement d'Oxford, P. F. Prat. — VI. Bulletin des sciences sociales ; les conseils d'usine, P. P. Fristot. — VII. Mélanges et critiques : 1. Deux inscriptions du XVIIe siècle sur saint Bernard, P. J. Satabin ; Théories rationnelles sur les processions divines, P. F. Tournebize. — VIII. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. F.

FAITS DIVERS

Dialogue entre une dame et son curé. — *La dame.* — Je suis très chagrine, parce que je n'ai pu communier ni le jour de la Toussaint ni le jour des Morts.

Le curé. — Pourquoi cela, Madame ?

La dame. — Parce que, mardi dernier, j'ai fait plusieurs fois le tour des confessionnaux dans plusieurs églises ou chapelles ; je les ai trouvés tous assiégés, et craignant de laisser trop longtemps mon ménage si je me résignais à attendre mon tour, j'ai dû me retirer, quoique avec un grand regret.

Le curé. — Madame, je n'ai pas l'avantage de vous connaître particulièrement ; je vais toutefois me permettre une question ; je

vous prie de ne pas la trouver indiscrète. Pourriez-vous me dire quelle est l'aumône que vous consacrez chaque année à l'Œuvre des Séminaires ?

La dame. — ??? !!!

Le curé. — Vous ne voyez peut-être pas du premier coup la liaison que j'établis entre la facilité de confession et l'Œuvre des Séminaires ; cette corrélation est pourtant assez naturelle. Si les séminaires étaient mieux dotés, après avoir été dépouillés par l'Etat, ils pourraient favoriser un plus grand nombre de vocations, qui se produisent très réellement et qui souvent avortent faute de ressources. Il y aurait alors plus de prêtres, plus de confesseurs ; on n'aurait pas à faire queue si longtemps la veille des fêtes ; les âmes seraient mieux servies et le ménage n'en serait pas moins bien soigné.

Et remarquez, Madame, que je ne parle pas de la loi militaire, suscitée pour entraver le recrutement du sacerdoce ; je me tais aussi sur l'odieuse expulsion des religieux. Toutes ces choses ne sont pas faites pour rendre plus aisé l'accès des confessionnaux, et c'est probablement ce que se proposent et se promettent les sectaires ennemis de la religion. Vous me répondriez que vous êtes très innocente de ces denx formes de persécution. Je me plais même à croire qu'aucun des messieurs qui se trouvent dans votre famille ne s'est rendu responsable de ces iniquités en donnant son vote aux députés et sénateurs qui les ont commises.

Ce que vous pouvez faire, faites-le ; coopérez à l'Œuvre des Séminaires. Il pourrait vous arriver pire que de traverser de grandes solennités sans avoir le moyen de contenter votre dévotion. Si le nombre des prêtres diminue on pourra, par exemple, voir des chrétiens en danger de mort appeler un confesseur qui sera tout à fait empêché de se rendre, retenu auprès d'autres malades et dans l'impossibilité de suffire à tous parce que les collaborateurs lui feront défaut.

La dame. — Vraiment, je n'avais pas songé à tout cela.

Le curé. — Vous ne vous contenterez pas d'y penser : je suis assuré que vous en parlerez à vos amies. Il y va de l'intérêt de beaucoup de mères et de leurs enfants *(Semaine d'évreux.)*

Rome.— Le Saint-Père a accordé de nombreuses audiences principalement aux évêques français ; aux décorés *pro Ecclesia*, à la grande duchesse Catherine de Russie, aux 4500 pèlerins Lombards et enfin aux ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne et de Portugal.

Paris. — S. E. le cardinal Richard a ordonné des prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres.

Pour le Pèlerinage de Noël en Terre-Sainte, écrire au plus tôt au Secrétaire des Pèlerinages, 8, rue François 1er, Paris.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
(NUMÉROS MENSUELS)
POUR L'ANNÉE 1893

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

VI. Faits divers.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. No 1.

SAMEDI 7 JANVIER 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 8 janvier, dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie, *semi-double*, mais au chœur *Solennité de l'EPIPHANIE*, double de 1re classe. A 9 heures, messe de paroisse ; A 10 h. 1/2, OFFICE CAPITULAIRE, tierce, procession, grand'messe avec musique pour *Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus*. — Mgr tiendra chapelle. — Après les vêpres, réunion de la Confrérie du Rosaire.

La quête du jour est en faveur de l'Œuvre instituée pour l'abolition de l'esclavage.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — *Dimanche prochain, solennité de l'Epiphanie*, Les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, réunion de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie. — Allocution par M. le Supérieur du Grand Séminaire. — Procession avec offrande de l'or, de l'encens et de la myrrhe à l'Enfant Jésus, et Salut solennel du S. Sacrement.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 8 janvier, solennité de l'Epiphanie, Offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Voici deux livres de Mme la Comtesse de Beaurepaire de Louvagny, qui ont été publiés en feuilleton dans la *Croix* et accueillis par l'Œuvre Saint-Michel. C'est-à-dire qu'il y a là de charmants récits qui méritent recommandation. Demander à la librairie Téqui, 85, rue de Rennes, Paris :

Heure maudite, par Mme la Comtesse de Beaurepaire de Louvagny, Prix : 2 fr.

Le Crime de Keralain, même auteur, même prix.

— Nous venons de recevoir d'un vénérable ami un livre qu'il nous semble utile de faire connaître. C'est une biographie fort édifiante publiée par M. l'abbé Poindron, supérieur du Petit-Séminaire de N.-D. de Liesse (Aisne). et sortie de l'impriemerie de N.-D.-des-Prés à Montreuil-sur-Mer. Elle est intitulée : *M. Léon Lemaire, administrateur des contributions indirectes.*

Cette existence noblement remplie, et terminée dans des sentiments exceptionnellement chrétiens, peut être une source de précieux enseignements, surtout pour les personnes du monde.

Demander l'ouvrage à l'auteur, M. l'abbé Poindron, Prix : 1 fr.

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Relativement au chauffage de la Cathédrale.

Mes bien chers Frères,

La Cathédrale de Chartres est une des plus belles, sinon la plus belle des cathédrales de France. Cela ne se peut contester. Mais ce qui est vrai aussi, c'est qu'elle est, hélas ! froide, glaciale. Si bien que l'étranger qui la visite très souvent, au plus vif de son admiration et alors qu'il est ravi par l'idéal, se trouve brusquement ramené par un frisson au sentiment de la réalité ; et que ceux qui sont obligés d'y passer quelques heures quelquefois le payent cher. Quelques personnes ont fait remarquer aussi qu'elle est sombre. Toutefois, en fait, la question du chauffage s'est posée avant celle de l'éclairage. Elle s'est posée d'elle-même, presque fortuitement, pourrions-nous dire. Un jour que nous en parlions à Paris : « Chauffer les cathédrales, nous fut-il immédiatement répondu, cela nous va, et si vous entreprenez de chauffer la vôtre, nous vous donnerons le tiers de la dépense. »

En effet, et sans médire de nos aïeux, qui enfantèrent de telles merveilles, et tout en admirant au contraire leur austérité, il est permis d'adopter certaines améliorations modernes qui constituent incontestablement des progrès, et que les hommes du moyen âge auraient probablement acceptées eux-mêmes s'ils les avaient connues. Le chauffage des cathédrales par exemple. On ne chauffait pas autrefois les maisons privées, on les chauffe aujourd'hui ! Est-ce que cela ne vaut pas mieux ? On chauffe les hospices, les théâtres, les lieux de grandes réunions : pourquoi pas aussi les grandes églises ? Est-on mieux disposé à prier quand on souffre du froid ? Les avantages ici sont si évidents que l'idée, à peine émise par nous, est devenue sur-le-champ populaire. D'autant plus qu'un curé de Chartres, intelligent, actif, très avisé, avait déjà pris les devants et donné l'exemple. On nous disait, il est vrai, en souriant : Vous trouverez ici des adversaires. » — « Et qui donc ? » — « Les médecins ! » — « Les médecins ? Qu'on les interroge. »

C'est au fond une question d'hygiène publique. La Cathédrale est la paroisse de tout le monde, et tout le monde, pas seulement de vénérables chanoines, qui n'ont rien demandé, quoique pourtant..., car enfin, que ne doit pas notre Cathédrale à l'ancien Chapitre ! mais tout le monde peut être appelé à y passer un certain temps, et nul que je sache n'est assuré contre les bronchites : ni les hommes, ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards, ni les jeunes prêtres..., ni les chanoines. Il s'agit de faire que notre cathédrale ne soit inclémente et meurtrière pour personne.

A ces réflexions s'ajoutaient les encouragements qui nous venaient des résultats obtenus ailleurs, par exemple au Mans et à Orléans; à Paris aussi. Nous traversions ces jours-ci Orléans, et nous interrogions de nouveau sur le chauffage, et nous constations de nouveau combien les Orléanais s'applaudissent de l'opération accomplie et du système adopté ; or ce système fonctionne aussi chez nous, à Saint-Brice, admirablement; et c'est précisément celui que nous comptons appliquer.

Stimulé donc par ces pensées et ces exemples, et par les promesses du gouvernement, nous eûmes l'idée de demander aussi son concours à la ville de Chartres. Le maire d'alors, le regretté M. Boutet, accueillit le projet aussi favorablement que possible ; mais, sagement, le conseil municipal, avant de s'engager, voulut avoir les plans et devis sous les yeux. Et telle est l'origine des fouilles que vous avez vues s'effectuer l'année dernière, et qui aboutirent à la découverte d'un endroit très favorable à l'installation des appareils. M. Boutet, malheureusement, étant venu à mourir, nous dûmes forcément attendre les élections, alors prochaines; et le nouveau Conseil, présidé par M. Béthouart, ne nous inspirant pas moins de confiance, certes, que l'ancien, nous renouvelâmes notre demande, et des subsides relativement considérables nous furent accordés : vote dont nous demeurions profondément reconnaissant. Et voici donc l'état des choses : l'installation des appareils coûtera 52,000 fr.; le gouvernement en a promis, itérativement, le tiers, soit 17,000; la ville en donne 8,000 ; ce qui reste à trouver est-il donc à effrayer une ville comme Chartres ?

Nous ne l'avons pas cru, nos très chers Frères, et c'est avec une absolue confiance que nous faisons appel à la ville de Chartres tout entière ; et nous déclarons dès maintenant ouverte une souscription à l'effet de compléter la somme nécessaire pour chauffer notre Cathédrale. On pourra verser les souscriptions soit au Secrétariat de l'Évêché, soit à M. l'archiprêtre, soit à l'un des chapelains de Notre-Dame du Pilier. Elles seront centralisées entre les mains du Trésorier de la Fabrique. Les listes seront régulièrement publiées avec ou sans le nom des souscripteurs, selon qu'ils le préféreront.

La question d'éclairage suivra de près peut-être celle du chauffage, si nous en croyons du moins certains bruits consolants parvenus jusqu'à nous. Quant au dégagement, si vivement désiré par le regretté M. de Saint-Laumer, Président de la Commission constituée à cet effet, cette question n'ira probablement pas aussi vite ; mais elle s'impose aussi ; et j'en demande bien pardon à certains archéologues timides selon nous et scrupuleux, c'est une cause gagnée au point de vue esthétique. Les grands monuments demandent à être vus de loin, comme les montagnes : ce n'est pas

du pied d'une montagne que l'on en peut mesurer la hauteur, et il y aura toujours assez près de notre Cathédrale, même dégagée, des maisons qui permettront d'établir la comparaison. Nos édifices religieux n'exigeaient nullement le système d'amoncellement des habitations et de l'étroitesse des rues que d'autres nécessités imposaient alors; les exigences de la voirie moderne, qui aime les perspectives et se plaît à répandre à flots l'air et la lumière dans nos villes, ne sont que l'affranchissement de nos cathédrales, et s'harmonisent admirablement avec leurs gigantesques proportions.

Et nous avons encore ici cet avantage que nous sommes sur un terrain commun où tout le monde, quelles que soient les opinions politiques et religieuses, peut se rencontrer. On nous raconte encore la vieille histoire du Vent et de la Discorde. Si la discorde est jamais entrée au Chapitre, il y a longtemps qu'elle n'y est plus. Mais ce n'est pas une raison pour qu'elle se répande dans la ville, au risque d'entraver, en nous divisant, une œuvre utile, nécessaire, et que l'union de tous, pauvres et riches, petits et grands, tièdes ou fervents, rendra prompte et facile.

Dans les premières années de son épiscopat, se trouvant à Rome, Mgr Dupanloup apprit que la flèche de sa cathédrale, menaçant ruine, avait dû être abattue. Bien entendu, le gouvernement et la municipalité contribuèrent pour une large part à réparer le désastre; mais lui, de Rome, immédiatement, écrivit une lettre par laquelle il ouvrait une souscription, qui s'adressait aussi à tous: «Les moins aisés, disait-il, j'en suis sûr, les indigents eux-mêmes répondront à mon appel et trouveront dans leur pauvre bourse ou dans la bourse de plus riches qu'eux, leur modeste offrande. Je compte, cela va sans dire, parmi mes diocésains, ceux qui me sont les plus chers de tous, c'est-à-dire les petits enfants. » Et il ajoutait: « Il va sans dire qu'on pourra, comme dans les anciens temps, s'inscrire pour *un sol d'or* ou *d'argent.* » Et il s'inscrivait lui-même pour cinq *sols d'or* (100 fr.). Ce que nous faisons nous-même.

Quelque temps après, de retour à Orléans, Mgr Dupanloup écrivait une seconde lettre à son clergé dans laquelle on lisait ceci: « La souscription s'élève en ce moment à 50,000 fr. » L'année prochaine, à pareille époque, vous vous féliciterez et me remercierez.

Veuillez agréer, mes bien chers Frères, avec mes remerciements anticipés, l'hommage de mon profond et religieux dévouement.

Chartres, le 3 Janvier 1893.

† FRANÇOIS.

Monseigneur FOUCAULT.

Quatre nominations d'évêques viennent de paraître à l'*Officiel* : pour Nantes, Mgr Laroche, vicaire-général d'Orléans : pour Saint-Dié, Mgr Foucault, curé-doyen à Nogent-le-Rotrou ; pour Clermont, Mgr Belmont, vicaire-général de Lyon ; pour Angers, Mgr Mathieu, curé-doyen à Pont-à-Mousson.

Le diocèse de Chartres se réjouit en apprenant la nomination de Mgr Foucault, qui lui appartient. Il y a honneur en même temps pour l'évêque nommé et pour son pays natal. Les confrères et les nombreux amis de M. le doyen de Nogent-le-Rotrou seront unanimes dans leurs félicitations. C'est pour nous une joie aussi de penser qu'un enfant de N.-D. de Chartres va être chargé par la divine Providence, de travailler à la glorification de Jeanne d'Arc, dans le diocèse où fut le berceau de l'héroïne libératrice de la France. M. le doyen de Nogent, étant venu le jeudi 5, présenter ses hommages à son évêque, Mgr Lagrange a réuni, à cette occasion, les membres du Chapitre ; MM. les chanoines étaient heureux d'avoir à complimenter un de leurs confrères pour sa promotion à l'épiscopat. Vraiment touchant, nous pouvons le dire, a été le gracieux accueil fait par Mgr Lagrange, à son prêtre bien-aimé devenu un de ses collègues : en quelques mots aimables S. G. a fait ressortir les qualités et les mérites du nouvel élu, l'affection dont il est entouré, les regrets qui suivront son départ. Mgr Foucault a répondu avec autant de délicatesse que d'humilité à ces bienveillantes paroles.

M. l'abbé Foucault (Pierre-Gabriel-Alphonse) est né à Senonches (Eure-et-Loir) le 25 mars 1843. Après de brillantes études au petit séminaire de Saint-Cheron et au grand séminaire de Chartres, il est entré dans le professorat au petit séminaire de Nogent-le-Rotrou, le 1er octobre 1864, puis à l'Institution N.-D. de Chartres. le 1er octobre 1872. Son ordonnation à la prêtrise est du 26 mai 1866. C'est le 1er août 1885 qu'il devint chanoine honoraire de Chartres, et curé d'arrondissement à Nogent-le-Rotrou ; il venait de passer environ deux ans à Rome. Il était licencié ès lettres, docteur en théologie, chanoine de Lorette. Ce qu'il a fait depuis pour son église et pour sa paroisse laissera à Nogent-le-Rotrou de longs et doux souvenirs.

RÉCEPTION A L'ÉVÊCHÉ, POUR LES VŒUX DE NOUVEL AN.

Le samedi 31 décembre, le clergé de la ville, les établissements ecclésiastiques, les Communautés et autres Institutions religieuses ont été successivement saluer Monseigneur et lui offrir leurs vœux pour la nouvelle année. Nous n'avons pas à raconter toutes ces réceptions où l'échange des compliments doit traduire la réciprocité de l'affection, nous n'insisterons que sur celle faite au Chapitre et au clergé de la ville.

C'est M. le chanoine Pouclée qui a interprété les sentiments de tous en adressant à Sa Grandeur l'expression du plus respectueux dévouement.

Monseigneur remercia M. le Doyen du Chapitre des bonnes paroles qu'il venait de lui adresser et aussi tout le clergé du filial hommage qu'il venait lui apporter; et Monseigneur ajouta : « Dès le premier instant de mon arrivée parmi vous, il me semblait que les liens qui m'attachaient à vous étaient déjà bien forts : après trois ans écoulés, il me semble qu'ils le sont trois fois plus. »

Se tournant alors vers la Maîtrise, il se félicita et la félicita de la voir si nombreuse; l'exhorta à maintenir sa réputation, car elle en a une ; à Bourges où il se trouvait l'avant-veille, on lui en avait parlé avec envie ; Il recommande surtout à ces chers enfants, qui remplissent à la Cathédrale les fonctions des anges, de se préparer, par une enfance et une jeunesse angéliques, aux grands desseins de Dieu sur eux.

Puis s'adressant au clergé, Monseigneur déclara que cet échange traditionnel de compliments et de vœux à l'occasion du premier de l'an, qui nous vient de nos bons aïeux, il le trouve bon et utile, car les simples liens de la politesse et des convenances sont déjà beaucoup dans la vie, et rien ne nous empêche, nous, prêtres, de l'envisager de plus haut encore, et d'en faire chose et vertu chrétienne. D'autant plus qu'au temps où nous sommes, nous ne saurions trop nous unir et nous serrer les uns contre les autres.

Monseigneur fit alors un tableau, triste, mais, hélas ! trop vrai de la situation actuelle. La déchristianisation, qui est le but, marche; on est à l'œuvre ; les théoriciens ont fait place aux hommes d'action, et c'est là une menace pour la morale publique, qui ne va pas sans la religion, et une menace aussi pour la société. Nous qui savons ce que contiennent les doctrines d'impiété, ce n'est pas nous que les récents scandales auraient pu surprendre : ce sont les fruits naturels de cette guerre à Dieu. « C'est la fin d'un règne » dit-on. Mais qui en profitera ? L'ordre ou l'anarchie ? En voilà qui ne voient à ces scandales, à cette corruption, d'autre cause que celle-ci ; on n'a pas été assez loin dans l'irréligion; et c'est pour accomplir leur programme jusqu'au bout qu'ils réclament la direction des affaires. Mais par-dessus leur tête en voilà d'autres, les socialistes, plus sérieux, qui s'agitent, s'organisent, parlent de descendre dans la rue, hautement et impunément. On se croirait revenu aux préliminaires de la Commune.

En de pareilles circonstances, quel est pour nous le grand besoin, le grand devoir ? L'union. Gardons-nous de tout ce qui peut l'affaiblir, relâcher les liens de la discipline, de la hiérarchie, et de l'autorité ; gardons-nous des faciles dénigrements, des petites critiques, mauvais fruits du mauvais esprit. « Ce n'est pas là, s'écrie Monseigneur, l'esprit sacerdotal, fait de convenance, de délicatesse, de gravité, de docilité et de respect ? Et ce n'est pas non plus, grâces à Dieu, le vôtre ; non, *non ita didicistis Christum*, clergé chartrain que j'ai trouvé baigné, imprégné d'esprit catholique ; et que de fois, dans les premiers jours de mon arrivée parmi vous, vous pouvez vous en souvenir, je me suis complu à le constater ! Quant à moi, je puis me rendre ce témoignage que, depuis ma première parole au

milieu de vous jusqu'à la dernière, depuis mon premier acte, le développement heureux de la *Voix*, jusqu'à celui que j'accomplis en ce moment, je n'ai eu qu'un but : fortifier aussi chez vous l'esprit diocésain; faire de plus en plus de ce diocèse une famille : de bons prêtres unis entre eux, et groupés autour de leur évêque, je voudrais pouvoir dire des fils autour de leur père ; et tous ensemble groupés autour du Père commun. Voilà *l'Acies castrorum ordinata*, voilà l'immortelle beauté et la force invincible de l'Église. Ah ! viennent sur nous de ces épreuves qu'il n'est pas impossible de prévoir ni de subir, la suppression du budget des cultes par exemple, et combien nous serons heureux alors de sentir parmi nous cette union, cette cohésion qu'à aucun prix il ne faut laisser entamer ! »

Monseigneur annonce alors qu'il aura bientôt le bonheur de se trouver aux pieds du Souverain Pontife ; et en lui offrant l'hommage de son amour et de sa vénération, il aura aussi la joie de lui donner l'assurance de la vénération du clergé chartrain, et de sa docilité aux directions venues de Rome. « Lui, qui daignait accueillir avec tant de bonté le simple prêtre, ne recevra pas avec moins de bienveillance l'Évêque de Chartres, et c'est comblé de ses bénédictions paternelles, pour vous et pour moi, je l'espère, que je reviendrai de Lui vers vous. »

CÉRÉMONIE A LA BAZOCHE-GOUET, LE JOUR DE NOEL.

Douze verrières dues à la générosité de quelques fidèles et des familles Grenèche de Flosville et Harmand, de la Cruz, Janin, Devaux-Haussmann étaient à bénir dans l'église de La Bazoche-Gouët. M. le Vicaire-général Irénée Lagrange avait l'extrême bienveillance de venir de Chartres le jour de Noël présider la cérémonie de la bénédiction.

Cette cérémonie devait se faire à la fin de la grand'messe.

La fanfare du Patronage saint Joseph, dirigée par M. l'abbé Romet, vicaire, ouvre la fête par une marche triomphale brillamment exécutée. A l'offertoire, le chœur des jeunes filles chante un *Pastores* avec une observation des nuances musicales qui ne peut étonner que ceux qui ne sont pas habitués à nos cérémonies religieuses.

M. le vicaire-général, qui a célébré la messe, monte en chaire et s'empare de suite de son auditoire par des considérations générales sur l'art chrétien appelé à décorer les églises. Il aborde son sujet spécial, les vitraux, et développe cette division heureuse : les vitraux sont un ornement pour la maison de Dieu et un enseignement pour les fidèles. Des traits bien choisis mettent en relief ces hautes pensées et les rendent accessibles à tous. On sent que le prédicateur voit repasser devant ses yeux l'image des incomparables verrières de la cathédrale de Chartres. Nos humbles verrières ne peuvent donner qu'en petit ces jeux de lumières, la poésie des

tons admirablement ménagés, ces teintes harmonieuses qui descendent dans les nefs, ces mystérieuses obscurités sous les voûtes séculaires. L'enthousiasme devient contagieux, nous sentons notre cœur s'ouvrir aux jouissances de l'œil, aux effusions de la piété ; nous goûtons notre église et nous en devenons fiers.

En descendant de chaire, M. le Vicaire-général procède à la bénédiction des vitraux pendant que les chœurs animés chantent de joyeux cantiques et que la fanfare jette du haut de la tribune ses notes puissantes et harmonieuses. *Laudate dominum in tympano et choro.*

Le soir aux vêpres M. le Vicaire-général, inspiré par ses souvenirs de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, adressa aux congréganistes une paternelle allocution.

La population entière partage ce sentiment de reconnaissance et se sent encouragée à la restauration de son église qui n'est pas sans mérite architectural. L'achèvement de cette œuvre donnera un aliment à la piété catholique, du travail, la meilleure des aumônes, aux ouvriers, et de la gloire au pays dont l'église est le seul monument qui attire l'attention.

Ces verrières aux riches et intéressantes peintures ont été exécutées les unes par la maison Lorin, de Chartres, et les autres par la maison Hucher du Mans.

X.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. L'ABBÉ I. LAGRANGE

Vicaire-Général

A la Bazoche-Gouet, le jour de Noël 1892

POUR UNE BÉNÉDICTION DE DOUZE VITRAUX

Dilexi decorem domus tuæ.
J'ai aimé la beauté de votre maison.
(Ps. 25, v. 8).

MES FRÈRES,

L'homme n'a jamais pu se passer de Dieu. Il l'a reconnu dans les merveilles de la création qui révèlent sa puissance. Il lui a bâti partout des temples pour mieux le prier et adorer. O prodige d'amour! Dieu, lui-même, descend personnellement, substantiellement sur les autels, et demeure jour et nuit dans le tabernacle !

Quel temple sera assez orné pour rceevoir le Dieu de l'Eucharisitie ? Et voici que la foi, donnant des ailes au génie, a suscité des artistes qui ont embelli par leurs créations la maison de Dieu. Les forêts, les rochers, l'or, le marbre, la poésie, la peinture ont ouvert leurs trésors ; *Gloria et divitiæ in domo ejus.* Et cependant tout ce que la terre possède de plus précieux ne sera jamais assez digne de Dieu qui est la beauté éternelle.

Voilà ce qui explique l'origine de l'art chrétien depuis l'incarnation du Verbe : Sortie des catacombes, l'Église a vu s'élever des

temples magnifiques, de vastes cathédrales, impuissants toutefois à renfermer l'immensité de Dieu.

Telle est la raison de ces ornements qui charment notre regard : les nefs, les voûtes, les colonnes, les statues, les tableaux et nos belles verrières.

Ma pensée sera de vous entretenir d'une des créations de l'art chrétien, de ces douze vitraux qui vont recevoir la bénédiction de l'Église.

Les vitraux sont un ornement et un enseignement.

I

Après l'essai primitif des premiers siècles de l'église, les vitraux n'ont eu tout leur éclat qu'aux XIIe et XIIIe siècles.

On peut ne pas comprendre, ne pas admirer la poésie des nefs, la légèreté des colonnes, l'élégance des voûtes; mais tous, en entrant dans un temple, regardent ravis les couleurs si douces et si variées, les figures éblouissantes, et tout l'or répandu dans les vitraux.

Qui de vous n'a pas admiré, à Notre-Dame de Chartres, les rosaces pleines de lumière, et plus de 140 fenêtres illuminant les images de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des docteurs et des saints, comme un vestibule du paradis. Ne semble-t-il pas que l'artiste ait dérobé un rayon de la lumière divine pour éclairer son œuvre; et ce tableau varie, à toutes les heures du jour, offrant à l'admiration une beauté toujours nouvelle.

J'étais sur les bords de la mer, au Tréport. Chaque soir, je gravissais le haut escalier de pierre qui conduit à la vieille église, récemment ornée de nouveaux vitraux. Je remarquai la veuve d'un vieux pêcheur qui, son chapelet à la main, fixait attentivement le sanctuaire éclairé des feux du soleil couchant. Le pauvre est si bien dans la maison de Dieu; et lui aussi a sa lumière et ses extases ! Je lui dis, en regardant, comme elle, la verrière : « c'est beau. » « Oui, beau comme au paradis, » me répondit-elle, et son visage était illuminé de la vision qui charmait son regard.

Ne vous étonnez pas de ces splendeurs du temple chrétien. Les vitraux sont une création de la foi. Point d'art sans foi; c'est elle qui inspire le génie, et lui révèle un idéal que l'artiste vulgaire est impuissant à entrevoir. Il n'y a pas de grand art sans une grande doctrine. Il n'y a pas de créations sans ces grandes pensées qui donnent à l'âme ces douces et saintes émotions, et qui font pressentir quelque chose des extases du ciel; il faut avoir la foi catholique pour être un peintre catholique.

Quand Raphaël n'écoutait que les inspirations de la foi, de quelles vierges il traçait les images suaves ! Quand, seul dans sa cellule du couvent de Saint-Marc, fra Angelico de Fiesole priait,

avant de prendre ses pinceaux, quelles créations angéliques il représentait sur le fond d'or de ses fresques!

Comme un poète inspiré qui parle le langage des cieux, l'artiste chrétien ne doit représenter sur la pierre, sur la toile, sur le verre que des images, fidèles reflets de l'éternelle beauté; et, quand, dans un vitrail, nous admirons ses chefs-d'œuvre, comment ne pas rendre hommage à l'artiste qui, le premier, inventa un pareil ornement?

Si la foi est l'inspiratrice de l'art, l'erreur et l'apostasie devront en être les ennemis.

Je n'oublierai jamais le froid qui me saisit au cœur, quand j'entrai dans Saint-Pierre de Genève, et dans la cathédrale de Bâle, autrefois temples catholiques. Des murs nus, des niches sans statues, des chapelles sans autels, sans tableaux, sans vitraux. Seule, au fond du sanctuaire, une croix de bois qui ne portait même pas l'image du Crucifié. Je me hâtai de quitter ces temples, où tout pleurait l'hôte mystérieux et divin qui en avait été chassé.

Gardons le Dieu de l'Eucharistie, gardons nos tableaux, nos statues, nos verrières, et ne nous lassons pas d'admirer ces beaux monuments élevés à la gloire de Dieu. *Afferte Domino gloriam et honorem.*

Et de plus, comme les vitraux ajoutent à l'éclat des cérémonies!

Quand, au jour des grandes solennités, tout un peuple prie Dieu et chante ses louanges, quand au fond du sanctuaire les lumières éclairent le tabernacle, et que le culte catholique se déploie dans toute sa splendeur, comme les regards se portent avec amour sur les feux des vitraux qui font resplendir les images des saints, semblant prendre part à nos fêtes religieuses, et chanter avec nous : *omnis spiritus laudet dominum.* Que tout ce qui respire loue le Seigneur.

Et quand la foule s'est écoulée, quand le soleil jette ses derniers rayons dans les vastes nefs, qui dira la beauté de ce spectacle, image, quoique imparfaite, des clartés du ciel?

Puisque les vitraux contribuent à l'ornement du temple, ce sera justice de remercier votre zélé pasteur, et tous les cœurs généreux qui ont contribué à la décoration de cette église. Vous avez donné douze vitraux, et maintenant comme vous regardez, je dirais presque avec fierté, ces couleurs variées, ces images lumineuses qui sont votre œuvre!

Il est beau de travailler à la gloire de Dieu. « Je donnerais ma vie pour une cérémonie de l'Église, » disait sainte Thérèse; avec elle vous pouvez dire : « J'ai aimé la beauté de la maison de Dieu. *Dilexi decorem domine tuæ.* »

On faisait ainsi dans les siècles de foi. Les verrières de la cathé-

drale de Chartres disent, comme ici, les noms des donateurs : ce sont des rois, des reines, des princes de l'église, des chevaliers, des enfants du peuple, et des corporations de travailleurs. Le temple est une épopée qui chante la foi des siècles chrétiens.

A Chartres, des bâtisseurs d'églises formèrent une corporation qui se répandit, et s'augmenta dans la France entière. Tous, sous la conduite de moines architectes, contribuaient à ce grand travail, et donnaient leur temps, leur argent, leurs forces, trop heureux d'apporter une pierre à nos cathédrales.

Qu'auraient-ils dit, s'ils avaient vu le marteau du protestantisme, et ensuite celui de la Révolution, dévaster nos églises, nos monastères, mutiler nos statues, et percer, à jour, nos riches verrières ?

Gloire à Dieu! les monastères refleurissent, les grandes abbayes se restaurent, les églises réparent leurs mutilations, et les vitraux continuent à devenir un des plus beaux ornements de nos temples.

Le diocèse de Chartres n'est pas le dernier à travailler à cette grande œuvre de réparation, et partout où je vais je salue les pasteurs et les fidèles qui, comme ici, rivalisent de zèle pour l'ornement de leurs vieilles églises : Digny, Terminiers, Baignolet, Arrou, Rouvray, Brezolles, Voves... Bréchamps, Dancy, Douy, Péronville et Bazoches-en-Dunois ont de nouvelles églises. Auneau vient de recevoir la bénédiction de sa première pierre. Un noble élan est donné, espérons qu'il entraînera d'autres volontés hésitantes.

Toutefois le temple, selon le mot de saint Thomas, n'étant pas seulement pour le Dieu qui l'habite, mais aussi pour ceux qui l'adorent, *non propter Deum solum sed propter ipsos adorantes*, j'ajouterai que les vitraux ne sont pas seulement un ornement, mais encore un enseignement.

II

L'art chrétien n'est pas un métier, c'est un ministère, il élève les âmes, sa fin est la gloire de Dieu. C'est un messager divin d'un monde supérieur. Il a sa langue harmonieuse et puissante, que tous entendent, que tous comprennent. Rien n'est fécond comme l'apostolat de l'art guidé par la foi. D'autres chantent le Christ avec leur voix, l'artiste chrétien le chante par ses œuvres. *Ore canunt alii Christum, canit ars fabrilis* (1).

L'art chrétien est donc une des voix les plus puissantes qui parlent aux sens et à l'esprit, une des choses à la fois sensibles et intelligibles au fond desquelles Dieu se révèle avec plus de lumière.

« L'image, dit saint Grégoire, est surtout le livre de ceux qui ne

(1) Inscription sur un évangéliaire du XIII[e] siècle.

savent pas » ; et telle est l'utilité de nos vitraux, ils sont un enseignement populaire. Aussi, un concile d'Arras disait-il d'eux : « c'est » le livre des fidèles ; ce qu'ils ne peuvent voir par l'écriture, ils le » contemplent par les lignes de la peinture, pour qu'ils soient plus » portés à la vertu et à la piété. » La parole expire souvent aux portes de l'âme. L'art chrétien se sert du charme de voir, et sous son voile il révèle l'éternelle beauté et l'éternelle vérité.

D'anciens catéchismes, comme ceux de Cambrai, de Liège et de Namur, recommandaient de regarder les figures des vitraux, en récitant le chapelet, pendant la messe ; et votre évêque, bénissant naguère à Digny onze vitraux disait : « Nous avions la bible en » images, nous aurons maintenant le catéchisme en vitraux. »

On peut donc convertir des âmes en ornant les églises, en taillant une statue, en peignant une verrière, comme en prononçant un sermon.

Oui, le temple, prédicateur muet du Verbe de Dieu, étalant à nos regards ravis les scènes bibliques et évangéliques, les dogmes chrétiens, les actes des martyrs, et la légende des saints, a plus d'une tribune pour enseigner la vérité, tout s'y déploie comme un drame vivant. L'intelligence et la matière y font alliance pour élever l'homme au-dessus de la terre, et le mettre en communication avec le monde invisible. Tout chante dans le temple, tout a une âme et une voix qui est, dit saint Thomas, la voix du Verbe, *vox Verbi* : le Verbe nous parle par ces colonnes, ces nefs, ces voûtes, ce tabernacle, et ces vitraux qui exercent sur les multitudes la plus salutaire influence. Nos temples catholiques ne sont donc pas les temples étroits et muets du paganisme, ils se sont dilatés, sont devenus le rendez-vous sacré de Dieu et de l'homme. Dieu parle à l'homme, et l'homme parle à Dieu. C'est tout à la fois la maison de Dieu, et la maison de l'homme. *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus.* Le temple chrétien demeure ainsi, à travers les âges, un foyer de lumière et de civilisation, c'est une parole faite image pour parler aux yeux, et pénétrer jusqu'à l'âme, pour transmettre la lumière du vrai soleil, c'est-à-dire Dieu dans le cœur des fidèles.

Un saint prêtre avait orné son église de vitraux. « J'ai enseigné » à mon peuple, disait-il, les vérités chrétiennes, ma parole a retenti » à son oreille, et c'est tout ; mais je lui laisse un enseignement » durable : si ma parole s'est envolée, mon enseignement, traduit » en vitraux, restera. » Il disait vrai. Les vérités annoncées par la voix du prêtre, les vitraux les annoncent par les mains de l'artiste. Le génie des artistes chrétiens n'est pas moins efficace que la parole des docteurs.

Les vitraux sont comme une bible illustrée, comme un Missel, ou

un livre d'heures aux radieux feuillets, et ce livre est ouvert à tous, et tous peuvent y lire la doctrine de la vérité et de l'amour, c'est-à-dire Jésus-Christ lui-même.

Ainsi vous parleront les vitraux de cette église, d'après le plan savamment conçu de votre infatigable pasteur.

Le vitrail des anges nous rappelle le ciel et sa protection. J'y vois l'ange qui réconforte Agar dans le désert, Raphaël qui ramène le jeune Tobie à son père, l'ange de l'Annonciation apparaissant au prophète Daniel ; délicieuses visions bien capables de relever nos espérances.

Voici les trois personnes de la Sainte Trinité qui, sous les ombrages émus de l'Eden, appellent Adam du néant, et lui donnent une compagne qui, bientôt vaincue par la tentation, est chassée du jardin de délices.

C'est l'arche de Noé flottant sur le dos des vagues, et la blanche colombe qui revient, tenant le rameau d'olivier.

Ailleurs, c'est la tour de Babel, le sacrifice de Melchisédech, l'histoire attendrissante et populaire de Joseph ; Moïse debout sur la cime enflammée du Sinaï ; la dédicace du temple de Salomon, le sacrifice d'Abraham, le serpent d'airain et la verge d'Aaron.

Voilà la nouvelle alliance : Dieu le père tient son fils crucifié. La synagogue, les yeux fermés, refuse de reconnaître le Messie, et se détourne de la croix ; mais l'Eglise catholique portant, sur son front, une couronne de reine, recueille dans un calice d'or le sang qui coule du cœur de Jésus. Le sacerdoce de la nouvelle alliance est là, représenté par Léon XIII, votre Evêque, et votre pasteur, ces trois images de la vérité, de l'amour, et du dévouement. Quel poème ! Quels enseignements ! Et comme ces souvenirs font revivre en vous les pieuses visions qui ont réjoui votre jeunesse !

Et puis, c'est la plus belle histoire que vous puissiez connaître, celle de Notre-Seigneur. Elle est là dans sa simplicité et sa beauté. Les scènes attendrissantes de sa vie cachée, publique et glorieuse s'incarnent dans les couleurs, les images et l'or de trois vitraux. Notre-Seigneur guérit les malades, multiplie les bienfaits et les miracles. On admire la parabole du semeur, et celle de l'enfant prodigue qui nous arrachait des larmes, la première fois qu'elle nous fut révélée. Notre-Seigneur apparaît, épuisé de fatigue, assis près du puits de Jacob, échangeant, avec la Samaritaine, ce colloque qui n'est pas de la terre, et qui fit de la pauvre pécheresse l'apôtre de la Samarie. Au fond du sanctuaire est représentée une descente de croix capable d'arracher des larmes au cœur le plus dur : un disciple reçoit dans ses bras le corps du crucifié qui s'affaisse sous son propre poids.

La Très sainte Vierge est, dans le plan divin, la clef de voûte du

catholicisme; avec elle tout s'explique, aussi devait-elle avoir une page brillante dans la grande épopée que nous étudions. Les mystères du rosaire rappellent sa puissance sur l'hérésie, et nos infirmités physiques et morales.

Notre-Dame de Lourdes n'a pas été oubliée. Dans un siècle qui ne croit plus au surnaturel, elle attire le monde entier à sa grotte, et le force de croire au miracle.

Je salue Notre-Dame de Chartres. Vous vous êtes souvenus de vous être agenouillés, aux jours de nos grands pèlerinages, à l'appel de votre évêque, là où vos pères ont prié N.-D. de Sous-Terre, la Vierge qui devait enfanter, *Virgini pariturœ.* Vous vous êtes souvenus des baisers dont vous couvriez le vieux Pilier de la cathédrale.

Le diocèse doit beaucoup à N.-D. de Chartres. Gardez le culte du souvenir, et demeurez les dignes enfants de celle dont vous êtes si fiers.

A son tour votre patron a sa place d'honneur; Saint Jean-Baptiste, il nous apparaît, sur les bords du Jourdain, avec un visage pâle et amaigri et son vêtement de poil de chèvre, s'écriant à la vue du Messie : voici l'Agneau de Dieu, *Eccè Agnus Dei.*

Quelle grande vertu cet homme, sorti du désert, rappelle à un siècle qui ne comprend plus la grande loi du christianisme, la pénitence! N'oublions pas que nous sommes pécheurs, et qu'à ce titre, nous devons tous être des mortifiés.

Vous le voyez, les vitraux, poésie des dogmes catholiques, ouvrant au génie chrétien de merveilleux horizons, ne sont pas seulement un ornement, mais aussi un enseignement perpétuel, qui conservera votre foi, en vous rendant meilleurs.

Honneur à ces vitraux qui témoignent en faveur de la foi! honneur aux artistes qui ont cherché leur idéal dans les croyances catholiques!

En vous parlant de cet enseignement, comment ne pas arrêter notre regard sur une chaire plus éloquente : La crèche de Béthléem illuminée, elle aussi, par le Verbe incarné, la lumière du monde.

Entendez-vous le chant du ciel au-dessus du berceau de l'enfant Dieu? Cette nuit, dans le monde tout entier, les cloches chantaient, avec les anges, la nativité du Rédempteur.

Que nous enseigne la crèche? l'humilité du Verbe dans une grotte ouverte à tous les vents, réchauffé à peine par l'haleine de vils animaux. Et c'est là le Dieu qui a créé les mondes, qui s'appelle l'infini, l'éternel! quoi de plus capable d'abaisser notre orgueil.

Une autre leçon s'impose à nos méditations. *Propter nostram salutem descendit de cœlis*, c'est pour nous sauver qu'il a abaissé

les hauteurs des cieux, et qu'il est descendu. *Sic Deus dilexit mundum ut filium unigenitum daret*, c'est pour moi qu'il s'anéantit, c'est pour moi qu'il souffre ! comment ne l'aimerais-je pas ? *quis non redamaret ?*

Cette double leçon d'humilité et d'amour méritait bien d'être gravée dans un de vos vitraux. Aimez aujourd'hui à lire cette page, et remerciez une religion qui parle, autant à vos sens, qu'à votre intelligence et à votre cœur.

FAITS DIVERS

Limoges. *Souvenir du passage de Pie VII.* — La généreuse famille qui est devenue propriétaire de l'auberge où s'arrêta le pape Pie VII, à la Maison-Rouge, paroisse de Bonnac, lorsqu'il revenait de sa captivité de Fontainebleau, a fait placer en cet endroit une magnifique plaque commémorative en marbre rouge avec inscription en grandes lettres d'or.

C'est le vendredi, 28 janvier 1814, que le Pape arriva à cet endroit. Emu par les bruits qui couraient à ce sujet, l'Évêque de Limoges, Mgr du Bourg ; son frére, M. Massingural, vicaire-général, et dix prêtres étaient partis pour la Maison-Rouge. Les populations voisines étaient accourues. Il y avait là, en outre, prisonniers de guerre, assurément, des Italiens, des Anglais, des Prussiens, des Autrichiens et des Espagnols, « qui semblaient représenter aux pieds du Souverain Pontife les grandes et illustres nations dont ils étaient les membres ».

Quand, après un repas sommaire, il fallut repartir, l'Évêque de Limoges se jeta aux pieds du Pape qui le releva avec empressement, et tous deux, presque en même temps, s'écrièrent : *Tu es Petrus et super hanc petran ædificabo Ecclesiam meam.*

Pie VII ne fit que traverser Limoges ; il alla coucher à Pierre-Buffère. La veille, il avait couché à Morterolles.

Danemark. — Le premier évêque catholique du Danemark depuis la réforme, Mgr Von Euch, vicaire apostolique depuis 32 ans dans le même pays, vient d'être consacré. Il résidera à Copenhague, et aura juridiction sur les trois royaumes scandinaves.

— Mgr de Dreux-Brezé, évêque de Moulins, est décédé le 4 janvier, après une courte maladie. C'est une grande perte pour son diocèse. On sait qu'il avait été un des promoteurs de l'établissement de la liturgie romaine en France.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 14 JANVIER 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JANVIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 15 janvier, 2e dimanche après l'Epiphanie, *Fête du Saint nom de Jésus*, double de 2e classe. A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, OFFICE CAPITULAIRE ; A 3 heures, vêpres.

Le jeudi 19, FÊTE DE L'ADORATION MENSUELLE, à la Crypte, A 5 h. 45, Exposition du Saint-Sacrement, messe avec allocution. — Les messes suivantes seront à 7 h., 8 h. et 9 h. Office du soir à 4 h., présidé par Monseigneur. Sermon par M. l'abbé Blanvillain, Athanase, curé de Garancières-en-Beauce, salut en musique.
Le samedi, 21, salut à 4 heures, à la Cathédrale, à l'autel du S. Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — 2e dimanche après l'Epiphanie, fête du Saint Nom de Jésus ; les offices aux heures ordinaires ; catéchisme de persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 15 janvier, fête du Saint Nom de Jésus ; les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, Catéchisme de persévérance. — Le vendredi, 20, à 8 h. du soir, salut au Sacré-Cœur.

PROJET POUR UN PSAUTIER : Un prêtre se propose de faire imprimer un Psautier in-folio, contenant imprimés en très gros caractères et accentués les psaumes des vêpres et des complies de tous les dimanches et fêtes qui tombent le dimanche (environ 25 psaumes). Ce psautier pourra servir au lutrin, et aux enfants pour leur apprendre à lire correctement le latin. On prie MM. les Curés qui désirent se le procurer de vouloir bien donner leur nom à M. le Directeur de la *Voix de N.-D. de Chartres*, l'impression ne se fera que s'il y a un nombre suffisant de demandes, et le nombre des exemplaires sera peu considérable.

DEMANDE D'UNE LIBRAIRIE ; On demande à acheter une librairie-papeterie dans une ville où il existe un collège religieux.
S'adresser au bureau de la *Voix de Notre-Dame.*

L'Apothéose de Renan, par le P. V. DELAPORTE, S. J. Brochure in-18 jésus. — Paris, rue Bonaparte, 82. V. RETAUX ET FILS, Éditeurs. — Prix : 0 fr. 50. — Le scandale des funérailles décernées, aux frais de l'État, à l'auteur de la *Vie de Jésus*, appelait une protestation énergique ; les éloges prodigués à l'apostat Renan par la Presse officielle, l'Université, l'Académie, la Littérature sceptique et boulevardière, réclamaient une réfutation hardie et solide. La protestation et la réfutation se trouvent dans la spirituelle et vibrante brochure du P. V. Delaporte : *L'Apothéose de Renan.* Le P. V. Delaporte a eu l'heureuse fortune de recueillir, dans le pays même de Renan, une foule de témoignages inédits sur le blasphémateur. Il les cite ; et en même temps il fait rude et bonne justice des légendes que les dévots de Renan essaient d'accréditer. La lecture de cette vigoureuse réponse est un soulagement pour la conscience publique. Nous ne saurions trop conseiller de la faire connaître et de la répandre activement.

N° 2. 14 Janvier 1893.

SOMMAIRE

Nous apprenons avec peine que Mgr l'évêque de Chartres qui déjà le jour de l'an était souffrant, l'est davantage et a été obligé depuis plusieurs jours de s'aliter.

Rien toutefois d'inquiétant, nous l'espérons, dans cette simple mais douloureuse indisposition.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 7 janvier. — Saint Lucien d'Antioche, m. (312).

Nous ne savons presque rien de la vie de saint Lucien. Prêtre de l'église d'Antioche, il entreprit sur l'Écriture sainte de grands travaux qui lui ont valu les éloges de saint Jérôme. Dans sa ville natale il ouvrit une école de Théologie. Les hardies spéculations du docteur sur la nature du Verbe et ses relations avec le Père, mal comprises ou faussées par ses disciples, précipitèrent ceux-ci dans l'hérésie. Arius et ses principaux partisans sortaient en effet de son école, mais, mis en face des livres du maître, ils avouèrent, dans un concile d'Antioche, qu'ils n'en pouvaient invoquer aucun texte favorable à leurs erreurs. Lucien reste donc irresponsable des écarts de ses disciples et au nom de *Lucianistes* qu'ils voulurent s'arroger, l'histoire substitua avec raison et avec succès celui d'*Ariens*. L'intégrité doctrinale du professeur d'Antioche nous est encore garantie par le témoignage de saint Athanase qui, dans une lettre à l'empereur Constant, appelle Lucien « le saint, le grand et le religieux martyr. »

La persécution ranimée en Orient par les fureurs de Maximin vint arracher à ses travaux le saint prêtre qui chercha un refuge à la campagne. Bientôt dénoncé par un traître, il est entraîné à Nicomédie devant l'empereur, jeté en prison et, les pieds et les mains chargés d'entraves de bois, il reste étendu sur des débris de vases semés sur le plancher.

A ces tortures ses ennemis eurent l'horrible courage d'ajouter l'épouvantable supplice de la faim. Les vivres ne manquaient pas au patient, on les lui prodiguait, mais ses gardiens avaient soin de l'avertir que ces viandes avaient été présentées aux idoles. L'héroïque martyr refusa jusqu'au bout d'en user. Après douze jours d'un jeûne absolu et d'un perpétuel supplice, il mourut.

Je suis chrétien ! — Telle fut sa dernière parole. C'était sa devise favorite, son salut à ses bourreaux, sa constante réponse à leurs questions et son cri d'espérance dans ses horribles souffrances.

Un jour — raconte saint Chrysostome — un ministre de l'empereur vint l'interroger dans sa prison. « Je suis chrétien ! » lui dit le martyr dès son entrée,

« Dis-moi quel est ton pays ? » demande l'envoyé qui commence son interrogatoire. — « Je suis chrétien ! » répond Lucien. Le messager continue : « Ta profession ? — Je suis chrétien ! » répond encore la victime.

« Tes parents ? — Je suis chrétien ! » soupire toujours le saint prêtre.

On ne put lui arracher d'autre réponse. « Il était chrétien, » ne se connaissant plus qu'une patrie : le ciel; qu'une famille : » les saints, et qu'une profession; l'éternelle vie du chrétien » glorifié. » (1) D. G.

MONSEIGNEUR FOUCAULT

Mgr Foucault nous a prié d'insérer dans la *Voix* la note suivante :

« L'Evêque nommé de Saint-Dié, profondément touché des nombreux témoignages de sympathie qu'il a reçus du clergé chartrain, regrette de n'avoir pu y répondre comme il l'aurait voulu, et prie ses aimables correspondants d'agréer l'assurance de sa fraternelle affection et de sa vive reconnaissance. »

— Le petit article que nous avons consacré à la nomination de Mgr Foucault, dans notre Supplément du 7 janvier, a été mis à profit par plusieurs journaux et revues ; nous aurions donné

(1) Sur l'origine et la valeur des actes de saint Lucien d'Antioche lire dans le *Compte rendu du Congrès scientifique des catholiques* en 1891 (section des sciences religieuses p. 181) un mémoire de M. l'abbé Battifol. — Voir encore Krans (*Histoire de l'Eglise* I. p. 211 et 223).

plus de détails, si le cadre déjà occupé par d'autres longs articles nous l'eût permis. Nous nous proposions d'ailleurs de revenir prochainement à ce sujet plein d'intérêt pour nos annales diocésaines.

La *Semaine religieuse de Saint-Dié* a annoncé ainsi son nouvel évêque :

« En se soumettant à la volonté formelle du Souverain Pontife, et en acceptant le fardeau de l'Archevêché de Cambrai, Mgr Sonnois avait multiplié les démarches, afin que le diocèse auquel il avait donné son cœur et auquel son désir était de consacrer sa vie tout entière n'eût pas à supporter avec la douleur des regrets celle d'un trop long veuvage. Les démarches de Sa Grandeur ont été couronnées de succès et ses désirs sont réalisés. Son successeur est désigné et tout porte à croire qu'il sera préconisé dans le même consistoire, le 19 de ce mois. Après avoir monté vers Dieu, nos actions de grâces redescendront vers Mgr Sonnois, en même temps que nous aurons à redire : *Benedictus qui venit in nomine Domini.* »

Puis la même *Semaine* cite les appréciations élogieuses données par la *Croix* et d'autres journaux sur notre vénéré doyen de Nogent-le-Rotrou, successeur de Mgr Sonnois.

Nous reproduisons la citation suivante :

« L'abbé Foucault est célèbre par ses prédications à Nice et à Rome, particulièrement à Saint-Louis-des-Français, qui a plusieurs fois retenti de son éloquente parole. Il avait été distingué déjà par Mgr Regnault qui voulait lui donner un poste de confiance, mais à qui la mort n'en laissa pas le temps. Mgr Lagrange a d'ailleurs hérité de la sympathie que Mgr Regnault témoignait au futur évêque de Saint-Dié.

« L'abbé Foucault possède à son actif un trait qui prouve à la fois sa modestie et son bon cœur. Déjà candidat à l'épiscopat, il y a quelques années, il déclina toute candidature le jour où il apprit qu'un de ses amis protégeait chaleureusement un autre candidat, et il fit tout au monde pour que les démarches de cet ami fussent couronnées de succès. Intelligence et humilité, lorsque ces deux qualités se rencontrent chez un prêtre désigné pour l'épiscopat, il convient de les saluer très humblement. »

LES FÊTES DE NOEL A NOGENT-LE-ROI, EN 1671.

A cette époque de l'année, où nous voyons dans toutes les églises du monde catholique les fidèles apporter leurs hommages à la Crèche de Jésus et par leur zèle ou leurs offrandes contribuer à l'ornementation de ces pieuses reconstitutions du modeste asile où

voulut naître le Sauveur des hommes, nous aurions voulu nous rappeler les antiques et traditionnelles coutumes en honneur chez nos pères, lors du retour de ce joyeux anniversaire. Mais le temps et la place nous manquent pour cette étude digne d'ailleurs de tenter une plume plus habile que la nôtre ; aussi nous contenterons-nous de vous dire comment vers la fin du XVIIe siècle un curé de notre diocèse fit, un jour, célébrer dans sa paroisse l'avénement de l'Homme-Dieu. M. Laurent Bouchet (c'était son nom) qui fut, de 1670 à 1672, curé de Nogent-le-Roi, et mourut le 15 décembre 1695 simple prêtre habitué dans cette même ville, était non seulement un prêtre pieux et zélé pour les devoirs de sa charge, mais encore un savant, comme l'attestent les titres qu'il portait de Maître ès arts et de bachelier en théologie. De plus, il se piquait de littérature et consacrait ses heures de loisir à la poésie, ou plutôt à composer des vers d'une tournure enjouée et facile, mais dans lesquels malheureusement la véritable poésie fait trop souvent défaut.

La Bibliothèque de Chartres possède de nombreux volumes manuscrits sortis de la plume de ce fécond écrivain ; trois d'entre eux portent pour titre : *Poésies Chrétiennes*, et renferment près de 2,000 pièces de vers. C'est là, dans un poème consacré à la description de Nogent-le-Roi et divisé en trois parties, que nous avons trouvé ce qu'on appellerait de nos jours le *compte rendu* de la solennité organisée par notre curé-poète pour fêter la naissance du Christ.

Dans ce poème, Laurent Bouchet, après nous avoir fait admirer les sites pittoresques et variés qui, de nos jours, font encore de Nogent-le-Roi une des plus charmantes villes du pays chartrain, les beautés architecturales de sa remarquable église, les somptueux appartements, les superbes jardins, les curiosités artistiques et naturelles du vieux château, aujourd'hui disparu, nous conduit non seulement chez les principaux officiers de la ville, mais aussi chez ses plus notables paroissiens, adressant à chacun, suivant les circonstances, un souhait, un conseil, un mot plaisant, une flatterie ou même une raillerie. Chemin faisant, il nous engage à visiter

le cabinet
Et les appartements de l'illustre Binet,

dont rien, dans l'éloge pompeux qui accompagne son nom, ne nous indique la profession, mais dans la maison duquel

Où, comme le bon sens, loge aussi la Raison,

à la suite de notre poète nous voyons

..... En rang de tuyaux d'orgue six belles filles,
Sages, plaines d'esprit, vertueuses, gentilles.
Voyant dans ces subjets tant de dextérité,

Tant d'honeste pudeur, d'éclat et de beauté,
Soubs le gouvernement d'une mère accomplie
Qui fut dès le berceau de sagesse remplie,
On ne peut s'empescher de répéter souvent :
Voilà la mère abbesse, et voilà le couvent.

Ce fut, comme nous l'apprend Laurent Bouchet, dans cette maison, avec l'autorisation du maître du logis, et, selon toute probabilité, avec le gracieux concours de ses habitants, que notre bon curé fit

représenter jadis en mille vers
Les naissantes beautés du Roy de l'Univers.

Sur ce sujet, du reste, laissons à notre poëte l'honneur et le plaisir de nous montrer, en impresario satisfait et de l'œuvre et de l'exécution,

des bergers, des bergères,
Des Reynes et des Rois, des Nymphes bocagères
Dans un habit galant exprimer leur amour
Au beau Verbe faict chair, à l'ancien des jours.
D'un théâtre éclatant la pompe magnifique
Soustenoit des acteurs la ferveur héroïque ;
Un dogue estoit icy pour mordre les jaloux
Et garder les brebis des attaques des loups.
Diogène y cherchoit un homme raisonnable...
Je me trompe, il cherchait un Dieu né dans l'étable.
Un ange paraissoit tout brillant de splendeur,
Qui faisoit un colloque avecque les pasteurs.
Trois princes d'Orient là se rendoient en suite,
Une estoille du Ciel leur servant de conduite :
Chacun d'eux y parut humble et recognaissant
Et rendit son hommage au monarque naissant.
L'enfant aux yeux bandés armé d'un petit casque
Qui quittoit tout-à-coup et son voile et son masque
Marquoit l'aveuglement de la Gentilité
Éclairé tout-à-coup par la Divinité.
On vous y veit aussy, belles passionnées,
Pour l'enfant de Juda fort affectionnées,
Et chacune de vous faisoit bien son devoir.
Je lis dedans ton cœur que tu voudrois savoir
Le rôlet et les vers de ces rares merveilles.
Estranger, j'y consens, preste icy les oreilles.

Là-dessus notre auteur, ravi de trouver un nouvel auditoire, s'empresse avec complaisance d'intercaler, dans sa description de Nogent-le-Roi, dix-neuf pièces de vers qu'il met dans la bouche d'autant de personnages composant *La Troupe des Amantes passionnées pour Jésus-Christ naissant dans l'étable de Bethléem.*

N'en déplaise à notre bon curé, nous croyons inutile, tout en pensant comme lui

Que la rose vaut bien que l'on sente l'épine,

de mettre sous les yeux de nos lecteurs, si indulgents et si curieux que nous les supposions avec Laurent Bouchet, ces poétiques élucubrations, remplies, nous le reconnaissons, de bonnes et religieuses pensées mais dont le plus grand mérite consiste, pour chacune d'elles, dans une formule toujours nouvelle et variée d'un même hymne d'adoration, de soumission et de consécration à Jésus.

Toutefois, pour apprécier sa verve poétique et ses pieux sentiments, prêtons l'oreille à ces vers, adressés à Jésus dans sa crèche par deux des héroïnes préférées de Laurent Bouchet.

Grand Dieu, si nos malheurs et tous ceux de nos pères
N'ont encore espuisé le fond de vos cholères !
Si pour vous satisfaire, il faut ouvrir un flanc,
Voicy venir, Seigneur, une illustre victime,
Digne de vostre amour, digne de vostre estime,
Qui vous offre sa vie en vous offrant son sang !

Mais, Seigneur, qu'ai-je dit ! Est-il donc légitime
Qu'on donne à la vertu ce qui n'est deu qu'au crime ?
Thémis y contredit si l'amour y consent.
Si pour borner les maux de l'humaine nature
Faut exposer quelqu'un, dans cette conjoncture,
Immolons le coupable et sauvons l'innocent !

C'est moy, Seigneur, c'est moy qui suis cette coupable,
C'est moy Seigneur, c'est moy qui suis la misérable
Qu'il faut sacrifier pour ces infortunés !...
Mais pourtant... O Seigneur, puisqu'il est nécessaire
Pour calmer le courroux de votre divin Père
Que vous mesme veniez à notre aide,... Venez !

(La fin au prochain numéro).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le chauffage de la Cathédrale. — La lettre épiscopale que nous avons publiée la semaine dernière, a été lue en chaire dans les trois paroisses de Chartres, et des exemplaires en très grand nombre ont été distribués dans la ville. Un comité spécial composé d'ecclésiastiques et de laïques, a reçu de Monseigneur mission de recevoir les souscriptions et les offrandes nécessaires pour l'exécution du projet de chauffage de la Cathédrale. La quête à domicile dans ce but sera commencée par les membres du Comité lundi prochain, 16 janvier. Nous rappelons que les souscriptions peuvent être aussi déposées chez M. le Curé de la Cathédrale, ou au Secrétariat de l'Evêché, ou au sanctuaire du Pilier entre les mains des Chapelains de N.-D. Nous espérons

pouvoir donner une première liste des donateurs dans notre prochain numéro. Des informations venues de divers côtés nous portent à croire que le public est généralement très bien disposé en faveur de l'entreprise annoncée, et par conséquent en faveur de la quête ou des souscriptions qu'elle exige. Que N.-D. de Chartres bénisse l'aumône faite à son église !

Le Favril. *Une première messe.* — Y a-t-il rien de plus touchant que les cérémonies de première messe d'un nouveau prêtre ? Voir un jeune lévite se présentant au pays natal, les mains encore imprégnées de l'huile sainte, pour bénir son père, sa mère qui pleurent d'attendrissement, son zélé pasteur, des amis dévoués, une population tout entière ; le voir célébrant les augustes mystères pour la première fois au sanctuaire, où, petit villageois et et ensuite clerc de Notre-Dame en vacances, il avait tant prié pour obtenir du Ciel une telle grâce ; oui, c'est émouvant pour des spectateurs chrétiens. Nous avons eu hier, au Favril, ce spectacle et cette émotion.

Le nouveau prêtre, héros de cette solennité, c'était M. l'abbé Planchette qui a fait partie de l'ordination du 17 décembre en l'église de N.-D. de Sous-Terre.

Malgré le froid intense, malgré la neige qui tombait à gros flocons, on était venu avec empressement à la fête ; on voulait rendre honneur à l'enfant du pays devenu si grand par le sacerdoce ; on voulait surtout participer aux grâces insignes dont semblent devoir être les intermédiaires ceux qui sont nouvellement consacrés à Dieu. La procession s'organise quand même ; on brave l'intempérie de l'air. Au presbytère d'abord, une petite-fille, d'une voix émue et pleine d'onction, récite à son cher cousin — l'honneur et la gloire de sa famille — un délicieux compliment.

Bientôt nous sommes de retour à l'église. Et, là surtout, que de sujets d'admiration !

Au Favril, on aime les belles décorations, on aime aussi les chants harmonieux qui portent le cœur à Dieu ; la fête nous offrait amplement ce double charme. Mais ce qui nous a le plus fortement impressionnés, c'est la vue du prêtre à l'autel. Les pensées de son âme se reflètent si bien sur son visage et dans son attitude recueillie ! Et il opérera de si grandes choses au Saint-Sacrifice qui doit réjouir le ciel, consoler le purgatoire, fixer la respectueuse attention de la terre. Volontiers, avec saint Pierre nous nous serions écriés sur ce nouveau Thabor « *Bonum est nos hic esse* ». on est vraiment heureux ici.

Tels étaient nos sentiments, quand M. l'abbé Claireaux, doyen de Courville, enfant lui aussi de la paroisse du Favril (et son pays certes a bien le droit de s'en glorifier), monta en chaire. Avec une

délicatesse exquise il épancha d'abord son âme dans l'âme de celui qu'il est heureux et fier d'appeler son cousin, puis en termes clairs et précis il nous indiqua le triple rôle que la liturgie indique pour le Prêtre : Louer, Bénir et Prêcher. « *Collaudare, benedicere et prædicare* ». Durant un quart d'heure, trop tôt écoulé, il nous tint sous le charme de son langage pieux, sympathique et distingué.

Hélas ! tout passe ici-bas : les joies les plus pures et les plus saintes elles-mêmes n'ont que leur bien trop court moment. Déjà les cieux ont versé leur douce rosée sur la terre et les nuées ont fait pleuvoir le juste. Jésus, l'aimable Jésus, Victime Sainte, Agneau immaculé, est sur l'autel entre les mains de celui qu'il a si grandement prédestiné. Heureux instants, que n'ont-ils toujours duré ? Une dernière fois les têtes se courbent, les fronts s'inclinent, la main du prêtre se lève et bénit.

Nous nous retirons alors mais non sans avoir dit à Dieu notre reconnaissance, demandant humblement au Maître de la moisson qu'il suscite encore dans nos pauvres contrées et au Favril en particulier, terre fertile en vocations ecclésiastiques, un grand nombre de bons ouvriers qui s'en aillent cultiver avec activité le champ du Père de famille. « *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* » !!!

H. Q.

MISSION A SAINT-DENIS-LES-PONTS

On nous a écrit :

Monsieur le Directeur,

Une mission préparatoire à la fête de Noël a eu lieu à Saint-Denis-les-Ponts. Elle a duré trois semaines et le résultat, on peut le dire, a dépassé les espérances les plus hardies. Vos lecteurs sont habitués à entendre redire le succès de notre prédicateur, l'infatigable P. Félix. Je n'ose parler ni des charmantes décorations dans une église qui s'y prêtait à merveille, ni des chants avec gestes, peut-être encore plus goûtés des parents que des enfants, ni de la retraite pieuse du matin, ni du zèle des personnes qui ont eu à cœur de propager les œuvres de priére et de persévérance, ni même de l'assistance qui chaque soir, principalement dans la dernière partie de la mission, se pressait nombreuse et recueillie autour de la chaire de vérité.

Mais comment résister au désir de vous dépeindre le moins mal possible la fête d'adoration et la cérémonie de clôture ?

Dans ces temps malheureux où l'on affiche une indifférence outrageante envers le Dieu de l'Eucharistie, les paroissiens de Saint-Denis-les-Ponts ont répondu avec un merveilleux empressement à l'invitation qui leur avait été faite pour le dimanche 18. Le matin

ils se pressaient nombreux à la sainte table : après la grand'messe et sans interruption jusqu'à la réunion du soir, douze, quinze personnes et plus se succédaient auprès du très-saint Sacrement solennellement exposé, et faisaient leur demi-heure d'adoration.

Que c'était beau ! que c'était consolant pour nous tous, prêtres et fidèles, de voir ce peuple prosterné aux pieds de Jésus hostie, témoignant ainsi de sa foi et de sa piété, et prenant par là l'engagement d'honneur de renouveler chaque mois ce touchant hommage. Ce qui nous prouvera une fois de plus, que la foi dans nos pays, sauf quelques exceptions fort rares, ne s'éteint jamais dans les âmes ; l'ardeur d'un missionnaire suffit pour ranimer l'étincelle et réveiller les plus indifférents.

La preuve en fut plus éclatante encore le jour de Noël. D'abord aux messes de minuit et de l'aurore, les communiants furent nombreux, et parmi eux 25 ou 30 cimentaient ainsi un retour sincère aux pratiques religieuses depuis trop longtemps abandonnées.

Le soir, les vêpres furent présidées par M. le Doyen de Châteaudun. Après un sermon sur l'infinie miséricorde de Jésus-Christ appelant à lui tous les pécheurs, s'organisa une splendide procession. Il s'agissait de transporter, d'ériger la croix de la mission, une croix monumentale de 7 mètres de haut, payée par les paroissiens.

Quelle touchante démonstration ! Malgré l'intensité du froid, malgré le vent glacial qui souffle impitoyablement, hommes, femmes, enfants, transportés du même enthousiasme paieront d'une souffrance de trois quarts d'heure le bonheur de saluer la nouvelle croix. Ils étaient accourus de tous les villages, de Saint-Denis, de Langey, de Châteaudun, de Lanneray principalement dont M. le curé a si habilement dirigé les chants pendant tout le parcours de la procession.

Honneur surtout aux hommes et aux jeunes gens qui se pressent autour de la croix et se disputent le privilège de la porter ! Nous en comptions plus de 70 chantant et se courbant tour à tour sous le fardeau sacré.

Enfin la croix est élevée, tous tombent à genoux pendant la cérémonie de la bénédiction et de l'adoration. Oh ! qu'elle est bien placée ! avec quelle majesté elle domine toute la vallée du Loir ! Au bord du grand chemin elle inspirera aux passants comme aux laboureurs, avec le souvenir du ciel, le courage et la résignation au milieu des luttes de la vie.

Du reste, encore quelques instants et un nouveau et bien touchant spectacle va faire oublier l'impression du froid. La procession est rentrée à l'église illuminée brillamment ; le salut solennel vient d'attirer les bénédictions du ciel sur la foule ; et voilà que tout à

coup quatre jeunes filles portant le costume des bergères de l'Orient arrivent dans le chœur en chantant une gracieuse pastorale à l'enfant Jésus.

Combien disaient du fond de leur cœur ce que proclama M. le Doyen de Châteaudun : non, jamais nous n'avions vu un spectacle si émouvant !

En résumé, splendide et sainte journée qui n'a pas manqué de rapprocher les cœurs et de les élever vers le ciel.

Hélas ! c'était la fin ! Le Prédicateur annonça que la mission était terminée et nous fit ses adieux. J'en sais plus d'un qui ne put retenir ses larmes ; il avait si bien su nous instruire et nous intéresser. Mais telle est la destinée des choses de ce monde ; il lui fallait nous quitter pour courir à d'autres fatigues. Merci à lui, merci à tous ceux qui l'ont aidé de leurs œuvres et de leurs prières. *Retribuere dignare, Domine, omnibus nobis bona facientibus vitam œternam.*

Saint-Denis, 3 janvier 1893, S. CUISSARD

curé de Saint-Denis-les-Ponts.

FAITS DIVERS

Jubilé du Saint-Père. — Sa Sainteté Léon XIII a déjà reçu de tous les côtés des présents à l'occasion de son Jubilé Episcopal.

Le Tzar, l'Empereur d'Autriche et les Archiducs, la reine d'Espagne, la reine et le roi de Portugal, le roi et la reine de Belgique, ainsi que le Sultan, figurent au nombre des donateurs.

A l'occasion de la Noël, le cardinal doyen du Sacré Collège, Son Em. Monseigneur La Valetta, a exprimé au Saint-Père les vœux du Sacré Collège. 19 cardinaux, de nombreux évêques et prélats assistaient à cette réception; dans sa réponse Léon XIII a appelé la bénédiction de Dieu sur les vœux du Sacré Collège.

La musique sacrée. — La congrégation des Rites va s'occuper sous peu de questions qui ont trait à la musique sacrée dont on doit se servir dans les cérémonies du culte : soit le chant grégorien, soit le classique du rinascimento, etc., etc. Et il y a divergence d'opinion non seulement sur le genre de musique à adopter, mais aussi sur les personnes qui peuvent chanter et sur leur nombre, si l'on prend en considération les habitudes et les moyens différents dans chaque nation et dans chaque église. Il y a environ un an que la Congrégation des Rites s'occupa de la question et elle envoya à cinquante personnages dans le monde entier avec invitation à y répondre, un questionnaire. Ces réponses sont maintenant toutes arrivées à Rome et la Congrégation en fera l'examen et tranchera la question, publiant différents décrets à ce sujet.

Le Congrès Eucharistique. — La *Croix* annonce qu'un pèlerinage français partira vers le 12 avril de Paris pour Rome, afin d'y rejoindre le pèlerinage de Pénitence en route pour Jérusalem ; ces deux groupes célébreront ensemble le jubilé du Pape.

Le double pèlerinage reçoit cette année une grande importance de la coïncidence du Congrès eucharistique.

Touchant ce congrès eucharistique, les patriaches d'Orient ont écrit à Monseigneur l'évêque de Liège de fort belles lettres. L'enthousiasme est grand en Orient. Mgr Azarian trouve le projet de Congrès à Jérusalem sublime, et annonce, avec sa présence, celle de neuf archevêques ou évêques, ses suffragants. Le nombre total des évêques d'Orient annoncés s'élève déjà à 30.

Sur le désir exprès de M. G. Champeaux, secrétaire général du comité permanent des Œuvres Eucharistiques, M. de Pèlerin, qui revient de Jérusalem, a été chargé par le comité permanent dont il fait partie, de préparer l'organisation de la huitième assemblée générale des Œuvres Eucharistiques, à Jérusalem, en 1893. Par suite :

Toutes les communications, demandes de renseignements et offrandes relatives au Congrès Eucharistique de Jérusalem doivent être adressées à M. de Pèlerin, 12, boulevard Gambetta, à Nîmes (Gard). Elles peuvent l'être aussi, en Palestine, à M. le comte de Piellat, à Jérusalem.

Mgr François de Montmorency-Laval. — Dans sa séance du 14 janvier, la Congrégation des Rites s'occupera de nouveau de la cause de notre illustre compatriote, diocésain de Chartres par sa naissance : Mgr de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.

L'audience des enfants. — Le dimanche 8, a eu lieu au Vatican la première des audiences collectives, à l'occasion du Jubilé épiscopal de Léon XIII : un millier d'enfants au-dessous de 10 ans ont été recus par le Saint-Père — scène ravissante.

Le 10 janvier à Paris. — Démission de M. de Freycinet, puis du ministère tout entier; M. Floquet, écarté de la présidence de la Chambre et remplacé par M. Casimir-Périer, représentant de la politique modérée ; première audience pour le procès de Panama et nouvelles révélations sur les concussions de hauts personnages, M. Baïhaut, ancien ministre, mis en prison. — Au Sénat, discours du doyen d'âge, M. Théry, qui flagelle les lois antireligieuses. — Reconstitution du ministère.

Le gâteau des rois du cardinal Fleury. — Le cardinal Fleury avait 90 ans et se montrait frapppé de l'idée de sa mort prochaine. Pour le guérir de ses sombres pensées, son valet de chambre, Barjac, fit prier à dîner chez Son Eminence, pour le jour des Rois, les

onze personnes suivantes : le comte de Beaupré, l'abbé d'Enneville, le comte de Gensac, le marquis de Nogaret, la princesse de Montbarey, la marquise de Flavancourt, le marquis de la Faye, la comtesse de Combreux, le comte de Saint-Mesme, la marquise du Coudray et la marquise d'Anglure.

Au moment de tirer le gâteau :

— C'est au plus jeune que revient ce droit, fit mélancoliquement le cardinal Fleury ; avec mes quatre-vingt-dix ans, je ne puis prétendre qu'aux honneurs du patriarcat.

— Mais, pardonnez-moi, Monseigneur, dit sa voisine de droite, la princesse de Montbarey, je suis née le 15 janvier 1654, et j'ai par conséquent deux ans de plus que votre Eminence.

— Que dites-vous là, princesse ? — La pure vérité, Monseigneur. — Moi, dit à son tour l'autre voisine du cardinal, je n'y mets pas plus de coquetterie, et j'avoue tout simplement mes quatre-vingt-onze ans. — Vous avez dit quatre-vingt-onze ? s'écria le cardinal stupéfait. — Oui, Monseigneur, 3 mai 1652, répondit la marquise de Flavancourt. — Je suis votre aîné d'un mois, marquise, dit le comte de Beaupré : 3 avril 1652. — Et moi d'un an, dit le bon abbé d'Enneville, 27 juin 1651. — Et moi, dit en chevrotant une petite vieille toute ridée, il y a soixante-deux ans que je suis veuve, et quand j'eus le malheur de perdre M. le marquis d'Anglure, il y en avait trente-quatre que j'étais de ce monde. — Soixante-deux et trente-quatre font quatre-vingt-seize ! dit le cardinal ébahi. Quoi ! marquise, quatre-vingt-seize ans ? — Hélas !... répondit simplement madame d'Anglure.

Le comte de Gensac avait quatre-vingt-quatorze ans ; M. le marquis de Nogaret quatre-vingt-quinze ; le marquis de la Faye quatre-vingt-seize ; le comte de Saint-Mesme et la comtesse de Combreux, quatre-vingt-dix-sept !

Comment ! s'écria l'Eminence au comble de la stupéfaction, c'est moi qui dois tirer le gâteau comme étant le plus jeune !... Est-ce hasard ou gageure ?

Mais à ce moment, il aperçut en face de lui le visage rayonnant de son valet de chambre ; le cardinal comprit, tira le gâteau comme un petit enfant de quatre-vingt-dix ans qu'il était, et fut si enchanté de cette flatterie délicate qu'il s'en souvint dans son testament.

X...

Charité d'un enfant. — Une voiture élégante et légère, attelée de deux coursiers rapides, parcourait la route qui conduit d'Agnani à Carpineto. Dans cette voiture était assis, à côté de son gouverneur, un enfant de sept ans, dont les regards embrassaient le magnifique paysage. Cet enfant paraissait frêle et presque trop grand pour son âge. A la pâleur de son teint, on pouvait deviner

qu'il relevait de maladie et qu'il avait dû garder longtemps la chambre.

Là-bas, au bord du chemin, sur la pierre dure, exposé aux brûlants rayons du soleil, est couché un pauvre enfant aux vêtements souillés et en lambeaux. Il sanglotte, et c'est en vain qu'il s'efforce de se relever pour se traîner plus loin, car son pied, très enflé, est tout rouge à la cheville. La voiture s'arrête, et le jeune voyageur s'élance vivement à terre pour demander au petit pâtre la cause de ses souffrances.

Qu'y a-t-il lui demande-t-il d'une voix compatissante, as-tu le pied brisé ?

— Je ne sais pas, répond en gémissant le pauvre chevrier, — et les larmes ruissellent sur son visage poudreux et brûlé par le soleil. — Il y a environ dix minutes, la voiture d'un laitier descendait rapidement la route, ici-même. Avant que j'aie pu me garer, j'ai été renversé et une roue m'a passé sur la cheville. Sans s'inquiéter de moi , sans faire attention à mes cris, le conducteur s'est éloigné. Oh ! que cela me fait mal !

Bien vite, Joachim descend le talus escarpé, couvert de broussailles et d'épines, il emplit son béret de l'eau claire du ruisseau, et il fait boire l'enfant altéré, dont il étanche la blessure. Puis de son blanc mouchoir de batiste, il bande la cheville enflammée du petit montagnard.

Où demeures-tu ? demande Joachim. Le petit garçon nomma un village assez éloigné dans la montagne. « Tu ne peux y retourner maintenant; viens avec nous à Carpineto; là, tu trouveras du secours. Le pauvret sourit plein de reconnaissance et marcha en clochant jusqu'à la voiture, appuyé sur le bras de son jeune bienfaiteur.

— Que faites-vous, Joachin ? dit le gouverneur étonné.

— Ce que je fais ? ce que toute âme chrétienne doit faire, — assister un malheureux ! Pouvons-nous laisser ici sans secours ce pauvre petit blessé ?

— Et vous voulez l'emmener à la maison? Que diront votre père et votre mère?

— Ils diront que j'ai bien agi. Est-ce donc une chose extraordinaire que de faire soigner un enfant privé de toute assistance et de bander sa blessure ? Tout le monde n'en ferait-il pas autant à ma place ?

Le gouverneur frappa amicalement sur l'épaule de l'enfant confié à sa garde, et la voiture roula rapidement vers Carpineto. La mère de Joachim ouvrit tout d'abord de grands yeux en voyant son fils amener au logis un hôte inattendu, au dehors peu attrayant, bien qu'il fût un très joli enfant avec l'abondante chevelure noire qui

encadrait son visage; mais, lorsqu'elle eut tout entendu, elle donna ordre d'aller immédiatement chercher le médecin de la maison et de soigner au mieux le pauvre petit blessé. Joachim était rayonnant et dans ses grands yeux remarquablement beaux, Il y avait des larmes de bonheur et de joie :

« Ai-je bien fait, mère ? » demanda-t-il — « Oui, cher enfant, tu as noblement agi », dit-elle, et aussi fière que joyeuse, elle pressa son fils sur son cœur.

Joachim Pecci est aujourd'hui le pape Léon XIII.

Quelques passages du Talmud. — La loi de Moïse est délaissée par les juifs et remplacée par le Talmud, code de haine contre les chrétiens et de blasphème contre le divin Rédempteur. Il en existe diverses éditions ; les unes expurgées, les seules qui tombent entre les mains des chrétiens ; les autres sont réservées aux juifs exclusivement. C'est dans ces dernières que l'on doit puiser pour avoir les vrais enseignements qui ont cours parmi eux et qui semblent justifier jusqu'à un certain point les excès et les crimes de certains fanatiques.

« Lorsqu'un israélite tue un prosélyte habitant, le tribunal ne peut le condamner...

« Celui qui achète un esclave chrétien doit l'obliger à se soumettre aux sept préceptes ordonnés aux fils de Noé, s'il refuse de s'y soumettre, il faut le tuer sur le champ.

« L'idolâtre (quiconque n'est pas juif) qui sanctifie un jour de la semaine mérite la mort... L'idolâtre qui lit la Bible doit également subir la mort, la Bible n'étant destinée qu'aux juifs (qu'en pensent les protestants ?)

« Nous ordonnons que tout juif prie trois fois par jour pour l'extinction entière des chrétiens et de leur Dieu ; qu'il demande l'extermination de ses rois et de ses princes ; ordonnons surtout aux prêtres des juifs de faire cette prière trois fois par jour dans la synagogue, en haine de Jésus de Nazareth. (*Talm.*, *ord. 1*, *trait. 1*, *dist. 4e*).

« Dieu a ordonné aux juifs d'enlever les biens des chrétiens de quelque manière que ce soit, par la ruse, la force, l'usure ou le vol (*Ibid*).

« Il est ordonné à tous les juifs de ne voir dans tous les chrétiens que des brutes et de les traiter comme de vils animaux (*or d 4*, *trait. 8*).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 21 JANVIER 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JANVIER)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 22 janvier, 3e et dernier après l'Epiphanie, Fête de N.-D. Refuge des pécheurs, *double-majeur*. Messe de paroisse, à 9 heures; on y célèbre la fête patronale du Saint-Cœur de Marie, mieux connue sous le titre de *Confrérie de N.-D. de Chartres.* — A 10 h. 3/4, OFFICE CAPITULAIRE. A 3 heures, vêpres, complies et salut. A l'issue de cet office, cérémonie pour la Confrérie et procession, recommandations, sermon par M. l'abbé Verret, et salut au grand chœur.

Le lundi 28, à 8 heures, dans le chœur de paroisse, service funèbre pour les associés défunts de la Confrérie.

Le jeudi, 26, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 3e dimanche après l'Epiphanie, N.-D. Refuge des Pécheurs, Fête particulière de l'Archiconfrérie ; les offices aux heures ordinaires; catéchisme de persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 22 janvier, fête de N.-D. Refuge des Pécheurs, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Librairie Retaux-Bray). — Sommaire de la livraison du 15 janvier 1893 :

I. Nécrologie. Le Père Charles Daniel, par R. de S. — II. La Franc-maçonnerie et le gouvernement de la France depuis 15 ans, par E. Abt. — III. Madagascar. Statistiques et légendes, d'après les documents officiels, par P. Caussèque. — IV. Auguste Comte et le positivisme, par L. Roure. — V. Le Roi-Martyr, par V. Delaporte.—VI. Lettres de Turquie. Constantinople, par J. B. — VII. Réponse à une attaque du *Correspondant*, par Et. Cornut. —VIII. Mélanges et Critiques : Lettre de N. T. S. P. le pape Léon XIII au peuple italien. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par J. Br.

PROJET POUR UN PSAUTIER : Un prêtre se propose de faire imprimer un Psautier in-folio, contenant imprimés en très gros caractères et accentués les psaumes des vêpres et des complies de tous les dimanches et fêtes qui tombent le dimanche (environ 25 psaumes). Ce psautier pourra servir au lutrin, et aux enfants pour leur apprendre à lire correctement le latin. On prie MM. les Curés qui désirent se le procurer de vouloir bien donner leur nom à M. le Directeur de la *Voix de N.-D. de Chartres*, l'impression ne se fera que s'il y a un nombre suffisant de demandes, et le nombre des exemplaires sera peu considérable.

DEMANDE D'UNE LIBRAIRIE ; On demande à acheter une librairie-papeterie dans une ville où il existe un collège religieux.

S'adresser au bureau de la *Voix de Notre-Dame*.

N° 3. 21 Janvier 1893.

SOMMAIRE

LETTRE PASTORALE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE
A L'OCCASION DE SON PROCHAIN VOYAGE " AD LIMINA " & DU JUBILÉ DU SAINT-PÈRE

NOUS, FRANÇOIS LAGRANGE, par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint Siège apostolique, évêque de Chartres, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans quelques jours, s'il plaît à Dieu, au commencement du mois prochain, nous allons partir pour Rome. Deux choses nous y déterminent, le devoir et le cœur. Le devoir : c'est une obligation pour tout évêque d'aller, comme on dit, *ad Limina*, pendant le premier triennium de son Episcopat, afin de faire acte d'obédience au Pontife suprême et lui rendre compte de son administration. Mais le cœur seul eût suffi à nous y entraîner, à cause de ce Jubilé épiscopal de Léon XIII que le monde entier va célébrer.

Nous allons donc présenter sous peu au Saint-Père nos hommages et les vôtres, Nos Très Chers Frères, car nous vous porterons, vous n'en doutez pas, dans notre cœur ; et nous lui soumettrons aussi le premier compte rendu de notre diocèse et de notre administration diocésaine. Nous lui dirons ce que nous avons pu faire déjà, soit au temporel, soit au spirituel, soit pour le clergé, soit pour les fidèles ; ce sera la partie consolante de ce rapport ; et aussi l'état vrai des choses parmi nous, et ce qu'il y aurait à faire encore, pour rendre à ce beau diocèse l'éclat des anciens jours ; tout ce qui est dans notre âme pour vous, tout ce que nous voudrions accomplir peu à peu, avec le concours de tous, prêtres et fidèles ; c'en sera la partie mélangée ; pleine à la fois d'anxiétés et de tristesses, d'espérance et d'encouragement. Oui, sans nous dissimuler les lacunes, les difficultés, ni, hélas ! aussi les impossibilités, nous comptons, sur la grâce de Dieu d'abord, sur le concours, ensuite, de plus en plus filial et empressé, de notre cher clergé et des fidèles. Ce concours Nous est en effet nécessaire ; celui des prêtres avant tout ; le vôtre aussi, Nos Très Chers Frères ; et voilà

pourquoi nous nous adressons à vous de temps à autre. Il le faut bien : car voilà pour un pauvre évêque, dans nos temps malheureux, l'alternative : Ou ne rien faire ; est-ce votre avis ? ou, pour quoi que ce soit, votre concours. Il est clair, en effet, que Dieu seul a le secret de faire avec rien quelque chose, et pour ne parler par exemple que du chauffage de la Cathédrale, qui est une de nos questions actuelles, il est manifeste que si votre évêque avait le nécessaire pour ce chauffage, il ne vous le demanderait pas, et que s'il vous le demande, après cependant vous en avoir trouvé déjà la moitié, c'est qu'il ne l'a pas, et que vous l'avez. Et vous l'apporterez ; il n'en fait aucun doute.

Quant au Jubilé, nous avons déjà eu le bonheur, il y a six ans, de voir, simple prêtre, ce spectacle : Léon XIII dans sa gloire ! Combien il nous sera doux, évêque, de le contempler de nouveau !

Il y avait alors cinquante ans, grand espace dans une vie humaine, que l'onction sacerdotale avait consacré celui qui devait être un jour Léon XIII. De toutes parts le sentiment catholique éclata. Pape depuis dix ans, Léon XIII avait déjà accompli en grande partie son œuvre colossale ; oui, colossale ; qu'on la considère soit au point de vue doctrinal soit au point de vue de la diplomatie, au-delà des mers comme en Europe. Son prestige était immense. C'était déjà, en même temps que la plus auguste autorité morale du monde, la figure la plus haute de l'humanité contemporaine. L'univers tout entier accourut à Rome.

« Quel triomphe ! écrivions-nous alors ; fait de tous les sentiments les plus spontanés, les plus nobles, les plus profonds, les plus incompressibles de l'âme humaine ! L'amour, le respect, l'admiration pour les qualités éminentes de l'homme ; la foi vive, l'absolue obéissance, devant le rayon divin qui vient s'ajouter à l'auréole du génie sur le front du Pontife ; et les foules qui se prosterneront dans ces émotions diverses, venues du nord, du midi, de l'Orient, de l'Occident, de tous les points que le soleil éclaire, tel sera le spectacle. »

Nous pensons qu'il sera plus grandiose peut-être cette fois ! D'abord, c'est cette année le mémorial d'un fait encore plus important dans la vie de Léon XIII ; le cinquantenaire de sa consécration non plus sacerdotale mais épiscopale. Il avait alors trente-trois ans, il allait commencer à Bruxelles, comme internonce, cette brillante carrière diplomatique qui devait le conduire jusqu'au Vatican. Ensuite il aura six années de plus de règne pontifical ; et bien qu'il eût pu sembler dès cette époque, en 1888, à l'apogée d'une gloire que peu de papes ont égalée, il est vrai cependant qu'il a pu ajouter depuis et à cette gloire et à ses services.

C'est depuis lors en effet que, par ses Encycliques, il a fait

prendre à l'Église une attitude décisive dans la question sociale; elle est postérieure au premier Jubilé, cette mémorable Encyclique *De Conditione opificum* qui a clos, si nous pouvons ainsi dire, le cycle des enseignements de Léon XIII sur les grandes questions contemporaines, et, en dehors et au-dessus de toute politique, a fait intervenir l'Église si heureusement dans la solution du problème le plus formidable de notre siècle. Un publiciste, notre ami, M. Anatole Leroy-Beaulieu, n'a pas craint d'écrire, dans un volume remarquable, que c'est là un des événements les plus considérables de l'histoire de l'Église. Ceci demanderait un commentaire qui viendra peut-être à son heure. Nous nous bornons, quant à présent, à relever simplement ce fait que depuis les splendides manifestations du Jubilé de 1888, le prestige de Léon XIII a encore grandi dans les deux mondes.

Aussi, ne ferons-nous nulle difficulté de l'avouer, la coïncidence de notre voyage obligatoire *ad Limina* avec ces solennités n'est pas fortuite; elle a été voulue, calculée de notre part. Elles ne peuvent vous laisser indifférents, vous-mêmes, qui ne les suivrez que de loin, et elles ne manqueront pas assurément, Nos Très Chers Frères, de vous faire tressaillir. Elles contiendront en effet des significations, des enseignements, qu'il est de notre devoir de vous faire remarquer : un enseignement tout religieux, et un enseignement d'un caractère à la fois religieux et politique.

C'est d'abord l'immortelle beauté de l'Église catholique qui va éclater de nouveau dans ces fêtes : sa vaste unité, sa puissante hiérarchie, sa vie immense, indéfectible, éternelle. Ce sont là, Nos Très Chers Frères, des signes divins : cherchez-les ailleurs que dans l'Église; dans le protestantisme par exemple, ou dans le philosophisme!

Oui, ce vieillard, désarmé, spolié, prisonnier au Vatican, c'est un souverain cependant, la plus haute majesté de la terre, le souverain des âmes; et voilà, non pas réalisée, mais dépassée par lui, et de combien! la vision grandiose du poète qui, dans l'enivrement de la grandeur romaine, saluait le premier des Césars entouré de vingt peuples et de leurs dons magnifiques :

Ipse sedens niveo candentis limine Phœbi,
Dona recognoscit populorum.

Mais ces peuples étaient des peuples vaincus : *Victæ longo ordine gentes.* A Rome, aux pieds de Léon XIII, on ne verra que des peuples soumis, fidèles; des fils autour moins d'un Roi que d'un Père; et toutes ces races, avec leurs idiomes divers, parlant cependant la même langue. C'est bien ce que vous disiez, ô Christ, divin fondateur de l'Église, et le voilà bien, après dix-huit siècles écoulés,

l'*Unum Ovile et unus Pastor !* Ce sera la vraie grandeur romaine, et ce sera de plus le vrai triomphe de la sainte Église catholique personnifiée dans une grande Institution, la Papauté ; et dans un grand homme, Léon XIII.

Ces fêtes auront une autre signification encore. Sans que les pèlerins le crient, et qu'ils se gardent bien de le crier ! qu'ils se défient des pièges et des faux frères ! qu'ils laissent le fait parler lui-même ! le contraste entre cette immense puissance morale de la Papauté et la chétive condition extérieure qui lui est faite, frappera tous les regards. On verra que, quoi qu'on en puisse dire, le Pape est bien notre Pape, et que la question romaine est aussi notre question ; qu'elle déborbe Rome et l'Italie, et qu'elle est, non pas même seulement internationale, mais catholique ; que le monde tout entier est intéressé dans le règlement définitif de cette question, c'est-à-dire dans la situation, libre et digne, qui doit être la sienne. Est-ce qu'une telle puissance peut demeurer sous la main des Italiens, à leur merci ? Quoi ! le roi de nos âmes, le chef de nos consciences, le docteur de notre foi, cet organe de la grande Église catholique, en leur dépendance, leur sujet, leur chapelain, leur prisonnier ? L'ironie est trop amère, l'iniquité trop criante, la disproportion trop manifeste ! Il y a là quelque chose d'anormal, d'impossible, de trop longtemps toléré, et qui doit prendre fin.

Encore une fois, qu'on se garde bien de faire des manifestations explicites dans ce sens. Mais nulle puissance au monde ne pourra empêcher que ce concours filial de l'univers catholique à Rome n'ait cette signification. Et cela suffit, dans les multiples impossibilités de l'heure actuelle, pour tenir toujours cette question romaine à l'horizon, pour que le monde sache bien qu'elle n'est point fermée, n'étant pas résolue. La parole n'est pas encore au monde catholique, soit ; mais l'heure est à Dieu : l'heure qu'il sait, et qu'il amènera, quand tout sera prêt. Gardons, N. T. C. F., cette invincible espérance. *Reposita est hæc spes mea in sinu meo.*

Telles sont les deux leçons qui vous viendront de ce mémorable événement. Ce serait une grande joie pour nous que de voir nos prêtres ou nos chers diocésains prendre part en grand nombre à ces fêtes, et retremper dans ces joies catholiques leur amour filial et dévoué pour l'Église et son glorieux pontife. Toutefois, une préoccupation nous poursuit. Ce que nous avons vu à Rome en 1888, des manifestations de la piété, est inoubliable. Quelle lutte filiale, de toutes les contrées chrétiennes, ou même non chrétiennes, pour témoigner, soit par la délicatesse, soit par la richesse du don, de la vénération qu'on portait au Père commun ! Incontestablement, nul des évêques français et étrangers, que nous ren-

contrèrons à Rome, n'y sera venu les mains vides ; mais nous, et nous sommes bien contraint de vous en faire l'aveu, car cette inquiétude doit vous être commune avec nous, qu'allons-nous offrir de votre part au Saint Père ? S'il devait juger par là de vos vrais sentiments, nous serions exposé, pardonnez-nous de vous le dire, à quelque humiliation. Le denier de Saint Pierre est en baisse chez nous ; la récente quête pour le Saint-Père est loin d'avoir répondu à nos espérances. Et en dehors de cette offrande — si modeste que je n'ose la placer sous vos yeux — quoi ? Rien, absolument rien. O cher diocèse de Chartres, si fidèle et dévoué, tu n'as cependant ni les yeux, ni les oreilles, ni le cœur fermés à ce qui fait palpiter à l'heure qu'il est, par toute la terre, l'âme catholique?

Il est vrai que rien n'est encore perdu, Nos Très Chers Frères, et que, soit individuellement, soit sous l'impulsion de quelque généreuse initiative, nous avons de si généreuses âmes dans notre diocèse ! il peut nous être envoyé de quoi nous faire relever un peu la tête quand nous serons aux pieds du Saint-Père. Nous nous bornons à appeler sur ce point délicat votre attention.

A ces causes, et le saint nom du Seigneur invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. Ier. — Nous recommandons notre premier voyage *ad Limina* tout particulièrement aux prières du clergé et des fidèles et de nos communautés.

Art. II. — Nous demandons à tous les prêtres qui célébreront alors la messe dans notre diocèse, de vouloir bien ajouter, les 17, 18 et 19 février, aux oraisons de la messe, les oraisons *pro Papa.*

Art. III. — Un salut solennel, avec *Te Deum*, pourra être célébré le 19 mars dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

Et sera la présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

PAR MANDEMENT :

ROUSSILLON, *chanoine, secrétaire général.*

Chartres, le 18 Janvier 1893.

FLEURS DE SAINTETÉ

Samedi 21 janvier. — Sainte Agnès (305).

Sur ses autels, entre Sébastien le noble officier romain et l'intrépide diacre de Saragosse, saint Vincent, contemporains et victimes de la même persécution, l'Église nous présente la

gracieuse image d'une enfant de douze ans. De cette enfant, soit pour légitimer son culte, soit pour gagner notre admiration et entraîner notre imitation, elle nous rappelle la foi vive, l'aimable pureté, la ferme cenfiance dans la tentation, la force dans la souffrance et la persévérance dans la mort.

Sainte Agnès fut en effet doublement martyre : martyre de sa foi et martyre de sa vertu. Dénoncée par un prétendant évincé, arrachée à la surveillance de sa nourrice, elle affronte sans effroi le terrible tribunal d'où les chrétiens ne sortent que martyrs ou apostats ; jetée aux lieux infâmes par un juge dépravé, elle se confie au Sauveur, le Dieu des âmes vierges, et par une protection merveilleuse elle reste pure et inviolable. Condamnée à la décapitation, elle vole joyeusement à la mort : debout, l'âme en prières, elle courbe, sans trembler, son cou frêle sous la hache du bourreau, emportant au ciel la double palme de la virginité et du martyre et immortalisant pour l'éternité son nom prophétique d'Agnès : *la pure*.

Peu de saints ont eu les honneurs dont fut comblée la mémoire de sainte Agnès : aux catacombes, les fresques, les inscriptions et les coupes de verre conservent son nom et son image : on la voit figurant entre deux blanches colombes qui portent au bec une couronne ; on la contemple debout entre deux grands apôtres Pierre et Paul, comme eux gloire et palladium de l'éternelle cité ; ailleurs elle apparaît dans la posture des *orantes* aux côtés de Marie, la reine des vierges et des martyrs.

Sous Constantin, l'Église sort de ses souterrains et se construit des temples ; l'un des premiers et des plus gracieux est la basilique de sainte Agnès. Le nom de la sainte est inscrit au canon de la Messe et nos anciens liturgistes composent en son honneur un de ces beaux offices rythmés dont ils avaient le secret.

Aux grands jours de la littérature chrétienne, Agnès trouve des panégyristes dignes d'elle : à Milan, le pieux Ambroise lui donne une place d'honneur dans sa galerie des vierges chrétiennes ; en Espagne, le poète Prudence lui consacre le plus suave de ses chants ; à Rome, Damase, ce pontife si dévot aux reliques des saints, compose pour la jeune sainte une monumentale inscription. Bientôt le nom d'Agnès est illustré par le monde ; les pèlerins qui déjà circulent sur les

routes romaines, visitent son temple prient devant son tombeau et, comme souvenir, emportent quelques gouttes de l'huile qui brûle dans les lampadaires de sa crypte. Dès lors (saint Jérôme peut le dire sans exagération) Agnès est honorée par toute la terre ; en Gaule, particulièrement, (nos érudits le constatent) son culte est des plus populaires au Ve siècle.

Il n'est que l'Église (et c'est sa gloire) pour avoir ce culte constant envers cette sainte enfant. Il n'est que la religion de Jésus-Christ (et c'est une de ses caractéristiques) pour donner aux enfants un tel amour de la pureté, une telle vaillance dans la confession de leur foi et une telle virilité dans le martyre. Il n'est aussi que des chrétiens pour saluer l'aimable vierge et lui redire avec le pape Damase :

« *Ut Damasi precibus faveas, precor, inclyta virgo.* »

D. G.

LES FÊTES DE NOEL A NOGENT-LE-ROI, EN 1671.

POÈME DE LAURENT BOUCHET *(fin).*

II

J'avais bien résolu d'adresser une lettre
Au beau Verbe incarné qui veut bien se commettre
A la foy des mortels dans un giste emprunté,
Soubs les lambeaux chétifs de notre humanité,
Mais j'ay depuis pensé qu'il seroit plus honneste,
Dans ce grand jour d'esclat, de naissance et de feste,
D'aller de vive voix à ce charmant vainqueur
Moy-mesme déclarer tout l'estat de mon cœur,
Le zèle impétueux qui transporte mon âme,
L'inconcevable ardeur de ma fervente flamme,
L'admirable projet de la fidélité
Que je luy veux jurer pour l'immortalité.
Respectons, respectons le lieu de sa naissance,
Rendons cette justice à la Recognaissance,
Comme aux soins empressés de cet espoux très cher,
Qui vient bruslant d'amour de si loin me chercher.
Hélas ! bel ornement de la voûte azurée,
Mon âme est maintenant la brebis égarée
Qui, dans ce fameux jour de votre advênement,
Espère bien sortir de son égarement.
Tendez les bras, Seigneur, à cette pauvre ouaille !
Si vous la rebuttez, où voulez vous qu'elle aille ?
Êtes vous pas, Seigneur, son cher libérateur,
Son puissant médecin, son roy, son bon pasteur ?

Sans vous, elle est sans guide et tristement errante;
Sans vous, elle est, Seigneur, et malade et mourante.
Par vos soins paternels, tirez-la de l'erreur
Et des loups infernaux abbattez la fureur.
Avec attention et de façon fervente,
Escoutez les soupirs de votre humble servante
Prosternée à vos pieds, qui vous fait, en ce jour,
Un éclatant adveu de respect et d'amour !

Malgré la forme essentiellement religieuse de son œuvre, Laurent Bouchet n'eut point à se féliciter d'avoir eu la pensée de la produire publiquement en cette circonstence, comme ces vers le témoignent :

A ceux qui m'ont persécuté et despouillé de mes charges pour avoir faict jouer une saincte pastorale en l'honneur de la naissance de Jésus-Christ.

Pour avoir mis au jour de Jésus la naissance,
L'enfer s'est déchaisné contre mon innocence.
Pour punir ceste faute et ce grand crime, enfers,
Déployez vos poisons, vos flammes et vos fers.
Espuisez vos chagrins, espuisez vos cholères,
Critiques .. Après tout, vous n'y gagnerez guères...
Jaloux, chacun de vous, en son temps, périra,
Et l'ouvrage pieux, après vous, restera.

L'autorité diocésaine, en effet, prévenue, peut-être même circonvenue par quelque ennemi de notre poète, le blâma et le contraignit à quitter sa cure de Nogent-le-Roi qu'il résigna, moyennant une modique pension, en faveur de Louis Serrant, l'un de ses neveux.

Quant aux vers, cause de sa disgrâce, l'avenir n'a point réalisé le vœu de Laurent Bouchet, malgré la précaution qu'il prit de les faire imprimer sous ce titre : *La Cresche de Jésus-Christ visitée par des Bergers*, *et cantiques spirituels sur la naissance et enfance du Verbe incarné (Paris*, *Nicolas Jolibois*, *1671)*, ouvrage que nous n'avons point eu entre les mains, mais que nous pensons être le même que celui dont nous avons parlé.

Victime du temps comme son œuvre, Laurent Bouchet est tombé dans l'oubli dont, peut-être, tous deux ne seraient jamais sortis pour être rappelés ici (1) si la circonstance actuelle des fêtes de Noël ne nous avaient engagé à le faire, pour l'édification des lecteurs de la *Voix*.

H. de G.

(1) Nous renvoyons les lecteurs curieux de plus de détails sur ce curé-poète au tome VI des mémoires de la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, qui renferme à son sujet trois intéressantes notices.

21 JANVIER 1793.

S'il est une date tristement mémorable dans l'année 1793, c'est celle du 21 janvier! le jour de la mort de Louis XVI.

Tous les ans cette date sonne comme un glas dans le cœur des vrais Français. Tout les ans, à cette date, on se rassemble dans les églises. on prie, on expie. Mais dans cette année du centenaire, cette date revêt un caractère particulier de tristesse et de deuil. Il semble qu'on va revoir passer sous ses yeux cette marche funèbre de la prison à l'échafaud, cette exécution sanglante. La nuit qui précéda, quelle douloureuse séparation de sa famille royale! A minuit, messe dernière et communion suprême. Après quelques prières et quelques heures de repos, le terme fatal est arrivé. Le roi en compagnie de son confesseur monte en voiture, escorté par la garde nationale; pendant le trajet, il prie. Peut-être ne s'est-il pas aperçu du vain effort qu'on a tenté pour le sauver. Il gravit avec tranquillité les degrés de l'échafaud — Fils de Saint Louis, montez au ciel — ces degrés d'ignominie sont pour vous des degrés de gloire. — Il parle au peuple, en protestant de son innocence, mais sa voix est couverte par le roulement du tambour, et sa tête tombe sous le fer de la guillotine.

Quelle juste réparation peut expier ce crime? Prions! Prions non pas tant pour le roi martyr que pour la France! En ce jour du 21 janvier 1893, des prières et des vœux s'élèvent vers le ciel de toutes les parties de la France, de tous ses temples, de tous ses autels! (1) Demandons à Dieu pardon! que Dieu détourne de dessus nos têtes des fléaux longtemps accumulés par les péchés anciens et actuels. Faisons pénitence! car voilà le grand remède à tous nos maux.

A l'occasion de ce centenaire ne se souviendra-t-on pas aussi du testament de Louis XVI, de la consécration de son royaume au Sacré-Cœur?

Consécration tardive et qui n'a pu le sauver.

Mais consécration qui aura ses effets posthumes, il faut l'espérer!

Le roi avait promis de bâtir une chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur, et voici qu'une magnifique église se dresse sur les hauteurs de Montmartre : vœu de la France pénitente et dévouée! Unissons-nous tous dans cette dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, renouvelons notre consécration à ce divin Cœur, consacrons lui, autant que nous le pouvons, nos familles, la société, la France tout entière; et si nous voulons joindre à nos pieux sentiments le sacri-

(1) Plusieurs messes ont été demandées à cette intention et dites le samedi 21, dans l'église de N.-D. de Chartres.

fice d'une aumône, offrons à l'église du Sacré-Cœur, une pierre, un grain de sable.

De ce dernier effort le temple du Sacré-Cœur attend son complet achèvement; et alors, selon ses promesses, Dieu nous accordera toutes ses grâces.

X, *prêtre chartrain.*

Prière pour la France.

Cette prière a été tirée, par le cardinal Pitra, d'un missel du neuvième siècle. Le savant prélat pense que cette prière était en usage dès le septième siècle. Nous donnons ici la traduction du texte latin :

« Dieu tout puissant et éternel, qui avez élevé la puissance des Français pour être l'instrument de votre divine volonté, le glaive et le bouclier de votre Eglise, faites, nous vous en supplions, que les fils des Francs soient partout et toujours guidés par la lumière céleste, afin qu'ils voient ce qu'ils doivent faire, sachent l'accomplir et croissent de plus en plus dans la charité et la force, par le Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

CHAUFFAGE DE LA CATHÉDRALE

1re Liste des Offrandes.

Mgr l'Évêque de Chartres.	100 fr.	Mme Béthouart.	200
M. Lagrange vic.-général.	25	M. Fessard, notaire.	50
M. le chanoine Pouclée.	50	Mme de Bassoncourt.	200
M. le chan. Roussillon.	25	M. L. B.	100
M. le chan. Goussard.	25	M. le vicomte de...	100
M. le chan. Levêque.	20	M. Famin.	120
M. l'abbé Blot.	100	Mlle Gillot.	50
M. l'abbé Levassor.	25	Mme X.....	100
M. l'abbé Métais.	10	M. D'Amécourt.	40
Grand-Séminaire.	120	M. et Mme X.....	30
Maîtrise.	90	Mme Lhopiteau.	40
Institution N.-D.	200	Mme C.	40
Sœurs de Saint-Paul.	200	Mlle Renou.	30
Sœurs de Bon-Secours.	50	Mme Guyot.	50
Sœurs de Notre-Dame.	25	Un anonyme.	30
Un chanoine.	10	M. de Saint-Laumer.	50
M. l'abbé Onillon.	10	Mme de Saint-Laumer.	50
M. Dancret, archiprêtre.	100	M. Bellier de la Chavig.	40
M. l'abbé Canuel.	20	M. Mauzaize.	30
M. l'abbé Pichot.	20	M. Peulvey.	50
M. l'abbé Bouillet.	20	M. Brault Francis.	100

M. Teisset.	20 fr.	M. Chapet.	10
Mme Tasset.	200	M. et Mme Lorillard.	10
M. Jatteau.	25	M. et Mme Roger.	10
M. Lecomte A.	20	M. et Mme Boutet.	10
M. Cheroute.	20	Mlle Beaumont.	10
Mme Mangin.	10	Mme Ve Milon.	10
M. Lecoq.	10	Mme Moreau.	10
Mme Ve Lavo.	10	M. Lefebvre-Duhordel.	10
Mme Lorin.	10	Mlle Laisné.	5
Mme Ve Bouchard.	10	Mme Lancelin.	5
Mme Massiot.	10	M. Cailleaux.	5
Mlle Maunoury.	10	M. Olivier.	5
Mlle Placet.	10	M. Girard.	5
M. Buisson.	50	M. Lemaire.	5
Mme Blin.	25	M. Gohier.	5
Mme Facier.	20	M. Legros	5
Mlle Peluche.	40	Mme P.	5
Mlle Duchon.	40	M. Bourgine.	5
Mlle Châtelet.	10	Mme Langlois.	2
M. Bégagnon.	10	Mme R.	5
M. et Mme Cintrat.	10	Divers	41 50
M. et Mme Joubert.	10	M. Poirier.	2
M. Corbière.	20	Mlle V. M.	5
M. Masson.	50	Mlle L. A.	5
M. Charpentier.	30	Mlle P. A.	5
Mlle Laîné.	20	Un anonyme.	2
M. Chevallier-Letartre.	40	Mme Gillard.	5
Mme Guignard.	30	M. Duchesne.	2
M. Dolléans.	40	Mme Challine.	2
Anonymes divers.	204	Mme P. B.	5
Une anonyme.	20	M. Lecarpentier	5
M. Em. Charpentier.	25	M. F. Duchesne	2
Mme Vincent-Couriot.	20	Mme Nadler.	3
M. Leune.	20	Mme Tribalet.	3
M. P.	20	Un anonyme.	2
Mme M.	20	Mme Drivière.	3
Mme la Comtesse d'Huart.	20	Mme Villard.	3
Un Anonyme.	20	M. Rullon.	5
M. Marcouf.	10	M. Duteil, Charron.	5
M. Genet, fab. de pianos.	10	Mme Morize.	5
M. Durand, md de cuirs.	10	M. Radigue.	5
M. Vovelle.	10	M. V. Porcher.	5
Mlles Bl.	20	Un anonyme.	2
Un anonyme.	10	M. Baglan.	2
M. Lemoult-Garnier.	20	M. Levassort.	5
M. Challigne.	10	M. Granveau.	5
Mlle B.	10	M. Ch.	5
Mme Gachelin.	10	Un anonyme.	2
Mme Boutet.	10	M. Ch.	2

Mme Guerrier.	5	
M. Baret.	2	
M. Foulon, dentiste.	5	
M. Marchais.	1	
M. X. pharmacien.	1	
Mlle L.	1	
Mme G.	1	
M. Darreau.	1	
M. M.	1	
Anonyme.	1	
Anonyme.	1	
M. Brune.	1	
Mme Petit.	1	
Anonyme.	1	
Trois Anonymes.	3	
M. Luton.	1	
M. Hermenault.	1	
M. Venot.	1	
M. André.	1	
Anonyme.	1	
Mlle Lecomte.	2	
Mlle Bouvard.	2	
Mlle Tinturier.	2	
M. M.	3	
M. R.	1	
M. R.	1	
Divers Anonymes.	6	
M. Marchand.	1	
M. Leprince.	2	
M. Hallier-Marie.	2	
M. Rumeau.	3	
M. Létang.	5	
Ve Bourdois.	5	
M. Driancourt.	2	
M. Villette.	5	
Mlles Grillon.	5	
Mme Ferrand.	3	
M. Billaud-Caillard.	5	
M. Codechèvre.	5	
M. Renard.	5	
M. Bordier.	2	
L. Lhuillery.	3	
Mme F. Durand.	5	
M. Onillon.	5	
Mme Pauline Farel.	2	
Anonymes divers.	148	50
Anonymes divers.	18	50
Anonymes divers.	30	
Anonymes divers.	64	

M. et Mme Mercier.	3	
Mlle Royneau.	1	
M. et Mme Samson.	1	
Mlle Barrier.	2	
M. Leroy.	1	
M. et Mme Patte.	1	
M. Durand.	5	
M. et Mme Brucher.	1	
M. et Mme Raimbault.	5	
M. Guion.	5	
Mlle Langlois.	3	
Mlle Blin.	1	
Mlle Ménager.	1	
M. et Mme Fougère.	3	
Mlle Leroy.	2	
M. l'abbé Hubert.	2	
M. Ferrand.	2	
M. Lefèvre.	5	
Mme Huguet.	5	
Mlle Cimetière.	1	
M. Ravenard.	5	
Divers anonymes.	77	40
M. et Mme Alix.	5	
Mme Lefèvre.	1	
Mme Leclère.	5	
Mme Legendre.	1	
M. Emmanuel.	2	
Mme Thibault.	1	
Mlle Poulard.	5	
Mme Goblet.	1	
Mlle Bellardant.	5	
Mme Chapet.	1	
M. Vanson.	15	
Mme Lecoq.	2	
M. et Mme Boucher.	1	
Mme Marchand.	2	
Mme Arnoult.	1	
M. Lange.	2	
Mme Lamé.	2	
M. et Mme Robin.	1	
Mme Louis.	5	
M. et Mme Coudray.	1	
M. et Mme Gau.	10	
Mlle Fourré.	2	
M. Mme Dhuit.	2	
M. Mme Dubos.	2	
M. et Mme Pontillon.	1	
M. Joseph.	3	
M. et Mme Hozenne.	1	

M. et Mme Dumus.	1	Mme Laigny.	10
Mme Jaglin.	1	Mme Malvos.	1
Mlle Royneau.	» 50	M. et Mme Leclair.	20
M. et Mme Meunier.	2	Mme Denis.	20
M. et Mme Leclaire.	2	Divers anonymes.	26 05
M. et Mme Leprince.	1	Anonyme.	10

LETTRE DE Mgr LAGRANGE A M. LE DIRECTEUR DE LA VOIX

Aussitôt après avoir pris connaissance de la liste d'offrandes qui précède, Mgr l'Évêque de Chartres nous a adressé pour la *Voix* la lettre suivante :

Cher Monsieur le Chanoine,

Mais je suis ravi ! je ne m'attendais pas à ce si prompt succès ! Comment, en si peu de jours, une telle somme ! Et je sais encore (mais je ne veux pas être indiscret) des intentions charmantes au profit de votre prochaine liste !

Les grosses souscriptions me laissent profondément reconnaissant; mais les petites me touchent aussi plus que je ne puis le dire. Je remercie donc, du fond de mon âme, tout le monde.

Et j'ai évidemment le droit plus que jamais de compter sur le succès de notre entreprise. Et c'est pourquoi je serais tenté de dire aux hésitants, s'il y en a, ce mot d'un de nos preux, Montluc, je crois, qui venait d'obtenir permission de combattre : « Bataille ! Bataille ! que ceux qui en veulent tâter se dépêchent ! »

Bataille de charité et de bonne humeur : où il n'y aura que des victorieux.

Tout à vous, cher Monsieur le Chanoine, bien affectueusement, en N.-S.

† François, *Évêque de Chartres.*

FAITS DIVERS

Rome. — *Le Consistoire du 16 janvier.* — Le Pape, dans son allocution de ce jour, remercie Dieu d'avoir conservé sa vie jusqu'à son jubilé actuel. Il s'en réjouit parce que cela est un bien pour l'Église; car on considère que, malgré son grand âge, sa vie prolongée est un gage de la protection de Dieu sur l'Eglise. Le Pape ajoute, que pour célébrer dignement le commencement de cette heureuse année, il élèvera aux honneurs des autels, plusieurs serviteurs de Dieu. Enfin, il nomme les nouveaux cardinaux, qui sont les 14 déjà annoncés, et en réserve deux autres *in petto.*

— Au Consistoire du 19, préconisation de 12 évêques français, Monseigneur Foucault est de ce nombre.

Paris. — Des prières publiques pour la France seront faites, le dimanche 22 janvier dans l'Eglise Métropolitaine de Paris, à l'occasion de la rentrée des Chambres et de la reprise des travaux parlementaires. Une messe précédée du chant du *Veni creator* sera célébrée à 9 heures au grand autel par S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris. Des places seront réservées pour les autorités qui désireront venir prendre part à ces prières.

Décrets pour béatifications. — Le jour de l'Epiphanie, ont été promulgués au Vatican, en présence du Souverain Pontife, les trois décrets de la Congrégation des Rites, proclamant que l'on peut procéder sûrement (*tuto procedi posse*) à la béatification solennelle de :

Cinq martyrs de la Compagnie de Jésus : Rodolphe Aquaviva, Alphonse Paceco, Antoine Francisci, Pierre Berno, prêtres, et François Aranea, coadjuteur temporel, qui versèrent leur sang pour la foi dans les Indes portugaises, au XVIe siècle ;

Cinq martyrs de l'Ordre des Frères Prêcheurs : Pierre-Martyr Sanz, évêque titulaire de Mauricastre et vicaire apostolique dans la province de Fo-kien ; François Serrano, évêque titulaire élu de Tipasa et vicaire apostolique dans cette même province ; Joachim Royo, Jean Alcober et François Diaz ;

Et du vénérable Léopold de Gaiche (diocèse de Pérouse), prêtre profès des Mineurs Franciscains.

Pour les ouvriers. — Les feuilles publiques ont raconté la belle et imposante cérémonie des noces de diamant de M. Alfred Mame, de Tours. Il célébrait en même temps le soixantième anniversaire de la direction de son imprimerie qu'il a prise le 1er janvier 1833. Sur une estrade avait pris place toute la famille : enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Après une aubade donnée par les deux musiques de la maison, M. Alfred Mame a annoncé qu'il faisait à ses ouvriers et employés don d'une somme de 200,000 francs, qui sera partagée au prorata des salaires, plus une journée complète d'appointements à tous ; enfin, un versement important à la caisse des retraites des ouvriers, qui auront à l'avenir 500 francs de retraite après vingt ans de présence et cinquante ans d'âge, et 800 francs à soixante ans.

Inutile d'ajouter que son discours a été chaleureusement applaudi par les ouvriers et employés présents. Tous, la veille, avaient donné une journée de salaire, avec laquelle on a acheté un bronze de 3,800 francs, qui a été offert au vénérable chef de la maison Mame.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

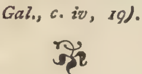
SAMEDI 4 FÉVRIER 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 5 février, dimanche de la Sexagésime, *semi-double*. A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, OFFICE CAPITULAIRE. A 3 heures, vêpres. Après le salut, réunion mensuelle de la confrérie avec procession et recommandations. — Aux offices de la journée, quête annuelle pour l'Institut catholique de Paris.

Le Jeudi 9, les Dames de l'Association du Saint-Sacrement célébreront leur fête principale d'adoration dans la chapelle Saint-Piat, à la Cathédrale. — Messes à 7 h., à 8 h., à 9 h. — Sermon et Salut à 3 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche de la Sexagésime, les offices aux heures ordinaires ; catéchisme de persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 5 février, Dimanche de la Sexagésime, Offices aux heures ordinaires.

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE. — Le jeudi 9 février, fête de Réparation. A 7 h. 1/2, Exposition du S. Sacrement ; messe avec chants. A 4 heures, sermon par M. l'abbé Bouillet, salut solennel.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons déjà annoncé l'apparition du livre si intéressant et si curieux que Mgr RICARD vient de publier sur le **Cardinal Lavigerie** (*beau vol. in*-8° *de* 500 *pages. Paris*, TAFFIN-LEFORT, *rue des Saints-Pères*, 30, **4 francs**). Écrit sous la forme animée que le fécond biographe sait donner à ses œuvres toujours si goûtées du public, le livre de Mgr Ricard n'a pas attendu les louanges de la presse pour faire son rapide chemin dans le monde. Deux éditions ont été enlevées en moins de quinze jours, la troisième vient de paraître et on annonce une traduction allemande de l'ouvrage à Strasbourg.

Sans parler des appréciations de l'auteur, émises avec une rare indépendance et une impartialité qui a été fort justement remarquée, l'histoire de la vie, des œuvres et des entreprises du Primat d'Afrique ne pouvait être racontée avec plus de verve et de piquant intérêt. Elle sera une révélation pour bien des gens qui croyaient connaître le puissant organisateur et l'infatigable initiateur que fut le cardinal Lavigerie.

Monseigneur Freppel, d'après des documents authentiques et inédits par le R. P. Et. Cornut, de la S. de J. — (Paris, Victor Retaux et fils, libraires-éditeurs, 82, rue Bonaparte, bel in-8° de 424 pages.) Plusieurs de nos confrères qui ont lu cet important ouvrage publié d'abord en longs articles dans les *Etudes* des PP. Jésuites, nous en ont parlé avec les plus chaleureux éloges.

Bulletin des Prédicateurs. — Son principal but sera de donner toutes les semaines, pendant la station du carême, l'analyse des sermons des principaux conférenciers de Paris. Ce Bulletin aura l'avantage sur les autres de donner, pour un prix minime, plusieurs sermons par semaine ; il formera à la fin de la station un joli volume in-8° de 256 pages, que les prédicateurs consulteront avec fruit, et que les personnes du monde reliront avec plaisir.

Afin de ne souffrir aucune interruption dans l'envoi de la Revue, nous conseillons à nos lecteurs de s'y abonner dès maintenant, en envoyant un mandat de 3 francs à M. l'administrateur *du Bulletin des Prédicateurs*, 85, rue de Rennes, Paris. — Prix de chaque numéro . 0 fr. 40.

N° 4. 4 Février 1893.

SOMMAIRE

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Pour le Carême de 1893.

Ne pouvant insérer aujourd'hui la Lettre pastorale qui sera lue en chaire dimanche prochain, nous reproduisons du moins le dispositif :

— Après en avoir conféré avec nos vénérables frères les Chanoines et Chapitre de notre Église Cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

I

En ce qui concerne le Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII :

Art. 1er. — Le 19 février prochain, cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale du Saint Père, se célèbreront à Rome les fêtes de ce Jubilé. La veille, 18 février, à l'*Angelus* du soir, et le lendemain 19, premier dimanche de Carême, à l'*Angelus* du matin, les cloches de toutes les églises et chapelles publiques sonneront à toute volée, pendant 10 minutes, pour annoncer cette solennité.

Art. 2. — Ce même dimanche, aura lieu un Salut solennel d'actions de grâces et de prières, après les Vêpres. On y chantera le ℣. *Oremus pro Pontifice nostro Leone*, etc., et le *Te Deum*.

II

En ce qui concerne le Carême :

Art. 1er. — Nous exhortons tous nos chers diocésains à redoubler de dévotion envers la bienheureuse Vierge; à recourir à ses intercessions maternelles dans tous leurs besoins; à s'affilier aux Confréries établies en son honneur; à placer ses images dans leurs maisons, comme un gage de

bénédiction, et à porter pieusement la médaille de Notre-Dame de Chartres.

Art. 2. — En ce qui touche les prescriptions de l'Eglise relativement au Carême, Nous rappelons que la Sainte Église demande, durant la sainte Quarantaine, l'abstinence à tous les fidèles, et le jeûne, les dimanches exceptés, aux adultes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans.

Art. 3. — En vertu d'Indults accordés par le Saint-Siège, Nous permettons l'usage des aliments gras les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, au principal repas, le dimanche à tous les repas, depuis le jeudi après les Cendres jusqu'au mardi de la Semaine Sainte inclusivement. Le samedi des Quatre-Temps (25 février) se trouve excepté.

Les personnes qui, à raison de leur âge, de leurs infimités ou de leurs travaux, seront dispensées du jeûne, pourront faire gras plusieurs fois par jour.

Art. 4. — Nous permettons l'usage des œufs au principal repas, pendant tout le Carême, à l'exception des trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Nous tolérons l'usage du lait et du beurre à la collation, celle du Vendredi Saint exceptée. Cette concession s'étend à tous les jours de jeûne de l'année.

Art. 5. — Nous permettons d'une manière générale l'usage des assaisonnements gras, toute l'année, excepté le Vendredi Saint.

Art. 6. — Les personnes infirmes qui auraient besoin de dispenses plus étendues pourront s'adresser à leur curé propre ou à leur confesseur, que nous autorisons spécialement à cet effet. Celles qui vivent dans les collèges, communautés ou hospices, s'adresseront au premier aumônier, ou au supérieur, ou au chapelain, également investis du même pouvoir.

Art. 7. — Toutes les personnes qui useront des dispenses du maigre, ou de la concession du lait et du beurre à la collation, *devront, selon leurs facultés, faire une aumône* destinée exclusivement à nos séminaires.

Elles pourront satisfaire à cette obligation, soit en remettant leur aumône à MM. les Curés de leur paroisse, soit en la déposant dans le tronc qui sera placé dans les églises avec cette inscription : *Aumônes du Carême.*

Cette aumône est distincte de l'offrande qui est faite à la quête du jour de Pâques pour les besoins si pressants de nos Séminaires.

La quête de Pâques devra être annoncée avec soin le dimanche précédent, jour des Rameaux, dans toutes les Églises et Chapelles publiques.

Art. 8. — Les pauvres que leur extrême indigence mettra dans l'impossibilité de faire l'aumône, même la plus légère, réciteront en compensation, le vendredi de chaque semaine, cinq fois *Notre Père* et cinq fois *Je vous salue, Marie.*

Art. 9. — Nous désirons que dans chaque paroisse du Diocèse, il y ait, outre la prédication du dimanche, au moins deux instructions par semaine, pendant le Carême. A cet effet, MM. les Curés choisiront les jours et heures convenables et se prêteront un mutuel concours.

Art. 10. — Le temps fixé pour la Communion pascale commencera le *dimanche de la Passion* et finira le *second dimanche après Pâques.*

Art. 11. — Aux saluts du Carême on chantera le *Domine non secundum,* et trois fois l'Antienne *Parce Domine*; mais le vendredi on substituera à ce qui précède le Psaume *Miserere,* avec l'invocation *Cor Jesu Sacratissimum, miserere nobis,* répété trois fois, afin d'attirer sur nous, par notre humilité et notre confiance, l'infinie miséricorde du Cœur de Jésus.

Art. 12. — On continuera à chanter, les dimanches et fêtes et au Salut du Saint-Sacrement, à la fin de la Grand' Messe, trois fois l'invocation *Auxilium Christianorum,* avec l'oraison *Concede*, afin que la Sainte Vierge, Notre-Dame de Chartres, intercède auprès de Dieu pour l'Église et pour la France.

Et seront, notre Lettre pastorale et notre Mandement, lus et publiés dans toutes les Eglises, Chapelles publiques, Communautés religieuses de notre Diocèse, au plus tard le dimanche de la Quinquagésime.

Donné à Chartres, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire de notre Évêché, le 22 février de l'An de Grâce 1892.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

—Nous croyons savoir que Mgr l'Evêque de Chartres a reçu de Son Eminence Mgr le Cardinal Rampolla, une lettre dans laquelle le Sous-Sécrétaire d'Etat de Sa Sainteté lui fait connaître la joie particulière que le Saint Père a éprouvée en apprenant la nouvelle de sa prochaine arrivée à Rome, et aussi le plaisir qu'il aura lui-même à s'entretenir longuement *(lungamente)* avec notre Evêque.

Monseigneur a fixé son départ au 4 février (samedi matin). Sa Grandeur sera accompagnée par son frère M. le vicaire-général Lagrange. Les prières de l'itinéraire ont été chantées, à la Cathédrale, pendant le salut solennel de la fête de la Purification.

— M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet, a été nommé curé de Gasville, en remplacement de M. l'abbé Auger, que son âge et la maladie ont forcé de donner sa démission. M. l'abbé Dourdoigne a été installé le dimanche 29 dans sa nouvelle paroisse.

— **L'Œuvre des Campagnes à Dreux.** — On nous écrit :

Un des plus ardents désirs de Monseigneur est enfin réalisé, et dans des conditions au-dessus de tout éloge.

Désormais l'Œuvre des Campagnes possède à Dreux un comité des mieux constitués et des plus actifs, sous la direction particulière de M. le Curé. Il est ainsi composé : Mme la comtesse d'Arjuzon, présidente; Mme de Kainlis, vice-présidente; Mme la vicomtesse Le Rebours, trésorière et Mme Noizet, secrétaire.

Dimanche dernier, 29 janvier, aux vêpres, M. l'abbé Lagrange, vicaire général, prononçait un discours à l'occasion de cette constitution définitive. Il le fit avec cette chaleur, cette conviction et cette éloquence qui émeuvent tous les cœurs et ouvrent toutes les bourses. Aussi les quêteuses, Mlles Le Rebours, Desvaux, Hoddé et Liot, virent leur dévouement (il faut aujourd'hui du dévouement pour tendre la main) grandement récompensé, et trouvèrent dans leurs aumônières trop étroites la somme de 458 fr. 37 c.

Après le salut, chanté avec art et piété par le Pensionnat des Frères, les Dames zélatrices, au nombre de vingt, et plusieurs étaient retenues chez elles pour des raisons majeures, se réunirent au salon du presbytère pour s'initier au fonctionnement de l'Œuvre dans ses plus minimes détails. Ces explications leur furent données par le directeur diocésain et renouvelées le lendemain dans une seconde réunion chez Mme la comtesse d'Arjuzon; le nombre des zélatrices s'était encore accru, il atteindra bientôt le chiffre de trente. Leur action s'étendra vite à toutes les parties de l'arrondissement, avec le concours de MM. les doyens, qui leur est assuré.

L'évangélisation du diocèse a fait un grand pas; grâces en soient rendues à Dieu !

Ch. MÉTAIS,
Directeur-Diocésain.

— La Conférence ecclésiastique pour le Cas de conscience aura lieu au Grand Séminaire le mardi 7, à 1 heure.

LA FÊTE DE Mgr LAGRANGE.

Comme nous l'avions annoncé, le Chapitre de la Cathédrale, les autres prêtres de la ville et le personnel des maisons ecclésiastiques ont été, le samedi 28 janvier, présenter à Mgr Lagrange leurs souhaits de fête, bien que cette fête de son patron, saint François de Sales, fût transférée, cette année, pour les offices de l'Église, au 3 février. Mgr Foucault était venu de Nogent-le-Rotrou s'associer à cette manifestation de respectueux dévouement au chef du diocèse; il a assisté aux vêpres du Chapitre dans la stalle qu'on lui avait préparée à l'entrée du chœur auprès du premier chanoine. A l'issue de l'office, le clergé s'est rendu au grand salon de l'Evêché où devait avoir la réception. Mgr l'Evêque-élu de Saint-Dié, avait été prié de se faire l'organe de l'assemblée; nous savions bien qu'il en coûterait peu à son cœur affectueux et à sa plume facile d'exprimer ses sentiments et ceux de tous, selon nos communs désirs et les circonstances où il se trouve lui-même. Mgr Foucault a bien voulu nous permettre de transcrire ici son gracieux compliment que goûteront nos lecteurs :

MONSEIGNEUR,

Quand une fleur, mollement balancée sur sa tige verdoyante, jette à la brise ses parfums et déploie sous nos regards ses étincelantes couleurs, elle provoque sur toutes les lèvres un murmure d'admiration. Elle, cependant, incline sa corolle vers la terre et laisse monter au Ciel ses pénétrantes senteurs, comme pour dire à tous : Ce que vous admirez en moi n'est pas de moi ; je dois tout au sol généreux qui m'a nourri, à la tige qui m'a distribué la sève, au bon soleil de Dieu qui m'a caressée de ses rayons.

Ainsi, Monseigneur, celui qui attire en ce moment tant de regards amis, peut et doit dire, lui aussi : Ce qui me vaut tant de chères sympathies ne vient pas de moi. Je dois ce que je *suis*, à la faveur toute gratuite de Dieu, à la constante bienveillance d'un auguste vieillard et à l'inébranlable autorité du Pontife, du Père, qui lui a succédé, enfin à la chaude atmosphère dans laquelle j'ai eu le bonheur de grandir, bercé, sur les genoux de ma bonne mère, par les aimables leçons de deux prêtres si pieux, nourri plus tard par les

doctes enseignements de maîtres éminents, entouré et soutenu, dans les diverses situations où Dieu m'a placé, par les saints exemples des plus belles vertus sacerdotales.

C'est pourquoi, Monseigneur, celui dont la glorieuse élévation à l'épiscopat s'épanouit comme une fleur brillante sur la tige de ce beau clergé chartrain, ne peut éprouver, en arrivant à ces sommets, que deux sentiments aussi vrais que faciles d'ailleurs : celui de l'humilité et celui de la reconnaissance.

Un autre vient s'y joindre encore : c'est la joie la plus vive d'avoir été choisi, comme interprète de mes frères dans le sacerdoce, pour vous offrir aujourd'hui, avec le filial hommage de notre respect, nos meilleurs vœux de fête.

Que Dieu, Monseigneur, mesure à votre zèle sans bornes des forces sans défaillance; qu'il ménage à votre parole toujours si élevée et si vibrante, un écho fidèle dans toutes les âmes; qu'il donne à vos œuvres diocésaines, si tendrement aimées, si chèrement cultivées, l'épanouissement et la prospérité; qu'il fasse de vous, grâce à l'affection de vos fils et à la docilité de vos brebis, le plus heureux des pasteurs comme le plus aimé des pères.

Que Dieu surtout dispose à vos côtés ses anges saints, à cette heure solennelle où vous allez vous éloigner de Chartres pour porter nos hommages et les vôtres à l'illustre et bien-aimé Léon XIII. Vous direz, Monseigneur, au Père commun de nos âmes, que tous prêtres et laïcs, nous rivalisons de tendresse, de dévouement et de soumission; que tous nous adressons au Ciel, pour sa personne vénérée, les vœux les plus ardents et les plus filiales prières. Vous lui demanderez, non seulement la bénédiction toute spéciale à laquelle vous donnent droit pour vous même de si longs jours passes et de si rudes combats livrés pour la défense des intérêts de l'Eglise, mais encore une bénédiction toute paternelle en faveur de votre diocèse, dont le dévouement pour le successeur de saint Pierre s'est affermi toujours avec une si touchante persévérance, avec une si généreuse fidélité.

Mgr l'Evèque de Chartres répond en ces termes :

« Cher Monseigneur,

« Le clergé chartrain, en vous choisissant aujourd'hui pour son interprète, et en voulant faire passer par vos lèvres, naguère filiales et amicales, aujourd'hui fraternelles, les vœux qu'il veut bien m'adresser à l'occasion de la fête de saint François de Sales, mon très illustre patron, a été deux fois aimable : et pour son évêque, et pour ce grand saint. Si, en effet, le trait carastéristique de l'évêque d'Annecy comme saint, c'est la bonté et la suavité évangéliques, et comme homme, tous les charmes de l'esprit, du cœur

et du bien dire, vous étiez tout désigné pour me faire entendre les choses gracieuses et poétiques qui, tout à l'heure, tombaient de vos lèvres comme des perles. Je les accepte ; sans avoir grand'peine à les tourner, pour moi tout d'abord, et si vous permettez à ma franche amitié de le dire, pour vous aussi, en leçons et en encouragements. Un patron, c'est un protecteur ; c'est aussi un modèle ; et heureux serions-nous, vous et moi, si nous pouvions offrir en nos personnes à nos chers diocésains quelque chose de ce grand saint.

« Je suis heureux d'ailleurs d'avoir cette occasion de dire, devant tout le clergé, la joie que m'a causée, que nous a causée à tous, cher Monseigneur, votre élévation à l'épiscopat, qui est une justice pour vous, et un honneur pour le diocèse. Mais nous sommes à la fois joyeux et tristes : Ceux qui doivent être heureux sans mélange, ce sont ceux qui quand nous vous perdons vous gagnent. Quand vous serez au milieu d'eux ils ne seront pas longtemps à apprécier leur bonheur.

« Ici un rapprochement bien naturel se présente à ma pensée. C'est à Saint-Dié que vous allez être envoyé : Saint-Dié, si je ne me trompe, n'est pas très éloigné de Belley, qui lui-même n'est pas très éloigné d'Annecy. Ce qui permettait à l'évêque de Belley, le célèbre Monseigneur Camus, de visiter quelquefois son tendre ami saint François de Sales, et réciproquement. Car ils s'aimaient chèrement tous deux. L'un même a recueilli et nous a transmis l'*Esprit* de l'autre (1), et par conséquent son cœur, qui en était inséparable. Eh bien, moi je soutiens, maintenant que les chemins de fer ont rapproché les distances, qu'il y a moins loin de Saint-Dié à Chartres, qu'il n'y avait loin de Belley à Annecy. Allons, allons, il pourra y avoir encore pour notre amitié de beaux jours.

« Quant à vous, Messieurs, eh bien ! je ne vous dirais pas la vérité, et vous ne me croiriez pas, si je prétendais que votre démarche ne me touche point. Elle me touche, et profondément. En somme ces choses là sont dans l'ordre, et amènent du fond à la surface les meilleurs sentiments des cœurs. Et, *si parva licet componere magnis*, c'est quelque chose comme ce qui va se passer dans ces fêtes jubilaires ou le saint Père va voir à ses côtés ses enfants venus de tous les points du monde catholique. En retour, que vous dirai-je ? L'esprit de saint François de Sales, il est à lui, et ne peut guère être qu'à lui. Mais son cœur, son cœur, n'en pourrait-on prendre et vous en donner quelque chose ? C'est mon désir, messieurs, et mon idéal : votre bonne affection m'aidera à le réaliser. »

(1) Allusion à un charmant écrit de Mgr Camus : *L'esprit de saint François de Sales.*

Se tournant alors vers les élèves du grand séminaire et de la maîtrise, Monseigneur allait leur adresser aussi quelques mots, quand on lui fit remarquer un séminariste tenant à la main un papier. Le jeune abbé s'avança alors, et lut une de ces spirituelles et charmantes pièces de vers latins dont la tradition s'est perpétuée dans nos séminaires, et qui flattent particulièrement notre évêque. Il parut en effet ravi, loua vivement ces très bons vers, et comme ils parlaient du pape, promit de les lui montrer, sûr du bon accueil que Sa Sainteté daignera leur faire. Puis il engagea ces jeunes gens, même son « petit collège de Cardinaux », dit-il en se tournant vers la maîtrise avec un sourire, à bien étudier saint François de Sales, afin de l'imiter un peu, et à lire assidument plus tard ses *Lettres* de direction, où ils pourront apprendre et la vraie piété chrétienne, et l'art de conduire les âmes ; aussi cette merveilleuse *Introduction à la vie dévote* ; surtout cet incomparable *Traité de l'amour divin ;* sans oublier la *Vie* du saint par M. Hamon. Il leur souhaita enfin de pouvoir visiter quelque jour, dans quelque beau voyage de vacances, les lieux ou il a vécu et la belle Savoie.

En terminant, Monseigneur recommanda vivement à tout son clergé de prier pour lui pendant son voyage *ad Limina.*

MONSEIGNEUR FOUCAULT à la **MAITRISE** et à **SAINT-CHERON.**

Après la cérémonie du 28 à l'Évêché, MM. le Supérieur et les professeurs de la Maîtrise avaient la joie de voir ensemble à leur table, pour le repas du soir, Mgr Lagrange et Mgr Foucault, avec d'autres ecclésiastiques invités. Cette bonne aubaine ne troubla point l'appétit des jeunes clercs de Notre-Dame qui festoyaient près de leurs maîtres. Au contraire. La satisfaction causée par l'honneur de cette compagnie était un condiment de plus au régal ; l'aliment poétique et musical vint s'ajouter aux autres ; c'est de mode à la Maîtrise en de certaines fêtes ; n'était-ce pas de haute convenance ce soir-là ? Par une belle poésie adaptée à un air de grand maître, les meilleurs chanteurs complimentèrent, au nom de l'Œuvre des Clercs, le nouvel évêque qui en fut toujours l'ami, et le Pontife qui aime à voir en elle une des gloires de sa cathédrale. Nous citerons quelques vers seulement de cette poésie :

Les Vosgiens sont tout fiers de te prendre pour père,
Chez eux de Notre-Dame acclimate le nom ;
Au sourire du fils ils connaîtront la Mère,
Et la sauront bien bonne en te voyant si bon.

Tu fus d'ailleurs partout couvert de Notre-Dame.
Nogent, Chartres, Lorette ! elle était toujours là.
Tu vas bientôt de Jeanne arborer l'oriflamme :
Sur ses plis tu liras : Jésus et Maria.

Des clercs de N.-D de Chartres ne peuvent guère saluer un personnage de leurs chants et de leurs vœux sans consacrer à l'Auguste Mère quelques notes de leur mélodie. Ils devaient aussi unir à ce nom béni celui de l'héroïne de Domremy.

La Vierge Lorraine ne peut être oubliée là où l'on fête l'évêque de Saint-Dié. Au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, le jour de l'Épiphanie, la gloire de Jeanne d'Arc avait inspiré déjà de beaux vers au poète traduisant les hommages des maîtres et des élèves en présence du bien-aimé doyen qui venait visiter la maison pleine des souvenirs de son professorat.

Le Petit-Séminaire de Saint-Cheron, lui aussi, a voulu faire fête au Prélat, son ancien élève. Le 25 janvier, Mgr Foucault s'y est rendu avec Mgr Lagrange. C'est au moment du repas que la communauté s'est trouvée devant eux et, dans le réfectoire bien décoré, la poésie et la musique ont fait alliance, selon les habitudes du lieu, pour de gracieux compliments. La cantate avec paroles de circonstance, les vers latins du rhétoricien M. P. ont été fort goûtés des convives; quant aux vers français de G. B., autre élève de rhétorique, il nous suffira d'en citer deux strophes pour donner à nos lecteurs une idée des flatteuses appréciations dont l'ode tout entière a été l'objet.

Voici comment y est rappelé le souvenir du cardinal Pie, qui jadis illustra le Petit-Séminaire chartrain, comme élève et comme professeur. Le poète parle à Mgr Foucault :

Edouard, comme toi, sur la sainte colline,
Etait venu puiser la vertu, la doctrine,
    Fils aussi, lui, de Saint-Cheron.
Saint-Cheron de vous deux gardera la mémoire :
Poitiers et Saint-Dié, vous resterez sa gloire,
    Sa couronne à double fleuron.

Donnons maintenant la strophe spéciale sur la Vierge Lorraine, qu'Orléans honore comme une de ses gloires, Orléans jadis doux séjour et théâtre de précieux travaux pour Mgr Lagrange. Le pays natal de l'admirable guerrière attend son évêque-élu :

Là-bas, Élu de Dieu, vois Jeanne la Pucelle
Accueillir le Pasteur, ardent, pieux comme elle,
    Qui vient au lieu de son berceau :
Jeanne d'Arc fit un don à la cité chartraine,
Et Chartres vient d'en faire un autre à la Lorraine ;
    Que ce soit un lien nouveau !

La plupart de nos lecteurs connaissent assez les deux Prélats ici complimentés pour deviner quelles réponses aimables et pleines d'à-propos ont suivi, à Saint-Cheron comme ailleurs, les poésies à leur adresse. — Les réceptions à l'Institution Notre-Dame et au Grand Séminaire, n'ont eu ni moins d'entrain ni moins de charmes.

NÉCROLOGIE

Mme Mortimer-Ternaux. — Une belle et pieuse existence vient de s'éteindre. Le jeudi 26 janvier, la paroisse de Beaumont-les-Autels tout entière, un grand nombre de familles des environs, plus de vingt prêtres accompagnaient à sa dernière demeure Madame Mortimer-Ternaux, née Céline-Pauline-Constance Brame.

Issue d'une des familles les plus considérables du Nord, épouse de M. Mortimer-Ternaux, l'auteur de l'*Histoire de la Terreur*, aussi illustre dans le monde politique que dans le monde littéraire, possédant elle-même les plus rares qualités de l'esprit et du cœur, elle avait conservé, dans les hautes sphères où Dieu l'avait placée, cette simplicité antique, cette modestie pleine de charmes, cette bienveillance empressée qu'elle avait puisées dans sa famille et qui restèrent comme les traits les plus caractéristiques de sa personne.

Animée d'une piété profonde qui se manifesta dès ses premières années, elle fut au foyer domestique, dans le couvent qui abrita sa jeunesse, dans le monde brillant où elle occupa une place si distinguée, comme dans la retraite et le silence dont elle s'enveloppa depuis son veuvage, un sujet d'édification pour tous ceux qui l'ont approchée, pour tous ceux surtout qui l'ont connue.

Sa piété d'ailleurs était expansive, et se répandait sur tout l'ensemble de sa vie. Tout ce qui touchait à la religion, tout ce qui s'inspirait de la charité, avait le privilège de l'attirer.

Parfaitement secondée dans ses généreuses aspirations par son gendre et par sa fille, M. le baron et Mme la baronne de Layre, elle se fixa auprès d'eux après la mort de son mari et se consacra dès lors tout entière à l'exercice de la charité. Toutes les bonnes et saintes œuvres trouvaient en elle un écho, toutes les nobles causes avaient ses sympathies. Le dévouement et le sacrifice exerçaient sur son âme une douce et mystérieuse attraction. Elle voulut s'enrôler dans la pieuse phalange des tertiaires de saint François, elle était heureuse d'en porter les livrées, elle voulut en revêtir l'habit avant de descendre dans la tombe. Sa vie d'ailleurs était en harmonie avec les règles et les traditions qu'il nous a laissées. La simplicité de ses habitudes au milieu du monde, sa patience dans les épreuves qui vinrent attrister ses dernières années, son attitude résignée et douce dans l'isolement que lui imposait sa surdité, tout en elle témoignait de l'esprit de détachement et d'abnégation dont elle était remplie. Les biens de la terre n'avaient de prix à ses yeux qu'autant qu'elle pouvait les employer en bonnes œuvres. Celles de notre diocèse étaient les premières à recevoir ses largesses et c'est pour nous un pieux devoir de recommander son âme aux prières des abonnés de la Voix de N.-D. de Chartres. Nous avons

la confiance que sa belle âme est maintenant près de Dieu, mais s'il lui fallait encore les suffrages de quelques prières, nous espérons qu'elles lui seront largement accordées; le bien qu'elle a fait parlera pour elle et Dieu recevra au milieu de ses saints celle qui sur la terre était si heureuse de lui consacrer sa vie.

CHAUFFAGE DE LA CATHÉDRALE

2e Liste des Offrandes.

Mme Ve Garnier-Séguin.	200 fr.	
M. l'abbé Lalizel.	5	
M. A. Vassard, anc. magis.	50	
Mme Védie.	5	
Sœur Chamrond.	50	
Un Séminariste.	1	
Un Curé.	5	
M. le chanoine Gateau, curé de Sarcelles (Seine-et-O.), natif de Chartres	100	
M. le chanoine Duthuillé.	10	
M. Georges Genet.	20	
Un anonyme.	5	
M. B...	5	
Anonymes divers.	3	20
M. L...	1	
M. G...	1	
M. A...	1	
M. D...	1	50
E. C...	2	
M. Lemoult-Garnier. (2e offrande).	10	
Une religieuse.	20	
Pères Maristes.	25	
Mme Laurent.	20	
M. Fillon.	10	
Un anonyme.	10	
Un anonyme.	20	
Un anonyme.	5	
Mlle J...	5	
M. Chesnel père.	10	
Mme Pianowski.	10	
Mme Alph. Letartre.	10	
Deux anonymes.	1	50
Un anonyme.	3	50
Un anonyme.	2	
M. S.	10	
Mlle Hue.	10	

Quatre anonymes.	5	
Un anonyme.	10	
M. l'abbé Faber.	5	
Mme V.	5	
Mme Ve Mornas.	5	
Un anonyme.	1	
Un anonyme.	5	
Un anonyme.	5	
Deux anonymes.	4	
M. Laurent, serrurier.	20	
Un anonyme.	5	
M. l'aumônier de l'H-Dieu.	5	
M. l'aumônier de S.-Brice.	5	
Mme Ve Douin.	3	
Un anonyme.	10	
Un anonyme.	3	
Un anonyme.	3	
Un anonyme.	5	
Un anonyme.	3	
M. Ferrand.	3	
M. et Mme Huet.	5	
Mme Gouablin.	10	
M. et Mme Gougis.	3	
M. et Mme Suhard.	5	
M. et Mme Macé.	2	
Mme Triballet (2e offrande).	2	
Mme L.	20 fr	
Religieuses de La Visitation	20	
M. et Mme Fresneau.	20	
M. et Mme Torcheux.	20	
Mme Charvillat.	5	
M. et Mme Girault.	1	
M. et Mme Laubé.	1	
M. et Mme Chapet.	5	
M. Servan.	10	
Mme Delorme.	2	
Anonymes divers.	78	40
M. et Mme Lefèvre.	1	

M. et Mme Teigny.	1	
M. Fagnoue père.	5	
Mlle Lecointre.	3	
Religieuses Carmélites.	10	
M. et Mme Coyau.	10	
M. et Mme M.	»	50
M. et Mme Voise.	2	
M. et Mme Modelet.	20	
M. et Mme Heurtault.	5	
Mme Masson.	20	
M. et Mme Reynaud.	1	
M. et Mme Lochon.	1	
M. et Mme Leroux.	2	
M. et Mme Leblanc.	10	
Anonymes divers.	23	25
M. et Mme Charpentier.	10	
Mme et Mlle Levassor.	10	
Mme Connay.	20	
Mme Bailleau.	5	
M. Huard.	5	
M. et Mme Herblot.	1	
M. et Mme Taillandier.	5	
Mme Gougis.	1	50
Mme Mouton.	2	
M. et Mme Gousselin.	5	
Anonymes divers.	19	50
Mlle Dumus.	1	
Anonymes divers.	6	50
M. Chollet.	1	
Un anonyme.	5	
M. Laillet.	5	
M. Gandon.	5	
M. Guillaumin.	5	
M. André.	5	
Mme Ve Haye.	3	
M. Bois.	1	
M.me Léger-Glandas.	5	
M. Dalma.	5	
M. Frété.	1	
M. Rousseau.	5	
M. Bessette.	2	
M. Bezard.	5	
M. Thomas.	5	
M. Malenfant.	20	
M. Foissin.	10	
M. Hubert, pâtissier.	2	
M. Chivot.	20	
M. Mériel.	3	
M. Dufour.	1	
M. Milan.	5	
M. Mérigon.	1	
M. Lancelle.	1	
M. Aubert, charcutier.	5	
Mlle Dumont.	5	
Mlle Eyler.	5	
Mlle Lebrun.	5	
M. Leplâtre, pâtissier.	5	
Anonymes.	30	
Anonymes.	92	45
M. Corrard.	5	
M. Vivien Stanislas.	5	
Un anonyme.	5	
M.	10	
M. Bagaud.	3	
Un anonyme.	3	
Un anonyme.	2	
Mlle Bidatte.	20	
Un anonyme.	1	
Id.	2	
Id.	1	
Mme Chateau.	10	
M. Rouard.	10	
M. Boursier.	20	
M. B.	10	
M. Caillard.	5	
Mme de Valleuil.	5	
M. G.	5	
M. Piébourg, père.	5	
M. Delacroix.	10	
M. Petit-Mangin.	10	
M. Oct. Minard.	5	
Mme M. M.	20	
M. Appay.	10	
Anonymes divers	47	
M. Gault.	1	
M. Ossude.	20	
Anonymes divers	25	
M. Polton.	5	
Divers.	9	
Mlle Lecomte.	5	
Mlle Blin.	5	
Un anonyme.	6	
Un curé du diocèse.	5	
M. Durand, march. de cuirs (complément de son versement).	10	
M. G. id.	4	
M. Turquin.	5	

Mme Fabrègue.	5	Un anonyme.	5
Mlle Séguin.	5	M. Durand.	10
Mme Hersent.	100	M. Bertin.	5
Mme Fortier.	5	Divers anonymes.	45 10
M. Darreau.	5	M. Cognet.	10
Trois anonymes.	15	Mme Nancy.	5
M. Lory.	20	M. Besnard, notaire.	50
Un anonyme.	30		

(A suivre).

FAITS DIVERS

Le parti des honnêtes gens. — Dernièrement à Brest, dans une réunion privée à laquelle avaient été convoqués les principaux électeurs catholiques de l'arrondissement, Mgr d'Hulst, député du Finistère, prenait la parole et exposait très clairement la situation.

Il a fait, en termes éloquents, le récit des scandales du Panama et de l'émotion soulevée à la Chambre par ces évènements où la main de Dieu est si visible :

« Les conséquences sociales, a dit Mgr d'Hulst, seront, on peut l'espérer, la déchéance de la ploutocratie et l'inauguration d'une façon plus honnête de traiter les affaires privées ou publiques.

« Les conséquences politiques doivent être l'élimination définitive de cette secte qui depuis quinze ans opprime les consciences et mène à mal les affaires du pays.

« Nous pouvons aborder la lutte avec de sérieuses chances de succès, mais sur quel terrain? Ce sera toujours sur celui des institutions établies ; seulement, les incidents du Panama ont mis à l'ordre du jour une préoccupation nouvelle qui prendra le premier rang : la préoccupation de l'honnêteté ; le parti qui l'emportera sera le parti des honnêtes gens. »

Béatifications. — Admirables cérémonies de béatification dans la Loggia sur le vestibule de la basilique vaticane; le 22, pour le V. François Xavier Bianchi, barnabite; le 29, pour le V. Gaëton Maïella, frère lai profès Rédemptoriste.

Offrandes jubilaires. — Le gouvernement français envoie au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé, de beaux vases de Sèvres, de magnifiques candélabres et, de plus, une collection complète, sauf quelques sujets trop frivoles, de gravures éditées par la chalcographie du Louvre. Cette collection, qui ne comprend pas moins de cinq gros portefeuilles, sera présentée au Pape par nos écoles françaises de Rome, et le carton dans lequel elle sera renfermée portera cette inscription : « A Sa Sainteté Léon XIII, l'Académie de France et l'école française d'archéologie. »

L'union des deux Eglises en 1892. Cette question, éveille aujourd'hui l'attention et les vœux de tous les peuples catholiques. Puisse-t-elle être résolue par la sagesse de Léon XIII ; cette sagesse qui éclate, dans les questions d'intérêt général catholique ou social, comme dans celles qui intéressent l'Eglise orientale, a fait naître au cœur de nos frères séparés d'Orient des sentiments de confiance dans le Saint-Siège et les ont habitués à voir dans Rome le centre du christianisme et de la civilisation.

L'anti-esclavagisme. — Sur le rapport de M. Lefèvre Pontalis, membre de l'Institut, le jury international, chargé de décerner le prix de 20,000 francs, fondé par le cardinal Lavigerie en faveur des meilleurs ouvrages destinés à favoriser la cause de l'abolition de l'esclavage africain, a décerné une récompense de 2,000 francs à M. l'avocat Blanchetti, pour un manuscrit italien ; à M. l'abbé Vigneron, une récompense de 3,000 fr., et à M. Ariste Ecoffon, une récompense de 4,000 francs, pour deux romans français inédits, et un prix de 10,000 francs à M. le chevalier Descamps-David, sénateur de Belgique, pour un drame en vers en cinq actes.

Rome. — Le 20 février, anniversaire de l'élection de Léon XIII comme Souverain Pontife, un *Te Deum* solennel sera chanté à Saint-Jean-de-Latran. Deux autres *Te Deum* seront chantés : dans la basilique Vaticane, le 3 mars, pour l'anniversaire du couronnement de Sa Sainteté, et dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure le 11 avril, fête patronale de Léon XIII.

Les cérémonies religieuses dans la basilique de Saint-Laurent *in-Panisperna*, où Léon XIII reçut la consécration épiscopale, sont fixées aux 21, 22 et 23 février.

Rappelons enfin que le temps du Jubilé durera pour les pèlerinages étrangers jusqu'à la fin de 1893. Le pèlerinage de Metz arrivera à Rome le 20 avril et en repartira le 28. — Le pèlerinage irlandais est annoncé pour la première moitié de février. — Le pèlerinage anglais, organisé par le duc de Norfolk, arrivera à Rome le 17 février et y restera jusqu'au 28. — Un pèlerinage de la Hongrie arrivera le 18 février et restera à Rome jusqu'au 22. — Le pèlerinage allemand viendra la semaine après Paques. En avril, viendront les pèlerinages belge, alsacien et espagnol. — De l'Amérique, on annonce l'organisation de pèlerinages dans la République Argentine, au Paraguay et au Mexique.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 5.

SAMEDI 11 FÉVRIER 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

VIRGINI·PARITVRÆ

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 12 février, dimanche de la Quinquagésime. A l'occasion des *Prières des Quarante heures*, exposition du S. Sacrement, avant la messe de 6 heures et pour toute la journée. A 9 heures, messe de paroisse; et les OFFICES CAPITULAIRES à 10 h. 3/4 et à 3 h. La quête pour l'Institut catholique a été annoncée dimanche dernier comme devant avoir lieu le jour de la Quinquagésime. — A l'issue des complies, procession du T. S. Sacrement et Salut.

Le Lundi 13 et le mardi 14, le Saint-Sacrement restera exposé depuis 6 h. du matin jusqu'à l'heure du salut (5 heures après midi).

Le mercredi des Cendres : Office Capitulaire à 9 heures. Après les petites heures psalmodiées, bénédiction et imposition des cendres. — Le soir, à 4 h., salut.

Le vendredi 17, à 4 h., chemin de la croix et salut.

Le samedi 18, à l'*Angelus* du soir, comme le lendemain matin, toutes les cloches de toutes les églises et chapelles publiques sonneront à toute volée, pendant 10 minutes, ponr annoncer la solennité du 19, Jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche de la Quinquagésime, les offices aux heures ordinaires. Exposition, procession et salut du T. S. Sacrement. — Mercredi, les Cendres, l'office à 9 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche de la Quinquagésime, le matin, Exposition du T. S. Sacrement, à 6 h., Après vêpres, procession et catéchisme de persévérance. — Mercredi des Cendres, Office à 9 h. — Jeudi soir, à 8 h., Chemin de la Croix.

BIBLIOGRAPHIE

Le Roi-Martyr : *Centenaire du 21 janvier 1793*; par le P. V. DELAPORTE, S. J. Jolie brochure in-8° de 40 pages. Paris, V. Retaux et Fils, 82, rue Bonaparte. Prix : 1 fr.

Louis XVI est-il *martyr?* Cette opinion admise par tous les catholiques du crime du 21 janvier 1793, fut soutenue et prouvée par le pape Pie VII. Le P. Delaporte le raconte dans cette saisissante et émouvante brochure, et il établit par une multitude de détails peu connus, comment Louis XVI mérita ce titre. Cette brochure n'est pas seulement une *actualité* en cette année du centenaire, mais un ouvrage qui a sa place marquée dans toute famille chrétienne et française.

L'Enseignement secondaire et les mécomptes de l'Université, par le P. J. Burnichon, S. J. (Extrait des Etudes, janvier 1892). Libr. V. Retaux et fils, Paris.

Une âme privilégiée ou Mère Marie du Bon Conseil, franciscaine missionnaire de Marie, décédée à l'âge de 22 ans. — Vanves, près Paris, imprimerie franciscaine missionnaire, route de Clamart, 16.

N° 5. 11 Février 1893.

SOMMAIRE

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE (Programme de M. de Mun) (1).

« Notre programme, notre corps de doctrines est aujourd'hui ce qu'il était hier : nous voulons le maintien du Concordat et son application loyale, dont le budget des cultes est une des conditions tant que le Souverain Pontife, seul et suprême juge des besoins de la religion, n'aura pas provoqué et accepté un nouveau régime pour l'Église de France. Nous demandons la revision de la loi scolaire, nous n'acceptons pas le principe de la neutralité religieuse, qui va jusqu'à l'ignorance voulue des devoirs envers Dieu, fondement nécessaire de toute morale; qui exclut de l'école, même en dehors des heures de classe, l'enseignement du catéchisme, et qui en bannit obligatoirement les Frères et les Sœurs : nous la regarderons comme une loi de persécution et d'athéisme. Nous voulons une loi d'enseignement qui en garantisse la liberté et qui assure l'éducation chrétienne des enfants du peuple.

Nous demandons la révision de la loi militaire sur l'article du service des prêtres et des séminaristes qui a pour objet, à peine dissimulé, d'entraver et de tarir leur recrutement : nous considérons cet article comme une atteinte directe au libre exercice du culte catholique garanti par le Concordat, parce que ses ministres, au mépris des droits qu'ils tirent du grand service public auquel ils sont attachés, sont ainsi condamnés à exercer une fonction formellement opposée à leur caractère. Nous demandons l'abrogation de la loi du divorce que les influences juives ont introduite dans nos codes, et qui jette dans l'organisation sacrée de la famille un trouble profond.

(1) Le discours de M. de Mun à Saint-Etienne, contenant la lettre que le Saint-Père a daigné lui adresser à cette occasion, est en vente aux bureaux de la Ligue de Propagande catholique et sociale, 11 rue de Lille, Paris, aux prix suivants : 1 exemplaire 0 fr. 10; 100 exemplaires 3 fr. 50; 1000 exemplaire 20 fr.

Nous demandons le retrait des décrets de dissolution qui frappent certaines congrégations religieuses, et que nous regardons comme attentatoires à la liberté du culte, des consciences et du domicile, et nous réclamons la liberté d'association pour les associations religieuses aussi bien que pour les autres.

Je n'indique, vous le comprenez, que les points principaux d'un programme d'ensemble, auxquels viennent s'ajouter, dans les affaires municipales par exemple, d'autres questions du même ordre, comme la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux, et je résume ce rapide exposé en deux mots : nous voulons rendre à Dieu sa place dans la société française et au christianisme son influence et son action dans la vie nationale.

Voilà notre programme religieux. »

DISCOURS

DE M. LE CHANOINE IRÉNÉE LAGRANGE

PRONONCÉ

Le Dimanche 29 Janvier 1893, dans l'église Saint-Pierre de Dreux

En faveur de l'Œuvre des Campagnes.

Libera fratres tuos.
Venez au secours de vos frères.
Au livre des Machabées. — Ch. V, v. 17.

Mes Frères,

D'où vient ce cri ? Qui l'a poussé ? Ce cri monte de vos immenses plaines ; c'est celui des habitants de vos campagnes que l'affaiblissement de la foi expose à perdre leur éternité !

Libera fratres tuos, c'est le cri des pasteurs qui gémissent entre le vestibule et l'autel; c'est le cri de l'Église, mère des âmes, appelant ses enfants déserteurs de ses autels.

Libera fratres tuos, c'est le cri de la France, menacée de voir disparaître une de ses puissantes assises; car, lorsque le peuple cesse de croire ou de pratiquer ce qu'il croit, la société chancelle et penche au-dessus des abîmes.

Ce cri, vous l'avez compris, et votre présence prouve que vous êtes venus entendre plaider la cause des campagnes, vous instruire de leurs misères morales, afin de leur envoyer des sauveurs. Ces sauveurs s'appellent les missionnaires; leur œuvre est celle de l'évangélisation; c'est une œuvre chrétienne et sociale : deux pensées que je livre à votre bienveillante attention.

Puisse Notre-Dame des Sept Douleurs, la patronne de l'œuvre des missions, bénir ma parole et rallumer le zèle apostolique, *Ave Maria.*

I

L'Œuvre des Campagnes est une œuvre chrétienne.

Evangéliser les petits, les humbles, a été, de tout temps, l'œuvre de l'Eglise.

« *Evangelizare pauperibus misit me* » (1) disait Notre-Seigneur. Et, quand il donna aux apôtres leur grande mission, il les envoya pour instruire toutes les âmes.

Chaque siècle a eu ses apôtres. Les habitants des villes et des campagnes ont, tour à tour, entendu leurs voix puissantes ; la parole est le pain de vie et la lumière du monde. Le missionnaire donne cette nourriture et cette lumière.

Toutefois, l'œuvre de l'évangélisation a revêtu une forme plus particulière après le protestantisme.

Le Concile de Trente, ému à la vue des villages dévastés, des églises incendiées, demanda, à grands cris, des ouvriers évangéliques pour guérir les blessures et ranimer la foi.

Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, Dieu suscita deux apôtres.

Le premier, petit pâtre des Landes, sorti du peuple pour le mieux aimer, cœur immense comme la misère, profond comme le dévouement, comprenant le cri de toutes les misères physiques et morales, jusqu'à traîner, pendant trois ans, la chaîne d'un forçat, ayant des vertus à la hauteur de sa charité, une compassion qui ne se lassait jamais, une bonté qui lui ouvrait tous les cœurs, une humilité à confondre les plus grands saints ; tel était saint Vincent de Paul, le génie de la Charité, cet homme tout de Dieu, qui a remué la France, étonné le monde, et dont le bien se perpétue, par les Pères de la Mission, dont il fut le fondateur.

Un autre missionnaire, sorti, lui aussi, d'une paroisse méridionale, âme de feu servie par une voix se faisant entendre, en plein air, à plus de 10,000 hommes, parcourant les cités et les campagnes. Les savants, les académiciens, les puissants du monde, comme les petits, entendirent les grandes vérités de la religion : la mort, le jugement, le ciel, l'enfer, l'éternité, et tous, à force de remords, le trouvaient assez éloquent. Bridaine fut prédestiné de Dieu pour conserver la foi dans l'âme du peuple, alors que le philosophisme la ruinait dans les classes élevées.

Bridaine et saint Vincent de Paul resteront les deux plus grands apôtres qui aient conservé la France chrétienne dans les temps modernes.

La Révolution, en exilant les prêtres, transporta le théâtre des missions dans le Nouveau-Monde. Et, quand il fallut relever les autels, évangéliser le peuple, les ouvriers apostoliques manquèrent ; beaucoup avaient versé leur sang sur les échafauds, d'autres étaient morts en exil.

Le prêtre est toujours là, pour répondre aux besoins de l'Eglise. Voici que quarante de Paris même, avec le titre de Pères de la Foi, se répandent dans la France, si heureuse d'entendre la parole de Dieu.

Ce mouvement apostolique était sublime. Les campagnes, les villes remplissaient les temples. Les missionnaires passaient les jours et les nuits à entendre les confessions. Tous allaient à la table sainte, trop heureux de recevoir le Dieu de leurs pères.

On voit encore des croix de missions, témoins de ce réveil de la foi.

Les fils de Voltaire se moquèrent de nouveau de notre religion, et les esprits se montrèrent plus rebelles au zèle des missionnaires.

Et voici que, l'année où fut promulgué le dogme illuminateur et civilisateur de l'Immaculée Conception, un prêtre entendit le cri des populations rurales, si laborieuses et si exposées, à l'indifférence et à l'irréligion. Le père Vandel fonda l'Œuvre des Campagnes.

Autrefois, les grands donnaient pour l'entretien des missions. Saint Vincent de Paul recevait de la maison de Gondy et de

(1) Saint Luc, ch. IV, v. 18.

Louis XIII. Aujourd'hui, c'est le peuple qui donne aux missionnaires.

Œuvre admirable qui s'adresse aux humbles, aux petits, aux pauvres, et à tous les habitants des campagnes, alors que la foi s'en va de nos grandes villes, qui n'ont plus l'exemple des classes dirigeantes et qui sont rongées par la plaie hideuse du respect humain.

Cette foi, le patrimoine de nos aïeux, souffre également dans nos campagnes. Et ce qui ne se voyait pas encore, ce qui ne se voit pas dans notre catholique Bretagne, il y a maintenant le respect humain, il y a le livre semeur d'impiété et de corruption, le livre qui ne fait pas des savants, mais des impies et des vicieux; c'est le plus grand fléau de nos campagnes.

Aujourd'hui, ces chères populations s'éloignent peu à peu du prêtre et restent dans une ignorance lamentable ; or, quand la foi a fait naufrage, que deviennent les mœurs, elles les gardiennes du foyer?

Quand le père et la mère n'assistent plus à la messe, que devient le jeune homme? que devient la jeune fille? Naguère, j'entendais le père dire à son fils :

« La cloche appelle à l'office, prépare-toi. »
« Père, j'attends que tu m'y accompagnes, »

Pauvre père, il avait perdu toute autorité; car l'exemple du mal est contagieux comme celui du bien.

Ce que j'ai entendu de nos campagnes est navrant. Il me faudrait des larmes de sang pour le pleurer.

Le temple ne dit plus rien à la foi; il n'attire plus les âmes et, faut-il le dire? on rencontre des athées et des contempteurs des lois divines ; on rit des mystères de la foi.

Comprenez maintenant que l'Œuvre des missions dans les campagnes est éminemment chrétienne.

Ils ont leurs pasteurs, me direz-vous.

Ah! s'ils écoutaient leurs enseignements, la paroisse ne serait plus qu'un seul cœur et qu'une seule âme, aimant à vivre à l'ombre de l'église et du presbytère.

Ce spectacle, que la France chrétienne donnait au ciel, ne se voit plus.

Le prêtre est ignoré, isolé, proscrit. Il n'apparaît plus avec son auréole ; il n'est plus écouté; il n'est plus aimé.

Autrefois c'était comme une apparition de la divinité. Aujourd'hui, il est contraint de rester dans son église, pour y verser toutes ses larmes, et de se renfermer dans son modeste presbytère, dans une solitude qu'il ne sait plus comment remplir. Heureusement, il lui reste ses livres, et le plus éloquent de tous, le Crucifix.

Autrefois, il pouvait s'asseoir, sans crainte, au foyer de la famille; il était le conseil de tous, l'ami de tous. Rien ne se faisait sans ses sages avis et ses prudents conseils. Aujourd'hui, on se défie de lui, on ne croit plus à sa parole parce qu'on ne veut plus croire à son Dieu.

Telle est la réalité des choses ; elle est douloureuse au point de vue chrétien, comme au point de vue français.

Je vous étonne; cependant je vous dis la vérité. Sommes-nous sur une terre française ou sur une terre sauvage? La barbarie civilisée fait plus que nous menacer, elle est au cœur du pays. Et vous voudriez voir votre évêque, le père de vos âmes, rester spectateur muet de la perte de la foi; ce ne serait comprendre ni son zèle, ni son cœur. Aussi a-t-il voulu, du seul comité de l'Œuvre des Campagnes, en former quatre dans les principales villes du diocèse.

Que d'autres développent les ressources de l'industrie, les richesses de votre sol, les progrès des arts et des sciences; mais qu'on laisse les âmes à l'Eglise. *Da mihi animas.*

Nous devons donc tous nous sentir embrasés de la flamme apostolique, pour venir au secours des campagnes. Ne l'oublions pas, Dieu demandera compte à chacun de l'âme de son frère. *Mandavit unicuique de proximo suo* (1). Tout ce qui se fait dans l'Église, l'Église tout entière en est solidaire, et ce mot du Concile de Nicée « solidarité de communion » convient à chaque fidèle en particulier. Le prosélytisme est l'instinct de la nature ; à plus forte raison, il est l'instinct de la vérité. Tout chrétien est apôtre. Des condoléances stériles ne suffisent donc pas ; il nous faut aider les missionnaires. *Adjutores Dei sumus* (2).

Prêt à paraître devant son juge, un vieil officier, qui avait oublié Dieu dans la vie des camps, témoignait un grand repentir. Etonné, le prêtre lui demanda s'il ne s'était pas attiré cette grâce par une action bénie de Dieu. « J'étais en Amérique, répondit le moribond, » je rencontrai, sur le bord d'une rivière, une mère pressant son » enfant expirant sur son sein... Femme veux-tu que je baptise » ton enfant ? Je le baptisai. C'est l'action unique que j'aie faite » pour Dieu. »

Ce repentir sur le bord de son éternité, c'était le baptême qui était rendu au vieux général.

Vous le voyez donc, ce que vous ferez pour l'âme de vos frères sera inscrit, en lettres d'or, dans le livre de vie, et Dieu vous en récompensera au jour connu de sa providence. Vous aurez fait une œuvre chrétienne. Vous aurez fait également une œuvre sociale ; c'est ma seconde pensée.

II

Léon XIII appelle notre pays : « la très noble nation française. » Elle mérite cet honneur, car elle a toujours été le royaume très chrétien. Et qui le lui a valu ? Sa foi et ses vertus, l'amour de ses autels et de ses foyers.

Or, le peuple est la vie d'une nation. Tant qu'il a des croyances et des mœurs, la société monte dans la lumière et demeure dans l'ordre et la paix. C'est donc le peuple qui fait un royaume et qui devient le principe de son élévation ou de sa décadence. La France était forte et vaillante aux jours de Charlemagne, de St Louis et de Louis XIV, parce que le peuple était profondément chrétien, vivant des traditions de la foi, et le gardien des vertus du foyer. C'est la foi qui fait les grands siècles.

Le scandale et l'hérésie agitaient bien certains esprits, mais le vrai peuple restait honnête et fidèle, et ce fut la force de la France et la raison de sa prospérité à travers les siècles.

Donc, puisque le peuple avec l'habitant des champs est la base granitique d'une nation, puisque les croyances et les mœurs font un peuple fort, il importe à notre société de lui conserver sa foi chrétienne et ses vertus domestiques.

Un puissant de la terre disait : « Si je voulais châtier une pro- » vince, je lui souhaiterais d'être gouvernée par des athées. » Il disait vrai : un peuple athée ne peut être longtemps un peuple libre.

Or, à l'heure présente, l'œuvre des missions est une œuvre sociale ; car, ne l'oublions pas, la réforme sociale est, avant tout, une question spirituelle, une question d'âmes. Pour relever la vie d'un peuple il faut d'abord relever son âme, il faut refaire l'homme moral, et cela par la foi et par les vertus chrétiennes. Les missions maintiennent et renouvellent ces deux forces sociales.

Et d'abord la foi chrétienne.

La foi dans un peuple, est le condiment nécessaire de sa civili-

(1) Ecclésiastique ch. XVII. v. 12.

(2) St-Paul, 1re Epitre aux Cor. ch. I, v. 25.

sation. En mettant Dieu dans les âmes, le missionnaire forme des âmes vraiment civilisatrices. Comment sera-t-il cette lumière ?

En parcourant les campagnes, il réunit aux pieds de la chaire une foule inaccoutumée. Les hommes particulièrement sont l'objet de son zèle. Le peuple aime le missionnaire. Il va à lui avec confiance. Il sait qu'il ne redoute pas les plus grandes fatigues, qu'il entend un prédicateur éclairé, dévoué, le cœur débordant de l'amour de Dieu, ne travaillant que pour les âmes, n'ambitionnant que la joie de les convertir.

Il monte en chaire ; il voit devant lui une foule partagée de divers sentiments.

Beaucoup apportent les préoccupations de la terre. L'homme des champs, qui devrait admirer le livre de la nature et s'élever vers Celui qui fait germer et mûrir ses moissons, a rencontré des ennemis de Dieu et de son Église, et ce qui ne se voyait que par exception se rencontre fréquemment.

Combien se rient des nos mystères et de nos dogmes, ont perdu le respect des choses saintes ! et si la foi n'a pas fait entièrement naufrage, elle est tristement obscurcie.

D'autres se sont endormis dans le sommeil de l'indifférence et restent plongés dans l'ignorance des choses de Dieu. Or, un homme sans instruction religieuse est un homme sans religion.

C'est à ces hommes que s'adresse le missionnaire. Il aura donc à réfuter leurs objections, à susciter de saintes terreurs, en rappelant à tous le malheur auquel ils s'exposent en vivant loin de Dieu. Il leur rappellera, dans toute leur lumière, les grandes vérités du salut, celles que le Moyen-Age avait gravées pour eux à la porte de ses temples. Il fera entendre les cris des anciens prophètes et les menaces divines, sans oublier les miséricordes de la justice. *Dabit verbum evangelizantibus virtute multa* (1).

Aidé de son bon sens ordinaire, le peuple comprend le langage simple et éloquent de cet homme de Dieu qui ne sait pas tromper, qui l'aime, qui est venu de loin, sans le connaître, pour lui apporter la parole du salut. Alors sa foi se réveille, et Dieu reprend dans son cœur la place qu'il n'avait plus.

La mission ramène donc l'habitant des champs à la foi, et, quand il est chef d'une famille, tous reprennent le chemin de l'église, et la société peut compter sur un foyer qui croit en Dieu et qui le craint.

Les petits ne seront pas oubliés. Le missionnaire se fait catéchiste à l'exemple de son maître. Il fait venir les petits enfants, leur révèle, dans une simplicité touchante, l'enseignement des paraboles, toujours si lumineuses. Il leur apprend à aimer celui qui sera bientôt le Dieu de leur première communion, enseignement qui se grave dans l'âme des petits enfants.

On se plaint que les vocations manquent dans les campagnes. Voulez-vous que de nouveaux Samuels grandissent à l'ombre de l'autel et du presbytère ; que les familles se conservent chrétiennes, qu'elles s'élèvent dans la crainte et l'amour de Dieu, et Dieu se plaira toujours à prendre ses prêtres dans ces familles, comme la récompense de leur foi et de leurs vertus. La France est une terre sacerdotale en même temps que militaire, et le sacerdoce, « ainsi que le disait de Maistre, doit être la préoccupation » souveraine d'une société qui veut renaître. »

J'ai connu un enfant dont le cœur était bon et l'âme droite. Il me dit un jour : « Je veux être prêtre. » « Eh ! mon jeune ami, » depuis quand avez-vous cette pensée ? » « Depuis la mission. Et » moi aussi je veux faire du bien au pauvre peuple. » Cet enfant est au séminaire des Missions étrangères, appelé par le P. Gratry « l'école polytechnique du martyre. »

(1) Psaume LVII, 12.

En 1879, une mission se prêchait à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Un jeune homme, dont j'étais l'ami et le guide, à la tête d'une maison importante, suivait les conférences du soir pour les hommes. Après la mission, il dit adieu à sa famille, à Paris, et entra dans un couvent de Rédemptoristes. J'ai eu le bonheur de le voir à l'autel, et, après dix ans de fatigues dans les missions, il quittait la terre pour la récompense du ciel.

Vous le voyez, quand il s'adresse à l'âme de la jeunesse ou à celles des hommes, le missionnaire affermit les croyances ; et, quand un peuple a des croyances, il a aussi des mœurs ; il met sa vie à la hauteur de sa foi ; la doctrine étant la gardienne des vertus, un foyer chrétien sera toujours un foyer pur.

Les vertus chrétiennes seront la seconde force sociale protégée par l'œuvre des missions.

Pour sortir du mal, il faut se voir. Le missionnaire est cette lumière. Il veut, avant tout, le changement des volontés et la liberté des âmes.

Pour cela, il descend dans les profondeurs de la conscience, rappelle au pécheur les abaissements, les défaillances, les hontes de sa vie, met sous son regard les haines, les injustices, les calomnies, les scandales, tout ce qui s'élève contre lui et provoque les justices de Dieu.

Réveillé comme d'un profond sommeil, plein encore des grandes vérités qui ont retenti à son oreille, le pécheur aspire à secouer ses chaînes. Ne pouvant supporter le cri accusateur de sa conscience, il va se jeter aux pieds du missionnaire, lui découvre toutes ses blessures. Dieu pardonne aux larmes de son repentir, et voici qu'il se relève transfiguré par la grâce divine.

O jour de joie du missionnaire, jour de joie du pasteur, qui dira sa douceur ? qui dira tous ces germes de bien qui s'épanouissent aux regards de tous ? Jeunes gens, femmes, hommes, vieillards, viennent recevoir le pain des forts, pour recommencer une vie meilleure. Et ce réveil de la foi, ce changement des cœurs et des volontés, c'est l'âme chrétienne qui tressaille, c'est la France catholique qui reprend sa voie.

Un grand diplomate, Tocqueville, avait bien raison de dire que « le prêtre est la force sociale par excellence, la plus ferme et la » meilleure défense de la société ! » Qui nierait les influences sociales des missions ? Les plus grandes vertus, les devoirs les plus sacrés sont faciles aux âmes régénérées. La famille est devenue un sanctuaire béni de Dieu. La justice s'affirme dans les transactions ; les rapports du maître et de l'ouvrier se fortifient dans une fraternité respectueuse. L'autorité garde son auréole, les lois leur majesté. Le droit de propriété est reconnu ; la conscience devient incapable d'un trafic déshonnête ; elle ne se vend pas ; elle ne s'achète pas. Le pauvre est assisté et respecté, et toutes ces vertus évangéliques, le fruit des missions, deviennent la sauvegarde et le ferme appui de la société. Alors les mœurs fleurissent, la civilisation monte, et un pays se renouvelle.

N'avais-je pas raison de dire que l'œuvre des missions est une œuvre sociale ? En évangélisant les campagnes, elle sauve de la corruption de l'esprit et du cœur les sources mêmes de la vie nationale ; autant qu'elle peut, elle sauve la France.

Une mission est donc un affermissement dans la vérité, un progrès dans la vie morale, la purification des mœurs, et, comme conséquence, c'est l'ordre, c'est l'harmonie, c'est la beauté sociale.

Et n'est-ce pas là la véritable solution de la question sociale ? elle ne peut être agitée en dehors du christianisme, qui, partout et toujours, a hâté les progrès de la civilisation. La paix sociale est à ce prix, et, si la société peut être sauvée, elle le sera par l'apostolat populaire ; or, le peuple en a plus besoin que jamais.

Vous le voyez donc, l'Œuvre des Campagnes n'est pas seulement une œuvre chrétienne, mais aussi une œuvre sociale.

Et maintenant, je viens vous tendre la main pour cette œuvre.

L'Eglise ne se lasse pas de réclamer votre charité, parce que la misère morale ne se lasse pas de marcher dans le monde et d'y faire des blessures à l'humanité.

L'Eglise serait envers vous et envers le monde coupable d'une lâche trahison, si elle se taisait, si, à chaque mal qu'elle aperçoit, elle ne réclamait pas votre concours.

Le mal moral et social, vous le connaissez; il est à vos portes, profond. Espérons que votre charité ne le laissera pas incurable. Les campagnes blanchissent. Envoyez des moissonneurs. Hélas! la moisson est abondante et il y a peu de missionnaires. *Messis quidem multa, operarii autem pauci (1).*

Si vous saviez le prix d'une âme, vous iriez aux confins d'un monde pour la sauver. « Sauver une âme, disait St Liguori, c'est » sauver la sienne. » Si donc nous avions la foi, nous ne serions pas si lents à ouvrir notre bourse pour en sortir une modeste pièce. Vous n'emporterez pas dans l'autre monde vos parures, vos diamants, vos richesses; l'or n'a pas cours au Paradis.

A la naissance de l'Œuvre des Campagnes, une Bretonne, qui avait gardé sa foi dans un cœur pur, disait : « Quand je vois des gens qui manquent de pain, je souffre. Mais je souffre bien plus quand je les vois manquer de Dieu. » Et cette humble servante, élevant son cœur à la hauteur de sa foi, donnait au père Vandel 1,000 fr. pour commencer son œuvre, 1,000 fr. lentement amassés par le modique salaire de chaque jour.

Ne vous étonnez pas de ce sacrifice; la charité est sœur de la foi. Pensez au prix des âmes, pensez à la vôtre, pensez à la grande affaire de l'Eternité, vous saurez donner et vous donner. Soyez chrétiens par le cœur et par les œuvres.

La vieille Rome décernait une couronne au héros qui avait sauvé la vie d'un citoyen. Quelle couronne n'est pas réservée à celui qui sauve une âme immortelle!

Ayez donc les yeux illuminés du cœur, *Illuminatos oculos cordis* (2) et que votre offrande à tous tombe abondante dans la bourse de ces anges que votre pasteur, votre évêque et l'Eglise vous envoient; elle touchera le cœur de Dieu, qui se montrera plus favorable pour vous et ceux que vous aimez. Amen.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Errata du dernier Supplément. — Au discours de Mgr Foucault, corrigez, page 55, 13e ligne du discours : inébranlable *amitié* et non *autorité*. — Page 56, 4e alinéa : que Dieu surtout *députe* et non *dispose*. — Avant dernière ligne : *affirmé* et non *affermi*.

— Lors de la réunion du 7 février pour le cas de conscience, MM. les chanoines et les autres prêtres de la ville de Chartres ont signé une *Adresse* au Saint-Père; elle lui sera présentée par Monseigneur.

— La lecture en chaire de la lettre pastorale de Monseigneur pour le carême ne pouvant commencer que Dimanche prochain, il nous faut encore ajourner l'insertion de ce document épiscopal.

(1) St-Luc ch. 10, v. 2.

(2) St-Paul, aux Ephésiens, ch. 1, v. 18.

— C'est le samedi 4 février, à 9 h. 27 du matin, que Mgr Lagrange a quitté sa ville épiscopale pour faire son voyage *ad Limina*, se proposant des étapes à Lyon, à Marseille et à Nice. Plusieurs vicaires-généraux et chanoines se sont trouvés à la gare pour saluer Sa Grandeur au départ et lui exprimer leurs souhaits de bon voyage et de bon retour.

La Chapelle-d'Aunainville. — Un vol a été commis dans la sacristie de l'église de cette paroisse, il y a une quinzaine de jours. On a pris la coupe (en argent) d'un calice, un autre objet aussi en argent et un peu de monnaie.

Vichères. — Le dimanche 5, a eu lieu à Vichères, dans l'après-midi, une cérémonie de Sainte-Enfance présidée par Mgr Foucault, plusieurs prêtres de la contrée étaient présents.

Magny. — *Bon exemple à suivre.* — On nous écrit :

Si jamais vous allez à Magny, paroisse du doyenné d'Illiers, je vous engage à visiter l'église, comme je l'ai fait moi-même tout dernièrement avec une vive satisfaction, vous en admirerez le magnifique sanctuaire et les restaurations récentes. Vous pourrez aussi satisfaire votre dévotion en vous prosternant devant les deux charmantes petites châsses dorées, en style gothique, de saint Didier et de saint Eloi, patrons de la paroisse. Mais ce n'est pas sur ce point que je veux attirer spécialement votre attention.

En passant devant le banc d'œuvre, vous remarquerez un petit tableau, sur lequel sont inscrits les noms de tous les curés depuis un temps très reculé. Il est même fait mention d'un curé de l'an onze cent.

Ces noms sont accompagnés d'une petite notice très instructive, qui raconte l'histoire de l'église de Magny dans ses principales phases.

D'après ce tableau, l'église, dans la partie basse de la nef, remonte, je crois, au onzième siècle. Le sanctuaire et le chœur sont de l'année 1678, comme on le constate sur une des poutres transversales artistement sculptées.

L'église de Marchéville, que nous avons également visitée, et qui possède aussi un petit tableau de ses curés, semble une sœur de celle de Magny : même style et à peu près mêmes proportions. Elle paraît avoir subi dans les temps anciens les mêmes vicissitudes. Elle a conservé de plus que celle de Magny, un clocher très élancé, qui se voit de loin dans les vastes plaines de la Beauce. Celui de Magny a été détruit par un incendie à une date relatée dans le petit tableau dont nous parlions tout à l'heure.

Nous émettons le vœu que chaque paroisse du diocèse possède un tableau semblable où l'on raconte, avec le plus de détails

possibles, tous les événements remarquables intéressant l'église, le presbytère, le cimetière et le pays.

Il est vrai qu'il faut pour ce travail une aptitude spéciale, et le tableau de Magny décèle un vrai connaisseur. Louange à qui de droit !

X...

CONFIRMATION EN 1893

Première tournée.

1er jour, Samedi 15 avril, matin, à Magny avec Marchéville, Nogent-sur-Eure, Ollé ; soir, à Nonvilliers avec les Châtelliers-Notre-Dame, Happonvilliers et les Corvées.

2e jour, Dimanche 16, matin et soir, à Thiron avec Combres.

3e jour, Lundi 17, matin, à Marolles avec Saint-Denis-d'Authou, Coudreceau et Frétigny ; soir, à Beaumont-les-Autels avec Luigny, Argenvilliers et Vichères.

4e jour, Mardi 18, matin, à Frazé avec la Croix-du-Perche et Chassant ; soir, à Unverre avec Dampierre-sous-Brou et Moulhard.

5e jour, Mercredi 19, matin, à la Bazoche-Gouet, avec Chapelle-Royale, Chapelle-Guillaume et les Autels-Villevillon ; soir à Gohory ;

6e jour, Jeudi 20, matin, à Brou avec Mottereau ; soir, à Yèvres ;

7e jour, Vendredi 21, matin à Dangeau avec Bullou ; soir, à Montigny-le-Chartif avec Méréglise.

8e jour, Samedi 22, matin, à Illiers avec Charonville, Blandainville, Vieuvicq et Saint-Avit ; soir, à Saint-Loup avec Luplanté, Ermenonville-la-Grande et Ermenonville-la-Petite.

9e jour, Dimanche 23, matin, à Bailleau-le-Pin avec Sandarville et Meslay-le-Grenet ; soir, à Fontenay-sur-Eure.

1er juin, Jeudi, *Fête-Dieu*, à Dreux avec Vert-en-Drouais, Vernouillet et Luray.

2e Tournée.

1er jour, Mardi, 6 juin, matin, à Saint-Symphorien avec Bleury ; soir, à Gallardon avec Ymeray, Montlouet, Ecrosnes, Bailleau-sous-Gallardon,

2e jour, Mercredi 7 juin, matin, à Saint-Piat avec Houx et Soulaires ; soir, à Chartainvilliers avec Gas.

3e jour, Jeudi 8 juin, matin, à Maintenon avec Pierres et Bouglainval ; soir, à Saint-Martin-de-Nigelles avec Villiers-le-Morhier.

4e jour, Vendredi 9 juin, matin, à Epernon avec Droue et Hanches ; soir, à Saint-Lucien avec Faverolles.

5e jour, Samedi 10 juin, matin, à Nogent-le-Roi avec Coulombs, Senantes et Néron; soir, à Villemeux avec Croisilles, Chaudon, Bréchamps, Ouerre et Charpont.

6e jour, Dimanche 11 juin, matin, à Mézières-en-Drouais, avec Marville-Moutiers-Brûlé; soir, à Broué, avec Germainville, Prouais et Saint-Laurent-la-Gâtine.

7e jour, Lundi 12 juin, matin, à Goussainville avec Marchezais et Boutigny ; soir, à Bû.

8e jour, Mardi 13 juin, matin, à Berchères-sur-Vesgres, avec Saint-Lubin-de-la-Haye, Saint-Ouen, Rouvres; soir, à Guainville avec Gilles, le Mesnil-Simon, la Chaussée-d'Ivry.

9e jour, Mercredi, 14 juin, matin, à Anet avec Oulins, Saussay et Boncourt ; soir, à Sorel-Moussel.

10e jour, Jeudi 15 juin, matin, à Abondant; soir à Cherisy, avec Montreuil et Saint-Denis-de-Moronval.

11e jour, Vendredi, 16 juin, matin, à Garnay avec Garancières-en-Drouais, Boissy-en-Drouais, Crécy-Couvé, Saulnières, Tréon, Aunay-sous-Crécy ; soir, à Boullay-Thierry.

12e jour, Samedi 17 juin, matin, à Berchères-la-Maingot, avec Clévilliers et Challet ; soir, à Bailleau-l'Evêque, avec Saint-Aubin-des-Bois.

UNE PREMIÈRE MESSE (1)

Mon Dieu, dans ce beau jour de fête,
Vois l'extase de mon bonheur ;
La grandeur couronne ma tête,
Et l'amour inonde mon cœur :
Ah ! quel divin transport m'enflamme !
Pour moi c'est le ciel ici-bas ;
Ton âme a passé dans mon âme :
Ah ! désormais ne nous séparons pas.

Lorsque mes paroles mystiques
Montaient au céleste parvis,
Du ciel on dit que les portiques
S'ouvrirent charmés et ravis :
Mon Dieu, des splendeurs de ton trône,
Je t'ai vu descendre en mes bras :
Oui c'est le ciel qui m'environne ;
Ah ! désormais, ne nous séparons pas.

(1) Strophes intimes composées par un prêtre de Montréal, pour un de ses jeunes amis, à l'occasion de son ordination au sacerdoce et de sa première messe. Juin 1892.

J'ai vu sur l'autel de la vie
Tomber le plus doux des agneaux ;
J'ai vu sur ma lèvre ravie
Son sang couler en doux ruisseaux ;
Il coule jusque dans mes veines
Ce sang que pour moi tu versas,
A toi, doux agneau, tu m'enchaînes...
Ah ! désormais, ne nous séparons pas.

Comment dire dans mes louanges
Les charmes du banquet divin?
J'ai savouré le pain des anges,
Et des anges j'ai bu le vin.
Loin de moi, charmes de la terre,
Du monde, fuyez, vains appas,
A toi seul j'appartiens, mon Père,
Ah ! désormais, ne nous séparons pas.

Hélas ! sur une terre aride
Souvent j'ai vu sécher mes pleurs,
Comme on voit la rosée humide
Sécher aux brûlantes ardeurs ;
Je ne demande qu'une chose,
Mon Dieu, ne me refuse pas :
Que sur ton cœur mon cœur repose !
Et désormais ne nous séparons pas.

FAITS DIVERS

Jubilé du Saint-Père. — *Indulgences.* — Le Souverain Pontife, dans une audience du 16 décembre, a daigné accorder les indulgences suivantes pour cette année : 1° Indulgence plénière pour les pèlerins qui se rendront à Rome ; 2° Indulgence plénière aussi aux fidèles qui s'uniront en esprit aux pèlerins de Rome, à la condition de faire une neuvaine, en récitant chaque jour le tiers du Rosaire, immédiatement avant le 19 février 1893, ou le jour que fixeraient les Ordinaires de chaque diocèse ; 3° Indulgence plénière à ceux qui prendront part aux exercices spirituels et aux missions qui se donneront dans l'année 1893, à la condition, après s'être confessés et avoir communié, de prier à l'intention du Saint-Père ; 4° Indulgence de trois cents jours pour chaque jour de la neuvaine, des exercices ou des missions. *N. B. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.*

— Le Pape a adressé au T. R. P. Picard un Bref très précieux

pour bénir et encourager le pèlerinage de Pénitence et les Assemblés eucharistiques de Jérusalem.

— Le 7 février, anniversaire de la mort de Pie IX, un service solennel, auquel présidait S. S. Léon XIII, a été célébré à la chapelle Sixtine.

Les vieux timbres-poste. — Un prêtre de Belgique, M. l'abbé Desonay (au Grand Séminaire de Liège) recueille les vieux timbres-poste qu'on veut bien lui envoyer de toutes parts, et le produit de la vente qu'il en fait, est destiné à la fondation d'un village chrétien, au Congo évangélisé par des missionnaires belges. Une personne de Chartres lui a déjà adressé des timbres en nombre considérable. Nous sommes heureux d'insérer ici le dernier accusé de réception envoyé par M. l'abbé Desonay à madame B.

« Je remercie le bon Dieu de m'avoir donné une telle zélatrice qui envoie si souvent de petites fortunes à la chère œuvre des missions du Congo. Je dis de petites fortunes, car il ne nous arrive pas chaque jour de recevoir 76,000 timbres d'une même personne, d'autant plus que j'ai trouvé dans cette collection des timbres assez rares qui nous rapporteront une bonne petite somme. Vous serez sans doute heureuse d'apprendre que cet envoi nous procurera une somme suffisante pour acheter un petit nègre esclave du Congo, le faire instruire et baptiser par les missionnaires, ce qui est une bien belle œuvre qui attirera certainement sur Mlle G. les bénédictions du bon Dieu.... Vous pourrez mettre dans votre prochain envoi les timbres dont la dentelle est coupée ainsi que les timbres décollés, sans en faire de petits paquets.... Il nous faut 40 millions de timbres pour fonder le village chrétien du Congo, et nous en avons actuellement 28 millions; c'est que nous devons non seulement bâtir une église et des huttes pour les nègres, mais aussi racheter 300 nègres de l'esclavage pour peupler le village, ce qui coûtera au moins douze mille francs. Le bon Dieu bénira nos efforts, la vente des timbres nous a rapporté jusqu'ici dix mille francs, et nous n'avons cependant pas encore vendu la moitié des timbres recueillis... Nous les vendons à des marchands de Paris, Bruxelles, Leipzig, etc.; quant aux timbres rares, nous les vendons séparément à des collectionneurs... »

DESONAY

Un poète a dit : Nécessité d'industrie est la mère. Nous le dirons non moins justement de la charité catholique dont les inspirations se multiplient devant tous les genres de misères.

La Charité des oiseaux. — C'était vers le temps de Noël. Il avait fort neigé — raconte saint François de Sales — la cour était couverte d'un grand pied de neige.

Jean vint au milieu, et balaya certaine place parmi la neige, et jeta, là, de la graine à manger, pour les pigeons qui vinrent tous ensemble à ce réfectoire, prendre la réfection, avec une paix et un respect admirables ; et je m'amusai à les regarder.

Vous ne sauriez croire la grande édification que ces petits animaux me donnèrent, car ils ne dirent jamais un seul petit mot; et ceux qui eurent plus tôt fait leur réfection s'envolèrent là, auprès, pour attendre les autres.

Et, quand ils eurent vidé la moitié de la place, une quantité d'oisillons, qui les regardaient, vinrent là, autour d'eux. Et tous les pigeons qui mangeaient encore se retirèrent en un coin pour laisser la plus grande part de la place aux petits oiseaux, qui vinrent aussi se mettre à table et manger, sans que les pigeons s'en troublassent.

J'admirai la charité: car les pauvres pigeons avaient si grand peur de fâcher ces petits oiseaux, auxquels ils donnaient l'aumône, qu'ils se tenaient tous rassemblés en un bout de la table.

J'admirai la discrétion de ces mendiants, qui ne vinrent à l'aumône que quand ils virent que les pigeons étaient sur la fin du repas, et qu'il y avait des restes à suffisance. En somme, je ne pus m'empêcher de venir aux larmes, de voir la charitable simplicité des colombes et la confiance des petits oiseaux en leur charité.

Je ne sais si un prédicateur m'eût touché si vivement. Cette image de vertu me fit grand bien tout le jour.

(*Lettre à sainte Chantal*).

Ce frais et suave tableau porte sa leçon avec lui. Pour les petits et les pauvres — à l'exemple de Jésus, de Marie et de Joseph, indigents eux-mêmes, à Bethéem, en Egypte, à Nazareth — soyons tendres, généreux et délicats, ainsi que les colombes de saint François pour les pauvres petits oiseaux.

Un Grand-Orient. — Le grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, M. Lemmi, a présidé une grande réunion maçonnique à Naples. Il y a fortement déblatéré contre la dernière Encyclique pontificale qui démasque de nouveau la secte. M. Lemmi ferait mieux de se souvenir qu'il fut un jour condamné par les tribunaux de Marseille pour faux et pour vol. Un tel Grand-Orient ne fait pas honneur aux francs-maçons italiens. S'ils en sont fiers, c'est qu'ils ne sont pas difficiles.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 18 FÉVRIER 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an
pour la France
et 5 fr.
pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an
en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Le Dimanche 19 février, 50e anniversaire de la Consécration épiscopale du Saint-Père, sonnerie de toutes les cloches des églises et des chapelles publiques, le matin à 7 heures. — Le soir, salut solennel d'actions de grâces et de prières,

CATHÉDRALE. — Le 1er dimanche de carême, *semi-double*. — A 9 heures, messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office du Chapitre; à 3 h., vêpres, complies et salut. — Entre vêpres et complies, sermon pour l'Œuvre des Pauvres Malades (Dames quêteuses : Mme Grandet, du château de Vauventriers, Mme Francis Brault, Mlle Peluche, Mlle Chuinague, Mme Chastelais, Mme Vinsot).

— Le mercredi 22, le vendredi 24 et le samedi 25, *Quatre-temps*.

— Le jeudi 23, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

Pour les sermons de semaine, voir plus bas.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 1er Dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de persévérance. — Mardi, exercice du soir, à 8 h.

— Jeudi, *Fête de l'Adoration du T. S. S.;* à 3 h., amende honorable; à 8 h. Sermon, par M. l'abbé Brunel, curé de Morancez, et salut solennel.

— Vendredi, exercice du chemin de la Croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 19, les offices aux heures ordinaires. — Mardi et jeudi soir, à 8 h., instruction et salut. — Vendredi, à 8 h., Chemin de la Croix. — Comme les années précédentes, M. le Curé parlera pendant quelques minutes, à la messe de midi, pendant le Carême.

ÉGLISE CATHÉDRALE, PAROISSE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES. —*STATION DU CARÊME* pour l'an de grâce 1893, prêchée par M. l'abbe CASSAGNE, chanoine honoraire de Cahors, et par M. l'abbé DUMONT, chanoine honoraire de Chartres, conférencier à Paris.

19 *février*. — 1er *Dimanche de Carême, entre Vêpres et Complies. Sermon de Charité pour l'Œuvre des Pauvres Malades.*

Les Lundis 20 et 27 février, 6, 13 et 20 Mars, à 8 h. du soir, M. l'abbé DUMONT fera une Conférence et traitera des « Devoirs sociaux des Catholiques.» Pour ces conférences, la grande nef sera réservée aux hommes exclusivement. Les dames pourront se placer dans l'avant-chœur et les bas-côtés.

Tous les dimanches de carême, entre vêpres et complies, sermon par M. l'abbé CASSAGNE. — Tous les vendredis, à 8 h. du soir, chant d'un cantique, sermon par M. l'abbé CASSAGNE et salut.

13 *Mars*. — *A la Chapelle Saint-Piat*, Ouverture de la Retraite pour les domestiques. Tous les jours de la semaine, messe à 5 h. 1/2, suivie de l'Instruction. — 19 *Mars, Clôture de la Retraite.*

22 *Mars*. — *Mercredi soir* à 5 heures, ouverture de la Retraite des jeunes personnes du Catéchisme de persévérance et des Enfants de Marie, à la chapelle Saint-Piat, prêchée par M. l'abbé BOUILLET, vicaire de la Cathédrale. Jeudi, vendredi et samedi, le matin à 7 heures, messe et instruction; le soir à 5 heures, instruction et salut. Dimanche des Rameaux, à 7 h., messe de communion; à 1 h. 1/2, Clôture de la Retraite.

L'ordre des exercices de la Semaine sainte sera indiqué plus tard.

Dimanche de Pâques, à 7 heures, messe et Communion générale des Hommes dans le grand chœur.

SOMMAIRE

LETTRE DU SAINT-PÈRE A Mgr FOUCAULT.

Au lendemain de sa préconisation, Mgr Foucault avait adressé une lettre à sa Sainteté le Pape Léon XIII, afin d'offrir au Souverain Pontife l'hommage de son filial dévouement et de solliciter la bénédiction apostolique pour lui-même, pour ses paroissiens, pour le clergé et les fidèles de la ville, enfin pour ses futurs diocésains. — Mgr Foucault a reçu de N. S. Père le Pape, la réponse suivante :

A notre cher Fils
Alphonse-Gabriel Foucault,
Evêque élu de Saint-Dié
à Nogent-le-Rotrou.

Léon XIII, Pape.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Par votre lettre si remplie de déférence, datée du 20 de ce mois, nous avons été heureux d'apprendre que l'annonce de votre élévation à l'épiscopat vous a trouvé dans la disposition de recevoir et de suivre les enseignements, les conseils, et jusqu'aux désirs de ce Siège apostolique. C'est une joie pour nous et nous en tirons l'augure que votre ministère pastoral, glorieux et utile à l'Église, sera non moins fructueux pour le troupeau confié à vos soins. En effet, plus on se montre soumis à ceux qui ont reçu de Dieu le droit et le pouvoir de commander, plus on est capable soi-même de diriger ceux dont on a la charge. C'est pourquoi nous supplions le ciel de vous combler de tous les dons qui doivent orner un Pontife, et, comme gage de notre affection, nous accordons de grand cœur la bénédiction apostolique, non seulement à vous, mais encore à tous ceux pour qui vous nous l'avez demandée.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 janvier de l'année 1893, de notre pontificat la 15e.

Léon XIII, Pape.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Sur le caractère social de la religion.

ET MANDEMENT POUR LE CARÊME EN 1893.

NOUS, FRANÇOIS LAGRANGE, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Chartres, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Avant de nous rendre à la Ville éternelle, afin de présenter au chef suprême de la hiérarchie vos hommages et les nôtres, et jouir aussi du spectacle incomparable des fêtes jubilaires, Nous vous devons les enseignements que l'approche de la sainte quarantaine nous fait l'obligation de vous adresser chaque année. Mais de quoi vous entretiendrons-nous, quelle sera la parole de l'heure présente, si ce n'est ce qui est, partout et toujours, mais surtout aujourd'hui, la grande question, pour vous, et pour notre pays lui-même, la question religieuse, le devoir religieux ? Pour chacun de vous en effet, l'affaire suprême, c'est le salut de vos âmes, et nous ne sommes l'évêque de vos âmes, *Episcopum animarum vestrarum*, que pour vous porter incessamment les paroles du salut. Et de même pour notre pays, si on sait voir clair au fond des mouvements qui l'agitent, c'est la question religieuse qui domine tout ; et, croyez-le bien, cette question une fois résolue, la pacification une fois faite là, notre horizon politique et social, si troublé, serait bientôt rasséréné. Or, la paix, la paix, voilà votre grand besoin et notre grand vœu pour vous ; Nous sommes arrivé au milieu de vous avec des paroles de paix sur les lèvres et dans le cœur, et la pacification religieuse, voilà ce que vous nous entendrez vous prêcher toujours, tant que nous pourrons parler ou écrire.

Eh bien, où en est, au vrai, la religion parmi nous, où en sont les croyances et les pratiques chrétiennes en France et dans notre pays chartrain ? La vérité, il faut la dire, et la voici ;

Nonobstant tant de familles restées fidèles à la vieille foi, nonobstant des éléments de bien immenses, qui sont encore là, grâces à Dieu, ce qui fait que la religion chez nous est peut-être à la veille d'une renaissance admirable, il est certain qu'il passe en ce moment un mauvais souffle sur le pays ; les croyances, les pratiques religieuses baissent et s'en vont. Dans certaines régions, c'est plus encore, c'est l'hostilité, la haine, poussée quelquefois, dans les grandes masses ouvrières par exemple, jusqu'à la fureur.

« Seigneur, Seigneur, s'écriait autrefois le Christ sur la croix, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » Ne pourrait-il pas se retourner aujourd'hui vers les hommes et leur demander aussi : « Pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

Oui, pourquoi ? Car la tristesse de ce spectacle est d'autant plus grande qu'on cherche des raisons valables à cet abandon, non pas certes universel, il s'en faut, mais trop général encore, et on n'en trouve point. Un grand moqueur, Voltaire, raillait autrefois Genève de ce que Genève, disait-il,

Était en guerre, et sans savoir pourquoi!

Pourquoi tant d'hommes ont-ils abandonné aujourd'hui la religion, ils seraient souvent bien en peine de le dire. Avec la religion, avec Dieu, ils se sont constitués, comme les Genevois d'alors entre eux, en état de rupture et de guerre, et sans savoir pourquoi ! Mon Dieu, que d'hommes ne sont souvent que de grands enfants !

On se donne sans doute des raisons, mais qui n'en sont pas : de mauvaises raisons dont on ne voudrait pas se payer dans aucune affaire tant soit peu sérieuse. Et c'est aussi, en ce qui vous concerne, N. T. C. F., ce qui dans notre tristesse nous console et nous donne l'espoir ; nous savons que nous nous adressons en vous parlant à des populations laborieuses, honnêtes, sensées, et nous comptons bien qu'avec vous la raison finira par avoir raison.

Non, vous n'avez aucun droit, aucun grief contre la religion et contre Dieu ; c'est Dieu et la religion qui ont toutes les raisons et tous les droits contre vous, et votre position est intenable, hommes sans religion et sans Dieu, devant le simple bon sens. Vous êtes dupes et victimes de prodigieuses irréflexions, de prodigieuses ignorances et de prodigieuses erreurs. Ces mots sont durs, direz-vous peut-être : eh bien ! nous qui vous aimons, et vous le savez bien, nous les voudrions plus durs encore, s'ils pouvaient vous être comme un coup d'aiguillon qui vous réveillât de votre trompeur sommeil, puisque, comme autrefois à Corinthe : *Inter vos... dormiunt multi* !

L'année dernière, N. T. C. F., nous vous avons parlé du caractère obligatoire, pour chacun de vous, de la religion, considérée principalement comme chose de la vie privée : dans la présente instruction nous vous parlerons surtout de sa nécessité sociale ; et, à ce point de vue, nous essayerons de vous faire toucher du doigt combien sont vains les motifs qui éloignent d'elle tant d'hommes aujourd'hui, et les portent même à lui faire la guerre.

I

La religion n'est pas seulement une chose de la vie privée, c'est encore une chose publique et sociale. Mais avant d'aborder cette

démonstration, permettez-nous, N. T. C. F., de résumer en peu de mots notre précédente lettre pastorale, parce qu'elle éclairera celle-ci ; et aussi parce que... vous oubliez !

Qu'est-ce que la religion? Il en faut revenir toujours à cette notion fondamentale. Ne plonge-t-elle pas ses racines indestructibles au plus profond de l'être divin et aussi de l'être humain ? Ne résulte-t-elle pas, avec une évidence fulgurante, des rapports nécessaires, essentiels, imprescriptibles de l'homme et de Dieu ; et dès lors ne repose-t-elle pas sur la nature même des choses ? Oui, et les droits de Dieu sur l'homme, les devoirs de l'homme envers Dieu, sont choses corrélatives, qui s'appellent l'une l'autre et ne se peuvent séparer ; et qui, éternellement, demeurent.

Le premier des devoirs, la religion est aussi le plus grand des biens, parce que seule elle nous conduit à nos vraies et éternelles destinées. Dites-nous, la vie a-t-elle un sens, un but, une fin ? Ou bien, chose absurde et inexplicable, n'en a-t-elle pas ? Eh bien, sa fin est sa loi. Il faut que l'homme atteigne sa fin ; autrement, manquant le but de son existence, il se perd : suprême malheur. Et quelle est cette fin ? Temporelle ou éternelle ? L'animal meurt tout entier ; mais l'âme est immortelle, et il y a après cette vie une autre vie ; le Créateur a fait à l'homme ces destinées. Il y a donc d'autres biens que les biens présents, visibles, passagers, périssables. Lesquels sont préférables ? Et à quelle place respective les faut-il mettre dans nos appréciations ? Il suffit de regarder ces vérités pour les voir. Et voilà encore pourquoi nous vous avons dit et répété : La religion vous oblige !

Et vous, vos raisons de vous en éloigner, quelles sont-elles ?

L'indifférence ? En pareille matière, c'est un autre mot qu'il faudrait appliquer. A-t-on une raison pour ne pas penser aux choses, ou pour ne pas les apprécier ? On peut être insouciant, oublieux pour ce qui n'en vaut pas la peine : mais pour le premier des devoirs et le premier des intérêts !

Absorbés par vos besoins matériels, vos champs, votre travail, vous ne pensez pas à autre chose : mais, raison de plus au contraire pour échapper à cette tyrannie, affranchir vos âmes et relever vos regards vers le ciel et les éternelles espérances.

Il y en a qui disent, très délibérément, nous l'avons entendu : Moi, je me suis complètement désintéressé des choses religieuses : cela n'a plus aucune part dans ma vie. Et ils croient avoir dit quelque chose. Et s'être disculpés. Et être gens avancés. Et ils ne voient pas que c'est au même degré déraisonnable et coupable ! Avez-vous eu raison d'agir ainsi ? Et votre façon de faire change-t-elle la nature des choses, et pouvez-vous être là en quoi que ce soit justifiés ?

L'incroyance ; vous ne croyez plus : En êtes-vous bien sûrs ? Mais comment avez-vous cessé de croire ? A quel moment de votre vie ? Pour quels motifs ? A vous prendre en bloc, tels que vous êtes, hommes de travail, de négoce, et d'affaires, et d'administration, combien de temps avez-vous consacré à l'étude de la religion ? Vraiment, vous avez tenu dans vos fortes mains les preuves de cette grande religion devant laquelle les plus fiers génies se sont inclinés, et vous les avez trouvées trop légères ! Négations présomptueuses, ignorantes, téméraires, qui même ne vous sont en rien personnelles : voilà tout ; vous n'êtes que des disciples, des échos, des victimes. Combien plus raisonnable était votre foi ! Vous étiez portés du moins dans les bras du genre humain, qui, toujours et partout, a cru en Dieu, et de cette grande Eglise catholique, la plus haute autorité morale de la terre, instituée précisément pour communiquer la vérité religieuse à l'immense multitude des hommes incapables par eux-mêmes de la trouver. En la rejetant pour vous livrer à des docteurs sans doctrines, à des maîtres sans mission, vous avez agi, non en hommes raisonnables, mais à la légère, aveuglément. Vous avez pris le parti, non pas certes le plus sûr, mais le plus périlleux : car si la religion est vraie, à quoi vous êtes-vous exposés ? Et vous êtes tranquilles !

D'autres disent : Nous irions à la messe, si on y allait ; mais on n'y va plus ! O misère ! A-t-on raison ou tort de n'y plus aller ? Voilà la question. Et est-on un homme, un homme libre, pour se gouverner au gré de la foule imbécile et lâche, ou pour suivre les lumières de la raison et les impulsions de la conscience et du devoir ?

Enfin, d'autres disent : Mais n'avons-nous pas aujourd'hui la liberté de conscience ? Et là-dessus ils dorment en paix ; la grande question religieuse est tranchée pour eux. Nous vous avons démontré que cela signifie simplement : Aujourd'hui, on ne force personne à remplir ses devoirs religieux ; mais vis-à-vis de Dieu les devoirs religieux subsistent tout entiers. La conscience est *libre*, mais *obligée*. Quelle loi humaine d'ailleurs pourrait soustraire l'homme à la loi divine ? Quant à la peur, quant au pauvre respect humain, quant à la crainte de se compromettre, ne leur faisons pas l'honneur de les discuter, quoique ces tristes prétextes fassent bien des victimes.

Et voilà à peu près tout ce qui éloigne aujourd'hui les hommes de la religion : N'avions-nous pas raison de vous dire que tous ces motifs sont mauvais, ne supportent pas l'examen, mais posent votre vie dans la déraison, dans l'injustice, dans le mal et le malheur, le malheur absolu ?

Mais abordons enfin le sujet de cette instruction. *(A suivre).*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Notre vénérable évêque est arrivé à Rome, le dimanche matin, 12 février. Monseigneur espérait voir le Saint-Père le mardi 14. Sa Grandeur a écrit à Chartres dès le lendemain de son arrivée à Rome. Sa lettre à M. le vicaire-général Legué a donné de bonnes nouvelles de sa santé.

Sacre de Mgr Foucault. — Le sacre de Mgr Foucault est fixé au lundi 20 mars, jour auquel est renvoyée la fête de Saint Joseph. Il se fera à la cathédrale de Chartres. Le prélat consécrateur sera Mgr Lagrange, évêque de Chartres, qui aura pour assistants Mgr A. Marchal, évêque de Sinope, et Mgr Hautin, évêque d'Evreux.

Mgr Foucault fera probablement son entrée dans son diocèse l'un des premiers jours de la Semaine Sainte (Sem. de Saint-Dié).

— Nous ne publierons pas encore aujourd'hui la 3e liste des souscripteurs pour le calorifère. Nous rappelons que l'on peut continuer de porter les offrandes destinées à cet objet soit au Secrétariat de l'Évêché, soit au presbytère de Notre-Dame, soit aux Chapelains du sanctuaire du Pilier.

— On a vu plus haut, parmi les annonces, celle du sermon de charité avec quête pour l'Œuvre des pauvres malades (dimanche 19 février). — Nous aimons à penser que nombreux seront les auditeurs et par suite nombreux les bienfaiteurs de l'Œuvre à secourir. N'est-il pas d'une opportunité merveilleuse cet appel à la générosité chrétienne au début du Carême? Les jours spécialement consacrés par l'Église à la pénitence, nous font penser surtout à la miséricorde divine.

Or, un saint docteur (saint Léon) nous dit : « Il faut faire l'aumône, afin qu'ayant pitié des pauvres, nous méritions la pitié de Dieu ». — Vis-à-vis des pauvres malades, notre compassion a un double objet ; qu'elle double ses dons ; le Seigneur nous en tiendra compte.

— Les deux respectables ecclésiastiques que Mgr Lagrange a voulu appeler cette année à l'honneur de porter la parole dans sa cathédrale pour la sainte Quarantaine, sont bien connus de nos lecteurs ; notre revue a été plusieurs fois l'écho de l'opinion publique à leur sujet. Beaucoup de paroissiens de Notre-Dame ont suivi assidûment en 1892 les exercices du mois de Marie prêchés dans la cathédrale par M. l'abbé Cassagne ; ils suivront avec non moins d'empressement les exercices du carême dont la prédication est confiée à son apostolat.

Quant au conférencier, M. l'abbé Dumont, le genre d'instruction

qu'il a adopté lui a fait à Chartres, en 1891 et en 1892, un auditoire spécial qui se retrouvera cette année près de lui avec les mêmes sympathies. Puisse s'accroître, de semaine en semaine, le nombre des hommes désireux de l'entendre, et surtout de mettre à profit ses doctes leçons pour la fidélité au devoir chrétien !

SAINT-AVIT-LEZ-CHATEAUDUN

Notre estimable confrère, M. le Curé de Souday (Loir-et-Cher) publie d'intéressantes notices relatives aux paroisses du canton de Mondoubleau. Arrivé à Saint-Avit-au-Perche, l'auteur étudie et discute, avec érudition, la Légende du saint solitaire qui lui donna son nom. De cette étude attentive, il résulte, pour lui, cette conclusion. Ce n'est pas au voisinage de Châteaudun qu'il faut chercher le *Piciacum* de l'antique récit, mais bien à Saint-Avit-au-Perche. Là vécut le religieux de Micy, là il mourut, là aussi s'éleva une abbaye.

En sorte que le monastère, que nous croyions avoir été honoré de la présence et du trépas du bienheureux, n'aurait jamais eu ces avantages : on pourrait même douter de son existence, puisque rien ne la motiverait plus. Les raisons tirées de la Légende, que donne M. le Curé de Souday, à l'appui de cette assertion, assez nouvelle, sont les suivantes : — 1° Saint Avit quitte l'abbaye de Micy pour chercher une solitude profonde et un recueillement absolu. Il s'enfonce dans les forêts du Perche, et va demander à leurs sombres retraites l'isolement et la paix. Il se fixe en un lieu sauvage, une sorte de désert hanté seulement par les bêtes de la forêt. Le site de Saint-Avit-lez-Châteaudun ne lui paraît point répondre à cette description. Tandis que la topographie de Saint-Avit-au-Perche justifie à la lettre le texte de la Légende. — 2° Le monastère des bords du Loir n'est point situé au milieu des forêts du Perche, et d'ailleurs si saint Avit voulait une solitude absolue, pouvait-il la trouver à la porte d'une ville ? — A cela nous répondons :

Saint-Avit-lez-Châteaudun est en possession : il a pour lui la tradition et l'histoire du pays, la liturgie du Diocèse. Tandis que la prétention de Saint-Avit-au-Perche est née d'hier. Dans la contrée de Châteaudun et dans cette ville, les historiens n'ont qu'une voix pour nous affirmer que saint Avit, après avoir traversé les solitudes du Perche, où très probablement il eut un ermitage temporaire, s'arrêta au bord du Loir, s'y créa un asile suffisamment recueilli, et après avoir formé des disciples, s'endormit dans le Seigneur. Quoi qu'en dise M. l'abbé Blanchard, les Dunois, fort éloignés de Saint-Avit-au-Perche, et n'ayant que fort peu de relations avec ces solitudes, n'eussent point, après la

mort du saint, revendiqué sa précieuse dépouille, et ne l'eussent point disputée aux Orléanais s'il n'eût été leur voisin. Une partie de ses reliques seulement leur fut laissée. Et ces reliques que les dernières Bénédictines portèrent au monastère de Verneuil, furent, jusqu'à la Révolution, conservées dans un reliquaire du XII[e] siècle, qui subsiste. Sur une châsse, venue aussi de Saint-Avit-lez-Châteaudun, il est toujours représenté tenant la crosse abbatiale. Que peut nous montrer Saint-Avit-au-Perche? Absolument rien : ni reliques, ni monastère bien authentique, ni tradition historique. Le diocèse de Chartres n'a jamais contesté à ce pays l'honneur d'avoir possédé quelque temps saint Avit. Mais ce ne fut pas là, d'après notre liturgie, son séjour définitif. Le Livre d'Heures, mis entre les mains des fidèles, en 1743, par M[gr] de Mérinville, porte cette mention : « Il se retira quelque temps à Vybraye, au diocèse du Mans, de là il passa dans une solitude du Perche (Saint-Avit, près Montdoubleau) et fonda un monastère dans le Dunois. » Telle était la conviction du diocèse.

Les premières pérégrinations de saint Avit le conduisirent dans les profondeurs des bois du Perche. Ce ne fut pas cependant dans ses massifs les plus impénétrables. M. Blanchard nous apprend que le site est agréable, que naguère (sans doute avant le passage des Barbares du V[e] siècle) on y voyait des habitations Gallo-Romaines. Des gens aisés y mangeaient dans des plats de fine terre de Samos, décorés avec élégance. Une voie romaine traversait cette charmante oasis. Or, il nous faut toute la déférence que nous professons pour M. l'abbé Blanchard, pour voir là un affreux désert, une solitude inaccessible aux importuns. Le va-et-vient de la chaussée publique devait singulièrement compromettre l'incognito de saint Avit et sa tranquillité. Et puisque précédemment des notables de la contrée y avaient élu domicile, c'est que les bêtes féroces et l'horreur des bois n'y existaient plus qu'à l'état de souvenir.

Dans le Saint-Avit de Châteaudun, Monsieur le Curé ne peut voir ni la possibilité d'une retraite silencieuse et recueillie, ni un séjour Percheron. Qu'il me permette de lui faire observer que saint Bienheuré s'abrita dans un ermitage beaucoup plus rapproché de la ville de Vendôme, beaucoup moins dérobé aux regards, que le monastère élevé par saint Avit, au bord du Loir; et cependant, c'est un solitaire. A la date où il y parvint, les rives de cette belle rivière étaient couvertes d'arbres. Des îles chargées de verdure et de fourrés séculaires formaient un épais rideau, d'un côté de sa demeure. Entre lui et la ville, distante de quinze cents mètres, le mont Chenois, couronné d'une crête verdoyante, l'isolait complètement ; et la Varenne (alors la Garenne), complétait l'enceinte, en

rattachant ses halliers aux sombres futaies du Mont-Berry. En sorte que le saint pouvait se dérober aux regards indiscrets. Là aussi, il trouva pour s'abriter une antique ruine. De nos jours encore, M. Brossier, propriétaire de la vieille Abbaye, a retrouvé des monnaies romaines, un long tronçon de canal indestructible et de facture évidemment romaine. On attribue même certaine partie de la muraille vers la rivière, à une époque qui se perd dans la nuit des temps. Quant à la fontaine, il en existait une, auprès de l'abbaye, qui donnait une eau si supérieure, qu'une abbesse s'en faisait envoyer à Paris. Située dans une île, elle fut envasée par les débordements du Loir, et a disparu depuis la Révolution.

Mais nous voulons, dans ce débat pacifique, apporter deux preuves entièrement nouvelles.

1° Le regretté M. Brossier fit faire des fouilles, sur l'emplacement de l'ancienne église abbatiale. Nous y avons assisté avec un vif intérêt. On retrouva des sarcophages, mais ils avaient été profanés et bouleversés à la Révolution. La crypte existait encore, comblée par les démolitions dont on avait hâte de se débarrasser. Nous retrouvâmes les substructions de l'église *primitive ;* mais quelque chose de beaucoup plus antique : Un sarcophage de forme mérovingienne contenant un squelette d'homme, bien à l'étroit. Il était grand : on avait replié la tête pour le faire entrer . *Jamais* ce cercueil n'avait été violé. Les premières assises des fondations *reposaient sur lui.*

Donc il avait précédé l'église. Ou, pour moi, cette tombe qui n'avait point été faite sur mesure, qui avait peut-être servi longtemps auparavant, cette tombe où le défunt ne possédait absolument rien, comme pendant sa vie, cette tombe, dis-je, était celle d'un religieux. Son trépas avait donc précédé, et peut-être de bien des années, le départ de ses frères qui, au témoignage de la Gallia, devant l'invasion des Normands au 9e siècle, cédèrent à la terreur générale et s'enfuirent vers Parthenay. Donc il y avait là une Abbaye, avant l'arrivée des Bénédictines, et cette Abbaye était celle dont la cellule de saint Avit avait été le berceau.

2° Lorsqu'on lit l'acte de *restauration* de Saint-Avit-lez-Châteaudun et la charte des libéralités de Gannelon, en 1045, on est étonné de ne pas trouver la moindre mention de *fondation.*

Gannelon dit qu'il assigne des biens aux Religieuses qui *servent* Dieu en l'Abbaye de Saint-Avit ; elles avaient donc retrouvé une Abbaye *préexistante :* Elles s'y étaient installées, peut-être depuis longtemps. Car rien ne fait connaître la date de leur entrée. Mais tout dans cette charte démontre que les Bénédictines ont retrouvé, avec des délabrements inévitables, l'antique monastère. Et sous la couche de leurs plus anciens cercueils, par l'exhaussement du

terrain, qui devient un chronomètre, les sarcophages plus étroits d'une époque lointaine, par leurs formes archaïques, rappelaient l'époque de Clotaire Ier, et la vraisemblance de sa fondation. On conviendra que si l'inspection attentive du sol et des ruines fait supposer, et avec raison, l'existence d'une Cella du bienheureux solitaire de Micy, à Saint-Avit-au-Perche, les monuments du passé n'ont ni l'importance ni la certitude de ceux dont se glorifie Saint-Avit de Châteaudun.

Les saints ont un attrait pour ceux qui leur ressemblent. Saint Aventin, évêque, venait de mourir à Châteaudun, quand saint Avit vint se fixer tout près de son tombeau. D'un autre côté, Lubin était à Brou, à quelques lieues seulement.

Souchet va même jusqu'à dire que ce monastère si antique fut dirigé par notre saint Avit et qu'il y eut Lubin pour disciple. Il est plus probable que ce fut à son ermitage de Châteaudun. Quant à Piciacum, il n'est qu'accessoire. Il a disparu sous l'appellation moderne.

La forêt Pertique, en notre diocèse, aboutissait au Loir, et le franchissait sur plusieurs points. Elle étendait ses ailes jusqu'à Alluyes où Chram, révolté, vint chercher une issue pour s'enfoncer avec sa troupe vers le Maine et la Bretagne. Sa lisière ombrageait donc Saint-Avit de Châteaudun.

L'abbé M.

LA TENTATION DU CHRIST AU DÉSERT.

Sonnet fait à Rome le 13 février 1893 et adressé à la Voix de N.-D. de Chartres (1).

Avant d'inaugurer sa mission sublime,
Le Christ est par l'Esprit au désert emporté ;
Là dans la pénitence et le jeûne il s'abîme,
Et mate durement sa sainte humanité.

Mais la tentation humaine tout entière
L'a suivi ; sur le mont voyez-les tous les deux ;
Sombre, le tentateur dit : « regarde la terre ; »
Radieux, le Christ dit : « je regarde les cieux. »

Dans ce drame émouvant quelle leçon profonde !
Les hommes vers deux buts orientent leurs pas.
Esclaves de Satan, votre essor est en bas.

(1) Cette poésie qui, pour beaucoup de nos lecteurs, surtout pour les prêtres du diocèse, peut se passer de signature, nous l'avons accueillie avec respect comme un parfum de Rome chrétienne, ou, si l'on veut, comme le bouquet spirituel d'une méditation sur l'évangile de demain. (Note de la Rédaction).

Désillusionnés des choses de ce monde,
Vous, fils du Christ, en haut, vers les saintes splendeurs,
Tenez toujours levés et vos yeux et vos cœurs.

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ŒUVRE DES PAUVRES MALADES

« Dans le cours de l'année 1892, 570 malades ont reçu les secours de l'Œuvre et 2121 visites leur ont été faites par les dames visitantes, simultanément avec les bonnes Sœurs de Charité.

12 de nos chers malades sont décédés, mais tous munis des sacrements et, grâce à Dieu, dans les plus consolantes dispositions religieuses. 12 messes ont été immédiatement offertes pour le repos de leurs âmes.

Nous avons eu la douleur de perdre, cette année, 7 de nos Dames associées, ce sont : Mme Ve Blanchard, Mlle Beauvallet, Mme Ve Bouchard, Mme Yvon, Mme Chevallier, Mme Famin et Mlle Ychard. Le saint sacrifice de la messe a été également offert à leur intention.

Un pieux anonyme, bien dévoué à l'Œuvre de tout temps, lui fait remettre, à sa mort, par Sœur Rose, un don de 100 fr. En mai, Mlle Yvon offrait également un don de 100 fr. au nom de sa pieuse mère, associée de la 1re heure. De même au nom de la regrettée Mme Famin, la famille remettait à Sœur Rose un don de 100 fr. En octobre, Mlles Hue, si pieusement dévouées à l'œuvre, lui faisaient un don de 100 fr. au nom de leur frère venant de décéder. Plus un don anonyme, remis discrètement, de 12 francs. Enfin, en juillet, l'Œuvre entrait en possession d'un legs de 50 francs, légué par la bonne Mme Jousse, (décédée depuis près de 2 ans déjà) à son Œuvre de prédilection des malades pauvres.

Enfin, M. de Bassoncourt, si généreux pendant sa vie pour toutes les œuvres de bienfaisance, a fait remettre mille francs à l'association des pauvres malades.

26 nouvelles dames, en s'associant avec une pieuse générosité à notre belle Œuvre, en 1892, ont, grâce à la toute-puissante protection de notre auguste présidente, Notre-Dame de Chartres, plus que comblé les vides douloureux faits dans nos rangs par la mort ou par le changement de paroisse de quelques-unes de nos dames associées. »

FAITS DIVERS

Consolant coup d'œil sur le dix-neuvième siècle. — Il est à propos de placer sous les yeux de nos lecteurs un tableau où sont énumérés tous les faits par lesquels l'Eglise a, depuis cinquante ans, affirmé sa vitalité glorieuse. Pour nous consoler du présent, pour avoir foi en l'avenir, regardons le passé. Nous ne savons pas assez l'histoire vraie de notre pays, l'histoire de la foi, de ses luttes et de ses victoires depuis cinquante ans.

Toute la période de 1824 à 1835 est presque ignorée. Celle qui va de 1835 à 1848 est inconnue. Plus tard, nous ne savons qu'un côté de la vérité.

On ne connaît pas, malgré des études détachées, mais incomplètes et incohérentes, l'action simultanée de Dieu et de la Révolution sur la France, les victoires réelles et grandes de Jésus-Christ et de l'Eglise dans notre pays, depuis 1812 jusqu'en 1890; or, c'est une histoire merveilleuse, où le surnaturel éclate à chaque pas.

Ce qui s'y fit, ce qui s'y prépara, à savoir :

La fondation de la presse catholique (1824);

La Société des Bonnes-Etudes (1827);

L'Association catholique pour la défense de l'Eglise (1828);

La Société de Saint-Vincent-de-Paul (1830);

Les conférences de Notre-Dame (1834);

Le gallicanisme attaqué et confondu (1822-1870)

La liturgie romaine rétablie dans tous les diocèses (1843-1875);

La restauration des ordres religieux (1833-1860);

L'apologique, la patrologie et les publications chrétiennes prenant un développement magnifique (1824-1880);

La liberté d'enseignement et les collèges catholiques élevés (1848-1854);

L'hagiographie réhabilitée en face des jansénistes et des protestants;

La vérité historique sur la papauté, rétablie.

Dans les vingt ou trente dernières années :

L'Association de Saint-François de Sales, — le denier de Saint-Pierre, — les écoles et les œuvres d'Orient, — les comités catholiques, — les universités catholiques, — les œuvres ouvrières, — les pèlerinages, — l'église du Vœu national, — le denier des expulsés, — le denier des écoles, — le denier du culte, — le retour aux études scolastiques et thomistiques, etc.;

Tout cela couronné par les pontificats de Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII;

Les apparitions et les miracles de la Salette, de Lourdes et Pontmain;

La proclamation de l'Immaculée Conception ;

Le concile œcuménique du Vatican ;

La proclamation de l'infaillibilité pontificale ;

Diverses congrégations fondées en vue de secourir les pauvres ; les Petites-Sœurs des Pauvres, de l'Assomption, les Petites-Sœurs de l'Ouvrier, les Auxiliaires du Purgatoire, etc. ; l'Hospitalité de nuit ;

Les Noces d'or secerdotales de S. S. Léon XIII, auxquelles l'univers a prit part avec tant d'élan ;

La croisade entreprise contre l'esclavage des nègres ;

Une persécution religieuse où la révolution se suicide.

Voilà un ensemble de faits et d'œuvres qui nous paraît, en dépit de l'invasion horrible de la Maçonnerie athée, un prodige aussi grand que Jeanne d'Arc, ses voix et sa mission en pleine France envahie par les Anglais.

Paris. — Conférence de Mgr d'Hulst à Notre-Dame. — La première station des Conférences sur la morale a été consacrée à étudier les fondements de la moralité. Le Conférencier, dans la seconde station, a abordé l'exposition des devoirs de l'homme envers Dieu, envers ses semblables et envers lui-même. Il emprunte à la Morale naturelle, à la Révélation, à l'Histoire, à la Sociologie, le commentaire du Décalogue.

Les Conférences de 1892 se rapportent au premier commandement. Pour épuiser le premier commandement, il reste à traiter de la vertu de religion. C'est par là que commenceront les Conférences de 1893. Elles se continueront par le deuxième et le troisième commandements. — Voici les sujets de ces Conférences : 1re *L'adoration.* 2e *La prière.* 3e *Le sacrifice.* 4e *Le respect du nom divin.* 5e *Le Dimanche de Dieu.* 6e *Le Dimanche de l'homme* (1).

Mois de Saint-Joseph. — Un des meilleurs livres que nous connaissions pour la dévotion du mois de mars, c'est celui de M. l'abbé Berlioux ; il en est à sa 17e édition. (1 vol. in-18, broché, 1 fr. 25 ; relié, 1 fr. 25 et 2 fr. 75. Librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris. Ce livre est honoré d'un Bref du Pape et de plusieurs recommandations épiscopales.

Rome. — Les réceptions se continuent chaque jour, solennelles et nombreuses, au Vatican, à l'occasion du jubilé de S. S. Léon XIII. des évêques, d'autres hauts personnages, des ambassadeurs de divers Etats, des députations d'ordres religieux, des représentants

(1) La librairie Poussielgue a publié les Conférences 1891-1892, et les autres Œuvres de Mgr d'Hulst. A la même librairie, abonnement aux 6 Conférences prochaines. — Franco : 1 fr. 40.

de divers Instituts ou Sociétés, sont là, et pour tous le Saint-Père a l'accès facile, la parole aimable, paternelle, fortifiante. C'est un magnifique spectacle qui grandira encore le 19 février et les jours suivants.

La Prière des petits Enfants. — On l'a dit mais il faut encore le redire : « Le grand moyen de salut individuel et social, c'est la prière. » Prions donc et faisons prier ; ayons surtout confiance dans la prière des petits enfants.

En 1833, une des plus saintes âmes de ce siècle, Pauline-Marie Jaricot, la vénérée fondatrice de la Propagation de la Foi, écrivait à une amie en vue des maux incalculables qu'elle prévoyait :

Il faudrait que chaque mère, dans le sanctuaire de sa maison, prît tour à tour sur ses genoux chacun de ses enfants et leur fît réciter le Pater *et l'*Ave, *en soutenant leurs petits bras en forme de croix, pour honorer l'enfance du Sauveur. Si la foi de la France est grande, que n'obtiendra-t-elle pas pour la France et pour ses enfants !*

La Place dite de la Concorde. — Sous la Terreur, la longue rue Honoré, que les condamnés parcouraient pour arriver à la place de la guillotine, effrayée du passage journalier des charrettes remplies de femmes, de vieillards, d'hommes dans la force de l'âge, de simples ouvriers, de pauvres cultivateurs entassés pêle-mêle, laissait éclater sa pitié. Pour échapper à cet affreux spectacle, les marchands fermaient leurs magasins.

L'histoire a conservé la douloureuse nomenclature des victimes immolées sur là place de la mort : elle se compose de *deux mille sept cent quatre-vingt-dix noms !* On devait, pour ménager le temps des valets du bourreau, creuser une rigole qui aurait conduit le sang des suppliciés de l'échafaud à la Seine, quand Robespierre et ses complices firent, à leur tour, les frais d'une dernière charretée ; alors la place cessa de se voir transformée en boucherie.

Que de choses auraient à nous raconter ces pavés tant de fois ébranlés sous les pesantes roues de la sanglante charrette !

Dons du Pape. — A l'occasion des fêtes de Noël, le Saint Père a fait distribuer par l'Aumônerie apostolique, aux familles pauvres des diverses paroisses de la ville de Rome, 13,700 fr. ; à des prêtres dans le besoin, 7,987 fr. ; aux orphelins des anciens employés pontificaux, civils et militaires, 20,080 fr.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 7.

SAMEDI 4 MARS 1893

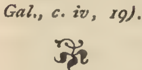
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 5 mars, 3e dimanche de Carême, *semi-double.* — A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office Capitulaire; à 3 h., vêpres, sermon, complies et salut. Réunion mensuelle de la Confrérie. Le sermon de charité, entre vêpres et complies, par M. l'abbé Cassagne, sera prêché en faveur de l'ŒUVRE DES JEUNES ECONOMES, et sera suivi d'une quête pour cette œuvre. (Dames quêteuses : Mlles Francine Bellier de la Chavignerie, Camille Gilbert, Elisabeth Bessard, Anne-Marie de Lavalette, Marthe Paulin, Hélène Laumailler).

— Le lundi, 6 mars, à 8 h. du soir, conférence pour les hommes, par M. l'abbé Dumont.

— Le jeudi 9 mars, à 4 h., chemin de la croix.

— Le vendredi 10 mars, Sermon par M. l'abbé Cassagne, à 8 h. du soir.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 3e Dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. Le matin à 7 h., communion générale réparatrice. Catéchisme de persévérance. — Mardi et jeudi, instruction avec salut. — Vendredi, Chemin de la croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 3e Dimanche de Carême. Réunion des Enfants de Marie. — Mardi et jeudi, instruction de carême. — Vendredi, chemin de la Croix.

BIBLIOGRAPHIE

Jacques Bonhomme, *Grand électeur de la République.* — Ses intérêts, ses droits, son devoir; dispositions légales. Par A. D., électeur. — Prix : 30 centimes. — Paris, Téqui, libraire-éditeur, 85, rue de Rennes.

Sous la Terreur. — M. l'abbé Lagier, curé de Blandin, publie, dans le *Bulletin d'Histoire ecclésiastique et d'Archéologie religieuse* des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers, l'intéressante *Histoire de la Révolution dans les Terres-Froides de 1787 à nos jours.* On y trouve, entre autres, le frappant récit qui suit :

... Au même temps (1793), le Directeur du District avait intimé aux municipalités de sa circonscription l'ordre de lui envoyer les vases sacrés et les ornements des églises. Un seul homme au Passage eut le courage de se faire l'exécuteur de cet arrêté. Il avait cinq fils et trois filles; aidé par eux, il enleva les statues qui ornaient les autels et les brisa à la porte de l'église, fit un paquet des vases sacrés et les expédia au district. Il choisit parmi les ornements ceux qui étaient le plus à sa convenance et les partagea entre ses enfants qui s'en firent, ceux-là, des gilets, celles-ci, des corsages ou pèlerines.

La profanation était horrible : le châtiment fut terrifiant. L'aîné des fils, saisi subitement de douleurs d'entrailles sur le toit de sa maison ou il était monté, y mourut sans pouvoir en descendre. Deux autres périrent bien tristement en faisant leur service militaire. Le quatrième rendit le dernier soupir dans le domicile de ses parents, mais dans les sentiments d'un véritable réprouvé. Son père eut le même sort. Deux des filles, après avoir scandalisé le pays par leur vie débauchée, expirèrent subitement. Des deux enfants qui survécurent aux autres membres de la famille, la fille fut frappée d'une manière plus terrible encore. Elle devint mère de famille, et peu après, se vit clouée par la douleur sur son ignoble grabat où, pendant des années, elle endura toutes les tortures de l'abandon, de la misère et de la faim. Ses yeux eux-mêmes se fondirent lentement en lui faisant endurer d'indicibles tourments...

N° 7. 4 Mars 1893.

SOMMAIRE

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Sur le caractère social de la religion.

(Suite et fin.)

Parce que la religion est chose de la conscience individuelle, vouloir qu'elle ne soit que cela, et la restreindre au for intérieur de l'âme, c'est un des plus ignorants mensonges de la sophistique moderne.

Est-ce que Dieu a fait l'homme pour qu'il fût seul ? Est-ce que la sociabilité n'est pas un attribut et un besoin inhérents à l'humanité ? Est-ce que l'homme n'a pas des devoirs sociaux, et ces devoirs n'est-ce pas Dieu aussi qui les impose, et la religion peut-elle rester indifférente ou étrangère à ces devoirs ?

« Par nature, l'homme est fait pour vivre en société avec ses semblables. En effet, dans l'état d'isolement il ne pourrait ni se procurer les objets nécessaires au maintien de son existence, ni acquérir la perfection des facultés de l'esprit, ni de celles de l'âme... » (1).

Dieu a créé l'homme pour la famille et la société, et à la famille et à la société la religion est indispensable,

Aussi bien l'humanité ne l'a jamais entendu d'autre sorte ; l'humanité d'avant J.-C. elle-même avait couvert le sol de temples et de lieux de prières ; à plus forte raison l'humanité chrétienne a fait de même, et a semé partout ces cathédrales, ces églises, dont les tours, dont les flèches, ne cessent, comme autant de doigts levés, de montrer le ciel aux hommes.

Enfin, peut-il y avoir de société sans des lois ? Et quelle est l'origine des lois ? Gardez-vous, N. T. C. F., de vous laisser prendre aux insanités du dernier siècle, et de ne placer au point de départ de tout qu'un contrat social : les hommes faisant ainsi la justice et le droit, et les hommes pouvant toujours défaire ce qu'ils ont fait, à quelles fluctuations seraient alors livrés le droit et la justice ? Non, l'origine première des lois est en Dieu : de lui dérivent l'autorité, la liberté, les droits de l'homme et du citoyen, et leurs devoirs. La religion fait donc partie intégrante de l'ordre social. Si bien que l'antiquité avait défini la Cité, l'Etat : *La communauté des choses divines et humaines.*

1. Léon XIII, Encyclique *Immortale Dei.*

Et qui donc pourrait parler de séparer la morale de la politique ? Il faut aux lois l'appui des mœurs, disait encore l'antiquité : *Quid leges sine moribus?* La morale est le fondement nécessaire des sociétés : l'immoralité, sous toutes ses formes, en est le dissolvant Cela n'a-t-il pas été vrai de tous temps ? Quand la religion baisse dans un pays, l'immoralité monte ! Plus au contraire vous aurez de religion, de vraie religion, chez un peuple, plus les mœurs s'amélioreront.

Séparer la morale de la religion, de l'idée de Dieu, c'est encore une des plus fatales erreurs modernes : c'est elle qui a enfanté l'école sans Dieu, contre laquelle nous protesterons toujours. Et c'est quand cette erreur prévaut dans les esprits, et que l'athéisme règne dans les âmes, car elle n'est elle-même que l'athéisme pratique, c'est alors que la moralité d'un pays se décompose, et que nous voyons éclater de ces scandales sociaux qui viennent faire parfois la stupéfaction de la France et du monde.

Et combien tout cela est plus vrai encore si nous l'appliquons à cette grande religion chrétienne, divinement donnée aux hommes, par celui qui est apparu sur la terre plein de grâce et de vérité, illuminant les intelligences par ses révélations, fortifiant par sa grâce les volontés !

Aussi, quelle n'a pas été de tout temps l'influence heureuse de la religion sur les peuples, en dépit des passions humaines qui ne cessent d'entraver sa marche et de fausser son action ! Que ne doit pas en particulier l'humanité au Christianisme : religion de pureté et d'amour, de justice et de paix ! Que ne lui doivent pas l'individu, la famille, la société ! Compagne éternelle de l'humanité, l'Eglise la suit dans sa marche à travers les siècles, gardienne incorruptible, indéfectible, des vérités sur lesquelles tout repose ; chargée ainsi par Dieu pour les hommes d'un *magistérium* que les hommes devraient bénir, car ce n'est pas celui d'une école, d'une académie, d'une société savante quelconque, c'est un *magistérium* divin, un mandat concernant un dépôt sacré, auquel l'Eglise elle-même, les hommes qui représentent l'Eglise, n'ont pas le droit de toucher : se penchant, comme une mère, vers l'humanité, quand l'humanité souffre, d'un mal quelconque, surtout d'un mal moral, surtout de ses erreurs, et lui tendant ce remède suprême, la vérité, l'éternelle vérité. C'est ainsi qu'elle a chassé dans le monde tant de ténèbres et fait surgir tant de vertus ; corrigé, autant que le lui ont permis les hommes, tant de vices et d'abus, d'injustices, de cruautés, d'oppressions, de tyrannies ; qu'elle a purifié les mœurs, adouci les lois, et en particulier qu'elle a combattu et combat encore et combattra toujours, jusqu'à ce qu'elle l'ait enfin fait disparaître, cet abominable fléau, l'esclavage.

Il semble dès lors qu'entre la religion et l'Eglise en qui elle s'incarne, d'une part, et les sociétés de l'autre, les rapports devraient être à tout le moins pacifiques ; surtout, disons-nous, N. T. C. F., entre l'Eglise et la France ; la France, la nation très chrétienne, la fille aînée de l'Eglise, l'objet constant de ses prédi-

lections; la France dont les destinées dans l'histoire se sont toujours déroulées parallèles avec les siennes : ce qui indique un dessein providentiel manifeste sur notre nation (1).

Oui, il en devrait être, et il en a été longtemps ainsi. Aujourd'hui, pour beaucoup de nos contemporains, c'est autre chose, et ce qu'on entend de leur côté, ce sont des cris de guerre contre l'Eglise. Je ne sache rien de plus douloureux et de plus périlleux à l'heure présente.

Nous le disions tout à l'heure des individus : Ils n'ont que de mauvaises raisons contre la religion et contre Dieu; nous le dirons maintenant aux hommes des sociétés modernes : vous n'avez que de mauvais prétextes contre l'Eglise.

Là encore, nous rencontrons un torrent d'équivoques, d'erreurs, d'ignorances et de malentendus. Voilà à quoi il faut attribuer le conflit. Nous nous flattons d'être un grand siècle, et par certains côtés nous le sommes; mais quelques éloges qu'on puisse faire de nous, jamais on ne pourra dire que nous aurons été un siècle de philosophie. Il faut avouer au contraire que la philosophie est en profonde décadence chez nous. Et nous n'en voudrions d'autre preuve, par exemple, que l'engouement pour un homme qui fut tout le contraire d'un philosophe, et qu'on a pourtant parlé de mettre au Panthéon : ô ignominie ! Ah ! qu'on lui dresse une statue, nous le voulons bien, pourvu que ce soit la statue du sophisme ! Pour notre part, nous sommes effrayé dans nos lectures, dans nos relations, du peu d'esprits philosophiques que nous rencontrons. Nous manquons absolument de logique. On brouille toutes les notions. On se laisse prendre aux plus grossiers paralogismes. On s'arrête à moitié chemin d'une conclusion, ou l'on conclut de travers, ou l'on dépasse démesurément les prémisses. Ainsi, nous le répétons, est né le conflit. Ce siècle s'était pris d'enthousiasme pour des idées prestigieuses, mais mal définies; pour de grands mots, mais qui couvraient confusément dans leur vaste compréhension l'erreur et la vérité. L'Eglise n'est pas pour la théorie du bloc; elle sait que là où le poison se mêle, il fait son œuvre. Et dans les choses pratiques aussi, elle ne se précipite pas, elle se défie; prudente, elle va lentement pour aller sûrement.

Donc, ne distinguant rien et confondant tout, on imagina des antagonismes en bloc et irréductibles, entre l'Église et les sociétés modernes. Plus spécialement entre l'Église et certaines formes de gouvernement. Plus spécialement entre l'Église et la démocratie.

Pour pacifier, qu'avait à faire l'Église ? La lumière. Et d'abord démêler, discerner, condamner les erreurs; puis faire resplendir les vérités. Cette première partie de sa tâche fut l'œuvre successive de Grégoire XVI, de Pie IX, et du dernier concile, si malheureusement interrompu. Mais telle était l'ignorance générale en ces matières qu'ils ne furent pas compris, et pour en donner un mémo-

(1) Nous avons développé ailleurs, dans notre lettre pastorale de prise de possession, la grande théorie chrétienne de la philosophie de l'histoire.

rable exemple, rappelons que, dans la traduction faite par le journal le plus lettré de Paris du document le plus important de Pie IX, le *Syllabus*, il a été relevé jusqu'à 70 contre-sens et contre-bon sens Toutes ces erreurs pendaient encore, comme de grands nuages déchirés par la foudre, dans notre atmosphère, quand Léon XIII monta sur le trône pontifical, et si jamais mission fût clairement donnée à un Pape, ce fut bien, comme l'a compris ce Pontife, celle de faire la lumière en éclairant directement et par le fond même les questions. De là, cette série d'Encycliques si remarquables, et cette œuvre doctrinale, à la fois philosophique et théologique, telle qu'à aucun Pape peut-être il n'a été donné d'en accomplir une pareille. Voyons en effet combien ces conflits étaient chimériques.

III

Eh bien donc l'Église est inconciliable avec la civilisation, avec les sociétés modernes. Mais qu'entendez-vous par ces grands mots ? Patiemment, tendrement, avec courage aussi, l'Église a fait ici les distinctions, le départ, qu'il y avait à faire, et qu'on s'obstinait à ne faire pas ; et, raison, science, art, progrès, liberté, l'Église a pris tous ces grands mots, qui sont de sa langue avant d'être de la vôtre ; elle en a donné le sens exact ; elle a dit : voici l'erreur mêlée à la vérité, et voici la vérité pure de tout alliage ; et l'harmonie, que l'on pouvait conclure *à priori*, car la vérité ne peut pas être opposée à la vérité, ni la foi à la raison, elle l'a constatée et proclamee. Lisez plutôt ces quelques déclarations de l'Encyclique *Immortale Dei* :

« Accuser l'Église de voir de mauvais œil les formes plus modernes de systèmes politiques et de repousser en bloc toutes les découvertes du génie contemporain, c'est une vaine calomnie qui ne repose sur rien. Oui, sans doute, elle répudie l'insanité de certaines opinions, elle réprouve le pernicieux penchant à la révolte, et tout particulièrement cette prédisposition des esprits qui est le prélude d'une séparation volontaire d'avec Dieu. Mais comme tout ce qui est vrai vient nécessairement de Dieu, en tout fragment dû aux recherches de l'esprit humain, l'Eglise reconnaît comme des traces de l'intelligence divine. Il n'y a aucune des vérités naturelles qui soit en contradiction avec les enseignements de la foi révélée ; beaucoup d'entre elles la confirment ; et comme toute découverte de la vérité provoque l'homme à connaître et à louer Dieu, l'Église accueillera toujours volontiers et avec joie tout ce qui peut contribuer à augmenter les conquêtes des sciences ; parmi lesquelles, ainsi qu'elle l'a toujours fait, elle favorisera et encouragera plus particulièrement les progrès des sciences naturelles. Dans la sphère de ces études, l'Église n'est pas l'adversaire des découvertes de l'esprit humain ; elle voit sans déplaisir toutes les recherches qui ont pour but d'embellir la vie et de la rendre plus commode. Ennemie née de l'inertie et de la paresse, elle souhaite grandement que l'exercice et la culture fassent porter au génie de

l'homme des fruits plus abondants ; elle a des encouragements pour tous les arts et pour toutes les industries. Et, en dirigeant par sa vertu vers un but honnête et salutaire tant d'efforts et d'activité, elle met tout en œuvre pour empêcher l'intelligence et l'industrie de l'homme de se détourner de Dieu et des biens célestes. »

Donc, pour toutes les bonnes volontés et pour toutes les sincérités, la lumière est faite et l'équivoque dissipée. N'importe, nombre de gens ont sur tout cela leurs idées arrêtées ; pour eux, l'Église demeure toujours l'ennemie de la liberté, de la science et du progrès : sourds qui ne veulent pas entendre, aveugles qui ne veulent pas voir. Mais, braves ouvriers de nos villes et de nos campagnes, défendez-vous, défendez-vous de ces superbes et faux docteurs et de leur science frelatée ; et quand ils viendront calomnier devant vous la religion, sa doctrine, sa morale, son action dans le monde, et vous répéter cette immense sottise : « Le cléricalisme, c'est-à-dire le christianisme, c'est l'ennemi, » répondez-leur : L'ennemi, c'est vous ! Ou ils ignorent ou ils mentent. Et en attendant, portant la guerre là où Dieu veut que règnent la paix et l'accord, ruinant les croyances du genre humain, et la religion nationale, ils commettent un crime de lèse-raison, de lèse-patrie, de lèse-humanité !

IV

Pour entrer plus au vif des choses, prenons un exemple que nous rencontrons tous les jours. C'est absurde encore, absurdissime, et cependant cela est : Nombre d'hommes se sont éloignés de la religion par raison politique. Ils ont une opinion politique ; ils croient la religion incompatible avec cette opinion, et ils sacrifient leur religion à leur opinion. C'est le contraire qu'ils devraient faire, si le conflit était véritable ; mais grâce à Dieu, il n'existe pas. La religion est une chose, et la politique une autre. La religion est obligatoire, les opinions politiques sont libres. Heureuses les patries où la diversité des opinions ne se voit pas, où tous les citoyens pensent de même sur la chose publique ; mais où sont-elles ces patries ? C'est Dieu qui a fait la religion ; mais il a livré le monde aux disputes des hommes. Et cette religion, elle n'est pas le privilège de quelques-uns, elle est la chose, le bien, le droit, le devoir et le profond besoin de tous. Parce que Dieu est le père de tous ; et que, comme ils ont une commune origine, les hommes ont une commune destinée. Faite d'ailleurs pour tous les temps, tous les pays et tous les peuples, une, catholique, universelle, la religion en principe ne peut être inféodée à aucune forme politique, ni en exclure aucune ; pas plus la République que la Monarchie ; pas plus la Monarchie que la République. Sous tous les régimes vous êtes homme, et les droits de Dieu sur l'homme, les devoirs de l'homme envers Dieu, sont les mêmes. Ceci n'est-ce pas la simplicité, la clarté, l'évidence même ? Et ceci n'est pas compris : pourquoi ? Parce qu'ici, hélas ! les faits ont obscurci les principes.

Les idées sont simples, mais les faits sont singulièrement complexes et embrouillés.

La révolution d'il y a un siècle trouva le clergé de France un ordre politique dans l'Etat : très légitimement, mon Dieu, et par la suite même de l'histoire. L'Église alors fut mêlée à la tempête qui emporta cette constitution. Entre l'Église et la république de ce temps-là il y eut donc la guerre que l'on sait ; mais accidentellement, et non pas en vertu des principes essentiels à l'une et à l'autre. La Restauration protégea l'Église ; naturellement l'Église pencha du côté de la Restauration. Ce sont là encore des faits très explicables. Mais des faits, pas des principes. Déjà sous la deuxième République, une certaine détente se fit, les défiances réciproques diminuèrent. Aujourd'hui, la guerre a passé à l'état aigu ; des incompatibilités absolues ont été proclamées ; et en fait, nombre de gens s'imaginent qu'ils ne peuvent soit accepter le régime sous lequel nous sommes sans renier leurs principes religieux, soit rester fidèles aux vieilles croyances et accepter la constitution qui nous régit. « Aller à la messe, Monseigneur, nous disait un brave homme de maire : mais je suis républicain ! » Un autre : « Assister à la confirmation, mais je suis républicain ! » Ces maires, si dans notre bon pays chartrain l'espèce en est rare, qu'on regarde ailleurs. En fait, combien d'hommes identifient la République et l'irréligion, et croiraient faire un acte anti-républicain, s'ils faisaient un acte religieux.

Eh bien, planant au-dessus de la région des faits, nous dirons, au nom des principes, que c'est là une erreur profonde, autant que répandue. Mais s'il fallait un coup de foudre pour la dissiper enfin, le coup de foudre est venu. Quand le Pape, qui sans doute entend la théologie, proclame ces identifications des erreurs et ces incompatibilités des chimères, qui donc, de bonne foi, y pourrait croire encore ? Eh bien, voici la parole du Pontife :

« Le droit du commandement n'est en lui-même et nécessairement lié à aucune forme politique. Il peut légitimement revêtir celle-ci ou celle-là, pourvu quelle soit réellement capable de servir l'intérêt public et de procurer le bien général (1). »

Est-ce clair ?

Cependant, lorsque d'une déclaration doctrinale le Pape est allé plus loin, jusqu'à des conseils de conduite politique, de politique pacificatrice, que s'est-il passé du côté des partisans du régime actuel ? Les uns, les sincères, ont applaudi ; les autres, les sectaires, ont rugi ; tant les haines de ce côté sont profondes, tant leur politique unique c'est la guerre. Tout dépend donc ici des hommes, mais les principes sont définis, et les consciences éclairées. C'était une absurdité, ce serait maintenant une déloyauté, de proclamer la religion l'ennemie nécessaire de quelque régime que ce soit, et de faire à ce titre des lois contre elle. Rapportez, rapportez, hommes sincères, les lois de combat : les lois anti-religieuses ne sont pas des lois politiques, mais des lois sectaires.

1. Encyclique *Immortale Dei.*

Oh ! que l'on entend autrement les choses dans la grande république des Etats-Unis ! Ecoutez le noble langage que tenait naguère, à propos du centenaire de Christophe Colomb, le Président de la puissante république : « Que dans toutes les Églises la population exprime à la divine Providence sa gratitude pour la foi solide de l'explorateur, et pour la protection et l'inspiration divines qui ont dirigé notre histoire et comblé notre peuple de tant de bienfaits. » Quelles clameurs stupides de telles paroles soulèveraient chez les athées de nos assemblées qui semblent croire que l'horizon borné de leur secte embrasse le monde, et qu'ils ont vaincu Dieu et son Christ ! Comme conclusion, soyez certains, N. T. C. F., que toute cette guerre à la religion, dont vos Cardinaux et vos Évêques signalaient naguère les principaux incidents, ces coups que nous recevons tous les jours en pleine poitrine, sont l'inspiration non du véritable esprit républicain, mais de l'esprit sectaire, qui, malheureusement, jusqu'à ce jour, a trop prévalu.

V.

Si grand sur le terrain politique, le péril sectaire l'est bien plus encore sur celui des questions sociales. Ces questions sont posées, il faut les résoudre ; et on ne saurait méconnaître qu'elles préparent des transformations autrement profondes que celles qu'ont amenées nos révolutions politiques ; et c'est précisément pour qu'elles ne se résolvent pas par voie de révolution, ce qui mettrait tout en poudre, mais par voie d'évolution et de pacifique progrès, que la religion est nécessaire. Et, malheureusement, c'est là que le conflit est le plus terrible : jusqu'à présent, les représentants de la démocratie socialiste ont versé dans l'athéisme, et déclaré la guerre non pas seulement à l'ordre social, mais à la religion.

L'Eglise a un rôle à prendre dans ces questions. Lequel ? Un rôle magnifique.

Ici comme ailleurs c'est la confusion des idées qui est désolante. N'y a-t-il rien de fondé dans les aspirations et les revendications populaires ? Elever les masses à un degré de bien-être de plus en plus grand ; faire entrer chaque jour plus de justice dans la société ; établir sur des bases plus équitables la répartition des biens, les conditions du travail, les rapports du capital et du salaire : questions immenses ! Si c'est ce dont il s'agit, en quoi cela est-il nécessairement anti-chrétien ? Cependant, quand ces idées firent invasion pour la première fois en 1848, ce fut une épouvante : elles se présentaient en effet, incomplètement élaborées, excessives, sans tempéraments, sous forme de guerre sociale et de sauvage barbarie. Et le malheur encore était que, si pleines pourtant de Christianisme latent, elles avaient pour apôtres, non des hommes imbus d'idées chrétiennes, mais des ennemis déclarés du Christianisme. On avait pénétré peu à peu d'impiété les masses ; leurs revendications apparaissaient comme les corollaires de l'athéisme ; et de fait, en 1871, quand elles brûlèrent Paris, c'était

bien là une explosion d'athéisme en même temps que de socialisme; et quand nous avons vu passer à Versailles les prisonniers de la Commune, c'était bien, hélas! l'armée de l'athéisme qui passait, hideuse : vaincue mais menaçante encore. Où en sont les masses socialistes aujourd'hui? Les manifestes qu'elles publient en ce moment, où elles s'agitent et s'organisent tranquillement comme aux jours préliminaires de la Commune, le disent hautement; et l'accueil fait ces jours-ci même aux dernières paroles de Léon XIII, les odieux ricanements et les grossières insultes des feuilles socialistes de Paris, ne permettent aucun doute, la religion est bannie de leurs programmes.

Voilà où est le plus grand péril; car là surtout, pour la solution pacifique de ces questions, l'influence religieuse vous est nécessaire.

Il s'agit d'endiguer ce torrent, comme autrefois le flot barbare : on ne le fera pas sans la religion.

« La paix sociale, le christianisme seul peut nous l'apporter; en dehors de lui, il n'y a que la guerre des classes; et la guerre des classes, nous y marchons, nous l'avons déjà!...

» Le problème social est avant tout un problème religieux, un problème moral. La réforme sociale ne peut s'accomplir que par la réforme morale... Pour réformer la société, il faut réformer l'homme, réformer le pauvre et réformer le riche, réformer l'ouvrier et le patron, leur rendre à l'un et à l'autre, ce qui leur manque presque également, l'esprit chrétien. »

Qui parle ainsi? Un sagace et sincère observateur du socialisme et de la société moderne, M. Anatole Leroy-Beaulieu (1).

On le sent bien; bon gré mal gré on fait écho à la célèbre parole de Mgr Dupanloup : « La religion ne vous menace pas, elle vous manque! » Mais on n'ose pas conclure et dire : Revenons donc aux croyances! Ainsi, à l'Académie française, récemment, l'orateur chargé de faire le discours sur les prix de vertu ne l'a pas dissimulé : « La foi manque! » s'est-il écrié; mais il n'a pas osé aller plus loin et indiquer explicitement le remède. A la Sorbonne, l'autre jour, dans une nombreuse réunion de jeunes gens auxquels il était si facile de souffler l'enthousiasme, l'honorable universitaire chargé de porter la parole a constaté aussi avec tristesse ce manque de croyances; mais il n'a pas eu le courage non plus de prononcer une parole chrétienne. Il s'est borné à ces deux mots : Patrie et Science! Sans doute; mais ce n'est pas précisément le patriotisme qui manque à la jeunesse; et quand la science a-t-elle été plus en honneur qu'aujourd'hui? Nous périssons d'autre chose. Et tant que vous n'irez pas plus loin, tant que vous n'oserez pas invoquer un nom, le seul qui ait été donné aux hommes pour être sauvés, vous ne ferez rien!

Mais, grâce à Dieu, l'Eglise est là. Prudente et patiente, l'Église

(1) *La Papauté, le Socialisme* et *la Démocratie* par M. Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. — Ouvrage des plus remarquables.

qui ne se précipite jamais, qui laisse toujours mûrir les choses, a observé. Le mouvement socialiste l'a frappée d'abord, comme autrefois le mouvement libéral, par ses erreurs : elle s'en est défiée, elle a mis à part les erreurs, celles que le socialisme partage avec le siècle, et celles qui lui sont propres ; puis elle s'est occupée de dégager les vérités, les affinités avec l'esprit chrétien, qu'il renferme aussi. Et quand ces questions sociales, posées partout, ont fait irruption à Rome, en la personne du cardinal Gibbons, sous un autre aspect que chez nous, elles ont trouvé Léon XIII préparé. Alors il est intervenu, et cette intervention est un fait immense. Cette attitude de la Papauté et de l'Église peut être le salut de la société.

Le christianisme en effet ne voit rien de contraire à ses dogmes dans ces aspirations sagement comprises, lui qui de tout temps a montré un amour immense pour tous les hommes assurément, une prédilection cependant pour les petits, les pauvres, les ouvriers, les classes desquelles a voulu être son divin fondateur. La démocratie aujourd'hui coule à pleins bords ; mais la démocratie, en soi, n'a rien de contraire aux doctrines chrétiennes : on a été jusqu'à dire, ce que pourtant il faut entendre, qu'elle en est l'épanouissement. Et l'Église possède tout ce qu'il faut pour la tempérer, l'éclairer, la préserver des excès de sa propre force. La justice, dira-t-on, est chose de science et de conscience ; mais à la science et à la conscience l'Église peut apporter son nécessaire concours. Et de plus à l'œuvre délicate, difficile, complexe, immense, qui se prépare, la justice ne suffit pas, il y faut encore l'amour : l'Église en est l'ardent foyer. L'Église a donc les principes de solution. Qu'en peuvent donc craindre les hommes qui cherchent en dehors d'elle la solution des questions sociales ? On les a trompés. Là, comme ailleurs, nous préservant des erreurs qui tuent, l'Église fraye la route aux vérités qui sauvent. L'Eglise préconise la pauvreté : est-ce pour décourager de produire la richesse ? Elle montre aux hommes les biens futurs : est-ce pour détourner de l'acquisition légitime des biens présents ? Les socialistes sont ici dupes d'un sophisme pourtant bien grossier, c'est d'exclure là où il faut unir. Un philosophe disait : *Homme* OU *Chrétien*. Non, c'est *Homme* ET *Chrétien* qu'il faut dire. La disjonctive est si peu nécessaire, qu'elle est repoussée par l'Evangile lui-même, formellement. « Cherchez d'abord le royaume des cieux ; » Oui, d'abord ; car c'est l'ordre. « Et le reste après » *Et hœc omnia adjicientur vobis.* Remarquez : *Omnia*, tout ; loin de restreindre l'activité humaine, l'Evangile lui ouvre un champ d'action illimité. Voilà ce dont, avant tout, il faut persuader le peuple.

Mais pas plus ici qu'en politique, l'Evangile ne fournit des solutions toutes faites. Et c'est pourquoi, nous, catholiques, nous ne devons pas nous contenter de savoir que nous avons en mains les principes sauveurs ; les principes demandent à être appliqués, il faut en tirer les conséquences qu'ils renferment. Il est donc nécessaire de nous mettre à l'étude des questions sociales, à la recherche

des faits économiques, à la poursuite des moyens, des expériences, des combinaisons, des institutions; et de créer des œuvres. De cette vaste science sociale nul n'a la connaissance infuse; là comme ailleurs, l'Evangile pose les prémisses; à nous de développer les conclusions; là comme ailleurs, Dieu ne nous sauvera pas sans nous. C'est un labeur qui sera long, considérable, l'œuvre du vingtième siècle tout entier peut-être, et qui réclame tous les concours. Montrons-nous ici comme partout au premier rang des hommes de bonne volonté sincère. *Laboremus*, Etudions. J'ai vu, moi, ces grands athlètes de l'Église, M. de Montalembert et Mgr Dupanloup, à l'époque où celui-ci répondait à certaines attaques, trop souvent encore renouvelées de nos jours, contre la charité chrétienne, pleurer de ce que les nécessités et les luttes de leur vie ne leur avaient pas permis d'approfondir ces questions, qu'ils voyaient venir, dont ils sentaient l'importance, et sur la solution desquelles ils apercevaient très bien le rôle dévolu à l'Église et au Pape. Ils étaient d'une autre génération, ils ont fait l'œuvre qui était la leur; à vous de faire la vôtre, vous surtout, jeunesse catholique, jeune clergé, vous la ressource, vous la réserve de l'avenir. Le pape en donne l'exemple, le pape ouvre la route. L'admirable Encyclique *De conditione opificum*, où il apparaît comme un père qui se jette dans la mêlée entre les deux camps opposés, tel est son manifeste. C'est le Christ disant éternellement au monde la parole évangélique : « La paix soit avec vous ! » Et c'est pourquoi : « Que d'autres, s'écriait l'éminent publiciste que nous nous sommes plu à citer, gardent leurs défiances séniles et leurs terreurs enfantines : ce que je redoute, quant à moi, ce n'est pas que l'Église réussisse, c'est qu'elle échoue. » Répétons-le : Jésus-Christ, voilà le Sauveur; Jésus-Christ, *Il n'y a pas sous le Ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés* : qu'il s'agisse du salut des âmes ou du salut des sociétés.

UNE LETTRE DU CARDINAL RAMPOLLA A Mgr l'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Le samedi 25 février, nous recevions de Rome une lettre, dont nous ne pouvions plus faire profiter la *Voix* mensuelle parue le matin, et dont nous avons communiqué aussitôt le contenu au *Journal de Chartres*, alors sous presse. Il était dit dans cette lettre que Mgr l'Evêque de Chartres, ayant pris froid le jour même de son audience au Vatican, s'était trouvé indisposé au point de ne pouvoir participer à la fête du 19, et que le Pape s'en était montré péniblement ému et avait fait prendre affectueusement de ses nouvelles par un prélat de sa maison, Mgr Angeli. De plus le Saint-Père avait chargé le Secrétaire d'Etat, Mgr le cardinal Rampolla, d'écrire à Mgr Lagrange la lettre suivante :

« J'ai appris avec la plus grande peine la nouvelle de votre mala-

die, et il m'est facile de comprendre combien il a dû être douloureux au cœur d'un fils si dévoué au Saint-Père de n'avoir pu assister à la belle fête qui a été célébrée dimanche à la basilique vaticane. Sa Sainteté aussi s'est montrée affligée de ce que vous n'avez pu atteindre un des buts principaux de votre voyage à Rome, et Elle m'a chargé de vous faire connaître la spéciale bénédiction qu'Elle vous accorde, et les prières qu'elle adresse au Seigneur pour la promptitude de votre rétablissement. Je suis heureux de remplir cette mission de l'auguste Pontife, et je m'unis aux vœux de Sa Sainteté pour que vous soyez conservé longtemps encore à votre diocèse..... Je suis avec une particulière estime, de votre Seigneurie illustrissime, le serviteur.

M. Cardinal RAMPOLLA.

Nous avons la satisfaction de pouvoir informer nos lecteurs que les nouvelles reçues depuis lors à l'Evêché de Chartres ont signalé dans l'état de Mgr Lagrange une amélioration croissante. S. G. se trouvait, avec le cardinal Richard, à la réception des représentants d'Œuvres catholiques de France.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La prochaine réunion du *Cas de Conscience*, au Grand-Séminaire, aura lieu le mardi, à 1 heure.

— La fête de l'adoration mensuelle, le jeudi 23, à Saint-Pierre de Chartres, a rassemblé beaucoup de fidèles devant le Très Saint Sacrement. Aux principaux exercices de la journée, la nef de cette grande et magnifique église était remplie. C'est M. le Curé de la paroisse qui, à 3 heures, a fait l'allocution précédant l'amende honorable. Le sermon du soir a été prêché par M. l'abbé Brunel, curé de Morancez. Quel auditeur n'aura pas été touché de ses belles et pieuses considérations sur Jésus, ami généreux, fidèle et puissant ? Les chants bien exécutés par les jeunes personnes de la Sainte Famille et délicieusement accompagnés par l'habile organiste, M. Marré, ont aussi beaucoup contribué au charme de la cérémonie.

— L'ouverture du mois de Saint-Joseph a eu lieu mardi soir, 28 février, à la Cathédrale. Une allocution de M. l'archiprêtre a expliqué le but des exercices que se propose pour chaque jour de mars tout fidèle dévot au saint époux de Notre-Dame. — Tous les matins la messe sera célébrée aux autels de Saint Joseph, dans l'église supérieure et dans la crypte.

ŒUVRE DES TABERNACLES.

L'exposition annuelle des ornements, linges, vases sacrés, donnés par l'Œuvre des Tabernacles aux églises pauvres du diocèse, aura lieu dans les salons de l'Évêché les samedi, dimanche et lundi 11, 12, et 13 mars. Elle promet d'être très brillante.

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre sont invitées à la visiter.

Nous leur rappelons que les objets de piété, fleurs artificielles, linges sacrés, etc., etc., seront acceptés avec reconnaissance; les offrandes en argent seront recueillies par les dames zélatrices chargées du soin de l'exposition.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Jousse. — On nous a écrit, en date du 24 février 1893.

Monsieur le Chanoine,

On recommande aux prières de vos lecteurs un saint et vénérable prêtre qui vient de s'éteindre pieusement dans la paroisse de Bonneval.

M. l'abbé Jousse appartenait au diocèse de Versailles: Sa frêle et délicate santé l'obligea de quitter le saint ministère, il y a environ quinze ans, et c'est alors qu'il vint se retirer auprès de ses dignes sœurs bien connues dans la contrée par leurs nombreuses bonnes œuvres. Il passa ses dernières années si méritoires devant Dieu, auprès de son petit oratoire où Notre-Seigneur faisait sa société habituelle, et l'aidait à supporter avec une admirable patience ses cruelles infirmités. Il n'avait de relations avec le monde que pour la distribution de ses aumônes.

Il sera regretté des pauvres et de tous les malheureux qui béniront longtemps sa mémoire; ses souffrances et ses bonnes œuvres lui auront préparé un accueil favorable auprès de Dieu.

Veuillez agréer, etc... Maudemain, curé de Bonneval.

FAITS DIVERS

Sainte Colette. — *Le 6 mars.* — Nous trouvons dans la *Semaine de Besançon* une charmante et suave poésie intitulée: *Le miracle du vin*, due à la gracieuse plume de M. le comte de Chamberet, conseiller référendaire à la cour des comptes. Ce miracle, opéré par sainte Colette, a été raconté dans la langue naïve et imagée du XV[e] siècle, par le confesseur de la *petite ancelle de Notre-Seigneur*, Pierre de Vaux, dont M. le comte de Chamberet a

reproduit les expressions autant que la versification le lui a permis.

Le couvent de l'*Ave Maria* d'Auxonne fut le théâtre de ce prodige, au dire de sœur Perrine de la Beaume, compagne de sainte Colette.

Un certain iour, seur Jeanne Robardelle
Dans le célier alloit tirer du vin,
Quand de Jhésus la doulce et saincte ancelle
La rappela pour ung debvoir soubdain.

La poure seur à son ordre s'approche
En remontant quant et quant l'escalier,
Mais oublia de remettre la broche
Pour reboucher le vin dans le célier.

Quant eust receu ceste seur dépensière
Les bons advis de l'ancelle de Dieu,
Redescendit en faisant sa prière
Pour achever besongne en cestuy lieu.

Elle treuva (se peut-il qu'on le cuide ?
Dont son esprit fust moult espoventé.....)
Tout le vaissel sonnant le creux et vuide,
Et tout le vin sur la terre espanchié.

La seur Colète, en voyant sa tristesse,
En fust esmeüe et moult piteusement
La reconforte et luy dict, prophectesse :
« Au nom de Dieu, va confidentement. »

Advint alors très merveilleuse chose :
La poure seur, descendant avec foy,
Treuva, dedans la cave fort bien close,
Tout le vaissel remply d'un vin de choy.

Oncques ne fust, de par toutes les terres,
Vin aussy bon et doulx que cestuy-ci ;
Tout ung chacun de ceulx qui le goustèrent
Loa Jhésus, disant : Dieu soict bény !

D'autres miracles et prodiges ont été faits par sainte Colette dans le diocèse de Dijon, surtout à Auxonne, à Seurre, à Rouvres. On peut en lire l'édifiant récit dans la 3e édition de l'*Histoire de sainte Colette en Bourgogne*, par M. l'abbé J.-Th. BIZOUARD, aumônier de l'hôpital d'Auxonne.

Les Cisterciens réformés. — C'est le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte-Vierge, que notre Saint-Père le Pape a fait publier le décret de la S. Congrégation des évêques et Réguliers sanctionnant les diverses Congrégations de la Trappe, dans le seul Ordre des Cisterciens réformés et sous l'autorité d'un seul abbé général le R. P. Dom Sébastien Wyart.

Parmi les articles du décret nous signalerons particulièrement le septième :

Art. 7. — Un certain nombre de sujets de toutes les parties de l'ordre, remarquables par leur piété et leur talent, proposés en chapitre par chaque abbaye et choisis par l'Abbé général et ses consulteurs, feront à Rome des études supérieures outre celles qui sont communes à tous les clercs de l'ordre.

Canada. — On nous a adressé dernièrement du Canada un ouvrage intitulé : *Jubilé Sacerdotal de S. E. le cardinal E. A. Taschereau*, et Noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste. 1842-1892 Québec, Imprim. Léger-Brousseau. Bel in-8. de près de 300 pages, avec un magnifique portrait du cardinal. Nous avons lu avec un vif intérêt ces récits de M. l'abbé Gosselin, curé de Saint-Féréol, au Canada; ils n'ont fait qu'accroître notre admiration pour les sentiments catholiques des Canadiens-Français.

— La Correspondance hebdomadaire de la Ligue catholique et sociale (Paris, 11, rue de Lille, 5 fr. par an) rendant compte de l'accueil si honorable fait à M. le comte de Mun par le Saint-Père, les cardinaux et autres Grands de plusieurs nationalités actuellement à Rome, ajoute : « M. le comte de Mun, à son tour, à pu constater » quelle importance le Saint-Siège attache au programme mini- » mum et à une politique de tact, de modération et de sagesse. » Le Vatican n'entend pas renverser le gouvernement ni remporter » des succès complets. Il n'a pas les ambitions que les radicaux » ou des jaloux lui prêtent. Il désire, pour les élections, l'union » des honnêtes gens et à la Chambre une majorité non prison- » nière des radicaux, et dans la conduite du pouvoir une politique » respectueuse de la liberté et du relèvement de la France.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. | N° 8.

SAMEDI 11 MARS 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

VIRGINI·PARITVRÆ

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 12 mars, 4e dimanche de Carême, messe *Lætare, semi-double.* Offices aux heures ordinaires. Sermon entre vêpres et complies.

— Lundi, 13 mars, à 8 h. du soir, conférence pour les hommes, par M. l'abbé Dumont.

— Le mercredi 15, Fête de N.-D. de la Brèche, à 9 heures, tierce, procession extérieure (de la Cathédrale au sanctuaire de la Brèche), et au retour grand' messe et vêpres.

— Le jeudi 16, à 4 h., chemin de la Croix et Adoration réparatrice.

— Le vendredi, 17 mars, sermon par M. l'abbé Cassagnes, à 8 h. du soir.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 12 mars, 4e Dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 4e Dimanche de Carême, les offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de persévérance. — Mardi soir, à 8 h., instruction et salut.

FÊTE DE L'ADORATION A SAINT-AIGNAN, le Jeudi, 16 mars :

Le matin, à 6 h., Exposition du T.-S. Sacrement et première messe ; à 7 h., messe de communion générale, avec allocution et chants, autres messes à 8 h. et à 9 h.; le soir, à 3 h., chant du *Miserere*, allocution, amende honorable ; à 8 h., sermon par M. l'abbé Hermeline, professeur de rhétorique à l'Institution Notre-Dame ; salut solennel. — Indulgence plénière.

— Vendredi soir, à 8 h., chemin de la Croix.

CHAPELLE DE N.-D. DE LA BRÈCHE. — Mercredi 15 mars, Fête patronale et anniversaire de la délivrance de la ville, en 1568.

Messes basses à 6, 7 et 8 h. ; à 9 h., procession à la Cathédrale ; à 10 h. Office pontifical, célébré par le Rme Père Dom Paul Delatte, abbé de Saint-Pierre de Solesmes, supérieur général de la Congrégation de France de l'ordre de saint Benoît.

A 4 heures, complies, sermon par M. l'abbé Rebiffé, professeur et maître de chapelle au Petit Séminaire de Saint-Cheron.

Chant du *Te Deum* et bénédiction du T. S. Sacrement. Les offices seront chantés par les élèves du Petit-Séminaire.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour tous ceux qui visitent la chapelle de la Brèche et y prient aux intentions du souverain Pontife.

Indulgence de 40 jours pour tous ceux qui assistent à la procession.

N° 8. 11 Mars 1893.

SOMMAIRE

PROGRAMME
DES
CÉRÉMONIES DU SACRE DE Mgr FOUCAULT
ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ

Le 20 Mars 1893, à la Cathédrale de Chartres

I. A l'Évêché.

Les cérémonies préliminaires de la Consécration épiscopale : lecture de la Bulle, serment et examen de l'Elu, auront lieu à huit heures et demie du matin, dans la chapelle de l'Evêché, en présence de Mgr Lagrange, évêque consécrateur, de NN. SS. Marchal, évêque de Sinope, et Hautin, évêque d'Evreux, assistants de Mgr Foucault, et de quelques témoins.

II. Procession.

A neuf heures et demie, le cortège partira de l'Evêché pour se rendre à la Cathédrale, par le Cloître Notre-Dame, si le temps le permet.

Ordre de la Procession :

La Croix du Chapitre et les acolytes.
La Maîtrise de la Cathédrale.
Le Petit et le Grand Séminaires.
Les prêtres en habit de chœur.
Les chanoines honoraires.
Les chanoines titulaires.
NN. SS. les Prélats présents à la cérémonie, chacun d'eux assisté de deux chanoines et précédé de clercs-chapelains.
Les chapelains de Mgr Foucault et de ses Assistants.

Mgr Foucault, évêque élu de Saint-Dié, revêtu de l'aube, de la chape blanche et de la barrette violette, et marchant entre les deux évêques assistants, revêtus du rochet, de l'amict, de la chape blanche et de la mitre simple.

La chapelle du Prélat consécrateur.

Mgr Lagrange, évêque consécrateur, portant la chasuble blanche, la crosse et la mitre précieuse.

Les porte-insignes de Mgr Lagrange.

Quatre familiers en manteau de cérémonie.

La procession entrera à la Cathédrale par le portail royal.

III. Le Sacre.

La cérémonie aura lieu dans l'avant-chœur, sur une vaste estrade dressée pour la circonstance au milieu du transept.

Principaux rites de la consécration épiscopale :

1° Le chant solennel des Litanies des Saints pendant la prostration de l'Élu.

2° L'Imposition des mains et du livre des Évangiles.

3° L'onction de la tête et des mains.

4° La tradition de la crosse et de l'anneau.

5° La présentation des oblations : deux cierges, deux pains et deux petits barils d'eau et de vin, apportés solennellement, de la chapelle du Crucifix, par six clercs en aube, et présentés par l'Évêque consacré au prélat consécrateur.

6° La communion du Consécrateur et du Consacré avec les mêmes espèces sacramentelles.

7° L'imposition des gants et de la mitre.

8° Le chant du *Te Deum* pendant lequel le nouvel Evêque sera conduit processionnellement dans la nef et donnera aux assistants ses premières bénédictions.

9° L'hommage de la triple salutation *ad multos annos* du prélat consacré à son Consécrateur.

IV. Retour à l'Évêché.

On reviendra au Palais épiscopal dans le même ordre et en suivant le même itinéraire qu'à l'arrivée.

Ad multos annos !

Sermon du 15 mars 1690. — On nous écrit de T...

M. le Chanoine,

La *Voix de Notre-Dame* ne peut manquer d'annoncer, dans son prochain Supplément, le pèlerinage de Notre-Dame de la Brèche. En parlant à vos lecteurs de cette dévotion toute chartraine, vous pourriez leur signaler cette curiosité que nous a conservée un annaliste du cru.

En 1690, un religieux Jacobin fut invité à prononcer le sermon traditionnel du 15 mars. Il prit pour texte ces paroles qu'il n'emprunta d'ailleurs qu'à lui-même :

Christum Adoremus Redemptorem Nostrum, Urbis Tutelam Veneremur Moriam. (Adorons le Christ notre Rédempteur, vénérons Marie notre Tutelle).

Les premières lettres de ces huit mots latins composent le mot *CARNUTUM;* c'était un trait d'esprit tout à fait au goût de l'époque, car alors les jeux de mots ne se faisaient pas scrupule d'envahir la chaire.

Veuilez agréer, etc.

S.

LE CHANT GRÉGORIEN

La Bibliographie de la *Voix de N.-D.* recommandait dernièrement une brochure orléanaise, intitulée : Chant grégorien (1). Aujourd'hui nous signalerons aux amis de l'art religieux et surtout au clergé un ouvrage beaucoup plus étendu sur le même sujet : *Rhythme, exécution et accompagnement du Chant-Grégorien*, par le R. P. Antonin Lhoumeau, de la Compagnie de Marie, ex-maître de chapelle de Saint-André de Niort (En vente chez l'auteur à St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), in-8° de 320 pages. Prix : 4 fr.)

Que l'on ne s'étonne point de notre insistance à fixer l'attention sur l'étude des mélodies spécialement adoptées par la Sainte Église pour la beauté du culte divin. Le mouvement des esprits en faveur de cette étude s'étend de plus en plus depuis quelques années. Dans la plupart des diocèses il est des prêtres qui se préoccupent vivement de l'avenir du plain-chant trop généralement méconnu et presque partout fort mal exécuté.

Le R. P. Lhoumeau est un juge des plus compétents en pareille matière. Admirateur des travaux de Solesmes, il donne sur la méthode bénédictine et les livres de chant liturgique, édités par Dom Pothier et ses disciples, des explications approfondies qui en montrent toute l'importance. Ses pages sur le rhythme et l'accompagne-

(1) Par M. l'abbé Cartaud, chanoine honoraire, curé de Puiseaux (Loiret).

ment frapperont particulièrement le lecteur. Les observations du R. P. Lhoumeau seront d'autant mieux accueillies que l'on y reconnaît le musicologue impartial et calme, versé dans toutes les théories et la pratique de l'art ancien et de l'art moderne.

Il compte sur les heureux effets, sur les charmes de la plupart des mélodies neumatiques bien rhythmées. Mais voyez comment avant d'aborder les questions fondamentales de tonalité et de modalité grégoriennes, il traite de l'esthétique du plain-chant, sans flatter les enthousiasmes du parti-pris ou de l'ignorance. Nous lisons, page 157 de son ouvrage :

« C'est chose digne d'admiration que la persévérance avec laquelle on recopie toujours des éloges étourdissants du plain-chant, alors qu'il est tombé en si profonde décadence, voire dans le mépris. Des auteurs sérieux et savants ont parfois de ces accès d'enthousiasme qui font sourire. Un d'eux a écrit, en parlant des ornements du chant grégorien et « de la prodigieuse variété de son rhythme », les paroles suivantes : « Quand on se transporte un instant par la pensée au temps où cela existait dans tout son éclat, l'imagination reste éblouie du degré de grandeur, de noblesse et de sublime auquel atteint cet art vraiment divin. » Cet éblouissement est curieux quand on pense que l'auteur ne connaissait pas nettement ce dont il s'émerveillait. En effet la question du rhythme est restée fort obscure jusqu'à ces derniers temps, et l'ouvrage dont je parle est peu explicite sur ce point. Il est antérieur du reste aux premières publications de Dom Pothier. Quant aux ornements, nous sommes édifiés là-dessus. Jamais l'amateur le plus puriste, devant la collection de tous ceux de l'ancienne musique, n'a crié au sublime et ne s'est déclaré ébloui. Ceux du chant grégorien sont plus naturels et plus simples ; mais cette qualité même ne leur permet guère de produire des éblouissements. Nous sommes ainsi faits que l'imagination nous crée des mondes fantastiques, et que souvent aussi, moins on voit clair, plus c'est beau.

En fait d'éloges, il y a aussi les clichés ; nous avons en ce genre ce que je nommerai la ritournelle de Baïni. Que pouvait connaître de l'ancien chant grégorien l'illustre maître, qui vivait à une époque où son texte et sa tradition étaient si profondément altérés ? Rien dans sa vie, ni dans ses écrits, ne montre que personnellement il se soit engagé dans une voie féconde pour la restauration de ce chant. Sur quelles mélodies porte son jugement, puisque celles dont il usait ressemblaient si peu aux anciennes ? Peut-être est-ce là un idéal qu'il se formait, en prenant le contraire de ce qu'il voyait ! Toujours est-il qu'on a de lui cette célèbre tirade : « Il y a dans l'ancien chant grégorien une finesse d'expression indicible, un pathétique inimitable... il est toujours frais, toujours » neuf... etc. » Et depuis cinquante ans, vous n'ouvrez guère de

livres sur le plain-chant, sans être obsédé de ce «... toujours frais, toujours neuf », comme d'une ritournelle qui vous revient partout.

Après les clichés, viennent les exagérations. On compare le plain-chant à la musique, et naturellement celle-ci est proclamée bien inférieure au plain-chant, que de fait elle détrône et écrase. On nous cite gravement des paroles de musiciens célèbres qui ressemblent à des plaisanteries, sans jamais souffler mot des faits et des écrits d'autres maîtres, qui tiennent le plain-chant en petite estime. Ainsi, paraît-il, Rossini en entendant le *Pater* se serait écrié. « Je donnerais mon meilleur ouvrage pour avoir composé cette mélodie ! » Si ce maître admirait tant le plain-chant, que ne l'imitait-il, au lieu de faire un *Stabat* en tamponnant des paroles latines sous des rognures d'opéras ? A l'audition de ces pièces écrites pour la Patti et consorts, aussi charmantes de facture que déplacées à l'église, et que le maître lui-même a appelées de leur vrai nom (cavatine, final, etc.), on peut trouver en effet que le *Pater* serait plus convenable. S'ensuit-il que ce soit un chef-d'œuvre ? Non. C'est un récitatif bien rhythmé, bien adapté au texte ; il y a dans cette pièce, comme dans la plupart des anciens récitatifs, une élégante simplicité qu'une bonne exécution met en évidence ; mais enfin il ne s'agit pas d'un chef-d'œuvre. Dans le compte rendu du congrès de Malines, un honorable ecclésiastique dépeçait cette pièce, et en expliquant ses beautés, parlait entre autres choses de la « solennelle dignité des pauses » ! A quoi bon se gommer de rhétorique pour dire des choses si naturelles et si simples !

Les articles de journaux et de Revues plus ou moins musicales rééditent aussi des variantes d'appréciations enthousiastes et d'éloges à outrance sur la beauté du plain-chant comparé à la musique. Le piquant de l'affaire, c'est qu'on est tenté de se demander ce que les critiques connaissent souvent de la musique et du plain-chant. En musique, ils parlent d'une façon inconsciente d'œuvres qu'on ne peut apprécier sans une science étendue ; en plain-chant, ils en sont encore à n'avoir d'autre idéal que l'*Adoremus*, l'*O Salutaris*, le *Parce* et d'autres bribes du plain-chant musical, si distinct du vrai plain-chant. Il y a quelque temps, je lisais dans un compte rendu, à propos du *Magnificat* chanté par l'assemblée des fidèles, que « le plain-chant valait toutes les musiques du monde ». Enfin l'écrivain arrivait à dire que « c'est plus beau que la Passion de Bach ! » Vraiment.

Je ne m'attendais guère
A voir la Passion de Bach dans cette affaire.

Le brave critique qui l'amène si mal à propos, l'a-t-il entendue et étudiée ? Je trouve déjà très scabreux de comparer la musique

au plain-chant, parce que ces deux arts diffèrent trop. L'un n'est qu'homophone ou mélodique ; l'autre a les ressources de la polyphonie et de l'accompagnement instrumental. En soi, c'est une supériorité. On ne peut donc parler, en cette matière, que de la mélodie. Or, je crois qu'il y a bien des mélodies populaires et religieuses, si l'on veut, qui valent et surpassent une formule de psaume. Le critique oublie de nous dire en quel ton fut chanté ce *Magnificat* ; mais je parierais cent contre un que c'était le ton royal. Eh bien ! en ce genre, je crois que les chorals enchâssés dans la Passion de Bach ont un autre intérêt mélodique et font un autre effet. Sans doute la prière chantée par tout un peuple et les pensées du texte sacré contribuent à la beauté d'un office et excitent de bons sentiments ; mais cette prééminence, cette supériorité du sentiment et du beau dans le culte divin ne vient pas seulement de la musique, et l'on sort du terrain. C'est une méprise que de comparer une simple formule psalmodique, surtout comme musique religieuse et populaire, à l'œuvre puissante et complexe de Bach, laquelle n'a ni cette forme, ni cette destination. »

L'ÉTOLE DU CLERC DE N.-D. DE CHARTRES

C'était un bien aimable enfant que notre Aristide C... Léger comme un papillon, c'est vrai, babillard, peu tenace à l'étude : mais franc comme l'or, toujours gai et souriant, pieux comme les beaux anges qu'il dessinait sur ses cahiers et sur ses livres, parfois, hélas ! aux dépens de la leçon.

Pour vous conter le point de son histoire qui va nous occuper, il faut remonter à une date déjà reculée.

C'était en 1870 dans les mauvais jours qui précédèrent nos désastres. Qui ne se rappelle avec tristesse cette époque fatale ? Nos places publiques et nos boulevards retentissaient du bruit des armes, et nos paisibles concitoyens s'essayaient aux marches et aux contre-marches de la stratégie militaire.

Par une belle soirée du mois d'août, les clercs de Notre-Dame étaient allés prendre leurs ébats dans la prairie des Grands-Prés, et avec l'entrain de leur âge, on les voyait simuler les exercices belliqueux dont ils étaient les témoins. Leur petite guerre était dans toute son ardeur, quand soudain, un coup de feu, parti on ne sait d'où, retentit à l'horizon et vint frapper en plein visage l'enfant dont je vous ai dit le nom en commençant mon récit.

Quel dénouement inattendu ! Le pauvre petit tourna sur lui-même, et vint tomber dans les bras de ses camarades éperdus. La balle entrée au-dessous de l'œil, avait fait une profonde incision d'où s'échappait un flot de sang.

Cependant, après un premier moment de stupeur, on songe à chercher du secours. La maison des Sœurs Gardes-malades était sur le passage, on y déposa le blessé. Laissons les médecins accomplir leur charitable ministère.

Les jours et les semaines s'écoulent. L'enfant que l'on avait cru d'abord perdu revint peu à peu à la santé : il put même reprendre le cours de ses études. Notre-Dame de Chartres, pensait-on, avait voulu faire un miracle en faveur de son Clerc.

Mais l'ennemi était dans la place, et il allait causer des ravages. Bientôt en effet un épanchement d'humeur se forma et envahit peu à peu les voies respiratoires. La guérison n'avait été qu'apparente. Aristide s'en allait de la poitrine.

Que faire pendant les mortels loisirs d'une maladie de langueur ? Aristide, ne pouvant plus se livrer à l'étude, fit travailler ses mains. Il avait un goût prononcé pour le dessin, et il nous fit alors de gracieuses miniatures où sa piété se plaisait à reproduire les objets de sa vénération et de son amour : des SS. Cœurs, des ostensoirs, des calices avec l'hostie rayonnante. Nous avons conservé quelques-unes de ces pieuses images qui nous révèlent en même temps son aptitude pour les arts et les religieuses dispositions de son cœur.

Un jour une idée nouvelle s'empara de son esprit, idée de malade sans doute,mais qui nous montre encore la beauté de ses sentiments. Dans 10 ans, se dit-il, je serai prêtre, pourquoi ne profiterais-je pas de ces loisirs forcés pour me faire un ornement, l'ornement qui me servira à ma première messe ? Plein de cette pensée, il emploie toute son éloquence d'enfant à gagner à son projet la religieuse chargée de le soigner. Il lui demande de lui apprendre à tapisser, de lui fournir les objets nécessaires à son travail. La bonne Sœur, comme on le devine, ne se fit pas prier longtemps. Et voilà le pauvre enfant qui pour préparer sa première messe, passe de longues heures, de longs jours sur le métier, entremêlant avec art les laines de diverses couleurs, emplissant sa trame avec ardeur, pendant que la trame de sa vie, hélas ! se dévidait si rapidement.

Une étole, l'étole de la première messe allait bientôt être terminée.

Cher ami, pendant que tes doigts hâtent la besogne, les anges, tes frères du ciel, ont travaillé plus vite encore. Ils t'ont composé une riche étole, non plus avec la toison grossière des brebis, mais avec la soie brillante, avec l'or et les pierreries qui ne perdront jamais leur éclat. Viens, semblent-ils te dire, viens revêtir la belle parure que nous t'avons préparée. Viens chanter la Vierge que tu as tant aimée sur la terre. Viens grossir notre cortège; nous aussi nous sommes les clercs de Notre-Dame.

Aristide avait entendu l'appel, et il partit un soir laissant là son

travail inachevé; heureux d'échanger sa pauvre étole contre celle si belle qu'il apercevait dans un monde meilleur.

Vingt ans s'étaient écoulés, lorsque dernièrement une de ces généreuses dames qui veulent bien parfois visiter le vestiaire de la Sainte Vierge, une de ces ouvrières volontaires qui consacrent leur temps et leur habileté à réparer nos ornements sacrés, si souvent avariés par le fréquent usage (que Dieu récompense ces charitables dames comme elles le méritent !), exhuma du fond d'un tiroir un objet dont elle ne se rendit pas compte à première vue. — Qu'est-ce que cela ? demande-t-elle. — On lui conta la touchante histoire d'Aristide et de sa tapisserie. — Mais c'est une relique, reprend-elle, il ne nous est pas permis de laisser perdre un si précieux souvenir. Confiez-moi cette étoffe. — Et bientôt l'étoffe revint, achevée, parée, brillante de jeunesse comme probablement l'avait rêvée son auteur.

Et maintenant, enrichie des prières de l'Eglise, cette étole est devenue l'instrument des grâces et des faveurs du ciel. Le chapelain de N.-D. en s'en revêtant chaque matin pour bénir les enfants, pour dire l'évangile traditionnel sur la tête des fidèles, pense à celui qui lui a laissé ce précieux héritage. Il demande à celui qui est maintenant à la source des grâces, de prier pour ses frères de la terre, les clercs de N.-D, ; de prier pour le bienfaiteur de l'œuvre ; d'obtenir des bénédictions pour tous les pieux pèlerins qui viennent baiser son étole avec dévotion.

L'histoire est finie là, pourquoi faut-il qu'il y ait encore un mot à ajouter ? Quelques semaines à peine se sont écoulées, et déjà nous avons vu partir pour le ciel une des âmes les plus dévouées à nos œuvres, cette bonne dame qui avait voulu tirer de l'obscurité l'étole d'Aristide. Qu'il me soit permis de payer ici à sa douce mémoire le tribut de notre reconnaissance ! et de demander à Dieu de susciter toujours dans son église de semblables dévouements !

Un chapelain de N.-D. de Chartres.

SAINT-AVIT-LEZ-CHATEAUDUN.

Dans notre Supplément du 18 février, on a pu lire un article ainsi intitulé. C'est une étude fort intéressante de M. l'abbé M... sur Saint-Avit-lez-Châteaudun, que l'auteur, d'accord avec nos traditions diocésaines, désigne comme le *Piciacum* de l'antique récit, le lieu du monastère où finit ses jours l'ancien religieux de Micy.

C'est une réponse à la thèse récente d'un estimable confrère, M. l'abbé Blanchard, le docte curé de Souday (Loir-et-Cher), qui revendique, lui, pour Saint-Avit-au-Perche l'honneur d'avoir pos-

sédé le Bienheureux dans les derniers temps de sa carrière et à sa mort.

M. l'abbé Blanchard offre aux personnes désireuses d'examiner à fond cette question (et il nous prie de les en avertir) le fascicule de ses publications qui contient sa thèse sur Saint-Avit-au-Perche. (Perche et Percherons : canton de Mondoubleau : 6e fascicule, juillet 1892. S'adresser à l'auteur, Souday, Loir-et-Cher). — Bien que la réponse de M. l'abbé M... insérée dans notre Revue, rapporte, en les résumant, les principaux arguments de M. le curé de Souday, pour les réfuter en termes respectueux, il pourra sembler préférable à certains lecteurs d'aller les chercher à leur source.

Nous savons du reste que sur le pour et le contre de la question de *Piciacum* le litige pacifique, mais important, a continué depuis le 18 février. Il y a eu nouveau mémoire de M... le curé de Souday et nouvelle réplique de M. l'abbé M... Honneur soit aux archéologues! Quant à nous, jusqu'à preuves péremptoires du contraire, nous garderons, comme préférable à nos yeux, la tradition chartraine fortement soutenue par M. l'abbé Haye, dans son Martyrologe de l'Église de Chartres, comme par M. M... et nos anciens historiographes.

A. F. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le Sacre. — Le sacre de Mgr Foucault, fixé au lundi 20 mars, aura lieu à 10 heures précises, dans la Cathédrale de Chartres. Des places seront réservées dans la grande nef aux personnes munies de cartes. On peut se procurer ces cartes chez M. l'abbé Canuel, vicaire de la Cathédrale, ou chez M. Milan, rue du Soleil-d'Or.

Retraite. — Le 3 mars et les jours suivants, à la chapelle saint Piat, dans la Cathédrale, retraite pour les domestiques : à 5 heures et demie du matin, messe et instruction. Clôture le 19.

Œuvre de saint François de Sales. — L'Œuvre de saint François de Sales a pour but la défense de la foi, dans les pays catholiques, par le soutien des Écoles chrétiennes et Œuvres de persévérance, les missions paroissiales, le don de bons livres et objets de piété, et par des secours aux églises pauvres menacées d'interdiction. Elle vient de publier le compte rendu de ses recettes et de ses dépenses dans chacun des diocèses de France, en 1892. Nous le trouvons dans son bulletin de mars 1893. Voici le bilan pour le diocèse de Chartres.

Recettes : 3,012 fr. 05; dépenses : livres, 1,071 fr. 95; fonds, 2,460 fr. 65; total des dépenses : 3,532 fr. 60.

Les dépenses en argent sont ainsi réparties :

— A l'école libre des Frères de Châteaudun, 100 fr. — aux écoles

libres des Sœurs de Châtillon-en-Dunois, 100 fr. — de Cormainville, 200 fr. — de Serazereux, 200 fr. — de Sours, 150 fr. — d'Yèvres, 150 fr. — A l'école et l'asile libre des Sœurs de Bonneval, 200 fr. — A l'école et l'asile libres des Sœurs de Gallardon, 225 fr. — Au patronage des garçons de Chartainvilliers, 50 fr. — Au patronage des apprentis, *dit de saint Joseph*, à Chartres, 75 fr. — Pour les 10 retraites suivantes : Baignolet, Brunelles, Bullou, Conie-Molitard, Dancy, Langey, Levesville-la-Chenard, Péronville, Soulaires, et Voise-Moinville, 975 fr. — Frais de la Direction diocésaine, en 1892, 35 fr. 65. — Total général, 2,460 fr. 65.

Mgr Lagrange à Rome. — La chronique du *Moniteur de Rome*, du 3 mars, parue le 4, contenait les lignes suivantes : « Parmi les évêques français qui assistaient, ce matin, à la cérémonie de la Chapelle Sixtine, nous sommes heureux de signaler Mgr Lagrange, évêque de Chartres, complètement remis de l'indisposition dont il souffrait, il y a quelques jours.

« Mgr Lagrange se propose de prolonger son séjour à Rome. On sait que l'éminent auteur de la *Vie de Mgr Dupanloup*, possède, dans la Ville Éternelle, de fidèles amitiés et de chaudes sympathies.

« C'est la première fois que Mgr Lagrange, depuis sa nomination à l'évêché de Chartres, faisait le voyage *ad limina* et il a pu se convaincre combien ici, à Rome, tous se sont réjouis de son élévation à l'épiscopat. Le Saint-Père, qui a déjà accordé une longue audience à Mgr Lagrange, l'a prié de ne pas quitter Rome sans qu'il ait pu l'entretenir encore, notamment au sujet de la situation religieuse et la politique pontificale en France, dont l'évêque de Chartres est un des interprètes les plus intelligents et les plus dévoués. » — Monseigneur a écrit à Chartres, le 8 mars, et parle de son prochain retour.

Station de Carême. — L'auditoire des Conférences du lundi soir, à la Cathédrale, est nombreux ; l'attention de l'assistance est facilement captivée par l'intérêt du sujet et le haut talent du conférencier. M. l'abbé Dumont parlant sur la situation respective du riche et du pauvre, sur leurs droits et leurs devoirs, expose en maître sûr de sa doctrine et en orateur éloquent les difficultés du problème social : et les solutions de ce problème, il les demande à la raison, à la science théologique, à l'Évangile. L'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers a inspiré cet enseignement qui ouvre les intelligences à la vérité et réveille dans les cœurs la flamme du sentiment chrétien.

— M. l'abbé Cassagne a continué ses excellentes considérations sur la foi, le dimanche et le vendredi. Ce sont des sermons à

l'adresse de tous les fidèles, et nous espérons que la préparation prochaine aux Pâques amènera au pied de la chaire un nombre toujours croissant de personnes qui ont besoin de la parole de Dieu.

Dimanche dernier, le prédicateur a terminé son sermon par un appel à l'aumône pour les enfants pauvres soutenus par l'Œuvre des Jeunes Economes et en particulier pour les enfants de la Maison-Bleue. Nous aimons à penser que fructueuse aura été la quête après cet ardent plaidoyer de la charité.

Dévouement des Religieuses reconnu. — Le *Journal officiel* de ce matin vient de publier une liste de médailles d'honneur et de mentions honorables décernées par le ministre de l'intérieur à des religieuses de plusieurs instituts et à d'autres personnes qui se sont distinguées par leur dévouement au cours de l'épidémie cholérique de 1892.

Nous remarquons dans cette liste plusieurs Sœurs de Saint-Paul de Chartres, savoir :

Pour médaille d'or. — Mme Carette, en religion sœur Sainte-Marcelle, supérieure des sœurs de l'Hôtel-Dieu, à Cherbourg.

Pour médaille de vermeil. — Mme Gaveau, en religion sœur Charles-Joseph, à l'hospice de Cherbourg. — Mme L'Excellent, en religion sœur Laurent-Joseph, au même hospice.

Pour médaille d'argent. — Mme Perdreau, en religion sœur Sainte-Marie-Léonie, supérieure des sœurs de l'asile des aliénés de Bonneval (Eure-et-Loir).

Pour mentions honorables. — Mme Bos (Catherine), en religion sœur Joseph, à l'hospice civil de Cherbourg. — Mme Gachon, en religion sœur Séraphie, au même hospice. — Mme Hugon (Catherine), en religion sœur Saint-Robert, religieuse hospitalière à l'asile d'aliénés de Bonneval. — Mme Martel, en religion sœur Sainte-Marie, au même asile. — Mme Porchet, en religion sœur Saint-Patrice, au même asile.

Ces distinctions honorifiques ne nous étonnent point et nous réjouissent. Les nouvelles, venues par correspondances de journaux ou autres, nous avaient dit avec éloges, à l'époque de l'épidémie, le dévouement de nos Sœurs de Saint-Paul à Cherbourg, à Bonneval, à *Argenteuil* et à *Calais* où l'une des religieuses, Sœur Véronique Marie Graffin, succomba elle-même, victime des soins qu'elle avait donnés aux cholériques.

FAITS DIVERS

Congrès de la Croix. — C'était un véritable événement pour la France chrétienne que ce congrès de la semaine dernière, à Paris.

Les séances, présidées par le R. P. Picard, ont toujours compté plus de 300 congressistes, et l'on a estimé à près de 500 personnes les assistants à certaines réunions.

A peu près tous les diocèses étaient représentés par des hommes d'initiative et d'énergie, par ceux qui se dévouent corps et âme à la grande cause de Dieu, de la patrie et du peuple. Plusieurs députés assistaient régulièrement aux séances : MM. Piou, le baron Reille, le comte Albert de Mun ont prononcé d'intéressants discours applaudis à outrance.

Il paraît que *La Croix* de Paris, quotidienne et hebdomadaire, tirée à 500 000 numéros, et 107 publications diverses partent de la Maison de la Bonne Presse pour évangéliser la France. « *Les Suppléments* départementaux ajoutent enfin plusieurs centaines de mille de numéros. Ce qui fait que chaque dimanche plus d'*un million deux cent mille Croix* vont dans le peuple combattre la mauvaise presse, venger la religion et montrer au peuple quels sont ses véritables intérêts moraux et matériels. »

La Conclusion du Congrès a été qu'il fallait redoubler d'efforts pour la diffusion du journal *La Croix* qui atteint déjà un million d'électeurs, puis aller en avant encore par les conférences, par les œuvres économiques, par le travail électoral. Il s'agit d'arracher la France aux sectaires, et de la rendre libre et heureuse en la rendant chrétienne.

Rome. — Fête du 3 mars. Anniversaire de la naissance et du couronnement de Léon XIII. L'affluence au *Te Deum* chanté à Saint-Pierre a été immense. Le chiffre de l'assistance pouvait être évalué à plus de trente mille personnes.

A la tête de la foule qui s'y est rendue de tous les points de la Ville, on remarquait la plupart des personnages qui avaient assisté, le matin, à la Chapelle Papale à la Sixtine.

C'est S. Em. le cardinal Monaco La Valletta qui a officié à cette solennelle cérémonie d'actions de grâces, entouré de cardinaux et autres prélats.

Offrandes au pape. — Entre autres présents faits au Pape à l'occasion de son jubilé, par les souverains, citons le suivant :

Le 21, Léon XIII a reçu Sa Béatitude Mgr Azarian, patriarche des Arméniens, spécialement délégué par le sultan pour lui présenter ses félicitations. A la lettre du sultan étaient joints un trône papal en style bysantin, un devant d'autel aux armes du Pape, une

tabatière enrichie de brillants, et la célèbre inscription funéraire de saint Abercius, découverte il y a plusieurs années dans l'Asie mineure, et qui constitue un témoignage précieux en faveur de la primauté du Siège Apostolique de Rome. A cette audience ont assisté tous les archevêques et évêques arméniens présents à Rome, les prêtres et notables de la colonie, le recteur et les élèves du collège arménien, tous les élèves arméniens de la Propagande.

A l'occasion de son Jubilé, Léon XIII a reçu plus de six mille télégrammes. Une foule de princes, de personnages marquants, de corporations, de sociétés de toute nature ont tenu à lui manifester directement les sentiments qui abondent dans leurs cœurs.

Rennes. — S. E. le cardinal Place, archevêque de Rennes, est mort le 5 mars à l'âge de 79 ans. Nous recommandons aux prières le vénéré défunt.

OU EST NÉE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

C'est là, dit Mgr Mislin, « une question difficile, qui n'aura probablement jamais, au point de vue historique, de solution certaine. »

Des pèlerins ont entendu naguère, sur ce sujet, dans la basilique de Sainte-Anne de Jérusalem, un discours remarquable, prononcé par le P. Léon Clé, des Pères Blancs d'Alger. Il nous a paru bon d'en citer quelques extraits qui intéresseront vivement nos lecteurs.

« Un franciscain italien écrivait naguère dans sa monographie de sainte Anne : « Marie est née à Jérusalem. » Cette proposition est certaine de toute la certitude dont puisse jouir le fait historique le plus assuré. Et véritablement, continuait le P. Bassi, si un fait quelconque de l'histoire peut être prouvé par la tradition, par l'autorité des témoignages et par les monuments, il faut bien connaître que ces trois sortes de preuves concourent à l'envi à démontrer cette thèse.

« Si nous pouvions interroger les chrétiens de l'Orient, depuis l'Abyssinie et l'Egypte jusqu'à l'Arménie et l'Asie Mineure, tous répondraient d'une voix unanime : Marie est née á Jérusalem. Demandez vous-même la maison natale de Marie aux chrétiens de la Palestine. Tous, Latins, Grecs, Arméniens, Moronites, Syriens, Chaldéens, Coptes, Abyssiniens; tous, catholiques ou hétérodoxes, tous, vous indiqueront sans hésiter l'église Sainte-Anne, qui recouvre les débris de l'habitation des parents de la Très-Sainte Vierge.

« Écoutez plutôt un autre fils de Saint-François, Belge de nation,

que des gens d'esprit ont surnommé l'explorateur perpétuel de la Palestine. Dans la dernière édition de son *Guide*, l'infatigable Frère Liévin écrivait : « Depuis les vingt-cinq ans que j'habite » Jérusalem et que je parcours la Terre-Sainte en tous les sens, » entrant en relation avec les populations diverses qui y sont » établies, jamais, je le déclare, jamais, je n'y ai rencontré, de la » part des orientaux, d'autre tradition que celle-ci, à savoir que » Jérusalem a la gloire d'avoir vu naître la Bienheureure Vierge » Marie, Mère du Sauveur. »

BIBLIOGRAPHIE. — Mgr Le Courtier. — On nous écrit :

La première partie des œuvres posthumes de Monseigneur Le Courtier, ancien Évêque de Montpellier et archevêque de Sébaste, vient de paraître chez Mr Féchoz, libraire, 5, rue des Saints-Pères, à Paris.

Bien qu'il se soit écoulé un certain nombre d'années depuis le temps où Monsieur Le Courtier, alors curé des Missions étrangères, commençait le cours de ses prédications, son souvenir, pour beaucoup d'âmes est resté vivant et nous ne doutons pas qu'on ne lise avec plaisir ce que peut-être on a entendu ou dont on nous a parlé.

Ces Homélies n'ont jamais été imprimées ; lorsqu'elles ont été prononcées, elles ont fait courir tout Paris, tant aux Missions Etrangères qu'à Notre-Dame de Paris. Il est des souvenirs qui ne périssent jamais. Le talent de Mgr Le Courtier, le charme de sa diction et la solidité de sa doctrine durent toujours, à Paris aussi bien qu'à Montpellier où les Homélies étaient si goûtées et si recherchées.

Pour nous, nous remercions Monsieur l'abbé Grégoire, chanoine titulaire du Chapitre de l'insigne Église de Montpellier, ami intime de Mgr Le Courtier, d'avoir réuni tous les pieux manuscrits qui nous permettent de profiter de ces œuvres inédites. Le premier volume contient des Homélies pour le temps de l'Avent et pour le temps du Carême. Nous recommandons ce livre à tous nos lecteurs. (Librairie Féchoz, 5, rue des Saints-Pères, à Paris).

X.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. — N° 9.

SAMEDI 18 MARS 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MARS)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



BÉNÉDICTION PAPALE,

Donnée par S. G. Mgr l'Evêque de Chartres à l'occasion de son retour de Rome.

Par une concession spéciale accordée à Monseigneur par N. S. Père le Pape, Monseigneur donnera à la Cathédrale, *dimanche prochain, après le sermon qui suit les Vêpres*, la Bénédiction Papale à laquelle est attachée une indulgence plénière, aux conditions ordinaires. Les fidèles sont invités à profiter de cette faveur.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 19 mars, dimanche de la Passion, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office du Chapitre; à 3 h., vêpres, sermon, complies et salut.

Le 20 mars, FÊTE DE SAINT JOSEPH, *double de 1re classe*, Messes basses le matin aux chapelles de saint Joseph, Crypte et Cathédrale. — *Sacre de Mgr Foucault*, évêque de Saint-Dié; à 9 h. 1/2, procession, de l'Evêché à la Cathédrale, et à 10 heures, commencement de l'Office dans la Cathédrale. — Demander des cartes sans retard chez M. l'abbé Canuel, rue du Palais de Justice, ou chez M. Milan-Leduc, rue du Soleil-d'Or.

— Lundi, 20 mars, à 8 h. du soir, conférence pour les hommes, par M. l'abbé Dumont.

— Le jeudi, 23 à 4 h., chemin de la Croix et Adoration réparatrice.

— Le vendredi, 24 mars, à 6 h. du soir, Office du Chapitre pour matines et laudes; Sermon par M. l'abbé Cassagnes, à 8 h. du soir.

— Le samedi 25, Fête de *l'Annonciation de la Très Sainte Vierge*, double de 2e classe; c'est une des principales fêtes de N.-D. de Sous-Terre, c'est-à-dire de la Vierge annoncée comme devant enfanter. — Dans l'église supérieure, Office capitulaire : messe (l'unique grand'messe de ce jour), à 10 h., elle sera précédée du chant de Tierce et de la procession et suivie des vêpres. A 3 h. complies, procession de la Sainte-Vierge et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 19 mars, Dimanche de la Passion, les offices aux heures ordinaires. Premières vêpres de Saint Joseph avec salut solennel. — Catéchisme de persévérance. — Samedi, l'*Annonciation de la B. V.*, grand, messe à 9 h. — Mardi et jeudi, instruction et salut, à 8 h. du soir.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 19 mars, Dimanche de la Passion, les offices aux heures ordinaires.

ŒUVRE DES PAUVRES MALADES. — Mercredi prochain, 22 mars, dans l'octave de saint Joseph et dans la chapelle de ce grand saint, réunion de l'Œuvre des Pauvres Malades à 1 h. 1/2. : Instruction, compte rendu de l'Œuvre depuis Janvier 1893 et salut.

N° 9. 18 Mars 1893.

SOMMAIRE

LA FÊTE DU SACRE.

La fête du Sacre, comme on l'appelle à Chartres, approche ; les préparatifs dans la cathédrale vont se terminer pour dimanche ; les estrades sont dressées et dès maintenant les visiteurs ont pu se convaincre qu'il sera facile de voir les rites de la consécration.

Nous avons publié le programme dans notre Supplément du 11 mars, et l'on a pu y remarquer une différence avec celui du sacre de Mgr Lagrange. Cette fois c'est à la chapelle de l'Évêché qu'auront lieu les cérémonies préliminaires, savoir : lecture de la Bulle, serment et examen de l'Élu. Par conséquent l'office à la cathédrale sera moins long que celui de 1890 ; il commencera à 10 heures, après la procession partie de l'Évêché à 9 heures 1/2. Le nombre des cartes dejà distribuées nous permet d'espérer une nombreuse assistance. Bien que pour des cérémonies identiques, fixées au même jour en plusieurs villes, les vénérés Prélats invités par les nouveaux évêques aient dû se diriger vers différentes églises, celle de N.-D. de Chartres aura encore un beau cortège épiscopal.

Maintenant il nous reste à transmettre à nos lecteurs l'expression des pieux désirs de Mgr Foucault. L'Évêque élu de Saint-Dié compte sur les ardentes prières de ses futurs diocésains, et sur celles du clergé et des fidèles de son diocèse natal. Si grande et si sainte est la mission qui l'attend ! Les catholiques instruits le comprennent. Les personnes qui assisteront à la cérémonie du lundi 20 mars, un livre à la main, le comprendront mieux encore. Quoi de plus propre à émouvoir touchant le caractère et la vocation d'un évêque que les prières du Sacre contenues dans le Pontifical romain.

Rien de saisissant par exemple comme la préface et les orai-

sons réservées aux saintes onctions de la tête et des mains, prières qui se terminent ainsi :

« Que Dieu Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui a bien voulu vous élever à la dignité de l'épiscopat, vous oigne lui-même, vous arrose de la liqueur de son onction mystérieuse, et vous donne par l'abondance de ses bénédictions une fécondité spirituelle ; que tout ce que vous bénirez soit béni ; que tout ce que vous sanctifierez soit sanctifié, et que l'imposition de vos mains consacrées serve au salut de tous ! »

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr Lagrange à Rome. — C'est encore le *Moniteur de Rome* qui nous a renseignés sur les derniers jours passés à Rome par Mgr l'Évêque de Chartres. Nous avons lu dans le nº du 9 mars :

Aujourd'hui (8 mars), S. G. Mgr Lagrange, évêque de Chartres, a eu l'honneur d'être reçu par le Souverain-Pontife en audience de congé.

Le Saint-Père a longuement interrogé l'éminent Prélat sur la situation religieuse en France, lui posant de nombreuses questions sur l'état des esprits et l'avenir politique de ce pays.

Léon XIII a prodigué à Mgr l'Évêque de Chartres les marques de sa plus vive et plus paternelle bienveillance...

Outre son offrande jubilaire, Mgr l'évêque de Chartres offre à l'église Saint-Joachim un très-beau spécimen de la Vierge Chartraine, la célèbre Vierge druidique.

Il est certain que là où s'élève aujourd'hui la cathédrale de Chartres, les druides célébraient autrefois leur culte.

A la vieille Grotte druidique a succédé un sanctuaire chrétien, qui est le plus ancien sanctuaire consacré à la Sainte Vierge dans les Gaules ; et les cryptes qui ont succédé à la vieille Grotte, supportent la cathédrale actuelle, après en avoir supporté deux autres.

Le pèlerinage de la Vierge Chartraine ou druidique est sans conteste le plus ancien et le plus célèbre pèlerinage de la France.

Léon XIII a paru très touché de cette offrande faite à l'église de Saint-Joachim.

Mgr l'Évêque de Chartres s'est entendu avec M. l'abbé Brugidou et l'architecte sur la dimension à donner à la statue, et sur l'autel où elle serait déposée... »

Retour de Monseigneur à Chartres. — Après l'audience dont il est question plus haut, Mgr Lagrange n'a pas tardé à quitter la Ville éternelle. Heureux de son dernier entretien avec S. S.

Léon XIII, Monseigneur désirait revenir au plus tôt vers ses diocésains pour leur faire part de ses impressions et reprendre au milieu d'eux ses fonctions et ses travaux. Sa Grandeur a pu accomplir sans trop de fatigue son long voyage de retour et, le mardi 14, à 7 heures du soir, elle rentrait dans sa ville épiscopale. Plusieurs ecclésiastiques avaient pu se rendre à la gare et recevaient ses premières communications. Le lendemain, à 11 heures 1/4, après l'office de N.-D. de la Brèche, le Chapitre, beaucoup de prêtres de la ville et les grands séminaristes se trouvaient ensemble à l'Évêché pour saluer ensemble le vénéré Prélat. Mgr Foucault, prévenu à temps, était arrivé de Nogent-le-Rotrou, et, cette fois encore, il était l'interprète de l'assemblée.

L'arrivée de notre Évêque au milieu de nous après son glorieux colloque avec le Vicaire de J.-C. nous fait penser à Moïse descendant de la montagne après la vision de Dieu. Mais contrairement aux Hébreux qui n'osaient lever les yeux sur leur prophète favorisé d'une telle vision, nous aimons, nous, à contempler le Prélat notre père qui nous apporte les bénédictions du Chef de l'Église. Avant de quitter le Thabor, le Seigneur avait dit aux apôtres de ne pas révéler les merveilles dont ils venaient d'être les témoins ; mais il devait en être tout autrement pour le Pontife qui nous arrive du Vatican, encore tout ému des grandes choses qu'il a pu voir et entendre.

En quels termes distingués et gracieux Mgr Foucault a développé ces pensées, on le devine sans peine ; nous regrettons de ne pouvoir donner qu'une sèche analyse de son petit discours.

Quant à la réponse, elle a été, comme nous l'attendions, pleine d'abandon et d'amabilité.

Monseigneur a fait le récit abrégé de son voyage, surtout de ses impressions auprès du Souverain Pontife. Et cette effusion d'un cœur épiscopal et paternel arrivera bientôt aux regards de nos lecteurs, sous la forme d'une lettre que Monseigneur se propose d'adresser à ses diocésains.

En terminant son entretien, Sa Grandeur a donné lecture du Bref pontifical qu'il avait reçu en réponse aux adresses de son clergé, adresses dont Monseigneur avait été l'intermédiaire et le dépositaire auprès du Souverain Pontife. Nous traduisons ce Bref :

Léon XIII, Pape,

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique. Aux bons offices de votre dilection, à l'occasion du jour anniversaire de Notre consécration épiscopale, est venu s'ajouter et mettre le comble, le dévouement filial de votre Chapitre, de votre clergé, de vos séminaristes pour nous. Les lettres qu'ils Nous ont adressées

par votre entremise ont prouvé qu'ils s'associaient à vous dans la mesure de leur pouvoir pour Nous féliciter. Ce témoignage de leur pieuse affection Nous a fortement réjoui, d'autant plus que ceux qui Nous écrivaient ainsi se sont montrés pleins d'ardeur à notre égard, dociles à Notre voix, disposés à suivre Nos ordres et même Nos conseils pour la ligne de conduite qui convient aux ecclésiastiques. Faites donc connaître, c'est notre désir, à ces fils bien-aimés dont nous venons de parler les sentiments de paternelle charité qui Nous unit à eux ; et assurez-les de la bénédiction apostolique que Nous leur accordons avec amour, à eux non moins qu'à vous, Vénérable Frère, et aux autres fidèles confiés à votre garde.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 18 février de l'année 1893, la 15e de Notre pontificat.

Léon XIII, Pape.

— Mgr l'Évêque de Chartres n'ayant pu terminer son voyage avant les obsèques de S. E. cardinal Place, archevêque de Rennes, qui était pour lui depuis de longues années un ami intime, a délégué à Rennes, pour le représenter à la cérémonie funèbre, un de ses vicaires-généraux, M. le chanoine Pouclée.

— Pendant que le présent numéro de notre Revue est à l'imprimerie, la fête de l'Adoration mensuelle se célèbre à l'église Saint-Aignan. Nous aurons sans doute plus tard un récit de cette fête.

— Nous ajournons le compte rendu de la fête du pèlerinage à N.-D. de la Brèche.

Francourville. — *Bénédiction d'une cloche.* — La bénédiction d'une nouvelle cloche a été, le 12 mars, à Francourville, l'occasion d'une belle cérémonie présidée par M. l'abbé Legué, vicaire-général. Les paroissiens s'y sont rendus avec empressement, et, comme eux, beaucoup d'autres personnes invitées ; l'église était comble ; la foule débordait sur la place.

Aux premiers rangs des fidèles et auprès du parrain, M. André Foiret, de Chartres, et de la marraine, Mme Blache-Isambert, de Versailles, tous deux propriétaires à Francourville, on remarquait M. le Maire et son conseil municipal avec les sapeurs-pompiers de la commune. Les autorités du pays, animées d'un excellent esprit, avaient généreusement participé à la sonscription ouverte pour l'achat de la cloche, et leur exemple avait été bien suivi par les autres habitants ; elles devaient figurer avec honneur dans l'assistance.

Le lieu saint paraissait embelli par une telle affluence ; mais qu'il

était beau déjà par l'abondance des décorations en rapport avec la circonstance ! Superbe était l'effet des lumières à l'autel; des oriflammes, des écussons et des guirlandes, partout. Superbe la parure de la cloche qui, sous ses riches dentelles et ses fleurs, attendait les aspersions, les onctions, l'embaumement, selon les prescriptions liturgiques.

Pour l'accomplissement des rites sacrés comme pour les chants, M. l'abbé Caplain, curé de Francourville, qui avait si bien organisé toutes choses, avait fait appel à la bonne volonté de ses confrères; une dizaine de prêtres des environs et un chanoine de Chartres étaient là autour de M. le Vicaire-général, contribuant, eux aussi, à rehausser de leur présence la solennité.

L'un d'entre eux, M. l'abbé Perrier, curé de Béville-le-Comte, avait été prié de porter la parole ; son instruction sur l'origine et la destination des cloches qui nous parlent sans cesse du Bon Dieu était nourrie de piquants détails historiques et de fortes leçons chrétiennes ; elle nous a paru aussi attachante qu'utile pour tout l'auditoire. Le prédicateur n'a pas oublié d'adresser des éloges aux différentes personnes qui ont coopéré avec zèle à l'œuvre du renouvellement de la cloche, œuvre magnifiquement couronnée à cette heure ; une large part de ses félicitations a été pour l'artiste fondeur, M. Bollée, bien connu dans nos régions.

A ces explications du symbolisme et de la mission pieuse des cloches, la cérémonie gagnait un accroissement d'intérêt; l'attention devenait plus religieuse; les prières s'imposaient mieux à l'assemblée des fidèles; elles se terminèrent par le *Te Deum* et la bénédictiou du Saint-Sacrement.

La fanfare du Patronage chrétien d'Houville, qui prêtait son gracieux concours à la fête, avait, pendant la cérémonie, donné plusieurs morceaux d'éclat et de mérite; elle en trouva un autre encore dans son répertoire pour le signal de la sortie de l'église. Son hymne de triomphe fut l'*allegro* qui plus tard retentit dans la cour du presbytère, pour saluer la première sonnerie de la cloche enfin montée dans la tour et mise en branle. C'est que cette sonnerie aux notes claires et puissantes chantait, elle aussi, le triomphe des bienfaiteurs, des organisateurs, de tous ceux qui avaient travaillé pour la beauté de la fête; puis c'était une voix de plus dans le concert de la nature et des arts destinés à glorifier le Seigneur.

LE 15 MARS A L'INSTITUTION NOTRE-DAME.

La fête de N.-D. de la Brèche qui rappelle des souvenirs si chers aux Chartrains est, on le sait, la fête patronale de l'Institution Notre.-Dame.

Tous les ans, nous célébrons avec amour l'anniversaire des jours glorieux où nos aînés, sous l'égide de la Vierge au Rempart, chassaient de nos murs les ennemis de la foi et de la France. N'est-ce pas là tout ensemble le culte du passé et la promesse de l'avenir ?

Cette année, cette fête avait pour nous des charmes nouveaux.

Le matin, après la procession traditionnelle à laquelle l'Institution N.-D. apporte son magnifique contingent d'élèves, tous se sont rendus à la messe célébrée pour eux à la Crypte par M. Dancret, archiprêtre et vicaire général. M. l'abbé Pichot, vicaire de la Cathédrale, dans une allocution vibrante, nous a redit les harmonies qui existent entre N.-D. de la Brèche et les jeunes gens. — Ils sont chrétiens, et voilà pourquoi ils invoquent N.-D. ; ils seront soldats, et voilà pourquoi ils invoquent N.-D. de la Brèche. — A les entendre exécuter avec art et onction les motets de la messe et du salut, ou enlever avec enthousiasme le chant de l'Institution : « *A la Brèche* » on eût pu deviner leurs résolutions et comprendre notre espoir.

A midi, Monseigneur, à peine arrivé de Rome, venait, accompagné de son frère M. le vicaire général Lagrange, nous apporter les encouragements du Saint-Père. Il nous amenait avec lui Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, ancien professeur à l'Institution Notre-Dame, M. l'abbé Séjourné, vicaire général d'Orléans et M. l'abbé Vié, supérieur du Petit Séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin. Dans une de ses allocutions dont tout le monde connaît le charme, Monseigneur nous a redit l'intérêt que le Saint Père porte à l'éducation chrétienne de la jeunesse laïque et les bénédictions spéciales qu'il avait reçues de lui pour notre Ecole, qu'il aime, comme saint Fulbert aimait les siennes, « *sicut pupillam.* »

Le soir on se retrouvait aux pieds de N.-D. de Sous-Terre pour la bénédiction du Saint-Sacrement.

Enfin, à 7 heures et demie, les grands élèves de l'Institution donnaient à la salle Saint-Ferdinand une soirée dramatique et musicale. — Ils représentèrent « *La Revanche de Jeanne d'Arc* » drame historique en 4 actes, en vers, par le R. P. Delaporte S. J., avec musique du P. Gondard et chœur de Gounod. — Le sujet de cette pièce, toute pleine de foi et de

patriotisme, c'est la délivrance du mont St-Michel assiégé par les Anglais, trois ans après la mort de Jeanne d'Arc. Les entr'actes étaient occupés par des chansonnettes, des romances, des morceaux de musique instrumentale et même par un assaut d'armes. Naturellement MM. les professeurs spéciaux y prêtaient leur sympathique concours; mais, tout le monde l'a remarqué, les élèves y avaient la principale et presque l'unique part. C'est donc à eux que revient l'honneur de ces deux séances du mardi et du mercredi, où près de 1000 personnes sont venues les applaudir et récompenser leurs efforts, et, disons-le sans fausse modestie, leur éclatant succès. X.

Nécrologie. — *M. Chevallier-Ruffigny.* Dans la *Semaine religieuse de Poitiers* du 11 mars, on lisait :

« Nous recommandons M. Ernest Chevallier-Ruffigny, ancien directeur des contributions directes, à Chartres, décédé mercredi, 8 mars, à Poitiers, à l'âge de 65 ans.

M. Ernest Chevallier-Ruffigny, ayant pris sa retraite au mois de mai dernier, s'était empressé de revenir avec son frère dans sa ville natale où il donnait l'exemple de la foi la plus vive et d'une profonde piété. A peine était-il installé qu'un deuil particulièrement cruel frappait cette famille si respectable. Nous avons relaté la mort du fils de M. Henri Chevallier-Ruffigny, ce jeune officier plein d'avenir, ravi à l'affection des siens par un accident, à la Rochelle.

Aujourd'hui la mort frappe l'aîné de ces deux frères unis par une amitié si étroite, et qui, avec une affabilité et une générosité parfaites, avaient bien voulu déjà assurer le concours de leur grande expérience et de leur dévouement à toutes les œuvres catholiques. Nous offrons à M. Henri Chevallier-Ruffigny nos respectueuses condoléances. »

Beaucoup de personnes, à Chartres, s'associeront à l'expression de ces condoléances. M. Ernest Chevallier a laissé en Eure-et-Loir, et surtout au chef-lieu de ce département, de si précieux souvenirs. A la tête de plusieurs associations chrétiennes, toujours au premier rang lorsqu'il s'agissait de manifestations de foi ou d'actes généreux en faveur des pauvres, il était de ceux qui font aimer la religion par le dévouement au prochain, comme par l'attachement sincère et visible à tout ce qui concerne la gloire de Dieu.

Nomination. — Le 17 mars, M. l'abbé Chauveau, curé-doyen de Senonches, a été installé chanoine honoraire de Chartres. Qu'il reçoive nos félicitations !

ŒUVRE DES TABERNACLES.

Voici la liste des paroisses qui ont eu part aux dons de l'Œuvre, et des objets qui leur ont été distribués après l'exposition des 11 12 et 13 mars :

Aunay-sous-Auneau, chape blanche. Autheuil, ornement vert. Allonnes, étoles pastorales.

Bazoches-en-Dunois, calice. Bailleau-sous-Gallardon, encensoir. Baignolet, ornement violet. Beauvilliers, ornement blanc. Béville, ornement rouge. Broué, ornement violet. Beauche, ornement blanc et surplis d'enfants de chœur. Blandainville, ciboire et pavillon. Bouglainval, ornement blanc. Bouville, deux étoles et une écharpe. Boissy-en-Drouais, nappe.

Chauffours, étole pastorale. Le Coudray, étole. Chapelle-d'Aunainville, chape d'or, croix et six chandeliers. Châtaincourt, ornement vert, étole pastorale, candélabres. Les Châtelets, ornement noir, étole pastorale, une étole noire. La Chaussée-d'Ivry, ornement blanc. Cormainville, aube, linges, canons d'autel. Cherisy, ornement noir, linge. Crécy-Couvé, calice, linge.

Dampierre-sous-Brou, dais. Ecublé, boîte aux saintes huiles. Fontenay-sur-Eure, aube, amicts. Favières, ornement violet, exposition. Fruncé, ornement vert. Flacey, écharpe. Friaize, ornement violet, écharpe. Le Favril, surplis d'enfants de chœur. Faverolles, ornement blanc. La Ferté-Villeneuil, ornement blanc, aube, canons.

Garancières-en-Drouais, amicts. La Gaudaine, chape blanche. Gouillons, ornement blanc.

Houx, ornement blanc. Intréville, ornement blanc, ostensoir.

Lumeau, écharpe. Luray, ostensoir. Landelles, chape d'or. Louvilliers, nappe, linge. Levainville, ornement noir. Lucé, aube.

Marville, ornement noir. Magny, ornement vert. Meaucé, ornement blanc et ornement rouge. Meslay-le-Vidame, ornement noir. Méréglise, étole pastorale. Mittainvilliers, ornement et nappe. Montreuil, calice. Moléans, ornement noir. Montboissier, ornement d'or, écharpe. Mignières, ornement blanc. Montharville, ornement d'or. Morancez, ornement violet. Mézières-en-Drouais, ornement violet.

Neuvy-en-Beauce, chape blanche.

Oinville-Saint-Liph. ornement d'or.

Poinville, ornement blanc, aube. Pézy, ornement blanc, linge.

Réclainville, ornement blanc, étole, bénitier. Roinville, ornement blanc. Rouvray-saint-Denis, calice.

Sandarville, aube. Santilly, chape blanche, aube. Sorel, ornement rouge, linge. Saulnières, ornement blanc, linge. Saint-Avit, orne-

ment vert, bourse pour viatique, étole. Saint-Eliph, ornement noir. Saint-Laurent-la-Gâtine, ornement blanc, ornement vert. Saint-Mamès, ornement blanc. Saint-Victor-de-Buton, chape blanche. Saint-Denis-de-Moronval, ornement noir, corporaux. Saint-Germain-le-Gaillard, chape blanche, aube. Saint-Ange-et-Torçay, linge. Saint-Luperce, nappe. Saint-Sauveur-Lev., étole, nappe. Saint-Jean-de-Rebervilliers, étole noire.

Le Thieulin, linge. Trizay-lès-Bonneval, encensoir. Theuvy-Achères, ornement violet.

Umpeau, calice.

Villemeux, ornement blanc. Voise, pavillon de ciboire.

Ymonville, chape d'or.

La nomenclature qu'on vient de lire vaut tous les éloges à l'adresse de l'Œuvre des Tabernacles et des personnes qui la soutiennent et l'enrichissent par leur travail ou leurs offrandes. Les dames volontairement ouvrières pour les besoins des églises pauvres, imitent les saintes femmes qui, à l'origine du Christianisme, servaient le Sauveur et ses apôtres : et à cause de cela elles peuvent attendre de Dieu même leur récompense. Cela n'empêche pas les chrétiens amis de la majesté du culte et particulièrement le clergé, d'éprouver une vive reconnaissance pour les bienfaitrices. La *Voix de N.-D.* se fait aujourd'hui l'écho de ces sentiments.

INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES DANS LES ÉGLISES.

Dans son *Supplément* du 11 février 1893, *la Voix de Notre-Dame de Chartres* signalait, sous la rubrique *Bon exemple à imiter*, les tableaux contenant les noms des curés de Magny et de Marchéville, tableaux qu'un visiteur avait remarqués avec plaisir, exposés au banc-d'œuvre des églises paroissiales de mêmes noms. L'auteur de cette note a été bien inspiré en proposant cet exemple à l'imitation des autres paroisses, car c'est un moyen très pratique de conserver le souvenir de ceux qui ont bien mérité des générations chrétiennes, de ceux qui ont fait à différentes époques l'œuvre de Dieu parmi les hommes.

Naguère on préconisait à grand renfort de phrases ronflantes les *livres d'or* des communes qui devaient renfermer les noms de tous les habitants remarquables par leur patriotisme, leurs vertus civiques, leur industrie, etc. ; nous croyons que ce projet a reçu un commencement d'exécution et nous lui souhaitons bon succès, espérant que ces tablettes d'immor-

talité ne deviendront pas, comme le Panthéon parisien, un moyen de flatter les passions politiques et antireligieuses. Pourquoi les églises n'auraient-elles pas, sinon leur livre d'or, au moins leur tableau d'honneur sur lequel seraient consignés les noms de leurs pasteurs et de leurs bienfaiteurs ? Ce n'est pas d'ailleurs une innovation dans l'Église catholique. L'histoire de ses premiers siècles nous apprend en effet que les grandes communautés chrétiennes avaient leurs diptyques, où elles inscrivaient et conservaient à la postérité les noms de leurs évêques, de leurs dignitaires, etc. Il y a déjà un certain temps que l'on travaille à faire revivre cet usage, même dans les églises les plus humbles, et dans quelques diocèses les inscriptions commémoratives rappelant les noms des prêtres des temps passés sont en grand honneur.

Dans le diocèse de Chartres, plusieurs listes des curés et vicaires sont déjà assez anciennes ; mais elles sont communément exposées dans les presbytères ou dans les sacristies. Nous n'en connaissions pas encore dans les églises, et pourtant il nous semble qu'elles n'y sont pas déplacées, surtout si elles se présentent aux regards sous une forme qui ne peut leur déplaire, si elles cadrent bien avec les autres parties de l'ameublement ou de la décoration.

La rédaction de ces listes est devenue plus facile depuis la publication de la chronologie des prêtres du diocèse de Chartres par M. l'abbé Beauhaire. On entend souvent reprocher à ce travail d'être incomplet ; ce reproche est fondé, mais il est matériellement impossible de rendre complète une nomenclature de cette étendue, ayant pour base des renseignements aussi épars, aussi imparfaits. Tel qu'il est, le livre de Monsieur le curé de Moriers peut, dans la question, rendre de réels services et fournir un appoint précieux aux listes que l'on voudra dresser. Si on désire rendre ces listes aussi parfaites que possible, on pourra, grâce au concours complaisant de la *Voix de Notre-Dame*, faire appel aux renseignements complémentaires ; et nous ne pensons pas que ces renseignements soient refusés par ceux qui seront en mesure de les donner.

Quant à l'exécution du tableau destiné à contenir la liste en question, peut-être serait-il bon qu'on proposât, sans le rendre obligatoire évidemment, un modèle qui convînt parfaitement

à cet usage. Il y a quelques années, un comité composé de savants et d'ecclésiastiques s'est formé à Paris pour favoriser et surtout pour diriger, au point de vue artistique, les inscriptions dans les églises. Au nombre des inscriptions que ce comité signalait à l'attention du clergé, se trouvaient les noms des curés de chaque paroisse. Il offrait son concours pour faire exécuter économiquement et suivant toutes les règles de l'art ces inscriptions sur des tablettes de marbre. Son correspondant pour le diocèse de Chartres était M. le chanoine Brou, qui pourrait donner sur ce comité, s'il fonctionne toujours, les renseignements nécessaires.

Aux noms des prêtres, on pourrait ajouter, comme à Magny et à Marchéville, quelques notions architecturales et historiques sur l'église; mais il serait bon que ces notions fussent contrôlées, car en pareille matière il faut des connaissances spéciales pour éviter les erreurs. Nous avons parfois eu la pensée de préparer un travail d'ensemble sur l'architecture des églises du diocèse; un pareil travail serait fort utile au point de vue qui nous occupe et nous regrettons de ne pouvoir l'entreprendre.

La Société dunoise ayant, il y a quelques années, voté les fonds nécessaires pour faire poser, dans l'église de Saint-Avit, une inscription qui rappelât le passage et la mort de l'abbé Bordas, un membre proposa de venir en aide aux paroisses qui voudraient conserver de la même manière les noms de leurs curés. Cette proposition fut accueillie favorablement; mais il ne lui fut donné aucune suite parce que personne ne réclama pour cette cause le concours de la Société Dunoise. Nous pensons toutefois que cette Société et sa sœur la Société Archéologique d'Eure-et-Loir ne refuseraient pas une petite subvention à ceux qui, pour ce motif, iraient frapper à leur porte.

X.

FAITS DIVERS

Une fausse et une vraie apparition. — A Salces, près de Perpignan, une jeune fille prétend être favorisée d'apparitions de la sainte Vierge. Depuis quatre mois, il se fait un assez grand mouvement auprès de la prétendue voyante. Après s'être tenu sur la réserve, l'Evêché a cru devoir s'expliquer pour arrêter la superstition.

Voici ce que nous lisons dans une note officielle :

« Le premier pasteur du diocèse, Mgr l'Evêque de Perpignan, estime et déclare que ces faits ne présentent aucun des caractères qui distinguent et font reconnaître les interventions surnaturelles et que, tout au contraire, plusieurs indices accusent une action d'un autre ordre, dont il n'y a pas lieu d'apprécier la nature et les causes. En conséquence, les manifestations religieuses dirigées de ce côté s'égarent et doivent cesser. Leur continuation, sous une forme quelconque, serait hautement désapprouvée. Toutes quêtes, souscriptions, propagande en vue de favoriser ce mouvement ou d'édifier une chapelle ou oratoire, sont défendues par l'autorité ecclésiastique autant qu'il est en son pouvoir. »

Italie. — Par contre, l'autorité ecclésiastique s'est prononcée favorablement sur le prodige que connaissent déjà beaucoup de nos lecteurs, et qui s'est renouvelé souvent près d'Osimo, en Italie. Nous rappelons les traits principaux de cet événement que les journaux religieux italiens ont presque tous rapporté.

Osimo, dans la province d'Ancône, est une ville de 17,000 âmes, où se conserve le corps de saint Joseph de Cupertino.

La bataille de Castelfidardo, le 18 septembre 1860, jour de la fête de saint Joseph de Cupertino, fixa les regards de l'Europe sur cette ville, parce que plusieurs blessés de l'héroïque petite armée de Lamoricière y furent trasportés à l'hôpital, et y moururent pour la cause sacrée de l'Eglise.

L'impiété a fait de rapides progrès dans la ville d'Osimo, depuis l'occupation piémontaise. L'an dernier, au jour de la Fête-Dieu, plusieurs mécréants avaient insulté le Saint-Sacrement et mis le feu au baldaquin sous lequel se trouvait le prêtre, portant l'ostensoir. La nuit suivante, une grêle terrible fut la première réponse du ciel aux impies d'Osimo. Le lendemain, se répandit le bruit que, dans une chapelle située à 2 kilomètres d'Osimo, on avait vu une très ancienne image de Notre-Dame des Sept-Douleurs mouvoir les yeux et verser des larmes.

La nouvelle s'en répandit au loin ; une multitude de personnes accoururent et toutes, ou presque toutes, virent le prodige. Dans la foule se trouvaient deux fonctionnaires publics venus pour faire une enquête ; ils furent tellement émus en présence du miracle qu'ils laissèrent en *ex-voto*, l'un sa montre d'or, l'autre son anneau.

L'*Osservatore Romano* a relaté ces faits, en y ajoutant le récit de la guérison d'un enfant sourd-muet.

Une très digne Supérieure des Filles de la Charité raconte dans une lettre du 26 décembre, qu'elle a eu le bonheur, ainsi que ses

compagnes, d'être témoin plusieurs fois du prodige, qui continue depuis le 17 juin dernier.

Le 8 décembre, Mgr l'évêque d'Osimo a posé la première pierre d'une nouvelle église, celle qui existe actuellement étant une très petite chapelle de campagne.

L'intervention épiscopale est d'un grand poids, et montre que le jugement de l'Ordinaire et les conclusions de la Commission Romaine sont favorables.

Depuis bien des années déjà, on célèbre à Rome une fête appelée des Prodiges de la B. V. Marie, en mémoire de faits semblables arrivés vers la fin du dernier siècle, au moment où les troupes françaises, envoyées par le Directoire, s'emparaient du Vénérable Pontife Pie VI, pour le conduire captif à Valence.

Rome. *Audience aux Lazaristes et aux Filles de la Charité.* — Plusieurs semaines déjà se sont écoulées depuis cette audience; nous tenons pourtant à la signaler à notre tour, en donnant les principaux passages de la réponse du Saint Père à l'adresse lue par M. Fiat, supérieur général :

« Nous apprécions hautement et Nous aimons vos deux grandes familles spirituelles, tant pour elles-mêmes que pour les institutions si nombreuses et si méritantes de l'Église et de la société qu'elles ont semées à l'entour d'elles. Votre prospérité et vos progrès, dans les temps si tristes que Nous traversons et qui ont un besoin extrême de fortes vertus, sont pour Nous une consolation. Nous augurons bien et Nous attendons beaucoup du scolasticat que vous venez de fonder à Rome, et où les étudiants les plus capables de vos diverses provinces, ceux surtout que vous destinerez au professorat dans les grands séminaires, feront des études plus approfondies, pour passer ensuite avec succès les examens accoutumés des grades académiques. Nous augurons bien aussi de la maison que les Filles de la Charité sont sur le point d'ouvrir auprès de la nouvelle église de Notre saint patron.

» Pour notre part, chers Fils, la particulière bienveillance que Nous vous portons ne vous fera jamais défaut, et aux témoignages que Nous vous avons déjà donnés et que vous avez rappelés tout à l'heure, Nous en ajouterons d'autres successivement. En ce qui concerne notamment la cause, que vous Nous recommandez, de cette admirable dame qui fut d'un secours si puissant à votre saint Fondateur, Nous l'avons, Nous aussi, bien prise à cœur, et Nous prions Dieu qu'il daigne, selon les desseins de sa gloire, la conduire au but désiré. »

Obsèques du Cardinal Place. — Elles ont eu lieu le 14 mars.

Le cardinal Richard présidait, entouré d'une dizaine de Prélats,

Les autorités militaires, civiles et administratives, étaient présentes, et le Conseil municipal, en vertu d'une décision spéciale, assistait en corps à la cérémonie. La façade de l'Hôtel de Ville était ornée de tentures de deuil, et le bourdon du beffroi a tinté de 9 heures à 10 h. 1/2 du matin.

Selon le désir du vénérable défunt, aucun discours, ni oraison funèbre n'a été prononcé; on a seulement, à l'offertoire, selon l'usage du diocèse de Rennes et comme le demandait le cardinal dans son testament, fait en ces termes la recommandation de l'âme :

« On recommande à vos prières et suffrages le repos éternel de
» l'âme de S. E. Mgr le cardinal Place (Charles-Philippe), ancien
» évêque de Marseille, mort archevêque de Rennes, Dol et Saint-
» Mâlo. Veuillez, en implorant pour lui les mérites infinis de Notre-
» Seigneur Jésus-Christ et l'intercession de la Très Sainte Vierge
» Marie, des anges et des Saints, prier Dieu qu'il daigne lui faire
» miséricorde et le recevoir dans son Paradis. »

Béatification d'un Franciscain. — C'est le 4e dimanche de carême, qu'a eu lieu, dans la salle de la *Loggia*, sur le vestibule de la basilique Vaticane, la cérémonie solennelle de la béatification du Vénérable Léopold de Gaiche, de l'Ordre des Mineurs Réformés de S. François.

A la cérémonie du matin, étaient présents les EEmes cardinaux de la congrégation des Rites avec les prélats officiers au consulteurs de cette Congrégation, ainsi que la postulation de la cause et les députations des Mineurs franciscains et des divers Ordres religieux.

Le Pape a été, plus tard, vénérer les reliques du Bienheureux.

Le repos du dimanche dans les magasins. — On peut voir maintenant, auprès des caisses des Magasins du Louvre, une affiche qui prévient la clientèle que « la maison du Louvre ne livre le dimanche que les commandes pressées, spécialement demandées pour ce jour-là. » Le comité de la Ligue populaire pour le repos du dimanche s'est mis, dit-on, en rapport avec les autres grands magasins, pour les engager à prendre d'urgence une initiative analogue.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

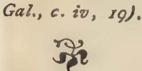
SAMEDI 25 MARS 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE MARS)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 26 mars, dimanche des Rameaux, à 8 h., ofifce de la paroisse : bénédiction des rameaux et messe. A 10 h., Office Capitulaire : Tierce, bénédiction des rameaux par Monseigneur, procession et messe; à 3 h., vêpres, sermon, complies et salut.

Retraite préparatoire aux Pâques pour les hommes. Le lundi saint, le mardi saint et le mercredi saint, Sermon par M. l'abbé Cassagnes, à 8 h. du soir.

— Le mercredi saint, après midi, chant des Ténèbres. — Le jeudi saint, à 8 h. 1/2, Petites Heures et *Office Pontifical* pour la grand'messe : Consécration des saintes Huiles et procession à la Chapelle ardente ; à 3 h., Cérémonie du Lavement des pieds par Monseigneur, complies et chant des ténèbres. A 8 h., chant du *Stabat* et bénédiction avec la croix.

— Le vendredi saint, à 6 h. du matin et à 2 h. de l'après-midi, Chemin de Croix. A 9 h. du matin, Office capitulaire : Petites heures, oraison et chant de la Passion, adoration de la Croix, messe dite des Présanctifiés; à 3 h. complies et Ténèbres ; à 7 h. 1/2, sermon de la Passion et bénédiction.

— Le samedi saint, à 8 h. 1/2, Office capitulaire : petites heures, oraisons et leçons, bénédiction du feu sacré ; bénédiction de l'eau baptismale ; messe. — A 3 h., complies. — A 6 h., matines et laudes.

— Le jour de Pâques, à 7 h., au grand chœur, messe pour la communion pascale des hommes.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche des Rameaux, grand'messe à 9 h. 1/2, Aux Vêpres, Réunion des Enfants de Marie, allocution, procession et salut. — Mardi, instruction et salut, à 8 h. du soir. — Jeudi, grand'messe à 7 h., sermon de la Passion, à 8 h. du soir. — Vendredi, à 6 h., Chemin de la Croix, à 9 h., l'office. — Samedi, l'office à 8 h. du matin.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche des Rameaux, Office à 9 h. Après vêpres, Catéchisme de persévérance. — Lundi, mardi et mercredi soirs à 8 h., Instruction et salut. — Jeudi saint, messe de communion, à 7 h.; Office à 9 h., Ténèbres à 3 h. 1/2. — Sermon de la Passion, à 8 h., prêché par M. l'abbé Durand, curé de Mainvilliers. — Vendredi saint, office à 9 h., Ténèbres à 3 h. 1/2. — Chemin de la croix, à 8 h. — Samedi saint, office à 8 h.

BIBLIOGRAPHIE

L'Etat religieux, *son excellence, ses obligations, ses privilèges*, par le P. Berthier, missionnaire de la Salette, par Corps (Isère) Prix : 1 fr. 50.

L'auteur envoie ce livre en prime à tous ceux qui le lui demanderont en même temps que sa *Théologie dogmatique et morale*, qui a un si grand succès, franco, 6 fr.

Le nouvel ouvrage que nous annonçons pourra devenir le manuel des religieux de l'un et de l'autre sexe, des prédicateurs de communautés, des aumôniers et des prêtres qui ont à diriger des religieux et des religieuses. Rien n'est omis dans ce volume : ni les questions de théologie morale ou de droit canon, ni l'ascétisme, il y a la plus grande part, ni les décisions récentes des Congrégations romaines sur les instituts religieux, ni même la législation civile en France.

Conférences de Mgr d'Hulst. — Paraissant en fascicules, chaque vendredi du Carême, à la librairie Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.

Chaque conférence, 25 centimes ; l'abonnement aux six conférences, 1 fr. 40, franco. A la fin du Carême, le tout avec la retraite pascale, 1 volume in-8.

N° 10. 25 Mars 1893

SOMMAIRE

BÉNÉDICTION PAPALE

A LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, LE DIMANCHE DE LA PASSION

Dimanche dernier, dimanche de la Passion, Mgr l'Évêque de Chartres, revenu de Rome depuis quelques jours, reparaissait pour la première fois à sa cathédrale. La bénédiction papale, ainsi que nous l'avions annoncé, devait être donnée par lui à l'issue du sermon des vêpres. Lorsque le prédicateur, M. l'abbé Cassagnes, eut achevé son discours, Monseigneur se leva, et adressa du banc d'œuvre au vaste auditoire, les paroles que voici :

« Mes Très Chers Frères,

» Après une longue, trop longue absence à mon gré, je suis heureux de me retrouver au milieu de vous. J'étais parti pour Rome avec joie, parce que, ainsi que je vous l'ai dit dans ma lettre sur ce voyage *ad Limina*, c'était pour moi le devoir, et c'était aussi une vive inclination, un vif désir de mon cœur de me trouver auprès du saint Père dans la solennelle circonstance de son jubilé épiscopal. Mais ma joie est grande aussi d'être enfin de retour, et d'apparaître au milieu de vous, ayant à ma droite l'illustre et cher évêque de Dijon, ancien aumônier de notre flotte où il a laissé d'inoubliables souvenirs, et à ma gauche Mgr l'Évêque nommé de Saint-Dié, auquel demain nous aurons le bonheur de conférer dans cette cathédrale la consécration épiscopale. Il faut bénir Dieu : car, grâce à Dieu et à Notre-Dame de Chartres, et aussi sans doute aux bonnes prières de mes chers diocésains, le voyage a été bon et heureux. Et d'abord le Saint Père a daigné être pour votre Évêque d'une bonté exceptionnellement paternelle; et je pense que je ne dois pas lui en être seul reconnaissant; je pense que mes chers diocésains, dont j'étais si heureux de lui présenter les vœux et les hommages, doivent partager ma gratitude. Ensuite, malgré un incident ou un accident de santé, — j'ai pu voir, et de ce que je n'ai pu contempler j'ai recueilli de près les échos, — la splendeur des fêtes jubilaires, le concours du monde catholique, et Léon XIII dans sa joie et sa gloire. Et si je ne m'étais pas fait un scrupule d'interrompre la station quadragésimale, je serais monté dans cette chaire

pour vous en faire le récit ; mais, j'ai préféré, ainsi que je l'ai déjà annoncé au clergé, le faire dans une lettre pastorale que je compte bientôt vous adresser. Pour aujourd'hui, je me contenterai, en conformité aux recommandations, aux instances pressantes du Saint Père : « Bénissez-les, bénissez-les, m'a-t-il dit ; répandez largement sur eux les bénédictions du Saint Père ; » je me contenterai de vous donner la bénédiction papale, à laquelle est attachée une indulgence plénière, et que le Saint Père a concédé aux évêques et même aux prêtres pèlerins à Rome, la faculté de donner. Inclinez-vous donc, moins encore sous la main bénissante de votre évêque que sous celle du Saint Père. »

Après ces paroles, Mgr l'Évêque de Chartres a donné la solennelle bénédiction.

LE SACRE DE Mgr ALPHONSE-GABRIEL FOUCAULT

DANS LA CATHÉDRALE DE CHARTRES. — LE LUNDI 20 MARS 1893.

Elle a été magnifique la fête du sacre, annoncée depuis plusieurs semaines pour le 20 mars dans l'église de Notre-Dame de Chartres.

Dès le matin, tout nous promettait une charmante journée. Le temps était superbe ; les rayons d'un beau soleil traversaient les verrières de la basilique et donnaient au monument lui-même un air de gaieté ; l'harmonieuse sonnerie des cloches préludait aux chants de sainte allégresse.

A 9 heures et demie, commença la procession de l'évêché à la cathédrale. Plusieurs des cérémonies, celles qui précèdent la célébration de la messe, venaient déjà de s'accomplir dans la chapelle du palais épiscopal, en présence d'une partie du clergé ; les principales allaient avoir lieu à la basilique. Un indult de Rome avait permis cette séparation dans les rites liturgiques. Monseigneur Foucault avait prononcé le serment, répondu aux interrogations sur les vérités de l'évangile, fait les promesses touchant la foi et les vertus, la garde des âmes. Maintenant un long défilé de lévites, de prêtres, de pontifes, le conduit au lieu de sa consécration près de Notre-Dame de Chartres, qui a béni tout son passé et veut bénir son élévation à l'épiscopat. Il attend, avec l'effusion de l'huile sainte, la plénitude du sacerdoce.

Les prélats qui l'entourent sont, avec Mgr Lagrange, le consécrateur, les deux assistants, savoir : Mgr Oury, évêque de Dijon et Mgr Hautin, évêque d'Evreux ; puis Mgr Laroche, évêque élu de Nantes, Mgr Grandclaude, vicaire général honoraire et supérieur du grand séminaire de Saint-Dié et Mgr Cassagnes, chanoine-prélat de Florence. Mgr l'Archevêque de Bourges était représenté par M. l'archiprêtre de sa cathédrale ; Mgr l'évêque du Mans par M. le

vicaire-général supérieur de son grand séminaire; Mgr Marchal, évêque de Sinope, par le chanoine Lacour, son parent. Son Emin. le cardinal Richard, archevêque de Paris, a exprimé son regret de ne pouvoir être présent à la fête. Le Révérendissime abbé de Solesmes y a délégué le célèbre Dom Pothier.

Les chanoines titulaires ou honoraires sont nombreux; nous en comptons cinquante; avec ceux de Chartres, il y en a de Versailles (1), du Mans, d'Evreux, d'Orléans, de Paris, de Bourges et surtout de Saint-Dié. M. Raison, vicaire-général titulaire, Mgr Grandclaude et d'autres dignitaires de ce diocèse, apportant à leur nouvel évêque leurs hommages et ceux de leurs compatriotes, ont pu voir se ranger près d'eux trois prêtres du clergé chartrain que Mgr Foucault vient de nommer chanoines honoraires de sa cathédrale. Ce sont: M. l'abbé Massot, curé de Digny, originaire de Senonches, comme lui, et avant lui élève du même maître, feu M. l'abbé Bigarne; M. l'abbé Gréard, curé de Trizay-lès-Bonneval, le doyen d'âge de ses anciens condisciples; M. l'abbé Chichy, son cher vicaire de Nogent-le-Rotrou, que Mgr Lagrange lui a permis d'emmener dans les Vosges pour en faire son secrétaire particulier.

A ce nombre de chanoines, ajoutez environ 300 prêtres et les séminaristes en surplis, et plus de 80 enfants de chœur. Quel majestueux cortège !

A la suite, les fidèles arriveront à flots pressés; d'abord ceux qui, munis de cartes, devront occuper une grande partie de la principale nef, puis bien d'autres qui se masseront au bas de l'église ou dans les nefs latérales. Les deux bras du transept ont été réservés: celui du côté septentrional aux élèves de l'Institution Notre-Dame, du petit séminaire de Saint-Cheron et du petit séminaire de Nogent; celui du côté méridional aux habitants de Nogent-le-Rotrou et de Senonches, que la distance de leur ville à Chartres n'a pas empêchés d'accourir à une fête qui est la leur; ils sont plus de 400 de Nogent et, nous dit-on, une cinquantaine de Senonches. Notons que tout ce monde, placé au transept, sur des estrades en pente, peut voir facilement les détails des cérémonies.

Une tribune aussi domine la grille qui ferme le chœur capitulaire; on y a installé des ecclésiastiques et, en avant, les jeunes clercs de Notre-Dame; leur parure cardinalice de pourpre et de blanche hermine forme un joli fond de tableau entre les décorations de l'emplacement réservé aux rites sacrés (2).

(1) Nommons M. l'abbé Legros, curé de Saint-Martin d'Etampes, que Mgr Foucault a choisi pour l'un de ses vicaires généraux.

(2) Les clercs de Notre-Dame de Chartres seraient bien fiers sans doute en pareil jour, s'ils pouvaient compter parmi leurs frères aînés Mgr Foucault, comme l'ont dit des chroniqueurs insuffisamment renseignés. Nous devons à

Mais fixons nos regards sur ce sanctuaire nouveau. C'est une estrade de larges dimensions; elle longe la grille d'entrée du chœur d'un pilier à l'autre, et s'étend sur une grande partie de l'avant-chœur. On y a disposé deux autels; et à chacun des deux piliers est adossé un trône avec riches tentures, armoiries épiscopales; au-dessus des oriflammes montent à la hauteur du triforium.

Les évêques sont près des autels. Au-dessous d'eux, à droite et à gauche de leur estrade, ils voient les groupes d'ecclésiastiques en surplis; en avant les chanoines, et plus loin, à l'entrée de la nef, les autorités civiles et militaires (1); au delà, l'immense multitude.

Pour les Prélats qui considèrent les nefs, comme pour les fidèles dont les regards vont au sanctuaire, le spectacle est imposant, grandiose.

Enfin la messe commence; l'artiste du grand orgue a cessé les bruyants accords de sa belle marche composée spécialement pour ce jour, et passe aux douces modulations qui semblent prier; à son tour, le chœur de musique vocale se fait entendre, d'abord pour le chant liturgique des Litanies, puis pour un *Tu es Petrus*, splendide motet d'harmonie moderne. Ainsi alternativement les chœur de musique et l'orgue donneront leurs mélodies quand le permettra l'interruption des prières récitées à haute voix ou chantées à l'autel.

Cependant les rites touchants de la consécration se succèdent avec aisance et dignité.

1° La prostration de l'Elu pendant les Litanies; 2° L'imposition des mains et du livre des Évangiles; 3° L'onction de la tête et des mains; 4° La tradition de la crosse et de l'anneau; 5° La présentation des oblations : deux cierges, deux pains et deux petits barils d'eau et de vin, apportés solennellement, de la chapelle du

la vérité de dire que le nouvel évêque n'a jamais été élève de notre chère Maîtrise chartraine, et qu'après sa première classe de latin faite au presbytère de Senonches, il est entré immédiatement au Petit-Séminaire de Saint-Cheron qui, dans ses glorieuses annales, unira son nom à celui d'un autre élève : Mgr Pie.

(1) Nous avons remarqué : MM. Deschanel, député; Servat de Laisle, colonel du 13e régiment de cuirassiers, et plusieurs officiers de la garnison; baron Pron, Truelle, Pelé et Mercier, conseillers généraux; Besnard, sous-préfet de Nogent; Aubertin, président du tribunal, et Cothereau, juge; docteur Desplantes, maire de Nogent-le-Rotrou, avec ses adjoints et sept conseillers municipaux; vicomte des Plas, président du Comité des Ecoles libres, et autres notabilités; Ganot, adjoint au maire de Chartres; Audigier, secrétaire du préfet; Braive, directeur des postes; Chouet, maire de Senonches, etc. Nous savons que plusieurs abstentions regrettées étaient dues à la coïncidence des obsèques d'un paroissien de Saint-Aignan, homme important, ancien adjoint au maire de Chartres.

Crucifix, par six clercs en aube, et présentés par l'Évêque consacré au prélat consécrateur; 6e La communion du Consécrateur et du Consacré avec les mêmes espèces sacramentelles; 7o L'imposition des gants et de la mitre; 8o Le chant du *Te Deum* pendant lequel le nouvel Évêque conduit processionnellement dans la nef donne ses bénédictions, dont les Nogentais ont le bonheur d'avoir les prémices; 9o L'hommage de la triple salutation *ad multos annos* du prélat consacré à son Consécrateur.

C'est fini. Le chant du *Magnificat* qui rappelle Marie glorifiant le Seigneur, avertit les milliers d'assistants que l'enfant de Notre-Dame, tout à l'heure l'objet des merveilles du Très-Haut, veut, pour l'action de grâces, emprunter les paroles de la Très Sainte Mère. Avec lui nous saluons du cœur et de la voix Notre-Dame de Chartres en quittant son admirable temple, et la procession se rend à l'évêché, au son joyeux des cloches. Les Chartrains se sont portés avec empressement sur le parcours : le nouvel évêque, avec ses insignes, leur apparaît comme un nouveau messager du ciel, riche de grâces pour tous, et il fait ses efforts en effet pour répondre aux hommages de tous par des bénédictions.

Après la cérémonie du sacre, Mgr Foucault a réuni N. N. S. S. les évêques et tout le clergé au grand séminaire pour le déjeuner. Pour l'ordonnance de ces agapes fraternelles, il s'était reposé sur les soins diligents et ingénieux de M. l'économe, c'est dire qu'elle était parfaite. Une grande jouissance aussi avait été réservée aux convives dans la contemplation des décors habilement préparés par les séminaristes et distribués sur les murs des trois salles du festin. Au réfectoire ordinaire, les cartouches et écussons réunis par de jolies guirlandes portaient des inscriptions commémoratives de plusieurs évêques de Chartres, et en particulier de saint Yves, dont la vie et les travaux fournirent à Mgr Foucault le sujet de sa thèse pour le doctorat en théologie. Le long couloir qui conduit à la salle saint-Bernard présentait aux yeux le souvenir de Domrémy et des vœux aux principaux patrons du diocèse de Saint-Dié en faveur de son nouvel évêque. Enfin dans la salle saint-Bernard, où était dressée la table d'honneur, le thème général des inscriptions se rapportait aux actes et aux paroles de Jeanne d'Arc. La statue était placée vis-à-vis du héros de la fête; près de lui se trouvaient le portrait du cardinal Pie, gloire du pays chartrain; les armoiries de Saint-Dié, celles de Léon XIII, du Prélat consécrateur et du Prélat consacré figuraient aux belles places parmi les écussons et les banderolles; l'image de Notre-Dame présidait au festin.

Puisque nous venons de parler du blason de Mgr Foucault, il nous faut le décrire, comme on l'a déjà fait daus la notice biographique

publiée récemment sur Sa Grandeur et mise en vente dans les librairies de Chartres et de Nogent :

Les armes de Mgr Foucault sont : « De gueules au cheval gai d'argent (qui est du Perche) hennissant le Vah d'or : au chef cousu d'azur chargé d'une étoile d'argent à cinq pointes (qui est de l'Epiphanie) accostée de deux roses boutonnées d'or, tigées et feuillées de sinople (qui sont du Rosaire).

« Timbré de la croix treflée d'or accompagnée à dextre de la mitre et à senestre de la crosse de même.

« Le tout sommé du chapeau de sinople à six houppes 1, 2, 3, de sinople et d'or (qui est d'Évêque). »

Devise : « STELLA DUCE ».

Il nous reste à reproduire les toasts qui ont charmé les convives à la fin du repas. Nous sommes heureux d'en pouvoir faire goûter le charme à nos lecteurs.

D'abord c'est Mgr l'Évêque de Chartres qui prend la parole en ces termes :

Cher Monseigneur,

. . . .

Cette journée, je le crois, demeurera pour vous, pour moi, pour tous, inoubliable. Comment pourrais-je oublier, moi, qu'il y a trois ans seulement, en cette même fête de saint Joseph, prosterné sur le pavé de notre basilique, je recevais l'onction qui fait les pontifes, et implorais ardemment les transformations nécessaires pour recevoir, en même temps que l'onction et le caractère, l'âme d'un évêque. Ce matin, c'était votre tour ; et c'était moi qui, le cœur tremblant d'émotion et d'affection, vous consacrais évêque.

Évêque ! s'il y en a qui considèrent cette dignité surtout par le dehors, qu'ils prennent garde de trop s'arrêter aux surfaces. Pour qui va au fond des choses, oui sans doute l'honneur est grand, *honor*, mais grand surtout le fardeau : *Onus*. Et ce n'était pas un vain symbole que ces bandelettes qui tenaient attachées vos mains et votre front : c'était la réalité même ; l'épiscopat est une servitude, ou si vous l'aimez mieux, un service.

Quel service? J'oserai dire, cher Monseigneur, que le mot qui dans toute cette belle liturgie du sacre m'a le plus frappé, c'est celui-ci : *Mancipatus rebus divinis* ; oui, nous voilà voués au service exclusif de Dieu et des choses divines ; et vous, bons prêtres qui m'écoutez, vous me comprendrez sans peine si je dis que cela est à la fois effrayant et consolant : effrayant, par la grandeur et la difficulté du service, surtout au temps où nous sommes, et dans cette crise que traversent à la fois l'Église et la Patrie ; et consolant aussi : Du matin au soir, ne faire que cela, servir Dieu et

l'Église, et par contrecoup les grands intérêts, même temporels, de l'humanité, il y a une douceur à cela : les servir, eh ! mon Dieu, comme on le peut, dans la mesure de ses forces, car à personne, et pas plus aux évêques qu'aux prêtres, Dieu ne demande l'impossible. Et puis, il y a sa grâce : *cum infirmor, tunc potens sum*, et aussi le secours qui vient à un évêque du clergé qui est le sien, quand il a le bonheur, que j'ai à Chartres, que vous aurez à Saint-Dié, de rencontrer un clergé profondément pénétré de l'esprit sacerdotal, et désirant ne faire qu'un pour le service de l'Église et des âmes avec son évêque : comme son évêque ne fait qu'un avec le Pape.

Nous vous perdons, cher Monseigneur, c'est notre regret : d'autres vous gagnent, et nous les en félicitons. De quelles sympathies vous êtes entouré ici, les représentants du clergé de Saint-Dié le voient et pourront le redire. Nous étions fiers de vous déjà ; nous aurons le droit d'en être plus fiers encore ; et ces qualités solides et brillantes, et aimables, ce don de bien faire et de bien dire, que nous admirions en vous, ceux vers qui Dieu vous envoie les auront bientôt reconnues et appréciées.

Je les félicitais tout à l'heure ; je vais vous feliciter maintenant.

Le Clergé de Saint-Dié est remarqué parmi nos diocèses par sa science théologique : c'est votre réputation, Messieurs ; et par l'esprit encore si chrétien de sa population : population saine, forte, d'un ferme bon sens, comme en général les populations des montagnes : ne se donnant sans doute, comme un peu les Chartrains, qu'à bon escient ; mais à qui il suffira de vous voir pour vous aimer. *Veni*, *Vidi*, *Vici*, voilà ce que bientôt vous allez nous écrire.

Vous lui porterez l'esprit chartrain, qui s'alliera sans peine à l'esprit vosgien ; il ne serait pas difficile en effet de signaler entre l'un et l'autre plus d'une analogie ; l'esprit chartrain dont vos armes leur présenteront par un côté l'image : ce cheval du Perche, — moi, j'ai choisi les armes plus pacifiques de la Beauce, l'épi de blé,— ce cheval qui, du sein de son labeur et de son labour, dès qu'il a entendu la trompette, s'élance et dit : *Vah!* Emblême d'ailleurs qui convient assez bien à un évêque placé à la frontière, et à l'évêque de Jeanne d'Arc.

Jeanne d'Arc, dont vous allez en effet devenir l'évêque, et qui ne vous envierait ce bonheur ? Jeanne d'Arc, aujourd'hui l'héroïne, et bientôt, nous l'espérons, la sainte ; oui ; je reviens de Rome, et vous pouvez, Monseigneur l'Évêque nommé de Nantes, donner à Mgr l'Évêque d'Orléans de bonnes nouvelles, je vous l'affirme, de ce procès de canonisation si bien conduit par lui ; Jeanne d'Arc, que je vois en face de moi sous ces traits que lui ont donnés des

mains royales : elle regarde l'évêque dont le portrait apparaît au-dessus de ma tête, et lui aussi la regarde ; ils se sont rencontrés, ils se reconnaissent ; car cet évêque, chartrain d'origine, et qui devait être l'illustre évêque de Poitiers, en a fait un jour, dans la ville même de la pucelle, à Orléans, un éloquent panégyrique ; et lui aussi, Mgr Pie, aurait pu prendre les armes percheronnes, car lui surtout il fut un vaillant.

Souhaitons, vous et moi, cher Monseigneur, de réaliser le mot inscrit au bas de son image : *c'était un évêque !* Regardons-le, et regardons aussi mes deux vénérés prédécesseurs : le sage Mgr Regnault, l'éloquent Mgr Clausel de Montals. A leur exemple, et selon les belles paroles du Pontifical, n'appelons jamais la lumière les ténèbres ni les ténèbres la lumière ; ni le bien le mal ni le mal le bien ; ne nous courbons jamais quand il faudra être debout, et sans forfanterie comme sans faiblesse, soyons de toutes les luttes nécessaires. Alors, nos clergés respectifs pourront nous dire, du fond de leurs cœurs : *Ad multos annos !*

Discours de M. le chanoine CUNI, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou

MONSEIGNEUR,

Dans le concert joyeux qui salue votre consécration épiscopale, la ville de Nogent-le-Rotrou est heureuse de mêler sa voix et ses applaudissements.

De votre carrière sacerdotale, elle a eu la plus large part : les débuts du professeur, et l'activité féconde du curé.

Senonches vous acclame comme l'un de ses plus glorieux enfants ; Saint-Cheron espère voir revivre, sous votre nom, l'illustre cardinal Pie ; l'Institution Notre-Dame conserve le souvenir de vos doctes enseignements ; le diocèse tout entier s'enorgueillit de donner pour la deuxième fois, dans l'espace d'un demi-siècle, un Pontife à l'Eglise de Dieu.

Il est donc naturel que Nogent revendique aussi quelque chose de vous, Monseigneur.

Le Petit Séminaire se rappelle quelle somme de dévouement votre jeunesse mit à son service. Et nos anciens élèves sont encore là pour attester comment le prêtre transpirait sans cesse sous les constantes industries du maître.

Oh ! il fallait se multiplier assurément, pour mener de front la littérature, les sciences et les beaux-arts. Car vous cultiviez aussi les beaux-arts ! Votre bâton pastoral d'alors était l'humble bâton de chef de musique. De vos mains il passa dans les miennes. Comme je regrette présentement de n'avoir pas su le conserver !

On travaillait beaucoup pour faire face à toutes les exigences du

programme, pour ne pas manquer à sa tâche d'homme universel; mais comme on s'aimait aussi beaucoup, la paix, la fraternelle concorde rendaient légers les sacrifices quotidiens. Il y avait de bons moments.

Chartres vous vit à son tour poursuivre la même voie, mais avec plus d'éclat. Il a su traduire d'une façon éloquente ses propres sentiments.

Toutefois, nous pouvons bien croire que vous aviez laissé aux collines nogentaises une partie de votre cœur puisque vous y reveniez, à l'apogée du talent et aussi des succès, pour prendre la direction de la paroisse Notre-Dame. Restaurer la vieille église, lui redonner la fraîcheur et la vie; nous savons avec quelle merveilleuse rapidité cette œuvre s'est accomplie.

Si l'on doit ajouter foi au bruit public, la même main qui s'entendait si bien à provoquer des aumônes pour l'embellissement du temple de Dieu, s'entendait non moins, dit-on, à sécher les larmes des pauvres, à remener les âmes égarées ou hésitantes, à relever le courage des faibles.

Cela s'obtenait sans secousse, avec de belles cérémonies où l'on se rendait en curieux, d'où l'on sortait édifié, amélioré et parfois converti.

Bref, Monseigneur, à Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, comme ailleurs, vous auriez démontré pratiquement que le plus sûr moyen de plaire aux hommes et de les gagner, c'est de plaire d'abord à Dieu et de ne chercher que lui. « *Ecce sacerdos magnus qui in diebus suis placuit Deo.., Ideo jurejurando fecit illun Dominus crescere in plebem suam.* »

Telle est la voie par où le Seigneur achemine ses élus vers les splendeurs du suprême sacerdoce.

« *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.* » De là est née une influence qui déborde sur la ville entière.

Aussi le peuple nogentais a-t-il accueilli avec transport la nouvelle de votre élévation à l'épiscopat.

Si vous avez eu un songe mystérieux comme autrefois le fils préféré du patriarche Jacob, nous l'ignorons, Monseigneur. Ces choses là ne se publient plus guère de nos jours.

Mais ceux qui, ce matin encore, étaient vos frères dans l'ordre des prêtres ont le droit de vous affirmer qu'ils valent mieux que les frères de Joseph.

C'est avec bonheur que leurs gerbes se prosternent devant la vôtre pour lui rendre hommage et solliciter une bénédiction.

Vous nous la donnerez, n'est-ce pas, ample et abondante, pour que continue le bien commencé. Nous ne vous laisserons partir qu'à ce prix.

Partir, ah ! voilà le mot pénible qui assombrirait ces augustes solennités, si nous ne savions qu'on peut être séparé sans être désuni.

L'oubli ne saurait envahir votre cœur. Nous vous offrons l'assurance qu'il ne flétrira jamais les nôtres.

Vous allez prendre votre essor vers les montagnes et nos yeux se lèveront souvent de ce côté pour suivre les progrès de votre lointain apostolat.

Mais il sera fructueux, ce ministère d'Evêque, nous en avons pour garant, avec la protection de Notre-Dame de Chartres, les leçons que vous aurez reçues des deux vénérables Pontifes dont l'un fut le père de votre sacerdoce et l'autre celui de votre épiscopat.

Aussi, Monseigneur, heureux de penser que Chartres et Nogent peuvent nourrir l'espérance de vous revoir, et que Saint-Dié, sans doute, nous recevra dans ses murs, nous nous associons au vœu de la Sainte Église, en criant avec elle :

Ad multos annos !!!

Discours de M. le chanoine PIAU, supérieur du Grand Séminaire de Chartres.

Monseigneur,

Je me lève, à mon tour, pour vous offrir les hommages, les félicitations et les vœux du clergé chartrain, accouru de tous les points du diocèse, pour former autour de votre auguste personne, en cette solennité de votre sacre, une couronne d'honneur. Nos hommages d'abord vous sont dus. Hier encore dans nos rangs, et si je l'ose dire, de même stature que nous, notre ami, notre frère, notre égal ; voilà qu'aujourd'hui vous nous dépassez tous, des épaules et de la tête, *ab humero et sursum.*

Que s'est-il donc passé ? L'Église vous a élevé au rang de ses Pontifes, et du même coup vous a fait monter jusqu'aux plus hautes cimes de sa hiérarchie sacrée. « Arrivé là, disait notre grand cardinal Pie, on n'aperçoit plus, au-dessus de soi, que l'humanité du Verbe fait chair et la dignité de la maternité divine » *excelsior cœlis.*

Et c'est à ces hauteurs que nos yeux étonnés, ravis iront maintenant vous chercher; mais c'est là aussi que notre affectueuse vénération vous suivra désormais. S'il est vrai que le pressentiment et l'image de votre grandeur future passait quelquefois dans vos rêves d'enfant, vous auriez pu, Monseigneur, comme le fils de Jacob, apercevoir aussi nos gerbes, dans ce champ de l'Église où nous moissonnons tous en commun, se courber respectueusement devant la vôtre, plus grande et plus belle.

A défaut du songe, voici la réalité. Nous nous inclinons tous, avec autant de respect que de bonheur devant le frère que l'Église, ce matin, faisait asseoir sur la chaire des Pontifes, qu'elle a investi d'une magistrature sublime, qu'elle nous fait un devoir de saluer désormais à l'égard d'un ange de Dieu et du Christ Jésus lui-même, *Sicut angelum Dei, sicut Jesum Christum.*

Recevez donc, Monseigneur, nos plus religieux hommages ; recevez aussi nos félicitations.

L'anneau d'or qui vient de s'attacher à votre main est avant tout, je le sais, le symbole de votre alliance avec l'immortelle Épouse du Christ, avec l'Église universelle. Il marque cependant aussi la foi que vous avez donnée à l'Église particulière confiée à votre garde et dont vous n'êtes pas moins l'Epoux que le Pasteur et le Père.

Noble Église de Saint-Dié ! quand je foulais ton sol, il y a six mois à peine, j'étais loin de songer qu'un jour si prochain, tu serais l'épouse, par Dieu promise et réservée à un fils de notre chère Église de Chartres. Qui m'eût dit alors, que je m'en allais, comme un autre Eliézer, vers la nouvelle Rebecca, qui vous avait été destinée, Monseigneur, et qu'au retour, je serais un des premiers à vous en décrire toute la grâce et les charmes : *puella decora nimis, virgoque pulcherrima.*

Elle est belle, en effet, cette vieille terre toujours jeune des Vosges. Ses montagnes, ses forêts, ses prairies, ses lacs lui font une parure splendide. Que votre Grandeur ne soit pas trop tentée de regretter les sites gracieux et si justement renommés de notre Perche ; car pour une Suisse en miniature qu'elle perd, elle en retrouvera une autre agrandie, plus imposante et plus pittoresque encore.

Il faut bien que cette riche et belle nature Vosgienne ait, de tout temps, exercé sur les âmes une puissante attraction, puisque tant de saints sont venus planter là leurs tentes, afin d'y trouver cet air plus pur et ce ciel plus ouvert que recherchent si avidement les vrais amis de Dieu. Aux premiers siècles de notre histoire, les Vosges n'étaient encore qu'un désert, mais c'était « le désert émaillé des fleurs du Christ ». Et quelles fleurs que les Déodat et les Hidulphe, que les Romaric et les Amé, que les Arnulphe, les Goéric, les Gondelbert, les Columban ! Quelles fleurs encore ! Quels lis et quelles roses que ces vierges qui s'appellent : Sainte Macteflide, sainte Claire, sainte Modeste, sainte Odile, sainte Précie, sainte Sabine, sainte Perpétue, sainte Gebertrude. J'ai nommé les sœurs aînées de la petite bergère de Domrémy, mais elle-même, l'héroïque Pucelle, voilà l'inestimable joyau de l'Église de Saint-Dié et voilà aussi son honneur impérissable.

Heureux êtes-vous, Monseigneur, d'avoir été appelé à recueillir

l'héritage de tant de sainteté et de tant de gloire ! Et ce riche patrimoine de votre Église, ah ! nous n'avons pas peur, Monseigneur, qu'il périclite entre vos mains. Au contraire, vous le transmettrez accru et amplifié à vos successeurs. Aussi bien, le sol béni que vous aurez à cultiver n'a rien perdu de sa fécondité. Les précieuses semences qui, d'âge en âge, y ont été si abondamment jetées, n'ont point cessé d'y faire germer d'admirables moissons. On dit, Monseigneur, que vous aurez un bon peuple, un peuple actif, industrieux, d'une énergie proverbiale, par dessus tout attaché fortement aux croyances de ses aïeux.

Mais qui fait un peuple croyant et vertueux sinon un clergé saint et savant ? Si donc vos bons prêtres Vosgiens ont su jusqu'à ce jour résister victorieusement au flot envahissant de l'impiété et préserver leurs chrétiennes populations, c'est évidemment qu'ils sont eux-mêmes forts dans la foi ; c'est qu'ils se sont trempés aux bonnes sources, dans un séminaire modèle.

L'éminent supérieur du Grand Séminaire de Saint-Dié me permettra bien de lui adresser ici l'hommage qu'il mérite, en saluant, dans sa personne, un des maîtres de la science sacrée en France.

Monseigneur, vous le voyez donc, les raisons de vous féliciter ne nous manquent pas. Et nous en aurions aussi de féliciter le diocèse de Saint-Dié. Mais sur celles-là je dois peut-être glisser plus discrètement. Et qu'ajouterais-je d'ailleurs au brillant éloge que notre bien-aimé Pontife s'est plu à faire de vos qualités et de vos mérites. S'il est vrai, comme le veut saint Ambroise, qu'un évêque doive tenir toujours grand ouverts sa main et son cœur, son cœur pour aimer et sa main pour soulager, à coup sûr, Monseigneur, vous serez cet évêque là. Vous serez l'évêque de la charité, mais vous serez aussi l'évêque de la vérité, de la justice. Les droits de Dieu n'auront pas de plus ardent défenseur, les âmes de gardien plus vigilant, l'Église de serviteur plus fidèle et plus dévoué

Enfin agréez nos vœux, Monseigneur. Notre affection en forme beaucoup pour vous en ce jour. Et nous nous associons d'abord à ceux de l'Église : que le Seigneur vous conserve ; qu'il vous vivifie ; qu'il vous fasse heureux sur la terre ; qu'il ne vous livre pas en proie à vos ennemis, qu'il vous maintienne et vous affermisse en toute bonté ; qu'il vous assiste en toutes vous œuvres ; qu'il vous accorde un long, fécond et glorieux épiscopat !

Quelle joie et quel bonheur ce serait pour nous, si cet épiscopat allait s'inaugurer par la béatification, qu'on dit prochaine, de Jeanne d'Arc ! A un événement si heureux pour la France, que nous serions fiers, Monseigneur, de voir attaché votre nom ! Ainsi « la bonne Lorraine » deviendrait encore plus nôtre. Elle l'est un peu déjà, vous le savez, puisqu'elle foula de son pied virginal et vain-

queur notre sol chartrain. Blois et Patay au XVe siècle appartenaient au diocèse de Chartres. Janville n'en faisait pas partie, mais il nous est venu depuis. Or, c'est à Blois que Jeanne paraît pour la première fois, sous les armes, et c'est de Blois qu'elle se met en marche pour Orléans, avec sa petite phalange, au chant du *Veni Creator*. Plus tard elle viendra à Patay, où elle remportera un de ses plus beaux triomphes. Puis, vous la verrez promener son armée victorieuse à travers notre Beauce, jusqu'au Puiset, jusqu'à Janville et à Toury. Deux mois après à Reims, tandis que l'archevêque Regnault de Chartres posait là couronne royale sur la tête de Charles VII. L'histoire rapporte qu'appuyée sur son étendard, l'héroïque pucelle se tenait debout, à ses côtés, rayonnante de beauté et de joie. Un jour viendra aussi, et nous l'appelons de tous nos vœux, où le Pontife de Rome attachera au front virginal de Jeanne d'Arc, le diadème de la sainteté et du martyre, et alors c'est l'évêque de Saint-Dié, Foucault de Chartres, qui sera là, assistant, radieux et fier au couronnement de l'humble bergère de Domrémy devenue reine de Paradis et Patronne de la France !

— Les discours étaient terminés. Mgr Foucault se lève et répond. Que ne pouvions-nous sténographier les termes de cette délicieuse improvisation ! C'était une série de salutations aussi aimables que respectueuses; des remerciements dont la forme toujours spirituelle variait selon les personnes complimentées. Après avoir provoqué une acclamation au Souverain Pontife, le Prélat rendit un bel hommage à la mémoire de nos glorieux défunts, le cardinal Pie, Mgr Clausel de Montals et Mgr Regnault.

Il dit ensuite, en y mêlant les plus délicates louanges, ses sentiments de reconnaissance pour son Consécrateur et ses Assistants. Les Evêques, absents mais représentés à la cérémonie par quelque délégué, eurent leur part à ses gracieux mercis. Mais ce qui nous a touché le plus dans cette répartition habile d'affectueux compliments, c'est le langage ému à l'adresse des paroissiens qu'il va quitter, puis de ses anciens condisciples, surtout du vénéré Supérieur du Grand Séminaire, son digne émule dès la première jeunesse; à l'adresse enfin de ses chers confrères dans le ministère ou le professorat au Petit Séminaire de Nogent et à l'Institution Notre-Dame. Ses espérances et ses promesses relatives à l'Église de Saint-Dié et à l'œuvre de la glorification de Jeanne d'Arc, ont été accueillies aussi par de vifs applaudissements.

Cette parole facile et distinguée, sur laquelle nous avions compté, révélait sans doute à plus d'un convive des diocèses étrangers l'homme de lettres autant que l'homme de cœur. Bientôt les écrits

comme les actes du nouveau Pontife feront connaître à ses diocésains l'homme de la grande doctrine et du dévouement apostolique.

Nous pensons ne pas manquer à la discrétion en mentionnant, à la fin de notre long récit, les présents reçus par Mgr Foucault à l'occasion de son sacre. Une mitre lui a été donnée par Mgr Lagrange; une croix pectorale, par l'Institution Notre-Dame; des anneaux, par des personnages notables ses amis. Les habitants de Senonches, son pays natal, lui ont donné une mitre précieuse comme nouveau témoignage de leur sympathie. Les Nogentais ont été admirables de générosité envers leur bien-aimé doyen; il a reçu d'eux, entre autres offrandes, ses ornements et sa chapelle. On sait que la crosse lui a été offerte par le clergé du diocèse de Chartres.

— Mgr Foucault est rentré à Nogent le mardi 21, dans l'après-midi; on lui a fait, à son arrivée, une réception enthousiaste avec procession et salut. Sa première messe pontificale a été célébrée le mercredi dans son église paroissiale. Sa Grandeur officiera de même à Senonches le dimanche des Rameaux, et à la cathédrale le jour de Pâques.

FAITS DIVERS

Panama. — *Procès en corruption.* — La Cour d'assises a condamné M. Baïhaut, l'ancien Ministre, à 5 ans, M. Ch. de Lesseps à un an, M. Blondin à deux ans et solidairement à 375.000 fr. de restitution et 750,000 fr. d'amende. « Tous les chéquards sont acquittés, dit *la Croix*, les débats établissent qu'ils ne sont pas plus coupables que les autres députés et sénateurs non poursuivis. » Ce verdict a suscité partout l'étonnement.

M. Jules Ferry. — L'ancien ministre, Jules Ferry, devenu Président du Sénat il y a trois semaines, est mort presque subitement le 17 mars, à la date de l'ordre du jour du 17 mars 1880 qui proscrivait les ordres religieux.

L'auteur de l'odieux article 7 qui inventait les écoles sans Dieu, a eu des obsèques civiles.

Uruguay. — La République sud-américaine de l'Uruguay ne possède qu'un seul évêque, celui de Montevideo, dépendant directement de Rome. Cette petite République, qui compte environ 800,000 habitants, avait rompu depuis de longues années ses relations avec le Saint-Siège; elle vient d'envoyer une mission à Rome en vue de renouer les anciens rapports.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

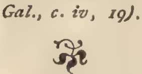
SAMEDI 8 AVRIL 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 9 avril, dimanche de la *Quasimodo*. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office Capitulaire. A 3 h., vêpres avec procession aux Fonts; complies et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le dimanche de la *Quasimodo*, les Offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 9 avril, les Offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, (Librairie Retaux-Bray). — Sommaire de la livraison du 15 mars 1893 :

I. La Question biblique, par J. Brucker. — II. L'Etat et le droit naturel en matière d'association, par H. Prélot. — III. Genèse et développement des religions polythéisthes, par J. Fontaine. — IV. La Franc-Maçonnerie et le gouvernement de la France depuis 15 ans. Doctrines, plans, programme d'action des francs-maçons français, par E. Abt. — V. De la Causalité des Sacrements (deuxième article), par Ch. Gonthier. — VI. Mélanges.

Saint Ignace, par le P. Marin de Boylesve, S. J. — Vie, œuvre, esprit. — Mois de Saint-Ignace. Neuvaine, prières et dévotions. — Paris, Vic et Amat, libraires, rue Cassette, 11. — Ce charmant in-12 de 116 pages, contribuera beaucoup à accroître la vénération pour saint Ignace, l'admirable soldat du Christ, le modèle de vie intérieure, le défenseur des saines doctrines, méconnu par le monde précisément à cause du nom de Jésus, vocable de son ordre.

Le Triomphe de l'Église au XVI[e] siècle sur le Protestantisme et dans les Missions catholiques, par J. Lasne, archiprêtre de Saint-Maurice, à Lille. Brochure de 260 pages, in-18 raisin; prix, *franco :* 1 fr. 50, réduction : 13 exemplaires pour 12 fr. (Librairie Salésienne de l'orphelinat de Dom Bosco, à Lille, rue N.-D. 288.)

Dans la première partie, on voit l'invasion violente du Protestantisme dans plusieurs royaumes de l'Europe par Luther, Calvin et Henri VIII. Mais la vraie réforme se fait par le saint Concile de Trente, les Papes et les saints personnages qui ont appliqué les décrets. — Puis, un double tableau s'offre à nos yeux. D'un côté, les fondations religieuses que l'Église a créées, à cette époque, et qui démontrent sa vitalité et sa sainteté toujours actives et puissantes ; et, de l'autre, les guerres de religion si désastreuses que le Protestantisme a provoquées pendant plus d'un siècle.

La seconde partie nous offre un autre triomphe qui se rattache à la catholicité de l'Église : c'est son extention dans les autres parties du monde par le zèle de ses Missionnaires.

Manuel des familles chrétiennes, *consacrées à la Sainte Famille de Nazareth,* par Mgr Ricard. Paris, rue des Saint-Pères, 30.

N° 11. 8 Avril 1893.

SOMMAIRE

LETTRE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE
Sur son Voyage à Rome et les Fêtes Jubilaires.

Nos Très Chers Frères,

Après une longue, une trop longue absence à notre gré, Nous voici revenu de ce premier voyage *ad Limina* et des fêtes jubilaires ; et sans doute vous vous attendez à ce que Nous vous en disions, selon notre promesse, nos impressions, et que Nous dégagions pour vous, des grands spectacles que Nous avons pu contempler, les enseignements qu'ils contenaient. Nous vous tenons parole.

Nous partions avec joie, Nous vous l'avons dit : c'était pour Nous un devoir, et aussi une inclination, un vif désir de Notre cœur. Nous allions rendre compte au Souverain Pontife de notre administration diocésaine, ainsi qu'il est prescrit par les règles canoniques : et l'accomplissement de ce devoir coïncidait avec les grandes fêtes que Rome et le monde préparaient au Pape. C'était son jubilé épiscopal, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire, non pas de son élévation au sacerdoce, comme il y a quelques années, mais de son élévation à l'épiscopat ; faveur rare et singulière qui devait être une nouvelle occasion, pour le monde catholique, d'une explosion d'amour envers Léon XIII, et pour le monde entier d'une manifestation glorieuse entre toutes pour le grand Pape et pour l'Église.

I.

De ce qui Nous est personnel, Nous aimerions à ne rien dire : comment vous taire cependant la bonté exceptionnellement paternelle avec laquelle le Pape daigna Nous recevoir ? A peine informé de notre arrivée, immédiatement et spontanément il voulut bien Nous envoyer une lettre d'audience. Et quel n'a pas été son accueil ! Ce fut de nous-même d'abord qu'il condescendit à Nous entretenir, et avec une netteté, une précision dans les souvenirs, dont Nous étions émerveillé en même temps que profondément

touché. Puis ce fut de Notre diocèse. Ayant reçu le rapport que Nous lui apportions, il nous questionna longuement et avec détail sur les œuvres chartraines ; prenant le plus vif intérêt à ces œuvres, surtout à celles qui se rapportent au recrutement du clergé, à l'évangélisation du diocèse, c'est-à-dire aux missions paroissiales, et à l'éducation de la jeunesse chrétienne à tous les degrés : écoles primaires, maîtrise, séminaires, et en particulier Notre Institution Notre-Dame : « Oui, oui : il est tout à fait nécessaire de donner à la jeunesse laïque un bon et solide enseignement chrétien : achevez, achevez votre Collège, vos diocésains vous y aideront. » Vous l'avez réjoui et consolé, Nos Très Chers Frères, par votre généreux élan pour toutes ces œuvres, comme aussi par tout ce que Nous avons pu lui dire de vos sentiments de vénération et de docilité ; en particulier les deux adresses, celle de Nos Séminaires et celle de Notre Clergé, que nous étions si heureux de lui présenter, lui sont vraiment allées au cœur, ainsi qu'Il a eu la bonté de le dire, *Vehementer delectatus sum*, dans le bref à nous par lui remis pour Notre Clergé, et que la *Voix de Notre-Dame* a déjà porté à votre connaissance.

Puis, sa confiance daigna nous entretenir longuement des questions générales, de la situation de l'Église ; en particulier de la France, dont il ne parle qu'avec un accent, j'allais dire un tressaillement particulier de tendresse. Ce qu'il fit aussi dans une seconde audience qu'il voulut avoir avec Nous : « Je veux vous revoir ; je vous rappellerai, ne vous inquiétez pas. » Il était joyeux, épanoui ; son langage était abondant, familier, paternel ; son sourire, dans cette majesté calme qui l'enveloppe, d'une douceur infinie ; sa voix pleine et forte, qui contrastait avec la pâleur extrême, transparente et presque diaphane de son visage, indiquait une vigueur étonnante pour son grand âge, nonobstant les fatigues presque surhumaines qu'il supporte en ce moment. Et comme il était heureux de bénir les personnes et les familles que nous lui signalions ! Quant à sa puissance d'intelligence, que vous en dire? C'est, comme toujours, l'éminent esprit qui domine et possède les questions, et embrasse de son regard le monde entier : portant dans l'application pratique des idées cette sûreté, cette fermeté, qui vient de la plénitude de la doctrine. Peut-être la joie de son âme le soutient-elle aussi ; car les fêtes jubilaires sont bien tout ce qu'on peut concevoir de plus consolant et de plus glorieux.

II.

Nous en avons vu les débuts. Un incident ou un accident de santé Nous empêcha d'assister à la Messe pontificale du 19 février : mais Nous eussions été tenté de Nous en réjouir, puisque cette

indisposition, plus menaçante que douloureuse, Nous valut de nouveaux et touchants témoignages de la bonté du Saint-Père : non seulement il daigna envoyer un de ses prélats les plus intimes, Mgr Angeli, prendre de nos nouvelles, mais encore Il chargea Mgr le cardinal Rampolla de Nous écrire une de ces lettres auxquelles la bienveillance de cette Éminence Nous a accoutumé. D'ailleurs, de ce que Nous n'avons pu contempler, Nous avons entendu de près les échos : et Nous avions vu déjà quelque chose d'analogue. Ils étaient 50,000 pèlerins ce jour là à Saint-Pierre, sans compter la foule immense qui couvrait la célèbre place : tout un peuple. Et quel enthousiasme ! Dès qu'il apparaissait, élevé dans sa *sedia*, regardant de son œil vif et profond et bénissant la foule, des clameurs s'élevaient et montaient jusqu'aux voûtes de la superbe basilique, et se prolongeaient dans les nefs, et s'éteignaient pour recommencer encore et sans fin : c'était comme les flots d'une mer immense, ondulant sous les coups du vent. Rumeurs sublimes, cris des âmes, qui éclataient dans l'amour, la vénération, le dévouement. Nulle parole ne pourrait rendre la commotion de ceux qui voyaient et qui entendaient.

Prise simplement en elle-même, extérieurement, la scène était d'une indicible grandeur; mais combien plus beau et plus grand encore l'invisible spectacle qui s'offrait à l'intelligence et à la foi. C'était l'Église qu'on avait sous les yeux. Ailleurs on y croit, là on la voyait : l'Église, représentée par ces foules, venues du Nord, du Midi, de l'Orient, de l'Occident, de tous les points du monde, diverses d'origine et de langage, se confondant cependant dans les mêmes acclamations, qui sortaient comme d'une seule poitrine pour le même homme. Mais quel est donc cette homme ? D'où lui vient ce prestige unique ? Rien d'humain ne suffirait à l'expliquer. L'homme est un vieillard, pauvre, désarmé, dépouillé, prisonnier dans son palais. Et cependant il attire le monde. Pas seulement les peuples, mais les souverains. Car en même temps que les foules chrétiennes l'acclament dans sa basilique, les souverains eux-mêmes viennent à lui et lui adressent officiellement leurs hommages. Et pas seulement les souverains catholiques, même ceux qui ne le sont pas ; par exemple le chef de l'Islam, et le Czar. Quoi donc ? et qui y a-t-il là ? Un homme éminent sans doute, et qui en impose au monde par son génie. Mais ces hommages manifestement dépassent l'homme et l'homme ici se confond avec le pontife. C'est le Pape qu'on honore ainsi ; c'est-à-dire le souverain des âmes, le chef de cette universelle société des âmes fondée par le Christ ; œuvre à la fois divine et humaine ; grande comme le monde, durable comme les siècles, dépositaire et gardienne des éternelles vérités ; mère aussi des civilisations et des peuples

qu'elle porte dans ses bras à travers leur voyage terrestre vers le ciel et l'éternité.

Et ce spectacle n'est pas un fait d'il y a cent ans : il est actuel ; cela se passe aujourd'hui même, sous nos yeux, sous les regards du monde étonné, et de l'Italie frémissante. Ses hommes d'État sont confondus : Crispi lui-même ne s'en cachait pas. Ils avaient cru, en détrônant, en spoliant le Pape, en le réduisant à rien comme autorité temporelle, en ne lui laissant même pas la liberté d'aller et de venir qu'a le plus simple citoyen, — non, il ne l'a pas : en droit, oui, en fait, non : à la lettre il est prisonnier dans ce Vatican qu'ils ne considèrent même pas comme à lui ; — ils avaient cru, disions-nous, annihiler aussi sa puissance spirituelle, ombre vide à leurs yeux du passé : et que sont-ils forcés de voir ? Cette puissance plus vivante, plus auguste, plus vénérée, plus aimée, plus écoutée que jamais, et de l'univers entier : ils le voient et en frémissent, mais le fait est là qui les domine, qui les déconcerte, qui fait rugir les sectaires et réfléchir les sincères : comment en effet l'expliquer et comment n'en pas tenir compte ?

III.

C'est la religion qui s'affirme, c'est l'Église qui se manifeste, c'est la Papauté qui resplendit.

Quoi de plus spontané ? Assurément, rien d'officiel ici : uniquement le mouvement, le tressaillement des âmes, l'explosion de ce sentiment, le plus grand dans l'homme, le plus incompressible, le plus invincible, le sentiment religieux. Invincible, oui ; indéracinable ; parce que ses racines sont au plus profond de l'âme humaine, de l'intelligence, du cœur et de la conscience, et qu'il faudrait renverser tout cela pour le détruire. Aujourd'hui l'athéisme lève la tête ; il se croit vainqueur. Le rationalisme aussi : il s'imagine avoir supprimé les dogmes et la foi. Pauvres gens, qui bornent le monde à l'étroit horizon qu'embrasse leur regard. Ephémère triomphe. Mauvais vent qui passe et voilà tout : nuages passagers soulevés par l'orgueil et les passions humaines autour des vérités éternelles ; mais les vérités demeurent resplendissantes au delà, patrimoine impérissable de l'humanité. Voyez donc autour de vous, au loin, partout ; voyez donc cette vitalité immense, prodigieuse, des croyances. Eh ! c'est que le monde veut vivre, et que la vie n'est pas dans les négations matérialistes et athées : fondement de rien, ruine de tout ! Le rationalisme non plus ne peut suffire aux peuples ; car le rationalisme, c'est l'homme, et il leur faut Dieu, il leur faut le Christ, l'Église, la Papauté.

Le Christ, Rédempteur, illuminateur et Sauveur, et en qui seul est le salut, des âmes comme des sociétés. L'Église, permanence

du Christ sur la terre, dépositaire des vérités et des secours divins apportés par le révélateur aux hommes ; société catholique, quant au temps, quant à l'espace, et quant à ses membres : posée dans le monde comme une grande famille ; proclamant la commune origine des hommes et leur commune destinée ; chargée de les y conduire, et toutefois, parce que les vérités sont fécondes et que les doctrines religieuses retombent en bienfaits sur les sociétés terrestres, — témoin de ce dogme de notre commune origine et de notre commune destinée enfantant la fraternité ; — à cause de cela faisant le bonheur des hommes, comme a dit Montesquieu, non seulement pour la vie présente, mais aussi pour la vie future. Ceci est élémentaire pour nous. De là le sentiment et la vie catholique ; et cette sorte de courant électrique qui éclate et parcourt en ce moment d'un bout du monde à l'autre tous les cœurs chrétiens. Mais peut-être, N. T. C. F., n'êtes-vous pas assez familiarisés avec ce sentiment, et demeurez-vous d'ordinaire trop circonscrits dans la vie religieuse paroissiale, ou diocésaine, ou nationale. Laissez-Nous donc insister un moment sur ce point. Placez-vous au vrai point de vue des choses, agrandissez vos horizons. L'Église, c'est nous tous sur la terre, et c'est pourquoi rien de ce qui intéresse l'Église ne doit être étranger à un catholique. Quand l'Église souffre et combat, c'est nous ; quand l'Église triomphe, c'est nous : que quelque part l'Église ait été touchée, un tressaillement passe dans tous les cœurs chrétiens, comme dans un corps vivant le frémissement de la moindre fibre parcourt l'organisme entier : c'est ce que vous voyez en ce moment où l'amour de l'Église et de son Pontife fait vibrer toutes les âmes, comme exultent dans une famille tous les enfants à la fête d'un père. Et il est heureux que de temps à autres certaines circonstances exceptionnelles viennent susciter et aviver ce sentiment, et que nous sentions nos cœurs battre avec ceux de nos frères disséminés sur toute la surface du globe : ainsi en a-t-il été il y a six ans du jubilé sacerdotal de Léon XIII, fête intime et joyeuse de la grande famille catholique ; ainsi en est-il de son jubilé épiscopal encore plus triomphant : oui, c'est le triomphe de la Papauté et de Léon XIII.

IV.

Le Pape ! Comprenez-en aussi, N. T. C. F., la grandeur et l'auguste mission. Vous n'en saisirez que mieux la signification de ces fêtes jubilaires. Dans un sens très vrai, comme le disait S. François de Sales, « Le Pape et l'Église, c'est tout un. » Le Pape est le chef de cette Église, la pierre angulaire sur laquelle elle pose. « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. » Il y a bientôt dix-neuf

siècles que ces paroles ont été prononcées ; et quand vous entrez dans Saint-Pierre, et qu'à travers cette splendeur et cette immensité vous êtes parvenus sous cette hardie coupole, vous les apercevez rayonnantes sous ces voûtes. Et Pierre, c'est le Pape : le Magistère de l'Église se résume en lui : il en est l'organe, l'interprète, la bouche : *Os Ecclesiæ.* Or, il a été dit à l'Église, au Collège des Apôtres, c'est-à-dire au Souverain Pontife successeur de Pierre, et aux évêques successeurs des Apôtres, « Allez, et enseignez toutes les nations... » Donnez-leur ces deux grandes et divines choses, la vérité et la grâce : « Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » C'est, on le voit, sans limites, quant au temps, quant à l'espace, quant aux sujets, et, dans l'ordre des vérités précisées par le Christ lui-même, *Omnia quæcumque mandavi vobis*, dans la sphère des enseignements divins du Christ, c'est souverain. Voilà pourquoi l'Église, dans son dernier Concile, l'Église qui a pleine conscience d'elle-même, et des prérogatives à elle octroyées par son divin fondateur, au moment où le monde plus que jamais soulevé contre elle a plus que jamais besoin d'être enseigné et guidé par elle, jugeant les temps opportuns pour affermir aux yeux des hommes et des croyants eux-mêmes l'autorité de la parole de son chef, a proclamé ce don d'inerrance et d'infaillibilité, accordé aux Papes, dans les conditions que tous les théologiens savent. Dogme non pas menaçant, mais sauveur, et pour lequel les sociétés humaines elles-mêmes, si elles savaient le comprendre, au lieu de s'en effrayer, devraient une si grande reconnaissance au Christ.

De là, cette merveilleuse mission de la Papauté ; de là ces paroles de M. de Maistre, si opportunément rappelées ces jours-ci à Rome dans un magistral discours par l'éminent cardinal Parocchi : « Le Pape est le promoteur, le chef, le démiurge de la civilisation universelle (1). » Et on le conçoit. La foi est de Dieu, et la raison aussi, originairement. L'Église est de Dieu et la société aussi ; dans son essence, sinon dans ses formes changeantes. Or, ce n'est pas la discorde, l'incompatibilité, l'antagonisme, que Dieu a mis au fond de son œuvre, mais l'accord, la paix, l'harmonie. Imaginer donc et craindre des contradictions possibles entre les vérités révélées et les vérités rationnelles, entre l'Église et les patries, j'entends des contradictions essentielles, de principe, et irréductibles, c'est la plus fausse des conceptions. Tout au contraire, l'erreur étant pour les peuples un principe de ruine et de mort, et non pas de progrès et de vie, l'autorité doctrinale de l'Église et de son chef ne peut

(1) *La Mission civilisatrice de Léon XIII,* discours lu par S. E. le cardinal Parrochi, à l'église des Saints Apôtres, le 24 février 1893.

qu'aider les sociétés dans leur marche difficile à travers les siècles et dans leurs développements nécessaires. Cependant, en fait, il en est autrement, et parce que mille sophismes ont enveloppé l'atmosphère, parce que des préventions, des malentendus, venus de causes multiples, ont égaré les esprits et irrité les cœurs, c'est la rupture entre l'Église et les sociétés, entre l'Église et les patries, entre l'Église et les masses populaires, dont nous sommes menacés. Et c'est là ce qui navre nos âmes, à nous évêques du XIX[e] siècle, quand, sachant par la foi que toute vérité et toute justice et toute charité sont dans l'Évangile, et par l'histoire ce que l'Église a fait pour les hommes, pour toutes les classes d'hommes, pour le peuple en particulier ; ce qu'elle a mis de dignité, d'équité, d'amour, dans les institutions, les lois, les mœurs ; ce que lui doivent les sciences et les arts, et cette superbe raison humaine elle-même, nous voyons cependant cette sainte Église tellement méconnue, travestie, calomniée, qu'aujourd'hui ce n'est pas seulement l'indifférence, c'est la haine qu'on est parvenu à souffler contre elle dans les cœurs d'une foule de nos contemporains. Hélas ! hélas ! nous nous sommes laissés gagner de vitesse par les erreurs, par les sectes ; de là et pour d'autres causes encore, l'effroyable malentendu dans lequel nous nous débattons aujourd'hui. Le salut de l'avenir est dans l'éclaircissement de ce malentendu, et c'est la mission actuelle, l'œuvre sublime de l'Église et de la Papauté de le dissiper.

Nous vous avons exposé dans Notre Mandement de Carême, N. T. C. F., comment on en est venu là ; comment les temps modernes se sont ouverts par une explosion confuse de vérités et d'erreurs, au milieu d'un entraînement irréfléchi et enthousiaste ; et Nous vous avons expliqué comment d'abord l'Église, gardienne des vérités immuables, a dû faire, dans des idées chères mais mal comprises, un nécessaire départ entre le vrai et le faux, le bien et le mal, la vie et la mort. Et nous ajoutions : « Toutes ces erreurs (condamnées par Grégoire XVI, Pie IX et le Concile du Vatican) pendaient encore comme de grands nuages déchirés par la foudre dans notre atmosphère, quand Léon XIII est monté sur le siège de saint Pierre, et si jamais mission a été donnée clairement à un Pape, c'est bien à lui : » mission d'éclairer toutes ces grandes questions ; mission illuminatrice et pacificatrice. La paix, en effet, ne peut se faire que dans la lumière et la vérité et la justice. C'est ici que dans ce Jubilé, triomphe de l'Église, apparaît le triomphe personnel de Léon XIII. *(A suivre).*

UNE VISITE AU MONASTÈRE DU MONT-CASSIN (Italie)

Le samedi vingt-cinq février dernier, des pèlerins chartrains, partis à l'aube naissante de Rome à destination de Nole, s'arrêtaient

vers le milieu du jour à la ville de Cassino. Aussitôt apparaissaient dans le lointain, enveloppées par les nuages et battues par une pluie violente, les imposantes constructions du Mont-Cassin qui donnent au monastère l'aspect sévère d'une redoutable citadelle. Au pied de cette montagne dont la cime élancée domine toutes les montagnes d'alentour arrivait de Subiaco en 529, un homme jeune encore; c'était Benoît. Sur l'emplacement d'un temple élevé à Appollon et aux autres divinités du paganisme régnant alors en maître, l'intrépide apôtre consacre un sanctuaire au vrai Dieu, convertit en cellules pour lui et ses frères, les habitations des prêtres des idoles, et cette maison nouvelle, devenue l'asile de la religion, de la science et de la civilisation, sera bientôt le premier couvent de l'Europe par les savants et les prélats nombreux dont elle enrichira l'Église.

A peine le train a-t-il déposé sur le quai les heureux voyageurs, que d'aimables et élégants vetturini, drapés dans de larges manteaux troués, se disputaient énergiquement l'honneur de nous offrir un brillant carriuolo dont les portes, les glaces, les ressorts étaient, hélas ! retenus par de confortables ficelles. Oh ! que la Providence veille sur les pèlerins et que leurs saints anges les protègent !

Le monastère du Mont-Cassin est situé à quelques kilomètres de Cassino. On y arrive aujourd'hui par une superbe et agréable route creusée dans le roc; elle s'élève en serpentant sur les flancs de la montagne qui domine la ville, en offrant les vues les plus variées. Bientôt on découvre les ruines bien conservées d'un château féodal, *Rocca Janula*, bâti, comme son nom l'indique, sur l'emplacement d'un temple de Janus. A mi-côte, au milieu des hêtres et des chênes verts, sur un sol recouvert d'une mousse délicieuse, qui tapisse les rochers, les arbres, est une chapelle dédiée à Sainte Scholastique, sœur de Saint Benoît; plus haut, une seconde consacrée à Saint-Maur à l'endroit où ce disciple béni par le glorieux Père, lui fit ses adieux et partit vers la France (1). A mesure que le visiteur s'élève et suit les sinuosités de la montagne, il rencontre plusieurs croix qui se dressent au milieu des rochers sauvages, et rappellent les plus touchants souvenirs de la vie de saint Benoît. Bientôt le chemin entrant dans une allée d'acacias, qui monte en pente douce, nous laisse à la porte du couvent dont l'aspect imposant est fort en rapport avec la grandeur et la majesté du paysage qui l'entoure.

A peine a-t-on passé le seuil de cette première porte qu'on se trouve sous une voûte basse, obscure, et dont les pierres sur une longueur de dix mètres sont toutes nues et sans le moindre orne-

(1) Les paroisses d'Auneau, de Saint-Maur-sur-Loir, de Nogent-sur-Eure ont chaque année un pèlerinage très célèbre en l'honneur de Saint-Maur.

ment. L'inscription suivante indique que vous êtes en présence des ruines de l'antique tour habitée jadis par saint Benoît « Ne sois pas étonné, cher hôte, à la vue de cette voûte basse, grossière et étroite, la sainteté de notre illustre Père l'a rendue auguste, vénère-la plutôt, et entre, tu es le bienvenu »

Et, en effet, en l'absence de l'abbé, le Père Archiviste attendait, pour leur souhaiter la bienvenue, ses augustes visiteurs. Le Père Archiviste est un moine d'un âge jeune encore, qui, à la science du bénédictin, à la vertu du religieux, joint l'amabilité et l'exquise politesse d'un homme du meilleur monde. Il nous accueillit avec une grâce et une bonté charmantes, en nous exprimant combien il était heureux de voir des compatriotes et de se trouver en présence de Chartrains; par ses soins, un repas maigre, fort copieux, nous est servi, le tout suivi d'un fin dessert et accompagné d'un vin fort agréable. Je vous laisse à penser la joie des pèlerins reçus de la sorte par le petit neveu d'un Évêque de Chartres, devenu Archevêque de Reims et cardinal de la Sainte Église, Dom de Latil. Ce bon Père, malgré ses lourdes charges d'Archiviste, de vicaire-secrétaire, de professeur, voulut nous diriger lui-même dans la visite si intéressante du monastère.

Vraiment l'impression qu'on éprouve en pénétrant dans l'intérieur du Mont-Cassin est saisissante. On est frappé de trouver tant de magnificence sur une montagne si élevée et d'un abord autrefois si difficile. C'est d'abord une longue suite de portiques, aux arcades en travertin et d'ordre ionique se prolongeant majestueusement en une étendue d'une centaine de mètres, qui soutient une *Loggia* ou terrasse, appelée du *Paradis*, à cause du panorama qu'elle offre et dont rien ne peut égaler la beauté. Devant soi, on aperçoit les montagnes de Gaëte s'étendant en large demi-cercle autour du bassin qu'arrose le Liris chanté par Horace :

Rura quœ Liris quieta
Mordet aqua taciturnus amnis.

Dans cette plaine fertile, la *Campania* felix des Romains, existaient autrefois les riches cités de *Fregella*, d'*Interamnœ*. De droite à gauche on découvre les bourgs d'*Aquino*, l'*Aquinum* des Romains au pays des Herniques, qui fut la patrie de Juvénal et donna son nom à l'ange de l'école, Thomas d'Aquin, de *Ponte corvo* jadis ville pontificale qui, sous le premier empire, constitua une principauté à Bernadotte. A chacune des extrémités de cet immense parvis, apparaissent les statues colossales de Saint Benoît et de Sainte Scholastique. Saint Benoît est représenté tenant en main une crosse en bronze doré, et ayant à ses pieds d'un côté la mitre abbatiale, et de l'autre un corbeau, en souvenir de ceux qui l'accompagnaient de Subiaco au Mont-Cassin ; sur le piédestal sont gravés

ces mots : *Benedictus qui venit in nomine Domini* 1736. Il est très curieux de voir ici, les corbeaux actuels, à l'air aussi catholique que leurs aieux, accourir près des étrangers et recevoir de leur main la nourriture. Sainte Scholastique tient d'une main une colombe en cuivre doré, emblème sous lequel Saint Benoît vit l'âme de sa sœur s'envoler au ciel; sur le piédestal on lit : *Veni colomba mea, veni, coronaberis*, 1736. Un cloître de 40 mètres de long, sur 30 de large fait suite à ce parvis, il est formé en grande partie des colonnes du temple d'Apollon et renferme dix-huit statues de grandeur plus que naturelle, toutes fort remarquables et élevées aux illustres bienfaiteurs de l'ordre bénédictin ; citons Saint Grégoire-le-Grand, Benoît XIII, Benoît XIV, Urbain V.

Sous les regards de cette famille de héros, on arrive par un superbe escalier aux grandes portes de l'église ; elles sont de bronze et ornées de bas-reliefs d'un travail remarquable. Sur celle de gauche sont incrustées en lettre d'argent, les donations de terres, de villages, de châteaux, faites à l'abbaye au XIe siècle; celle de droite dont les lettres sont gravées dans le bronze, présente l'histoire chronologique des restaurations de l'église et du couvent ; celle du milieu, d'ordre ionique et en marbre coquilleux du Mont-Cassin, date de 1124. Disons en passant que l'église a le rang de cathédrale, que l'abbé porte le titre d'abbé *nullius*, et ne dépend que du Saint-Siège.

(A suivre)

ŒUVRE DES TABERNACLES

Cette œuvre si florissante autrefois dans la ville royale de Dreux, sous la direction de la regrettée marquise d'Alvimare, n'avait pu, depuis sa mort, avoir son exposition annuelle. Mais le zèle et la charité ne meurent point, et nous avons le bonheur d'annoncer que les ornements attribués aux églises pauvres de l'arrondissement de Dreux, seront exposés cette année, dimanche et lundi, 9 et 10 avril, de midi a cinq heures, dans les salons de M. le Marquis d'Alvimare, par les soins de Mme de Coynart, présidente de l'œuvre dans la ville de Dreux. De nombreuses zélatrices ont promis leur concours et leurs travanx ; et grâce à Dieu, elles ne sont pas rares, les âmes qui ont pris cette devise : Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison. *Domine, dilexi decorem domus tuæ.*

L'abbé Ch. Métais.

Directeur diocésain de l'Œuvre des Tabernacles.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nomination. — M. l'abbé Claireaux, chanoine honoraire, curé-doyen de Courville, licencié-ès-lettres, remplace au doyenné de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou, Mgr Foucault. Il est remplacé à Courville par M. l'abbé Auger, ancien curé de Coudreceau, ancien vicaire de la cathédrale

— L'affluence à la cathédrale, au soir du Vendredi-Saint, était considérable. Par son émouvante instruction sur la Passion, M. le chanoine Cassagnes a couronné dignement la série de ses excellents sermons de retraite préparatoire aux Pâques.

— La prochaine conférence ecclésiastique aura lieu au Grand-Séminaire, le 11 avril, à 1 heure.

— Monseigneur commencera sa première tournée de confirmation le samedi 15; S. G. sera le matin à Magny et le soir à Nonvilliers.

Pâques. — Le Christ est vainqueur, il règne, il commande ; c'est le texte qu'a développé éloquemment au sermon des vêpres, à la cathédrale, le prédicateur de la station. C'est aussi la pensée sur laquelle devaient se fixer tous les esprits. Dans l'assemblée immense de prêtres, de clercs et de fidèles, tout avait un air triomphal, tout redisait la jubilation, l'alleluia de la chrétienté saluant la résurrection de l'Homme-Dieu. Quelles splendides cérémonies autour de l'autel où officiait pontificalement le nouvel évêque de Saint-Dié et près du trône où siégeait son consécrateur du 20 mars, Mgr l'évêque de Chartres ! Et aussi quels chants magnifiques ! Les motets de la messe et ceux du salut ont été d'une très heureuse exécution. Signalons spécialement le gracieux *Agnus Dei* de Nicou-Choron et, pour le soir, l'*Ave verum* de Saint-Saëns à l'harmonie presque céleste. Le *Regina cœli*, musique du célèbre Mendelsonn avec arrangements et additions de notre habile organiste M. Delangle, était bien fait aussi pour charmer l'assistance en prière devant Notre-Dame. Quant à la *Fanfare vocale* et instrumentale entendue à l'offertoire, nous aurions affirmé d'avance que le public en serait saisi; l'auteur, M. l'abbé Laurent d'Orléans, avait compté à bon droit sur l'effet des trompettes vibrant d'accord avec une masse de voix pour crier : Gloire au Divin Ressuscité !

Mais ce ne serait pas assez d'une solennité aussi éclatante aux offices publics, si la fête Pascale n'avait pas offert d'autres aspects plus importants encore. Disons que l'édification nous est venue surtout des messes basses où la piété avait son plein épanouissement; les communions y ont été nombreuses; celles des hommes à la messe de 7 h. dans le grand chœur ont dû réjouir tout particulièrement le cœur du divin Maître.

A d'autres autels et à d'autres heures des hommes aussi, et dans ce nombre beaucoup de militaires, se sont approchés de la Sainte Table.

— A l'église Saint-Aignan, la grand'messe pascale a été très solennelle, avec chants en musique bien exécutés par des élèves des Frères et d'autres musiciens de la ville. Nous avons entendu un bel éloge du sermon prêché par un ecclésiastique de Paris, M. l'abbé Bruneau, professeur à l'école Gerson.

— Mgr Lagrange et Mgr Foucault se sont rendus le lundi de Pâques à Orléans, pour assister le lendemain au sacre de Mgr Laroche, évêque de Nantes. Dix prélats y étaient présents.

La mission de Frétigny. — La paroisse de Frétigny a vu se terminer, le jour de Pâques, une mission qui a été vraiment bénie du Bon Dieu. M. le chanoine Lévêque qui l'a prêchée, a déployé un zèle vraiment apostolique, dont les populations ont été profondément édifiées. La musique du Petit Séminaire de Nogent avait rehaussé de sa présence et de ses accents l'ouverture des exercices. Pendant trois semaines, près de 500 personnes sont venues entendre la parole de Dieu. Un grand nombre de ces braves gens faisaient, quatre, cinq, et même six kilomètres à 8 heures du soir et ne s'en retournaient qu'à 9 heures et demie, pour n'arriver qu'a 11 heures du soir. L'intérêt des conférences, le chant des cantiques par les enfants, la décoration de l'église, le magnifique reposoir du Jeudi-Saint, les distributions d'objets de piété, tout les attirait et leur faisait oublier leurs fatigues. De leur côté, M. le prédicateur et M. le Curé ont parcouru toute la paroisse qui n'a pas moins de 80 hameaux ; ils ont visité toutes les maisons sans en oublier une seule, en y laissant des souvenirs pour chaque personne. Leurs efforts ont été bien récompensés : déjà il y a eu beaucoup de retours et l'on en espère beaucoup dans la quinzaine de Pâques.

L'on se raconte encore dans la paroisse et à plusieurs lieues à la ronde, ce qu'a dit M. le chanoine Lévêque, et l'on se réjouit de le voir bientôt revenir. La cérémonie des adieux avait été particulièrement touchante. Beaucoup de monde pleurait lorsque M. le Curé remercia le prédicateur en termes très émus.

Tous ces sentiments font grand honneur à la paroisse de Frétigny, et il faut espérer qu'ils seront durables, et formeront le commencement d'une régénération surnaturelle.

Comment nos Évêques en agissent entre eux. — Nous avons dit plus haut que Mgr Foucault avait officié à la cathédrale de Chartres le jour de Pâques. Un des faits qui se rattachent à cette solennité mérite un récit à part.

Mgr Foucault avait reçu de Mgr Lagrange une mitre, une aube, et la croix du Chapitre, qui, convertie en agrafe de chape, lui rappellera perpétuellement Notre-Dame de Chartres. Mgr Foucault crut devoir lui offrir, comme témoignage de gratitude, et en compensation des frais occasionnés, pensait-il, par le sacre, un écrit superbement relié, de M. Léon Gautier, relatif au sacre des évêques, avec un pli contenant 500 francs. — Immédiatement Mgr Lagrange lui répondit :

Cher Monseigneur,

« J'accepte le volume ;

Et l'expression de votre gratitude ; cela me suffit. »

On apprit le soir que Mgr Foucault avait fait remettre le pli au trésorier de la Fabrique de la Cathédrale, pour l'œuvre du chauffage.

Le soir, un banquet réunit à l'évêché le nouvel évêque de Saint-Dié, et, touchant usage, *les douze apôtres*, c'est-à-dire les douze prêtres qui avaient assisté le jeudi saint Mgr l'Évêque de Chartres pour la bénédiction des Saintes Huiles ; ainsi que plusieurs autres membres du clergé. Avant de se séparer, les paroles de l'adieu définitif, avec l'espérance du revoir, furent adressées par Mgr l'Évêque de Chartres à Mgr l'Évêque de Saint-Dié, lequel répondit avec sa bonne grâce ordinaire.

CHAUFFAGE DE LA CATHÉDRALE

3e Liste des Offrandes.

Mgr Foucault (en souvenir de son sacre).	500 fr.
M. Duvoisin D. E. D. P.	20
Un anonyme.	10
Un anonyme.	5
Un anonyme.	10
Mme de la Martraye.	100
Mme Duchon.	20
M. Barué.	10
M. Chaligne	20
M. Mauté.	10
M. le Comte du Temple	100
Religieuses de la Visitatn (2e versement),	10
Mme Lecomte.	5
Mlle Rebiffé.	5

(A suivre).

FAITS DIVERS

— A Paris, les élections municipales se font sur la question de la réintégration des Sœurs dans les hôpitaux.

Rome. — La Sacrée Congrégation des Rites discutera, le 15 avril, dans sa réunion ordinaire, si l'on doit introduire la cause de la Béatification des martyrs de la Commune de Paris.

— On attend à Rome, en avril, le pèlerinage national français et un pèlerinage de 400 autrichiens.

Le pèlerinage de Pénitence partira le 12. Deux navires transporteront les pèlerins : le *Poitou*, de la Compagnie des Transports maritime, et le *Sénégal*, des Messageries Maritimes. Qui eût cru, il y a quinze ans, que le temps des pèlerinages à Jérusalem allait revenir et qu'il faudrait plusieurs grands bateaux pour porter là-bas les pèlerins de la pénitence ?

Qui eût pu croire qu'on verrait à la tête des pèlerins de France un Légat du Pape ? Qu'un Congrès Eucharistique y réunirait tous les prélats d'Orient pour amener un rapprochement avec les schismatiques.

C'est autour du Cénacle, où retentit la première hymne d'action de Grâces après la Cène, que la piété catholique va redire les hymnes de foi et d'amour à l'Eucharistie.

Congo Belge. — L'esclavage est supprimé dans le Bas-Congo, mais il ne l'est pas dans la partie orientale; la lutte y est très vive : les braves Joubert, Jacques, Long, se dévouent comme de véritables héros à cette œuvre de civilisation, la suppression de la traite des esclaves. Il leur faut des secours de canons, d'armes et de munitions. Ils les auront : les Belges leur envoient ce qu'ils demandent. Il s'agit, en effet, de la vie et de la foi de millions de nègres, nos frères en Jésus-Christ. A la demande de Léopold II, des Jésuites, des Trappistes vont partir pour le Bas-Congo; ils établiront des collèges et des établissements de culture ; c'est l'ordre du Pape Léon XIII. Les Sœurs de charité de Gand y sont déjà, soignant et élevant, en vraies mères chrétiennes, les centaines de nègres qu'on leur confie.

Grèce. — On signale les symptômes caractéristiques d'un mouvement prononcé en faveur de l'union des deux Églises dans l'Archipel Hellénique. Ce mouvement paraît s'étendre dans toute la Russie. Le clergé lui-même, se sentant isolé, impuissant, sans autorité, ne serait pas éloigné d'accepter un retour à l'Église universelle. Ainsi finirait un schisme qui a fait pendant tant de siècles la désolation de la Chrétienté.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 15 AVRIL 1893

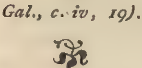
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 16 avril, dimanche du Bon-Pasteur, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, Office Capitulaire. A 3 h., vêpres, procession au crucifix, complies et salut avec chant du *Te Deum* pour la clôture des Pâques. — Pendant la neuvaine à saint Taurin, messes à sept heures et à 8 heures et salut à 5 h., à la chapelle Vendôme, derrière la chaire.

COMMUNAUTÉ DU SAINT-CŒUR DE MARIE. — Le Jeudi, 20 avril, Fête de l'Adoration mensuelle à la chapelle de la *Maison Bleue*. Prédicateur : M. l'abbé Rettig, vicaire de Saint-Aignan.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — 2e Dimanche après Pâques, les Offices aux heures ordinaires. — Catéchisme de persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 16 avril, Dimanche du Bon Pasteur, les Offices aux heures ordinaires.

LOTERIE DES JEUNES ECONOMES, Tirage le mardi 18, à 2 heures, à l'Evêché. Exposition des lots, les 14, 15, 16 et 17 avril. Prix du billet : 0,25 cent. Un lot assuré aux séries de 20 billets. La Loterie étant la principale ressource de l'Œuvre, appel est fait par les Conseillères à la générosité des personnes charitables.

Un succès à Dreux. — L'exposition des ornements de *l'Œuvre des Tabernacles* pour les églises pauvres a obtenu, dimanche et lundi derniers, à Dreux, un véritable succès. Les visiteurs y furent nombreux et donnèrent les témoignages de la plus généreuse sympathie. En voici une preuve évidente. A côté des riches chasubles, des chapes, des aubes, surplis, cottes, nappes d'autels, purificatoires, etc., s'étalaient discrètement quelques échantillons de travaux à exécuter pour l'année prochaine. Les prévisions de la zélée présidente, Mme de Coynart, furent dépassées, et bientôt ses offres ne purent satisfaire à toutes les demandes, mais des promesses furent échangées, qui auront sur tant d'autres le privilège d'une prompte et fidèle exécution. Plus d'une surprise même, nous le savons, lui sera ménagée, non moins agréable et délicate que ne fut la nôtre, en recevant la somme de 400 fr., produit des cotisations versées depuis quelques semaines. Une fois de plus, Dreux a donné la mesure d'une noble et chrétienne munificence pour la gloire de Dieu.

L'abbé Ch. MÉTAIS.

Directeur diocésain de l'Œuvre des Tabernacles.

N° 12. 15 Avril 1893.

SOMMAIRE

LETTRE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE
Sur son Voyage à Rome et les Fêtes Jubilaires.
(Suite).

V.

Léon XIII ! Le poète de Rome aurait-il pu dire de lui dans son fatidique langage :

> Hujus in adventum jam nunc et Caspia regna
> Responsis horrent divem ?...

Qui ne reconnaîtrait en effet en lui l'homme de la Providence ; l'homme du siècle qui finit, et du siècle qui s'avance ! Dans les lentes préparations qui lui étaient nécessaires et que Dieu lui réservait, apparaît avant tout celle de la doctrine, dont il semble bien l'emblème lumineux, avec sa face diaphane et ce grand habit immaculé : « semblable, a dit gracieusement le cardinal Parocchi, à une blanche nuée traversant l'azur d'un firmament de l'Équateur ; » et aussi la préparation non moins indispensable des affaires et de la diplomatie ; à la fois penseur et homme d'État, l'un chez lui fortifiant l'autre ; d'où, dans ses déclarations doctrinales et dans ses directions politiques, cette fermeté de l'homme qui sait jusqu'où il peut aller sans rien compromettre, et les concours qu'il peut exiger sans rien outrer.

Ainsi préparé à sa grande mission, comment l'a-t-il remplie ? Avec quel éclat et quelle autorité, dans cette confuse mêlée des idées et des faits où les peuples aujourd'hui se débattent, il a fait entendre sa grande voix ! Dans tous les ordres d'idées où l'on avait voulu mettre le conflit, montrant l'accord intime des choses divines avec les choses humaines ; illuminant de toutes les clartés rationnelles et révélées à la fois ces problèmes vitaux : en ce qui touche soit la famille et la vie privée des hommes ; soit les sociétés

et la vie publique des États; soit cette lutte séculaire de l'autorité et de la liberté, ces deux pôles sur lesquels oscille l'humanité; soit les sciences et les progrès divers de l'humanité; les revendiquant comme nôtres, au nom de l'histoire et du bon sens; soit enfin ces questions plus redoutables d'ordre pratique, politique et social; allant jusqu'où l'Église jusqu'ici avait, ce semble, craint de s'aventurer, ou ne s'était avancée qu'avec une réserve extrême; lui, posant hardiment le pied là, éclairant les ombres, brisant les sophismes, dissipant les équivoques, faisant resplendir les vérités. C'est ainsi que Léon XIII a marché résolument au devant de cette démocratie qui s'avance, et de ces formidables questions sociales qui, une fois posées, ne reculent pas (1).

Ainsi a été brisé le fatal préjugé si profondément enraciné encore chez certains hommes politiques et dans les masses ouvrières, que l'Église n'est pas l'amie, mais l'ennemie; n'est pas l'auxiliaire, mais l'obstacle. Non; et la religion, ô hommes de notre temps et de notre pays, on ne saurait trop vous le redire, ne vous menace pas, elle vous manque!

Telle est, esquissée à grands traits et avec bien des lacunes, l'œuvre doctrinale de Léon XIII: œuvre immense; et ce n'est pas tout, car en même temps qu'il enseigne, il agit, et « Les faits, a dit un homme qui les voit de près, et qui sait les comprendre, le cardinal Parocchi, sont en rapport avec cet enseignement. L'Allemagne, après l'arbitrage des îles Carolines, est pacifiée; les chaînes des esclaves sont brisées; les relations diplomatiques avec la Russie sont renouées: les éléments conservateurs de la France sont ramenés à la concorde; la hiérarchie est établie en Écosse, en Bosnie, en Herzégovine, au Japon, dans l'Inde; le patronage portugais de Goa est défini; la liberté religieuse est restituée au Brésil, la paix à l'Irlande; une délégation apostolique est instituée aux États-Unis: tous événements qui ceignent le siège de Pierre d'une auréole non moins brillante que celle dont les sages prévoyaient qu'il serait un jour entouré par la découverte du Nouveau Monde (2). »

VI.

Tels sont les enseignements que, par-dessus toutes les frontières, par ses lettres encycliques, c'est-à-dire universelles, Léon XIII a fait retentir dans le monde; et telle est aussi dans ses grandes

(1) Encycliques *Humanum genus*, 20 avril 1884; *Immortale Dei*, 1er novembre 1885; *Libertas*, 22 juin 1888; *Sapientiæ Christianæ*, 10 janvier 1890; *Rerum novarum*, 15 mai 1891; *De Conditione, opificum*, etc.

(2) *Discours du cardinal Parocchi*, à l'église des Saints Apôtres.

lignes son action extérieure. Mais dans son cœur, cependant, une place particulière, qui ne le sait ? est faite à la France. La France, avec quel accent il en parle ! avec quelle sollicitude il la suit ! quelles espérances il fonde sur elle ! Comme il la connaît, et, quoi qu'on en dise, la comprend bien, en elle-même, dans sa nature intime, avec tous ses contrastes, et dans sa mission providentielle ! Dans les encycliques qui la concernent spécialement, qu'on nous pardonne de le dire, quel bon Français ! Nous avons eu le bonheur de Nous entretenir deux fois et longuement avec Lui, en audience privée ; Nous avons entendu aussi son allocution aux Pèlerins parisiens : et toujours Nous avons senti son cœur palpiter avec celui de notre chère Patrie ! Il la veut grande et prospère dans le monde, digne de la mission que *le Christ qui aime les francs* lui a donnée ; et c'est pour cela précisément qu'il la veut chrétienne, conforme à elle-même et à son histoire, toujours la fille aînée de l'Église : et voilà pourquoi deux choses le désolent, et là, si on veut le chercher, est le pivot de sa politique : les efforts tentés pour en amener la déchristianisation, ou pour précipiter sa rupture avec l'Église : c'est cela qu'il veut à tout prix conjurer. Lorsque, penché sur ton grand cœur, ô France ! le médecin des âmes, le docteur des peuples en écoute les battements, avec quelle tendresse émue il l'explore, et puis le touche : secondant toutes tes aspirations généreuses, te montrant aussi les écueils, restreignant, autant qu'il le peut, ses revendications ; ne te demandant que ce que tu peux porter ; mêlant toutefois la fermeté à l'amour. « On accuse l'Église, disait-il aux représentants des Œuvres parisiennes, de vouloir la domination sur les gouvernements : elle ne leur demande que la liberté ! » Nous étions sur les marches du trône, Nous avons bien entendu. Textuellement il a dit cela. O grands athlètes du passé, que Nous avons tant admirés dans notre jeunesse, grands champions de la liberté de l'Église, pour laquelle vous avez tant combattu, quelle glorification de vos travaux et de vos luttes !

Et que demande-t-il en ce moment à la France ? Vous aurez remarqué sans doute, N. T. C. F., ces paroles, citées par Nous tout à l'heure, du cardinal Parocchi : « En France, les éléments conservateurs ramenés à la concorde. » On ne saurait ni mieux comprendre ni mieux rendre la pensée du Pape.

Que nous avons souffert, que nous souffrons encore de la confusion d'idées qu'on est parvenu à faire entrer dans les esprits et des haines terribles qu'on a réussi à souffler contre l'Église ! Nous mettons ici le doigt sur une de nos plaies les plus vives. Par trop peu de clairvoyance ou de courage, nous nous sommes trop laissé prendre certains mots et certains rôles. Quoi de plus insupportable

cependant que ces usurpations ? Qui ne sait par exemple que telle secte puissante entend confisquer pour elle la forme du gouvernement qui nous régit aujourd'hui, et en faire sa chose, son instrument ? De grâce, prenons l'irréligion pour ce qu'elle est, et ne la laissons pas s'introduire ainsi furtivement dans la politique ; ou bien alors, ôtons-lui son masque et donnons-lui son nom. En de récentes et funèbres apothéoses, des discours, même officiels, nous ont trop donné le spectacle de ce trouble dans les idées. Mais de quel droit les sectaires veulent-ils mettre la main sur la constitution d'un pays ? De quel droit une école quelquonque voudrait-elle imposer ses vues particulières aux citoyens et les ériger en immuables lois ? Quand donc nous entendons dire que telle loi par exemple, émanation des sectes ou application de certaines conceptions, est essentielle à la constitution actuelle de la France, en est la clef de voûte, ainsi qu'il a été tant dit récemment, il y a lieu de s'attrister sur la pauvreté logique de notre temps. Distinguons donc les choses, séparons donc les idées ; car, lorsque l'on ne distingue pas, on confond ; et c'est par suite de ces confusions que tant d'hommes, non hostiles à la religion en principe, ou la combattent, ou ne consentiraient jamais à s'associer à une manifestation religieuse, de peur de se mettre en contradiction avec leurs opinions politiques, ou de le paraître. C'est insensé, mais cela est, et nous le voyons tous les jours, dans ce pays de la logique, du bon sens et du courage qui s'appelle la France. Qu'il était donc nécessaire que l'irrécusable autorité du Pontife vînt faire ici les distinctions et la lumière, et dire aux sectes : Nulle forme de gouvernement n'est à vous ni incompatible avec nous : et pas plus la forme républicaine qu'une autre. La liberté n'est pas à vous ! la démocratie n'est pas à vous ! l'ouvrier n'est pas à vous ! les solutions sociales ne sont pas à vous ! Silence à ces outrecuidantes et malfaisantes prétentions ! Il fallait dire cela au point de vue politique; il fallait le dire au point de vue social ; Léon XIII l'a dit, en des paroles souveraines.

Et maintenant, distinguant, entre une forme de gouvernement et des lois ou des actes, ce que le Pape demande, si on sait saisir, si on ne fausse pas sa pensée, c'est simplement, sous l'égide des communes libertés garanties par nos institutions, l'union de tous les honnêtes gens pour servir efficacement les grands intérêts menacés de l'Église et de la Patrie. La France, ses révolutions l'ont amenée à se constituer comme elle l'est : ne dogmatisant pas, respectant au fond des consciences les convictions et les fidélités, réservant tout, mais donnant, comme c'est le droit et le devoir du chef, les conseils et les directions qu'il croit nécessaires, il appelle sur le terrain de cette constitution existante toutes les bonnes vo-

lontés sincères, il invite à une grande concentration de toutes les forces honnêtes, généreuses et libérales du pays, pour une action légale énergique. En soi, quoi de plus simple? C'est faire à tous ceux qui par raison politique mal entendue se croient obligés de combattre l'Église, cet argument: Nous avons désarmé, désarmez! C'est briser entre leurs mains l'arme la plus dangereuse. C'est frapper à mort les lois de combat. Et ce qu'il demande aux Catholiques, c'est qu'on le suive avec cette unanimité qui fait la force, et qu'on ne se divise pas! Plus que jamais au moment décisif où nous sommes, les divisions seraient mortelles. Que, si les ennemis de la religion refusent la pacification offerte, alors les choses reprennent leur aspect et leur nom: il s'agit bel et bien, aux yeux de tous, non plus d'une querelle politique, mais d'une grande lutte pour ou contre la déchristianisation du pays. Or, s'il y a des sectaires, irréconciliables, irréductibles, il y a aussi, grâce à Dieu, une masse immense d'esprits modérés, vraiment équitables, sincèrement libéraux, nullement désireux de détruire le culte national, et qui sentent parfaitement tout ce qu'il y a d'impolitique dans cette guerre faite aux croyances, et tout ce qui disparaîtrait du pays si venait à disparaître cette grande religion chrétienne, dont la nécessité sociale au moins, sinon la vérité intrinsèque, les frappe; ce sont ceux-là qui, dans la pensée du pape, nous peuvent servir d'auxiliaires pour l'amélioration des choses, la défense de l'Église, et cette pacification religieuse, but et inspiration de toute sa politique.

Après tout, est-ce donc là une si grande nouveauté? Il n'est pas toujours exact de conclure d'une époque à une autre, parce que rarement les situations se représentent identiques; mais enfin, en 1848 et 1849, ce qui se fit immédiatement et spontanément, ce fut la concentration demandée aujourd'hui par le Pape. Et c'est précisément grâce à cette union, et parce qu'on oublia alors les vues particulières, les luttes de partis et les vieux griefs, parce qu'on sut trouver des alliés, parce que ceux qui s'étaient longtemps combattus sur d'autres points, très graves mais pourtant secondaires, eurent le bon sens et le courage de se mettre la main dans la main pour tenir tête, non pas aux partisans de tel ou tel régime, mais aux éternels ennemis de la religion et de la société, qu'on parvint à tout sauver et à conquérir, nonobstant quelles difficultés, grand Dieu! ces trois grandes choses: l'expédition romaine, la loi de 1850, et dans cette loi, la liberté d'enseigner pour les ordres religieux, sans même l'odieuse et injuste exception réclamée par un homme d'État, dont l'abbé Dupanloup parvint enfin à éclairer le grand bon sens. Par une autre attitude, qu'aurait-on gagné? Et qui sait, si le Pape eût montré moins de condes-

cendance, où nous en serions aujourd'hui ? Que si, parce qu'on ne l'aura pas suivi, où qu'on aura pris des programmes d'action trop exclusifs, la conduite par lui conseillée échoue, qui en portera la responsabilité ? Au lieu donc de l'entraver, qu'on le seconde : au prix même des sacrifices nécessaires.

VII.

Et l'Italie ? Peut-elle ne pas voir ce resplendissement de la Papauté, près de laquelle pâlit bien un peu la majesté étriquée du roi Humbert ? On va faire venir à Rome, dit-on, le puissant chef de la triple alliance, et certes les pompes officielles ne manqueront pas. Mais où sera l'élan des âmes et des cœurs ? Le peuple italien commence déjà à s'apercevoir de quel poids pèse sur lui cette triple alliance et quelle vassalité elle lui inflige : et de plus, lui-même, bon gré mal gré, le redoutable empereur, il ira au Vatican. Les détails du cérémonial ne sont qu'accessoires : il ira, tout est là, attestant ainsi lui-même la majesté du Pontificat. Le monde verra ce spectacle ; mais ce qu'il verra aussi, c'est cet autre et douloureux contraste entre cette grandeur morale et la chétive situation extérieure du Pontife. L'homme revêtu de cette suprême autorité morale, eh bien ! il n'a pas où reposer sa tête : toléré là où il est, il demeure à la merci, moins encore de la royauté italienne, obligée, bon gré mal gré, à des égards, que de cette formidable puissance, maçonnique et révolutionnaire, dont les complots pervers peuvent bien être encore surveillés et arrêtés, aujourd'hui : mais demain ?... Nous disons que c'est là un état de choses anormal évidemment, et accusateur ; et qui crie plus haut que toutes les paroles : La question romaine n'est pas résolue.

Non, elle ne l'est pas ! Et les hommes d'Etat italiens eux-mêmes qui le disent ne le croient point. Il y avait en effet en Italie deux grands sentiments à satisfaire : le sentiment patriotique, et le sentiment catholique. Il fallait faire l'Italie, bien qu'on puisse regretter qu'on l'ait faite unitaire, plutôt que confédérée : mais il ne fallait pas supprimer la sécurité et la liberté du Pontife, et par la situation inacceptable qu'on lui a créée, poser une cause permanente de perturbation morale dans le monde, donner à l'univers catholique une action en revendication éternelle, et créer au cœur de l'Italie, et à Rome même, ce lamentable conflit entre l'Italie et l'Église, dont toutes les deux souffrent tant. Nous ajouterons, comme nous l'avons répété tant de fois, mais il faut sans cesse redire les choses, et tant qu'elles ne sont pas entendues, que cette question ne peut pas même être résolue par l'Italie seule ; parce que la Papauté est grande comme le monde, et parce que ce que l'Italie seule aurait fait aujourd'hui, elle le pourrait défaire demain.

Il nous faut deux choses pour notre Pontife : une indépendance liée à une souveraineté, et à une souveraineté non pas posant en l'air et dans le vide, mais sur le sol, sur un territoire quel qu'il soit ; et une garantie internationale. Et tant que ces conditions nécessaires ne seront pas reconnues et accordées, que peut Léon XIII lui-même ?

Qui pourtant fait plus que lui des vœux pour la pacification religieuse, surtout en Italie ? Qui plus que lui a le cœur italien ? « Puisse l'Italie, ainsi que cela était au temps jadis, s'écriait encore le cardinal Parocchi, dans ce discours où nous ne nous lassons pas de puiser, briller au premier rang des lettres, des sciences et des arts ! Puisse-t-elle redevenir pour le monde maîtresse de la religion et de la civilisation ? Puissent toutes les nations civilisées s'incliner avec respect sous son doux sceptre ! Mais il serait vain de se flatter du retour de tant de gloire si on ne commence par restaurer la grandeur et par reconnaître la majesté du Pontificat romain ! »

Rien n'est plus vrai. Et c'est ce qui rend plus douloureux encore le spectacle de ce conflit entre deux puissances si bien faites pour s'entendre ! L'accord est l'intérêt évident des deux ; car qui donc oserait dire qu'une solution par les armes est la seule possible et que l'unité italienne est menacée ! Mais qu'attendre d'un patriotisme surexcité et égaré ? On voit la nécessité de l'entente, mais on recule devant les conditions de la conciliation. On sent aussi que plus le conflit se prolonge, plus il s'aggrave : et devant les difficultés qu'on s'exagère, dans l'inertie et comme hypnotisé, on attend. Les sectes aussi sont là, qui pèsent sur la monarchie et sur l'Italie. Oh ! si la question n'était que d'ordre politique ! On attend donc : est-ce clairvoyance et prévoyance ? Est-ce raison et sagesse ? Et ne vaudrait-il pas mieux prévenir les catastrophes que chacun voit venir, et faire enfin maintenant ce qu'il faudra bien faire un jour, mais après des ruines irréparables peut-être ?

Fata viam invenient !

Quand les hommes manquent, Dieu reste.

Puisse-t-il, Très Saint-Père, vous conserver assez longtemps à l'Église et au monde pour que vous puissiez jouir du triomphe préparé par tant de travaux glorieux ! Que si vos yeux ne le voient pas, car il y a des politiques à longue échéance et pour lesquelles il faut le temps, vous en pouvez saluer l'aurore. Non, votre parole n'aura pas en vain ensemencé le monde ; « Elles se dessinent à grands traits dans les horizons de l'avenir les créations de la Providence, préordonnées au bonheur des nations par elle constituées guérissables... car si les hommes ne sont pas destinés à s'engloutir dans le désordre de l'anarchie, ils devront s'incliner

devant l'unique autorité capable de les constituer en faisceau... Ce jour arrivera tôt ou tard ; ce sera un jour de fête pour la Papauté, et pour la grande famille humaine répandue sur la face de la terre. » (1)

Tels sont, N. T. C. F., nos vœux et nos espérances.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot.

Lorsque, au lendemain de notre retour de Rome, le Clergé de Chartres vint, avec un filial empressement, dont Notre cœur fut vivement touché, présenter à son Évêque ses hommages, Nous lui adressâmes, en terminant notre récit, ces paroles : « Il nous semble, Chers Messieurs, que Nous revenons des fêtes jubilaires et de nos entretiens avec Léon XIII plus évêque ; c'est-à-dire plus dévoué que jamais à l'Église, au Saint-Père et aux âmes. Et vous, ajoutions-Nous, sentez-vous aussi plus prêtres, c'est-à-dire plus affermis que jamais dans les mêmes sentiments. » A vous, N. T. C. F., Nous dirons : De votre côté faites grandir de plus en plus en vous le sentiment catholique ; c'est-à-dire la vénération, l'amour, la filiale obéissance envers le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Et tous prolongeons dans nos cœurs pendant toute cette année, comme une fête permanente, le Jubilé de Léon XIII.

Veuillez agréer l'hommage de Nos bien dévoués respects.

Chartres, le 25 mars 1893, en la fête de l'Annonciation
de la Très Sainte Vierge.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A SON CLERGÉ

Prescrivant une neuvaine de prières à saint Taurin

POUR LA CESSATION DE LA SÉCHERESSE

Chartres, le 11 avril 1893,

MESSIEURS,

L'implacable beau temps dont nous jouissons depuis quelques semaines se prolonge ; nos sources tarissent, nos champs s'altèrent, nos moissons souffrent :

Naturellement plusieurs personnes pieuses ont songé à chercher le secours où il est, et à adresser de spéciales prières au Dieu qui tient toutes choses en ses mains.

Il est dans ce diocèse un saint que l'on a coutume d'invoquer en temps de sécheresse : les personnes superficielles seules pourraient s'étonner que Dieu ait ainsi accordé tel ou

(1) Le cardinal Parocchi.

tel privilège à tel ou tel saint : Dieu, sans se lier par ses dons, en est le maître ; et la protection éprouvée de saint Taurin en semblables circonstances autorise pleinement notre confiance.

Cédant donc à ces pieuses requêtes, et Notre Chapitre entendu, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — Pour obtenir de Dieu la cessation de la sécheresse et un temps favorable aux biens de la terre, une neuvaine de prières sera faite dans toutes les églises, chapelles publiques et communautés de notre diocèse.

Elle commencera aussitôt après la réception de la présente Lettre, ou au plus tard le dimanche suivant.

ART. 2. — Les prêtres diront à la sainte Messe, pendant la neuvaine, l'oraison *ad petendam pluviam.*

ART. 3. — MM. les Curés et Chapelains sont autorisés à donner le matin ou le soir la bénédiction du Saint Sacrement : on y chantera l'*Ave Verum*, les Litanies de la Sainte Vierge avec l'invocation trois fois répétée : *Sancte Taurine, Ora pro nobis* et le *Tantum Ergo.*

ART. 4. — Pendant cette neuvaine, la châsse de saint Taurin sera exposée dans notre Cathédrale. Nous engageons les personnes pieuses à la visiter.

ART. 5. — Nous autorisons MM. les Curés, si la sécheresse continue, à faire une procession de pénitence. On y chantera les prières marquées dans le rituel romain sous ce titre : *In processione, ad petendam pluviam.* (Voir *Processionnal de Chartres,* p. 400.)

Et sera, notre présente lettre, lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Veuillez agréer l'hommage de mes bien affectueux et dévoués respects en N.-S.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A SON CLERGÉ

Relativement au pèlerinage diocésain.

MESSIEURS ET TRÈS CHERS COOPÉRATEURS,

Le mois de mai qui s'approche va ramener nos grands pèlerinages Chartrains. A vrai dire, le concours des fidèles à nos sanctuaires est ininterrompu toute l'année, et il se passe peu de jours que nous n'en voyions qui, isolément ou par groupes, viennent vénérer dans nos cryptes notre vieille Vierge druidique ou dans notre belle Cathédrale la Vierge du

pilier : Attirés tout à la fois par la beauté du temple et l'antiquité de la dévotion. Mais cependant le mois de Marie, le mois de mai a été choisi par nous, et non sans raison, pour rappeler, selon le vœu de Mgr Pie, les foules à notre basilique; ce mois coupe heureusement nos deux grandes tournées pastorales, et nous sommes là pour recevoir les pèlerins; et enfin c'est un mois spécialement consacré à Notre-Dame.

Une de nos joies, Messieurs et chers Coopérateurs, et une bénédiction spéciale de Marie, dont la gloire nous est si chère, du moins nous nous plaisons à le considérer ainsi, a été de voir sur ce point notre appel entendu. Ce diocèse, comme c'était son devoir, a été le premier à nous répondre, et il l'a fait de manière à montrer qu'il était toujours le diocèse de Marie. Rappelez-vous ce pèlerinage inoubliable du 14 mai 1891 : cette multitude immense, ces processions splendides, ces chants triomphants ! On peut dire que le diocèse tout entier était là.

Mais, voulant perpétuer ces consolantes manifestations, sans cependant causer à nos populations trop de dérangement et de fatigue, nous avons décidé de n'appeler chaque année à Chartres, que la moitié de nos paroisses ; deux de nos archidiaconés sur quatre. L'année dernière, Chartres et Nogent-le-Rotrou ont donc été seuls convoqués : Mais le concours a été tel qu'on eût pu croire que tout le diocèse était accouru. C'est le tour cette année de Dreux et de Châteaudun : et bien qu'il soit difficile de choisir un jour qui n'offre aucun inconvénient, nous avons cru que la date qui en offrait le moins était le jeudi 18.

Nous convoquons donc pour ce jour-là les paroisses de ces deux archidiaconés au grand pèlerinage diocésain de cette année. Qu'elles viennent, qu'elles viennent, empressées, nombreuses, ferventes, exultant dans la joie et la piété ; leurs curés en tête : beaux spectacles ! Il s'agit de celle qui est la protectrice et la gloire de ce diocèse, de la Vierge toute-puissante auprès de Dieu.

Et voyez, Messieurs, ce qui se passe en ce moment : je vous racontais dans une récente lettre ce que j'ai vu à Rome : Regardez ce qui se prépare à Jérusalem ; et ces foules pacifiques reprenant le chemin de la Terre-Sainte. Malgré les efforts de l'impiété et les périls des âmes, voyez comme la

foi se ranime et éclate : il passe dans l'Église comme un souffle de vie et de victoire : Dieu est le maître et il le restera.

Eh! quand avons-nous eu plus besoin de prières et de secours d'en haut? soit pour la vie privée, soit pour la vie publique? Où en sont l'Église, la France, le monde? Dans quel équilibre instable! Une nouvelle, même imaginée, passe dans la presse; et tout tremble; tant l'on sent que tout est incertain, précaire; et dans d'autres mains que les nôtres! Et si nous ne commandons pas aux événements, commandons-nous aux éléments, à la nature, au soleil, à la pluie et au vent? Oh! comme il apparaît, quand on veut y regarder, que nous ne sommes les maîtres de rien, et que pour tout nous dépendons de Dieu!

Prions donc, et recourons à la grande supplication que sont les pèlerinages : supplication toujours entendue.

Un autre motif d'ailleurs, Messieurs, de venir nombreux à ce pèlerinage, c'est la bonté du Saint-Père, qui a daigné accorder une indulgence plénière, je dis plénière, à tout pèlerin qui, soit isolément, soit réuni à un groupe, visitera l'un de nos sanctuaires : nos cryptes ou la basilique; aux conditions accoutumées. (1)

Pour les détails d'organisation, car il faut que ces pèlerinages soient organisés, l'expérience nous a déjà instruits : mais l'entente est nécessaire entre MM. les curés et doyens et MM. les archidiacres : que tout, autant que possible, soit prévu d'avance; concertez-vous aussi avec ceux qui à Chartres sont spécialement chargés de ces pèlerinages, M. le Supérieur de la Maîtrise, et M. l'Économe du Grand-Séminaire. A l'œuvre, Messieurs, et tout de suite. Il n'y a pas de temps à perdre. Permettez-moi de compter, comme toujours, sur votre piété, votre zèle, et votre excellent esprit.

Veuillez agréer, Messieurs, tous mes bien affectueux et dévoués respects en N.-S.

† François, *évêque de Chartres.*

Chartres, le 11 avril 1893.

(1) Cette indulgence peut être gagnée une fois l'année et l'on peut choisir son jour de pèlerinage.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Bouscary, à Nogent-le-Rotrou, est transféré du vicariat de saint Hilaire à celui de Notre-Dame. Il est remplacé à Saint-Hilaire par M. l'abbé Pillet, précédemment curé de Fruncé.

Pèlerins de Jérusalem. — Les prêtres du diocèse de Chartres qui font partie du pèlerinage de la Terre-Sainte sont : M. l'abbé Onillon, chapelain de Saint-Paul, et MM. les curés de Bonneval, de Janville, de Saint-Prest, de Fontaine-Simon et de Fontenay-sur-Conie.

Pèlerinage de Rome. — MM. les curés de Roinville, de Villeau, de La Mancelière, de Fresnay-le-Comte, de Sours sont pèlerins de Rome.

Prières à saint Taurin. — La neuvaine de prières à saint Taurin pour la cessation de la sécheresse, a commencé à la cathédrale le mercredi 13 avril.

Gasville et Magny. — Le dimanche de la Quasimodo, M. le vicaire-général Legué a présidé, à Gasville, une cérémonie de fin de mission avec bénédiction d'un calvaire. M. le vicaire-général Lagrange a présidé le même jour, à Magny, une cérémonie de bénédiction de cloche.

— *Tournée de confirmation :* dimanche, à Thiron, à Frétigny; lundi, à Marolles, à Beaumont; mardi, à Frazé, à Unverre; mercredi, à La Bazoche, à La Chapelle-Guillaume; jeudi, à Brou, à Yèvres; vendredi, à Dangeau, à Montigny-le-Chartif; samedi, à Illiers, à Saint-Loup.

Mgr Foucault à Saint-Dié. — L'entrée solennelle de Mgr Foucault dans sa ville épiscopale a eu lieu le 6 avril. La *Semaine religieuse* de Saint-Dié nous dit que Sa Grandeur a été reçue avec les démonstrations d'une affection et d'une confiance vraiment filiales. Au soir de son arrivée, réception du chapitre, du clergé de la ville et des principaux membres du clergé diocésain; fête au grand séminaire, bien décoré. Le lendemain matin procession du séminaire à la cathédrale; sur le parcours, places et rues pavoisées; environ 200 prêtres dans le cortège; foule énorme; après la cérémonie, réception des autorités et des divers fonctionnaires. Le rédacteur, dont nous ne pouvons reproduire le long et brillant compte rendu, cite ou résume plusieurs passages des discours du nouvel Evêque, répondant à ceux qu'on lui adresse, puis il ajoute cette réflexion qui ne peut nous étonner : « Chacune des paroles de l'éloquent Prélat a le don d'exprimer, sous une pensée gracieuse, un sentiment d'exquise délicatesse. » Les diocésains de Saint-Dié en auront jugé ainsi surtout par la lecture du Mandement de prise de possession. Nous regrettons de ne pouvoir insérer un large extrait de cette belle lettre pastorale.

UNE VISITE AU MONASTÈRE DU MONT-CASSIN (Italie)

(Suite.)

L'abbé du monastère a l'entière juridiction épiscopale et tous les pouvoirs d'un évêque, moins ceux de conférer les ordres majeurs, de consacrer les églises et le saint-chrême; il gouverne le diocèse du Mont-Cassin situé autour de l'abbaye, s'étendant jusqu'aux Abruzzes et comptant plus de 100,000 habitants. Les religieux sont les chanoines de la cathédrale.

Dès qu'on a dépassé le seuil de la grande porte, à la vue de ces trois nefs entourées de huit chapelles, de ce riche sanctuaire au-dessus duquel s'élance une ravissante coupole, du chœur prolongé où brille aux yeux émerveillés, un orgue majestueux orné d'une grande profusion de dorures et de sculptures, et qui, disent les connaisseurs, a peu de rivaux en Italie et même en Europe; à la vue de tout cet ensemble de colonnes, de marbres, de dorures et de peintures répandues à profusion, l'étonnement déjà grand, augmente encore; on ne se croit plus sur une montagne, ou si l'on y pense, c'est avec une saisissante admiration.

La longueur totale de l'église est de 64 mètres; sa hauteur de dix-huit mètres et la largeur de sa nef principale de 19 mètres. Huit gros piliers revêtus de marbres divers et flanqués chacun de deux colonnes de granit oriental, d'ordre ionique provenant des constructions de la basilique de l'abbé Didier (1060), soutiennent la voûte principale et forment avec les murs de l'église, dix grandes arcades. Dix fenêtres aussi, sans compter celles des chapelles, de la coupole et du chœur, cinq correspondant aux arcades laissent, entrer dans l'église une lumière siffisante pour bien l'éclairer. Parmi les riches peintures de la grande nef, on admire surtout au-dessus de la porte principale, « la consécration de l'ancienne église du Mont-Cassin par le pape Alexandre II; vaste composition de 50 mètres carrés, peinte à l'huile sur la muraille. Les cinq grandes fresques de la voûte représentent plusieurs miracles de St Benoît, entre autres celui de 200 sacs de farine trouvés, dans un moment de disette, à la porte du monastère. Les nefs latérales composées chacune de cinq coupoles surbaissées sont ornées de diverses peintures. C'est St Benoît faisant retomber sur les Normands assiégés dans Saint-André. les dards qu'ils lançaient à leurs adversaires; c'est Pondolfe IV, prince de Capoue, qui, en volant les vases sacrés de l'autel de St Benoît, demeure, pour le reste de sa vie, le bras paralysé et la bouche de travers. Huit belles chapelles correspondent aux arcades de la grande nef; toutes sont d'architecture composite; les autels, les bases des colonnes, le pavé et les balustrades sont décorés de marqueterie, de mosaïques et de marbres très rares.

De la nef on monte au sanctuaire par huit marches en mosaïque d'un travail remarquable. La partie antérieure est entourée d'une riche balustrade en marbre au-dessus de laquelle se dressent dix petits génies en bronze doré : chacun d'eux tient un emblême faisant allusion aux divers états dans lesquels se sont trouvés les membres de l'ordre bénédictin : ainsi les génies de droite ont une colombe, une couronne ducale, la tiare, la crosse, une brebis ; ceux de gauche, un corbeau, une palme, une couronne impériale, une mitre, une croix pontificale. Quatre énormes pilastres recouverts de mosaïque très soignée soutiennent la coupole, au-dessous de laquelle est le maître-autel. Cet autel dont le dessin, est, dit-on, de Michel-Ange, est décoré avec une grande richesse; il s'élève sur trois gradins d'albâtre cotognino et se termine par deux autres gradins dont le premier est revêtu d'améthyste, et le second percé à jour de noir et de blanc antique, deux caryatides en soutiennent les extrémités; le devant de l'autel était jadis recouvert d'une table d'argent, artistement ciselée, qui fut enlevée par les républicains français en 1797. La partie postérieure est entourée d'une grille en cuivre, supportant 13 lampes qui brûlent continuellement en l'honneur de St Benoît et de Ste Scholastique. C'est la partie la plus riche de l'autel ; on y remarque surtout plusieurs dessins en mosaïque où brillent le vert antique, le lapis-lazuli, la nacre, l'albâtre, la brocatelle; au centre se voit un tableau peint à l'huile sur cuivre, par le chevalier d'Arpin; il représente le Patriarche et sa sœur, reposant l'un en face de l'autre, état dans lequel l'abbé Didier retrouva leurs corps en 1066. Au-dessous de ce tableau, se lit l'inscription suivante: « Benoit et Scholastique venus ensemble sur la terre et partis ensemble pour le Ciel, ont ici leur dépouille mortelle, ce tombeau en est le gardien pour l'éternité. (*A suivre*).

Béatifications. — Aux trois béatifications qui ont lieu déjà à Rome pendant cette année jubilaire, trois autres vont succéder dans l'ordre suivant: le 16 avril, celle du Vénérable Antoine Baldinucci, de la Compagnie de Jésus; le 30 avril, la béatification des cinq martyrs Jésuites des Indes orientales; le 14 mai, celle des cinq martyrs Dominicains du Japon.

Il y a aussi une autre cause de béatification qui est assez avancée déjà pour que l'on puisse espérer de la voir mener à terme avant la fin de l'année Jubilaire. C'est celle du Vénérable Dydace, de Cadix, de l'ordre des Mineurs Capucins.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 13.

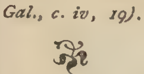
SAMEDI 22 AVRIL 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AVRIL)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 23 avril, 3e dimanche après Pâques, *Fête du PATRONAGE DE SAINT JOSEPH, double de 2e classe.* A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, Office Capitulaire. A 3 h., vêpres, complies et salut.

Le mardi 25, saint Marc, évangéliste. A 9 heures, avant la messe capitulaire, prières pour les biens de la terre, procession à l'intérieur de la Cathédrale.

Le jeudi 27, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 23 avril, les Offices aux heures ordinaires.

ŒUVRE DES JEUNES APPRENTIS OUVRIERS. — Le dimanche 23 avril, à l'occasion de la Fête du Patronage de saint Joseph, et du cinquantenaire de la Fondation du Patronage Saint-Joseph de Chartres, un sermon en faveur des Jeunes Apprentis Ouvriers sera prêché en l'Église Saint-Pierre, entre les Vêpres et complies, par M. l'abbé Pichot, vicaire de la Cathédrale. La quête sera faite par Mesdemoiselles Marie Royer, Marguerite Desandre, Madeleine Chevallier-Letartre, Thérèse Ronceret, Louise Lefebvre-Duhordel, Sabine de Montmarin.

Les personnes qui ne pourraient assister à cette cérémonie, sont priées de vouloir bien remettre leur offrande à l'une des quêteuses, ou à M. l'abbé Hommey, Aumônier du patronage Saint-Joseph, 12, rue du Puits-Berchot.

Nota. — Les personnes désireuses de visiter le Patronage seront reçues avec la plus vive reconnaissance à la suite de la cérémonie, 8, rue du Puits-Berchot.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 23 avril, 3e Dimanche après Pâques, les Offices aux heures ordinaires. Après vêpres, Catéchisme de persévérance.

HOSPICE SAINT-BRICE. — Jeudi 27 avril, à 9 heures, service solennel pour M. Ferdinand de Reverdy, bienfaiteur insigne de l'établissement et fondateur de l'école Saint-Ferdinand du boulevard Chasles.

BIBLIOGRAPHIE

Le Bienheureux Colombini, Histoire d'un Toscan au quatorzième siècle, par Mme la Comtesse de Rambuteau. Un vol. in-12, de 372 pages, orné d'une magnifique gravure sur acier. Prix, 3 fr. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Dans un style dont on admire l'élégante précision, la vivacité, la chaleur et l'éclat, l'auteur nous transporte en plein moyen-âge. C'est un charme de le suivre dans un monde si différent du nôtre, et de revivre avec ces âmes passionnées d'idéal, si généreuses et si chevaleresques. Quel contraste avec le terre à terre de notre temps !...

La Dévotion à la Sainte Vierge, d'après saint Alphonse de Liguori et Bossuet. Considérations sous forme de *Mois de Marie* avec prières tirées de saint Alphonse par le traducteur des œuvres du vénérable Sarnelli. Un joli volume in-18 raisin, 300 pages, 1 fr. 50 ; franco 2 fr. Ajoutez 75 centimes pour la reliure toile noire, tranches jaspées (Librairie R. Haton, 35, rue Bonaparte).

C'est pour montrer combien l'honneur que nous rendons à la Sainte Vierge est agréable à Dieu et utile aux hommes qu'a été écrit cet ouvrage, d'après saint Alphonse de Liguori et Bossuet. Il résume, sous forme de *Mois de Marie*, la doctrine d'un saint docteur et d'un profond théologien touchant le culte que nous devons à la mère de Dieu.

SOMMAIRE

LES SAINTS SOTER ET CAIUS, PAPES.

(22 avril.)

Voici deux papes dont nous ne connaissons plus guère que le nom. Un seul document, le *Liber pontificalis*, reproduit dans les légendes du Bréviaire et dans les Vies des Saints, nous avait jusqu'ici conservé quelques détails biographiques ; la critique contemporaine, appliquant à ce document ses méthodes, en a nié la valeur historique, jugé apocryphes les récits traditionnels et déclaré à refaire les brillants chapitres de Darras sur S. Soter et S. Caïus.

Soter vivait sous Marc Aurèle. Il mourut probablement vers 177. Il mourut probablement martyr. On le croyait enseveli dans le cimetière de Calliste : l'archéologie qui n'a point retrouvé son tombeau dans cette catacombe, croit à une interpolation relativement récente du L. P. et, s'en tenant aux plus anciennes éditions du même document, affirme que Soter, avec tous les pontifes du Ier et du IIe siècles, fut enterré dans la crypte du Vatican, auprès de la confession de saint Pierre. On lui attribuait certain décret sur l'incapacité des femmes pour les fonctions religieuses : un jeune érudit déclare ce décret apocryphe et le renvoie au rang des fausses décrétales. On lui attribuait encore certaines épîtres : sauf une seule qui n'existe plus, mais dont un vieux document atteste l'authenticité, toutes ces épîtres sont aujourd'hui répudiées comme autant d'apocryphes, œuvres d'historiens ou de canonistes plus riches d'imagination que d'érudition.

Caïus administrait l'Eglise de Rome dans les premières années de Dioclétien. Il mourut probablement vers 296. Les anciens en avaient fait un martyr : mais l'histoire ayant établi qu'à cette époque la persécution générale n'était pas encore commencée quoique, à Rome et ailleurs, des exécutions de chrétiens ne fussent pas rares, on nie le martyre de S. Caïus. Certains actes le disaient parent de Dioclétien par Gabinius le

sénateur, son frère, et par sa nièce sainte Suzanne : faute d'autres documents, on nie cette parenté. Dans ces actes, on lisait que la maison du pontife touchait par ses dépendances la maison de la vierge Suzanne : cette contiguïté est probable après les découvertes faites en 1869 autour de la basilique du titre de cette Sainte. On disait Caïus enseveli dans le cimetière de Calliste : sans être absolument certaine la chose est possible. En vérité on n'a retrouvé de Caïus ni les cendres, ni le tombeau, ni l'épitaphe; mais, 1° les papes du III[e] siècle furent généralement enterrés dans ce cimetière ; 2° sur une inscription, une défunte exprime le vœu d'être déposée dans la catacombe de Calliste auprès de saint Caïus, « *In Callisti ad Domn. caium.* » Comme à Soter, on attribuait à Caïus un décret fixant les degrés de la cléricature : encore une fausse décrétale que notre jeune érudit dénonce aux Congrégations romaines et dont il demande la radiation dans le Bréviaire.

J'admire et signale au lecteur (1) la science, les recherches et les travaux dépensés pour aboutir à ces conclusions négatives. Que les savants nous débarrassent des légendes, des erreurs, des interpolations que des historiens un peu naïfs avaient acceptées sans hésitation, ce travail d'élimination accompli, peut-être en viendront-ils au travail de reconstruction. Du reste n'avons-nous pas assez de richesses hagiographiques d'une incontestable authenticité pour nous consoler de ces nécessaires suppressions de détails adventices?

Des saints Papes Soter et Caïus il ne nous reste que le nom. Mais ce nom nous rappelle les temps difficiles de la première Eglise, la vaillance de ses enfants, l'énergique et persévérante administration de ses pontifes et les glorieux succès de ses apôtres. Ce nom nous suffit et, à la louange de nos deux saints plus inconnus que jamais sur la terre, mais illustres et puissants au Ciel, nous redirons cette prière liturgique : « Seigneur, que cet anniversaire de vos pontifes et » martyrs nous soit favorable et, par l'auguste prière de vos » saints Soter et Caïus, soyez nous propice ! »

D. G.

(1) Allard, Histoire des persécutions pendant les deux premiers siècles, p. 329 et 391 ; — La persécution de Dioclétien, I. p. 6, 63; — Histoire des Catacombes, p. 97, 202, 204 et 211. — Krauss, Histoire de l'Eglise, I, p. 183 et 184. — Bulletin critique, 1[er] janvier 1892, p. 15; — Duchesne, la Nécropole pontificale du Vatican. (Congrès international des savants catholiques en 1891, sciences historiques, p. 58.

LES ENFANTS EN FERME. — Eloquent plaidoyer en leur faveur.

Le lundi 17 avril, se donnait la Confirmation à Beaumont-les-Autels. Je n'ai pas l'intention de rendre compte de la cérémonie. Un autre le fera peut-être. Je veux seulement attirer l'attention des lecteurs de la *Voix* de N. D. sur le beau discours de M. le curé de Beaumont.

D'abord, dans un compliment plein d'à propos, il félicite Monseigneur sur son heureux voyage de Rome. Il compare ce voyage à celui que saint Paul fit à Jérusalem, trois ans après sa vocation à l'apostolat, pour voir Pierre; et comme il semblait, dit-il, aux premiers chrétiens voir Pierre dans la personne de saint Paul, il nous semble aussi dans la personne de Monseigneur voir le grand pape Léon XIII, dont nous écouterons toujours les enseignements avec obéissance, et avec le plus filial amour.

Ensuite M. le curé monte en chaire, et dans un style vif et chaleureux, avec des accents pathétiques qui expriment bien les sentiments d'un bon pasteur prêt à donner sa vie pour ses brebis, il développe devant Monseigneur, ses grands vicaires, les prêtres de la contrée qui l'entouraient, les parents et les enfants, trois pensées principales répondant à ces questions : Que sont maintenant ces enfants qu'il a sous les yeux? Qu'avons-nous à craindre pour eux dans l'avenir? Que faire pour éviter le malheur qui les menace?

1° Ce qu'ils sont : des enfants préparés avec sollicitude à la confirmation par le zèle de leurs pasteurs. A ce sujet, le prédicateur rappelle tout ce qui a été fait pour leur instruction dans les catéchismes. Il expose les idées chrétiennes sur l'éducation des enfants. Combien il y a à exiger sous ce rapport de notre temps et dans nos contrées de la part des parents et des maîtres.

2° Que seront les enfants? S'il n'y a rien pour les prémunir, ils ressembleront à leurs devanciers, ils se laisseront entraîner par les mauvaises compagnies et perdront ainsi tout le fruit de l'instruction religieuse reçue au catéchisme pendant le peu de temps, hélas! qu'ils y ont assisté.

3° Que faut-il faire? Suivant M. le curé de Beaumont, un moyen infaillible de remédier au mal, c'est la communion générale du mois, car, dit-il, la communion rappelle aux enfants

leurs devoirs; et quelle force ne leur donne-t-elle pas en outre pour résister aux tentations et aux entraînements du monde? Il cite une paroisse, où, depuis un an, il y a cinq cents communions mensuelles, et où il s'opère par là un très grand bien.

Nous applaudissons de tout cœur au discours de M. le curé de Beaumont; nous nous associons à son zèle, et nous souhaitons que ce discours qui est déjà une bonne œuvre produise un fruit plus durable, par exemple sous la forme d'une association paroissiale.

Que la grâce de Dieu et le souffle de l'Esprit saint aident à cette œuvre éminemment désirable pour le plus grand bien moral et religieux des *enfants en ferme*!

E. C.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières deux prêtres défunts :

1° **M. l'abbé Bestaux.** — Une lettre de l'évêché, en date du 17 avril 1893, a informé le clergé diocésain de la perte qu'il venait de faire en la personne de M. l'abbé Bestaux, décédé le 16 chez les Sœurs de Bon-Secours, à Chartres, dans sa 72e année, après avoir reçu les sacrements de la Sainte Eglise.

M. Bestaux, Auguste-Désiré, est né le 22 janvier 1822, à Grandville, village alors annexé à la paroisse de Gommerville, et redevenu paroisse en 1846. Le curé de Gommerville qui lui fit faire sa première communion, est depuis plusieurs années chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres. Ce vénérable vieillard nous a dit tout le bien possible de l'enfance pieuse de son paroissien; ayant remarqué en lui, lors de la première communion surtout, des signes de vocation ecclésiastique, il le prépara avec bonheur au petit séminaire. Le jeune Bestaux ne démentit point dans le cours de ses études les espérances de son bon curé. C'est le 20 juin 1847 qu'il fut ordonné prêtre. Il fut nommé curé de Loigny, le 30 juin suivant; curé de Tillay-le-Péneux, le 26 octobre 1851; curé de Pré-Saint-Evroult le 1er octobre 1858. Dans cette paroisse particulièrement on gardera un long et doux souvenir de son zèle, de son amour pour Dieu et pour les âmes; il s'y dévoua avec courage et désintéressement à la restauration de son église, consacrant à cette œuvre ses deniers personnels; ce qui, après plus d'un

quart de siècle de labeurs généralement bien appréciés, ne l'empêcha point d'avoir à subir des vexations étranges qui aboutirent à la suppression de traitement. Pour en finir avec cette situation anormale, il se détermina à demander son changement de paroisse; du reste son état de santé ne lui permettait plus une administration trop chargée; il devint curé de Moléans le 1er octobre 1887; le 8 juin 1889, il était obligé de renoncer à tout ministère, pour cause d'infirmité, et se retirait à Chartres. Dans ses dernières années passées au charitable asile de Bon-Secours, la paralysie lui interdisait toute fonction sacerdotale; mais il sut jusqu'à la fin prier ardemment et souffrir pour Dieu; c'était la règle et la consolation de sa vie, ce fut sa préparation à l'éternelle récompense. La cérémonie de ses obsèques ont eu lieu le mercredi 19 avril à la cathédrale.

2° **Le R. P. Choizin.** — Nous venons d'apprendre la mort du R. P. Victor Choizin, de la Société de Marie, décédé à Lyon le 18 avril 1893, muni des Sacrements de la Sainte Eglise, dans la 79e année de son âge, et la 50e de sa profession religieuse. La messe de l'inhumation a eu lieu, le 20, à l'église Saint-Paul de la même ville.

Le nom du R. P. Choizin est en honneur à Chartres depuis quarante ans. En 1853 il y venait fonder l'établissement des Pères Maristes dans la maison et la chapelle de Saint-Julien; le 8 septembre 1857, il signait l'acte qui rendait, après des démarches courageuses et habiles, sa Société propriétaire de l'antique église Sainte-Foy profanée depuis 60 ans. Le 6 octobre 1859, c'était la fête de la réconciliation de cette église dont le zélé supérieur Mariste poursuivait l'admirable restauration. Le 13 octobre 1862, le R. P. Choizin était encore là pour la consécration solennelle de cette même église. Et que de fois durant les années de sa supériorité, la cathédrale retentit de sa parole de missionnaire! S'il était organisateur d'une grande intelligence et d'une prodigieuse activité dans les maisons de son Institut, il était prédicateur de forte trempe et d'un sens très pratique dans la chaire chrétienne. Depuis son départ de Chartres, le R. P. Choizin a été supérieur de plusieurs autres établissements de sa Congrégation. En dernier lieu il était provincial à Lyon.

UNE VISITE AU MONASTÈRE DU MONT-CASSIN (Italie)

(Suite.)

Le chœur qui fait suite au sanctuaire mesure 150 mètres carrés, il est environné des trois côtés par quatre-vingt-deux stalles. Ces stalles, observées de près, frappent d'étonnement. C'est un mélange de statues, de portraits, de figures, d'animaux, de fleurs, de fruits, travaillé avec un fini et une patience dont on retrouve difficilement un autre exemple. Sur les bancs de chaque stalle on voit un petit génie dans une position toute différente de celle de son voisin et soutenu par d'autres figurines, ayant divers emblèmes symboliques ; les dossiers des stalles supérieures sont ornés de capricieux dessins en relief, où toute la nature est représentée et qui encadrent constamment quelque illustre personnage de l'ordre bénédictin figuré en demi-buste dans une petite niche ; des colonnettes corinthiennes à demi-cannelées et sculptées avec un rare talent séparent les stalles les unes des autres et soutiennent une frise d'un travail exquis, au-dessous de laquelle, en correspondance des chapiteaux, sont de charmants chérubins qui semblent vouloir s'associer au chant des religieux.

Descendons maintenant dans l'église souterraine aussi grande que le chœur et le sanctuaire réunis, et formant, d'après les archéologues, la partie la plus pure et la plus belle peut-être de toute la basilique : là, comme partout, et dans la vaste salle capitulaire et dans les chapelles voisines de saint Benoît, de saint Maur, de saint Placide, les voûtes, les murailles se sont merveilleusement avivées sous le pinceau des artistes.

Avant de nous arracher à ce précieux et riche sanctuaire, indiquons quelques-unes des reliques insignes qu'il renferme. C'est avec le *poids du pain* que saint Benoît, dans sa règle, accorde par jour à chaque religieux, qui est le seul objet qui resterait de saint Benoît ; c'est avec deux épines de la couronne de N. S. et un morceau considérable de la vraie croix, renfermé dans un reliquaire en vermeil sur lequel se lit une inscription grecque en lettres onciales du X[e] siècle; une parcelle du Voile de la Sainte Vierge, sans doute venue de Chartres, que nous fûmes fiers de revoir si loin de notre insigne Cathédrale et si heureux de vénérer. A côté un écrin oblong en cuivre doré, de petite dimension, couvert de riches émaux bleus, nous est montré comme un précieux monument de l'art à la fin du IX[e] siècle ; dans ce reliquaire on admire plusieurs autographes très intéressants de saint Alphonse de Liguori, de saint Charles Borromée et de saint Camille de Lellis.

De l'église nous passâmes dans l'intérieur du couvent, conduits

par l'aimable et savant archiviste Dom De Latil. A l'émotion religieuse, produite par la visite de l'église, l'intérieur du monastère vint mêler d'intéressants souvenirs. Essentiellement conservateurs, les anciens ordres religieux sont, dans leurs habitations, leur langage, leurs costumes et même dans la disposition de leurs demeures, les témoins fidèles d'un monde qui n'est plus. Chaque couvent de Bénédictins, en particulier, est une page de l'histoire ancienne, non seulement pour le chrétien, mais encore pour le philosophe et souvent pour l'artiste.

« L'architecture des monastères, écrivait l'abbé Fleury, est celle de la maison romaine. La vérité de cette observation est si frappante au Mont-Cassin, que le voyageur tant soit peu attentif ne saurait s'y méprendre. De même que chez les anciens, si la partie publique de la maison était grande, la partie privée était petite ; de même aussi dans le couvent, les portiques, le vestibule, la salle du chapitre, le réfectoire, tout ce qui sert à la communauté est vaste et magnifique. La société seule compte, l'individu disparaît, et la cellule de l'abbaye ne tient pas plus de place que la chambre de Pompéi.

La bibliothèque, belle et vaste pièce ornée des statues des grands hommes de l'ordre de Saint-Benoît contient quarante mille volumes, parmi lesquels : le « *Rationalis divinorum codex officiorum*, etc., de Guillaume Durand de Mende, in-folio, d'écriture gothique, imprimé en parchemin par Jean Furst de Mayence, un des trois inventeurs de l'imprimerie, et par le clerc Pierre Hernsscheym. On y lit la date 6 octobre 1459 ; les œuvres de Lactance, imprimées à Subiaco, dans le monastère des Bénédictins, par Conrad Shweynhem et Arnold Pannartzs, typographes allemands, qui les premiers introduisirent en Italie l'art de l'imprimerie. Ce fut le second ouvrage imprimé en Italie; commencé en 1463, il ne fut terminé que le 25 octobre 1465. Aujourd'hui il est extrêmement rare ; *Expositiones librorum Novi Testamenti*, de Nicolas de Lyra, ouvrage précieux, imprimé à Rome en 1472 par Conrad et Arnold. Dans la lettre qu'ils adressent au Pape Sixte IV et qui sert de préface, les éditeurs font l'éloge de « l'art admirable de l'imprimerie qui a tant apporté d'utilité aux lettres », ils énumèrent le nombre d'ouvrages publiés par eux jusqu'alors et la quantité d'exemplaires de chaque ouvrage, en tout 12.475 volumes ; puis ils implorent les secours du Pontife et ajoutent que pour ce 28e et dernier travail ils ont « dépensé tout ce qu'ils possédaient et qu'il ne leur reste plus rien pour vivre. » On remarque également une précieuse collection d'Incunables et d'éditions princeps.

Quelle que soit la rareté des ouvrages de la bibliothèque, les manuscrits forment cependant la véritable richesse de ces pré-

cieuses archives. Ils appartiennent à tous les siècles, depuis les temps de saint Benoît jusqu'à nos jours. Ceux qui sont antérieurs à l'invention de l'imprimerie sont au nombre de 900 et plus ; ils forment en tout près de 2,000 volumes. Outre 9 palimpsestes, plusieurs de ces manuscrits remontent aux 8e 7e 6e 5e siècles, et, considérés au point de vue artistique, sont du plus haut intérêt ; ils fournissent à l'histoire de la miniature et de la peinture une série non interrompue de précieux documents sur les usages, les costumes, si peu connus de ces temps-là ; l'écriture est presque toujours lombarde ou gothique ; les plus anciens, partant les plus précieux, ont une écriture onciale, latine et anglo-saxonne.

Parmi les manuscrits exposés au public, nous remarquons : le commentaire d'Origène sur les Epîtres de saint Paul, traduit par Rufin. C'est un petit in-folio carré, en parchemin blanc et très fin ; l'écriture onciale-romaine en est fort belle mais sans signes orthographiques et sans distinction de paroles ; vers le milieu de ce manuscrit on lit en caractères cursifs du VIe siècle cette note † *Donatus gratia Dei presbyter, proprium codicem Justino augusto tertio post consulatum ejus, in œdibus Beati Petri in Castello Lucullano, infirmus, legi, legi, legi.* Ainsi ce manuscrit que Dorat lut jusqu'à trois fois à Naples, dans l'antique villa de Lucullus, le vainqueur de Mithridate, la 3e année après le consulat de Justin Ier, empereur de Constantinople, existait au temps de saint Benoît dont il est contemporain. Tout porte à croire cependant qu'il fut écrit au moins 100 ans auparavant, et qu'il remonte au Ve siècle et très probablement au IVe siècle. Les 4 *Évangiles* du temps du pape Zacharie (a. D. 741-752). Ce manuscrit, petit in-quarto, est remarquable par la beauté de l'écriture latine, le soin avec lequel sont faites les lettres initiales et surtout les miniatures qui ornent les deux premières pages de chaque Évangile. Au dernier folio, se voit une copie faite en 1436 de la fameuse lettre de Publius Lentulus à Tibère : *apparuit temporibus nostris et adhuc est homo magnœ virtutis cui nomen est Christus Jhesus*, etc. Citons encore : le beau Missel de l'abbé Didier, grand in-4° en caractères lombards (1) fort soignés, avec de nombreuses initiales coloriées et dorées du meilleur goût ; l'office de la Sainte Vierge, traduit en vers italiens (rimes triplées) par Jean-Marie Philelphe et dédié à son ami et *compère* Daniel de Baudi. C'est un petit in-8° en caractères latins, avec de magnifiques enluminures. Rien de plus simple, de plus élégant, de plus parfait. Ainsi, sur l'une des pages, on voit, près des ruines de la maison de Bethléem, saint Joseph et Marie

(1) Cette écriture est particulière au Mont Cassin, elle y dura pendant tout le XIe siècle, aussi la désigne-t-on sous le nom d'écriture cassinienne.

tenant sur ses genoux l'Enfant Jésus qui bénit le chevalier de Baudi. Celui-ci a la tête nue, un genou à terre et les mains jointes, tandis que son écuyer, à cheval, tient en laisse deux autres chevaux magnifiquement harnachés ; sur la base de la porte qui sert de cadre à cette charmante scène on lit le commencement de l'office. « Signor le labre mie... aperire. » L'inscription suivante : *Hoc opus fecit Bartholomœus Fabius de Sandallo* M.CCCCLXIX, donne l'année et le nom de l'auteur de ces belles miniatures et du copiste de tout l'ouvrage. C'est la plus parfaite manifestation des enluminures, mais c'est aussi la dernière. Désormais l'imprimerie régnera en souveraine et prendra la place des copistes et aussi celle des artistes en miniature.

Parmi ces autres manuscrits si remarquables, le très grand nombre est du plus haut intérêt. Nous ne pouvons vraiment pas ne pas citer encore celui-ci, d'un grand prix : «*Johannes presbyter : de musica antiqua et nova*, XIIe siècle, il contient le *microloge* de Gui d'Arezzo, où se trouve le *tonarium* ou gamme de l'abbé Oddon, ut. re. mi. fa. sol. la si. ; et cet autre du XVe siècle avec une lettre originale du terrible Mahomet II au pape Nicolas V. Le sultan prie le pape de faire cesser les armements des princes chrétiens contre les rois. Le faste oriental respire tout entier dans les premières lignes de cette pièce. « Roi des rois, seigneur des seigneurs, Machabeth, amiral, grand sultan Bégri, fils du grand sultan Marath, serviteur des sept Musaphy, donne le salut dont il est digne à Nicolas, vicaire de J.-C. crucifié par les Juifs. » Ne croirait-on pas entendre Nabuchodonosor ? La réponse du souverain pontife jointe à la lettre du sultan commence ainsi :

« Nicolas, serviteur de Dieu, salue cordialement Machabeth, seigneur des Turcs et prince des infidèles. » Quel contraste ! Le pape entre ensuite dans le détail des griefs du monde chrétien contre la puissance ottomane, et déclare avec une grande énergie que les feintes promesses du sultan ne lui feront pas prendre le change. Pourquoi les détracteurs de la Papauté n'iraient-ils pas fouiller ces vieilles archives ?

A côté de ces précieux manuscrits se trouvent enfermés dans des tiroirs en noyer plus de 90,000 chartes dont 40,000 sur parchemin et 50,000 sur papier. Ces documents se rapportent généralement au Mont-Cassin, ils contiennent des donations, des achats, des ventes, des sentences juridiques, des testaments ; les plus anciens datent du VIIIe siècle. Parmi cette immense quantité de pièces précieuses, on voit les autographes et les signatures de presque tous les artistes qui ont contribué à la décoration de l'église du monastère. Luca Giordano, Bélisaire Corenzio, De Matteio, Fansaga, Marc de Sienne, Benvenuto de Brescia, etc.

Ici pourrait se terminer cette relation peut-être un peu longue; on ne voudrait point cependant laisser le Mont-Cassin, sans faire mention de ces peintures d'une richesse incomparable renfermées dans la salle voisine de la bibliothèque, des tableaux qui ornent les murs; les plus précieux ont été transportés au musée de Naples. Parmi ceux qui restent, beaucoup sont de grande valeur; tels sont par exemple les aquarelles de Giuseppe Corasi, surnommé le chevalier d'Arpin, quelques toiles de Mazarroppi; entre autres, une Vierge à la chaise et un saint Thomas d'Aquin, très appréciés, une belle toile représentant la Trinité, de Mattia Preti, dit le Calabrais, et beaucoup d'autres de différentes écoles très célèbres.

Devant tant de merveilles, notre esprit se reportait à ces temps passés où des troupes sémillantes de joyeux écoliers, fils des grands seigneurs du pays, (au nombre desquels fut Thomas d'Aquin) étaient confiés aux religieux de saint Benoît pour en faire des hommes, et des hommes comme on l'entendait alors.

Bientôt à tout cela succéda la réalité. Nous vîmes en effet les classes, larges, spacieuses, où les bénédictins continuent de former la jeunesse du grand, du petit séminaire et d'un collège apostolique à la science et à la vertu.

Nous quittons le Mont-Cassin, à peine entrevu, trop tôt, hélas! abandonné, avec le regret de n'avoir donné à son histoire qu'un cadre, malgré nous trop restreint. Le Très Révérend Père de Latil et les bienveillants religieux du monastère daigneront agréer l'assurance que nous réservons une plus large place dans notre pensée au souvenir de leur si noble, si charmante et si affable hospitalité (1).

28 mars 1893, en l'octave de la fête de saint Benoît.

L'abbé G. VAURABOURG.
Curé d'Umpeau.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— La Confirmation aura lieu dimanche matin à Bailleau-le-Pin et dimanche soir à Fontenay-sur-Eure.

— Le prédicateur annoncé pour les exercices du mois de Marie à la cathédrale est le P. Burosse, l'un des missionnaires de Lourdes.

— Pendant que le présent supplément de la *Voix* est à l'Imprimerie, la fête de l'Adoration mensuelle s'accomplit dans la chapelle de la Communauté du Saint Cœur de Marie. Beaucoup de fidèles

(1) *Ex variis auctoribus passim.*

s'y rendent. L'ornementation du Saint Lieu, les chants des jeunes filles et enfants de la *Maison bleue*, le sermon du prédicateur, M. l'abbé Rettig, sont des attraits puissants pour l'assemblée chrétienne. L'attrait souverain c'est l'appel de Notre-Seigneur, dans son Très Saint Sacrement, aux âmes qui le connaissent et veulent réparer, près de son autel, les outrages faits à son amour.

— On nous annonce, pour une des pieuses soirées du mois de Marie, une cérémonie spéciale avec quête destinée à aider la réalisation du projet de calorifère dans la cathédrale. Un prédicateur de grand renom a promis, sur la demande de Monseigneur, le concours de sa parole ; cette prédication sera suivie d'un salut en musique, avec chœurs et soli exceptionnels. Nous donnerons plus tard sur cette cérémonie, dont le jour n'est pas encore fixé, des indications plus précises.

— Les publications pour le mois de Marie se multiplient chaque année. Toutes les feuilles religieuses en donnent une liste à leurs lecteurs. Avant tout autre ouvrage sur ce sujet nous devons, nous, nommer le **Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres**, ou *Histoire abrégée* de cette célèbre Madone, par M. l'abbé Bulteau (Se vend 1 fr. au profit de l'Œuvre des clercs de N.-D., chez le concierge de leur maison). Le succès de ce bon petit livre est dû non seulement au récit des merveilles du Pèlerinage, mais aux prières variées qui terminent les 31 chapitres destinés aux lectures quotidiennes de mai.

— Une mission est prêchée en ce moment à Rouvres par un P. Jésuite. — Brou vient aussi d'avoir sa mission avant la Confirmation.

— A la dernière heure, vendredi matin, nous voyons arriver à la Cathédrale une procession. Les habitants de Champhol font leur pèlerinage à saint Taurin pour obtenir de la pluie. Nous les félicitons de cet acte de foi.

FAITS DIVERS

Les pèlerinages à Rome. — L'audience spéciale que Sa Sainteté a réservée au pèlerinage eucharistique, si important à tous égards, a eu lieu le 15 avril, dirigé par les Pères de l'Assomption.

De Constantinople et de différents points de l'Orient, des pèlerins se dirigent aussi vers Jérusalem.

On peut affirmer, dit le *Moniteur de Rome*, que ce pèlerinage, tant encouragé par Sa Sainteté, sera un grand événement de son pontificat et de son Jubilé épiscopal.

Le pèlerinage des œuvres françaises, 18 avril, comptait 2,500 à

3,000 personnes. Les œuvres de propagande, en particulier la bonne presse, les œuvres de prières ou d'adoration, les œuvres de charité, les conférences de Saint-Vincent de Paul, les Cercles, l'hospitalité de Notre-Dame de Salut, les pèlerinages, les catéchismes, le Denier des expulsés, Notre-Dame des Vocations, etc., s'y trouvaient avec leurs chefs ou leurs représentants. Parmi eux, plusieurs notabilités catholiques de France ont été bien remarquées à Rome.

A la magnifique adresse lue par le R. P. Picard, augustin de l'Assomption, le Saint Père a répondu dans un langage qui sent l'amour de la France et l'admiration pour les Œuvres « pleines de sève et d'espérance » que la Fille aînée de l'Église peut montrer au monde comme preuve de sa foi généreuse et constante. — Les Conférences de Saint Vincent de Paul ont eu une réception particulière.

Audience aux Tertiaires Franciscains. — Ils étaient, le 12 avril au Vatican, environ 4,000, de tous pays et de toutes conditions sociales. Le discours que leur a adressé Sa Sainteté sera conservé comme un développement précieux et une confirmation nouvelle des paroles solennelles contenues dans la mémorable Encyclique d'il y a quelques années sur l'importance du Tiers-Ordre Franciscain. On sait que Léon XIII en fait partie, comme son saint prédécesseur Pie IX.

Le certificat d'études primaires. — Le *Journal des Débats* fait connaître un vœu émis par un congrès d'instituteurs laïques, à Toulouse.

Il s'agit de la suppression du certificat d'études primaires. On trouve, avec raison, que cette manie des concours nuit au sérieux de ces études élémentaires qui ne sont plus suivies qu'en vue de l'examen. Les instituteurs, par suite, ont tendance à soigner l'élite et à négliger le reste. Une fois sur dix mille, conclut le même journal, cela peut mettre en relief un enfant de valeur; le plus souvent on sème ainsi de la graine de mécontents et de déclassés.

C'est très juste et très dur pour le système en faveur.

La parole du Pape à Chicago. — Un américain, admis à présenter au Pape un appareil phonographique particulièrement remarquable par sa perfection, a obtenu de Sa Sainteté, dit le *Moniteur de Rome*, qu'Elle voulût bien prononcer quelques paroles recueillies par ce phonographe et destinées à être entendues à l'ouverture de l'exposition de Chicago.

Voilà une sorte de consécration à l'instrument nouveau, par lequel la parole du Pape sera entendue, en ce pays protestant, pour la première fois depuis la découverte de l'Amérique.

Troubles en Belgique. — En Belgique, les socialistes ont fomenté une révolution pour obtenir le suffrage universel comme en France. Aux refus du Parlement ils répondaient par des grèves qui s'étendaient dans tous les principaux centres d'industrie. Il s'en est suivi à Bruxelles, à Mons, etc., luttes armées entre les mineurs et la garde civique ; il y a eu plusieurs tués et beaucoup de blessés. Le Parlement a concédé le suffrage à votre plural.

Paris. — *La Société générale d'éducation chrétienne.* — Nous lisons dans le *Bulletin* de la Société générale d'éducation et d'enseignement :

« L'éminent Conférencier de Notre-Dame, que la Société générale d'éducation s'honore de compter parmi les membres de son conseil, a accepté avec empressement de plaider, le second dimanche du carême, les intérêts de cette grande œuvre, qui sont ceux mêmes des écoles libres nécessiteuses de France.

« En effet, depuis la promulgation de l'odieuse loi du 28 mars 1882 la Société d'éducation a réparti entre plus de 6,000 écoles libres, soit en argent, soit en objets de mobilier scolaire, des subventions dont le total est bien près d'atteindre 600,000 fr.

» Dans ces dernières années, ces subventions ont suivi une marche ascensionnelle ; les allocations de 1891, soit 70,900 fr., sont supérieures de 16,000 fr. à celles de 1890 et de 30,000 fr. à celles de 1880. Celles de 1892 atteignent bien près de 80,000 fr.

» Pour faire face à tant de charges et à des charges toujours croissantes, la Société d'éducation a fait appel à tous ses amis, à tous les défenseurs de l'enseignement chrétien. Ils auront à cœur de l'aider de leurs ressources et de relever ainsi les ruines accumulées par la laïcisation et le caractère anti-religieux de l'enseignement offficiel.

Versailles. — On se rappelle que l'an dernier une grave question s'était élevée entre l'église d'Argenteuil et la cathédrale de Trèves; toutes deux prétendaient posséder la vraie tunique de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

S. S. Léon XIII avait chargé Mgr Goux, évêque de Versailles, de faire une enquête à ce sujet. Mgr Goux a fait un rapport savant et impartial, où la question est clairement exposée.

Le savant prélat démontre, avec des documents historiques, l'authenticité de la tunique de Trèves, sans exclure celle d'Argenteuil; cette dernière était un vêtement intérieur, l'autre, celle de Trèves, la tunique qu'on avait l'habitude de porter par dessus les habits.

Mgr Goux démontre que la tunique d'Argenteuil est d'une seule pièce sans trace de coutures.

Sa couleur est d'un rouge violet. Son tissu a été reconnu être en laine (tandis que celui de la tunique de Trèves est en matière végétale) ; il est identique par son travail à ceux employés par les Coptes dans les deux premiers siècles de l'ère chrétienne.

De larges taches noirâtres, que l'on a reconnu être du sang humain, se remarquent à la hauteur des épaules et des reins.

Mgr Cazet et les Francs-maçons. — La Cour de cassation a rendu son arrêt sur le pourvoi formé par Mgr Cazet, préfet apostolique de Madagascar, contre un arrêt de la Cour d'Aix du 5 août 1892. On sait que Mgr Cazet avait été condamné à payer des dommages-intérêts élevés à un certain nombre de francs-maçons de Madagascar, qui se prétendaient diffamés dans un opuscule que Mgr Cazet a publié en langue malgache, *Ny Framasao*, sur le but et les doctrines de la Franc-Maçonnerie. L'arrêt de la Cour de cassation déclare que les passages de la brochure, incriminés comme injurieux et diffamatoires, sont exempts de tout délit.

Journal « l'Univers ». — (Rue des Saints-Pères, 10, Paris). — Ce journal, le champion bien connu de toutes les causes catholiques depuis tant d'années, vient de réduire ses prix d'abonnement (à partir du 15 avril) ainsi qu'il suit :

Edition quotidienne. — **Un an, 40 fr. ; six mois, 21 fr. ; trois mois, 11 fr.** — Pour l'étranger, la surtaxe postale en sus. — *Le numéro* : Dix centimes. — *Edition semi-quotidienne.* — **Un an, 20 fr. ; six mois, 10 fr. ; trois mois, 5 fr.** — Pour l'étranger, la surtaxe postale en sus.

« Si le prix du journal diminue, écrit M. Eugène Veuillot, il n'en sera pas de même pour sa valeur comme rédaction et information. Tout au contraire. Nous voulons y introduire plus de variété, y dire plus de choses. La littérature, les arts, les mœurs du jour y seront suivis de plus près, sans néanmoins que les études historiques, philosophiques, religieuses, qui sont de droit et de nécessité chez nous, y perdent du terrain. C'est une question d'organisation et comme sous ce rapport nous pouvons nous mieux organiser, nous le ferons. »

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. No 14.

SAMEDI 6 MAI 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 7 mai, 5e dimanche après Pâques, *Fête du Patronage de la Très Sainte Vierge, double de 2e classe.* A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, Office Capitulaire. A 3 h., vêpres, complies et salut. — Après le salut, réunion mensuelle de la Confrérie, procession et recommandations. A 1 h. et demie, réunion des Enfants de Marie.

— Lundi, Mardi et mercredi, les *Rogations*, Procession à 8 h., le 1er jour station à l'église Saint-Brice ; le 2e jour, à l'église Saint-Pierre ; le 3e jour, à la chapelle des Dames Blanches.

— Le jeudi 11 mai, Fête de l'*ASCENSION DE N.-S.*, double de 1re classe ; à 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, Office capitulaire avec chants en musique ; à 3 h., vêpres, complies et salut.

Tous les soirs pendant la semaine, Mois de Marie, à 8 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 5e Dimanche après Pâques, Patronage de la B. V. Marie , les offices aux heures ordinaires.

— Jeudi, l'Ascension de N.-S., les offices aux heures ordinaires. — Vendredi, messe en l'honneur du Sacré-Cœur. — Exercice du Mois de Marie, les jours d'office, à l'issue des vêpres ; les autres jours, à 8 h. du soir.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 7 mai, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, Exercice du Mois de Marie. Procession de la Confrérie. — En semaine, Mois de Marie, le soir, à 8 h.

— Fête de l'Ascension. Grand'Messe à 10 h.; vêpres, à 3 h., allocution par M. l'abbé Simon, professeur à l'Institution Notre-Dame.

BIBLIOGRAPHIE

Moïse et Darwin. — L'homme de la Genèse comparé à l'homme-singe, ou l'enseignement religieux opposé à l'enseignement athée par le Dr Constantin James. — Société de Saint Augustin (Desclée, de Brouwer et Cie).

Ce beau volume, dont le titre nous expose en peu de mots le résumé est une excellente réfutation du darwinisme.

Les doctrines anticatholiques de Darwin sont entrées dans l'enseignement de la jeunesse. Il s'agissait donc de la prémunir contre ces erreurs. L'auteur a montré, dans un style clair, sous des formes attrayantes et faciles pour les jeunes gens, que souvent la Genèse a devancé la science moderne et qu'elle n'est pas en contradiction avec la science véritable. Pour le prouver, il a mis les récits de Moïse en regard des hypothèses de Darwin qui font la base de l'enseignement matérialiste.

Dans la partie scientifique il s'est appuyé sur l'autorité d'hommes et de savants dont les opinions sont généralement reçues avec bienveillance par le public et spécialement sur les ouvrages de MM. Dumas, Pasteur et de Quatrefages.

Dans la partie religieuse il s'appuie sur les auteurs les plus orthodoxes.

L'ouvrage du Dr James mérite une étude profonde et est hautement recommandable pour être mis spécialement entre les mains des jeunes gens,

---

N° 14. 6 Mai 1893.

SOMMAIRE

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A SON ÉMINENCE Mgr LE CARDINAL LANGÉNIEUX

En réponse à sa Lettre-Circulaire à l'occasion des Solennités Eucharistiques qu'il doit présider à Jérusalem en qualité de Légat du Saint-Siège.

Chartres, le 27 Avril 1893.

ÉMINENCE,

Hélas ! non : ainsi que je vous en exprimais la crainte à Rome, je n'ai pu, malgré le vif désir que j'en avais, vous suivre à Jérusalem ; le mois de mai étant l'époque choisie par moi pour ranimer nos pèlerinages chartrains et ramener les foules à notre vieux sanctuaire ; et mon devoir d'évêque de Chartres étant de me trouver là. Mais je veux du moins, tout en vous exprimant mon regret de ce sacrifice, car c'en est un, vous dire tous les vœux que je forme pour le succès de cette grande œuvre, et y applaudir hautement. Je devrais plutôt dire ces deux grandes œuvres, car il y en a deux : le pèlerinage eucharistique lui-même, et l'assemblée à cette occasion des évêques des deux Églises, occidentale et orientale.

I

Le pèlerinage eucharistique : que je bénis Dieu de ces réunions qui ont pris naissance, il y a quelques années, en Belgique, à Liège, là où avait commencé le grand culte solennel de l'Eucharistie, et se sont continuées depuis, à Avignon, à Toulouse, à Lille, à Fribourg, à Anvers, et à Paris ! Jérusalem semblait s'offrir comme un lieu deux fois indiqué, parce qu'elle est avec Rome le lieu le plus illustre de l'univers, et celui même où fut institué ce mystère des mystères : et, je le dirai, l'heure solennelle où nous sommes ajoute encore à l'importance d'un tel choix.

Notre grande force à nous, chrétiens, c'est la prière : ce que toutefois il faut entendre ; car le même courrier, qui m'apportait votre lettre, m'en remettait une autre d'un prêtre polonais, lequel me citait, en paraissant y adhérer, ce qui m'étonna de la part d'un prêtre polonais, cette parole d'un prélat qu'il ne me nommait pas, et qui, à propos de la question romaine, croisait béatement les bras en disant : *Domino Dio fara dà se.* Si c'est là une formule de confiance en la Providence, qui n'exclut pas l'action, à la bonne heure ; mais si c'est une formule mystique d'abstention, non pas ; ni en ce qui concerne nos patries, ni en ce qui regarde l'Église, et même nos simples vies individuelles, la confiance en Dieu et le recours à la grâce ne peuvent nous dispenser d'agir comme si nous pouvions tout, mais en priant comme si nous ne pouvions rien. Et certes les pèlerins à Jérusalem ne sont pas des hommes d'abstention.

Mais quelles supplications peuvent égaler celles qui s'adressent à l'Eucharistie? l'Eucharistie qui est tout le christianisme, puisque c'est Jésus-Christ lui-même ; l'Eucharistie, le résumé de tous nos dogmes et de tout notre culte : *memoriam mirabilium suorum.* Voyez, dans le temple chrétien, le point où se tournent tous les regards et toutes les âmes, qui apparaît comme le centre, sinon mathématique, du moins moral, de l'édifice : c'est l'autel, c'est le tabernacle, c'est le lieu du sacrifice et de la communion, la demeure du Dieu de l'Eucharistie. L'Eucharistie, source des grâces, puisqu'elle est l'auteur même de la grâce ; témoignage d'un amour poussé jusqu'à l'infini, *in finem;* dernier terme de la course, de ces grands pas, *magni passus*, que, selon l'expression d'un Père de l'Eglise, Jésus-Christ a faits vers l'homme ; s'élançant, comme un géant, du Ciel à la Crèche, de la Crèche à la Croix, de la Croix à l'autel, de l'autel dans nos cœurs mêmes par la communion : commençant ainsi sur la terre cette union de lui et de nous qui se consommera au ciel : en attendant, source intarissable de vie pure et sainte, ouverte au sein de l'humanité.

Donc, voilà la grande dévotion chrétienne ; la plus nécessaire, la plus haute, la plus sûre ; voilà la raison de ces fêtes eucharistiques qui atteignent, dans le culte catholique, comme splendeur, le sommet : la ranimer dans l'Eglise, la porter à

sa plus haute intensité possible ; en faire courir dans les cœurs la flamme, et réchauffer à cette flamme tous les courages, pour revenir de là à l'action, selon le mot de saint Chrysostome, « comme des lions, respirant le feu du divin amour et des saints combats, » quoi de plus opportun, de plus nécessaire, à l'heure présente ; heure de grands périls, de grandes luttes, et, nous l'espérons du moins, de grandes victoires ; victoires pacifiques et d'autant plus glorieuses ?

Plus qu'en aucun lieu de la terre les cœurs à Jérusalem s'embraseront pour l'Eucharistie. Dès l'origine du christianisme la ville sainte n'a-t-elle pas exercé sur les âmes une attraction invincible ? L'aller adorer là où Jésus avait posé ses pieds, et sur ses traces partout retrouvées et vivantes poser leurs pieds aussi ; baiser le rocher de la crèche et le rocher du calvaire : si vous voulez vous faire une idée de l'enthousiasme que ces perspectives inspiraient aux chrétiens des premiers âges, relisez dans saint Jérôme le voyage de sainte Paule à Jérusalem : ainsi sont nés ces pèlerinages ininterrompus dans l'Église, et même aussi un peu les croisades ; et c'est ce sentiment qui encore aujourd'hui pousse aux lieux saints les foules croyantes.

De tous les souvenirs que vous y retrouverez, Eminence, le cénacle, certes, ne sera pas le moins émouvant. Relire là les pages sublimes de saint Jean, ô bonheur ! Si brefs d'ordinaire pour les plus grands faits de la vie du Sauveur, les Evangélistes se sont complu à retracer tous les détails de sa passion et de sa mort : au disciple qu'il aimait, saint Jean, est échu le rôle d'en écrire la préface, l'Institution de l'Eucharistie, et les *Novissima Verba* du maître. Quelle effusion de ce cœur divin ! Je m'imagine, Eminence, que ce n'est pas sans avoir versé beaucoup de larmes que les pèlerins emmenés par Vous, achèveront la lecture de ces paroles au lieu même où elles furent prononcées. Incomparables émotions que je Vous envie ! Mais ma joie égale mes regrets quand je me représente les conséquences possibles de ces grands actes de piété, la répercussion dans les âmes catholiques de toutes ces impressions saintes, et le développement qui va résulter, et partout, puisque les deux Églises, Orientale et Occidentale, seront là, de cette si puissante et si suave dévotion.

Que le pèlerinage de pénitence qui précède le vôtre s'har-

monisera bien avec lui ! Quoique distincts, ils se compléteront, et l'on doit se réjouir grandement aussi de celui-là. Prier, oui ; et aussi expier. Ni à la prière, ni à l'expiation, ne comprennent rien ceux qui s'étonnent de nous voir lever les yeux vers les montagnes d'où nous attendons le secours ; mais nous, croyants, nous savons l'efficacité de ces deux choses surnaturelles par lesquelles le monde a été sauvé et le sera toujours. Seulement, il faut savoir en faire usage, et l'oser ; publiquement, puisqu'il ne s'agit pas seulement de notre salut individuel, mais de nos patries et de l'Église. Voilà l'immense portée de ces pèlerinages auxquels, si je n'ai pu en faire moi-même partie, j'ai bien volontiers permis à tous ceux de mes prêtres qui l'ont voulu de concourir.

II

Telle est donc votre première grande œuvre. L'autre en sort presque nécessairement. Du moment où les Églises d'Orient et d'Occident se rencontreront-là, à ce berceau commun de leur foi, une question d'elle-même se pose, une pensée se lève dans toutes les âmes : la pensée des églises Orientales séparées, la question de leur réunion ; d'autant plus que, expressément, elles sont invitées aussi par le souverain Pontife à venir manifester à Jérusalem en l'honneur de l'Eucharistie, puisqu'elles y croient comme nous : ce n'est pas là ce qui nous divise.

Eh bien ! Éminence, je vous le disais, ce retour des Eglises orientales séparées à la grande unité catholique a été toujours un des plus ardents désirs, je pourrais dire une passion de mon âme, que les vingt années passées par moi près du grand évêque d'Orléans n'étaient pas faites pour attiédir. Que dis-je ! n'est-ce pas la passion de tout cœur catholique ? C'est la persévérante préoccupation de Rome ; et depuis le jour où cette union fut si près de se réaliser à Florence, la Papauté ne l'a jamais perdue de vue, et l'a toujours portée dans son sein profond comme une espérance. De nos jours, grâces à Dieu ! que de symptômes heureux ! Il semble que cet immobile Orient s'ébranle et se prépare. Et n'est-ce-pas pour favoriser ce mouvement de retour que naguère Pie IX créait, au sein de la Propagande, une section pour les Eglises Orientales ? Quel spectacle inoubliable j'ai eu

à Rome le 4 juillet 1862 ! Sur un simple signe de Pie IX le monde catholique était accouru autour du trône menacé du Pontife; l'Orient y était magnifiquement représenté en la personne de ses plus illustres évêques; naturellement, ils songèrent à profiter de cette solennelle circonstance pour intéresser les catholiques d'Occident aux besoins pressants de leurs églises : un appel fut donc adressé par eux aux pèlerins d'Europe, appel signé par NN. SS. Brunoni, vicaire apostolique de Constantinople, Hassoun, archevêque primat arménien catholique, Méléthios, métropolitain de Drama, Arabajinski, prélat chef spirituel de la Nation bulgare; une messe solennelle, selon le rit oriental, fut indiquée dans la magnifique église de Saint-André de la Vallée; l'orateur choisi pour être l'interprète des vœux de l'Orient fut l'évêque que l'on s'accordait à regarder alors comme le plus éloquent défenseur du Saint-Siège, Mgr Dupanloup; une foule immense remplissait la vaste enceinte. Quel frémissement courut dans toute cette foule lorsque, après avoir rappelé ce que l'Occident doit à l'Orient, l'illustre orateur s'écria : « Oh ! que l'Orient sera beau à voir quand les divines clartés qu'il a perdues retourneront vers lui; quand le soleil de la foi, descendant glorieux à l'Occident, renverra ses suprêmes et ses plus brillantes splendeurs vers les cimes du Sinaï, du Calvaire, de l'Ararat, vers tous les sommets sacrés de l'univers, éclairant de là toutes les plages, tous les déserts, toutes les rives de l'Afrique, de l'Asie et les Iles inconnues. » Fatidiques paroles qui semblaient annoncer les événements mûrs peut-être aujourd'hui.

Plus tard, au moment du Concile du Vatican, l'appel adressé par Pie IX aux évêques des églises orientales séparées, transportait encore le grand évêque : « J'ai vu, s'écriait-il, les évêques orientaux surtout tressaillir d'une sainte espérance : déjà les vieilles chrétientés de l'Orient semblent à leurs yeux se ranimer au souffle qui partira du Concile. Mais ce n'est pas là leur seul espoir. Il se produit depuis quelque temps, en effet, dans les profondeurs de l'Orient, je ne sais quel travail secret; les églises orientales séparées commencent à sentir ce que leurs malheurs, hélas ! auraient dû depuis longtemps leur apprendre : en se retranchant de l'unité, elles se sont retranchées du principe de vie, et il n'y a de régénération possible pour elles que si elles reviennent à la chaire de

Pierre, à la mère et maîtresse de toutes les Églises. Ce sentiment, très vif chez quelques-unes, confus encore chez d'autres, qui peut dire jusqu'à quel point un Concile le portera, et quelle éclatante démonstration peut sortir de là pour les Églises orientales contre le schisme qui leur a été si funeste? Ah! s'il était donné au Concile du XIXe siècle d'accomplir, à Rome, l'œuvre essayée autrefois à Florence, et si notre siècle, attristé par tant de malheurs, était destiné à contempler ce grand retour! »

Hélas! le concile du XIXe siècle, on sait pour quelles causes, a été interrompu. D'elle-même cette assemblée eucharistique convoquée à Jérusalem ramène les mêmes espérances; et Léon XIII ne s'y est pas mépris: le grand Pape est intervenu, et il sera là, Eminence, en votre personne. Avec sa hauteur de vues habituelle, là, comme pour l'œuvre anti-esclavagiste et le continent noir, il a senti que quelque chose de grand se préparait, et il a entr'ouvert les horizons qui se dessinent, il a aperçu les conséquences immenses qui sortiraient d'un retour de l'Orient à l'unité. Grand Pape, que manquera-t-il à son œuvre, aussi grande que le monde? Quelle partie de l'univers aura été oubliée dans ses sollicitudes et ses vastes pensées? Toutes les redoutables questions, et philosophiques, et politiques, et sociales, qui agitent l'Occident en marche vers des destinées inconnues, ont été entrevues et illuminées par lui, et toutes les erreurs confondues, et toutes les équivoques dissipées, et les peuples de l'Europe placés sur la voie des grandes pacifications et des grands progrès; le Nouveau-Monde, rassuré dans sa recherche des solutions sociales, encourage l'Ancien dans la même œuvre de salut. Ce n'est pas tout, la pénétration du continent noir par les peuples de l'Europe livrant ces immenses régions aux explorateurs et aux conquérants, Léon XIII a poussé en faveur de ces races déshéritées un cri d'affranchissement, et il leur envoie la civilisation avec l'Evangile. Et en Orient enfin, nous le disions, un visible travail s'accomplit, des symptômes nombreux le revèlent : Que veut la Providence? Et quelles compensations mystérieuses réserve-t-elle à son Église? Quoi qu'il en soit, attentif, Léon XIII regarde aussi de ce côté; et que les évêques orientaux séparés répondent ou non aux désirs du Pontife, l'assemblée Eucharistique nécessairement sèmera

des germes pour l'avenir. Votre présence aussi, Eminence, comme légat, d'elle-même parlera; *silentium loquens*, comme dit saint Jérôme : Il y a des spectacles qui contiennent par eux-mêmes de grands enseignements. Qu'attendre encore? L'expérience est faite : le schisme n'a pas été bon, il a été fatal aux églises orientales : Qu'on essaye donc enfin de l'unité. Quelles raisons pourrait-on invoquer en faveur des vieilles craintes et des vieux ombrages? Ni les églises pour leurs rites propres, ni les gouvernements pour leur influence, n'ont rien à redouter de Rome, et l'on sait à Constantinople qu'il n'y a pas dans l'Empire Ottoman de sujets plus sûrs que les catholiques. Le choix de votre personne, comme représentant du Saint-Siège, à ces assises de la piété eucharistique, permettez-moi de le dire, Eminence, est fait encore pour rassurer : Qui plus que vous, par la sagesse et la prudence, est l'homme des situations difficiles et délicates? Et quel symbole d'ailleurs plus touchant de cette unité espérée que ce dogme eucharistique, dogme d'amour et de fraternité, d'harmonie et de concorde, d'union et de paix ?

Quels que soient donc les résultats immédiats, il y a lieu de suivre les pèlerins de l'Eucharistie du regard et du cœur; d'appeler sur eux toutes les bénédictions de Dieu; et pour nous, Chrétiens d'Europe, Chrétiens de France surtout, si prompts dans nos temps troublés à la désespérance, c'est le moment d'ouvrir largement nos âmes à la confiance, envers la Providence, et en face des desseins que visiblement Dieu mûrit. Ces pensées tempèrent mes regrets.

Veuillez agréer, Eminence, l'hommage de mes fidèles, profonds et dévoués respects.

† François, *Evêque de Chartres.*

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Jean à la Porte Latine.

« Vous boirez mon calice », avait dit Jésus aux deux fils de Zébédée, quand leur mère demandait pour eux une place d'honneur dans son royaume. Avant tous les apôtres, Jacques eut l'honneur de boire au calice du crucifié : il mourut à Jérusalem sur l'ordre du roi Hérode. Celui qui avait frappé le dernier des prophètes devait encore frapper le premier des Apôtres.

Pour saint Jean, l'époque, le lieu, le mode du supplice, comme aussi le bourreau, tout devait différer. Le nom de son frère ouvrait le martyrologe apostolique; le sien devait, longtemps après, clore ces sanglantes annales.

Vers l'an 90, Domitien publia un décret de proscription contre les philosophes; en même temps il frappait d'un impôt exorbitant les Juifs avec lesquels on confondait les chrétiens qui réclamèrent vivement contre cette confusion; en même temps encore il fit appeler à Rome les parents de Jésus qu'on lui avait dit perpétuer la race royale de David. Jean dénoncé par les prêtres éphésiens de la grande Diane, pour l'un ou l'autre de ces motifs, fut envoyé d'Ephèse à Rome et présenté au tribunal de l'empereur. Une sentence de mort fut prononcée contre lui : on rasa la tête de l'apôtre, peine infamante qui l'assimilait aux esclaves, on le flagella et il fut soumis à l'épreuve de l'huile bouillante. Ce supplice eut lieu devant la Porte latine. Echappé par miracle à cette effrayante torture, Jean fut exilé dans l'île de Pathmos. Le navire qui le portait fit naufrage dans l'Archipel et le saint vieillard, luttant contre les flots, tomba à demi mort sur le rivage.

Sur ce rocher, le disciple bien-aimé qui avait déjà tant souffert pour le nom de son Maître, comprit qu'il avait encore à souffrir. Jadis, encore tout rempli de vues humaines, il pouvait préférer la gloire du royaume aux humiliations de la Croix. Mais après la scène du Calvaire dont il était resté le dernier témoin, après son long apostolat, série ininterrompue de travaux, de fatigues, d'épreuves et de contradictions, après sa lutte constante contre les magiciens, les idolâtres et les hérétiques, après les inexprimables angoisses où le jetaient l'éloignement, la mort, le martyre et quelquefois la défection de ses collègues et de ses disciples, il accepte la dernière épreuve d'une longue, douloureuse et pénible vieillesse.

Dans ce temps de son exil, saint Jean écrit son *Apocalypse*. Au cours de ce divin récit dont « chaque mot est un mystère », au cours de cette histoire prophétique de l'Église de Dieu et de l'Église de Satan, de la Babylone terrestre et de la céleste Jérusalem, il se remémore les épreuves passées, actuelles et futures de ses chères Eglises d'Asie. Il revoit les tribulations des chrétiens de Smyrne, il assiste par le souvenir au martyre d'Antipas, le vaillant évêque de Pergame, il contemple, sous l'autel de Dieu, ces morts, ces tués, ces décapités tombés pour la parole de Dieu et en témoignage du Christ, il aperçoit dans l'avenir ces nombreuses victimes qui auront à verser leur sang pour combler le chiffre des élus.

Ce martyre tout intime navre son âme sans la désespérer. Et l'exil fini, vaillant, il reprend sa tâche, parcourt ses églises, prêche la grande loi de la charité fraternelle jusqu'à ce que la mort ter-

mine d'elle-même cette inexprimable Passion et donne au fils de Zébédée, dans le royaume du Christ, cette place d'honneur que lui souhaitait sa mère. D. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— L'ouverture du mois de Marie à la cathédrale, dimanche soir, 30 avril, a eu lieu devant une assistance considérable. Le prédicateur, le P. Burosse, a vivement intéressé son auditoire en lui exposant son plan d'instruction pour la station qui commence : les relations entre N.-D. de Chartres et N.-D. de Lourdes, la dévotion aux deux célèbres Madones justifiée par l'origine et les merveilles des deux pèlerinages qui ont, dans leur histoire et leur but, bien des points de ressemblance ; tel est le sujet développé par le zélé missionnaire de Lourdes dans un langage ardent et sympathique. Le chœur musical des enfants de Marie et d'autres amateurs, réunis sous la direction de l'organiste de la Cathédrale, a inauguré par une très belle exécution ses agréables chants du dimanche et du jeudi. Les autres jours de la semaine sont réservés aux doux cantiques des jeunes filles de la *Maison bleue*. Honneur à tous ceux qui se donnent quelque peine pour concourir à la glorification de Notre-Dame !

— Les paroissiens de Gasville sont venus en pèlerinage à Saint Taurin, le 27 avril ; les hommes étaient très nombreux.

— A la fête de la Sainte-Enfance, dans la cathédrale, le 4 mai, onze cents enfants étaient réunis devant l'autel et la statue de l'Enfant-Jésus. Charmante solennité ! A cette occasion, payons un tribut bien légitime à la mémoire de l'illustre fondateur de la Sainte-Enfance, à Mgr Forbin-Janson, en annonçant de nouveau sa Vie, publiée par le R. P. Philpin de Rivière (Librairie Oudin, Paris, 10, rue Mézières, in-8° de 500 pages, 4 fr. 25 franco).

Pèlerinages. — Sont venus en pèlerinage à N.-D. de Chartres :

Le dimanche 30 avril, des jeunes gens de Passy (Paris) conduits par M. l'abbé Boise, vicaire de leur paroisse, et plusieurs Frères.

Le jeudi 4 mai, le noviciat de l'Oratoire de l'Hay, près Bourg-la-Reine. Trois Pères Oratoriens conduisaient les novices.

Nécrologie. — Le 1er mai, le clergé de Chartres s'associait à une famille en deuil pour les obsèques d'un jeune prêtre décédé le 29 avril, chez les Sœurs de Bon-Secours. M. l'abbé Constant-Eugène Bagland, né le 29 février 1868 à Oucques (Loir-et-Cher), et dont les parents habitent maintenant Orléans, a succombé à une maladie de poitrine. Il avait été promu à la prêtrise, le 11 juin

1892, et nommé aussitôt curé de Châtaincourt. Malgré l'état de sa santé depuis longtemps affaiblie, il s'était attaché à l'exercice du ministère paroissial, et il lui en coûta de se résigner à un complet repos. Ce repos devait être la préparation à une mort prochaine, malgré ses espérances de guérison. Notre-Dame de Chartres qui avait béni sa jeunesse à la Maîtrise et dans nos séminaires, l'aida à supporter saintement la douleur jusqu'aux jours des derniers sacrifices. Il avait été jadis brillant sujet dans ses études, plus tard curé plein d'ardeur à son entrée dans le sacerdoce ; il fut de bonne heure pieuse victime de la souffrance et quitta cette terre, plein de confiance en l'infinie miséricorde du Seigneur.

Une chrétienne exemplaire. — Parmi les personnes inscrites sur notre nécrologe de la *Voix* mensuelle (nº de mai) il en est une dont la vie et la mort ont mérité tout spécialement d'être signalées à l'admiration. Mme Hénault-Perdrau, cultivatrice à Villeloup, commune d'Ozoir-le-Breuil, était regardée partout à la ronde comme le modèle le plus accompli de l'épouse et de la mère chrétienne. Le travail intelligent et continu, la sage et douce autorité sur le personnel de la ferme, la charité pour les pauvres et pour les œuvres, l'alliance des devoirs d'état avec les pratiques pieuses, tout allait de pair chez elle ; mais ce qui édifiait au delà de toute expression, c'était la constance et la délicatesse de ses attentions pour l'éducation religieuse de ses nombreux enfants. La notice publiée naguère sur l'un de ses jeunes fils, Adrien Hénault, mort séminariste de Saint-Cheron, a pu donner une idée de ce qu'était sa sainte mère. Aujourd'hui qu'elle-même est entrée dans son éternité, nous redisons encore plus volontiers son éloge, en la recommandant aux prières. Nous offrons nos vives condoléances à son digne mari et à ses enfants.

Mission à Moriers. — On nous écrit :

Avec l'autorisation de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Chartres et grâce à l'excellente Œuvre des Campagnes, la paroisse de Moriers a eu pendant ces trois dernières semaines l'immense avantage d'une mission. Le prédicateur était M. l'abbé Monier qui sait relever de leurs ruines les âmes comme il sait restaurer les temples matériels, témoin sa belle église de Dancy à nulle autre semblable, et dont il a su faire une véritable merveille. Les exercices du soir ont été fort suivis et admirables d'entrain.

Les jeunes gens et les hommes en grand nombre tenaient à chanter des cantiques alternativement avec le chœur des jeunes filles. Les vagues mouvementées de cette foule naturellement houleuse s'arrêtaient respectueuses sur les marches du lieu saint. A la sortie, la baguette du policeman, qui avait tout prévu, pou-

vait, sans trop de peine, se faire obéir et ouvrir un passage à la circulation publique. La proximité des paroisses permettait au zélé prédicateur de ne pas négliger la sienne. D'ailleurs les paroissiens de Dancy, déjà convertis de longue date et ayant une réputation de haute piété, ne pouvaient que s'estimer heureux d'être pour quelque chose dans l'œuvre de la conversion de ceux de Moriers qui valent peut-être mieux que leur réputation.

Plusieurs dames généreuses de Chartres et une de Bonneval avaient bien voulu faire les frais des illuminations et nous aider dans la distribution des pieux souvenirs de la mission. Nous n'avons eu ici à refuser ni une obole ni une bougie. Comme les Apôtres, nous avons pu dire : *Beatius est magis dare quam accipere.* Il est plus agréable de donner que de recevoir. Nous ne voulions que des âmes; de nombreux retours témoignent de notre heureuse réussite.

J. Beauhaire.

L'ABBAYE DE THIRON

Au fond d'un frais vallon du Perche, se cache comme dans un nid de verdure, la vieille église abbatiale de Thiron, pleine des plus beaux souvenirs du passé. C'est là que termina, au commencement du 12e siècle, son admirable vie, St. Bernard, un des grands moines de ce temps-là. C'est là que vécut à son tour, peu après, St. Adjuteur, ce croisé qui batailla dix-sept ans contre les Sarrazins et qui, pour avoir échappé de leurs mains, par la protection miraculeuse de saint Bernard, se fit, par reconnaissance, son disciple à Thiron. Le culte de ces deux saints était presque tombé dans l'oubli, même sur cette terre illustrée par leurs miracles et leurs vertus. M. le Curé de Thiron eut l'heureuse idée de le remettre en honneur. Par ses soins, leurs statues viennent d'être replacées dans l'antique église qui avait retenti, autrefois, de leurs psalmodies et de leurs prières.

La cérémonie de bénédiction eut lieu le dimanche 16 Avril dernier. Monseigneur, ami de toutes les belles et utiles restaurations, la présidait. A son entrée dans l'église, M. le Doyen lui adressa un très beau compliment dans lequel toutes les gloires de Thiron étaient rappelées. Que de cités envieraient l'histoire de cette humble petite bourgade perdue au fond du Perche ! Sa Grandeur répondit par quelques mots empreints d'une exquise bienveillance ; puis, montant en chaire, dans ce langage élevé et brillant qu'on lui connaît, elle développa ces deux pensées : vitalité puissante de l'Eglise, dans ses saints; merveilleuse fécondité de l'Eglise par ses saints. Le vénérable évêque sut, dans ce grand et beau sujet,

trouver matière aux applications les plus pratiques et les mieux appropriées à son auditoire.

Après cet éloquent discours, les voiles qui recouvraient les deux statues à bénir, tombèrent pour laisser apparaître soudainement, aux yeux ravis de la foule, la noble et expressive figure de nos Bienheureux. Les voilà bien, tels qu'on aime à se les représenter, dans tout l'éclat de leurs belles formes hiératiques. Les pauvres vêtements de peaux de brebis, dont l'histoire nous dit qu'ils étaient couverts, se sont transfigurés sous le feu des paillettes dont ils resplendissent. Quelle majesté dans saint Bernard levant ses yeux au ciel et présentant à Dieu sa chère église abbatiale qu'il tient en sa main ! A ses pieds, un semis de roses rappelle un de ses plus gracieux miracles. Saint Adjuteur, lui, presse contre son cœur la croix qu'il a tant aimée, qu'il a si vaillamment défendue, et en même temps il lève et étend la main droite, en signe de l'empire que Dieu lui donna sur les éléments. Debout à ses côtés, son écu de croisé, et sous ses pieds, des fers brisés. Ces statues, d'une fort belle inspiration, font le plus grand honneur à l'artiste qui les a exécutées. (1)

Cependant Monseigneur a prononcé la formule liturgique de bénédiction ; elles ont été aspergées de l'eau sainte ; l'encens fume à l'entour et mêle ses parfums à ceux qui s'exhalent des massifs de fleurs d'où elles émergent. Au même instant retentissent des strophes harmonieuses. C'est une cantate de circonstance, brillamment éxécutée, sous la direction d'un organiste habile, par un petit groupe d'artistes distingués, venus de Chartres et amenés par M. le supérieur du Grand-Séminaire. A la messe qui suivit et qui fut célébrée par M. le vicaire général Lagrange, comme au salut du soir, leurs chants si religieux et si priants firent l'admiration de tous.

En somme, la journée du 16 Avril 1893 prendra rang parmi les plus belles dates, dans les annales de Thiron. X.

Association des communions mensuelles pour les enfants en ferme

Il y a quelques jours, je formais ici le vœu d'une association paroissiale pour les enfants en ferme. C'est fait, paraît-il. A Beaumont, et dans plusieurs paroisses voisines, la communion mensuelle est établie, et voici comment l'on procède : D'abord, immédiatement après la première communion, une liste des enfants est dressée, et sur cette liste viennent s'adjoindre les renouvelants et

(1) Elles sont sorties des ateliers de M. Cachal-Froc, rue Vavin, à Paris.

les persévérants. Huit jours avant la communion du mois, les enfants reçoivent une carte d'avis, par la poste au besoin, s'ils sont hors paroisse, carte disposée de telle sorte qu'elle permet entre le curé et les enfants une petite correspondance intime et personnelle. La veille, ou le matin du jour même de la communion, ils s'y disposent par la confession. S'il est possible, un prêtre leur dit la messe ; sinon, ils communient avant la grand'messe. Cette communion est accompagnée de chants et d'instructions. Les enfants récitent aussi les actes avant et après la communion.

J'ai voulu donner connaissance de cette association paroissiale à nos chers confrères du Perche et d'ailleurs, persuadé qu'elle ne peut faire qu'un très grand bien dans leurs paroisses.

On peut entendre encore le mot d'association paroissiale dans un autre sens, dans le sens d'association entre paroisses. Rien n'est en effet plus désirable, et on en viendra là par la force des choses, si tous les curés d'une même contrée admettent la communion mensuelle. Ils s'entendront alors entre eux, et travailleront au bien commun de leurs enfants.

Persévérance et courage ! et l'on peut prédire le renouvellement prochain de l'état religieux, non seulement des enfants, mais encore des parents et de tous les habitants de notre pays.

E. C.

FAITS DIVERS

Charité d'un prêtre. — L'abbé Bertrand, curé d'Andilly, au diocèse de Nancy, vient de mourir à l'âge de 48 ans, victime de son dévouement sacerdotal. Il avait visité un malade atteint de la petite vérole noire et l'avait soigné ; personne n'osait pénétrer dans la chambre et, sans la charité du prêtre, le malheureux ouvrier serait mort sans secours. Le curé mit lui-même le corps dans le cercueil et prit la tête du convoi qui, par prudence, n'entra pas dans l'église. Peu de jours après, l'abbé Bertrand était emporté lui-même par la terrible maladie. Pour servir héroïquement leur pays, les prêtres n'ont pas besoin d'aller sur les champs de bataille.

Les Fabriques des églises. — On lit dans le *Matin*, journal antireligieux, au sujet de la loi sur la comptabilité des Fabriques :

« L'application de la loi a donc subi un retard de trois mois. Cela importe peu, étant donnée l'importance de la loi nouvelle. On peut dire sans exagération que, depuis le Concordat, aucune mesure d'une portée plus grande n'a été prise contre l'Eglise, sous prétexte de régler les rapports de l'Eglise et de l'Etat. »

Saint Benoît-Joseph Labre. — Approuvée par le Souverain-Pontife et bénie par 53 évêques français, l'Œuvre d'expiation et de réparation, pour le salut de la France, par le culte de S. Benoît-Joseph-Labre, le grand Pénitent des temps modernes, reçoit tant de bénédictions et obtient tant de grâces qu'il nous semble utile de la rappeler à nos lecteurs.

Cette association de prière et de pénitence se répand de plus en plus dans tous les diocèses de France. Elle comporte des pratiques très simples : une invocation quotidienne à S. Benoît-Joseph, — chaque semaine, une communion où cette intention peut se confondre avec une autre, et un acte, si petit qu'il soit, de pénitence corporelle, — le port sur soi d'une croix et d'un chapelet, et surtout l'application mutuelle des prières et des mérites quotidiens aux intentions qui sont apportées chaque jour, de tous les points de la France, à S. Benoît Labre dans son sanctuaire de Marçay par Vivonne (Vienne).

Les Associés bénéficient chaque jour des prières, des actes de pénitence et des autres mérites de nombreuses Communautés religieuses qui ont promis leur concours quotidien.

L'Église votive en l'honneur de S. Benoît Labre, actuellement en construction, est le centre de l'Association et du pèlerinage.

S'adresser pour les renseignements, les inscriptions, et les offrandes, à M. le Curé de Marçay.

Le nombre des Missionnaires. — On calcule que dans le monde entier 28,000 hommes et 100,000 femmes environ se consacrent à l'œuvre des missions avec une abnégation admirable, se dévouant en faveur des sauvages et des barbares, les instruisant dans la foi, recueillant les orphelins, exerçant les œuvres de charité, d'instruction et d'éducation par amour pour Dieu, n'obtenant souvent comme récompense que le martyre, les maladies, la persécution.

Un enfant martyr. — On écrit de Spek (Albanie) à *L'Eco del littérale*, de Goritz : Le 17 mars, un enfant chétien, âgé de 8 ans, se trouvait chez un Turc qui l'engagea de mille manières à manger de la viande et à cracher sur un crucifix. L'enfant, au contraire, avec un courage au-dessus de son âge, embrassait le crucifix et le serrait sur sa poitrine. Le Turc furieux tira trois coups de revolver contre l'enfant et l'étendit mort à ses pieds.

Dernière heure. — Nous apprenons la mort d'un vénéré confrère, décédé le jeudi 4 mai : M. l'abbé Cirou, curé de St-Denis-d'Authou.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 15.

SAMEDI 13 MAI 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 14 mai, dimanche dans l'octave de l'Ascension, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, Office Capitulaire. A 3 h., vêpres, complies et salut. — Mois de Marie, tous les soirs à 8 h.

— Le mercredi, 17, Pèlerinage du collège de l'Immaculée-Conception de Vaugirard (Paris). Il arrivera à la gare de Chartres à 7 h. 1/2 ; les pèlerins se rendront à la Cathédrale, musique en tête de leur défilé, et bannières déployées.

— Le jeudi 18 mai, Pèlerinage diocésain (arrondissement de Dreux et de Châteaudun) à N.-D. de Chartres. Voir plus loin le programme.

— Le samedi, Vigile de la Pentecôte (sans jeûne), bénédiction des fonts, avant la grand'messe; à 3 h , vêpres ; à 6 h., matines et laudes.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 14 mai, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, Mois de Marie.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 14 mai, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, Exercice du Mois de Marie, allocution par M. l'abbé Simon, professeur à l'Institution Notre-Dame.
— En semaine, le Mois de Marie, tous les soirs, à 8 h.

SALUT DU SOIR DE LA PENTECOTE

A LA CATHÉDRALE

Le soir de la Pentecôte à 7 heures 1/2 aura lieu à la Cathédrale un salut exceptionnellement solennel. Les meilleurs artistes de la Société Chartraine s'y feront entendre, et aussi une artiste très connue à Paris, Madame la générale Bataille, qui a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition son rare talent et son admirable voix.

Le sermon sera prêché par un prédicateur de premier ordre, jeune encore, mais d'un talent éminent, le R. P. Feuillette, dominicain. Le temps n'a pas encore permis à sa réputation d'égaler celle de ses illustres confrères, les P. P. Didon et Monsabré ; mais il est de leur taille.

La quête sera faite au profit de l'œuvre si importante du calorifère à établir à la Cathédrale. On espère que cette quête permettra de commencer cette année même et très tôt les travaux.

L'entrée des bas côtés sera libre ; la grande nef sera réservée aux personnes munies de cartes, que l'on trouvera à la sacristie de la Cathédrale, ou au domicile de M. l'Archiprêtre.

N° 15. 13 Mai 1893.

SOMMAIRE

SAINT JEAN LE SILENCIAIRE

En quelques lignes, l'apôtre saint Jacques a esquissé *sur la langue* et sa désastreuse puissance tout un poème moral. A cette page il ne manque, pour figurer au programme de nos écoles, que de porter le nom d'un sage de l'antiquité païenne. Nos jeunes chrétiens savent l'apologue culinaire du vieil Esope sur les qualités et les défauts de la langue. Mais du poème de Saint Jacques enfoui dans les épîtres des apôtres combien ne soupçonnent pas même l'existence?

Jean le Silenciaire, originaire de l'Arménie au Ve siècle, avait lu de bonne heure cette page, non moins remarquable par son fond philosophique que par sa forme littéraire. Il en avait rapproché la doctrine du Sauveur sur le jugement que nous avons à rendre de toute parole oiseuse. Convaincu du mal dont est susceptible la langue humaine, effrayé des ravages et des ruines qu'elle cause dans la société, épouvanté surtout de la responsabilité à laquelle expose tout homme le torrent quotidien de conversations, de bavardages dont la moindre malice est la frivolité, il se condamna au silence.

Cette résolution héroïque il sut la tenir héroïquement.

Et pendant soixante ans de solitude et de pénitence dans les déserts au milieu de ses frères les anachorètes, il resta un modèle de vertu, de piété, de pureté et de charité. Le silence fut pour lui le principe de sa sainteté.

Cet héroïsme dans le silence résume toute sa vie et lui valut, dans l'Église, l'immortalité de son nom.

Le monde ne saurait rien comprendre à cette vie. Notre siècle surtout est le siècle de la Parole. « Bonne ou mauvaise, la Parole » remplit notre air. Une des choses qui nous caractérisent, c'est le » tapage. Rien n'est bruyant comme l'homme moderne, il aime le » bruit. Il veut en faire autour des autres. Il veut surtout que les » autres en fassent autour de lui. Le XIXe siècle parle, pleure, crie, » se vante et se désespère. Il fait étalage de tout. Lui qui déteste

« la confession secrète, il éclate à chaque instant en confessions » publiques. *Il vocifère, il exagère, il rugit!* » (1)

L'Église perpétue parmi ses enfants le culte, la dévotion et la pratique du silence. Elle a ses saints silencieux : saint Joseph, au sommet, et saint Benoît Labre, au déclin des âges chrétiens. Elle a ses monastères silencieux : Chartreux et Trappistes renouvellent de nos jours l'héroïsme de l'Arménien Jean. Dans tous ses cloîtres, ses séminaires, ses écoles le silence favorise l'oraison, l'étude et jusqu'au travail manuel. Au silence elle reconnaît une divine vertu qui suscite, développe et épanouit les grandes pensées, les actions viriles et les sérieuses résolutions. Avec le silence, ce parfait repos des organes corporels, elle engendre dans l'âme une plus féconde activité, elle donne un plus rapide et plus constant essor à la vie surnaturelle et dispose plus parfaitement l'homme à l'action de Dieu.

Non in commotione Dominus.

D. G.

— L'insertion du document important qui suit répondra aux désirs de beaucoup de nos lecteurs. Nous avons regretté de ne pouvoir le reproduire plus tôt.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE SAINT-DIÉ

à l'occasion de son arrivée dans son diocèse.

ALPHONSE-GABRIEL FOUCAULT, *par la miséricorde divine et la grâce du saint Siège apostolique, Evêque de Saint-Dié, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Vous avez passé quelques années à peine sous la houlette débonnaire d'un sage et doux Pasteur (2), et déjà vous le voyez, appelé vers un autre troupeau par une auguste volonté, s'éloigner de vos montagnes qu'il a tant aimées, de vos âmes qu'il aimait plus encore. Et lorsque vos yeux ont renoncé à poursuivre sa trace, enfin et trop tôt disparue, vous interrogez l'horizon d'un regard anxieux, demandant à Dieu quel Pontife il a mis en réserve dans les trésors de sa bonté pour adoucir l'amertume de vos regrets. Et voilà qu'un nom retentit, tombé des lèvres bienveillantes du Chef de l'État, proclamé bientôt par la voix qui ratifie et qui consacre, par la voix du Prince des Pasteurs. En même temps une figure se

(1) *Hello*. Physionomie des saints.

(2) Mgr Sonnois, nommé archevêque de Cambrai.

dessine, esquissée à l'envi et partout, en des traits plus flatteurs peut-être que fidèles. Alors tous les regards, toutes les âmes se tournent vers cette vague et lointaine apparition.

Les uns — les jeunes — l'interrogent, comme le fils de Tobie, avec une insouciante curiosité : *Unde te habemus, bone juvenis?* (1) D'où venez-vous, avec cet air de jeunesse qui brille encore à votre front ? Les autres — les sages — partageant les légitimes inquiétudes d'un cœur paternel, lui demandent avec le vieux Tobie: *Numquid poteris perducere filium meum?* (2) Êtes-vous capables de conduire dans les voies de Dieu le troupeau dont vous acceptez la garde ? Tous enfin, réunis dans un commun sentiment de religieuse angoisse, s'écrient avec les sentinelles assyriennes rencontrant la noble fugitive de Béthulie: *Unde venis aut quo vadis?* (3) D'où venez-vous ? Où allez-vous ?

Dites-nous qui vous êtes et ce que vous voulez.

D'où je viens? N. T. C. F., et où je vais ?

Je viens de ce grand diocèse (4), si fier de son antique origine, plus fier encore d'avoir connu et vénéré, dès les premiers jours de l'ère chrétienne, Celle que les Druides vénéraient déjà sans la connaître, dans leurs grottes sacrées. Je suis une brebis de ce grand troupeau dirigé autrefois par les Fulbert et les Yves de Chartres; conduit naguère par des Pasteurs qui ont tenu la houlette avec des mérites différents (5), mais avec l'ardeur d'un même zèle et la grâce d'une semblable longévité ; confié aujourd'hui à des mains vaillantes, rompues à la lutte et accoutumées à la victoire (6). Je sors de ce beau clergé chartrain, qui en moins d'un demi-siècle a donné deux pontifes à l'Église (7).

Je suis né dans une petite ville assise à l'ombre d'une vieille forêt, et j'ai grandi au milieu des vertes prairies, où hennissent nos cavales percheronnes. Je descends de la sainte colline (8), aimable berceau de mon enfance lévitique, ; je sors du pieux et docte asile (9) où j'ai reçu les éléments de la science théologique

(1) Tob. V, 6.

(2) Tob. V. 14

(3) Judith. X, 11

(4) Le diocèse de Chartres, appelé autrefois le grand diocèse des Gaules.

(5) Mgr de Montals et Mgr Regnault.

(6) Aux mains de Mgr Lagrange, qui a combattu si longtemps sous les ordres du grand Evêque d'Orléans, dont il est aujourd'hui l'émule comme il en a été l'élève.

(7) Mgr Pie, l'illustre Evêque de Poitiers, et celui que la Providence appelle aujourd'hui au siège de Saint-Dié.

(8) La colline de Saint-Cheron, près Chartres.

(9) Le Grand Séminaire de Chartres.

et franchi tous les degrés de la cléricature. Je viens de ce tant aimé Séminaire nogentais, de cette chère Institution chartraine (1) qui se sont partagé les plus nombreuses années (j'allais dire les plus belles) de ma carrière sacerdotale. Je viens enfin de cette riante cité du Perche (2), où la Providence m'a placé, et m'a laissé trop peu de temps, hélas ! à la tête de la belle et religieuse paroisse qui a pris et qui gardera tout mon cœur.

Mais ne craignez rien, N. T. C. F., la fidélité de mon affection pour ceux dont je me sépare est le meilleur garant de mon dévouement le plus entier pour ceux vers lesquels je suis appelé.

Je vais en effet vers cette noble terre des Vosges, où tout attire, charme et captive : la beauté de ses sites et le caractère de ses habitants ; l'industrieuse activité qui s'y déploie et les qualités de race qu'on y admire. Je vais, N. T. C. F., vers cette patrie de la Pucelle, vers le berceau de la Vierge de Domrémy, vers ces champs que le pied de Jeanne a foulés, vers ce Bois-Chesnu où les voix célestes ont retenti à son oreille, vers le sanctuaire, monument de reconnaissance nationale, que nous achèverons ensemble pour honorer sa mémoire en attendant qu'il abrite son autel. Je viens à vous, N. T. C. F., c'est-à-dire vers des âmes fortement trempées, âpres au travail et passionnées pour l'honneur, éprises du plus ardent patriotisme et sincèrement attachées à la vieille foi des ancêtres.

Je sais donc où je vais, comme vous n'ignorez plus d'où je viens.

Et si vous me demandez encore qui je suis et ce que je veux être, je vous répondrai d'un mot. Mon ambition la plus chère sera de réaliser, sous vos yeux et pour le plus grand bien de vos âmes, l'idéal sublime du Pontificat, tel que l'Église l'a tracé dans les émouvantes cérémonies, dans les admirables prières de la consécration épiscopale.

Quelles émotions, N. T. C. F., que celles de ce grand jour, alors que l'onction sainte, s'épanchant des mains d'un Pontife, ou plutôt d'un Père, a coulé sur mon front incliné, sur mes mains tremblantes ! Quelles leçons que celles qui se dégagent des interrogations adressées à l'Elu sur l'intégrité de sa foi et la pureté de ses mœurs ; des prières qui appellent les bénédictions de Dieu sur son ministère ; des monitions qui accompagnent la tradition des insignes épiscopaux et des ornements sacrés !

Lorsque le Prélat consécrateur remet au Consacré le bâton pas-

(1) L'Institution Notre-Dame, qui a pris un si rapide et si brillant essor. grâce à l'impulsion donnée par Mgr Lagrange.

(2) Nogent-le-Rotrou et la paroisse Notre-Dame.

toral, symbole de l'autorité : Souvenez-vous, lui dit-il, d'être juge sans cesser d'être père, d'obéir aux conseils de l'équité et non aux entraînements de la violence, d'être aussi doucement persuasif pour attirer au bien que vous serez calme dans la répression du mal. En mettant au doigt du nouvel Evêque l'anneau des noces mystiques, on lui fait jurer à sa divine Epouse une inviolable fidélité ; en ceignant son front de la mitre, comme on ceint du casque des combats le front d'un guerrier, on lui rappelle qu'il devient le soldat de Dieu et qu'il doit se montrer intrépide dans l'ardente mêlée où s'agitent le vice et la vertu, la religion et l'impiété.

Au moment où le Consacré est revêtu des riches ornements où l'éclat de l'or s'allie au feu des pierres précieuses , le Consécrateur ne lui laisse pas oublier que les splendeurs qui enveloppent le corps ne sont que l'emblème des vertus qui doivent briller dans l'âme.

Mais écoutez, N. T. C. F., cette prière, belle entre toutes, dans laquelle le Consécrateur laisse tomber de ses lèvres, en même temps que l'huile sainte coule de ses mains, cette solennelle invocation :

« Seigneur, que cette onction descende sur ce Pontife, comme autrefois sur le Grand-Prêtre Aaron, et qu'elle se répande dans tout son être, afin que la vertu de votre Esprit le remplisse au dedans comme elle l'inonde au dehors. Faites abonder en lui la constance dans la foi, les pures flammes de la dilection et le sincère amour de la paix. Confiez-lui, ô mon Dieu, le ministère de la réconciliation ; qu'il y travaille par ses paroles et par ses œuvres, dût-il y employer la vertu des miracles et l'efficacité des prodiges. Qu'il compte, pour le triomphe de ses enseignements, non sur les habiletés de l'éloquence humaine, mais sur l'opération de votre grâce et de votre puissance. Donnez-lui, Seigneur, les clefs du royaume des cieux ; mais qu'il en use pour édifier, non pour détruire. Maudit soit celui qui oserait le maudire, et béni quiconque le bénira ! Qu'il soit le serviteur fidèle et prudent, préposé par Vous aux intérêts de la famille, infatigable dans sa sollicitude, fervent dans sa charité, ennemi de l'orgueil, aussi épris de l'humilité que soucieux de la vérité, inaccessible aux séductions de la louange, comme aux intimidations de la menace. Donnez-lui, Seigneur, ce siège épiscopal, pour qu'il régisse votre Église et le peuple confié à sa garde. Soyez pour lui l'autorité qui commande, la puissance qui exécute, la force qui consolide. Multipliez sur lui vos bénédictions et vos faveurs, et, puisqu'il reçoit la mission d'implorer votre miséricorde, donnez-lui, avec les vertus qui l'en rendront digne, la grâce qui l'en rendra capable. »

Quelle frayeur, N. T. C. F., pour celui qui entend ces magnifiques mais terribles paroles ! Quel ministère auguste et quelle écrasante responsabilité ! Ah ! c'est alors que notre âme, tremblante de bonheur et de crainte, reconnaissante pour les faveurs divines, mais épouvantée par la conscience de sa propre infirmité, se tournait tantôt vers Dieu, tantôt vers vous : vers Dieu pour implorer humblement son secours, vers vous pour réclamer ardemment vos prières.

Jamais, en effet, l'idéal du Pontificat ne nous avait paru si haut, ni si difficile à atteindre ; mais jamais aussi nous n'avions conçu un plus doux espoir dans votre filiale charité ; et nous nous sommes relevé, sinon moins inquiet, du moins plus confiant, assuré que vos prières ne nous feraient pas défaut.

Priez donc, N. T. C. F., priez pour que Celui qui vient à vous ne reste pas trop au-dessous de la tâche qui lui est imposée et des espérances que sa venue fait naître dans vos cœurs. Priez pour le serviteur du Père de famille, afin qu'il soit prudent et fidèle ; pour le pasteur des âmes, afin qu'il soit vigilant et dévoué ; pour le dispensateur des Sacrements, afin qu'il soit éclairé et généreux ; priez pour que Dieu garde le Père sans faiblesse, et sans iniquité le Juge ; pour qu'il donne au Guide la sagesse et au Chef l'intrépidité.

Et si enfin une âme humaine, toujours étroite par plus d'un côté, ne peut embrasser tant de dons, si nous ne sommes pas capable de nous élever si haut, priez du moins, N. T. C. F., afin de nous obtenir les trois grandes vertus, dont le Pontifical réclame pour nous l'abondance; à savoir : la constance de la foi, les pures flammes de la dilection, et le sincère amour de la paix.

L'Évêque est par excellence le champion de la Foi, le héraut de l'Evangile, le propagateur des enseignements divins. Sa tâche, que la sublimité de son objet rend déjà si délicate, devient plus difficile encore par les obstacles qu'elle rencontre et par les résistances qu'elle suscite. L'ignorance maintient les ténèbres dans les âmes ; l'oubli, triste fruit de l'incurie, ramène bientôt les ronces dans les champs si laborieusement défrichés des intelligences et des cœurs ; l'esprit de révolte refuse de se soumettre à des dogmes qui dépassent la portée de la raison, ou bien s'acharne à combattre des vérités, cent fois attaquées et cent fois victorieuses. Et contre tous ces ennemis, contre ces gros bataillons, conduits par le doute, aveuglés par le préjugé, fanatisés peut-être par la mauvaise foi, il faut que l'Evêque aligne, discipline et dirige la petite mais vaillante phalange des défenseurs de la vérité ; qu'il ait l'œil toujours ouvert, l'oreille toujours tendue, et la main sans cesse armée, armée de la plume, ce glaive redoutable de nos luttes modernes.

Grande mission, N. T. C. F., dont le fardeau pèsera, hélas ! d'un poids si lourd sur nos faibles épaules et pour le succès de laquelle nous n'avons espoir (laissez-nous vous le redire encore) que sur l'appui de vos ferventes et filiales prières.

Il est vrai que dans cette guerre incessante nous avons pour guide Léon XIII, dont la parole puissante jette aujourd'hui une si vive lumière dans le ciel nuageux et troublé de nos discussions religieuses et sociales. Aussi aurons-nous les yeux constamment tournés vers le centre de l'unité catholique, vers le successeur de Pierre, vers le Pontife incomparable qui nous donne les enseignements de la Foi, non seulement avec l'infaillible autorité de son magistère, mais encore avec l'irrésistible ascendant de son génie.

Etabli avec lui et par lui sur le roc inébranlable de la vérité, nous voudrons, à son exemple, aviver dans notre âme les pures flammes de la charité, et avec la charité, le désintéressement qui en est l'épanouissement le plus complet, le parfum le plus exquis.

Pierre, m'aimes-tu ? dit Notre-Seigneur au futur Prince de ses apôtres ; Pierre, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? Sois le pasteur de mes brebis. — Notre-Seigneur aurait pu dire à Pierre : Si tu m'aimes, si tu m'aimes plus que les autres, pratique dans un degré suréminent toutes les vertus que je vous ai prêchées et dont je vous ai surtout donné l'exemple. Non, le Christ n'indique à l'amour de son disciple qu'un seul objet, la garde de son troupeau : *pasce oves meas* (1). La charité sera donc, et la marque principale de la vocation ecclésiastique, et le parfait exercice de la charge pastorale. Pour remplir et enflammer l'âme de ses pasteurs, Notre-Seigneur ne trouvera même pas suffisante la tendresse d'un cœur de mère. De la dignité sacerdotale la femme est exclue, malgré les ressources infinies de sa nature si aimante. Le Christ n'y admet que les hommes, et encore faut-il, pour être dignes de ce ministère sublime, qu'ils surpassent leurs frères par l'éminence de leur charité, plus que Saül ne surpassait par la hauteur de sa taille les enfants d'Israël. C'est parce qu'il ne trouvait pas en lui cette perfection de la charité que l'humble Chrysostome, à qui nous empruntons ces pensées (2), se dérobait aux honneurs du sacerdoce, agissant ainsi (il le croyait du moins et s'efforçait de le prouver à son saint ami) non par un simple sentiment d'humilité, mais dans la conviction profonde de son peu d'amour pour le Christ.

Qui suis-je donc ? N. T. C. F., pour élever la voix, lorsque Chry-

(1) Saint Jean, XXI.
(2) *De Sacerdotio*, II, 2.

sostome garde le silence, pour accepter l'honneur, quand il fuit le fardeau ? Et pourtant, à l'appel du Pontife suprême qui me disait : Mon fils, aimes-tu l'Eglise ? aimes-tu les âmes ? si je n'ai pas osé répondre avec la noble assurance de Pierre : Oui, Seigneur, je les aime ! j'ai du moins exprimé l'humble désir de ce père qui n'affirme pas, mais qui demande (3) ; et j'ai dit : O mon Dieu, faites que je vous aime, faites que j'aime l'Église et les âmes, comme vous voulez qu'un pasteur les aime, comme elles méritent d'être aimées ! . . . .

O amour, amour des âmes, amour brûlant comme la flamme et pur comme elle, amour généreux qui inspirez le sacrifice, amour désintéressé qui faites taire l'égoïsme, amour indomptable que rien ne saurait abattre, incomparable amour, qui unissez à toutes les tendresses d'un cœur de mère les viriles énergies d'un cœur paternel, amour divin, en un mot, sorti du cœur de Jésus et alimenté par sa grâce, venez en moi, remplissez mon âme, pénétrez toute ma vie, et donnez-moi d'aimer de la plus tendre, de la plus pure, de la plus fidèle, de la plus ardente dilection le troupeau que le Christ daigne aujourd'hui commettre à ma garde !

Soutenu par la vérité, enflammé par l'amour, l'Évêque doit encore, N. T. C. F., être l'homme de la réconciliation et de la paix : de la réconciliation céleste, qui rétablit entre les âmes et Dieu les liens brisés par le péché ; de cette paix divine, dont la douceur, au témoignage de l'Apôtre, surpasse tout sentiment, mais aussi de la réconciliation terrestre, qui rapproche et unit les hommes, malgré la divergence fatale des opinions, par le ciment d'une mutuelle tolérance et d'une véritable charité ; de la paix sociale enfin, qui rapproche et unit les citoyens d'une même patrie, les enfants d'une même mère, en leur inspirant un commun amour de la liberté, qui doit appartenir à tous, un commun respect de la justice, qui doit commander à tous, un commun dévouement à la chose publique, qui doit être le patrimoine de tous. C'est, N. T. C. F., avec ce sincère désir de concorde à la fois patriotique et chrétienne, que nous venons à vous, sachant d'avance que vos cœurs répondront à notre cœur, et que vers notre main tendue toutes les mains se tendront.

C'est pour nous un grand sujet de joie, N. T. C. F., de penser que nous travaillerons ensemble à la grande œuvre qui nous est si chère à tous, à la prospérité de la Patrie, par l'affermissement de la religion, nous souvenant que la Religion est la source féconde de tout progrès, la base nécessaire de toute solide grandeur.

Loin de nous donc les discordes et les dissensions ! Loin de

(3) *Credo, Domine ; sed adjuva incredulitatem meam*, S. Marc, XI, 23.

nous ces cris de malédiction, qui proférés par des lèvres impies contre le Christ, contre son Église et contre ses ministres, attirent sur les blasphémateurs les plus terribles châtiments : *Qui maledixerit ei, sit ille maledictus* (1). Ah! qu'ils soient plutôt comblés de toutes les bénédictions ceux qui bénissent de cœur et de bouche (et c'est le plus grand nombre parmi vous) cette grande Religion catholique, mère toujours si dévouée, alors même qu'elle est méconnue, institutrice toujours sûre d'elle-même, encore qu'elle soit si témérairement contredite, guide toujours expérimenté, bien que trop d'esprits imprudents refusent d'accepter sa direction : *et qui benedixerit ei, benedictionibus repleatur* (2).

Oui, soyez bénis, fidèles de ce cher diocèse, qui devient le nôtre! Soyez bénies, paroisses si religieuses; bénies, familles si chrétiennes. Béni soit le patron qui commande avec sagesse, justice et charité; béni, l'ouvrier qui, fier de la dignité que confère le travail chrétien, donne ses bras à l'usine ou ses sueurs aux sillons; bénies, la main agile qui tisse vos admirables dentelles et l'aiguille délicate qui dessine vos gracieuses broderies; bénis, le bûcheron de la forêt et le pâtre de la montagne; bénis, le père de famille qu'entourent de nombreux enfants, et la mère qui sait être la providence du foyer; bénis, l'adolescent qui sourit à la vie et le vieillard dont le front, chargé d'ans et de vertus, s'incline doucement vers la tombe.

Bénis soyez-vous aussi, prêtres du Seigneur, dévoués coopérateurs de notre laborieux ministère : pasteurs vénérés de nos paroisses, fils bien-aimés de nos grandes familles monastiques, maîtres éminents de nos chers élèves, vétérans du sacerdoce, retirés dans l'asile du repos et de la prière, conseillers sages et prudents que nous serons heureux de rencontrer près de notre Siège et qui partagerez avec nous les soucis d'une vaste administration.

Bénies soyez-vous, chastes phalanges des Vierges, qui priez dans le silence des cloîtres, qui enseignez dans les écoles, qui vous dévouez dans les hôpitaux.

Bénis soyez-vous, ô nos frères séparés! Vous qu'éloignent de nous l'ignorance ou le préjugé, l'oubli du Dieu de votre enfance ou la poursuite de chimères trompeuses, qui ont détruit en vos âmes, sans la remplacer, la Foi qui éclaire, qui soutient et qui sauve; et vous, qui avez déserté le bercail du Christ pour vous ranger sous la houlette de réformateurs sans mission, pour vous faire les disciples de docteurs sans autorité; et vous, qui n'avez pas encore reconnu le Messie dans le Fils de l'Homme attaché par vos pères à

(1) Prières de la consécration épiscopale.
(2) *Idem.*

l'arbre de la Croix. Oui, je vous bénis et je vous aime ; et je compterai parmi les jours heureux de mon apostolat celui où il m'aura été donné de ramener à la vérité une âme égarée, au bercail une brebis perdue, au Christ Jésus un fils aveuglé d'Israël.

Bénis soyez-vous enfin, N. T. C. F., vous tous qui vous préparez à venir à notre rencontre, ayant au cœur les sentiments d'un filial amour, comme aux lèvres le cantique d'une allégresse filiale, et que Dieu vous comble vous-mêmes, au jour prochain de notre arrivée parmi vous, de toutes les bénédictions que vous appellerez sur la tête de votre Évêque : *et qui benedixerit ei, benedictionibus repleatur.*

A ces Causes, etc.

Donné à Chartres, sous Notre seing et le sceau de nos armes, et le contre-seing de Notre Secrétaire, au jour de Notre consécration épiscopale, en la fête de Saint-Joseph, le 20 mars 1893.

† ALPHONSE-GABRIEL, *Evêque de Saint-Dié.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Programme du pèlerinage diocésain annoncé pour le jeudi 18 mai. — Arrondissements de Dreux et de Châteaudun. — Le matin : à 10 heures 1/2, messe célébrée par Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Chartres, dans l'avant-chœur. — Chants de cantiques et du *Credo.* — Brève allocution. — Communions. — Le côté droit de la nef sera réservé à l'arrondissement de Dreux. — Le côté gauche, à l'arrondissement de Châteaudun. — Les transepts seront réservés aux pèlerins qui pourront venir des autres arrondissements. — Le soir : à 2 heures. — *Petites Vêpres. — Salut. — Procession aux flambeaux dans la crypte illuminée.*

Temps libre. — On en profitera pour les déjeuners et la visite du *Trésor*, des *Clochers*, de la *Crypte.* — Les jardins de l'Évêché seront ouverts aux pèlerins.

Conditions de voyage. — On prendra les trains ordinaires, avec les réductions maintenant si considérables des billets d'aller et retour. On espère cependant pouvoir former des trains spéciaux. — Les pèlerins demanderont à la gare de départ, à MM. les Curés, les insignes du pèlerinage (0 fr. 10) ; ils voudront bien se grouper dans le train et dans la Cathédrale autour de MM. les Curés.

Les insignes seront de couleur *bleue* pour tous, il en sera envoyé aux personnes qui en feront la demande et l'on en trouvera aux principales gares mais surtout à la cathédrale, soit au Pilier, soit à la porte d'entrée.

Les *Manuels* du Pèlerin où se trouvent les cantiques à chanter pendant la messe et l'exercice du soir, seront offerts aussi à la Cathédrale. — On pourrait cependant prendre d'avance ces objets chez le Concierge des Clercs.

MM. les Ecclésiastiques qui doivent prendre leur repas au Grand Séminaire sont *instamment priés* d'en avertir M. l'Économe pour mardi au plus tard.

Il sont aussi priés pendant la procession du soir de prendre le milieu, de soutenir les chants, et de veiller au défilé.

Procession du lundi 8 mai. — Le premier jour des Rogations, la procession de la Cathédrale à l'église Saint-Brice a été plus solennelle que de coutume. On avait annoncé la veille que la Châsse de saint Taurin y serait portée et une invitation pressante avait été adressée aux fidèles et aux différentes Communautés des trois paroisses, pour qu'un plus grand nombre de personnes participassent à cette manifestation de foi et de prière publique. Monseigneur suivait la Châsse, accompagné de ses vicaires généraux. L'assistance était considérable. Mais les cultivateurs des faubourgs, ceux qui voient de plus près et le plus fréquemment la campagne, ceux qui sont les premiers intéressés au bon état de la plaine, pourquoi ne les voit-on pas nombreux, en des circonstances si graves, dans l'assemblée des fidèles? Comme une foi éclairée et pratique adoucirait le sort de ces rudes travailleurs et couronnerait leurs efforts quotidiens de succès plus assurés! — La châsse de saint Taurin n'était pas sortie de la cathédrale depuis le 17 juin 1870.

Le mardi 9 mai, la communauté, les asiles et l'hospice de Saint-Brice sont venus à leur tour à la Cathédrale en procession et ont chanté la messe auprès de la Châsse de saint Taurin.

La pluie est tombée un peu le lundi et beaucoup le mardi.

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé Cirou. — Nous avons pu annoncer, comme nouvelle de la dernière heure, dans notre supplément du 6, le décès de M. le curé de Saint-Denis-d'Authou. Aujourd'hui nous donnerons quelques renseignements sur la vie et la mort de ce pieux et regretté confrère.

M. l'abbé Honorat-Richard Cirou est né à Dancé (Orne) en 1825. Il a fait ses études de petit séminaire à St-Cheron. En octobre 1845, il y revint comme professeur. L'année suivante il entra à St-Sulpice, pour les cours théologiques. Ordonné prêtre en 1849, il fut d'abord curé de Civry; en 1864, il fut transféré à St-Denis-d'Authou. C'est à l'âge de 68 ans et 3 mois qu'il a quitté ses chers paroissiens, le 4 mai dernier, pour s'en aller vers le lieu des éternelles récompenses. Il n'avait eu que peu de jours de maladie. Une fatigue, contractée le

dimanche 23 avril, entre messe et vêpres, dans la visite d'un malade, avait dégénéré en fluxion de poitrine que bientôt il sentit et déclara mortelle. Le samedi suivant il demanda à faire sa confession générale et à recevoir les derniers sacrements. Le lendemain matin il communiait en viatique, revêtu des habits de chœur, montrant cette foi et cette ferveur de saint prêtre tel que ses amis le connaissent depuis longtemps. « Je vous attendais, disait-il le soir en souriant à son bien-aimé doyen qui venait le visiter ; vous me voyez en train de mourir. La vie s'en va ; la vie temporelle ; mais la vie éternelle va commencer. »

Puis, comme jetant un regard en avant dans les profondeurs de l'éternité, il ajoutait : « Oh ! tout de même, quel moment ! » Il ne voulut plus demander à Dieu d'autres grâces que celle d'une bonne mort ; il conserva le calme et la paix jusqu'au dernier soupir.

Après sa mort il fut, comme il l'avait désiré, revêtu de l'habit des Tertiaires franciscains, puis du surplis et de l'étole. Aux obsèques, devant de nombreux confrères et toute la paroisse accourue pour témoigner leurs sentiments d'affection et de regrets envers le pasteur défunt, M. le Curé de Frétigny a prononcé quelques paroles émues sur la perte sensible que tous venaient de faire. « Oui, répétaient les paroissiens au retour de la cérémonie funèbre, le bon Dieu nous a pris un bon prêtre. »

Une digne Tertiaire. — Nous venons de résumer l'éloge funèbre d'un prêtre. *Mulier timens Dominum ipsa lauda bitur.* Voici de même des louanges à la mémoire d'une pieuse paroissienne de N.-D. de Chartres, décédée le 6 mai dans la douce paix du Seigneur et inhumée le 9. Mlle Léonie Fourmilleau avait près de 59 ans d'âge et 34 de profession dans le Tiers-Ordre de Saint François. Depuis quinze ans supérieure de la Fraternité franciscaine de Chartres, elle n'avait cessé de mériter et d'obtenir toutes les sympathies par son dévouement et sa bienveillance. Humble et modeste, intelligente et droite, elle montrait dans ses relations et dans les conseils qu'il lui fallait donner une sûreté de vues et une bonté qui procédaient d'un esprit ou d'un cœur tout à Dieu. Son départ de cette vie est un deuil amer non seulement pour son honorable famille, mais pour beaucoup d'âmes qui s'édifiaient au contact de la sienne, dans les Associations dont elle faisait partie.

FAITS DIVERS

Fêtes de Jeanne d'Arc. — Les fêtes du 7 et du 8 mai, à Orléans, ont été magnifiques, et suivies, comme tous les ans, par une foule énorme. La cérémonie de la cathédrale, dans la matinée du 8, réunissait toutes les autorités religieuses, civiles et militaires ; les

chants étaient dignes de la solennité et, après la messe, M. l'abbé Lemoine, professeur de seconde au Petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesnin, prononçait le panégyrique de la Vierge Lorraine, appelée dans l'histoire la Pucelle d'Orléans. Dans ce beau morceau de haute littérature et d'éloquence chrétienne, l'auditoire (nous en étions) a été heureux de considérer une fois de plus *Jeanne d'Arc, Miracle de Dieu.* Après le discours, les trois Prélats présents : Son Em. le Cardinal archevêque de Tours et N. N. S. S. les évêques d'Orléans et de Soissons ont présidé la procession traditionnelle. Elle parcourt la cité orléanaise, admirablement pavoisée, et se rend au lieu principal du glorieux fait d'armes de la Pucelle. Dans le défilé de groupes aux insignes variées et aux riches costumes, apparaissent tour à tour plusieurs sociétés d'instruction, de bienfaisance, de charité, de sauvetage, puis les représentants de l'armée et de la magistrature, enfin le clergé des douze paroisses. Des musiques de fanfares et des chants donnent à la marche solennelle du long cortège, son caractère religieux et patriotique. Grandioses sont ces hommages à la libératrice de la France.

Le culte de Saint Benoit-Joseph Labre. — Nous en parlions, il y a huit jours ; nous y revenons aujourd'hui pour annoncer que le Pélerinage de pénitence en l'honneur de ce saint à Marçay (par Vivonne, Vienne) est fixé au lundi 22 mai. Pour plus de renseignements s'adresser à M. le Curé de Marçay. On se rend dans cette paroisse par tous les trains qui arrivent de Vivonne (ligne de Bordeaux) et à Coulombiers (ligne de la Rochelle). Marçay est à 5 kilomètres de l'une et de l'autre. Pour les voitures, écrire d'avance à M. Florisson, à Vivonne.

Le Factionnaire du Bon Dieu. — Un capitaine en garnison à Orléans alla un jour visiter la belle cathédrale de cette ville. Quand il fut arrivé à la sacristie, le curé lui dit, entre autres choses : « Monsieur le capitaine, il se passe dans cette basilique un fait qui me surprend et m'édifie en même temps. J'aimerais que vous pussiez me l'expliquer. Tous les jours, un de vos soldats vient dans cette église, il se plante debout au milieu de la nef, en face du saint Tabernacle, et reste dans cette position depuis une heure de l'après-midi jusqu'à trois heures. Il ne tardera guère à venir, car c'est son heure... Ah ! tenez, Monsieur le capitaine, le voilà, il s'est déjà posté ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire. »

Le capitaine se retourne et s'écrie : « Ah ! mais je le connais bien ; c'est mon ordonnance, et un digne militaire. » Il lui fit signe de venir, et quand il est là : « Que venez-vous donc faire ici tous les jours pendant deux heures ? » lui disent-ils. Le brave militaire

leur répond dans sa pieuse naïveté : « Messieurs, je vais vous le dire : Il y a partout des factionnaires ; j'en ai vu quatre à M. le Président de la République ; ici notre général en a deux, etc., etc. Et le bon Dieu, qui est plus que tout cela, n'en a pas un seul. Voilà pourquoi, lorsque je suis libre, je viens lui faire une faction. »

Pèlerinage de pénitence. — La traversée de la Samarie a été incomparablement belle. Toutes les difficultés aboutissent à un succès. Le « Te Deum » au Saint-Sépulcre a été chanté avec quatorze prélats. Spectacle splendide. Le cardinal Langénieux est arrivé à Jaffa. La flotte revient le 12 mai. La réception officielle a lieu le 13. Toutes les craintes sont dissipées. Joie. Esprit excellent. Temps frais. Santés bonnes. L'éclairage électrique réussit merveilleusement. La grande croix suscite l'enthousiasme.

Sauvages qui condamneront bien des chrétiens. — Le dernier numéro des *Annales de la Propagation de la Foi* contient une relation sur l'état des missions dans les îles Marquises : elle est écrite par le R. P. Siméon Delmas, religieux de la Congrégation des SS.-Cœurs de Picpus, vice-provincial de cette mission.

Nous y lisons le trait suivant :

« Dans l'île de Talmata, un soir, je descendais la montagne de Vaitahu, lorsque j'entends un son argentin qui s'élève de la vallée :

« — Qu'est-ce ? dis-je au Père qui m'accompagnait.

« — C'est la cloche, me répondit-il ; on sonne la prière qui se fait tous les jours en commun.

« Braves gens ! me dis-je en moi-même, *les voilà privés de missionnaire depuis sept à huit ans*, et *ils n'ont pas laissé de se réunir tous les soirs pour invoquer le Dieu qu'on leur a appris à connaître !* »

Ainsi, voilà des sauvages qui depuis huit ans n'ont pas de prêtres, sont privés du saint sacrifice et de la prédication de la sainte parole, et qui se réunissent seuls pour prier tous les soirs.

— **Le Salut par le droit chrétien et l'obéissance au pape.** — *Où en sommes nous ? Où allons-nous ? — Le Droit et le Devoir. — Le Droit chrétien. — La clef de l'Histoire. — Le devoir chrétien — La vraie liberté. — Crise sociale prochaine. — Les deux grands malentendus. — Les trois théories du pouvoir. — Conclusion.* — Franco : 1 fr. 25 ; et par cent franco, 0 fr. 75 pour la propagande. — Paris, lib. Oudin, 10, rue Mézières.

— **Souvenirs de guerre (1870-1871).** — Par le colonel Henri de Ponchalon. 1 vol. in-18, prix, 3 fr. 50, Henri Charles Lavauzelle, éditeur, 11, place Saint-André-des-Arts, à Paris. — La *Croix de l'Allier* a fortement recommandé cet ouvrage inspiré par la foi et le patriotisme.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 20 MAI 1893

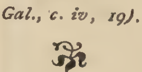
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MAI)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

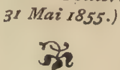
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

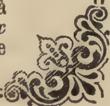


3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — Cathédrale. — Le 20 mai, ***FÊTE DE LA PENTECOTE***, *double* de 1re classe. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 1/2, Office Capitulaire, savoir : tierce, procession, Grand'Messe chantée en musique, sexte. Monseigneur officiera pontificalement *à cette messe ainsi qu'aux vêpres qui sont fixées à 3 h.* Contrairement à l'usage, après les complies et la procession de la Sainte-Vierge, il n'y aura pas de salut. Cet office solennel est réservé pour le soir, selon l'indication donnée plus loin.

— Le Lundi, 21 Mai, *Pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice de Paris, à N.-D. de Chartres* : Arrivée vers 8 h. 3/4 et immédiatement messe des pèlerins avec allocution et chants; vêpres à 2 h. avec recommandations aux prières, salut et procession.

Mois de Marie, à 8 h. du soir, le lundi et les jours suivants.

— Le jeudi à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. — Le vendredi 25, à 8 h., à l'autel de N.-D. du Pilier, réunion des associés de l'Œuvre des Campagnes et messe après laquelle les dames sont priées de se rendre au presbytère.

— Le samedi 26, ordination à la cathédrale. La cérémonie commencera à 7 h. (Mercredi, Vendredi et Samedi, Quatre-Temps, jeûne).

Paroisse Saint-Pierre. — Le Dimanche et le lundi de la Pentecôte; les offices aux heures ordinaires, de même pour le Mois de Marie.

Paroisse Saint-Aignan. — Fête de la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, Exercice du Mois de Marie, avec sermon par M. l'abbé Simon, et salut solennel. — Le lundi 21 mai, grand'messe à 10 h. — Tous les soirs, à 8 h., le Mois de Marie.

Église de Saint-Martin-au-Val a l'Hospice Saint-Brice. — Jeudi 25 mai, fête de l'Adoration du Très-Saint Sacrement. — A 5 h. du matin, Exposition du T.-S. Sacrement et 1re messe. Messes à 6 h., 7 h. et 8 h. — A 9 h., grand'messe chantée par M. le chanoine Genet, doyen de St-Pierre. — A 3 h., vêpres, suivies du sermon par M. le chanoine Goussard, puis salut solennel.

Indulgence plénière.

CÉRÉMONIE DU SOIR DE LA PENTECOTE, a la Cathédrale. — Notre supplément du 13 mai a déjà donné une annonce communiquée par l'Évêché sur cette cérémonie exceptionnelle. Sermon par le R. P. Feuillette. Chants exécutés par la Maîtrise, le séminaire et des amateurs.

Nous citons la lettre d'invitation dont un grand nombre d'exemplaires ont été envoyés à domicile :

« Les chants seront exécutés par l'élite de la société chartraine; et aussi par une grande artiste de Paris, Madame la générale Bataille, qui a bien voulu gracieusement mettre à notre disposition son art merveilleux et son admirable voix. La quête aura lieu au profit de l'œuvre de l'installation du chauffage de notre cathédrale.

» De cette œuvre, que nous avons cru pouvoir appeler d'hygiène publique, le succès est d'ores et déjà assuré. Mais nous pouvons perdre une année, si nous ne parvenons à recueillir très tôt ce qu'il nous reste encore à trouver pour pouvoir prendre l'engagement que le gouvernement nous demande avant de nous accorder les subsides promis. Un peu de générosité et d'élan pour cette quête et tout est fini.

Veuillez agréer, M , l'hommage de notre bien dévoué respect.

† François, Évêque de Chartres.

Dancret, Archiprêtre de la Cathédrale.

» L'entrée des bas-côtés sera libre : les personnes munies de cartes seront seules admises dans la grande nef. On trouvera ces cartes à la sacristie de la cathédrale, ou au domicile de M. l'Archiprêtre.

Mignières. — Le Pèlerinage des Trois Bonnes Marie à Mignières, aura lieu le lundi de la Pentecôte, 22 mai, il sera présidé par M. l'abbé Legué, vicaire général. Les messes commenceront à 5 h. du matin. A 10 h., la grand'messe, à 3 h. vêpres. Le prédicateur sera M. l'abbé Merlon.

N° 16. 20 Mai 1893.

SOMMAIRE

SAINT YVES DE CHARTRES.

Né en 1040, au territoire de Beauvais, élève, à l'abbaye du Bec, de l'illustre Lanfranc et condisciple du célèbre Anselme futur archevêque de Cantorbéry, Yves fut successivement chanoine de la collégiale de Nesles en Picardie, et abbé de monastère nouvellement fondé de saint Quentin à Beauvais. Dès lors sa vertu, sa science incontestée du Droit canon, son succès dans l'organisation de son couvent le rendirent célèbre dans le monde ecclésiastique de France.

C'est là qu'en 1090 les suffrages de l'Église de Chartres vinrent lui offrir le siège épiscopal, vacant par suite de la démission et de la déposition d'un prélat indigne. La période de recueillement et de préparation était finie pour le nouvel élu; il allait entrer, pour n'en sortir qu'à la mort, dans une longue phase de luttes, de difficultés et de persécutions. Entre son élection et sa prise de possession, une première série d'embarras lui furent suscités. Rejeté par les évêques de sa province, il se vit dans l'obligation de porter lui-même sa cause aux pieds du Pape qui approuva l'élection et, de sa propre main, sacra Yves évêque de Chartres.

Il était tout aux travaux de son administration intérieure, réglant et limitant les privilèges de son Chapitre, défendant ces mêmes privilèges contre l'intrusion et l'avarice des seigneurs chartrains, subvenant aux besoins matériels de son clergé, réformant et ramenant aux règles primitives les vingt monastères de son grand diocèse, guerroyant contre les rares hérétiques du temps qui osaient invoquer sa protection et résolvant, par correspondance, les cas de conscience que lui soumettaient, du dehors, des évêques, des abbés et des chevaliers, quand un trop fameux scandale vint désoler l'église de France, diviser son épiscopat et mettre en évidence le nom, la vertu et l'héroïque fermeté de notre saint.

Après la répudiation de son épouse légitime qu'il avait remplacée par Bertrade de Monfort, femme du duc d'Anjou, le roi de France, Philippe Ier, proposait aux évêques du royaume de bénir ses nouveaux liens. Avant tous les autres, Yves se leva; de vive voix et par écrit, il repoussa la sacrilège proposition du souverain, il tenta de grouper tous les prélats de sa province dans une commune résistance; le scandale persistant, il dénonça aux foudres de Rome les désordres du nouveau Salomon. Irrité d'entendre cette noble voix qui, presque seule, troublait le silence qu'il avait pu obtenir d'âmes plus que complaisantes, le roi résolut de se défaire du saint vengeur du droit et de la morale. Sur son ordre, Hugues du Puiset, vicomte de Chartres, surprit l'évêque dans sa maison de campagne de Fresnay et le jeta prisonnier dans sa forteresse du Puiset.

Yves reçut, sans pâlir, les coups de la foudre que depuis longtemps il entendait gronder sur sa tête. Confesseur de la foi, il voulut s'assurer tout le profit spirituel de sa captivité : et quand il connut le projet des chartrains, de lever des gens d'armes pour l'arracher de force aux mains de ses ennemis, il leur adressa une touchante lettre qui mit fin à l'entreprise. « La guerre ! disait le saint prisonnier, c'est la ruine, l'incendie » et le pillage des maisons et des terres des malheureux, des » veuves et des pauvres villageois ! c'était plusieurs vies » d'hommes dont il aurait la responsabilité : à une délivrance » qui coûterait si cher, il préférait une détention perpétuelle ; » du reste il refusait de recouvrer par les armes un évêché » qu'il n'avait point conquis par les armes. De ses diocésains » il n'attendait qu'un secours : la prière plus puissante que » toutes les armées, la prière fervente, incessante qu'autre- » fois les premiers fidèles adressaient au ciel pendant la » captivité de Pierre. »

Sur les instances du Pape qui avait enfin pris la cause en mains saint Yves fut remis en liberté. Il rentra dans son évêché pillé et incendié, pauvre et presque sans pain, mais heureux de ses épreuves endurées pour la justice, admiré par ses amis, envié par ses ennemis et acclamé par tout ce que la France comptait alors de personnages éminents en savoir et en vertu. Et tant que durèrent les désordres du Roi, il poursuivit ses remontrances, ses conseils et ses démarches. La

joie lui fut enfin donnée d'aboutir, et l'honneur lui revint de porter au Pape la déclaration officielle du repentir des coupables.

Yves reprit l'administration de son diocèse : propageant, imposant et réglant la belle institution de la Trève de Dieu qui sauvegardait les intérêts des cultivateurs beaucerons, prêchant la croisade contre les infidèles, envoyant aux lieux saints les plus réputés des chevaliers chartrains, et organisant les confréries de maçons qui inauguraient la construction de nos gigantesques basiliques.

Une fondation monastique couronna les travaux et la vie de l'ancien moine de Saint-Quentin. Un saint religieux, Bernard d'Abbeville, était venu s'installer, sur le ruisseau de l'Arcisse, dans un modeste oratoire, à lui abandonné par le comte de Rotrou. Chassé bientôt de ce paisible vallon, Bernard vint trouver Yves qui lui obtint du généreux Chapitre de N.-D. une concession de terres dans son domaine de Tiron. L'évêque vit l'humble fondation prospérer rapidement, les disciples accourir nombreux sous la houlette du saint abbé, la religion sanctifier les populations du voisinage et les forêts incultes faire place à de giboyeux étangs, à de fécondes vallées, et à de riches entreprises agricoles.

Saint Yves mourut le 23 décembre 1115.

Nous n'avons pas encore de vie populaire de saint Yves dont le nom commence à peine à sortir des travaux de l'érudition. Nos savants chartrains ont déjà beaucoup fait pour la gloire de l'illustre pontife (1). Espérons qu'ils feront davantage et que, grâce à leurs travaux, les collections de la *Vie des Saints* offriront à la piété du lecteur autre chose que le nom et les dates d'un prélat qui a tant fait pour l'Église, pour la France et pour la science.

D. G.

LETTRE DE M. L'ABBÉ MARQUIS, PÈLERIN DE JÉRUSALEM, A MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Jérusalem, 9 mai 1893.

MONSEIGNEUR,

« Lorsque, sur le pont du *Sidney*, j'allai présenter mes hommages à son Eminence le Cardinal, elle me fit l'agréable surprise de

(1) Citons seulement la traduction des *Lettres de Saint Yves*, par M. Merlet, et l'*Essai sur Yves de Chartres*, par Mgr l'évêque de Saint-Dié.

m'apprendre, qu'à la veille de son départ, elle avait reçu une lettre de Votre Grandeur lui recommandant, avec une bonté touchante, les prêtres pèlerins de son diocèse. Cette attention délicate et toute paternelle m'a pénétré d'un sentiment de vive reconnaissance.

Mes confrères auxquels, en arrivant ici, j'en ai fait part, ont reconnu là la bonté dont Votre Grandeur fait preuve en toute rencontre, ils m'ont chargé, Monseigneur, de vous en remercier et de vous dire toute leur gratitude. Leur prière au tombeau du Seigneur, en faveur de votre Grandeur, sera leur réponse et la seule manière d'acquitter la dette de la reconnaissance.

On a déjà fait à Jaffa une réception très digne au Cardinal Légat, le seul peut-être que l'Asie revoie depuis les Croisades. Les catholiques sont allés au devant de lui, et tous dans l'Église ont voulu baiser son anneau. Son Eminence est restée à Jaffa. Elle ne doit faire son entrée que samedi à Jérusalem. On lui prépare une réception solennelle. Il a été décidé que ce serait celle des Princes du Sang. Tous les Consuls y figureront. Les officiers de la flotte française, au nombre de 73, arriveront la veille et rehausseront le cortège.

» Quatre ou cinq évêques maronites doivent figurer au Congrès et y parler. Nous avons amené avec nous, un jeune prêtre Cophte catholique, du Caire, qui représente son évêque. Il y a Mgr de Saint-Luis de Potosi, de notre navire, Mgr de Liège et celui de Bâle. Parmi les passagers du Sidney était aussi le Révérend M. Vaughan, l'un des frères du cardinal de Londres. Il vient proposer au Congrès l'approbation d'une œuvre d'expiation, spéciale pour l'Angleterre, en vue de réparer la destruction des autels et la cessation du sacrifice, au temps de la Réforme.

» On a voulu faire une certaine tentative d'agitation à Constantinople et même un peu à Jaffa, le lendemain de la réception du Cardinal.

» Mais ces feux de paille ont été vite éteints. Le Sultan est très favorable. Je me propose de faire quelques recherches à Béthléem, sur le sujet que votre Grandeur m'a recommandé, sitôt que je vais pouvoir y aller.

» Le second train de pèlerinage qui a eu un trajet de trente-six heures, *sans arrêt*, en Italie, a eu onze ou douze malades. Notre diocèse n'en a pas fourni, mais plusieurs ont été fatigués.

» Jérusalem qui faisait pleurer nos rudes Chevaliers, a toujours le don de toucher les cœurs chrétiens et d'éveiller dans les âmes les plus grandioses comme les plus salutaires souvenirs. Ayant eu le bonheur, ce matin, alors que nous sommes au moins 400 prêtres, de célébrer l'auguste sacrifice sur le tombeau à jamais vénéré du

Sauveur, j'apprécie cet insigne bonheur que je ne méritais pas. »

Daignez, Monseigneur, agréer les sentiments profondément reconnaissants de vos Enfants.

De Votre Grandeur le très affectueusement dévoué.

MARQUIS.

Monastère de Saint-Sauveur. *Doyen d'Illiers.*

NÉCROLOGIE

Nous recommandons spécialement aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

Deux archevêques. — Mgr Leuilleux, archevêque de Chambéry, qui était pour Mgr Lagrange un ami de longue date — Mgr Gonindard, archevêque de Rennes, dont Mgr l'évêque de Chartres a appris, par un télégramme, mercredi soir, la mort bien inattendue. Une magnifique réception avait été faite tout récemment à Mgr Gonindard par ses diocésains, lors de son retour de Rome.

Un Curé du diocèse : M. l'abbé Béchu, Paul-Romulus-Joseph, curé d'Ymonville depuis 1882, et auparavant curé de Mittainvilliers. Il vient de succomber à l'influenza dont son mauvais état de santé habituel avait fait craindre avec trop de raison le prompt et funeste dénouement. La mort du jeune et pieux prêtre inspirera bien des regrets.

M. l'abbé Béchu était né à Janville en 1856. C'est en 1879 que nous le voyions, à l'autel de N.-D. de Sous Terre, lui offrir les prémices de son sacerdoce, en sa qualité d'ancien clerc de la Maîtrise. Depuis lors, il a travaillé avec zèle pour la gloire du Seigneur. Ymonville se souviendra surtout de ses prédications aussi ardentes que multipliées et de son remarquable dévouement pour l'enfance ; des nombreux élèves qu'il a envoyés au séminaire ou à la Maîtrise, plusieurs sont déjà dans les ordres sacrés; bientôt son ministère dans la Sainte Eglise sera continué par eux ; il a pu y songer en mourant et cette pensée aura été pour lui un grand sujet de consolation et d'espérance.

Mme la Vicomtesse de Pinon. — Elle est récemment décédée au château de La Forest, commune d'Arrou. C'était une sainte vie que la sienne. On sait quelle vénération, quelle affection l'entourait de toutes parts. Elle a passé à La Forest soixante-sept ans depuis son mariage. Pendant sa longue existence elle ne cessa de répandre ses bienfaits autour d'elle. Elle s'intéressait généreusement aux œuvres générales de la Chrétienté ; et nous pourrions nommer bien

des œuvres diocésaines ou locales qui profitaient annuellement de sa charité. Citons particulièrement l'Œuvre chartraine des vocations ecclésiastiques, et celle de la bonne presse par la diffusion de la *Croix*. Quant à celle de l'éducation chrétienne, elle entreprit, déjà plus qu'octogénaire, de s'y dévouer par de grands sacrifices ; l'école religieuse d'Arrou est là pour attester le succès de son entreprise.

Les pauvres, pour lesquels elle se dépensa sans jamais compter, sentent vivement la perte qu'ils viennent de faire ; aussi son cortège était-il nombreux.

Monseigneur l'Évêque de Chartres lui-même, s'associant au deuil général, a voulu rehausser par sa présence l'éclat de cette triste cérémonie. Il a tenu à donner l'absoute.

Les œuvres de Mme la Vicomtesse Pinon ne mourront pas avec elle, car les traditions de générosité sont héréditaires au château de La Forest et sa digne fille saura les continuer, secondée par celui qui, dans des conjonctures difficiles, a donné à la commune d'Arrou tant de preuves de dévouement.

LES PÈLERINAGES

Pèlerinage Orléanais.

Ils ont commmencé sérieusement. Dimanche dernier, une première avant-garde arrivait d'Orléans, cinquante jeunes gens du magnifique pensionnat des frères, conduits par deux frères et par le jeune et distingué abbé Barbier, auteur de quelques volumes fort goûtés, entre autres une vie de saint Hilaire.

Après avoir satisfait leur dévotion, ils demandèrent à être présentés à Mgr l'Evêque de Chartres, qui, toujours si sensible, comme on sait, aux souvenirs Orléanais, les reçut avec une bonté dont ces jeunes gens furent charmés.

Pèlerinage du Collège de l'Immaculée conception à Vaugirard.

Autre avant-garde, plus considérable, du grand pèlerinage de la jeunesse catholique qui doit avoir lieu le 28 Mai : c'était le grand collège de Vaugirard tout entier, plus de 500 jeunes gens; avec leurs maitres et des parents, 650. Quels maîtres expérimentés que ceux-là! Dans leur programme imprimé, quelles prévisions, quelles précisions ! Ils avaient pris la peine de faire deux fois auparavant le voyage de Chartres, pour tout régler avec M. l'abbé Clerval, au spirituel; et pour le

voyage et le repas, avec M. l'abbé Paty, la providence de nos pèlerinages.

L'oriflamme flottait au sommet de notre flèche, annonçant au loin leur venue. Ils arrivèrent de la gare, tambours battants, défilèrent devant l'Evêque qui les attendait à l'Evêché, puis se rendirent, musique en tête, bannières déployées, à la Cathédrale : le bourdon sonnait à toute volée.

Messe édifiante autant que magnifique, par les chants et la piété : Tous ces jeunes gens communièrent.

L'Évêque eut l'amabilité de venir au Grand-Séminaire s'asseoir à leur table. Puis, chaque classe sous la conduite de son professeur, ils se dispersèrent pour visiter notre ville, chaque groupe selon le programme tracé d'avance.

A deux heures et demie, le P. Cerceau les présenta à l'Évêque, dans la cour d'honneur de l'Évêché, et, dans une allocution pleine d'à-propos, remercia Mgr Lagrange de son gracieux accueil; évoquant avec délicatesse les souvenirs de Vaugirard, où Mgr Lagrange, dans sa jeunesse, a été professeur pendant trois ans.

Mgr l'Évêque de Chartres répondit qu'en effet il avait eu une joie particulière à recevoir ce grand collège. Des pèlerins de Notre-Dame : Maternellement, paternellement, Notre-Dame de Chartres et son Evêque ouvrent aux pèlerins et leurs bras et leurs cœurs; des jeunes gens : la jeunesse a ses privilèges, c'est la joie, l'espérance, l'avenir ! les jeunes élèves de Vaugirard : « J'en ai été, s'écria-t-il, de ce collège ! et, que ses vénérés maîtres me permettent de le dire, par le cœur du moins jen suis encore !... que de souvenirs votre vue éveille en moi... bien lointains déjà; toujours bien doux !...Vous allez presque me faire croire que je suis toujours jeune; volontiers à l'âge que j'atteins, surtout quand on sent que le cœur bat encore un peu, on se ferait cette illusion... Mais, hélas ! impossible de ne pas s'apercevoir que la neige tombe, et blanchit le front !... »

Puis, Mgr l'Évêque de Chartres, se laissant aller à ses souvenirs, rappela au Collège Vaugirard sa double origine, polytechnicienne et sulpicienne, le premier fondateur de la petite maison qui devint le Grand Collège, l'angélique M. Teyssère, comme on l'appelait, étant un élève et un professeur de l'école polytechnique devenu sulpicien : « Et c'est

cette double origine, ajouta l'Évêque, qui a marqué votre collège de sa double empreinte, le goût des grandes études, et la piété aimable et modeste; physionomie à laquelle il faut ajouter un autre trait qui lui vient surtout de ses maîtres actuels : la vaillance ! « Car vos maîtres sont, s'écria l'Évêque, une compagnie de soldats ! »

Il leur cita ensuite quelques-uns de leurs plus illustres condisciples; l'un dans le siècle, M. de Belcastel; « Je me trouvais à l'Assemblée nationale lorsqu'il débuta à la tribune, et je me souviens encore de l'émotion qu'il causa, lorsqu'on vit se révéler tout-à-coup en lui un homme, un orateur, surtout un grand chrétien; — puis, dans l'Église, Mgr Dupanloup, enfant de la petite maison de la rue du Regard; et plus tard grand catéchiste, grand éducateur, grand directeur d'âmes, grand orateur et grand polémiste, grand ami des Jésuites aussi; surtout prêtre admirablement pieux.

» Voilà quelques-uns de vos devanciers.

» Donc, chers jeunes gens, restez ce que vous êtes, gardez cette physionomie qui vous distingue: laborieux sans doute, mais aussi purs, croyants, vaillants; montrez qu'il y a en France une autre jeunesse que celle qui nous attristait récemment par des manifestations positivistes et athées... »

Et pour abréger, l'Evêque ajouta qu'il allait résumer tout le portrait qu'il voulait faire du jeune élève de Vaugirard en un seul trait « Vous êtes jeunes, vous avez de la poésie dans l'âme » et, se tournaut vers le P. Delaporte « Vous avez parmi vos maîtres un poète : eh bien ! c'est une suggestion, une inspiration, heureuse ou malheureuse, que je lui dois: ce résumé sera une petite poésie, que j'ai eu la pensée de vous dédier.... »

Alors l'Evêque lut les vers suivants :

Le Saint Michel de Raphael

Saint Michel et Satan, dans un duel sublime,
Ont combattu : Satan a roulé dans l'abîme,
Et calme, sans effort, l'Archange glorieux,
Sous sa lance le tient, terrassé, furieux.

La fierté peinte encor sur le front du rebelle
Dit qu'il fut ange aussi ; mais il gît, et son aile

Ne l'emportera plus dans les hauteurs des cieux;
L'Archange sous son pied foule l'audacieux.

Du bien contre le mal c'est la lutte éternelle ;
Plus le combat est dur, plus la victoire est belle;
Jeune homme, reste fort et ferme dans le bien,

Et pour les saints combats, de l'Ange prends l'armure;
Passe, intrépide et pur, à travers la souillure;
L'Archange vainqueur, c'est le jeune homme chrétien.

Après les applaudissements qui accueillirent cette poésie : « Allez donc maintenant jeunes gens, conclut l'Évêque, à ce pieux sanctuaire qui a vu passer tant de générations fidèles; allez, joyeux, fiers, triomphants : Et puissent toutes les bénédictions de Notre-Dame descendre sur vous, sur vos vénérés maîtres et sur vos chers parents! »

Le collège alors se mit en marche processionnellement, aux sons éclatants de sa musique, pour la Cathédrale. Après une allocution vibrante du P. Fontaine, eut lieu le salut; puis la procession au flambeaux à la crypte : sorte de vision céleste, spectacle inoubliable pour ces jeunes gens. En somme, belle et grande manifestation religieuse; et grand acte d'éducation morale et chrétienne. Ce sont là de ces impressions décisives et qui ne s'effacent jamais.

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN DU 18 MAI

Il s'accomplit pendant que notre numéro est en composition à l'imprimerie.

On comprendra que nous ne pouvons en donner une description minutieuse.

Nous avons vu arriver les pèlerins par groupes nombreux venant de beaucoup de paroisses. L'arrondisssement de Dreux et de Châteaudun sont largement représentés. Un train supplémentaire est venu de Châteaudun et de Courtalain; un autre supplémentaire est venu de Dreux, et les trains ordinaires des différentes lignes, puis des voitures particulières ont amené des foules. La Cathédrale est remplie dans ses nefs principales. A 9 heures et demie, les messes particulières de groupes (Terminiers, Sancheville, Ver-lès-Chartres, Nogent-le-Roi, etc.), sont terminées; elles ont été célébrées surtout à la Crypte, avec chants et communion générale.

La grande cérémonie commence. Monseigneur avec son magnifi-

que cortège traversant l'immense multitude, se rend par un long détour de la sacristie à l'autel, qui a été préparé, dans l'avant-chœur, sur une haute estrade décorée de verdure, de fleurs, de lumières. Les chants se succèdent majestueux pendant toute la messe célébrée pontificalement par Sa Grandeur. Toute l'assemblée participe aux cantiques dont le vaste unisson alterne avec les mélodies du grand orgue. Après l'Évangile, M. l'abbé Leroy, archidiacre et curé doyen de Dreux, monte en chaire, charme et édifie la piété des assistants par une allocution chaleureuse demandant la prière d'action de grâces à Dieu et à Notre-Dame. — La messe finie, une procession nouvelle reconduit Monseigneur à l'évêché. — A 2 heures, même déploiement de solennités pour les vêpres, le salut et la procession finale aux flambeaux dans la Crypte. On lira plus loin la belle allocution prononcée par Monseigneur avant le salut.

Résumons tout en disant que la journée a été vraiment émouvante pour les quatre mille pèlerins ; elle sera féconde en heureux fruits pour les âmes.

Notons un doux incident de cette journée. Entre les deux offices, Monseigneur avait réuni à sa table MM. les Curés-Doyens du Pèlerinage avec ses vicaires-généraux et quelques chanoines. Quelle ne fut pas l'agréable surprise des convives quand Sa Grandeur leur communiqua la dépêche suivante envoyée par Mgr l'Évêque de Saint-Dié : « Affectueux souvenir aux pèlerins de Dreux et de Châteaudun, avec mon filial hommage pour Monseigneur Lagrange. † Alphonse Gabriel. » Bien entendu l'assistance enchantée de cette délicate attention du vénéré compatriote, voulut immédiatement une réponse exprimant les affectueux et respectueux remerciements de tous.

Monseignenr donna ensuite connaissance d'une lettre qui lui arrivait de Jérusalem et que nous reproduisons, et qu'on fera bien de lire en chaire.

Allocution de Mgr Lagrange, après les vêpres du Pèlerinage diocésain à N.-D. de Chartres.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Si j'avais été tenté ce matin de m'attrister, à la pensée que cette pluie qui tombait si abondante allait peut-être entraver notre pèlerinage, je serais d'autant plus heureux de vous voir si nombreux en ce moment dans ce temple. Spectacle superbe ! Vous me faites vraiment revoir les grands jours de nos pèlerinages. De cet immense concours je remercie d'abord vos bons prêtres, qui ont dû se donner tant de peine pour mener à bonne fin l'organisation assez laborieuse de ces manifestations et qui m'ont fourni là une

preuve de plus de leur grand zèle pour la gloire de Notre-Dame de Chartres. Je vous remercie aussi, M. T. C. F., et je vous félicite; car il vous a fallu un vrai courage et une grande foi pour venir ainsi, malgré les inclémences de la matinée, à ce sanctuaire aimé de Marie. Mais la foi et l'amour surmontent tout.

Vous n'aurez pas à le regretter.

Nous étions menacés; nos moissons souffraient, périclitaient; de tous côtés on commençait à se tourner vers Dieu. Car, vous le voyez bien, M. T. C. F., l'homme ne suffit pas à l'homme. Le travail de l'homme ne suffit pas; il y faut la bénédiction divine. L'homme laboure et sème, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement et la maturité. Nous avons beau l'oublier, hélas! et nous avons beau faire, il est le maître et il le restera. Celui qui a créé le monde le gouverne, et c'est lui qui tient dans ses mains les trésors de la pluie et du beau temps, les gelées, la grêle, les orages.

Vous vous en êtes souvenus, et vous avez songé à Dieu. Nous, Chartrains, nous avons promené dans nos rues la Châsse de saint Taurin, et le jour même, oui le jour même et le lendemain, sont venues les premières pluies, prélude et présage de celles que nous voyons maintenant. Vous, vous avez décidé pour aujourd'hui cette grande supplication qui s'appelle un pèlerinage, et Dieu n'a pas voulu attendre plus longtemps : d'avance je puis dire ou simultanément, vos vœux et vos prières ont été exaucés. Les voilà, les voilà, ces pluies fécondantes qne nous implorions ; et maintenant, à nos prières, à nos supplications, nous pouvons ajouter l'action de grâces. Bénissons Dieu, bénissons Dieu, qui a enfin tourné vers la pluie les ailes de cet ange qui surmonte l'abside de notre Cathédrale, indicateur fidèle du vent qui souffle et du temps qu'il fait.

Tel est donc le premier caractère de notre pèlerinage ; à la prière, car il ne faut pas nous lasser de prier, il nous permet de mêler les chants de la reconnaissance ; le second caractère qu'il a par lui-même, et par cela seul qu'il est un pèlerinage, c'est qu'il constitue un grand acte de foi, une grande manifestation chrétienne. Ah! M. T. C. F., ne jugez pas de l'église universelle, de la vitalité de l'Église, par le spectacle que vous avez d'ordinaire dans vos paroisses, où l'indifférence tend à s'infiltrer de plus en plus. En ce qui touche ce diocèse, regardez aujourd'hui cette cathédrale : quel spectacle consolant et reconfortant! Et n'ai-je pas raison de le dire et de le redire : oui, la foi sur le vieux sol de la France, sur le vieux sol chartrain, est profonde, et vivace encore. Mais surtout regardez au-delà, jusqu'à Jérusalem, jusqu'à Rome, pour nous en tenir à ces deux noms. A Jérusalem, quelle solennelle rencontre de l'Orient et de l'Occident! quelles démonstrations superbes! quels symptômes de grands et peut-être prochains rapprochements!

A Rome, depuis plusieurs mois déjà, c'est le monde entier aux pieds du Saint Père; et cela va se continuer pendant toute cette année jubilaire. Pauvres petits folliculaires, qui, bornant le monde à l'horizon étroit de leur regard, s'en vont répétant que la foi meurt et que l'Église a fait son temps! Jamais, depuis bientôt XIX siècles l'Église n'a été plus vivante, plus glorifiée, et malgré tant de luttes sur la surface du globe, plus triomphante. Et ceux qui prophétisent sa ruine auront depuis longtemps disparu que la vieille Église sera là, toujours debout, indéracinable, immortelle.

Donc ne craignons pas; et nous, population du sol Chartrain, du plus vieux sol chrétien de la Gaule, sachons nous défendre, sachons garder et manifester notre foi; cette foi de nos pères qui jetait autrefois dans les airs nos superbes Cathédrales; et qui a pris si puissamment possession de notre pays par ces belles églises, ornement de nos campagnes, dont les clochers, toujours debout, relèvent incessamment nos regards du côté du Ciel.

Nos pèlerinages, M. T. C. F., ont donc ce double résultat: supplications immenses d'un peuple, ils attirent la pluie des grâces, non seulement spirituelles, mais même temporelles, dont nous avons besoin; et grands actes de foi, ils protestent contre l'indifférence d'un siècle incrédule, et attestent, bon gré mal gré, l'impérissable vitalité de la religion. Là est l'espérance et le salut du pays, le gage du relèvement de notre chère patrie. Car elle demeure toujours vraie la grande parole biblique: L'impiété tue les peuples; la religion les régénère et les sauve.

MISSION DE ROUVRES

La paroisse de Rouvres vient, elle aussi, d'avoir sa mission; depuis 32 ans, cet avantage ne lui avait pas été accordé. C'est le R. P. Maurey, jésuite de Laval, qui en a été le prédicateur aussi dévoué que solide.

Personne n'ignore combien la foi a périclité dans nos contrées; rien n'a été épargné pour donner à ces trois semaines de mission tout l'éclat nécessaire; pour àttirer la foule et lui distribuer les enseignements les plus substentiels.

La retraite des enfants occupa plus spécialement la première semaine et nous donna, le dimanche, la fête de la Sainte-Enfance avec le tirage de la tombola traditionnelle.

La consécration des jeunes filles à la sainte Vierge, la consécration des jeunes garçons au Sacré-Cœur, avec procession aux flambeaux, fête de la Réparation, fête des Morts, eurent leur part bien marquée dans les jours de la semaine suivante. L'Ado-

ration mensuelle, établie déjà depuis plusieurs années à Rouvres, fut fixée au second dimanche et nous amena bon nombre de nouveaux adorateurs.

Les conférences dialogues eurent un plein succès ; la conférence à cinq personnes, surtout, soigneusement annoncée, sans révéler les noms des conférenciers, provoqua une affluence considérable.

Quelle ne fut pas la surprise et la joie de tous à la vue de trois jeunes filles en blanc, montées sur une estrade et tour à tour posant des objections ou résolvant celles de leurs compagnes et de M. le Curé ; rôle appris d'avance et parfaitement réussi !

Les brochures, les tracts, les objets de piété, furent distribués à domicile avec une prodigalité inouie et reçus avec grande reconnaissance. Bon nombre de personnes ont profité de cette mission pour revêtir les livrées de la sainte Vierge. Autant de semences jetées dans le champ du père de famille. Plusieurs ont déjà porté leurs fruits par des retours bien consolants. Espérons que les autres, trouvant une terre féconde, arrosée par une pluie bienfaisante, produiront leur bon grain en temps utile.

La bénédiction d'un cimetière nouveau termina la mission. M. l'abbé Lagrange, vicaire général, avait bien voulu honorer cette cérémonie par son aimable présence. La foule était nombreuse et recueillie autour du superbe calvaire élevé au milieu de ce champ de repos, écoutant les enseignements aussi touchants que profonds adressés par le Père Jésuite et par M. le Vicaire général en cette circonstance solennelle. Au retour, dans l'église, avant la bénédiction papale, M. le Vicaire général félicita en termes bien sentis, cette population sympathique. En somme, trois semaines bien remplies pour le bien spirituel de la paroisse ; Rouvres en conservera un bon et efficace souvenir.

(J. Ch.)

FAITS DIVERS

Les livres sur Jeanne d'Arc. — Ils se multiplient et, en général, ce sont de belles études sur l'Héroïne. Celui que jusqu'ici nous avons le plus souvent annoncé comme extrêmement remarquable et honoré des plus chaleureuses recommandations de l'Episcopat c'est la *Vierge Lorraine*, par Mme la Comtesse A. de Chabannes. (Il se vend à Chartres, à la librairie Selleret.) Aujourd'hui nous joignons à cette annonce celle d'un autre ouvrage du même genre édité par la maison Dentu (3 Place Valois, Paris. Prix 2 fr.)

Ce livre c'est *Jeanne d'Arc. — Sa mission. — Son culte*, par Raoul de Gombervaux. — Mgr Pagis, évêque de Verdun, a écrit

pour cet ouvrage une admirable « lettre-préface », lumineuse et profonde, où il dit à l'auteur : « Par les émotions profondes et dura- « bles que votre livre est appelé à produire dans le public vous « aurez contribué, pour une large part, à propager le culte patrioti- « que de l'*héroïne*, qui ne sera, je l'espère, que le beau prélude du culte de la *Sainte* .» — Quel plus bel éloge pourrait-on faire de cet ouvrage ? Aussi nous bornerons-nous à ajouter qu'il est orné de nombreuses gravures hors texte ; reproduisant les principales œuvres par lesquelles la sculpture, la peinture et l'architecture ont célébré Jeanne d'Arc, et les portraits de trois de nos prélats, Mgr Thomas, archevêque de Rouen, Mgr Pagis, évêque de Verdun, et Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié.

La première communion de l'absent. — C'était la semaine dernière, jour de première communion dans une paroisse de Lyon.

Seule, bien avant l'heure de la cérémonie, une pauvre femme en noir, dans un coin de l'église, pleurait à chaudes larmes. Un prêtre l'aperçoit... Eh ! qu'avez-vous, ma bonne ? — Après une hésitation : Je viens pour la première communion. — Mais les enfants ne communient pas à cette messe. — Je le sais bien, Monsieur, mais avec tout le monde je n'aurais pas le courage.... et cependant je veux communier aujourd'hui. — Et pourquoi ? — Oh ! voyez ; le bon Dieu m'a pris mon enfant il y a six mois... il serait là aujourd'hui.. eh bien ! sa mère communiera à sa place... n'est-ce pas ? *Il ne faut pas qu'il soit absent...*

Les Reliques de la vraie Croix. — Quelques écrivains, entre autres l'hérésiarque Calvin, ont prétendu que le nombre des parcelles distribuées dans le monde entier est notablement supérieur au volume qu'avait la croix. M. Rohault de Fleury a fait des calculs très précis. desquels il résulte que le volume de la croix devait être de 178 millions de millimètres cubes, que d'un autre côté, le volume des fragments aujourd'hui conservés, est de cinq millions de millimètres cubes, et qu'en triplant ce dernier chiffre, pour y comprendre les parcelles restées inconnues ou détruites, on arrivera à un total de 15 millions de millimètres, ce qui ne forme pas le dixième du volume total de la croix.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 17.

SAMEDI 3 JUIN 1893

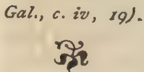
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 4 juin, 2e dimanche après la Pentecôte, saint François Caracciolo, *double.* — *SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU.* Exposition du Saint-Sacrement avant la messe de 6 h.; messe paroissiale à 9 h. Office capitulaire à 10 h. 3/4. Vêpres à 2 h. — Vers 3 h., commencera la procession extérieure. *Itinéraire* : rue des Changes, place Billard, rue des Grenets, rue Saint-Michel, boulevard Chasles, place des Epars, rue du Grand-Cerf, Marché aux Fleurs, rue Sainte-Même, rue du Cheval-Blanc.

Le S. Sacrement sera exposé toute la journée, les 5, 6, 7 et 8 juin. Salut le soir après laudes. Clôture de l'octave, le Jeudi soir, à 7 h., par une procession dans l'église et un salut.— Le Vendredi 9, Fête du Sacré-Cœur de Jésus, messe et allocution à 7 h., salut le soir à 8 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — 2e Dimanche après la Pentecôte ; Fête du Saint-Sacrement. A 7 h., Messe de communion générale réparatrice. A 2 h., vêpres et départ pour la procession.

— Vendredi, Fête du Sacré-Cœur, messe à 7 h. et salut le soir, à 8 h. — A partir du 1er juin, avant la messe de 7 h., exercice en l'honneur du S.-C.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 4 juin, Solennité de la Fête-Dieu, Messe à l'heure ordinaire. — Vêpres à 2 h. et départ pour la cathédrale après *Magnificat.* — Pendant l'octave, expositiondu T.-S. Sacrement et salut le soir, à 8 h.— Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

ŒUVRE DES TABERNACLES. — Le Lundi 5 juin, à 8 h., messe à la Cathédrale pour les Dames associées de l'Œuvre des Tabernacles.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — *Triduum préparatoire à la Fête du Sacré-Cœur,* 6, 7 et 8 juin. Chaque jour du Triduum : Messes à 6 h. 3/4 et à 7 h. 1/2. A 4 h., Instruction par un R. Père Oblat de Saint-François de Sales. — Salut.

— Le 9 juin, Fête du Sacré-Cœur : Messes à 6 h. 1/2 et à 7 h. 1/2. A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Lorin du Petit-Séminaire de Chartres. Salut solennel. Distribution de scapulaires du Sacré-Cœur.

PÈLERINAGE A MONTMARTRE. — La paroisse Saint-Aignan, de Chartres, organise son pèlerinage traditionnel au sanctuaire de Montmartre.

Comme les années précédentes elle se met à la disposition de tous les pèlerins de la ville et du diocèse qui désireraient s'y adjoindre, soit pour profiter des avantages obtenus, soit pour assister à l'office solennel qui aura lieu dans le grand-chœur de la basilique.

Présidé par M. Dancret, curé archiprêtre de la Cathédrale, ce pèlerinage conservera le caractère diocésain qu'il a pris depuis plusieurs années.

Il aura lieu le jeudi 22 juin.

Premier départ, le matin, à 5 h. 25, arrivée à la gare Saint-Lazare, à 8 h. 30, messe de communion, à 9 h.

Deuxième départ à 8 h. 15, arrivée à Saint-Lazare, à 10 h. 30.

Office solennel à 11 h. 10. — Retour le soir, à 7 h., *Gare Montparnasse*, arrivée à Chartres, à 9 h. 18. — Si un certain nombre de personnes en font la demande, il y aura un départ à la gare Saint-Lazare à 5 h. 15, arrivée à Chartres à 8 h. 26.

— S'adresser à M. le Curé de Saint-Aignan.

MIGNIÈRES. — Nous insérerons au prochain Supplément un récit sur le pèlerinage du 22 mai aux *Trois Marie.*

LE PÈLERINAGE DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE A N.-D. DE CHARTRES (28 mai 1893).

C'est moins un pèlerinage de jeunes gens que le pèlerinage de la jeunesse qui était à Chartres, dimanche dernier. Le principal auxiliaire de Mgr l'Évêque de Chartres pour l'organisation de ce pèlerinage avait été M. l'abbé Fonssagrives, le sympathique aumônier du plus important cercle catholique de Paris, le cercle du Luxembourg.

Mgr d'Hulst, comme toujours, comme en tout ce qui concerne Chartres, s'y était montré très favorable, et l'Institut catholique de Paris, y était largement représenté, ainsi que les collèges Stanislas et Massillon, l'école Bossuet, le pensionnat des Petits Frères de Marie, à Passy, le collège de Saint-Ouen.

Avaient envoyé des délégations : les œuvres de jeunesse de plusieurs paroisses de Paris (Saint-Germain-des-Prés, Saint-Ouen, Saint-Germain-l'Auxerrois, Sainte-Clotilde, Saint-Merri, Saint-Louis-d'Antin, Plaisance, Notre-Dame de Lorette, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Notre-Dame-des-Champs); sept patronages (Saint-Joseph de la rue Lhomond, Sainte-Rosalie, les Lilas, Saint-Guillaume, Sainte-Mélanie, Saint-Raphaël de la paroisse Saint-Eugène, Saint-Étienne du Mont); le cercle de La Madeleine, le cercle catholique des étudiants ; la société de Saint-Jean (Art chrétien).

La province avait aussi fourni ses représentants envoyés par les P. P. Eudistes de Versailles, les P. P. Jésuites du Mans, la société Saint-Joseph d'Orléans.

De nombreuses adhésions, par lettres et dépêches télégraphiques étaient venues : d'Aix, de Montpellier, de Reims ; de Lyon, (un télégramme de M. Lucien Brun) ; de M. l'abbé Roché, aumônier du cercle Lafontaine, à Lyon aussi ; de Lille (voici le télégramme : Etudiants catholiques Lillois, s'unissent à leurs camarades parisiens pour glorifier et implorer Notre-Dame. Salut fraternel. Gervais, président) ; de Toulouse (Une lettre du R. P. Farjoux, S. J., directeur de la Réunion des Etudiants de Toulouse). « C'est de tout cœur que la conférence Saint Louis de France (ancienne conférence Le Play) s'associe à la jeunesse catholique de Paris portant aux pieds de N.-D. de Chartres ses prières, ses espérances et ses généreuses résolutions. C'est dans ce sanctuaire que les vieux Gaulois, sans la connaître encore, honoraient cependant la Vierge mystérieuse qui devait être la Reine de la France... Puisse la piété vaillante de la jeunesse française hâter la restauration de son règne maternel et glorieux ! »

Bien entendu, aux groupes de pèlerins signalés plus haut se sont joints les élèves de nos séminaires de Chartres, de l'Institution Notre-Dame et une section de l'école des Frères de Chartres. C'était donc bien une manifestation de la jeunesse catholique.

Les pèlerins de Paris, arrivés à 10 heures, ont été reçus à la gare de Chartres par la musique des élèves de nos Frères, et se sont rendus directement à l'évêché, précédés de la bannière du cercle catholique du Luxembourg, de celle du collège Stanislas, de celle du cercle Sainte-Mélanie, de l'Associatian de Saint-Germain-des-Prés. La population chartraine se portait empressée et sympathique au devant de l'imposant cortège. Monseigneur l'Évêque de Chartres attendait sur le perron de son palais ; on défila devant Sa Grandeur et après l'échange d'aimables salutations, le cortège s'achemina vers la Cathédrale ; Mgr Lagrange, entouré de son clergé, fermait la marche.

Les cloches et la fanfare ont donné leurs notes joyeuses pendant la procession extérieure ; le grand orgue salue l'entrée à la basilique. Bientôt le chœur, l'avant-chœur et une partie de la nef

principale sont remplis par les pèlerins; les autres fidèles occupent le reste de l'église. La messe du chapitre commence; Monseigneur officie et pendant la célébration du saint-sacrifice les cantiques, *le Credo* et les morceaux de musique instrumentale expriment tour à tour les divers sentiments de l'admiration, de la reconnaissance et de la prière. C'était vraiment beau, cette harmonie de tant de voix et de tant de cœurs !

Ce qui édifia aussi beaucoup l'assistance, ce fut le nombre des communiants à une heure aussi avancée, après un si long voyage. L'hymne liturgique ne nous dit-elle pas que, dans l'Eucharistie, J. C., pain des anges, s'est fait la nourriture des voyageurs ?

Après la messe, il fallait songer à la réfection pour le corps. Un déjeuner était préparé au grand séminaire et à la Salle Sainte-Foy ; les divers groupes s'y rendirent selon les indications données à l'avance.

A l'Évêché, à la Salle Sainte-Foy, au Grand Séminaire.

A la table de Monseigneur étaient réunis : Mgr d'Hulst, M. l'abbé de La Guibourgère, curé de Saint-Germain-des-Prés, le Supérieur du collège des Eudistes de Versailles, le R. P. Clair de la Compagnie de Jésus, M. l'abbé Fonssagrives, M. l'abbé Paguelle de Follenay, vice-recteur de l'Institut catholique, quelques autres ecclésiastiques encore, le Frère Directeur de l'École de Plaisance ; M. Terrat, M. Jules Michel, et M. le comte de Rorthays, ami particulier de M. de La Guibourgère; le vénérable M. Ludovic des Francs, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Plusieurs autres invités, entre autres M. Le Guen, sénateur, et M. Keller, ancien député, avaient préféré ne pas quitter les jeunes gens.

Vers la fin du déjeuner, Mgr l'Évêque de Chartres se lève et dit : « Il y a une chose, MM., sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est qu'il faut être reconnaissant : pour moi, je serais désespéré si je venais à saisir dans le moindre coin de mon âme quelque chose qui ressemblât, je ne dis pas à l'ingratitude, mais à l'oubli. Mais l'Écriture dit : *Non diligamus verbo sed opere*.

» Donc ce qu'on peut faire, quand on se sent obligé envers quelqu'un, on le doit faire. Eh bien, il y a ici un vaillant serviteur de la jeunesse, envers qui, moi, je me sens très redevable. Ne regardez pas vers Mgr d'Hulst, Messieurs : Mgr d'Hulst, je puis le remercier, le glorifier, l'aimer; mais que voulez-vous que je fasse pour lui ?

» M. Terrat est un laïque ; que puis-je aussi pour lui? Mais il y a quelqu'un ici que, sans être grand général, puisque je ne suis pas général du tout, je voudrais pourtant décorer sur le champ de bataille — comme son frère l'a été au Dahomey. — C'est M. l'abbé Fonssagrives. » — *Applaudissements*. « Et j'avouerai que je n'entends pas par là reconnaître seulement le zèle qu'il a déployé l'année dernière et cette année, pour l'organisation de nos pèlerinages. C'est aussi un hommage que je veux rendre à ce beau cercle du Luxembourg, vers lequel nos autres cercles ont les yeux, et que Mgr Dupanloup aimait, puisqu'il lui a fait un jour entendre sa parole; et pas seulement aux jeunes gens du Cercle, j'oserai dire, en leurs personnes à toute la jeunesse catholique. Et j'ai même eu, en ce faisant, une pensée pour le fondateur de ce Cercle, l'aimé et regretté M. Beluze, qui a été si bien inspiré en choisissant pour successeur M. l'abbé Fonssagrives. J'ai donc la très grande joie de nommer M. l'abbé Fonssagrives chanoine honoraire de Chartres. » (*Applaudissements*.)

La réponse de M. l'abbé Fonssagrives fut telle qu'on pouvait l'attendre de sa modestie, cachet du vrai mérite. La lettre de remerciement que le nouveau chanoine a écrite le lendemain au Chapitre qui avait été heureux de lui ouvrir ses rangs, exprime aussi en termes élevés et pieux ses sentiments pour N.-D. de Chartres.

M. le comte Emmanuel de Rorthays, ancien préfet, directeur du *Journal de Chartres*, s'est levé ensuite pour porter un toast à Mgr Lagrange dont la joie devait être d'autant plus vive, en voyant se succéder ces pèlerinages, qu'un de ses plus chers soucis, depuis son arrivée dans le diocèse, avait été de raviver parmi les catholiques du dedans et du dehors l'antique dévotion à N.-D. de Chartres.

« Ce sera l'honneur de votre épiscopat, Monseigneur, a-t-il dit, d'avoir rappris aux foules le chemin qui conduit aux pieds de Notre-Dame de Chartres, devant laquelle tant de générations se sont agenouillées. Tous les catholiques doivent vous en être reconnaissants, car on ne saurait trop multiplier ces manifestations collectives qui réveillent la foi chez les uns, et l'entretiennent chez les autres ; mais ceux qui vous doivent une gratitude toute spéciale, ce sont assurément vos diocésains. »

M. le comte de Rorthays a ajouté que pour ces remerciements, il se faisait, sans crainte d'être démenti, l'interprète de ces catholiques du dedans dont il fait partie aujourd'hui, et de ces catholiques du dehors auxquels il appartenait naguères, tout particulièrement de ceux de la Vendée, son pays d'origine, resté profondément chrétien, et de la Bretagne dont il avait administré un département, « celui dont sainte Anne est la Reine » « de la Bretagne, a-t-il délicatement dit, qui est si dignement représentée ici par Mgr d'Hulst, l'éloquent député de Brest, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, et par un des plus nobles enfants du diocèse de Nantes, M. l'abbé de La Guibourgère, curé de Saint-Germain-des-Prés. »

Après avoir dit quelques mots, remplis de sentiment chrétien sur les pèlerinages, qui prouvent que la France ne veut pas être et ne sera pas déchristianisée, M. de Rorthays a terminé son improvisation, chaleureusement applaudie, en portant la santé de Mgr Lagrange, en qui il a salué « le restaurateur des grands pèlerinages chartrains. »

— « C'est vrai, a répondu Mgr de Chartres, vous n'êtes que depuis peu mon diocésain, mais vous étiez depuis longtemps, si vous me permettez de le dire, mon ami ; vous avez même été à *La Défense* mon compagnon d'armes. Oui, un de mes vœux les plus chers est bien celui-ci : Rapprendre aux foules le chemin de Notre-Dame de Chartres. C'était le vœu de Mgr Pie ; j'en ai fait une partie de mon programme. Dieu semble avoir voulu jusqu'ici bénir mes efforts ; j'espère que sa bonté daignera accorder à ce dessein de plus grandes bénédictions encore. Vous avez cru pouvoir saluer en moi le restaurateur, moi j'appelle de tous mes vœux la restauration de nos grands pèlerinages. »

— En même temps, à la Salle Ste-Foy, se faisait entendre un des orateurs les plus aimés de la jeunesse parisienne.

Au dessert, M. César Kaire, au nom des étudiants, dans un langage haut, fier, énergique, remercie et les organisateurs du pèlerinage et les hôtes qui veulent bien le recevoir.

Il remercie Mgr l'Evêque de Chartres, Mgr Lagrange. Comment n'aimerait-il pas la jeunesse, comment ne la recevrait-il pas à bras ouverts ? Il a été l'aide puissant, infatigable, dévoué de Mgr Dupanloup, cet évêque qu'on peut appeler l'Évêque de la jeunesse ; cet évêque qu'il a voulu toujours garder vivant à la France, en nous redisant ses faits et gestes dans un livre où la fidélité du récit n'a d'égale que l'éloquence du cœur. Il remercie les organisateurs du pèlerinage, M. l'abbé Fonssagrives, l'infatigable aumônier du cercle catholique, dont la main est toujours tendue, amicale et douce, à tout jeune homme qui veut être un travailleur et un chrétien. « Je regrette, s'écrie-t-il, qu'il ne soit pas devant moi (Mgr Lagrange l'avait arraché un instant aux siens pour le faire asseoir à sa table), car j'apprends qu'à l'instant où je vous

parle, Mgr de Chartres nous l'a pris, pour lui annoncer sa nomination de chanoine de la cathédrale de Chartres. Et puisqu'il n'est pas là, nous pouvons applaudir à tout rompre. — *Applaudissements et triple ban.*

Je remercie M. Keller, dont j'ai l'honneur d'occuper la gauche, qui, malgré son âge, retrouve toute sa jeunesse dès qu'il s'agit de nous; M. Keller, dont le nom nous rappelle ce lambeau de territoire, qui ne cesse et ne cessera de protester au nom du droit contre la violence. A l'heure qu'il est, quel moment pour cette Alsace et cette Lorraine! Elles se recueillent et elles vont renvoyer encore plus nombreux des prêtres de là-bas, qui prouvent au Reischtag et au monde, ce que ces deux mots : foi et patrie veulent dire.

Je remercie tous ces nombreux collèges, qui sont venus à notre rescousse: Stanislas, N.-D. de Plaisance.

Je remercie les chers Frères, dont le cœur dévoué bat si bien à l'unisson du cœur du peuple.

Je remercie cet admirable clergé français, toujours debout et toujours prêt. Ah! qu'il abatte ce mur que l'incrédulité a dressé entre lui et le peuple. Nous l'y aiderons, des deux mains; il y a des obstacles, des périls, qu'il sache bien que nous sommes là; quand le peuple aura mis la main sur ce cœur du clergé français, il saura bien vite de quel côté est l'amour fidèle, généreux, dévoué.

Et voilà pourquoi nous sommes venus ici où nos pères ont prié : où ils ont trouvé ces vertus qui les ont fait si grands et si forts. A la Vierge chartraine nous allons demander les mêmes grâces, pour accomplir les mêmes prodiges, en chantant le même refrain qui raisonne comme un cri de clairon : catholiques et français toujours. »

M. Keller prend alors la parole. Comme il le dit si bien, il se croit encore jeune, et si la voix a un peu faibli, le cœur, lui, est toujours vibrant, vibrant aux mêmes souffles : foi et patrie. Ah! sa patrie, il ne faut pas l'oublier. Il y a deux mots qui reviennent toujours sur ses lèvres : Alsace et Lorraine. Il supplie les jeunes de regarder souvent de ce côté, de ne jamais les oublier, car elles n'oublient pas. Et après le cri de la sentinelle, qui est toujours à la frontière, le *sursum corda*, jeunes gens, au travail! non pas au travail qui n'enfante pas, qui ne jette, après l'œuvre faite, que le mot de son impuissance et de son désenchantement. Le travail n'est pas un but, il est *un moyen*. Le but c'est l'*idéal*. Cet idéal qui a fait la France chrétienne, libre, et de tous respectée. Cet idéal, que la foi a enraciné au cœur du peuple Franc, qui a produit tant et tant de chefs-d'œuvre. Aussi voyez donc ce que le travail produit quand il reste terre à terre, même là où l'idéal semble s'imposer aux plus sceptiques.

Avez-vous vu *au Salon*, le prix d'honneur? C'est un monsieur qui est vu de dos et qui fait cuire dans un ustensile de cuisine je ne sais quel ragoût affriolant.

En *haut* les cœurs et *en avant notre vie*! A Strasbourg, il y avait une relique chère à la ville, une bannière où était tissée la Vierge de Strasbourg. Le premier obus qui tombe, la réduit en poussière, la vieille et vénérée bannière. Mais je puis vous dire que les françaises de Strasboug tissent avec le même amour et le même talent, la tutélaire image.

Nous sommes à Chartres. Promettons à la Vierge de Chartres de rendre, de nos mains, et sur le même et glorieux tissu, de rendre à la France, sa *joie*, son *intégrité* et sa *gloire*. »

— De son côté, au Grand-Séminaire, M. l'abbé Brette, premier vicaire de Saint-Germain-des-Prés, s'est adressé aux convives en ces termes :

Messieurs,

Le spectacle que vous offrez en ce moment est des plus impor-

tants pour une âme de Prêtre et de Français; Et puisque mon titre d'ancien, au milieu de vous, me procure l'honneur de vous adresser la parole, je suis heureux de vous dire que vous remplissez de joie le cœur de l'Église, et d'une douce espérance, le cœur de la Patrie. — Oui, Messieurs, dans ces jours troublés, nous saluons, en vous, l'espérance d'un lendemain meilleur, car vous êtes Intelligence et Force : Vous êtes une puissance. Vous avez le privilège de l'intelligence puisque vous représentez nos Grandes Écoles ; vous êtes la Force parce que vous êtes la Jeunesse, et, qui plus est, Jeunesse française; vous êtes une puissance enfin, parce que, Intelligence et Force, vous venez puiser les grandes inspirations que communique la Foi, aux pieds de la T.-S.-Vierge.

Je salue donc, en vous, l'aurore de jours meilleurs, et nulle part ce salut à l'Aurore ne fut plus opportun qu'au pied de ce Sanctuaire; car Marie est aussi une aurore : Elle nous offre dans ses bras, comme vous l'avez pu admirer dans la statue de N.-D. de Sous-terre, N.-S.-J.-C., son divin Fils.

Soleil qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Mais ce soleil, lui-même, est représenté sur la terre, par le Souverain Pontife de Rome, par cette Intelligence magnifique, éclairée d'en haut, qui, des sommets du Vatican, rayonne sur le monde étonné ; par cette énergique volonté qui s'impose, aujourd'hui surtout, aux forts et aux faibles. — Jeunesse catholique, saluons notre Chef et souhaitons-lui, pour le bonheur de l'Église, des jours encore bien nombreux. *A Léon XIII..... Ad multos annos!!!*

Vous m'en voudriez, Messieurs, et je m'en voudrais moi-même, si je ne vous demandais de joindre à ce souvenir, celui d'une autre grande Lumière, qui rayonne, elle aussi, sur l'Église, non plus des hauteurs du Trône de Pierre, mais, en union avec Pierre, du Siège Épiscopal de Chartres. Je salue le Premier Pasteur de ce Diocèse; cet esprit élevé qu'il ne nous appartient pas de louer et ce cœur si doux, dont la main ne se lève que pour bénir. — En votre nom, Messieurs, je le remercie du bienveillant et si aimable accueil, qu'il fait aujourd'hui à notre Jeunesse Catholique de Paris et je propose un toast à Sa Grandeur Mgr Lagrange. Au vaillant Évêque de Chartres. ! ! !

Réunion générale à l'Evêché et vêpres à la Cathédrale.

A deux heures, tous les pèlerins étaient réunis de nouveau dans la cour d'honneur de l'Évêché ; M. l'abbé Fonssagrives, présentant à Monseigneur cette belle assistance, lut une adresse pleine de foi et de patriotisme. Nous la reproduisons plus loin ainsi que la réponse épiscopale. Cette réponse était d'abord un remerciement aux pèlerins. Puis Sa Grandeur a voulu profiter de la circonstance pour dénoncer les périls que cache l'enseignement matérialiste donné par certains professeurs en renom.

— Il est deux heures et demie. Les pèlerins se rangent sous les bannières et s'acheminent vers la cathédrale. Massés dans la vaste nef, ces 1,200 jeunes gens présentaient le plus admirable spectacle.

Après le chant des petites vêpres, à la cathédrale, Mgr d'Hulst monte en chaire : Voici une rapide analyse que M. Joseph Legueu, de l'*Univers*, a donnée du beau discours prononcé par l'éminent Prélat, et que nous aurions bien désiré reproduire.

« Qu'êtes-vous venus solliciter ici ? demande-t-il à ses auditeurs, ce n'est ni la santé, ni la richesse, c'est le succès dans vos travaux, c'est la persévérance chrétienne. Sans doute, l'assurance de ce succès repose avant tout sur l'effort personnel, mais à combien de circonstances il est soumis qui ne dépendent pas de nous ! que d'obstacles à vaincre, insurmontables sans le secours de Dieu ! »

Avec sa logique et sa distinction habituelles, le conférencier de Notre-Dame démontre ensuite que la foi est le soutien nécessaire de l'espérance, de la vertu, de la charité, que les croyants sont les

seuls dont on ait pû dire jamais : « Voyez comme ils s'aiment » « C'est qu'ils ont l'exemple du Christ, l'appui de Marie, mère du pur amour. »

Le salut du Saint-Sacrement suivit le discours. Puis les *Ave Maria* recommencèrent. C'était le signal du départ de la Procession à la Crypte. Les pèlerins descendent dans ces vastes galeries souterraines, resplendissantes de lumières, puis, après une station devant N.-D. de Sous-Terre, remontent à la Cathédrale, toujours en chantant, et vont se grouper auprès de la Vierge du Pilier, où la cérémonie se termine par la bénédiction épiscopale.

Discours de M. l'abbé Fonssagrives.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous présenter pour la deuxième fois le pèlerinage de la Jeunesse de Paris à Notre-Dame de Chartres.

Toutes les grandes œuvres de jeunes gens sont également représentées ici : étudiants, artistes, employés, ouvriers, lycéens, collégiens, apprentis ont tenu à répondre à l'appel de Votre Grandeur.

Leur présence est à la fois une *affirmation* et une *espérance*. Une affirmation d'abord, parce que ce sont des croyants qui se réunissent pour témoigner hautement de leur foi en Jésus-Christ, fils de Dieu, lumière et force, roi et sauveur des nations qu'il a faites guérissables.

Cette affirmation était nécessaire aujourd'hui plus que jamais. Toute une génération de jeunes gens impies s'est levée en effet pour déclarer que l'Eglise est morte en France, qu'on ne peut la ressuscîter, qu'elle doit désormais compter au nombre des mythologies, qu'une seule croyance enfin demeure à la jeunesse : la croyance en une science oublieuse des intérêts supérieurs de l'homme et préoccupée seulement de scruter la matière.

En présence de semblables assertions, la protestation s'impose; il est nécessaire que partout où se rencontre un sophiste, il se dresse un chrétien, que partout où la négation fait entendre le cri de la révolte et de la haine, l'affirmation catholique fasse entendre en l'honneur de Celui qui seul est la voie, la vérité et la vie, le cri de la foi et de l'amour.

Voilà ce que ces jeunes gens, délégués par l'élite de la jeunesse catholique française, viennent affirmer auprès de l'un des plus anciens berceaux de la foi catholique en France.

A ceux-là donc qui, se targuant d'un vain conflit entre la science et la foi, combattent leurs croyances, ils opposent fièrement le symbole catholique... ce symbole auquel tant d'esprits désabusés reviennent aujourd'hui, fatigués d'avoir si longtemps vainement cherché leur âme qu'ils croyaient perdue, comme le héros du vieux conte allemand s'obstinant à poursuivre son ombre.

Mais nous ne sommes pas des néo-catholiques ou des néo-mystiques : ce n'est pas un *Credo* diminué, amoindri, que nous voulons prononcer devant la Vierge de Chartres. Non, non, c'est le *Credo* catholique, le *Credo* entier, intégral, le *Credo* de ces vieux chevaliers qui, fraternellement unis aux ouvriers leurs frères en Jésus-Christ, bâtissaient de leurs propres mains votre vieille cathédrale. Tolérants pour les personnes, nous ne céderons pas un seul des principes qui sont la base de notre foi... Nous voulons faire rentrer Jésus-Christ en France, pour qu'il y règne en maître. Voilà notre affirmation.

Est-il nécessaire d'ajouter que cette affirmation doit être pour vous, Messieurs nos aînés, qui avez déjà si vaillamment soutenu la cause de la vérité, de la justice, de la liberté, un gage assuré d'espérance ?

La marque caractéristique de notre temps est la lutte pour la

conquête des âmes de la jeunesse. Depuis l'heure où Lacordaire et Montalembert ouvraient la première école libre, où de Melun fondait le premier patronage, il ne s'est pas passé un seul jour qui n'ait vu cette lutte : les œuvres de jeunesse se sont développées, les écoles se sont multipliées et, malgré bien des oppressions, au prix des plus grands sacrifices, la liberté de l'enseignement à tous les degrés a été maintenue.

Mais à quoi bon rappeler ces souvenirs ici, devant vous, Monseigneur, qui avez été le compagnon d'armes et l'ami de ces vaillants lutteurs auxquels nous devons toutes nos œuvres de jeunes gens; devant le Recteur de l'Institut catholique que tous saluent ici avec le respect qui s'attache à un grand talent, avec la reconnaissance qui accompagne toujours le dévouement à la jeunesse. Ce que je voulais affirmer, c'est que le succès a répondu aux efforts de ceux qui nous ont précédés dans la lutte, que jamais nos réunions de jeunes gens catholiques n'ont été plus prospères. Oui, nous pouvons regarder avec orgueil le chemin parcouru depuis un demi-siècle, avec confiance le chemin qui reste à pacourir.

Mais nous nous souvenons de cette belle parole de M. Terrat, président du Cercle catholique des étudiants de Paris : « Pour les œuvres catholiques en général, pour les œuvres de jeunes gens surtout, la devise doit être : Ne regarder ni en avant ni en arrière, mais regarder en haut ! »

Telle est la pensée qui nous amène à Chartres, dans cette cathédrale où l'on prie si bien. Nous venons demander à la Gardienne des cœurs purs et des volontés droites, à l'inspiratrice des âmes vaillantes, la force qui nous sera nécessaire pour réaliser les espérances que l'on a mises en nous, pour nous préparer aux luttes décisives pour la foi que nous avons le désir et que nous aurons le devoir de soutenir, là où la Providence nous aura appelés.

N'est-ce point un motif puissant d'espérer que cette union de toutes les jeunes intelligences, de toutes les jeunes volontés, de toutes les jeunes énergies ? Dès à présent les catholiques peuvent dire aux sectaires qui voudraient opprimer leur conscience, ce que, disait naguère à ses adversaires l'intrépide champion de l'émancipation irlandaise, contre les iniquités d'une oppression séculaire :

« Vous avez le pouvoir, vous, vous avez le rang, vous avez l'organisation. Et nous, qu'avons-nous ? »

Nous croyons et nous savons que nous avons la promesse de la moisson future.. Vous verrez l'événement. Il y a dans le cœur de plus d'un de ceux qui comptent lutter contre nous un soupçon invincible, approchant même d'une conviction secrète que la fin sera non comme vous la désirez, mais comme nous la prévoyons. Nous avons avec nous la jeunesse. La marée descendante est pour vous, mais pour nous est la marée montante!

ALLOCUTION DE Mgr LAGRANGE EN RÉPONSE A M. L'ABBÉ FONSSAGRIVES.

Cher Monsieur l'Abbé, pardon, cher Monsieur le Chanoine :

Ce mot n'eût pas été vrai ce matin, il l'est, paraît-il, en ce moment. L'Évêque de Chartres, ai-je ouï dire, ayant eu la bonne pensée, dont il se félicite, de récompenser votre zèle pour les pèlerinages chartrains et votre dévouement à la jeunesse, en vous nommant chanoine de sa cathédrale : *(Longs applaudissements.)*

Je vous remercie des chaleureuses et vibrantes paroles que vous venez de m'adresser, et qui ont dû retentir puissamment aux cœurs de tous ces jeunes gens. Et je remercie aussi ces chers jeunes gens,

qui n'ont pas craint de se faire, à votre appel et au mien, pèlerins de Notre-Dame. Des pèlerins, maternellement, paternellement, Notre-Dame de Chartres et son Évêque les accueillent toujours : mais de jeunes pèlerins, ceux-là surtout sont les bien venus; la jeunesse ayant partout et toujours ses privilèges; car la jeunesse, on le sait, c'est la joie, l'espérance, l'avenir! Je les remercie donc tous bien affectueusement: et ce jeune bataillon sacré, cette troupe d'élite, ce grand cercle catholique du Luxembourg, sur lequel tous ont les yeux; et les élèves de notre glorieux Institut Catholique de Paris; je dis glorieux, et cette gloire je la reporte aussi, comme il est juste, sur leurs maîtres, ecclésiastiques et laïques, si savants et si dévoués : surtout sur leur éminent recteur que vous voyez, et depuis déjà tant d'années, éloquent et vaillant, debout à toutes les tribunes et pour toutes nos causes.

Je remercie aussi ces grands collèges, Stanislas, Massillon, Bossuet, qui soutiennent si noblement, en face des maisons rétribuées de l'État, la cause de l'enseignement libre chrétien; et ces autres collèges qui, en province, luttent aussi; vous Eudistes de Versailles, vous Jésuites du Mans; vous collège de Saint-Ouen; et vous aussi, chers Frères, indéracinables en France, quoi qu'on fasse, parce que vous êtes, et profondément, dans le cœur du peuple. Et vous tous, jeunes membres de nos conférences et de nos patronages : je ne puis vous énumérer tous : on me permettra bien de saluer tout particulièrement ceux du patronage de Saint-Nicolas, et leur digne aumônier, que je connais bien, et depuis longtemps. Merci, merci, Messieurs, de me les avoir amenés ! Et merci aussi à vous, qui avez bien voulu les accompagner : Vous d'abord, cher M. Keller, vétéran de toutes nos causes, à qui j'ai dit un jour et je le répète, que votre place n'est pas sous la tente. *(Applaudissements.)* Vous aussi, Monsieur le sénateur, que je salue à ces deux titres, de sénateur et de Breton. *(Applaudissements.)* Et vous, jeunes et vaillants membres de la presse catholique, que je suis particulièrement charmé de voir ici.

Aussi, Messieurs, à tous ces membres des cercles catholiques, de Lyon, de Lille, de Toulouse, de Reims, d'Aix, de Montpellier, d'Evreux, et d'ailleurs, qui nous ont envoyé de si chaleureuses adhésions, j'adresse mes remerciements.

Ce pèlerinage est donc bien, comme vous le disiez, mon cher chanoine, non point un pèlerinage de jeunes gens, mais le pèlerinage de la jeunesse, et quoique prévu et promis dès l'année dernière, il emprunte aux circonstances de l'heure actuelle une signification et une importance toute spéciale ; il constitue une réponse directe à des manifestations récentes qui ont profondément attristé la France chrétienne ; celle-ci la consolera. Et puisque, hélas! elle

n'est pas morte, car elle vit et parle encore, la race de ces affreux petits rhéteurs que stigmatisait autrefois Montalembert, et puisqu'il y en a un, professeur officiel, s'il vous plaît, introduit comme subrepticement dans notre Sorbonne, qui vient de servir, mais dans une conférence non officielle, à la jeunesse parisienne l'*omelette Aulard*, que vous savez, j'ai le droit et le devoir d'en parler. Car je viens d'y goûter à cette omelette ; je l'avais avec moi ces jours-ci en allant à Rennes, (autre tristesse, hélas !), et Dieu vous garde d'y goûter ! Eh bien, cette drogue, j'ai cherché à en extraire par l'analyse, méthode scientifique assurément, les substances vénéneuses qui la composent ; en voici quelques-unes :

Il y a là des affirmations audacieuses, oui; mais gratuites, posées en axiomes, de la façon la plus antiscientifique du monde.

Il y a là des illogismes, des confusions d'idées, palpables, grossières ; des choses parfaitement distinctes et séparées, confondues, identifiées.

Il y a là des revendications exclusives, risibles, de ce qui est à nous comme à eux, des confiscations de ce qui ne leur appartient pas, mais pas du tout.

Sans parler d'innombrables bévues qui saupoudrent le tout, pareilles à ces grains de sel mal fondus qui crient sous la dent. La sauce, le liquide, si vous voulez, dans lequel tout cela nage, c'est un orgueil naïf à force d'être démesuré, et une confiance du Monsieur en lui-même, trop justifiée, hélas ! peut-être par les appuis qu'il se sent.

Un mot d'abord des bévues. Par exemple « l'idée catholique » venant de « la domination romaine. » Nous savions bien que la domination romaine avait été une préparation providentielle à la réalisation de cette idée ; mais qu'il y eût rien du romain dans le juif qui a dit un jour à quelques pêcheurs de Galilée : *Allez et enseignez toutes les nations*, et ces pêcheurs l'ont fait, cela nous ne le savions pas !

Par exemple encore : Nos dogmes si absurdes que nous n'osions pas les exposer. — Que saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Bossuet, aient fait d'admirables expositions de la doctrine chrétienne, nous le savions ; mais que cette doctrine ait conquis le monde sans qu'on osât ou qu'on ose encore l'exposer, cela non plus nous ne le savions pas.

Encore, que le Scholastique remuait des textes, non des idées. Et moi je leur dis, à ces pauvres jeunes gens, qu'il y a plus d'idées philosophiques dans un seul article de la Somme de saint Thomas d'Aquin que dans leurs cerveaux, à tous, y compris leur pauvre maître.

Voilà pour les bévues. Quant aux ingrédients, j'ai donc dit :

l'audace des affirmations gratuites, première drogue de l'omelette. Par exemple : le christianisme déclaré absurde, sans phrase ; décrété de mort, sans phrase ; il se meurt ; il est mort. Pascal disait : « Incrédules, les plus crédules. » Je dis, moi : sceptiques, les plus affirmatifs. Et en son âme et conscience, le monsieur qui a dit cela le croit ; comme ces conteurs fantaisistes qui, à force de répéter leurs contes, finissent par croire que c'est arrivé. Mais, dussiez-vous me trouver un peu irrévérencieux pour ces jeunes libres-penseurs : Bien gobe-mouches ils sont, s'ils avalent tout cela.

Seconde drogue : Confusions palpables et grossières d'idées. Par exemple : la constitution qui nous régit, c'est une chose qui vaut ce qu'elle vaut ; mais c'est une chose politique ; et la libre pensée, comme ils l'appellent, une autre chose, qui vaut aussi ce qu'elle vaut, mais philosophique et religieuse : ils les confondent, et veulent confisquer l'une au profit de l'autre. De quel droit ? Mais ils s'y obstinent, et absolument ; ils veulent conserver à l'évolution historique de 89 le caractère d'impiété satanique, qui l'a faussée et poussée aux abîmes : Voilà ce qu'à tout prix, MM., il nous faut empêcher. Non, la constitution actuelle ne se doit pas confondre avec l'impiété, et elle n'est pas à eux plus qu'à nous ; et si nous voulons, cela nous regarde, sans leur demander permission aucune, nous pouvons y entrer comme chez nous : bien entendu, pour la dégager et la purifier de ce virus sectaire dont ils l'ont empoisonnée (*Applaudissements*).

Autre confusion lamentable : le fait pris pour le droit. Ils disent qu'au XVIIIe siècle la libre pensée à triomphé. Mais la question est de savoir si c'est là un affranchissement ou une révolte. Certes, la différence est grande entre ces deux choses (*Applaudissements*). Ils confondent, en posant ce triomphe comme légitime, le fait contingent avec l'imprescriptible droit et l'éternelle vérité. Eux, des affranchis ? Ils ne sont que des révoltés !

Troisième drogue : les revendications exclusives, visibles ; les confiscations de ce qui n'est pas à eux, ou qui est à nous comme à eux. Par exemple, la raison : est-ce qu'elle n'est pas à nous comme à eux, la raison ? La science : est-ce qu'elle n'est pas à nous comme à eux, la science ? Est-ce que les philosophes croyants et les savants chrétiens, sont pour cela moins savants et moins philosophes ? Allons donc !

Et parce que nous avons quelque chose de plus qu'eux, les vérités révélées par dessus les vérités rationnelles, nous serions moins raisonnables et moins hommes ! Allons donc ! Les amoindris, les mutilés, les moins hommes, c'est eux !

Tout le positif de la science est à nous *Homo sum, nihil*

humani a me alienum puto. Oui, nous sommes tout ce qu'ils sont, avec quelque chose de plus; et j'ai coutume de dire qu'un positiviste n'est que la moitié d'un philosophe, de même qu'un philosophe n'est que la moitié d'un chrétien.

Mais savez-vous: moi, je veux leur prendre jusqu'à leur libre pensée: Mauvais mot, mal fait, impliquant ainsi une exclusion et un sophisme. C'est ce que je disais un jour à un jeune journaliste barbu, et qui faisait sonner bien haut ce mot li-bre-pen-seur! Mais je le suis, lui dis-je, autrement sans doute, mais autant et mieux que vous peut-être. Et d'abord penseur: Comment feriez-vous pour me prouver que vous êtes plus penseur que moi? J'ai quelques années plus que vous, j'ai peut-être pensé plus et mieux que vous dans ma vie. Et maintenant libre. Je vous assure que ma pensée parcourt très librement tous les espaces et tous les domaines, et que ma liberté de penser est complète. « Mais vos dogmes, Monsieur. » Si mes dogmes sont la vérité, et avez-vous prouvé le contraire? pensez-vous qu'ils posent une limite illégitime à ma liberté! Mais alors prenez garde, car voici ce qui s'en suit: c'est que, plus on aura de vérités dans l'esprit, moins, suivant vous, on aura de liberté; et moins on aura de vérités dans l'esprit, autrement dit plus on sera ignorant et bête, plus on sera li-bre-pen-seur.

Non, notre liberté de penser, MM., n'est pas plus opprimée par nos croyances, que notre liberté de faire ne l'est par la loi et par le devoir.

Les amoindris, les mutilés, les moins hommes, disais-je, c'est eux. Pauvre raison humaine, qu'en font-ils? Ils l'emprisonnent dans la caverne. Nous, nous brisons les voûtes de la caverne, et nous laissons l'oiseau divin voler et planer dans l'air pur! Ils sont, disent-ils, le positivisme, non, ils ne sont que l'exclusivisme : c'est-à-dire la mutilation: ils n'ont en propre que cela: leurs mutilations, leurs exclusions, leurs négations, et leurs doutes: doutes, hélas! qu'on ne parvient pas si aisément à écarter, et qu'on retrouve, disait Ozanam, sur un chevet mouillé de larmes. Cherchez, MM., dans l'omelette que j'analyse les grands horizons; l'éternel, l'infini, les nobles et réconfortants espoirs, les clartés radieuses de l'au-delà! La caverne, toujours la caverne. Ils disent superbement: L'homme est seul, il est tout. Nous répondons, modestement, véridiquement: l'homme est l'homme et Dieu est Dieu. Non, nous ne calomnions ni la nature, ni la raison, ni l'humanité: nous gardons tout cela: Mais nous ne voulons pas briser la chaîne sacrée qui relie la terre au ciel. (*Applaudissements*). Ils éliminent, disent-ils, tout ce qui est « extra-humain. » Oh! mais alors, nous les reconnaissons: Ils sont bien vieux ces jeunes: sous les oripeaux fripés dont

les a revêtus M. Renan, nous reconnaissons le vieil épicuréisme, le vieux matérialisme, le vieil athéisme: doctrines, ou plutôt négations avilissantes autant que désolantes, et nous n'en voulons plus; la jeunesse, la vraie jeunesse française, n'en veut plus; et à coup de pied où il faut, elle les repousse et les chasse: parce que, si elle sait bien les âmes, les sociétés, que ces doctrines ont abaissées, corrompues et ruinées; elle ignore celles qu'elles ont relevées, régénérées, et sauvées. Non elles ne sont pas la liberté, car elles préparent la servitude; elles ne sont pas la morale, car elles la mutilent de sa base, et de son couronnement; elles ne sont pas le progrès: de leur propre aveu, elles sont le recul et la décadence.

Cela étant, n'est-ce pas un comble de les entendre nous menacer du rire? notre « épouvantail », selon eux. Le dix-huitième siècle, disent-ils, a ri. Nous le savons bien. Mais, *extrema gaudii occupat luctus*. Il a commencé par le rire, et il a fini dans le sang! Mais quoi? ne vont-ils pas vouloir confisquer encore pour eux le rire, et la bonne camaraderie? Par exemple! Non, et pas plus en cela que sur le reste, nous entendons ne rien leur céder. Je me trompe: il y a des « loisirs joyeux, » que volontiers nous leur cédons: Mais nous avons les nôtres, qui valent les leurs, et n'ont jamais corrompu personne.

Toutefois, leur rire, MM., sachons-le bien, cache des desseins qui ne sont pas du tout pour faire rire. Cela est crûment dans l'omelette: Il faut éliminer de la société contemporaine tout ce qu'il y reste d' « oriental, » c'est-à-dire, car on s'explique, de chrétien! Bien, et nous voilà avertis. Ils veulent déchristianiser la France: Nous, nous voulons la rechristianiser; ils veulent la tuer; nous, nous voulons la sauver. Nous sommes la vérité totale, la raison totale, l'humanité totale, nous sommes la vraie tradition nationale, la vraie âme française: et précisément, MM., parce que nos racines indestructibles plongent profondément dans les siècles, dans l'histoire, nous avons pour nous l'avenir.

Voilà donc le sens de ce pèlerinage: qu'il y a en France une jeunesse croyante, qui sait se tenir debout devant la jeunesse libre penseuse. Allez donc, MM., confiants, fiers, et triomphants, dans ce temple, ce vieux temple, qui a vu passer, qui verra passer encore tant de générations de libres penseurs à ses pieds; allez consacrer à la vieille Vierge druidique, et gauloise et française, votre jeunesse et votre vie. Je le répète: *l'avenir*, *l'avenir*, *l'avenir*, *est à nous*.

LA VIERGE DE SOUS-TERRE

Le 28 mai, les jeunes pèlerins de Paris ont pu remarquer une charmante statue de Notre-Dame de Sous-Terre posée sur un trône

et entourée de fleurs, dans l'avant-chœur de la cathédrale. Reproduction en bronze de notre Vierge de la Crypte, elle est destinée à orner un des autels de l'église St-Joachim à Rome. Cette église est, comme on sait, un hommage du monde catholique au Saint Père, à l'occasion de son Jubilé; elle est située au centre de ces quartiers nouveaux qu'on appelle les *Prati dei Castelli*, au pied du Vatican, sur la rive droite du Tibre. C'est le complément de l'offrande que Mgr l'Évêque de Chartres a faite à S.S. Léon XIII au nom de son diocèse.

Cette reproduction a été admirablement réussie. Chacun a été frappé de la finesse des traits et de la douceur de l'expression. Elle fait le plus grand honneur à M. Delin, le grand fabricant d'objets d'art religieux de la rue Bonaparte, à Paris; lequel a pris lui-même la peine de venir à Chartres pour faire photographier sous ses yeux le modèle.

Mgr Lagrange va l'exposer pendant huit jours dans le vestibule de l'Évêché, avant de l'expédier pour Rome.

FAITS DIVERS

Le 31 Mai à N.-D. de Chartres. — Nous ne devons point passer sous silence cet anniversaire de l'un des plus glorieux événements dont la basilique chartraine ait été témoin.

Le 31 mai 1855, c'était le jour du couronnement solennel de N.-D. de Chartres au nom du Souverain-Pontife Pie IX; c'était la fête de promulgation chez nous, du dogme de l'Immaculée Conception; c'était l'inauguration de nos pèlerinages diocésains à N.-D. de Chartres. Avec toutes ses bannières de paroisses rurales, avec son immense multitude venue des campagnes et suivant dans les rues de la cité la Madone portée processionnellement au milieu des évêques, cette manifestation du pays chartrain était le prélude des pèlerinages national ou régionaux, par contrées, villes ou institutions, souvent revus à Chartres depuis trente-huit ans, et que Mgr Lagrange a voulu rendre plus fréquents encore, depuis son arrivée à Chartres.

Notre fête d'anniversaire du 31 mai 1893 a été, comme celles des années précédentes, l'occasion d'un très nombreux concours de fidèles à la cathédrale. L'excellent sermon du R. P. Burosse sur Notre-Dame, gloire et joie de l'Église, a dignement couronné sa station du mois de Marie. La procession et le salut ont été magnifiques.

M. le Curé de Loigny. — La *Société nationale d'encouragement au bien*, dans sa séance solennelle fin de mai 1893, a décerné une couronne civique à M. l'abbé Theuré, curé de Loigny, et le rapport

du secrétaire général de cette société, M. Alfred Consciencé, a rendu un bel hommage à sa conduite courageuse et patriotique pendant et après la guerre de 1870.

Mgr l'Évêque de Chartres a profité de cette circonstance pour nommer M. l'abbé Theuré, chanoine honoraire. Nous sommes forcé d'ajourner à huitaine l'insertion de la lettre épiscopale qui annonce cette nomination.

— 2e *Tournée de Confirmation.* — Mgr Lagrange a donné la confirmation le 1er juin à Dreux, aux enfants de la ville et des paroisses environnantes, et le 2 à Bû. — Pour les jours suivants jusqu'au 11 juin, voir la liste que nous avons publiée le 11 février.

— La prochaine Conférence ecclésiastique de Chartres aura lieu le mardi 6 juin.

— Nos pèlerins de Terre-Sainte ont fait un heureux retour ; ils étaient à Paris le 31 mai.

Institut catholique de Paris. — Dernièrement, M. l'abbé Pisani, professeur à l'Institut catholique, a soutenu avec le plus grand succès ses thèses de doctorat devant la Faculté des lettres, en Sorbonne. Sa thèse latine avait pour sujet : *la domination vénitienne à Raguse, du dixième au quatorzième*, et sa thèse française : *la Dalmatie de* 1797 *à* 1815. Après une discussion intéressante où le candidat a fait preuve de sang-froid et de talent, le grade de docteur lui a été décerné par le jury à l'unanimité des suffrages. L'Institut catholique de Paris vient également d'enregistrer onze nouveaux succès aux examens de la licence ès-lettres.

Menses épiscopales. — La cour de cassation vient de rendre un arrêt des plus importants au sujet des legs faits aux menses épiscopales.

Un legs avait été fait à la mense épiscopale de Grenoble à charge de fonder une école primaire. La Cour d'appel de cette ville a annulé le legs sous prétexte que la fondation d'école est en dehors des attributions de la mense. La Cour de cassation vient d'annuler cet arrêt en rappelant qu'un texte de loi ne limite pas les attributions des menses.

Congrès catholiques. — Une assemblée régionale des catholiques s'est tenue à Toulouse, il y a quelques semaines, sous le patronage de S. E. le cardinal archevêque. Mgr Rougerie, évêque de Pamiers, y a pris une part active. Les travaux ont été clôturés par un beau discours, dans lequel M. de Mun a engagé les catholiques à se placer résolument sur le terrain de la question sociale.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 18.

SAMEDI 10 JUIN 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUIN)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 11 juin, 3e dimanche après la Pentecôte, saint Barnabé, apôtre, *double-majeur* avec mém. du dimanche. — Mais au chœur, *SOLENNITÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS*, avec Exposition du T.-S. Sacrement, Grand'messe du Sacré-Cœur, *more votivo*, avec mémoires de saint Barnabé et du dimanche.

A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies, procession du Très-Saint Sacrement et salut. — Après le salut, réunion de la Confrérie de N.-D. avec recommandations.

— Le Samedi 20, à 8 h. du soir, salut en l'honneur du Saint-Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 11 juin, 3e Dimanche après la Pentecôte; Fête de saint Barnabé. Solennité du Sacré-Cœur. Grand'messe à 10 h., vêpres à 2 h. 1/2, procession extérieure du T.-S. Sacrement et salut.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 11 juin, 3e Dimanche après la Pentecôte, saint Barnabé, *Solennité du Sacré-Cœur*, les offices aux heures ordinaires. — Exposition du T.-S. Sacrement et après les vêpres, procession.

— *TRIDUUM et PELERINAGE en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.* — Prédicateur : M. l'abbé Verret, professeur de Philosophie à l'Institution N.-D.

—Jeudi 15 juin, à 8 h. du soir, ouvertre du TRIDUUM. — Vendredi 16 et samedi 17, le matin à 7 h., messe suivie de méditation; le soir à 8 h., sermon et salut. —Dimanche 18 juin, à 7 h., Messe de communion générale et allocution; à 10 h., grand'messe, chantée par le chanoine Pouclée, archidiacre; à 3 h., vêpres, Cérémonie de la Confirmation et clôture du Triduum.

— Jeudi 22 juin, PÈLERINAGE à la Basilique du Sacré-Cœur à Paris, présidé par M. l'abbé Dancret, archiprêtre, curé de la cathédrale.

Premier départ : le matin à 5 h. 25, arrivée à la gare Saint-Lazare, 8 h. 30; messe de communion à 9 h. — Deuxième départ : à 8 h., arrivée à St-Lazare à 10 h. 30, office solennel à 11 h. 10, messe avec chants, allocution et salut.

Retour le soir, à 7 h. 15, gare Montparnasse, arrivée à Chartres à 9 h. 18. Si un certain nombre de personnes en font la demande, il y aura un départ à la gare Saint-Lazare à 5 h. 15, arrivée à Chartres à 8 h. 26.

Pour les billets de Pèlerinage, s'adresser à la sacristie de Saint-Aignan, du 12 au 20 juin, le matin de 6 h. 1/2 à 8 h., le soir, de 4 h. à 6 h.

Aller et retour : 2e cl., **8** fr. **20** — 3e cl., **5** fr. **45**

NOTA. — Les personnes qui voudraient avoir des compartiments avec pancarte spéciale, sont priés de se grouper par dizaines et de donner le *nom du groupe* au plus tard le mercredi 21, à midi.

— Jeudi 15 juin, à 10 h., Fête de la Sainte Enfance.

LOTERIE DE LA CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL. — Le tirage aura lieu le lundi 12; les personnes qui pourront fournir des lots et les porter samedi ou dimanche à l'évêché feront une bonne œuvre dont la Conférence leur sera reconnaissante.

BIBLIOGRAPHIE

Léon XIII et le Tiers-Ordre de Saint-François. — Souvenir du Pèlerinage du T. O. Franciscain à Rome en avril 1893, à l'occasion du jubilé épiscopal de S. S. Léon XIII, protecteur de l'ordre des Frères Mineurs (Prix : 1 exemplaire, franco, 15 centimes; 50 exemplaires, 5 fr., 100, 9 fr., 500, 43 fr., 1000, 80 fr., le port en sus). Vanves, près Paris, Imprimerie franciscaine missionnaire, 16, route de Clamart.

N° 18. 10 Juin 1893.

SOMMAIRE

SAINTE MARGUERITE, REINE D'ECOSSE.

1046-1093.

De toute l'histoire de l'Ecosse, trois noms surnagent, tous trois immortels, quoiqu'à un point de vue bien différent : Macbeth, Marguerite et Marie Stuart.

Macbeth appartient à la poésie : le nom de l'obscur usurpateur d'un royaume minuscule semblait à jamais enfoui dans les manuscrits des annalistes. Quatre siècles de silence passent sur ce nom, quand un poëte, à la recherche de sujets dramatiques, le retrouve; dans son imagination créatrice ce nom grandit; l'homme qui le porta prend les proportions d'un géant et, grâce au génie de Shakespeare, nous avons le terrible drame de Macbeth.

Marie Stuart appartient à l'histoire universelle. L'élévation subite de la princesse écossaise jusqu'au trône glorieux de France, son veuvage prématuré, ses défaillances morales (encore que problématiques), son impuissante lutte contre une reine qui a pour elle l'orgueil, la force, la ruse et l'audace du crime; sa dure captivité, sa mort sur un échafaud : c'est là plus qu'il ne faut pour intéresser et toucher les âmes les moins sensibles. Ce n'est qu'au malheur que Marie Stuart doit sa gloire posthume.

Marguerite ne dut la sienne qu'à elle-même et à la grâce de Dieu. Aussi n'appartient-elle point à la littérature : sa vie trop uniformément vertueuse n'a rien qui tente la plume des stylistes. Pas davantage elle n'appartient à l'histoire. L'histoire, telle qu'on la traite encore, dédaigne les époques tranquilles et les nations silencieusement heureuses. Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Or il arriva que sous le règne de Marguerite et de son vertueux époux Malcolm III, sous le règne de ses trois fils, sous le règne de son petit-fils

Malcolm IV, — l'espace d'un siècle — l'Ecosse fut le plus silencieux, mais aussi le plus heureux des royaumes. Ne la plaignons pas du dédain de l'histoire.

Marguerite appartient à l'hagiographie. Elle fut une grande reine parce qu'elle fut une sainte reine. Aussi son nom n'est-il guère connu que dans les couvents où se lit encore la *Vie des Saints*.

Dans l'histoire de notre sainte, le monde pourtant trouverait à s'instruire, ne serait-ce que des vertus bourgeoises comme la fidélité conjugale, l'éducation des enfants — science qui progresse peut-être dans les livres mais qui, de plus en plus, déserte les familles — et l'amour des pauvres.

L'amour des pauvres, la charité, n'est-ce pas aujourd'hui (sous un autre nom) la question palpitante que tout le monde veut résoudre et que personne ne résout ? Et pourquoi, sinon parce qu'on le veut faire aux frais du trésor public et non à ses propres dépens ?

La reine Marguerite aimait les pauvres : elle leur sacrifiait ses revenus et son temps. Chaque matin, avant son repas, elle servait neuf orphelins et vingt-quatre adultes. Au temps de l'avent et du carême, elle hébergeait dans son palais jusqu'à trois cents misérables. Elle les hébergeait, elle les servait à genoux et partageait leur nourriture. C'était la reproduction de la parabole évangélique : le père de famille ouvrant sa salle du festin aux vagabonds des rues et des carrefours.

Les malades, les débiteurs insolvables, les familles ruinées, les filles sans dot, les captifs victimes de la misère ou de la guerre : toute souffrance attirait son cœur et sa main bienfaisante, tout besoin vidait sa royale escarcelle.

En vérité, il n'y a que les saints pour savoir trancher pratiquement l'éternel problème du paupérisme.

Mais la vie de sainte Marguerite ne fut point si saintement monotone qu'elle le paraît au premier abord, et les curieux, les amateurs d'incidents, les chercheurs d'émotions trouveraient, eux aussi, leur pâture dans son histoire.

Edmond, *Côte de fer*, son aïeul, avait été assassiné par le prince danois, Canut. Edouard, son père, dépossédé de son trône d'Angleterre, avait dû se soustraire aux desseins meurtriers de l'usurpateur et se cacher en Danemark, puis en Suède, puis enfin en Hongrie. C'est là que, deux siècles avant sa

parente, l'illustre sainte Elisabeth de Thuringe, naquit la future reine d'Ecosse.

Un descendant de Canut, Edouard le Confesseur, un saint, le virginal époux de la princesse Edith, voulut réparer les fautes de ses aïeux : il rappela les fugitifs. Le fils d'Edmond Côte de fer était mort. Ses orphelins, Edgard et Marguerite, chevauchent donc seuls à travers l'Europe et, pleins d'espérance, abordent au rivage anglais.

Ce ne fut pas pour longtemps. L'an 1066, saint Edouard meurt à son tour et trois rivaux réclament sa succession : Edgard, immédiatement écarté à cause de sa jeunesse, Harold, un ambitieux et le fameux duc de Normandie, Guillaume le Conquérant qui, dans la bataille d'Hastings, a pour lui le sort des armes et la victoire.

Le prince Edgard et sa sœur n'ont plus qu'à fuir : il reprennent la mer. Bientôt une tempête les assaille et les jette sur les rives de l'Ecosse, le bon roi Malcolm recueille les naufragés. Quatre ans plus tard, édifié des charmes et des vertus de Marguerite, il lui offre son trône avec sa main. Marguerite la fugitive épousa le vainqueur du traître Macbeth.

C'est ainsi que la Vie des Saints nous ramène à la poésie.

D. G.

LES RELIGIEUX DE L'ASSOMPTION A CHARTRES

Nous signalions dans notre dernier numéro mensuel de la *Voix* le pèlerinage des Religieux de l'Assomption (3 Pères et 27 novices) qui sont venus et sont retournés à pied. Voici la lettre écrite à ce sujet par leur supérieur à Mgr l'Evêque de Chartres.

Abbaye de N.-D. de Livry (Seine-et-Oise), le 28 mai 1893.

Monseigneur,

Nous sommes rentrés hier soir dans notre solitude de Livry. Je ne puis vous dire ni la joie ni la reconnaissance de nos enfants. Permettez-moi seulement, Monseigneur, de vous affirmer que notre reconnaissance pour toutes vos bontés s'est traduite et se traduira encore par de ferventes prières pour Votre Grandeur et le beau diocèse de Chartres.

Nos religieux espéraient recevoir votre bénédiction avant leur départ de Chartres. Je n'ai pas osé, à une heure aussi matinale, les présenter à Votre Grandeur. Ils voulaient, à Chartres même, vous exprimer leur reconnaissance. L'un d'eux avait composé

quelques vers, pour vous offrir les vœux de tous. Je me permets de vous les envoyer aujourd'hui, en réclamant votre indulgence paternelle pour le jeune auteur.

Nous avons prié pour vous, Monseigneur, et pour l'Église de Chartres aux pieds de Notre-Dame du Salut et de la Madone que nous vénérons dans notre antique abbaye de Livry. Vos intentions ne seront pas oubliées dans notre petit sanctuaire.

Daignez agréer, Monseigneur, les hommages très respectueux et très reconnaissants de tous nos religeux.

Bénissez-les tous, et en particulier celui qui se dit

De Votre Grandeur, le fils très humble et très reconnaissant.

Fr. Athanase VANHOVE.
des Augustins de l'Assomption.

Cette lettre était accompagnée de la poésie suivante :

A. S. G. Mgr Lagrange, Évêque de Chartres.

Je voudrais, Monseigneur, qu'en cette occasion,
Saint François m'inspirât, lui, votre saint Patron!
Lui! qui faisait venir, dans sa main, la cigale,
Et la faisait chanter de voix si musicale
Que les moines, ravis d'un chant si plein d'entrain,
La voulaient conserver pour chanter au lutrin.
Monseigneur, je voudrais, à cette heure joyeuse,
Etre de saint François la cigale chanteuse!

Monseigueur, je voudrais, ne serait-ce qu'un jour,
Que François m'inspirât, lui, le saint troubadour,
Lui qui faisait venir, du bois et du bocage,
L'habile rossignol et le moineau sauvage.
Et le moineau chantait si bien sur ses genoux
Que l'humble rossignol, surpris mais non jaloux,
L'écoutait!... Le pinson, bon juge en harmonie,
N'avait rien entendu d'aussi doux dans sa vie.
La fauvette, tout bas, murmurait : que c'est beau!
Je ne distingue plus rossignol de moineau!
Et l'aigle, aux pieds du saint, pliant ses grandes ailes,
Roucoulait de plaisir avec les tourterelles.
Pour vous dire merci, Seigneur, je voudrais bien
Être de saint François le moineau musicien!

Des Frères je voudrais me faire l'interprète;
Que saint François m'inspire, il est si bon poète!
Remercier quelqu'un est chose difficile:
Le cœur reconnaissant est trop impétueux,
Sans garder de mesure il exhale ses feux;
Or ce genre toujours veut une touche habile.
L'esprit l'a mieux que lui, mais il est sans chaleur!

Réunissons-les donc, l'aimable modestie
Sans doute approuvera cette heureuse harmonie,
Et mieux s'en trouveront et l'esprit et le cœur.
Pour cela je voudrais, seulement pour ce jour,
Que François m'inspirât, lui, le saint troubadour !

Ou plutôt que Marie elle-même m'inspire
Pour Vous remercier, maître en l'art de bien dire !
Je ne pourrais jamais Vous chanter dignement,
Vous qui chantez si bien ; dont la plume magique
Connaît tous les secrets, les rend parfaitement.
On croit, en Vous lisant, entendre une musique.
Que Vos accents sont beaux ! quel lyrisme inspiré
Quand Vous chantez Marie et son temple sacré !
Quand Votre grande voix, vibrante d'espérance,
Entraîne le chrétien au berceau de la France.
Pour que la France vive, il faut qu'elle renaisse ;
Et comme Chartres est le lieu de sa jeunesse
Vous la baptiserez comme autrefois Rémy,
Et rendrez la vigueur à ce peuple endormi !
Ce jour là, Monseigneur, ô jour de saint délire !
Mon esprit et mon cœur parleront à ma lyre.

En attendant, daignez agréer, Monseigneur,
Les vœux reconnaissants que forme notre cœur !
L'histoire nous dit bien que la ville Chartraine
Fut le premier berceau de la France chrétienne,
Mais elle ne dit pas, — titre pourtant bien beau ! —
Que Chartres a gardé les attraits du berceau ;
Que son savant Pontife est, avant tout, un Père
Aimant et généreux, et que, comme une Mère,
Il entoure ses fils de mille petits soins.
— Nous pourrons l'affirmer, nous en sommes témoins —
Merci donc, Monseigneur ! que Dieu vous récompense
De vos bienfaits nombreux, et que bientôt la France,
Tombant à vos genoux, recouvre de nouveau
L'inébranlable foi qu'elle eut à son berceau !

Les novices de Livry.

L'ARC DE « L'ECCE HOMO » A JÉRUSALEM.

D'une lettre que nous a adressée un de nos pèlerins de Terre-Sainte (M. l'abbé M., curé-doyen d'Illiers), nous nous sommes permis d'extraire, pour notre Revue, une page qui intéressera certainement nos lecteurs :

« En étudiant Jérusalem, avec la foi du pèlerin chrétien, je l'ai examinée aussi avec les yeux de l'archéologue, si tant est qu'on puisse s'attribuer cette qualité.

Je suis étonné qu'on ait peu remarqué, jusqu'ici, que l'arc de *l'Ecce Homo* est purement et simplement un *Arc de Triomphe romain*, pareil à ceux que l'on connaît dans nos vieilles villes de France, avec trois portes.

Il a dû être élevé, après la première conquête de la Judée. Contigu au palais de Pilate, et par conséquent au Prétoire, il offrait, dans sa largeur, un espace suffisant pour y produire Notre-Seigneur à la foule ameutée. La voie publique, devenue la voie douloureuse, passait sous la porte principale, plus haute et plus large que les deux latérales. Aujourd'hui, la porte principale et celle de gauche font *heureusement* partie du Couvent des Religieuses de Sion. La troisième arcade, à droite, seule, enjambe la rue. Donc, la voie a été déviée. Dans les cryptes de leur monastère, on retrouve (au-dessous du niveau actuel) les dalles du Prétoire et les dalles de la rue, en l'an 33. Elles sont striées en travers, pour empêcher les chevaux de glisser. Deux portent gravé en creux une sorte de damier, sans doute pour le passe-temps des soldats du corps de garde ; et, à côté, une de ces grandes pierres de pavé est craquelée par le feu.

Ainsi, c'est sur un arc de triomphe destiné à flatter l'orgueil romain, que Notre-Seigneur a dû boire, jusqu'à la lie, le calice de l'humiliation. Cette dérision solennelle correspondait à celle dont l'Homme fut l'objet, de la part de Dieu, au Paradis terrestre, lorsqu'il parut défiguré par le péché. Mais, contre le gré et l'attente de ses ennemis, Notre-Seigneur triomphait réellement, dans la douleur, et l'arc de triomphe était son piédestal, et inaugurait la glorification d'un règne qui n'aura point de fin. »

SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ENCOURAGEMENT AU BIEN

M. l'abbé THEURÉ.

La Société nationale d'encouragement au bien a tenu, le 28 mai, sa séance publique annuelle pour la distribution solennelle des récompenses, sous la présidence de M. Jules Simon.

Après avoir fait l'éloge du fondateur de la Société, M. Honoré Arnoul, décédé l'an dernier, le président a rappelé le but de cette Société dont les efforts ne se sont pas démentis depuis trente et un ans, et dont le rôle est plus nécessaire que jamais. Il a terminé en félicitant les généreux donateurs qui contribuent au développement de la Société et lui permettent d'encourager lès héros obscurs du travail et les humbles martyrs du dévouement.

M. Stephen Liégeard, l'un des vice-présidents, a rendu hommage à son tour à la mémoire de M. Arnoul.

Il a été procédé ensuite à la distribution des récompenses suivantes :

Vingt et une médailles d'honneur ont été accordées à divers ouvrages moraux et instructifs, parmi lesquels : *Hygiène et médecine journalières*, par M. le docteur Monin ; *Vingt minutes dans la vie d'un peuple*, par M. l'abbé Lanusse, aumônier de l'Ecole de Saint-Cyr ; *Le Peuple*, par M. Bossane, etc.

Les prix du ministre de l'Instruction publique ont été obtenus par MM. Le Roy, lauréat du concours de prose, et Douay, professeur à Sainte-Barbe, lauréat du concours de poésie.

Des couronnes civiques ont été offertes : au commandant Monteil, pour sa traversée de l'Afrique, de Saint-Louis du Sénégal à Tripoli ; à *M. l'abbé Theuré*, curé de Loigny, pour son courage dans la journée du 2 décembre 1870 ; à M. et Mad. Sabran, pour la création d'un hôpital d'enfants scrofuleux.

Vingt gendarmes, représentés par un chef d'escadron, délégué par le ministre de la Guerre, ont reçu des médailles d'honneur.

Des médailles de vermeil ont été décernées à M. Masure, interne des hôpitaux de Lille, à Mlle Rosset, sous-surveillante à l'hôpital Necker.

Voici, en ce qui concerne M. le curé de Loigny, le rapport de M. Alfred Conscience, secrétaire général de la Société :

— M. l'abbé Theuré (Flavien-Louis-Philippe), né au Thieulin (Eure-et-Loir), le 19 février 1835, chevalier de la Légion d'honneur ; 58 ans ; curé de Loigny depuis le 1er janvier 1862.

Son nom appartient à l'histoire de cette journée du 2 décembre 1870, immortalisée par la charge légendaire des volontaires de l'Ouest, sous les ordres du colonel de Charette, et par l'héroïque défense du 37e de marche.

Le courage et le dévouement de l'abbé Theuré dans cette journée et jusqu'à la fin de la guerre ont été admirables.

Aux premiers éclats de la bataille, il fait entrer dans son presbytère six octogénaires abandonnés dans le village. Il grimpe, à deux fois successives, au milieu d'une pluie de balles, pour attacher en haut de son clocher un drapeau de la Croix-Rouge qu'il a fabriqué lui-même avec une serviette et deux morceaux de drap. A 3 heures 1/2, une femme vient le chercher pour sauver trente et quelques habitants enfermés dans la cave d'une maison incendiée, où l'asphyxie les menace. La rue est pleine d'Allemands ; on se bat partout. C'est en passant littéralement sous le ventre des chevaux que le curé arrive à la maison ; il fait sortir du milieu des flammes tous les réfugiés, qu'on laisse passer sur son attestation qu'il n'y a pas parmi eux de soldats. En rentrant à la cure, où déjà blessés et mourants réclament son assistance, il trouve un cava-

lier allemand qui, une torche de paille à la main, va mettre le feu à une ferme où sont 300 blessés. Il se jette à la bride du cheval, arrête le soldat, et, en parlementant avec un officier, évite le désastre.

Le lendemain, il va chercher dans un village voisin des vivres et des secours. Son presbytère et son église renferment deux mille blessés ; c'est là que M. le docteur Dujardin Beaumetz, actuellement directeur du service de santé au ministère de la guerre, va établir son centre d'opérations. Jusqu'au 15 mars, le brave curé, qui a donné sa chambre et son lit, couchera sur la paille, dans sa cave, où il donne asile à ceux de ses paroissiens dont les maisons sont détruites.

Dès le 4 décembre, il s'occupe de faire enterrer les morts au travers de la plaine. Puis traversant les lignes prussiennes, il va à Chartres demander du matériel d'ambulance, du pain et des aides. « Le » dévouement de ce vrai prêtre, a dit le général de Sonis, est au- » dessus de tout éloge. Jour et nuit dans ses ambulances, il donna » tout, il se donna lui-même. Il sauvait les âmes et les corps ; nous » avons vécu grâce à l'aumône privée qu'il nous procura, et grâce » à elle toute seule (1). »

La guerre finie, il entreprend de faire réédifier les maisons du bourg ; une dizaine seulement restent de l'ancien village : parmi elles, l'auberge Saint-Jacques, où l'on voit aujourd'hui, dans le mur, une croix faite avec des douilles de cartouches allemandes. L'œuvre du sou des chaumières a rebâti beaucoup de ces habitations. Le bon curé a pris note de toutes les réquisitions. Cela lui permettra de faire rembourser à la commune 7,000 fr. Il obtient pour huit orphelins et orphelines des pensions jusqu'à leur majorité et des dots de 500 francs pour les filles.

Puis il conçoit cette idée grandiose de faire rebâtir son église, d'y réunir dans un ossuaire tous ceux qui sont tombés pour la patrie dans ce jour de gloire. Avec l'aide de M. Vagner, directeur de l'*Espérance de Nancy*, dont un fils est mort à Loigny, il commence dans toute la France une véritable croisade. Mais les communes voisines à qui l'Etat a alloué un subside pour réunir chacune dans un terrain spécial les morts tombés sur son territoire vont lui disputer ces restes. Deux communes s'étendent jusqu'à quelques cents mètres du bourg. Alors l'abbé Theuré fait implorer le secours du ministre de l'Intérieur : c'était notre vénéré président, M. Jules Simon. Un décret est rendu qui réserve à Loigny, qui l'a chèrement conquis, le droit de garder tous les braves tombés autour de son clocher.

(1) Mgr Baunard : *Le général de Sonis, d'après ses papiers et sa correspondance*, page 366.

A côté de l'ossuaire de Bazeilles, celui de Loigny! 1er septembre, 2 décembre!! »

L'abbé Theuré fait réunir dans sa cour les ossements de 1,200 soldats français exhumés dans un rayon de trois kilomètres du bourg de Loigny. Les corps gelés ont résisté à l'action du temps; c'est dans la pourriture des tranchées qu'il faut aller chercher ces tristes débris, et on est obligé de les désinfecter avec de la poussière de chaux vive.

Le bon curé veille à tout lui-même. Six mois ces ossements vont rester empilés dans sa cour; mais son église, reconstruite par souscription nationale, abritera jusqu'au réveil tous les Français tombés autour d'elle. Le général de Sonis repose aujourd'hui à côté de ceux qu'il a amenés au combat et dont il n'a pas voulu être séparé dans la mort (1887).

L'église n'a encore ni tour, ni clocher, mais, depuis vingt ans, l'abbé Theuré n'a pas abandonné son œuvre. Il n'a qu'une partie des fonds nécessaires: Qu'importe? La charité fera le reste; cette année il espère pouvoir achever l'édifice. Ce sera un monument national digne des grands souvenirs qu'il renferme. La patrie le devra à l'énergie de cet enfant du peuple qui est un vrai français.

La croix de la Légion d'honneur a récompensé sa conduite pendant la guerre. Au modeste héros qui garde les douze cents autres, la Société nationale d'encouragement au bien décerne sa plus haute récompense et le témoignage de son admiration.

(Journal du Loiret).

Lettre de Mgr Lagrange à M. l'abbé Theuré.

Évêché de Chartres, le 31 mai 1893.

Cher Monsieur le Curé,

Je suis heureux de la récompense que vous venez de recevoir. Elle est on ne peut plus honorable, et on ne peut plus méritée. Vous l'avez attendue longtemps, mais elle est enfin venue. Il est vrai, sur votre soutane on pouvait voir déjà ce ruban rouge de la Légion d'honneur qui fait si bien sur la poitrine d'un prêtre. Mais depuis vous avez poursuivi votre œuvre patriotique et religieuse avec persistance, et au moment où cette œuvre va recevoir son couronnement, il était juste que la reconnaissance publique vint encore vous chercher; et je remercie la *Société nationale d'encouragement au bien* d'avoir déposé sur votre front cette couronne d'or qui vaut surtout par ce qu'elle rappellera et signifiera. Elle rappellera votre conduite pendant la guerre, qui a été au-dessus de tout eloge, et tout simplement héroïque; et je m'associe avec joie aux louanges publiques qui vous ont été prodi-

guées, et aux félicitations que, spécialement, M. Jules Simon, esprit large, équitable et libéral, s'est montré heureux de vous offrir. Elle signifiera qu'en fait de patriotisme, ce que trop de gens veulent méconnaître, et en fait de dévouement, le clergé ne le cède à personne. Vous avez, cher Monsieur le Curé, honoré le diocèse de Chartres et l'Église de France. Quand on s'acharne d'un certain côté à dénigrer le clergé, et à le rendre suspect et odieux, il est bon que le peuple apprenne, par de tels exemples, hautement glorifiés, que le cœur du prêtre bat avec le cœur du peuple, et que le clergé, quand il s'agit de servir la patrie, ne fait qu'un avec le pays. J'attendais pour vous donner à mon tour un témoignage de ma profonde estime et de ma vive sympathie vos fêtes prochaines des 17 et 18 septembre, où vous mettrez, je l'espère bien, à votre œuvre son sceau définitif par l'achèvement de votre clocher, mais à quoi bon différer encore? Je vous nomme dès maintenant chanoine honoraire de Chartres.

Veuillez agréer l'hommage de mes bien affectueux et dévoués sentiments en N.-S.

† FRANÇOIS, *Évêque de Chartres.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

2e Tournée de Confirmation (suite). — Le dimanche 11, matin, à Mézières-en-Drouais; soir, à Broué. — Le 12, à Goussainville. — Le 13, matin à Berchères-sur-Vesgres; soir, à Guainville. — Le 14, matin à Anet; soir, à Sorel-Moussel. — Le 16, après-midi, au Boullay-Thierry.— Le 17, matin, à Berchères-la-Maingot; soir, à Bailleau-l'Évêque.

Pèlerinages. — Les pèlerinages de Nantes et de Vannes à Montmartre et à Chartres, qui avaient été annoncés pour la semaine prochaine, sont ajournés.

Procession de la Fête-Dieu à Chartres. — La bonne réputation de la cité chartraine pour ses processions extérieures ne se dément pas. Sa procession de la Fête-Dieu mérite vraiment tous les éloges répétés chaque année par la presse; aussi des étrangers y viennent-ils même de très loin, heureux de contempler chez nous de telles manifestations religieuses; l'aspect en est d'autant plus doux que l'on songe aux villes encore privées de ces solennités du dehors malgré le vœu des populations.

A Chartres, le dimanche 4 juin, le splendide cortège du Saint-Sacrement parcourait plusieurs rues et un boulevard de la haute ville; dans chaque rue, toutes les maisons, sauf de très rares exceptions, étaient pavoisées et même, pour la plupart, ornées de

fleurs. Sept reposoirs (place Billard, rue Saint-Michel, boulevard Chasles près de la rue Régnier, rue du Grand-Cerf, Marché-aux-Fleurs, place de la Préfecture, entrée de la rue de Beauvais). Ils rivalisaient de richesse et de grâce; une statue du Sacré-Cœur ou de la Sainte-Vierge dominait partout l'autel. Rue du Grand-Cerf, cette année encore, nous avons été heureux de saluer la belle statue de Notre-Dame de Sous-Terre (modèle de celle du Cambodge). — Les nombreuses bannières, les variétés de parures dans les confréries, les ornements des prêtres et des lévites : nous ne pourrions décrire fidèlement tout cela, mais l'ensemble reste comme un délicieux tableau dans l'imagination des spectateurs ; ils se souviennent, pour s'en réjouir devant le Seigneur, de son triomphe parmi les siens, et de ses bénédictions.

PÈLERINAGE DES TROIS BONNES MARIE DE MIGNIÈRES

Je viens d'assister à une belle manifestation religieuse, d'autant plus touchante qu'elle est plus rare dans un pays et en un temps comme les nôtres et qu'on se croirait, en la voyant, transporté en plein moyen-âge. On comprend encore que les foules se précipitent vers ces magnifiques basiliques, chefs-d'œuvre du génie humain, ou vers ces montagnes ou vallées pittoresques sanctifiées par de religieux souvenirs. Non seulement la piété, mais la curiosité trouvent là de puissants attraits.

Dans un petit village de la Beauce comme Mignières, rien qui puisse exercer la moindre attraction; il n'y a pas même la facilité des communications. Cependant, le pèlerinage aux Trois Saintes Marie, n'en est pas moins fréquenté, tous les jours de l'année, par les pieux fidèles, désireux d'obtenir quelque grâce particulière. Mais c'est surtout le vingt-deux mai qui est la date consacrée de temps immémorial pour honorer les Trois Bonnes Marie.

Les habitants de nos campagnes ne l'oublient pas, et de dix à quinze lieues à la ronde, ils arrivent dès le matin, au nombre de plusieurs milliers, invoquer les Saintes Patronnes de Mignières qu'ils appellent avec confiance les Trois Bonnes Marie, parce qu'en effet, ces Trois Saintes représentent pour eux la guérison dans les maladies, la consolation dans les épreuves, le secours dans tous les besoins.

Le Lundi de la Pentecôte, le pèlerinage a été célébré avec un éclat exceptionnel. Il était présidé par M. l'abbé Legué, vicaire général, et le prédicateur était M. l'abbé Merlon, vicaire de l'église Saint-Pierre de Chartres et aumônier militaire. Nous voudrions reproduire ce savant et intéressant discours.

L'orateur a esquissé en termes si éloquents la vie des Trois Bonnes Marie et a parlé avec tant de cœur des trésors de grâces que réserve au peuple chrétien cette belle, antique et consolante dévotion des Trois Bonnes Marie trop inconnue de nos jours, que bien des pèlerins en étaient touchés jusqu'aux larmes.

Tout annonce, dit-il, le réveil de cette dévotion dans les âmes: les miracles que Dieu accorde à l'intercession des Trois Bonnes Marie, la présence de ces nombreux pèlerins venus de tous les points de la Beauce et du Perche et qui en seront tout naturellement les propagateurs reconnaissants et zélés, la création d'une œuvre qui porte le nom de ces grandes Saintes en faveur des petits orphelins du diocèse, œuvre de la plus grande importance dont les besoins sont immenses et qui mérite plus que jamais, par les services qu'elle rend, d'attirer vers elle les aumônes de la charité catholique.

Mais avant de commencer son magnifique discours, M. l'abbé Merlon avait lu en chaire une lettre à M. le Curé de Mignières que lui avait confiée Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Chartres, et dont voici le texte :

Cher Monsieur le Curé,

Si je n'étais pas empêché comme je le suis par cette coïncidence de pèlerinages — j'en attends encore le lundi et le mardi de la Pentecôte — vous m'auriez vu à Mignières le 22 mai. Je tiens à vous le dire et le dire aussi à vos paroissiens, afin de témoigner hautement de tout l'intérêt que je porte à votre œuvre de l'orphelinat et du pèlerinage des Trois Marie.

Tout à vous bien affectueusement en N.-S.

† François, Évêque de Chartres.

Aussi, à la fin du sermon, M. l'abbé Cintrat, curé de Mignières, se lève et répond à l'orateur:

Monsieur l'Abbé,

Je ne veux pas vous laisser descendre de cette chaire sans vous dire combien nous sommes émerveillés de l'éloquence avec laquelle vous venez de faire ressortir l'antiquité, l'importance et l'efficacité de la dévotion à nos Saintes Patronnes, les Trois Bonnes Marie. Et je crois être ici l'interprète des sentiments qui se lisent sur tous les visages, parce qu'ils sont au fond de tous les cœurs, en ajoutant : Rien ne pouvait nous causer une plus agréable surprise que la lettre bienveillante dont Sa Grandeur Monseigneur notre Évêque a voulu nous honorer, en ce jour, et qu'Il vous a chargé de nous communiquer.

La parole de l'Evêque dans l'Eglise revêt le caractère auguste de

l'autorité de Dieu lui-même; un pèlerinage, une œuvre ne peuvent obtenir une approbation plus solennelle, une sanction plus précieuse.

Nous en sommes heureux et fiers !...

Déjà, nous regardions comme une faveur signalée de voir cette cérémonie présidée, au nom de Monseigneur, par l'homme de sa droite, M. l'abbé Legué, son vicaire général et le supérieur de cette grande congrégation de Saint Paul dont les saintes filles continuent la mission de zèle et de charité dans le monde entier.

Nous n'aurions pas osé désirer davantage.

Puisqu'il nous est permis de l'espérer, nous prenons acte de la parole de Monseigneur pour l'année prochaine.

En attendant, Monsieur l'Abbé, dites à notre bon, à notre cher et grand Évêque en mon nom et au nom de tous ces pieux pèlerins les vœux que nous déposons pour son bonheur, aux pieds des Trois Bonnes Marie et portez-lui l'expression de notre filiale et respectueuse reconnaissance !

— La grand'messe, admirablement chantée par les orphelins des Trois Bonnes Marie, s'achève ensuite, au milieu de l'édification générale.

Depuis 6 heures du matin, la foule sans cesse renouvelée et grossissante n'a pas cessé d'envahir les divers autels où se tiennent les prêtres pour la récitation des évangiles; et, malgré un nombre énorme de tout jeunes enfants, d'estropiés et d'infirmes qui implorent la charité des pèlerins, tout se passe sans le moindre désordre.

Dans l'après-midi, la multitude se retire. Aussi la cérémonie qui couronne la journée est plus intime et par conséquent plus douce encore aux cœurs pieux. La procession qui n'a pu se déployer le matin dans les rues du village, à cause de l'encombrement, se rend après les Vêpres, à la chapelle de l'Orphelinat, au chant joyeux des cantiques et des hymnes.

Au retour, M. l'abbé Merlon sait encore trouver pour cet auditoire d'élite des paroles qui l'impressionnent profondément.

En quittant ces sanctuaires vénérés des Trois Bonnes Marie et de Notre-Dame de la Salette, nous regrettons qu'un si beau jour finisse trop tôt et nous arrache trop vite à ces saintes émotions qui laissent toujours dans l'âme une trace si bienfaisante !

Un Pèlerin des Trois Bonnes Marie.

Le 2 juin à Bû. — La journée du 2 juin 1893, restera célèbre entre toutes, dans les annales paroissiales de Bû-Vieille-Ville.

Ce jour, en effet, a été témoin d'une double cérémonie, demandant la présence de Sa Grandeur Monseigneur notre Evêque : Consécration d'un autel et Confirmation des enfants.

Avec quelle joie notre vénérable Prélat n'entra-t-il pas dans ce temple nouvellement restauré, pour accorder ses saintes onctions à la pierre sur laquelle s'accompliront dans la suite des âges de si nombreux sacrifices !

Cette œuvre, commencée par son prédécesseur, M. le Curé de Bû avait voulu la mener à bonne fin. Aussi s'était-il empressé de faire disparaître le vieux rétable qui enlevait aux superbes verrières tout leur cachet artistique, pour le remplacer par un autel en pierre dont la décoration est du plus bel effet. Le pavage de la nef et du sanctuaire, la restauration complète de la voûte de la grande nef et de celle du bas-côté terminaient cette série de travaux qui font de l'église de Bû un des plus beaux édifices religieux de la contrée.

Le soir, Sa Grandeur donnait à l'auditoire nombreux de magnifiques considérations sur le sacerdoce et le sacrifice et terminait par d'heureux rapprochements entre la consécration matérielle de cet autel et la consécration surnaturelle des âmes par le sacrement de Confirmation, qui nécessitent toutes deux la présence du Pontife, en qui réside la plénitude du sacerdoce, et l'emploi sacré du Saint-Chrême, marquant d'un caractere indélébile les âmes des confirmés. Avec quel respect, par conséquent, ne devaient-ils pas recevoir ce sacrement et avec quels soins ne devaient-ils pas en conserver les fruits précieux dans leurs âmes ?

Monseigneur n'a pas voulu quitter la paroisse sans accorder un souvenir aux défunts dont les corps reposent dans le cimetière de la paroisse.

Heureuse journée qui aura trouvé de l'écho dans bon nombre d'âmes ! *Un Témoin.*

Œuvre des Retraites à Clamart *(5, rue Fauveau, Seine).* — La première retraite pour le clergé aura lieu, du 19 au 23 juin. La seconde retraite collective pour les prêtres du 3 juillet au 7. La première retraite sera prêchée par un Père de la rue de Sèvres, le R. P. Sauzé. La seconde en juillet par le R. P. Charpentier.

La villa de l'Ave-Maria, *à Soulac-sur-Mer (Gironde).* — (Chemin : Lignes de l'État, puis bateau de Royan au Verdon et wagonnets pour Soulac). — Parmi les plages de l'Atlantique celle de Soulac-sur-Mer est au premier rang pour le repos et la santé.

On nous prie d'informer nos lecteurs qu'une villa, bien située entre l'Océan et les Pins, est mise à la disposition des ecclésiastiques pour juin et juillet, et des familles pour les vacances. (Écrire à l'avance à la villa de l'Ave-Maria).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

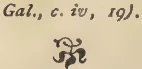
SAMEDI 17 JUIN 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 18 juin, 4[e] dimanche après la Pentecôte, *semi-double.* A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies et salut. — Vendredi 23, salut au Sacré-Cœur, à 8 h. du soir.

— Le Samedi 24 juin, Fête de la *Nativité de Saint Jean-Baptiste*, double de 1[re] cl. avec octave. A 10 h., grand'messe (il n'y en a qu'une); elle est précédée du chant de tierce et de la procession ; à 3 h., vêpres, complies et salut.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-PAUL. — Fête de l'*Adoration mensuelle*, le jeudi 22.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 18 juin, 4[e] Dimanche après la Pentecôte; les offices aux heures ordinaires.

— Le samedi, Fête de Saint Jean-Baptiste, Grand'messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 18 juin, à 7 h, messe de communion générale et allocution; grand'messe, chantée par le chanoine Pouclée, vicaire général; à 3 h., vêpres, suivies de la Confirmation, sermon et salut pour la clôture du Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

— Vendredi soir à 8 h., allocution et salut en l'honneur du S.-C.

PAROISSE SAINT-AIGNAN

AVIS POUR LE PÈLERINAGE DU JEUDI 22 JUIN A MONTMARTRE

Premier départ : le matin à 5 h. 25, arrivée à la gare Saint-Lazare, 8 h. 30 ; Messe de communion, à 9 h. — Deuxième départ : à 8 h., arrivée à St-Lazare à 10 h. 30, office solennel à 11 h. 10, messe avec chants, allocution et salut.

Retour le soir, à 7 h. 15, gare Montparnasse, arrivée à Chartres à 9 h. 18. Si un certain nombre de personnes en font la demande, il y aura un départ à la gare Saint-Lazare à 5 h. 15, arrivée à Chartres à 8 h. 26.

Pour les billets de Pèlerinage, s'adresser à la sacristie de Saint-Aignan, du 12 au 20 juin, le matin de 6 h. 1/2 à 8 h., le soir, de 4 h. à 6 h.

Aller et retour : 2[e] cl., **8 fr. 20** — 3[e] cl., **5 fr. 45**

Les personnes qui désirent voyager dans un compartiment séparé avec pancarte spéciale sont priées de se grouper par dizaine et de donner le nom du groupe au plus tard la veille avant midi.

On est prié de ne pas chanter pendant l'arrêt du train dans les gares.

On récitera autant que possible un rosaire dans chaque wagon le matin et le soir.

On est prié d'enlever les pancartes à la gare de Saint-Cyr pour les remettre à Versailles aux Directeurs du Pèlerinage.

En arrivant à Saint-Lazare, on devra conserver son billet pour le présenter le soir au départ. Les personnes qui doivent prendre des voitures se grouperont autour du guidon bleu ; les autres suivront le guidon rouge.

Avant d'entrer dans la Basilique, on attendra auprès d'un guidon pour savoir à quel autel devra se dire la première messe.

La sainte communion sera distribuée avant cette messe.

On conseille d'acheter les souvenirs de pèlerinage à la maison Saudinos au profit de l'Œuvre du Vœu national.

SOMMAIRE

SAINT AVIT DE CHATEAUDUN.

Tous les manuels d'histoire racontent au long le sanglant épisode du meurtre des enfants du roi Clodomir, sans omettre le mot légendaire de leur aïeule, sainte Clotilde.

C'est là un récit tronqué : la raison providentielle de ce massacre d'innocents nous échappe. Et de bonnes âmes, peu chrétiennes, mais, à ce qu'il paraît, profondément philanthropiques, trouvent là matière à d'éloquents blasphèmes contre la justice de Dieu. Je me permets de renvoyer aux *Actes* de saint Avit ces esprits effarouchés. Ces actes éclairent le sombre drame qui se retourne contre les blasphémateurs et constitue, en faveur de la Providence, un très-puissant argument.

Dans une guerre contre les Burgondes, Clodomir, victorieux, avait fait prisonnier le roi Sigismond, sa femme et ses deux fils. A la nouvelle que les Burgondes reprenaient les armes pour recouvrer leur indépendance, Clodomir prépara une nouvelle expédition ; mais, avant son départ, il donna l'ordre de tuer les princes captifs.

Saint Avit, alors abbé de Micy, connut cet ordre. Il vint à Orléans plaider auprès du roi la cause de l'infortuné Sigismond. Clodomir repoussa l'avocat. « Sachez donc — lui dit le » saint religieux — que le traitement que vous réservez à vos » prisonniers, vous attend vous-même, vous et vos enfants. » La sinistre prédiction laissa le roi incrédule. Et le 1er mai 524, Sigismond, sa femme et ses deux enfants étaient décapités et précipités dans un puits.

Son crime consommé, Clodomir marcha contre les Burgondes. Dès la première rencontre, il tomba percé de coups et ses Francs s'enfuirent honteusement défaits. Il laissait une veuve : le roi de Soissons, Clotaire, enleva la malheureuse

princesse, l'épousa de force et envahit ses Etats. Six ans plus tard, des trois fils de Clodomir, deux tombaient sous le poignard de leurs oncles et le troisième n'échappait à leur fureur que pour vivre dans le silence du cloître.

La prophétie de saint Avit était réalisée.

Grégoire de Tours, qui nous a conservé ces détails historiques, nous raconte encore, à propos de saint Avit, un curieux incident qui peint à merveille la foi et les mœurs des populations beauceronnes du VIe siècle.

L'abbé de Micy, après plusieurs étapes dans les déserts du Perche, vint fonder, près de Châteaudun, sur les rives du Loir, une dernière abbaye. C'est là qu'il mourut. Les Dunois se hâtèrent de transporter ses restes dans leur église, quand survinrent des Orléanais réclamant pour leur ville ce pieux trésor. Les Dunois protestèrent : Avit était mort à Piciacum, sur leur territoire, son corps leur appartenait. Les Orléanais invoquaient les droits de Micy dont Avit avait été, après saint Mesmin, le plus bel ornement et comme moine et comme abbé.

La querelle s'envenimant, on parlait d'en venir aux mains et le sang allait couler sur les reliques du pacifique religieux, quand un noble Dunois, renouvelant le jugement de Salomon, proposa une transaction. Il fut obéi. Les Dunois reçurent une partie des reliques et abandonnèrent le reste à leurs rivaux. Et troquant leurs armes contre des cierges et des flambeaux, les bataillants organisèrent une immense procession qui escorta jusqu'à Orléans le corps de saint Avit. (1)

Orléanais et Dunois conservèrent leur humeur belliqueuse. Les Anglais en surent quelque chose au temps de Jeanne d'Arc, comme les Allemands dans la dernière invasion. Mais quand reverra-t-on chez eux la foi naïve et la fougueuse piété de leurs ancêtres ?

D. G.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

(Extrait d'un discours de Mgr d'Hulst).

Lors du Pèlerinage de la jeunesse catholique à N.-D. de Chartres (28 mai 1893), nous n'avons pu avoir la satisfaction de reproduire l'allocution prononcée en cette circonstance par Mgr d'Hulst. Nos

(1) M. *Haye.* Martyrologe de l'Eglise de Chartres, p. 21.

lecteurs se dédommageront comme nous de cette privation en lisant les pages suivantes de l'éminent orateur. Nous les avons extraites de l'important discours que Mgr d'Hulst vient de prononcer à Paris, sur le rôle de l'enseignement supérieur libre dans le mouvement catholique actuel :

« Au-dessus de l'enseignement du collège il y a une éducation supérieure, à la fois scientifique et professionnelle, qui occupe non plus les années de l'enfance et de l'adolescence, mais les premières années de la jeunesse et qui ménage une transition nécessaire entre l'état de dépendance de celui qui ne s'appartient pas encore et l'état de pleine autonomie du citoyen qui se gouverne lui-même et peut aspirer à gouverner les autres.

Eh bien ! quand on veut préparer les instruments efficaces de la régénération sociale, peut-on concevoir que l'éducation chrétienne, si nécessaire pendant les années de l'enfance et de l'adolescence, devienne inutile au seuil de la jeunesse ? Qu'il soit essentiel de bien choisir le collège où l'enfant recevra la première culture, mais qu'il soit indifférent d'abandonner à tel maître ou à tel autre, quels que soient leurs principes respectifs, la formation suprême qui mettra la dernière empreinte sur l'âme du jeune homme et qui achèvera de l'armer de toutes pièces pour le combat de la vie! la question, posée en ces termes, se résout elle-même. Et voilà pourquoi on ne saurait s'expliquer l'indifférence témoignée par un trop grand nombre de chrétiens pour ces fondations difficiles, mais nécessaires, que la loi de 1875 a rendues possibles en abaissant les dernières barrières du monopole universitaire et en affranchissant à son tour l'enseignement supérieur. On ne comprend pas la tiédeur témoignée par plusieurs pour ce qu'on peut appeler le couronnement de l'œuvre éducatrice, pour cette charge honorable entre toutes qui consiste à préparer à la société des guides et des modèles, à élaborer l'âme de ceux qui doivent un jour conduire leurs semblables. *(Applaudissements).*

Cependant les contradictions n'ont pas manqué à ceux qui avaient entrepris cette grande tâche ; et encore aujourd'hui, après dix-huit ans d'existence, nos Facultés, qui ont rendu d'éminents services, ne sont pas à l'abri des appréciations découragées et décourageantes. On dit : Soit, il est bon d'entourer le jeune homme de préservations ; mais est-il nécessaire de lui donner des maîtres spéciaux ? Et la loi qui a imparfaitement affranchi l'enseignement supérieur et qui a reçu une mutilation précoce cinq ans à peine après sa promulgation première, vous laisse-t-elle assez d'indépendance pour accomplir vraiment la tâche que vous embrassez ? Vous êtes libres d'enseigner, mais vous n'êtes pas libres d'enseigner ce que vous voulez. Vous êtes liés par un programme et tri-

butaires d'autrui pour les examens. Vous enseignez les mêmes choses que les maîtres de l'État et ce sont vos juges. Alors, à quoi bon tant de sacrifices?

Nous enseignons les mêmes choses : est-ce bien certain? Il est vrai que nous sommes soumis au même programme. Mais le programme est une chose abstraite. Depuis quand suffit-il à décider de la nature de l'enseignement ?

Voici une faculté de droit. Je prends cet exemple parce que c'est surtout à ce genre d'écoles qu'on prodigue les objections dirigées contre la liberté de l'enseignement supérieur. On y a répondu cent fois. Si j'y reviens encore, c'est qu'on ne se lasse pas de renouveler l'attaque.

On nous a dit : vos Facultés de droit sont inutiles. Il n'y a pas tant de manières de commenter le code.

J'affirme qu'il y a au moins deux manières, et deux manières tellement différentes qu'elles sont opposées et en complète contradiction. S'agit-il du titre du mariage, par exemple? Le programme sera le même dans les deux écoles rivales. Mais il y aura un des deux maîtres qui dira que le véritable mariage est celui qu'édicte et qu'organise la loi humaine, celui qui se contracte devant l'officier de l'état civil; il dira que ce mariage était indissoluble, il y a dix ans encore, et que maintenant il peut être rompu par le divorce dans les conditions que détermine la loi.

L'autre maître exposera les mêmes prescriptions légales; mais au-dessus de ces prescriptions contingentes, il placera les principes supérieurs et immuables de la doctrine et de la morale chrétiennes. Il ajoutera que le mariage véritable, c'est celui qui se contracte devant l'Église et dont Dieu est à la fois l'auteur et le lien; que le divorce civil ne peut rompre qu'un lien civil et n'a rien de commun avec le véritable contrat né du consentement des époux. Et ce sont là, me semble-t-il, deux enseignements qui ne sont pas tout à fait identiques. *(Applaudissements).*

S'agit-il de donner aux élèves la notion même du droit? Vous verrez des jurisconsultes allégés de tout le poids de l'ancienne métaphysique, mais qui ne laissent pas, pour cela, d'avoir leur philosophie, car l'esprit humain ne peut se passer de principes; leurs principes, à eux, sont ceux d'une philosophie nouvelle, celle de l'évolution sans Dieu. Ils vous diront que le droit naturel, tel que le formulait la bonne vieille morale de nos pères, est un préjugé qui a fait son temps : qu'il n'y a d'autre droit que le développement du fait, et que de même qu'en histoire naturelle ce sont les forts qui éliminent les faibles, de même, dans l'évolution juridique, c'est la volonté du grand nombre, lorsqu'elle prévaut soit par la force, soit par la manifestation plus pacifique du suf-

frage, qui non seulement exprime, mais crée le droit et la justice. Il en résulte, par une conséquence inévitable, que les protestations d'une minorité opprimée sont une révolte digne de toutes les sévérités du pouvoir, et que cette distinction empruntée aux apôtres et aux martyrs, la distinction entre le droit et la force, mérite d'être poursuivie et punie comme un acte de sédition, comme un attentat au bon ordre. Voilà un enseignement.

En face de celui-là il y en a un autre auquel nous demeurons invariablement fidèles,c'est celui qui se résume dans cette parole des apôtres : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Eh bien ! je le demande, lorsqu'à la base de la science juridique se trouvent deux enseignements aussi opposés, n'y a-t-il pas lieu de choisir entre l'un et l'autre ? *(Applaudissements).*

Je pourrais multiplier indéfiniment ces exemples, mais je dois me borner.

Il y a donc deux espèces de hautes écoles, les vraies et les fausses, les bonnes et les mauvaises, celles qui s'appuient sur la vérité et celles qui s'inspirent du mensonge. Il y a les écoles libres et chrétiennes, et il y a les autres... Il n'est pas permis aux chrétiens de demeurer indifférents dans le choix qu'ils en font. *(Applaudissements).*

Au reste, si vous êtes moins sensibles aux raisons qu'aux faits et aux résultats, jetez un regard par-dessus la frontière voisine, sur ce pays de Belgique qui nous a déjà donné tant de grands exemples, et, en particulier, celui de la poursuite infatigable et finalement victorieuse de la liberté. Pourquoi les Belges sont-ils venus à bout de leurs adversaires ? Pourquoi ont-ils su conquérir le pouvoir et l'exercer ensuite avec dignité, avec modératiou, en respectant la conscience de leurs rivaux, mais sans jamais incliner leur drapeau, ni trahir leur cause ?

Pourquoi, tout récemment encore, ont-ils été capables de traverser heureusement une crise redoutable et de maintenir le parti catholique à la tête des destinées de la nation à travers les hasards d'une transformation devenue nécessaire ? Tous ceux qui ont étudié l'histoire de ce pays vous diront unanimement que la cause de ce grand succès doit être cherchée dans le développement de l'université catholique de Louvain. Restaurée il y a une soixantaine d'années, elle végéta longtemps ; et l'histoire de ses débuts laborieux et difficiles est pour nous une grande consolation.

Il y a dix-huit ans seulement que les universités catholiques existent en France. L'université catholique de Belgique a connu pendant trente ans l'existence obscure et traversée qui est encore la nôtre. C'est seulement dans les trente dernières années qu'elle a pris son développement, révélé sa vigueur, et que, comme un

arbre longtemps étouffé par les influences du climat mais qui a pris enfin le dessus, elle a étendu au loin ses rameaux. Aujourd'hui, en Belgique, les carrières libérales, les conseils du gouvernement, ceux des provinces, ceux des communes, les emplois publics, les professions libres ou privilégiées, tout est rempli d'anciens élèves de l'université catholique de Louvain. Ils se sont fait une place dans leur pays ; et ce n'a point été par la faveur, car ils étaient entrés dans la vie sous la domination de leurs adversaires ; mais ils se sont imposés par leur mérite. Et dans ces positions noblement conquises ils ont fait entrer avec eux leurs principes, leurs croyances, leurs vertus, et par là ils ont préparé et finalement remporté la victoire.

Voilà quel a été le fruit de l'enseignement supérieur chrétien dans le pays de Belgique, et voilà ce qui nous défend, ce qui nous interdit de désespérer de cette même cause en France..... »

LA PROPAGATION DE LA DÉVOTION A N.-D. DE CHARTRES PAR L'IMAGE.

Il y a deux images originales de N.-D. de Chartres : la première, c'est la statue de N.-D. de Sous-Terre, reproduction de l'ancienne statue, détruite à la Révolution ; la seconde, c'est la statue de N.-D. du Pilier, ou la Vierge noire.

Ces deux images n'ont guère été reproduites que de notre temps. On les trouve maintenant sous toutes les formes, seules ou accompagnées des accessoires qui les entourent.

Je les admire dans un grand nombre de vitraux. La sculpture aussi a proposé N.-D. de Sous-Terre à notre vénération sur les autels dans plusieurs églises. Les grandes images de N.-D. de Sous-Terre, sur papier teinté, à reflets d'or, sont épuisées et mériteraient cependant d'être rééditées, à notre avis.

Puis viennent les nombreuses images des deux madones vénérées, noires ou en couleur, de toute dimension et aussi de tout mérite, et enfin leurs représentations plus vivantes, s'il est permis de parler ainsi, en toute matière et en tout métal. Qui de vous, pieux pèlerins de N.-D. de Chartres, n'a pas été heureux d'emporter en souvenir une de ces images ou une de ces statuettes ?

Parmi les images ou gravures noires de N.-D. de Chartres, j'en conseillerais quelques-unes : Celle qui représente N.-D. de Sous-Terre, seule ou trônant au-dessus de son autel ; Celle qui représente N.-D. du Pilier, seule ou entourée de sa chapelle gothique ; Celle qui représente N.-D. du Pilier, sans ses vêtements d'or et de soie. (Elle tend à disparaître ; nous faisons des vœux pour sa repro-

duction); Celle qui représente tout le pèlerinage avec N.-D. de Sous-Terre, N.-D. du Pilier, la sainte Châsse et la Cathédrale.

Je mettrais ces images dans mon livre de messe, dans mon bréviaire, dans le livre de piété, que j'ai le plus ordinairement entre les mains.

Si je veux avoir l'image de N.-D. de Chartres pour ainsi dire continuellement sous les yeux afin de lui offrir mes hommages, je choisirais, soit une statuette de N.-D. de Sous-Terre ou de N.-D. du Pilier, soit une grande image avec encadrement.

On peut aussi se servir de statuettes en relief sous verre. Elles sont moins exposées à se briser et à se détériorer que les statuettes en pied.

En outre, une dévotion plus intime à N.-D. de Chartres, c'est celle qui consiste à porter sur soi sa médaille, son scapulaire et la sainte chemisette ou fac-simile du Voile de la T. S. Vierge. Cette dévotion, je vous la conseille encore, rien n'est bon comme de sentir sa mère du ciel ou du moins son image sur son cœur. Mettons souvent la main sur notre poitrine et invoquons Marie, N.-D. de Chartres, et elle sera avec nous, maintenant et à l'heure de notre mort.

On voit que j'ai parlé de l'image dans toute l'étendue du mot, et non pas seulement dans le sens restreint de l'image en papier, que j'ai eu néanmoins plus particulièrement en vue, parce que c'est le mode le plus facile de propagation.

Répandez l'image de N.-D. de Chartres, de quelque manière que ce soit.

Il y a surtout une image de N.-D. de Chartres que je préfère, et qui vient chaque mois, chaque semaine sous un vêtement bleu ou blanc visiter nos demeures, c'est celle qui est imprimée sur la *Voix*. Cette image me réjouit, je la baise avec respect, avec amour. Je dis la petite prière qui est inscrite au-dessous; qui vous empêche d'en faire autant? et je suis sûr, vous l'avez fait avant moi. Ainsi nous réchaufferons la dévotion à notre Mère dans nos cœurs, et nous en propagerons l'incendie par tout l'univers. Donc, zèle pour vénérer, pour distribuer les images de N.-D. de Chartres! Celle qu'elles nous rappellent dans le ciel, nous accordera sur la terre ses grâces et ses bénédictions.

Un vieux pèlerin de N.-D.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Bouthemard, curé de Saint-Martin-de-Nigelles, a été installé, le 15 juin, chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, en présence de Monseigneur. C'est le 8 juin, pendant la cérémonie de Confirmation donnée dans son

église, que le vénéré prêtre a été surpris par l'annonce de ce titre. Après avoir loué ses mérites, son dévouement à sa paroisse, son zèle infatigable et, on le sait bien, si généreux pour la restauration et l'embellissement du lieu saint, Mgr Lagrange, du haut de la chaire, a conféré la dignité canoniale au bon curé ; nous n'avons pas besoin de dire avec quelle joie cette proclamation inattendue a été accueillie par les assistants. Le clergé diocésain partagera ce sentiment. Le 24 mars 1844, M. l'abbé Bouthemard célébrait en l'église Saint-Martin-de-Nigelles, sa première messe, au lendemain de son ordination ; le 8 juin 1893, au même lieu saint, il est honoré d'une manière exceptionnelle par son évêque; entre ces deux dates heureuses qui encadrent un demi-siècle presque complet de travail sacerdotal à Saint-Martin, combien de milliers de jours ont été bénis par le Seigneur ! M. le chanoine Pouclée avait installé M. Bouthemard, à Saint-Martin, il y a 50 ans, il a été encore son installateur au Chapitre.

— M. l'abbé Perret a été transféré de La Gaudaine à Coudreceau ; M. l'abbé Touzeau, de Saint-Lucien à Saint-Léger ; M. l'abbé Meunier, de Flacey à Saint-Lucien ; M. l'abbé Lallemand, prêtre de la dernière ordination, a été nommé à Flacey.

Fête du Sacré-Cœur. — Cette année, pour la première fois, le diocèse de Chartres a célébré cette grande et douce fête le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, la fête chartraine de Réparation qui avait lieu précédemment en pareil jour ayant été supprimée. En union avec d'innombrables églises d'autres diocèses, en France et à l'étranger, nous avons pu chanter : *Gustate et videte, quoniam suavis est Dominus*, Goûtez et voyez comme le Seigneur est doux. A la Cathédrale, le Saint-Sacrement est resté exposé au grand chœur toute la journée ; c'était comme la prolongation de l'octave eucharistique. La même solennité s'est renouvelée le dimanche suivant, afin que les fidèles pussent en jouir. C'est dans l'après-midi de ce dimanche 11 juin, qu'a eu lieu la procession extérieure du Saint-Sacrement pour la paroisse Saint-Pierre. Les habitants de cette paroisse ont montré beaucoup d'ardeur pour préparer leurs reposoirs et pavoiser leurs maisons ; il y avait affluence et tenue respectueuse sur le parcours de la procession ; nous avons plaisir à constater cette nouvelle manifestation de foi.

Au Carmel et à la Visitation. — Tout récemment, les élections triennales prescrites par les saintes règles du Carmel, donnaient aux religieuses de cet ordre, en leur couvent de Chartres, une nouvelle supérieure : Sœur Marguerite-Marie du Sacré-Cœur, (Mlle Métivier), dont l'honorable famille a longtemps habité notre ville. — A peu près à la même époque, nos religieuses Visitandines

ont eu aussi leurs élections : la nouvelle supérieure est Sœur Marguerite de Sales (de La Boulaye), précédemment supérieure du monastère de la Visitation à Orléans.

Pèlerinage à Lourdes. — Le Pèlerinage national de N.-D. du Salut, 1893, à Sainte Radegonde de Poitiers, à l'abbaye de Ligugé, à N.-D. de la Piété de Bordeaux et à *N.-D. de Lourdes*, aura lieu du jeudi 17 août au jeudi 24 août. Le programme vient d'être livré à la publicité et affiché à l'entrée des églises. Plusieurs comités diocésains organisent des groupes spéciaux. Pour le diocèse de Chartres, on peut s'adresser à M. le chanoine Roussillon, secrétaire-général de l'Evêché. Comme les années précédentes, c'est lui qui correspond avec le Comité général de Paris pour les demandes d'admission ou de billets. Au sanctuaire de N.-D. du Pilier se trouve déjà le tronc destiné aux offrandes qui aideront à payer le voyage des malades pauvres. Espérons que cette année encore des miracles récompenseront la foi des malades et la charité des riches qui se seront fait représenter, moyennant une large aumône aux pèlerins pauvres, devant N.-D. de Lourdes.

L'éclairage à la Cathédrale. — On se plaignait depuis longtemps de l'insuffisance de lumière en la vaste église de Notre-Dame de Chartres. Une aumône intelligente et généreuse a permis d'aviser à un meilleur mode d'éclairage. On a adopté la Lampe astrale à flamme sphérique (lampe brevetée R. Ditmar, de Vienne, Autriche). Le pétrole lui fournit une abondante et vive lumière, sans que la consommation en soit trop dispendieuse. Plusieurs appareils ont été distribués le long des nefs, et généralement on a rendu bon témoignage sur l'effet produit.

Confirmation. — A Saint-Aignan, le 18, après-midi. — Le 20, à Abondant, le matin ; à Cherisy, le soir.

Retraites. — La retraite des ordinands au Grand Séminaire et celle des Sœurs de Bon-Secours ont été prêchées par le R. P. Blineau, de la Compagnie de Jésus.

FAITS DIVERS

Un grand cœur. — Un jeune soldat revenait, après avoir terminé son congé, au sein de sa famille. Hélas ! la mort l'avait éprouvée pendant son absence. Sa première visite fut pour l'église de son village, dont le doux souvenir avait si souvent embelli et consolé sa vie de garnison. Il avait vu beaucoup d'églises pendant sept ans dans les villes où il avait séjourné. L'église de son village lui apparut pauvre et nue, et la comparaison qu'il en fit avec celles

qu'il avait visitées lui causa un véritable serrement de cœur. « Monsieur le curé, dit-il à son vénérable pasteur, il faut avouer que le bon Dieu, chez nous, n'est pas plus riche qu'à Bethléem. Là-bas, il n'avait pour crèche qu'un peu de paille ; ici, il n'a que de la paille pour couverture. Il faut décidément un temple plus digne au bon Dieu. — Mon enfant, répondit le prêtre, j'y ai souvent pensé. Mais la paroisse est pauvre ; je me suis ingénié bien des fois, mais en vain, à trouver des ressources pour satisfaire à ce vœu, qui est un des plus chers de mon cœur. L'argent m'a toujours fait défaut. Comment trouver de l'argent ? — Mon Dieu, Monsieur le curé, dit le soldat, de l'argent... de l'argent, et ici le visage du soldat s'illumine, une pensée venait de traverser son esprit, eh bien ! de l'argent, on en trouvera. — Dieu vous entende ! s'écria le bon prêtre.

Et le soldat s'éloigna. Il fut absent quelques jours du village. Un soir, il reparaît au presbytère, si toutefois l'on pouvait donner ce nom à la triste habitation du pasteur ; car le serviteur n'était pas mieux logé que le maître.

Le soldat avait un air radieux et timide à la fois. « Monsieur le curé, dit-il, moi, je n'ai besoin de rien ; j'aime mon métier de soldat. J'ai perdu mes plus proches parents. Mon vieux père dort là-bas dans le cimetière. Il m'a laissé, le cher homme, une petite maison, modeste, mais propre. Je vous la donne. Vous y logerez en attendant que le presbytère soit digne du pasteur. Voilà pour vous, Monsieur le curé. Maintenant, pour le bon Dieu. J'ai repris un nouvel engagement de huit ans. Voilà la somme qui me revient, je la donne au bon Dieu pour son église. »

Le curé, devant cette action simple et grande, ne put retenir ses larmes.

Le soldat, dont la résolution était bien prise, partit pour le Mexique. Gahéry, c'était son nom, est rentré en France avec le grade de sergent, mais pour mourir le jeudi-saint dernier à l'hôpital militaire de Saint-Martin à Paris. Lorsque les anges l'ont présenté devant Dieu, ils ont pu dire comme autrefois les Juifs qui recommandaient à Notre-Seigneur le capitaine de Capharnaüm : « Il est digne que vous l'écoutiez, il a aimé notre peuple et il nous a bâti une église. » (*Revue d'Annecy*)

Ligue catholique et sociale. — La *Ligue Catholique* et sociale vient de tenir, à Paris, sous la présidence de M. le Comte Albert de Mun, un important Congrès auquel assistaient des délégués des diverses parties de la France.

Les séances qui ont rempli trois journées ont donné lieu à des échanges de vues du plus haut intérêt. Des renseignements

électoraux ont été recueillis sur tous les points du pays. Enfin d'importantes résolutions ont été prises relativement à la ligne à suivre et à l'action à exercer aux prochaines élections dans l'esprit des enseignements pontificaux.

Le Comité Central a été réélu par acclamation avec adjonction de plusieurs nombres de province: du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Centre, du Sud-Est, du Sud-Ouest. . . . .

La loi militaire. — On n'a guère considéré jusqu'ici la « loi des curés sac au dos » qu'au seul point de vue de la situation qu'elle crée aux conscrits séminaristes. Le moment va venir, et il n'est pas éloigné, où l'on aura à en subir les conséquences au point de vue des paroisses. Dix-sept séminaristes viennent d'arriver à Lille pour une période de vingt jours d'exercices : seize du diocèse d'Arras, un du diocèse de Cambrai. La plupart d'entre eux sont déjà dans les ordres sacrés. Dix sont diacres, un est sous-diacre. Onze, par conséquent, sont astreints à la récitation journalière du bréviaire. A la prochaine convocation pour une nouvelle période de vingt-huit jours, ils seront prêtres. Comment pourront-ils, chaque matin, dire la messe ?

Que deviendront les paroisses privées de leur pasteur ? A qui s'adresseront les moribonds pour se réconcilier avec Dieu et recevoir les derniers sacrements ?

Vienne la guerre, ce serait bien pis encore. *Une multitude d'églises seraient fermées. Plus d'offices, plus de sacrements, plus de baptêmes, plus d'enterrements religieux.*

Telle est la perspective que la loi militaire ouvre devant les yeux de la France chrétienne.

« La Religion, voilà l'ennemi ! » C'est le cri des francs-maçons, nos maîtres. Ils se promettent d'arriver à l'abolition complète de la Religion en France. Leur plan est habilement formé, et ils l'exécutent.

Rome. — Voici d'excellentes réflexions de la *Semaine de Cambrai* à l'occasion des fêtes qui ont été données à l'empereur d'Allemagne dans la ville de Rome.

« La France était jadis à Rome, protégeant la Papauté et tirant de ce protectorat la plus puissante situation militaire que pouvait envier un grand peuple.

Avec une armée au cœur de l'Italie, à Rome ; avec une flotte à Gaëte, la France dominait l'Europe et surveillait la Méditerranée. Elle était maîtresse de la Paix et de la Guerre.

Le Pape était libre, et le Pape gouvernait le monde catholique sous le protectorat de la France.

La franc-maçonnerie, dans sa rage antichrétienne, a brisé tout

cela. Elle a exigé de Napoléon III la destruction du Temporel du Pape. Il lui a obéi, et par là il a fait de l'Allemagne l'empire le plus puissant de l'Europe et le point central de toute la politique anti-française.

Ce crime n'est pas prêt d'être expié. Il pèsera lourdement sur nous encore longtemps.

C'est à cette politique de trahison que nous devons et la perte de nos provinces de l'Est, et les armements qui écrasent les budgets, et les milliards de dettes qui nous conduisent fatalement à la banqueroute.

On dirait que l'empereur d'Allemagne et le roi d'Italie ne se rencontrent si fréquemment à Rome que pour humilier les révolutionnaires français qui osent se vanter d'avoir « relevé la Patrie »

La Communion fréquente. — Le général de La Moricière, avec sa double franchise de Breton et de soldat, pratiquait hautement sa religion. Il aimait à prier avec ses enfants ; et à la première communion de sa seconde fille, il s'agenouilla près d'elle à la Sainte Table.

« Je l'ai vu pleurer comme un enfant ce jour-là, » disait un de ses amis. Néanmoins, La Moricière, même revenu à la foi, avait à l'endroit de la communion fréquente les scrupules des jansénistes. « Nous ne sommes pas dignes de communier si souvent, » disait-il une fois, à Paris, au curé de sa paroisse. — « C'est vrai, répondit le curé, mais nous en avons besoin. La communion est moins une récompense qu'une grâce et un secours. » Après un instant de réflexion : « Monsieur le curé, dit le général, on m'avait donné jusqu'ici vingt-cinq mille mauvaises raisons, mais vous m'en donnez là une bonne. Il suffit. Ma fille, communie tant que tu pourras. »

Consistoire du 12 juin. — Parmi les nouveaux cardinaux préconisés sont Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux, et Mgr Bourret, évêque de Rodez.

Consistoire du 15 juin. — Ont été préconisés pour l'archevêché de Lyon, Mgr Coullié, évêque d'Orléans ; pour celui de Rennes, Mgr Labouré, évêque du Mans ; pour celui de Chambéry, Mgr Hautin, évêque d'Evreux ; pour celui de Carthage, Mgr Combes, évêque de Constantine.

Belle défense du culte de Marie par un sauvage. — Un Sauvage chrétien m'aborde et dit : Le *Bishop* (ministre protestant), m'invita un jour à entrer chez lui : c'était l'hiver, il faisait froid. Je me chauffais près de son poêle quand il prit son livre (Une Bible) et me demanda si je savais lire. J'avais sur moi mon livre de prières et le lui montrai. Il le regarda, y rencontra le nom de Marie et partit de là pour m'apprendre combien j'étais malheureux de faire des prières à une simple femme semblable aux autres, et il

ajouta que, dans son livre il était recommandé de ne prier que Jésus seul.

Je ne me hâtai point de lui répondre, et lui dis que je ne me croyais pas capable de discuter avec lui, mais je lui demandai *s'il avait une mère* ! J'en ai une, moi, lui dis-je, et je l'aime. En as-tu une aussi, toi ?

Le *Bishop*, presque interdit, me répond qu'il n'est pas venu seul au monde, et qu'il a eu une mère comme les autres hommes.

Eh ! bien, ajoutai-je, tu as dû l'aimer ta mère, et tu as bien fait. Et tu voudrais que Jésus n'aimât pas sa mère Marie ! et tu me dis qu'il n'est pas content si je parle avec respect à sa mère ! Dans notre religion nous ne séparons pas Jésus de sa mère. Nous prions Jésus d'abord, et Marie ensuite ! Voilà, me dit ce brave sauvage, comment je me suis tiré des mains du *Bishop*.

N'est-ce pas une joie ravissante d'entendre un enfant des bois, ignorant des sciences humaines, mais éclairé par la foi, trouver dans son intelligence naïve et dans son cœur naturellement droit et franc une si belle défense du culte de Marie ?

(Mgr Grouard, vicaire apostolique (Mackensie)

Dévotion d'O'Connell pour Marie. — Les plus grands génies du catholicisme ont toujours montré une tendresse vraiment filiale envers la Sainte Vierge.

Qui plus que le grand O'Connell fut plus tendre pour la Reine du Ciel et plus zélé pour son culte ? Il en parlait au peuple comme de la mère du peuple.

Il est devenu fameux, ce jour où, emporté par un sentiment extraordinaire de dévotion et de tendresse pour Marie, il en fit l'éloge en présence de plus de cent mille personnes, catholiques et protestants tout ensemble.

Cette multitude, ravie et comme suspendue à ses lèvres, crut entendre un Docteur, un Père de l'Église, énumérer les gloires et chanter les louanges de la Mère de Dieu.

Après sa célèbre harangue qui devait faire ouvrir aux catholiques les portes du Parlement anglais, pendant que les plus fameux orateurs s'animaient, dans ce grand débat, O'Connell se tenait là, retiré dans un angle de la salle, récitant le Rosaire.

Ce fut en répétant souvent la tendre prière de saint Bernard : *Souvenez-vous*, en renouvelant à chaque instant des actes de contrition et en prononçant les noms de Jésus et de Marie, que s'éteignit cette grande voix qui avait ébranlé le monde et que s'envola cette grande *âme qui avait éveillé l'admiration* de la terre.

BIBLIOGRAPHIE

Montmartre autrefois et aujourd'hui, par le R. P. Jonquet, O. M. J. 1 vol. in-4°, contenant 83 gravures, broché, 10 fr.; cartonné percaline, fers spéciaux, tr. dorées, 14 fr.; relié amateur, dos et coins maroquin, tête dorée, les autres tr. ébarbées : 18 fr. (Chez l'éditeur, D. Dumoulin et Cie, 5, rue des Grands-Augustins, Paris, ou au Bureau du sanctuaire de Montmartre, 31, rue de la Barre).

Le R. P. Jonquet fait voir le véritable point de départ de la grande œuvre qui se poursuit à Montmartre : l'Œuvre du Vœu national; il la montre comme faisant l'objet d'une demande directe adressée par Notre-Seigneur à la fille aînée de l'Église ; elle apparaît à la France comme sa meilleure espérance. — L'histoire du monument national est rappelée dans toutes ses phases, et les œuvres accomplies dans la basilique ont un chapitre à part. Voilà une étude consciencieuse, complète et des plus intéressantes.

Pour cet ouvrage aussi, les éditeurs bien connus D. Dumoulin et Cie ont fait des merveilles. Leurs belles illustrations reproduisent des gravures conservées à la Bibliothèque nationale ou au musée Carnavalet, elles représentent les aspects de la colline à diverses époques, les pèlerins illustres, puis les différentes vues du monument actuel.

Le Père Joseph Aréso, restaurateur en France des Franciscains de l'Observance, par M. l'abbé Surel de Saint-Julien, missionnaire apostolique. — Bel in-8° de 312 pages (chez les Sœurs missionnaires, Vanves, route de Clamart, près Paris.)

Cet ouvrage écrit spécialement pour les enfants de saint François sera lu avec intérêt et profit pour les membres du clergé séculier auquel le zélé restaurateur avait d'abord appartenu : cette appréciation extraite de l'approbation du ministre général des franciscains, est d'un grand poids et renferme tout un éloge de cet important et intéressant travail. Il est remarquable, observe avec non moins de justesse l'auteur dans sa préface, que dans ce siècle Dieu ait suscité presque en même temps trois hommes selon son cœur, pour restaurer parmi nous, après la Révolution les trois ordres célèbres de saint Benoit, de saint Dominique et de saint François, et qu'il ait répandu dans ces hommes (Dom Guéranger, le Père Lacordaire et le père Aréso) la piété, la science, l'éloquence. Chacun a son cachet particulier, mais la note dominante est la même : le zèle poussé à ses dernières limites pour procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

La Revue administrative du Culte catholique, dirigée par M. C. Grousseau, avocat, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille, s'adresse principalement au clergé, aux conseils de fabrique, aux congrégations, aux établissements religieux, charitables et scolaires, à tous ceux qui ont besoin de connaître la législation et la jurisprudence sur les questions religieuses.

Elle contient les textes et les documents nécessaires, en y joignant des observations, et, s'il y a lieu des conseils, voulant, d'une volonté ferme, au milieu des difficultés de l'heure présente, venir en aide et prêter main forte à tous ceux qui travaillent pour Dieu et pour son Église.

Les demandes d'abonnement (Prix : 12 fr.) doivent être adressées à M. l'Administrateur-Gérant de la *Revue administrative du Culte catholique,* rue de Pas, 19, à Lille (Chaque livraison mensuelle a 32 pages in-8°).

— **Mois du Sacré-Cœur** à l'usage des âmes pieuses des communautés et des paroisses, par le chanoine BOUNES, 1 vol. in-18 de 328 pages. Prix : 1 fr. 50, *franco* par la poste, 1 fr. 75. — Librairie Téqui, 33, rue du Cherche-Midi. Paris.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

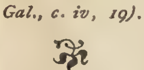
SAMEDI 24 JUIN 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE JUIN)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 25 juin, 5e dimanche après la Pentecôte, Saint Guillaume, abbé, *double.* A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h. vêpres, complies et salut.

— Le mercredi 28, vigile des saints Apôtres, le jeûne est transféré au samedi.

— Le Jeudi 29, Fête de saint Pierre et saint Paul, apôtres, *double,* de 1re cl. avec octave; la solennité est remise au dimanche suivant. — A 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Le Vendredi 30, salut au Sacré-Cœur, à 8 h. du soir.

— Le Samedi 1er juillet, veille de la solennité des SS. Apôtres, jeûne et abstinence.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 25 juin, 5e Dimanche après la Pentecôte, saint Guillaume; les offices aux heures ordinaires. Catéchisme de persévérance.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 25 juin, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi 30, à 8 h. du soir, allocution et salut en l'honneur du S.-C.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — 29 juin, à 8 h. du matin : Cérémonie de prise d'habit et de profession, présidée par M. le grand vicaire Dancret, archiprêtre de Notre-Dame et Supérieur du Monastère. Sermon par un oblat de Saint-François de Sales. Messe avec chants de cantiques.

— 2 juillet, *Fête de la Visitation.* A 6 h. 1/2, première messe; à 7 h. 1/2, messe conventuelle, avec chants de cantiques par Messieurs du Grand Séminaire. A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Pichois, professeur à l'Institution Notre-Dame; salut solennel par Messieurs du Grand-Séminaire. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Son Éminence le Cardinal Mermillod ; Études sur sa vie, ses œuvres et ses publications. En vente chez Delhomme et Briguet, Lyon et Paris.

Sous ce titre, M. le chanoine D'Agrigente, auteur de nombreuses notices biographiques, collaborateur des *Annales Catholiques,* vient de publier une étude des plus attachantes.

Dans son introduction il nous confie que la préparation de ce travail date de l'année 1868. C'est dire la multitude de documents que M. le chanoine D'Agrigente a recueillis. Aussi cet ouvrage, malgré une dizaine d'opuscules, publiés déjà sur le cardinal Mermillod, est-il plein d'intérêt; et l'on ne peut que s'associer aux éloges qu'adressait dernièrement à l'auteur Mgr l'archevêque d'Albi :

« Style facile et plein de charme, tableaux variés et finement peints, aperçus riches en surprises; on peut dire de votre composition comme de la Suisse, qu'elle a toutes ces qualités et qu'elle impressionne le lecteur. Je vous prédis donc au point de vue de la forme, de chauds admirateurs ; quant au fond vous avez le talent de faire parler et écrire l'illustre évêque de Genève au moment opportun, afin de donner à votre thèse un *confirmatur* éloquent, etc. »

Nous souhaitons à cet ouvrage un vrai succès et ce sera justice.

N° 20. 24 Juin 1893.

SOMMAIRE

SAINT JUSTIN, PHILOSOPHE ET MARTYR (163.)

Que la libre pensée contemporaine en fasse son deuil, le fait est acquis à l'histoire. Il est vrai qu'au second siècle, l'Empire romain vit ses écoles, ses préfectures, ses administrations judiciaires aux mains des philosophes. Un philosophe trônait dans le palais des Césars. Mais, il n'est pas moins vrai que tous ces sages, depuis Marc Aurèle jusqu'au dernier rhéteur de la dernière province, restèrent, à la honte de l'humanité dont ils se croyaient l'élite et à la confusion de leurs héritiers modernes, des gens crédules, des hommes superstitieux, des esprits sectaires. La tache de sang qui avait marqué au front les despotes continuateurs de la politique brutale de Néron macula, abondante et ineffaçable, la main, la bouche et la plume des penseurs auxquels la destinée avait un moment confié le bonheur du genre humain. Contre le christianisme, Marc Aurèle et ses favoris oublièrent leurs théories libérales pour ne plus croire pratiquement qu'à la force, aux exactions et à la persécution.

Curieux phénomène historique. Ceux qui devaient le mieux comprendre la nouvelle religion et coopérer à sa tâche d'affranchissement en furent les adversaires déclarés.

Des stoïciens professant l'indivisibilité de la substance divine et prônant jusqu'au lyrisme le mérite de la souffrance se contredisent et s'oublient au point de mettre à mort de braves gens qui refusent leur encens aux vaines idoles. Des platoniciens ne parlent que d'idéal, ne rêvent que l'infini et le divin, et ils raillent, ils dénoncent, ils poursuivent des chrétiens inoffensifs, avides comme eux d'idéal, de vérité, de vertu et de bonheur. Des péripatéticiens qui semblent inspirés quand ils parlent du désintéressement spéculatif et qui tarifent grassement leurs leçons, ferment les yeux à la merveil-

leuse fraternité des premières églises. Des pythagoriciens surchargent la préparation philosophique de leurs jeunes disciples: devant eux l'Église, sans préparation, sans hésitation, sans les attraits du savoir, du génie et de l'éloquence, mais aussi sans ombres et sans erreurs, infuse toute vérité dans l'âme de ses adeptes; nos sages ne voient ni ne comprennent. Et tous s'en prennent à ces chrétiens plus sages, plus vertueux, plus héroïques que pas un d'eux. Et, à défaut d'arguments, à bout de sophismes, ces maîtres dans l'art de dire et de penser descendent, comme de vulgaires fanatiques, aux coups de force et à la persécution sanglante.

C'est là l'histoire résumée de saint Justin.

Philosophe illustre, il eut l'honneur de suivre les meilleures écoles et d'entendre les maîtres les plus réputés. Son intime conviction que la vérité était plus grande, plus belle, plus moralisante qu'il ne la voyait chez ces sages, sa bonne foi, son désir désintéressé d'arriver à la pleine lumière, lui méritèrent de rencontrer, sous les traits d'un vieillard, l'ange promis à toute âme sincère. De ce vieillard il reçut le conseil qu'il suivit de questionner les prêtres des chrétiens. A sa joie, il trouve enfin, dans la nouvelle religion, le plein épanouissement des doctrines balbutiées par ses orgueilleux maîtres et il se fait chrétien. Dans la suite, toujours revêtu du manteau des philosophes, il enseigne, il pratique cette vie d'ascète que ses collègues se contentaient de formuler en d'harmonieuses sentences, il parcourt les villes de la Grèce et de l'Asie et aux sincères et aux humbles, aux gens du peuple et aux esclaves il sert le divin festin de la vérité. Aux princes persécuteurs, il adresse d'éloquents plaidoyers en faveur des croyants. Aux Juifs acharnés contre les disciples du Crucifié, il fait l'apologie biblique du Christ et de son œuvre. Aux astucieux philosophes, il signale des rapprochements, des analogies et des tendances communes entre la doctrine chrétienne et leurs théories religieuses politiques ou sociales.

Cela, il le fait sans illusion, avec la claire vue du sort qui l'attend.

Le philosophe chrétien mourut en effet victime des philosophes païens. On ne lui pardonnait ni sa conversion, ni sa persévérance, ni sa vertu, ni son apostolat. Un philosophe, Crescent le cynique, se chargea de le dénoncer. Un philosophe,

Junius Rusticus, alors préfet de Rome, reçut cette dénonciation, produisit Justin devant son tribunal et sur lui, contre son refus de sacrifier aux idoles, prononça la sentence capitale. Un philosophe, l'empereur Marc Aurèle, alors présent à Rome, assurément informé de l'affaire, souscrivit à cette condamnation et permit cette barbare exécution.

Si elle fut la honte de la sagesse humaine, cette mort de saint Justin resta la gloire de la philosophie chrétienne et nous devons savoir gré à Léon XIII, le restaurateur des études philosophiques, d'avoir universalisé le culte de ce glorieux ancêtre de nos docteurs catholiques.

D. G.

QUE PENSER DE LA DÉVOTION AU CŒUR EUCHARISTIQUE ?

Parmi les actes récents du Saint-Siège Apostolique, nous croyons devoir faire remarquer à nos lecteurs un décret de la Congrégation du Saint-Office touchant la dévotion et les images dites du *Cœur eucharistique.*

Plusieurs se souviendront sans doute des oiseuses discussions soulevées au Congrès eucharistique d'Anvers autour de cette bizarre expression de *Cœur eucharistique* de Jésus, qui répugnait visiblement au bon sens des prêtres belges présents à ce Congrès.

Or le Saint-Siège a donné pleinement raison à ces répugnances par un décret positif de la Congrégation du Saint-Office, qui contient en même temps une grave leçon pour les amateurs de nouveauté en fait de piété et de dévotion.

Voici le texte du décret :

« Mercredi, 13 juin 1891. — Les nouveaux emblèmes du Sacré-Cœur de Jésus dans l'Eucharistie ne méritent pas l'approbation du Saint-Siège.

» Pour nourrir la piété des fidèles, c'est assez des images du Sacré-Cœur déjà usitées et approuvées dans l'Église ; vu que le culte du Sacré-Cœur dans l'Eucharistie n'est ni plus parfait que le culte de l'Eucharistie elle-même, ni différent du culte du Sacré-Cœur de Jésus.

» En outre, les mêmes Éminentissimes Pères ont ordonné de communiquer la pensée de cette Sacrée Congrégation, déjà manifestée par ordre du Pape Pie IX, de sainte mémoire, le mercredi 13 janvier 1875, à savoir : que certains écrivains qui souvent aiguisent leurs esprits à ces matières et autres semblables sentant la nouveauté, et sous apparence de piété travaillant même par le moyen des journaux à promouvoir des titres inusités de dévotion, doivent être avertis de renoncer à leur dessein, et de bien considé-

rer le péril qui s'y trouve d'entraîner les fidèles dans l'erreur, même sur les dogmes de foi, et de donner occasion aux ennemis de la religion de calomnier la doctrine catholique et la vraie piété. R. Card. Monaco. »

Ce décret rejette donc les nouveaux emblèmes du *Cœur eucharistique* de Jésus et déclare superflue la dévotion qu'elles expriment; mais il rappelle, en outre, les instructions du Saint-Siège, toujours si facilement oubliées, touchant l'ardeur inconsidérée à inventer et propager, sous couleur de piété, de nouvelles dévotions et de nouveaux titres.

Si l'iconographie chrétienne — disent avec raison les *Études religieuses* des PP. Jésuites — n'était qu'une question d'art ou de sentiment, il suffirait à la rigueur qu'elle gardât toutes les convenances, ce qu'elle est loin de faire toujours ; l'Église pourrait ne pas s'en préoccuper davantage, et laisser libre champ aux artistes et aux imaginations pieuses. Mais tout autre est sa portée ; elle est l'expression sensible des vérités chrétiennes qu'elle traduit en un langage compris de tous, grands et petits, — petits et peuple surtout. Par ce côté, elle touche au dogme, et les théologiens la considèrent comme l'un des *instruments* de la tradition. Ainsi, lorsque les premiers fidèles couvraient les murs et voûtes des catacombes de peintures qui rappelaient et symbolisaient les faits et les harmonies de l'ancien et du nouveau Testament, la dignité de Moïse et de Pierre les récits évangéliques, les sacrements, le sacrifice eucharistique, ils léguaient aux siècles à venir un admirable témoignage de la foi des âges apostoliques, et réfutaient par avance les audacieuses négations et les fausses interprétations des hérétiques de tous les temps. Lorsque les Jansénistes affectaient de représenter le crucifix les bras tendus et rapprochés, ils se souciaient médiocrement des effets anatomiques et lumineux : ils entendaient exprimer de la sorte la rédemption restreinte à un petit nombre d'élus. L'Église est donc grandement intéressée à la conservation des formes hiérarchiques consacrées par les siècles, et surveille de près les nouvelles représentations et les nouveaux emblèmes.

A plus forte raison contrôle-t-elle rigoureusement les pratiques de culte encore inusitées, les nouvelles dévotions, comme on les nomme, et ne leur reconnaît-elle le droit de cité que lorsqu'il conste non seulement de leur parfaite orthodoxie, mais encore de leur parfaite innocuité. Il importe peu que leurs inventeurs soient pieux et zélés, si elles peuvent prêter à des interprétations inexactes, et répandre des idées peu solides ; le seul fait d'être subtiles à l'excès, superflues, de ne se distinguer que par leur nouveauté et leurs titres insolites des formes de culte usitées et approuvées de vieille date, suffit pour les faire écarter.

Ainsi fait le décret du Saint-Office, en date du 13 juin 1891, touchant la dévotion au *Cœur eucharistique* de Jésus et les images qui la représentent. Veut-on exprimer la présence réelle, dans la sainte hostie, du Cœur toujours vivant et toujours aimant de Notre-Seigneur ? Il n'y a là rien qui ne soit contenu dans le culte de l'Eucharistie. — Veut-on rendre hommage à l'amour qui a porté le Sauveur à nous donner le Saint-Sacrement, et rappeler aux fidèles le devoir de la reconnaissance, de la confiance et de la réparation? C'est le culte du Sacré-Cœur. Le Saint-Office n'a rien vu de plus dans la nouvelle dévotion, si ce n'est peut-être le danger de faire croire à des modes de présence ou de vie eucharistiques où la fantaisie aurait plus de place que la vérité théologique.

Inutile d'insister sur la gravité de l'avertissement général donné à certains écrivains catholiques, trop ingénieux à inventer et trop zélés à propager ces formes inusitées de la piété : l'incrédulité en rit, et l'église les désavoue.

ESSAI.

Voici le premier mot qu'il faut dire dans bien des entreprises difficiles : *Essayons*. Ajoutons-y ces autres mots : *avec la grâce de Dieu* : et bien souvent, sinon toujours, nous aurons la satisfaction de finir par ce dernier mot : *succès*.

C'est ce que plusieurs curés du Perche ont éprouvé dans la bonne œuvre de la Communion mensuelle qu'ils ont entreprise.

Ils ont dit : essayons. Ils ont jeté le cri d'alarme. Ils se sont groupés, et voilà qu'aujourd'hui ils sont bien près du succès.

Dans une réunion, tenue à Beaumont-les-Autels, le 22 mai, lundi de la Pentecôte, trois cents enfants de ce pays et des environs ont fait en commun la communion mensuelle. Les ardents propagateurs y assistaient, et ils ont pu voir avec consolation que leur œuvre était vivace, et qu'elle avait grande chance de réussir.

Leur exemple sera imité. Déjà un certain mouvement s'opère, un rapprochement d'idées se manifeste. Dans plusieurs autres paroisses du Perche *on essaie* aussi.

L'époque des premières communions est d'ailleurs favorable à cet essai, on a les enfants sous la main, il faut se presser de les enrôler dans la sainte croisade de la communion mensuelle.

C'est le matin même de la première communion, que je choisirais pour l'établissement de cette bonne œuvre dans la paroisse. Il me semble qu'à ce moment, les cœurs sont mieux préparés, et, ne faut-il pas le dire? N. S. agit directement dans les âmes par le

ministère de notre parole, et l'administration de son divin sacrement.

Sans doute, tous les enfants ne viendront pas se faire inscrire; tous, surtout, ne persévéreront pas ; mais il en restera toujours un certain nombre, qui formera un noyau, et plus tard ce nombre augmentera, avec les soins du curé et la grâce de Dieu.

Notre-Seigneur ne peut pas abandonner une œuvre qui lui est si agréable, et dont le but est le salut des âmes des chers enfants qui nous sont confiés.

E. C.

M. ERNEST CHEVALLIER-RUFFIGNY

Il y a trois mois, la *Voix de Notre-Dame* (Supplément du 18 mars), rendait hommage à la mémoire de M. Ernest Chevallier-Ruffigny, récemment décédé à Poitiers. Nous recommandions aux prières l'âme de cet admirable chrétien qui, pendant son long séjour à Chartres comme Directeur des Contributions directes, a fait partie de toutes les associations pieuses et donné l'exemple de toutes les vertus. Son digne frère vient d'adresser à Mgr Lagrange un récit détaillé sur la fin si prompte de cette belle vie. Nous le publions ici pour l'édification de nos lecteurs.

— « Votre Grandeur m'avait demandé, à mon dernier voyage à Chartres, de lui retracer par écrit ce que j'avais eu l'honneur de lui dire sur les derniers moments de mon excellent frère.

Le bon Dieu l'a moissonné comme un épi mûr pour le ciel, dans le plein exercice des œuvres de zèle et de charité qui étaient le grand mobile de sa vie. Dans sa dernière journée, celle du 6 mars, comme dans les journées précédentes, il se dépensa sans compter avec ses forces, qui cependant s'amoindrissaient assez sensiblement.

Il assista à la messe de 7 heures à l'église cathédrale, celle de sa première communion; et y communia. La même église fut ainsi celle de sa première et dernière communion. Appliquant au pain de l'âme la prière du *Pater : panem nostrum quotidianum da nobis hodiè*, il avait fait entrer dans sa vie si chrétienne la pratique de la communion quotidienne, et il disait volontiers qu'un jour sans communion était un jour sans pain.

Au retour de la messe il fit, dans la matinée, plusieurs longues courses pour les intérêts de la Société de Saint Vincent de Paul, qui lui avait confié la présidence du Conseil central de la région diocésaine, laquelle comprend les deux départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. Il apportait dans ces fonctions ce dévouement absolu, ce besoin de se donner, qui étaient le fond de sa nature si oublieuse d'elle-même ; et la fatigue qu'il avait rapportée d'une

tournée récente dans le département des Deux-Sèvres a probablement concouru à précipiter sa mort.

Quoi qu'il en soit, il se sentait bien remis ; car, après les fatigues de la matinée, il n'hésita pas à aller passer les premières heures de l'après-midi à la campagne, à proximité de Poitiers, pour le soin de ses affaires personnelles. Il rentra à cinq heures, enchanté d'avoir joui des premiers chauds rayons d'un vrai soleil de printemps, et se disposa à partir pour l'église, afin d'y faire son adoration quotidienne et sa préparation à la communion du lendemain. La visite de deux amis, avec lesquels il causa très librement jnsqu'à 7 heures, l'obligea à différer sa sortie.

Aussi se hâta-t-il de reprendre son projet après dîner.

Il se préoccupa de chercher quelle église pouvait être ouverte à cette heure tardive ; et comme la *Semaine Religieuse* ne lui donnait à cet égard aucune indication, il partit néanmoins pour l'église Saint-Hilaire, parce qu'il savait qu'on venait d'y commencer les exercices d'une mission, et qu'il espérait, à cause de cela, la trouver ouverte.

La course était longue ; il y avait beaucoup à monter. Il trouva malheureusement l'église fermée. Mais il tenait à faire sa visite au divin Hôte du tabernacle, et quoiqu'il y eût encore beaucoup à marcher, il se rabattit sur Saint-Porchaire, église tout à fait centrale, qu'il comptait trouver ouverte ; il ne fut pas plus heureux.

C'est dans ces courses à la recherche du Dieu de l'Eucharistie, de l'Emmanuel toujours présent au milieu de nous, que se sont épuisées ses dernières forces.

Il rentra très fatigué par une première crise de suffocation, qui a été le prélude de la crise finale.

Mais nous nous méprîmes complètement sur son caractère. Nous crûmes y voir les symptômes d'une crise d'asthme, alors qu'il s'agissait d'un commencement de congestion pulmonaire.

Aussi, lorsque cette crise, qui ne dura pas très longtemps, fut passée sans paraître n'avoir laissé derrière elle aucune trace, nous fîmes, comme à l'ordinaire, en commun nos prières du soir et nous nous dîmes adieu en toute tranquillité pour la nuit, comptant bien reprendre le lendemain matin notre douce vie commune accoutumée.

L'illusion, hélas ! fut de courte durée.

Vers deux heures du matin, une seconde crise de suffocation se produisit et elle ne tarda pas à prendre tous les caractères d'une agonie. — Mais mon bon frère, toujours oublieux de lui-même et croyant sans doute que cette suffocation allait disparaître comme celle de la veille, ne voulut pas permettre qu'on vînt m'avertir ; et

trois quarts d'heure se passèrent ainsi. Lorsque prévenu enfin, j'arrivai près de son lit, il me fut impossible de me méprendre sur la gravité du mal. Tout le sang était porté au cœur et aux poumons ; les extrémités étaient presque froides ; tout ce que l'on put tenter : sinapismes, saignées, sangsues, rien n'arrêta la marche du mal. Je courus moi-même chercher son confesseur, espérant l'avoir plus vite et procurer au moins à mon cher malade les grâces de l'Extrême-Onction et d'une absolution dernière. Nous n'arrivâmes pas à temps ; il y avait environ dix minutes que mon pauvre frère avait rendu sa belle âme à Dieu, sans avoir perdu connaissance et oubliant encore ses propres souffrances pour sourire affectueusement aux serviteurs qui l'entouraient.

Le bon Dieu, qu'il avait recherché avec tant de persévérance dans la soirée, semble avoir voulu l'appeler à continuer au ciel les adorations, qui étaient le bonheur de sa vie de la terre, et lui avoir adressé l'invitation à l'adorer face à face, en récompense du zèle qu'il avait mis à vouloir l'adorer au Tabernacle.

Puisse le bon Dieu me donner aussi, à l'imitation de mon bien-aimé frère, la force de m'oublier assez moi-même pour faire prédominer sur ma si grande et si légitime douleur, la joie de penser qu'il a atteint son but, et qu'en bon et fidèle serviteur, il est entré dans la joie de son Seigneur... »

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer l'hommage etc.....

H. Chevallier-Ruffigny.

POUR LE CLOCHER DE LOIGNY !

Ils n'étaient pas plus grands, ceux qui dorment rigides
A Cologne, à Strasbourg, dans la nuit des caveaux ;
Ceux dont à Saint-Denis les hordes régicides
Mirent en ricanant les vieux corps en lambeaux ;
Ils ne l'ont pas été, ceux qu'en sa robe grise,
Où scintillent le soir les rubis du vitrail,
Notre-Dame enveloppe, au bord du fleuve assise (1)
Depuis qu'un premier mort a franchi son portail,
Plus grands que ces héros dont la cendre repose
Dans ce pays sacré, dans ce LOIGNY géant.

. . . .

Jamais nul ne le fut ! ! ! et quelle apothéose
Saurait trouver pour eux hymne assez éclatant !
Quel Homère français, quel barde au souffle épique,
Sa lyre entre les mains, décrirait le combat
Où les douze cents ans de la France héroïque
Dans chaque homme incarnés, firent chaque soldat !

(1) Notre-Dame de Paris.

LOIGNY ! C'est Tolbiac, Bouvines et Pavie !
Pavie, où le vaincu domina le vainqueur ;
C'est JEANNE, revivant une heure de sa vie
Près d'un autre étendard d'une même couleur !

Et cependant les morts des vieilles cathédrales
Tressaillent réjouis, quand l'Ange de Noël
Dans la cloche bourdonne à de courts intervalles :
« *Paix aux morts ! aux vivants ! Paix au plus haut du ciel !* »

Ils écoutent aussi l'*Alléluia* sonore,
Orchestre de la fête où chante le printemps,
Puis, lorsque l'*Angelus* vient saluer l'aurore,
Un frisson de bonheur court sur leurs ossements.

Hélas ! Ceux de Loigny, sous l'autel funéraire,
N'ont jamais entendu ce rythme balancé ;
Pour eux, aucun écho ne traverse la terre,
Pour eux, c'est le silence opprimant et glacé !

. . . .

Ainsi n'était-ce point au jour de la bataille,
Vous en souvenez-vous, quand le canon tonnait ?...
O superbes vaincus ! ! ! Malgré cette muraille,
Même s'il parlait bas, il vous réveillerait !

Eh bien ! il faut pour vous qu'un autre airain résonne.
Nous voulons qu'une flèche arrive jusqu'aux cieux.
Par les soirs de printemps ou par les soirs d'automne,
La cloche bercera le sommeil de nos preux.

Ils nous ont tout donné, dans leur élan splendide,
Tout, — jusqu'au témoignage où la postérité
Verra que des aïeux dont l'honneur fut l'égide
La France n'avait point encor démérité !
Ils nous ont tout donné, donnons avec usure,
Pour que des morts moins grands de la Seine et du Rhin
On ne compare pas la riche sépulture,
Quand chacun de nos morts égale un paladin !
Vous, les croyants, donnez pour que le bourdon chante
La prose triomphale en l'honneur d'un Soldat,
Pour que de cierges d'or la crypte étincelante
Contemple un front nimbé, vainqueur au bon combat ;
Et vous, qui maudissant la discorde et la haine
Quel que soit le tribun, ne voyez qu'un Français,
Donnez, pour que bientôt, d'une voix souveraine,
La cloche de Loigny tinte un doux chant de paix !
Car ils nous ont crié du fond de l'ossuaire :
« *Vous ne laisserez pas ces reîtres impunis !*
» *Notre espoir est le vôtre, ô mon fils, ô mon frère !*
» *Mais les peuples vainqueurs sont les peuples unis.*

Puis ils ont dit encor : « *Le Dieu de la victoire*
» *Détourne son regard des soldats orgueilleux ;*
» *D'autres, s'agenouillant, ont inscrit dans l'histoire*
» *Lépante ou Jéricho* ; *priez... priez comme eux !*

. . . .

Alors, vous qui rêvez, frémissants d'espérance,
Au vœu que nous légua l'Immortel Bataillon,
Donnez, pour qu'à LOIGNY le bronze, en sa cadence,
De la *Revanche* un jour sonne le carillon.

E. D.

(Mme Touzery, photographe, 88, boulevard Alexandre-Martin, à Orléans, a mis en vente un superbe album, édité par elle, sur la bataille de Loigny, les monuments funéraires et les principaux héros de cette journée).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Bénédiction des roses. — C'était l'objet d'une gracieuse cérémonie après les vêpres de la Cathédrale, dimanche dernier, 18 juin. Les fidèles remplissaient la nef, et au milieu d'eux, plusieurs petits enfants en blanche parure avaient la mission de distribuer à l'assistance les fleurs bénites. Tout d'abord un prédicateur, M. l'abbé Canuel, expliqua dans un intéressant sermon sur le Rosaire, le but de cette bénédiction donnée aux roses, le saint emploi qu'on en doit faire et les avantages qu'on en peut attendre. M. l'archiprêtre procéda ensuite aux prières liturgiques sur les fleurs, et la distribution eut lieu pendant le chant des cantiques à Notre-Dame. Chacun emporta joyeux à sa demeure, le symbole parfumé des bienfaits de Marie.

Fête d'Adoration à Saint-Paul. — Comme en mai à l'église de Saint-Martin-au-Val, leur chapelle de Communauté pour elles et leurs infirmes, au faubourg de Saint-Brice, les Sœurs de Saint-Paul viennent de célébrer une belle fête eucharistique dans leur Maison-Mère. C'était la fête d'adoration de juin, fixée au jeudi 22. Les adorateurs et adoratrices ont été nombreux ; les décorations, superbes ; les offices, bien chantés. Le prédicateur, M. l'abbé Reinert, chapelain de la Providence, a fait éloquemment ressortir la leçon de charité qui émane de l'Eucharistie, en nous montrant Saint Jean, l'apôtre de l'amour, qui reposait sur le Cœur de Jésus, lors de la Cène. La charité est vivante dans sa source, le Cœur divin, s'épanouit dans le dévouement, se consomme dans le sacrifice.

Le Triduum du Sacré-Cœur à Saint-Aignan. — L'église Saint-Aignan inaugurait le jeudi 15, et célébrait vendredi, samedi et dimanche dernier, son Triduum annuel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus.

Avec le talent qu'on lui connaît, M. l'abbé Verret, professeur de philosophie à l'Institution N.-D., prédicateur du Triduum, a commenté en les appliquant au Cœur de Jésus ces paroles : « *Ego sum via, veritas et vita,* » ainsi traduites « Je suis l'ami, le maître et le consolateur ; » c'est-à-dire, je réponds à tous les besoins de l'intelligence et du cœur humain. On devine avec quel intérêt un auditoire d'âmes pieuses a suivi le développement de ces belles considérations.

Il convient d'ajouter que le Triduum offrait encore d'autres attraits aux fidèles. Après tant de cérémonies semblables, les décorateurs de l'autel trouvaient dans leur goût sûr et délicat d'ingénieuses innovations des plus appréciées. Chaque soir, des voix différentes, dont l'éloge n'est pas à faire, se succédaient à la tribune pour chanter les louanges du Cœur de Jésus.

Les enfants, ces amis si chers du divin Maître, ont eu, eux aussi, leur part et leur rôle dans ces fêtes ; jeudi à 10 heures, l'Œuvre de la Sainte-Enfance les réunissait dans l'église Saint-Aignan. Nous ne parlerions que pour mémoire de cette cérémonie commune à tant d'autres églises, si à Saint-Aignan, un usage nouveau, unique, croyons-nous, dans le diocèse, ne lui donnait un intérêt tout particulier. — Après l'évangile, tout ce petit monde de la Sainte-Enfance, si pittoresque avec ses oriflammes multicolores, si remuant aussi, se tournait tout à coup immobile et attentif, vers le banc d'œuvre. Quel était donc l'objet d'un silence, il faut l'avouer, bien flatteur de la part d'une telle assistance ? Un prédicateur sans doute..., mais un prédicateur de huit ans ! Ce petit apôtre du petit Jésus, cet aimable avocat des enfants abandonnés, a pris sa tâche au sérieux, et parlé avec chaleur et conviction.

C'est également par une cérémonie spéciale aux enfants, que s'est terminé le Triduum. Dimanche soir, après vêpres, Monseigneur donnait la Confirmation dans la paroisse. Sa Grandeur retrouvait là son premier auditoire, celui auquel Elle adressait les prémices de sa parole épiscopale. Elle a rappelé ce souvenir, toujours si cher aux paroissiens de Saint-Aignan.

Orphelinat des Trois Saintes Marie de Mignières. — Avis. — Un lit d'orphelin est mis gratuitement à la disposition de Messieurs les Curés et Maires du département d'Eure-et-Loir.

Pour être admis, l'enfant doit avoir entre quatre et neuf ans accomplis ; il doit être légitime, orphelin de père et de mère et originaire du Département.

L'œuvre de l'orphelinat des Trois-Marie qui est la seule de son genre en Eure-et-Loir mérite plus que jamais l'intérêt des personnes charitables, soucieuses de l'avenir de l'enfance pauvre et

délaissée et, par conséquent, de l'avenir de la société elle-même. La direction de l'œuvre travaille, en ce moment, à en étendre le bienfait au plus grand nombre possible d'orphelins.

Elle se propose aussi de les conserver, après leurs treize ans accomplis, et de les former aux travaux agricoles, horticoles et autres en rapport avec leurs forces et aptitudes. Mais, elle ne peut le faire que dans la mesure des ressources que la charité lui procure et suivant les intentions des bienfaiteurs et fondateurs qui sont toujours scrupuleusement respectées.

Elle espère que les fondations de lits, qui n'exigent qu'un revenu bien modeste, se multiplieront et lui permettront de plus en plus la gratuité absolue d'admission, comme elle le désirerait.

Les offrandes même les plus minimes sont toujours reçues avec la plus vive reconnaissance. — Pour l'admission des orphelins, et en général, pour tout ce qui concerne l'œuvre, s'adresser à M. l'abbé Cintrat, curé de Mignières, directeur, par Bailleau-le-Pin, Eure-et-Loir.

Mémorial des Apparitions de la T. S. Vierge en France au XIXe siècle.— Tel est le titre d'un charmant opuscule que vient de faire paraître un de nos bien-aimés confrères, M. l'abbé E. Chevallier, curé de Soizé (Eure-et-Loir). Dans une courte préface, l'auteur explique ainsi le but qu'il se propose :

» J'ai dessein, dans ce petit livre, comme son titre l'indique, de rappeler en abrégé les apparitions de la Très Sainte Vierge en France, au XIXe siècle : la médaille miraculeuse, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame de Pontmain et Notre-Dame de Pellevoisin.

» Je donne d'abord une notice sur ces apparitions ; ensuite, une pratique, qui en fait ressortir les principaux enseignements ; et je termine par des invocations, qui serviront, je l'espère, dans une union de prières, à remercier la Très Sainte Vierge de ces apparitions, et à nous obtenir la grâce d'en profiter.

» Je joins à cet ouvrage un petit essai d'interprétation sur le revers de la médaille miraculeuse, et des notes très succinctes sur les apparitions et les pèlerinages qui les ont suivies.

« Ce n'est certes pas une œuvre littéraire que ce petit livre ; mais c'est, je crois, une œuvre de piété chrétienne, et de filial amour envers la Très Sainte Vierge. »

Ce pieux livre de 45 pages, édité à Chartres, à l'Imprimerie Garnier, fournira bien des notions utiles au lecteur chrétien ; nous l'avons lu avec intérêt et édification. Daigne N.-D. de Chartres à qui il est dédié, lui assurer tout le succès auquel il peut prétendre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ! (Prix du Mémorial : 25 centimes ; *franco*, 30 centimes. S'adresser à l'auteur).

FAITS DIVERS

Marie et le Bûcheron. — Il y a quelques années, un évêque missionnaire, Mgr Polding, voyageait dans une partie peu fréquentée de l'Australie intérieure. Il tomba malade et fut soigné avec un dévouement admirable par une veuve. Le vénérable prélat, revenu à la santé, lui fit promesse que, à quelque époque de l'année et en quelque lieu qu'il fût, il reviendrait, à son appel, lui administrer les derniers sacrements. Bien des saisons se passèrent, quand, une nuit d'automne, arriva une lettre invitant le prélat à remplir sa promesse, car sa bienfaitrice se mourait. Sans hésiter, en dépit de la rigueur de la saison, l'évêque se mit en route. Après avoir marché bien des heures et des jours, il arriva, haletant et harassé, à la maison qu'il était venu chercher de si loin; à son grand étonnement, il trouva solitude complète. Pendant qu'il méditait sur ce qu'il allait faire, son attention fut appelée par le bruit de la hache d'un bûcheron. Se dirigeant immédiatement vers l'endroit d'où partait le bruit, il se trouva en face d'un robuste Irlandais, qui abattait des arbres. Mgr Polding apprit de lui que la vieille dame, craignant quelque retard, s'était décidée, bien que mourante, à aller chercher ailleurs des secours spirituels; mais il ne put lui indiquer la direction qu'elle avait prise et le persuada qu'il serait complètement inutile d'aller à sa recherche; le digne évêque s'assit sur un tronc d'arbre et, s'adressant au bûcheron, lui dit : « Eh bien, mon brave, après tout, je n'ai pas l'intention d'être venu ici pour rien. Mettez-vous à genoux, je vais entendre votre confession. » L'Irlandais commença par s'excuser, alléguant son manque de préparation, le long temps écoulé depuis sa dernière confession et mille autres raisons; mais tous ces scrupules furent combattus par l'évêque, et le bûcheron finit par s'agenouiller, repentant et contrit, pour recevoir l'absolution de ses fautes. Le missionnaire lui fit promettre d'aller communier le dimanche suivant et ils se séparèrent. Le prélat avait à peine fait quelques pas qu'il entendit un bruit sourd suivi de faibles gémissements. Il revint en toute hâte et trouva son pénitent mort, écrasé par la chute d'un arbre. Si l'on veut savoir maintenant à quoi tenait cette admirable miséricorde de Dieu, appelant ainsi un évêque à des centaines de lieues de sa résidence, par des chemins pleins de dangers et hérissés de difficultés, pour ouvrir les portes du ciel et l'âme d'un pauvre homme qui allait être surpris par la mort, c'est que ce brave homme portait, comme tout bon Irlandais, le scapulaire de la Sainte Vierge. Cette bonne Mère, toujours fidèle en tout lieu à sa promesse, n'a pas permis qu'il mourût avant de s'être réconcilié avec Dieu.

Chroniques du Carmel.

Souvenir de ma première communion. — « Un jour, je rencontrai sur ma route un de nos petits communiants. Il marchait d'un pas décidé, bien qu'ayant aux pieds de gros sabots neufs ; il portait sur son épaule, au bout d'un bâton, un paquet qui aurait bien tenu dans ma poche. Cet enfant était un pauvre orphelin, qui jusque-là n'avait pu gagner sa nourriture et ses vêtements. Comme il changeait de résidence, il emportait tous ses effets. Je l'arrêtai au passàge et je lui dis :

— Où vas-tu de ce pas, mon petit ami ?

— Monsieur le curé, je m'en vais comme berger dans la paroisse de... Maintenant je pourrai gagner un peu d'argent.

— C'est bien, mon enfant. Mais que portes-tu là sous ton bras ?

L'enfant me tendit son paquet. Il était de forme rectangulaire et soigneusement enveloppé dans un mouchoir de poche. Evidemment, aux yeux du cher enfant, l'objet était bien précieux. Je le découvris quelque peu intrigué, et j'aperçus, dans un joli cadre, son *Souvenir de première communion.* C'était là son unique trésor, et le pauvre orphelin ne voulait point s'en séparer. Je ne me souviens pas d'avoir éprouvé une émotion plus douce. Pauvre petit ! Sans parents, sans amis, seul en ce monde, il s'en allait joyeux avec son « souvenir ! » Qui donc lui donnait cette joie ? N'est-ce pas l'Enfant divin qu'il avait reçu dans son cœur.

J'enveloppai de nouveau le petit cadre, je remis à l'orphelin son doux trésor, et je lui dis en l'èmbrassant : « Mon ami, ne te sépare jamais de ton cher souvenir : il te portera bonheur ; Jésus te bénira ! » L'enfant me le promit et je lui dis adieu, le cœur ému et priant Dieu pour lui. » — X.

Le mystère de la Trinité. — On nous communique une petite histoire glanée dans une lettre de missionnaire.

« Chez les sauvages du Nord de l'Amérique, un ministre protestant essayait d'endoctriner un indien catholique, et de lui montrer l'absurdité du dogme de la Trinité. L'Indien se taisait. En marchant, on arriva sur un lac alors gelé. — Sur quoi sommes-nous ici ? demande l'Indien. — Sur de la neige, répond le prédicant. — Et en dessous, qu'y a-t-il ? — En dessous, c'est de la glace. — Et en dessous ? — En dessous, c'est de l'eau. — Eh bien, de la neige, de la glace et de l'eau, cela fait trois, et cependant tout cela c'est de l'eau ! ... Pas mal, n'est-ce pas ? pour un sauvage !

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4Année des Suppl. N° 21,

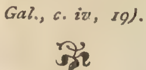
SAMEDI 8 JUILLET 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 9 juillet, 7e dimanche après la Pentecôte, Fête de *N.-D. des Prodiges ou de la Paix*, double-majeur. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies et salut. Après le salut, réunion de la Confrérie avec procession et recommandations.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 9 juillet, Notre-Dame des Prodiges, *Première Communion des Enfants*; grand'messe, à 8 h., vêpres à 3 h.

— Le Lundi à 9 h., Confirmation; à 3 h., vêpres et pèlerinage à N.-D. de Chartres.

— Le Mardi, à 8 h., messe d'actions de grâces.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 9 juillet, 7e dimanche après la Pentecôte, Fête de N.-D. des Prodiges, les offices aux heures ordinaires.

ÉGLISE DES CARMÉLITES. — Le Dimanche 16 juillet, solennité de la Fête de N.-D. du Mont-Carmel.

La veille de la Fête, exposition du T.-S. Sacrement, à 2 h.; Salut à 5 h.

Le jour de la Fête : Exposition du Saint-Sacrement à 5 h. 1/4, suivie de la première messe. Autres messes basses à 6 h. et 6 h. 1/2. A 7 h., messe conventuelle, célébrée par M. le chanoine Piau, et chantée par Messieurs les séminaristes. — A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Démolliens, aumônier de St-Brice, Bénédiction solennelle donnée par S. G. Mgr l'Évêque.

Les pieux fidèles sont invités à venir, aussi nombreux que l'année dernière, gagner l'indulgence plénière, *toties quoties*, à l'instar de la Portioncule, accordée désormais à perpétuité, à toutes les églises de l'ordre, pour le jour de la Fête de N.-D. du Mont-Carmel. Ils pourront gagner l'indulgence depuis les 1res vêpres de la veille, 15 juillet, jusqu'au coucher du soleil, 16 juillet ; et cela autant de fois qu'ils entreront dans la chapelle et y prieront, quelques instants, aux intentions du Souverain Pontife.

BIBLIOGRAPHIE

Petit Missel de Notre-Dame de Lourdes. — Sous ce titre, l'éditeur pontifical Bonamy vient de faire paraître un charmant volume consacré tout entier à l'Immaculée-Conception. Après le récit liturgique des Apparitions de la Sainte-Vierge à Lourdes, nous y trouvons une notice sur le Rosaire ; une notice sur le chapelet et le scapulaire de l'Immaculée-Conception ; une neuvaine à la Vierge Immaculée, une explication sur la Dévotion des sept dimanches ; Petit Office, litanies, prières de la messe, offices des fêtes de la Sainte-Vierge, cantiques à N.-D. de Lourdes, chemin de la Croix, etc., etc. Une gracieuse illustration, dans une série de huit belles compositions en taille-douce, fait passer sous les yeux des lecteurs, les scènes bénies, des apparitions à Bernadette, des vues de la Grotte et de la basilique, etc.

Poitiers, G. Bonamy, éditeur, et dans les librairies catholiques. — Un vol. in-32 jésus, avec encadrement rouge, couverture gaufrée, titre sur le plat, sans gravures, **0** fr. **80**; Le même, avec gravures, **1** fr. **10**; jolie reliure, mouton noir ou grenat, chiffres Lourdes, frappé or, tranches dorées, 8 gravures, **2** fr. **»**

Une âme devant le Tabernacle. — Charmant petit poème, publié en petit in-8e d'une vingtaine de pages, édition de luxe avec encadrements et vignettes à chaque page. Il se vend au profit d'un curé ami de l'auteur, dépourvu de toutes ressources et privé même de son traitement depuis 12 ans, et pour le soutien des œuvres qui sont à sa charge.

Ecrire à l'auteur, M. l'abbé Théodore Gras, aumônier de l'Ecluse, Taulignan (Drôme).

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Sainte Elisabeth, reine du Portugal. — 1271-1336

Sainte Elisabeth naquit en 1271 de Pierre III d'Aragon et de Constance. Par sa mère elle était la petite nièce de sainte Elisabeth de Hongrie dont le nom lui fut donné au baptême ; par son père elle était la petite fille de Jacques I[er] roi d'Aragon, que ses succès militaires avaient fait surnommer le Conquérant. Sa naissance termina heureusement une division qui, depuis longtemps, troublait le royaume et séparait son père et son aïeul. Pour cimenter cette réconciliation, le vieux roi Jacques voulut se charger de l'éducation de la jeune princesse : il y réussit merveilleusement et quand il mourut (1276) il put dire d'Elisabeth, à peine âgée de 5 ans, qu'elle surpasserait en vertus et en qualités les femmes les plus célèbres de l'Aragon.

La vie de sainte Elisabeth fut une parfaite réalisation de cette prophétie.

Mariée de bonne heure au roi de Portugal, Denis, elle se consacra à la prière, au travail, au jeûne et aux œuvres de charité. Des hôpitaux qu'elle construit pour les malades, des refuges qu'elle ouvre aux femmes perdues, des orphelinats dans lesquels elle recueille des enfants abandonnés, attestent dans tout le royaume l'activité et l'intelligence de sa bienfaisance.

Mais sa maison fut surtout le théâtre de ses vertus ; sa famille bénéficia la première de l'esprit de paix qui avait signalé sa naissance, qui couronna toutes ses vertus, et qui planera jusque sur son tombeau. Le roi, son époux, vivait dans le libertinage ; à force de prières, de pénitences, de patience et de miracles elle sait le ramener au repentir et à une vie regulière. Le miracles des roses qu'on retrouve dans l'histoire de tant de saintes et l'incident fameux du jeune page

faussement accusé et providentiellement échappé à une mort imméritée, hâtèrent cette conversion du roi.

Plus tard une conjuration est tramée contre le roi de Portugal : en tête des conspirateurs marche son fils Alphonse : la reine surprend le secret des conjurés, elle multiplie ses démarches, arrange l'affaire et, au prix d'un exil qu'elle subit avec patience, réconcilie les deux princes. Sa conduite dans la circonstance lui vaut du pape Jean XXII une lettre très élogieuse.

Ferdinand IV, époux de sa fille Constance, et son cousin Alphonse de la Cerda se disputent la couronne de Castille : Elisabeth fait le voyage de Castille et, sur ses affectueuses représentations, les deux conspirateurs déposent les armes, Alphonse renonce à ses prétendus droits et Ferdinand IV monte en paix sur le trône de Castille.

Le même roi de Castille se trouve ensuite en lutte avec son oncle Jacques II d'Aragon ; Elisabeth s'épouvante à la pensée d'une guerre sanglante entre son frère et son gendre, de nouveau elle fait le voyage de la Castille, impose gracieusement son arbitrage et aboutit encore à une réconciliation.

Après la mort du roi Denis (1325) la pieuse veuve, presque recluse au fond d'un monastère, ne fréquente plus du monde que les pauvres et les malades, les veuves et les orphelins, quand la nouvelle lui arrive qu'une guerre terrible menace son cher royaume. Déjà le roi d'Aragon et le roi de Castille, son fils et son gendre, ont levé leurs armes, et une première bataille va bientôt semer le deuil et la mort. La vieille veuve épuisée par ses austérités et par l'âge retrouve sa vigueur d'autrefois ; malgré les objurgations de ses amis, elle affronte les chaleurs de l'été et les fatigues d'un long et pénible voyage. Elle arrive aux frontières, rejoint les combattants et sa maternelle éloquence désarme les deux rivaux. Mais cette fois elle avait trop présumé de ses forces, elle est prise d'une violente fièvre et, après quelques jours seulement de maladie, saintement préparée, confessée, communiée et administrée, elle meurt dans les bras de ses enfants. Leur réconciliation consola ses derniers moments. (4 juillet 1336).

Sainte Elisabeth fut canonisée en 1625 par Urbain VIII. Son corps levé de terre en 1612 avait été retrouvé en entier. La mort et le tombeau avaient respecté les restes de la sainte pacificatrice.

D. G.

UNE CHÂSSE DE L'ABBAYE DE L'EAU.

Jusqu'en 1225, la ville de Chartres et sa banlieue ne possédaient encore aucun cloître de Religieuses. Dans les cryptes vénérées de notre cathédrale, où affluaient les pèlerins, de saintes femmes s'étaient faites spontanément les servantes de Notre-Dame, et pourvoyaient à la décence du culte. Des mandataires, délégués par elles, s'en allaient faire des quêtes dans les diocèses étrangers, en vue de parer à l'entretien des autels et sans doute, aux besoins du pèlerinage. En face de la cathédrale, d'autres pieuses filles consacraient, sous le nom de *données,* leur zèle charitable et leur vie, au service des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu. Mais ce n'étaient là que des dévouements isolés. Ces âmes généreuses qui ont bien mérité de l'Église et de la Société, ne formaient point une communauté régulière. Ce fut l'époque où la munificence du comte Jean d'Oisy et d'Isabelle, sa femme, fonda la première abbaye de femmes, en pays chartrain. Elle fut destinée à des Cisterciennes. Sa situation au bord de l'Eure, en la paroisse de Ver, près Chartres, lui fit donner le nom d'abbaye Notre-Dame de l'Eau. Notre dessein n'est point d'en retracer l'histoire. Disons seulement qu'après un peu plus d'un siècle de tranquillité, les Religieuses de l'Abbaye de l'Eau qui, malgré l'austérité de la règle, comptaient parmi leurs rangs, les jeunes filles de la noblesse et des meilleures familles de la contrée, durent chercher refuge dans la ville. Les Anglais, campés à Châteauneuf, les grandes Compagnies, embusquées à Rabestan, faisant des incursions jusqu'aux portes de Chartres, le séjour de l'abbaye n'offrait plus de sécurité. La Communauté eut sa chapelle et garda ses constitutions, dans cet asile provisoire où les Minimes lui succédèrent plus tard. En 1447, l'ennemi avait délivré le pays de sa présence, mais « *la pestilence* » succédait à la guerre. Les Religieuses appauvries ne pouvaient encore acquitter envers la Maladrerie d'Illiers, les redevances qui grevaient le monastère. Elles ne durent rentrer que plus tard, dans leur chère solitude. Quoi qu'en dise Fisquet, qui émet plusieurs inexactitudes à leur sujet, elles y étaient présentes en 1479. En effet, le 10 mai de cette année, noble homme Jean de Bérou (Meslay-le-Grenet), écuyer, se présente au parloir de l'abbaye de l'Eau, pour

verser la dot de 100 livres, consentie autrefois par Guilleaume de Bérou, son père, au moment de l'entrée en religion de Marguerite, sa fille. Il y est reçu par l'abbesse Jeanne de la Praslière, d'une vieille et noble famille de Bouffry : Étaient présentes : Marie de Garannes, prieure, Guillemette de Prez, Marguerite La Voyère, Jacqueline de Pennes, Marie de la Praslière qui succéda à sa parente, dans la dignité abbatiale.

Nous arrivons à 1713. A cette époque, la faveur précieuse d'une relique insigne fut accordée aux Religieuses de Notre-Dame. L'un des membres de la Communauté, Sœur Marie-Anne de Brizay de Denonville, fut l'occasion de cette munificence. La famille de Denonville, l'une des principales de la Beauce, a fourni des dignitaires à l'Église de Chartres et un évêque à la ville de Riez. Jacques René de Brizay, sous-gouverneur des Enfants de France, autrefois gouverneur du Canada où sa mémoire, comme nous venons de nous en assurer, vit encore environnée d'estime et d'honneur, venait de mourir en son château. Pierre-René de Brizay, comte de Denonville, son fils, plus tard Lieutenant-général de la province de Chartres, voulut, mû par un sentiment d'amitié envers *sa sœur*, offrir un témoignage de sa bienveillance, à l'abbaye.

Par l'entremise de l'abbé Tamisier, résidant à Rome, il parvint à obtenir, grâce à l'appui de Pierre Lambert Le Drouhyn, évêque de Porphyre, et du neveu du Pape, Alessandro Albanos, une relique insigne, la tête de Saint Clément, martyr, extraite du Cimetière de Saint Marcellin et de Saint Pierre. Glorieux devant Dieu, le saint martyr est peu connu dans les fastes de l'Église. On sait que les bienheureux Marcellin et Pierre dont les actes subsistent ont souffert en 304, sous Dioclétien. Ceux qui reposent près d'eux dans le même cimetière, avec la palme des athlètes du Christ, paraissent avoir conquis leur couronne vers le même temps. Une destinée bien touchante devait unir Clément aux illustres martyrs. Associés dans le supplice et la mort, ils devaient l'être dans leurs migrations. Nous nous croyons fondé à dire que Saint Hilaire dont les reliques furent apportées à Bonneval, au 9e siècle, sortait de la même catacombe que Saint Clément. L'un vint recevoir les hommages des enfants de Saint Benoit, sur les bords du Loir ; l'autre, devait reposer aux rives de l'Eure. Ce fut le 6 mars 1713, que l'archidiacre de Pinserais, de Sainxe

d'Ormeville, vint à l'abbaye faire la reconnaissance des reliques, en présence du Comte de Denonville, de messire Vannier, de frères Sullin et Coullon, et de plusieurs autres témoins. Les sceaux de Rome furent reconnus intacts, et procès-verbal fut dressé.

Les reliques étaient restées dans une simple cassette. Le 9 juillet 1714, l'archidiacre Sainxe d'Ormeville procédait, à l'abbaye de l'Eau, à la translation des reliques dans une châsse nouvelle. Elle est en forme de sarcophage, de bois d'ébène rehaussé d'ornements de cuivre doré, vitrée sur toutes ses faces, et en somme, assez modeste. Les témoins de cette translation furent : Frères de Combles et Julin, de l'ordre de Citeaux, confesseurs de la communauté ; François Bouges, sacristain ; Germain Grenet, menuisier, et maître Joachim Le Vasseur, curé de Fontenay-sur-Eure, faisant, dans la circonstance, fonction de secrétaire. Lecture est donnée des procès-verbaux antérieurs, puis les reliques sont déposées dans la châsse avec l'acte contresigné de la translation, et les sceaux sont apposés, en présence du personnel de l'Abbaye :

Sœur Anne de Rouvray, abbesse de l'Eau, Sr Claude de Gauville-St-Vincent, prieure, Sr Félice de Bresseau, Sr Marie Jacqueline de Merlin, Sr Barbe Marie Vente, Sr Marie Madeleine Compaignon, Sr Marie Martin, Sr Magdelaine du Franc, Sr Marie Guilbert, Sr Louise M. Pintart, Sr Catherine Le Juge, Sr Anne du Pey, Sr Madeleine Jullien, Sr Anne Juge, Sr Michelle Pintart, Sr Françoise Le Marié, Sr Marie Anne de Karvel de Merey, Sr Louise Le Chanteur, Sr Marie Françoise Martin, Sr Marguerite Mathieu de Ravenonville, Sr Marie Claude Du Doyer, Sr Marguerite Mogniat, Sr Marie Anne de Brisay de Denonville, Sr Anne Agathe Neret, Sr Marguerite de Sambron, Sr Catherine Salby.

Le Vassor. — Fr. Ch. Julin. — J.-G. de Combles.
François de Bouges.
(Cachet de l'Évêque) Germain Grenet.

Nous nous contenterons de rappeler en passant que Marie Anne de Brisay ici mentionnée, fille de l'illustre Gouverneur du Canada, née à Québec en 1685, prononça ses vœux en 1705, à l'abbaye, devint en 1716 coadjutrice de l'abbesse Anne de Rouvroi, et lui succéda en 1720. Elle mourut de la petite vérole en 1732, à l'âge de 47 ans.

Vint la Révolution — La châsse de St Clément jusque-là ex-

posée à la vénération des fidèles dans l'église abbatiale, était menacée de profanation et même de destruction totale. Pour éviter un pareil malheur, elle fut confiée, sous la Terreur, à un nommé Isambert, maréchal à Lochet, commune de Ver. — Nombre d'honnêtes gens, animés de sentiments chrétiens, sauvèrent ainsi, à cette époque, les précieuses dépouilles de nos saints ou des objets du culte. — Marie Barbe Isambert, fille du dépositaire, s'étant mariée à un meunier du moulin à eau de Vallières, près d'Illiers, apporta avec elle la châsse de l'abbaye. Elle, décédée, Pichot et sa seconde épouse firent réflexion qu'un tel objet serait plus décemment placé dans une église. Ils s'en ouvrirent à M. l'abbé Droneau, curé d'Illiers, mort depuis doyen de Montfort-l'Amaury. Le 5 septembre 1820, l'Évêque de Versailles, Mgr Charrier de la Roche, adressait à son Conseil, à Chartres, une commission, que celui-ci se hâta de signifier, en vue de faire procéder à la reconnaissance des reliques. Messieurs G. Marchand, curé d'Yèvres et J.-L. Franchet, curé de Méréglise, étaient chargés d'y procéder. Ils se firent assister pour la partie anatomique, du chirurgien d'Illiers, Connesson Maurissard. Ils se transportent au moulin de Vallières où on leur représente la châsse. Elle contenait fidèlement conservés les authentiques. Seulement, la femme Pichot avait, de bonne foi, entr'ouvert l'intérieur pour en ôter la poussière, sans en connaître les conséquences. Le chirurgien reconnut plusieurs fragments de la tête (le sommet est entier), une partie de l'occipital et deux pariétaux dont l'un portait, écrit sur une petite étiquette : « S. Clémentis, mart. »

Les témoins précités, ainsi que MM. Droneau, et Ballay, son vicaire, apposèrent leur signature. — Le 28 septembre suivant, une procession solennelle alla prendre possession de la châsse à Vallières et l'apporta avec un respect religieux à l'église paroissiale d'Illiers. — Une nouvelle reconnaissance eut lieu sous Mgr Regnault, en 1861, à la diligence de M. Barrier, vicaire-général.

L'abbé M.

NÉCROLOGIE. — M. l'abbé Millochau.

On nous écrit : M. le Directeur,

Le jeudi 29 juin, la paroisse de Bazoches-en-Dunois rendait les honneurs funèbres à son bien-aimé pasteur, à M. l'abbé Millochau,

dont la *Voix* du 1er juillet a annoncé la pieuse mort avec quelques détails biographiques.

Pendant les 27 ans de son administration, à Bazoches, ses paroissiens, comme vous l'avez dit, ont pu apprécier son dévouement sans bornes et son immense charité. Aussi ce fut un deuil universel quand on apprit que M. le Curé venait de mourir subitement d'une phtisie pulmonaire au moment où on le croyait mieux.

Monseigneur avait tenu à se faire représenter par un de ses vicaires généraux aux funérailles de M. Millochau.

Une couronne de 27 prêtres entourait son cercueil. Le Maire avec tout le Conseil municipal, le Conseil de fabrique, la Compagnie des sapeurs-pompiers, une foule considérable de paroissiens et d'amis attestaient, par leur présence recueillie et leurs larmes, la perte que venaient de faire la paroisse et le diocèse, en la personne de M. le Curé.

L'émotion gagna tous les cœurs au moment de la lecture de la lettre envoyée par Monseigneur notre évêque, et quand M. le Maire fit, au nom de ses administrés, ses adieux suprêmes au cher défunt.

Heureuses les paroisses qui possèdent de tels pasteurs !

X.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Lue par M. l'abbé I. Lagrange, vicaire-général, pendant la cérémonie des obsèques de M. l'abbé Millochau.

M. T. C. F.,

Un deuil, que je partage avec vous, vient de vous frapper, et si une cérémonie qui ne se peut différer, une ordination de prêtres, ne me retenait pas à Chartres, vous me verriez au milieu de vous, mêlant mes larmes à vos larmes et mes prières à vos prières.

Votre vénérable Curé est mort !

Oh ! le bon Dieu ne nous épargne guère, et la mort frappe trop souvent des coups douloureux parmi nous : Mais celui-ci est bien pour moi, et pour vous aussi, M. T. C. F., un des plus sensibles. Vous le possédiez depuis longtemps ; vous avez même été seuls à le posséder, car il n'a jamais eu d'autre paroisse que la vôtre. Vous l'avez vu à l'œuvre : ce qu'il était et ce qu'il a fait, nul ne le sait mieux que vous. Tout le diocèse le sait aussi ; et quant à moi, je l'avais tout

d'abord deviné, ce prêtre excellent, et tout particulièrement distingué et aimé.

Quel bon prêtre ! Pieux, grave, digne, d'une tenue sacerdotale parfaite : sous ce point de vue, je puis le dire, un modèle pour le clergé. Et son zèle, sa persévérance, son esprit de suite, son courage, vous en avez la preuve sous vos yeux : Regardez votre Église ! à qui doit-elle sa rénovation, son éclat, sa beauté ? Ce qu'il lui en a coûté, et pendant tant d'années, de soins, d'efforts, de démarches, de sacrifices, Dieu le sait, et vous aussi. Quelle joie pour lui et pour votre Évêque le jour où je fus appelé, presque au début de mon épiscopat, ce qui rend pour moi plus doux encore ce souvenir, à la consacrer solennellement, et où je fis pour la première fois connaissance avec lui et avec vous ! Tout simple desservant qu'il était, une récompense immédiate lui fut donnée par moi, à laquelle j'eus la joie de voir le diocèse entier applaudir. Je revins plus tard au milieu de vous, et je pus voir que son dévouement pour la rénovation du temple de vos âmes n'était pas moindre, Ce furent, hélas ! les dernières joies que je lui donnai. Et cependant, M. T. C. F., j'étais loin de penser que je ne le reverrais plus au milieu de vous ; malgré l'altération visible de sa santé, je ne pouvais pas m'avouer que la catastrophe devait être si prochaine. Dieu en a décidé autrement, et l'a jugé mûr pour la récompense. Ah ! heureux le prêtre qui en paraissant devant Dieu pourra dire : *Domine, dilexi decorem domus tuæ, et locum habitationis gloriæ tuæ.* Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où habite sur la terre votre gloire. Il est impossible que Dieu ne lui donne pas aussi dans son ciel une bonne place.

Ce bon prêtre a su embellir le temple matériel ; il s'est consumé en efforts et en labeurs pour restaurer aussi le temple spirituel des âmes et maintenir la religion dans sa paroisse : il est mort à la peine. Oh ! oui, nous en avons la confiance, Dieu lui a dit, en le recevant : *Bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur.*

Mais vous, Mes Très chers Frères, à qui Dieu avait fait la grâce, car c'en est une grande, de donner un si bon prêtre, ne l'oubliez jamais ; et surtout gardez le souvenir de ses leçons et de ses exemples : surtout, mettez-les en pratique, et restez une bonne et chrétienne paroisse : Votre fidélité fera une

partie de sa récompense. C'est là ce que du haut du ciel, où il ne vous oubliera pas non plus, il vous demande.

Voyez autour de son cercueil, mêlé à vos rangs pressés, cette nombreuse couronne de prêtres dont la présence atteste combien il était estimé et aimé de nous. Aussi, quel retentissement douloureux a eu la nouvelle de sa mort dans tous nos cœurs : mais dans nul cœur plus que dans le mien. O mon Dieu ! mon Dieu ! ces prêtres que j'aime tant pourquoi donc me les prendre ainsi, si souvent, ou vieillards, ou jeunes, ou encore dans la force de l'âge ! Quels sont donc vos desseins ? Du moins, à l'exemplè de ces bons serviteurs, nous qui restons nous continuerons, Nos Très Chers frères, à nous dévouer pour vos âmes. En priant pour ceux qui ne sont plus, voilà ce que nous vous promettons sur leur tombe. Est-ce trop présumer de vous que de croire qu'à notre affection, à nos labeurs, à notre dévouement, vous ne résisterez pas toujours ?

Veuillez agréer l'hommage de mes bien dévoués sentiments en N.-S.

† François, *évêque de Chartres.*

Discours prononcé sur la tombe par M. Pinguet, maire de Bazoches-en-Dunois.

Messieurs,

Avant de fermer cette tombe, laissez-moi dire un dernier adieu à notre cher et regretté pasteur. — Depuis près de trente ans qu'il était au milieu de nous, vous avez pu l'apprécier, vous connaissez sa vie et son bon cœur, sa franchise et sa charité.

S'il savait une famille dans le besoin et dans la peine, il allait, par sa parole douce et bienveillante, lui porter le remède et la consolation.

Vous l'avez vu instruisant vos enfants, avec cette bonté, cette grandeur d'âme que plus d'un père de famille pourrait envier.

Combien d'efforts et de persuasion pour les préparer à leur première communion ! combien de mal n'a-t-il pas éprouvé ! surtout depuis que l'instruction religieuse est malheureusement tout-à-fait délaissée dans nos écoles. Il connaissait tout cela, et pour opposer une barrière à ces germes de fermentation qui montent tous les jours, M. Millochau n'avait que son travail et sa persévérance.

Je me rappelle encore la parole de Monseigneur notre Évêque à sa dernière visite dans notre commune, lors de la Confirmation. « Monsieur le Curé, vous me promettez que vous allez vous reposer et prendre quelques vacances pour refaire votre santé. » A ce moment là notre Évêque voyait déjà que M. le Curé avait

une santé bien délicate. En récompense de ses services il lui décerna le titre de chanoine honoraire.

Plusieurs fois, Mgr Regnault l'avait appelé à être curé de canton; mais dans son humilité, dans l'amour qu'il avait pour ses paroissiens, il a toujours décliné ces offres. Il aimait son pays, ses habitants, les vieux comme les jeunes; les uns, il avait appris à les connaître, il s'était fait estimer d'eux, il avait acquis toutes leurs sympathies; les autres, il faisait leur éducation par son exemple et sa bonté.

« Je meurs là où je me suis attaché, » telle était sa devise.

Je vais vous rappeler un épisode qui vous prouvera que son pays, pour lui, après Dieu, était tout.

C'était en 1870, époque où tous les malheurs s'étaient accumulés les uns sur les autres. Bien des prêtres ont offert leur sang pour la patrie; combien d'autres, ignorés, se sont offerts en holocauste pour sauver leur pays! Le nôtre, Messieurs, fut du nombre.

Beaucoup de personnes de la commune, je dirai presque toutes, ignorent ce que M. Millochau fit pour la sienne. Dix mille allemands cernaient Bazoches; sommation avait été faite de remettre toutes les armes qui existaient dans la commune. Après l'envahissement, un soldat trouve une arme; ce soldat porte l'arme à son chef, logé chez M. le Curé. — M. Millochau fut mandé auprès du chef, qui lui dit: Que c'est un grand malheur pour le pays: le pillage, l'incendie, et que peut-être, le maire et plusieurs notables vont être fusillés. M. Millochau tombe à genoux devant ce chef, demandant grâce pour son pays, pour ses habitants; et par sa parole chrétienne, par son énergie, s'offre en holocauste au lieu et place de ses paroissiens. Ce chef allemand est touché de voir une abnégation pareille, relève M. le Curé et lui accorde grâce entière pour son pays.

Jamais, Messieurs, M. Millochau n'a voulu que cet acte fût publié, et c'est en ce grand jour de deuil que je me permets de vous le dévoiler.

Il fallait être prêtre pour avoir une grandeur d'âme aussi forte et un dévouement aussi grand.

Voilà, Messieurs, ce que fut celui que nous avons conduit à sa dernière demeure. M. Millochau nous laisse un souvenir impérissable, il emporte dans la tombe l'estime et l'affection de tous.

Les hommes, les choses passeront, mais la mémoire, le souvenir de cet homme de bien restera toujours parmi nous.

Quant à vous, Messieurs, qui avez tenu à honorer sa mémoire en l'accompagnant à sa dernière demeure, unissez-vous à nous pour lui dire: Adieu et au revoir!

LES FOLLES DE LOIGNY

Sous ce titre, on lit dans le *Monde :*

L'avant-dernier numéro des *Annales de Loigny* (car ces pauvres illuminées ont une feuille mensuelle) annonçait une grave nouvelle : Léon XIII avait été jeté par le cardinal Monaco dans la prison du Vatican, et le Léon XIII qu'on exhibait et qui recevait les pèlerins, au début des fêtes jubilaires, était un faux Léon XIII. Mais le Pape a été enfin délivré par les adhérents à la grande œuvre de Loigny (la monarchie chrétienne avec un Naundorf), et maintenant c'est bien le vrai Léon XIII qui siège au Vatican ; mais, par prudence, il ne dit rien de sa captivité.

Et qui donc fonctionnait à sa place ? « Le diable en personne », dit le dernier numéro des *Annales de Loigny.*

Voilà à quel point d'extravagance ces pauvres folles en sont venues. Or, chose incroyable, elles sont en ce moment en instance pour obtenir l'autorisation d'ouvrir une école primaire. Il semblerait pourtant qu'aux termes mêmes de la loi, il faudrait être sain d'esprit pour être admis à élever la jeunesse. Mais peut-être leur qualité d'excommuniées leur donne-t-elle des titres ?

Chose non moins singulière, il y a quelque temps, l'autorité civile, s'apercevant que la chapelle où ces pauvres filles recevaient les pèlerins n'était pas autorisée, y a fait apposer les scellés. Qu'a fait la voyante ? Tout simplement elle a converti en chapelle une salle voisine, et les pèlerins tout récemment y ont été reçus, et l'un des rares prêtres, il y en a au loin quelques-uns, qui adhèrent à la prétendue grande œuvre, y a célébré les exercices du culte. On se demande avec surprise à Loigny comment il se fait que l'autorité civile se laisse ainsi berner.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations dans le Clergé. — Par décision épiscopale ont été nommés : à Saint-Avit, M. l'abbé Béguin, précédemment curé de Nonvilliers ; à Alluyes, M. l'abbé Janvier, précédemment curé de Garancières-en-Drouais ; à Garancières, M. l'abbé Ferré, précédemment vicaire de Brou. — M. l'abbé Faber est nommé vicaire de Voves et M. l'abbé Gauthier, jeune prêtre, vicaire de Brou.

Première communion à la Cathédrale. — Environ 330 enfants ont fait ou renouvelé leur première communion à la cathédrale de Chartres, le mercredi 5 juillet. Au dehors, le temps n'était pas beau ; la pluie, dont personne n'eût osé se plaindre à cause de la longue et désolante sécheresse qui l'avait précédée, tombait abondante et

en fréquentes averses. A l'intérieur de l'église, l'objet de l'attention et d'une attention bien douce devait être la pluie de grâces prodiguées aux jeunes âmes près de l'autel. Les enfants avaient eu pour préparation immédiate au grand bienfait de l'Eucharistie, une excellente retraite prêchée par M. l'abbé Petitdemange, missionnaire diocésain à Paris. Ses paroles pieuses, ardentes et claires, atteignaient facilement le jeune auditoire pour l'instruire et le toucher ; ce langage apostolique a charmé également, le jour de la fête, la très nombreuse assemblée de parents et d'amis venus pour jouir du bonheur des premiers communiants. Remarquons que cette année, une nouvelle disposition et de nouveaux décors avaient donné à l'autel et au sanctuaire de l'avant-chœur plus d'ampleur et de majesté. La variété des chants et la bonne tenue des enfants ont provoqué à juste titre, des éloges que nous sommes heureux de constater ici. — La journée du lendemain, consacrée à l'action de grâces, a fini par le pèlerinage habituel à N.-D. de la Brèche ; il a été favorisé par un beau temps, et une foule considérable entourait ou suivait les premiers communiants sur le parcours de la procession.

Nogent-le-Rotrou. — M. de Lapparent, l'éminent professeur de l'Institut Catholique de Paris, a donné, lundi soir, une conférence sous la tente des fêtes, au Petit-Séminaire de Nogent. La réunion était présidée par Mgr Lagrange qui, en présentant l'orateur à l'auditoire, a parlé éloquemment de l'alliance de la science et de la foi, et de la grande place tenue par la science dans les études des établissements d'enseignement chrétien, particulièrement au séminaire Nogentais. L'assistance était très nombreuse.

Plusieurs prêtres de Chartres, parmi lesquels MM. l'abbé Lagrange, vicaire-général ; Piau, supérieur du Grand-Séminaire ; Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame ; Beauchet, curé de Saint-Aignan, étaient venus se joindre au clergé de Nogent. Au premier rang des laïques, on remarquait M. le Dr Desplantes, maire de Nogent, M. Gohon, conseiller municipal, et plusieurs de ses collègues ; M. le comte et M. le Vicomte de la Tullaye, et un grand nombre de notabilités de la ville et des environs étaient également présents.

Le sujet choisi par le savant géologue était le *Passé et l'Avenir de la Terre ferme*. Il reprenait ainsi la thèse présentée au Congrès scientifique international de 1891 sous ce titre : *La Destinée de la terre ferme et la Durée des temps géologiques*. M. de Lapparent a tenu, pendant une heure et demie, l'auditoire sous le charme de sa parole ; il a été chaleureusement applaudi.

Champseru : Le récit suivant nous est arrivé trop tard la semaine

dernière pour l'insertion au jour désiré (1) « Le dimanche 18 juin dernier une pieuse solennité réunissait dans l'église de Champseru toute une population en fête. Il s'agissait de l'érection d'un chemin de croix et de la bénédiction d'une statue du Sacré-Cœur.

M. Lagrange, vicaire général, toujours si heureux d'encourager les curés du diocèse dans leurs œuvres de zèle, était venu de Chartrtres, pour présider la cérémonie.

Rien de plus touchant, que ces fêtes chrétiennes dans nos campagnes ; c'est comme un réveil de la foi. Qu'on nous procure donc souvent de ces manifestations religieuses ; prêtres et fidèles nous en avons besoin. Ces enfants, ces jeunes filles, ces mères de famille, ces hommes, tout ce peuple, c'est la paroisse aux pieds de Dieu, est-il rien de mieux? C'est la vie religieuse dans ses beaux jours, est-il rien de plus consolant?

A trois heures, la procession se forme et conduit, bannières et oriflammes au vent, M. le Grand Vicaire jusqu'à l'église. Les vêpres solennelles sont chantées par le chœur et les jeunes filles.

Après *Magnificat*, M. le curé de Gasville qui, dès le vendredi, avait bien voulu décorer l'église comme aux jours de mission, monte en chaire, remercie M. le Vicaire général de l'honneur qu'il fait à la paroisse, complimente les donateurs et la nombreuse assistance et, abordant son sujet, nous dit éloquemment les souffrances de Jésus-Christ sur la croix et son amour pour les hommes. M. le Vicaire général bénit ensuite le chemin de croix. Tout ici instruit et émeut, et les tableaux si vivants de la passion qu'encadrent les branchages de saules-pleureurs, et le chant animé des jeunes filles et des enfants, et la piété des assistants qui suivent dans leurs livres avec une attention religieuse les prières de chaque station.

Après avoir parcouru la voie douloureuse nous voici encore aux pieds de Jésus-Christ : c'est le roi de la fête. De son trône de verdure, de roses et de lumière, sa magnifique statue semble nous répéter : « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes. »

M. le Grand Vicaire la bénit solennellement. Mais il ne veut pas nous quitter sans dire toute la joie qu'il éprouve et sans tirer une leçon de cette touchante cérémonie.

« Il a commencé son ministère dans le diocèse, par Umpeau et Champseru ; c'est bien volontiers qu'il y est revenu sur l'invitation du pasteur si dévoué et si pieux de la paroisse ; il aime nos campagnes et nos fêtes de village ; ces fêtes sont pour lui une

(1) Nous demandons que les manuscrits et renseignements nous arrivent au plus tard le mercredi matin, pour les n^os Supplémentaires, et le mardi pour la Voix mensuelle.

édification et un repos délicieux.... Son grand désir, comme celui de N.-S., c'est que nous nous montrions toujours chrétiens comme en ce jour... Aimons Dieu et fuyons le péché, c'est la source de toutes bénédictions et du salut éternel, etc. etc. »

La fête se termine par le salut et la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Les jeunes filles chantent avec entrain un beau cantique à la Sainte Vierge. Et la foule quitte l'église à regret; c'est trop tôt fini. La parole d'un brave homme est bien dans la pensée de tous : « On est tout de même content quand on a passé une bonne journée comme cela !!! *Un Témoin.*

— Nous ajournons un article qui nous arrive le jeudi soir, intitulé : Un pèlerinage (d'Umpeau) à Ste Julienne, au Val-Saint-Germain (diocèse de Versailles).

FAITS DIVERS

Séminaires aux Indes. — Sa Sainteté Léon XIII a fait paraître l'Encyclique sur l'institution d'un clergé indigène aux Indes, destiné à suppléer à l'insuffisance des missionnaires.

La jeunesse française à Lourdes. — Nous apprenons qu'un grand pèlerinage de jeunes gens s'organise en ce moment par les soins de l'Association catholique de la jeunesse française. Nos jeunes pèlerins se sont donné rendez-vous à Lourdes pour les 7, 8, 9 et 10 août. Ils passeront trois jours et demi à Lourdes et rentreront à Paris le vendredi 11 août à 4 h. 30 du soir, après avoir visité, au retour, Toulouse et le sanctuaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur à Issoudun. Un bulletin spécial : *La Jeunesse catholique à Lourdes* (s'adresser à M. Aubrun, 262, boulevard Saint-Germain, prix de l'abonnement : 1 franc) donnera tous les renseignements désirables. Les conditions exceptionnelles obtenues des Compagnies de chemin de fer faciliteront le voyage à tous.

Procession eucharistique à Armentières (Nord). — Cette solennité du 2 juillet dernier a dépassé en éclat tout ce qu'on pouvait attendre. Cent mille étrangers y assistaient et trente mille hommes étaient dans le cortège, portant des insignes et chantant des hymnes pieux. Une centaine de vauriens ont essayé en vain de troubler la fête; leur conduite ignoble n'a eu pour résultat que de multiplier plus encore les hommages au Saint-Sacrement.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15



SAMEDI 15 JUILLET 1893



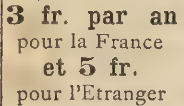
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 16 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, Fête de *N.-D. du Mont-Carmel*, double-majeur. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies et salut.

—Le Jeudi 20, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 16 juillet, Fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 16 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, Fête de N.-D. du Mont-Carmel, les offices aux heures ordinaires.

ÉGLISE DES CARMÉLITES. — Le Dimanche 16 juillet, *Fête de N.-D. du Mont-Carmel.* (L'annonce a déjà paru dans notre dernier Supplément). — Messes à 5 h. 1/4, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h., celle de 7 h. chantée par M. le chanoine Piau. A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Démolliens et salut. —Indulgence plénière, *totiès quotiès*, samedi après-midi depuis l'heure des vêpres, et toute la journée du dimanche.

CHAPELLE DE L'HÔTEL-DIEU. — Le 19 juillet, Fête patronale de saint Vincent de Paul. Messes à 5 h. 1/4, 7 h., 8 h. et 9 h.; grand'messe, à 10 h., chantée par M. le chanoine Pouclée; à 3 h., vêpres, suivies du sermon prêché par M. l'abbé Bouillet, vicaire de la Cathédrale; Salut solennel du Très-Saint Sacrement. L'Office du soir, sera présidé par S. G. Mgr l'Évêque de Chartres.

Indulgence plénière le jour de la Fête, ou l'un des jours de l'octave, avec salut à 5 h. 1/2, chaque soir.

BIBLIOGRAPHIE

Tome XIII de l'Année liturgique de Dom Guéranger (le tome IVe du Temps après la Pentecôte. En vente à la librairie religieuse H. Oudin, Paris 10, rue de Mézières, et Poitiers, et chez tous les libraires : 1 vol. in-12, 3 fr. 75 ou 1 vol. in-32, 3 fr. 75.

Ce tome de l'incomparable collection bien connue sous le nom *d'Année Liturgique* s'applique à la période qui va du 8 juillet au 22 août, en passant par la fête de la Transfiguration, celle de l'*Assomption* et celle de tous les saints qui se pressent au cours de cette période.

L'*Année Liturgique*, appelée par les critiques les plus autorisés « le plus précieux des livres, dont toutes les pages sont d'or », est de la plus grande utilité quotidienne; il expose dans un langage clair et élevé les trésors lumineux des fêtes et des enseignements de l'Eglise; c'est le commentaire le plus complet du calendrier sacré. C'est à la fois un Paroissien excellent, un manuel de prières et de méditations, et aussi un véritable classique, qui instruit tout en édifiant, et donne ainsi à la piété la base la plus solide.

Histoire du bon Larron, par Mgr Gaume (Paris, Gaume et Cie éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris. Un vol. in-8 : 4 fr.

Cette histoire est aussi intéressante et aussi complète qu'elle peut l'être. L'Evangile contient à peine quelques lignes au sujet du bon Larron. En les développant avec autant de science que de sagacité, en les complétant par des milliers de témoignages empruntés à l'Ecriture Sainte, aux historiens juifs, aux auteurs païens, Mgr Gaume a trouvé matière à l'exposition d'une foule de détails instructifs et découvert la méthode, tout à la fois ingénieuse et attrayante, de souder l'histoire sacrée à l'histoire profane.

N° 22. 15 Juillet 1893.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Henri, empereur d'Allemagne. 972-1024.

Quand nos savants catholiques auront mis fin au schisme qui, depuis trois siècles, divise l'histoire profane, l'histoire ecclésiastique et la vie des saints et ramené la science historique à sa première et naturelle unité, ils graveront, en tête d'une des plus belles pages des annales chrétiennes, rayonnant de la double auréole des grands rois et des grands saints, le nom de S. Henri II, empereur d'Allemagne. Alors nos descendants, sinon nos contemporains, apprendront que le christianisme réalisa, à plusieurs reprises, le type parfait (dont le paganisme avait le nom sans la réalité) du « pasteur des peuples. »

Chez un grand roi, la vie privée doit faire équilibre à la vie publique. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de grand homme, dans le sens absolu du terme, sans la vertu et la sainteté.

La vie sublime d'Henri fut celle d'un saint. Disciple de Wolfgang, évêque de Ratisbonne, il avait fait, dès sa jeunesse, le vœu de virginité. Il n'aspirait qu'à la solitude du cloître. La Providence, contrariant ces vues personnelles, il se vit élevé successivement du duché de Bavière au trône de Germanie et à la pourpre du Saint-Empire. Docile, le prince remit pour un temps ses projets monastiques.

Sur les remontrances des seigneurs bavarois, qui craignaient l'extinction de sa race, il fit marque d'une plus grande abnégation. Il accepta de se marier et, sur le choix des mêmes seigneurs, il épousa la noble fille du comte palatin, Cunégonde. Comme lui, il le savait, la princesse s'était vouée au Seigneur. Les époux purent ainsi vivre, sous les yeux de leurs sujets consolés par tant de vertus, dans une parfaite continence.

Un instant, le démon, tenta de troubler cette virginale union. De nombreuses calomnies furent inventées contre Cunégonde.

Le duc en eut connaissance; malgré leur invraisemblance, il sentit l'amer soupçon pénétrer son âme, et la tristesse envahir son cœur. Moins pour confondre ses accusateurs que pour reconquérir l'estime de son saint époux, la duchesse demanda au ciel sa réhabilitation : contre elle, elle proposa l'épouvantable épreuve du feu et, devant les princes et les évêques convoqués à ce jugement, elle passa, pieds nus, sur le fer brûlant de douze socs de charrues. Au sortir de l'épreuve Cunégonde vit, à genoux devant elle, Henri demandant son pardon et lui rendant son inaltérable affection.

Et quand, le 14 juillet 1024, il comprit que sa dernière heure allait sonner, trahissant enfin le secret de son mariage, il remit aux mains de ses chevaliers la pieuse impératrice avec ces mots : « Vierge vous me l'avez donnée; vierge je vous la rends. »

L'histoire nous dit quel fut, dans la vie publique, l'épanouissement d'une telle vertu.

« Le rôle de l'État dans la question sociale, a dit quelqu'un, » devrait être de favoriser l'action de l'Église. » Législateur chrétien, Henri remplit ce rôle. Il multiplia les conciles : sous sa protection, ces assemblées érigent des évêchés, réorganisent les abbayes, réforment le clergé, rétablissent la discipline et condamnent les superstitions encore en usage. Le prince, en véritable « évêque du dehors », se réserve de faire respecter et d'appliquer ces salutaires décisions. Les monastères n'échappent pas à son attention. Dans ses voyages d'Allemagne en Italie, on le voit s'arrêter dans les plus célèbres maisons, honorer leurs illustres abbés, s'édifier de leurs vertus, consulter leur sagesse, écouter leurs réclamations, puiser auprès d'eux l'inspiration de sa politique et, sur leur ordre impérieux, renoncer définitivement à ses instincts de la vie monastique. De cette entente entre le pouvoir et la religion résulta, dans toute l'Allemagne, une merveilleuse efflorescence de sainteté : à ne compter que les évêques, on cite vingt contemporains de S. Henri qui obtinrent les honneurs des autels.

Henri eut au dehors des luttes à soutenir. Je n'en veux dire qu'un mot, renvoyant aux historiens pour les détails : dans toutes ses guerres, chose rare, il ne compta que des victoires; chose plus rare encore, il n'entreprit que des guerres justes. Son bon droit fixait la fortune.

Par son titre d'empereur, Henri était le défenseur né de la Papauté. Ici encore, il fait honneur à ses responsabilités et le devoir motive chacune de ses expéditions en Italie : des antipapes tentent de déshonorer le Saint-Siège, il les chasse ; au nord, des usurpateurs affichent des prétentions sur la Lombardie, il les déboute de leurs espérances ; au sud, les Grecs de Sicile empiètent sur les terres de l'Empire, il les refoule dans leurs cités ; plus bas, les Sarrasins menacent l'Italie méridionale et, par l'Italie, l'Allemagne et l'Europe, Henri accourt avec son armée et renvoie dans leurs îles et jusqu'aux rives africaines ces éternels ennemis de la chrétienté. Sous son règne, six papes peuvent ainsi se succéder et gouverner dans une paix relative et en toute indépendance la sainte Église de Jésus-Christ.

La papauté fut reconnaissante autant que juste envers ce pieux et vaillant chevalier de Dieu et, l'an 1152, Eugène III inscrivait au martyrologe le nom désormais immortel de Saint Henri.

D. G.

LA COMMUNION ET LES ENFANTS.

D'édifiants comptes rendus des récentes confirmations remettent en question la Commuuion fréquente des enfants de nos paroisses rurales. On ne peut que s'en réjouir.

« Communion fréquente, Communion mensuelle — disait dernièrement un correspondant de la *Voix* — c'est à peu près la même chose, sous une dénomination différente. » Il me semble que non. Je crois qu'il faut distinguer ici la question de *droit* et la question de *fait*, suivant qu'on étudie la fréquente communion d'après les principes théologiques ou qu'on la compare aux usages actuels. Le mot : *abstention* serait plus juste et traduirait plus exactement l'actualité.

En apparence seulement, la Communion du mois est une communion fréquente. Dans une paroisse, quelques personnes de dévotion communient plusieurs fois par semaine, d'autres — surtout des jeunes filles, — s'approchent de la Sainte Table aux cinq ou six grandes fêtes de l'année, la masse religieuse fait ses Pâques. Evidemment, la Communion du mois proposée aux jeunes enfants, garçons et filles, qui ont fait ou renouvelé leur première communion y apparaîtra comme une pratique bien fréquente. Et cette pratique contredit tellement les usages et, aussi, les préjugés, qu'ordinairement les prêtres qui tentent cette belle œuvre rencontrent

une réelle opposition chez les parents et chez les maîtres. Les chrétiens pratiquants ne sont pas ceux qui résistent le moins à cette innovation.

Théologiquement parlant, la Communion du mois est rien moins qu'une communion fréquente. Avec tous les grands théologiens, Gury distingue la communion du mois, celle de la semaine, celle de tous les jours ou de presque tous les jours. A son avis, communier tous les mois et même communier toutes les semaines, ce n'est point communier fréquemment. « On ne doit (nous dit-il) » refuser la communion du mois à personne, on doit la conseiller à » tous, même à ceux qui vivent dans le monde, autrement, les » nombreuses occasions de péché qui les entourent, l'oubli des » vérités éternelles sont un grand obstacle pour leur persévé» rance. » Il pense qu'il est très difficile à un chrétien de rester dans l'état de grâce sans la communion mensuelle. Quelques années de ministère convaincront tous les prêtres de cette vérité.

La Communion hebdomadaire est à conseiller même aux chrétiens, susceptibles encore de fautes graves, pourvu que ces fautes soient rares, accidentelles et non affaire d'habitude. Sous le nom de communion fréquente, la théologie n'enregistre que la communion quotidienne ou presque quotidienne et, à ceux qui désirent y participer, elle pose des conditions naturellement plus sévères.

Mais nous voilà loin de la Communion du mois. Celle-ci reste moralement nécessaire à tout chrétien. Et dans les intentions des prêtres qui s'efforcent de développer le culte et la pratique de l'Eucharistie, elle n'est qu'un premier pas vers la communion de la semaine.

L'usage confirme ces principes.

Dans les pays de missions, dans les contrées qui reviennent au catholicisme, la Communion du mois est la communion ordinaire; tous les chrétiens de bonne volonté y participent. En Angleterre, d'après le cardinal Manning, tous les enfants des catholiques se confessent et communient une fois par mois. A cette communion en masse de tous les mois, l'éminent prélat attribuait le retour, le progrès et l'affermissement de la foi dans son pays.

La Communion mensuelle, telle qu'on l'organise dans beaucoup de paroisses, a encore ceci de particulier qu'elle se fait en commun, le même jour, à la même messe ou dans la même réunion pour tous les enfants de la paroisse et pour les grandes personnes de bonne volonté. C'est un acte paroissial, une cérémonie publique, une admirable miniature de la première communion. Les enfants y sont groupés, ensemble ils chantent leurs cantiques, ensemble ils récitent à haute voix les actes avant et après la communion, ensemble ils communient, s'édifiant, s'encourageant et se soute-

nant mutuellement. C'est une véritable association qui, comme toute association, a son réglement, ses solennités, ses annonces, ses sonneries et ses décorations.

Je sais les objections faites contre la communion, à jour fixe, de toute la paroisse. On a osé l'appeler « *la communion embrigadée* » et, accumulant tous les inconvénients de l'embrigadement, on a voulu substituer à cette coutume la *communion libre*, isolée et individuelle. Les objections ont un certain fondement, les inconvénients sont possibles, mais il ne faut point les exagérer : à ces inconvénients on peut remédier autrement que par la chimérique communion libre. Que les prêtres établissent ou conservent sans crainte la précieuse dévotion de la Communion mensuelle : dans leur zèle, ils sauront prévenir les abus et faire en sorte que la communion de leurs enfants reste libre et spontanée, quoique suggérée, fervente quoique habituelle. Ces enfants viendront à la réunion parce que c'est le jour fixé, parce que leurs camarades doivent s'y trouver avee eux, mais ils seront en même temps amenés par un sincère désir de recevoir l'Eucharistie.

Du reste, l'Église, avec ses lois du dimanche et des pâques, avec ses associations et ses confréries, avec ses communions générales d'hommes qui groupent, rassemblent et solidifient les bons chrétiens, autorise pleinement ce groupement de nos jeunes paroissiens dans une communion générale.

Le grand principe de la sociabilité humaine, vrai dans la nature, dans la famille, dans la patrie et dans la religion, domine toutes ces réflexions et prévient toutes les objections.

(A suivre.)

UN INSTITUTEUR DE SOURDS-MUETS INCONNU

L'abbé Ferrand, ancien Supérieur de la Providence à Chartres.

Le voyageur qui arrive à Chartres, voit de loin tout d'abord les deux flèches superbes de notre Cathédrale; puis, auprès, un altier monument qui domine toute la ville base, et qu'on reconnaît sans peine pour un couvent : c'est là que résident actuellement les *Sœurs* dites *de la Providence;* vieille communauté chartraine, presque exclusivement recrutée de filles chartraines, qui, depuis plus de deux cents ans, tiennent un pensionnat, et ont élevé chrétiennement un grand nombre des mères de famille du pays chartrain. Ce Pensionnat est encore florissant aujourd'hui ; l'éducation n'y laisse absolument rien à désirer ; et de même les Sœurs se sont toujours conservées dans leur ferveur première.

La *Voix de N. D.* a parlé jadis du fondateur de cette communauté, M. le chanoine de Pedoue ; elle a aussi consacré quelques pages au souvenir des vénérables prêtres qui l'ont dirigée depuis la Révolution. Aujourd'hui nous commencons à reproduire, avec la permis-

sion de l'auteur (1), une notice récente et curieuse sur un prêtre de grand mérite qui fut supérieur de la Providence à la fin du siècle dernier.

Lorsqu'on songe à la triste condition des sourds-muets, ce qui étonne, ce n'est pas qu'il se soit rencontré des hommes assez dévoués pour prendre en main la cause de ces infortunés, c'est que ces hommes se soient trouvés en si petit nombre, et si tard. Nous ne parlons pas évidemment des anciens qui, tenant en souveraine estime la beauté et la vigueur du corps, avaient bien autre chose à faire que d'éveiller une âme, au prix de mille efforts, dans ces pauvres êtres étiolés, incomplets. Si le Romain avait pu soupçonner que l'enfant de huit jours qu'on lui présentait était sourd-muet, à coup sûr il ne l'aurait point levé de terre.

Mais après Jésus-Christ qui faisait « entendre les sourds et parler les muets », il semble qu'on eût dû se préoccuper de faire partager aux sourds-muets les bienfaits de la civilisation chrétienne. Les préjugés furent en général plus forts que la voix de la charité. On continua à regarder les sourds-muets comme des êtres à part, privés d'intelligence, rebut de la société. Si Aristote, dans l'antiquité, les avait exclus de toute participation aux connaissances, saint Augustin, par un arrêt aussi rigoureux, les excluait de la connaissance de la foi. Et, au XVIIIe siècle, encore bien que, mille ans auparavant, saint Jean de Beverley, archevêque d'York, eût appris, à ce que raconte l'histoire ecclésiastique de Bède le Vénérable, à parler à un sourd-muet; bien que, beaucoup plus tard, Jérôme Cardan, en Italie, dom Pedro Ponce de Léon, Jean-Paul Bonet en Espagne, Van Helmont, Conrad Amman, en Hollande, le Père Schott, Kerger, Raphaël, Lichwitz, Buchner, Baumer, en Allemagne, et d'autres eussent réussi à faire l'instruction de quelques sourds-muets, ou, du moins, exposé dans leurs ouvrages les moyens d'y réussir; il se trouva des théologiens, des philosophes, pour regretter *a priori* les prétentions de l'abbé de l'Épée, disant que ce qu'il poursuivait était radicalement impossible. Certes, cette fin de non-recevoir ne pouvait rien sur les faits qui étaient palpables et éclatants, elle montre du moins l'état d'un grand nombre d'esprits.

Honneur donc à ces hommes qui, dans des siècles et des pays divers, surent s'élever au-dessus des préjugés de leurs contemporains et tentèrent une œuvre qu'on croyait au-dessus des forces humaines ! Le nom d'un grand nombre de ces bienfaiteurs de l'humanité ne nous est point parvenu, et c'est ce qu'il importe de ne point perdre de vue chaque fois qu'on se plaint du petit nombre

(1) Le docteur J.-A.-A. Rattel. Il a publié avec la note « Reproduction interdite » l'étude que nous insérons ici. Voir sa *Revue du Dispensaire du Louvres*, n° juillet 1893. Cette revue paraît à Paris, 6, rue de Bailleul.

des instituteurs des sourds-muets d'autres sont depuis longtemps totalement oubliés. Nous voudrions aujourd'hui réparer un de ces oublis, en faisant connaître à ceux qui l'ignorent le nom de l'abbé Ferrand.

En 1776, l'abbé Ferrand était chanoine de la métropole de Tours. Parmi les signatures de l'acte d'inhumation de J.-B. Meusnier, père du général Meusnier, mort à Tours, le 10 mars 1776, se trouve celle du chanoine Ferrand, suivie de ces mots : « Je signe plein de vénération pour ce serviteur de Dieu ». Etait-il originaire de Tours ou de Vannes, comme certains documents, le nom de *Venetensis* en particulier qui lui est donné quelque part, porteraient à le croire. Né à Tours, aurait-il pour quelque temps fait partie du diocèse de Vannes, ou bien, né à Vannes, aurait-il été plus tard incorporé au clergé de Tours?

Ce que nous savons d'une manière plus certaine, et ce qui est d'ailleurs plus important, c'est que M. l'abbé Ferrand était un prêtre vertueux, zélé, à l'âme ardente, à l'esprit vif et entreprenant, et en outre un prédicateur distingué. Il faisait ordinairement des stations d'Avent et de Carême en différentes cathédrales, et donnait des retraites dans les séminaires et les maisons religieuses. Il fut du nombre des prédicateurs que l'Évêque de Chartres, Mgr de Fleury, appela dans son diocèse pour le jubilé universel de 1775, qui n'eut lieu à Chartres qu'au commencement de 1876.

C'est alors que l'Évêque de Chartres, voulant l'attacher à son diocèse, le fit chanoine de sa cathédrale, et le nomma supérieur des Filles de la Providence qui avaient leur couvent dans sa ville épiscopale.

Mgr de Fleury rendait ainsi un hommage non équivoque à la vertu du prêtre et à l'éloquence du prédicateur. « Ce fut lui, » raconte l'abbé Cognery, supérieur des Filles de la Providence après l'abbé Ferrand, dans la troisième partie du sommaire historique concernant cette communauté, « ce fut lui qui vint donner au petit séminaire la retraite du jubilé à laquelle j'assistai étant alors à ma troisième année de séminaire et à ma première de philosophie. Cette retraite produisit beaucoup de fruit parmi les jeunes élèves dont le prédicateur fut goûté. Aussi, lorsque, après sa nomination au canonicat, il vint, vers la Saint-Jean suivante, en prendre possession, étant entré au séminaire pendant que les séminaristes étaient en récréation dans la cour, dès que nous l'aperçûmes, sans nous être concertés, nous nous rangeâmes spontanément sur deux lignes pour le recevoir et lui témoigner notre respect, notre reconnaissance et notre joie de le revoir au milieu de nous. »

Lorsqu'on lui offrit la supériorité des Filles de la Providence, il accepta d'autant plus volontiers qu'on lui annonçait qu'il y avait

du bien à faire. Son zèle et son activité allaient pouvoir se donner libre carrière.

Cette congrégation des Filles de la Providence avait été fondée vers le dix-septième siècle, par François de Pedoue, chanoine et pénitencier de Chartres. François de Pedoue, homme de beaucoup d'esprit et appartenant à une famille distinguée, s'était, dans sa jeunesse, laissé aller à quelques écarts. Poète satirique et assez libre, ses ouvrages lui avaient attiré, en 1626, la censure ecclésiastique et des haines redoutables. Revenu au sentiment de ses devoirs, comme il n'était point rare à cette époque de foi profonde, il expia par une vie mortifiée et consacrée au bien les égarements de sa jeunesse. Vers 1643, il forma une congrégation de filles dévotes, qui se donnèrent pour mission de retirer de la débauche les femmes de mauvaise vie. Au bout de quelques années, le succès n'ayant pas répondu à leurs efforts, elles résolurent de se livrer à l'éducation des petites orphelines de la ville et des faubourgs. Leur projet fut approuvé par l'évêque Jacques Lescot, qui les institua par lettres du 23 décembre 1653, sous le nom de Filles de la Providence, et régla, le 22 avril 1654, les statuts de la communauté. Elles s'établirent d'abord dans deux maisons de la rue Muret que le Chanoine de Pedoue leur avait données ; elles y demeurèrent jusqu'en 1762. A cette époque, les Ursulines qui s'étaient établies à grand'peine à Chartres au siècle précédent, malgré l'appui que leur prêtait la reine-mère, Marie de Médicis, et après que les Chartrains, qui étaient décidément des gens très pratiques, comme nous le verrons encore tout à l'heure, leur eurent imposé des conditions telles que de leur établissement il ne devait résulter que des avantages pour la ville ; les Ursulines donc, peu nombreuses et ayant un revenu des plus modiques, furent obligées d'abandonner leur monastère, et les Filles de la Providence s'installèrent en leur place dans l'ancien hôtel Montescot. Commencé en 1608 par Claude de Montescot, cet hôtel, à l'aspect symétrique, grandiose et majestueux, est un des plus beaux monuments non religieux de la ville de Chartres ; depuis 1792, il sert d'hôtel de ville.

Mais la nouvelle communauté qui venait en 1762 l'habiter n'était guère plus prospère que celle qui le quittait. Elle aussi devait rendre de nombreux services à la classe pauvre de la ville, et était en même temps sur le point de s'éteindre, faute de sujets. Lorsqu'on lui donna le chanoine Ferrand pour supérieur, il ne restait plus que huit sœurs, presque toutes âgées. Ce choix était donc excellent à tous égards ; et, suivant l'expression de l'abbé Cognery, ce « fut un nouveau trait de la divine Providence sur cette maison ». Tout le monde allait gagner ; la communauté d'abord, les

pauvres de Chartres ensuite, que les religieuses allaient secourir avec plus d'efficacité, enfin l'abbé Ferrand lui-même, qui devait y trouver une occasion de satisfaire son besoin d'activité et de dévouement.

« Son premier soin, dit le sommaire historique que nous avons déjà cité, fut d'aviser aux moyens de relever la communauté en lui procurant de nouveaux sujets. Il était lié d'amitié avec plusieurs chanoines de Tours, ses anciens confrères, et autres bons prêtres de la ville. Il eut recours à eux ; par leur entremise il réussit à recueillir de Tours et lieux circonvoisins une colonie de jeunes filles qui désiraient entrer en religion, et il se chargea de fournir leur dot. En peu d'années la communauté se trouva composée d'une vingtaine de sujets, ce qui lui donna la facilité de mettre à exécution le projet qu'il avait conçu d'abord, mais qu'il n'avait pu réaliser sur le champ. » D'autre part, dans un recueil de documents du fonds Roux concernant la Providence, il y a une pièce du 2 juin 1778 qui nous donne, à propos des efforts tentés par l'abbé Ferrand pour repeupler la communauté dont il était le gardien, des détails intéressants. Les échevins, ayant appris que les Filles de la Providence venaient de recevoir cinq ou six nouvelles sœurs, s'émurent, parce que les religieuses, n'ayant sans doute pas de dot, allaient nécessairement vivre des revenus de la communauté, alors que ces revenus devaient, d'après les statuts, être consacrés à l'entretien d'un nombre d'orphelines proportionné à ces revenus mêmes, et en aucune manière affectés aux religieuses. Les échevins prétendaient que ces statuts ne s'observaient pas, que les sœurs avaient moins d'enfants que ne le comportaient leurs revenus, qu'il fallait donc s'enquérir si les nouvelles religieuses avaient une dot. En conséquence, on interrogea la supérieure, puis, pour contrôler son dire, une autre sœur qui refusa de répondre, et enfin l'abbé Ferrand lui-même, reconnu pour être le directeur temporel de la communauté. Celui-ci convint « de l'admission desdites cinq filles au noviciat, du peu de dot de l'une d'elles, et de point des autres. » Il dit qu'il avait cru devoir les admettre, eu égard au petit nombre de religieuses et à l'accroissement du revenu qu'il avait procuré à leur maison, tant par l'augmentation des baux que par le produit de la filature de coton et le travail qu'il y avait introduit. — Mais, objectèrent les échevins, cette augmentation doit, d'après les règles de leur institut, être employée uniquement au soulagement des pauvres de la ville et à l'admission d'un plus grand nombre de filles dites *bonnets gris*. L'Abbé répondit que les dix-huit places fondées étaient remplies. — Les échevins, défenseurs inexorables des droits de leur ville, lui disent que ce nombre, suivant un article des statuts, est illimité, et doit être augmenté à

proportion de l'augmentation des revenus ; et, pour achever de le convaincre, ils vont chercher les statuts et les lui font lire ; si bien que l'abbé Ferrand, n'ayant plus rien à repondre, leur dit qu'il concourrait avec plaisir avec eux pour procurer l'avantage des pauvres de la ville, mais que la maison avait besoin de sujets, et que les preuves qu'il avait déjà données de son zèle et de ses bienfaits devaient être un sûr garant de ses intentions. — Pour que les échevins, dont les réclamations n'avaient pu être complètement réfutées, se soient contentés d'une telle réponse, il faut que réellement les bienfaits de l'abbé Ferrand aient été bien manifestes, et ce qui ressort clairement de tout ce qui précède, c'est l'ardeur qu'il mettait à servir tout à la fois les intérêts de sa communauté et les intérêts des pauvres.

(A suivre).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Nous ajournons au numéro de la Voix mensuelle ce qui concerne les pèlerinages à N.-D. de Chartres.

— Mgr Couillé, le nouvel archevêque de Lyon, est venu d'Orléans, le 11 juillet, et s'est arrêté à Chartres pour une visite à Notre-Dame et à Monseigneur.

— Les Religieuses Trappistines de la Cour Pétral viennent de procéder à l'élection périodique pour la première charge du monastère ; la Révérende Mère Marie-Madeleine a été réélue supérieure.

Confirmation au Pensionnat des Dames-Blanches, à Chartres. — Le dimanche, 2 juillet, à 8 heures du matin, avait lieu la première communion des enfants confiés aux soins maternels des Dames-Blanches, de Chartres, après une excellente retraite prêchée par le P. Meunier, ancien supérieur de la maison de Sainte-Foy, dont la parole ardente et convaincue autrefois, a évangélisé un grand nombre de nos paroisses. Le soir, à 4 heures, Mgr de Chartres, qui porte à cet établissement un vif et affectueux intérêt, conférait à ces mêmes enfants le sacrement de confirmation devant une assistance nombreuse et recueillie. S'adressant aux enfants, il leur a montré tout ce que ce sacrement allait leur communiquer de force et d'énergie chrétienne pour la vie où elles allaient entrer ; il les a félicitées d'avoir été amenées par leurs familles dans cet abri, embaumé encore du parfum des vertus de la vénérable Mère Madeleine, et que dirige maintenant avec une entraînante piété, alliée au savoir et à la distinction la plus parfaite, la nouvelle Supérieure.

C'est un bienfait inappréciable que donnent les parents à leurs enfants, en les remettant à des mains aussi habiles. Les Sœurs

travaillent à imprégner ces jeunes âmes d'une foi assez solide pour résister à tous les assauts, d'une piété assez sérieuse pour être une consolation dans les épreuves inévitables de la vie, mais aussi a inculquer à ces jeunes intelligences l'amour du travail et de l'étude, dont ne peut maintenant se passer la jeune fille d'une position élevée, si elle ne veut pas tenir un rôle trop effacé dans la société chrétienne où elle vivra un jour. C'est ce que comprennent parfaitement les Dames Blanches de Chartres; nous les appelons volontiers de ce nom sous lequel elles sont connues ici, et il y a quelques jours seulement, elles en ont donné un public et brillant témoignage. Trois de leurs élèves se sont présentées au brevet, toutes les trois ont été reçues, offrant ainsi à leurs maitresses dévouées la douce satisfaction de leurs efforts couronnés de succès. Honneur donc à cette digne maison, qui forme depuis plus de 50 ans des générations de jeunes filles, tout à la fois pieuses et instruites, aimables et sérieuses et reportant dans leurs familles les charmes de la modestie, unis à ceux d'une éducation achevée!

Nécrologie. — *Le R. P. Le Marrec.* Le mercredi 12 juillet, le clergé chartrain et beaucoup de fidèles étaient réunis à la Cathédrale de Chartres pour rendre les derniers devoirs à un religieux mariste de la maison de Sainte-Foy.

Le R. P. Etienne Le Marrec est décédé à Chartres le 10 juillet 1893, dans sa 44e année, muni des Sacrements de l'Église. Nous recommandons son âme aux prières.

Ce digne religieux était natif de Lohüec au diocèse de Saint-Brieuc; il a fait dans ce diocèse ses études ecclésiastiques, et plus tard, après son noviciat de mariste, on l'y revit zélé missionnaire. « Il fit beaucoup de bien dans les missions bretonnes, écrit un de ses vénérés confrères de Saint-Brieuc, et son souvenir est religieusement gardé dans nombre de paroisses évangélisées et sanctifiées par lui. » Parmi les établissements de la Société de Marie, où il résida soit comme professeur soit comme prêtre attaché aux missions, on nous cite, avec celui de Saint-Brieuc, ceux de Belley et de Valenciennes; partout ses talents et ses vertus lui acquirent de respectueuses et affectueuses sympathies.

A Chartres, qu'il est venu habiter il y a seulement quelques années, le P. Le Marrec menait une vie de solitude et de prière. Une ophtalmie, qui avait résisté à de douloureuses opérations et, par suite, des maux de tête à peu près constants, lui imposaient l'abstention de tout travail pénible et même de toute lecture. Pourtant il put encore donner quelques prédications et c'était sans doute une consolation pour lui; car il aimait ardemment le Seigneur et désirait le faire aimer. Ses journées se partageaient habituellement

entre des méditations et des récitations de rosaires, interrompues par le ministère du confessionnal et le pèlerinage quotidien à N.-D. de Chartres dans la Crypte.

C'est le 2 juillet, en la fête de la Visitation, qu'il célèbra pour la dernière fois le Saint Sacrifice. Ce dévot serviteur de Marie ne pouvait mieux terminer que par une messe en son honneur, ses fonctions sacerdotales; tout, dans son existence de prêtre, avait été pour la gloire de Jésus sous la garde de la Sainte Vierge. Les huit jours qui ont suivi devaient le préparer à sa fin par de grandes douleurs. Les quelques paroles, recueillies sur ses lèvres dans ses angoisses et jusque dans son délire, ont témoigné de ses sentiments affectueux pour son Institut et pour ses confrères, de sa piété vive, de son espérance en Celui qui nous a donné son cœur pour gagner le nôtre. Que le saint religieux jouisse maintenant et pour toujours du repos tant désiré sur ce Cœur divin !

UN PÈLERINAGE A SAINTE JULIENNE

(*Val-Saint-Germain*, *diocèse de Versailles.*)

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

Malgré l'indifférence et l'impiété qui semblent régner, il se fait cependant de nos jours une grande manifestation et comme une réapparition de l'esprit chrétien et catholique. Témoin ces foules qui, aux époques de nos pèlerinages, se pressent dans nos églises et révèrent avec foi et amour nos Madones ou l'image de nos saints.

Sans doute, le pèlerinage dont il est ici question n'avait point tout l'éclat de ces grands pèlerinages chartrains : il n'en était cependant pas moins admirable.

Depuis de longues années, à Umpeau comme en bien d'autres paroisses, le culte de sainte Julienne était en grand honneur; tous les deux ans un voyage extraordinaire s'accomplissait au sanctuaire privilégié du Val-Saint-Germain, diocèse de Versailles. On ne sait pour quelle cause, depuis 1860, le pèlerinage n'avait plus lieu. A la fête dernière de la Pentecôte, notre infatigable et zélé Curé en proposa le rétablissement.

Aussitôt cette idée est accueillie avec enthousiasme et le lundi 19 juin elle se réalisait avec grand élan. Presque une centaine de personnes, parmi lesquelles plusieurs venues de Champseru, ont voulu être les interprètes de leurs compatriotes et n'ont pas reculé devant les difficultés d'un voyage de douze lieues en voitures particulières. A 4 h. 1/2, tout le monde est réuni à l'Église pour le chant de l'*Ave maris stella*; quelques instants après, les pèlerins ont pris place dans les véhicules, le signal est donné, on part, on est parti. Le soleil était beau, les moissons ondulaient dans la plaine, la campagne présentait tour à tour à la vue, des coteaux,

des bois silencieux, des plaines sans limite, des villages dont les clochers se détachaient dans un ciel pur. Que les cœurs étaient à l'aise devant ce spectacle aux heures du matin !

Ce n'est pas sans une douce émotion, qu'au milieu de ces beautés champêtres qui reflètent la beauté du Créateur, nous arrivions en vue de Sainte-Julienne. Grâce au talent d'organisation de notre Curé, nous devinions déjà l'accueil qui attendait les pèlerins. En effet, à peine avons-nous quitté nos voitures, que M. l'abbé Dupont, curé du Val-Saint-Germain, est au-devant de nous, et nos bannières déployées, au chant d'un nouveau cantique (1) de Sainte Julienne, nous introduit dans son église. L'autel est resplendissant de lumières ; à droite du sanctuaire, au milieu des fleurs, sur un haut piédestal couvert de peintures, représentant le martyre de la Vierge, apparaît le riche reliquaire contenant le chef de la jeune martyre. Déjà les pèlerins ont retrouvé leur « vieille souche » (2), l'ont parée de fleurs nouvelles et allumé le « gros cierge » qui brûlera désormais au nom de la paroisse comme un gage de sa fidélité et de son amour. La messe solennelle commence, elle est chantée par M. le Curé d'Umpeau ; un pain bénit aussi gigantesque que friand est partagé entre tous les assistants en signe de leur vive fraternité.

Invité à nous adresser la parole, M. l'abbé Dupont rappela la vie de sainte Julienne et nous dit comment ses reliques, d'abord déposées à Pouzzoles, près Naples, furent apportées au Val-Saint-Germain, par un chevalier de la 5e croisade. Etant tombé malade en cette paroisse, il promit, s'il recouvrait la santé, d'y laisser son précieux trésor, ce qui arriva (3) M. le Curé du Val fit ressortir dans les souffrances, le martyre, la mort de notre Patronne, sa grande foi, son inviolable attachement à Jésus-Christ et à Dieu ; modèle de la foi du chrétien pour son Dieu qui doit se manifester par l'accomplissement des commandements et la pratique quotidienne des bonnes œuvres.

Ses éloquentes paroles semblent avoir remué jusqu'au fond de l'âme les pèlerins. Aussitôt, ils allument des cierges, versent leurs aumônes, s'agenouillent sur les dalles du temple, prient la sainte Martyre. Ils passent sous la châsse vénérée, comme autrefois nos rois sous les châsses de nos saints français, baisent les glaces du reliquaire, y appliquent des linges et des objets pieux qu'ils emporteront à leurs enfants ou à leurs malades, ils se rangent à la balustrade du sanctuaire pour s'abriter sous les paroles sacrées de l'Evangile.

Pendant le temps libre qui suivit et après la réfection de

(1) Complainte de Sainte Julienne. E. P. Imprimerie N.-D. Chartres, rue du Soleil-d'Or.

(2) Espèce de gros chandelier en bois du genre des chandeliers de cierge pascal. Il y en a dans l'Église une centaine.

(3) Voir la notice de Sainte Julienne, par M. le Curé du Val-Saint-Germain, 1877.

chacun, M. le Curé du Val, insigne apiculteur, eut la bonté de nous faire admirer son riche rucher et de nous expliquer les précieux avantages de sa méthode.

A 4 heures, les pèlerins se rassemblent une dernière fois à l'Église paroissiale pour le salut solennel du Saint-Sacrement. C'est l'heure des adieux de la dernière invocation et du dernier hommage de reconnaissance aux pieds de l'auguste Martyre. Il fallait donc partir mais non pas avant que M. le Curé n'eût rempli deux bien douces obligations : Remercier M. l'abbé Dupont de son bienveillant accueil, puis mettre sous la protection de sainte Julienne ses deux paroisses. La joie de tous fut à son comble, lorsqu'il annonça qu'une confrérie de sainte Julienne serait établie et qu'une statue de la vierge martyre à laquelle ses bien-aimés paroissiens pourraient se recommander, aurait désormais place dans son église. On quitte le sanctuaire au chant des cantiques et quelques instants après l'heureuse caravane est sur le chemin du retour. Les pieux voyageurs échangent avec bonheur différents récits sur la journée : on rentre au village à l'heure de l'*Angelus*. Tout s'était passé à merveille et à la satisfaction générale. Dieu et sainte Julienne en soient mille fois bénis !

Un pèlerin.

Umpeau, 25 juin 1893.

FAITS DIVERS

Mgr Ducellier. — Mgr Ducellier, archevêque de Besançon, est décédé il y a 15 jours. Une lettre, qui témoigne de la charité du regretté Mgr Ducellier pour les pauvres, a été lue le 2 juillet, au prône, dans toutes les églises paroissiales de la ville de Besançon:

Besançon, le 30 juin, Cher Monsieur l'Archiprêtre,

Voici une note informe, au crayon et sans date, que je trouve dans les papiers de Monseigneur et que je vous transmets fidèlement :

« Je désire que bientôt après ma mort, on distribue mille francs,
» par MM. les curés de Besançon, aux pauvres de leurs paroisses,
» et mille autres francs aux pauvres de la ville de Bayonne. Ils
» furent, avec le clergé que j'ai eu l'honneur de diriger, la plus
» grande de mes préoccupations. Je n'ai jamais désiré être riche,
» sinon pour leur venir en aide, et si je n'ai pas fait plus, ce n'est
» pas la volonté qui m'a manqué, mais la puissance. »

Puissent les pauvres de Besançon prier pour leur archevêque défunt ! Il les aimait bien, en effet. La prière du pauvre est une grande force devant Dieu.

Très cordialement et respectueusement à vous. TOUCHET.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 22 JUILLET 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUILLET)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 23 juillet, 9e dimanche après la Pentecôte, Saint-Apollinaire, évêque et martyr, double. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies et salut.

— Le mercredi, 26, Sainte-Anne, mère de la T.-S. Vierge, double de 2e cl.. — A la Crypte, plusieurs messes dans la chapelle de sainte Anne. A 8 h., dans cette chapelle, messe pour l'Association des Mères chrétiennes.

Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Le dimanche 23, à 1 h. 1/2, réunion générale de la Conférence à l'Évêché, sous la présidence de M. l'abbé Lalizel,

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le jeudi 27 juillet 1893, Fête de l'*Adoration du Saint-Sacrement*. A 6 h., exposition du T.-S. Sacrement, messe avec chants. Allocution par M. le chanoine Levêque. — Autres messes à 7 h. et à 8 h.; A 4 h., sermon par M. l'abbé Redaud, vicaire de Bonneval. Salut solennel; amende honorable. Indulgence plénière.

— CONFIRMATION, dans l'église de Saint-Pierre de Chartres, après-midi, le dimanche 23 juillet.

AVIS POUR LE PÈLERINAGE DE LOURDES

A cause des élections annoncées pour le 20 août, le programme du pèlerinage national à Lourdes a été modifié. Le départ de Paris aura lieu le lundi matin 21 août, et il n'y aura pas d'arrêt à Poitiers. On arrivera à Lourdes dans la matinée du mardi, le retour à Paris aura lieu le samedi 26. — Les Pèlerins du diocèse de Chartres feront partie du train 3, qui part de Paris, le 21, à 6 h. 55, et les prendra à Voves, à 8 h. 55.

DISTRIBUTIONS DE PRIX : Elles auront lieu :

Le mercredi 26 juillet, au Pensionnat des Dames Blanches ;

Le jeudi 27, au Petit- Séminaire de Nogent-le-Rotrou ;

Le samedi 29, à l'Institution N.-D. de Chartres, à 1 heure, présidée par M. Denys Cochin.

Le dimanche 30 (6 h. du soir), à la Maîtrise ;

Le lundi 31, au Petit-Séminaire de Saint-Cheron ;

Le mardi 1er août, au Pensionnat des Sœurs de Saint-Paul ;

Le mercredi 2 août, au Pensionnat des Sœurs de la Providence ;

Id. au Pensionnat de Mlle Renou ;

Le jeudi 3 août, pour les élèves des écoles des Frères (dans la cour de l'Institution N.-D.)

RETRAITES.—La Retraite pastorale commencera le Dimanche soir, 27 août et finira le samedi matin, 2 septembre. — La retraite des prêtres dans l'enseignement aura lieu à la fin de septembre. — La première retraite des Sœurs de Saint-Paul commencera le samedi soir, 19 août, pour finir le dimanche 27. — La retraite de fin d'année au Petit-Séminaire de Saint-Cheron aura pour prédicateur le R. P. de Chabannes; celle des Tertiaires de Saint-François a été prêchée la semaine dernière, par le R. P. Joseph, Min. Obs. du couvent de Paris.

CLAMART. — Retraites, du 7 au 11 août; P. Jean. — Du 28 août au 1er septembre; P. Adigard.

N° 23. 22 Juillet 1893.

SOMMAIRE

LETTRE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

Portant communication de l'Encyclique du Saint-Père relative à la création de Séminaires pour la formation d'un Clergé indigène dans les Indes

ET

MANDEMENT

Pour l'établissement d'une quête annuelle à cette intention.

Nos Très Chers Frères,

Nous ne pouvons pas ne pas le redire encore : Quel Pape vraiment Pape est Léon XIII ! Vraiment vicaire de celui auquel il a été dit : *Demande-moi, et je te donnerai les peuples pour héritage!* Quelle partie de son vaste empire échappe à son regard et à ses sollicitudes ? Son œuvre doctrinale fait l'admiration du monde : toutes les paroles que ce siècle avait besoin d'entendre, il les a dites ; toutes les questions qu'il était nécessaire d'élucider, il les a éclairées. Venu à l'heure providentielle pour pacifier, alors qu'un grand conflit semblait séparer à jamais l'Église et les sociétés modernes, il a fait dans les esprits la lumière, et par là même dans les cœurs sincères la paix : il n'est plus permis aujourd'hui à la bonne foi éclairée de parler d'incompatibilités de principe entre l'Église et les grandes choses de l'esprit humain. Dans l'ordre des faits, l'accord possible et nécessaire entre les deux grandes forces sociales, l'autorité et la liberté, a été mis aussi par lui en pleine lumière ; et de plus, séparant, d'une façon générale, l'Eglise de toute compromission politique, la maintenant en dehors de tous les incidents mobiles de nos agitations, de nos révolutions et de nos éphémères conflits, il a frayé la voie à toute harmonie et à toute concorde. Son action, comme son enseignement, a quelque chose aussi d'universel : en Europe, en Amérique, en Afrique, en Orient, partout, elle se manifeste. Les fêtes jubilaires continuent à nous montrer le monde à ses pieds ; naguère son légat apparaissait en Orient, fascinant par son tact, ses bonnes grâces, son aménité, sa prudente sagesse, les évêques unis et aussi les évêques séparés : préparant les grands rapprochements qui, à une époque prochaine peut-être, réjouiront et consoleront l'Église. L'Encyclique que nous venons de recevoir, et que nous nous empressons de placer sous vos yeux, apporte une preuve nouvelle de ses incessantes sollicitudes. Qui l'a inspirée, si ce n'est le sentiment apostolique, la charge de toutes les Eglises? *Sollicitudo Ecclesiarum.* Elle a pour objet un point de capitale importance pour les progrès de la religion dans les immenses contrées qu'on désigne sous ce nom : les Indes.

I.

La conquête du monde par l'Evangile, voilà bien la mission première et directe de l'Eglise : *Euntes crgo docete omnes gentes.* Et cette conquête lui est promise. Cependant, après 19 siècles de Christianisme, est-elle réalisée ? Et quand on prend en main un globe terrestre, si on voulait tracer une ligne lumineuse sur les pays qu'éclaire l'Evangile, et une ligne noire sur les contrées où il n'a pas encore envoyé ses rayons, quelles immenses portions de nos continents et de nos îles ne verrions-nous pas plongées encore dans les ténèbres et dans les ombres de la mort ! C'est même là un problème douloureux et qui a tourmenté plus d'une intelligence et plus d'un cœur. Car enfin le Christ est mort pour tous les hommes ; pourquoi donc la vertu de son sang semble-t-elle inefficace pour tant de créatures humaines ? Mais là encore il faut nous rappeler les profonds conseils de Dieu, qui voit et qui sait ce que nous ne voyons et ne savons pas, et nous en remettre, les yeux fermés, pour ce qui est de sa conduite sur les peuples comme sur les individus, à son infinie sagesse et à son infinie bonté. Mais enfin, les bienfaits sans nombre que le Christianisme porte dans son sein, combien de millions d'hommes qui n'en jouissent pas encore, et pour qui il est comme n'étant pas ! D'où il suit, M. F., que s'il y a une question au monde qui, loin de nous laisser indifférents, devrait secouer notre sommeil et notre inertie, et faire battre nos cœurs, et enflammer nos âmes, c'est bien celle-ci : l'évangélisation complète du monde. Question religieuse et question humaine tout ensemble ; car l'évangélisation et la civilisation marchent toujours d'un même pas, et en quelque sorte qu'on veuille l'entendre, le Christ est le bienfaiteur et le sauveur de l'humanité. *Non est in alio aliquo salus.*

Est-ce donc que les apôtres de l'Évangile ont failli à leur mission ? Non, et l'histoire de l'apostolat, si quelqu'un savait l'écrire, offrirait les plus belles pages peut-être des annales humaines. Avec quelle rapidité les Apôtres ont parcouru et conquis l'ancien monde, faisant partout entendre leur voix ! Comme l'astre qui nous éclaire, en quelques années le soleil de la foi eut envoyé partout ses rayons. Quand la barbarie versa sur l'Europe tous ces peuples nouveaux, combien peu de temps encore il fallut aux propagateurs de l'Évangile pour les amener l'un après l'autre sous le joug du Christ ! Au moyen âge non plus l'apostolat ne resta pas inactif. Et quand Christophe Colomb eut découvert sur une autre hémisphère un autre monde, quelles légions d'apôtres tout à coup à la suite du véritable conquérant des Indes, François Xavier, s'élancèrent vers ces vastes continents et toutes ces îles lointaines ! Fénelon a décrit à grands traits, magnifiquement, tout ce travail apostolique dons son superbe sermon pour l'Épiphanie. Mais que n'aurions-nous pas, nous, à ajouter à ce tableau ! Incessamment depuis la Propagande romaine renouvelle ses envois d'apôtres qui poursuivent, non sans l'effusion trop fréquente de leur sang, l'œuvre de l'évangélisation des hommes. C'est notre génération qui a vu naître cette œuvre admirable dite de *la Propagation de la foi ;* et plus récemment encore, quand le continent noir ouvrit enfin ses profondeurs encore inexplorées à l'activité des races européennes, les apôtres ont-ils été les derniers à courir jusqu'aux grands lacs, vers ces peuples dont les noms hier encore étaient inconnus, et à joncher de leurs martyrs les routes du désert, et les villes barbares, et les côtes inhospitalières ? Créés par le génie du cardinal Lavigerie, les Pères blancs ont renouvelé les merveilles des premiers siècles. La vérité est que le travail évangélique n'a jamais été interrompu, et qu'aujourd'hui même le tableau des missions catholiques présenterait à ceux qui aiment l'humanité, la civilisation, et que le prosélytisme de la vérité dévore, un spectacle

admirable, une somme immense de prodigieux travaux, d'héroïsmes cachés, de sublimes immolations. L'ensemble serait saisissant ; les détails, d'une beauté divine. N'en doutons pas, la parole du Christ un jour s'accomplira : tous les peuples successivement seront visités par l'Évangile.

De ces travaux apostoliques les résultats ont été féconds, surtout si l'on tient compte des obstacles. Mais telle est l'immensité de l'œuvre que, si l'on considère ce qui a été fait, on est ravi ; si l'on regarde ce qui reste à faire, on est effrayé. L'islamisme a été certes autrement résistant que le vieux paganisme ; les superstitions de l'Inde ne se laissent non plus qu'à grand'peine entamer ; l'ignorance, la corruption des mœurs, toutes les corruptions et tous les vices, l'affreux fléau de l'esclavage, toutes choses que le christianisme chasse devant soi et balaye du monde, ne sont pas des ennemis faciles à vaincre ; les rivalités de peuples, les ombrages politiques, constituent d'autres et terribles difficultés. Mais l'Évangile marche, marche toujours ; chassé, il reparaît; refoulé, il revient et avance. Rome est là, l'œil ouvert sur ce travail, l'activant sans cesse. Parmi les Congrégations romaines, qui sont au gouvernement ecclésiastique ce que les ministères sont aux gouvernements civils, il y en a une, la Propagande, dont c'est l'office spécial d'organiser, de développer, de répandre l'apostolat, l'évangélisation. Les Papes en font l'objet de leurs principales sollicitudes. Malgré toutes ses préoccupations et tous ses périls, Léon XIII non plus n'oublie pas les missions : l'Encyclique que nous venons de vous adresser, N. T. C. F., en est un nouveau témoignage.

On le dit grand politique, et il l'est en effet ; mais il y en a qui veulent voir surtout en lui cela. C'est ainsi que dans cette prédilection spéciale pour la France qu'il a tant de fois manifestée, certains écrivains, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, récemment, s'évertuaient à n'apercevoir au fond d'autre mobile que le secret désir de récupérer par les armes françaises son pouvoir temporel. Non. Sans doute, il ne fléchit pas, et il persévère à revendiquer pour le Saint-Siège une situation extérieure, une indépendance, nécessaire à sa mission. Mais, outre qu'il est insensé de penser que le *modus vivendi* cherché ne peut être établi que par la force, alors qu'il le serait avec une efficacité tout autre par l'entente de l'Italie, si l'Italie était sage, avec l'Europe, si l'Europe était prévoyante, la question du pouvoir temporel n'existerait pas que Léon XIII n'en ferait ni plus ni moins pour la France. Non ; ce qu'il aime dans la France, c'est la France elle-même ; sa vieille foi, son attachement séculaire à l'Église, son importance dans la chrétienté, et cette puissance d'apostolat dont nous parlions. Empêcher sa rupture avec l'Église, voilà le pivot de toute l'attitude de Léon XIII envers nous. Le Pape chez lui domine toujours le politique. C'est ce même sentiment apostolique qui lui fait en ce moment tourner ses regards vers les Indes. Déjà il a organisé dans ces contrées la hiérarchie, créé des diocèses, établi des évêques ; point capital pour imprimer de plus près à tous les efforts dispersés des apôtres un ensemble, une suite, une direction, une féconde unité. Tous se rattachent maintenant à des centres relativement rapprochés, et d'où part avec plus de sûreté le commandement, la stratégie, indispensable là comme dans toute guerre, et l'apostolat en est une. Mais une nécessité, de tout temps évidente, plus impérieuse aujourd'hui peut-être que jamais, l'a frappé. Point d'apostolat sans clergé : *Quomodo audient sine prædicante ?* Mais jusqu'ici, les apôtres ne pouvant venir à ces peuples lointains que des pays catholiques, il y avait et il y aura toujours, tant qu'il en sera ainsi, contre eux, nonobstant leurs vertus, toute cette masse de préjugés, de défiances et de difficultés, qui naissent de leur qualité même d'étrangers : la langue, le climat, les mœurs, l'esprit ombrageux de nationalité, tout est contre eux. Pour un clergé indigène, au contraire, toutes ces entraves deviennent des

avantages. Aussi la question d'un Clergé indigène est-elle née dès l'origine des missions. Mais comme toutes les choses humaines sont complexes, un clergé indigène, dans ces contrées imprégnées de paganisme, amollies, énervées, un clergé tiré de ces races dégénérées et corrompues offrait aussi des inconvénients qui frappaient certains esprits. Comment de tels hommes pourraient-ils porter toute leur vie les grandes obligations du sacerdoce ? Et si ce clergé indigène fléchissait sous le fardeau ? Sans parler de tant d'autres difficultés de toute nature. La question fut longtemps et vivement débattue dans l'Église ; mais on peut dire aujourd'hui, après tant d'essais et d'expériences, qu'elle est théoriquement résolue, et qu'il est temps d'en venir sérieusement à la pratique et à l'exécution. Léon XIII l'a compris, et son courage égalant ses intuitions, sa grande voix s'est fait entendre, jetant sur cet important problème de stratégie apostolique une définitive lumière, et enflammant en même temps les cœurs par l'importance des résultats entrevus. Oui, consciente de sa divine origine, de sa mission sublime, et de tous les secours surnaturels sur lesquels elle sait qu'elle peut compter, l'Église a cette audace de maintenir en Occident et dans le Nouveau-Monde, en face des corruptions des races civilisées, et des défaillances des sectes dissidentes, l'absolue pureté de son sacerdoce dans un absolu dévouement. C'est là sur elle comme un signe divin, une auréole, dont elle ne consent pas à se dépouiller. Elle le sait, c'est par la sainteté et la charité qu'elle vaincra le monde. Et cette création, chez les races indiennes, non, n'est pas au-dessus de la puissance de régénération et de sainteté dont elle porte en elle les sources fécondes, intarissables. Allons, osons, dit le Pape, les résistances obstinées de ces races ne tomberont que devant ce suprême secours, un clergé tiré d'elles-mêmes ; assurons par là cette dilatation pacifique du règne de Dieu, cette conquête définitive du monde à l'Évangile, but suprême de nos quotidiennes prières ; *Adveniat regnum tuum !*

II.

Dans tous les cœurs catholiques cette parole doit trouver un écho ; mais surtout dans les âmes françaises. Pourquoi ? Parce que, plus qu'aucune autre nation, en secondant l'œuvre de l'évangélisation du monde la France est dans son rôle et sa mission providentielle. La France est par excellence le pays des missions, la patrie des missionnaires. Il serait prétentieux de revendiquer exclusivement pour nous cet honneur ; mais c'est vérité et justice de constater que nulle nature n'est plus en harmonie que la nature française avec les enthousiastes et chevaleresques dévouements qu'exige l'apostolat ; et qu'en fait nul peuple plus que le nôtre n'a travaillé pour la propagation de l'Évangile. Que de légions d'apôtres, hommes et femmes, sont sorties de son sein ! Faites-en le compte et là encore vous trouverez la France au premier rang. Et n'est-ce pas de son sol et du cœur d'une simple fille de son peuple qu'est sortie cette œuvre apostolique dont nous rappelions tout à l'heure le nom : *La Propagation de la foi ?* Des subsides consacrés par l'Église à l'évangélisation du monde, la France à elle seule fournit plus de la moitié, et cela malgré ses revers, ses épreuves, ses périls, et nonobstant un si grand nombre d'œuvres qui la mettent, sous le rapport de la charité comme sous celui du prosélytisme, à la tête toujours des nations catholiques. A nos héroïques apôtres, il faut joindre ces sœurs, ces religieuses admirables, que toutes les nations nous envient et nous demandent, et qui font partout bénir le nom chrétien et français. Il est permi à un évêque français de le constater, non sans quelque fierté patriotique, et à un évêque de Chartres de rappeler quelle part a dans ces dévouements la grande communauté chartraine des filles de Saint-Paul, dignes émules de nos

sœurs de Charité. Depuis deux siècles elle est partout dans nos colonies, servant l'Église et la France avec un désintéressement trop tenu peut-être en oubli. Avant de les envoyer à ces extrémités lointaines du monde, on me les amène : simples, modestes, tranquilles, et comme s'il s'agissait de la chose la plus ordinaire, ou d'aller aux portes de Chartres, elles partent pour ces contrées d'où souvent elles ne reviennent pas, ou reviennent, hélas! pâles, jaunies, ruinées, ne regrettant que leurs chères Néophytes. C'est le dévouement qui s'ignore lui-même, le sublime à l'état permanent.

Oh! nous ne savons que trop de quelles iniquités la France a fait et fait tous les jours monter le cri jusqu'aux cieux! Pourtant quelle nation oserait ici lui jeter la première pierre? Mais, apôtre et conquérante pour l'erreur et le mal, elle l'est aussi pour la vérité, pour le bien, pour la civilisation, pour l'Évangile! Le sang généreux qui fut à l'origine le sien n'a pas oublié de couler dans ses veines, et le dévouement lui est comme naturel : c'est, semble-t-il, son élément. Voyez ses soldats partout combattre pour les grandes causes, et pour faire avancer la civilisation du monde; voyez ses voyageurs, ses explorateurs, braver les dangers, les fatigues, la mort, pour refouler jusque dans ses dernières limites la barbarie. Au moment où nous écrivons ces lignes, la France est encore sous l'émotion de la mort douloureuse et glorieuse de ce noble jeune homme qui, porteur d'un de ses plus grands noms, a voulu honorer encore ce nom par de lointaines pérégrinations entreprises dans l'intérêt de la science, de la civilisation et du patriotisme (1). Quand donc le Pape demande des secours pour les missions, qu'avant tout la France réponde.

Fidèle à ses glorieuses traditions, elle servirait aussi par là ses intérêts les plus élevés, sa meilleure politique, en même temps que la cause même de la civilisation et de l'humanité. Ses apôtres aussi font du patriotisme, car ce qu'ils gagnent au Christianisme profite par contre-coup à l'influence française. Catholique et français, c'est là une glorieuse synonymie et nos marins le savent bien. On écrit le contraire à Paris, on n'en doute pas en Orient. Et cela a été si bien reconnu que le grand coupable à qui est due cette parole néfaste, néfaste en elle-même et néfaste par la façon dont elle a été comprise et appliquée : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », a été forcé de dire, dans sa langue, que « l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation ». Mais alors, dirons-nous, ne gênez donc pas, secondez plutôt, si vous avez l'instinct des intérêts français, si vous aimez la France, son expansion apostolique. Et si ce n'est le bien des âmes, du moins que celui des hommes vous touche, et au nom de l'humanité, comme du patriotisme, si ce n'est au nom de l'Église, favorisez l'apostolat. Voilà des conquêtes pures et qui ne coûtent aucune larme! Et voilà aussi qui peut faire contre-poids à bien des fautes!

Nous dirons plus : ne soyons donc pas et de toute manière inconséquents : et si le Christianisme est un principe de vie et de résurrection pour les peuples, loin de le combattre chez nous, que ne nous y attachons-nous et de toutes nos forces! N'est-ce pas là le bon sens même? Et cependant, que faisons-nous? Que voyons-nous? Quelle guerre déclarée à l'Église! Quels efforts insensés de déchristianisation tentés sous nos yeux! Et l'apaisement que le Pape demande, que le clergé de France accepte et pratique sincèrement, en voulons-nous? La secte puissante qui domine aujourd'hui le pays, en veut-elle? a-t-elle désarmé? Au moment même où nous écrivons ces lignes, que lisons-nous dans les feuilles publiques? Après une échauffourée de jeunes gens qu'on a craint un moment de voir verser dans une émeute et d'une émeute dans une révolution, voilà que des réunions plénières à Paris des répu-

(1). Le jeune duc d'Uzès.

blicains qui se disent socialistes ont lieu, et leurs premiers cris que sont-ils ? Des cris de guerre contre l'Église ; l'abrogation du Concordat, c'est-à-dire le bouleversement profond de l'Église de France, et la reprise de la persécution contre les associations religieuses, voilà ce dont ils veulent faire le programme des futures élections : tandis que la paix, l'union, la concorde, sont le besoin si évident de tous! Mais non : comme on avait pénétré d'impiété les questions politiques, en identifiant avec l'antichristianisme la forme du gouvernement qui est aujourd'hui la nôtre, on veut en pénétrer aussi les questions sociales, et nous voyons les redoutables masses ouvrières de nos grandes villes, au lieu de chercher les progrès sociaux en eux-mêmes, l'amélioration du sort des travailleurs, la création de toutes les institutions de bienfaisance, de crédit, de coopération, de mutualité, qui nous manquent, avant tout se ruer sur l'Église, au moment même où l'Église leur crie : Mais je suis avec vous, pour l'étude et la solution pacifique de ces questions ! C'est ainsi qu'à l'époque la plus funeste de notre Révolution, avant de courir à la frontière on disait : Délivrons-nous d'abord des ennemis du dedans ! et l'on perpétrait ces massacres inutiles qui demeurent l'opprobre indélébile de ces temps.

Ah ! vos questions sociales sont déjà assez difficiles et laborieuses; de grâce, ne les compliquez pas de toutes ces guerres religieuses qui embrouillent tout et nous font reculer au lieu d'avancer ! Quoi qu'il en soit pour ceux qui en sont là, et pour tous, nous pouvons tirer des missions et de l'état moral et social des pays de missions des leçons salutaires.

Peuple léger et ingrat que nous sommes, nous jouissons superbement des bienfaits de l'Évangile, sans vouloir reconnaître à qui nous les devons, sans nous demander ce qu'il adviendrait de nous si ce foyer de lumière divine qui, bon gré mal gré, nous éclaire encore, nous le perdions. Le triste état, cependant, des peuples ou qu'il a abandonnés, ou qu'il n'a pas encore visités, n'est-il pas un exemple permanent bien fait pour nous instruire ? D'où vient donc cette incontestable supériorité des peuples chrétiens sur ceux qui ne le sont pas ?

Voyez par exemple la Chine, le Japon : rien ne manque à ces peuples ingénieux, industrieux, habitants des plus belles et des plus riches contrées du globe, pourvus autant que nous, et sous certains rapports plus que nous, des avantages de la civilisation matérielle : mais cette civilisation chez eux est frappée au cœur par tous les vices monstrueux qui la rongent, et dont l'Evangile nous a préservées, nous, nations chrétiennes. « La vérité est, écrivait autrefois l'illustre évêque d'Orléans, que l'Evangile nous a gratifiés de dons si nécessaires et qui nous pénètrent si intimement que nous ne les sentons plus : ils sont devenus notre seconde nature. Famille, dignité, pureté des mœurs, réciprocité des droits et des devoirs au foyer domestique, respect de la vie, charité pour tout ce qui est faible et souffrant, honnêteté des transactions, égalité raisonnable, liberté, garantie de la propriété, absence d'arbitraire, travail honoré, justice universelle, il semble que toutes ces choses, parmi nous, vont d'elles-mêmes. Eh bien ! non : ces choses sont si peu l'œuvre de l'homme que la moitié de l'humanité en est absolument dépourvue. Regardez le monde ! » Et après un rapide et navrant tableau des vices passés à l'état d'habitude universelle dans les pays non chrétiens, l'éloquent évêque s'écriait :

« O Jésus ! O mon Dieu ! O Marie ! O saints du christianisme ! O saint Jean, saint Joseph, saint François de Sales, sainte Thérèse, saint Vincent de Paul ! O pureté, ô charité, ô Evangile, ô Eglise de Jésus-Christ, on tombe à vos genoux, on baise vos mains, qui nous ont arrachés des abîmes de cet enfer terrestre !... »

Et au lieu de bénir, vous maudissez l'Evangile à qui manifestement cette supériorité est due ! Vous avez la science, vous la jugez

inamissible, indéfiniment progressive : c'est votre idéal, votre ciel, votre Dieu : vous n'en voulez pas d'autre. « La foi s'en est allée de beaucoup d'âmes, disait récemment un maître écouté de la jeunesse : Prenez-vous à la science. » La science vous paraît pouvoir vous consoler de la foi perdue. Mais la science seule vous préservera-t-elle des abaissements sans nombre dans lesquels finissent les civilisations corrompues, les sociétés décadentes ? La science empêchera-t-elle les multiples gangrènes morales de vous ronger au cœur ? Sont-ce des illettrés, qui ont donné récemment en France certains scandales financiers, dont notre renom en Europe a tant souffert, et dont les contre-coups sur les mœurs publiques dureront longtemps ? Et ces risibles émeutes d'étudiants, que de plus sérieux révolutionnaires ont failli confisquer à leur profit, n'indiquent-elles pas, à qui sait regarder et conclure, des abîmes d'immoralité où peut sombrer, où sombre, en effet, une incrédule génération ? Nous gardons dans un dossier spécial, l'un à côté de l'autre deux documents qui sont loin d'être étrangers l'un à l'autre : l'*Abbesse de Jouarre*, élégante apologie du vice honteux, et un récent article d'une de nos feuilles les plus populaires, défense furibonde du droit à la plus révoltante immoralité. C'est l'effet et la cause ensemble. *Ceci a fait cela.* Ah ! est-ce votre science sans Dieu qui va poser un frein aux brutales passions déchaînées ? Tout récemment, hier même, le maître de la jeunesse tout à l'heure cité par Nous, disait encore : « Cette jeunesse est en train de devenir inconsciente de l'immoralité en littérature. » Et il ajoutait cette remarque que nous signalons à l'attention de celles de nos familles chrétiennes qu'elle pourrait concerner : « Lisent-ils en cachette ces livres et ces journaux (pornographiques) ? Mais souvent ils les trouvent chez eux, dans le cabinet de leurs pères, et même, hélas ! dans la chambre de leurs mères. Ils en entendent parler à table, au salon. Ils ne se sont pas fait un front qui ne sait plus rougir : on le leur a fait. » Si Nous vous tenions Nous-même ce langage, N. T. C. F., peut-être le trouveriez-vous sévère. Mais il vient d'un ennemi, vaincu par l'évidence des faits. *Fas est et ab hoste doceri*. Oui, et c'est toujours le mot profond du Christ : *L'homme ne vit pas seulement de pain* ! C'est aussi le mot d'Augustin en travail de conversion : « Alype ! Alype ! Qu'est-ce que cela ? Les indoctes ravissent le ciel, et nous, avec notre littérature et nos sciences, nous nous roulons dans la fange ! » Voilà où vont les apostasies ! Et voilà la double leçon que nous donnent les peuples qui ne connaissent pas l'Evangile et ceux qui n'en veulent plus !

III.

S'ils savaient ces choses, ou s'ils y réfléchissaient, combien de ces écrivains parmi nous, qui se font un jeu d'attaquer chaque jour la foi nationale, sentiraient trembler leur main avant de la lever contre le Christ et l'Evangile ! Ce sont des millions d'hommes dont ils empêcheraient la naissance ou la renaissance à la civilisation, à la vie ; c'est sur la France elle-même que retomberaient leurs coups, si leur œuvre néfaste devait aboutir, si la France elle-même cessait d'être chrétienne. Est-ce impossible ? La question faisait autrefois trembler Fénelon. « Que sont-elles devenues, s'écriait-il. ces fameuses églises d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Constantinople, qui en avaient d'innombrables sous elles ! C'est là que pendant tant de siècles les conciles assemblés ont étouffé les plus pernicieuses erreurs, et prononcé ces oracles qui vivront éternellement ; c'est là que régnait avec dignité la sainte discipline, modèle après lequel nous soupirons en vain. Cette terre était arrosée du sang des martyrs ; elle exhalait le parfum des vierges ; le désert même fleurissait par ses solitaires. Tout est ravagé... » Et il s'écriait :

« L'Eglise, il est vrai, répare ces pertes ; de nouveaux enfants qui lui naissent au delà des mers essuient ses larmes pour ceux qu'elle a perdus. Mais l'Eglise a des promesses d'immortalité ; et nous, qu'avons-nous, Mes Frères, si ce n'est des menaces qui nous montrent à chaque pas l'abîme ouvert sous nos pieds ?... »

Assurément, plus que Fénelon, nous devons craindre. Car quels progrès depuis n'avons-nous pas faits dans l'irreligion et la corruption ! Mais n'avons-nous pas aussi des raisons d'espérer ? Notre confiance, c'est que Dieu, juste appréciateur des choses, tiendra compte à la France de ce qu'elle a fait et fera pour la dilatation du règne de son Fils ; c'est que les missions françaises, et les généreux sacrifices des catholiques français pour les soutenir, pèseront d'un poids puissant dans la balance où se décide le sort des peuples ; c'est que le foyer d'où part incessamment pour tant de races deshéritées la lumière évangélique n'a pas mérité d'être éteint ; et bien que Dieu choisisse à son gré ses instruments, l'œuvre d'illumination totale du monde trop longtemps encore aura besoin de la France pour que Dieu retienne sa miséricorde dans sa justice, et retire à la fille aînée de l'Eglise la mission providentielle qu'il lui a donnée ; longtemps encore, espérons-le, on pourra redire la grande parole : *Gesta Dei per Francos.*

IV.

Le Pape aujourd'hui nous indique un moyen puissant de venir en aide à la propagande catholique et aux chrétientés de l'Extrême-Orient ; il nous implore pour la création indispensable et si longtemps souhaitée de clergés indigènes dans ces contrées : création qui implique tant de sacrifices, qui réclame tant de ressources ; car pour former un clergé, il faut des séminaires : avec quoi dans ces lointains pays les fonder ? Le pape donc convie le monde catholique tout entier à prendre part à cette œuvre catholique au premier chef. Répondons promptement et généreusement à l'appel du Saint-Père.

Nous vous disions, à notre retour de Rome, qu'un des fruits des fêtes jubilaires devait être, en même temps qu'une confirmation pour notre foi, un accroissement en nous du sentiment catholique ; nous essayions de faire resplendir à vos yeux la grande idée de l'Eglise. Regardez, vous disions-nous, au delà de la paroisse, du diocèse, de la France elle-même. Regardez l'Église, vaste famille qui embrasse dans son sein tous les hommes ; grand corps où chaque chose a un retentissement universel, où le frémissement de la moindre fibre parcourt l'organisme entier ; accoutumez-vous à vivre de la vie catholique ; intéressez-vous aux choses de la catholicité ; et répétez dans un sens vraiment catholique la prière enseignée par le Christ : *Adveniat regnum tuum*, que votre règne total, universel, arrive !

Et ne vous retranchez pas ici, N. T. C. F., nous vous en conjurons, derrière nos œuvres paroissiales et diocésaines. Embrassons tout ce qu'il faut embrasser ; soyons par la générosité et le dévouement partout où il faut être. C'est une erreur d'ailleurs de croire que les œuvres se font tort à elles-mêmes. Au premier rang de nos œuvres diocésaines, nous mettons, vous le savez, celles qui se rapportent au recrutement de notre Clergé, et dans une lettre spéciale nous n'avons pas craint de vous révéler sur ce point nos détresses, et nous sommes heureux d'avoir cette occasion de vous adresser un public remercîment ; Nous avons été entendu, et notre œuvre des Séminaires, à peine fondée, nous a fourni déjà des secours inappréciables, et quoique à ses débuts seulement nous remplit d'espérances. Ah ! pitié, pitié aussi pour tous ces lointains diocèses créés par le zèle infatigable du Saint-Père, et qui n'ont pas de clergé du tout tiré de leur sein, et auxquels les mission-

naires que nous leur envoyons, à supposer que nous puissions leur en fournir toujours, nous qui déjà en manquons pour nous-mêmes, ne peuvent évidemment suffire !

Il s'agit du règne de Dieu dans le monde ; il s'agit du salut des âmes, d'innombrables âmes ; il s'agit de la vérité divine, de la charité de Jésus-Christ, de la liberté des hommes ; il s'agit de la civilisation et de l'Evangile, de la religion et de l'humanité ; il s'agit de compenser les pertes de l'Eglise dans les vieilles sociétés ; il s'agit du vieux renom de la France chrétienne ; il s'agit de mériter que Dieu maintienne au milieu de nous le flambeau si menacé de la foi ; il s'agit de ne pas rester en arrière des voyageurs, des explorateurs, des marchands, des savants, et des soldats ; mais de marcher en avant, et de tenir la tête de ce grand mouvement qui agite aujourd'hui les peuples et qui recèle peut-être de magnifiques inconnues pour l'avenir ; il s'agit d'être les coopérateurs de Dieu pour ces grands desseins : il s'agit enfin de seconder le zèle éclairé d'un grand Pape, et de l'aider à mettre à sa glorieuse auréole, et au front de l'Eglise, un rayon de plus.

A CES CAUSES, le saint nom de Dieu invoqué, et pour répondre à l'appel pressant du Souverain-Pontife ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. — Une quête, pour aider à la formation d'un clergé indigène dans les Indes, sera faite chaque année, dans toutes les églises et chapelles de Notre diocèse, le 15 août.

Art. 2. — Les offrandes à cette intention pourront être aussi adressées directement à Nous-même.

Et sera la présente lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse le dimanche qui en suivra la réception.

Chartres, le 15 juillet 1893.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

Par Mandement,

ROUSSILLON, *Secrétaire général de l'Évêché.*

UN INSTITUTEUR DE SOURDS-MUETS INCONNU

L'abbé Ferrand, ancien Supérieur de la Providence à Chartres.

(Suite.)

On vient de voir que l'abbé Ferrand avait établi chez les Filles de la Providence une filature de coton. Il l'installa à ses frais dans un des bâtiments extérieurs appartenant à la communauté, et l'on y reçut un bon nombre de jeunes filles pauvres de la ville, à qui on procurait en même temps du travail et une instruction chrétienne. Cette belle entreprise ne réussit pas entièrement au gré de ses désirs ; bien souvent même il en résulta, au bout de l'année, des déficits financiers que l'abbé Ferrand comblait de sa bourse. Soit que les produits fussent réellement de qualité inférieure, soit simplement malveillance de la part du corps des marchands, à qui cette filature faisait peut-être tort, elle végéta péniblement et, au milieu des troubles occasionnés par la Révolution naissante, en 1789, l'ouvrage manqua complètement.

Quel était cependant ce projet dont on nous parlait plus haut, que l'abbé Ferrand avait conçu tout d'abord, et qu'il n'avait pu

réaliser qu'un peu plus tard ? Le Sommaire historique va nous l'apprendre. « Pendant que la communauté resta dans la rue Muret, elle s'était bornée à l'éducation des orphelines et de jeunes pensionnaires ; elle n'avait jamais tenu de classes externes. Lorsque Mgr de Fleury la transféra à l'ancien couvent des Ursulines, spécialement dévouée à l'éducation de la jeunesse, ce fut à la condition qu'elle continuerait les classes qui étaient tenues par ces religieuses. La communauté, en les remplaçant dans leur maison, n'y avait trouvé que deux classes en exercice ; elle n'était pas tenue à en avoir davantage. M. Ferrand, considérant qu'il avait alors assez de sujets pour étendre le bienfait de l'éducation, établit deux nouvelles classes. Il s'en trouva quatre au lieu de deux. Le nombre des classes étant augmenté, celui des enfants augmenta en proportion, de sorte qu'au moment de la Révolution de 1789, il y en avait de deux cents à deux cent cinquante, tant de la ville que de la campagne...

« Il avait en outre formé *une école de sourdes-muettes*, à la tête de laquelle il avait placé une sœur, après lui avoir donné lui-même les leçons nécessaires pour cette instruction. »

En dehors même de cette école de sourdes-muettes, dont nous parlerons à loisir tout à l'heure, ce n'est pas peu de chose que d'avoir fait instruire gratuitement par quelques religieuses, à la fin du siècle dernier, plus de deux cents jeunes filles pauvres. N'eût-il que ce titre de gloire, le nom de l'abbé Ferrand méritait d'être tiré de l'oubli et d'être salué avec respect par ceux qui se vouent à l'éducation des pauvres et des souffrants. Malheureusement, la Révolution de 1789 vint porter un coup terrible à beaucoup d'œuvres de charité. Voyant la tournure que prenaient les événements, l'abbé Ferrand quitta la France, « dans un temps où tout était permis contre ceux qu'on ne savait pas être partisans de la Révolution ». Il avait auparavant, comme presque tous les chanoines, signé la protestation envoyée au nom du chapitre le 21 avril 1790 contre les décrets de l'Assemblée nationale. Un arrêté du Directoire du département d'Eure-et-Loir le déclara émigré le 8 août 1793. Quel fut le lieu de son exil ? Nous n'en savons rien. Peut-être se retira-t-il en Allemagne, où la présence de l'évêque de Chartres attirait son clergé.

La maison des Filles de la Providence étant considérée comme un établissement d'instruction publique et comme un asile pour les orphelines, les décrets de l'Assemblée constituante ne lui furent pas d'abord appliqués. Mais l'autorité supérieure s'étant assurée qu'on y donnait aux jeunes élèves des *principes anti-constitutionnels*, exigea des religieuses le serment qu'on faisait prêter aux fonctionnaires de l'État. Sur leur refus, on décréta, le 11 mai

1791, que leurs biens seraient transférés au bureau des pauvres de la ville, et qu'on les remplacerait par des sujets dont le *civisme* ne fût pas douteux. Le conseil général de la commune, sur la motion qui fut faite de conserver la classe spéciale de sourdes-muettes, refusa de continuer cette philanthropique institution. En 1800, quelques Filles de la Providence de l'ancien couvent se réunirent dans une maison de la rue de la Bourdinière. Elles obtinrent la reconnaissance de leur congrégation par décret impérial du 24 juillet 1806 et allèrent occuper l'ancien prieuré de Saint-Etienne, devenu depuis 1568 la maison conventuelle de Saint-Jean.

» L'abbé Ferrand rentra en France, dit l'abbé Cognery dans le Sommaire, dès qu'il avait vu jour à le faire en sûreté (1804). Il ne lui restait plus rien. Tous ses biens patrimoniaux avaient été vendus comme biens d'émigré. Les sœurs de la Providence, dont il était toujours supérieur, lui offrirent de grand cœur un asile dans leur maison, et elles prirent soin de lui comme de leur père jusqu'à sa mort, qui n'arriva qu'en 1815, le 14 décembre. Il avait 84 ans. » Son nom, nous ne savons pas pour quelle cause, ne se trouve pas dans le nécrologe des prêtres du diocèse de Chartres morts depuis 1801.

Les sœurs de la Providence, avec un souvenir plein de respect et de reconnaissance pour leur bien-aimé supérieur, gardent religieusement son portrait, qui date de l'époque et où l'on trouve une physionomie douce, intelligente et fine. Son testament daté de 1806, qui n'est pas écrit de sa main parce qu'il était en danger de mort, et qui nous apprend qu'il s'appelait Jean, et enfin les quelques pages du Sommaire historique où il est parlé de lui, et où nous avons puisé un grand nombre des renseignements qui précèdent, c'est peu de chose à la vérité. Pour l'école des sourdes-muettes en particulier, ce serait totalement insuffisant si le hasard ne nous avait fait découvrir, à la bibliothèque de Chartres, un manuscrit précieux d'une valeur inestimable. *(A suivre)*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Au Carmel. — Les fidèles se sont portés en foule, samedi et dimanche, à la petite chapelle qui s'est trouvée bien des fois trop étroite durant ces deux jours d'indulgence extraordinaire.

Les offices du jour ont été présidés par M. le chanoine Piau, supérieur de la Communauté, et chantés par MM. les Séminaristes. Le prédicateur a été M. l'abbé Démolliens. S'inspirant du texte de la Genèse : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme » M. le curé de Saint-Brice nous a montré Notre-Dame triomphant de l'antique serpent par la vertu de son glorieux scapulaire. Son dis-

cours tout d'expérience, nourri des réflexions les plus pratiques et émaillé de traits historiques habilement choisis, a vivement intéressé son double auditoire et renouvelé dans tous les cœurs la dévotion à Notre-Dame du Mont-Carmel et à son incomparable scapulaire.

Mgr COULLIÉ A CHARTRES

Le lundi 10 juillet au soir, arrivait à Chartres Mgr Coullié, l'ancien évêque d'Orléans, transféré à l'archevêché de Lyon. Le lendemain matin, accompagné de M. l'abbé I. Lagrange, vicaire-général de Chartres, il se rendait pour y dire la Sainte Messe, au Monastère de la Visitation. Son but était d'en voir la nouvelle supérieure que la Visitation d'Orléans a bien voulu prêter récemment à celle de Chartres.

Les petits soins, les attentions fines,
Sont nés, dit-on, chez les Visitandines.

Nos bonnes religieuses, dans l'accueil qu'elles firent au vénéré primat des Gaules, ne démentirent pas leur réputation. D'aimables emblèmes avaient été placés sous ses yeux : et comme la poésie (une pieuse poésie) est de tradition aussi à la Visitation, un acrostiche, composé avec ces mots : *Pierre*, *archevêque de Lyon*, fut lu par une des religieuses.

Voici cet acrostiche :

VIVAT PETRUS

Pierre était du Sauveur la plus noble espérance;
Il lui confie, un jour, ses brebis, ses agneaux.
Et voilà l'humble apôtre, avec toute assurance,
Régissant du Seigneur les immenses troupeaux.
Retentissant partout, sa voix rend des oracles;
Embrasé, son grand cœur embrase tous les cœurs !

Aussi le Ciel, pour lui, prodigue les miracles;
Rentrent à son bercail des millions de pécheurs. —
C'est Dieu qui le soutient, que veut-on qu'il redoute ?
Ha ! rien, rien ne l'abat : ni menaces ni fers.
Et, dans sa sainte ardeur, il va de route en route,
Voulant prêcher partout le Dieu de l'Univers. —
Enfin viendra le temps de la joie immortelle,
Qui récompensera les travaux de l'amour;
Unissant, pour jamais, dans la vie éternelle,
Et Pierre et son Seigneur. Quel beau jour ! Quel beau jour !

De l'apôtre du Christ se poursuit la carrière,
Et vous la traversez, Monseigneur, après lui.

Lyon vous verra bientôt, Lyon, cette heureuse terre !
Y marcher sans arrêt, ayant Dieu pour appui.
On vous verra, partout, être Pontife et Père...
Nous entendrons redire : ***Il est partout béni !***

FAITS DIVERS

Les Institutrices et les écoles mixtes. — D'après la loi, les écoles mixtes doivent être tenues par des femmes ; généralement c'étaient des religieuses. Il y a actuellement 13,000 écoles mixtes tenues par des instituteurs.

On appelle écoles mixtes celles qui, situées dans des communes de cinq cents âmes, admettent des élèves des deux sexes. Il est de règle d'en confier la direction à des institutrices. L'institutrice, d'une façon générale, possède presque toutes les aptitudes requises pour l'éducation des petits garçons; l'instituteur, au contraire, est dépourvu de presque toutes celles qui sont utiles pour l'éducation des petites filles. Au point de vue de la discipline, de même aussi qu'au point de vue de la morale, on n'avait qu'à se féliciter de cette disposition.

Or, voici que des journaux dont l'importance est réelle, par la raison qu'ils sont en relation avec les loges maçonniques, ouvrent leurs colonnes à de virulentes protestations contre la préférence donnée aux institutrices. Ce n'est pas l'intérêt pédagogique qui les guide, c'est l'intérêt politique. Le journal *La Marseillaise* le dit nettement : « L'instituteur balance la puissance du prêtre par le seul fait de son enseignement... L'institutrice a-t-elle qualité pour remplir cette mission d'avant-garde ? »

Voilà donc qu'une fois encore, dit la *Semaine* de Cambrai, la haine de l'église va faire prendre une mesure que l'on sait d'avance être nuisible à l'éducation de l'enfance.

Canada. *Statistique de l'Eglise catholique.* — L'Eglise catholique possède dans la confédération canadienne six provinces ecclésiastiques : Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Halifax, Saint-Boniface; il s'y trouve six Archevêques, dont un cardinal, Mgr Taschereau, plus dix-neuf Évêques et un préfet apostolique.

Dans tous ces diocèses on compte 2180 prêtres, dont 440 environ sont Anglais ou Irlandais, et 1742 sont des Canadiens français. La population totale s'élevait en 1891 à 4,822,679 habitants, dont 1,990,665 sont catholiques.

L'accroissement de la population totale a été de 11,50 pour 100 en dix ans; dans le même laps de temps, les catholiques ne se sont accrus que de 10 pour 100; cette différence provient de la faiblesse d'accroissement des catholiques d'origine anglaise.

Ce sont en effet les Canadiens qui, par la puissance de leur natalité, contribuent le plus fortement, dans cette section de l'Amérique, au développement de l'Eglise catholique. En 1851 les catholiques anglais comptaient 312,000 âmes et les Canadiens 741,000 âmes ; en 1891, les premiers s'élevaient à 468,000, tandis que les

seconds s'étaient presque doublés et avaient atteint le chiffre de 1,420,000.

Sur toute la surface du Dominion, les catholiques anglais sont relativement stationnaires, malgré l'immigration qui leur vient d'Angleterre ; tandis que les catholiques français augmentent rapidement, malgré l'émigration vers les Etats-Unis ; en ces régions, c'est le progrès des Canadiens qui est le plus solide élément du progrès catholique.

L'honneur chrétien. — A l'occasion de la première communion de son neveu, le T. R. P. Constant, dominicain, a prononcé dans la chapelle du Petit Séminaire de Sainte-Croix, d'Orléans, un remarquable sermon sur l'*honneur chrétien.* Nos lecteurs liront avec intérêt la belle péroraison de l'éminent religieux :

— « Mais voici la plus effroyable des rencontres. C'est la mort qui se présente. La mort ! Y a-t-il rien qui prévalle contre la mort ? n'est-ce pas enfin l'heure de se détourner ? Aussi bien, où pouvez-vous aller à travers la mort ? Les Machabées vont vous répondre. La mort était devant eux. Il fallait quitter la voie ou mourir. Les Machabées demeurèrent dans la voie. Pas un instant d'hésitation. Un même cri partit de toutes les poitrines : mourons dans notre simplicité : *Moriamur in simplicitate nostra !*

« Mais, qu'ai-je besoin d'évoquer les Machabées ? Ou plutôt pourquoi aller chercher si loin, au delà des siècles de l'Evangile ? Il y a moins de vingt ans, les Machabées étaient sous vos murs. Les Machabées campaient dans vos plaines. La mort se trouva sur leur route. Car l'innombrable armée, la terrible artillerie allemande, c'était bien la mort pour quelques centaines de héros. Balancèrent-ils ? A Dieu ne plaise ? Comme leurs frères antiques, ils coururent à la mort dans leur simplicité. *Moriamur in simplicitate nostra.*

« Tel est, mes enfants, tout l'honneur chrétien ; l'honneur dans les paroles, la sincérité ; l'honneur dans les œuvres, la simplicité.

« Tout à l'heure, dans les serments que vous allez prêter à Dieu, vous prendrez place sous la bannière de l'honneur. — Comme nos Machabées, vous la saurez défendre, et, indomptable dans votre simplicité, vous arriverez à la vie qui ne craint plus la mort, à cette terre des vivants où l'honneur, cultivé par le sacrifice, fleurit dans l'immortalité. »

Errat. du dernier Supplém, Page 348, ligne 28, lisez : *convaincue, a évangélisé autrefois.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 5 AOUT 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AOUT)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 6 août, 11e dimanche après la Pentecôte, Fête de la *Transfiguration de Notre-Seigneur*, double-majeur. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies et salut. Après le salut, réunion de la Confrérie, avec procession et recommandations. — Le Jeudi 10, à 4h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le Dimanche 6 août, Fête de la Transfiguration les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 6 août, Fête de la Transfiguration, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Jeanne d'Arc, Vierge et Martyre, par l'abbé Fesch, du clergé de Beauvais. — Un fort beau volume grand in-8° de 500 pages, illustré de nombreuses compositions hors texte dont 24 absolument inédites. Prix : 4 fr.; relié percaline, tranche dorée, 6 fr. 50, Réduction considérable pour les distributions de prix.

« Il se confirme de plus en plus, écrit l'auteur, que Léon XIII voulant donner à la France une marque de sa particulière affection, terminera les fêtes de son Jubilé par l'introduction de la cause de canonisation de Jeanne d'Arc. C'est ce qui nous engage à publier le volume que nous annonçons ci-dessus, et qui doit paraître sous le patronage d'un haut dignitaire de l'Église de France. »

Voici l'idée générale développée et appuyée de faits nombreux et de documents historiques variés. Quand Dieu a des vues particulières sur une âme qu'il destine à de grandes choses, il fait fleurir en elle une vraie piété, une innocence parfaite, manifeste sa mission par le don de prophéties et de miracles, et couronne sa vie par le martyre.

Telle Jeanne d'Arc, dont tant d'écrivains ont raconté la vie avec talent ; la *Voix de N.-D.* doit citer spécialement parmi ces écrivains, Mme la Comtesse de Chabannes dont le beau livre sur Jeanne d'Arc, intitulé *La Vierge lorraine* est en tant de mains. Le livre de M. l'abbé Fesch n'est pas à proprement parler une histoire de Jeanne d'Arc, mais une étude du surnaturel de sa vie, des *miracles* que Dieu a faits par elle, de l'idée que la France a toujours eue de sa sainteté; un aperçu historique du culte rendu à celle que nous voudrions entendre appeler Sainte.

Dans quatre longs chapitres qui forment à eux seuls tout l'ouvrage, l'auteur nous montre dans Jeanne d'Arc : *L'Envoyée de Dieu ; — La Vierge; La Thaumaturge; La Martyre.* C'est dire que la question de sainteté de Jeanne d'Arc a été profondément étudiée, et admirablement prouvée au moyen de textes, puisés aux sources historiques les plus sûres.

Cet ouvrage est en vente chez Tolra, éditeur, 112 bis, rue de Rennes, Paris.

Pratique de la Vie intérieure à l'usage des gens du monde, 6e édition. Gr. in-32 de 327 p. Prix, franco, 1 fr. 25. Lyon, Emmanuel Vitte, éditeur, 3, place Bellecour.

Un livre édité pour la sixième fois a déjà fait ses preuves, et tel est celui que nous venons de nommer. L'auteur est un saint prêtre du diocèse de Lyon, mort l'année dernière.

Ce modeste ouvrage, fort bien écrit d'ailleurs, est un vrai manuel théorique et pratique de vie chrétienne et parfaite. Bien qu'il semble par son titre s'adresser seulement aux séculiers, la lecture en sera toutefois très salutaire aux personnes religieuses et aux prêtres eux-mêmes.

N° 24. 5 Août 1893.

SOMMAIRE

LA STATUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES A ROME

MM. Delin frères, qui ont exécuté la statue offerte par le diocèse de Chartres à l'église Saint-Joachim, ont reçu de Rome la lettre suivante :

ADORATION RÉPARATRICE INTERNATIONALE

ŒUVRE DES NOUVELLES ÉGLISES DE ROME

ÉGLISE DE SAINT-JOACHIM OFFERTE A S. S. LÉON XIII
POUR SON JUBILÉ ÉPISCOPAL

DIRECTION GÉNÉRALE — Via Pompeo Magno (Prati di Castella).

Rome, le 27 Juillet 1893.

Messieurs,

En réponse à votre honorée du 20 courant, M. l'abbé Brugidou me charge de vous informer que la statue de la Vierge, envoyée par Mgr l'Évêque de Chartres, a été remise au Vatican le 12 courant.

Elle a été exposée jusqu'à hier dans les appartements du Saint-Père, qui l'a examinée à son aise, et en a fait les plus grands éloges.

Ce matin, elle a été transportée dans notre église, et dans quelques jours elle sera posée sur l'autel qui lui est destiné.

En vous remerciant de votre empressement, veuillez agréer, Messieurs, les salutations empressées de M. l'abbé Brugidou et l'hommage de ma considération.

Cte Charles Galateri.
Secrétaire général.

NOTRE-DAME DES NEIGES (353).

Un récit plein de grâce et de poésie interrompt aujourd'hui les sanglantes annales du martyrologe.

Le patricien Jean et son épouse étaient deux excellents chrétiens dont la vie s'écoulait dans la paix et dans la justice sous l'œil de Dieu. Ils n'avaient point de fils et tous deux pro-

gressaient en âge et en vertu, héroïquement résignés à la rigueur du ciel. Arrivés à une extrême vieillesse, ils voulurent disposer de leur fortune qui était immense et instituèrent pour leur héritière la T. S. Vierge Marie.

Pour être valable, toute donation exige une acceptation nettement formulée. Et nos donateurs priaient, dans l'espérance que la Vierge ne leur refuserait pas son acquiescement et que, d'une manière ou d'une autre, elle indiquerait quel emploi ils devaient faire de leurs richesses.

Notre-Dame répondit aimablement à leur prière.

Une nuit, elle apparut tour à tour au patricien, à son épouse et au pontife de Rome. Aux vieillards, elle annonçait son consentement d'être leur héritière et leur proposait la construction d'une basilique sur le mont Esquilin. Au pontife, elle intimait l'ordre de se rendre à la colline et d'y réaliser le vœu du patricien Jean.

Dès le matin (4 août 353) le pape, Jean et sa femme se communiquaient la vision dont le ciel les avait favorisés. Une procession s'organisa, et prêtres et fidèles se transportèrent au mont Esquilin. Un spectacle extraordinaire leur était réservé : le gazon de la colline disparaissait sous une blanche couche de neige; tombée dans la nuit, cette neige résistait encore aux chaleurs de la saison. C'était le signe matériel, manifeste et public des volontés de l'illustre héritière. Grand fut l'enthousiasme du peuple, douce l'émotion des donateurs, et vive la dévotion de tous envers la sainte Mère de Dieu. Immédiatement, sur l'ordre du pape et avec les ressources du patricien, on jeta les fondements de la basilique de Sainte-Marie Majeure, la plus grande des églises romaines dédiées à Notre-Dame. La dédicace en fut fixée au 5 août.

Ceci se passait à Rome, en 353, sous le pontificat de Tibère.

LA COMMUNION ET LES ENFANTS *(suite)*.

Bientôt on ne comptera plus, même dans nos pays, les paroisses qui jouissent de la Communion mensuelle. Et l'on comptera celles qui resteront réfractaires à cette indispensable dévotion.

Le beau serait une union de prières, de mérites entre plusieurs paroisses possédant déjà cette institution. Ce serait surtout la réunion, une fois par an, dans une même église, de toutes les

paroisses voisines et, à cette occasion, une magnifique fête eucharistique où tous les assistants participeraient à la communion. Cette réunion serait exceptionnellement favorable pour enrôler les enfants dans une grande campagne contre le blasphême, contre la profanation du dimanche, contre les dangers des assemblées mondaines et contre l'exploitation des petits domestiques de ferme.

Attendons que le temps transforme en réalité ce pieux rêve d'une communion mensuelle interparoissiale. (L'expression est un peu pédante, on l'excusera à cause de sa brièveté et de sa rectitude.) Sans doute un essai a été tenté cette année et il a merveilleusement réussi. La *Voix* en a parlé, mais son correspondant, imparfaitement renseigné, a quelque peu forcé les chiffres. *Trois cents* enfants assistaient bien à la réunion, ces enfants appartenaient à *neuf* paroisses différentes, dont quelques-unes éloignées de 2 et 3 lieues du centre. Mais *cent soixante-dix* seulement ont communié, dont une soixantaine de garçons de 12 à 15 ans. Ce n'est qu'un essai et nous espérons qu'avec la grâce de Dieu, l'année prochaine nous réservera de plus beaux résultats. Que deux ou trois groupes de paroisses se forment ainsi dans d'autres régions du diocèse et la cause de la communion mensuelle sera gagnée.

Et avec la cause de la communion mensuelle, celle de la communion fréquente. La doctrine catholique sur ce point sera acclimatée et les usages jansénistes enracinés chez nos chrétiens se verront forcés dans leur dernier retranchement. Ils comprendront enfin que la communion est la base de toutes les pratiques religieuses, parce qu'elle suppose toujours la prière, la confession, l'observation réguliere des commandements et l'état de grâce. Qu'ils aient un pèlerinage à faire, une neuvaine à accomplir, une grâce exceptionnelle à demander, ils en viendront à comprendre, à écouter plus docilement et à pratiquer les enseignements de leurs curés qui, sans cesse, leur montrent la communion comme le plus puissant moyen d'action sur Dieu. Les malades n'attendront plus le dernier instant pour recevoir la sainte Eucharistie et, dès le début de la maladie, on pourra, avec chance d'aboutir, leur proposer la communion.

Dernièrement, une jeune enfant mourait d'une méningite. Huit mois auparavant elle avait fait sa première communion et huit fois depuis, elle avait été assidue à la Communion mensuelle. Le pressant danger constaté, le prêtre n'hésita pas ; il la confesse et lui conseille de faire le lendemain au matin, la communion du mois qui pour ses camarades devait avoir lieu le dimanche suivant. La pieuse enfant accepte joyeusement, Le lendemain, dès l'aurore, le prêtre arrive avec la sainte Hostie : l'enfant veut réciter ses actes,

elle répète pieusement les prières qu'on lui inspire et fait, avec toute la préparation désirable, cette suprême communion que tant de pauvres chrétiens font si machinalement. Le soir, elle entrait en agonie et vers la nuit son âme s'envolait au Paradis. C'était une petite bergère ; depuis trois ou quatre ans, elle passait son temps aux champs, sauf en hiver, à la garde des bestiaux. La Communion du mois lui valait son salut.

Dans nos campagnes, on blasphème horriblement : Dieu est par excellence *le maudit.* Et ce ne sont pas seulement les grands ouvriers qui jurent, mais les jeunes gens et les enfants. Ils n'ont que six ou sept ans et leurs lèvres enfantines clament à la journée les blasphèmes des démons. Les deux ans de catéchisme et de confessions régulières ne suffisent pas pour leur enlever cette habitude qu'ils reprennent dès qu'ils retournent aux champs. Avec la Communion du mois, — l'expérience en est faite — on diminue considérablement cette abominable coutume et, chez certains enfants, on arrive à écarter totalement la pensée du blasphème. Ce sont ainsi des centaines de péchés que la pratique de la communion leur a fait éviter.

Dans nos campagnes encore — et pendant six mois de l'année — nos petits bergers et vachers manquent à la messe du dimanche avec une régularité désespérante. Si l'on attend pour les admettre à la Communion du mois qu'ils viennent à la messe, jamais ils ne communieront. Qu'on change le procédé. D'autant plus que la faute de ces enfants ne leur est pas imputable ; on peut les comparer aux soldats obligés par une discipline de fer de marcher, de manœuvrer le dimanche comme les autres jours. La faute retombe sur les parents qui ne mettent pas dans leurs conditions pour leurs enfants la liberté du dimanche et le droit d'aller à la messe. Elle retombe sur les maîtres qui refusent aux jeunes domestiques cette liberté qui est un droit. Ne peut-on pas dire aussi (car il est temps de parler franchement) qu'elle retombe, en certains cas, sur les prêtres qui n'osent pas réclamer contre l'odieux esclavage de nos petits paroissiens dans les fermes ?

Qu'on change donc le procédé et qu'on invite immédiatement après la première communion, tous les enfants loués de la paroisse à la communion mensuelle : que ces enfants aient assisté ou non à la messe pendant le mois. Ils communieront avec leurs camarades libres, car — c'est un fait — au début, tout le monde envoie les enfants. Ce jour là du moins, ils assisteront à la messe. Ce sera un premier résultat. Dans la suite, ils obtiendront de leurs maîtres la permission de venir à la messe, chaque quinzaine. Second résultat. L'avenir et une campagne suivie, doucement mais opiniâtrément menée, nous donnera davantage. Le 2 juillet dernier, je

comptais, à la Communion du mois, 14 garçons et 16 filles. Sur les 14 garçons, six sont loués sur la paroisse ou dans les paroisses voisines, pour quelques-uns la course à faire était de quatre et de cinq kilomètres. Tous ont obtenu les permissions nécessaires pour venir à l'église. Leurs maîtres ont su s'arranger pour faire garder les bestiaux par d'autres. Comme, après cette réunion, j'allais dire une seconde messe dans une desserte, j'ai surpris un fermier veillant lui-même son petit troupeau. Sa fille et son berger étaient encore au bourg : tous deux assistaient à la communion et à la messe paroissiale. Le fait d'un maître gardant ses vaches à la place de son domestique est trop rare pour n'être pas cité. L'avenir nous rendra ce spectacle familier. Et par la communion nous ramènerons la sanctification du dimanche.

La communion du mois implique la confession fréquente. Et la confession fréquente, moralement obligatoire pour tous les chrétiens, est encore plus nécessaire pour les jeunes enfants qu'il s'agit de mettre en garde contre leurs passions, contre les mauvais conseils de l'entourage et contre les entraînements du monde. Rarement on se confesse pour se confesser, on se confessera pour communier. La régularité et la fréquence de la communion assure la fréquence et la régularité de la confession. Et à être fréquente, la confession ne s'en trouve que meilleure : les enfants ont une méthode, ils savent les actes qu'ils doivent produire avant, pendant et après la confession, ils n'ont pas oublié les conseils bien précis du prêtre, ses reproches motivés et ses paternels encouragements. Savoir se confesser, la chose est si rare chez les chrétiens qui ne s'acheminent au saint tribunal qu'à l'occasion des Pâques qu'on doit estimer la Communion du mois qui conserve chez nos enfants cette précieuse science.

***

Une question, pour beaucoup, renverse par le fondement toutes ces réflexions. « Mais ces enfants (nous dit-on) persévèreront-ils ?
» Après un an ou deux ans de pratiques religieuses, ne suivront-
» ils pas le flot des mauvais chrétiens, et après avoir déserté la
» communion ne déserteront-ils pas, eux aussi, l'église ? » — C'est une autre affaire ; qu'ils persévèrent ou non, la communion mensuelle nous aura toujours donné ce premier résultat de deux années de vie chrétienne, et c'est une espérance que leur conversion se fera plus tôt, plus facile et plus solide. Si les premiers nous échappent, d'autres viendront plus tard qui nous resteront. Les grands édifices ne se construisent pas en un jour, il faut entasser pierre sur pierre, lentement, sans ennui et sans découragement. Que de nos jeunes gens nous reste, chaque année, un ou

deux persévérants, c'est assez pour préparer dans un temps plus ou moins rapproché, la résurrection de nos paroisses. De grâce, laissons à Dieu le souci de l'avenir, fuyons toute vaine réflexion capable seulement de tuer nos efforts. Voyons ce qu'il y a à faire *aujourd'hui* et faisons-le. Le temps n'est pas à la moisson, mais aux semailles.

D. G.

UN INSTITUTEUR DE SOURDS-MUETS INCONNU

L'abbé Ferrand, ancien Supérieur de la Providence à Chartres

(Suite.)

II

Les différentes tentatives faites pour améliorer le sort des sourds-muets, bien que n'ayant pas laissé pour la plupart des traces bien durables, n'en avaient pas moins créé insensiblement un certain courant d'opinion, et jeté, en quelque sorte, dans l'atmosphère des idées qui tôt ou tard devaient porter leurs fruits. Les mots d'humanité, de générosité, de dévouement, dont le siècle dernier usa et abusa jusqu'à en être ridicule, ne laissèrent pas de donner à beaucoup de personnes le goût des grandes choses qu'ils exprimaient, et cela nous explique comment nous rencontrons au XVIIIe siècle, sur les points les plus différents, tant d'instituteurs qui se consacrent à l'éducation des sourds-muets. Nous avons déjà nommé les plus connus. On aura remarqué, sans doute, que la plupart des instituteurs qui, à diverses époques, se sont préoccupés du sort des sourds-muets, sont des ecclésiastiques ; car, si c'est faire une œuvre sublime que de rendre à la société des êtres qui en paraissaient exclus pour toujours, n'est-ce pas une œuvre plus grande encore et plus sacrée de les préparer à une vie de bonheur sans fin, en leur faisant connaître leur Créateur et leurs destinées immortelles ? Or, s'il serait injuste et exagéré de faire du dévouement le monopole du clergé, nul ne fera difficulté d'avouer que c'est chez lui qu'on en trouve la source la plus féconde et la forme la plus haute. Et c'est pourquoi nous n'avons éprouvé aucun étonnement en retrouvant à Chartres, cette ville si célèbre par sa foi, ses traditions religieuses remontant jusqu'à l'ère druidique, ses églises, ses monastères, ses évêques, les traces d'une école de sourds-muets fondée par un prêtre dont tous les documents s'accordent à reconnaître et à admirer l'esprit d'initiative et l'ardente charité.

Mais quelle fut la circonstance précise qui donna à l'abbé Ferrand l'idée d'établir chez les Filles de la Providence une école de sourdes-muettes ? Comment s'y prit-il pour éveiller les pre-

mières idées dans l'esprit de ses élèves? Quels furent les secours qu'il put recevoir pour son enseignement de ce qui avait transpiré dans le public des diverses méthodes employées? Ou, s'il ne dut rien à lui seul, quels furent ses tâtonnements et ses essais pour en arriver à l'emploi d'une méthode sûre et définitive? Nous voudrions pouvoir répondre à ces questions; nous devons malheureusement, sur tous ces points, nous contenter de simples hypothèses. Ce qu'il est d'ailleurs plus important de connaître, c'est la méthode d'enseignement qu'il suivit.

Un enfant dont l'intelligence est intacte, mais à qui manquent les sens de la parole et de l'ouïe, a des idées ou est susceptible d'en avoir aussi bien que les autres enfants. Comme il est privé du moyen ordinaire de communication avec le dehors, il suffira de suppléer, par un langage approprié à l'état de ses organes, au langage usuel qu'il ne peut ni entendre ni parler. Car, et personne n'en doute, la parole n'est pas le signe unique et indispensable de la pensée. Si le langage vocal a été préféré à tout autre, c'est uniquement parce qu'il offre plus d'avantages que tous les autres. Mais si, pour une raison quelconque, un homme ne peut ni entendre ni parler, on lui fera voir ce qu'on ne saurait lui faire entendre, et on trouvera, dans toute la force du terme, un moyen de parler aux yeux.

Que les sourds-muets ne soient muets que parce qu'ils sont sourds, et que leur incapacité de parler, résultant seulement de leur impuissance d'entendre ne soit ni absolue ni définitive, cela est maintenant démontré, mais c'est ce qui n'est pas évident en soi, et il semble, en conséquence, tout naturel que, voulant entrer en communication avec eux, on commence par s'adresser à leur vue. Mais comme l'enfant, à l'âge où on entreprend sérieusement son éducation, a déjà, instruit par la nécessité ou l'expérience, commencé à se servir de ces quelques signes qu'on appelle assez improprement signes naturels, on est porté à emprunter à l'enfant son langage que l'on essaiera seulement de développer et de perfectionner, et l'on aboutira en quelque sorte fatalement au langage mimique. C'est de ce langage que s'est surtout servi l'abbé de l'Epée. Au fond, qu'on le veuille ou non, c'est un langage tout conventionnel, une nouvelle langue ajoutée à tant d'autres. Le moyen de communication une fois trouvé, il suffira de s'en servir avec le sourd-muet comme on se sert avec les autres enfants du langage parlé, et on ne voit pas pourquoi les idées ne s'éveilleraient pas chez l'un aussi bien que chez les autres. Il est vrai qu'au lieu d'être entouré comme un autre enfant d'une multitude d'êtres semblables à lui dont la parole lui est un enseignement continuel, le sourd-muet n'a qu'un très petit nombre d'instituteurs

dont le rôle alors est plus difficile, mais, pour être moins rapide, le mode d'éducation n'en est pas moins absolument le même. Il reste néanmoins plusieurs difficultés considérables : la première, c'est que cette langue n'existe pas, n'est pas fixée, et que l'instituteur doit la créer ; la deuxième, c'est qu'elle ne pourra servir qu'à ceux qui l'auront apprise, et ne pourra mettre le sourd-muet en communication avec le reste de l'humanité, sans compter que si l'on veut tout exprimer par des gestes imitant et développant les signes naturels dont nous parlions tout à l'heure, on en arrivera à une complication infinie. C'est pour obvier à la première difficulté que l'abbé de l'Epée composa son *Dictionnaire des signes* que l'abbé Sicard transforma ; et, pour résoudre la seconde, en même temps qu'à parler cette langue mimique, on apprit aux sourds-muets à écrire notre propre langage. Mais on ne sut pas généralement bien faire le départ entre les deux ; il y eut une longue confusion, et ainsi s'explique la médiocrité relative des résultats qu'obtint l'abbé de l'Epée.

Il y a un autre langage qu'on peut apprendre aux sourds-muets, c'est le langage manuel. C'est-à-dire qu'on leur apprend la langue écrite, et que les mots tracés sur le papier, on les leur fait reproduire au moyen de la main dont les différentes positions représentent les différentes lettres de l'alphabet. Il suffit alors de trouver un alphabet manuel assez simple, et cela fait, ce qu'on apprend aux enfants, c'est la langue même de tout le monde ; au lieu de la parler et de l'écrire comme nous, ils l'écrivent de deux façons, voilà tout. Il est étonnant qu'au lieu de s'en tenir à ce système si simple on l'ait si longtemps compliqué par le langage mimique simultanément enseigné, d'autant plus que le langage mimique n'a ni la même syntaxe, ni la même complexité, ni la même simplicité que les langues parlées.

(A suivre)

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Confirmations. — Aux cérémonies de confirmation déjà indiquées dans la *Voix* comme accomplies en juillet, nous devons ajouter celle de Lèves (16 juillet) où tout a été si bien organisé pour la réception de Monseigneur et la solennité de la fête dans la belle église ; — celle de Luisant, qui a eu lieu dans la matinée du 16 juillet comme la bénédiction du nouvel autel dont nous avons parlé ; — celle du Petit-Séminaire de Saint-Cheron, le dimanche 30, jour de la clôture de l'excellente retraite prêchée par le R. P. de Chabannes.

La statue de Jeanne d'Arc. — Cette statue, nous dit *La Croix*, a quitté les Champs-Elysées, sur un camion traîné par huit chevaux,

pour être conduite à Chinon par Versailles et Chartres. Mais un poids de 12,000 kilogrammes ne se véhicule pas facilement, même sur les routes de France. Parvenu entre Rambouillet et Maintenon, le cortège s'est trouvé tout à coup en présence d'une route complètement défoncée et s'est embourbé dans la terre glaise jusqu'aux essieux. Il a fallu plusieurs équipes des ponts et chaussées pour arriver à le démarrer.

A Epernon, toute la population s'était portée au-devant de Jeanne, et c'est au milieu des bravos que la glorieuse Pucelle a été reçue. Enfin, lundi, on est arrivé à Bonneval et à Châteaudun; il y a eu une belle manifestation dans ces deux villes. L'inauguration n'aura lieu à Chinon que le 13 août.

De son vivant, la Pucelle d'Orléans foula le sol du diocèse chartrain, à l'extrémité de notre Beauce; de Patay à Janville, on put saluer la victorieuse Jeanne d'Arc. A Chartres, on n'a pu la voir qu'en effigie; son passage parmi nous, près de cinq cents ans après ses triomphes, devait être accueilli avec allégresse, comme rappelant une sainte héroïne, une libératrice de la France.

Dans les Séminaires et à la Maîtrise. — Mgr l'Évêque de Chartres a présidé les distributions de prix dans les maisons ecclésiastiques de son diocèse, et chacune d'elles l'a vu entouré d'un nombreux clergé, d'une nombreuse assistance, et a entendu sa parole paternelle. Nous n'avons pas besoin de dire que ces conseils, toujours éloquemment exprimés, s'inspiraient de la situation particulière de l'établissement auquel ils étaient adressés.

A Nogent-le-Rotrou, le discours de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Lejard; l'orateur a charmé l'auditoire par ses considérations sur les joies de l'éducation chrétienne. A Saint-Cheron, M. l'abbé Lorin a parlé aussi d'une manière fort intéressante sur l'éducation. A la Maîtrise, l'heure tardive assignée à cette cérémonie, après les offices du dimanche, ne permet jamais une longue séance; aussi les discours n'y sont-ils point en usage.

— **Pour les Frères.** — C'est M. le chanoine Dancret, archiprêtre de N.-D., qui a présidé, le 3 août, la distribution des prix pour les écoles chrétiennes de Saint-Ferdinand et de Saint-Benoît, dans la cour de l'Institution Notre-Dame. Beaucoup de prêtres, plusieurs membres du Comité des Ecoles libres, et d'autres amis de ces établissements étaient rangés sur l'estrade auprès de M. l'archiprêtre qui a prononcé un charmant discours sur la vraie *Fraternité*, dont les Frères, ces admirables instituteurs de la jeunesse, nous donnent l'exemple par leur charitable dévouement.

INSTITUTION NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Distribution solennelle des prix.

Une brillante et nombreuse assistance était réunie le samedi 29 juillet à l'Institution Notre-Dame pour la distribution des prix. La cour avait été très élégamment décorée ; un temps magnifique a favorisé cette fête scolaire.

M. Denys Cochin, conseiller municipal de Paris, ami personnel de Monseigneur Lagrange qui porte, on le sait, à l'Institution Notre-Dame le plus vif intérêt, avait bien voulu accepter de présider la solennité.

Monseigneur Lagrange présente M. Denys Cochin à l'auditoire en faisant avec émotion l'éloge de son vénéré père, M. Augustin Cochin, l'ami et le frère d'armes des grands champions qui ont conquis la loi de liberté scolaire de 1850, MM. de Falloux, de Montalembert et Mgr Dupanloup. C'était, dit l'évêque, un homme de savoir, un homme d'administration, un homme de dévouement exceptionnel, dont le fils a recueilli tout l'héritage de vertus et de talents.

La parole élevée de l'orateur revèle en effet dès les premiers mots un homme supérieur et profondément croyant. M. Denys Cochin avait pris pour sujet de son discours : *Les tendances spiritualistes en philosophie.* Il l'a traité avec infiniment d'esprit et d'éloquence.

Après avoir posé en principe qu'il importe fort peu d'avoir les idées d'une époque ou d'une autre, mais que ce qui est nécessaire, c'est qu'on ait, et que la jeunesse ait surtout les idées qu'il faut, les idées vraies, il se félicite hautement du retour de la philosophie contemporaine vers le spiritualisme. L'étude des phénomènes sensibles qui a passionné la génération qui finit n'est pas en effet toute la science. Le positivisme est impuissant à répondre désormais aux inquiétudes des esprits de notre temps. A côté et au-dessus des faits matériels, il y a des phénomènes moraux dont la génération actuelle poursuit l'énigme. Ces phénomènes ont l'âme libre pour théâtre ; c'est de cette âme libre qu'il faut chercher surtout l'origine, la fin, et les motifs d'action. Ces recherches font rencontrer Dieu sur le chemin, Dieu dont l'âme est l'image et le reflet, et qui a créé le monde de la pensée et de l'action libres, comme il a créé le monde matériel avec ses lois immuables. Ainsi, ces deux sciences des phénomènes sensibles et des phénomènes moraux marchent de pair, et l'éducation qui néglige l'une ou l'autre est une éducation incomplète. Elles ne se détruisent pas parce qu'elles ont le même auteur divin. Il faut que le jeune homme les cultive chacune à leur place, la science de l'âme qui développe

le sentiment religieux, qui provoque la prière et la confiance en Dieu, la science du monde matériel dont les progrès récents ont fait à l'homme une puissance admirable.

L'orateur termine en disant avec éloquence que l'amour de la science peut et doit grandir sans crainte à l'ombre de l'antique Cathédrale de Chartres qui a vu passer à ses pieds tant de générations, sans que la foi des croyants ait arrêté les progrès scientifiques, et sans que les découvertes modernes aient dépeuplé ses murs.

M. l'abbé Tissier, directeur, remercie M. Denys Cochin. Nous reproduisons plus loin ses paroles chaleureuses qui ont été fort applaudies.

Monseigneur Lagrange annonce pour le développement de l'Institution Notre-Dame qui a acquis l'année passée et ces jours derniers encore un lot considérable de maisons voisines, la construction immédiate d'un grand corps de bâtiment sur la rue Sainte-Thérèse.

M. le Directeur fait ensuite la lecture du palmarès et M. le chanoine Goussard lit celui de la Petite Ecole Notre-Dame.

Paroles de remerciement adressées à M. Denys Cochin par M. l'abbé Tissier.

Monsieur le Président,

Vos paroles éloquentes sont pour l'Institution Notre-Dame un honneur dont elle est fière et une leçon pleine d'espérance. Elles portent, avec le charme que les esprits supérieurs savent mettre en toutes choses, des lumières qui éclairent et remuent les âmes. Cette chère jeunesse, j'en ai la confiance, sera fidèle aux grandes leçons que vous venez de lui donner ; et c'est un devoir pour moi de vous remercier publiquement de cette part solennelle que vous avez bien voulu prendre aujourd'hui, au milieu de vos affaires, à notre modeste apostolat.

Nous faisons, Monsieur, une œuvre qui n'est pas sans épreuves ; et si l'éducation paraît, en une fête comme celle-ci, entourée de toutes les auréoles, il faut acheter par de longs et durs sacrifices ce bonheur d'un jour. Et l'homme voué par sa vocation à la formation de la jeunesse, verse souvent des larmes bien amères sur les sillons où les semences de science et de vertu qu'il répand demeurent stériles. Il est bon pour nous, maîtres, qu'une parole comme la vôtre descende des hauteurs pour nous réconforter et nous redire, avec la double autorité du talent et de l'affection, qu'il n'y a pas plus de belle vocation que celle d'élever et de purifier la jeunesse. C'est la fonction la plus voisine de la divinité. Cette pensée, nous travaillons à une œuvre divine, est la force privilégiée de

notre enseignement à nous, prêtres. Elle a une puissance qui affronte toutes les difficultés et peut faire de l'héroïsme une vertu quotidienne. Merci, Monsieur, de nous avoir rappelé notre dignité et notre force !

Il est heureux pour nos élèves aussi, que l'enseignement chrétien leur vienne quelquefois d'une bouche autorisée qui n'a pas reçu la mission spéciale de le donner. Mes chers enfants, nous n'avons pas fait la vérité, et ce que nous vous en disons n'est pas, comme on le pense parfois, une science occulte dont le monde n'a ni le secret ni le besoin. Mais si le ministère même que nous remplissons vous rendait un jour ou l'autre notre enseignement suspect, vous venez de voir que, sous l'habit du siècle, l'esprit de l'Évangile peut s'allier avec l'éloquence et les plus hautes pensées, qu'il n'exclut pas la science, qu'il a toujours été comme vous l'a si bien dit Monseigneur, l'inspirateur du dévouement, qu'il demeure aujourd'hui le refuge de l'honneur, qu'il n'empêche ni l'estime ni la popularité, et qu'on peut, en le suivant, dans un pays de vraie liberté, être appelé au maniement des affaires pour en être la lumière et le modérateur.

Les grandes leçons ont besoin de grands exemples. Vous saviez bien, Monseigneur, en invitant M. Denys Cochin à présider cette fête scolaire, que vous nous donniez l'un et l'autre. Ces enfants, comme leurs parents et leurs maîtres, en garderont pour vous deux un profond et filial souvenir.

Ils sont l'espoir du siècle prochain. Quel sera leur avenir ? Je sais qu'ils le rêvent noble et fier. C'est notre mission de le préparer chrétien. Et puisque vous ne voulez pas y épargner les sacrifices, nous n'y mesurerons pas le dévouement.

D'ailleurs quand le vent souffle dans les voiles et porte tous les jours le navire au grand large, quelles que soient les difficultés qui soient venues et les épreuves qui les attendent, les pilotes joyeux chantent sur le pont du bord et font monter vers Dieu les actions de grâces ardentes de tous les passagers. L'étoile de la mer, enfants de Notre-Dame, guide le voyage : *Ave maris stella.* C'est la consigne d'hier, d'aujourd'hui et de demain, et ce seront nos adieux.

FAITS DIVERS

Saint Joseph et le soldat mourant. — « Je chevauchais péniblement, dit un missionnaire, dans un quartier que je n'avais jamais parcouru, lorsque tout à coup j'arrivai près d'une case habitée. Comme j'en franchissais le seuil, une voix effrayée me crie : — Qui vient là ? — Un Père missionnaire, répondis-je : soyez sans

crainte. Que la paix du Seigneur descende sur cette maison et sur ceux qui l'habitent ! — Un prêtre ! dit l'inconnu en fort bon français, soyez le bienvenu, mon Père, et faites vite. — Quoi donc ?... Qui êtes-vous ?... Vous êtes soldat français ! Comment êtes vous venu ici ?... Qu'avez-vous ? — Questions inutiles, mon Père ; j'en suis à mon troisième accès de fièvre, qui ne pardonne pas, vous le savez. Dépêchons-nous de purifier la conscience, nous causerons après, si Dieu me laisse la vie. Je suis prêt, commençons. — Les affaires de la conscience réglées, je dis au moribond : Vous avez sans doute beaucoup prié le bon Dieu ; évidemment, c'est votre bon ange gardien qui m'amène auprès de vous. — Voulez-vous, mon Père, savoir le fin mot de tout ceci ? J'étais sûr qu'il arriverait ici un prêtre auprès de moi. Je porte sur moi le cordon de Saint Joseph et j'appartiens à la Confrérie de la Bonne-Mort. Eh bien ! ma conscience n'était pas en bon état. Donc, saint Joseph devait m'amener un prêtre. C'est ce que je lui disais ; vous voyez que je n'avais pas tort de placer ma confiance en lui. — Deux heures après, saint Joseph recevait l'âme de son dévot serviteur. — Cela se passait au Sénégal.

Clamart. — Première retraite, du 7 au 11 août, prédicateur : le R.-P. Jean ; seconde, du 28 août au 1er septembre ; prédicateur : le R.-P. Adigard, professeur de théologie à Jersey ; c'est lui qui, à Clamart, prêchera les retraites de septembre.

Marque de fabrique. — Quand vous voudrez savoir si un maire, un conseiller général, un député est franc-maçon, examinez s'il accomplit le programme voté à l'unanimité à l'assemblée générale du Grand-Orient, tenue le 17 septembre 1892, présenté par le F.·. Cercueil (nom lugubre), et dont voici la teneur :

« Le convent déclare qu'il est *de devoir strict pour un franc-maçon :*

« S'il est membre d'un conseil municipal, de réclamer et de voter la suppression de toute allocation aux curés, vicaires ou desservants ; de surveiller la gestion des biens de fabrique, d'église et les biens curiaux ; de favoriser uniquement l'enseignement laïque et d'interdire les manifestations extérieures du culte.

« S'il est membre d'un conseil général, de s'opposer à toute allocation en faveur de l'évêque, de la mense épiscopale, des séminaires ou autres établissements diocésains, ainsi que des établissements congréganistes, et de proposer à chaque session un vœu pour la séparation des Eglises et de l'Etat et la suppression des congrégations religieuses.

« S'il est membre du Parlement, de voter la suppression du budget des cultes et des dépenses afférentes aux cultes inscrits

aux chapitres des différents ministres ; de voter la suppression de l'ambassade auprès du Vatican ; de se prononcer en toutes circonstances pour la séparation des Eglises et de l'Etat, sans abandonner les droits de police de l'Etat sur les Eglises; d'agir vigoureusement pour amener la suppression des établissements congréganistes reconnus ou non, et la liquidation de leurs biens ; de s'opposer à ce que la loi militaire soit violée au bénéfice des séculiers ou des congréganistes par le ministère des cultes et surtout par le ministère des affaires étrangères ; enfin, de réclamer l'exclusion des élèves des congrégations ou des établissements ecclésiastiques des écoles spéciales militaires, des grades dans l'armée et des emplois dans l'administration civile. »

Consécration de l'Equateur à la Sainte Vierge. — Cette république était déjà consacrée au Sacré-Cœur de Jésus ; elle vient de l'être à la T.-S. Vierge. Marie ne partage-t-elle pas les droits de son divin Fils à la souveraineté sur les nations ? La Sainte Eglise lui donne le titre de Reine. Elle lui applique le psaume XLIV, qui nous montre la Reine du peuple de Dieu à la droite du Roi: *Astitit Regina, a dextris tuis.*

Dans une magnifique lettre pastorale, les évêques de l'Equateur ont rappelé aux populations que si Notre-Seigneur Jésus-Christ est notre médiateur auprès de son père, la Vierge Marie est elle-même notre médiatrice providentielle auprès de son divin Fils. En même temps ils ont fait appel au chef de l'Etat, aux représentants de la nation, à la magistrature et au peuple pour obtenir la réalisation d'une consécration vraiment nationale. Leur appel a été entendu. Le décret proposé au Sénat y a été voté *à l'unanimité.*

De plus, les chambres ont voté l'érection d'une statue colossale de Marie, en témoignage de la consécration nationale. La statue s'élèvera sur la colline de Panecillo, en regard de celle de Chilena, qui portera la basilique du Sacré Cœur.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 25.

SAMEDI 12 AOUT 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 12 août, 12e dimanche après la Pentecôte, semi-double. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire ; à 3 h , vêpres, complies et salut.

— Le lundi 14, vigile de l'Assomption : A 3 h., premières vêpres de la fête, matines et laudes.

— Le mardi 15, *Fête de l'Assomption* de la T. S. Vierge, double de 1re classe, avec octave. Messe de paroisse à 9 h., Office capitulaire à 10 h. 1/2, tierce, procession, messe, sexte. Monseigneur officiera pontificalement. A 2 h. 1/2, none et vêpres. Après les vêpres, la procession dite du Vœu de Louis XIII, sort dans la ville ; on y porte la Sainte-Châsse. Au retour dans la Cathédrale, complies et salut. — Indulgence plénière, pour la visite pieuse (aux conditions ordinaires), à la Cathédrale, depuis les premières vêpres de l'Assomption jusqu'au soir de la fête (Bref du 2 septembre 1854).

— Le mercredi 16, Fête de saint Roch. Procession dans l'église avant la messe capitulaire, à 9 h.; les fidèles sont invités à y assister, ils savent que saint Roch est invoqué contre les fléaux publics.

— Le Jeudi, à 4 h. 1/2, 17, Adoration réparatrice. — Le Samedi 19, salut à 8 h. du soir, à l'autel du S. C. de Marie.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Electeurs français.— La Franc-Maçonnerie et le Panama, par un patriote, 4e édition, revue et corrigée. Paris, Maison de la Bonne Presse, 8, rue François Ier. Prix, 0 fr. 15, franco, remises ordinaires, 15/12, 70/50, 150/100.

— **Le Budget des Cultes**, par M. Hubert-Valleroux. — **A l'Ecole primaire,** par M. l'abbé Gabriel Martin. — **Les lycées de Filles**, par M. A. d'Herbelot. — **Les lois fiscales contre les Congrégations**, par M. Delamarre. — On trouve ces brochures en nombre à la Société bibliographique, 5, rue Saint-Simon, et au Comité catholique, 35, rue de Grenelle, aux conditions suivantes : le mille, 50 fr., le cent, 6 fr., port en sus, et au détail à la librairie Lamulle et Poisson, 14, rue de Beaune, aux prix suivants : l'unité, 10 centimes ; franco, 15 centimes. — La douzaine, 1 fr., franco, 1 fr. 50.

Les Tébélés. — La terre d'Afrique attire toujours davantage l'attention de la vieille Europe. Explorateurs, soldats, missionnaires, tous nous en parlent; mais ce n'est pas toujours avec l'aimable aisance et le style attrayant du Père A. Le Chartrain. Un premier article sur l'Afrique du Sud a mis le lecteur des *Études* au courant des nombreux changements — le mot « révolution » semblant plutôt l'apanage des peuples civilisés — survenus dans cette partie du continent noir depuis quelques années. Un second article nous parle des « Tébélés ».

A l'heure où de grands peuples font du militarisme un malheur social, il n'est pas sans intérêt d'étudier la tribu nègre et le roi africain qui sous ce rapport se rapprochent le plus des Européens. Lo Bengula et ses Tébélés sont en effet des militaristes qui s'épuisent. Jugés diversement par des voyageurs trop sévères ou trop indulgents, ils nous apparaissent sous un meilleur jour, malgré les ombres que le véridique narrateur ne cherche pas à dissimuler : c'est que l'apôtre et l'écrivain les connaît bien. Convertis par les frères du P. Le Chartrain — ou par lui-même — ils laisseront de côté les abus dont ils périssent, et feront une forte race de chrétiens (*Études*, Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus, V. Retaux et fils, rue Bonaparte, 82, Paris. Abonnement : 20 fr. par an).

N° 25. 12 Août 1893.

SOMMAIRE

LETTRES du CARDINAL RAMPOLLA et de SA SAINTETÉ LÉON XIII
A Monseigneur L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

Lettre du Cardinal Rampolla

Il. et RR. Seigneur,

Je remercie Votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie du gracieux envoi qu'elle m'a fait d'un exemplaire de sa Lettre pastorale concernant l'Encyclique pontificale sur la création de séminaires pour la formation des clercs dans les Indes Orientales. En même temps j'ai le plaisir de lui faire savoir que le Saint-Père a eu pour très agréable l'exemplaire à lui destiné et qu'il a écrit directement à Votre Seigneurie une lettre que je me hâte de vous transmettre en la joignant à la mienne.

C'est dans les sentiments d'une considération bien distinguée que j'aime à me déclarer

De votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie.

Le Serviteur,
M. Card. RAMPOLLA.

A Monseigneur François LAGRANGE,
ÉVÊQUE DE CHARTRES

(Avec une lettre du Saint-Père.)

Lettre de Sa Sainteté Léon XIII.

LÉON XIII PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Dernièrement nous a été remis un exemplaire de la Lettre pastorale que vous avez adressée au clergé et aux fidèles de

votre diocèse, pour leur expliquer les prescriptions de notre Encyclique sur les séminaires à établir dans les Indes orientales.

La lecture de cette lettre nous a rempli de joie, en nous montrant votre empressement à fortifier et accroître la filiale affection de votre troupeau pour nous, et à seconder l'heureux succès de nos entreprises; puis quel zèle, digne d'un Pontife sacré, vous enflamme pour la plus grande extension possible du règne du Christ sur la terre. Pour cette raison nous aimons à vous témoigner notre bienveillance et vous accordons de bon cœur les éloges qui vous sont dus. Certainement nous pouvons avoir la confiance que tous ceux à qui sont adressées vos lettres seront attentifs à votre parole et répondront à votre attente comme à la nôtre. Comme gage de tous biens, nous vous accordons à Vous, au clergé et aux fidèles dont vous avez la garde, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 31 Juillet de l'an 1893, 16me de notre Pontificat.

Léon XIII, Pape.

INAUGURATION DE LA STATUE DE N.-D. DE CHARTRES DANS L'ÉGLISE SAINT-JOACHIM, A ROME

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la statue envoyée à Rome par le diocèse de Chartres sera solennellement bénite et inaugurée le 15 août.

Après l'allocution qui doit être alors prononcée, sera lue une formule d'offrande envoyée à M. l'abbé Brugidou par Mgr l'Évêque de Chartres.

Le même jour et à la même heure, la même formule sera lue dans la grande chaire de la cathédrale, afin d'associer encore plus les fidèles chartrains au grand acte qui s'accomplira à Rome en ce moment.

Cette formule rappelle les titres de gloire de Notre-Dame de Chartres, et se termine par une prière ardente, pour que la France demeure indissolublement unie à Rome, toujours la Fille aînée de l'Eglise ; et qu'on puisse dire toujours : *Regnum Galliæ, regnum Mariæ.*

DES ENFANTS EN FERME

Jusqu'ici on n'a guère parlé de la condition des enfants en ferme qu'au point de vue religieux.

Ce début s'imposait.

Ce furent des prêtres qui assumèrent l'honneur peu envié de signaler la situation des enfants pauvres du Perche. C'est la *Voix*, organe périodique religieux, qui la première, enregistra les plaintes trop fondées de ces prêtres. C'est le clergé qu'il fallait tout d'abord intéresser à la campagne qu'on projetait. Et comment traiter de l'éducation des enfants sans préluder par le principe qui domine, éclaire et couronne cette éducation : la formation religieuse ? Au nom de quelle autorité plaider l'affranchissement de nos petits esclaves, sinon au nom de Dieu, au nom de l'Église, au nom des droits violés de ces jeunes chrétiens ?

Toutefois le problème a d'autres faces. Et, si le sot usage n'interdisait au prêtre de s'immiscer trop franchement dans une large discussion des questions sociales, que les gens intéressés à la continuation d'abus en vigueur s'entêtent à confondre avec la politique, si les journaux conservateurs de la contrée daignaient entrer en campagne avec nous, si, seulement, ces journaux offraient l'hospitalité de leurs colonnes aux réclamations et aux rapports des plaignants et des victimes, on pourrait dire beaucoup plus qu'on n'a dit.

Peut-être un sourire dédaigneux accueillera-t-il ces observations. Maintes fois, j'ai rencontré ce sourire et subi ce dédain : j'y suis fait. « Mais quelle prétention ! assimiler la question des enfants en ferme aux hautes questions sociales et ouvrières ! Mais quelle prétention ! Déchaîner la presse locale contre d'humbles fermiers coupables de peccadilles ! Descendre nos excellents publicistes des hauteurs d'où ils étudient et conduisent le mouvement politique pour les renfermer dans le terre à terre de la vie agricole ! »

Je comprends encore, et même j'excuse ces exclamations et ces étonnements. Il faut pourtant avouer que dès qu'il s'agit du sort et de l'avenir de toute une génération de travailleurs — peu importe l'âge — dans une immense contrée, il n'y a plus de petite question.

Voyez encore. Dans les grands centres industriels et jusque dans les chambres législatives et dans les conseils de nos ministres, on étudie, on améliore, on cherche à transformer le sort des enfants employés dans les usines. Mais, si la lamentable situation des enfants en ferme est aussi déplorable, s'ils ont autant à pâtir, s'ils sont également sacrifiés, soit pour le travail, soit pour le salaire,

soit pour l'hygiène, soit pour la moralité, soit pour l'instruction, pourquoi ces petits n'auraient-ils pas le même droit que leurs camarades de l'usine à la commisération publique? Et n'est-ce pas faire œuvre de justice et de bienfaisance que d'appeler sur eux l'attention des journalistes sérieux et, s'il le faut, des gouvernants? Il y a un public à éclairer, des abus à signaler, des délits à dénoncer, un fléau à exterminer, des lois favorables à remettre en vigueur. Les efforts réunis des gens de bien peuvent atteindre à ce résultat. Quoi de plaisant que d'implorer ces efforts et de proposer cette concentration?

Car enfin les faits sont les faits.

Il est vrai que de la Saint-Jean à la Saint-André, — six mois — la plupart des enfants pauvres du Perche, de 7 à 12 ans, sont loués dans les fermes de la contrée. Il est vrai qu'un bon nombre prennent du service dans des maisons étrangères à leurs communes. Il est vrai que souvent on les astreint à des besognes qui surpassent leurs forces. Il est vrai que les fermiers — n'était l'usage et le profit qu'ils en retirent — pourraient se dispenser des services de ces enfants. Il est vrai que les parents qui engagent ainsi leurs jeunes garçons ne prétextent que leur pauvreté. La preuve en est dans les *loues* ou marchés qui se tiennent dans nos pays, immédiatement avant ou après la Saint-Jean — car il y a des marchés d'enfants comme en Afrique il y a des trafics d'esclaves — le nombre des enfants présentés excède toujours le nombre des maîtres qui embauchent. Dans cette *Bourse humaine*, l'offre prévaut sur la demande et la marchandise est sacrifiée à vil prix, on donne plus qu'on ne loue les petits domestiques. Il est vrai que, pendant ses six mois de service, le jeune pâtre reste sous la dépendance absolue de son nouveau maître, sans recours possible contre ses exigences ou contre ses négligences. Visitez le Perche pendant une semaine, non pas au temps de la pleine moisson, mais au commencement de juillet ou vers l'automne, vous aurez assez vu pour être convaincu de la vérité de ces affirmations.

Et si ces affirmations sont vraies, on conviendra peut-être qu'elles signalent de déplorables abus auxquels il n'est que temps de remédier, et auxquels il est nécessaire d'opposer la réaction de toutes les âmes de bonne volonté.

D. G.

UN INSTITUTEUR DE SOURDS-MUETS INCONNU

L'abbé Ferrand, ancien Supérieur de la Providence à Chartres

(Suite et fin.)

Enfin, qu'au moyen de ce qu'il y a de visible et de tangible en quelque sorte dans les articulations du langage parlé on en arrive

à apprendre aux sourds-muets à parler véritablement et à lire sur les lèvres, et le dernier pas sera franchi, et le sourd-muet sera complètement, autant qu'il est possible, rendu à la société.

Or, il est bien certain que l'abbé Ferrand ne tenta point d'apprendre à parler aux sourdes-muettes dont il se chargea, il n'en eut probablement pas l'idée, et lui fût-elle venue, le temps lui aurait manqué pour la mettre à exécution. Eut-il un alphabet manuel, une sorte d'écriture dans l'espace ? C'est possible, c'est même probable, mais nous n'en savons rien. Ce qui est certain, c'est qu'il apprit à ses enfants un langage mimique, et la preuve en est dans ce dictionnaire des signes composé par lui et qui est parvenu jusqu'à nous, grâce à un homme intelligent qui devinait la valeur d'un manuscrit pareil.

Le 24 brumaire an VIII, M. Boutrous, juge de paix des sections méridionales de la commune de Chartres, écrivait aux citoyens, administrateurs du département d'Eure-et-Loir :

« Je m'empresse, citoyens, de vous faire passer une copie momentanée du dictionnaire à l'usage des Sourds-Muets que j'ai trouvé au domicile de la comtesse Montanger, ex-religieuse de la Providence (1), lors de la reconnaissance des scellés que j'ai faite hier; ayant considéré cet ouvrage comme utile aux sciences et à l'humanité je l'ai distrai (*sic*) de mes opérations (*sic*), pour le faire passer aux héritiers à qui il appartient incontestablement, mais déférant à votre lettre invitative, je vous faits (*sic*) passer cette copie afin que, suivant vos désirs, auxquels je me joins, le jury d'instruction en fasse une copie, pour être jointe à la Bibliothèque nationale, trop heureux d'avoir trouvé occasion d'être utile à la Société !

« Salut et fraternité.

« *P. S.* — Je crois que, pour ma tranquillité, je dois avoir un récépissé de cet ouvrage. »

A la même époque où l'abbé Ferrand écrivait ce dictionnaire, l'abbé de l'Epée envoyait à l'abbé Sicard, le 22 avril 1786, ce dictionnaire qui resta manuscrit et, à vrai dire, le méritait un peu. Voici comment l'abbé Sicard en parle dans l'introduction de son ouvrage, intitulé *Théorie des signes.*

« On ne manquera pas de remarquer que tout y est en définition, comme cela se pratique dans les dictionnaires ordinaires, et qu'il n'y a pas un mot dont on ne donne le signe. On observera aussi que souvent la définition a, pour élément principal, le mot lui-même qu'il fallait définir, et que d'autres fois on se contente de faire connaître. Ainsi on dit, *zélé* pour *avoir du zèle; vérité*, le

(1) L'abbé Ferrand était secondé dans son enseignement par une Sœur du nom de *Marie Montanger* qui mérite de n'être pas oubliée.

contraire de la *fausseté*; *vain*, qui a de la *vanité; vice*, défaut contraire à la *vertu; vouloir*, avoir *volonté; scrupule*, inquiétude de *conscience*; *saint*, qui mène une vie *sainte*.

« On pourrait faire des questions du même genre sur chaque définition : mais, en supposant même toutes ces définitions justes, il resterait à dire qu'un déterminé des signes doit donner le signe des mots, et non leur définition; et que, du moins, la définition devrait être plus claire que le défini. Ce dictionnaire était donc à faire, quand l'auteur m'en envoya l'original. » (Page 51, Introduction.)

Il n'aurait pas parlé si sévèrement, à coup sûr, du dictionnaire de l'abbé Ferrand. D'ailleurs, pour que le lecteur soit plus à même de comparer et de juger, nous donnerons ces deux ouvrages, et la comparaison sera d'autant plus facile que l'abbé de l'Épée et l'abbé Ferrand se sont servis l'un et l'autre du *Dictionnaire portatif de la langue française*, extrait du grand dictionnaire de Pierre Richelet, par de Vailly.

Après avoir lu et comparé ces travaux, on ne s'étonnera pas du jugement que l'abbé Sicard porte sur le dictionnaire de l'abbé de l'Epée. Mais qu'eût-il dit de l'abbé Ferrand? Eût-il pu se plaindre de n'avoir pas un véritable dictionnaire des signes? Si l'abbé de l'Epée, après tant d'années consacrées exclusivement à l'enseignement des sourds-muets, n'a donné qu'une œuvre si incomplète, de l'avis de son plus fervent disciple, quelle admiration ne devons-nous pas avoir pour ce chanoine de Chartres qui, pris par tant d'autres soins, malgré les soucis d'un grand établissement à diriger, sut en si peu de temps se faire une méthode à ce point remarquable? Pouvons-nous douter maintenant, bien que l'histoire ne nous en dise rien, qu'il ait obtenu d'heureux résultats? Et, bien qu'il soit loin de notre pensée de vouloir diminuer en rien la gloire de l'abbé de l'Epée, à qui il restera toujours le mérite incontesté d'avoir été le père de l'Institution nationale des Sourds-Muets, pouvons-nous refuser nos hommages à un homme qui, si son rôle fut plus modeste, déploya à servir la même cause un dévouement non moins admirable, une intelligence non moins supérieure?

D[r] J.-A.-A. RATTEL.

PRIONS NOTRE-DAME

— *Sancta Maria... juva pusillanimes* — « La défaillance, s'écriait, il y a déjà bien des années, le cardinal Pie, la défaillance est partout: défaillance chez les princes, défaillance chez les peuples, défaillance chez les individus, trop souvent, hélas!

défaillance même chez les chrétiens. Les méchants sont nombreux, plus nombreux qu'à d'autres époques : c'est possible. Cependant, ce qui est certain, c'est que les méchants sont le très petit nombre en comparaison des faibles. Et, ce qui est effrayant, c'est que la faiblesse est dans les intelligences plus encore que dans les volontés et les caractères ; ou plutôt les volontés sont sans force, les caractères sans décision, parce que les intelligences sont sans lumière, sans conviction. Par un juste jugement de Dieu, l'affaiblissement de la foi a entraîné l'affaiblissement de la raison et du sens naturel. Notre temps a la prétention d'être celui des esprits forts ; l'histoire l'appellera le temps des esprits faibles... Sainte Marie, venez en aide à ce monde de pusillanimes, faites rentrer Jésus dans les âmes, faites le habiter par la foi dans les cœurs. *(Œuvres de Mgr Pie*, Oudin, t. V, p. 4).

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Quête en faveur des séminaires indiens. — Nous croyons devoir rappeler que la quête en faveur des séminaires indiens, prescrite par Mgr l'Évêque de Chartres et réclamée par l'Encyclique de Léon XIII, aura lieu le jour de l'Assomption dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Chartres.

Nominations. — M. l'abbé Gasselin, précédemment professeur au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou, a été nommé vicaire de Senonches. — M. l'abbé Duffard, prêtre récemment ordonné, a été nommé curé de Châtaincourt.

Mgr Regnault. — Service du 3 août. — Ce n'est pas seulement à la cathédrale que des prières solennelles ont eu lieu pour l'âme de notre ancien et vénérable évêque, Mgr Regnault, à l'occasion du quatrième anniversaire de son décès. Dans une lettre venue du monastère de la Cour-Pétral pour recommander aux prières une Sœur Trappistine, décédée, dont parlera la *Voix* mensuelle, nous lisons ceci : « Le 3 août nous rappelle une autre mort dont le souvenir réveille dans nos cœurs les plus vifs sentiments de respect, de vénération et de gratitude. Sa Grandeur Mgr Regnault a été pour nous si bon, si dévoué, si paternel, que son souvenir restera toujours en bénédiction à la Cour-Pétral. Notre bon Père aumônier a dit la sainte messe pour ce vénéré Prélat. »

Verrières de la Cathédrale. — On commence la réparation du magnifique triplet de verrières qui surmonte la porte royale de la

Cathédrale. Une partie du vitrail du milieu a été emportée à Paris cette semaine.

Les Élections. — De toutes parts commenceront le 12 août des neuvaines de prières à l'occasion des élections législatives. Ces neuvaines s'achèveront le 20, jour du vote. Nous savons qu'à Chartres comme ailleurs un très grand nombre de personnes chrétiennes ont résolu de participer à ce pieux mouvement des âmes qui implorent les bénédictions de Dieu sur la France.

CHATEAUDUN. — Une demande relative à la Voix. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Chanoine,

Il est regrettable que les discours reproduits par la *Voix de Notre-Dame* nous arrivent comme défraîchis après un retard de plusieurs semaines. De plus, quand on désire en reprendre lecture, ils se trouvent disséminés dans les colonnes de votre très estimable revue ou de ses suppléments.

Permettez-moi de vous soumettre une proposition qui me semble devoir supprimer toute difficulté. Pourquoi ces discours ne seraient-ils pas imprimés à part et offerts en prime à vos abonnés ?

Ainsi ils pourraient être livrés immédiatement à l'impression, sans être gênés aucunement par la publication des nouvelles diocésaines. Vous allez alléguer prosaïquement la question financière. Laissez-moi vous rassurer : les paroisses se chargeront volontiers de couvrir les frais ; les exemplaires vendus aux auditeurs charmés de posséder à jamais les paroles entendues compenseront leurs avances et au delà.

Pour moi je me déclare prêt à donner l'exemple : si l'on veut bien s'engager à le suivre. Livrez-nous en brochure séparée notre beau panégyrique de Sainte Madeleine et mettez les frais au compte de

Votre très respectueux et reconnaissant serviteur,

DESVAUX.

La proposition que nous fait ici M. le Curé de la Madeleine de Châteaudun, mérite certainement d'être présentée à nos lecteurs. Elle intéresse surtout les ecclésiastiques qui peuvent se trouver à même de réaliser l'idée exprimée pour la reproduction des discours. Quant au panégyrique de Ste Madeleine, prononcé le 23 juillet à Châteaudun par M. l'abbé Lagrange, vicaire général, c'est d'accord avec l'auteur que nous en avions différé jusqu'ici la publication. Le délai tenait à des causes indépendantes de notre volonté.

Nous le donnons aujourd'hui à nos abonnés en Supplément spécial, conformément au désir exprimé plus haut.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A L'ABBÉ CH. MÉTAIS.

A l'occasion du nouvel ouvrage qu'il vient de faire paraître, M. l'abbé Ch. Métais a été honoré d'une lettre épiscopale que nous sommes heureux de reproduire :

Évêché de Chartres.

Chartres, le 4 juillet, 1893.

Mon cher Ami,

Vous m'avez déjà donné l'occasion de vous féliciter de votre goût pour les travaux d'érudition, et non seulement de vous féliciter, mais de vous stimuler encore, en vous indiquant un grand et beau sujet. Tandis que ce travail se prépare, vous avez pu en entreprendre un autre, que j'ai en ce moment sous les yeux : le *Cartulaire de l'abbaye Cardinale de la Trinité de Vendôme.* Ce volume, que d'autres suivront, ne vous fera pas moins d'honneur que celui au sujet duquel je vous avais adressé mes premières félicitations ; car l'abbaye de Vendôme, une des plus importantes du diocèse de Chartres — Vendôme alors nous appartenait — est illustre. Vos travaux sont remarqués ; les Sociétés savantes les éditent, et même vous confient des missions dans l'intérêt de ces travaux. C'est là pour vous un grand sujet d'encouragement. Pour moi, je me réjouis vivement de vos succès, qui sont pour vous une récompense, pour tous un exemple, pour le diocèse de Chartres en particulier un honneur.

Tout à vous, bien affectueusement, en N. S.

† FRANÇOIS, *évêque de Chartres.*

L'ŒUVRE DES SALÉSIENS ET Mme BELLAMY.

Dans le dernier numéro mensuel de la *Voix* nous avons signalé, parmi les défunts recommandés aux prières, Mme Bellamy-Moisson, mère de Dom Bellamy, ancien vicaire de la Cathédrale de Chartres, et maintenant supérieur des missions de Dom Bosco, en Afrique.

Le *Bulletin Salésien* de la fin de juillet nous a apporté sur la digne mère du bien-aimé religieux une longue et édifiante nécrologie qu'on nous prie de reproduire. Nous en insérons ici la plus notable partie.

« — L'heure de la récompense a sonné pour la pieuse et vaillante femme, tandis qu'elle travaillait pour Dom Bosco :

« Combien je suis consolé, écrivait Dom Bellamy à un de ses Supérieurs, de pouvoir vous dire que les derniers jours, spécialement le vendredi et le samedi, ma mère les a passés à coudre des draps pour nos pauvres enfants ; elle avait hâte de nous faire

un envoi (à Oran) et ce travail l'avait beaucoup fatiguée. Le vendredi, elle s'était confessée, le samedi, elle avait communié; ce même jour, elle avait reçu une lettre de son cher fils lui apportant une dernière bénédiction. Le dimanche matin, elle allait partir pour la grand'messe et y communier, lorsque soudain Dieu l'a avertie, par un coup imprévu, qu'Il allait la prendre. Le prêtre put lui administrer l'extrême-onction; elle donna des signes de connaissance : ce fut tout. Sans avoir retrouvé la parole, mais dans un calme parfait, elle rendit doucement sa belle âme à Dieu le lundi matin, 10 juillet, à 7 heures. Nos pauvres enfants perdent une bienfaitrice qui savait quêter pour eux ; espérons qu'au ciel elle continuera d'être leur providence. Elle m'écrivait, il y a quelques jours : « *Quelqu'un avait l'air de me dire : Si votre fils allait revenir à Chartres...?*

— Oh! j'aimerais mieux le voir mourir que de le voir quitter sa vocation de missionnaire, puisque c'est la volonté du bon Dieu. Non, je n'y ai jamais pensé.

Les funérailles de cette solide chrétienne ont été un triomphe. Beaucoup de prêtres y assistaient; une foule considérable, toute à la prière, suivait le convoi. Don Beissière, économe de l'Oratoire de Ménilmontant, plusieurs de nos confrères et un groupe de nos enfants avaient été envoyés de Paris par Dom Rochail. La tenue édifiante de nos chers petits a été très remarquée à Chartres. Le même jour, 14 juillet, à 10 heures, avait lieu dans la chapelle de Ménilmontant un service funèbre pour la regrettée défunte.

Certes, c'est bien de Ménilmontant que la prière pour Madame Bellamy devait monter, fervente et pleine de gratitude, vers la Madone de Dom Bosco.

« Comment ne point rappeler ici que les enfants recueillis par Dom Bosco à Ménilmontant eurent, comme leurs frères des temps héroïques de l'Oratoire de Turin, leur *maman Marguerite*? La digne mère de Dom Bellamy revendiquera comme un privilège le laborieux honneur de diriger le très pauvre ménage de l'Œuvre naissante. De concert avec la Providence, la nouvelle *maman Marguerite* parvenait à équilibrer un budget où la colonne des recettes ne présentait guère qu'une somme considérable de foi. En revanche, le total des dépenses offrait un aspect imposant. »

Ces lignes se lisent dans une brochure qui reproduit un long article du *Bulletin* de décembre 1891 sur l'Oratoire salésien de Paris. Si nous savions les commenter dignement, elles deviendraient l'hommage que notre reconnaissante vénération voudrait offrir à la mémoire bénie de notre bienfaitrice.

Sans même essayer de dire ce qu'elle fut à l'égard de Dom Bosco et de ses orphelins, nous n'aurions, pour associer nos lecteurs à notre admiration et leur faire partager nos regrets, qu'à soulever le voile de chrétienne modestie et de simplicité dont Madame Bellamy savait couvrir son existence toute vouée au bien.

Ame en qui tout était de Dieu et pour Dieu, la digne mère du

missionnaire de Dom Bosco réglait sa conduite sur des vues de foi très élevées. Comme tous ceux qui savent leur religion avec le cœur autant qu'avec la tête, elle était tourmentée du besoin de sortir d'elle-même ; et cette irrésistible tendance à se dévouer imposait à cette âme de courir au-devant des sacrifices avec l'empressement que d'autres mettent à les éviter. Aux pieds de Notre-Dame de Chartres, sa charité trouvait lumière, force et accroissement dans les effusions d'une piété à la fois tendre et virile. Donner et se donner était la loi de ses actes les plus ordinaires et le programme surnaturel de sa vie.

Elle sut se donner à sa famille, et en mère digne de ce nom.

La touche délicate et sûre de sa main maternelle eut le bonheur de façonner chrétiennement les petites âmes que le Seigneur lui avait confiées. Aussi de quelle riche moisson Dieu n'a-t-il pas béni ses sueurs ! La plus jeune de ses deux enfants, emportée à la fleur de l'âge, expire sous la blanche cornette des Filles de la Charité, dans toute la joie de son sacrifice virginal, après avoir prononcé ses vœux entre les mains de son frère, déjà prêtre depuis plusieurs années. Celui-ci, au milieu des bénédictions d'un ministère fécond et plein d'espérances pour l'Église de Chartres, annonce à sa mère une nouvelle exigence miséricordieuse du Maître et vient demander à Dom Bosco la faveur de sauver, comme lui et avec lui, des âmes d'enfants.

Nommé maître des novices au sortir du Noviciat, Dom Bellamy exerçait cette charge de haute confiance pour la seconde fois, après avoir dépensé, dans la fondation de l'Oratoire de Paris, avec le meilleur de ses forces, des trésors de zèle, de dévouement et d'activité, lorsque le choix de ses Supérieurs vint réaliser son rêve d'immolation lointaine, en le plaçant à la tête des Missions de Dom Bosco en Afrique, où l'ont suivi toutes les bénédictions dont sa vie salésienne a été comblée jusqu'ici.

Madame Bellamy s'était donnée sans réserve à ses enfants ; c'est aussi de toute son âme qu'elle sut les donner à Dieu. La grâce eut raison des déchirements de la nature.

La vaillante femme était de toutes les Œuvres de Chartres, afin de se donner tout entière à son prochain, après avoir cédé à Dieu le meilleur d'elle-même, en lui offrant ses deux enfants bien-aimés. Sûre de d'être point désavouée par une âme modelée sur la sienne, elle semait d'abondantes aumônes. Avec Notre-Dame de Chartres, une autre Vierge chartraine lui avait pris le cœur : la Madone miraculeuse célébrée avec amour par le cardinal Pie, Notre-Dame de la Brèche, sanctuaire historique et théâtre du fructueux apostolat de Don Bellamy, alors qu'il était encore vicaire à la cathédrale.

Coopératrice salésienne d'une surprenante activé, Madame Bel-

lamy propageait avec ardeur le *Bulletin*, certaine de gagner ainsi à nos Œuvres des amis dévoués. Avec quelle joie elle recueillait des offrandes pour les chers petits de Don Bosco ! Cet empressement à quêter lui permettait de dissimuler ses propres générosités. Aussi, à Ménilmontant, à Sainte-Marguerite et puis à Oran, les colis arrivaient-ils nombreux et bien garnis : provisions de bouche, objets de vestiaire, ornements d'église, linge d'autel, tout venait à point nommé.

Mais son maternel dévouement s'est surtout donné libre carrière lors de la fondation et durant les premières années de l'Oratoire de Paris. Cuisinière, ménagère, lingère, couturière, *laveuse de parquets*, il n'est aucun emploi que Madame Bellamy ne se fût réservé dans l'Oratoire qui venait de naître, sans se demander si sa condition l'avait préparée à des sollicitudes à ce point absorbantes, comme aussi à des travaux rebutants et pénibles à l'excès. Profitant de l'autorité que lui conféraient et ses services et ses charges multiples, la digne mère de Dom Bellamy s'était attribué un réduit dont un pauvre n'aurait pas voulu, une misérable chambrette humide, basse, sombre et dénuée de tout.

Depuis le départ de son fils pour le Noviciat de Sainte-Marguerite, près Marseille, et ensuite pour Oran, la *maman Marguerite* de Ménilmontant s'était retirée à Chartres, où elle vivait pour Dieu, pour les pauvres et pour les enfants de Dom Bosco.

De grandes souffrances morales et physiques vinrent l'y visiter : elles ne purent altérer sa sérénité ni paralyser sa charité agissante : et la mort paisible qui a couronné cette vie tissée de saintes œuvres dit éloquemment combien cette âme, au milieu de ces amertumes et dans ses luttes avec la douleur, demeura unie à Dieu : elle était sûre de ne s'endormir ici-bas que pour se réveiller près de Dieu et sur son cœur... »

FAITS DIVERS

Profession de foi de Mgr d'Hulst. — Nous citons un passage important de ce remarquable document :

« ... Mais la France croyante, honnête et laborieuse a droit à autre chose qu'aux protestations de ses défenseurs. Il est temps que sa volonté pèse d'un poids décisif sur les destinées de la patrie. Pour cela, l'union est plus que jamais nécessaire entre nous, et elle est possible.

» La forme du gouvernement n'est plus contestée. Parmi les catholiques, les uns cédant à d'augustes conseils, acceptent la République comme le régime définitif de la France moderne ; les autres,

persuadés qu'elle marque non le terme final, mais une phase temporaire de l'évolution démocratique, réservent leurs préférences pour l'avenir, mais ne veulent attendre que de la libre volonté de la nation le changemeut qu'ils espèrent. Les uns et les autres sont donc respectueux de la Constitution. Rien ne les empêche de se placer ensemble sur le terrain des institutions établies, pour y poursuivre d'un commun accord les réformes urgentes qui tiennent dans ces quelques mots : liberté de conscience, fin des luttes religieuses, respect du Concordat dans sa lettre et dans son esprit, amendement des lois scolaire et militaire, liberté d'association sous la garantie du droit commun, économique, probité financière et politique, protection de l'agriculture et de l'industrie nationales.

» Ce programme est celui de la majorité des électeurs en France. Qu'ils s'unissent, oublieux des nuances qui les séparent; bientôt ce sera le programme de la majorité des élus. Alors commencera pour notre pays une ère de régénération morale et de prospérité matérielle. »

Peut-on voter pour des Francs-Maçons? — La *Semaine Religieuse* de Paris contient ce communiqué de l'Archevêché, visant la franc-maçonnerie, que nous croyons devoir publier ici en sa forme et teneur.

La Constitution *Apostolicæ Sedis* frappe d'excommunication réservée au Souverain-Pontife ceux qui s'affilient aux Sociétés secrètes, elle frappe de la même peine les fidèles qui ne dénonceraient pas les chefs secrets de ces mêmes Sociétés.

Des réponses récentes de la S. C. du Saint-Office à Mgr l'Evêque de Bayonne il résulte :

1° — Que *la dénonciation est obligatoire*, non seulement dans le cas où les chefs ne seraient pas connus comme appartenant aux Societés condamnées, mais encore dans celui où, francs-maçons avérés, ils ne seraient pas connus comme chefs des Sectes.

2° — Que *la dénonciation est obligatoire même dans les régions ou la franc-maçonnerie est tolérée par le pouvoir civil*, où ses membres sont assurés de l'impunité et où l'Eglise ne peut user de son pouvoir de coërcition.

De par le fait de cette décision les Catholiques sont donc tenus, non seulement à ne pas voter pour les Francs-Maçons, mais à signaler sans retard ceux d'entre eux qui, dissimulant leur qualité, s'efforceraient de capter les suffrages catholiques. (Correspondance hebdomadaire, 35, rue de Grenelle, Paris.)

Les vocations ecclésiastiques. — Mgr Sourrieu, évêque de Châlons, dans une Lettre adressée à son clergé et contenant divers avis,

insiste en ces termes sur la nécessité de travailler au recrutement des séminaires :

« C'est dans les larmes que je trempe la plume pour conjurer Nos Prêtres bien-aimé de rechercher et de cultiver les vocations avec la sollicitude la plus infatigable. Vous surtout, Prêtres des régions plus croyantes, et j'ajoute plus pauvres, dont les paroisses comptent des familles qui s'honorent d'avoir un grand nombre d'enfants, encouragez ces familles. Cherchez, discernez les symptômes plus ou moins apparents qui permettent d'espérer des lévites appelés au service des autels. Formez, à l'aide des mères, ceux dont le tempérament et les goûts contiennent cette promesse.

« Si l'essai de leur éducation cléricale au Séminaire ne justifie pas votre premier espoir, si les enfants de vos paroisses sont rendus à leurs familles par M. le Supérieur du Séminaire, ne vous découragez pas. Ce triage relève l'estime de la vocation ecclésiastique dans l'esprit des peuples, et le rejet des incapables peut susciter l'élan de quelques sujets plus distingués. Nous supportons nous-mêmes l'ensemble de ces échecs ; participez à notre patience et recommandez le travail des fouilles dans les profondeurs cachées de vos paroisses ; vous finirez par découvrir des filons d'or. »

Évreux. — L'assemblée régionale de l'*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers* a voté diverses résolutions, parmi lesquelles nous devons mentionner la suivante :

Sous l'influence de la parole éloquente de M. l'abbé Garnier, les dames présentes ont pris et signé les engagements suivants : 1° Ne rien acheter ni faire acheter le dimanche, sauf le cas de nécessité ; 2° Ne jamais acheter, à moins d'impossibilité, dans les magasins qui ne ferment pas le dimanche ; 3° exiger que l'ouvrage soit rapporté le samedi soir, afin d'éviter aux ouvrières le travail de nuit ; 4° donner les commandes dès le commencement de la semaine, afin d'ôter tout prétexte à un retard dans l'exécution du travail.

L'Œuvre des Écoles d'Orient. — Elle vient de publier les comptes de l'exercice 1892. Les recettes ont été de 338.655 francs. Le diocèse de Cambrai a donné 25.170 fr. Il est dépassé par le diocèse de Paris : 113.599 fr. ; et celui de Marseille, 25,600 fr.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

Supplément à la VOIX DE N.-D. DE CHARTRES
SAMEDI 12 AOUT 1893.

PANÉGYRIQUE DE SAINTE MADELEINE

Prononcé dans l'Église de la Madeleine de Châteaudun
le 23 Juillet 1893

Par M. l'Abbé Irénée LAGRANGE, Vicaire-général de Chartres.

Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum.

Beaucoup de péchés lui sont pardonnés parce qu'elle a beaucoup aimé.

(S. Luc, chap. VII, w 47.)

MES FRÈRES,

Chose étrange, le monde fait tomber ses victimes, et une fois victorieux de leurs faiblesses, il les abandonne, et les méprise, impuissant à les réhabiliter.

De nos jours, le roman et le théâtre ont tenté un essai infructueux ; ils ont voulu transfigurer les misérables ; mais ces grandes âmes à contre sens sont restées des misérables.

La réhabilitation des âmes ne peut se faire que par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; lui seul peut inspirer à l'âme assez d'amour pour la grandir, assez de larmes pour la purifier, assez de puissances pur l'élever jusqu'aux plus grandes vertus.

Ce beau spectacle, nous allons le contempler dans Marie Madeleine qui s'est réhabilitée par l'amour de Dieu et la pénitence, deux forces restant aux âmes qui ont imité Madeleine dans ses chutes, et qui la suivront dans son retour à la vertu. *Ave Maria.*

I

Le peuple juif célébrait, en Dieu, la plénitude de l'être, la puissance, la sainteté, la justice et la majesté. Dieu possède une perfection qui a été mise dans une plus grande lumière par l'apôtre de la dilection. Ouvrons son évangile avec notre cœur ; car c'est avec le cœur qu'il faut lire de telles pages.

Saint Jean a écrit : « Dieu est la charité », (1) et le pécheur, et qui ne l'a pas été ? a ouvert son âme à la confiance. Il s'est senti attiré vers ce Dieu qui l'aime, qui lui ouvre son cœur, lui tend ses bras après le naufrage, qui peut le transfigurer par l'amour réciproque qu'il lui demande.

Nous sommes créés pour aimer Dieu, et les créatures qui méritent de l'être : voilà l'ordre. « *Ordinavit in me charitatem* ». (2). Tout dans l'homme n'est qu'amour. « Tout, dit saint Paul, com-» mence par l'amour pour finir par l'amour ». « *Plenitudo legis* » *est dilectio* » (3). Or, quand l'homme se détourne de sa voie, ne

(1) Saint Jean, IV-3.
(2) Cant. II.
(3) Rom. XIII, 10.

tend plus à sa fin, il tombe dans le désordre : c'est ce que saint Thomas appelle : « l'apostasie du cœur qui abandonne Dieu pour » se tourner vers les créatures ». « *Aversio a Deo, et conversio ad* » *creaturas.*

Pour revenir à Dieu, il faut donc commencer par l'aimer, rentrer dans l'ordre, et par lui dans la paix. « La sainteté est l'ordre dans » l'amour », a dit saint Augustin. En effet « celui qui n'aime pas » demeure dans la mort » (4). Et quand on demanda à sainte Thérèse, cette âme héroïque qui connaissait si bien le cœur humain, quel était le plus grand supplice du démon, elle s'écria : « le malheureux, il n'aime pas. »

Or, il y avait à Naïm une grande pécheresse profanant son cœur par des amours déréglés, et tombée, jeune encore, orpheline, dans les plus grands abîmes.

Tout était-il perdu pour elle ? Va-t-elle demeurer un objet de mépris et de honte ?

Madeleine est témoin d'un grand mouvement à Naïm : On parle d'un homme qui se dit l'ami des pécheurs. *Amicus peccatorum* qui proclame qu'il est venu, non pour ceux qui se portent bien, mais pour ceux qui sont malades ; non pour les justes, mais pour les pécheurs (1). Il opère des guérisons subites, ressuscite des morts ; la foule s'attache à ses pas, il aime l'innocence des petits enfants, recherche les malades, les paralytiques, les lépreux et tous les abandonnés. On dit que jamais homme n'a parlé comme cet homme, qu'il porte sur son front comme un rayon d'en haut, qu'il est le plus beau des enfants des hommes, et qu'un charme indéfinissable s'attache à sa personne. Sa douceur, sa bonté ravissent toutes les âmes. Ne serait-ce pas le Messie promis et attendu ?

Madeleine l'a vu, écouté, et voici qu'elle est agitée, troublée, un regard de cet homme, qui n'est pas comme les autres hommes, a changé son cœur, pour la première fois elle a honte de sa vie scan- « daleuse. Oui, cet homme ne peut être que le Messie ; il est vrai- » ment Dieu ; il a toutes les tendresses d'un Dieu ; il pardonne à sa » créature tombée. Il aura aussi, pour moi, une parole de pardon. » Toutes les larmes et tous les soupirs de mon cœur ne diront » jamais assez éloquemment mon repentir, le mal me fait horreur, » je le déteste ; je veux suivre la doctrine de cet homme qui » éclairera ma vie. J'irai l'entendre, et, aux yeux de tous, j'expo- » serai mes scandales. Je le sais, les autres hommes me rejette- » raient avec mépris ; mais lui, qui paraît si bon, qui accueille, » avec tant d'amour, les pécheresses comme moi, il ne me » repoussera pas.

Madeleine agit maintenant sous l'impulsion d'un amour bien ordonné ; cet amour qu'elle ressent, dans son cœur, pour celui qu'elle confesse être le Christ, est le repentir. Elle aime le Dieu qui l'aime. Elle rétablit, selon le beau mot de saint Augustin, l'ordre dans l'amour. Dieu est désormais préféré aux créatures ; et ce sera la raison de la réhabilitation de la grande pécheresse.

Elle apprend que le Pharisien Simon donne un grand dîner aux plus illustres de la cité, que Jésus doit s'y rendre. Elle prend le parfum du plus grand prix. Rien ne coûte à son amour, et voici que portant une urne d'albâtre, les cheveux épars, la honte sur le front et les larmes dans les yeux, elle entre précipitamment chez

(4) Saint Jean.

(2) Saint Marc, chap. II, v° 17.

Simon, elle avance au milieu des sourires dédaigneux, elle sait qu'elle n'est pas digne de paraître en face de Jésus; mais derrière lui, elle lave ses pieds, les couvre de parfums, les arrose de ses larmes, et les essuie avec la soie de sa chevelure.

Tous s'étonnent, et murmurent contre Jésus qui se laisse toucher par la pécheresse de Naïm. Et Jésus : « Simon, j'ai quelque chose à te dire » : — « Maître, dites » : — « Un créancier avait deux débiteurs, » l'un lui devait 500 deniers, l'autre 50, ni l'un ni l'autre n'ayant de » quoi lui rendre, il remit à tous deux leur dette. Lequel des deux » aime le plus ? » — « Je pense que c'est celui auquel il a le plus » donné. » Et Jésus : « Tu as bien jugé. Tu vois cette femme pros- » ternée dans la honte et le repentir, tu la vois inondée de larmes. » Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as point lavé les pieds ; » mais elle, les a lavés de ses pleurs, et essuyés de ses cheveux ; » c'est pourquoi je te dis : Beaucoup de péchés lui sont remis, parce » qu'elle a beaucoup aimé. Et vous, pauvre femme, allez en paix, » votre foi vous a sauvée. »

Quelles paroles ! et quel profond écho elles eurent dans le cœur de Madeleine ! C'est l'offensé qui parle; c'est la justice qui se dit satisfaite; c'est la grande miséricorde qui pardonne une grande misère. Anges du ciel, chantez, la justice et la paix se sont donné, sur la terre, le baiser de la réconciliation. Le retour à la vertu, par le repentir, est ce qui remue le plus profondément Dieu et les hommes. Le pécheur sera toujours grand aux yeux deDieu et de ses anges.

Quand Dieu trouve un cœur contrit et humilié, sa plus grande joie est de pardonner. « Il défend d'éteindre la mèche encore » fumante, d'achever le roseau à moitié rompu. » Le prophète David s'est plu à chanter les miséricordes divines : « *multus est* » *ad ignoscendum* (1). Il est riche en miséricorde. *Misericors et* » *miserator Dominus.* Il est miséricordieux, et la miséricorde. » Et encore : « La miséricorde est au-dessus de toutes ses œuvres (2). » Les grands pécheurs, ah ! qu'il les aime !

La puissance de l'amour divin n'a d'égal que la puissance de l'amour du pécheur; Dieu est toujours vaincu par ses larmes.

Larmes du Prodigue tombant dans les bras de son père;

Larmes de Saint Pierre creusant sur son visage comme deux sillons ;

Larmes d'Augustin qui, la main dans la main de sa mère, pleure les égarements de sa jeunesse;

Larmes de Jérome dans la grotte de Bethléem ;

Larmes de Marie Egyptienne qui coulèrent si abondamment ;

Larmes des pécheurs de tous les siècles, qui dira votre fécondité?

Quand l'homme a tout perdu : sa vertu, son honneur et sa liberté ; quand il est chassé de la société, et jeté dans un noir cachot; quand il est condamné à mourir de la mort des misérables, il lui reste un trésor que nul ne peut lui ravir, une puissance supérieure à tous ; il lui reste ses larmes qui arrosent le crucifix, ce sang de l'âme assez fécond pour racheter une vie. Oui, alors que le monde le proscrit, le maudit, la justice et la miséricorde voient couler ces larmes, comptent tous les battements de ce cœur broyé, et le ciel s'ouvre, et le pardon descend sur le coupable qui, transfiguré par le repentir, est réhabilité par l'amour pénitent.

La pénitence, par l'amour de Dieu, quoi de plus touchant, de plus sublime ! L'Evangile peut donc proclamer, à la face du monde

(1) Psaumes.

(2) *Id.*

entier, qu'il n'y a pas de larmes sans espérance, ni de repentir sans miséricorde.

Saint Paul a raison de s'écrier : « Ce qu'il nous fallait, c'était un » pontife qui puisse compatir à nos infirmités, *habemus pontificem* » *qui possit compati infirmitatibus nostris.* (1) » Si nous voulons son pardon, aimons-le. « *Si vis absolvi, ama* (2). »

Jésus avait vu la misère profonde de Madeleine, et aussi des larmes qui n'avaient jamais arrosé les pieds d'un homme ; et lui, le rédempteur des âmes, il est heureux de pardonner à l'âme pénitente. Celle dont le cœur profané par l'amour de l'homme, a été purifié par l'amour de Dieu, veut faire éclater davantage sa foi et sa reconnaissance : l'amour va l'élever à des hauteurs sublimes.

Six jours avant la Pâque, Jésus est de nouveau invité à un banquet. Madeleine arrive, et verse, non plus sur les pieds, mais sur la tête du Sauveur, son vase de parfums. Cette fois l'amour triomphe : Madeleine n'est plus la pénitente réhabilitée, elle s'attire les louanges du Maître qui voit, à travers les âges, toutes les générations rendre hommage à sa foi et à son amour *in memoriam illius.*

Elle s'honore de l'amitié de N. S., heureux d'être reçu dans son château de Béthanie, et de ressusciter, à sa prière, Lazare son frère, sur la mort duquel il avait pleuré avec elle.

Le véritable amour grandit à l'heure de l'abandon. Madeleine accompagne N.-S. sur la voie douloureuse, et le suit jusqu'au calvaire.

De nouveau elle arrose, de ses larmes, les pieds de la croix, reçoit les gouttes de sang de la victime, et recueille, ainsi que Jean et la mère de Jésus, le dernier soupir du Rédempteur. C'était là que la fixait son amour. « *Ubi figebat eam affectus.* » (3).

Elle apporte des aromates et des parfums pour embaumer le corps de Jésus, revient pleurer à son tombeau qu'elle trouve vide. Jésus, pris pour un jardinier, daigne l'appeler par son nom : « Marie » et Marie : « ô mon maître. » Elle avait tout compris dans un mot, et tout répondu dans un autre.

Vous le voyez, l'amour de la pénitente grandit chaque jour, il l'élève aux plus grandes vertus ; aussi N. S. fait d'elle l'Apôtre de sa résurrection, après lui être apparu de préférence à tous. « Va » trouver tes frères, *Vade ad fratres tuos*, dis leur la faveur dont » tu es comblée. »

L'apostolat est la mission des grandes âmes, seuls les cœurs passionnés comprennent cette œuvre privilégiée. Madeleine sent, dans son cœur, cette flamme, elle sera le témoin et l'apôtre de la résurrection, et plus tard de Marseille et de la France.

L'amour divin qui l'a transfigurée en a fait l'amie intime de Jésus, la confidente de ses secrets. Son cœur voit encore plus loin, elle veut lui ressembler et souffrir avec lui : Après l'Ascension, elle imitera « son amour crucifié (4). » Comme lui, elle veut être sur la croix, et racheter, encore plus, sa vie coupable. L'amour de Dieu a commencé sa réhabilitation morale, la pénitence l'achèvera, en fera une des plus grandes âmes dont l'église rappelle le souvenir :

C'est ma seconde pensée.

(1) Ép. aux Hébr. IV. 15.

(2) Saint Pierre Chrysologue.

(3) Saint Ambroise.

(4) Saint Ignace d'Antioche.

II

Tous les saints ont été des modèles de la pénitence. Madeleine aime Notre-Seigneur d'un amour non moins profond et sa vie tout entière ne sera pas assez longue pour pleurer, comme eux, les désordres de sa jeunesse.

La pénitence a toujours été dans le monde depuis les deux premiers coupables : Adam et Ève. Dieu leur pardonne, mais les condamne à l'expiation.

Le prophète Nathan annonce à David qu'il a son pardon, *transtulit peccatum tuum Dominus*, (1) et cependant David se retire dans son palais, frappe sa poitrine, se couvre de cendre ; les cris du roi pénitent retentissent encore dans toutes les âmes déchues : « *Miserere mei secundum magnam misericordiam tuam* (2). »

Partout les déserts ont fleuri. Les forêts se sont peuplées de pénitents, le chant des cloîtres a réveillé l'écho des solitudes, et le cri de la pénitence est monté jusqu'au ciel.

Que dis-je ? les saints aiment la souffrance, la recherchent avec délices : « Ou souffrir, ou mourir ; souffrir et ne jamais mourir ; et » encore : tout mon désir est d'être un objet de mépris pour mon » Jésus, crucifié à cause de moi. »

Le monde ne comprend pas ce brisement des cœurs, ces larmes, ces pénitences derrière ces grilles qui menacent étrangement ceux qui approchent, selon l'expression de Bossuet. Que deviendrait le monde si, pendant que montent, jusqu'au ciel, ces flots d'impiété qui nous épouvantent, il n'y avait pas encore des âmes virginales et pénitentes qui offrent, à la justice irritée, leurs larmes et leurs mortifications pour leur salut et celui de leurs frères.

L'amour pénitent fait donc jaillir du fond du cœur, qu'il possède, deux sentiments : le sentiment de l'amour de Dieu qui pardonne, et celui de la haine de la faute pardonnée. Une parole de David éclaire d'une vive lumière cette pensée : « Vos colères, Seigneur, » sont passées en moi. *In me transierunt iræ tuæ* » (3). « Dieu, « ajoute-t-il, hait l'iniquité, et celui qu'elle souille. *Odio sunt Deo* » *impius, et iniquitas ejus.* » (4).

L'homme pleure son péché, et aussitôt Dieu cesse de le haïr ; la haine se change en amour, et cet amour de Dieu pénètre si vivement le coupable qu'il ne se pardonne pas d'avoir contristé une si grande miséricorde; à son tour il hait sa faute, et songe, en lui-même, ce que Dieu a pardonné, « *in me transierunt iræ tuæ.* »

C'est ce qui fait dire à Tertullien : « Le vrai pénitent est l'homme » en colère contre lui-même. *Pœnitens est homo irascens sibi.* »

Telle est l'explication de la pénitence des cloîtres, des monastères, et aussi de celle que le prêtre, au nom de l'Église, impose, après l'absolution, au pécheur déjà pardonné.

Madeleine, qui, aux pieds de la croix, avait été baignée du sang rédempteur, a compris la fécondité des larmes, et la puissance de l'expiation ; elle veut être un Christ crucifié ; et comme toutes les âmes méditatives et silencieuses, elle va s'ensevelir dans les profondeurs d'un désert.

Il y a toujours eu des sommets et des peuples prédestinés de Dieu. L'Égypte donna le jour à Moïse. Le Sinaï, en feu, le vit sur ses cimes. Les lacs et les collines de la Palestine entendirent le Mes-

(1) Livre des rois, chapitre XII-13.
(2) Au livre des Psaumes.
(3) Livre des psaumes.
(4) *Id.*

sie. Le Calvaire but son sang, et recueillit son dernier soupir. Rome reçut dans ses murs le représentant du Christ, arbora sa croix, restant, à travers les âges, le témoin des luttes et des victoires du christianisme.

La tradition, l'histoire, les monuments nous diront que Marseille, alors province romaine, et plus tard attachée pour toujours à la France, reçut, dans son port, le premier navire qui portait la première colonie de la Palestine, heureuse de se dérober aux persécutions des juifs : Lazare, Marthe, Marie-Madeleine qu'accompagnaient Trophime et Maximin.

Lazare devint le premier évêque de Marseille, Maximin d'Aix, (1) et Trophime d'Arles. Avignon et Tarascon redisent encore le zèle enflammé de Marthe.

Marie Madeleine, qui avait besoin de la solitude pour mieux pleurer, se cacha dans une grotte, à Marseille, en face de la mer qu'elle apercevait du fond de sa retraite. Il y a quelques mois, en me rendant à Rome, j'ai eu le bonheur de prier dans cet asile de la pénitence, célèbre crypte de l'antique abbaye de Saint-Victor. Le génie de Puget a représenté l'illustre pénitente appuyée contre un rocher, avec un visage triste et recueilli; elle regarde un crucifix qui est devant elle ; à côté repose une tête de mort. L'artiste a mis dans cette œuvre incomparable, une expression de douce tristesse qui tempère celle qui saisit l'âme du visiteur.

C'est dans cette grotte que vécut, pendant quelque temps, Sainte Madeleine, se livrant à des pénitences qui effraient notre délicatesse. Naïm, Béthanie, les lacs, les collines de la Judée, Jérusalem, le Calvaire, telles étaient les visions qui la plongeaient dans de longues méditations; qui nous dira toutes les larmes qui arrosèrent les flancs de son rocher, et toutes les saintes ardeurs qui enflammaient son âme aux souvenirs des tendresses, de la vie, et des souffrances de Notre-Seigneur ?

Son frère Lazare faisait chaque jour, à Marseille, de pacifiques conquêtes. Le nom de Notre Seigneur était déjà sur bien des lèvres et dans bien des cœurs. Madeleine, âme contemplative par nature, si heureuse de la part qu'elle s'était faite, et que nul ne pouvait lui ravir, chercha un lieu plus désert, afin d'y mieux cacher son amour et ses larmes. Elle se rendit auprès de Maximin, le compagnon privilégié de son pèlerinage ; mais la solitude qu'elle y trouva, dans une plaine vaste et profonde, ne répondait pas encore à ses saintes aspirations. Elle gravit une haute cime, et là, sur les flancs escarpés de la montagne, elle fixa sa demeure. Que de saints, que d'illustres fondateurs d'ordre, ont choisi ainsi de solitaires sommets, pour être plus loin de la terre, et plus près de Dieu !

La sainte Beaume est une âpre cime couverte de rochers ; autour une sombre forêt avec ses silences, au loin la mer et ses immenses horizons, au-dessus le beau ciel de la Provence ; tel sera l'asile de Madeleine qui n'aura là, pour témoins, que Dieu, les roches sauvages et les arbres de la solitude. L'illustre pénitente, en le chérissant, répondait à un grand dessein de Dieu qui, lui-même, la conduisait au désert.

(1) Sanctus Maximinus, qui fuit unus de septuaginta duobus discipulis Salvatoris, et beata Maria Magdalene, quœ lacrymis suis pedes ejusdem Dominlavit, et unguento perunxit, et Sanctus Lazarus, quem quatriduanum idem Sali vator resuscitavit, post passionem Domini, de Jerusalem descendentes per mare, navigando Massiliam venerunt, ibique Massilienses, sanctum Lazarum retinentes, episcopum Massilie constituerunt, sanctus vero Maximinus cum beata Maria Magdalene usque ad Aquensem civitatem pervenit. quem populus Aquensis ibidem archiepiscopum constituit...... sepulchrum utriusque apud nos. (Lettre de Rostagnus. archevêque d'Aix, 1070.)

Pendant 30 ans, Madeleine offrit aux anges le spectacle ravissant d'une âme brûlante des mêmes ardeurs, et avide des plus grandes pénitences.

Dans ses longues méditations solitaires que de fervents élans vers le ciel! que de doux et sublimes colloques avec Notre-Seigneur! comme elle sentait le besoin de faire souffrir cette chair autrefois adulée! Elle sait qu'elle est pardonnée; mais elle veut être encore plus digne de l'amour de son Jésus, et, pour le mériter, elle gravit les abrupts sommets, s'enfonce dans les ombres de la vieille forêt, se nourrissant d'herbes amères, de racines sauvages, et s'abreuvant à l'eau qui jaillit du rocher.

Cette vie d'un amour pénitent avait touché le regard de Dieu qui lui ménagea ce qu'il accorda à Saint Paul, en le ravissant jusqu'au ciel. On raconte que, quittant sa grotte, elle était jusqu'à sept fois par jour, enlevée au sommet du rocher qui la couvre pour entendre ce que Saint Paul déclare avoir entendu sans pouvoir l'exprimer.

Saints ravissements qui nous étonnent parce que, attachés à la terre de tout le poids du péché, nous ignorons l'empire que Dieu a sur une âme sainte, et ce qu'une âme sainte a d'empire sur son corps. L'histoire des saints nous raconte souvent de semblables merveilles.

Vint l'heure où Madeleine devait quitter les ombres de la terre pour les clartés célestes; avant de mourir, elle voulut recevoir, sous la forme du pain eucharistique, le corps, le sang du Sauveur. Elle descendit dans une plaine, entourée de belles collines. Saint Maximin y avait bâti un oratoire. L'Évêque l'y reçut, lui donna la communion, et bientôt elle s'endormit dans le Seigneur. Saint Maximin déposa son corps dans le tombeau d'albâtre qui se voit encore sur cette terre de France si digne de conserver une telle mémoire, et de l'entourer d'amour et de respect.

Le tombeau des saints a presque toujours une garde qui le préserve de la profanation et de l'oubli. Dans tous les siècles on vit s'agenouiller à la Sainte-Beaume les pécheurs et les saints, les petits et les grands, les reines et les rois. « On voit encore le « chef de la grande pénitente qui porte, au front, un signe parti» culier et divin qui rappelle l'attouchement du ressuscité, le *noli me tangere.* » (1)

Telle est la tradition, le langage des temps et des lieux, concernant l'histoire de sainte Marie Madeleine. Son souvenir perpétué à travers les siècles, rend hommage à la prophétie du Sauveur: « on racontera, à sa gloire, ce qu'elle a fait aujourd'hui pour » moi. » (2).

La gloire de Madeleine est comme celle de l'Évangile, impérissable, indestructible.

Il est donc bien prouvé que l'âme tombée se réhabilite dans l'amour de Dieu, et la pénitence. Dieu seul peut transfigurer une âme. Il le souhaite ardemment, parce que l'âme déchue est sa créature. Il le peut, parce qu'il met, à sa disposition, toutes les énergies de ses sacrements.

Et qui donc, en dehors de Notre Seigneur, pourrait régénérer les coupables? Le monde? Son pouvoir judiciaire s'exerce par des hommes fortement trempés dans le droit et le devoir; mais quand celui qu'ils ont condamné rentre dans la société, il voit aussitôt

(1) Lacordaire.

(2) Narrabitur quod fecit hæc, in memoriam ejus. Ev. de Saint Mathieu, XXVI, 13.

qu'on s'éloigne de lui, qu'on a peur de lui. La tache, qu'il porte au front, est restée ineffaçable : regardez, le voilà.

Voyez encore ce que fait le monde :

Un jeune homme était à Paris, attaché à un théâtre depuis l'âge de huit ans. Il ne connaissait rien des choses de Dieu, et n'entrait dans nos églises que pour y entendre le chant des orgues Il usa sa belle intelligence et son cœur, en vivant sans croyances, et se livrant à tous les désordres. A 32 ans il était jeté à l'hôpital, honteux de sa vie libertine. Il allait mourir seul, et deshonoré, sans une circonstance ménagée par la Providence. Je confessais, à l'Hôtel-Dieu, un jeune homme dont le lit était proche du sien. En l'apercevant si jeune, et si beau, je me sens attiré vers lui, et peu à peu je gagnai sa confiance. Il s'attacha à moi comme à un frère, et me confia les secrets de sa vie. La veille de sa mort, il faisait sa première communion en arrosant de larmes ma main tremblante qui lui donnait le Dieu qui est la résurrection et la vie. L'Église reprenait celui que le monde envoyait mourir sur un lit d'hôpital.

Oui, je le répète, pour être réhabilitée, il faut que l'âme coupable passe par le repentir, et le vrai repentir est toujours enfanté par l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En finissant, je dirai à tous ceux et à celles qui ont besoin de pardon : aimez avec Madeleine, pleurez avec Madeleine; c'est le secret de toute réhabilitation morale. Eh bien! puisque nous sommes tous pécheurs, aimons d'un grand amour le Dieu que nous avons offensé, répandons, sur les pieds de sa sainte image, les larmes d'un amour pénitent. L'amour de Dieu doit être dans notre cœur, le premier et le dernier amour, à lui d'élever nos cœurs en haut. « Dieu est plus beau que toutes les beautés dont il est le » foyer, *pulchrior est ille qui fecit.* » (1). Il est plus suave au cœur » que toutes les douceurs qu'il a répandues pour nous, *suavior* » *est ille qui fecit* (2). Il est plus puissant que toutes les forces qui » éclatent dans l'univers, *potentior est ille qui fecit* (3). » Il est toute bonté, et toute beauté, a dit Bossuet. Aimons-le donc.

De plus ne craignons pas de nous imposer, pour Dieu, de généreux sacrifices. Sachons expier et mettre, comme le disait le Père de Ravignan, « du purgatoire dans notre vie. » L'expiation suit le péché pardonné, n'est-elle pas, vous ai-je déjà dit, la peine temporelle à laquelle nous soumet l'Église, après le pardon sacramentel.

Le monde ne comprend plus ces choses : il a horreur du sacrifice, et de la croix; nous sommes dans un siècle amolli qui ne comprend rien au sens chrétien de la souffrance. Ah ! si nous repoussons les immolations volontaires, du moins recevons, dans le but d'expier, et de satisfaire à la justice de Dieu, les souffrances inséparables de cette vie : les pertes cruelles, les déchirements de l'âme, les maladies, les séparations douloureuses : épreuves salutaires qui nous arrachent trop souvent des larmes. Le chemin de la souffrance devrait toujours conduire à Dieu, bénissons sa main qui frappe, et qui guérit. Là est la sagesse, et le dernier espoir de l'amour pénitent. Amen.

(1) Saint Augustin.
(2) *Id.*
(3) *Id.*

4e Année des Suppl. — N° 26.

SAMEDI 19 AOUT 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AOUT)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 20 août, 13e dimanche après la Pentecôte, Fête de saint Joachim, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies et salut.

— Le Jeudi, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Le Vendredi 25, Pèlerinage Alsacien-Lorrain, à Chartres, sous la présidence de Mgr l'évêque de Saint-Dié. Messe de pèlerinage à la Cathédrale, à 9 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 20 août, 13e Dimanche après la Pentecôte, Fête de saint Joachim, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 20 août, 13e Dimanche après la Pentecôte, Fête de saint Joachim, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le jeudi 24 août 1893, Fête de *Sainte Chantal*. Messes à 6 h. et à 7 h. A 8 h. messe avec chants, par M. l'archiprêtre de N.-D. A 3 h. 1/2, vêpres chantées; à 4 h., sermon par M. l'abbé Auger, curé-doyen de Courvile, Salut solennel suivi de la vénération des saintes reliques.

Tous les chants seront exécutés par Messieurs des Séminaires et de la maîtrise. — Indulgence.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires; (Librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte). — Abonnement : 20 fr. — Sommaire de la livraison du 15 août 1893 :

I. Le Congrès de Jérusalem, P. J. Burnichon. — II. L'Eglise et l'Etat en matière d'association (2e article), P. H. Prélot. — III. Les prophètes d'Israël (3me article). Les prédictions des prophètes, P. J. Brucker. — IV. Les temps nouveaux : La jeunesse (suite), P. Hip. Martin. — V. Guy de Maupassant, P. Ét. Cornut.— VI. Bulletin de physique : Hautes et basses températures, P. J. de Joannis. — VII. Mélanges et Critiques : I. Le cardinal Bellarmin, d'après un ouvrage récent, P. G. Desjardins; II. Note à propos de la question des classiques.
VIII. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, P. P. F. — Table du Tome LIX.

Exposition littérale et doctrinale de la Somme théologique de Saint-Thomas d'Aquin, feuille périodique paraissant tous les mois par livraison de 64 pages, par le docteur Prosper : Prix de la livraison : 0 fr. 70, à Lierre (Belgique), rue Droite, 48.

Déjà quatre livraisons ont paru. Voici le sommaire de la quatrième livraison :

Fin de la cinquième question : *le bien en général*. — Sixième question : *la bonté de Dieu*. — Septième question : *l'infinité de Dieu*. — Commencement de la huitième question : *l'existence de Dieu dans les choses* ou *l'immensité divine*.

La Franc-Maçonnerie démasquée. — Revue mensuelle, organe du Comité antimaçonnique de Paris. Adresser toutes les communications à M. Rastoul, secrétaire de la rédaction, 5, rue Bayard, Paris.

Prix : 6 fr. pour la France, et 7 fr. pour l'étranger, 50 cent. en plus pour recouvrement par la poste,

SOMMAIRE

NOTRE-DAME DE CHARTRES A ROME

« S. G. Mgr Lagrange, évêque de Chartres, vient d'envoyer à M. l'abbé Brugidou la formule de la dédicace au Saint-Père de la statue en bronze de Notre-Dame de Chartres qui sera prochainement érigée dans l'église jubilaire Saint-Joachim. »

Ainsi s'exprime le *Moniteur de Rome* dans son numéro du 12 août, puis il reproduit la formule que voici :

L'Evêque de Chartres — Au nom de tout son Clergé et de tout son Diocèse — Comme proclamation solennelle d'un invincible dévouement — au Saint-Père, — Offre à l'Eglise Saint-Joachim — Don de la Catholicité à Léon XIII — Coulée en bronze indestructible comme leur amour — **La Vierge Druidique, la Vierge Chartraine** — La patronne du Sanctuaire le plus ancien et le plus vénéré des Gaules — Bâti sur l'emplacement d'une grotte consacrée autrefois au culte des Druides — Plus tard à la Vierge qui devait enfanter et qui a enfanté — Sanctuaire illustre entre tous ceux des Gaules — Par son antiquité et sa beauté — Par la relique insigne qu'il possède : — Un voile de la Sainte Vierge envoyé là d'Orient au IXe siècle; — Et plus d'une fois terrible aux ennemis de la Patrie — Sanctuaire éminemment national, — Où ont passé les pèlerins de tous les âges — Papes, Rois, Reines, Saints, foules innombrables, — Où la France a été consacrée à Marie par ses vieux Rois.

Par cette offrande, l'Évêque et le Diocèse de Chartres — Entendent proclamer et renouveler l'alliance indissoluble — De la France et de l'Eglise — De la Fille aînée de l'Eglise avec son immortelle Mère; — Avec le Siège de Rome si glorieusement personnifié aujourd'hui - Par un Grand Pape — Et en faisant cette offrande à la Vierge Mère — Ils lui adressent cette prière :

O Vierge Toute Puissante auprès de Dieu — Qui avez fait reposer votre élection sur le sol chartrain, — Qui avez protégé la France aux siècles passés, — Protégez-la encore — Au moment où elle s'engage en des destinées nouvelles et vers un avenir inconnu : — Faites que, à travers les vicissitudes de son histoire, — La

foi chrétienne soit inadmissible sur son sol béni, — Et que la France ne cesse jamais d'être — La Nation Très-Chrétienne, — La Fille aînée de l'Église. — Le soldat de Dieu dans le Monde.

GESTA DEI PER FRANCOS! — VIVE LE CHRIST QUI AIME LES FRANCS! — REGNUM GALLIAE, REGNUM MARIAE!

(L. S.) † *Fr. Evêque de Chartres.*

Le jour de l'Assomption, lecture nous a été donnée de cette formule à la Cathédrale de Chartres. — Du haut de la chaire, M. le premier vicaire l'a communiquée aux nombreux assistants, en présence de Mgr notre Evêque qui venait lui-même de prendre la parole et d'annoncer l'ajournement de la cérémonie d'inauguration de la statue à Rome.

La raison de cet ajournement, c'est qu'on a résolu de construire dans la crypte de l'église Saint-Joachim une chapelle spéciale pour y déposer la Vierge chartraine; une chapelle magnifique dont l'autel doit coûter 10,000 francs. Des lampes devront toujours brûler devant cet autel. Mgr le Cardinal Parocchi sera lui-même le prédicateur de cette cérémonie.

F. HUNIBERTUS. — Natif de Saint-Urcize, diocèse de Saint-Flour, de la communauté des Anciens, au noviciat de Fonserane, à Béziers, décédé le 1er juin 1892, dans la 67e année de son âge, la 48e de religion et la 38e de profession.

« Le C. F. Hunibertus, dit le Nécrologe récemment publié par l'Institut des Frères, a passé toute sa carrière religieuse active dans nos maisons de Riom, Grasville, Saint-Quentin, Amiens, Montdidier, Paris (Levallois, Chaillot et Saint-Augustin) et enfin de *Chartres*, où il professa le dessin, de 1867 à 1885.

A cette époque, d'après les seules notes que nous ayons reçues ce cher confrère souffrait depuis longtemps déjà d'une bronchite chronique qui ne lui laissait de repos ni le jour, ni la nuit. Il était néanmoins d'un zèle admirable et d'un dévouement sans bornes. Son caractère aimable et gai répandait beaucoup de charme autour de lui, surtout dans les récréations.

Ce qui doit donner quelque assurance de l'intégrité de sa conduite, c'est la profonde horreur qu'il témoignait pour le péché. « Un religieux, pécher! disait-il parfois, mais c'est impossible ; cela ne peut pas être avec notre vie et notre habit. »

Chargé de surveiller le catéchisme de trois paroisses, le C. F. Hunibertus avait aussi la mission si belle et si enviable d'aider à la préparation des enfants à la première communion. Il trouvait là de quoi satisfaire son amour des âmes; il leur parlait avec tant de conviction qu'il opérait des fruits consolants de ferveur et de persévérance.

Professeur de dessin à l'école du soir, il donnait des leçons fort appréciées, mais cherchait avant tout à faire du bien aux âmes. Sa tenue modeste dans les rues et à l'église était remarquable et remarquée ; on peut dire, en toute vérité, qu'il n'a laissé que de bons souvenirs à *Chartres*.

Depuis 1885, l'état de santé du C. F. Hunibertus ne lui permettant plus aucun emploi, nous l'avions placé à l'infirmerie du noviciat de Béziers, où il se prépara à la mort au milieu de longues et pénibles souffrances. Nous savons, par une lettre écrite à l'un de ses compatriotes, membre de notre Institut, qu'au mois de mars 1892 il reçut les derniers sacrements, mais aucun détail ne nous a été envoyé sur sa mort, arrivée deux mois plus tard. »

LE PERCHE ET L'ÉCOLE.

La question des enfants en ferme nous amène incidemment à la question des écoles. Nous en parlerons avec discrétion.

En France, on ne le sait que trop, il y a une loi scolaire. De par cette loi, tous nos jeunes concitoyens, de 6 à 13 ans, sont obligés de fréquenter les maisons d'enseignement primaire. A part six semaines de vacances consécutives, à part les jours fériés, ils appartiennent à l'instituteur qui a mission de leur inculquer les éléments des sciences humaines. Tous, pauvres comme riches, ont droit à l'instruction gratuite.

Un étranger qui étudierait les mœurs de nos villages percherons s'étonnerait à bon droit. A voir la flagrante opposition qui existe entre nos lois et nos usages, peut-être serait-il tenté de croire ou que le Perche ne fait pas partie du beau pays de France, ou que les règlements scolaires n'ont pas encore été promulgués ou que, déjà, ils sont abrogés.

Pas de législation qui soit plus complètement et plus universellement enfreinte.

L'école reste obligatoire jusqu'à treize ans, c'est-à-dire tant que les forces physiques de l'enfant ne lui permettent pas de s'essayer aux travaux manuels. Ici, dès 11 ans, immédiatement après la première communion — et les nouveaux règlements de catéchismes viennent d'avancer cette date — les enfants pauvres entrent en ferme *pour l'année*. C'est une première et grave violation de la loi scolaire et deux ans pris sur la formation intellectuelle de la jeunesse.

L'école reste obligatoire dix mois et demi de suite chaque année. Ici, dès la Saint-Jean, souvent dès le 1er juin, quelquefois dès le 1er mai, les enfants vont en service. Et ils y restent tous jusqu'à la

Toussaint, beaucoup jusqu'à la Saint-André, quelques-uns jusqu'à Noël. Dès que les bêtes peuvent aller aux champs et tant que les neiges ne les ramènent pas à l'étable, les pâtres sont accaparés par les fermiers. La moyenne du bail dépasse ainsi, ordinairement, une durée de six mois. Ce qui nous donne encore 4 mois et demi pris sur l'école.

A répéter trois et quatre fois cette soustraction, puisque nos enfants sont loués dès l'âge de 7 et 8 ans, nous arrivons à un chiffre moyen de 15 mois de vacances scolaires. Au total, chaque enfant passe donc trois ans et demi en dehors des classes. Comme nous sommes à l'école, on excusera ces modestes calculs. Il ne reste en somme aux pauvres du Perche que quatre ans au lieu de sept pour son instruction. Retenons cette conclusion.

Si la loi scolaire était observée chez nous, la question des enfants en ferme serait définitivement et vite résolue. Et les gens inquiets de la situation de ces malheureux trouveraient là un puissant auxiliaire. C'est à ce point de vue que nous transcrivons nos observations. En somme, la gratuité de l'enseignement est un avantage dont le pauvre surtout devrait bénéficier. L'obligation de l'école bien entendue en est un autre et je ne vois pas que nous ayons à déplorer cette décision de nos gouvernants. Dans les pays libres, dans les contrées foncièrement catholiques, à l'Equateur par exemple, l'enseignement est obligatoire. Obligation et gratuité, si je comprends bien l'intention des législateurs, sont choses faites pour le pauvre et non contre lui.

Le grand, l'immense malheur chez nous, c'est que l'enseignement soit neutre. Il est neutre, il n'est pas catholique et l'on ne saurait trop s'affliger d'une loi qui, en pays chrétien, interdit à des maîtres baptisés d'enseigner et à des enfants (qu'à côté, dans les intervalles des classes, le prêtre prépare à la communion) d'apprendre le *catéchisme* cet admirable code religieux, moral et social, l'*Evangile*, cette émouvante histoire du Sauveur, et l'*Histoire Sainte* avec ses ravissants récits qui vont tout droit au cœur de l'enfant, et les vieux livres de morale chrétienne que, jadis, nous feuilletions sur les bancs des écoles. On ne peut que gémir sur cette déviation de l'enseignement.

A la lettre, cependant, la neutralité n'entraîne que l'abstention. Tout en déplorant cette abstention qui est une erreur et un crime, le prêtre se console à demi quand, dans sa paroisse, la neutralité ne dégénère pas en hostilité. Que l'instituteur garde une réserve respectueuse sur les questions religieuses ; qu'à propos d'histoire ou de grammaire il ne s'égare pas dans des discussions contre le clergé ; qu'aux enfants paresseux ou tardifs qui ont préféré, à la maison, l'étude du catéchisme aux leçons d'arithmétique ou de

géographie il ne réponde pas par des observations irrespectueuses contre le prêtre que jadis il fréquentait, contre la confession qui, autrefois, ne lui fit que du bien, contre la sainte communion, que, certainement, il reçut lui-même avec une grande foi et un grand bonheur : assurément il ne sera pas un auxiliaire pour le curé de paroisse ; du moins il ne lui sera non plus ni un concurrent, ni un adversaire. Et le prêtre saura réparer, autant que possible, les lacunes de l'enseignement neutre.

J'ai le bonheur de déclarer que dans le Perche, la neutralité, à l'école, reste généralement respectueuse : l'esprit religieux de nos populations, le bon sens de nos municipalités, la correction de nos maîtres nous assurent encore pour longtemps ce respect et cette réserve.

D'où je reviens à dire que nous aurions tout à gagner si la loi scolaire, au point de vue de l'obligation, était strictement observée. Venant à l'école, les enfants viendraient à l'église : ils suivraient régulièrement les catéchismes, ils assisteraient à la messe du dimanche, ils ne passeraient pas quatre et six mois sans confession. Venant à l'école, ils sauraient lire de bonne heure et ils sauraient bien lire.

Car c'est là une science qui, dans nos pays, malgré le perfectionnement des méthodes et le zèle des maîtres, ne progresse guère. Un curé en faisait encore dernièrement l'expérience à l'occasion de la retraite préparatoire à la première communion. Dans les moments libres, les retraitants réunis au presbytère faisaient à tour de rôle, et à haute voix, la lecture d'un volume édifiant. Sur une vingtaine de garçons, quatre ou cinq seulement lisaient assez couramment. Les autres épelaient, hésitaient sur certaines expressions pourtant bien françaises, suivaient du doigt les mots et les lignes pour n'égarer pas leurs yeux, reprenaient le texte à deux et trois fois et rendaient la lecture inintelligible et pour eux et pour leurs auditeurs.

Maintes fois la même constatation a été faite par d'autres. C'était le crève-cœur d'un excellent confrère mort dernièrement après trente ans de ministère dans une paroisse du Perche ; souvent il nous disait : « En principe nos enfants ne devraient pas être admis à la première communion avant douze ans. Comment instruire et préparer des ignorants qui savent à peine lire et qui ne comprennent rien aux explications dont ils ne possèdent pas le premier mot. » Encore une fois, la responsabilité de cette ignorance invétérée ne retombe point sur les maîtres ; la source du mal remonte aux traditions et aux usages qui imposent aux pauvres des vacances scolaires trop prolongées et trop souvent renouvelées.

Un effort a-t-il été tenté, depuis dix ans, pour couper court à ces

usages qu'il ne faut point transformer en nécessités locales ? De cet effort je ne vois nulle trace. Les instituteurs gémissent sur la situation qui leur est faite, mais ils gémissent silencieusement.

Les municipalités et les Commissions scolaires semblent peu décidées à commencer la réforme. Les fermiers qui les composent jouissent des coutumes établies : comment leur proposer de sacrifier leurs intérêts aux intérêts des enfants ? Essayez de les raisonner, accumulez les arguments, invoquez la loi ; ils vous répondront que vous n'entendez rien aux besoins du pays, aux nécessités des familles pauvres ; la loi, selon eux, est incompatible avec les exigences agricoles.

Les inspecteurs primaires pourraient davantage. Dans leurs visites, dans leurs conférences, dans leurs rapports, ils trouveraient une belle occasion de réagir contre les usages et de rappeler au respect de la loi les commissions, les fermiers et les parents. On ne voit point pourtant que leur attention porte de ce côté. Il est vrai qu'aux époques de leurs inspections les écoles sont à peu près au complet. Il est vrai encore que dans leurs conférences ils ont à initier leurs subordonnés aux secrets de la pédagogie moderne. C'est là une excuse.

Grâce à cette abstention générale, le fléau de l'ignorance se perpétue dans nos campagnes. Que des voix plus autorisées, que des plumes plus habiles plaident la cause de nos enfants du Perche et réclament pour eux les bénéfices de la loi scolaire. Nous n'en serons point jaloux. Dans les circonstances actuelles et vu la correction de l'enseignement, ces tentatives et ces efforts patriotiques n'éveilleront dans notre âme qu'un profond sentiment de reconnaissance.

D. G.

LA LOI SCOLAIRE ET LA LOI MILITAIRE

CE QUI RENAITRA

(Extrait du discours de M. Chesnelong au Sénat, à l'occasion du budget de 1894)

« Quand M. le président du Conseil déclare que la loi scolaire et la loi militaire, dans les dispositions que vous savez, sont des lois organiques sur lesquelles on ne peut pas revenir, je m'étonne qu'il mette ces lois au-dessus de la Constitution elle-même, car la Constitution est revisable et ces lois organiques, selon lui, ne le seraient pas ! (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

Qu'un ministre important d'hier ait cru pouvoir déclarer que ces lois étaient le patrimoine de la République, je n'ai pas à juger cette appréciation qui me paraît peu flatteuse pour la République. Mais ce dernier orateur a cru pouvoir ajouter que si ces lois avaient sou-

levé une vive résistance à l'époque où elles furent discutées, elles sont aujourd'hui consenties et presque acceptées par ceux qui les combattirent alors avec le plus d'acharnement.

Messieurs, je proteste, pour mon compte, de toute l'énergie de mes indéracinables convictions. (*Très bien ! et applaudissements à droite*)

Et je suis sûr que mes amis de la droite du Sénat ne désavoueront pas ma protestation. (*Marques nombreuses d'assentiment et nouveaux applaudissements à droite.*)

J'estime que ces lois sont meurtrières pour la liberté des âmes et pour la dignité morale du pays ; j'estime qu'elles sont funestes pour la religion comme pour la société ; je n'admets pas d'ailleurs que la question soit close ; nous la retiendrons toujours en tête de nos revendications jusqu'à ce que réparation ait été obtenue. Et cette réparation viendra, car ces lois ont contre elles le droit, la justice, la liberté chrétienne ; et je le disais naguère dans une autre enceinte, ces choses-là ne meurent jamais : elles renaissent toujours. (*Vifs applaudissements à droite*).

J'ai du reste, un autre motif de confiance. Ces lois sont l'expression d'une politique qui a semé la discorde, qui a creusé des antagonismes, qui a blessé et opprimé les âmes. Eh bien, je ne crains pas de dire que, de cette politique, le pays en a assez ; il aspire, ce cher et noble pays, à une politique plus impartiale et plus élevée, qui pacifie les consciences au lieu de les violenter et de les troubler, qui respecte le droit au lieu de le confisquer et de l'asservir, qui dirige sagement les finances au lieu de les engager témérairement, qui garantisse la paix sociale par le ferme maintien des principes qui en sont la base, et, par une tendre sympathie pour les faibles, qui estime indigne d'elle de s'attaquer à certaines institutions religieuses, qui sont aussi des institutions socialement bienfaisantes, et de diriger contre elles tour à tour les ruses de la fiscalité, les artifices de l'arbitraire et les intolérances de la loi. (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

Voilà, messieurs, à mon sens, la pensée du pays. La discernera-t-il assez clairement, l'affirmera-t-il assez fortement pour la faire prévaloir ? C'est le secret de demain. Quant à moi, je forme le vœu que, dans le prochain scrutin, la France chrétienne, s'unissant dans un sentiment commun de foi et de patriotisme, sache se retrouver, reconnaître ses vrais amis et se donner des représentants énergiquement résolus à défendre ses droits, à garder son honneur, à lui assurer l'ordre, la paix, la dignité morale par le respect de ces trois grandes choses qui, mieux que des lois de passion et de passage, sont le noble et le grand patrimoine de notre pays et qui s'appellent : la religion, la justice et la liberté ». (*Très bien ! très*

bien! et applaudissements répétés à droite). L'orateur, en descendant de la tribune, est vivement félicité par un grand nombre de ses collègues.

CHESNELONG

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le fête de l'Assomption. — La fête de l'Assomption à Chartres doit avoir son récit dans notre numéro mensuel de septembre qui paraîtra le 26 août. En attendant, disons qu'elle a reçu cette année un éclat tout spécial de la présence de deux vénérés Prélats qui étaient venus visiter notre évêque et rendre leurs hommages à N.-D. de Chartres. C'étaient Mgr Bécel, évêque de Vannes, et Mgr Carmené, évêque de la Martinique.

Mgr Bécel a officié pontificalement le matin et le soir. Mgr Carmené occupait une place d'honneur au sanctuaire, et Mgr Lagrange était à sa stalle ordinaire. Les trois Prélats ont suivi la Sainte-Châsse, entourés de chanoines assistants, pendant la belle procession qui a traversé plusieurs rues de la ville après les vêpres. Nous en reparlerons.

— Le 21 août, départ du pèlerinage national pour Lourdes. Plus de cent personnes du diocèse de Chartres en feront partie et parmi ces pèlerins, 27 malades. Prions pour eux.

Les élections du 20 août. — Voici les principales brochures publiées à cette occasion par la Maison de la Bonne Presse, 8, rue François Ier ; chaque brochure au prix de 0 fr. 15 centimes ; port en sus.

La Franc-Maçonnerie et le Panama, par un PATRIOTE. — **Le complot franc-maçonnique**, par un PATRIOTE. — **La persécution depuis quinze ans**, par un PATRIOTE. — **Ce qu'il faut faire**, par M. l'abbé BERTOYE. — **L'encyclique du 16 février 1893**, *à la veille des élections*, par LÉON ROLAND, ancien magistrat. — **La Ligue de l'« Ave Maria »**.

Propager ces lectures est une œuvre excellente. Une plus excellente encore, c'est de s'unir aux prières qui se font de toutes parts. Dans beaucoup de chapelles même, on passera la nuit du 19 au 20 en adoration.

A nos correspondants. — Dans un rapport demandé par l'autorité diocésaine et qui vient de passer sous nos yeux, nous avons relevé le passage suivant relatif à certains récits de la *Voix*.

« ... A propos de cette mission, je me permets de faire remarquer que les comptes rendus un peu exagérés, donnés par la *Voix de N.-D.*, de quelques cérémonies ou missions, empêchent plusieurs

curés d'ajouter foi pleine et entière aux comptes rendus vraiment véridiques. Je trouve que c'est un malheur. Il me semble qu'il est bon de faire connaître le bien qui s'opère, de le faire simplement, avec modestie. Mais que l'on évite donc soigneusement d'exagérer et d'enfler démesurément ce qui ne mériterait qu'une simple notice. Par là on peut faire grand tort à la vérité. Il me semble aussi que chacun doit se réjouir du bien opéré dans les paroisses du diocèse ou par les confrères, selon la parole de l'Ecriture : Le sage est *consentiens bonis*, ou encore : *charitas non æmulatur.* »

Le vénéré confrère qui a écrit ces lignes ne peut ignorer que le Directeur de la *Voix* est complètement de son avis. Nos honorables correspondants nous permettront bien de le leur rappeler.

La Bazoche-Gouet. — Dimanche dernier, 13 août, M. l'abbé I. Lagrange bénissait, dans l'église de la Bazoche-Gouet, une magnifique tribune et une bannière offerte par S. G. Mgr l'Evêque de Chartres à la fanfare du Patronage Saint-Joseph. Dans un discours éloquent, M. le vicaire général a encouragé les jeunes gens à rester fidèles à Dieu, s'ils voulaient devenir des hommes utiles à la Patrie et à l'Eglise. La fanfare, toujours bien dirigée, a exécuté plusieurs morceaux avec un brio digne de tout éloge.

Dans la soirée, eut lieu, sous la charmille du presbytère, la distribution solennelle des prix aux élèves de l'Ecole chrétienne des Sœurs de N.-D. M. l'abbé Lagrange a prononcé le discours. On a applaudi plusieurs chœurs de jeunes filles et une opérette très émouvante : *Jeanne d'Arc à Domrémy.*

NÉCROLOGIE. — *M. David de Thiais.*

Une belle existence vient de finir.

Ces jours derniers s'est endormi dans la paix du Seigneur, à l'âge de près de 92 ans, en son château de la Camusière, M. David de Thiais, ancien conseiller général et ancien maire d'Unverre.

C'était le dernier représentant d'une noble et antique famille qui avait reçu du roi Louis XII le titre de Baron.

Ami fidèle, cœur généreux, patriote ardent, tel fut M. David de Thiais dans tout le cours de sa longue carrière.

Dès sa première jeunesse, ses goûts le portaient vers l'état militaire, mais deux de ses frères étaient lieutenants dans l'armée française; pour n'être pas à charge à sa famille, dont le blason comptait plus de mérites que d'écus, il dut donc, à son grand regret, s'engager dans la marine marchande. Il n'avait que quinze ans. Pendant plus de trente ans, il suivit cette laborieuse carrière, et devint lui-même armateur.

Le naufrage d'un associé dans une traversée le détermine

à rompre avec les affaires. Il était célibataire, sans ambition: possédait une modeste aisance, il avait donc bien droit à quelque repos. Toutefois, trop jeune encore, à son gré, pour s'enfermer dans le manoir paternel, il se résolut à voyager. L'Espagne, la Suisse, l'Angleterre, l'Italie reçurent successivement sa visite : mais, artiste à ses heures, il donna à Rome ses préférences. Il était de retour en 1848. Ses concitoyens le choisirent alors pour commandant de la garde nationale du canton de Brou ; et puis bientôt après pour conseiller général; son dévouement, tout le monde l'atteste, fut à la hauteur de cette double charge, de cette double fonction qu'il exerça jusqu'à la fatale guerre de 1870.

Dans l'intervalle, il avait pris alliance dans une digne famille orléanaise; la famille de Riper, dont plusieurs représentants avaient porté leur tête sur l'échafaud révolutionnaire.

La douleur que ressentit de nos désastres M. David de Thiais, ceux-là seuls peuvent le dire qui ont joui alors de son intimité. O combien il regretta que ses forces ne lui permissent plus de faire campagne ! Assez fort toutefois pour un coup de main, il était à Châteaudun en cette journée à jamais mémorable du 16 octobre qui a couvert de tant de ruines et de tant de gloire l'héroïque cité. Revenu le soir à Unverre, il mit tout en œuvre pour lui conquérir des défenseurs. Hélas ! il était trop tard ; ceux qu'il avait racolés durent s'arrêter en chemin.

Quelques jours après l'on retrouvait M. David de Thiais sur le champ de bataille de Loigny, à la recherche des blessés et des morts.

Cette humilité profonde, cet oubli de soi-même, qui dans une circonstance mémorable lui avait fait refuser la croix d'honneur de la main même d'un brave général (1), eût sans doute dérobé à ses amis la connaissance de cette charitable épopée, si sur cet héroïque champ de bataille, il n'eût rencontré au nombre des matrones que Chartres y avait députées, une noble dame dont Unverre n'oubliera jamais les vertus (2).

M. David de Thiais oublia alors qu'en faisant l'éloge des autres, c'était son propre éloge qu'il faisait.

Quoi qu'il en soit, abreuvé d'ennuis, M. David de Thiais quitta alors le pouvoir, et cela d'autant plus volontiers que la conversation d'un ami (3) venait de donner un nouvel essor à ses aspirations religieuses; et d'un chrétien convaincu, plein encore des leçons d'une bonne mère, venait de faire un chrétien pratiquant.

(1) M. le général Lebreton.

(2) L'excellente Mme de Luigné.

(3) M. le général marquis de Montboissier.

Son assiduité aux offices de la paroisse devint alors proverbiale; on peut dire qu'il n'y manquait jamais, et c'était un charme de voir au sortir de l'église ce bon vieillard gracieux et aimable pour tous, et offrant, avec cette politesse des anciens gentilshommes, la main à l'un et à l'autre, afin de les rapprocher tous dans l'union et la charité. M. David, grâce à un régime austère et une vie militairement réglée, put jouir presque constamment d'une santé vigoureuse; dans ses dernières années seulement, de graves infirmités et une cécité complète l'avaient averti des approches de la mort.

Il la vit venir sans terreur; plein de confiance en la miséricorde divine : Heureux et fier de la religion et de la vertu des siens, et considérant avec amour la large couronne de petits enfants dont il voulut être jusqu'à la fin le conseil et l'exemple.

M. le chanoine Roussillon, dans les quelques mots d'éloge qu'il a bien voulu lui consacrer au jour de ses obsèques, a donc eu raison de lui attribuer les paroles du grand apôtre : *Bonum certamen certavi; cursum consummavi, fidem servavi, in reliquo.....*

Un ami.

Pour copie conforme, Chapron, curé de Courtalain.

FAITS DIVERS

Les fêtes de Sainte Anne d'Auray. — La fête de sainte Anne, qui répondait au 25e anniversaire du couronnement de la statue, a été célébrée le 26 juillet avec un très grand éclat et un concours immense de pèlerins. La solennité empruntait un intérêt encore plus puissant à la réception d'une insigne relique de la sainte, le fragment d'un bras, donnée par le Saint-Père à la riche basilique d'Auray.

Ligue catholique et sociale, 11, rue de Lille. — Paris. — La Ligue catholique et sociale est arrivée à grouper les forces des catholiques et des honnêtes gens, conformément aux instructions de Léon XIII, sur un grand nombre de points du pays. C'était le premier résultat à atteindre.

Lorsque la Ligue fit un appel pour son organisation, elle put recueillir plus de 30,000 francs, et de généreux donateurs ont continué à lui adresser leur souscription. D'autre part, le centime électoral — souscription d'un centime par jour par adhérent — s'est organisé dans plusieurs départements, et fournit des ressources régulières. (Adresser les fonds à M. Gabriel Collin, secrétaire de la Ligue).

L'abbé Wathelet. — C'était l'aumônier de la colonne du général Doods au Dahomey ; il est décédé dernièrement, à Maizières (Haute-Marne). On raconte de lui de beaux traits. Citons le suivant :

A Dogba, quand nos troupes furent surprises au moment du lever par les Dahoméens embusqués dans la forêt, l'abbé Wathelet qui était de haute stature se trouvait sous le feu de l'ennemi, les petits soldats de l'infanterie de marine, les blessés même et les officiers lui criaient : « Monsieur l'aumônier, cachez-vous. » L'aumônier se retournant leur dit avec calme : « N'ayez pas peur, il n'y a pas de balles pour moi. » Comme plusieurs blessés le suppliaient encore, il ramassa plusieurs projectiles, vint les leur apporter, en leur montrant, toujours sous le feu, qu'aucun ne portait son nom ni son adresse. Nos petits troupiers, dont l'un avait quatre balles dans le corps, oubliaient leurs souffrances en voyant cette belle et calme énergie.

Chicago. — La première semaine de septembre pourra s'appeler la semaine *catholique* de l'Exposition universelle de Chicago. Du 4 au 9 septembre, il s'y tiendra un congrès général catholique. Chaque diocèse y enverra un député par 5,000 fidèles, lequel député sera désigné par l'Évêque. Les séminaires, l'Université catholique, les collèges y auront également leurs députés. Le Cardinal Gibbons ouvrira le congrès, assisté par Mgr Satolli, le délégué apostolique. Le Cardinal irlandais Moran représentera le clergé irlandais et Mgr Godd, évêque de Manchester, le clergé anglais.

A cette occasion auront lieu plusieurs congrès particuliers : celui de la Jeunesse catholique, des Conférences de Saint-Vincent de Paul, des Journalistes catholiques, des anciens étudiants de Louvain, etc., etc.

C'est à Chicago également qu'aura lieu la réunion annuelle des archevêques et évêques des Etats-Unis, sous la présidence du Cardinal Gibbons.

Châteauneuf-sur-Cher (Cher). — On nous prie d'annoncer que le dimanche, 27 août, aura lieu dans cette paroisse le pèlerinage annuel de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des enfants. Solennité qui, dans le Berry, peut faire penser à la solennité chartraine du Pèlerinage des enfants célébrée le 8 septembre.

Alger. *Cinquantenaire de la Trappe de Staouéli.* — Le jeudi 20 juillet, on a célébré le cinquantenaire de la Trappe de Staouéli. Mgr Dusserre y est venu ; il était assisté par les abbés mitrés de Staouéli et d'Aiguebelles. Une soixantaine de prêtres se pressaient dans le chœur. Le gouverneur et le préfet d'Alger s'étaient fait

représenter à cette solennité ; trois généraux y étaient venus, ainsi que de nombreux membres de la haute société algérienne. En résumé, grande et belle manifestation.

Apparition d'une Croix en Océanie. — Mgr Vidal, que nous avons vu plusieurs fois à Chartres, écrivait (le 20 décembre 1892) de Sura (mission de Saint-Paul) au R. P. Procureur des missions des Maristes :

« La mission de Solevu vient d'être témoin d'un fait qui doit perpétuer le souvenir d'une grande grâce : c'est le bienfait de la foi catholique reçu par toute une tribu. Le miracle *c'est une apparition de la croix* en plein jour et devant tout le peuple réuni, presque avec le même éclat que celle qui amena la conversion de Constantin. Voici le récit de cet événement tel qu'il a été raconté dans le petit journal *Tolanoa* par un missionnaire du désert, le R. P. Bertreux, qui en a vérifié lui-même jusqu'aux détails les plus intimes.

Avant l'arrivée des premiers missionnaires catholiques à Fidji, plusieurs ministres Wesleyens venus d'Angleterre s'étaient fixés dans cet archipel. Plusieurs tribus avaient écouté leurs prédications. Déjà à Vanua-Levu (une des plus grandes îles) des peuplades entières s'étaient déclarées protestantes. La tribu de *Solevu* résistait ; cependant l'hérésie trouva peu à peu des partisans dans son sein et on allait l'y recevoir comme dans les tribus voisines. Mais voici que le prêtre des idoles va trouver le chef de la tribu et lui dit : — Avant de quitter notre religion du paganisme, ne faudrait-il pas consulter nos dieux pour savoir si la religion apportée par les Européens est une religion bonne ? Le chef de tribu répond : — J'assemblerai tout mon peuple, nous offrirons un sacrifice aux dieux de nos pères et nous les prierons de nous faire connaître quelle est la vraie religion, celle des anciens, ou celle que viennent nous apporter les *Papalagi* (hommes blancs) : nous suivrons l'avis qui nous viendra d'en haut. La tribu est convoquée sur la place publique au pied de la montagne de *Koroirera*, le prêtre prépare son sacrifice. Soudain, au-dessus du pic le plus élevé du Koroirera, le ciel s'illumine et apparaît une croix brillante de lumière. Cette croix est très distincte, et même on voit de chaque côté de la croix un personnage debout et contemplant le Christ ; c'est vraiment Marie debout au pied de la croix d'un côté, et Jean, le disciple bien-aimé, de l'autre. Tout le monde voit l'apparition et chacun de crier au prêtre des idoles : — Que signifie cette croix ? Le prêtre se recueille et semble prier plus instamment ; puis il dit : Cette croix est la marque d'une religion nouvelle que nous ne connaissons pas encore. Allez à Ovalau ; je vois qu'elle

y arrive. Allez la chercher, c'est la vraie religion du ciel. Elle doit être la nôtre.

Ovalau est distant de Solevu d'environ 40 kilom. ; ces îles sont séparées par une mer pleine de récifs. Des messagers partent sur des pirogues pour Ovalau, à la recherche des prêtres de la nouvelle religion. Les RR. PP. Bréhéret et Favier étaient arrivés depuis peu à Ovalau. Des envoyés de Solevu trouvent les missionnaires agenouillés dans leur oratoire devant une croix : c'est bien la religion que leur a montrée l'appariton céleste. Ils s'avancent vers le P. Bréhéret et lui demandent un prêtre. Peu de jours après, le P. Favier leur était accordé et Solevu se convertit. Depuis lors, la tribu a été un centre très fervent et très zélé. Des écoles y sont florissantes et la communion mensuelle y est en honneur parmi les femmes. Dernièrement, à l'occasion de la retraite générale des catéchistes indigènes, les districts de *Solevu* et *Nasavusavu* ont voulu établir un mémorial de ce miracle : une croix plantée sur la montagne. Tous les hommes sont allés dans la forêt choisir le plus bel arbre, *un vesi*, (chêne rouge) de taille gigantesque. On l'a équarri et traîné au village, puis porté processionnellement et planté sur la montagne.

Scapulaire. — Les auteurs consultés sur la manière *d'imposer le scapulaire* avaient, jusqu'à présent, communément répondu que, du moins *pour plus de sûreté*, il le fallait placer sur les deux épaules comme on doit le porter. Cette méthode ne laissait pas que d'offrir certaines difficultés d'application, surtout avec les femmes et les religieuses, à cause de leur coiffure.

Or, par décret du 26 septembre 1892, la Sacrée-Congrégation des Indulgences a déclaré qn'il suffisait de placer les deux cordons du scapulaire sur la même épaule, l'une des extrémités pendant sur le dos et l'autre sur la poitrine. C'est une facilité qui sera appréciée de ceux qui imposent le scapulaire.

Les théâtres à Paris. — Les recettes des spectacles et théâtres de Paris étaient : en 1848, de 5,553,411 fr. ; en 1868, de 12,361,020 fr. ; en 1877, de 20,978,000 fr. ; en 1892, de 22,533,000 fr.

Progression intéressante s'il en fut. On crie misère dans toutes les classes de la société, le pain manque parfois au logis, mais il y a de l'argent pour le théâtre, presque toujours foyer d'immoralité et de désordre.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. — N° 27.

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 1893



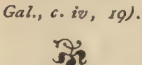
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément : **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

Chartres. — CATHÉDRALE. — Le 3 septembre, 15e dimanche après la Pentecôte, *semi-double*, A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, Office capitulaire ; à 3 h., vêpres, complies et le salut; puis réunion de la Confrérie, avec procession et recommandation.

— Le jeudi 7, à 3 h., premières vêpres de la solennité du lendemain. A 4 h. 1/2, Adoration réparatrice. A 6 h., matines et laudes.

— Le Vendredi, 8 septembre, *FÊTE DE LA NATIVITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE, double de 2e classe*, une seule grand'messe à 10 h., *Monseigneur officiera pontificalement*. Après vêpres, sermon par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels, prédicateur de l'Octave. Entre complies et salut, procession de la Sainte Vierge.

Tous les jours de l'octave, excepté le dimanche 10, messe à 8 h., au maître-autel. La Sainte Châsse sera exposée à la vénération des fidèles jusqu'après la messe du Chapitre, chaque jour de l'octave, excepté le jeudi 14, Fête de l'Adoration mensuelle du Très-Saint-Sacrement. — Tous les soirs de l'octave, excepté le dimanche, à 8 h. du soir, sermon et salut; le sermon du dimanche aura lieu entre vêpres et complies.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 3 septembre, 15e Dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Le matin à 7 h., messe de communion générale réparatrice.

— Vendredi, Nativité de la T.-S. Vierge, la grand'messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le Dimanche 3 septembre, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, réunion de la Confrérie.

— Vendredi, Fête de la Nativité de la B. V. Marie, grand'messe à 9 h.

BIBLIOGRAPHIE

Les quatre Evangiles. — Nous sommes heureux d'apprendre que l'ouvrage annoncé le mois dernier sous ce titre et dont l'auteur est M. l'abbé S. Verret, professeur de philosophie à l'Institution N.-D. de Chartres, a été présenté le 20 août, à Montmorillon, avec un rapport le concernant, au Congrès de l'*Alliance des Maisons d'Education chrétienne* sous le patronage de laquelle il est édité. Il est sous presse et va paraître incessamment. Il fera, nous n'en doutons pas, grand honneur au diocèse et beaucoup de bien aux âmes.

La Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, d'après les documents authentiques et la théologie, par le R. P. Jean-Baptiste Terrien, S. J., professeur de dogme à l'Institut catholique de Paris. — Beau vol. in-12, très soigneusement imprimé. — Prix . 3 fr. 50. (P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris.

N° 27. 2 Septembre 1893.

SOMMAIRE

BÉNÉDICTION DES ENFANTS A NOTRE-DAME DE CHARTRES

Le jour de la Nativité de la Sainte Vierge.

De temps immémorial, dans le pays Chartrain, il est d'usage que les mères amènent à Notre-Dame de Chartres leurs enfants le jour de la Nativité de la Très-Sainte Vierge, afin de demander pour eux une bénédiction. On les voyait dispersés dans tout le vaste temple, ces chers petits enfants, et l'évêque en passant les bénissait. Mgr Lagrange a pensé que cette bénédiction serait plus solennelle et plus touchante si les enfants et les mères étaient groupés, et bénis tous ensemble. En conséquence, l'année dernière Mgr l'Evêque de Chartres fit sur ce sujet une Ordonnance, qui instituait officiellement cette cérémonie. La lecture des évangiles s'interrompit quelques instants à Notre-Dame du Pilier, les mères se groupèrent avec les enfants dans la grande nef et dans tout le vaste transept, et, après le chant d'un gracieux cantique et d'un psaume, Mgr l'Evêque chanta la formule de bénédiction, puis parcourut les rangs pressés de la foule.

La même cérémonie aura lieu le matin, immédiatement avant la grand'messe, c'est-à-dire à 10 heures, à la Cathédrale, le 8 septembre prochain.

LE SERVICE MILITAIRE DES ECCLÉSIASTIQUES

Les sous-diacres, diacres et prêtres appelés sous les drapeaux pour une période de 28 jours après avoir déjà satisfait à la loi qui les oblige à une année de service militaire, telle est l'innovation incroyable, odieuse, qui, en ce moment, paraît le plus exciter l'attention des catholiques.

A notre tour nous citons la lettre de Mgr Trégaro, évêque de Séez :

« .... Si l'émotion que ressentait votre évêque était si profonde, si cruelle, il y a trois ans, comment vous exprimer, mes chers enfants, ce qu'il éprouve aujourd'hui ? A cette

époque, en effet, vous étiez libres encore. Vous n'étiez, pour ainsi dire, que dans le vestibule du sanctuaire, vous n'aviez en quelque sorte que des engagements de cœur, sacrés sans doute, mais non indissolubles. Vous étiez victimes d'une loi qui blessait toutes les consciences catholiques et infligeait à l'Église une humiliation aussi injuste qu'imméritée; mais aucun serment solennel ne vous liait encore; vous n'aviez pas juré à Dieu de lui appartenir sans réserve, vous ne l'aviez pas choisi irrévocablement pour votre unique partage. Actuellement il n'en est pas ainsi. Vous avez fait généreusement votre sacrifice : vous ne vous appartenez plus ; aux pieds des saints autels, vous avez fait le serment d'être à Dieu pour toujours. Vous êtes à Dieu, et nulle puissance humaine ne peut briser vos liens ou vous en imposer de nouveaux, qui seraient contraires à vos engagements sacrés, si ce n'est pas le droit du plus fort, exécré des peuples et la honte de l'humanité. Il n'y a pas de droit contre le droit, et malheur surtout à quiconque oserait s'élever contre les droits de Dieu.

« Et pourtant il existe en France, dans la catholique France, car messieurs les francs-maçons juifs ne lui ont pas encore arraché ce titre qui a toujours fait sa grandeur, une loi qui porte l'estampille des loges. Jetant le défi à Dieu lui-même, elle vient vous arracher violemment au sanctuaire, à l'autel où vous avez le devoir d'offrir chaque jour l'auguste Victime pour le salut du monde; elle vous conduit dans un milieu où vous pourrez, sans doute, exercer votre charité auprès de vos frères souffrants, mais où vous serez exposés aussi à voir de trop près ces misères innommées, suite de la débauche la plus éhontée, et dont vos yeux n'auraient jamais dû être témoins. Il faut l'avouer, nos ennemis, inspirés par le maudit, s'entendent à nous atteindre dans nos sentiments les plus intimes. Oh ! que le Seigneur, dans son immense bonté, daigne garder votre cœur toujours pur et fidèle ! Nous l'espérons de sa miséricordieuse bonté ; et, intimement unis ensemble, nous lui demanderons chaque jour, n'est-ce pas, avec un confiant amour auquel il ne résistera pas : nous en avons pour garant sa parole infaillible.

« Pourquoi faut-il qu'une loi aussi néfaste nous soit imposée ? Nous devrons la subir, mais nous nous réservons le droit incontestable qu'aucune puissance humaine, impériale, royale

ou républicaine, ne saurait nous ravir, le droit d'y contredire hautement, comme nous en avons l'impérieux devoir. Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. Ce cri tombé, il y a dix-neuf cents ans, des lèvres de nos maîtres dans la foi, tout meurtris encore sous les coups de leurs bourreaux, nous le redirons jusqu'à notre dernier soupir. Mais ayons confiance ; rien n'est éternel ici-bas : un jour viendra, nous en avons la ferme et inébranlable conviction, où la France, redevenue franchement catholique, rougira d'avoir opprimé ainsi ses enfants les plus fidèles. Elle reprendra alors, au souvenir de son glorieux passé, sa marche triomphale à travers le monde, portant dans les plis de son noble drapeau le droit, la justice et la liberté. »

LES ENFANTS DU PERCHE ET L'ASSISTANCE

Deux catégories de gens sont intéressés à l'entrée des enfants en ferme : les maîtres et les parents.

Le principal profit en revient surtout aux maîtres. Un enfant remplace avec avantage un ouvrier adulte qu'il faudrait nourrir et payer assez cher. La nourriture du petit compte à peine, son salaire est insignifiant. De ces humbles travailleurs, les plus jeunes et les plus pauvres ne gagnent que leur pain ; quelques-uns reçoivent une dizaine de francs, à peine sept centimes par jour ; les plus favorisés et les plus grands parviennent à doubler ces émoluments. Dans ces conditions, les cultivateurs se donnent des pâtres à bon marché et l'on comprend qu'ils tiennent à perpétuer la coutume.

On voit moins l'intérêt des parents. Mais à l'indigent le moindre salaire, d'où qu'il vienne, est un appât. S'il loue ses enfants, c'est pour n'avoir plus le souci de leur nourriture, c'est aussi pour être libre de s'engager lui-même et de faire en Beauce une fructueuse campagne. Et puis l'usage, l'opinion publique, la pression des notables entraînent nos familles pauvres dans le courant. A coup sûr, on verrait d'un mauvais œil et l'on blâmerait en termes énergiques les indigents assez audacieux pour soustraire leurs enfants à la servitude afin de les laisser jouir, au même titre que leurs compagnons plus aisés, des bienfaits de l'enseignement, des jeux de leur âge et des loisirs des vacances. En cas d'opposition — ce qui ne se rencontre jamais, — ces malheureux soulèveraient contre eux l'indignation générale et, chose plus grave et décisive pour eux, ils auraient à compter avec les bureaux de bienfaisance.

On connaît le fonctionnement de l'assistance publique dans la plupart des communes du Perche. Chaque année, la municipalité

rédige deux listes d'assistés : une liste d'hiver et une liste d'été. Dans la première figurent indistinctement toutes les familles indigentes, privées de travail ou chargées d'enfants. De la répartition des secours je n'ai rien à dire : elle est d'ordinaire bien comprise, généreuse et libérale. Vers le mois de mai, on substitue une nouvelle série qui ne comprend plus que les veuves, les infirmes et les vieillards. Dès lors le nombre des enfants cesse d'être un motif d'assistance. Les administrateurs du bureau de bienfaisance, instruits par l'expérience, supposent d'avance que ces enfants entreront en ferme, ils n'ont donc plus à pourvoir à leur subsistance. Et impitoyablement, sous prétexte d'économie, pour ne pas faire double emploi et pour dégréver le budget, ils les écartent de leurs listes d'été. Cette abstention est excusée par les traditions et personne n'y trouve à redire. Mais elle met les indigents dans la nécessité de louer, dès le plus bas âge, pour le plus long temps possible, le plus grand nombre de leurs enfants.

Sur ce point, je le constate sans acrimonie, l'assistance trahit sa mission. Elle a pour fin d'affranchir et d'aider le pauvre et non de perpétuer ou d'aggraver sa servitude. En elle les amis de l'indigent doivent trouver un auxiliaire et non ses oppresseurs, un complice.

Ces observations, bien des prêtres les ont faites sans oser les divulguer. Comment l'eussent-ils fait? Ils ne peuvent en parler en chaire ; ils n'ont voix ni au conseil municipal, ni au bureau de bienfaisance ; la franc-maçonnerie les a exclus de partout. Et sans la *Voix*, le seul périodique régional qui, jusqu'ici, ait traité la question des *Enfants en ferme*, nous n'aurions aucun moyen de signaler à qui de droit ces anomalies et ces barbares injustices.

Mais le remède... Ils est des plus faciles.

Que nos gouvernants accordent les lois de l'assistance avec les lois scolaires. Que tout enfant astreint par celles-ci à fréquenter l'école, soit secouru par celles-là. Que les parents aient défense de placer, comme les cultivateurs d'accepter les enfants avant l'âge et en dehors des vacances. Que cette défense soit promulguée, rappelée, imposée et par les commissions scolaires et par les bureaux de bienfaisance. Et la question sera résolue, le fléau exterminé et le droit restauré.

Personne ne nous reprochera de demander en tout cela l'impossible.

A propos des vacances j'ajouterai une remarque. Il semble indispensable que, dans les campagnes, elles soient avancées de façon à concorder avec les grands travaux de la moisson. Il ne paraît pas moins opportun qu'elles soient prolongées d'une quinzaine. Les deux mois de juillet et d'août sont tout désignés.

Y a-t-il nécessité que la période des vacances soit la même, et

comme date et comme durée, pour toutes nos écoles de France, pour celles des villes et pour celles des campagnes ? Je me permets d'en douter. A la ville,les enfants sont toujours libres ; pour eux, les vacances sont réellement des vacances et l'époque de la sortie comme celle de la rentrée sont également indifférentes. A la campagne où les travaux de la moisson, la garde des bestiaux, la récolte, le battage, le glanage, occupent tout le monde, jusqu'au plus pauvre, jusqu'au plus petit, il en va autrement. De fait, les enfants de nos communes rurales sortent de l'école quand ils seraient presque à même d'y rentrer. A dire vrai, ils n'en sortent pas, car ils en sont tous absents depuis six semaines, sauf les petits de cinq et six ans, et l'instituteur erre tristement dans sa classe déserte. En ville encore, les écoliers jouissent de deux mois complets de repos, tandis que ceux de la campagne n'ont droit qu'à six semaines : pourquoi cette différence ? Le contraire serait plus à propos.

Tout s'arrangera lorsque les préfets, les inspecteurs d'académie et les municipalités auront des pouvoirs réguliers pour fixer eux-mêmes, d'après les nécessités locales, la date et le laps des vacances. C'était l'ancien usage et l'on y peut revenir sans trop rétrograder. Ce qu'on fait pour la chasse, qu'on le fasse pour l'école. L'une vaut bien l'autre. La chasse a ses périodes différentes pour chaque année et pour chaque zône du territoire. Une loi uniforme est impossible pour la chasse : je vous l'accorde, à la condition que vous affirmiez la même impossibilité pour l'école.

Je prévois une grosse objection : la question des *Enfants en ferme* a deux faces et, dans tout ce travail, on n'en considère qu'une, l'autre est négligée. Si les enfants du Perche sont loués, c'est que les cultivateurs en ont besoin ; si ces enfants ne sont pas toujours assistés, c'est que des fonds suffisants manquent aux bureaux de bienfaisance ; si les vacances ne s'accommodent guère aux nécessités agricoles, c'est qu'elles répondent mieux aux intérêts et aux goûts des maîtres.

C'est vrai. Il faut donc avertir que cette mutilation de la question est voulue. On ne plaide ici que la cause des enfants parce qu'on prétend qu'à cette cause tout doit être sacrifié : les plaisirs des maîtres, les intérêts des fermiers et les petites économies des municipalités.

Quand l'Europe, à l'appel du cardinal Lavigerie, eut décidé l'abolition de la traite des noirs en Afrique, mille voix protestèrent. Les marchands d'esclaves étaient ruinés, les armateurs de vaisseaux négriers avaient englouti leurs fonds dans ce commerce, les recettes des douanes baissaient, le prix des esclaves montait à un chiffre exorbitant sur les marchés où les Africains devenaient rares, les riches musulmans ne pouvaient plus recruter qu'au

poids de l'or un personnel pour leurs harems, leurs métairies et leurs offices. A-t-on vu l'Europe hésiter et reculer devant ces clameurs et ces protestations? Non, elle ne considéra que le malheureux nègre, victime de toutes les convoitises et de toutes les barbaries et, coûte que coûte, elle voulut l'affranchir et éteindre par la force — d'accord cette fois avec le bon droit — l'abominable fléau de l'esclavage

Tout de même dans notre question, toute proportion gardée.

Il faut affranchir l'enfant pauvre du Perche.

D. G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

N.-D. de Chartres et N.-D. de Lourdes. — Le journal *La Vérité*, racontant, dans son numéro du samedi 26 août 1893, le Pèlerinage national à Lourdes, s'exprimait ainsi :

« On parle de plusieurs guérisons obtenues par le pèlerinage de Chartres. C'est pour la première fois du reste que Notre-Dame de Chartres, en visite chez Notre-Dame de Lourdes, reçoit ainsi la bienvenue.

» La *Vierge noire*, celle des siècles passés, est ainsi reconnue par la *Vierge blanche* de la Grotte, celle du présent et celle de l'avenir. Touchante rencontre; admirable coïncidence de deux prodiges, situés aux deux extrémités de notre territoire, comme un double rayon d'espérance. »

Nous remercions la *Vérité* d'avoir signalé ainsi les faveurs obtenues à Lourdes par les pèlerins de Chartres. Plus d'une fois déjà, dans les années précédentes, d'étonnantes guérisons avaient eu lieu pour des personnes de notre pays priant près de la grotte Massabielle. Mais cette années, de tels faits se sont multipliés ; plusieurs cures mentionnées comme complètes et des améliorations notables ont récompensé la foi courageuse des infirmes que l'on avait vus partir de Chartres en triste état et dont on admire avec étonnement l'état actuel. Nous espérons pouvoir bientôt donner plus de détails sur les personnes et sur les faits.

M. le chanoine Roussillon, qui avait conduit le groupe chartrain au Pèlerinage national, a célébré cette semaine à la Cathédrale une messe d'actions de grâces; trois des malades guéries faisaient partie de la nombreuse assistance.

PÈLERINAGE LORRAIN-ALSACIEN A N.-D. DE CHARTRES.

C'était un véritable événement pour nous que le Pèlerinage du 25 août devant nos Madones. La Lorraine et l'Alsace, voulant se faire représenter pour la dix-septième fois à Lourdes par un bon

nombre de leurs habitants, devaient avoir, aux principales stations de la route, de magnifiques manifestations religieuses. Et, après Montmartre, N.-D. de Chartres attendait ces solennels témoignages d'amour que la foi inspire aux compatriotes de Jeanne d'Arc.

Ils sont donc venus, le dernier vendredi du mois d'août, dans notre basilique chartraine, les 1.200 pèlerins conduits par Mgr Foucault, le glorieux enfant du pays chartrain. Il y en avait des diocèses de Strasbourg, de Nancy, de Langres; mais la plupart appartenaient à celui de Saint-Dié. Environ 200 ecclésiastiques faisaient partie de la caravane; nous avons surtout remarqué parmi les Alsaciens, M. l'abbé Ehrard, curé de Sainte-Marie-aux-Mines, depuis plus d'un quart de siècle zélateur ardent du culte de N.-D. de Chartres dans le diocèse de Strasbourg.

A l'arrivée dans la cathédrale, tout ce monde se disperse auprès des différents autels de l'église supérieure et de la crypte pour les messes basses et les communions. C'était déjà un bel aspect que celui-là ! Ce premier acte de dévotion aussi pieusement accompli était de bon augure pour les autres.

A 9 heures et demie, office public. Alors, c'est Mgr l'évêque de Saint-Dié qui vient célébrer pontificalement dans le chœur capitulaire, absolument rempli par l'assistance ainsi que l'avant-chœur; Mgr l'évêque de Chartres a laissé à Mgr Foucault tous les honneurs de la journée dans sa cathédrale.

Les orgues modulent et les voix chantent avec entrain; les mots d'un refrain bien connu : Catholique et *Français* toujours, passant sur les lèvres des Alsaciens, semblent produire dans l'assistance une sensation particulière; on est ému. Le saint sacrifice continue et s'achève ainsi au milieu d'un vaste concert de prières. Mgr Foucault se rend ensuite de l'autel au milieu du chœur, en face de la Sainte-Châsse contenant le *Voile sacré* de la Sainte Vierge, cette insigne relique à laquelle le culte de N.-D. de Chartres doit en partie sa célébrité. Sa Grandeur prend la parole. *Quare tristis es anima mea? et quare conturbas me?* Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, pourquoi ce trouble en moi? C'est son texte, et il le justifie en disant quel ensemble de maladies physiques ou de souffrances morales a motivé ce long pèlerinage, puis il excite l'espérance en N.-D., salut des infirmes et consolatrice des affligés. Pour cela, il n'a qu'à raconter succinctement les merveilles dont fut l'objet et le témoin notre basilique. Et avec quelle aisance et quelle chaleur, le Pontife orateur conduit son discours semé de réflexions profondes et de traits touchants. En parlant des pèlerins les plus fameux d'autrefois, quel éloquent hommage il a rendu au roi saint Louis, dont c'était la fête; saint Louis, le grand serviteur de N.-D. de Chartres, le baptisé de Poissy, cité alors comprise dans notre diocèse!

Mgr Foucault a su, en quelques mots, expliquer et recommander plusieurs des dévotions spéciales à notre antique sanctuaire, comme la consécration des mères chrétiennes pour heureuse délivrance, et celle des petits enfants voués aux couleurs de Marie. Aux accents enflammés de ce discours, l'assistance reconnaissait avec bonheur le fils dévoué de Notre-Dame de Chartres. Le vénéré prélat n'a pas manqué du reste de rappeler les raisons de sa reconnaissance et de son affection filiales envers sa bonne Mère, et ses sentiments se communiquant à l'assemblée accroissaient certainement dans tous les cœurs la confiance et la force de la prière.

Sa Grandeur donna ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement; puis commença la procession des pèlerins à la Crypte. Tous, rangés en bon ordre dans la nef souterraine, en avant de l'autel principal, récitèrent ensemble une dizaine de chapelet; et, après cette invocation commune à la Vierge druidique, le défilé continua comme les *Ave Maria* dans le reste de la Crypte pour aller finir là-haut près de Notre-Dame du Pilier.

C'est là, près de cette Madone et de sa colonne antique que revinrent, après leur réfection de midi, les nombreux pèlerins. Cette fois la réunion pieuse avait un caractère nouveau, peut-être encore plus saisissant que celles de la matinée. On avait été chercher aux wagons du pèlerinage restés depuis le matin à la gare, les malades que la souffrance clouait sur un lit et qu'avaient gardés des religieuses jusqu'à ce moment. Les voilà donc à leur tour auprès de la Madone, ces pauvres infirmes. Étendus sur leur couche, ils la regardent et demandent guérison immédiate, ou du moins courage pour le reste du voyage. L'Evêque pèlerin supplie la foule d'appuyer ces demandes de leurs invocations. Et la foule agenouillée répond par des dizaines de chapelet et des acclamations répétées à N.-D. secours des malades. La ferveur, vraiment sensible de toutes parts, redouble quand Mgr de Saint-Dié va chercher le Saint-Sacrement et l'apporte auprès des victimes de la douleur. C'est une scène qui rappelle celles de Lourdes et, comme à Lourdes, on prie avec enthousiasme et l'on pleure.

Notre-Dame de Chartres a voulu donner ce jour-là une nouvelle preuve de sa puissance. Mgr Foucault a eu la joie de signaler à l'assemblée la guérison subite d'une personne du pèlerinage. C'est en arrivant à Chartres, à la première vue des clochers de la cathédrale, qu'elle sentit s'opérer en elle cette transformation depuis si longtemps demandée; après avoir été alitée pendant quatre ans, pour maladie de moëlle épinière, elle se levait et marchait; on l'avait considérée comme en péril de mort avant son départ du pays et le long de la route, et à Chartres elle avait

retrouvé vigueur et santé. On a chanté pour elle un *Magnificat* à la cathédrale. Elle s'appelle Françoise Klauss, elle est de Nordheim, en Alsace.

Avant l'impression du présent article, nous avons télégraphié à Mgr Foucault, lui demandant si nous pouvions publier le fait qu'on vient de lire. Sa Grandeur nous a répondu par dépêche : « Annoncer guérison Klauss et ajouter seconde guérison obtenue au passage du Saint Sacrement, Ulcère d'estomac. — Évêque Saint-Dié. » La *Semaine* de Saint-Dié nous donnera sans doute plus de détails sur cette seconde guérison.

Les trois trains du pèlerinage ont quitté dans la soirée la gare de Chartres pour se diriger sur Bordeaux et sur Lourdes.

Retraite pastorale. — Au jour où nous mettons sous presse, la retraite pastorale est près de sa fin. Nous traduirons mieux les sentiments du clergé vis-à-vis du prédicateur, en rendant compte la semaine prochaine de la cérémonie de clôture. En attendant, disons que le R. P. de Gabriac a paru et parlé en digne fils de Saint Ignace, en véritable apôtre.

C'est Mgr Lagrange qui a fait la conférence de l'après-midi le 31 août, pour rendre compte à son clergé de la situation des œuvres dans le diocèse. Sa Grandeur a annoncé qu'elle parlerait à la même heure le lendemain vendredi. Ce sera l'heure de notre tirage.

AUTHON. — Première messe du R. Père Th. Leconte, le 15 août 1893.

Hœc dies quam fecit Dominus. Telle fut au soir de ce beau jour la parole de l'heureux privilégié de cette fête ; je l'emprunte.

Oui vraiment c'était un jour de Dieu, que celui qui nous rappelait l'Assomption de Marie, et son élévation jusqu'aux gloires des cieux.

C'était bien aussi un jour de Dieu, que ce jour où l'un des enfants de cette paroisse montait pour la première fois au saint autel. C'était le triomphe et l'élévation d'un nouveau prêtre ; et comme ce prêtre était un religieux, un fils de saint Dominique, c'était en quelque sorte l'assomption spirituelle d'un enfant de Marie.

Or, les jours de Dieu sont des jours de joie, *exultemus et lœtemur in eâ.*

Il y avait de la joie pour cette église, à revoir sous la double blancheur de la robe du dominicain et de l'aube du prêtre, ce fils qu'elle avait vu autrefois revêtir la robe blanche du baptême.

Il y avait de la joie pour cette paroisse, pour cette assemblée de chrétiens qui remplissait alors la demeure du bon Dieu, à voir ainsi transformé pour toujours l'enfant et le jeune homme des années du passé.

Il y avait, pour le pasteur de la paroisse, la joie d'admirer, au milieu des beautés de son admirable église, la vivante beauté de celui qui fut un de ses privilégiés parce qu'il était un élu de Dieu.

Il y avait cette même joie pour le maître de ses premières études (1) ainsi que pour l'heureux supérieur de ses années du petit Séminaire. (2)

Je n'ai pas dit encore la joie de la famille, la joie d'un père et d'une mère, la joie de ses frères et de ses sœurs que le ciel a multipliés comme dans les familles modèles des anciens patriarches. Mais comme la main de Dieu a voulu protéger cette nombreuse famille, en attachant à ses autels les deux extrémités de cette admirable chaîne par les vœux d'une religieuse et d'un religieux ! L'aînée de la famille est Religieuse de l'Immaculée Conception, et c'est notre Religieux dominicain qui tient le quinzième et dernier rang ; c'est notre frère prêcheur qui est ici le petit frère ; c'est lui, le père, qui est le plus jeune enfant.

Je n'ai pas à dire ses joies, parce que c'est pour lui que ce jour en avait le plus. Comme sa joie faisait la nôtre, toutes les nôtres n'ont fait qu'accroître la sienne.

Que ce jour soit pour lui un jour immortel ! Il sera tel que le Seigneur l'a fait, et tel que le désirent la reconnaissance et l'attachement de celui qui a eu le bonheur d'écrire ces lignes.

Abbé Joseph Lejard.

EPISODES DE LA GRANDE RÉVOLUTION.

Lettres de prêtres chartrains.

La notice si intéressante que l'éminent docteur Rattel a publiée sur M. l'abbé Ferrand, supérieur de la Providence et l'un des premiers instituteurs des sourds-muets nous a fait faire quelques recherches sur son œuvre dans les archives de la Communauté de la Providence. Le petit nombre des documents échappés au naufrage de la Révolution ne nous a pas permis jusqu'ici de reconstituer la physionomie de l'école des sourds-muets. Cependant, nous avons été assez heureux pour découvrir deux pièces que nous croyons de nature à intéresser les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame* : ce sont deux lettres écrites par des prêtres de Chartres et qui font revivre les épisodes émouvants de la Révolution française par lesquels ils ont passé. Ces récits, mieux que toutes les considérations, font connaître la vie intime du clergé fidèle à l'Eglise en ces temps troublés, ils nous font assister à la terrible émeute de Dreux le 4 septembre 1792, où les prêtres, sur le chemin de

(1) M. l'abbé Hays, curé de Villeau.

(2) M. le chanoine Levêque.

l'exil, en proie aux fureurs d'une populace exaltée, subirent une longue et douloureuse agonie.

La première lettre nous paraît l'œuvre de M. l'abbé Louis Perdreau, curé de Saint-Jacques d'Illiers depuis 1784. Fidèle à ses engagements, il fut condamné à la déportation en 1792, comme réfractaire, et mourut à Vienne, comme savent mourir les saints. Avec lui se trouvait son vicaire, M. Jean-François Besnard, né à Chartres, digne coadjuteur d'un tel curé. Il le suivit dans sa fidélité, l'accompagna dans sa persécution et mourut, comme lui, sans avoir revu le ciel de la France.

La seconde fut écrite à Fribourg par Monsieur Le Dantec, principal du Collège de Chartres (Collège Pocquet) en 1790. Il avait dû être un des collaborateurs de M. l'abbé Ferrand, dont il appliqua les méthodes avec grand succès pendant son séjour à Fribourg, ce qui lui assura, avec l'admiration des gens de bien, les moyens de vivre honorablement.

Cette lettre, peut-être, fut adressée à M. l'abbé Ferrand, qui avait sans doute quitté Chartres, au moment de la Terreur, on peut le conjecturer des rapports qui les unissaient tous les deux et aussi du soin avec lequel l'abbé Le Dantec rend compte de l'état de la Communauté de la Providence alors dispersée et des sourdes-muettes demeurées fidèles aux leçons de leurs maîtresses, en refusant héroïquement de communiquer avec les intrus.

Il est toujours bon, dans les temps troublés, de reporter son souvenir sur des époques semblables, afin de s'instruire à l'école du passé, et de puiser dans l'exemple de aïeux l'énergie nécessaire pour combattre le bon combat.

Paul Reinert.

PREMIÈRE LETTRE

8 Septembre 1792.

Je vis encore, mon ami. Est-ce bonheur ? Est-ce prodige ? Vous allez en juger par le récit que je vais vous faire de mes tristes aventures.

Tout étant disposé pour nous rendre au lieu de notre exil, M. Besnard, mon digne et inséparable ami, deux de nos confrères et moi, nous sommes montés dans une même voiture, le mardi 4 septembre à quatre heures et demie du matin. Quoique nous fussions expressément convenus avec notre conducteur de voyager seuls et d'éviter la ville de Dreux qui nous était suspecte, nous nous vîmes, peu de temps après notre départ, joints par dix autres voitures toutes remplies de couperets, ce qui nous fit d'abord augurer peu favorablement de notre voyage, parce qu'en effet, ce groupe de voitures roulant ensemble était trop remarquable, pour ne pas, dans une conjecture telle que celle où nous voyagions, nous attirer

quelques fâcheuses aventures. Mais nous ne pûmes obtenir de nos imprudents conducteurs de marcher séparément. Nous eûmes d'abord sur la route quelques consolations. Nous nous entendîmes plaindre par beaucoup de gens de campagne qui accouraient sur notre passage pour nous voir, et par tous les voyageurs honnêtes que nous rencontrâmes; en un mot, nous conservâmes notre tranquillité, et tout ce qui pouvait encore nous rester de gaieté, jusqu'au moment où nous nous aperçûmes que nos conducteurs, malgré l'engagement contraire qu'ils avaient pris avec nous, s'obstinaient à nous faire traverser Dreux. Dès ce moment, nous jugeâmes que cette première journée de notre voyage ne serait pas heureuse, et nous n'en jugeâmes malheureusement que trop bien. En effet, à peine nous eut-on découvert des premières maisons du faubourg qu'on allait nous faire traverser, que des cris effroyables vinrent frapper nos oreilles. Aussitôt un peuple immense se rassemble, environne nos voitures, et commence, dès cet instant même à demander notre mort. Des gardes nationaux accourent, et ne peuvent qu'à peine éloigner de nous des hommes qui ne soupiraient déjà qu'après le plaisir barbare de devenir nos meurtriers. On ne put nous conduire à l'hôtel qu'avec une lenteur presque aussi effrayante que les menaces atroces qu'elle laissait le temps de multiplier contre nous. Pendant que nous descendions de nos voitures, hommes, femmes, enfants, même du plus bas âge, demandaient avec des hurlements affreux que la guillotine fût amenée, et que l'on nous coupât la tête sur le champ. Mon infirmité ne me permettant pas de descendre de voiture avec autant de facilité et de promptitude que mes confrères, on s'approchait déjà pour m'en tirer avec violence. Il n'y avait pas de temps à perdre; je m'élançai avec toute la vigueur que la frayeur put me donner, et je tombai dans les bras d'un homme honnête, qui, heureusement pour moi, se trouva assez près et assez bien disposé à me recevoir.

Rendus à la salle commune avec grande peine, nous nous y trouvâmes bientôt pêle-mêle avec nos assassins, et les officiers municipaux. Tout ce qui peut s'imaginer de plus humiliant, de plus atroce, de plus horrible, est venu contre nous. Nous sommes les ennemis de l'Etat, les seuls traîtres que la patrie ait à redouter, les séducteurs, les corrupteurs de la jeunesse de nos paroisses, des infâmes, des hommes abominables dont il faut se défaire. Toutes ces avanies se répètent, chaque fois qu'un d'entre nous s'avance pour faire viser son passeport, et il n'a tenu presque à rien que nous n'ayons été massacrés dans la salle commune à l'instant même. Jugez de notre position dans ces terribles moments. Mais ce qui nous parut en augmenter infiniment le danger, ce fut de voir des électeurs eux-mêmes, des électeurs que nous connais-

sions, provoquer et allumer davantage encore par leurs propos la fureur des forcenés qui s'acharnèrent à notre perte. La conduite ferme et vigoureuse de MM. les officiers municipaux ayant un peu diminué cet effroyable tumulte, ils profitent de cet instant de relâche pour s'environner de toute la force qui est en leur disposition. Ils requièrent la présence et le service de la garde nationale. Le corps des électeurs, heureusement pour nous, assemblés à Dreux est appelé ; les membres du district se rassemblent, et tous ensemble proclament que nous sommes sous la protection et la sauvegarde de la loi, et qu'ils périront plutôt que de souffrir qu'elle soit violée à notre égard. Des huées sans fin, des cris de fureur accompagnent et suivent cette proclamation.

Cependant d'autres troupes de furieux restés dehors pendant la vérification de nos passeports, traînaient dans la salle commune un voyageur valétudinaire qui allait aux eaux de Plombières, et qui, affublé d'un surtout brun, avait été pris pour un prêtre de notre compagnie. Ce malheureux avait été frappé, meurtri de coups de crosse de fusil, et, saisi des frayeurs que lui avaient causées les mauvais traitements qu'il venait de recevoir, à peine avait-il la force d'articuler la plainte qu'il venait en faire aux officiers municipaux. S'il était véritable prêtre, ou s'il ne l'était pas, c'est ce que j'ignore. Ce que je sais seulement, c'est qu'il ne put être relâché qu'après avoir longtemps protesté qu'il n'était ni prêtre, ni même ecclésiastique. Quant aux mauvais traitements que provisoirement on lui avait fait essuyer, il eut beau en demander satisfaction, il sortit de la salle commune sans pouvoir l'obtenir. Que nous nous fussions estimés heureux, si, comme lui, nous eussions pu nous échapper à ce prix !

Il était à peine sorti qu'un spectacle effroyable vint glacer tout notre sang. Nous vîmes s'avancer l'oncle d'un de nos confrères qui était de Dreux, pour demander comme une grâce aux officiers de couper lui-même, en leur présence, la tête de son neveu, et de la promener sur une pique. Quelques moments auparavant, nous avions entendu la cousine germaine d'un autre s'offrir pour l'éventrer, lui arracher le cœur et le donner à manger aux chiens.

Témoins et objets de ces horreurs, les cheveux se dressaient sur nos têtes. Cependant paraissent à mes côtés trois électeurs, mes paroissiens. Je les embrasse, en leur faisant mes derniers adieux. Soit indifférence, soit saisissement, ils me fixent à peine, et ils profitent du premier instant où ils le peuvent, pour me quitter. Je reconnus par cette conduite qui me navra le cœur combien peu, dans le malheur, il faut compter sur l'attachement des hommes en général; car ceux-là m'en avaient marqué quelquefois, et ils avaient reçu plus d'un témoignage de mon amitié. *(A suivre).*

Un héros de Loiguy. — M. le marquis François de la Celle, ancien sergent-major aux zouaves pontificaux, chevalier de Saint-Grégoire, vient de mourir à Argentan.

Revenu en France en 1870, après l'invasion piémontaise, il prit part avec ses glorieux compagnons d'armes à la bataille de Loigny, sous le général de Charette.

Blessé, sur le soir, par deux balles dont l'une l'avait traversé de part en part en lui perforant le poumon droit, il fut abandonné sur le champ de bataille. Revenu de son évanouissement à une heure avancée de la nuit, il se releva, et traversant une partie de l'armée allemande, qui s'organisait pour la poursuite du lendemain, il put gagner la dernière maison du village de Loigny. Elle était dejà encombrée de blessés français et allemands. Il fut pansé par un chirurgien suisse attaché à l'armée allemande, puis abandonné de nouveau, et resta jusqu'au 5 sans soins ni nourriture. Un de ses camarades, M. de Foresta, blessé moins grièvement que lui, put lui donner à boire, et, s'aidant mutuellement, ils se rendirent au presbytère de Loigny d'où ils furent, avec MM. de Cazenove de Pradine et de Villebois, transportés à l'ambulance de Sanville.

Après deux mois entre la vie et la mort, il finit par se rétablir de ses blessures. Décoré de la médaille militaire le 29 mars 1871, il fut fait chevalier de Saint-Grégoire le 8 juillet 1887. Il avait épousé le 13 février 1873, sa cousine, Mlle Alix des Marais du Chambon qui l'a précédé dans la tombe, et laisse un fils âgé de 18 ans. (*L'Écho Dunois.*)

Châtiments. — Un impie apprenant que le testament de sa sœur mourante pourrait bien n'être pas en sa faveur, s'empare d'un crucifix, adjure le Christ de lui révéler dans la *huitaine* le contenu du testament, avec menace de le *brûler* s'il ne répond pas. — Que se passa-t-il ? Trois jours après, un incendie dévorait sa maison et on retrouvait dans les décombres les *os calcinés* du blasphémateur. C'était la réponse du Crucifix.

— Le 22 janvier, dans la Sarthe, un enragé sectaire demande à un voyageur de chanter une chanson sur les *Curés sac au dos*. A peine le premier couplet était-il chanté, qu'il est terrassé par une apoplexie foudroyante et rend le dernier soupir.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 1893



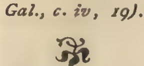
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 10 septembre, 16e dimanche après la Pentecôte, dimanche dans l'octave de la Nativité, fête du saint Nom de Marie, *double-majeur* : A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office du Chapitre ; à 3 h., vêpres, sermon sur l'Œuvre des campagnes, complies et salut. Il n'y aura pas d'exercice le soir.

— Les 11, 12 et 13 septembre, messe basse au maître-autel, à 8 h. La Sainte Châsse sera exposée jusqu'à 10 heures. Le soir à 8 h., sermon.

— Le jeudi 14, *Adoration mensuelle du T.-S. Sacrement.* Exposition du T. S. S. avant la messe de 6 h., au maître-autel ; Messe capitulaire à 9 h.; à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice et Amende honorable ; le sermon à 8 h. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

— Le Vendredi 15, jour de l'Octave. *A sept heures et demie du soir*, Sermon suivi du salut solennel de clôture ; après la Bénédiction, procession aux flambeaux, à la Crypte, avec station à la chapelle de N.-D. de Sous-Terre.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 16e dimanche après la Pentecôte, Fête du Saint Nom de Marie, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 16e dimanche après la Pentecôte, Fête du Saint Nom de Marie, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Tous les dimanches je ferai la communion, pour être sûr d'aller au ciel, tel est le titre d'une brochure de propagande que vient de publier M. l'abbé Sifflet, aumônier de l'École professionnelle de la Salle, à Lyon. Cette brochure, avec sa forme simple, franche, incisive, est certainement appelée à faire du bien ; tous les directeurs de catéchismes, d'écoles, d'œuvres de jeunes gens et de jeunes filles, la liront avec intérêt, et après l'avoir lue, chercheront à la répandre. Prix de la brochure (32 pages), 5 centimes ; le cent., 2 fr. 50 ; franco, 3 fr. 25. Dépôt à l'Œuvre de Saint-François-de-Sales, place Saint-Jean, 6, Lyon ; et en vente chez l'auteur, rue Neyret, 1, Lyon.

Voici d'après la table des matières, le sommaire des questions qui y sont traitées :

I. En communiant tous les dimanches : 1° On évite le péché mortel ; 2° On conserve aux maisons d'éducation le bon esprit et les bonnes mœurs ; 3° on introduit, on augmente la foi dans les paroisses ; 4° On met la paix dans les familles ; 5° On obéit à Jésus-Christ lui-même ; 6° On se conforme à la tradition des apôtres ; 7° On se soumet aux instructions de l'Église ; 8° On suit les conseils et les exemples des saints.

II. Prétextes allégués pour se dispenser de communier tous les dimanches : 1° Je ne suis pas assez pieux pour communier souvent ; 2° Je serais tout seul dans le pays ; 3° A quoi bon communier tous les dimanches ? Je retombe toujours ; 4° Je ne veux pas vivre dans la routine et me familiariser avec les sacrements ; 5° On est obligé de se confesser trop souvent ; 6° Mon confesseur ne me le permettra pas ; 7° Dans notre paroisse, nous nous en tenons à la communion du mois, c'est assez ; 8° On ne conseille la communion fréquente qu'aux petites filles.

Clamart. — Trois retraites consécutives auront lieu en septembre à Clamart. Toutes seront prêchées par le R. P. A. Pigard, professeur de Théologie à Jersey.

La 1re du 11 au 15, la seconde du 18 au 22, la 3e du 25 au 29.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Gorgon, martyr. — 303.

Gorgon remplissait, avec quelques amis, à la cour de l'empereur Dioclétien, les fonctions de chambellan. Dioclétien l'avait, lui et ses collègues, en profonde estime et leur portait une affection sincère. A ces serviteurs il abandonnait tout le soin de sa maison, le traitement de son personnel, la gestion de ses affaires et l'administration de son trésor. Sous un empereur païen, ces hommes professaient publiquement la religion chrétienne. Cette publicité n'avait rien de téméraire. Car depuis 18 ans qu'il régnait, Dioclétien s'était toujours signalé par sa tolérance. A Nicomédie, sa capitale, et dans tout l'empire, les chrétiens sortis des catacombes élevaient des basiliques, formaient des paroisses et multipliaient les néophytes. Les chrétiens se rencontraient partout dans le peuple, dans l'armée, dans la maison de l'empereur. L'impératrice Valéria et sa fille Prisca étaient comptées parmi les catéchumènes de l'église de Nicomédie. Rien ne pouvait faire soupçonner la brusque fin de cette paix relative.

Mais Dioclétien n'était pas seul à gouverner l'empire. Il avait en Occident un collègue, Maximien Hercule, avec lequel il avait dès le début partagé la possession du monde. Et Maximien était un adversaire fanatique du nom chrétien. Sous ces deux empereurs, deux Césars, Constance Chlore pour l'Occident et Galère pour l'Orient, avaient leur part dans le gouvernement. Il fallait compter avec ces rivaux. Galère surtout abusa de son influence sur le vieux Dioclétien. Fils d'un bouvier dont il avait gardé les mœurs rustiques et barbares, dominé par une mère qui, dans ses excès superstitieux, ne respirait que la haine des chrétiens, Galère se pro-

mit d'exterminer tous les partisans de la religion abhorrée. A force d'astuces, de calomnies, de lâches insinuations et avec la complicité des prêtres païens, des oracles et des aruspices, il sut tromper Dioclétien, et obtenir de lui un édit de persécution. Le 27 février 303, à la fête du dieu Terme, on vit une troupe d'agents cerner la basilique de Nicomédie, l'envahir et s'y livrer à un affreux pillage. Aux agents succédèrent des maçons qui entreprirent la démolition systématique du temple. Le lendemain les chrétiens purent lire sur les murs du palais l'édit impérial qui ordonnait la destruction des églises chrétiennes, la dégradation civile et politique des patriciens reconnus pour être chrétiens et la condamnation à un esclavage perpétuel de tous les gens du peuple qui refuseraient de sacrifier aux idoles.

Ce décret encore modéré puisqu'il n'allait pas jusqu'au sang ne satisfaisait qu'à demi le César Galère. Pour précipiter l'empereur dans une persécution sanglante il osa la plus honteuse des manœuvre. Sur son ordre, par deux fois, en quinze jours, des criminels qui ne furent jamais retrouvés mirent le feu au palais impérial. Simulant la peur, Galère s'enfuit à la hâte, disant qu'il ne voulait pas être brûlé vif et dénonçant les chrétiens comme les auteurs de l'incendie. Dioclétien crut à la dénonciation, et une enquête commença dans laquelle on s'inquiéta moins de la culpabilité matérielle que de la religion des accusés.

Gorgon et ses compagnons, Dorothée et Pierre, à titre de chambellans, comparurent les premiers devant le tribunal où siégeait l'empereur en personne. Interrogés, ils affirmèrent leur croyance en Jesus-Christ; enchaînés sur le chevalet, assis sur la chaise rouge, le corps pantelant et les plaies envenimées par le sel et le vinaigre qu'y versaient les bourreaux, ils supportèrent héroïquement les tortures et les supplices, refusant de brûler de l'encens sur l'autel des dieux et persistant à se dire chrétiens. Finalement ils furent étranglés. Poursuivant ses anciens amis jusque dans la mort, Dioclétien refusa la sépulture à leurs corps. La raison de ce refus est à retenir : il les frustrait dans leur espérance que les fidèles viendraient leur rendre hommage à leurs tombeaux. Erreur! dit Lactance, ces chrétiens n'avaient qu'un espoir : s'en aller eux-mêmes à Dieu.

Les corps des martyrs furent jetés à la mer.

Le vœu de Galère était réalisé. La persécution ne s'arrêta plus, elle s'étendit à tout l'empire, et l'Église ne revint à la paix qu'après un combat de vingt ans et après qu'un déluge de sang eût purifié, renouvelé et sanctifié le monde romain.

D. G.

LA RETRAITE PASTORALE A CHARTRES

Les exercices de la Retraite pastorale ont eu pour couronnement la belle cérémonie du samedi matin, 2 septembre, à la cathédrale. C'était la messe de communion générale et le renouvellement des promesses cléricales devant l'autel, aux pieds de l'Evêque célébrant. A cette heure solennelle, les pieuses dispositions des prêtres retraitants étaient de nouveau confirmées par un beau et encourageant discours du P. de Gabriac, leur prédicateur. L'ardent apôtre commentant quelques paroles du psaume *Conserva me*, avait ouvert une fois encore les âmes à l'espérance dans le secours de Dieu.

Pendant cette retraite, Mgr l'Evêque de Chartres, non content d'en suivre fidèlement tous les exercices, a pris deux fois la parole devant son clergé ; la première fois le jeudi, la seconde le vendredi.

La première conférence a roulé sur les œuvres et les affaires diocésaines. « Demain, dit Mgr l'Evêque de Chartres en terminant, je vous parlerai avec mon âme. » Le lendemain, en effet, Monseigneur traita d'un sujet du plus haut intérêt : *De l'intimité du prêtre avec Jésus-Christ.* Après en avoir donné comme exemple l'amitié de David et de Jonathas, Monseigneur en exposa : la nécessité, les caractères, les conditions.

La nécessité, elle découle des rapports nécessaires entre J.-C. et le prêtre investi par lui de sa mission, de ses pouvoirs : autre J.-C.

Les caractères : elle est certaine ; de droit ; elle est une conséquence nécessaire du sacerdoce : « Ah ! Messieurs, s'écria ici l'Evêque, regardons-nous donc souvent, toujours, par ce côté invisible, surnaturel et glorieux. » — Sûre ; elle ne trompe pas : de quelle amitié humaine en pourrait-on dire autant ? — Douce et pleine de consolation : « Du cœur de N.-S. peut-il découler autre chose dans nos cœurs que de divines suavités ? » Ici, Mgr l'évêque de Chartres entra dans

des détails palpitants sur les tristesses du prêtre aujourd'hui : Vos tristesses, s'écria-t-il, c'est ce à quoi je pense souvent, ce à quoi je compatis le plus sur la terre... Eh bien, vous êtes tristes : Voilà le consolateur, l'ami... Cherchez-le. Il est là, près de vous ; son toit désert est voisin du vôtre. Lui aussi est l'abandonné ! Il appelle, et on ne répond pas ; il attend, et on ne vient pas : pas même vous !... Est-ce là l'amitié ? L'intimité ?... L'intimité suppose l'assiduité, la réciprocité ; et aussi les égards, les délicatesses, les prévenances... »

Les conditions de l'intimité, l'état de grâce d'abord : « Ah ! qu'un péché, même accidentel, nous ferait de mal, contristerait, déflorerait cette amitié, et tarirait plus ou moins les grâces et les joies qui en découlent ! » — La ferveur : *spiritu ferventes...* — et puis le zèle, *Domino servientes. Vous êtes mes amis, mais si vous faites ce que j'attends de vous.* Si vous ne faites rien !... Mais, j'ai tout essayé, rien ne m'a réussi !... Jamais le découragement n'a raison... Le seul parti à prendre, c'est le travail par amour, avec l'unique consolation de cet amour même, s'il n'y en a pas d'autres ; et des joies que J.-C. donne en retour. » Suivit une vive péroraison.

Cette pâle esquisse rend bien mal cette instruction, dont le clergé demeura profondément impressionné.

COMPLIMENT

Adressé à la fin de la retraite pastorale au R. P. de GABRIAC, prédicateur de cette retraite

par M. l'abbé Claireaux, curé-doyen de N.-D. de Nogent-le-Rotrou.

Mon révérend Père !

Les jours précieux de la retraite touchent à leur fin.

Avant de vous quitter et de retourner dans leurs paroisses respectives, les prêtres, auxquels vous avez partagé si généreusement le pain de la divine parole, tiennent à vous adresser l'expression de leur reconnaissance.

Sous votre direction éclairée, au contact des bons exemples mutuellement donnés, nous avons tous senti les douces impulsions de la grâce ; et, dans nos âmes, les mystérieuses énergies de l'onction sacerdotale se sont réveillées, vivaces et puissantes comme aux premiers jours.

Il n'est pas de tableau, fût-il un pur chef-d'œuvre, qui par l'effet du temps, ne se couvre de quelque poussière. Ainsi en est-il de nous-mêmes. Restaurateur habile et dévoué, vous avez rendu

à la peinture, mon révérend Père, son éclat d'autrefois. Par vous, elle a reparu dans ses traits primitifs, avec ses vives couleurs. Puisse-t-elle les conserver longtemps !

Nous vivons à une époque difficile. L'avenir devient de plus en plus sombre. Il était opportun de rappeler à notre mémoire les vérités qui doivent être notre lumière, les grands devoirs dont nous avons librement accepté la charge, les dangers qui nous menacent, les moyens les plus pratiques de nous sanctifier et de sanctifier les autres, tout ce qui peut rendre enfin notre ministère utile, fécond et honorable.

Qui de nous n'éprouvait le besoin d'entendre une parole si précise et si lumineuse, parfois si ardente et si chaude, toujours si fortifiante ? Qui de nous ne l'a entendue avec joie et avec profit ? Volontairement dédaigneux des formules solennelles de la vieille rhétorique, vous avez eu raison de préférer, en parlant à des prêtres, l'emploi d'un langage simple et familler, mais toujours digne. Ce n'est pas un vain bruit de paroles qui arrivait jusqu'à nous. Vous avez réussi à nous pénétrer de la réalité des choses, à nous mettre face à face avec nous-mêmes et avec Dieu, à nous persuader que nous ne serons dignes de notre sacerdoce qu'en étant et en demeurant prêtres, toujours et partout : prêtres, non seulement dans les diverses fonctions auxquelles nous sommes consacrés, mais prêtres dans toutes les circonstances de la vie privée et des relations sociales ; prêtres, au dehors comme au dedans ; prêtres dans nos pensées, dans nos paroles, dans nos actions. *Tu es sacerdos in æternum. Sacerdos alter Christus.*

Le monde qui nous entoure a fini par se laisser prendre à la raillerie sceptique des fils de Voltaire et au bel esprit des successeurs de Julien l'Apostat. Mais jusqu'ici l'Église avait toujours conservé sa grande situation d'autrefois... Et les attaques multipliées de l'impiété nous laissaient, hélas ! dans une certaine indifférence qui n'était pas sans péril. Seigneur, s'écriait déjà Bossuet, dans son Panégyrique de saint André, Seigneur, si nous nous endormons dans une fausse sécurité, rendez-nous l'ère des persécutions, faites-nous revoir le temps des martyrs (1).

Nous n'y sommes pas encore, mais déjà nous voyons l'aurore se lever.....

En ces temps de transition douloureuse, combien il nous était nécessaire de prendre enfin conscience de nous-mêmes, de notre dignité, de nos droits et de nos devoirs !

(1) Le texte de Bossuet porte : « Ah ! chrétiens, si les souffrances sont né- » cessaires pour soutenir l'esprit du christianisme, Seigneur, rendez-nous les » tyrans; rendez-nous les Domitiens et les Nérons. » Panégyrique de saint André, apôtre, 3° point.

Nul mieux que vous, mon révérend Père, ne pouvait nous y préparer.

On sent dans votre parole une profonde connaissance du monde et des esprits. Vous auriez pu réussir, vous aussi, dans la diplomatie terrestre, à l'honneur de l'Eglise et de la France, comme celui que nous rappelle votre nom honorable (1). Vous avez préféré être l'ambassadeur de Dieu auprès des âmes. Vous l'avez été par l'enseignement (2), par la direction de la jeunesse (3), par de beaux écrits (4) : vous l'êtes aujourd'hui par la prédication. Puissiez-vous continuer longtemps encore ce ministère pénible mais sauveur, et répandre la parole sainte avec cette ardeur, cet enthousiasme qui entraîne !

L'enthousiasme, vous l'avez puisé à une source jaillissante. En effet, Monseigneur, s'il était là, ne me permettrait pas, mon révérend Père, de passer sous silence que vous avez été l'élève (5) de l'illustre évêque, dont il a été, lui, l'ami, le confident, l'historien, et dont il a la légitime ambition d'être parmi nous l'émule par les œuvres, comme il en est l'héritier des pensées. Vous avez, comme lui, tressailli aux accents de cette grande âme ; et de ces impressions d'enfance et de jeunesse, il vous est resté, à vous aussi, non seulement le culte, mais encore l'enthousiasme pour tout ce qui nous élève au-dessus des choses vulgaires. Ni Monseigneur, ni vous, ne voudrez contredire à ce que j'avance : sans enthousiasme, on ne fait rien de grand. Les grandes pensées viennent du cœur, a dit Vauvenargues. Oui, mon révérend Père, et c'est là le secret de vos succès... Laissez-moi ajouter que c'est du cœur aussi, de notre cœur, que part notre reconnaissance.

UN ÉPISODE DU PÈLERINAGE CHARTRAIN A LOURDES en Août 1893.

De toutes les régions du monde et en particulier de notre chère France, les multitudes accourent au pays béni de Lourdes. C'est que là Marie Immaculée se plaît à manifester sa miséricordieuse

(1) Le marquis de Gabriac, ancien ambassadeur près du Saint-Siège, est le frère du R. P. Prédicateur.

(2) Notamment au collège de Vaugirard, où le R. P. a professé avec succès la rhétorique. Ses anciens élèves ont conservé le souvenir d'un ouvrage dramatique composé par lui : *François de Guise*.

(3) Le R. P. est le fondateur des collèges de Sainte-Croix du Mans, de Saint-François de Sales d'Evreux, et de l'Externat dit de la rue de Madrid, à Paris.

(4) Le P. de Gabriac a collaboré autrefois aux *Études* des Pères Jésuites ; il est l'auteur de la vie du P. de Pontlevoy, S. J.

(5) Au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, dont l'abbé Dupanloup a été longtemps le supérieur.

puissance et daigne soulager les souffrances morales ou physiques de la pauvre humanité.

Or, le 21 août dernier, comme chaque année, à cette époque, les masses s'ébranlent et se dirigent vers la grotte et la source miraculeuse. Notre ville de Chartres envoie son groupe de fidèles et de malades. Tous croient, prient, espèrent. La récompense sera magnifique. Oui, proclamons-le bien haut, notre diocèse et sa ville ont été l'objet de faveurs exceptionnelles. Plusieurs grâces merveilleuses pour nous ! O Marie, comment notre reconnaissance pourra-t-elle jamais célébrer votre ineffable miséricorde ?

Je ne prétends pas faire ici l'historiqne de ces diverses guérisons stupéfiantes. Entre toutes, j'en cueille une dont je puis rigoureusement affirmer les détails.

Marie Léonie Kern, aujourd'hui âgée d'environ vingt-trois ans, acceptée, au cours de décembre 1891, comme aspirante tourière au monastère de notre Visitation, est, vers le milieu de Janvier 1892, saisie de l'implacable influenza qui alors ravage notre ville. La chère enfant ne s'en relèvera pas. Soit qu'elle y fût prédisposée, soit que ce mal capricieux et bizarre lui ait infligé une de ses terribles conséquences, elle est définitivement atteinte d'une tuberculose qui ne tarde pas à se généraliser. Intestins, poitrine, cerveau même, au dire du docteur, tout est envahi. Pendant près de vingt mois, elle reste alitée, toujours souffrante, toujours mourante. Les effets progressifs du mal sont effrayants ; il s'attaque à tout. Alimentation impossible, douleurs atroces, anémie, insomnies, sensibilité nerveuse extra-développée, perte de la mémoire, privation de la lumière, telle est la situation de celle qui, en un mot, ne vit plus qu'à l'état de squelette couvert d'une peau élimée, excorciée par le lit. Médicalement parlant, rien à faire, si ce n'est attendre la mort bien lente à venir.

Plusieurs fois, Léonie, dont la foi vive et la piété ardente soutiennent le courage, demande qu'on l'envoie à Lourdes. Mais, comment accéder à ce désir dont la plus élémentaire prudence semble interdire la réalisation ? Elle persiste en disant et répétant : « Je voudrais ou guérir ou mourir à Lourdes. Si j'y meurs, au moins » je serai heureuse que mon corps y repose. » Enfin le grand pèlerinage est annoncé. On consulte le docteur qui, après mûr examen, rédige et délivre un certificat en bonne et due forme, expliquant la nature de la maladie et permettant la mise en route. On est en règle ; tout s'arrange ; on part.

Ah ! quel voyage ! Les nombreux témoins ne l'oublieront pas. Tous ceux qui virent embarquer, sur son matelas, ce chétif corps sans souffle, en étaient navrés. Plusieurs ne cachaient pas leurs appréhensions, et la suite parut leur donner raison. Dans le trajet,

quelles souffrances ! A Voves, on fut obligé d'entourer d'eau chaude les jambes glacées. Jusqu'à Bordeaux, la malade ne prit rien qu'un peu d'eau sucrée, à de rares intervalles. Passé Bordeaux, après minuit, se manifestèrent les signes évidents de l'agonie, avec les affres de la mort. Vite, M. le chanoine Roussillon, dont la vigilance et le dévouement méritent notre plus vive gratitude, procède à l'administration des derniers sacrements; puis, peu après, la sœur hospitalière annonce que tout est fini. Les assistants récitent le *De profundis*. — Au bout d'une heure, un spasme révèle la présemce de la vie et rend l'espoir; mais bientôt, nouveaux symptômes de mort, et un médecin du train déclare qu'il n'y a rien à faire. Enfin, croit-on, le dernier soupir est rendu; l'on recommence les prières des défunts.

« Je pensais aux dispositions à prendre pour la sépulture. » — me raconta M. J. B. qui a suivi comme témoin toutes ces lugubres phases. — « Il sera convenable, disait-il, que le groupe chartrain » assiste aux funérailles. Je suis aussi d'avis que l'on se cotise » pour planter une croix sur la tombe de la défunte. »

Ceux que la Sainte Vierge garde sont bien gardés. C'est bien ici le cas de dire qu'il faut espérer contre toute espérance. Un faible soupir et quelques mouvements de celle que l'on croyait décédée arrêtent les conversations. Alors la malade agite les bras en faisant les gestes du paquetage, c'est-à-dire des moribonds qui cherchent à rassembler les objets, comme pour les emporter et partir. De temps en temps, elle demande Lourdes. Hélas, on en était encore loin; mais on la consolait en lui répondant : « Oui, confiance! » bientôt, tout à l'heure. » — Et elle priait, priait. Si les prières pouvaient se voir, que les siennes, assurément, eussent paru belles! Enfin Lourdes ! On descend ce quasi-cadavre; on le dépose, avec les plus délicates précautions, sur un brancard, et l'on part pour la piscine.

On avait tellement hâte d'arriver, tant les moments étaient précieux, que l'on ne songea même pas à s'arrêter au bureau des constatations médicales. Chemin faisant, à travers la foule, on entendait de singulières réflexions, comme celle-ci, par exemple : « N'est-ce pas folie d'amener ici un être humain en pareil état ? » « Nous étions comme pris de honte, — rapporte le bon J. B. qui » tenait un des bras de la civière. – Alors, pour éviter ces fâcheux » propos, nous rabattîmes la coiffure de notre moribonde sur la » figure afin de cacher son visage de morte. A la piscine, les » dames la reçurent; elle fut introduite......... Avec quelle » anxiété j'attendais! avec quelle ferveur je mêlais ma voix aux » clameurs suppliantes de pèlerins! Je pensais que, cette fois, on » allait recoucher un vrai cadavre sur le brancard.... Enfin, la

» porte s'ouvre.... Je ne sais comment exprimer ce que nous
» éprouvâmes tous. Nous étions bouleversés, ahuris, stupéfiés. Je
» me frottais les yeux, me croyant le jouet d'un rêve, et, pourtant,
» c'était bien notre malade que je revoyais, marchant, souriant,
» parlant, ses grands yeux bien ouverts (1). Qui dira notre joie !
» Quelles actions de grâces montaient de nos cœurs, éclataient sur
» nos lèvres !

Léonie, bien faible encore, s'appuya sur le bras de M. l'abbé Roussillon et s'en alla droit à la Grotte où elle eut le bonheur de communier aussitôt. Quel délicieux colloque entre cette âme et son Dieu, aux pieds de N.-D. de Lourdes qui a guéri son corps !

Une dépêche de l'excellente Madame Halgrin (2) qui, tout le temps du voyage, avait prodigué ses soins assidus et charitables à l'infirme, nous apprit en deux mots bien éloquents l'heureuse nouvelle. Plusieurs lettres à diverses personnes nous la confirmèrent et prouvèrent que l'on n'était pas sous l'impression d'un vain enthousiasme.

Notre quasi-ressuscitée — le mot n'est pas exagéré ici — fut visitée par plusieurs médecins du bureau. « Ils n'y allaient pas de main morte — nous dit encore notre Jules. — Après l'avoir exa-
» minée, auscultée longtemps, de toutes manières, ils ont conclu
» que de tubercules, il ne restait pas traces. »

Tel est le fait dans sa simple vérité. Le docteur qui a soigné la jeune fille pendant sa maladie a constaté l'état normal des intestins. D'accord avec ses confrères de Lourdes, il prescrit la prudence et un régime gradué. Depuis son retour, l'heureuse protégée de Marie devient chaque jour plus forte, plus agissante ; elle aura bientôt repris le train de vie d'une personne qui n'a pas souffert.

Que chacun tire la conclusion ! Il n'y en a qu'une possible, qui s'impose.

Gloire à Dieu ! Louanges, amour et reconnaissance à Marie !

C'est toute la raison de cette notice.

H. M. L.

La *Voix* donnera prochainement des détails sur les autres guérisons.

(1) Il faut savoir que depuis environ cinq mois, les paupières complètement closes par le mal et rigides au point que ni le médecin ni personne ne pouvait les soulever avaient plongé notre tuberculée dans des ténèbres absolus.

(2) De Chartres.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Œuvre des Campagnes. — C'est le dimanche 10 septembre, entre vêpres et complies, qu'auront lieu, à la cathédrale, le sermon et la quête en faveur de l'Œuvre des Campagnes.

Prédicateur, le même que les autres jours de l'Octave : M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels, dont la parole s'est souvent fait entendre dans l'église de Notre-Dame, à la grande satisfaction du clergé et des fidèles. — Les quêteuses seront Mmes Foiret et Besnard; à la porte du côté de l'évêché, Mme la Comtesse de La Tullaye et Mme Guignard; à la porte du côté de la Poste, Mlle Peluche. Les personnes qui ne pourraient assister au sermon sont priées de remettre leur offrande à l'une des Dames quêteuses ou à M. l'Archiprêtre de la Cathédrale. — Les personnes zélatrices de l'Œuvre sont invitées de se rendre, après le salut, au salon de l'Evêché où Monseigneur désire les recevoir.

Prochaines cérémonies à Loigny.— *Consécration de l'église et inauguration du nouveau clocher.* — La cérémonie de consécration est fixée au lundi 18 septembre, à 9 heures précises du matin. L'église sera consacrée par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, assisté de Mgr l'Évêque de Chartres et d'un nombreux clergé. Mgr d'Hulst, le docte et éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, prononcera à cette occasion un discours de circonstance.

C'est la veille, 17, que les deux cloches seront bénites par Mgr l'évêque de Chartres.

Le pèlerinage Alsacien-Lorrain. — Mgr Foucault a annoncé à Mgr Lagrange la prochaine relation de ce pèlerinage qui nous a tant édifié à Chartres, le 25 août. Les deux guérisons subites obtenues auprès de N.-D. de Chartres auront leur belle part dans ce récit.

LES RESTAURATIONS DE L'ÉGLISE DE BONNEVAL

Le mercredi 20 septembre, NN. SS. de Chartres et de Saint-Dié béniront solennellement les grands et habiles travaux qui, depuis quelques années, ont rendu à l'église de Bonneval presque toute sa beauté primitive.

Ce monument, élevé aux XIIe et XIIIe siècles, est digne, par son architecture, de figurer à côté de l'église Saint-Pierre de Chartres. Il n'avait aucune verrière, plusieurs de ses fenêtres avaient été bouchées au siècle dernier ou au commencement de ce siècle, par des rétables et des boiseries généralement sans valeur et tout à fait déplacées. Les autels n'avaient aucun cachet. Généreusement aidé par ses paroissiens, M. le Curé a posé dans la plupart des ouvertures

des collatéraux quinze à vingt verrières retraçant l'histoire de la sainte Vierge, toutes d'un dessin et d'un coloris parfait. Elles sortent en effet des ateliers de MM. Lavergne, de Paris. De son côté, M. Bouthemard, de Chartres, dont l'éloge n'est plus à faire, a terminé les deux nefs latérales par deux autels de pierre qui s'harmonisent très bien avec la majestueuse sévérité de l'édifice. Je ne parle point d'autres restaurations plus modestes et moins utiles, telles que l'ameublement de la sacristie fait avec intelligence par M. Bégagnon, de Chartres. Tout a été conduit avec une grande sûreté de goût, et selon le vrai style du monument.

Il reste encore, pour compléter cette œuvre de restauration, d'importants travaux à faire. Il faudrait gratter les parois de la grande nef; le grand autel, avec son immense et banal rétable du XVIIIe siècle qui monte presque jusqu'à la voûte et cache le triforium et deux fenêtres fort gracieuses, devrait être remplacé par un puissant autel en pierre de style gothique; ces fenêtres devraient être ouvertes et ornées de beaux vitraux. On aurait alors une abside admirable. Mais ces travaux se feront sans doute un jour : ils sont appelés, exigés par le style de l'édifice tout entier et spécialement par les restaurations déjà faites, et l'on ne peut douter, à en juger par le passé, que le bon goût et la générosité des paroissiens et du pasteur, n'en viennent à bout, dans un avenir prochain. Ils sont en trop bonne voie pour s'arrêter. Encore quelques efforts et leur église sera l'honneur et la gloire de la contrée.

A. C.

Lettre de Mgr l'évêque de Blois à l'abbé Métais.

Evêché de Blois. Blois, le 1er septembre 1893.

MON CHER MONSIEUR MÉTAIS,

J'ai reçu le tome premier de votre Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. Quel travail, quelle persévérance, quelle ténacité suppose un pareil monument ! Oh, il est facile de le voir, l'histoire de la belle église de la Trinité vous a séduit : et, sous le charme de cette séduction, votre amour a vaincu tous les obstacles.

Recevez en même temps, mon cher ami, mes félicitations et mes remerciements. Avec les membres de la Société archéologique de Vendôme, avec tous ceux qui savent apprécier la gloire de notre pays, j'aime à reconnaître que vous avez des droits à toute notre gratitude.

Agréez, je vous prie, cher Monsieur Métais, l'assurance de mes plus dévoués sentiments.

† CHARLES, évêque de Blois.

EPISODES DE LA GRANDE RÉVOLUTION

Lettres de prêtres chartrains (suite)

Enfin, après deux heures entières d'avanies, de frayeurs et d'angoisses, nous sortons de la salle commune, au milieu de tous les membres des corps administratifs, des électeurs et de la garde nationale. Nous traversons à pied toute la ville, exposés à des dangers sans cesse renaissants, et, rendus à nos voitures, nous en attendons trois quarts d'heure le départ, plus inondés encore d'injures, de menaces et d'outrages, que de la pluie qui tombait du ciel à grands flots. Pendant que nous attendions que MM. les officiers municipaux eussent tout disposé pour la sûreté de notre départ, plusieurs d'entre eux eurent l'humanité de nous proposer des rafraîchissements, et les instances singulièrement honnêtes qu'ils nous firent pour nous déterminer à les accepter, auraient été bien propres à adoucir le vif sentiment de nos malheurs, si nous eussions encore été capables de recevoir et d'éprouver quelque consolation.

Jusqu'ici ma tranquillité et ma constance ne m'avaient point encore abandonné. Mais, quand au moment du départ de nos voitures, je vis un peuple immense s'opiniâtrer à nous suivre, quand j'aperçus les sabres, les broches, les serpes, les masses dont cette multitude forcenée était armée, et que, de tous côtés, devant et derrière nous, je remarquai des figures épouvantables qui agitaient ces armes étranges, qui, apparemment, devaient bientôt être les instruments de notre supplice, ou plutôt de notre martyre, alors, je l'avoue, je partageai toutes les frayeurs des moins résolus de mes confrères. Hé! qui aurait pu n'en être pas saisi? Vingt fois sur une route sans cesse obstruée par des groupes d'assassins, les sabres nous furent portés sur la gorge, vingt fois nos voitures arrêtées, vingt fois nos assassins prêts à frapper. Un seul coup eût été le signal d'un massacre général.

Ici m'attendait un péril personnel et particulier. Le sieur Malounier (cet homme à qui son fanatisme national avait valu la qualité d'électeur pour Illiers, était mon perruquier, et j'avais chargé mon notaire de le payer comme mes autres créanciers sur le produit de ma vente) se présente à ma voiture et me demande d'un air assez dur le salaire de trois ou quatre barbes qu'il m'avait faites avant mon départ d'Illiers. Il n'en fallait pas davantage pour fixer les regards de nos assassins sur moi. J'affectai de lui parler sans émotion, et comme je n'avais pas de billets de moindre valeur que de cent sols, j'en tirai un de mon portefeuille, et, passant ma main sous un sabre qui barrait l'entrée de notre voiture, je le lui remis en lui demandant s'il était satisfait. Il le

prit et se retira sans que j'aie pu entendre ce qu'il balbutia en recevant ce salaire. Cette particularité ne serait rien en soi, si la circonstance n'en avait fait un danger réel pour moi, et peut-être le plus grand que je pusse courir.

Cependant le danger général allait toujours croissant, et il était venu à un tel point que si les corps administratifs, si les électeurs, si la garde nationale nous eussent quittés un seul moment, c'en était fait de nous. Mais leur zèle, leur fermeté, leur courage ne se sont pas ralentis une seule minute, et, sans s'effrayer des torrents de pluie qui les inondaient, ils n'ont pas cessé, tant qu'ils nous ont vus courir des dangers, de les écarter de nous, et même de les partager avec nous, car le peuple altéré de sang commençait à se lasser de la résistance qu'il trouvait pour le répandre.

Enfin ils étaient parvenus, à force de prières, de menaces et de sollicitations, à dégager nos voitures ; et déjà nous concevions quelque espérance d'échapper à la fureur d'un peuple devenu plus que cannibale par l'impatience de se jeter sur sa proie, lorsque nous vîmes les villages voisins vomir des troupes d'autres forcenés armés de brocs, de fléaux, de faulx et de croissants. Alors nos angoisses recommencèrent. Les officiers municipaux, déconcertés eux-mêmes, viennent à nos voitures nous avertir de nous recommander à Dieu, parce qu'ils ne voient plus d'espérance de pouvoir nous sauver. Désignés en un instant à une mort que nous envisagions comme certaine, nous nous embrassons, nous nous donnons réciproquement une absolution que nous comptons bien être la dernière, et, nous serrant les mains, nous nous disons le dernier adieu.

En ce moment, j'aperçus devant notre voiture M. Aubry, ce vénérable citoyen d'Illiers que j'avais toujours eu pour ami et pour coadjuteur dans le peu de bien que j'ai pu faire en cette ville. Je lui fis signe de s'approcher ; je l'appelai pour venir recevoir les derniers témoignages de mon amitié. Il ne m'a pas donné cette consolation ; sans doute, parce qu'il ne m'aura pas entendu, ou qu'il se trouva trop sensible à la cruelle position où il me voyait. M. Maurissart, (c'est mon chirurgien et celui qui, dans ma cruelle maladie, m'a soigné avec autant d'habileté que d'attachement) est le seul des paroissiens d'Illiers qui m'environnaient qui soit venu présenter à M. Besnard et à moi, ses mains à serrer, nous faire ses adieux et recevoir les nôtres. Je lui en aurai obligation tant que je vivrai.

Pendant qu'abandonné à mon malheureux sort par ceux sur l'attachement desquels je devais du moins un peu compter, mon âme se trouvait dans la plus pénible oppression, une scène bienplus affreuse se préparait pour M. l'abbé Châles, notre compagnon de voiture.

Ce jeune mais déjà respectable ecclésiastique aperçoit son frère, électeur pour Nogent-le-Rotrou. Il le fait prier de lui accorder la consolation de le venir voir. L'électeur la lui refuse. Enfin le nouveau danger que nous courions ayant fait évanouir notre malheureux confrère, nous faisons faire à son frère de nouvelles instances, pour qu'il ne refuse pas à la nature ce qu'il lui doit, en ce moment si propre à attendrir le cœur le plus dur et le plus insensible. L'électeur s'endurcit contre tout ce que doit lui inspirer le sang et l'humanité. Il reste ferme à son prétendu poste ; il ne craint point d'abandonner son frère à toutes les réflexions écrasantes dont une conduite aussi dénaturée va remplir son esprit. Juste ciel ! Quel homme et quel prêtre la Révolution a rendus M. Châles et l'électeur.

Pendant toutes ces tragédies, le maire de Dreux, le président des électeurs et M. votre frère (dont je n'oublierai jamais le zèle à nous sauver et l'ardeur à s'exposer lui-même au danger pour y réussir) ces trois apôtres de l'humanité haranguaient ces paysans sortis de leurs hameaux pour nous assommer. Ils retenaient l'un, ôtaient les armes à l'autre. En un mot, ils firent si bien qu'ils les renvoyèrent chez eux par l'espoir qu'ils leur donnèrent que nous serions infailliblement massacrés à Evreux ou à Dieppe, et qu'ainsi il ne pouvait y avoir rien à craindre de notre part pour la Patrie qui serait bientôt débarrassée de nous. C'est à cet espoir dont adroitement ils remplissent l'âme de ces barbares que nous devons la fin de leur acharnement à nous poursuivre.

Nous voilà donc encore une fois sauvés du péril. Tous les dangers s'éloignent avec les furieux qui nous les avaient fait courir, et notre sang recommence à circuler librement dans nos veines. Nous sommes emportés dans nos voitures au plus grand galop des chevaux. Nous avançons de ce train un espace d'environ une lieue, c'est-à-dire aussi bien qu'il le fallait pour que nos conducteurs se crussent en sûreté. Nous comptons gagner Nonancourt. Nous étions dans la route qui y conduit, flattés de l'espérance d'y arriver bientôt pour y prendre quelque nourriture dont nous avions le plus grand besoin. *(A suivre).*

— *Le 8 Septembre.* La cathédrale est comble pendant l'office pontifical ; les petits enfants y sont par milliers.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 29

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 17 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte, Fête de *N.-D. des Sept-Douleurs, double-majeur.* A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, messe capitulaire ; à 3 h., vêpres, complies et salut.

— Le mercredi 20, le Vendredi 22 et le samedi 23, *Quatre-Temps,* jeûne et abstinence.

— Le jeudi 21, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 17 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte, Fête de N.-D. des Sept-Douleurs, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 17 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte, Fête de N.-D. des Sept-Douleurs, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE DE MIGNIÈRES. — *Pèlerinage de La Salette, le mardi 19 septembre.* Messes basses à 8 h. et à 9 h. — La grand'messe à 10 h.; Recommandations aux prières, sermon; à 3 h., vêpres, procession, sermon et salut solennel. — Indulgence plénière.

PAROISSE DE LOIGNY. — Le Dimanche 17, Baptême de deux cloches par Mgr l'Évêque de Chartres. — Le lundi 18, Consécration de l'Église par Mgr l'Évêque de Saint-Dié assisté de Mgr l'Évêque de Chartres ; Mgr d'Hulst prononcera un discours. La cérémonie commencera à 9 h.

PAROISSE DE BONNEVAL. — Le mercredi 20, bénédiction solennelle des travaux de restauration de l'Église de Bonneval. Cérémonie présidée par NN. SS. les évêques de Chartres et de Saint-Dié.

Annonce d'un pèlerinage Franc-Comtois. — La *Croix* de Paris, dans son numéro du 10 septembre, nous a appris qu'un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, avec station prolongée à Chartres, s'organisait à Dôle (Jura), et que les billets d'inscription étaient distribués actuellement par M. l'abbé Charles Prost, curé de Parcey, par Dôle. — Départ de Dôle le lundi 25 septembre à 10 h. 23 du soir ; de Dijon, le 26 ; de Paris, le 27, à 4 h. du soir pour Chartres ; messe le jeudi 28, à N.-D. de Chartres, puis de là, départ pour être le 29 au Mont St-Michel. Retour par Avranches, Vire, Dreux, Paris, le 30.

BIBLIOGRAPHIE

Petit Catéchisme de la Vie de N.-S. Jésus-Christ, par l'abbé Verdon, approuvé par Mgr l'évêque de Luçon, opuscule in-18 de 72 pages, illustré de 24 gravures d'après les monuments de l'art chrétien. Prix broché : l'exemplaire, 0 fr. 25 ; le cent. 20 fr.; Le mille, 150 (D. Dumoulin et Cie, imprimeurs-libraires, 5, rue des Grands-Augustins, à Paris).

Cet opuscule excellent fait aimer le Divin Sauveur, parce qu'il le fait mieux connaître en le présentant au vrai jour de l'histoire évangélique, dans le milieu où il a vécu. Les enfants ne seront pas seuls à profiter de cette lecture,

— **Almanach de la Jeunesse chrétienne**, pour l'année 1894, Lille, Maison Saint-Joseph, 59, rue de la Barre. Grand in-16 Jésus de 64 pages, 12 grandes gravures, impression de luxe. — Prix fort, 40 cent. Prix net, 10 cent.

SOMMAIRE

ORDONNANCE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

RELATIVE A L'HABIT DE CHŒUR DE MM. LES DOYENS

Nous, François Lagrange, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, Évêque de Chartres,

Considérant que la dignité de Doyen n'est pas un simple titre honorifique, mais qu'elle correspond à des droits et à des devoirs ;

Que MM. les Doyens sont en réalité dans leur doyenné l'œil et la main de l'Évêque ;

Considérant qu'il est convenable en conséquence qu'ils soient distingués par quelque marque extérieure des simples desservants ;

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. — MM. les Doyens porteront comme habit de chœur : 1° le rochet simple, avec parement aux manches ; 2° le camail noir avec liseret et boutons violets.

Art. 2. — Dans toutes les églises de leur doyenné ils auront le droit de préséance sur tous les dignitaires du diocèse, excepté M. l'Archidiacre et le Vicaire général délégué par l'Évêque.

Hors de leur doyenné, ils prendront rang immédiatement après les Chanoines, selon l'ordre de leur promotion comme doyens.

Art. 3. — Par privilège et à cause de l'importance de leurs fonctions pastorales, Nous accordons le même habit de chœur à MM. les Curés de Saint-Aignan, de Chartres ; de Saint-Valérien et Saint-Jean, de Châteaudun ; de Saint-Hilaire et Saint-Laurent, de Nogent-le-Rotrou, s'ils ne sont déjà chanoines.

Fait à Chartres, en notre palais épiscopal, le 8 septembre 1893, sous notre seing et le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire de Notre Évêché.

† François, *évêque de Chartres.*

Par Mandement :

Roussillon, *Chanoine*, *Secrétaire.*

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Lubin, évêque de Chartres. — 557.

C'était dans son enfance un simple berger, qui gardait les troupeaux de son père dans les plaines du Poitou. Cet enfant illettré et abandonné à lui-même, devait mourir évêque de Chartres. La rencontre d'un religieux du voisinage décida sa vocation. Ce religieux était son ami : il lui avait taillé dans sa ceinture de cuir les lettres de l'alphabet. Le berger suivit bientôt son instituteur au monastère de Noailles. Il y passa huit ans.

Alors commença pour notre saint une existence qui peut nous sembler quelque peu vagabonde, mais qui était dans les mœurs du temps. Sa vie ne fut plus qu'une longue odyssée, une visite ininterrompue des cloîtres les plus florissants et des plus célèbres abbés. Il faut lire dans le *Martyrologe de l'Église de Chartres* ses stations à Piciacum, auprès de notre saint Avit; à Javoux, dans le Gévaudan, auprès d'un saint Hilaire; à l'Ile Barbe où vivait saint Loup; à Arles, dont saint Césaire gouvernait l'Église jusqu'à ce qu'il revînt au monastère de Brou, dont son évêque lui avait confié la direction. Tour à tour moine, ermite et pèlerin, Lubin achevait ainsi l'œuvre de sa sanctification personnelle en même temps que, ne croyant que s'instruire, il semait autour de lui l'édification, les bons exemples et les miracles.

Cette perpétuelle circulation des religieux montre la vitalité du monachisme au VI[e] siècle, l'émulation des monastères, la concurrence des moines pour rencontrer et réaliser le type absolu de la perfection, la popularité des saints les plus éloignés et les plus cachés, l'espèce de curiosité que suscitaient, dans les têtes, le nom, l'histoire et la renommée d'un vrai saint. Avantage et élément de progrès pour les religieux, elle

était encore une sorte d'apostolat auprès des gens du peuple qui allaient à ces moines passagers pour s'instruire et s'édifier, pour invoquer leurs prières et, par leurs mains, éprouver la miraculeuse puissance de Dieu.

La vie de l'évêque nous découvre un autre aspect de l'histoire. Les évêques de France travaillaient alors avec une entente admirable à l'œuvre de l'évangélisation et, par voie de conséquence, de la civilisation de nos aïeux. Chaque année, un concile les réunissait à Orléans, à Tours, à Clermont, à Paris, où ils élaboraient de sages décrets qui ont plus fait pour le développement national que toutes les législations civiles. Tant il est vrai que l'Évangile reste l'unique source de lois vivifiantes et progressives.

Les ordonnances du Ve concile d'Orléans (557) où saint Lubin assista, sont particulièrement remarquables. Tout y est prévu : la condamnation des hérésies orientales, la protection des biens ecclésiastiques, l'indépendance des élections épiscopales, la défense des humbles et des misérables. Aux malades, les Pères ouvrent des hospices, dont ils réglementent l'administration; aux prisonniers ils assurent les soins spirituels et matériels; aux lépreux ils consacrent une partie des revenus de l'Église; aux accusés ils offrent un refuge dans les temples contre la cruauté et l'injustice des seigneurs; aux esclaves ils ménagent un moyen légal d'affranchissement, et aux affranchis, ils garantissent la tranquille jouissance de la liberté conquise.

Comment ne pas honorer les saints évêques qui ont tant fait pour notre pays? Et comment ne pas demander à l'Église qui sut jadis dénouer si heureusement et si pacifiquement les difficultés sociales d'alors, la solution des terribles questions qui nous divisent aujourd'hui?

D. G.

LE CRI DE L'INNOCENCE.

J'entends dire que bien belle a été, à la Cathédrale de Chartres, la fête de la Nativité dont la *Voix* mensuelle nous parlera sans doute avec quelques détails; les milliers d'enfants apportés en pèlerinage à N.-D. de Chartres et bénis à ses pieds ne pouvaient manquer d'être l'objet d'un spectacle particulièrement touchant.

Dieu soit loué avec sa divine Mère! *Ex ore infantium et lacten-*

tium perfecisti laudem propter inimicos tuos, ut destruas inimicum et ultorem.

Ces petits ont chanté à leur manière les louanges du Seigneur. Leur baptême, leur consécration à la T. S. Vierge, les bénédictions qu'ils ont reçues, ont été comme les cris qu'ils ont poussés vers le Ciel.

Leur innocence a une éloquence bien puissante, et de leur faiblesse sortira la force qui détruira nos ennemis.

Servons-nous de leur innocence contre nos péchés.

On dit qu'un grand marin, pour calmer la tempête, tenait dans ses mains un enfant suspendu entre le Ciel et les flots...

Ah ! que Marie, une mère ! et la plus tendre des mères ! présente cette innocence des enfants au Dieu tout-puissant, et elle apaisera sa colère justement irritée !

Voici une prière efficace que je récite depuis longtemps moi-même et que je me permets de conseiller aux autres : je crois à son efficacité : Par l'innocence des petits enfants baptisés, délivrez-nous, ayez pitié de nous. Seigneur ! — Ou bien — Saints petits enfants, morts dans l'innocence du baptême, priez pour nous ! A mesure qu'il meurt un petit enfant dans la paroisse, je le fais mon protecteur, je ne puis passer près de sa fosse sans l'invoquer. J'invoquais déjà son innocence à son baptême.

L'innocence des enfants est aujourd'hui plus que jamais employée comme protection ; on les fait prier enfants, on les enrégimente dans la pratique des petits sacrifices. Pas assez, à mon gré. Que toutes les paroisses s'enrôlent dans cette croisade de prières et de bonnes œuvres des petits enfants pour le salut de l'Église et de la France !

Un Curé.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Les pèlerins d'Etampes. — La mise en exploitation du nouveau chemin de fer d'Auneau à Etampes a rendu plus facile, depuis quelques mois, aux habitants de cette contrée le pèlerinage à N.-D. de Chartres.

M. le Curé de Châlo-Saint-Mards a eu la bonne pensée d'en profiter pour amener un groupe de paroissiens à nos vénérés sanctuaires le jour de la Nativité de la Sainte Vierge. Il communiqua son dessein à quelques prêtres d'Etampes et du voisinage ; eux aussi voulurent être du voyage et beaucoup d'autres personnes les suivirent. Bien que le temps manquât pour l'organisation en grand, les pèlerins se trouvèrent le 8, à Chartres, au nombre de 360 ; Châlo en avait fourni pour sa part environ 120, dont

30 hommes : M. le Curé de cette paroisse, M. le Curé de Saint-Martin, d'Etampes, des vicaires de Saint-Basile et de Saint-Gilles de cette même cité et d'autres ecclésiastiques étaient à la tête du pèlerinage. Tout ce monde nous a paru fort heureux de manifester sa dévotion à Notre-Dame, en des offices particuliers qui eurent lieu à la Crypte : messe avec allocution, salut avec de beaux motets que dirigeait M. le Curé de Saint-Martin.

Pour les vêpres, les pèlerins se mêlèrent aux fidèles qui remplissaient la cathédrale ; c'était pour eux un sujet d'édification de plus que la splendeur de nos cérémonies dans une fête si solennelle.

Les Lazaristes à Chartres. — Le lundi 11 septembre, est venu en pèlerinage à Chartres, le séminaire des Lazaristes de Paris. Les cent vingt-cinq ecclésiastiques dont se composait ce groupe de pèlerins ont célébré au sanctuaire de N.-D. de Sous-Terre, leurs offices présidés par deux de leurs directeurs prêtres : tous en habits de chœur, ont fait la sainte communion à la messe principale. Ils ont passé plusieurs heures à la cathédrale. Nous aimons à voir en prière devant nos augustes Madones les disciples de Saint Vincent-de-Paul qui, autrefois, vint recommander ses œuvres à la Sainte Vierge dans son beau temple chartrain.

Les pèlerins de Dourdan. — 130 personnes venues de Dourdan à Chartres, le jeudi 14 septembre, pour rendre hommage à Notre-Dame. M. leur curé-doyen présidait leur pèlerinage ; ils ont eu messe et salut à la Crypte, et ils ont assisté aux vêpres capitulaires plus solennelles ce jour-là à cause de la fête d'Adoration.

M. le chanoine Brou. — Le mercredi 13 septembre, à 11 heures du soir, est décédé dans la paix du Seigneur, à l'âge de 72 ans, M. l'abbé Charles Brou, chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres et chanoine honoraire de Poitiers. Ses obsèques ont été fixées au samedi 6, à 10 heures. Cette mort, survenue après une cruelle maladie, cause une vive peine aux nombreux amis comme à l'honorable famille du chanoine défunt. Nous donnerons une notice nécrologique sur notre regretté confrère dans le prochain supplément de la *Voix*.

Sermons de la Nativité. — Nous n'étonnerons personne en faisant ici l'éloge du prédicateur des fêtes de la Nativité à la cathédrale. — M. l'abbé Drouin nous a expliqué la belle mission de Marie enfantant Jésus dans les âmes, mission qu'elle continuera jusqu'à la fin des temps, mission pour laquelle nous devons être ses auxiliaires par l'apostolat. Tous les chrétiens doivent se faire apôtres en se revêtant de Jésus-Christ, *induimini Jesum Christum,* puis en étendant autour d'eux la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, la vie par lui et en lui ; et cela, par la prière, l'ex-

emple, la charité, le sacrifice. L'élévation des pensées et la distinction du langage ont ajouté au charme de ces discours toujours appuyés sur les textes de l'Evangile ; le devoir de l'apostolat dans la famille à différents points de vue et surtout par rapport aux vocations religieuses que le Seigneur y suscite, nous a paru fixer tout particulièrement l'attention de l'auditoire.

LES GUÉRISONS DE QUELQUES PÈLERINS CHARTRAINS A LOURDES *(Suite)*.

L'épisode raconté dans le dernier numéro de la Voix, n'est pas le seul qui se soit passé à Lourdes, et dont les malades du diocèse de Chartres ont eu à remercier la Sainte Vierge. Plusieurs autres guérisons se sont opérées d'une manière subite et éclatante ; nous allons les rapporter succinctement, en empruntant la plupart des détails au journal *Le Pèlerin*. Nous le faisons avec joie et bonheur, pour l'édification de tous, et en reconnaissance des grâces obtenues aux malades de notre diocèse par Marie qui s'est montrée envers eux la Vierge puissante, *Virgo potens*, le salut des infirmes, *Salus infirmorum*, et la cause de notre joie, *Causa nostræ lætitiæ*.

— *Sœur Fulbert de la Croix*, religieuse de St-Paul de Chartres, âgée de 31 ans, était prise, il y a 5 ans, d'hémorrhagies, de péritonite et de vomissements fréquents, qui la condamnèrent pendant tout ce temps à une immobilité presque absolue ; à peine pouvait-elle faire quelques pas dans sa chambre, à l'aide de béquilles.

Arrivée à Lourdes, elle descend du train, soutenue par trois personnes ; transportée aussitôt à la grotte par les brancardiers, dont il est juste de proclamer bien haut le zèle et le dévouement, elle se nourrit du pain des forts, puis elle est conduite à la piscine où elle est plongée aussitôt. Elle éprouve d'abord un saisissement profond, puis se redresse, se replonge une 2e fois, se met à marcher, s'habille seule, va à pied à la grotte, au bras du brancardier qui l'avait portée auparavant et qui rapporte maintenant les béquilles devenues inutiles. Celui qui écrit ces lignes a été témoin de ce spectacle inoubliable ; elle va à pied au bureau des médecins qui ne constatent plus qu'un reste de faiblesse à peine visible. Un médecin de l'Orne, témoin de cette transformation, ne peut assez manifester son étonnement.

— Mlle *Constance Piquet*, de Soulaires, âgée de 42 ans, a été aussi l'objet d'une guérison qui sera certainement l'une des plus remarquables du pèlerinage national de cette année. Le médecin qui la soignait depuis 18 mois disait dans un certificat qu'elle était atteinte au sein gauche d'une tumeur squirrheuse, dont il n'avait

pas jugé opportun de pratiquer l'amputation, l'affection cancéreuse étant incurable de sa nature et toujours sujette à récidive. Elle souffrait beaucoup, éprouvant des élancements dans toute cette partie du corps jusqu'à l'épaule; simple domestique, elle était obligée d'interrompre souvent son travail. Sa demande pour Lourdes, faite à la dernière heure, fut admise; elle partit avec joie. Plongée dans la piscine, elle sentit disparaître toute douleur, et le lendemain, au second bain, la tumeur, grosse comme une noix, disparaissait à son tour complètement; c'est ce qu'ont constaté les médecins. Depuis son retour, elle a repris son travail comme à l'ordinaire, et le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, elle venait dans notre cathédrale remercier cette bonne Mère de sa guérison.

Mlle *Louise Moreau*, âgée de 41 ans, à Chartres, avait déjà été guérie une 1re fois à Lourdes d'une maladie de la moelle épinière; depuis 8 ans, il lui était survenu une tumeur abdominale très volumineuse et des fistules qui la faisaient souffrir horriblement; toujours clouée sur son lit, elle mangeait peu, vomissait souvent, et usait fréquemment de morphine pour apaiser ses douleurs. Elle était si faible qu'on remettait d'année en année un second pèlerinage à Lourdes; après ses instances, son médecin la laissa partir. Le départ de Chartres fut difficile; à Voves elle perdit connaissance; il fallut pourtant prendre le train du pèlerinage, et user encore de la morphine pendant le voyage, mais ce fut la dernière fois. A Lourdes, le trajet en voiture de la gare à la grotte fut des plus pénibles; chaque cahot lui causait des douleurs indicibles; elle ne croyait pas qu'elle pourrait arriver. De la grotte elle fut portée sans connaissance à la piscine, mise sur un drap soulevé par six dames infirmières, elle fut plongée dans l'eau, mais elle ne sentit rien; elle était comme un vrai cadavre; on la rhabilla, la connaissance lui revint; on la mit debout en la soutenant, et voilà qu'elle put se tenir sur une jambe; elle posa la main sur la tumeur; celle-ci avait disparu; elle se mit à sauter sur la jambe gauche du côté du mal, et elle ne sentit aucune souffrance. Elle put marcher seule à la grotte puis se rendit à pied à l'Hôpital des Sept Douleurs et prit le meilleur repas qu'elle ait fait depuis 8 ans. Le lendemain, les 7 médecins qui l'examinèrent constatèrent l'absence de toute trace de mal, et furent unanimes à reconnaître dans ce cas une des plus remarquables guérisons. Maintenant elle marche sans fatigue, elle dort, ce qui ne lui était pas habituel, elle mange sans pouvoir se rassasier, et par-dessus tout, elle est heureuse et reconnaissante envers Marie.

— *Sœur Rosalie*, de la Communauté du Sacré Cœur de Marie, à Chartres, âgée de 35 ans, souffrait depuis le 24 mai 1892 d'une

gastrite chronique, elle ne pouvait plus supporter qu'un peu de lait avec un petit morceau d'échaudé ; les vomissements étaient fréquents ; la maigreur, extrême ; les deux jambes étaient devenues paralysées ; elle dépérissait à vue d'œil. Portée à la grotte, elle y fait la sainte communion ; ce qui l'étonne, ses jambes, insensibles depuis longtemps, lui font mal ; à la piscine où elle est transportée, on la plonge dans l'eau en la soutenant sur un drap, comme tous les malades que les jambes ne peuvent porter ; suffoquée par le saisissement de l'eau, elle s'assied sur une marche ; quand tout à coup elle se lève pour marcher jusqu'à la grotte et de là jusqu'au poste des brancardiers, et à midi elle mange de la viande bien que son estomac n'ait pu en supporter depuis un an. Elle était et elle reste guérie.

— *Mlle Cécile Técherot*, de Chartres, âgée de 21 ans, avait à peu près la même maladie et a éprouvé la même guérison ; elle était atteinte de dyspepsie chronique depuis le 7 mai 1893 ; d'une grande faiblesse qui l'obligeait à garder le lit, elle souffrait constamment de la tête, du ventre et du dos ; elle s'évanouissait dès qu'on la changeait de lit, elle ne pouvait prendre ni pain ni viande et supportait seulement un peu de bouillon froid et un peu de vin blanc ; avec un pareil régime elle ne pouvait que languir, les remèdes n'agissaient plus. Elle résolut, malgré tous les obstacles, d'aller demander à Lourdes sa guérison, convaincue, comme tous les malades, qu'elle l'obtiendrait. Il fallut la porter sur les bras dans le wagon ; à Voves, elle s'évanouit, les secousses du chemin de fer lui causèrent de vives douleurs. En descendant de wagon à Lourdes, soit fatigue, soit impression de l'air, elle perdit connaissance ; à la piscine elle ne sentit pas le peignoir mouillé qu'on mit sur elle ; plongée dans l'eau au moyen d'un drap, elle poussa un cri, et crut qu'elle allait étouffer. Elle put pourtant dire à haute voix un acte de contrition et les invocations à N.-D. de Lourdes ; puis on la retira de l'eau et on la replaça sur son matelas. — Comment vous trouvez-vous ? lui dirent les dames qui l'entouraient. — Mais je me trouve bien, répondit-elle, je ne souffre plus. On la souleva, elle essaya de marcher ; les premiers pas furent chancelants, puis, au bout de quelques minutes, ils furent plus fermes et l'amenèrent insensiblement jusqu'à la grotte où elle put s'agenouiller, puis jusqu'au poste des brancardiers qui la menèrent à l'Hôpital des Sept-Douleurs. Ne trouvant personne alors pour l'aider, elle monta seule les 4 étages de la salle qui lui était destinée ; mais l'effort était trop grand après plus de 3 mois d'immobilité, elle s'affaissa sur elle-même ; ce fut le dernier signe de la maladie. Elle put prendre sans souffrir quelque nourriture ; le lendemain elle mangea comme une personne bien portante, et depuis ce

temps elle est obligée de prendre quelque nourriture entre ses repas pour apaiser la faim. Au retour à Chartres, elle vint avec tous les pèlerins remercier la Très Sainte Vierge, et deux jours après elle assista à une messe d'actions de grâces. Sa maigreur commence à disparaître; elle se sent parfaitement guérie.

En terminant ce long récit, nous signalerons une très grande amélioration survenue, non cette fois aux piscines, mais à la procession de l'après-midi, à Mlle Juliette Riant, de Beaumont-les-Autels ; à la suite d'une arthrite coxo-fémorale il lui était resté un raccourcissement de la jambe droite qui rendait la marche très gênante et nécessitait l'usage des béquilles ; le mercredi 23 août, elle s'est levée sur le passage du Saint-Sacrement et s'est mise à marcher sans béquilles, en gardant toutefois un peu de claudication.

Hosanna au fils de David ! Gloire et reconnaissance à Marie.

R. S. G.

EPISODES DE LA GRANDE RÉVOLUTION

Lettres de prêtres chartrains (suite)

Le calme et la sérénité se rétablissaient peu à peu dans notre cœur, lorsque tout à coup nos perfides conducteurs quittent la grande route que nous tenions, nous emmènent dans la campagne par des chemins de traverse, nous font passer dans un village assez gros, où nos voitures jettent l'effroi. Nous traversons ce village au grand galop, et nous l'outrepassons d'un quart de lieue, ou environ; arrrivés près d'un bois de peu d'étendue, quelle fut notre surprise, lorsque nous vîmes les chevaux s'arrêter tout à coup, et nos conducteurs s'élancer de leurs sièges pour nous signifier de descendre de nos voitures, de nous sauver comme nous pourrions, parce que, à quelque prix que ce soit, ils ne nous conduiront pas davantage. Nouvelle désolation ! Que faire ? Où aller ? Nous voilà à pied, dans une plaine inconnue, sans linge, sans vivres, sans ressource aucune. Cependant il faut prendre son parti, et le prendre promptement. Déjà le tocsin sonne sur nous au village que nous venons de passer. Chacun s'échappe donc du côté qui se présente devant lui. Mon fidèle ami, M. Besnard, obtient de notre conducteur de remonter dans notre voiture. Il en tire précipitamment un morceau de pain que j'avais eu la précaution d'y faire mettre, le matin, avant notre départ, et des souliers dont j'allais avoir le plus grand besoin (car j'avais conservé dans la voiture les pantoufles avec lesquelles j'y étais monté). Nous donnons la moitié de notre morceau de pain à nos deux compagnons de voiture qui fuient d'un côté, pendant que M. Besnard et moi nous fuyons de l'autre. Il

pleuvait effroyablement, les chemins étaient devenus fort mauvais. Le péril ne me permettant pas de changer mes souliers, parce qu'il était de notre plus grand intérêt de nous soustraire aux poursuites des paysans que nous voyons se rassembler, je marchais avec mes pantoufles, Dieu sait avec quelle peine, dans les terres labourées, boueuses et presque impraticables. Je me mourais de chagrin en voyant que j'allais causer la perte de mon ami dont je retardais la marche. Je le priai de m'abandonner à mon malheureux sort, et de conserver du moins sa vie, ne pouvant sauver la mienne. Nous fuyons ainsi, gémissants et presque désespérés. Cependant le tocsin sonnait de toutes parts. Des foules de villageois armés s'avançaient sur nous ; on nous poursuivait, on nous chassait comme des bêtes fauves, des cris effroyables se faisaient entendre de tous côtés. Il fallait courir, s'arrêter, fuir la rencontre d'un village, quelquefois se coucher ventre à terre pour n'être pas aperçus. Heureusement, je trouvai dans mon courage assez de ressources et dans mon tempérament, naturellement bon, assez de forces pour soutenir toutes ces fatigues. L'œil de l'abbé Besnard, plus perçant que le mien, découvrit de loin ce qui nous menaçait, et la pluie abondante qui tombait, par le sombre qu'elle répandait dans l'air, nous dérobait souvent à la poursuite de nos chasseurs inhumains. Enfin, après avoir échappé à mille dangers, nous arrivons à un bois qui nous mit hors de leur vue. Là, je peux chausser mes souliers. Je jette mes pantoufles le plus avant que je peux dans le taillis, afin qu'elles ne pussent servir de renseignement, si l'on nous poursuivait encore. Les clochers où l'on sonnait le tocsin commençaient à s'éloigner. Nous prenons haleine, nous nous partageons trois morceaux de pain, pain véritablement de douleur que nous dévorons plutôt que nous le mangeons, marchant toujours au milieu de mille objets de frayeur. Nous nous désaltérons d'une eau d'une ornière, et nous faisons une bonne demi-lieue assez tranquillement.

Il était cinq heures du soir, et nous approchions de Garnay, village distant de Dreux d'environ une lieue, du côté de Châteauneuf. Nous comptions dans ce village prendre quelques rafraîchissements. Nouvelle alarme, nouveaux dangers ! Nous entendons battre la caisse. L'abbé Besnard, mon Argus, voit les paysans se rassembler ; leurs cris épouvantables viennent frapper mes oreilles. Transis de frayeur, nous nous jetons dans un bois voisin. Nous n'y sommes pas un demi-quart d'heure que nous apercevons deux hommes avec des figures terribles et armés de brocs, qui s'avancent vers l'endroit où nous étions cachés. Nous nous enfonçons dans le plus épais du taillis ; nous voilà encore une fois ventre à terre. Ceux-ci passent ; mais bientôt après, en paraissent

deux autres armés de fourches. Nous les apercevons à une demi portée de pistolet de nous. Pour ce coup, nous nous crûmes perdus sans ressources. Nous nous élançons dans les bras l'un de l'autre, nous nous embrassons, mon ami et moi, et, pour la troisième fois, dans cette terrible journée, nous nous disons le dernier adieu. Ciel ! fûmes-nous assez heureux ! Aucun de ces paysans ne nous aperçut ; tous quatre passèrent notre cachette sans soupçonner que nous pussions y être. Nous les laissâmes s'éloigner autant que la prudence nous parut l'exiger ; puis, nous retournions sur nos pas pour éviter le village. Nous descendons dans une large et profonde vallée. Deux ruisseaux et la rivière de Dreux s'opposent à notre passage ; nous les traversons à gué, nous sautons les fossés, nous nous faisons jour à travers les haies les plus épaisses, aux dépens de nos mains et de nos visages. Enfin, nous sortons des broussailles et de la vallée.

Comme il nous restait encore près de quatre lieues pour arriver au Péage où nous nous proposions de coucher, que la faim nous pressait, et que nous craignions à la fin de tomber dans un épuisement universel, nous prîmes le parti d'entrer dans un moulin pour en tirer quelques subsistances. Là, il nous paraît visiblement que nous sommes jugés gens suspects ; on balance à nous vendre du pain, les regards qu'on jette sur nous, nous semblent moqueurs et insultants. Je tremblais qu'après tant de dangers si heureusement évités, nous ne fussions venus échouer à ce fatal moulin. Après des instances réitérées, on reçoit mon argent ; après bien des tergiversations, je me saisis du pain. Nous nous tirons promptement de cette chaumière malencontreuse, et nous marchons sans encombre jusqu'au Boulay-Mivoye. Prêts à y entrer, nous entendons encore battre la caisse, cet instrument devenu si formidable pour nous, encore s'élever des cris effrayants. Mon Dieu, nous écriâmes-nous, quand viendra donc la fin de nos misères ? Nous nous sauvons, à travers les chaumes et les terres labourées, des nouveaux dangers qui pouvaient nous attendre encore dans ce village ; mais, comme alors la nuit était devenue fort noire, nous ne pûmes distinguer ni reprendre notre véritable chemin. Nous eûmes beau, presque à chaque pas, nous baisser, tâter avec nos mains le sol sur lequel nous marchions : tout fut inutile pour nous y remettre.

Ainsi, pour dernier comble à toutes nos infortunes, nous voilà perdus, pour le moins égarés au milieu de la nuit la plus obscure dont on puisse se former l'idée. Par un bonheur que ma situation habituelle rend inconcevable, je n'éprouvais encore qu'une médiocre fatigue. Je redoublai de courage. Je rassurai l'abbé Besnard sur l'état où il pleurait de me voir : « J'ai calculé mes forces, lui dis-je ;

je m'en trouve encore assez pour arriver à Chartres, ne pussions-nous pas nous reposer. Courage, mon ami; si nous ne perdons pas la tête, nous nous tirerons encore de là. En effet, après avoir encore marché quelque temps sans savoir où nous allions, nous tombâmes aux portes d'un honnête fermier qui nous remit fort obligeamment dans notre chemin, et, sans autre aventure, nous arrivâmes au Péage à onze heures et demie du soir, après neuf heures entières de la marche la plus pénible et la plus périlleuse dont on puisse se former l'idée.

Il serait difficile de peindre au naturel l'état où nous étions alors. Pâles, défaits, couverts de sueur et de boue, traversés, pendant plus de huit heures, d'une pluie également froide et abondante, n'ayant pris pour toute nourriture, durant une si désastreuse journée, qu'un peu de pain, ne nous étant désaltérés qu'avec l'eau bourbeuse des ornières qui s'étaient trouvées sur notre passage; les pieds mis en sang par les graviers qui, avec la boue, s'étaient introduits dans nos chaussures; en un mot, ne nous soutenant que par notre courage, et trop fatigués pour avoir le moindre sentiment de notre fatigue : telle fut la situation dans laquelle nous nous fîmes voir à l'hôte chez lequel nous arrivâmes. Quatre de nos confrères qui étaient arrivés de Chartres à la même auberge, un moment avant nous, ne purent nous reconnaître. Nous nous effrayons d'eux, ils s'effrayent de nous. Enfin, revenus à nous, nous les reconnaissons, nous nous jetons dans leurs bras, nous leur traçons un tableau succinct de nos déplorables aventures. Pendant ce récit, ils ouvraient leurs malles, ils en tiraient tout ce qui pouvait nous être nécessaire. Nous changeons de vêtements, et, en un moment, nous nous trouvons aussi sèchement et aussi à notre aise que la circonstance pouvait le permettre.

Le récit des dangers que nous venions de courir avait déterminé nos confrères à reprendre sur le champ le chemin de Chartres. Dès qu'ils eurent remonté dans leurs voitures, nous nous couchâmes pour essayer de prendre un repos qui nous était si nécessaire, mais nous dormîmes peu. Le sommeil ne suit pas de si près d'aussi grands dangers que ceux dont nous venions d'échapper; nous attendions le jour avec impatience. Enfin il parut, et ce ne fut que pour nous exposer à un nouveau danger qui, heureusement, fut le dernier qui signala notre fatal voyage; car nous étions à peine levés, que l'auberge où nous étions se remplit de sans-culottes. Bientôt nous les entendons attribuer aux seuls Prêtres tous les malheurs de la France : ce sont les Prêtres qui ont livré le royaume à l'ennemi; ce sont eux qui sont cause que tant de jeunes patriotes sortent de leurs foyers pour aller se faire égorger au camp de Meaux. Ce sont eux... Bon Dieu! Combien ne fûmes-nous pas

heureux de nous trouver travestis, et d'avoir un honnête homme pour hôte. Si nous eussions été reconnus en ce moment pour être des Prêtres, à coup sûr, nous n'en eussions pas échappé. L'incognito bien gardé nous a servi à merveille dans ce dernier instant de crise. Nous nous sommes mêlés hardiment avec ces sans-culottes. Nous avons crié : *Vive la Nation* plus haut qu'eux. Les mauvaises figures que nous avions encore, la boue dont nos habits étaient restés couverts, nos chaussures grimaçantes, tout cela leur avait fait naître l'idée que nous étions leurs frères d'armes. Charmés de leur voir si bien prendre le change, nous nous hâtons de satisfaire notre hôte, et nous sortons de l'auberge francs et quittes, à la frayeur près, qui ne nous a parfaitement quittés que lorsque nous nous sommes vus assez éloignés du village, pour n'avoir plus à craindre qu'il ne leur prit envie de courir après nous.

Les trois lieues et demie qui nous restaient à faire pour nous mettre en sûreté nous ont coûté plus de fatigue que les sept que nous avions faites la veille. Enfin nous sommes arrivés à une maison de campagne qui appartient à des personnes de notre connaissance, lesquelles nous ont reçus avec tous les témoignages possibles de compassion et d'amitié ; et c'est là que se sont terminés notre voyage et nos tristes aventures.

J'ai cru, Monsieur, devoir à l'amitié que vous me portez le détail de tout ce que j'ai eu à souffrir avec mes confrères dans cette fatale journée du 4 septembre qui a mis dans un jour si affreux le caractère féroce du peuple Druide. Je ne sais si, avant la Révolution, il portait en lui-même les germes de cette cruauté qu'il a si étrangement manifestée à notre égard. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'acharnement qu'il a fait paraître pour répandre le sang de trente-deux malheureux Prêtres, qui, pour obéir à des lois rigoureuses qu'ils respectaient encore, quoiqu'ils en fussent les victimes, abandonnaient leur malheureuse patrie, n'aurait pu être porté plus loin par les peuples de l'univers les plus cruels et les plus barbares. Peut-être, hélas ! était-il autrefois bon et humain, ce peuple que j'ai vu si terrible et si sanguinaire dans ce seul moment où j'ai pu le connaître. Dans ce cas, il faut le plaindre d'avoir été dénaturé par des circonstances qui ne peuvent être trop déplorées ; et il faut espérer que des temps plus heureux et plus tranquilles lui rendront son premier caractère ; et comme heureusement, aucun de nous, que je sache, n'a péri, il sentira peu à peu tout ce qu'il doit à MM. ses officiers municipaux, aux membres de son district et aux électeurs, pour l'avoir empêché de souiller la ville de Dreux ou ses environs d'un sang qui, répandu injustement, aurait continuellement crié vengeance contre lui, et peut-être aurait pu, à la fin, l'obtenir de Dieu et des hommes de la manière la plus terrible.

J'ai l'honneur d'être avec tous ces sentiments d'un tendre dévouement que vous me connaissez, Monsieur, mon bien bon ami, votre T. T.

Copie d'une lettre écrite par un des Prêtres persécutés à Dreux, le 4 septembre 1792, à un de ses amis.

FAITS DIVERS

Le budget des cultes en France. — Le projet de budget des cultes pour 1894 est encore inférieur de 56,000 fr. à celui de 1893.

On trouve un curé, (celui de la cathédrale de Paris), à 2,400 fr, 67 curés de cathédrales à 1,600 fr. — 853 curés à 1,600 et 1,500 fr. — 2,529 curés à 1,300 et 1,200 fr. — 1,950 desservants à 1,300 fr. 1,755 à 1,200 fr,, 4.627 à 1,100 fr.. 4,500 à 1,000 fr., 18.170 à 900 fr., 7.000 vicaires à 440 fr.

Les cultes protestants possèdent :

Les calvinistes, 12 pasteurs à 3,000 fr., 108 à 2,200 fr., 96 à 2,000 fr. 420 à 1.800 fr.; les luthériens, 10 pasteurs à 3,000 fr., 5 à 2,200 fr., 4 à 2,000 fr., 43 à 1,800 fr.

En outre un certain nombre de pasteurs ou de veuves de pasteurs reçoivent des secours s'élevant à 135,000 fr., et 50,000 fr. d'indemnités sont versés à des pasteurs pour services extraordinaires : les frais d'administration du culte calviniste montent à 12,000 fr., ceux du culte luthérien à 5.000 fr.

De son côté, le culte israélite compte :

1 grand rabbin à 12,000 fr., 1 à 5,000 fr., 8 à 4,000 fr. 4 rabbins à 2,500 fr., 2 à 2,100 fr., 3 à 2,000 fr., 1 à 1.950 fr., 5 à 1,900 fr., 3 à 1,850 fr., 6 à 1,750 fr., 3 ministres officiants à 2,000 fr., 12 à 1,000 fr. 1 à 900 fr., 2 à 700 fr., 5 à 600 fr.

Les cultes les mieux rétribués sont ceux auxquels il n'est rien dû.

Pendant que l'on supprime les bourses des séminaires catholiques, le séminaire protestant de Paris se voit attribuer 14,000 fr., et celui de Montauban 12,000. Le séminaire Juif reçoit 22,000 fr. par an.

Le budget des cultes coûte à chaque citoyen français 26 sous par an.

Le premier budget des cultes était de 65,400,000, la moitié de ce qu'il aurait dû être. Aujourd'hui il n'est plus que de 41,000,000.

Voilà la maigre compensation donnée à l'Eglise de France, en retour des quatre milliards qu'on lui a confisqués et qui réalisaient 180 milions de revenu.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 30

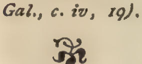
SAMEDI 23 SEPTEMBRE 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)

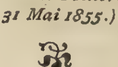


Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'osel le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 24 septembre, 18e dimanche après la Pentecôte, Fête de *N.-D. de la Merci, double-majeur.* A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., vêpres, complies et salut.

— Le jeudi 28, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Le Vendredi 29, Fête de la Dédicace de saint Michel, archange, *double de 2e classe,* les offices à 9 h. et à 3 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 24 septembre, 18e dimanche après la Pentecôte, Fête de N.-D. de la Merci, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 24 septembre, 18e dimanche après la Pentecôte, Fête de N.-D. de la Merci, les offices aux heures ordinaires.

Le PÈLERINAGE FRANC-COMTOIS que la *Croix,* de Paris, avait annoncé pour le 27 et le 28 septembre à Chartres a, nous dit-on, dû changer son programme. Les pèlerins ne viendront que plus tard à Chartres.

ÉCOLES LIBRES DES FRÈRES. — On nous prie d'annoncer que la rentrée des Écoles libres des Frères des Écoles chrétiennes de Saint-Ferdinand et de Saint-Benoît, aura lieu le lundi 25 septembre.

Récit du Pèlerinage de Notre-Dame de la Salette à Mignières, le 19 septembre.

Le Pèlerinage de Notre-Dame de La Salette, à Mignières, est toujours cher aux personnes pieuses de la contrée.

Mardi dernier, nous en avions une preuve bien touchante. Des groupes assez nombreux assistaient aux messes basses célébrées au sanctuaire de Notre-Dame de la Salette et y faisaient la Sainte Communion.

A la grand'messe, célébrée par M. le curé de Meslay-le-Vidame et très bien chantée par les enfants de l'orphelinat, l'église est comble ; M. le curéde Mignières donne, après l'évangile, une instruction très pratique sur les enseignements qui ressortent de l'apparition de la Très Sainte Vierge à la Salette.

Le soir, aux Vêpres, c'est M. le curé de Mignières qui donne encore le sermon en faveur de l'œuvre si intéressante de l'orphelinat de jeunes garçons. On ne peut aller à Mignières sans visiter cet établissement qui prend de plus en plus d'importance et qui mérite plus que jamais, par les services qu'il rend aux pauvres petits orphelins, d'attirer les aumônes des personnes charitables.

Un pèlerin dévoué de Notre-Dame de la Salette.

Mission de la Femme chrétienne dans le monde, par Mgr Mermillod. — Volume in-32 de 190 pages avec filets rouges, broché, prix, 0 fr. 75, relié percaline, 1 fr., basane maroquinée, tr. dorée, 1 fr. 50.

Le rôle que la femme chrétienne est appelée à jouer, à l'heure actuelle, pour ramener notre société aux pratiques religieuses est d'une importance capitale et bien fait pour fixer l'attention. D'autre part, l'esprit de Mgr Mermillod respire à chacune des pages, et l'onction si douce de son cœur coule d'un bout à l'autre de ce livre qu'il a revu et approuvé lui-même.

En vente à la Société de Saint-Augustin, à Lille, et dans toutes les librairies catholiques.

N° 30. 23 Septembre 1893.

SOMMAIRE

LES FÊTES DU 17 ET DU 18 SEPTEMBRE 1893 A LOIGNY.

Tous les journaux de la région ont annoncé les fêtes qui viennent de se terminer à Loigny, et sans doute ils vont en faire maintenant à leurs lecteurs des récits enthousiastes. Les lecteurs de la *Voix* de N.-D. méritent bien à un titre spécial qu'on leur parle aussi de ces fêtes, qui ont eu un caractère à la fois religieux et patriotique.

La cérémonie de dimanche soir, la bénédiction des deux cloches nouvelles a été particulièrement la fête populaire. On sait que l'église de Loigny est enfin achevée; que le clocher, après plus de vingt ans d'attente, a surgi de terre comme par enchantement à l'heure où l'on allait désespérer. La générosité a le secret de tant de merveilles ! (1) Dès le premier jour, les cloches ne manqueront point au clocher. Elles sont là, attendant la bénédiction du Pontife, signal de vie pour elles. Ce 17 septembre est leur jour de naissance. De plusieurs lieues à la ronde, parents et amis, visiteurs de toutes conditions, s'étaient donné rendez-vous à cette fête : « *Transeamus usque Bethléem... Et venerunt festinantes ! !* » L'entrée de l'église était libre, mais l'église, j'allais dire la vaste place de Loigny, trop petite pour cette immense foule.

Monseigneur notre Évêque dont on connaît le dévouement à l'œuvre de Loigny était venu avec empressement présider la cérémonie. Sa Grandeur l'Évêque de Saint-Dié « notre évêque aussi », l'accompagnait.

On a décrit déjà bien des fois ici les cérémonies d'une bénédiction de cloches, et les lecteurs de la *Voix* de N.-D. seraient fatigués d'une nouvelle répétition.

Qu'on me permette du moins de dire ce que la bénédiction des cloches de Loigny a de particulier, et d'abord le nom des parrains et des marraines.

Louise-Charlotte, la plus grosse cloche, est le don de sa mar-

(1) Au premier rang des bienfaiteurs de cette œuvre, citons M. le baron Gruyer, qui n'a pas donné moins de 20,000 francs. Il est mort, hélas ! deux mois avant la cérémonie; il a laissé comme exécuteur de ses dernières volontés son neveu et fils adoptif, M. le baron Hervé Gruyer. — Et aussi M. le comte Léon Lavedan (Philippe de Grandlieu), dont le coup de clairon retentissant dans le *Figaro* a si puissamment saisi de Loigny l'opinion publique.

raine, Madame de Maillefert, autrefois propriétaire du château de Goury, château célèbre dans les annales de Loigny. Nommer le parrain, M. le baron de Cambray, c'est présenter à nos lecteurs l'ami généreux de nos bonnes œuvres, et le bienfaiteur des pauvres de la région.

La seconde cloche a nom *Marguerite-Marie-Flavienne*. C'est M. l'abbé Theuré (Flavien) qui l'a offerte lui-même à sa paroisse. Félicitons-le d'avoir fait choix de ce souvenir personnel et durable pour son église de Loigny. Y a-t-il en effet un symbole plus parfait de la voix du Pasteur que la voix de la Cloche ? N'est-ce pas aussi par une inspiration d'un bonheur égal qu'il a donné à cette cloche le nom de Marguerite-Marie? Tout le monde a senti combien ce nom de la sainte gardienne des révélations du Sacré-Cœur, convient à la cloche qui retentit sur l'église de Loigny, l'église du Sacré-Cœur, et qui guidera les pèlerins à l'ossuaire fameux où dorment les douze cents héros tombés au 2 décembre, sous la bannière même du Sacré-Cœur!

Marguerite Marie a pour parrain l'honorable personne et docte maître Messire Marie-Paul Duret, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Poitiers, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, un protecteur qui a mis toute son activité et tout son dévouement à l'achèvement de l'église de Loigny. Il convenait que la paroisse fût représentée plus intimement encore au baptême de l'une de ses cloches : M[lle] Fouquet, fille de l'honorable Fouquet, Maire de Loigny et Conseiller d'arrondissement, semblait désignée d'avance, par le renom et la juste autorité de sa famille, pour être la marraine de Marguerite-Marie.

Nommer le fondeur de ces deux cloches, M. Bollée, d'Orléans, c'est faire pressentir des œuvres d'art.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer les inscriptions qui sont gravées sur ces deux cloches. Elles ont été dictées par la bouche autorisée de M. le Curé doyen de Terminiers : elles sont si pleines de sens, d'une expression si pénétrante, dans leur simplicité, qu'on ne peut les lire sans se sentir le cœur doucement ému. Sur la robe d'airain de Louise-Charlotte on voit gravés ces mots : Fidèles de cette paroisse, quand à la place du canon homicide du 2 décembre 1870, vous entendrez ma voix suppliante, rappelez-vous que votre église garde les ossements des soldats français tombés dans vos plaines et dites au fond de vos cœurs : Que le Seigneur accorde le repos éternel à ceux qui sont morts pour la patrie et la défense de nos foyers. »

Marguerite-Marie nous parle du Pasteur et résume son testament spirituel : « J'ai été donnée à l'église de Loigny par Messire Flavien Theuré, chanoine honoraire, chevalier de la Légion d'honneur,

curé de cette paroisse depuis plus de 32 ans. Quand sa voix sera entrée dans l'éternel silence, la mienne, du sommet de cette tour qu'il a fait construire, vous parlera encore de lui en vous disant en son nom : Souvenez-vous d'être fidèles au Dieu qu'il vous a prêché. »

Si pleines qu'elles soient d'art et de sens chrétien, il manque à ces deux cloches d'être vouées au service de Dieu, Monseigneur l'Evêque de Chartres va les consacrer par les bénédictions de l'Eglise. Il monte ensuite en chaire et il achève par des accents débordants de zèle de toucher l'assistance en lui expliquant les enseignements de la cloche.

La cérémonie religieuse est terminée. Il faut se quitter pourtant... c'est l'heure la plus joyeuse. Les parrains et marraines rivalisent de générosité envers la foule massée sur la place de l'église. On les accueille par des clameurs enthousiastes. C'est à la fois la demande et l'action de grâces.

Mais déjà les cloches sont à leur place dans ce clocher aussi hardi que superbe, qui domine l'immensité des environs, prêtes à verser sur les cœurs les émotions les plus diverses. Quel sera leur premier salut ? Un bruyant éclat de joie ? Non, un hymne à la Vierge Marie,.. *Angelus Domini....* On entend Louise-Charlotte, avec sa voix sonore et pleine de gravité, c'est bien la voix suppliante de l'Église qui implore la Mère de Dieu et de tous les chrétiens, *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis.*

Un frémissement agite toute cette foule, qui se tait, se recueille et admire. Mais il est quelqu'un à qui les larmes mouillent les yeux, qui regarde avec une joie indicible ce clocher splendide d'où descend à cette heure une si douce harmonie, et qui semble murmurer dans l'extase : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.* Saluons ce bon curé de Loigny ; n'est-il pas le premier héros de la fête.

Nous nous séparons, mais pour nous retrouver demain. La fête de demain n'aura pas cependant le caractère de la fête d'aujourd'hui. Demain c'est la consécration de l'église et de ses autels. Demain, il n'y aura plus de bruit, et plus... de dragées ; ce sera le jour du recueillement et de la prière.

Si la foule n'a pas été aussi considérable à la fête du lundi, la consécration de l'église a cependant attiré un grand nombre de personnes étrangères à la paroisse et aux environs, des amis de l'œuvre de Loigny, et en tête le généreux Comité qui perpétue d'année en année sa générosité, des survivants de la chevaleresque épopée du 2 décembre, des parents des héros tombés en ce jour fameux. Autour de nos deux évêques se presse une nombreuse couronne de prêtres.

Mgr l'Évêque de Saint-Dié a accepté l'honneur de consacrer l'église et le maître-autel; Mgr l'Évêque de Chartres consacre l'autel de la chapelle des zouaves. La foule entassée dans l'église suit avec recueillement les rites symboliques de ces consécrations, les lustrations, les onctions, les bénédictions, toutes ces merveilleuses cérémonies que le chrétien comprend et aime toujours à revoir.

La consécration de l'église de Loigny va procurer à l'assistance un honneur, un plaisir de choix, qui distinguera à jamais cette fête de toutes les solennités semblables.

On a annoncé un orateur dont l'éloquence illustre les chaires où il monte : le nom de Mgr d'Hulst est dans toutes les bouches. Mgr d'Hulst n'est pas un inconnu dans notre région; on le rencontre quelquefois dans la paroisse de Germignonville; on sait que le parrain de « Louise-Charlotte, » M. le baron de Cambray, est le beau-frère de l'éloquent Recteur de l'Institut catholique, conférencier de N.-D. de Paris et député du Finistère. J'aurais été chagriné d'avoir à défigurer dans un froid résumé le magnifique discours de Mgr d'Hulst. Par bonheur la *Voix de N.-D.* va offrir intégralement à ses lecteurs cet œuvre de profonde pensée et de beau langage. Puis-je dire l'impression que beaucoup sans doute ont ressentie comme moi dès le premier mot de l'orateur? Quel texte que celui-là appliqué à l'église de Loigny! *Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ, et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.* Ne vous semble-t-il pas que ce texte annonce une œuvre de maître? Quels magnifiques horizons ce jet de lumière ouvre à la pensée!

Il faut terminer ces splendides solennités. Hier la pluie de dragées faisait la joie de la foule; aujourd'hui un banquet réunit une centaine d'amis de Loigny, évêques, prêtres, laïques. La joie qui les anime est cependant mêlée d'impatience; on sent que cette assistance est là surtout par l'attrait et dans l'attente du beau. Mgr l'Évêque de Chartres le premier, répond au désir de tous. Il se lève et commence la série des toasts. Il remercie, avec toute la chaleur et toute la délicatesse de sentiments dont son cœur a le secret; en terminant, il annonce la bénédiction du Saint Père envoyée à M. l'abbé Theuré, à l'église nouvelle et à l'assistance; et cette annonce est accueillie par des vivats en l'honneur de S. S. Léon XIII. Tour à tour Mgr l'Évêque de Saint-Dié, le lieutenant-colonel de Fouchier, cet héroïque chef du bataillon qui s'est immortalisé au fait d'armes du cimetière de Loigny, Mgr d'Hulst, M. Duret, le parrain d'hier, se lèvent et nous charment par l'intérêt, la grâce, la distinction de leur langage. C'est une joûte d'éloquence qui vaut aux orateurs nos bravos et nos applaudissements chaleureux.

On se quitte enfin, car toutes les joies finissent ici-bas.

Loigny, l'humble village de Beauce déjà si illustre depuis 23 ans, remporte de toutes ces fêtes un regain de gloire et un nouveau gage d'immortalité.

L'abbé Desjouis,
Curé d'Orgères.

DISCOURS

PRONONCÉ A LOIGNY PAR Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A la cérémonie du baptême des cloches, le 17 septembre 1893.

J'avais voulu déférer l'honneur de porter la parole en ce moment et d'interpréter le sens de cette cérémonie au prélat ami qui a bien voulu venir rehausser nos fêtes de l'éclat de sa présence. Sur son refus, fondé sur ses fatigues d'hier et celles qu'il prévoit pour demain, je me résigne à monter dans cette chaire.

Nous sommes donc venus ici pour bénir des cloches, et les cloches de Loigny. Le caractère à la fois religieux et patriotique de cette cérémonie vous apparaît tout d'abord, Messieurs. En effet, ceux à la mémoire desquels on a élevé ce temple qui est leur tombeau n'étaient pas seulement des héros, mais aussi des croyants. Ainsi des fêtes de cette sainte héroïne qui, dans les champs voisins de Loigny, à Patay, jeta aussi autrefois sur nos revers un éclair de sa gloire, Jeanne d'Arc.

I

Des cloches, donc. Mais qu'est-ce que ce puissant instrument d'harmonie qu'on appelle une cloche? Un objet vulgaire et commun si l'on ne regarde qu'à la matière dont il est pétri; deux fois sublime si on tient compte de sa double mission. Déjà le feu de la fournaise en a purifié les éléments grossiers; et les voilà, ces cloches, inertes et muettes, n'ayant encore rien dit: mais attendez que les ablutions, les onctions, les encensements, les rites sacrés de l'église les aient saisies et transfigurées et investies de leur mission, et puis vous les entendrez.

C'est à un saint qui était en même temps un poète que l'on doit l'idée éminemment religieuse et poétique, d'utiliser pour le culte, en l'agrandissant et la portant au plus haut des airs, l'ancienne clochette, *tintinnabulum*. Plus tard, quand, maîtresse des esprits, la religion prit si puissamment possession du sol des Gaules par ces églises et ces cathédrales dont elle le couvrit, ce fut une belle idée de nos pères de couronner ces édifices sacrés par ces tours sublimes ou ces flèches aériennes qui relèvent incessamment les regards du côté du ciel, et semblent dire aux travailleurs courbés

sur les sillons : Vous avez une âme immortelle. Mais ces tours et ces flèches ne parlent qu'aux yeux : Muet langage. On a fait plus, on leur a donné une voix, une grande voix, on y a placé la cloche ; et la cloche parle : Que dit-elle ?

La cloche a une double mission : religieuse et patriotique.

Une mission religieuse : c'est la voix de Dieu aux hommes et la voix des hommes à Dieu.

Voix de Dieu : Trois fois le jour, le matin, à midi, le soir, elle retentit, c'est l'*Angelus :* sa voix domine les rumeurs des grandes cités, ou, dans les villages, ses doux tintements vont résonnant au loin, le long des chemins, dans les champs, les vallons, les bois, au bord des fleuves, sur les côteaux. Et que disent-ils ? Ils disent aux hommes : Pensez à Dieu, priez Dieu ! Et quand vient le jour du Seigneur, le jour consacré au repos prescrit, plus spécialement la cloche sonne, elle dit : C'est assez ; pendant six jours vous avez travaillé ; reposez-vous ; retrouvez-vous ; allez au temple, adorer et prier : tous ensemble ; le père, la mère, l'enfant ; la joie au front, la paix au cœur, sous le regard et la bénédiction de Dieu. De loin en loin, à de certains jours, la cloche redouble ses carillons ; à coups plus précipités elle sonne : ce sont les fêtes chrétiennes si ingénieusement échelonnées par la sollicitude maternelle de l'Église le long de l'année chrétienne : c'est Noël, Pâques, la triomphante Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, et les autres : sortez de vos demeures, enfants des hommes, allez au temple qui vous attend, plus magnifiquement paré pour des fêtes plus belles : que nul ne s'attarde ni ne s'éloigne.

Voilà les appels que Dieu nous adresse par la cloche. Il faut y répondre. Mais, voix de Dieu aux hommes, elle est aussi la voix des hommes à Dieu, et se trouve ainsi associée aux phases diverses de notre existence religieuse.

Entendez-vous ? Qui donc en ce moment la sollicite et l'anime comme d'une joyeuse ardeur ? Qu'a-t-elle donc, et que dit-elle ? Elle dit une grande joie ; un fils de l'homme est né dans quelque demeure, et ce fils de l'homme va devenir enfant de Dieu : c'est un baptême. Sonnez, cloches, jetez vos accords les plus joyeux. Ou bien, deux jeunes fiancés, l'orgueil au front, l'espoir dans l'âme, vont unir pour jamais devant l'autel leurs destinées : Sonnez, cloches, chantez. Au contraire, entendez-vous ces sons lugubres ? On dirait que la mystérieuse voix gémit ou pleure ; c'est le glas du trépassé : un homme est mort, une âme a quitté la terre : cloches, pleurez avec ceux qui pleurent, gémissez avec ceux qui gémissent, priez avec ceux qui prient.

La cloche a une autre mission encore : associée aux joies et aux douleurs de notre vie religieuse, est l'est aussi aux grands événe-

ments de notre vie profane. Elle devient alors la voix d'un peuple. Ainsi, la victoire a souri à nos armes : cloches, chantez le *Te Deum* de la victoire. Au contraire, c'est l'ennemi qui approche, c'est l'inondation ou l'incendie qui menace, cloches, jetez le cri d'alarme.

II

Telles sont les fonctions de la cloche. Mais quels souvenirs tout à coup ici pour nous s'éveillent ! En des jours d'inoubliables douleurs, l'étranger envahit ces plaines ; d'autres bronzes que ces cloches tonnèrent : batteries terribles, cercle de feu, d'où partait incessamment et de tous les côtés la mort. Quel combat ! Alors tombèrent ces braves, comme tombent sous la faulx les épis dorés ; ils tombèrent, combattant et priant : Sonis, Bouillé, Troussures ; tant d'autres ! Tu en étais, toi aussi, cher jeune homme, qui fus jadis de mes élèves, et dont j'ai bien le droit de prononcer ici le nom, noble Joseph de Vogüé ! Tes restes ne reposent pas dans l'ossuaire sacré ; ton nom figure dans ces diptyques immortels.

Je n'ai pas à retracer ce prodigieux combat : tous les ans des voix éloquentes le racontent, et ce poème, car c'en est un, je l'espère bien, ne se taira jamais sur nos lèvres. Il ne s'agissait pas pour eux de vaincre, et ils le savaient bien ; il s'agissait de protéger la retraite, et de couvrir l'armée, et de sauver encore une fois l'honneur. Ils marchent, ils courent, sans tirer, sous les obus ; en courant, ce petit bois, qui est là-bas, et qui de leur nom s'appelle maintenant le bois des zouaves, ils l'emportent ; hélas ! sous la pluie de fer et de feu qui les écrasait, il fallut s'arrêter, reculer : mais que d'héroïques jeunes gens couvrirent alors de leur corps la plaine ! Que de nobles et pures victimes furent immolées ! Quel sang généreux coula !

Qui donc enflammait leur courage ? L'amour sacré de la patrie, oui ; mais un autre amour aussi, car quel était leur drapeau ? Le drapeau de la France sans doute, mais aussi la bannière du Sacré-Cœur. C'étaient des français et des chrétiens ; des héros et des croyants. Qu'on ne sépare pas l'une de l'autre ces deux gloires.

Tel fut ce combat. C'était la gloire ! Mais aussi le deuil ! Trouée par les obus, la vieille église disparut ; ses cloches se turent pour jamais ; mais on l'a relevée plus brillante et plus belle, et depuis de nombreuses années déjà, elle était là : point lumineux sur notre sol chartrain et français, attirant tous les regards, car là un jour tous les héroïsmes resplendirent ; Mais elle était là, inachevée, muette : Honneur à ceux qui lui ont enfin donné son couronnement, et qui ont dressé cette tour où l'on va porter ces cloches ! Les voilà, silencieuses encore, attendant les rites sacrés qui vont les transfigurer, leur infuser une âme et consacrer leur voix. Et

puis, élevées dans cette flèche charmante et sublime, elles parleront pour ne plus se taire; n'oubliant pas les deuils passés, mais prêtes aussi, au jour si attendu de la revanche, à sonner la victoire.

Avec quelle joie donc nous allons procéder à cette sainte cérémonie! Cher Monsieur le curé, vous avez été longtemps à la peine, c'est bien raison que vous soyez aujourd'hui à l'honneur! Et il est grand celui d'avoir achevé cette œuvre, et de voir votre nom à jamais associé au nom glorieux de Loigny. Et qu'il sera doux et réconfortant demain, MM., de consacrer l'édifice lui-même: si digne, d'ailleurs, par sa grâce et sa beauté, des grands souvenirs qu'il rappelle! Sorti d'un acte de foi et de patriotisme, éternellement ce temple parlera aux générations à venir de vaillance et de foi, de la France et de Dieu. Il donnera à notre pays les leçons qu'il a le plus besoin d'entendre.

Aussi bien l'heure est solennelle; un cliquetis d'armes, à la frontière, a frappé nos oreilles; attentive, non troublée, la France s'est redressée, et la main sur la garde de son épée, elle écoute et elle attend. Elle est prête. Oui, l'espérance nous est permise; mais à une condition. Les peuples ne périssent définitivement que quand Dieu les abandonne, et Dieu n'abandonne un peuple que quand ce peuple l'a lui-même rejeté. Grâce au ciel, la France n'en est pas là, et, malgré l'apostasie d'un trop grand nombre de ses enfants, non, le sang chrétien n'a pas encore oublié de couler dans ses veines; la race des vaillants et des croyants n'est pas éteinte parmi nous. Jeunes héros, qui reposez dans cet ossuaire, vous aurez des successeurs, chrétiens et braves comme vous; et vous, cloches sacrées, oui, oui, nous l'espérons, un jour vous sonnerez, vous chanterez le triomphe.

DISCOURS PRONONCÉ PAR Mgr D'HULST

A LA CÉRÉMONIE DE LOIGNY, LE 18 SEPTEMBRE 1893.

« *Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ; et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.* »

Grande sera la gloire de ce nouveau temple; elle dépassera la gloire de l'ancien. En ce lieu je donnerai la paix, dit le Seigneur Dieu des armées.

Aggée, II, 10.

Messeigneurs,
Mes frères,

Quand les Israélites, après soixante-dix ans de captivité à Babylone, rentrèrent dans leur patrie, ils trouvèrent la ville sainte et le temple en ruines. Il fallut que Dieu suscitât des chefs ins-

pirés et des prophètes pour donner à son peuple abattu le courage de relever ces tristes débris. Et lorsque le nouveau temple fut sorti de terre, ce fut un autre sujet de tristesse. Les vieillards qui avaient vu la splendeur du premier sanctuaire en opposaient les magnificences à la pauvreté du second. « Celui-ci, disaient-ils, est devant nos yeux comme s'il n'était pas. » Mais le prophète Aggée leur fut député par le Seigneur pour ranimer leur foi et leur espérance : « Ne craignez rien, leur dit-il, mon esprit est au milieu de vous. Grande sera la gloire de cette maison; elle dépassera la gloire de l'ancienne. En ce lieu je donnerai la paix, dit le Seigneur Dieu des armées. »

Il nous sera permis, mes frères, de détourner pour un instant de leur sens historique ces paroles du prophète afin d'en faire l'application à cette église qui vient de recevoir l'onction sacrée. Entre le temple relevé par Zorobabel et l'édifice qui nous rassemble, je vois d'abord un contraste; mais, en y regardant de plus près, c'est une ressemblance qui me frappe.

Le contraste est évident : le temple de Zorobabel était inférieur en richesse et en beauté à celui de Salomon; à Loigny, au contraire, c'est de l'ancien édifice qu'il faut dire qu'il n'était rien à côté du nouveau.

Mais voici maintenant l'analogie : si nous recherchons la supériorité morale, de part et d'autre l'avantage reste à la nouvelle demeure.

Le second temple de Jérusalem devait recevoir dans son enceinte la personne même du Messie, dont le premier n'avait contenu que la figure. La seconde église de Loigny garde avec les ossements des martyrs du devoir, le souvenir de leur héroïsme et les espérances dont leur immolation reste le gage.

Une double consécration désignera désormais ce lieu à un double culte : la consécration du Pontife l'a voué au culte de Dieu; la sépulture des braves l'a dédié au culte de la patrie. Egaler ou opposer entre elles ces deux religions du ciel et de la terre serait une folie sacrilège; subordonner l'une à l'autre, chercher dans la première les inspirations de la seconde, c'est rouvrir pour la France malheureuse les sources de l'espérance et appeler sur elle les bénédictions de la paix. *In loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.*

I

D'abord ce temple est dédié au Seigneur. L'homme est ainsi fait qu'il a besoin d'adorer ce qu'il aime. S'il ne pouvait rien aimer que d'imparfait, il serait donc tristement condamné à l'illusion et au sacrilège. Car quelle plus grande duperie que de se prosterner

devant un être indigent et infirme comme celui qui l'adore ? Quelle plus grande impiété que de prostituer à la créature l'hommage transcendant qui n'est dû qu'au Créateur ?

C'est en vain que notre orgueil nous berce d'un rêve d'indépendance. Nous dépendons de tout ce qui nous environne, mais nous dépendons avant tout de celui qui nous a faits. Tout le jeu de notre liberté consiste à choisir notre maître ; l'intérêt de notre honneur est de bien choisir et de le placer si haut que nous nous élevions en l'adorant. Voilà pourquoi il n'y a d'âmes vraiment fières que celles des hommes qui savent s'incliner devant Dieu. Toute autre sujétion les trouvera rebelles, tout autre culte les trouvera debout. Eux seuls sauront résister à la tyrannie du plaisir, à celle de l'or, à celle de l'opinion ou de la mode. Faisons, si vous le voulez, une supposition douloureuse. Imaginons qu'elle réussisse pleinement cette conspiration des impies qui ont juré d'exterminer le culte du vrai Dieu sur la terre et d'en effacer jusqu'à son nom. Hélas ! ce n'est pas là une imagination vaine. Tous les jours nous sommes témoins de leurs efforts sacrilèges et de leurs effrayants progrès. Qu'un jour vienne où leur triomphe soit complet. Ce jour là, il n'y aura plus de temples ni d'autels. L'homme ne s'agenouillera plus devant l'invisible, mais il s'agenouillera encore et plus bas : il se courbera devant une fatalité aveugle, devant cette déesse sans raison et sans entrailles qui s'appelle la nécessité. Il saura même se forger des idoles plus misérables : un sabre, la botte d'un tyran, un sac d'écus ; moins que cela : un préjugé, le mot d'ordre d'un parti, la consigne d'une coterie, il n'en faudra pas davantage pour faire fléchir sa dignité et sombrer son honneur.

Pour venir ici, vous avez parcouru ces plaines monotones de la Beauce. A quel signe avez-vous reconnu de loin les groupes d'habitations ? A ce clocher qui partout s'élève plus haut que les demeures des hommes, parce qu'il désigne la maison de Dieu. Otez le culte, les villages seront sans clochers et la platitude du paysage exprimera trop fidèlement l'aplatissement des âmes.

C'est donc venir au secours de la dignité humaine, que de dresser au milieu d'un peuple cet emblème qui rappelle aux habitants de la terre la grandeur de leurs origines et la sublimité de leurs destinées.

Et c'est là ce que vous êtes venu faire aujourd'hui, Monseigneur, par vous-même et par la main d'un des fils de votre Église chartraine, devenu votre frère dans l'épiscopat.

Les malheurs de la guerre, en dévastant cette contrée, avaient renversé les murs du vieux temple de Loigny.

Des mains pieuses ont relevé ces ruines. Mais ni la science ni l'art ne suffisent à distinguer des édifices profanes la demeure où

Dieu veut habiter. Il y faut la majesté des rites et des symboles, la prière autorisée de l'Eglise tout entière, les lustrations, les onctions, les invocations du Pontife. Vous avez vu se dérouler devant vos yeux, mes Frères, la pompe inaccoutumée de cette liturgie imprégnée de la religion des siècles. Chaque oraison vous apportait l'écho des supplications du passé; chaque cérémonie évoquait sous vos regards le symbolisme de l'antique Orient, adapté par la tradition chrétienne aux mystères sublimes de notre foi. Et maintenant, l'œuvre est parfaite; le temple bâti de main d'homme est soustrait pour jamais aux usages vulgaires, il est voué pour toujours au culte du vrai Dieu. Ce parvis ne s'ouvrira qu'aux foules priantes. Nul n'en franchira le seuil sans purifier ses mains et sa tête aux fontaines lustrales; nul n'avancera vers le sanctuaire sans s'être agenouillé pour adorer l'hôte divin qui l'habite. Ces voûtes retentiront des chants sacrés qui disent les grandeurs de Dieu et ses bienfaits. Ce baptistère enfantera les nouveaux-nés à la vie de la grâce et en fera par avance les citoyens du Ciel. Cette chaire sera la tribune réservée où monte celui-là seul qui parle au nom du Seigneur; ce tribunal n'entendra que les sentences du pardon; cette cloche, ruisselante encore du chrême qui l'a consacrée hier, appellera le peuple aux fêtes de la religion; elle dira la joie des naissances, le bonheur des hymens, l'angoisse des agonies, la prière et les larmes qui coulent sur les cercueils : elle sera tour à tour la voix de l'adoration et de la reconnaissance, celle de la douleur et de l'invincible espoir. Mais l'autel surtout, ah! l'autel! A lui seul, il est l'église tout entière, car il est le lieu du sacrifice où se résume tout le culte. Cette pierre où la main du Pontife a répandu l'huile parfumée du baume et de la prière, où elle a caché dans de secrets réduits les ossements des saints, servira de support aux plus redoutables mystères. Le corps du Christ y reposera dans sa prison Eucharistique; le sang du Rédempteur y coulera tous les jours pour renouveler l'oblation qui protège le monde contre ses propres crimes et suspend au-dessus des pécheurs la main de la Justice entravée par la miséricorde.

C'est ainsi que Dieu s'est préparé une demeure, parce qu'il est Père. Sa maison sera la vôtre. Chacun de vous y a, de droit, sa place, comme l'enfant au foyer. Venez-y souvent, mes frères, confier au « Cœur qui a tant aimé les hommes » vos craintes et vos désirs, vos regrets et vos espérances. Venez renouveler à cette source vos provisions de vertu et de courage, venez y laver dans l'aveu les souillures de vos âmes, venez y panser dans la prière les blessures de vos cœurs, venez y chercher les inspirations qui relèvent, les pensées qui fortifient et qui consolent.

Si le vent du siècle avait desséché en vous la vie de la foi, baignez-vous avec confiance dans cette rosée de grâce et d'amour que distille la toison du divin agneau. Paroisse de Loigny, tu as connu, comme les autres bourgades, tes sœurs, le mal de l'indifférence religieuse. Mais Dieu t'a fait, sans qu'il y ait de ton choix, une destinée à part. Illustre désormais par les souvenirs que ton nom rappelle, tu n'as pas le droit d'abriter tes défaillances derrière de vulgaires exemples. Il faut que ton peuple soit digne des grandes choses qui se sont accomplies sur ton sol. Reviens, reviens à ton Dieu qui t'appelle ! Que tes vertus fassent à ce temple restauré une parure plus belle encore que celle qu'il tient des magnificences de l'art ! Alors, alors seulement, l'oracle prophétique trouvera en toi son plein accomplissement. Grande sera la gloire de cet édifice consacré ; elle dépassera la gloire de l'ancien sanctuaire ; Dieu lui-même y versera les trésors de la paix. C'est la première exhortation qui ressort pour nous de cette solennité.

II

Mais Loigny n'est pas seulement le temple de Dieu : c'est encore le sanctuaire d'une religion secondaire, dépendante du culte de Dieu, et nécessaire, elle aussi, à l'existence des nations : le patriotisme, la religion de la patrie.

Comme la religion qui s'adresse à Dieu, celle-ci pareillement a ses détracteurs et ses apostats. Mais disons-le à l'honneur de notre peuple : ils ont toujours été rares sur la terre de France ; aujourd'hui on les chercherait en vain ; s'il en existe encore, ils se cachent et dissimulent sous de menteuses apparences la honte de leur félonie. On n'ose plus dire : je n'ai pas de Patrie ; on dit : j'ai pour patrie le monde, pour concitoyens tous les hommes. Comme si ce n'était pas encore une façon, et la meilleure, d'aimer l'humanité que de l'aimer d'abord dans ce qui incarne nos souvenirs et réveille l'image de nos plus chères affections. Poussez à l'extrême le raisonnement de ces sophistes, vous verrez la famille disparaître après la patrie ; pour ne pas faire tort aux inconnus, on traitera en étrangers son père, sa mère et ses frères, comme on affectait de mettre au même rang le Français et le Lapon.

Quoi qu'il fasse, l'homme n'a jamais raison contre la nature, ce serait avoir raison contre Dieu. Or la nature qui a fait l'homme sociable a tracé autour de lui deux cercles concentriques, la famille et la nation. Privé de l'appui de la famille, l'être individuel ne tarderait pas à périr et l'espèce avec lui. Mais quand la famille multiplie ses branches, on voit naître deux besoins en apparence contraires ; il faut que les groupes se séparent pour vivre, il faut qu'ils se rapprochent et se fondent dans une unité nouvelle, moins

étroite, moins immédiatement naturelle, mais voulue de Dieu, elle aussi, et nécessaire comme la première.

Dira-t-on que l'humanité tout entière peut fournir cette unité de la société civile? Non, car la loi des unités collectives, c'est la communication permanente entre les éléments qui les composent, et d'un bout du monde à l'autre, cette communication ne saurait exister.

Il y a donc des limites naturelles à l'extension d'un peuple. Qu'elles ne soient pas inflexibles, que l'intérêt ou la violence puissent les faire varier d'un siècle à l'autre, l'histoire ne permet pas de le contester. Ce n'est pas une raison pour nier ces limites elles-mêmes. Elles ne se laissent pas supprimer, leur trace est visible. En deça, c'est la patrie, au delà c'est l'étranger.

L'étranger, dis-je, et non pas, comme disaient les anciens, le barbare ou l'ennemi. Car nous vivons en pleine civilisation chrétienne. Nous savons que Dieu est le père de tous les hommes; nous aimons par-dessus les frontières des frères inconnus ; le récit de leurs malheurs nous émeut; aux jours des grandes catastrophes, nous leur envoyons le tribut de notre pitié généreuse. Mais l'échange quotidien se fait dans l'enceinte sacrée du territoire national. C'est là que la communauté d'intérêts est plus étroite, la réciprocité plus parfaite, la sympathie plus vive. Ajoutez à cela l'œuvre des siècles ; accumulez les souvenirs que les générations se transmettent et qui composent à une nation son trésor héréditaire : souvenirs de gloire et d'héroïsme, de revers et de deuils, de relèvements et de délivrances; ne sentez-vous pas qu'une âme passe à travers ces choses, qu'elle les anime et les consacre, qu'elle les rend chères à jamais à tous ceux qui peuvent se réclamer du nom commun de la patrie?

Et quand ces choses sont menacées, quand la violence a rompu le lien de cette fraternité lointaine qui unissait deux peuples; quand l'étranger foule notre sol, quand il y promène la dévastation et la mort, ah! ne me demandez pas alors où est le bon droit dans ce conflit. Humble citoyen, étranger aux subtilités des chancelleries, je n'ai point à trancher un tel litige. Ah! sans doute, c'est un poids terrible sur une conscience humaine que la responsabilité de la guerre. Mais de quel côté sont ceux qui la portent? Et qui donc, hormis Dieu, saura les désigner à coup sûr? Son jugement souverain en décidera un jour. En attendant, le devoir est certain: il faut courir aux armes, il faut défendre la patrie.

O Loigny, c'est là ce que tu nous rappelles. Autrefois village obscur, perdu dans l'immensité de la plaine beauceronne, tu m'apparais aujourd'hui comme un point lumineux sur la carte de France. Ton nom y brille d'un plus vif éclat que ceux de tes voi-

sins, Patay, Jargeau ou Meung, illustrés par les victoires de Jeanne d'Arc. La gloire, un jour, s'est reposée sur toi, mais c'était au jour d'une défaite, une de ces défaites dont Bossuet a dit qu'elles sont triomphantes à l'envi des victoires. Ah ! cette gloire d'une espèce à part, Jeanne l'a connue aussi, mais ce ne fut ni à Orléans, ni à Reims ; ce fut à Rouen, au pied d'un bûcher. Cette gloire porte un nom sacré qui fait tressaillir les oreilles humaines, elle s'appelle le martyre ! Le martyre, c'est à dire le témoignage, la fidélité héroïque qu'aucun revers ne déconcerte, qui s'attache à une cause perdue et la sauve en croyant en elle. Jeanne vaincue, enchaînée, calomniée, condamnée, brûlée, a cru à la France et sa foi ne l'a pas trompée. Jeanne est morte, et la Franee lui a dû la vie.

Héros de Loigny, je vous donnerai votre vrai nom en vous appelant martyrs. A l'heure où vous avez rougi de votre sang les champs qui nous environnent, il n'était plus question de victoire. Combattiez-vous pour des trophées, valeureux soldats du 37e de marche, lorsque oubliés dans Loigny, vous refusiez de prendre sur vous la décision de la retraite ? Non, j'en atteste votre chef qui est ici, dans cet auditoire, le vaillant commandant de Fouchier. Vous et lui, vous combattiez pour mourir, parce que la mort vous paraissait la rançon de l'honneur. Vous empruntiez, sans le savoir, à saint Paul ce mot sublime : Quand la mort est au prix d'une défaillance, c'est la mort qui est un gain, *mori lucrum*. Et voilà de quel profit vous étiez avides, ô martyrs.

Et vous, les zouaves ; vous les trois cents Spartiates d'une épopée chrétienne, dites, qu'attendiez-vous de cette marche en avant sur le bosquet dont par vous le nom est entré dans l'histoire ? Pensiez-vous, chétive poignée de braves, changer le sort d'une bataille où des masses formidables avaient achevé de se heurter ensemble ? Non, l'armée française était rompue ; il s'agissait de retarder un moment l'ennemi et de protéger la retraite. Et vous voilà partis, alertes et joyeux. Troussures saute au cou de Sonis : « Merci, mon général, de nous conduire à une pareille fête. » L'ennemi voit cette fière allure, il croit avoir devant lui une avant-garde puissamment soutenue, il recule jusqu'au village ; là seulement, il reconnaît que derrière ces héros il n'y a rien, alors il les extermine. Quand la retraite sonne, les 300 ne sont plus que 102. O zouaves, pour vous aussi, pour vous surtout, la mort a été un gain, *mori lucrum* ; car vous avez glorifié en mourant vos deux mères, l'Eglise et la France, car vous avez teint de votre sang deux étendards, celui de la Patrie et celui du Sacré-Cœur. Vous aussi, vous surtout, vous êtes tombés en martyrs.

Au-dessus de cette troupe héroïque, deux figures se détachent

avec un singulier relief. Voyez ces deux officiers généraux qui confèrent ensemble avant la charge. C'est Sonis avec Charette : Sonis, de tout temps soldat de la France, mais dont la foi a fait avant tout un soldat du Christ, *Miles Christi*, comme nous le lisons sur sa tombe ; Charette, hier encore soldat du Pape, chef de cette légion d'héroïques enfants qui de France, de Belgique, de Hollande, étaient accourus à la défense du Pontife menacé. « Mon ami, dit Sonis à Charette, prêtez-moi un de vos bataillons. » Et c'est ainsi qu'a été scellée l'alliance du drapeau national avec la blanche bannière.

Les deux héros sont partis ensemble, ensemble ils sont tombés ; mais le plus jeune a été réservé pour les victoires à venir ; Sonis est entré tout entier dans sa vocation de martyr.

Vous peindrai-je pour la centième fois les horreurs de cette nuit passée par le blessé sur un lit de neige, sous la morsure de la bise sous l'étreinte de tortures indicibles ? Vous redirai-je ce dialogue sublime du soldat abandonné avec la Reine du Ciel ? Puis, après vingt heures d'une agonie effroyable, la délivrance qui ne fait que renouveler et prolonger les douleurs ? Quarante-cinq jours de souffrances inouïes, sur la paille d'une cave, avant de retrouver des forces que, pendant quinze ans, le soldat du Christ consacrera de nouveau à la France, jusqu'au jour où vaincu par le chagrin plus encore que par la maladie, il viendra trouver enfin dans la crypte de Loigny le repos promis aux martyrs. . . . . . .

Ah ! qu'ils sont bien placés là, les ossements des héros ! L'antiquité chrétienne avait eu cette divination que la pierre de l'autel doit s'appuyer sur l'urne qui contient les restes des martyrs. Ainsi leur sang se mêle à celui de l'Agneau sans cesse immolé ; et de ces sacrifices, inégaux en valeur, il se fait une seule oblation qui monte vers Dieu et rachète le monde.

Honneur à vous, bon pasteur de Loigny ! Depuis plus de trente ans, vous êtes au milieu de ce peuple l'homme du dévouement et de l'amour. Aux jours terribles, vous fûtes pour cette malheureuse bourgade la vivante apparition de la charité qui sauve. Depuis lors, vous n'avez cessé de personnifier l'espérance qui relève. Non content d'appeler la France entière à l'œuvre expiatoire qui trouve son expression dans ce temple, vous avez voulu faire de l'église de Loigny comme un panthéon chrétien de martyrs. C'est vous qui avez été chercher sous les tertres de la plaine les 1,200 cadavres dont les restes calcinés forment cet ossuaire, vous les avez réunis à leur vraie place, à côté de la tombe de Sonis, à côté de celle que s'est réservée Charette, sous l'autel où se renouvelle chaque jour le sacrifice rédempteur.

C'est là ce qui sauvera à jamais de l'oubli le temple que les

mains du Pontife viennent de consacrer. Tant que la France portera le deuil qu'elle n'a pas quitté depuis vingt-deux ans, les meilleurs de ses enfants viendront chercher ici les leçons de l'immolation. Ils viendront apprendre en lisant les noms gravés sur ce marbre, en s'agenouillant devant ces ossements blanchis, comment on sauve l'honneur dans la défaite, comment on prépare le triomphe. D'autres, après eux, y apporteront des trophées.

Ah! Français, nos frères, comprenez le grand enseignement qui sort de ces tombeaux! A Loigny, la France et la religion ne font qu'un; entre le patriotisme et la foi, l'alliance est indissoluble. Respectez-la partout, cette alliance; ne séparez pas ce que le sang des héros a cimenté. N'écoutez pas les docteurs de mensonge qui prétendent remplacer le culte de Dieu par le culte de la patrie. Tentative chimérique autant que sacrilège, car le culte de la patrie est fait de dévouement et de sacrifice, et l'âme humaine, quand on l'isole de Dieu, n'est capable que d'égoïsme.

O Christ, qui aimez la France, détournez vos yeux des spectacles d'impiété qu'elle étale; abaissez vos regards sur ce coin béni de votre sol où le sang des braves a coulé pour votre cause, où votre sang coule chaque jour au-dessus de leur dépouille. Envoyez d'ici à la France entière un esprit de régénération et de vie. Faites grandir sous notre ciel une race vaillante et pure, croyante et généreuse. Puis confiez-lui les destinées de votre peuple. Alors ce peuple reverra les jours glorieux; il connaîtra la paix qui suit la victoire et les vertus qui embellissent la paix. Alors Loigny deviendra le but d'un pèlerinage nouveau, où les chants de l'action de grâce remplaceront les pleurs du repentir. Et grande plus que jamais sera la gloire de cette demeure. C'est Dieu qui nous l'atteste. Lui-même a promis d'y verser ses trésors. *Magna erit gloria domus istius..... In loco isto dabo pacem. Amen.*

LETTRE DE M. DE CHARETTE A Mgr LAGRANGE.

A son retour de Loigny à Chartres, Mgr Lagrange a trouvé la lettre suivante que M. le général de Charette venait de lui adresser de La Basse-Motte, Châteauneuf, Ille-et-Vilaine. Sa Grandeur a pensé avec raison que la communication de cette lettre serait agréable aux lecteurs de la *Voix*.

Monseigneur,

Je me faisais une véritable joie de vous présenter demain, à Loigny, mes respectueux hommages, mais hélas! je comptais sans la goutte qui est revenue me visiter hier, et qui me met dans l'impossibilité d'affronter deux nuits de suite le chemin de fer, car

il me faut être lundi matin à la Basse-Motte où vont se réunir tous mes amis pour fêter l'anniversaire de Castelfidardo et mes 61 ans.

J'aurais été si heureux de revoir Votre Grandeur et de causer avec elle, du passé, du présent, voire même de l'avenir.

J'aurais été si heureux de me trouver avec elle sur le champ de bataille de Loigny, où nous avons eu l'honneur d'arborer l'étendard du Sacré-Cœur, qui seul peut nous sauver.

Je compte faire renaître, s'il le faut, une occasion pour présenter mes hommages à Votre Grandeur.

Votre bien dévoué serviteur,

CHARETTE

Basse-Motte, le 16 Septembre, 1893.

NÉCROLOGIE. — M. le chanoine Brou.

M. l'abbé Brou, Charles-Ernest, est né à Chartres, le 3 août 1821. Son père, homme de foi et de grande intelligence, tenait alors dans la rue Beauvais un pensionnat secondaire qu'il a transféré vers 1830 dans la rue des Lisses. Charles, l'aîné des deux fils du maître de pension, se distingua de bonne heure par de rares aptitudes pour les lettres et les sciences ; son père devait les cultiver avec soin, lui qu'encourageaient les succès déjà obtenus par des élèves distingués, surtout par le plus brillant : le futur cardinal Pie.

Après ses humanités et ses deux baccalauréats, Charles, qui avait éprouvé sa vocation ecclésiastique, en suivant, comme externe, le cours de philosophie du grand séminaire de Chartres, se rendit à Paris, au grand séminaire de Saint-Sulpice. C'est là qu'il fit ses trois années de théologie. Le 6 juin 1846, il fut ordonné prêtre, et le 13 du même mois il était vicaire de Brou, dans son diocèse natal; la similitude des noms avait sans doute été pour beaucoup dans la désignation du poste qui lui était confié.

Le jeune abbé se sentait destiné à l'enseignement plutôt qu'au ministère paroissial; moins de quatre mois après son entrée au vicariat, il fut nommé professeur de quatrième au Petit-Séminaire de Saint-Cheron; il y arriva pour la rentrée scolaire du 1er octobre 1846.

Nous l'avons vu deux ans dans ces fonctions, et nous sommes l'interprète de ses anciens élèves, en disant qu'il y fit preuve de connaissances très étendues et d'un goût littéraire peu commun. Bien volontiers il eût professé longtemps dans ce noviciat lévitique qu'il aimait; il lui fallut obéir à des circonstances qui l'appelaient ailleurs. Le 1er octobre 1848, il rentrait à la pension Brou, comme

maître auxiliaire, réclamé par son honorable père, qui se proposait de lui abandonner bientôt son établissement.

C'est à la rentrée des classes de 1853 que nous trouvons M. l'abbé Brou directeur de nom et de fait, son père s'étant décidé au repos dans sa propriété du faubourg Saint-Maurice. Cette date fut aussi pour le pensionnat celle de modifications importantes dans le personnel. Trois prêtres venaient s'y joindre au directeur; la maison qui avait de tout temps fourni des sujets au petit séminaire, sans cesser d'être spéciale pour l'enseignement chrétien des laïques, devenait l'un des établissements du clergé. Le caractère religieux de cette maison s'affirmait encore davantage le 15 mars 1854, par une consécration solennelle à la Sainte Vierge dans sa chapelle de la Brèche ou de la Victoire. A partir de ce jour, la pension Brou fut inscrite et connue sous le nom d'Institution Notre-Dame de Chartres.

Mgr Pie avait applaudi à ces faits; comme nouveau témoignage de ses souvenirs reconnaissants du passé et comme stimulant des projets pour l'avenir, il avait nommé M. l'abbé Brou chanoine honoraire de Poitiers (13 février 1854).

L'Institution ainsi patronnée ne pouvait manquer de prendre des développements. Le local qu'elle occupait fut abandonné pour devenir plus tard la Petite École de N.-D. de Chartres. Le 7 octobre 1854, M. l'abbé Brou s'installait avec tout son personnel dans l'hôtel Persan qu'il venait d'acheter et dont l'enceinte s'agrandit présentement, comme le commande l'augmentation croissante des élèves.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 1865, M. l'abbé Brou continua avec courage une tâche quotidienne dont ses collaborateurs d'alors se rappellent les succès et aussi les difficultés.

A cette date, des fatigues persistantes et surtout une laryngite chronique lui imposèrent enfin comme un devoir la retraite avec l'abstention de tout travail. Déchargé de sa responsabilité par la nomination d'un nouveau directeur, il alla vivre auprès de sa bonne et pieuse mère; le voisinage de la chapelle des Dames Blanches le consolait de l'éloignement de la cathédrale où chaque matin, durant tant d'années, il avait été puiser à l'autel la force de remplir sa belle mission.

En 1869, il revenait à cette chère basilique, en qualité de chanoine titulaire; il fut installé le 30 août. Mgr Regnault, en l'appelant ainsi à la dignité canoniale, pour récompenser ses travaux et ses sacrifices dans l'enseignement, savait répondre aux vœux du clergé.

Pour le nouveau chanoine, le long trajet de son domicile jusqu'à la cathédrale était un vrai pèlerinage. On se rappellera longtemps

ce prêtre à la démarche lente, au front rêveur, gravissant les rampes de la rue Muret à l'heure de la messe capitulaire, son chapelet à la main. Son voyage du retour était d'ordinaire agrémenté de quelques causeries aimables ; souvent aussi il était retardé à l'église soit par l'étude du monument, soit par la rencontre de quelque touriste dont il aimait à se faire là le *cicerone*.

On sait quel amour il avait pour les offices sacrés et quelle était sa fidélité aux moindres prescriptions liturgiques, après qu'il en avait vérifié lui-même l'authenticité. Pouvait-il en être autrement, dès lors qu'il se déclarait le disciple comme l'ami de Monseigneur Pie, et voulait partager ses sentiments vis-à-vis des usages et traditions de la Sainte Église, comme vis-à-vis des questions doctrinales !

Avant son canonicat titulaire, M. Brou ne s'était guère fait connaître comme écrivain que par ses discours de distributions de prix, et ces quelques pages suffisaient pour révéler l'homme d'esprit et d'érudition, précis dans ses idées, puriste dans sa diction, profondément sacerdotal dans ses vues. Depuis 1872, il lui a fallu se préoccuper davantage de publicité. M. l'abbé Bulteau, ancien vicaire de la Cathédrale de Chartres, devenu curé de Wambaix, au diocèse de Cambrai, entreprenait à cette époque, une édition nouvelle et plus ample de sa Monographie de la basilique chartraine, avec la collaboration, bien nécessaire pour lui, de M. le chanoine Brou. Plusieurs années après, le docte curé étant mort, la Société Archéologique d'Eure-et-Loir se chargea des frais de publication de la Monographie désirée, à condition que M. Brou consentît à reprendre lui-même ce travail depuis trop longtemps interrompu. Il adhéra à la proposition. Il révisa et modifia notablement les cahiers de M. Bulteau pour la première partie déjà terminée, et prépara laborieusement les matériaux et la rédaction des deux autres. Le Bulletin de la Société Archéologique donnait chaque année quelques livraisons de cet ouvrage, fruit de longues et savantes recherches, où la technologie s'alliait à une forme littéraire remarquable. Avons-nous besoin de faire remarquer que le collaborateur et continuateur de M. Bulteau, usant si peu de sa propre signature, ne se proposait pour but que la glorification de Notre-Dame de Chartres dans son saint temple mieux connu !

Malheureusement, M. le chanoine Brou laisse son œuvre inachevée. Nous en avions eu le triste pressentiment en voyant d'une part les fascicules se succéder à de si rares intervalles, et d'autre part les symptômes d'une grave altération de santé se manifester de plus en plus chez notre vénéré confrère.

La maladie le retint définitivement à la chambre, vers le milieu du mois d'août ; presque aussitôt elle inspira les plus vives inquié-

tudes. Malgré les soins dévoués du docteur et des Sœurs de Bon-Secours, M. le chanoine Brou ne pouvait résister aux progrès du mal intérieur qui le rongeait ; il le comprenait lui-même et il déclara à son frère et à sa belle-sœur désolés qu'il se préparait à mourir pour la fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Notre-Dame l'attendait du moins pour un des jours de l'octave. C'est le mercredi, 13 septembre, à 11 heures du soir, qu'elle voulut présenter à son Fils le pieux et fidèle serviteur de sa gloire ; sous les auspices de Marie, comment n'aurait-il pas espéré la récompense ?

Au dernier jour de sa vie, il avait eu la consolation de plusieurs entrevues avec l'aîné des deux jésuites, ses chers neveux. Le P. Alexandre Brou, prêtre depuis le 8 septembre, avait pu venir célébrer une de ses premières messes auprès de N.-D. de Chartres et bénir son oncle mourant. Une autre bénédiction qui avait aussi causé de la joie au malade, c'était celle de son évêque qui tenait à lui donner, en de si pénibles circonstances, un nouveau témoignage de son estime et de son affection.

Les obsèques de M. le chanoine Brou ont été célébrées à la Cathédrale, par le Chapitre en deuil, le samedi 16 ; l'assistance était fort nombreuse ; et l'on y remarquait plusieurs de ses anciens élèves, surtout dans les rangs du clergé. Monseigneur a donné l'absoute. Les restes du vénéré défunt ont été conduits au cimetière de Notre-Dame, où reposent depuis longtemps les cendres de ses parents.

Quel texte sacré conviendra mieux à sa tombe que celui-ci : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison !*

GOUSSARD, *Chanoine.*

M. Chouet, maire de Senonches. — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de recommander aux prières de vos lecteurs un de nos meilleurs amis qu'une mort foudroyante vient d'enlever à l'estime et à l'affection des siens, l'honorable M. Chouet, maire de Senonches depuis près de 25 ans.

C'était au moment où il s'apprêtait à aller à la messe, comme il le faisait chaque dimanche, qu'il fut atteint d'une congestion cérébrale. Rien d'abord ne faisait prévoir la gravité du mal et nous espérions que les conséquences de cette attaque se dissiperaient rapidement ; il n'en fut rien, hélas ! et le lendemain matin survenait une nouvelle et plus violente attaque qui en quelques instants lui enlevait complètement l'usage de ses facultés, lui laissant seulement le temps de recevoir les derniers sacrements avec assez de

connaissance. Il expirait le surlendemain, dans une atmosphère de foi et de piété admirable.

Cette mort a été un deuil public pour la ville de Senonches ; l'église ne pouvait contenir la foule immense accourue pour rendre les derniers devoirs à cet homme de bien. Mgr l'Évêque de Saint-Dié, enfant de Senonches et ami personnel du défunt, présidait la cérémonie funèbre assisté de tous les curés du canton et de M. le Doyen de la Ferté-Vidame. M. l'abbé Desvaux, curé de la Madeleine, de Châteaudun, et précédemment curé de Senonches, célébra la messe et fit l'inhumation. Avant de donner l'absoute, Mgr Foucault, malgré l'émotion qu'il avait peine à contenir, fit, avec cette élévation de sentiments et cette élégance d'expression que nous connaissons tous, l'éloge du défunt et retraça à grands traits sa longue et utile carrière administrative, faisant ressortir l'esprit religieux, la bonté de cœur et la fermeté de caractère qui distinguaient notre cher défunt. Au cimetière, plusieurs excellents discours furent prononcés : par M. Courtier, au nom de la Société de Secours mutuels que M. Chouet venait de fonder, par M. le baron Pron, conseiller général, au nom du conseil municipal et du canton, par M. Poucin, inpecteur des forêts en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, au nom de la famille et de ses nombreux amis. La note religieuse, qui dominait dans ces discours, l'évocation des espérances d'une vie meilleure, était une belle et salutaire leçon pour cet immense auditoire et contrastait avec le matérialisme et le terre à terre, qui fait trop souvent le fond de ces sortes de harangues. Pouvait-il en être autrement d'ailleurs en parlant d'un homme qui fut, toute sa vie, le champion des grands principes d'ordre et de religion, l'ami constant des curés de sa paroisse, et ajoutons l'appui des nombreux indigents de sa commune ! Tous ces titres militeront en sa faveur auprès de la miséricorde divine.

F. CHAUVEAU,
Chan. hon., curé de Senonches.

Bonneval. — Magnifique a été la fête célébrée à Bonneval et présidée par NN. SS. les évêques de Chartres et de Saint-Dié, le mercredi 20 septembre, pour la bénédiction des travaux de l'église ; plus de 40 prêtres y assistaient, et il n'y avait pas de place dans l'église pour tous les fidèles. Beau discours de Mgr Foucault et brève allocution de Mgr Lagrange. A plus tard, sans doute, plus de détails.

Boissy-le-Sec. — Une cérémonie aussi dans l'église de cette paroisse, le dimanche 17, à l'occasion des importants travaux de restauration. Sermon par M. le chanoine Lévêque. Grande foule. Vingt prêtres dans l'assistance.

FAITS DIVERS

Lucifer et franc-maçonnerie. — L'invocation du *Grand Architecte de l'Univers* est-elle une invocation de Dieu? Non, mille fois non. Étudiez à fond les rituels des différents rites, et partout vous trouverez dans les révélations des hauts grades — et même déjà dans celle du grade de *Maître* — que le *Grand Architecte de l'Univers* est *Lucifer*.

Le vrai culte de la franc-maçonnerie est le culte de Lucifer. De là cette haine infernale contre la religion du Christ qui dévore la secte maçonnique et qui nous explique tout ce qui s'est passé encore en France, en Italie et ailleurs.

Missionnaires et missionnaires. — Le *Times*, journal anglais et ennemi de tout ce qui porte le nom de catholique, a envoyé un de ses correspondants pour se renseigner sur l'état de l'Ouganda. Voici la conclusion de ses lettres :

« Je suis forcé d'admettre que le système du travail adopté par la mission française est de beaucoup supérieur à celui de la Church Missionnary Society.

» Sous le coup d'une injustice réelle, les missionnaires catholiques ont accompli, pendant les derniers mois, une œuvre digne, en tous points, des plus grands éloges; tandis que les protestants, après avoir exulté de la chute de leurs adversaires, n'ont fait ni accueilli aucune tentative de réconciliation.

» Chez les premiers, la plus grande subordination à leurs supérieurs, ils savent que le monde extérieur a fini pour eux et que leur exil volontaire est pour toute la vie... Chez les seconds, au contraire, point de déférence envers leur évêque, d'ailleurs toujours absent, et chacun garde ses opinions individuelles, ce qui forme un contraste frappant avec la confiance placée par les prêtres français dans leur chef.

» En outre, les prêtres français visitent continuellement leurs districts et sont en contact personnel avec leurs convertis, ce qui leur procure des avantages immenses. Nos missionnaires anglais ne paraissent pas avoir fait de grands efforts dans cette direction ».

Ces observations, émanant d'un protestant, sont la meilleure réfutation des calomnies répandues l'année dernière par les anglais contre les missionnaires catholiques.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, ru du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 31.

SAMEDI 7 OCTOBRE 1893

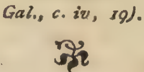
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 8 octobre, 20e dimanche après la Pentecôte, Fête de la *Maternité* de la B. V. M, double-majeur. A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, office capitulaire ; à 3 h., vêpres, complies et salut.

Tous les jours de la semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et salut à la chapelle du Saint-Rosaire.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 8 octobre, 20e dimanche après la Pentecôte, *Maternité* de la B. Vierge, les offices aux heures ordinaires. Exercice du Rosaire, le dimanche aux vêpres ; en semaine, à la messe de 7 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 8 octobre, 20e dimanche après la Pentecôte, Fête de la Maternité de la Sainte Vierge, les offices aux heures ordinaires. — Exercice du Rosaire tous les matins, à 7 h. 1/2.

MONASTÈRE DU CARMEL. — *Fête de Sainte-Thérèse*, 15 octobre. La veille de la fête, Exposition du Saint-Sacrement à 2 h., salut à 5 h.

Le jour de la Fête, exposition du Saint-Sacrement, à 6 h. 1/4, suivie de la première messe ; la seconde à 7 h., la troisième à 7 h. 1/2. — A 8 h., messe solennelle, célébrée par M. le Supérieur de la Communauté. A 4 h. 1/2, Sermon par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels ; Bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement, donnée par S. G. Mgr l'Evêque.

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE. — Jeudi 12 octobre 1893, Fête de l'Adoration du Saint Sacrement. Le matin, à 6 h., Exposition du Saint-Sacrement et première messe, autres messes à 7 h. et à 8 h. Le soir à 4 h., récitation du chapelet ; à 8 h., sermon par M. l'abbé Deniau, professeur à l'Institution Notre-Dame. Salut solennel et bénédiction du Saint-Sacrement. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Les Quatre Evangiles. — Traduction de Lemaistre de Sacy, corrigée avec introduction, notes et index, par l'abbé S. Verret, licencié ès lettres, professeur de philosophie à l'Institution N.-D. de Chartres. Nous l'annonçons de nouveau avec recommandation pour les familles, les institutions chrétiennes.

Sur cet ouvrage que le *Congrès de l'Alliance* des Maisons d'éducation chrétienne a honoré de son approbation et édité, voici quelques lignes que nous sommes heureux d'insérer. C'est le rapport présenté à l'Archevêché de Tours par M. le chanoine J. de Bellune, chargé d'examiner le livre de M. l'abbé Verret. Il s'exprime ainsi :

« Excellent ouvrage précédé d'une introduction où sont traitées un grand nombre de questions, qui facilitera l'intelligence du texte sacré, et accompagné de notes très nombreuses, claires et substantielles, bien propres à mieux faire comprendre, et à mieux faire goûter le récit évangélique. Le vocabulaire qui termine ce volume donne une foule de notions et d'éclaircissements utiles. Le livre est accompagné de gravures et de cartes. — Ce travail appelé à rendre de vrais services peut être proposé sans inconvénient à l'*Imprimatur* de Son Eminence.

» Imprimatur J. Sellier, v. g. J. de Bellune, chanoine. »

Cet ouvrage si favorablement apprécié est un volume de 500 pages ; papier, impression, gravures et cartonnage superbes. — Prix : 3 fr. 75, Libr. Poussielgue,

— **Petit mois du Rosaire**, par le R. P. A. Pradel, au couvent des dominicains, Mazère, Ariège. Prix : 40 centimes.

— *Bulletin de l'Imagerie*, Images de M. Pannier, chevalier de l'ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, 3, rue du Vieux-Colombier, Paris.

N° 31. 7 Octobre 1893.

SOMMAIRE

NOS DEUX DERNIERS PRÊTRES DÉFUNTS

Voici la lettre que Mgr Lagrange a envoyée à M. l'Archidiacre de Dreux, pour être lue le 26 septembre aux obsèques de M. Hazon, curé-doyen d'Anet.

Cher Monsieur l'Archidiacre,

Un obstacle plus fort que moi me retient demain à Chartres, et me met dans l'impossibilité absolue d'assister, à Anet, comme je l'aurais tant voulu, aux obsèques de notre cher doyen : c'est pourquoi je vous prie de vouloir bien m'y remplacer et m'y représenter.

Notre pauvre diocèse est vraiment bien éprouvé ! que de deuils coup sur coup ! Sans parler de ceux que naguère nous déplorions, hier nous perdions M. le chanoine Brou ; aujourd'hui M. le doyen d'Anet ; c'est bien *plaie sur plaie* et *douleur sur douleur*, sans compter les menaces suspendues en ce moment sur nos têtes.

M. le chanoine Brou, quelle tristesse que la disparition de ce prêtre, pieux, aimable, bon, distingué ; esprit fin et délicat ; érudit, littéraire, grand archéologue ; mathématicien aussi ! Son instruction variée, jointe à de rares dons d'intelligence, en faisaient un des prêtres les plus remarquables de la ville épiscopale. Il ne meurt pas cependant tout entier, et il laisse après lui des œuvres : d'abord cette description inachevée, hélas ! de notre cathédrale, qu'il aima si passionnément, et qu'il étudiait avec tant de goût, d'intelligence et de perspicacité.

« Il n'y a plus, me disait-il un jour, qu'un seul vitrail que je ne sois pas encore venu à bout de déchiffrer. » Quelques-uns de ses bulletins, par exemple celui où il expliquait le grand portail de notre cathédrale, cette œuvre si admirable du XIIe siècle, ne sont-ils pas de véritables petits chefs-d'œuvre de savoir et de style ; travaillés et ciselés avec un art merveilleux ? Un de ses chagrins, il me le confiait à son lit de mort, a été de n'avoir pu mener à terme cet ouvrage, qui sera continué sans doute : mais le sera-t-il comme il l'eût fait lui-même ? Peut-être.

Une autre œuvre qui nous reste de lui, c'est cette pension Brou, comme on l'a longtemps appelée et qui est devenue l'Institution Notre-Dame; et que nous agrandissons et transformons en ce moment : Nous ne pouvons oublier que c'est son vénéré père et lui à qui nous la devons : Nous avons la pensée d'y perpétuer, par un modeste monument, ce souvenir.

J'ai pleuré ce prêtre avec lequel je n'ai eu jamais que les plus aimables relations; mais combien je pleure aussi en ce moment ce vénérable doyen d'Anet que le diocèse tout entier pleure avec moi et que la vénération universelle aussi environnait! Il fut remarquable, m'a-t-on dit, dès sa jeunesse, comme professeur; plus tard, je dirai tout en disant qu'il fut un curé modèle : prêtre grave et digne, capable, inspirant à tous respect, confiance et affection. Homme de bon exemple et de bon conseil. La paroisse d'Anet lui doit entre autres choses la réparation intelligente de sa belle église. Certes nous perdons beaucoup en le perdant. J'avais été si heureux il y a quelque temps, de récompenser sa longue et belle carrière, en le nommant chanoine honoraire du diocèse !

Le bon Dieu lui ménageait, trop tôt, hélas ! pour nous, de meilleures récompenses ! Mais c'est un devoir pour Nous de Nous unir au deuil profond de ses chers paroissiens et de mêler nos prières à leurs prières pour l'âme de ce vraiment bon pasteur. Je vous charge donc, cher Monsieur l'Archidiacre, d'être demain mon interprète auprès de sa paroisse et de ses confrères en deuil, et de déposer sur son cercueil l'hommage de mon affection, de mes regrets, de ma vénération et de mon espérance.

Bien affectueusement et respectueusement à vous en N.-S.

† FRANÇOIS,

Evêque de Chartres.

BONNE NOUVELLE

Voici une bien excellente nouvelle.

La question des *Enfants en ferme* sur laquelle la *Voix* a, plusieurs fois, appelé l'attention de ses lecteurs, vient d'entrer dans sa seconde phase. La lettre suivante que nous venons de recevoir et qui a été adressée à tous les membres du clergé paroissial du Perche, expliquera mieux que tout commentaire l'importante décision qui vient d'être prise à ce propos.

Nous avons entendu et la *Voix* a rappelé le cri de douloureuse tendresse, jeté, au nom des petits esclaves de notre Perche, par M. le chanoine Drouin. C'était un jour de confirmation. En présence de Monseigneur, de ses grands vicaires, de tout le clergé du voisinage, des enfants et des familles de cinq paroisses limi-

trophes, M. le curé de Beaumont-les-Autels, dans une rapide description des mœurs du Perche, signala les causes de la décadence religieuse dans nos contrées, et parmi les grands et presque insurmontables obstacles, non seulement à la persévérance mais à la formation chrétienne de l'enfance, il mit au premier rang la condition actuelle du service des fermes.

Cet éloquent plaidoyer eut, dès ce jour, un heureux résultat. Monseigneur y répondit sur place et, à la grande émotion de tout l'auditoire, annonça qu'il faisait sienne la question des *Enfants en ferme*. Une enquête générale fut décidée, un rapporteur nommé, un questionnaire rédigé et communiqué à MM. les curés du Perche. Déjà un bon nombre ont envoyé leurs réflexions sur la situation des enfants dans leurs paroisses. Nous supplions ceux qui n'auraient pas eu le temps de répondre, de vouloir bien transmettre au rapporteur officiel le résultat de leurs observations, afin que l'enquête soit générale et que le rapport projeté soit une peinture exacte du vrai état de choses.

Mais cette question intéresse tous les lecteurs de la *Voix*. De plus beaucoup de prêtres originaires du Perche ou ayant autrefois exercé le saint ministère dans cette contrée pourraient participer utilement au travail qui s'élabore. Et puis la coutume du service des enfants en ferme n'est pas particulière au diocèse, on la retrouve dans la Normandie, le Maine, la Sologne, etc. où la *Voix* compte de nombreux abonnés. Enfin beaucoup de laïques chrétiens, pères de famille, fermiers, propriétaires, hommes d'œuvres auraient certainement leur mot à dire dans cette affaire et seraient heureux de formuler leur opinion sur la situation et sur ses remèdes.

Nous faisons donc appel à toutes les lumières et à toutes les bonnes volontés. Que tous ceux qui par leur situation, leurs renseignements, leurs conseils, leurs suggestions sont à même d'éclairer la question et d'en préparer la solution veuillent bien transmettre leurs réflexions à M. le Rapporteur.

Mais qu'ils se hâtent.

C'est dans ce but que nous transcrivons ici la lettre de M. le curé de Beaumont-les-Autels qui excusera notre indiscrétion.

D. G.

Beaumont-les-Autels, le 15 septembre 1893.

Monsieur le Curé,

J'ai pu, dans plusieurs rencontres, appeler l'attention de Monseigneur sur la condition déplorable des enfants placés en ferme.

Monseigneur s'est ému de cet état de choses et se propose d'étudier très à fond cette question. Il me charge, en conséquence,

de lui faire parvenir tous les renseignements que je pourrai recueillir de mes confrères touchant le sort des enfants placés en condition chez les cultivateurs.

C'est pour répondre aux intentions de Sa Grandeur que je prends la liberté de vous demander, Monsieur le Curé, de vouloir bien me communiquer le résultat de vos observations personnelles, principalement sur les points suivants :

1° Quelle proportion pouvez-vous établir, dans votre paroisse, entre les enfants loués et les enfants non-loués ? La location des enfants est-elle chez vous un fait général et habituel, ou simplement une exception ?

2° Les enfants sont-ils souvent loués en dehors de leur paroisse ?

3° Les commissions scolaires, les bureaux de bienfaisance contribuent-ils d'une façon quelconque à retenir les enfants chez leurs parents ?

4° A quel âge les enfants commencent-ils à être engagés en condition ?

5° A quelle époque de l'année entrent-ils en service ? A quelle époque en sortent-ils ?

6° Les enfants, engagés en service, ont-ils encore la liberté de suivre exactement les catéchismes, d'assister à la sainte messe le dimanche, de fréquenter les sacrements ?

7° Leur abstention, en cette matière, ne devient-elle pas souvent un obstacle à leur admission à la Première Communion ?

8° N'avez-vous pas remarqué que les enfants en ferme subissaient ordinairement un affaissement notable des facultés intellectuelles et du sens moral ; qu'ils y contractaient plus aisément l'habitude du blasphème ou d'autres habitudes vicieuses ?

9° Ces enfants sont-ils exposés à de mauvais traitements, obligés à un travail excessif ?

10° Le salaire de ces enfants est-il vraiment proportionné au travail qu'on exige d'eux ?

11° Que pensez-vous qu'on puisse utilement tenter contre l'état de choses actuel ?

Ne craignez pas, Monsieur le Curé, d'ajouter tous les détails qui seraient de nature à éclairer Monseigneur sur la situation de nos pauvres petits enfants.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments d'affectueux respect en N. S.

P. Drouin,

Curé de Beaumont, chanoine honoraire.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Ordination. — Dimanche prochain, 8 octobre, Mgr l'Evêque de Chartres ordonnera deux nouveaux prêtres dans la Crypte de la Cathédrale : MM. Coulombeau et Huet. La cérémonie est annoncée pour 7 h. Le lendemain, lundi, M. l'abbé Coulombeau, ancien élève de la Maîtrise, dira sa première messe à la Crypte, à 7 h. 1/2 ; M. l'abbé Huet dira sa première messe à Saint-Cheron où il est professeur depuis un an.

Installation. — M. l'abbé Maudemain, curé-doyen de Bonneval a été installé chanoine honoraire le vendredi 29 septembre, à l'heure des vêpres capitulaires. L'installateur était M. le chanoine Pouclée, archidiacre. Le Chapitre a associé ses félicitations à celles que le nouveau dignitaire a déjà reçues de deux prélats et de très nombreux confrères, à Bonneval même, lors de sa nomination pendant la cérémonie du 20 septembre.

Nominations. — M. l'abbé Bailleau a été transféré de la cure de Saint-Denis-des-Puits à celle de Nonvilliers ; M. l'abbé Bourguet, de la cure de Poinville à celle de Fruncé ; M. l'abbé Belaue, du vicariat d'Illiers à la cure de Garancières-en-Beauce. — M. l'abbé Guillaumin, jeune prêtre, est nommé vicaire d'Illiers ; M. l'abbé Lhomme, professeur à Saint-Cheron, est nommé curé de Poinville et vicaire de Janville ; M. l'abbé Coulombeau M., jeune prêtre, est nommé professeur à Saint-Cheron.

Notre-Dame du Saint-Rosaire. — Le mois d'octobre est célébré maintenant dans beaucoup d'églises, comme le mois de mai, par des exercices spéciaux en l'honneur de Notre-Dame. On y récite le chapelet en commun, et souvent il y a bénédiction du Très-Saint Sacrement. C'est ce que nous voyons chaque jour à la Cathédrale ; les fidèles se rendent avec empressement à ce pieux exercice paroissial. C'est la continuation de la fête de Notre-Dame du Rosaire qui a ouvert si solennellement le mois d'octobre, préparée par un triduum de prédication et de saluts. Le prédicateur, le Révérend Père Sertillanges, parlant à un nombreux auditoire le jour de la fête comme pendant le triduum, a développé de belles et touchantes considérations sur les mystères du Saint-Rosaire ; en digne fils de Saint Dominique, il a dit avec science et amour les louanges de Notre-Dame.

Retraite des prêtres professeurs. — Elle a fini le mercredi soir, 4 octobre. Les entretiens et conférences de M. le chanoine Paguelle de Follenay ont été fort goûtés. Homme de savoir et d'expérience, il s'est adressé aux intelligences et aux cœurs dans un langage distingué, plein d'aperçus élevés et de conseils pratiques. A la fin

de la retraite, M. l'abbé Lemoine, aumônier du lycée, l'a complimenté et remercié au nom de tous ses confrères.

— Mgr Laroche, évêque de Nantes, est venu, le 5 octobre, prier N.-D. de Chartres et faire visite à Mgr Lagrange avec lequel le lient depuis longtemps les doux souvenirs d'Orléans.

Le 4 octobre Mgr d'Hulst célébrait la sainte messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, sans doute pour mettre sous sa protection l'année nouvelle de l'Institut catholique.

Mgr FOUCAULT A LA PUISAYE, LE 27 SEPTEMBRE 1893.

C'est un événement, cher lecteur, que la visite de Mgr Foucault à La Puisaye, le 27 septembre dernier! Vous vous demandez sans doute, quel rapport il y a de notre cher Évêque de Saint-Dié à la paroisse de La Puisaye. Je vais vous le dire, si vous voulez bien me prêter un instant votre attention. Mais tout d'abord, permettez que je vous fasse la « composition du lieu, » non pas que je prétende vous imposer une méditation à la manière de saint Ignace, mais pour que vos regards avides de poétiques visions s'arrêtent avec complaisance où votre âme me suit.

Savez-vous qu'il est charmant ce petit pays de La Puisaye! placé à l'entrée du Perche, il en fait pressentir tous les agréments et toutes les magnificences. Le bourg aux maisons élégantes et proprettes est assis au pied d'une petite colline, que couronnent les premiers massifs de la vaste forêt; une rivière le traverse, gentille et frétillante comme son nom, la « Mouvette »; à gauche, un bouquet de grands sapins aux senteurs pénétrantes; à droite, de riches vergers mêlés de bosquets de bouleaux. Une ceinture de prairies, d'eaux courantes, de limpides étangs, de grands arbres, de taillis, voilà le cadre.

Montons à l'église. Elle dresse à mi-côte sa masse grise qui domine de toute sa hauteur le bourg étendu à ses pieds. La flèche hardie de la tour se détache sur le sombre horizon des grands bois comme une tige gigantesque sur un fond de verdure. Le cimetière entoure l'église. Les vivants qui viennent prier n'échappent pas au souvenir de leurs morts.

A l'entrée de l'église remarquez une tombe sacerdotale, vieille déjà de plus d'un quart de siècle : Elle nous vaut l'insigne honneur de la visite de Mgr l'Évêque de Saint-Dié. Cette tombe est celle de son oncle, M. l'abbé Foucault, mort curé de La Puisaye en 1866. L'église, d'une seule nef, aux proportions étonnantes, M. le curé Foucault l'a restaurée et rendue enfin digne du culte; le clocher, le plus fier des environs, c'est lui qui l'a fait bâtir. Après cette

œuvre il mourut; mais d'une mort qu'il est bon de rappeler. Un malheureux ouvrier frappé d'une maladie épidémique terrible, agonisait, sans soins, abandonné de tous; M. le curé Foucault avait à peine trente ans; il aimait sans doute la vie comme tant d'autres... Il alla cependant à celui que tout le monde fuyait, il le soigna, et il fut atteint : Il mourut. Sa mémoire est restée en bénédiction. J'ai dit sa mort simplement. L'héroïsme est éloquent de lui seul.

Mgr Foucault n'avait pas revu depuis plus de vingt-cinq ans cette tombe chérie, ni cette église, où il avait prié, jeune lévite, ni cette paroisse au milieu de laquelle il avait passé de si douces vacances. Personne cependant ne l'avait oublié; dans ces derniers temps surtout, lors de sa promotion à l'épiscopat, le souvenir qu'il avait laissé dans la paroisse s'était ravivé. Aussi quand fut annoncée sa visite pour le 27 septembre, les vieux comme d'autres plus jeunes, se promirent de revoir celui qu'ils avaient connu adolescent, à peine initié aux saints ordres, et qui revenait maintenant vers eux avec tout l'éclat de la dignité épiscopale.

M. le curé de La Puisaye avait voulu que la visite de Mgr l'Évêque de Saint-Dié fût une fête pour tous, et l'occasion d'une réunion édifiante pour la paroisse entière. Deux autels nouveaux, dédiés l'un à la Très Sainte Vierge, l'autre à Saint Joseph, attendaient une bénédiction : l'Évêque de Saint-Dié allait la leur donner.

Ce fut au milieu d'une magnifique assemblée : Toute la paroisse s'arrachant à ses occupations et bravant la pluie, accourut demander la bénédiction de l'Evêque. Tous les membres du Conseil municipal sans exception, firent voir, par leur présence à la cérémonie, que le plus parfait accord régnait dans la paroisse. M. le Curé, dans une adresse gracieuse, rehaussée par la chaleur et la distinction de sa voix, fit allusion à cette modération, à ce bon esprit de ses paroissiens; il y voyait, disait-il, le fruit temporel du sacrifice de l'oncle de Monseigneur, mort victime de son dévouement, à une heure (il faut bien l'avouer,) de tiraillements et de luttes. Et avec quels charmes, commentant le « *Quis putas, puer iste erit,* » de l'Évangile, M. le Curé rappela le souvenir que les anciens avaient gardé du premier sermon de l'Evêque de Saint-Dié au lendemain de son diaconat ! Ils avaient depuis longtemps pressenti l'avenir, l'avenir avait enfin livré son secret. Le lévite était devenu Pontife, vrai prophète du Très-Haut. « *Et tu, puer, propheta Altissimi.* »

Du haut de cette chaire qu'il avait déjà illustrée avant que d'être prêtre, Monseigneur répondit à l'adresse de M. le Curé, et sur son auditoire ravi il laissa tomber des paroles du cœur, mais il instruisit aussi, et il édifia, en développant dans un langage noble et accessible à tous les enseignements de l'autel.

M. le Curé, dont le talent musical est si apprécié de toutes les paroisses voisines; avait organisé des vêpres et un salut solennel avec le concours de ses confrères; sous sa direction, les moins habiles deviennent artistes, les chants sont magnifiquement exécutés. Signalons entre tous, M. l'abbé Thuault, maître de chapelle au Petit-Séminaire de Séez, dont les soli de saxophone avec accompagnement d'harmonium, ravirent l'assistance.

Mgr Foucault quitte la Puisaye, charmé d'y voir une si parfaite union, une foi si profonde, après des jours qu'il avait connus moins heureux, charmé surtout de trouver la mémoire de son oncle honorée et si vivace encore après plus de vingt-cinq ans.

Et moi (si je puis dire un mot de moi,) je suis heureux d'avoir eu l'occasion de parler *con amore* du clocher à l'ombre duquel dorment mes bien-aimés, de l'église, où tout enfant j'ai présenté à de saints prêtres l'eau et le vin du sacrifice, et balancé l'encensoir aux jours des solennités.

Un ancien Enfant de chœur de la Puisaye.

UNE FÊTE DE DEUXIÈME CENTENAIRE A DENONVILLE

Le dimanche 24 septembre, la paroisse de Denonville était en fête; elle célébrait le deuxième centenaire de la translation du chef vénéré de Saint Boniface, martyr, relique insigne donnée à cette église, au mois de septembre 1693, par Dame Courtin de Tanqueux, femme de Jacques René de Brisay, seigneur de Denonville.

Rien de mieux caractérisé que l'organisation de cette solennité dont le but était de rappeler et d'honorer le souvenir d'un fait déjà lointain.

Chaque détail en cette fête cherche à reproduire les traits du passé et à harmoniser avec lui le présent. C'est un parallélisme ingénieux.

Dans la cour d'honneur du château, au-dessus d'une gracieuse allée formée d'arbres verts et de fraîches guirlandes s'agitent des bannières brillantes aux lettres d'or; elles portent les noms des personnages qui, aux deux époques, ont dans cette cérémonie un titre officiel:

Alexandre VIII fait face à notre glorieux Léon XIII.

Dame de Tanqueux voit une pieuse et digne descendante dans Mme la baronne de Lareinty.

Godet des Marais, l'apôtre infatigable, trouve devant lui un émule de son zèle et de ses talents dans Mgr Lagrange. Enfin, au milieu de bien d'autres souvenirs, se présente celui de l'abbé Leguicheux, curé de la paroisse en 1693, et en face comme parallèle on cherche

en vain le nom du pasteur actuel; il n'est inscrit nulle part ailleurs que dans le cœur de ses chers paroissiens...

Mais du haut de l'importante tour où flotte l'étendard et que fit élever le cardinal de Hémart, se répand le son grave de la cloche dont les trois siècles d'existence n'ont en rien altéré la voix imposante; c'est le signal du commencement de la cérémonie. Une longue procession formée des jeunes filles de la paroisse, la plupart vêtues de blanc et de plusieurs prêtres, se déploie sous l'égide des bannières de la paroisse et se rend au château pour y recevoir, comme il y a deux cents ans, l'insigne relique de Saint Boniface. En ce temps c'était René de Brisay, évêque élu des Comminges qui se tenait près d'elle et présidait à la fête. Aujourd'hui, c'est aussi un évêque, c'est le nôtre, notre bien-aimé père, Mgr l'Évêque de Chartres. Malgré de réelles fatigues, Sa Grandeur n'a pu résister à ce besoin de son cœur d'être agréable à l'un de ses prêtres et de prendre part aux joies des paroissiens de Denonville, ses diocésains.

Le voici, revêtu de ses ornements pontificaux, debout sur le perron de l'antique manoir, faisant face à l'insigne relique que les mains des prêtres viennent de placer sur un reposoir, riche surtout de délicatesse et de goût. Le reliquaire, lui aussi, mérite de fixer l'attention; il est de style gothique d'un bel effet; il fut donné il y a cinquante ans par M. l'abbé Sureau, vicaire général, originaire de Denonville.

Aux côtés de Sa Grandeur se tiennent M. le chanoine Piau, supérieur du Grand Séminaire, pour qui une affection de condisciple est chose sacrée et qui tient à le témoigner de nouveau par sa présence à M. le Curé de Denonville, et M. le chanoine Marquis, doyen d'Illiers, enfant de cette paroisse, qui perpétue au milieu du clergé chartrain l'esprit et la science de M. Sureau, son oncle.

Près de là se trouve M. le Maire de Denonville; par son attitude si digne il est bien l'interprète de l'honnête population qui le maintient à sa tête. Il a près de lui la Compagnie des sapeurs-pompiers de la commune qui de bonne grâce a prêté son concours, toujours très apprécié, à cette cérémonie.

M. le Curé ému devant le témoignage d'une aussi cordiale bienveillance, adresse à Monseigneur des compliments de bienvenue et donne le caractère de cette fête, en empruntant à ses trésors d'archéologue les détails locaux qui accompagnent le don gracieux de la relique de saint Boniface.

En terminant, il exprime ses regrets que Monseigneur de Saint-Dié n'ait pu répondre à son invitation et ajouter par sa présence universellement désirée au bonheur de tous. Après une courte réponse où Monseigneur étend ses félicitations du pasteur aux plus petits de son troupeau, la procession regagne, au chant joyeux des cantiques et des hymnes, l'antique église paroissiale.

Plus d'une fois nous avons admiré la restauration de cette église où une science éclairée du symbolisme religieux a su diriger le ciseau comme le pinceau de l'artiste; mais jamais nous n'avions vu ce temple aussi beau, riche de son plus bel ornement, de l'assistance considérable des fidèles qui se pressaient dans son enceinte trop étroite.

A peine avions-nous pénétré dans le lieu saint, que nos regards sont attirés et charmés par la gracieuse exposition disposée dans l'avant-chœur pour recevoir le chef vénéré de saint Boniface... Honneur au talent de l'organisateur qui avec peu de ressources a su créer un petit chef-d'œuvre d'élégance et forcer les goûts les plus difficiles à une sincère admiration.

Après le chant des vêpres que conduisait avec sa voix puissante M. le Doyen de Terminiers, intime ami de M. le Curé, le prédicateur se dirige vers la chaire; tous les yeux le suivent avec une satisfaction marquée; c'est Monseigneur; les brebis n'aiment-elles pas entendre la voix de leur pasteur!

C'est avec toute sa piété que Sa Grandeur s'applique à démontrer ce que c'est qu'un martyr; c'est avec son cœur qu'elle excite chaleureusement l'auditoire à l'imiter dans son amour pour la foi et à ne pas craindre de mettre ses actes en harmonie avec sa croyance; c'est ainsi que les paroissiens de Denonville assureront leur salut éternel; et qu'ils travailleront au relèvement moral et chrétien de la France.

A cette voix si autorisée, si pieusement écoutée, succèdent les accents puissants de l'orgue qui, sous des doigts habiles, interprète et la joie et la prière des fidèles; puis adoucissant ses accords il appuie et agrémente des chants artistement rendus. C'est le moment où Notre-Seigneur sorti de son tabernacle est exposé à nos adorations; le tintement de la clochette presque aussitôt couvert par le roulement du tambour et le son éclatant du clairon, invite tout genou à fléchir devant la majesté du Dieu qui veut nous bénir.

La cérémonie avait pris fin, mais ce qui ne finira pas, c'est la reconnaissance que tous conserveront à M. l'abbé Hermeline, curé de Denonville, de leur avoir procuré les joies d'une fête aussi délicieusement chrétienne.

X.

VARIZE. — Une cérémonie après restauration d'église.

On nous écrit de Péronville, le 2 octobre 1893 :

Il y a quinze jours, la main du Pontife consacrait la superbe église de Loigny. Le diocèse entier, je devrais dire la France

entière, était heureux de s'unir au Pontife dans cette imposante cérémonie. Dimanche dernier, dans une autre paroisse du doyenné de Terminiers, à Varize, s'accomplissait une cérémonie moins importante sans doute mais toujours chère à la piété chrétienne : la bénédiction des travaux de restauration de son antique église. Désormais Varize n'aura plus rien à envier aux paroisses voisines. Encore quelques restaurations semblables et le doyenné de Terminiers n'aura plus qu'à montrer des églises neuves ou merveilleusement restaurées. La modeste paroisse de Varize avait eu ses jours de deuil. Elle devait aussi avoir ses jours de joie et de triomphe. Ses enfants s'étaient joints en 1870 aux francs-tireurs volontaires pour arrêter la marche de l'ennemi. Et pour cela, nombre des siens furent massacrés; le village livré au pillage et à l'incendie. La vieille église était une des rares demeures échappées à la dévastation générale. Mais qu'elle était pauvre et misérable au milieu de ce village renouvelé ! Et pourtant, ne devait-il pas y avoir à Varize un temple plus digne de la majesté de Dieu et des braves dont les noms sont inscrits sur ses murs ? Le zèle du pasteur, admirablement secondé par le bienveillant concours de l'administration et des âmes généreuses, est parvenu à rendre à l'église sa première jeunesse.

Aussi avec quel bonheur M. le Doyen de la Madeleine de Châteaudun bénissait-il ces travaux si habilement exécutés ! A cette occasion, dans une instruction pleine d'élévation et de piété, il sut faire ressortir la grandeur de la maison de Dieu.

Avec quelle délicatesse exquise il remercia l'administration de son bienveillant concours, les paroissiens de leur générosité, et surtout le pasteur bien-aimé ! A lui devait revenir la plus grande part des éloges en ce beau jour. A l'exemple des anciens moines, n'avait-il pas payé largement de sa personne pour décorer l'église avec tant d'art et de délicatesse ? Ses confrères n'avaient pas manqué de s'unir à pareille fête, et surtout un de ses intimes amis, M. le Curé d'Arrou, que nous avons été heureux d'admirer dans son nouveau costume de doyen. La paroisse entière était là attentive et recueillie. La nombreuse assistance des hommes surtout nous a profondément édifié. Pour nous, nous nous réjouissions intérieurement en disant : Béni soit Dieu d'une si bonne journée ! Désormais tous voudront revoir plus souvent cette sainte demeure pour y adorer le Seigneur et prier pour les nobles victimes du devoir. En y entrant nous nous rappellerons ces paroles de nos livres saints : C'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel.

Un Témoin.

ÉPISODES DE LA GRANDE RÉVOLUTION

Lettres de prêtres chartrains (2me Lettre.)

MONSIEUR, TRÈS CHER ET TRÈS RESPECTABLE AMI,

Quelle affligeante position que la nôtre depuis cette affreuse révolution qui fait tant de ravages dans notre infortunée patrie! Quelle liberté que celle qui met tous les honnêtes gens sous le couteau des scélérats! Pendant mon séjour en France, je n'ai pu vous écrire: l'exposé ci-joint vous en donnera la preuve. Depuis que j'ai échappé à la rage des Brigands, j'ignorais votre adresse; enfin, un chanoine de Verdun me l'a fait passer, et je m'empresse de vous apprendre que je suis encore de ce monde, après avoir évité la mort par une protection spéciale de la divine Providence, ainsi que mes deux compagnons d'infortune, MM. Jannet et Charamond, curé de Bouglainval, qui sont avec moi à Fribourg, en Suisse, pleins de vie et jouissant d'une bonne santé, et qui vous saluent de tout leur cœur. Oui, mon cher Monsieur, notre bon papa, votre bon ami Le Dantec est à Fribourg depuis le mois de juin dernier.

Que cette nouvelle va vous surprendre agréablement, et qu'il sera lui-même satisfait, s'il a le plaisir de recevoir de vos nouvelles et de vous savoir en bonne santé ! Mais comment a-t-il pu soustraire sa tête à la guillotine infernale, je vais vous l'expliquer aussi succinctement qu'il me sera possible.

Le 4 septembre 1792, j'ai pris avec MM. Jannet et Charamond, un passeport pour me rendre en Angleterre. Sous les murs même de Chartres, notre voiture est arrêtée par des patriotes, et un de nos voyageurs ne s'est soustrait à la mort, qu'en se cachant sous un lit dans une maison voisine pendant deux heures. Après quatre heures de retard, nous nous réunissons à Lèves, et continuons notre route. Sur les neuf heures du soir, nous sommes arrêtés par quelques ecclésiastiques qui avaient eu le bonheur de se sauver de Dreux où l'insurrection était à son comble contre les prêtres. Le tocsin sonnait dans les paroisses voisines pour courir sur les prêtres qu'on désignait sous le nom de brigands. Le tableau qu'ils nous firent des horreurs qui s'y commettaient fit frémir le postillon; il ne voulut plus avancer, et nous laissa sur la grande route, au milieu des ténèbres. Nous nous égarons toute la nuit à travers des chemins impraticables, et, dès le matin, nous arrivons au faubourg Saint-Maurice, chez un bon catholique qui eut la charité de nous recevoir. M. de Foliet courut aux administrateurs, qui, saisis et effrayés eux-mêmes des mauvais traitements qu'avaient éprouvés à Dreux les prêtres de Chartres, donnèrent une lettre pour

engager à rentrer en ville ceux qu'on pourrait découvrir. Munis de cette lettre, nous revenons chez nous, la nuit, mais il n'y avait nulle sûreté. Le passage continuel des patriotes, les visites domiciliaires, tout le monde en rumeur dans la ville nous forcèrent de chercher un asile à la campagne. Nous nous rendons à Oisème, paroisse de Gasville, chez Jean Moisson, vigneron, parent de Monsieur Charamond. Nous avons passé chez lui et sa mère six mois, et quelle vie ! la nourriture la plus grossière qu'on se procurait à la dérobée, toujours dans les transes et les alarmes continuelles. Nous passions la nuit dans un petit fournil où nous ne pouvions ni tousser, ni cracher, ni moucher, de peur d'être entendus des voisins. Nous couchions tous les trois dans un petit grenier de 12 pieds carrés, sur la paille, sans lits ni matelas ; encore nous nous trouvions heureux, car nous avions le bonheur d'y dire la sainte Messe. Après six mois de détresse, lorsque nous nous croyions le plus en sûreté, nous sommes étonnés de voir, le 23 février, la chaumière investie de gendarmes armés de toutes pièces. Nous avons été vendus pour cent francs promis à quiconque découvrirait un prêtre ou un émigré. Les gendarmes entrent dans notre petit réduit, sabres nus, pistolets à la main, et, des membres du district qui les accompagnaient dressent procès-verbal. Monsieur Charamond et moi, nous avons eu les menottes quelques minutes; Monsieur Jannet ayant dit que des prêtres n'avaient pas besoin de fers pour se laisser conduire, n'en eut pas, et on nous les ôta. On nous traduit d'abord devant le directoire du district assemblé. Quelques sarcasmes sur notre maladresse à nous cacher furent des preuves de leur honnêteté, et ils lancèrent un mandat d'arrêt pour nous écrouer dans les prisons de Loëns, ce que les gendarmes exécutèrent sur le champ. Le 24, Monsieur Collet, juge de paix, nous fit subir une interrogation devant tout le peuple, qui dura deux heures pour chacun de nous. Il se rendit à Gasville, accompagné de gendarmes, en fit autant à la famille Moisson, prit nos ornements, nos livres, nos cahiers, et revint à un second interrogatoire qui fut plus court. N'osant pas nous remettre en liberté, il nous remit au juré d'accusation, et, à dix heures du soir, nous fûmes transportés, le 27, dans les prisons royales. Monsieur Guyard de Marigni nous fit paraître à son tour pour son interrogatoire ; il assembla son juré, et la conclusion fut qu'il y avait lieu à accusation contre nous. Nous voilà, par une suite nécessaire, cités au tribunal criminel. Durand, accusateur public anti-chrétien, fut par cet intervalle à une séance publique de la municipalité, inventa mille impostures pour animer le peuple contre nous, et nous faire mettre dans les cachots avec les plus grands scélérats qui remplissaient les prisons. L'arrêté en fut pris par la municipalité, mais il ne fut

pas signé légalement, grâce à Mme de Lefroy, bonne catholique, et qui nous était dévouée; nous avions eu ses deux fils au collège. Elle laissa l'arrêté sans exécution, et les Jacobins l'ont fait destituer pour prix de ce service.

Le 25 Mars, M. Horeau, avocat juge criminel, et Durand, nous firent un nouvel interrogatoire qui fut fort sec et fort sérieux. Mais Dieu nous a fait la grâce dans nos divers interrogatoires, de conserver tout notre sang-froid, de parler avec confiance et fermeté. Il me semblait que je faisais la conférence à mes écoliers. On m'objecta quelques propositions tirées très adroitement de mes cahiers sur le mariage, qu'on m'avait saisis lors de mon arrestation, et qui n'étaient que des extraits des conférences d'Angers. J'y répondis en peu de mots et de manière à fermer la bouche jusqu'au jour du jugement. Durand ne perdit pas de temps; il parcourait les campagnes pour découvrir des griefs contre nous, envoyait des lettres, invitait à dîner nos juges. Les Jacobins criaient qu'il fallait des exemples, des victimes, la guillotine. Le 15 avril, le peuple accourt en foule pour voir trois prêtres sur la sellette criminelle. Nos ornements, nos vases sacrés sont étalés devant lui comme une preuve de délit. Durand commence par un discours abominable, propre à nous faire égorger dans la salle; mais Dieu était pour nous. J'obtiens la parole, je parle pendant plus de deux heures. La constitution et les décrets à la main, je réfute Durand ; mes deux compagnons parlent aussi. Onze témoins entendus dans notre affaire déposent en notre faveur. Le peuple commence à se ranger de notre parti. Nos deux défenseurs officieux, MM. Barreau, procureur, et Collin d'Harleville, avocat, entrent en lice ; ils persuadent, ils touchent. *(A suivre.)*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 14 OCTOBRE 1893



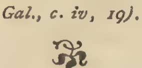
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 15 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, Fête de la Pureté de la B. V. Marie, *double-majeur*, avec mémoire de Sainte Thérèse. A 9 heures, messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire; à 3 h., vêpres, complies et salut. Après le salut récitation du chapelet.

Le mardi 17, 633e Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres, *double de 1re classe* avec octave pour la cathédrale. (La solennité est remise au dimanche suivant).

Le jeudi 19, Saint Savinien, saint Potentien et saint Altin, les saints fondateurs de l'Eglise de Chartres, messes à leur autel dans la Crypte.

Tous les jours de la semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et salut à la chapelle du Saint-Rosaire.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 15 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, Pureté de la B. V. Marie, les offices aux heures ordinaires. Exercice du Rosaire, le dimanche aux vêpres; en semaine, à la messe de 7 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 15 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, Fête de la Pureté de la B. V. Marie, les offices aux heures ordinaires. — — Exercice du Rosaire tous les matins, à 7 h. 1/2.

MONASTÈRE DU CARMEL. — Nous avons déjà annoncé pour le 15 octobre, la *Fête de Sainte Thérèse*, messes à 6 h. 1/4, à 7 h., et à 7 h. 1/2, messe solennelle à 8 h.; Sermon par M. l'abbé Drouin, à 4 h. 1/2, et salut.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le mardi 17 octobre, Fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, Messes à 6 h. 1/2, 7 h. 1/4 et 8 h. — A 4 h. 1/4, récitation du Rosaire, sermon par M. le chanoine Levêque et salut solennel.

BIBLIOGRAPHIE

Notre-Dame de Lourdes, 1 vol. — *Episodes miraculeux* du Pèlerinage de Lourdes, 1 vol. — *Bernadette*, 1 vol. — Ces trois beaux ouvrages dont les éditions se sont tant multipliées déjà, ont paru avec de magnifiques illustrations. Le journal le *Monde* met l'édition illustrée à la disposition de ses lecteurs à des conditions exceptionnelles de bon marché. Chaque volume, relié richement, 8 fr. Les trois volumes réunis dans un étui : 25 fr. Le port en sus.

Le Spiritisme dévoilé, ou les faits spirites constatés et commentés, par A. Jeanniard du Dot. Ouvrage approuvé par Mgr l'Évêque de Vannes et par Mgr de Kernaëret, doyen de la Faculté de théologie d'Angers. 1 vol. in-8 écu d'environ 300 pages. Prix : 3 fr., franco, 3 fr. 50. Paris, Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, et rue de Rennes, 59. — Cet écrit s'adresse à tous les hommes de bon sens et Mgr l'Évêque de Vannes, le recommande comme ne pouvant « qu'inspirer une plus grande défiance de l'ennemi du genre humain. »

N° 32. 14 Octobre 1893.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ

L'Ordonnance épiscopale du 8 septembre dernier, relative à l'habit de chœur de MM. les Doyens, doit être interprétée en ce sens que tous les ornements (liserés et doublures) qui, dans la mozette et la barette de MM. les Chanoines, sont de couleur rouge, seront violets dans celles des Doyens.

Le manteau de chœur est réservé à MM. les Chanoines.

LES QUATRE EVANGILES (1)

Sa Grandeur Mgr Lagrange a adressé la lettre suivante, à M. l'abbé Verret, licencié ès-lettres, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres, auteur de l'ouvrage que nous avons déjà annoncé sous ce titre : *Les Quatre Évangiles.*

« Mon cher ami,

« Le voici donc enfin entre mes mains ce volume si attendu. Je savais votre pensée : chargé de l'éducation de nos grands jeunes gens et de leur formation chrétienne, vous avez voulu leur faire faire, avec tout le charme possible, cette première lecture de l'Évangile, dont parle si délicieusement le P. Lacordaire, et qui saisit si victorieusement leur âme. Moi, qui espère toujours votre thèse de doctorat, aurais-je pu néanmoins ne pas applaudir à un dessein que j'ai eu moi-même, alors que j'étais chargé non pas encore de grands jeunes gens, mais de très jeunes enfants au contraire, et que j'ai eu l'audace de réaliser, à vingt-deux ans, hélas ! dans un petit volume intitulé *Jésus révélé à l'enfance et à la jeunesse;* volume dont je vous *révèle* peut-être par ces paroles l'existence ; car, depuis longtemps, épuisé et introuvable, je n'ai jamais osé le rééditer ; je le ferai peut-être quelque jour. Mgr Dupanloup eut la même pensée, et pour les enfants, car le premier ouvrage qu'il écrivit fut precisément une édition annotée des Évangiles du dimanche à l'usage des catéchismes ; et aussi pour

(1) A la librairie Poussielgue, Paris, prix : 3 fr. broché ; 3 fr. 75 relié.

les hommes d'un âge mûr, afin de les gagner à Jésus-Christ par l'attrait même de Jésus-Christ, présenté à eux dans sa vérité vraie, et dans sa beauté divine et humaine, telle qu'elle apparaît et resplendit dans l'Évangile. C'était même, selon lui, la meilleure réponse à opposer au roman panthéiste du renégat M. Renan. C'est pourquoi il publia, en le faisant précéder d'une éloquente introduction, où il essaye d'analyser les éléments divers de la physionomie de Jésus-Christ, un superbe volume, mais qui n'est autre chose qu'une concordance et une traduction des Évangiles.

» Vous avez jugé avec raison que la lecture du vieux et vénérable texte, quelque familiarisés que nous soyons avec lui, présente sans cesse aux simples fidèles des difficultés qui en gênent la lecture, mais qu'il suffit quelquefois d'une simple, précise et lumineuse explication pour faire disparaître. Et c'est ce qui vous a mis la plume à la main; c'est ce que vous avez essayé, et ce à quoi j'ai le très grand plaisir, mon cher ami, de vous dire que vous avez réussi.

» J'attribue ce succès à deux causes : votre très sérieux travail, vos consciencieuses recherches, votre véritable érudition exégétique; et puis votre habitude de l'enseignement.

» Au lieu de traduire vous-même, vous avez choisi une traduction autorisée, empruntée à un de ces savants hommes du XVII[e] siècle, qui parlaient une si bonne langue : cette modestie était en même temps une habileté. Et quant à votre travail personnel, vous n'avez évidemment rien négligé pour prendre, si je puis ainsi dire, possession des Évangiles, en lisant ce qui a été écrit, de nos jours surtout, de plus étudié sur ces matières; de telle sorte que vos éclaircissements renferment la substance de ce que nous possédons de meilleur, et reflètent vraiment le dernier état de la science, sur ce grand sujet.

» Maintenant votre introduction, vos sommaires, vos notes, quand vous ne nous confieriez pas que vous les avez professées, on le devinerait, à la précision, à la clarté, à la netteté que donnent l'habitude et l'art de l'enseignement. La prédication offre en partie cet avantage; je connais un grand ouvrage apologétique, le *Christianisme et les temps présents*, par M[gr] Bougaud, qui a été presque tout entier prêché : rien de meilleur pour mesurer l'effet produit déjà par la parole, l'orateur s'en rend très bien compte, et l'effet que l'écrivain peut en conséquence espérer. On élague, on développe, on insiste, on précise, selon les impressions manifestées par l'auditeur et qu'on voudrait ensuite faire partager au lecteur. Ceux qui n'ont jamais enseigné ne peuvent pas se faire une idée de ce qu'il faut d'attention, de soin, de travail, pour faire pénétrer dans les jeunes intelligences les formules qu'on voudrait y jeter comme

des traits, les vérités dont on désire puissamment les saisir. Vous l'avez expérimenté vous-même, et vos élèves, selon qu'ils étaient plus ou moins intéressés et frappés par vos expositions, sont devenus ainsi pour vous de précieux collaborateurs. Je vous louerai enfin de ce que à la concision et à la limpidité nécessaires dans un tel travail, vous avez su unir une correction toujours élégante.

» Quand donc je parle de succès, j'entends de succès mérité; l'opportunité et l'utilité du travail y ajoutent un élément de plus.

» Ne nous en étonnons ni ne nous en plaignons pas, c'est le sort de l'Église militante ici-bas d'avoir à faire contre de persistantes et éternelles attaques une éternelle apologie. Toutefois il y en a une qui sera toujours nouvelle et toujours puissante, c'est le Christ lui-même. Il est à lui seul la plus éclatante démonstration de sa divinité. Il a dit : « Quand je serai élevé, j'attirerai tout à moi. » Ce que nous avons à faire toujours, c'est d'*élever* le Christ, de le montrer, tel qu'il est, dans tout l'éclat de son ineffable beauté, et quiconque le regardera sera ravi. Il est dit de lui qu'ayant un jour regardé un jeune homme, il l'aima. La réciproque sera toujours vraie. Tout homme, tout jeune homme surtout, qui aura pu apercevoir la splendeur de sa face lui sera gagné à jamais. Une vertu autrefois sortait de lui, qui guérissait les corps et aussi les âmes; il en sera toujours ainsi. Est-ce parce qu'ils le savaient bien, et qu'ils redoutaient l'effet de cette divine parole : *Laissez venir à moi les petits enfants*, que ceux qui ont rêvé cette monstruosité, l'enseignement sans Dieu, ont pris soin d'arracher et de l'école, et de l'hospice, et d'ailleurs, les crucifix ? Nous, attirons d'autant plus les regards sur Jésus-Christ; faisons d'autant plus lire et relire l'Évangile; mais prenons soin de l'harmoniser le plus possible avec les besoins des âmes, et d'écarter tout nuage, toute ombre qui pourrait intercepter la lumière qui rayonne de lui sur elles. Ah ! l'Homme-Dieu, le Révélateur, le Rédempteur, Jésus-Christ, nul ne peut se passer de lui, ni individu, ni peuple, ni institution, ni société. S'il se retire, tout se trouble, se déconcerte et périt; s'il est là, tout s'affermit, se développe et vit. Il est, et seul il est *la voie, la vérité et la vie :* nul ne marchera, sans s'égarer, qu'à sa clarté; nul ne subsistera que soutenu et vivifié par sa doctrine et par sa grâce. On le veut aujourd'hui chasser de partout; ô aberration ! ô crime ! Il faut au contraire le faire rentrer partout; le salut de la France est à ce prix. Puissions-nous ne pas faire, une fois encore, pour notre honte et pour notre malheur, l'expérience de cette vérité : *Non est in alio aliquo salus;* il n'y a pas, en quelque sens que ce soit, d'autre sauveur.

Faisons-le surtout rentrer dans l'éducation. Pour nous, mon cher

ami, c'est le but que nous poursuivons hautement dans notre chère Institution Notre-Dame. Notre éducation est imprégnée de lui tout entière ; nous voulons amener la jeunesse à ses pieds ; le porter au plus profond de ces tendres âmes, et le faire régner véritablement sur leurs vies. Et c'est pourquoi il ne me déplaît pas qu'on retrouve dans votre livre l'écho de vos paroles, et qu'on puisse dire : « C'est ainsi qu'on élève les jeunes gens à l'Institution Notre-Dame. On en fait des hommes, oui, mais aussi des chrétiens.

» Tout à vous, bien affectueusement en Notre-Seigneur,

» † Fr., Év. de Chartres.

» Chartres, le 1er octobre 1893. »

SAINT CALLISTE, pape et martyr, (223).

Jusqu'à 1850 on ne connaissait saint Calliste que par des documents d'une valeur douteuse quand deux découvertes, également importantes, quoique d'un caractère tout différent, sont venues tout d'un coup remettre en pleine lumière le nom de ce saint pontife.

La première de ces découvertes appartient à l'histoire écrite : c'est celle d'un pamphlet, les *Philosophumena* dont le texte fut retrouvé au fond d'un monastère de la Grèce. La seconde relève de l'histoire de l'art chrétien : c'est celle d'une catacombe.

Le pamphlet, œuvre d'un sectaire, ennemi personnel de Calliste, devait, dans la pensée de l'auteur, discréditer le pape et ruiner son autorité devant les contemporains comme sa renommée devant la postérité. Il n'aura servi qu'à l'immortaliser en le justifiant. A travers les calomnies, les injures et les violences de langage qui émaillent cette composition, nous y pouvons comprendre que Calliste, esclave ou familier d'un riche affranchi impérial, fut comme sous-directeur des trésors de l'église romaine et que, sur une dénonciation des Juifs, il eut l'honneur de confesser la foi et de passer plusieurs années dans les mines de la Sardaigne. L'empereur Commode, sagement influencé par sa pieuse épouse Marcia, ayant promulgué une amnistie générale, Calliste rentra avec ses frères à Rome où il reçut du pape saint Victor une mission pour l'église d'Antium. Plus tard, le successeur de saint Victor, Zéphirin (202) le rappelait auprès de lui, pour en faire son archidiacre et lui confier l'administration des sépultures. L'an 218, l'esclave de Carpophore montait à son tour sur le siège apostolique.

Un schisme désolait alors l'église de Rome. Hippolyte, docteur triplement célèbre par ses écrits, son hérésie, sa conversion et son martyre, propageait des erreurs antitrinitaires et prêchait une discipline étroite et rigoriste. Contre Hippolyte et ses adhérents Calliste définit le dogme de la sainte Trinité, affirmant l'unité de l'essence divine et maintenant la distinction des trois personnes; il reconnut à l'Église de J. C. le pouvoir et le droit d'absoudre tous les péchés; il déclara légitimes les mariages des clercs inférieurs et, préparant au nom de la fraternité et de l'égalité chrétiennes la fusion des classes sociales, il autorisa les unions qui n'avaient contre elles que les coutumes ou les convenances civiles. Ces décisions que le pamphlétaire lui reprochait comme autant d'erreurs et de crimes, sont toutes à l'honneur du pontife et témoignent qu'il fut bien « l'un des papes les plus clairvo-
» yants et les meilleurs et qui méritèrent le mieux de la
» Société chrétienne. »

La catacombe de saint Calliste retrouvée en 1851 par l'illustre archéologue romain, M. de Rossi, nous révèle, sous une autre face, le génie de l'archidiacre du pape Zéphirin. Jusque-là, les chrétiens avaient leurs tombeaux de famille dispersés de tous côtés dans leurs propriétés. Afin de régulariser cette situation, Calliste construisit autour de la célèbre crypte de sainte Cécile, une immense catacombe qui devint le cimetière officiel de l'église romaine et qui servit de type à tous les monuments analogues. C'était non seulement un cimetière, mais aussi un sanctuaire où de nombreuses générations de chrétiens vinrent puiser la doctrine, participer aux saints mystères et se préparer au martyre : ce fut encore un refuge pour les fidèles dans les temps de persécution.

Calliste, ce grand serviteur des martyrs, devait prêcher d'exemple. Un jour qu'il célébrait la messe, au delà du Tibre, dans une maison dont on lui contestait la propriété, malgré une sentence rendue en sa faveur par les magistrats romains, il fut surpris par la populace qui cerna son église et en fit le siège. Plusieurs chrétiens, Calipodius et le soldat Privatus, tombèrent victimes des aggresseurs. Calliste, après quatre jours de captivité et de jeûne, fut enfin arraché du temple et jeté dans un puits qu'on referma sur lui (223).

D. G.

ADIEUX A UN FUTUR MISSIONNAIRE (1)

Tu veux partir, mon fils, pour un lointain rivage
Et j'attends, tout en pleurs, ton éternel adieu,
Sans trouver en mon cœur, le vulgaire courage
D'oser même un instant te disputer à Dieu !...

Tu veux partir, dis-tu, pour conquérir des âmes
Et les rendre à jamais à leur Maître Immortel;
Tu pars, pour les sauver des vengeresses flammes,
Pour leur donner la vie et leur ouvrir le Ciel.

Et tu voudrais déjà, dans ton pieux délire,
Affronter les dangers, les périls et la mort...
Tu rêves de cueillir la palme du martyre...
Tu brûles d'aborder dans le céleste port...

. . . .

Le jour où tu reçus cette onction sacrée,
Qui, d'un homme, fait presque un ange du Seigneur;
Le jour, où, prêtre enfin, de ta main consacrée,
Tu pus sur nos autels immoler ton Sauveur;

Je disais : O mon Dieu, comme une humble victime,
Que mon fils vers l'autel, s'avance plein de foi,
Se donnant tout entier dans un élan sublime,
Prêt à verser son sang, s'il le fallait, pour Toi !...

Mais je ne pensais pas que ma faible prière,
Que mes pauvres désirs pussent être exaucés ;
Non, je ne songeais point, que du Céleste Père
Les regards sur mon fils se seraient abaissés !...

. . . .

— Pars, mais pars, sans savoir tout ce que ma tendresse
Éprouve de terreur, et d'indicible effroi...
— Pars, mais ; oh ! pars bien vite, avant qu'en ma détresse
Je tente d'ébranler ton courage et ta foi...

Tu ne seras pas là pour clore ma paupière,
Sur mon dernier regard perdu dans le lointain ;
Tu ne me diras pas la dernière prière,
Et nous mourrons tous deux, sans nous serrer la main ;

Mais qu'importe, si Dieu dans le Ciel nous rassemble
Après les jours de deuils, passés en ce bas lieu !
Qu'importe, si là-haut nous devons vivre ensemble !
Adieu, mon fils, adieu !

Marguerite Dallois.

Saint-Amand, 23 août 1893.

(1) La pieuse mère qui parle en si beaux vers à son fils est une personne associée depuis longtemps à l'Archiconfrérie de N.-D. de Chartres. Nous ne croyons pas être indiscret en publiant ici sa touchante poésie qu'on vient de nous transmettre.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nous apprenons que le pèlerinage annuel en l'honneur de la Vierge Immaculée à Combreux (Loiret), sera présidé, le 15 octobre, par Mgr l'Évêque de Chartres.

— Mgr Lagrange bénissait lundi dernier, 9 octobre, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris, le mariage de M. le comte de Montbrian avec Mlle Inès de Biliotti, petite-fille de Mme la baronne d'Arbelles, née de Chabrol-Tournoël, et fille de Mme la Marquise de Biliotti.

— Le vendredi précédent, 6 octobre, présidant une cérémonie de vêture religieuse au monastère de la Visitation de Chartres, Sa Grandeur donnait le voile à une jeune orléanaise, Mlle Cézard, dont la famille est alliée aux de Térouanne et aux de Troussures. Ce dernier nom nous rappelle l'un des héros morts au champ de bataille de Loigny.

— Les rentrées des classes dans les établissements diocésains ont été brillantes et annoncent une année prospère. C'est surtout au grand séminaire que nous remarquons avec une vive satisfaction le bon nombre d'élèves; ils sont 84, dont une trentaine de nouveaux.

YMONVILLE. — Encore un souvenir de Lourdes. — (Le fait dont il s'agit ici nous a été attesté non seulement par le signataire de la lettre que nous reproduisons, mais par M. le Curé et plusieurs paroissiens d'Ymonville.)

Mlle Mathilde Sauger, couturière, était atteinte d'une espèce de rhumatisme qui lui paralysait complètement la jambe droite depuis une douzaine d'années, et c'était avec grand'peine qu'elle pouvait marcher même avec des béquilles. Cette fille a fait le voyage de Lourdes et s'en est revenue totalement guérie, laissant là-bas ses béquilles comme reliques à Notre-Dame. Aujourd'hui elle marche aussi bien que si elle n'avait jamais rien eu; sa jambe qui était devenue comme un échalas est maintenant comme l'autre. Tous les Ymonvillois ont pu voir dimanche 3 septembre, à l'église, Mlle Math. Sauger, et assister à la cérémonie faite en remerciement de sa guérison; elle suivait la procession des vêpres un cierge à la main.

Son mal avait résisté à tous les remèdes de la science parisienne, et elle se croyait estropiée pour le reste de ses jours; malgré cela c'est avec une foi remarquable qu'elle a participé au pèlerinage national du mois d'août, à Lourdes, et elle en a été bien récompensée.

A. Charamon.

Rouvray-Saint-Florentin. — *Bénédiction d'une église et d'un chemin de la croix.*

Le voyageur qui suit la ligne de Paris à Tours, après avoir franchi les vastes plaines de la Beauce, aperçoit tout à coup sur sa droite un joli et coquet village gracieusement adossé à une immense futaie ; c'est Rouvray-Saint-Florentin et Reverseaux, propriété domaniale de M. le marquis Gouvion de Saint-Cyr. C'était fête le dimanche 8 octobre à Rouvray, à Reverseaux, et grande fête. Toute la paroisse était sur pied ; de tous les pays environnants, arrivaient en foule de nombreux étrangers. De quoi s'agissait-il ? De la bénédiction d'une église, de l'érection d'un chemin de croix.

Le mouvement déjà signalé, il y a une vingtaine d'années, dans notre région en faveur de l'embellissement du lieu saint, ne s'arrête pas. Au contraire. Les prêtres chartrains, comme les vieux moines d'autrefois, semblent poursuivis par un souci commun : bâtir une église, en restaurer une autre. Ce saint zèle les anime tous, depuis les jeunes jusqu'aux vétérans du sacerdoce ; Notre-Dame, patronne du diocèse, bénira un clergé qui veut autre chose pour son Fils que des églises délabrées. Notre évêque persévéramment les y encourage.

Heureux bâtisseurs, heureux restaurateurs ! M. l'abbé Boulmert est de ce nombre, car il est l'un et l'autre. A vrai dire ce n'est pas une reconstruction, mais c'est plus qu'une restauration qu'il a entreprise et accomplie. Quelle église il avait trouvée à Rouvray il y a 40 ans, et quel bijou il nous montre aujourd'hui ! On se rappelle ces murailles lézardées, noires d'humidité, ces fenêtres irrégulières à moitié voilées, ces lambris ne tenant plus. Et puis rien pour signaler au loin cette maison du bon Dieu, pas de tour où la cloche ébranlée appelle les fidèles à la prière, pas de flèche aérienne élevant les regards vers le ciel et lui montrant le signe sacré de notre rédemption.

Aujourd'hui tout est changé ; vous contemplez avec bonheur cette tour élégante, ce clocher svelte, élancé, et à son sommet la croix. Entrez dans l'intérieur de l'édifice, vous serez vraiment émerveillés. C'est d'abord la voûte admirable de grâce et de légèreté, œuvre remarquable de la maison Carré d'Orléans ; puis les nombreuses fenêtres régulièrement percées que la maison Lorin de Chartres a enrichies de magnifiques verrières où, dans les sujets bien choisis, vous apparaissent les traits vénérés d'amis et de bienfaiteurs. Comment oublier ces trois autels, cette chaire, ce banc d'œuvre, cette tribune en bois sculpté si artistement fouillés par M. Plessis de Paris ? Comment taire enfin ce splendide chemin de la croix, don quasi royal de M. le Marquis.

Telles sont les merveilles offertes à notre admiration et que Monseigneur notre Évêque vient bénir. Malgré les fatigues d'une ordination faite le matin, il n'a pu refuser cette marque d'estime et d'affection au noble châtelain et au respectable curé qui, depuis bientôt un demi-siècle, travaillent ensemble au bonheur de leurs concitoyens. Précédé des bannières, de la confrérie, des nombreux prêtres voisins, Monseigneur entre dans l'église après en avoir bénit les murailles au chant des psaumes et des cantiques. Après les vêpres Monseigneur monte en chaire, et pendant longtemps tient sous le charme de sa parole enflammée son nombreux auditoire que l'église peut à peine contenir. On sent que son cœur déborde de joie à la vue d'une telle assistance; il explique le sens et l'objet de cette double cérémonie, en tire les conclusions les plus pratiques puis décerne à chacun, selon son mérite, de justes éloges. « Gouvion Saint-Cyr, s'est-il écrié, nom tout rayonnant de gloire militaire! c'est un grand honneur pour un pays que ce géant de nos grandes guerres soit venu s'y reposer de tant de combats, et y achever son illustre carrière... » Après lui, avec lui et la nombreuse assistance, adressons nos félicitations au digne curé qui par son zèle, son activité, et cette autre chose que Dieu seul connaît, a su mener à bonne fin cette œuvre capitale. Honneur au châtelain qui depuis longtemps l'aide de ses conseils et de ses largesses! continuant ainsi avec sa famille la tradition commencée déjà par sa digne épouse. Dimanche dernier tout le monde la nommait tout bas, la cherchait, la pleurait; les vases sacrés, les ornements sacerdotaux, don de sa piété et qu'une cathédrale envierait, auront désormais un autel et une église où ils pourront briller et montrer toute leur beauté.

Après l'exercice du *Chemin de la Croix* et le salut du T. S. Sacrement, pendant lequel deux prêtres à la voix forte et harmonieuse chantèrent les plus beaux morceaux de leur répertoire, on revint processionnellement au presbytère. Monseigneur bénit une dernière fois la foule avide de le voir et de l'entendre, remercie de nouveau les membres du Conseil municipal et du Conseil de Fabrique, et les complimente sur l'union qui règne entre eux. Il se rend ensuite avec son clergé et pour la soirée demander l'hospitalité toujours franche, toujours cordiale du vénérable châtelain.

Puisse la religieuse population de Rouvray conserver longtemps le doux souvenir de cette fête et réjouir le cœur de leur évêque et de leur pasteur par son assiduité à l'église et sa fréquentation des sacrements! « On ne restaure pas un temple, a dit Mgr l'Evêque de Chartres, pour l'abandonner; on ne relève pas les autels pour les déserter. »

Monseigneur Foucault. — Monseigneur l'Evêque de Saint-Dié vient de rentrer dans sa ville épiscopale. Sa Grandeur, avant de quitter Chartres, a donné un nouveau témoignage de son affection à l'Institution Notre-Dame, en célébrant à la Crypte, le mercredi 11, la messe du Saint-Esprit pour cet établissement qui commence son année scolaire avec de très nombreux élèves.

La semaine dernière, c'est à Nogent-le-Rotrou que Mgr Foucault a pris quelques jours de repos. Son successeur à la cure de N.-D., heureux de lui offrir l'hospitalité, avait profité de la circonstance pour lui demander une messe pontificale dans son église, en la fête de Notre-Dame du Rosaire. Monseigneur officia en effet et prêcha ; l'enceinte sacrée avait peine à contenir tous les assistants. Revoir leur ancien pasteur en crosse et en mître et entendre sa parole, ce devait être en effet une satisfaction bien chère aux Nogentais.

Sur une cérémonie de même genre qui eut lieu, il y a trois semaines, dans la paroisse de Lanneray, nous venons de recevoir, avec demande d'insertion dans la *Voix*, un récit quelque peu tardif mais néanmoins encore de saison. Le voici :

Lanneray. — *Mieux vaut tard que jamais* ; les témoins des cérémonies qui ont eu lieu lors de la visite de Mgr Foucault, trouvent dans ce proverbe une excuse pour couvrir leur retard à en faire part aux lecteurs de la *Voix*.

Le mercredi 20 septembre, Mgr quittant Bonneval, se dirigea vers notre village de Lanneray.

Il descendit au château de Sainte-Radegonde où il reçut la plus gracieuse hospitalité. Mais, ce soir-là, la fête était pour quelques-uns seulement, le lendemain elle fut pour tous.

A huit heures, la cloche annonça la messe de Monseigneur. Bien que le ciel ne nous ait pas favorisés (la pluie ne cessa guère de tomber) bon nombre de personnes assistèrent au Saint Sacrifice, à l'exemple des châtelains de la paroisse. Beaucoup de communions eurent lieu. Le chant des cantiques bien exécuté ajoutait au charme et à l'éclat de la cérémonie. L'élite des jeunes filles de la paroisse s'y exerçait depuis quelques jours, afin de rendre les offices plus solennels encore. Qu'il nous soit permis ici de leur adresser toutes nos félicitations ainsi qu'à l'artiste éminent, M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Nogent, qui a bien voulu se déplacer pour la circonstance.

Après la messe, Monseigneur vint complimenter ces jeunes filles, puis il les engagea vivement à se mettre plus particulièrement sous la protection de la Sainte-Vierge en formant une congrégation d'Enfants de Marie. Il termina en leur donnant sa bénédiction, prenant ce jour comme premier de leurs réunions.

Espérons que les paroles de Sa Grandeur auront trouvé écho dans les cœurs de son auditoire et que bientôt, le pays jouira des avantages qui résultent toujours des associations de la jeunesse chrétienne !

Puisse Mgr Foucault, par sa grande confiance en Notre-Dame de Chartres, nous obtenir cette grâce !

Vers le soir, les prêtres des environs arrivèrent de tous côtés, quelques-uns même amenèrent des paroissiens avides de contempler une fois de plus nos belles cérémonies religieuses. Comme le matin, la cloche invita tout le monde à se rendre au lieu saint. Nous ne pouvons résister au désir de dire à nos lecteurs combien notre petite église de Lanneray nous a semblé belle en ce moment. Et cela, grâce au zèle et au bon goût de M. le Curé et des Religieuses qui l'ont ornée.

Le soir un salut solennel était annoncé. Le maître-autel semblait un vaste et riche reposoir illuminé, le chœur avait ses décorations des grandes fêtes. Bien avant l'heure fixée, les stalles et les bancs étaient remplis, tout le monde attendait, qui ?... Monseigneur. Tous les yeux se dirigèrent vers la porte lorsque M. le Curé, assisté de plusieurs prêtres, alla au-devant de Sa Grandeur. Quel spectacle touchant ! Lorsque Monseigneur, après avoir franchi le seuil de l'enceinte sacrée, s'avança vers le sanctuaire, revêtu des insignes épiscopaux et répandant à droite et à gauche ses bénédictions sur cette foule recueillie, une douce émotion parcourut l'assemblée ; les sons harmonieux de l'orgue contribuaient à rendre encore plus vifs les sentiments dont on était pénétré.

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous vîmes Monseigneur monter en chaire ! En quelques mots, il remercia les habitants de Lanneray de venir en si grand nombre lui témoigner leur sympathie. Il rappela aussi qu'il avait été très touché déjà, lors de sa préconisation, de l'empressement avec lequel on avait assisté à un salut par lui donné et spontanément improvisé. Il termina en commentant brièvement la vie de saint Mathieu, fête du jour ; le salut du Saint Sacrement avec de beaux motets suivit l'instruction.

Mais hélas, tout a une fin ! Après la bénédiction, Monseigneur se retira, le clergé présent le suivit, la foule se dispersa et la demeure du Roi du Ciel devint de nouveau calme et silencieuse.

Mgr Foucault, le vendredi matin, après avoir offert le Saint Sacrifice à l'autel de notre heureuse paroisse, prit congé de ceux qui l'avaient si bien accueilli et alla porter l'édification dans la ville de Châteaudun.

Ajoutons que Monseigneur emporte avec lui l'admiration et la sympathie des habitants qui ne se consolent de son départ que par l'espérance d'une future et non trop lointaine visite. X.

ÉPISODES DE LA GRANDE RÉVOLUTION

Lettres de prêtres chartrains (2e lettre-suite et fin).

Les conférences d'Angers à la main, M. Barreau prouve que les neuf propositions objectées par Durand comme crime capital, renferment la foi de l'Église ou sa discipline. Le peuple en sent la vérité. Durand vient, impose silence aux défenseurs, voyant l'effet que produisait cette discussion qui regardait la foi. MM. Collin et Barreau se lèvent en même temps pour les soutenir. Toute la salle retentit d'applaudissements. Durand, la rage dans le cœur, n'ose lever les yeux. M. Collin se tait et Barreau parle à son tour. Son éloquence et sa sensibilité naturelle attirent l'attention. Il n'est interrompu que par des battements de mains réitérés, il arrache des larmes. Déjà tout ce peuple désabusé reconnaît notre innocence, il lui tarde d'entendre prononcer notre justification. Les douze jurés se retirent dans leurs chambres, et, après une séance de 6 ou 7 heures, ils nous déclarent, d'une voix unanime, innocents, et ordonnent de nous ouvrir les portes des prisons. La joie est universelle, les applaudissements redoublent, les écoliers vont, devant toute cette multitude, couronner les défenseurs dans la salle, Les poissardes offrent des bouquets aux juges et les embrassent. Les scélérats eux-mêmes y prennent part, et vont à la chapelle chanter le *Te Deum*. Le peuple se porte à la porte, et veut nous conduire en triomphe dans nos maisons. Tous les honnêtes gens sont dans la joie la plus parfaite, mais les clubistes n'en sont que plus furieux, et nous ne sommes pas à la fin de nos maux. Dès le jour, le district nous fait transférer dans les prisons de Loëns comme mesure de sûreté, et nous met au plus grand secret, avec défense de nous parler. Il appelle du jugement au ministre. M. Collin se rend à Paris pour suivre cette affaire. Le ministre répond favorablement, le district trouve la lettre insignifiante, il en rappelle au Comité de législation et à la Convention. Tout le monde nous croyait perdus. C'était au moment qu'on voulait déporter les prêtres fidèles à la Guyanne française, pour refus du serment de liberté et égalité. M. Collin ne quitte pas la capitale, et, le 26 mai dernier, la Convention a reconnu notre innocence par un décret spécial qui autorise les administrateurs à nous délivrer à tous trois des passeports pour l'étranger. Le 29, nous sommes partis en poste pour la Suisse, seul asile qui nous restait. Tout le long de la route, Dieu nous a conduits comme par la main : pas la plus légère insulte, quoique nous ayons passé dans les deux camps à Saint-Louis, Huningue. Enfin après tant d'orages, nous jouissons du calme à Fribourg où tous les trois nous nous portons bien et remercions le Seigneur des grâces

spéciales qu'il nous a accordées : *Eripuit nos de ore leonis! Quid retribuam Domino?*, et nous y avons trouvé M. Verchère, chanoine de Chartres, MM. Blanquet, de Fornel, Billeau, curés du diocèse de Chartres, les trois MM. de Saint-Affrique qui viennent de partir pour l'Espagne. M. Rousseau, chanoine, est dans le voisinage. Par un nouveau trait de Providence, il ne me manque rien. J'ai rencontré dans ces pays des sourds et des muets de naissance, et, par décret du Sénat, je suis nourri et logé gratuitement à l'hôpital où je donne mes leçons. Il y a deux séances publiques par semaine, et on s'y porte en foule. MM. Jannet Charamond, quoique moins bien que moi, n'ont pas manqué jusqu'ici du nécessaire.

Il est temps que je vous parle de Chartres et de l'état où je l'ai laissé, car sûrement vous n'en recevez pas de nouvelles, ni nous non plus, depuis le mois de septembre. A notre départ, tous les ecclésiastiques fidèles qui avaient refusé le serment de la constitution étaient renfermés à Saint-Jacques depuis le samedi des Rameaux. On y a joint, la veille de la Pentecôte, ceux qui n'ont pas prêté celui de liberté et d'égalité. De ce nombre sont MM. Clouet, Journois, Durand, Rimbaut, De la Bourdonnaye, les deux La Papolière, Mitoufflet, Bellinay promoteur, M. Dacher ne s'est pas laissé prendre, M. Texier, ancien doyen de Saint-André, M. Legrand, du même chapitre, de Nogent-le-Rotrou, MM. Quatrevaux, Frappaise, de la Malardière, M. Lepage ancien maître de musique, Doineau s'est enfui, MM. Barentin, Cognery, Closien, Dombourdon, bénédictin, MM. Brulan et Chauveau, carmes de Charenton, qui demeuraient à Chartres, M. Pellerin vicaire de Montfort l'Amaury, et, le lendemain de notre départ, on y a mis les deux messieurs de Brassac. On nous a écrit depuis que MM. Du Plessis et un autre confrère dont le nom ne me revient pas dans le moment (c'est le neveu de M. le curé de Sainte-Marguerite de Paris) étaient renfermés à l'Union ainsi que M. Darchambaut et sa fille; et que l'abbé de Saint-Pierre était dénoncé. Il y avait encore bien des chanoines qui, heureusement, étaient absents : M. de Cambis était à Rome ; on ignorait ce qu'il était devenu, l'abbé Seguy ainsi que plusieurs autres. Hélas, Monsieur, le sort de ces chers confrères fait trembler; outre qu'on y est très mal et dans une gêne continuelle, n'est-il pas bien à craindre que nous n'ayons plus le plaisir de les revoir..... L'idée seule fait frémir. Prions pour eux. Toutes vos connaissances se portaient bien ; les dames de Cambis, Mademoiselle de la Roche, la Supérieure de la Providence ainsi que ses filles qui sont toutes dispersées, ainsi que les membres de toutes les autres communautés ; mais on peut dire, à la gloire des religieuses de notre ville, qu'elles se sont montrées avec un héroïsme admirable dans ces douloureux événements. Nos muettes ont été fermes

dans la foi, malgré les mauvais traitements qu'elles ont éprouvés, pour les forcer de communiquer avec les intrus. L'aînée est morte, l'été dernier. Plusieurs de mes écoliers ont montré le même courage, mais un grand nombre a cédé. Le collège et le séminaire étaient réduits à une trentaine de jeunes gens, et, cette année, ils sont probablement réduits à rien. Landry s'est retiré, et Maupoint a été nommé principal. Que vous dirai-je de notre cathédrale ? Je n'ose y songer. Elle avait déjà été pillée, dès l'année dernière, et cette année fera le reste. Heureux si nous trouvons encore les murailles ! Déjà on avait abattu le Grand Séminaire ; Saint-Barthélemy, Saint-Saturnin, Saint-Michel, les autres sont en vente ou profanées. Je vous demande pardon d'entrer dans ces détails si affligeants, mais j'ai pensé que n'ayant pas reçu de nouvelles, vous ne seriez pas fâché d'avoir un aperçu de la position dans laquelle nous sommes.

La ville de Chartres a d'ailleurs été très tranquille, et elle l'était encore au mois de septembre dernier, d'après les lettres que nous avons reçues. Notre consolation est de savoir qu'il ne s'y est pas fait de massacres.

M. l'abbé de Bouronville me charge de vous dire mille choses honnêtes de sa part et à Madame la comtesse d'Asfalil. Il vous prie de lui demander si elle a reçu la lettre qu'il a eu l'honneur de lui écrire. Tous nos chartrains fribourgeois vous présentent leurs respectueuses amitiés. Donnez-moi, je vous prie, de vos chères nouvelles ; je les attendrai avec grande impatience. Je ne vous parle pas de politique ; vous êtes plus à même que moi de savoir les nouvelles, mais il est bien temps que tout ceci finisse. Ou trouverons-nous un peuple tout à fait idolâtre à notre retour en France? L'esprit se refuse à s'arrêter sur les horreurs qu'on lui fait commettre de jour en jour. Priez pour moi ; je ne vous oublie pas non plus : Vous avez des droits trop sacrés à mon respect et à ma juste reconnaissance. Vous connaissez mes sentiments pour vous.

25 Novembre 1793.

LE DANTEC

Chez M. de Gady, ancien Banneret et directeur du grand hôpital, à Fribourg, en Suisse.

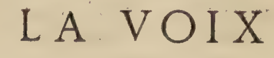
J'oubliais de vous dire que nous avons ici six évêques : Messeigneurs de Riez, de Poitiers, de Châlons-sur-Saône, de Meaux, de Sisteron et de Gap. Ce dernier nous a fait demander notre histoire avec tous les détails et circonstances. Il l'a faite passer à Rome.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15



SAMEDI 21 OCTOBRE 1893



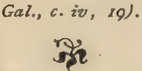
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 22 octobre, 22e dimanche après la Pentecôte, Solennité de la Dédicace, double de 1re classe. A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 1/2, office capitulaire (tierce, procession, messe et sexte) ; à 3 h., vêpres, complies et salut. Après le salut, récitation du chapelet. — En semaine, chapelet et salut, à 4 h. 1/2.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 22 octobre, 22e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires. Le soir, aux vêpres, Rosaire, Sermon en l'honneur de sainte Soline, procession et salut du Saint-Sacrement.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 22 octobre, 22e dimanche après la Pentecôte, Rosaire après les vêpres (En semaine, le Rosaire est à 7 h. 1/2 le matin. — Vendredi soir, ouverture de la Retraite pour les jeunes filles du Catéchisme de persévérance, prêchée par M. le chanoine Goussard.

BIBLIOGRAPHIE

Les Frères mineurs, le Tiers-Ordre franciscain et le mouvement social actuel, d'après l'Encyclique *Auspicato* du 17 septembre 1882. Extrait du « XXe siècle », Imprimerie Marseillaise, rue Sainte, 39. Prix : 25 centimes.

— **Manuel de Dévotion en faveur des âmes du Purgatoire**. — In-32 de 160 pages. Librairie catholique de Clermont-Ferrand, L. Bellet, éditeur, avenue Centrale, 4, Prix : 50 cent. Ce petit recueil est dû à la plume de M. l'abbé Randanne, supérieur de la mission diocésaine et directeur local de l'Archiconfrérie de N.-D. des Suffrages en faveur des Trépassés.

— **Lettres spirituelles**, par S. G. Mgr GILLY, évêque de Nîmes. — Édition précédée des prières à réciter durant la sainte Messe et les offices. 1 vol. in-18 d'environ 450 pages. Prix : 3 fr.; franco, 3 fr. 50. Libr. Bloud et Barral, Paris, 4, rue Madame et 59, rue de Rennes.

Adressées à des religieuses qui, par leur vocation, sont appelées à pratiquer la vie parfaite et qui, par leur ministère, la doivent enseigner aux jeunes filles dont l'éducation leur est confiée ainsi qu'aux jeunes sœurs dont elles sont les guides et les maîtresses, les *Lettres spirituelles* de Mgr de Nîmes peuvent être lues avec profit, même par des personnes du monde, ayant souci d'élever leur esprit et d'élargir leur cœur.

L'attrait de cette lecture est encore augmenté par la distinction d'un style simple mais plein d'émotion, sobre mais relevé par des traits de fine psychologie, dépourvu de toute prétention, mais non de toute élégance. On remarquera les lettres qui traitant de l'*amour-propre*, établissent un *parallèle* ingénieux entre ce défaut et la vertu de *charité*, celle qui montre le *profit qu'on peut retirer des sermons les moins goûtés*, etc. (*Extrait d'une lettre du chanoine M..., aux Éditeurs*).

— **Conseils de Direction aux Enfants de Marie, par S. G. Mgr Gilly** (Prix, *franco*, 1 fr. 25, aussi à la librairie Bloud et Barral). Un goût exquis de spiritualité, une onction pénétrante se dégagent de ce charmant petit volume présenté aux nombreuses associations d'Enfants de Marie.

N° 33. 21 Octobre 1893.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Pierre d'Alcantara.

Pour être modernes, les saints reconnus par l'Église catholique dans les derniers siècles ne sont pas moins que leurs ancêtres un scandale pour le monde et un mystère pour le rationalisme. Quand on lui raconte les austérités effrayantes des Antoine, des Hilarion et des Macaire, le monde sourit et d'un mot dédaigneux qui, à son sens, tranche la question, il nie effrontément ces récits invraisemblables. « Légendes ! s'écrie-t-il, pieuses compositions imaginées par les cénobites, rêves mensongers qui ne vécurent que dans le cerveau inventif des littérateurs du moyen âge. » Légendes, les pénitences des anachorètes ; légendes, les extases et les visions des mystiques ; légendes, les miracles d'un saint Maur, d'un saint Benoît, d'un saint François d'Assise. Avec ce mot qui résume une théorie, le monde biffe de l'histoire tout ce qui le choque, c'est-à-dire tout ce qui le surpasse.

Mais voici Pierre d'Alcantara. Ce capucin vivait, non plus à une époque fabuleuse, mais entre 1500 et 1562 ; non pas au fond d'une Thébaïde, mais en pleine Espagne, sous le règne du fameux Philippe II. D'illustres contemporains l'ont connu et apprécié : le roi du Portugal, Jacques III, dont il fut le directeur ; Charles-Quint qui réclamait ses conseils dans sa retraite de Saint-Just ; François de Borgia qui se rencontra avec lui au premier couvent du Carmel réformé ; les papes Jules III et Paul IV qui apprirent de sa bouche ses plans monastiques et, par des bulles et des brefs authentiques, y donnèrent leur suprême approbation ; sainte Thérèse enfin qui, dans ses écrits, nous parle de lui avec une telle abondance de faits qu'elle passe à bon droit comme son premier biographe. Ce sont là des témoins qu'un écrivain sérieux n'oserait récuser et dont, bon gré, malgré, à moins de les

prendre pour des faussaires ou des hallucinés, il doit accepter les dépositions.

Recueillez ces dépositions, écoutez ces échos de tout un siècle qui avait des yeux pour voir et des oreilles pour entendre et, sur la vertu de ce moine, sur ses austérités, ses veilles, sur son esprit d'oraison et sur ses miracles vous apprendrez des détails précis, locaux, datés, d'une incontestable authenticité, détails qui confondent la nature, renversent la raison et suspendent le jugement. S'il est impossible de les expliquer, il est encore moins possible de les nier. En vérité, la vertu des moines de la Thébaïde a pu égaler, elle n'a pu surpasser la vertu de Pierre d'Alcantara.

Ce digne fils de saint François d'Assise en se sanctifiant lui-même eut à sanctifier les autres. Nous lui devons trois œuvres puissantes et fécondes.

La réforme des Frères mineurs fut l'idée centrale de sa vie. Après avoir formulé une règle dont sa conduite était la parfaite expression, il eut la joie de voir cette règle approuvée par les papes et, encore, de voir les disciples se grouper nombreux et empressés sous sa direction et les monastères se multiplier dans sa province de l'Estramadure.

Saint Pierre avait écrit un traité de l'*Oraison*. Cet opuscule qui eut des lecteurs et des admirateurs et qui valut aux églises d'Espagne une recrudescence de piété, de pénitence et de sainteté, eut encore l'honneur de tracer une voie nouvelle à la littérature ascétique et de fonder cette glorieuse école espagnole dont Louis de Grenade et Rodriguez restent les plus illustres représentants.

La profonde admiration de sainte Thérèse pour Pierre d'Alcantara n'était que justice. Elle lui devait à peu près sa réforme du Carmel. On connaît les circonstances. Le projet de réforme était en voie d'exécution, le couvent de Saint-Joseph d'Avila fondé et les premières novices trouvées. Mais les religieuses du Carmel de l'Incarnation faisaient opposition; le gouverneur d'Avila refusait son approbation; partisans et adversaires se combattaient jusque devant le Saint-Siège; les théologiens les plus fameux du jour, Balthazar Alvarez, François de Borgia, Maître Daza, Ibanen, Louis de Bertrand un moment d'accord sur la divinité des révélations de la sainte, hésitaient et tendaient à une opinion toute contraire. Des prédi-

cateurs s'oubliaient jusqu'à bafouer Thérèse en pleine chaire. On ne parlait de rien moins que de l'exorciser et toutes ses espérances allaient s'effondrer quand des travaux de fondation amenèrent à Avila l'humble Pierre d'Alcantara. On lui confie l'affaire ; Thérèse, ses protecteurs et ses adversaires s'en remettent à son arbitrage. Le moine prie, étudie, interroge. Enfin il se prononce : il déclare divins les phénomènes qui s'opèrent dans la personne de la carmélite, et nécessaire la réforme qu'elle propose. Par un coup de la grâce, ce jugement ne rencontre que des approbations et, le 24 août 1562, Thérèse s'enfermait dans sa petite maison de Saint-Joseph.

Deux mois plus tard, dans une révélation, sainte Thérèse apprenait que son défenseur avait reçu l'éternelle récompense de ses vertus et de ses pénitences. Il était mort le 19 octobre 1562. Béatifié par le pape Grégoire XV en 1622, il fut canonisé en 1669, un siècle après sa mort, par Clément IX.

D. G.

LA COMMUNION FRÉQUENTE ET L'ESPRIT RELIGIEUX.

M. le curé de Saint-A... nous adresse la bonne lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

J'ai commencé par hasard et continué par intérêt un petit volume intitulé : D'*Irlande en Australie*, du P. A. Lemire (Lille 1890). Ce n'est pas, comme disait Veuillot, une vaine écriture.

Voulez-vous en citer un passage ?

Nos zélés confrères qui voient dans la communion relativement fréquente un moyen de persévérance, peut-être le seul, pour les générations nouvelles, ne seront pas fâchés de le lire dans la *Voix*.

« En France, écrit le missionnaire, vous avez des Sociétés populaires qui ne sont pas pieuses, et des Sociétés pieuses qui ne sont pas populaires...

» En Irlande, la confrérie de la Sainte Famille n'est au fond qu'une excellente organisation des paroisses. Il y a la section des hommes, celle des femmes, celle des jeunes gens, celle des jeunes filles. Récitation de certaines prières, réception des sacrements, réunions mensuelles ou hebdomadaires, chants, port des insignes dans les processions, visite des membres malades, veille au lit des membres décédés, assistance aux funérailles, messes pour les défunts, tout cela compose le règlement. Le curé est directeur de la Confrérie. Il y a un préfet pour chaque branche et dans chaque ville importante il y a une section pour chaque rue. On a chaque

dimanche une réunion générale, d'abord des hommes, puis des femmes, puis des jeunes gens, puis des jeunes filles. Le curé tient chaque dimanche une réunion de la section qui a communié le matin. »

Ce tableau ne rappelle en rien la plupart de nos paroisses. Il est pourtant vrai que dans celles où la communion fréquente serait pratiquée généralement, pendant un certain nombre d'années, cette floraison de confréries spéciales se produirait naturellement.

Souvent sollicité, le sens religieux se raviverait chez nous. Il est bien vif chez les Irlandais à juger par ces remarques du P. Lemire :

« Cet homme de peine par exemple à qui un de nos pères donnait à dîner, allait se cacher derrière sa voiture et mangeait là, parce qu'un ouvrier ne se permettra point de manger devant un prêtre.

» Vous êtes ecclésiastique, on vous reconnaît à votre habit noir. Eh bien! vous rencontrerez dans la rue un homme qui fume, immédiatement il retire sa pipe et si vous lui adressez la parole, il la plongera toute brûlante dans sa poche et brûlera sa veste plutôt que d'être incivil en laissant voir qu'il fumait.

» Un tramways vient vers vous. Ceux qui sont à l'impériale s'inclinent, se découvrent, et si la voiture stationne, se lèvent et vous saluent. Beaucoup font le signe de la croix. En traversant un corridor d'hôtel, si vous voyez une fille de service se mettre à genoux sur votre passage, sachez que c'est une irlandaise. Elle a reconnu le prêtre, vous n'avez pas compris ce qu'elle disait, elle disait : *Father, please bless me*. Père, s'il vous plaît, bénissez-moi.

» M. le Play, dit dans la *Réforme sociale* : J'avais un serviteur irlandais... le meilleur stimulant était de lui accorder une souscription aux frais du culte de son village natal. »

Vous ferez à cette communication le sort que vous voudrez, Monsieur le Directeur.

En tout cas, je vous prie d'agréer mes plus respectueux sentiments.

B.

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Succès et développements.

Le dernier numéro du *Bulletin de l'Institut catholique de Paris* renferme sur l'état florissant de cette grande œuvre les détails les plus intéressants et les plus capables d'encourager la confiance des familles chrétiennes.

La Faculté de droit a fait recevoir aux derniers examens devant la Faculté de l'Etat : 27 bacheliers et 35 licenciés en droit, plus 2 candidats à la capacité et 37 au premier examen du baccalauréat;

ajoutons 3 licenciés reçus au premier examen du doctorat. — L'Ecole des hautes études compte 14 licenciés ès lettres et 5 licenciés ès sciences (session de juillet).

Ce sont ces succès croissants qui ont engagé le Conseil d'Administration à améliorer les conditions matérielles de l'enseignement au moyen de constructions nouvelles et à augmenter ses ressources par l'établissement de Comités de propagande.

Voici comment le *Bulletin* s'exprime à cet égard :

1° *Constructions.* — Une bonne nouvelle. Les travaux de reconstruction de nos bâtiments universitaires vont enfin commencer. Une partie des masures qui bordaient la rue d'Assas menaçaient ruine : il a fallu les démolir. Le pavillon qui y fait suite, celui qui contenait l'amphitéâtre de théologie et la salle Olivaint, ne peut plus être conservé seul. Pour remplacer ces locaux scolaires dont la démolition serait une gêne pour l'enseignement, le Conseil d'administration a décidé, avec l'agrément du cardinal-archevêque, la construction d'une travée et demie des édifices prévus au plan général, c'est-à-dire des bâtiments qui doivent être affectés plus tard aux services de la chimie. Cette section, qui s'appuie au mur de la maison portant le n° 17 de la rue d'Assas, comprend le futur amphitéâtre de chimie avec le cabinet du professeur au rez-de-chaussée, le laboratoire au premier, enfin, au second, une partie de la longue galerie réservée au dépôt de livres de la bibliothèque.

Ces constructions recevront une affectation provisoire. L'amphithéâtre, non pourvu de ses gradins, fournira une grande salle plane qui pourra servir, non seulement pour les cours, mais pour des réunions plus nombreuses, des conférences publiques, des séances extraordinaires et enfin pour le *punch mensuel* des étudiants. Une entrée directe sur la rue d'Assas en facilitera l'accès en ces circonstances. Le laboratoire, situé au premier et ouvrant sur le vide de l'amphithéâtre qui a la hauteur de deux étages, fournira une vaste tribune fermée par une cloison mobile et pouvant, en outre, servir de salle de cours. Enfin, l'espace réservé au second étage pour la future bibliothèque, sera divisé par des cloisons en deux ou trois salles, également destinées aux cours et aux conférences. Un escalier extérieur desservira les étages. De cette façon, nous retrouverons avec usure et dans des conditions incomparablement meilleures, les locaux supprimés par la démolition. Mais surtout nous prendrons par là possession de l'avenir, et tout nous fait espérer que l'œuvre de reconstruction ainsi amorcée se poursuivra d'année en année.

La souscription ouverte il y a trois ans pour les nouvelles constructions avait produit 107,000 francs. Cette somme ne sera infé-

rieure que d'une trentaine de mille francs à la dépense qui va être engagée. Nous avons la confiance que ce léger déficit sera couvert, et au delà, par les souscriptions nouvelles que la direction de l'Institut sollicitera prochainement. Saluons donc avec joie cette perspective de prospérité et d'accroissement.

2° *Propagande.* — On l'a dit souvent et on ne le dira jamais assez : le grand ennemi, le seul ennemi véritable de nos Facultés libres, c'est l'ignorance du public chrétien, qui ne sait ni ce qu'elles sont, ni ce qu'elles font. Si notre clientèle naturelle nous était plus fidèle, nous verrions avant peu se doubler nos ressources et se tripler le nombre de nos élèves. C'est pour préparer ce résultat que la direction de l'Institut catholique multiplie ses efforts de propagande. Dans ces derniers temps, elle a commencé de mettre en œuvre trois moyens d'action qui peuvent devenir puissants : l'organisation en province de Comités diocésains ; à Paris, de Comités paroissiaux ; et, à Paris encore, la création d'un Comité supérieur de patronage dont voici la composition :

MM. le marquis de Beaucourt, le duc de Broglie, l'abbé Brisset, curé de Saint-Augustin, Calon, Chesnelong, sénateur, le baron Cochin, le baron Creuzé de Lesser, Dutey-Harispe, l'abbé Fleuret, curé de Saint-Philippe, Gamard, député, l'abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde, Hamel, d'Herbelot, Keller, de Lapparent, Lerolle, comte de Ludre, Ch. Merveilleux du Vignaux, l'abbé Millaud, curé de Saint-Roch, le comte W. de Mérode, le marquis de Nadaillac, Ant. Pagès, Ferd. Riant, le comte de Richemont, Louis Roland-Gosselin, Terrat, Paul Thureau-Dangin, le marquis de Vogüé, de Vorges.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Au Carmel. — La fête de sainte Thérèse tombant cette année le dimanche et favorisée par un temps splendide, a été très brillante. Les communions aux messes matinales ont été très nombreuses, et durant la journée les groupes de pieux visiteurs et les députations des Communautés religieuses n'ont pas cessé de se succéder aux pieds de Notre-Seigneur.

A la messe conventuelle, nous avons entendu un *Ave Maria* de Faure et un *O salutaris* de Beethoven habilement interprétés par Messieurs les séminaristes, et remarqué les richesses liturgiques de l'office, surtout cette préface propre de sainte Thérèse où tous les prodiges de la vie mystique de la grande réformatrice sont si ingénieusement résumés : sa science infuse et ses ardeurs séraphiques, *qui beatam Theresiam sanctorum scientiâ ac divinæ*

charitatis ardore munerare : la transverbération miraculeuse de son cœur, *et angeli visione ignito jaculo præcordia ejus transverberantis vehementius inflammare :* ses noces spirituelles avec l'Agneau divin, *eamque sibi spirituali connubio sociatam, datâ dexterâ significare dignatus est :* son corps et son âme brisés de pénitences et de saints désirs, *quo charitatis incendio dum beatæ Theresiæ vita consumitur :* enfin sa glorieuse mort, *spiritus ejus columbæ specie egredi visus sublimem gloriæ gradum conscendit.* C'était la première fois que nous entendions ce chef-d'œuvre de poésie et de piété et nous en étions ravis, et c'est dans l'espoir que nos lecteurs partageront notre avis, que nous leur avons donné la teneur de cette magnifique préface. D'ailleurs, à la réunion du soir, Monsieur l'abbé Drouin, dans une magistrale instruction sur l'union à Dieu, nous a donné l'explication de tous ces fruits d'amour éclos au cœur de sainte Thérèse : *Qui manet in me et ego in eo hic fert fructum multum.* » Demeurer en Dieu, tel a été le secret de la sublime et féconde sainteté de Thérèse de Jésus, tel doit être aussi le but de tous nos efforts. La bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement a terminé cette belle journée.

Les pèlerinages aux Saints. — Nous avons trop ajourné un article sur trois pèlerinages du Perche : Saint Gilles, à Soizé ; saint Gorgon, à la Bazoche ; saint Lubin, à Authon. L'abondance des matières était cause de ce délai.

« Ces pèlerinages, nous a écrit M. l'abbé E. C., curé de S., ont eu, en 1893, leur éclat accoutumé. Partout la même multitude, le même empressement à se faire dire des évangiles, à faire brûler un cierge, à faire le voyage, quelquefois a jeun, sans parler. On assiste religieusement à la messe ; on entend la prédication si elle a lieu. On invoque dans ses prières saint Gilles contre la peur, les convulsions, l'épilepsie ; saint Gorgon et saint Lubin contre les douleurs rhumatismales et les autres maux. Et... l'on est exaucé. Il n'y a pas à dire ; la multitude ne viendrait pas nombreuse et fidèle chaque année, s'il ne s'opérait pas des guérisons. Tout le monde sait, d'autre part, qu'il n'y a pas dans un grand nombre de pèlerins une religion bien complète, qui aille jusqu'à la pratique : malheureusement ils ne s'inquiètent pas assez de l'état de grâce, ni des exercices qui attireraient une plus abondante bénédiction, comme la confession et la communion. Mais encore faut-il dire qu'il y a là une étincelle de foi, qu'il ne faudrait pas laisser éteindre ; qu'il faudrait raviver plutôt, par le souffle de la parole de Dieu dans la prédication ou dans les livres.

Ce qu'il est bon de leur rappeler surtout, c'est la vie des saints patrons avec l'enseignement qui en résulte et l'exposé des condi-

tions d'un bon pèlerinage. Le livre sera lu, surtout s'il est court, s'il est illustré de quelques images. Il reviendra souvent sous les yeux : il fera souvent impression dans les âmes. Et pourquoi aussi ne pas emprunter à l'occasion des pèlerinages, la voix d'un prédicateur extraordinaire, d'un missionnaire, qui parlerait peu de temps à toutes les messes basses, un peu plus longtemps à la grand'messe. Que sais-je ?

On peut ajouter que des prières communes avec les pèlerins, des chants, des litanies, etc. ne seraient pas hors de propos. Chacun est juge des moyens à employer selon les différentes circonstances de temps et de lieu.

Ainsi, cette année, à Saint-Lubin-des-Cinq-Ponts, l'on a profité du pèlerinage pour faire l'érection d'une croix, due à la générosité d'un propriétaire et des habitants du pays. Rien de mieux. M. le Curé de Bailleau-l'Évêque, avec sa grande facilité d'élocution, et sa bonne volonté ordinaire pour rendre service à ses confrères, nous a parlé de la croix et de sa signification. Elle nous rappelle, a-t-il dit, principalement deux choses : la justice de Dieu irritée contre les hommes, à cause de leurs péchés, et sa miséricorde, que N.-S. nous a méritée par ses souffrances et par sa mort.

De là, le prédicateur a tiré quelques conclusions pratiques à la portée de ses auditeurs. Ancien pèlerin de Jérusalem, il avait eu soin de nous dire tout d'abord qu'il avait visité les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur. Il fit même vibrer la fibre patriotique, lorsque, établissant une comparaison entre la croix et le drapeau, comme étendard, il nous déclara qu'il n'avait pu voir le drapeau de la France, signe de la patrie absente, flotter sur les murs de la cité sainte, sans un tressaillement de cœur inexprimable. Cette cérémonie de la bénédiction d'une croix, marquera dans l'humble village de Saint-Lubin. Les pèlerins s'en souviendront. Une semence de grâce a été déposée dans leurs âmes, et peut-être qu'un jour avec d'autres grâces elle produira le salut. N'abandonnons donc pas nos pèlerinages. Profitons du peu de bonnes dispositions que nous trouvons dans le cœur des pèlerins pour les élever plus haut, si nous le pouvons, et nous le pourrons avec la grâce de Dieu et des efforts. »

Mgr Lagrange à Combreux. — La paroisse de Combreux, au diocèse d'Orléans, se signale par une grande dévotion à Notre-Dame ; cette dévotion se manifeste surtout lors d'un pèlerinage annuel qui a lieu sur son territoire, le 15 octobre, en l'honneur de la Vierge Immaculée. Beau pèlerinage qu'a fondé dans son magnifique domaine, devant un fac-simile de la grotte de Lourdes, Mme la duchesse d'Estissac !

Cette année, pour la fête dont nous parlons, M. le curé de Combreux et ses paroissiens avaient la joie de posséder Mgr l'Evêque de Chartres qui avait pu se rendre à la gracieuse invitation de la noble et pieuse châtelaine. La présence du vénéré Prélat devait rehausser l'éclat des offices de la journée. Aussi le concours des pèlerins a-t-il été plus grand que jamais.

Le matin, le principal sujet d'édification fut le nombre des communiants ; beaucoup d'hommes approchèrent de la Table sainte.

Dans son allocution : « Que n'imagine l'amour ? s'est écrié Mgr l'Evêque de Chartres. Il y a dans le poète romain une page touchante, c'est cet épisode d'Andromaque qui s'était fait sur la terre d'exil une autre Troie avec sa porte Scée, son Xanthe, son Simoïs : Par une illusion facile et douce, cette image de la patrie absente le consolait. Ainsi en a-t-il été de Lourdes à Combreux. Lourdes est ici... »

Affluence à la grand'messe : le R. P. Ludovic parle.

Dans l'après-midi, Mgr Lagrange, accompagné de son frère, M. l'abbé Lagrange, vicaire-général, de M. le curé de Combreux, et d'une quarantaine d'autres prêtres, présida l'admirable procession suivie par environ trois mille personnes dans les larges avenues du parc de Mme la duchesse, et la cérémonie attendue auprès de Notre-Dame de Lourdes, auguste patronne du domaine ducal. Comme le matin, l'un des religieux de St-François qui avaient été invités à la fête, célébra dans un chaleureux discours les gloires de la Vierge Immaculée. Monseigneur adressant de nouveau quelques paroles à l'assistance, appela l'attention sur une jeune fille présente qui fut jadis guérie à Lourdes et qui continue son action de grâces devant la Madone de Combreux...

Que la Vierge Immaculée multiplie ses bénédictions en ce lieu et particulièrement sur la pieuse bienfaitrice de cette église et de cette paroisse !

Châteaudun. — Le 23e anniversaire de la défense de Châteaudun a été célébré solennellement le 18. Le service religieux commençait à midi dans l'église de La Madeleine. L'assistance était nombreuse, la prière pour les soldats défenseurs de leur pays est le meilleur hommage rendu à leur mémoire.

Nécrologie. — *M. l'abbé Goussu.* — Le mardi 17 octobre, avaient lieu à Bonneval, les convoi, service et inhumation de M. l'abbé Jacques-Lambert Goussu, prêtre retraité, ancien curé de Fains-la-Folie, décédé à Chartres, à la Maison de Bon-Secours, le 14 octobre 1893, dans sa 70e année, muni des sacrements de l'Eglise.

M. l'abbé Goussu était né le 30 mai 1823, à Dancy. Il a été ordonné prêtre le 19 septembre 1846, et la coïncidence de son ordi-

nation avec l'Apparition de Notre-Dame à La Salette, avait rendu ce jour doublement cher à son souvenir. Il devint, le 1er octobre suivant, curé de Mittainvilliers ; le 1er octobre 1849, il fut transféré à Gironville, et dix ans après, le 8 décembre 1859, il était curé de Fains-la-Folie. De graves infirmités le forcèrent à quitter le ministère pastoral ; c'est en juin 1887 qu'il se retira à Bonneval dans sa famille, et plus tard à Chartres dans la Maison presbytérale de Bon-Secours.

A l'ombre des clochers de N.-D. de Chartres et au milieu des soins religieux de nos Sœurs Garde-malades, M. l'abbé Goussu a passé paisiblement ses dernières années, courageux et même gai en face de la souffrance, se préparant dans la prière à l'heure suprême, qui a sonné pour lui, samedi dernier, jour consacré à Marie, sa consolation et son espérance,

---

Avis. — Le bruit s'était répandu depuis quelques jours qu'un des commerçants les plus honorables de Chartres, fournisseur d'un grand nombre de Communautés et pensionnats, venait de se faire affilier à une loge maçonnique. Nous sommes autorisés à démentir de la façon la plus formelle cette assertion malveillante et probablement intéressée.

FAITS DIVERS

Depuis une huitaine, le grand événement qui occupe la presse est la visite de l'escadre russe à Toulon, occasion de fêtes publiques d'une extraordinaire magnificence, dans cette ville et à Paris où l'amiral Avellan est venu avec 50 officiers russes saluer, au nom de son gouvernement, le président de République Française.

Les Russes et la Sainte Vierge. — Le 1/13 octobre, dit la *Croix*, citant le *Petit Journal*, est un jour de grande fête religieuse en Russie : la fête de la protection de la Sainte Vierge (*Pokrow Preswiatoï Bogoroditzi).*

C'est le jour où les Russes orthodoxes demandent à la Vierge de protéger l'humanité. Suivant un théologien russe, la paix est le principal bienfait pour lequel on prie la mère du Christ.

L'empereur de Russie a fixé la date du 13 octobre en la plaçant sous la vocation de la fête religieuse dont nous venons de parler ; on voit donc dans quel esprit pacifique a été envoyée l'escadre.

Franc-Maçonnerie. — Dernièrement les délégués de toutes les **Loges maçonniques** de France se sont réunis en « convent » au Grand-Orient de Paris. En attendant que l'on sache plus ou moins

exactement ce qui y a été décidé, l'on peut citer l'entretien que le *XIX*e *Siècle* dit avoir eu avec l'un des grands dignitaires ayant assisté aux travaux du convent :

« C'est dans nos loges qu'on été élaborées les grandes lois qui sont aujourd'hui reconnues comme le fondement de nos institutions politiques.

« L'instruction gratuite, laïque et obligatoire, l'égalité devant l'impôt du sang sont l'œuvre des loges qui, après avoir étudié ces grandes questions dans le silence des « temples », les ont propagées et divulguées : par la parole dans les conférences publiques et par la plume dans des livres, des brochures et des journaux.

« La Franc-Maçonnerie ne s'endort pas sur ses lauriers ; elle poursuit aujourd'hui la perfection et l'application intégrale de la loi scolaire et de la loi militaire.

Elle poursuit en même temps la séparation de l'Église et de l'État. Elle espère aboutir, parce qu'elle n'abandonne jamais une tâche avant de l'avoir accomplie.

Le R. P. Bernardin de l'Incarnation. — Il vient de mourir à Rome, dans une petite cellule du couvent de Saint-Chrysogone, au Transtévère, un humble Trinitaire, dont la sainteté était véritablement éminente. Il s'appelait le R. P. Bernardin de l'Incarnation, et il était Définiteur de l'Ordre.

En lui envoyant la bénédiction apostolique, le Saint-Père a dit : « *Va in paradiso un altro Santo :* « Un nouveau Saint s'en va en paradis !... »

Quand il avait célébré la messe, dit un témoin oculaire, il s'arrêtait devant l'autel et était comme en extase ; debout, rigide, il élevait les yeux vers le ciel et priait avec une ferveur angélique. Bon nombre de personnes racontent que souvent il était ravi et soulevé de terre. Tous les gens du peuple, au Transtévère, allaient le consulter, lui raconter leurs peines, recevoir ses airs et ses consolations.

Ce saint Religieux est mort le lundi 11 septembre, et, aussitôt son décès connu, une foule immense est venue frapper à la porte de l'humble monastère pour contempler une dernière fois son visage.

Ses funérailles ont été un triomphe. Lorsqu'on a porté le cercueil à l'église, on se le montrait en criant : « Voilà le Saint ! » Le peuple s'est précipité sur la bière ; il voulait la rouvrir pour voir encore une fois ses restes mortels. On s'est précipité ensuite sur le confessionnal qu'il occupait, et on l'a brisé pour en emporter les morceaux comme reliques. Un vieux fauteuil de la sacristie, sur lequel il s'asseyait en recevant les personnes, a subi le même sort que le

confessionnal. Il a fallu monter la garde à la basilique, et même, à un certain moment, on a dû cacher le cercueil. Lorsqu'on a fermé ce cercueil, vingt-six heures après la mort, le corps était encore flexible. On s'est disputé l'honneur de porter la bière et une foule immense a accompagné le char jusqu'au cimetière,

La science française à l'étranger. — L'envoi des Frères des Ecoles chrétiennes à l'Exposition de Chicago a été fort remarqué. Les travaux de leurs écoles professionnelles d'ornementation ont surtout attiré l'attention. Il y a là des bronzes d'art, des chandeliers ciselés, des épures de tout genre, des travaux de mécanique appliquée qui émerveillent les visiteurs.

Mais, nous apprend un journal de Chicago, le chef-d'œuvre de cette exposition sans rivale, ce sont leurs publications géographiques, et surtout les cartes hypsométriques, hydrographiques, physiques et administratives du Fr. Alexis.

On est heureux et fier de voir comment les travaux de nos modestes Frères des écoles font honneur au pays.

Lamennais et L'Imitation. — Un vénérable religieux des plus érudits adresse à l'*Univers* la note suivante sur la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ* par M. de Lamennais :

« L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, dit-il, n'a jamais traduit l'*Imitation*, et parmi les *Réflexions* qui accompagnent la traduction qui lui est attribuée, dix-sept seulement sont de lui.

« M. Auber, chanoine de Poitiers, en aurait reçu l'aveu de la bouche même de Lamennais, en 1828. « C'est à moi-même, dit-il, « qu'en 1828. l'écrivain affirma que sa prétendue traduction était « l'œuvre d'*une main à lui connue*, laquelle s'était efforcée, « ajoutait-il, de fondre, dans une traduction nouvelle, ce qu'il y « avait de meilleur dans les autres... Il m'affirma aussi qu'il n'était « pas même l'auteur des *Réflexions* ajoutées à chaque chapitre, « qu'il n'en avait écrit que quelques- unes, et que l'erreur qui lui « avait prêté tout l'ouvrage venait de la contexture du titre : « Traduction nouvelle avec des réflexions, par M. de Lamennais... « Il me parut aussi qu'il ne cherchait pas à réclamer contre cette « fausse interprétation, qui ne lui faisait aucun tort et tournait à « l'avantage du livre. »

« Cela se passait à la préfecture de Gap, occupée alors par M. le « marquis de Roussy. Mme de Roussy, ajoute M. le chanoine Auber, « pria Lamennais de marquer lui-même, sur l'exemplaire qu'elle « possédait, ce qui était de lui parmi tant de choses qui n'en « étaient pas. Il s'y prêta sans retard et se servit du crayon que « je lui offris, et que j'ai encore, pour indiquer d'une petite croix « ses chapitres dans l'ordre suivant, et que je copie aujourd'hui

« sur mon propre exemplaire : Livre Ier les réflexions des ch. 5, 17, « 21. IIe Celles des ch. 7, 8, 11, 12. — IIIe Celles des ch. 1, 5, 34, « 43, 50, 51, 53, 54, 55, 58. — Il n'y en a pas de lui pour le IVe « livre. »

Dévotion d'O'Connell pour Marie. — Les plus grands génies du catholicisme ont toujours montré une tendresse vraiment filiale envers la Sainte Vierge. Qui plus que le grand O'Connell fut plus tendre pour la Reine du ciel et plus zélé pour son culte ? Il en parlait au peuple comme de la mère du peuple. Il est devenu fameux, ce jour où, emporté par un sentiment extraordinaire de dévotion et de tendresse pour Marie, il en fit l'éloge en présence de plus de cent mille personnes, catholiques et protestants tous ensemble. Cette multitude, ravie et comme suspendue à ses lèvres, crut entendre un Docteur, un Père de l'Église, énumérer les gloires et chanter les louanges de la Mère de Dieu. Après sa célèbre harangue qui devait faire ouvrir aux catholiques les portes du Parlement anglais, pendant que les plus fameux orateurs s'animaient dans ce grand débat, O'Connell se tenait là, retiré dans un angle de la salle, récitant le Rosaire. Ce fut en répétant souvent la tendre prière de saint Bernard : *Souvenez-vous*, en renouvelant à chaque instant des actes de contrition et en prononçant les noms de Jésus et de Marie, que s'éteignit cette grande voix qui avait ébranlé le monde et que s'envola cette grande âme qui avait éveillé l'admiration de la terre.

Protestations contre un renvoi de Sœurs. — Tout récemment, dit le *Courrier des Ardennes*, le conseil municipal de Revin s'étant réuni à huit heures du soir pour délibérer, l'ordre du jour portait sur des *questions diverses*. Le bruit se répandit dans la ville que la principale question à trancher concernait le renvoi des Sœurs, agité depuis quelque temps, mais jusqu'ici sans succès.

Aussitôt cinq cents femmes environ se portèrent devant l'hôtel-de-ville pour attendre le résultat de la réunion du conseil. En présence de cette manifestation toute spontanée, les conseillers n'osèrent pas aborder la question du renvoi des Sœurs ; ce qui ne les empêcha pas, à leur sortie de la mairie, d'être accueillis par des huées et des cris bien significatifs qui devraient leur ôter toute envie de revenir sur cette question inopportune.

Espagne. — A raison de la crise qui sévit en Espagne, les principaux corps de la nation ont consenti au sacrifice d'une partie de leurs émoluments. Le clergé a manifesté le désir d'en faire autant, et Léon XIII a approuvé la mesure, à la condition qu'elle ne serait que *provisoire*, et qu'on ne diminuerait pas les salaires inférieurs à un certain montant.

Sacrilège Puni. — Tout dernièrement, à l'audience du tribunal correctionnel de Draguignan, est venue une affaire qui avait vivement ému la population chrétienne. Voici les faits :

Au mois de juin dernier, à la célébration d'une messe de mariage, un invité de la noce s'approcha de la sainte table au moment de la communion et reçut la sainte hostie, puis il se retourna en éclatant de rire, et prenant l'hostie dans ses mains, il la froissa en proférant des blasphèmes. Les personnes présentes, justement scandalisées, s'approchèrent pour qu'il la leur remit, mais lui dans un moment de rage, ne voulut pas s'en dessaisir, et l'on n'a jamais pu savoir ce qu'il en avait fait. M. l'Archiprètre ayant déposé une plainte au parquet, l'individu fut poursuivi. A l'audience, l'accusé a invoqué l'ivresse pour toute défense. M. le président a fortement sermonné ce triste individu. Le tribunal l'a condamné à huit jours de prison et à 100 fr. d'amende.

A l'honneur du barreau de Draguignan, aucun avocat n'avait voulu plaider en faveur du coupable.

Mort du maréchal de Mac-Mahon. — Le maréchal de Mac-Mahon s'est éteint au château de la Forest, presque au même moment où les Russes arrivaient à Paris. Depuis le commencement de sa maladie, le vénérable curé de Montcresson, M. Auvray, venait voir tous les jours le malade, qui l'accueillait avec bonheur. Le mardi 17, vers 7 h. 1/2, comme l'état du maréchal empirait, on appela M. Auvray auprès du mourant. Celui-ci reconnut le prêtre, lui serra la main, et le prêtre, resté seul avec le duc de Magenta, put le confesser une dernière fois.

Le maréchal a reçu les derniers sacrements en présence de sa famille et de tous ses domestiques, Malgré son extrême faiblesse, il conservait encore toute sa lucidité d'esprit et suivait les prières avec recueillement. Autour de lui tout le monde pleurait.

Le maréchal eut encore la force de presser la main de ceux qui l'entouraient ; mais peu à peu sa respiration devint plus lente et à 10 heures du matin il rendit le dernier soupir.

Le 18, pendant toute la journée, une foule nombreuse a visité la chambre mortuaire. Le maréchal repose sur sa couche funèbre, un crucifix sur la poitrine.

An chevet du lit, une table recouverte d'une nappe blanche, avec l'eau bénite et une branche de buis, une croix avec incrustations de nacre, un chapelet d'ivoire et deux flambeaux allumés. Au pied du lit, un prie-Dieu que la maréchale ne quitte guère.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. N° 33,

SAMEDI 4 NOVEMBRE 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 5 novembre, 24e dimanche après la Pentecôte (Office du 4e après l'Epiphanie), *Fête des Saintes Reliques*, double-majeure. A 9 heures, messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., none, vêpres, complies, et salut. Après le salut, réunion mensuelle de la Confrérie, avec procession et recommandations. — Le mardi 7, messe à 8 heures à la Crypte pour les défunts de l'Œuvre de Saint François de Sales.

— Le Jeudi, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Le samedi 11, Fête de Saint-Martin, messe dans la chapelle, à la Crypte.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 5 novembre, 24e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 5 novembre, 24e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.— Après vêpres, Réunion de la Confrérie, Allocution.

HOSPICE SAINT-BRICE. — Samedi 11 novembre, *Fête patronale de Saint Martin*, Messes basses à 6 h. et 7 h. A 9 h., grand'messe chantée par M. le chanoine Piau, supérieur du Grand Séminaire. Le soir, à 3 h., vêpres, sermon et salut solennel. La cérémonie du soir sera présidée par S. G. Mgr l'Évêque de Chartres.

CHAPELLE DES DAMES BLANCHES. — Le 9 novembre, à 9 h., service anniversaire pour le repos de l'âme de la vénérée Mère Madeleine. Prière de considérer cet avis comme une invitation.

BIBLIOGRAPHIE

Au moment du départ des conscrits, nous croyons rendre un véritable service aux Ecclésiastiques et à tous les Chrétiens en leur signalant deux petits volumes pleins d'avis utiles pour les jeunes militaires, par M. l'abbé Lucas-Championnière, des Frères de Saint-Vincent-de-Paul. Le premier : **Avant le Service**, est déjà parvenu à sa deuxième édition. C'est un recueil d'instructions et d'avis destinés à faire comprendre au jeune soldat la grandeur de sa nouvelle carrière, et à le prémunir en même temps contre les dangers de la caserne.

Le deuxième : **La Vie Militaire**, sous la forme de causeries, présente aux lecteurs les épreuves et les victoires qui attendent à la caserne, le soldat fidèle à tous ses devoirs. Ce second opuscule sera lu avec le plus grand fruit par tous les soldats. On peut même le donner en souvenir à ceux qui ont abandonné depuis quelques années la pratique chrétienne.

On peut demander ces deux opuscules au Secrétariat du Bureau central des Œuvres, 32, rue de Verneuil, à Paris : *Avant le Service*, broché, 0 fr. 30 ; cartonné, 0 fr. 40. — *La Vie Militaire*, broché, 0 fr. 35 ; cartonné, 0 fr. 45. — Par la poste 0 fr. 10 en plus, par exemplaire. — Un colis postal de 0 fr. 85, rendu à domicile, contient 25 exemplaires reliésou 45 brochés. Un colis postal de 1 fr. 05, 45 exemplaires reliés ou 70 brochés.

Almanach des Enfants de chœur, 5e année, Paris, librairie Blériot, Henri Gautier, successeur, 55, quai des Grands-Augustins, 0 fr. 10 franco.

Nous avons déjà annoncé le *Petit Manuel des Enfants chœur*, 0 fr. 25, et le *Petit Carton des Enfants de Chœur*, 10 cent. — Pour ces trois opuscules, il y a des remises selon le nombre des exemplaires demandés. L'auteur est M. le chanoine Baret, missionnaire apostolique.

N° 34. 4 Novembre 1893.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Charles Borromée. — 1538-1584.

L'acception des personnes et, dans une sphère plus étroite, le népotisme sont tellement dans les instincts de la nature humaine que le philosophe, quand il les rencontre au cours de l'histoire, tout en en déplorant les funestes conséquences, n'en éprouve nulle surprise. La brusque élévation d'un jeune clerc de 22 ans, à peine sorti des écoles, mais neveu d'un pape, aux fonctions de référendaire et de protonotaire apostolique, aux titres de cardinal et de grand pénitencier et au gouvernement d'un des premiers diocèses d'Italie, semble bien revêtir ces caractères du favoritisme. Et pourtant à propos de saint Charles Borromée, l'acte du pape Pie IV qui le comblait ainsi d'honneurs fut une inspiration toute céleste et un vrai miracle où se manifeste la main de Dieu.

C'est qu'à 20 ans Charles était un saint ; et, parce qu'il fut un saint, il sut dès lors être à la hauteur des charges dont on l'accablait et fournir héroïquement l'immense carrière que la Providence ouvrait devant lui.

Sa sainteté précoce, il la devait à Dieu, mais aussi à la piété de sa mère, à la religion de son père et à la pratique (traditionnelle dans sa famille) de la communion hebdomadaire. A la communion du dimanche il dut son progrès dans la vertu, son esprit de pénitence, sa préservation morale au milieu de la jeunesse dissipée des écoles, et sa profonde intelligence des obligations ecclésiastiques. — Plus tard, l'évêque se souvint de ce qu'avait été pour lui la fréquentation du sacrement par excellence et, à son tour, il en fit le but de son apostolat, l'objet de ses prédications et le moyen de renouvellement de son diocèse. En cela, du reste, il ne faisait que réaliser à Milan les tentatives de Philippe de Néri à Rome,

de Gaétan de Thieune à Venise et à Naples et, partout où ils passaient, des disciples d'Ignace de Loyola.

L'œuvre du secrétaire intime du pape fut colossale. Le jeune prélat fonde au Vatican une Académie dont les membres cultivent parallèlement les sciences religieuses et les sciences païennes. Dans cette Académie, lui-même développe ses connaissances et, à force d'efforts et de prières, il triomphe de sa difficulté à parler en public. — Sous Pie IV (1562), le concile de Trente put reprendre et tenir ses dernières sessions. De Rome, Charles y prit une part prépondérante : ce fut lui qui, sous le nom du Pontife, donna au concile une direction pleine de sagesse, écarta les obstacles et le fit aboutir rapidement à une heureuse clôture. — Le concile fini, une congrégation est instituée pour en interpréter les décrets, des théologiens ont la charge de rédiger un catéchisme, une commission est choisie pour la refonte du Bréviaire et du Missel : inépuisable d'activité, Charles collabore aux travaux de cette commission et de cette congrégation et c'est à lui qu'échoit la revision définitive du catéchisme.

Dans le conclave qui suivit la mort de Pie IV (1565), Borromée, déclinant toute candidature, n'use de l'influence qu'il a sur l'assemblée des cardinaux que pour diriger les voix de ses collègues sur le plus digne d'entre eux. Sur sa proposition le cardinal Ghisleri est nommé, sur ses instances l'humble moine courbe la tête sous la tiare, sur son conseil le nouveau pape prend le titre de Pie V. Dans cette élection de St. Pie V, St. Charles Borromée fut visiblement le bras droit de la Providence. Ce succès obtenu, il court enfin s'enfermer dans son diocèse de Milan.

L'espace nous manque pour dire, même succinctement, ce qu'il y fit en vingt ans. Il faut lire, dans ses historiens, ses réformes, ses conciles, ses ordonnances pastorales, ses institutions ecclésiastiques qui ont servi de type à toutes celles du même genre en Europe, ses voyages incessants dans toutes les parties de son immense diocèse, ses efforts pour régénérer son clergé, ses religieux et ses fidèles, les difficultés qui lui furent suscitées de toutes parts, les dangers auxquels il s'exposa, les risques de mort qu'il courut puisqu'il faillit périr victime d'un assassin, sa douceur envers ses ennemis, son dévouement héroïque pendant la peste de 1576 qui, en quel-

ques mois, lui ravit jusqu'à 17,000 de ses enfants et qui fut pour lui une occasion de manifester à l'admiration de ses contemporains le trésor de vertus renfermées dans son cœur d'évêque.

C'est au milieu de ces travaux que le vaillant athlète tomba, debout, exténué de fatigues et d'austérités, consumé par l'amour de Dieu et dévoré du zèle des âmes. Mais son œuvre était faite. Il s'était sanctifié et il avait renouvelé, dans la foi et dans la dévotion, le champ confié à son apostolat.

D. G.

1793. — DE PROFUNDIS.

L'année 1793 a été une année de profanation : *Parce Domine !*

Elle a été aussi une année de deuil, où de nombreuses victimes ont trouvé la mort : *De Profundis.*

Si les unes ont été saintes, et même martyres, nous devons les glorifier ; si les autres, tout en tombant pour une bonne cause, n'ont cependant pu éviter les flammes expiatrices du Purgatoire, nous devons à leur souvenir un *De Profundis.*

Une œuvre néfaste, qu'a faite en outre la révolution de 1793, c'est la suppression, l'abolition des fondations pieuses. Il n'était pas une église de France qui n'eût de ces fondations, établies dans le cours des siècles par la mémoire reconnaissante des familles.

En même temps qu'elles servaient au soulagement, à la délivrance des défunts, elles contribuaient à l'entretien des pauvres, et, pourquoi ne le dirais-je pas ? des ministres de l'autel.

Ces fondations n'existent plus, à part quelques-unes qui ont échappé au naufrage.

Ne devons-nous rien à ceux qui en étaient l'objet ? C'étaient des parents, des amis, des bienfaiteurs ; en tout cas, c'étaient des ancêtres avec lesquels nous sommes unis au moins par les liens de la même patrie. C'étaient des chrétiens, rachetés comme nous, par le sang de Jésus-Christ.

Pleurons sur leur tombe, et récitons le *De profundis !*

Je le sais, nous ne leur devons rien en justice, quand même nous serions détenteurs des biens ecclésiastiques, par héritage ou autrement, puisque, par suite de l'accord survenu entre le

Souverain Pontife et le gouvernement français, il a été passé condamnation sur ces spoliations sacrilèges. Mais, en charité, ne leur devons-nous pas le secours de nos prières ?

Depuis 1793, il y a eu des réparations. De nouvelles fondations ont été instituées. Mais elles sont loin d'égaler les anciennes : et puis, combien d'obstacles sont mis à ces fondations, qui les annulent, et découragent les bonnes volontés ? Il y a de plus les messes, les services religieux. Leur nombre diminue considérablement. On se contente le plus souvent, du moins dans certaines contrées, de l'office de l'inhumation, et c'est fini. On ne se souvient plus devant Dieu de son père, de sa mère... dont on a recueilli l'aisance, ou la fortune.

Année 1893, centenaire d'une année qui nous a fait une si déplorable situation, ne verrez-vous pas naître une œuvre, destinée à l'améliorer ? A cette fin, je voudrais une œuvre de messes, dont le double but serait de délivrer les âmes du Purgatoire, et de procurer des honoraires aux prêtres qui en manquent. Je voudrais qu'il y eût pour ainsi dire comme un suffrage universel et perpétuel en faveur des défunts. Je voudrais que cette œuvre profitât dans la plus large mesure aux fidèles trépassés : bien persuadé que cette œuvre de grande charité attirerait par contre-coup sur nous les bénédictions les plus abondantes. Elle serait comme un paratonnerre contre les maux qui nous menacent. Et, afin d'être plus sûr de son succès, je mettrais cette œuvre sous la puissante protection du Sacré-Cœur de Jésus, et de N.-D. de Chartres, qui en feraient leur œuvre privilégiée.

X. prêtre chartrain.

LETTRE DU P. PIANET, MISSIONNAIRE AU CAMBODGE.

Il y a une quinzaine de jours, arrivait du Cambodge, à l'adresse de M. le chanoine Brou, décédé en septembre, une lettre que la famille du défunt nous a transmise. Bien qu'elle ne fût pas destinée à la publicité, nous croyons pouvoir l'insérer dans notre Revue, en souvenir de notre regretté confrère et de son correspondant, notre cher missionnaire cambodgien.

Banam, 6 septembre 1893.

Cher et vénéré Monsieur,

Si la charité n'a retenu la médisance sur vos lèvres, vous avez

dû plus d'une fois médire sur mon compte, et malheureusement je n'ai rien à alléguer pour ma justification, parce que réellement je me reconnais très coupable de ne pas encore vous avoir écrit pour vous remercier de la riche offrande que vous avez faite au sanctuaire de N.-D. de Chartres au Cambodge. Pourquoi fais-je aujourd'hui ce que j'ai omis de faire en son temps? C'est que pendant ce mois de septembre, le sol, au Cambodge, étant tout inondé, chacun est en prison chez soi; et, quoique les courses apostoliques soient aussi et même plus faciles qu'en tout autre temps, puisqu'elles se font généralement en barque, elles sont cependant moins opportunes à cause de la difficulté de rassembler les chrétiens. Ces pauvres gens ont le pied de leur maison dans l'eau et ils en élèvent le plancher suivant l'élévation probable de la présente inondation. En France ce serait un grand désastre, mais ici c'est le temps du repos et des contes joyeux. Pour moi, plus privilégié, je suis sur la terre ferme et à hauteur des plus fortes inondations, sur un espace de 100 mètres de long terrassés par les chrétiens. Ces 100 mètres forment présentement une île au milieu de l'Océan, et c'est là qu'au sein d'un repos relatif, je compulse les annales de mon règne, pour voir si quelque bienfait à moi rendu n'aurait pas échappé à ma reconnaissance. Voilà comme j'ai été amené à faire ce que j'avais omis en temps voulu, je veux dire à vous remercier de votre aumône et de la part que vous avez prise à la confection des vitraux destinés à mon église. Il paraît qu'en cela je commets une indiscrétion et que je risque d'apprendre à votre main gauche ce que votre main droite a refusé de lui dire jusqu'à présent; mais, qu'importe! Si votre main droite a certains règlements de discrétion à l'égard de votre gauche, ce n'est pas mon affaire et quand même je serais tenu à la discrétion, je suis encore plus tenu à la reconnaissance. Or entre deux devoirs qui se contredisent, je garde la liberté de choisir celui qui me plaît le mieux. Donc pour la troisième fois je vous remercie d'avoir pensé à moi dans vos générosités. Avec votre aumône et d'autres, j'ai pu donner un bel asile au Seigneur, au Dieu de l'Eucharistie.

J'ai pu de plus faire place d'honneur à N.-D. de Chartres au Cambodge. Les vitraux sont chose nouvelle en nos pays; on n'en trouve guère qu'à la cathédrale de Saïgon bâtie il y a une vingtaine d'années par le gouvernement; quoique assez riches, dit-on, ils font moins d'effet que ceux d'ici. J'ai vu ceux de Canton, lesquels viennent d'un atelier du Mans, ils m'ont paru également inférieurs comme effet. Donc, honneur aux belles couleurs de M. Lorin! car je trouve qu'en fait de vitraux, c'est la partie du coloris qu'on doit le mieux soigner, puisque c'est celle qui frappe le plus les sens. Trop de couleurs, il est vrai, assombrit quelquefois trop l'église;

Mais ici, avec l'éclat du soleil d'Orient, cet inconvénient n'est pas à craindre.

Maintenant la langue me brûle de vous vanter mon église, mais vous vous moqueriez de moi et je ne suis pas assez modeste pour m'exposer à votre critique. Quand l'artiste qui a fait la statue de N. D. de Chartres au Cambodge m'a envoyé son chef-d'œuvre, il disait : Tout le monde la trouve bien faite ; même M. le chanoine Brou n'y trouve rien à redire. Il faut croire que là-bas les artistes redoutent votre appréciation ; mais cela ne fait rien ; si quelque jour je puis faire passer mon église dans un appareil photographique je vous l'enverrai.

Vous n'avez pas oublié sans doute que jadis j'ai fait la classe à vos neveux pendant quelques semaines de vacances, comment vont-ils ? J'ai vieilli de 18 ans depuis ce temps-là. S'ils ont pris de l'âge dans la même proportion que moi, ils doivent être déjà avancés dans la vie, et il y a tout lieu de croire qu'ils donnent maintenant à d'autres les bons exemples qu'ils ont reçus.

Je ne vous parle pas de la guerre qui nous environne parce que vous en connaissez plus long que nous par les journaux de France.

Je me recommande à vos prières, je vous recommande aussi chrétiens et payens de mon district. Le bien se fait lentement, mais je n'oublie pas non plus les difficultés qu'il rencontre en France.

Veuillez agréer, cher et vénéré Monsieur le Chanoine, l'assurance de ma reconnaissance et mon respectueux attachement.

Henri Pianet

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Leprince, chanoine honoraire, curé de Baignolet, est nommé curé de Saint-Lubin-des-Joncherets, en remplacement de M. l'abbé C. Migneau, démissionnaire pour cause de santé. — M. l'abbé Vaurabourg, curé d'Umpeau, est nommé curé de Berchères-l'Évêque, en remplacement de M. l'abbé Malherbe, que la maladie a contraint de renoncer à ses fonctions. — M. l'abbé Huet, ordonné le 8 octobre, est nommé curé d'Umpeau.

Conférence. — La prochaine conférence ecclésiastique au grand séminaire est fixée au mardi 14 novembre.

Départ des nouveaux soldats. — C'est dimanche, 5 novembre, à 7 heures, qu'aura lieu, dans le chœur de la cathédrale, la messe pour les jeunes gens de Chartres appelés à commencer leur service militaire. Quant aux séminaristes-soldats, leur cérémonie de consécration à Notre-Dame, avant le départ pour la caserne, est fixée

au lundi, 6 novembre, à 4 heures et demie, dans la Crypte de la Cathédrale.

Fête de la Toussaint. — Rarement nous avons remarqué autant de communions aux messes de la Cathédrale et de la Crypte, en une fête de Toussaint, jour d'ailleurs où ce grand acte de dévotion est provoqué par les motifs les plus puissants. S'unir à Notre-Seigneur pour l'invoquer plus efficacement en faveur des chers défunts, quoi de plus rationnel et de plus chrétien ? Notre remarque à l'église de N.-D. a été faite aussi, paraît-il, dans les autres paroisses de la ville : Dieu en soit loué ! A la Cathédrale, les autres beautés de la fête ont été celles de toutes les principales solennités de l'année, avec cérémonies de l'office pontifical et musique de circonstance. Le sermon entre les deux vêpres, prêché par M. l'abbé Canuel, a, par de belles et pieuses considérations, fixé notre attention sur les moyens de gagner le Ciel et sur la prière due aux âmes du Purgatoire. Les offices des morts, le soir et le lendemain, ont réuni au lieu saint de nombreux fidèles désireux d'accomplir ce devoir de foi et de charité pour les défunts.

Le Messager de la Beauce et du Perche. — Dès maintenant, MM. les Curés qui désirent en bon nombre des exemplaires de cet Almanach, pour en distribuer à leurs paroissiens, peuvent écrire à M. Langlois, libraire-éditeur, rue des 4 coins, Chartres.

Les Autels. — *Cinquantaine sacerdotale.* — Le lundi trente octobre, une réunion intime de prêtres, de parents et d'amis, célébrait la cinquantaine sacerdotale de M. l'abbé Doret, curé des Autels. Ce vénérable ecclésiastique a déjà dépassé le cycle jubilaire qu'il n'est donné qu'à un petit nombre de parcourir.

Après avoir desservi la paroisse d'Ecublé pendant seize ans, il fut nommé aux Autels en 1859. Depuis trente-quatre ans, il montre à ce pays toutes les vertus d'un bon prêtre, comme il avait édifié ailleurs dans les premières années de son sacerdoce. Quelle belle vie que celle d'un prêtre régulier, modeste, plein de foi, zélé dans toutes les fonctions de son ministère !

Si l'on veut connaître tout entier M. le curé des Autels, il faut entrer dans sa petite église, l'objet de tant de soins et de travaux assidus. Qu'importe si le presbytère laisse à désirer, et si la santé y reçoit quelque atteinte ! La maison de Dieu passe avant tout dans les préoccupations de M. l'abbé Doret.

Aussi nous ne pouvons pénétrer dans ce saint lieu sans être vivement impressionné. Tout nous y rappelle la main ingénieuse et infatigable de M. le Curé : ces boiseries, ces lambris, ces autels, ces statues, ces vitraux, et jusqu'à cette humble tour avec sa cloche toute neuve dont le carillon baptismal résonne encore à

nos oreilles, il en a fait son œuvre. Il y a sans doute des églises plus belles, plus riches que celle des Autels; mais il en est peu où l'on soit frappé comme là de l'ornementation, dirigée et entretenue avec autant de goût que de zèle. Si donc vous allez quelquefois aux Autels, entrez dans l'église, et vous apprendrez ce que vaut un curé.

Pendant la fête, un de nos confrères a rimé très heureusement et avec chant, ce que j'ai essayé de dire en simple prose. Tous les assistants ont applaudi aux justes éloges décernés au cinquantenaire dans cette délicieuse cantate.

Mais les applaudissements ont redoublé au reçu du télégramme suivant, envoyé par la délicate attention de Monseigneur.

« Heureux de m'associer à mes chers prêtres pour fêter le jubilé du vénérable curé des Autels. Félicitations. Vœux sincères. *Ad multos annos.* — Lagrange. »

A l'occasion de ces noces d'or, de superbes bouquets de fleurs ont été offerts à M. le Curé, comme l'emblème de ses vertus et l'hommage de tous nos affectueux respects.

X.

Nogent-le-Phaye. — *Baptême de cloche.* — Un baptême est toujours grande joie pour une famille, et pourtant la joie est mêlée d'inquiétude, car, plus d'un se demande : Que sera cet enfant ? Lorsqu'il s'agit d'un baptême de cloche, la joie de la famille chrétienne qui forme la paroisse est sans mélange. Aussi était-ce grande fête à Nogent-le-Phaye, dimanche 29 octobre. M. le vicaire général Lagrange était venu baptiser la nouvelle cloche.

Dans le chœur décoré avec goût, la future baptisée était suspendue, coquette et ravissante dans sa blanche parure, attendant l'eau bénite et l'huile sainte qui allaient permettre à sa voix de se faire entendre au nom des fidèles. Il y a cinquante ans, pareille fête avait lieu pour l'autre cloche, et aujourd'hui, à la porte de l'église, elle gît lamentablement aphone par une large fêlure ; *sic transit gloria mundi.* Tandis que les enfants, (cet âge est sans pitié) s'efforçent du pied et des poings de lui faire donner une dernière note aigre et discordante, la fanfare d'Houville fait retentir l'air de ses joyeux accords et salue M. le vicaire général à la porte du presbytère.

Les rites sacrés s'accomplissent avec un ordre parfait, accompagnés du grand orgue, de la fanfare et de l'harmonium qui rivalisent d'ardeur et d'harmonie pour édifier et charmer les auditeurs. Pendant toute la cérémonie, la foule compacte suivait les diverses fonctions avec une attention et un recueillement saisissants. Aussi, après la bénédiction du Saint-Sacrement, M. le vicaire général se frayant passage avec peine au milieu des rangs pressés, monta en chaire et

se fit l'interprète des sentiments de tous, en adressant de chaleureux remercîments à la foule si édifiante, aux décorateurs de l'église, superbe en sa parure, et au respectable curé, dont le zèle et les persévérants efforts ont pu, au milieu de bien des difficultés, mener à terme cette œuvre de la cloche paroissiale.

Enfin eut lieu le défilé pour la distribution des dragées (peut-il y avoir baptême sans dragées ?). Suivant l'usage d'il y a cinquante ans, chacun vint à l'offerte recevoir son cornet préparé par les soins du parrain et de la marraine. Plus de six cents personnes défilèrent ainsi dans un ordre parfait et dans un silence édifiant. La fête se termina par la traditionnelle pluie de dragées et de sous, le suprême bonheur de tous les enfants petits et grands.

Le soir, la cloche, installée dans son domaine, jeta sa note émue et joyeuse aux échos d'alentour, et la fanfare accueillit son premier chant par une de ses plus vibrantes marches triomphales (1).

Tréon. — *Un acte de réparation.* — On nous écrit en date du 13 octobre 1893 :

Dans la nuit du 24 au 25 octobre, l'église paroissiale de Tréon a été pillée et profanée par des malfaiteurs qui s'y sont introduits en brisant les fenêtre de la chapelle de saint Joseph. Ils ont emporté tous les vases sacrés, jeté et foulé indignement aux pieds les saintes hosties consacrées, mis en désordre tous les linges d'autel comme les vêtements sacerdotaux et les habits de chœur.

Un acte de réparation organisé par notre pieux et vénéré évêque Mgr François Lagrange a eu lieu le dimanche XXIIIe après la Pentecôte, vingt-neuf octobre. La cérémonie expiatrice a été présidée par M. l'abbé Leroy, archidiacre de Dreux. Il a béni l'église interdite depuis cinq jours, rapporté solennellement à leur place d'honneur les saintes Espèces. Après l'Évangile, M. le Doyen est monté en chaire et en des termes émus, a parlé de la sainteté de nos églises et de la bonté du Dieu-Eucharistie; il a remercié en terminant la modeste assistance. Les fidèles, au nombre de 60, ont été visiblement touchés des bonnes paroles du prédicateur, les larmes ont coulé.

La messe terminée, le Curé de la paroisse avant de descendre de l'autel a tenu à dire quelques mots à son pieux troupeau. Il lui a parlé du bonheur que tous devaient ressentir en possédant à nouveau dans l'église, au saint autel, notre bon maître Jésus, qu'il

(1) Des renseignements nous viennent à la dernière heure ; nous les mettons à profit. Cette cloche est due à la générosité du zélé pasteur de la paroisse et à celle d'une paroissienne, Mme Pignard. Les parrain et marraine étaient M. Charles Mourre et Mlle Marie-Louise Joliet, tous deux appartenant à une même famille justement honorée, pour ses traditions de foi et de dévouement aux bonnes œuvres. Le prédicateur était M. l'abbé Reinert. *(Note de la Rédaction).*

leur a présenté comme le Dieu de tous : des petits enfants, de la jeunesse, des pauvres, des riches.

Enfin M. L'Archidiacre a clos la cérémonie par le salut solennel du Saint-Sacrement et par la lecture d'un acte d'Amende honorable à Notre-Seigneur indignement outragé par les impies.

Qu'en tout Dieu soit béni ! Le malheur arrivé dans notre église est matériellement presque irréparable, mais l'acte de réparation a édifié les fidèles présents et procuré la gloire du divin Jésus dans l'Eucharistie.

Agréez, cher Monsieur le Directeur, l'assurance de mon profond respect et mes meilleurs remerciements.

D.

Nogent-le-Roi. — Mardi, 24 octobre, dans la matinée on s'est aperçu qu'un vol étrange venait d'être commis dans l'église de cette paroisse. Moyennant un échafaudage composé de deux échelles, un voleur avait atteint la hauteur des vitraux ; il avait enlevé à une fenêtre deux figures, à une autre, deux écussons, à une troisième, une figure.

FAITS DIVERS

L'amiral Avellan et S. G. Monseigneur Coullié.

L'*Echo du Velay* raconte un émouvant incident des fêtes données à Lyon en l'houneur des officiers russes. C'était pendant le banquet de l'Hôtel de Ville :

On ne saura jamais comment tant de milliers d'êtres humains ont réussi à s'entasser dans l'étroit espace qui sépare l'Hôtel de Ville du Palais Saint-Pierre. Tout à coup des cris s'élèvent de cette masse populaire : « L'amiral ! l'amiral au balcon ! » Rien n'est féroce, même dans l'enthousiasme, comme les foules, surtout comme les foules lyonnaises, lorsqu'elles sont surchauffées par de longues heures d'entrain et de fête.

Il fallut que l'amiral Avellan quittât un instant la salle du banquet pour venir s'offrir aux vivats énergiques des spectateurs de la place. Il s'avance sur le balcon avec sa bonne figure épanouie, toute rayonnante de l'immense ovation qu'il savoure depuis plus d'une semaine. Les cris éclatent de toutes parts : « Vive l'amiral ! Vive la Russie ! » Et l'amiral ému, se retournant à demi, désigne de la main un personnage qui le suivait et qui, jusque-là, était demeuré au second plan : c'était Mgr Coullié, archevêque de Lyon. En même temps, une projection électrique inonde les deux augustes personnages et leur met au front comme l'auréole de l'amitié.

Instantanément la foule, mue par une étincelle, fait retentir la

place du cri mille fois répété : « Vive l'archevêque ! » Il faudrait l'âme de la patrie elle-même pour traduire l'émotion qui, à ce moment, étreignit tous les cœurs. La Russie, notre sœur, saluant d'un geste sympathique ce vieux catholicisme incarné à cette heure dans la personne du nouveau primat des Gaules, est-il rien de plus saisissant et de plus poétique ?

Le jour peut venir même où il nous sera permis de saluer dans nos hôtes du Nord des frères dans la foi catholique. Pourquoi ne l'espérerions-nous pas ? Lorsque ce jour heureux aura lui sur nos deux patries, soyons sûrs que rien ne pourra plus rompre les liens qui les unissent. Acceptons-en le présage dans l'incident de l'Hôtel de Ville de Lyon !

— Le trait que nous venons de citer se joindra, dans l'histoire des récentes *fêtes russes* en France, à une foule d'autres qui prouvent le vrai caractère du patriotisme dans notre pays. Ce patriotisme reste religieux au fond, malgré tous les efforts des sectaires pour le corrompre dans l'âme du peuple. En dépit des premiers programmes officiels dont Paris a regretté les lacunes au point de vue de la religion, que de fois elle a eu sa belle part aux manifestations populaires ! Témoin, les échanges de visites entre S. E. le cardinal Richard et l'amiral russe, entre d'autres évêques et les officiers de l'escadre ; les *Te Deum* ; la réunion des principaux chefs de l'État et du clergé aux obsèques de Mac-Mahon, en présence des représentants de puissances étrangères ; les cérémonies de Lyon, de Toulon, d'Ajaccio, etc... Que ne pouvons-nous citer le beau discours de Mgr l'évêque de Fréjus devant M. Carnot, les télégrammes et adresses échangés entre la Russie et la France ! Les grands journaux ont reproduit tout cela ; la note chrétienne s'accentue dans toutes ces paroles et ces entrevues. C'est de bon augure pour l'avenir.

Discours de M. le curé de Montcresson. — Voici les principaux passages de cette belle oraison funèbre prononcée sur le cercueil du maréchal de Mac-Mahon

« Ah ! monsieur le maréchal, vous fûtes grand, mais que vous fûtes bon ! Votre main, au champ de bataille et parmi les gens de guerre, maniait vaillamment l'épée, mais qu'elle savait bien aussi, parmi les pauvres gens, exercer la bienfaisance ! Oublierai-je donc avec quelles marques d'intérêt, vous me demandiez à chaque rencontre si nos cultivateurs étaient satisfaits des récoltes, si le travail allait bien pour les ouvriers, s'il y avait dans la paroisse de nombreux malades, dans quel hameau ils souffraient et s'ils recevaient la visite de quelques médecins. « Quand Dieu fit le cœur de l'homme, a dit Bossuet, il y mit premièrement la bonté. » Je le

reconnais en vous, bien en vous qui fûtes un homme. Et, Messieurs (détail que je ne puis omettre), dans ces sortes d'entretiens, le duc de Magenta s'y prenait toujours de manière à ce que Madame la maréchale entendît bien les réponses du pasteur. Il était assuré du reste, et moi aussi !

M. le Maréchal aimait sa campagne presque autant que l'armée et que l'œuvre de secours aux blessés militaires. Ce n'est pas peu dire, vous le savez, et cela est d'un grand exemple dans un temps où la capitale attire tout à elle et centralise les cœurs eux-mêmes, avec leurs affections et leurs attaches. Du reste, il semble bien que ce fut là, pour M. le maréchal, une vocation, c'est-à-dire un attrait de nature et une mission providentielle. Je l'entends encore raconter un jour, le plus simplement du monde, qu'à l'âge de 15 ou 16 ans, il hésitait entre la profession des armes et l'état sacerdotal. « Mais, disait-il, prêtre, j'aurais voulu être ou missionnaire ou curé de campagne. » Qui ne sent à ce trait une âme faite pour le pur dévouement, pour l'oubli de soi-même, pour le sacrifice ?

Je comprends, Messieurs, qu'il n'eut que des amis. Je ne regarde pas, bien entendu, au delà de la frontière, d'un certain côté surtout ; je ne regarde qu'en deçà. Mais, pensera-t-on, la politique qui divise tout... Messieurs, je ne suis rien devant vous ; mais je déclare, parce que je le sais, que dans cette existence, malheureusement finie, la politique n'eut rien à voir. Votre présence ici en est une preuve. Mais voulez-vous une autre preuve péremptoire? M. le maréchal daigna un jour me confier ses *Mémoires*. Je n'en trahirai nul intime secret. Cependant, rien ne me défend de révéler qu'il me fut donné de lire là de bien belles choses. Mais aucune ne se grava mieux dans ma mémoire que celle-ci, dont je ferais le frontispice du livre, si j'étais appelé à le publier : « Voulant uniquement servir la France, j'ai servi loyalement tous les gouvernements qui s'y sont succédé. »

Ce n'est pas tout, veuillez, Messieurs, écouter ce trait final, je le trouve sublime. « A leur chute, je les ai tous regrettés (les gouvernements), un seul excepté, le mien ! »

O France ! France bien-aimée, reconnais là le cœur d'un de tes fils les plus généreux ! Il voit ton drapeau, il ne regarde pas qui le porte, sachant que toute main vraiment française et digne est capable de le porter : Est-ce un roi, un empereur, une république ? il les sert avec un véritable amour. Mais toujours c'est toi qu'il regarde, pour toi qu'il agit et qu'il bataille. Tu es sa Dame, ô France ! et il est ton chevalier.

Et maintenant, hélas ! ce maréchal de France, si bon, si respecté, le voilà disparu : *Post hæc decidit in lectum et vidit quia moreretur.*

Disparu ! non. Sa mémoire vivra dans tous les cœurs ; sa bravoure et son dévouement, il en laisse l'héritage à des fils dignes de lui. Et puis, Messieurs, son âme d'homme, immortelle, son âme de soldat sans peur et sans reproche, son âme de chrétien, qui aima et servit fidèle le Christ, ami des braves, elle vit toujours. Voilà la grande consolation de ceux qui le vénèrent tant ici-bas, en tête desquels il ne manquait pas, chaque dimanche, de venir humblement incliner son front devant l'autel, plier le genou devant Dieu et demander les bénédictions de la Victime immolée pour le salut de tous.

La mort, Messieurs, ce fut le dernier ennemi auquel le maréchal eut affaire. Il lutta longtemps, vaillamment, obstinément. A la fin, il fut terrassé, comme nous le serons un jour, Messieurs. Et le voilà couché dans le cercueil ! *Post hœc, decidit in lectum.*

La terre va posséder son corps jusqu'au jour de la glorieuse résurrection, l'histoire et la France posséderont son nom. Que Dieu des mains de la France qui gémit, de l'Église qui prie, daigne recevoir son âme au lieu du repos, de la lumière et de la paix !

Au Canada. — L'honorable M. Mercier, député au parlement de Québec, ancien premier ministre, écrivait dernièrement à un libre-penseur, une page qui certainement édifiera nos lecteurs. Nous l'avons trouvée dans un journal canadien que nous citons.

Montréal, 27 septembre. — Il y a quelque temps un citoyen français de Scottsville, Kansas, E. U., écrivait à M. Mercier une lettre qui peut se résumer : Tant que vous ne répudierez pas le clergé et la religion catholique, vous ne réussirez pas dans votre indépendance. A cette lettre, M. Mercier a répondu par une autre qu'un abonné nous envoie de Scottsville et que voici :

Mon cher docteur,

J'ai la vôtre du 5 courant et je regrette infiniment d'apprendre, permettez-moi de vous le dire, que vous êtes un libre-penseur, mais je regrette encore plus de voir que vous espérez que je puisse le devenir. Vous me dites de laisser les prêtres et la religion de côté si je veux réussir dans le mouvement d'indépendance que je fais actuellement ; ce n'est certainement pas le moyen de réussir et c'est tout le contraire qui est fait ; même si vous aviez raison quand vous dites que c'est le seul moyen d'assurer l'indépendance du Canada, je n'adopterais certainement pas votre manière de voir.

Je suis catholique croyant et pratiquant et je remercie Dieu tous les jours de l'être. Ce sont mes convictions religieuses que j'estime au-dessus de tout et je renoncerais plutôt à l'espoir de voir mon pays indépendant que de renoncer à ces convictions.

L'incident insignifiant de Chicago, auquel vous faites allusion, n'est rien, et vous avez tort de l'attribuer exclusivement aux prêtres. Les principaux coupables, si coupable il y a, sont des laïques dont je ne veux pas donner les noms par esprit de charité.

Les grands mouvements politiques qui émancipent les peuples sont autant inspirés par l'esprit religieux que par le patriotisme; je compte sur les deux pour réussir. Tout en regrettant de différer avec vous sur un sujet aussi délicat et aussi grave, je n'en ai pas moins l'honneur de me souscrire

Votre tout dévoué,

HONORÉ MERCIER.

Œuvre du courtage d'assurances. — Cette œuvre, instituéee à Paris il y a environ dix ans, et présidée par l'honorable vicomte de Damas, a pour but de mettre en pratique une combinaison de nature à procurer des ressources relativement importantes aux Œuvres si éprouvées en ce moment.

Toutes les Œuvres, petites ou grandes, sont appelées à en profiter.

Les personnes désireuses de s'associer ou de participer à cette bonne œuvre sont instamment priées d'envoyer leur adhésion ou de demander tous renseignements soit au Directeur Général de l'Œuvre à Paris, M. Guillemet, 173, rue Saint-Honoré, soit à son représentant à Versailles, pour Seine-et-Oise et les arrondissements de Chartres et de Dreux, M. Paul Godin, ancien notaire, 8, rue de l'Orangerie.

A Sainte-Anne d'Auray, — A l'occasion du 25e anniversaire du couronnement de Sainte-Anne d'Auray et de la clôture du Grand Pardon, sous la présidence de Mgr Labouré, archevêque de Rennes, assisté de NN. SS. Bécel, Trégaro et Carmené, des fêtes ont eu lieu dernièrement à Saint-Anne d'Auray.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 11 NOVEMBRE 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.



Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 12 novembre, 25e dimanche après la Pentecôte (Office du 5e après l'Épiphanie), *semi-double*, premières vêpres de saint Stanislas. A 9 h. messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Le Jeudi, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Le samedi, à 4 h., salut à l'autel du Sacré-Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 12 novembre, 25e dimanche après la Pentecôte, Fête de la *Dédicace des Eglises*, double de 1re classe avec octave, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 12 novembre, 25e dimanche après la Pentecôte, *Fête de la Dédicace des Eglises*, double de 1re classe, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi soir, 17, à 8 h., Chemin de Croix.

CHAPELLE DES SOEURS DE BON-SECOURS. — Le jeudi 16 novembre 1893, Fête de l'Adoration du T.-S. Sacrement ; le matin, exposition du T. S. Sacrement à 6 h., suivie de la première messe. Deuxième messe à 7 h., Troisième messe à 8 h. — A 4 h., sermon par M. l'abbé Fagnoue, chanoine honoraire, professeur au Grand-Séminaire.— Salut solennel présidé par S. G. Mgr l'Évêque de Chartres. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Le petit guide des divins offices *pour l'année 1894*, contenant l'indication de toutes les parties de l'Office du dimanche et des Fêtes, à l'usage des fidèles. — In-32, prix : 0 fr. 15 cent. — Se trouve en vente chez les principaux libraires de Chartres et du département.

Le Messager de la Beauce et du Perche et de la Basse-Normandie, Almanach comique, moral et illustré, édité par M. Langlois, libraire aux 4-Coins, Chartres. Prix : 40 centimes. Remises pour un certain nombre d'exemplaires demandés. Dépôt dans toutes les librairies. Cet Almanach est de ceux qui amusent et *instruisent*.

Almanach de la Jeunesse chrétienne, in-16 jésus de 64 pages, 12 gravures, prix net, 0 fr. 10, Maison St-Joseph, 59, rue de la Barre, Lille, Nord.

Almanach de la Révolution, par Charles d'Héricault, Paris, 2, rue de l'Abbaye, Gaume et Cie éditeurs.

Ouvrages sur la doctrine catholique, par l'auteur des *Paillettes d'Or* (Librairie Aubanel, à Avignon). — Sommaire de la doctrine catholique en tableaux synoptiques pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance, ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Léon XIII et approuvé par de nombreux Prélats. — L'ouvrage complet en percaline anglaise, tomes I et II réunis 7 fr. 75 ; tome III, 7 fr. 25 ; envoi franco contre mandat-poste.

Moyens de mener une vie chrétienne et parfaite, par un père de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32 de 110 pages. Prix : fr. 0,25 ; cartonné, fr. 0,30 ; en percaline, fr. 0,50 ; en basane, fr. 1,00. (Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, à Lille.) En vente dans toutes les librairies. Petit livre recommandé surtout comme souvenir de mission ou de retraite.

N° 35. 11 Novembre 1893.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Martin de Tours. 316 - 396.

Dès la fin du troisième siècle, les principales villes de la Gaule étaient conquises au christianisme. Des missionnaires venus de toutes parts, de Rome, de la Grèce et de l'Asie avaient partout jeté avec leur parole et leur sang la divine semence de l'Evangile ; dans les dernières persécutions, les chrétiens de la Gaule s'étaient montrés les glorieux émules de leurs frères d'Afrique et d'Asie, et les fureurs homicides de Maximilien Hercule s'acharnèrent vainement contre des évêques, des ouvriers et des vierges qui préférèrent à l'apostasie les plus cruels et les plus ignominieux supplices.

Cependant les campagnes de la Gaule, particulièrement celles du centre, croupissaient encore dans les ténèbres et dans les fanges du paganisme. Indigènes, colons ou esclaves, les villageois avaient encore leurs idoles, leurs temples, leurs arbres séculaires, leurs usages et leurs superstitions. Saint Martin eut l'honneur d'envahir ces derniers refuges de l'idolâtrie et de promener le flambeau de la vérité et de la vertu parmi ces peuplades abandonnées. C'est lui qui, inaugurant les missions des campagnes, renversant les temples et les arbres diaboliques, édifiant les premières chapelles de village, multipliant les monastères, écartant les coutumes superstitieuses et prévenant l'invasion des hérésies qui désolaient les églises d'Orient, implanta à jamais dans nos pays la foi catholique.

Il fut par excellence l'apôtre des villageois et du petit peuple ; le peuple ne fut pas ingrat à l'endroit de son bienfaiteur, et saint Martin bénéficia de la reconnaissance des

villages qu'il avait édifiés du spectacle de ses vertus et de ses miracles et, grâce à la persistance des souvenirs et des sentiments de ces petites classes, il devint et resta le saint le plus populaire de notre France.

Les historiens sont d'accord pour reconnaître la grande part que Martin prit et donna au mouvement catholique : on ne peut oublier qu'avant saint Colomban et saint Benoît il fut en Occident l'initiateur de la vie monastique ; on doit encore remarquer qu'il fut le principal rempart contre l'arianisme que des empereurs, des impératrices et des prélats courtisans tentaient de répandre à force de despotisme. Il semble pourtant qu'on ne distingua pas assez le rôle non moins important que saint Martin joua dans l'évangélisation des populations rurales.

Au point de vue psychologique, la vie de saint Martin que nous connaissons par les récits détaillés et irréfutables de Sulpice Sévère, son contemporain, son ami et son confident, est profondément intéressante. « Il ne faut pas marchander » avec Dieu, a dit un grand chrétien de nos jours ; lorsqu'on se » met à aimer Dieu, on ne saurait l'aimer assez. » Cette parole résume toute l'histoire de notre saint. Jamais il n'a marchandé avec son Dieu. Qu'il s'agisse de l'enfant de dix ans qui quitte sa famille pour fréquenter les écoles et les églises catholiques, ou du jeune homme brûlant du désir de s'enfoncer dans les déserts de la Thébaïde pour s'y adonner aux exercices, aux austérités des cénobites d'Afrique, ou du soldat d'Amiens donnant au pauvre qui l'implore la moitié de son manteau, ou du vétéran qui, pour obtenir son congé d'un prince apostat, lui propose d'affronter, seul et sans armes, les ennemis, au matin de la prochaine bataille ; on retrouve toujours la même spontanéité, la même magnanimité, ces deux vertus de l'enfant et du militaire, décuplées chez un chrétien. Même héroïsme et même élan chez le prélat lorsqu'il affronte les fureurs d'un prince hérétique, chez l'apôtre lorsqu'il s'abandonne aux violences des peuplades dont il veut détruire les temples et renverser les arbres idolâtriques, chez l'octogénaire moribond lorsqu'à la pensée que son œuvre n'est pas achevée, il se relève plein d'une sainte énergie et jette à ses religieux étonnés cette admirable parole : *non recuso laborem.*

La France, après quinze siècles, n'a point oublié qu'elle bénéficie de tout cet héroïsme et le tombeau du thaumaturge est resté pour elle le rendez-vous des pèlerins et l'objet d'un culte national. D. G.

AU CIMETIÈRE

La Toussaint et le jour des morts ramènent les traditionnelles visites aux cimetières. Dans cet anniversaire de tous les deuils on ne rencontre que promeneurs chargés de fleurs et de couronnes. Ils s'en vont saluer une fois encore les chers défunts qui les ont quittés, renouveler les décorations de leurs tombes, et, à genoux auprès de la pierre qui recouvre leurs restes, murmurer une pieuse prière à leur intention. Longue est la station, car si l'on prie, on rêve aussi... on revoit les anciens jours, le cœur redit l'histoire de ces parents à jamais absents et l'on se reprend pour eux d'une affection et d'un regret à la fois tendre et fort. Une fois relevés, avant de quitter le cimetière, les pèlerins circulent dans le champ de la mort, ils s'arrêtent aux tombes des voisins, ils relisent les inscriptions dans lesquelles ils voient se dérouler sous leurs yeux toute l'histoire d'une cité et d'une génération. Les femmes, les jeunes filles et les enfants affectionnent particulièrement cette revue des tombeaux.

Nos lecteurs ont-ils remarqué la vulgarité, la banalité et la commune indifférence des inscriptions tombales ? Ni l'esprit, ni le cœur, ni surtout la foi n'ont de part à la rédaction de la plupart de ces épitaphes dont on a laissé le soin à des artisans mercenaires.

Cette négligence, symptôme des mœurs contemporaines et signe caractéristique de l'indifférence religieuse qui nous envahit de plus en plus me semble chose plus que regrettable.

Est-ce un chrétien qui repose ici ou bien un mécréant ? Vous ne le sauriez dire. Et là, qui recouvre cette pierre ? Un homme dont la vie n'a été qu'un acte de foi et un long cri d'amour de Dieu, ou un pécheur converti à la suprême minute ou un malheureux absous et administré, sans connaissance, dans sa dernière agonie ? Et avec quelles espérances ces défunts s'en sont-ils allés ? Quelles pensées, quelles réflexions ont-ils laissées à leurs familles à l'heure de l'adieu ? Et ces familles, que pensent-elles du sort actuel et des destinées possibles de leurs défunts ?

Je ne vois rien sur la pierre qui m'aide à résoudre ces intéressantes questions. J'ignore moi-même entre quelles gens on me déposera. Il n'est pas impossible que ma dernière demeure soit profanée par le voisinage répugnant d'incroyants et de francs-maçons.

Il est vrai que plusieurs des détails qui nous intéresseraient sont consignés dans les registres paroissiaux. Mais ces registres qui sont le sépulcre fermé des fastes locaux, personne ne les ouvre. Ce sera le privilège des érudits de l'avenir, quand les municipalités auront mis la main dessus, d'exhumer ces vénérables cahiers dont aucun contemporain n'aura lu une ligne.

Pour revenir aux cimetières, il faut dire encore que si la loi civile les a laïcisés, elle a bien été un peu encouragée par l'indifférence des chrétiens qui, dans les inscriptions par eux choisies pour leurs défunts, ont les premiers observé une scandaleuse neutralité.

Mais à l'une et l'autre plaie on peut remédier par des épitaphes chrétiennes.— L'épigraphie religieuse, telle que nous la montrent les catacombes romaines et telle aussi que nous l'insinue le bon sens, doit être un acte de foi. Qu'on y exprime en toutes lettres la conviction du défunt et des survivants sur l'immortalité, le ciel, le purgatoire et le jugement; qu'on y indique l'espérance de la résurrection ; qu'on emprunte ces épitaphes, non pas aux anciennes nécropoles, mais aux prières catholiques et à la liturgie des Morts. Et une pacifique révolution sera bien près de s'opérer. Le *Credo*, la messe de *Requiem*, l'antienne *Libera me* que le clergé chante aux absoutes, la belle prose *Dies iræ*, le pieux chant du départ au cimetière : *In paradisum deducant te angeli* abondent de textes et de formules où l'épitaphe se confond admirablement avec l'acte de foi. Dans nos prières et lectures, il est telle pensée, tel mot que nous avons rencontré, qui a frappé notre intelligence, qui s'y est comme incrusté et dont nous avons fait notre devise. Cette devise qui résume une vie constitue la plus éloquente des épitaphes.

Miles Christi. Le héros de Loigny n'a voulu que cette modeste inscription qui, en deux mots, retrace son histoire et sa sainteté.

Le cardinal Lavigerie énumère dans son épitaphe, tous ses titres immortels et, passant brusquement de ce qu'il fut sur la terre à ce que le fera la fosse, il ajoute ce mot : « *Nunc pulvis.* Il n'en reste qu'une vaine poussière. » Ce n'est plus là un tour littéraire, mais un contraste d'une vérité toute poignante et qui fait songer aux pensées de Pascal, aux oraisons de Bossuet et au fameux mot de Massillon sur le cercueil de Louis XIV : « Dieu seul est grand. »

On connaît l'épitaphe que se composa Veuillot :

« Placez à mon côté ma plume,
Sur mon cœur, le Christ mon orgueil,
Sous mes pieds mettez ce volume
Et clouez en paix le cercueil.

Après la dernière prière,
Sur ma fosse plantez la Croix
Et si l'on me donne une pierre
Gravez dessus : J'ai cru !... Je vois ! »

Voilà qui est chrétien.

Pourquoi les croyants n'imiteraient-ils pas ces modèles?

Il y a des gens d'un caractère assez ferme pour régler eux-mêmes tout le détail de leurs funérailles ; pourquoi ne porteraient-ils pas leur souci jusqu'à l'inscription qui distinguera leur tombe? Ne laissons pas le soin de notre épitaphe à un marbrier quelconque qui, à notre propos, reproduira les clichés connus et les banales formules qui courent tous les cimetières et qui ne disent rien.

Dans l'épitaphe ainsi comprise et pratiquée, je vois un acte religieux de la part du défunt et de sa famille, une protestation contre les négations qui tombent de toutes les bouches et contre les désespérances qui assombrissent les cœurs, un signe de reconnaissance pour les croyants qui ne refuseront pas à un frère l'aumône de leur prière. J'y vois, encore — ce qui n'est pas pour me déplaire — un scandale pour la libre pensée qui, à moins de supprimer toute liberté, fuirait les sépultures chrétiennes et laisserait enfin nos chers morts reposer en paix, dans la terre bénite et à l'ombre de la croix.

Personne, dans ce mode spécial d'afficher sa foi, ne verra qu'une singularité. On ne peut y voir au contraire qu'un devoir, un bon exemple et un apostolat. Et je ne sache pas que, de nos jours, aucune forme d'apostolat soit à dédaigner.

X.

Curé au diocèse de Chartres.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Conférence ecclésiastique. — A Chartres, le 14 novembre.

Nominations. — Par décision épiscopale, M. l'abbé Guérin Théophile, ancien vicaire de la cathédrale, curé d'Yèvres, a été nommé curé-doyen d'Anet. Cette nomination présentée au gouvernement a été agréée par un décret présidentiel du 3 novembre. — M. l'abbé Quillier, curé de la Mancelière et des Châtelets, remplace M. l'abbé Guérin, à Yèvres.

Musique à l'Eglise. — Le dimanche, 5 novembre, en la fête des Saintes Reliques, la solennité de l'office capitulaire a été rehaussée par une belle musique religieuse. A l'offertoire, un *Ave Maria* de M. Delangle, organiste de la cathédrale, et à l'élévation, un *O Salutaris* du même auteur, ont été exécutés avec harmonium et instru-

ments à cordes par M. Delangle et des artistes d'une société philharmonique. Ces charmantes mélodies si bien accompagnées nous ont semblé parler à l'âme un langage élevé et suave qui ne contraste point avec le caractère des rites sacrés. — Le soir, au salut, le *Sancta Maria* de Gounod et un *Tantum* de Niedermayer, bien exécutés par le chœur de chant ordinaire, sont venus à leur tour montrer la puissance de la bonne musique moderne dans l'interprétation de la prière. — Soit dit sans vouloir porter atteinte au mérite du plain-chant dont beaucoup de mélodies, même mutilées et d'un rhythme fautif, gardent encore de l'onction ou de la majesté.

Pour les Trépassés. — L'association de secours mutuels pour les dames, instituée sous le vocable de N.-D. de Chartres, l'association des Mères chrétiennes, celle de Saint-François de Sales, l'Œuvre des pauvres malades, le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, et d'autres sociétés encore, ont eu chacune leur messe pour associés défunts. Depuis la Toussaint, la prière pour les morts est donc visiblement la grande préoccupation des vrais chrétiens. Dieu en soit loué!

Société bibliographique. — La Société bibliographique et des publications populaires aura son congrès provincial (4e session) au Mans, les 14 et 15 novembre. Sur la liste des travaux présentés pour cette session, nous avons eu le plaisir de remarquer une étude de M. l'abbé Haye, curé de Jouy (jadis de Saint-Avit): L'*Instruction publique en Eure-et-Loir avant* 1789. — Les adhésions au Congrès sont adressées à M. Robert Triger, conseiller d'arrondissement, rue de l'Ancien Évêché, 5, au Mans. Les personnes étrangères à la Société paient une somme de dix francs.

Les Écoles libres et les Séminaires. — Le Comité des Ecoles chrétiennes libres pour le diocèse de Chartres a tenu séance à l'Évêché, sous la présidence de Monseigneur, le 8 novembre. — Le lendemain, 9, étaient réunies aussi à l'Évêché les zélatrices de l'Œuvre des séminaires.

Cérémonie du départ des séminaristes-soldats. — Nombreuse et sympathique, l'assemblée de fidèles qui se trouvait réunie lundi soir à la Crypte pour la cérémonie du départ des douze séminaristes-soldats de Chartres. C'est toujours avec émotion qu'en présence de ces jeunes gens violemment arrachés à leur séminaire, on entend chanter le suave et mélancolique cantique : *Il faut partir !* bientôt suivi de ces solennelles promesses que, l'un après l'autre, ces jeunes lévites victimes d'une loi néfaste, viennent prononcer fièrement et confier à Notre-Dame. M. le Supérieur du Grand-Séminaire, qui en l'absence de Monseigneur présidait la

cérémonie, parla aux clercs soldats comme peut parler un père à qui on ravit ses enfants. Qu'ils offrent leurs engagements, puis qu'ils implorent le secours de Marie, et ils peuvent aller avec confiance où la loi les appelle; leur mère du Ciel veillera et les ramènera! Ces accents émus trouvaient un fidèle écho dans l'assistance, qui unissait ses ferventes prières aux supplications de ceux qui vont partir.

Sœurs de Bon-Secours. — Le 9 novembre, a eu lieu à la Communauté des Sœurs de Bon-Secours une cérémonie de vêture et de profession, présidée par Monseigneur. Le beau sermon de M. l'abbé Brunel, curé de Morancez, a montré Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, comme le modèle de la vie religieuse.

Mission à Luray. — Une mission a été donnée dans la petite paroisse de Luray, près Dreux, du 19 octobre au 2 novembre. Aux réunions du soir, l'assistance a été, chaque jour, très nombreuse : il est vrai qu'on était puissamment attiré par les belles fêtes, qui furent données en l'honneur de Saint Joseph, de la Sainte Vierge et au Sacré-Cœur. Celle surtout en l'honneur du Saint-Sacrement a été particulièrement émouvante : au moment de la procession et de l'amende honorable, chaque personne présente tenait à la main un cierge allumé. Ces cérémonies ont été clôturées par l'érection d'une Croix, à laquelle les habitants de Luray et des paroisses voisines ont décerné un splendide triomphe.

Quant aux fruits de la mission, il faut, pour se consoler, se rappeler que le temps de la moisson est d'ordinaire bien éloigné de celui des semailles; mais on peut espérer qu'ayant beaucoup semé, un jour aussi on récoltera beaucoup.

J. Meuret, *curé de Luray.*

Saint-Jean-Pierre-Fixte.— Lorsque, en 1856, à la mort de M. l'abbé Vidal, curé de Saint-Jean-Pierre-Fixte, cette paroisse fut confiée aux professeurs du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, l'église se trouvait dans un état déplorable. M. l'abbé Lévêque, qui occupa ce poste le premier, se mit aussitôt à l'œuvre, refit la toiture et se procura les objets les plus indispensables au culte. Ses successeurs, MM. Belnoue, Gâtineau E. et Lecesne, héritèrent de son zèle et, dans l'espace de trente années, tout fut restauré. Le maître-autel fut renouvelé; des bancs remplacèrent les quelques misérables chaises de la nef; une sacristie s'éleva au chevet de l'église; six baies en plein cintre furent ouvertes; on remit à neuf les murs et le lambris. Aujourd'hui le tout est décoré de peintures du meilleur goût artistique.

Dimanche dernier, 5 novembre, avait lieu la bénédiction solennelle de ces travaux, en présence de tous les anciens curés de la

paroisse et d'une foule nombreuse accourue du pays et de la ville. M. le chanoine Lévêque, délégué par Monseigneur l'Évêque de Chartres, fit d'abord une aspersion générale, puis bénit successivement un Christ, une statue de N.-D. de Lourdes, une autre de saint Jean-Baptiste et un médaillon représentant le même saint entouré des emblêmes de la Foi, de l'Espérance et de la Charité. Le prédicateur était M. le chanoine Cuni, supérieur du Petit-Séminaire. Au cours de son instruction, il suggéra à son auditoire la pensée d'achever l'œuvre en substituant des vitraux aux modestes grisailles. Son vœu fut si bien accueilli, qu'à la fin de la cérémonie quatre verrières étaient déjà promises. Plusieurs jolis morceaux ont été joués par la fanfare du séminaire. Un salut solennel avec motets en musique a terminé cette charmante fête.

Il nous reste à féliciter sans réserves les deux jeunes artistes de talent qui ont exécuté les travaux de peinture, les frères L. et F. Manceau, anciens élèves du petit séminaire. Après avoir passé par les ateliers des maisons de Lèvres et Raff, ils se sont fixés à Nogent, où ils espèrent pouvoir se consacrer exclusivement à la décoration des statues et des édifices religieux. A en juger par leur début, on peut augurer de brillants résultats.

UN BIENFAITEUR DU CALORIFÈRE DE LA CATHÉDRALE au XIVe siècle.

Les travaux du calorifère de la Cathédrale sont poussés avec une grande activité : *fervet opus.* Les ouvriers attaquent tous les points à la fois : les uns creusent le transept septentrional du XIIIe siècle, et roulent les terres sur les marches du portail, tandis que d'autres les chargent en de grands tombereaux et les emportent au Pré-aux-Bœufs. Déjà l'on aperçoit aisément de ce côté deux fenêtres de la Crypte, l'une primitive et plus petite, du XIe siècle, l'autre, plus grande et remaniée, du XIIe siècle, et entre les deux, un large contrefort du XIe siècle. C'est ainsi que virent la Crypte saint Fulbert et saint Ives : nous marchons sur le sol foulé par ces grands pontifes et leurs contemporains, alors que notre transept actuel n'existait pas encore. Ce transept remonte au XIIIe siècle et fut fait avec la Cathédrale ; mais auparavant n'y avait-il pas quelques constructions sur son emplacement ? Différentes substructions, les unes du Xe siècle peut-être, les autres du XIIe, mais encore insuffisamment mises à jour, nous promettent quelques surprises. Gare aux archéologues qui ont déjà émis quelques hypothèses sur cette partie des vieilles cathédrales !

D'autres ouvriers, armés de leurs ciseaux, attaquent la grosse muraille d'au moins deux ou trois mètres d'épaisseur, qui supporte les gros piliers du bas côté gauche du transept et s'étend sous la chapelle de la Transfiguration. C'est par là que doit passer le tuyau de la cheminée du calorifère pour rejoindre la tour qui est entre la grande et la petite sacristie.

Cette tour, jusqu'ici inoccupée et presque inconnue, va devenir à la fois utile et glorieuse.

Par une heureuse idée de l'architecte, qui ne voulait pas, et avec raison, construire, soit au dedans, soit au dehors, une *cheminée*, monument trop moderne et trop prosaïque pour une cathédrale aussi antique que la nôtre, la tourelle de la sacristie va être transformée pour recevoir le tuyau qui conduira la fumée dans les airs, et activera le tirage du calorifère. A cet effet on lui fera subir une opération bien simple et pourtant singulière : on enlèvera le noyau de pierre que contournent les marches, sans presque toucher à celles-ci et on le remplacera par un tuyau en briques, fabriquées exprès ; puis, on élèvera cette tour de sept à huit mètres, on la terminera par une pyramide, semblable à celle des autres tours d'escalier, et la pointe nouvelle au lieu d'être une fleur de pierre sera... une girouette. Elle sera curieuse, n'est-ce pas ? cette tourelle, avec son éternel panache de fumée ; malheureusement elle sera peu visible, retirée qu'elle est dans l'angle de la sacristie et du portail septentrional. Dès maintenant elle est intéressante à voir : les ouvriers, en commençant par le haut, ont enlevé le noyau jusqu'à la profondeur d'une quarantaine de marches (il y en a en tout soixante-dix) ; en abaissant les regards, on croit apercevoir un grand puits avec des marches intérieures, pour descendre au fond ; car les marches subsistent, étant appuyées les unes sur les autres et engagées dans la muraille circulaire de la tour : elles permettront de construire avec facilité le tuyau de briques, de le visiter, et de le réparer en cas de besoin.

Celui donc qui a fait cette tour a été l'un des premiers constructeurs du calorifère qui s'achève de nos jours ; sans lui, nous n'en aurions pas eu, car nous n'aurions pas eu de cheminée, et, sans cheminée, pas de calorifère. Le bienfait est appréciable par le temps froid que nous traversons. Aussi on nous saura gré de le signaler à la reconnaissance publique.

C'était un archidiacre de Chartres, originaire du diocèse de Sens, appelé *Guillaume de Chaumont*. Personnage influent et riche, il fit de nombreuses acquisitions pendant les dernières années du XIII[e] siècle et les premières du XIV[e]. Avant de mourir, il déposa aux archives du Chapitre un testament, du 22 juillet 1311, par lequel il léguait de quoi célébrer chaque année un service superbe ; pour cela, il donnait des terres, des maisons et de l'argent, dont

on peut voir le détail dans son obit au 28 août; mais ce qui nous touche le plus, c'est que par le même testament il léguait *200 livres*, grosse somme en ce temps, *pour faire un escalier en vis, de pierre, du côté de la sacristie.* Cet escalier n'est autre que la future cheminée : elle remontera donc, en partie, au XIV[e] siècle, et le bon chanoine aura été, sans le savoir, le plus ancien bienfaiteur du calorifère. Je dis, sans le savoir, mais est-ce bien sûr ? car, en 1276, il était chambrier, c'est-à-dire prêtre-sacristain et, à ce titre, il put avoir la pensée de chauffer la Cathédrale. Quoiqu'il en soit, il a fait une bonne œuvre dont sans doute il se félicite du haut du ciel, puisqu'elle profitera aux personnes pieuses et surtout à ses vénérables successeurs dans la stalle canoniale.

MESSE DU DÉPART *(Cathédrale de Chartres).*

La cérémonie religieuse annuelle pour le départ de nos conscrits chartrains a été célébrée dimanche dernier, au chœur de la cathédrale, à sept heures. Nombreux étaient les jeunes gens réunis au milieu de leurs parents, de leurs amis et de MM. les membres de la Conférence de St Vincent-de-Paul. Après avoir chanté les cantiques d'usage, durant la Sainte Messe, célébrée par M. l'Archiprêtre, curé de la Cathédrale, M. l'abbé Merlon, aumônier militaire de notre garnison, a pris la parole et par un discours jailli de son cœur leur a donné les conseils que réclamait leur nouvelle vie. Nous reproduisons *in extenso* ce discours.

Messieurs et Chers Amis,

Je viens avant toutes choses vous apporter les regrets de Monseigneur. Absent de Chartres aujourd'hui, il n'a pu, comme il le souhaitait, venir au milieu de vous, comme le père vient au milieu de ses enfants quand l'heure de la séparation est venue.

Il a daigné me choisir pour être ce matin auprès de vous l'interprète de ses sentiments et de ses conseils ; et par ce choix, dont je le remercie, il a voulu que dès la première heure l'aumônier militaire se trouvât en relation de pensées et d'affection avec les jeunes gens auxquels la Patrie armée ouvre ses bras.

Que ma première parole donc, mes chers amis, soit pour vous remercier d'avoir ce matin répondu en si grand nombre à l'appel qui vous a été adressé par la circulaire que vous avez reçue le jour même de la Toussaint.

Vous avez compris, en effet, au moment de quitter vos foyers, la noblesse de la mission qui vous est confiée, et toute la grandeur des obligations que cette mission vous impose. Vous vous êtes souvenus de vos amis, qui vinrent, en leur temps, se prosterner, comme vous aujourd'hui, devant le Dieu des chrétiens, afin de rester toujours, sous les armes, fidèles au Dieu des armées. Et vous avez voulu vous joindre à la foule de tous les jeunes gens que, cette année encore, la France s'est choisis au milieu de toutes

les familles pour en faire sa milice d'honneur et son orgueil, et qui tous en ce temps-ci se pressent dans nos temples, entourent nos sanctuaires, afin d'y tremper leur âme dans la foi, source par excellence du courage, du patriotisme et de l'honneur.

Et il n'y a pas à douter que dans des assemblées comme celle-ci, où les mères apportent tout ce qu'elles ont d'inquiétude, les sœurs toutes leurs larmes, les jeunes hommes toute leur jeunesse, et la France toutes ses espérances, il n'y a pas à douter que l'Ange de la Patrie ne plane au-dessus de nos têtes, souriant à l'avenir, et les mains pleines des bénédictions fortifiantes de Dieu.

Car c'est vous, mes amis, c'est vous-mêmes, vous ici, c'est vous qui êtes, par excellence, le Pays.

Et vous êtes le Pays, parce que vous en êtes la Paix, c'est-à-dire la Force, qui protège le Droit et qui garde l'Indépendance.

Vous êtes le pays, parce que vous en êtes la gloire; et cela, parce que c'est vous, c'est-à-dire le soldat, la discipline du soldat, la bravoure du soldat, le sang du soldat, qui lui font au pays, quand il plaît à Dieu, ses lauriers.

Vous êtes le pays, parce que vous en êtes l'honneur, parce que l'armée est l'inexpugnable refuge où vivent, comme des aigles sur les hauteurs, les mâles vertus qui font les hommes: l'obéissance, le respect de l'autorité, l'oubli de soi-même, la droiture, le dévoûment, le sacrifice, le don total de soi, toutes choses qui n'existent plus nulle part ailleurs, hormis à l'état d'exception.

Et voilà pourquoi, vous qui êtes tout cela, qui allez devenir tout cela, vous êtes le froment choisi de la Nation, et la France elle-même dans ce qu'elle a de plus élevé, de plus noble, de plus utile et de plus dévoué.

Et être tout cela, mes chers amis, voilà votre mission : vous grandir, vous viriliser, vous extraire de vous-mêmes pour vous donner, et vous donner tout entiers à la France.

La tâche est rude. Il est toujours dur de devenir meilleur, parce que cette amélioration nécessaire emporte toujours avec elle le sacrifice de soi.

Et se sacrifier, mes amis, en silence, dans l'obscurité, dans le travail; se sacrifier par trois belles années de vie, de jeunesse, de printemps, au milieu d'inconnus, entre les murs d'une caserne, dans un labeur sans éclat, sous l'étreinte d'une discipline absolue, et celle parallèle d'une obéissance sans réplique, oui, cela est dur, et il faut, pour ce sacrifice, il faut de l'amour, l'amour du pays, le sentiment profond du Devoir, le Patriotisme en un mot, qui fait vivre et qui fait mourir, pour la Patrie, en souriant!

Il est vrai que, lorsqu'on est français, cela va tout seul!

Mais il y a aussi (il serait néfaste de vous le cacher) il y a dans cette vie militaire qui deviendra la vôtre dans peu de jours, bien des dangers.

Le jeune homme quitte sa famille à l'heure où la liberté le fascine, à l'heure aussi où n'ayant déjà plus la simplicité de l'enfance, sauvegarde des anges, il n'a pas encore l'expérience de la vie non plus que l'expérience de lui-même. Il vivra au milieu de caractères différents et d'idées qui se contrarient, sous un régime d'autorité où son individualité disparaît. Le jour, il entendra plaisanter ses croyances, et le soir, des sollicitations, des conversations, des railleries, l'entraîneront là où, selon une magnifique et très juste parole de notre cher Évêque, prononcée dans une circonstance que je vous dirai tout à l'heure, le jeune homme trouvera des éléments qui bien loin de faire le soldat, *le défont.*

Quoi encore ? Sa faiblesse naturelle, le sentiment de son isolement, je ne sais quelle peur inconsciente mais presque générale du ridicule, la lâcheté chrétienne, le saisiront à la gorge et lui crieront de capituler !

Quoi de plus ? L'apathie, Messieurs, l'apathie religieuse, une sorte d'endormissement qui saisit l'âme du jeune homme sous les armes, qui lui fait lentement mais fatalement oublier les promesses de son enfance, la foi de sa mère, sa prière du matin et du soir : oublier qu'il y a des devoirs, comme celui de la communion pascale, qu'on n'omet pas ; des secours, comme la confession, qu'on a d'autant moins le droit de refuser qu'on se trouve en avoir plus besoin ; oublier enfin les magnifiques exemples que l'armée présente à ses fils, la pleïade chrétienne des Lamoricière, des la Rochejacquelin, des Charette, des Sonis, de nos zouaves qui se mettaient à genoux en face des Piémontais, aux portes de Rome, avant que d'aller mourir ; de cet autre, héros glorieux, qui, chaque matin, dès 6 heures, assistait à la messe, et qui faisait les cent pas, dans la rue, son képi de général sur la tête, quand il s'était trouvé plus matinal que le concierge...

Cet homme-là s'appelle Mac-Mahon, Messieurs ; et sa tombe n'est pas assez close pour que sa voix ne nous parvienne encore, pour vous dire qu'on peut toujours être en même temps un bon soldat et un bon chrétien, et pour vous rappeler que de crier : Vive Dieu ! cela n'empêche jamais de crier aussi : Vive la France ! »

Grande mission donc, grands devoirs, grands dangers, voilà, jeunes hommes, mes frères, votre destinée de demain, après votre existence paisible des jours passés.

Or, qu'à fait l'Eglise pour vous aider dans votre tâche, quels secours allez-vous trouver, disposés par elle, sur votre chemin ? Voila, Messieurs, ce qui me reste maintenant à vous dire. Et en en m'écoutant vous verrez que si la langue de l'Eglise est austère, son bras est fort, et sa main douce comme la main d'une mère.

Messieurs, le soldat que vous allez être est un homme spécial. Vivant d'une vie différente, d'une vie plus dangereuse que celle

des autres, il a besoin de tendresses particulières. Soumis à d'incessantes fatigues, à des marches prolongées, à une discipline qui ne lui laisse que peu de loisirs, il réclame des indulgences et une sollicitude d'exception.

Aussi l'Église vous a-t-elle ouvert ses bras tout au large; elle a, en quelque sorte, dilaté pour vous son cœur jusqu'à l'épanouissement de son amour; et il semble, par tout ce qu'elle fait pour vous, que vous devenez davantage ses fils en même temps que vous devenez davantage les enfants chéris de la Patrie.

Dans chacune des villes où vous allez vous rendre, vous trouverez qui vous attend, comme un père et comme un ami, un prêtre : un prêtre qui connaît le soldat, un prêtre qui aime le soldat, un prêtre qui a un cœur de soldat, et qui, parce qu'il élève l'âme du soldat, sert, comme le soldat, son pays, sous les plis même du Drapeau.

Donc, ce prêtre là vous attend. C'est l'Aumônier. Non plus, hélas ! l'aumônier officiel, mais un aumônier par le cœur, et un aumônier nommé par son Évêque, tout aussi aumônier par conséquent, pour vous, chrétiens, et pour ses confrères, et pour l'Église, que s'il avait, comme jadis, l'estampille du gouvernement.

C'est à lui que vous irez confier vos peines, vos tristesses, vos premières hésitations. Vous lui direz tout, mes amis : vos luttes, il vous aidera ; vos victoires, il applaudira ; vos chagrins, il vous consolera ; vos chutes surtout, et il vous embrassera ! le baiser du prêtre, c'est le pardon de Dieu !

Auprès de lui, vous trouverez autre chose encore. Il ne s'occupe pas seulement de vos âmes, il songe aussi à vous distraire. Le soir, après la soupe, à l'heure où il vous est permis de sortir, l'aumônier vous ouvre sa maison. Il y a disposé pour vous des jeux, une bibliothèque, tout ce qui est nécessaire à votre correspondance privée, dans des salles éclairées et chauffées. Vous y trouverez aussi une chapelle, où vous pourrez prier, communier, remplir tous vos devoirs chrétiens, sans avoir à redouter (tant le redoutent !) les railleries de vos camarades. Vous y ferez, à sept heures, la prière du soir en commun. Et quand l'heure de l'appel sera venue, vous rentrerez au quartier, le cœur libre, l'âme contente, avec, au fond de vous-mêmes, l'écho d'un bon conseil, d'un encouragement, qui ne vous aura pas manqué.

Et ne croyez pas, mes chers amis, que votre fidélité à la religion doive jamais vous nuire. Ce serait une erreur énorme. Vos chefs, tous vos chefs militaires, sont chrétiens. Ils aiment la France, et ils servent Dieu : ils souhaitent ardemment que vous serviez Dieu avec eux, parce que, ils le savent bien, les serviteurs de Dieu sont toujours les meilleurs soldats.

Et ce que je vous dis là, mes amis, je vous le dis avec mon expérience d'aumônier. Il n'y a pas trois jours que j'en avais une preuve nouvelle.

A notre œuvre militaire de Chartres qui comptait il y a deux ans cinq soldats, et qui en compte aujourd'hui six cent quatre-vingt-un, c'est-à-dire les deux tiers de notre garnison. nous inaugurions une chapelle destinée au service privé de nos soldats. Lorsque Monseigneur a eu franchi le seuil de ma demeure, il a vu nos hommes au grand complet, en grande tenue, lui faire la haie, sabre au clair, jusqu'au seuil de notre oratoire. Et quand, arrivé à l'autel étincelant de lumières, il s'est retourné vers la foule, il a pu voir, et c'est là ce que je veux vous dire, il a vu, devant lui les autorités militaires, colonel, commandants, officiers, en grande tenue, avec toutes leurs décorations, et derrière eux, en rangs serrés, adjudants, maréchaux-des-logis, sergents, fouriers, caporaux, soldats, massés là, devant l'Hostie, la main au sabre et le cœur à Dieu !

Que n'avez-vous pu entendre alors les chaudes et éloquentes paroles de notre Evêque ! Que n'avez-vous pu partager avec nous l'émotion virilisante d'une pareille fête ! que n'avez-vous aussi entendu vos chefs, lorsque, réunis à ma table, autour de Monseigneur, après le salut, ils exprimaient leur souhait de voir de pareilles œuvres, sur toute la surface de la France, se multiplier, grandir et être comprises par tous !

Aussi, mes amis, mon seul conseil, en ce moment suprême de votre départ pour l'armée, est-il que vous soyez assidus aux œuvres militaires des villes où vous allez vous rendre. Allez à votre aumônier, confiez-vous à lui, écoutez-le : tout est là ! A l'instant, je vais vous remettre un mot d'introduction pour chacun d'eux.

Et maintenant, mes chers amis, adieu ! Que Dieu vous garde, et que Notre-Dame de Chartres vous assiste ! Allez, là où est le devoir, où est le sacrifice, où est l'apprentissage austère, mais nécessaire pour vous, de la vie ! Ici, nous prierons, nous vous attendrons, nous vous reverrons avec joie.

Et que la France et que l'Église, vous voyant vivre là-bas, puissent dire ensemble, l'une pensant au pays que vous servez, et l'autre au Dieu auquel vous resterez fidèles :

Les soldats chartrains sont des braves !

A. MERLON.
Aumônier Militaire.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15




SAMEDI 18 NOVEMBRE 1893

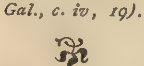
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).







J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.



Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 19 novembre, 26e dimanche après la Pentecôte (Office du 6e après l'Epiphanie), sainte Elisabeth de Hongrie, veuve, *double.* A vêpres, depuis le capitule, de St-Félix avec mémoire de sainte Élisabeth et du dimanche. A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Le mardi 21, Fête de la *Présentation de la Ste-Vierge*, double-majeur (Cette fête se célébre solennellement dans la chapelle de la Brèche, à cause de l'anniversaire de la bénédiction de cette chapelle ; salut et sermon le soir. Solennité aussi dans les chapelles des séminaires et de plusieurs communautés, ici pour la rénovation des promesses cléricales, là pour les consécrations à la Sainte Vierge.

— Le Jeudi 23, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 19 novembre, 26e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 19 novembre, 26e dimanche après la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires.

Dans l'église de Saint-Aignan, le dimanche 19, sera prêché un sermon de charité en faveur de l'œuvre des Pauvres Malades (des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Aignan). Prédicateur : M. l'abbé Bruneau, directeur à l'école Gerson. La quête sera faite par Mmes la vicomtesse de Vanssay, Marcel Lelong, Gaullier, Pétrot-Garnier, Maintrieu, Chiffard.

MONASTÈRE DU CARMEL. — *Fête de Saint-Jean de la Croix*, le vendredi 24 novembre. — La veille, 23, à 2 h., exposition du T. S. Sacrement ; à 5 h., Salut. — Le jour de la fête, première messe et expostion du T.-S. Sacrement, à 6 h. 1/4, 2me messe à 7 h.; 3me messe, à 7 h. 1/2. — A 8 h., messe solennelle, chantée par M. le Supérieur de la Communauté. A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Rédaud, vicaire de Bonneval, et bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par S. G. Mgr l'Évêque de Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

Leonis P. P. XIII, allocutiones epistolæ, constitutiones, aliaque acta præcipua. Tome III, in-8o, 330 pages. — Prix : 2 fr. 50, sur papier ordinaire ; 6 fr. sur papier Wathmann.

La Fondation de la France, par M. Lecoq de la Marche. — Beau vol. gr. in-8o de 300 pages, orné de filets rouges et de gravures. Prix : 3 fr.

Saint Stanislas Kostka, de la Compagnie de Jésus, par l'abbé Le Monnier, chanoine honoraire de l'Insigne Archibasilique de Saint-Thomas, apôtre ; membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas, licencié ès-lettres, etc., d'après le P. Joseph Boero, S. J., 1 vol., in-8o de 200 pages, illustré de 13 gravures. Prix : 3 fr.

Les Bienheureux martyrs de Salsette, Rodolphe d'Aquaviva et ses Compagnons, de la Compagnie de Jésus, par le P. Pierre Suau, S. J. 1 vol. in-12, de 64 pages, illustré. Prix : 0 fr. 30.

Lettres de S. Alphonse-Marie de Liguori, docteur de l'Église, traduites de l'italien, par le P. F. Dumortier, rédemptoriste. 2me partie, Correspondance spéciale. T. II, 1 vol. in-8o de 432 pages. Prix : 5 fr.

Tous ces ouvrages sont en vente à la *Société Saint-Augustin*, à Lille (Desclée, Brouwer et Cie).

N° 36. 18 Novembre 1893.

SOMMAIRE

LA MORT

La valeur morale d'une génération se juge sans doute à la façon dont elle vit, mais plus encore à la façon dont elle meurt. Dans un siècle de foi où les convictions religieuses restent entières et vivaces, la mort est communément belle et courageuse. Tels les saints dont l'Église (à ce point de vue comme à tant d'autres) a cent fois raison de nous proposer l'imitation ; tels les martyrs qui escaladaient le bûcher ou s'élançaient dans l'arène, la joie au cœur, parce que dans la mort ces violents voyaient la conquête du ciel ; tels encore nos ancêtres qui savaient sanctifier leurs derniers jours, payer à force de résignation dans la souffrance leurs dettes à la justice divine, et obtenir de la céleste miséricorde qu'elle leur ouvrît les portes de la félicité.

Aux siècles d'incrédulité active, il en va presque de même quoique sous l'influence d'un sentiment tout contraire. Un impie passe sa vie à combattre la religion ; il use ses forces, il brise ses armes contre ce qui reste de croyances. Vienne la mort ; l'esprit de bravade et le désespoir bruyant, ces sentiments habituels au fanfaron d'incrédulité, donneront encore à sa dernière heure un caractère de farouche crânerie. Des philosophes du dernier siècle, quelques monstres de la révolution, les solidaires nous ont donné des spécimens de cette triste intrépidité dans la mort. Ceux-là aussi, à leur façon, savaient mourir.

Où la mort est triste, honteuse et timide, où l'âme se résigne platement aux derniers coups de la grande faucheuse, où le désespoir lui-même reste muet et stupide, c'est aux siècles d'indifférence, de décadence. L'indifférence, cette maladie des petits esprits, ce tempérament des âmes sans caractère, ce

destructeur de l'idéal, de l'enthousiasme et de l'énergie, ce mode de vivre et de penser fait d'ignorance et de pédantisme, d'insouciance et de doute ne peut conduire ses victimes qu'à une mort misérablement lâche.

La lâcheté ! Il faut recourir à ce vilain mot pour qualifier au mieux la mort à notre époque d'affaissement moral. L'homme ne sait plus mourir. Lisez les journaux, questionnez les prêtres, consultez vos propres souvenirs. Vos observations s'accorderont avec les nôtres : de nos jours, l'indifférent (et il est légion) finit en lâche; il refuse de mourir; désespéré, il ferme l'œil sur l'imminence du mal; l'ennemi fond sur lui et il n'ose le regarder en face. Qu'une pensée traverse son esprit, la pensée de ce qui l'attend au delà du tombeau, le voilà pris de frisson et de peur ; affolé, il chasse cette pensée importune, éteint cette lumière et s'enfonce dans un engourdissement voulu de ses facultés et de ses énergies. Et ce moribond peut être un homme public qui s'appelle Hugo, Taine ou Renan, un bourgeois ou même un simple ouvrier. A la tourbe des incrédules de profession il faut ajouter nombre de braves gens qui, du chrétien, n'ont plus que le signe du baptême. Ces gens ont reçu des funérailles religieuses, le prêtre les a visités, sur les lettres de faire-part on dira d'eux « munis des sacrements. » C'est possible. Malgré ces dehors trompeurs, pour beaucoup la mort aura été imprévue et inconsciente, en tout cas involontaire et, en somme, aussi foudroyante que celle de l'apoplectique.

Les épicuriens de Rome, quand ils avaient le dégoût de la vie, s'enveloppaient dans leurs manteaux avant de recevoir d'un esclave le coup fatal. Nous autres, c'est le chagrin de mourir qui nous mine et, pour atténuer ce chagrin, nous nous roulons dans nos doutes, dans nos demi-espérances, dans les tromperies que nous prodigue l'entourage, dans les banales promesses du docteur et jusque dans les réticences auxquelles, maintes fois, le prêtre s'abaisse pour n'être pas éconduit, et nous mourons avec pleine inconscience de notre situation.

Il y a des exceptions, je ne l'ignore pas, et de nombreuses. Mais à part les prêtres, les religieuses, les bons chrétiens et, au fond de nos hameaux, de vieux paysans que la civilisation n'a point entamés et qui savent encore mourir, cette inertie

dans la mort reste le cas de l'immense majorité. A ce point de vue les morts édifiantes de Mac-Mahon, de Miribel et de Gounod ont réagi d'une manière très heureuse contre les tendances actuelles.

Chose curieuse ! c'est de nos jours, avec les innombrables maladies de langueur qui nous déciment, que la mort perd le plus de son imprévu, et jamais elle n'a été plus ignorée de ses victimes. D'où vient cela ? De ce qu'avec le consentement tacite du moribond toutes les complicités s'unissent pour masquer la face et pour assourdir les pas de la mort qui entre.

« Mon souhait, disait un médecin, c'est de mourir subitement. » Et il expliquait ainsi son vœu : « D'instinct, je ne veux ni souffrir, ni mourir. Que je meure donc, puisqu'il le faut, mais que je l'ignore. » Descendez au fond des âmes, chez presque toutes vous retrouverez ce vœu épouvantable. C'est aussi le désir instinctif de l'entourage. Qu'une épouse, une mère puisse se dire après le décès d'un époux ou d'un fils : « Il ne s'est pas vu mourir, » elle en éprouve une consolation, elle ne songe pas qu'elle a trahi le plus saint de ses devoirs. A-t-elle deviné le début de l'agonie et ménagé au prêtre l'occasion de remplir un ministère tout passif, elle se loue de sa perspicacité comme d'une bonne action.

A ce nouveau mode de bienfaisance, la science prête un singulier concours. On sait comme la morphine et les calmants opiacés sont en vogue et comme l'on arrive à ce que les mourants s'en aillent avec le rêve enivrant de la vie. On se rappelle aussi cette question qu'il y a deux ans les journaux de Paris se renvoyaient les uns aux autres : Est-il licite et n'est-ce pas un acte d'humanité d'utiliser les poisons voilés sous des noms pharmaceutiques afin de supprimer la souffrance et de précipiter le refroidissement du cœur ? La question revenait à celle-ci : Est-il permis de tuer un malade dont on désespère ? La théorie eut ses partisans et ses adversaires ; beaucoup posèrent la question mais sans conclure. Un bon sceptique ne conclut jamais.

Que de la théorie pourtant des audacieux passent à la pratique et alors quelle différence entre nous et les sauvages qui tuaient leurs vieux parents, ou les civilisés de la Grèce et de Rome qui se débarrassaient par l'homicide de tout ce qui était infirme et incurable ? Le crime sera le même avec, en plus, l'hypocrisie.

A ce compte nous en viendrons à nous reprocher le sort du condamné. Surpris dans son sommeil, il apprend banalement, sous une formule officielle, que le bourreau l'attend. Cette franchise qui a son bon côté, puisqu'elle permet aux trois quarts des criminels de se réconcilier avec Dieu et avec la société, semblera à quelques-uns un excès de barbarie. Et j'imagine qu'un jour ou l'autre nous verrons un député proposer, au nom de l'humanité, sinon l'abolition de la peine capitale, du moins le secret de l'exécution, même pour le coupable. Les moyens ne manquent pas. N'avons-nous pas, sans recourir à la cigüe de Socrate, la morphine, la digitale, le vaccin, l'hypnotisme et l'électricité?

« Je viendrai comme un voleur » a dit Jésus-Christ personnifiant l'éternelle justice qui suit la mort. Que penser de la férocité d'un siècle qui, par mille raffinements, mille mensonges, mille séductions, s'ingénie à ajouter à ce terrible imprévu?

Mais ce qui épouvante et stupéfie, c'est que ces tendances répondent aux secrets instincts de ceux qui en doivent être les victimes.

Au bout du fossé la culbute, — dit un proverbe rustique. Ce proverbe, on le répète comme une profession de foi, on le pratique comme un axiome de vie et il définit à la perfection l'insouciance avec laquelle on se laisse mourir.

Au temps de saint Cyprien, un procurateur d'Afrique eut un jour à régler le sort de trois cents chrétiens. Le Romain s'en tira d'une façon expéditive. Sous leurs yeux il fit creuser une immense fosse qu'on remplit de chaux vive. Lorsque le gouffre ne fut plus qu'un brasier, le juge mit ses prisonniers dans l'alternative de sacrifier aux idoles ou de périr dans cette fournaise. Ceux-ci n'hésitèrent pas: ils coururent à la fosse et s'y précipitèrent d'eux-mêmes. — Ainsi les grandes âmes vont à la mort, les yeux ouverts, les unes avec joie, les autres avec résignation. Nous autres, nous y allons à regret et à reculons.

Dans une visite du premier janvier, Sonis disait un jour à une dame dont il connaissait la piété: « Madame, je vous souhaite une bonne mort. » La dame resta d'abord interloquée, puis revenant à elle et comprenant tout ce qu'il y avait de bon, de beau et de chrétien dans cette grave parole tombée de telles

lèvres, elle répondit avec une émotion mêlée de respect : « Général, je vous remercie. »

Elle avait raison et l'on ne peut nous souhaiter mieux.

Car une bonne mort, c'est une belle mort. C'est la mort connue, préparée, acceptée. Et je ne sais rien de plus grand qu'un homme entrant librement et sciemment dans la mort que Dieu lui a choisie. Mais à qui demander cette sagesse et cette énergie ? A la science ? C'est là une question pratique qui ne la regarde point. — A la philosophie ? Je sais qu'on la définit : la science du bien mourir. Hélas ! si ses théories sont excellentes, l'histoire n'a toujours nommé qu'un sage qui ait su mourir. Il n'est encore que la religion pour fournir un tel programme, parce qu'il n'est qu'elle pour nous dire la vérité sur les raisons divines de la mort et sur l'au delà du tombeau.

Tout le secret de la mort courageuse est dans ce mot des psaumes : *Beati qui in Domino moriuntur*. Et toujours la mort du vrai croyant sera la mort d'un brave.

X... curé au diocèse de Chartres.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Tristes centenaires. — Le 15 novembre, à la cathédrale de Chartres, M. le Chanoine de semaine a célébré la messe capitulaire à une intention dont nous parlerons ici. Ce jour étant le centenaire de la transformation de notre cathédrale en temple de la Raison, nous ne pouvions oublier ce forfait au sanctuaire, témoin quotidien de nos prières et de nos rites sacrés, à l'autel qui fut arraché alors au culte divin. La messe a donc été dite en réparation des profanations du 15 novembre et des jours suivants. Signalons surtout les pillages du 16, l'abominable fête civique du 29 inaugurant le temple de la Raison, la destruction de la statue de N.-D. de Sous-Terre, brûlée dans le cloître Notre-Dame, le 20 décembre, les danses patriotiques en pleine église, le 28 avril suivant. Nous aurions pu signaler encore d'autres dates funestes de cette époque où l'impiété sacrilège se donnait libre carrière.

On a le cœur navré en lisant les détails dans les chroniques chartraines. M. l'abbé Sainsot, curé-doyen de Terminiers, les a recueillis avec soin dans sa longue et intéressante étude intitulée La Cathédrale de Chartres pendant la Terreur (Voir les Bulletins de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, décembre 1885, février juin et décembre 1886, avril 1887 et janvier 1888).

Parlant de l'horrible et ridicule cérémonie du 29 novembre, où Notre-Dame de l'Assomption parut transformée en déesse de la Raison et coiffée du bonnet rouge, M. l'abbé Sainsot rappelle qu'on en agit ainsi sur le conseil d'un homme qui voulait garantir contre une démolition imminente la statue monumentale. « Ce fut ce qui préserva la cathédrale du spectacle révoltant qu'eût offert l'exhibition d'une immonde créature, étalant sur l'autel son impudeur et recevant l'encens d'un peuple en délire, » comme on l'a vu, le 12 novembre 1793, à la métropole de Paris.

La Bienheureuse Marguerite-Marie. — Notre bibliographie du présent numéro (voir 2e page), a mentionné plusieurs livres publiés par la Société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie de Lille. Nous en recommanderons ici un autre de la même librairie : *Vie de la Vénérable Mère Marguerite-Marie Alacoque*, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, au monastère de Paray-le-Monial, en Charolais, d'après Mgr Jean-Joseph Languet, évêque de Soissons, mort archevêque de Sens, membre de l'Académie française. 1 vol. in-8° de 198 pages, illustré de 15 gravures. Prix : 2 fr. Nous citons avec plaisir la note suivante des éditeurs :

« M. l'abbé Deuzet, à qui nous devons des vies fort intéressantes de *S. François de Sales*, de *S. Vincent de Paul* et de *Ste Jeanne de Chantal*, nous donne aujourd'hui la *Bienheureuse Marguerite-Marie* d'après son premier historien, Mgr Languet. Cette biographie très bien faite de la révélatrice du Sacré-Cœur contribuera à propager la dévotion qui sauvera le monde, selon la parole et l'espoir de Pie IX. »

M. l'abbé Deuzet, dont parle cette note inattendue, est l'ecclésiastique distingué qui professe la rhétorique depuis plusieurs années au Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres. Pourquoi MM. les Éditeurs Lillois n'ont-ils pas trahi plus tôt auprès de ses confrères chartrains la modestie de cet auteur si discret, en nous révélant sa précieuse collaboration à leur œuvre de bonne presse.

L'Institut catholique. — La réunion annuelle des évêques fondateurs et bienfaiteurs de l'Institut catholique de Paris avait été fixée au jeudi 16 novembre. Mgr Lagrange s'est rendu à Paris pour cette réunion. La distribution des prix pour les étudiants en Droit, au même Institut, a eu lieu la veille.

Service funèbre à Saint-Cheron. — C'est le 15 novembre qu'était célébré, au Petit-Séminaire chartrain, le service annuel pour le repos de l'âme de feu notre évêque, Mgr Eugène Regnault. Le jour de la fête de son patron était bien choisi pour cette réunion funèbre dont la demande fut inscrite au rang de ses dernières volontés. Les prêtres et les enfants du sanctuaire qui garde ses

restes mortels, représentent pieusement et fidèlement, autour de la tombe du vénéré Pontife, le diocèse dont la direction absorba trente-huit ans de sa vie.

Fête de saint Martin. — Elle est toujours belle l'église romane tant de fois séculaire de Saint-Martin-au-Val, au faubourg Saint-Brice de Chartres. Elle l'était surtout le 11 novembre, lorsque, décorée comme pour une fête patronale, elle rassemblait, avec les religieuses et tout le personnel ordinaire des asiles qui l'entourent, des ecclésiastiques et des fidèles de la ville attirés par le pèlerinage à saint Martin. Mgr l'Évêque de Chartres s'y est rendu pour les cérémonies du soir et a officié pontificalement. Sa Grandeur était heureuse de présider la nombreuse assistance, et de rendre hommage, en tel lieu, au Pontife thaumaturge qui là, au IVe siècle, prêcha et fit un miracle éclatant. Le prédicateur, M. l'abbé Reinert, a commencé son excellent sermon par le récit du miracle et rappelé que selon les historiens, on peut rapporter à ce fait l'origine de l'église de Saint-Martin-au-Val et du monastère contigu devenu l'hospice des pauvres et des vieillards.

Mgr Foucault et Jeanne d'Arc. — Mgr l'Évêque de Saint-Dié se fait missionnaire pour la gloire de Jeanne d'Arc. Se proposant d'intéresser de plus en plus les catholiques de France à l'érection de la basilique de Domrémy, Sa Grandeur a commencé à plaider cette sainte cause en dehors même de son diocèse. A Beauvais et à Versailles sa parole brillante a charmé des auditoires nombreux et des quêtes fructueuses ont suivi les conférences.

Mésaventure pour la secte de Loigny. — Les journaux allemands ont mis en circulation une nouvelle, accueillie aujourd'hui par toute la presse. La voici telle que nous la trouvons rapportée par plusieurs feuilles françaises :

« Des aventuriers italiens, Bustelli, dit comte de Bustello Foscolo, et Ubalducci, et une nommée Carolina, qui se faisait appeler comtesse de Saint-Arnaud, avaient réussi à persuader à trois personnes pieuses que Léon XIII ne demeurait pas, comme on le croyait communément, dans les appartements du Vatican. Il avait été, disaient-ils, enlevé de nuit avec le plus grand secret, séquestré dans un souterrain, et c'était un faux pape, imposé par la franc-maçonnerie, qui, depuis, recevait les ambassadeurs et les pèlerinages.

Pour le délivrer, il fallait corrompre un geôlier, 60,000 francs étaient nécessaires. La somme fut versée et l'on n'entendit plus parler de rien, jusqu'au jour où la police mit la main sur les aventuriers. Chez le « comte de Bustello Foscolo » on n'a trouvé qu'une somme de 25 sous, une valise contenant 58 décorations étrangères et un uniforme de maréchal de la république de Honduras !

Mais deux des dupes refusent de se croire victimes et de porter plainte : ce sont un notaire français nommé Glénard et un ecclésiastique, l'abbé Giuseppe Xaé. Ce dernier a publié, en juin dernier, un ospuscule à sensation, sous ce titre invraisemblable : « Compte rendu de la délivrance de S. S. Léon XIII, retenu prisonnier dans les catacombes du Vatican, depuis le jour de Pâques 1892, jusqu'à pareille date de 1893 ». Il est en rapport avec le couvent interdit des environs de Chartres où se trouve la fameuse Maria Genovefa. La mise en interdit de ce couvent a inspiré, à son tour, au notaire Glénard, une brochure intitulée : *La grande douleur de Léon XIII.* Tout cela constitue une histoire véritablement fantastique, et qui donnera lieu à un procès singulier. »

Les diocésains de Chartres seront moins surpris que bien d'autres de cette aventure. Ils savent que Maria Genovefa c'est Mathilde Marchat ; que l'ancien notaire, M. Glénard, a été avec elle le fondadateur de la soi-disant Communauté de Loigny, et que M. l'abbé Joseph X., qui n'a jamais eu aucune attache avec le diocèse de Chartres, s'est laissé tromper depuis longtemps déjà par la singulière propagande des sectaires.

L'Adoration chez les Sœurs de Bon-Secours, 16 novembre. — Très belle fête. La jolie chapelle admirablement ornée et remplie d'assistants. M. le Curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Paris, chanoine honoraire de Chartres, officiant au salut. Sermon remarquable de doctrine et de piété ; M. l'abbé Fagnoue a prêché sur ce sujet : la vie de la grâce par Jésus, par l'Eucharistie. Salut chanté en très bonne musique par des Séminaristes.

L'œuvre dominicale à Nogent-le-Rotrou. — Du 8 au 12 décembre, ont eu lieu, en l'église N.-D. de Nogent-le-Rotrou, les exercices d'une retraite prêchée aux dames de la ville par le R. P. Gilbert Sadot, de l'ordre des Prémontrés. Une assistance nombreuse et recueillie a suivi les instructions de l'éloquent et dévoué prédicateur ; elle montrait par son assiduité combien elle était heureuse de l'entendre, cette année encore. Aussi tout fait espérer que la semence, déposée dans les âmes en ces jours précieux, y fera germer une moisson nouvelle de vertus et de vie chrétienne.

Le conseil de l'Œuvre dominicale de Nogent-le-Rotrou avait annoncé pour le jour de la clôture de la retraite, le dimanche 12 novembre, son sermon annuel. Cet appel fut entendu ; et le soir, aux vêpres, l'église N.-D. avait peine à contenir la foule pieuse qui se pressait autour de la chaire. Dans un chaleureux discours, le R. P. Gilbert rappela à ses auditeurs le but que se propose l'œuvre organisée par M. de Cissey. Après avoir établi solidement les raisons religieuses et sociales, qui militent en faveur de l'observation du dimanche, il montra, dans une éloquente comparaison de ce qui se passe en France et à l'étranger, que le

respect du jour du Seigneur s'impose désormais à tous les Français comme le devoir du patriotisme éclairé. Enfin il suggéra aux fidèles des résolutions conformes au but de l'œuvre et au désir ardent du Cœur de Jésus.

Un salut en musique, fort bien chanté par les élèves de l'institution de Mlle Guéry, termina cette belle cérémonie.

Le lendemain, à 8 heures, les associés de l'œuvre dominicale se trouvaient de nouveau réunis, à N.-D., pour entendre une messe dite à leur intention. Les zélatrices se rendirent ensuite au presbytère. La secrétaire y donna lecture de son rapport pour l'année 1893. Nous sommes heureux d'en pouvoir citer quelques extraits.

— « ... Deux questions nous sont souvent posées : que demande l'œuvre? Et qu'a-t-elle obtenu?

» Que demande l'œuvre? Nos statuts répondent pour nous. Elle demande, avec l'Église et comme l'Église, l'observation du précepte : l'assistance à la sainte Messe et l'abstention de tout travail défendu. En plus, elle invite à la perfection de ce même précepte, en s'abstenant de tout achat, en favorisant le repos par tous les moyens au pouvoir de chacun. Elle recommande une large sanctification du saint jour par une assistance fréquente aux offices qui font du dimanche ce qu'il doit être, le jour du Seigneur. Là est l'objectif, le but à poursuivre; sans relâche, sans lassitude, nous devons l'envisager. Voilà pour le présent et pour l'avenir.

» Mais les esprits curieux s'inquiètent aussi du passé et nous disent : « Montrez-nous dans ce passé ce qu'a obtenu votre association. — Ce n'est pas à l'équerre ni au cordeau que se peuvent mesurer les résultats acquis, le terrain gagné. La mesure, en semblable matière, nous fait défaut. C'est Dieu lui-même qu'il faudrait interroger pour être certain d'avoir une juste réponse.

» Cependant, en ce qui se voit, il est, croyons-nous, équitable de reconnaître que, depuis l'établissement de l'œuvre à Nogent, à son début surtout, une plus juste notion du devoir de chaque chrétien, relativement à l'observation du dimanche, s'est produite. Elle a jailli des instructions répétées, données dans les réunions et dans les paroisses; elle s'est imposée par le fait même de l'existence de l'œuvre. Des personnes de bonne volonté avaient glissé sur la pente du relâchement par ignorance ou inattention : il a suffi de remettre en lumière la loi et toutes ses conséquences, pour les ramener à sa stricte et pieuse observation.

» Au début aussi de l'association, des trésors de prières et d'œuvres réparatrices ont été offerts et recueillis, jetant ainsi dans la balance, où pèsent si lourd les profanations du dimanche, un poids dont Dieu seul connaît la valeur.

» A ces commencements, sans doute, il manque un couronne-

ment; la masse des indifférents et des hostiles n'a pas été entraînée. Là, tout ou presque tout reste à faire...

» L'action des zélatrices était plus facile au début; leur zèle s'entretenait naturellement par la recherche des adhérents à l'œuvre. Il leur semble aujourd'hui qu'elles n'ont plus rien à tenter, ayant obtenu, croient-elles, tout ce qui dépend d'elles. Elles ont toujours cependant à remplir les cadres, qui s'éclaircissent chaque année par des départs et par la mort. En faisant lire le bulletin, elles entretiennent le souvenir des engagements pris. Elles font là une œuvre difficile et certainement méritoire, car il faut avoir pratiqué cette propagande pour savoir ce qu'elle coûte de soins persévérants.

» N'ont-elles pas aussi à s'imposer le devoir d'assister plus régulièrement à la messe dite, tous les trois mois, à l'intention de l'œuvre? Ne peuvent-elles pas et ne doivent-elles pas rappeler à plusieurs de leurs associés que Notre-Seigneur les attend à ses pieds, au jour béni de l'Adoration, pour exaucer les prières que la ferveur de leur zèle leur suggèrera ?

» Si chacune de nous présentait ainsi à N.-S. un cœur pénétré de saints désirs et touché d'une vraie douleur des outrages multipliés qu'il reçoit de l'impiété, spécialement en ce qui a trait à la profanation du dimanche, ne serions-nous pas assurés, même sans les voir, des résultats de notre œuvre? »

Mission à Vaupillon. — Nous recevons de cette paroisse une lettre datée du 14 novembre 1893.

Monsieur le Chanoine,

La paroisse de Vaupillon, elle aussi, a eu enfin sa Mission. Depuis plus de 30 ans, cette grâce extraordinaire ne lui avait pas été donnée: c'est vous dire l'importance et la nécessité de la mission qui vient de finir. Elle a duré quatre semaines complètes. Commencée le second dimanche d'octobre, elle s'est terminée le premier de novembre. Malgré l'éloignement des hameaux et les travaux considérables des champs, les exercices de *chaque soir* ont été généralement bien suivis, et à certaines réunions plus solennelles une foule vraiment nombreuse et toujours très recueillie remplissait l'église. Il convient de mentionner le succès des conférences spéciales faites pour les hommes, les jeudis soirs, à 7 heures; ils y sont venus en masse et leur tenue a été excellente. Certes, j'étais loin de m'attendre à une semblable réussite. Ici je dois rendre hommage au zèle ardent, éclairé, persévérant du vénérable et sympathique missionnaire, le R. P. Patrice, capucin du couvent de Versailles. Il s'est dépensé tout entier pendant un mois pour apprendre à tous quel est dès ici-bas le secret du bonheur:

il se trouve dans l'observation du Dimanche, dans la fidélité à la prière, dans la pratique des sacrements.

A la clôture de la mission, pour en perpétuer le souvenir et en résumer les enseignements, un beau calvaire, solennellement bénit la veille, a été processionnellement porté dans le village et érigé à l'entrée de l'église sous le chapiteau.

Seize retours, dont trois hommes, sont venus consoler le missionnaire et le pasteur. Et maintenant, que le Bon Dieu garde bien ceux qu'Il a ramenés, et qu'Il ramène ceux qu'Il a touchés!

Malheureusement, monsieur le Chanoine, la mauvaise presse, d'autant plus dangereuse qu'elle est locale, a complètement envahi notre arrondissement, et surtout notre canton qui a donné le jour et hélas ! qui conserve la vie à *deux* petits journaux d'un cléricalisme très suspect. Quand donc les catholiques influents d'Eure-et-Loir sauront-ils s'unir et réaliser pratiquement ces paroles si vraies de Léon XIII : « La bonne presse est une mission perpétuelle dans un diocèse ?

Je vous serai très obligé, monsieur le Chanoine, de donner l'hospitalité à ces quelques lignes dans votre prochain numéro de la *Voix*, et je vous prie d'agréer les sentiments très respectueux, de vòtre tout dévoué serviteur en Jésus-Christ.

CH. RETTIG, Curé de Vaupillon.

FAITS DIVERS

Cérémonies expiatoires à Paris. — Pour le centenaire de la profanation de Notre-Dame de Paris par la cérémonie sacrilège de la déesse Raison, S. E. le cardinal Richard avait prescrit une cérémonie expiatoire; elle a eu lieu aux vêpres, le dimanche 12 novembre. La procession des reliques des Saints dans la métropole, le solennel *Miserere* à genoux, la lecture de l'amende honorable par son S. E. le Cardinal, ont produit sur l'immense assemblée la plus vive impression. — Une autre cérémonie expiatoire à Saint-Étienne-du-Mont est fixée au 3 décembre, centenaire de la profanation des reliques de sainte Geneviève, patronne de Paris.

Les séminaristes-soldats. — L'intéressante revue : *La France Militaire et Religieuse*, (18, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris.) s'exprimait ainsi tout dernièrement au sujet des étudiants ecclésiastiques, rappelés pour 28 jours sous les drapeaux et versés dans les établissements hospitaliers.

« Bon nombre de supérieurs de grands séminaires ont obtenu des chefs de corps que ces jeunes gens, *au moins les sous-diacres* et les *jeunes prêtres*, puissent aller coucher tous les soirs dans

une maison particulière dans laquelle il leur sera possible de remplir les devoirs *essentiels* du bréviaire et de la sainte messe. Nous espérons qu'il en sera ainsi partout et que nos chers étudiants ecclésiastiques sortiront victorieux de cette terrible épreuve. Nous voulons aussi espérer que l'autorité militaire les occupera à des travaux *utiles* et honorables, pouvant s'allier à leur vocation toute de charité. L'expérience se charge de confirmer l'opinion que nous avons toujours émise sur l'emploi des étudiants ecclésiastiques dans l'armée. Nous n'avons cessé de répéter, depuis six ans, que le seul emploi utile qui pût être attribué aux clercs dans l'armée était *celui d'infirmiers de visite dans les hôpitaux militaires.* Maintenant les étudiants en médecine, pouvant reculer, sur leur demande, leurs 28 jours de rappel, fourniront des médecins *auxiliaires*, mais non des infirmiers de visite : les étudiants ecclésiastiques restent donc *seuls* désignés pour cet emploi dont ils s'acquitteraient à la satisfaction des médecins et des malades. Ils peuvent, chaque année, partir le 20 juillet, pendant leurs vacances, au nombre de *mille*, être préparés, pendant six semaines, à l'emploi de confiance qu'ils devraient remplir pendant une année entière et le 15 septembre de l'année suivante, ils auraient payé, à l'armée, une dette de près de 14 mois. Ne nous parlez plus de 28 et de 13 jours de rappel : certes, 4 mois de surplus les auront payés largement. Nous recommandons cette mesure à nos sénateurs et députés *conservateurs* et nous sommes convaincus qu'elle serait le signal de l'apaisement et de la réconciliation sociale. »

H. DE BERTRAND DE BEUVRON.

Communiqué de l'Évêché de Nîmes à sa « Semaine Religieuse ». — L'Évêque de Nîmes éprouve un regret profond à se voir obligé, par une récente circulaire de marchand de vin signée, contrairement aux ordonnances épiscopales, par deux Curés de son diocèse, et où l'on invoque comme recommandation, le titre de parent de Monseigneur, de protester, encore une fois, contre ces agissements et autres semblables. Les *Petites Dominicaines de l'Eucharistie*, religieuses de Sainte-Eugénie (rue Sainte-Eugénie, Nîmes), ont, seules été autorisées, par Mgr l'Évêque, à faire et à vendre du vin de messe, parce que Mgr l'Évêque sait très-bien qu'elles le fabriquent elles-mêmes, avec le plus grand soin, soit dans leurs propriétés du Gard, soit en Espagne. On sera reconnaissant aux autres *Semaines Religieuses* de France et de Belgique de reproduire le présent *Communiqué de l'Évêché.*

Préparation à la mort. — La *Croix* a publié une lettre de Gounod, écrite seulement quelques jours avant sa mort, à un religieux

barnabite, son directeur spirituel, parti pour prêcher une mission à Stockholm :

Saint-Cloud, 3 octobre 1893.

Non, certes, mon bien cher Père, je ne vous laisserai pas débarquer sur cette terre lointaine et froide sans vous y envoyer un peu de chaleur d'un cœur toujours si près du vôtre. On a beau s'éloigner de ceux qu'on aime, on les emporte autant qu'ils vous gardent dans cette *unité* qui est le seul principe d'*union* ici-bas, jusqu'à ce que nous y soyons *consommés* là-haut.

Nondum apparuit quid erimus; mais s'il ne nous manquait la « vision », nous serions au ciel où elle nous attend.

Vado parare vobis locum.

Vous n'allez pas, au moins, me laisser partir pour l'autre monde avant votre retour ; *c'est à vous* à me signer ma feuille de route et à m'embarquer sur l'océan du purgatoire, où Dieu veuille ne pas m'infliger une trop longue traversée.

Il faut, d'ailleurs, que vous soyez ici pour notre fête, et j'espère bien la célébrer dans vos mains bénies, si, comme je le pense, la saison vous ramène à Paris pour cette époque.

Tous ici se joignent à moi pour vous envoyer leur respectueux souvenir; moi je fais plus encore : je vous envoie toute mon âme et mon cœur de fils.

Signé : CH. GOUNOD.

Les Russes et la prière du soir. — Dans le récit d'un bal officiel donné par l'amiral Avellan avant son départ de Toulon, nous lisons :

« A l'heure où sur les deux navires la fête battait son plein, un incident du plus haut caractère s'est produit.

» Quand au coucher du soleil ils amènent le pavillon, les Russes ont l'habitude de remercier le ciel de la journée vécue. Ce n'est pas pour la danse qu'on oublierait un usage immémorial; donc, soudain les tambours ont battu, les clairons ont sonné le salut au drapeau. L'orchestre qui jouait une mazurka, s'est arrêté ; la danse a été suspendue, et l'on a vu tous les officiers, tous les marins se découvrir et prendre l'attitude qu'a vulgarisée l'*Angelus* de Millet.

» On les a entendus dire la prière du soir. Et, celle-ci terminée, le bal a recommencé. — Ceux qui ont été témoin de cette scène ne l'oublieront jamais. »

Congrès des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. — L'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais s'ouvrira le mardi 21 novembre prochain, à Lille, et se terminera le dimanche 26. La nature des questions portées au programme et les adhésions déjà reçues promettent des séances dont l'utilité pratique ne sera pas moins grande que l'intérêt. On sait tout le profit que

les œuvres catholiques de la région, et peut-être d'ailleurs, ont retiré des Congrès précédents.

Le divorce. — Depuis que le divorce fonctionne en France, c'est-à-dire depuis cinq ans à peine, près de *trente mille* mariages ont été rompus. *Trente mille* mariages où les enfants ont appris à mépriser soit leur père, soit leur mère, soit tous deux à la fois !

Voilà l'œuvre de la franc-maçonnerie !

Une bonne leçon. — Nous avons lu sous ce titre dans la *Semaine Religieuse* de Paris :

« Le jour des funérailles du maréchal de Mac-Mahon, un lieutenant de l'armée territoriale se permet de railler grossièrement un frère des Ecoles chrétiennes. Passe un lieutenant-colonel qui entend ses plaisanteries. « Lieutenant, lui dit-il, pour une fois que vous mettez votre uniforme, vous avez perdu une belle occasion de vous taire. » Puis, s'adressant au frère : « Mon frère, j'ai l'honneur d'appartenir à l'armée active, au nom de tous mes camarades, je vous présente mon respect. »

A rebours. — Les Missions catholiques annoncent qu'en Turquie, le sultan vient d'envoyer à Mgr Mladenoff, lazariste, vicaire apostolique de Macédoine, résidant à Salonique, un iradé concédant au clergé catholique les privilèges suivants :

1. L'évêque fera partie du Conseil de province où se traitent toutes les questions civiles et religieuses. 2. Il a en outre le droit de se faire représenter dans tous les Conseils de district. 3. Il peut demander dans ses voyages une escorte nécessaire qui le défendra en cas de besoin. 4. Il est autorisé à donner aux prêtres qui se consacrent à l'enseignement, un titre qui sera reconnu par le gouvernement.

La Semaine Religieuse de Lyon. — Le nouvel Archevêque de Lyon, Mgr Coullié, vient d'adresser à son Clergé une lettre circulaire sur ce sujet. La *Revue heddomadaire du Diocèse de Lyon* portera désormais le titre de *Semaine Religieuse.* Elle sera le *journal officiel* de l'autorité diocésaine, et l'insertion des actes épiscopaux les plus ordinaires dans ses colonnes tiendra lieu de notification officielle. Toutes les fabriques devront la revevoir et le prix de l'abonnement sera inscrit au budget.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 25 NOVEMBRE 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 26 novembre, 27e et dernier dimanche après la Pentecôte, *Fête des Saints Patrons de l'Église de Chartres,* double de 2me classe. — A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Le jeudi, 30, Fête de Saint André, double de 2me classe, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Le vendredi 1er décembre, à 7 h., messe au Sacré-Cœur, et à 4 h., salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 26 novembre, 27e et dernier dimanche après la Pentecôte, Fête des Sts Patrons du diocèse de Chartres, les offices aux heures ordinaires. Le soir, aux vêpres, réunion mensuelle de l'Archiconfrérie et des Enfants de Marie, allocution, procession et salut.

PAROISSE SAINT-AIGNAN.— Le 26 novembre, 27e et dernier dimanche après la Pentecôte, en la Fête des Saints Patrons de l'Église de Chartres, après les vêpres, catéchisme de persévérance. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

MONASTÈRE DE LA VISITATION.— Le 1er décembre, 1er vendredi du mois. — 1re messe à 6 h. 1/2 ; 2me messe avec exposition du T.-S. Sacrement, à 7 h. 1/4 ; Sermon à 3 h. 1/2, par le P. Deville, de la Société de Marie. — Salut.

OEUVRE DES PAUVRES MALADES. — Le lundi 27 novembre, dans la Crypte, une messe sera dite par Monseigneur à 8 h. ; pour les Associées défuntes de l'OEuvre des Pauvres Malades.

BIBLIOGRAPHIE

— **La Très Sainte Passion** du Dieu immortel souffrant dans un corps mortel, d'après Guillaume Stanihurst, de la Compagnie de Jésus, traduite en français par E. Deleval, curé d'Etinehem, par Bray-sur-Somme (Somme). 1 vol. in-8°, 5 fr. chez l'auteur ; colis-postal, 5 fr. 50.

Né (1601) d'un père protestant converti au catholicisme, le Père Stanihurst travailla jusqu'à sa mort, 1663, avec un zèle admirable à la conversion des hérétiques. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas de publier plusieurs ouvrages de piété et d'ascétisme. Celui-ci parut en 1660, sous ce titre : « *De Immortalis, in corpore mortali patientis historia* (Anvers in-18). » M. l'abbé Deleval s'est appliqué à traduire, à reproduire autant que possible avec son ancienne physionomie, cet auteur dont chaque page est pleine de pensées pieuses et profondes inspirées par la méditation de l'Écriture Sainte et des Pères.

— **L'Education catholique,** Revue hebdomadaire de l'Enseignement chrétien, paraissant le jeudi, honorée d'un bref de S. S. Léon XIII et approuvée par un grand nombre d'évêques. — Quatorzième année. Prix de l'abonnement avec Supplément : 10 fr. ; sans supplément, 5 fr. 50. Adresser les demandes : à Rodez, aux bureaux de l'*Imprimerie catholique,* 15, boulevard d'Estourmel ; à Paris, au bureau de la *Croix,* 8, rue François Ier. Les abonnements partent du 1er octobre.

Avec une direction pieuse pour la semaine, la Revue contient une leçon de doctrine chrétienne, l'explication de l'évangile du dimanche, des principes d'éducation, puis des études de grammaire, de style, des exercices de récitation, des leçons de physique, d'histoire contemporaine, de calcul, d'économie domestique, d'agriculture, une chronique de l'enseignement. — Le *Supplément* qui est une seconde revue destinée aux classes les plus avancées et à la formation des maîtres, renferme des questions de pédagogie, de littérature, de sciences naturelles, d'histoire ; une étude des prières liturgiques, au moyen de laquelle ont apprend d'une manière rapide à comprendre le latin, des sujets de composition pour le brevet, des appréciations des livres et publications, au point de vue pédagogique et au point de vue chrétien, etc., etc.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

18 novembre. — La basilique de Saint-Pierre de Rome.

Tacite nous a raconté les fêtes de nuit que, en 64, Néron donnait dans ses jardins du Vatican. Les chrétiens avec l'empereur en firent les frais. Des hommes sont jetés dans ces jardins et contre eux on lâche des chiens sauvages qui les dévorent ; d'autres meurent suspendus aux croix alignées dans les parterres ; d'autres encore, enduits de graisse et de poix, sont grillés et, lampadaires vivants, éclairent les exercices de l'impérial acrobate. La fête finie, des fidèles recueillent les cendres et les ossements de leurs frères et les enfouissent dans une carrière voisine. Deux ans plus tard, la police met la main sur les chefs de l'Église. Paul, le citoyen romain, a le privilège de la hache et Pierre, le batelier de Galilée, expire au Vatican, sur la croix. Le corps du martyr est à son tour déposé dans la carrière, auprès des restes de ses disciples, un modeste oratoire indique son tombeau et une église souterraine s'étend alentour avec ses autels, sa chaire et sa nécropole. C'est là l'origine de la basilique vaticane.

Trois siècles durant, les empereurs se passent le mot d'ordre et poursuivent l'entreprise du premier antechrist. De leur côté, les papes se transmettent les pouvoirs de Pierre, prêchent, baptisent et meurent, conquérant peu à peu tous les sous-sols de Rome. L'arbre de l'Église, arrosé de tant de sang, prenait ainsi racine dans la ville éternelle. Il n'en sera plus arraché.

Constantin paraît et avec lui la Croix monte au capitole. Les chrétiens sortent de terre, quittent leurs catacombes et transforment en grandioses basiliques les primitifs oratoires de leurs martyrs. Bientôt, un blanc manteau d'églises recouvre toute la surface de l'empire. En Italie, Albe, Capoue et Naples ;

en Asie, Tyr, Jérusalem, le mont de l'Ascension, la plaine de Mambré, voient les architectes et leurs ouvriers élever pierre sur pierre, travailler le marbre et le bronze, appliquer l'or et les pierreries et, avec l'argent donné à pleines mains par Constantin, construire en plein jour des sanctuaires à l'honneur du Christ. Ici encore, Rome donnait le mouvement; les sept basiliques constantiniennes la sacraient capitale de l'empire chrétien; deux églises surtout, l'une construite au Vatican, l'autre élevée sur la voie d'Ostie, sous le vocable des apôtres Pierre et Paul, la constituaient définitivement centre et rendez-vous de tout le monde chrétien. Dans un même jour on fit de ces deux églises une dédicace inoubliable et c'est le souvenir de cet événement qu'après 1,500 ans, nous célébrons encore aujourd'hui.

L'histoire nous a dit les gloires de ces deux sanctuaires et les transformations successives qu'ils eurent à subir dans le cours des âges.

Au milieu du XVe siècle, le pape Nicolas V, un protecteur des arts, eut l'idée de reconstruire la basilique de Saint-Pierre. Sa mort fit tomber le projet. Jules II (1503) reprit ce projet et, avec la hardiesse qu'il apportait à toutes ses entreprises, fit démolir l'ancienne église, proposa un concours aux plus célèbres artistes du temps et confia au Bramante la construction du nouvel édifice. Mais ce n'était l'œuvre ni d'un jour, ni d'un homme. Le Bramante construit l'hémicycle du fond; Julien de San Gallo, Raphaël et Giocondo da Verma, solidifient son travail; le vieux Michel Ange continue sur un plan nouveau l'œuvre de ses prédécesseurs et *jetant dans le ciel la coupole du Panthéon*, couronne le monument d'un dôme majestueux; Jacques Delaporte pose la dernière pierre de la coupole et Charles Maderne qui retouche d'une main malheureuse le plan primitif, prolonge la nef orientale et construit le portique avec son balcon extérieur. Le tout était achevé en 1614. Et le pape Urbain VIII, le vingtième successeur de Jules II qui en avait bénit la première pierre, put enfin, le 18 novembre 1626, consacrer la nouvelle basilique. Aux papes et aux artistes fondateurs de ce temple, il faut ajouter la chrétienté tout entière dont les aumônes et les pieuses largesses ne cessèrent d'alimenter le trésor pontifical.

Des travaux extérieurs, la colonnade du Bernin, l'obélisque

de Sixte Quint, relevé par l'ingénieur Fontana, complétèrent l'embellissement de la basilique. Cet obélisque, couvert d'inscriptions chrétiennes et surmonté de la croix, nous rappelle que nous sommes toujours dans les jardins de Néron. Il avait vu l'écrasement des chrétiens, l'insuccès apparent de Pierre le Galiléen, la force invincible des Césars. Il voit aujourd'hui, la chute des empereurs et le triomphe de notre impérissable Église.[1]

D. G.

DES MESSES!

On raconte que dans une apparition, une âme du Purgatoire s'écriait : « des messes, des messes ! » La rosée rafraîchissante du sang de Jésus-Christ calme les douleurs de ce lieu d'expiation. Le sang rédempteur va par delà cette vie délivrer les âmes.

Le saint concile de Trente est formel à ce sujet : Les âmes du Purgatoire peuvent être soulagées, délivrées par les bonnes œuvres et surtout par le saint sacrifice de la messe. Aussi tous les siècles de l'Église ont-ils employé ce moyen efficace. De là, la commémoration générale des morts, et l'office de l'inhumation, les services, les messes pour chaque défunt en particulier.

De là, les fondations à perpétuité. De là, enfin, les œuvres pieuses qui ont pour objet de procurer le plus grand nombre possible de messes aux âmes du Purgatoire.

Il y a même plusieurs associations qui offrent à Dieu toutes leurs prières et leurs bonnes œuvres, pour la délivrance de ces âmes. La société des Dames Auxiliatrices est la plus parfaite.

Parmi les formes de la piété chrétienne en faveur des défunts, je n'en connais point de meilleure que la pratique de l'acte héroïque de charité, par lequel on leur consacre toutes les satisfactions que l'on peut abandonner. (Bien entendu cet acte ne doit s'accomplir qu'après mûre délibération et selon le conseil du directeur spirituel). Naguère je déclarais dans la *Voix*, désirer une œuvre de messes, aujourd'hui je me sentirais poussé à m'écrier : je me donne, et avec moi je donne le monde entier autant qu'il est en mon pouvoir, pour la rédemption des âmes du Purgatoire.

J'aurais pour modèle les saints, en particulier la B. Marguerite-Marie, servante dévouée du Cœur Sacré de Jésus, et des âmes du Purgatoire.

(1) Brûlée en 1823, l'église de Saint-Paul, sur la voie d'Ostie, fut reconstruite par Léon XII et ses successeurs, encore avec les ressources des chrétiens du monde. Pie IX en fit la consécration, le 10 décembre 1854, au milieu d'un nombreux cortège d'évêques venus à Rome pour la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception.

Mais bornons-nous à parler des œuvres de messes. Elles sont nombreuses. Il y a l'œuvre de Lérins, celles de Nîmes, de Saint-Joseph d'Angers, de Montligeon, etc.

Y a-t-il inconvénient à les multiplier ? Je ne sais. Toujours est-il qu'elles sont loin de s'étendre à tout l'univers. Je voudrais en voir une dans chaque paroisse de l'Église catholique. Et de fait, il y a déjà de ces œuvres paroissiales. Il y a des quêtes, des troncs pour les fidèles trépassés. Les confréries de charité qui existent dans certaines contrées, si elles étaient bien réglées, pourraient être d'un grand secours non seulement pour les inhumations, mais pour les messes, les fondations.

Qu'il me soit permis d'apporter en exemple ce que j'ai établi dans ma paroisse. Ce n'est pas d'hier, j'ai commencé en 1884. J'ai institué une quête à tous les enterrements pour faire dire des messes. Depuis ce temps, j'ai reçu 220 francs qui ont servi d'honoraires à 147 messes. Pendant neuf ans, j'ai donc fait dire seize messes en moyenne. Comme ma paroisse me fournit surabondamment de messes, j'ai donné celles que j'ai ainsi recueillies, à des confrères du diocèse qui en manquent. Le résultat que je viens de signaler paraîtra mince à plusieurs ; mais il pourrait être augmenté par des offrandes volontaires déposées dans un tronc, par les cotisations annuelles d'une association dans laquelle on s'engagerait à venir en aide aux âmes du Purgatoire. Et puis, ce résultat multiplié par le nombre des paroisses du diocèse, dans lesquelles on jugerait à propos d'établir cette quête et les autres moyens indiqués, résultat plus ou moins abondant selon les circonstances, présenterait, il me semble, un chiffre relativement élevé, et subviendrait aux besoins pressants des curés de ces paroisses ou des confrères, moins bien avantagés que nous sous ce rapport.

Quoi qu'il en soit, j'ai essayé de montrer par ces humbles lignes, qu'une œuvre de messes serait utile et nécessaire, et qu'elle ferait le plus grand bien dans l'Église, sous l'autorité des Pasteurs.

X... *prêtre Chartrain.*

Nota. — Une personne a envoyé cinq francs, pour l'honoraire de deux messes à l'intention des victimes de 1793. C'est peut-être le commencement d'une œuvre.

A PROPOS DES DOCUMENTS SUR LES FAITS DE LA RÉVOLUTION

On nous écrit :

« Il y a quelque temps, le Supplément de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* a procuré à ses abonnés la primenr de plusieurs lettres émanant de prêtres chartrains, victimes de la grande Révolution.

Remplies de détails très circonstanciés, ces lettres offraient un intérêt qui n'avait rien de banal, et, en ce qui me concerne, je les ai lues avec le plus vif plaisir. Toutefois, je dois avouer, M. le Directeur, qu'à ce sentiment de plaisir s'est mêlé un sentiment d'une nature toute différente, quand j'ai pensé aux belles pages que les lettres en question auraient fournies à la future Histoire du diocèse de Chartres pendant la Terreur.

Vous savez en effet, — et il n'est guère de prêtre du diocèse qui ne le sache également, — vous savez que depuis tantôt vingt ans je prépare un travail sur ce sujet dont tout le monde ecclésiastique doit comprendre l'importance. Deux fois déjà, j'ai lancé des appels aux renseignements qui sont nécessaires pour mener ce travail à bonne fin; dans la préface de *la Cathédrale sous la Terreur*, j'ai insisté sur ce point d'une manière plus pressante encore. Or savez-vous ce que j'ai reçu après ces demandes dont la dernière compte déjà plusieurs années de date? Un nombre fort restreint de réponses au questionnaire qui accompagnait le premier appel, et deux documents qui peuvent être de quelque utilité au travail en projet.

Quand on découvre quelqu'un de ces documents qui font l'objet de tous mes vœux, me les offrir ce serait me rendre un si grand service! La *Voix de Notre-Dame* a déjà eu trois fois la bonne fortune de recevoir des pièces sur la Révolution sans les avoir cherchées, tandis que l'auteur de la future histoire en cherche par terre et par mer sans en découvrir. Si on publie ainsi par avance les passages les plus curieux de cette histoire, celle-ci n'aura plus sa raison d'être; elle ressemblerait trop à un de ces volumes qu'un auteur compose avec des articles qu'il a d'abord fait figurer dans les colonnes des journaux.

Ne vous semble-t-il pas d'ailleurs, Monsieur le Directeur, que ces lettres auraient gagné beaucoup à être accompagnées de quelques notes explicatives, de renseignements sur les divers personnages qui y sont mentionnés? A peu d'exception près, les noms de ces personnages me sont familiers; en les lisant je me retrouvais en pays connu et j'y goûtais un charme que la plupart n'y pouvaient trouver, mais que j'aurais eu beaucoup de plaisir à leur faire partager.

Si je ne craignais d'abuser de votre très grande bienveillance, M. le Directeur, je vous prierais, pareil cas échéant, de demander aux détenteurs de ces précieux documents de vouloir bien m'en réserver la préférence. S'ils refusaient, je n'aurais pas le droit de m'en formaliser, puisque chacun est libre d'user de son bien comme il l'entend. Mais je me plais à croire qu'ils acquiesceraient, et ils prêteraient ainsi un précieux concours à l'œuvre que j'ai entreprise.

On s'est plaint bien des fois que cette œuvre n'avançait pas ; il n'y a pourtant pas lieu de s'en étonner. Réduit à mes seules forces, placé à près de 50 kilomètres des principales sources de renseignements, je ne puis avancer qu'à petites journées. Toutefois, le terme du travail approche ; les matériaux sont en grande partie préparés, et ils sont sur le point d'être mis en œuvre. Un dernier appel doit aller prochainement solliciter les renseignements récalcitrants. Sera-t-il mieux entendu que ceux qui l'ont précédé ? Je le souhaite, sans l'espérer beaucoup ; mais du moins je n'aurai point à me reprocher d'avoir négligé un moyen qui peut contribuer à rendre mon travail plus complet.

L'abbé SAINSOT.

1793-1893.

Un ami de la *Voix* nous communique spécialement pour elle une intéressante pièce de vers qu'il a trouvée dans une liasse de documents relatifs à la Révolution (1). A l'occasion de l'anniversaire de cette époque terrible, nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs cette belle poésie, en dépit de son âge toute pleine d'actualité, ils sauront tous en apprécier le mérite et reconnaître, sous les faits historiques auxquels elle fait allusion, les événements contemporains auxquels elle s'applique.

Comme notre aimable correspondant, nous ne savons si cette poésie a déjà été publiée, et nous ignorons le nom de son auteur; mais nous espérons, grâce à sa publication actuelle, recueillir sur ces deux points quelques éclaircissements.

X...

Dieu puissant, Dieu de nos pères,
Jette donc les yeux sur nous ;
Vois l'excès de nos misères,
Daigne calmer son courroux !
Ah ! trop longtemps déchirée
Par ses coupables enfants,
Ton Eglise est opprimée
Sous l'empire des méchants !

Et toi, France, ô ma Patrie,
Si célèbre par ta foi,
Quelle fureur inouïe
A pu s'emparer de toi ?
Telle que l'Ange rebelle,
Dans ses élans orgueilleux,
Ta nation renouvelle
La guerre contre les Cieux.

Rien ne résiste à sa rage ;
Temples, Autels sont détruits ;
Et du Seigneur l'héritage
Du crime devient le prix.

L'impiété triomphante
Domine dans les lieux saints,
Et la piété tremblante
Se cache aux yeux des humains.

Dans nos cloîtres pacifiques
La vertu vivait encore ;
Mais, hélas ! ces corps antiques
Sont frappés du coup de mort :
Fondateurs illustres, pères
De tant de saintes tribus,
Versez des larmes amères...
Vos chers enfants ne sont plus !

Ah ! ni vos barrières saintes,
Vierges, ni même vos pleurs
Ne défendront vos enceintes
Contre les profanateurs ;
Mais, ô filles magnanimes,
Fidèles à vos serments,
Par des exemples sublimes
Vous confondrez nos tyrans.

(1) Nous espérons que M. l'abbé Sainsot, curé-doyen de Terminiers, pourra profiter de ces documents ; c'est notre vif désir.

On ne connaît point d'obstacles
Aux plus horribles forfaits !
Temples et saints Tabernacles
Sont témoins de mille excès,
Et suivis de vils cortèges,
Les plus impurs des mortels
Souillent de leurs sacrilèges
Les vases des saints autels.

Quand au milieu de ses femmes,
Balthazar, dans ses festins
Par des usages infâmes
Profana les vases saints,
Moins que vous il fut coupable,
O chrétien profanateur !
Ce roi, du Dieu véritable
N'était point l'Adorateur.

Mais quelle pompe payenne
Couronne ces attentats !
O Paris, cité chrétienne,
De *Julien* tu suis les pas...
De ta patronne chérie
Déshonorant le tombeau,
Tu consacres à l'impie
De tes temples le plus beau.

O monuments vénérables
De la foi de nos ayeux !
Vos ruines déplorables
Feront dire à nos neveux :
Jadis la France habitée
Par un peuple de chrétiens
Fut conquise et dévastée
Par de barbares payens !

Ah ! quand nos vertueux pères
Consacrèrent ces saints lieux,
Augustes dépositaires
De leurs dons et de leurs vœux,
Pensaient-ils que sous la rage
De leurs perfides enfants
Tomberait un jour l'ouvrage
De tant d'efforts bienfaisants ?

Dans ces temples, où naguère
Vos mains offraient notre encens,
Lévites, de vos prières [chants ?
N'entendrons-nous plus les
O Sion ! ô tendre mère
Quoi, ses enfants révoltés
Font eux-mêmes sur la terre
Cesser tes solemnités !

De quel étrange système
Suivant les aveugles lois,
France, et t'oubliant toi-même,
As-tu détrôné tes Rois ?
Peuple, ignorant de ton crime
Et de toi-même ennemi,
Oui, ta main creuse l'abyme
Où tu seras englouti !

Ciel ! quelles scènes atroces
Glacent mon cœur et mes sens !
France, ces hommes féroces
Seraient-ils donc tes enfants ?
A ce triomphe barbare,
A ces transports forcenés,
Je crois voir du noir Tartare
Tous les monstres déchaînés.

Au sein de tant de licence,
Pères et mères, tremblez !
Eh ! que deviendra l'enfance,
Malgré vos soins redoublés,
Quand l'instruction publique,
Quand un culte tout nouveau
De notre croyance antique
Auront éteint le flambeau ?

Si ces maux épouvantables,
Peuple, ne touchent ton cœur,
A quels signes plus palpables
Reconnaîtras-tu l'erreur ?
Vois, de son arbre coupée
La branche aussitôt périt !
De sa source séparée,
Vois, la rivière tarit !

Ainsi donc, peuple fidèle
On t'arrache tes pasteurs ;
La force enchaîne leur zèle,
Tu restes sans conducteurs :
A des loups pleins de furie
On livre tout le troupeau,
Et bientôt la bergerie
N'est plus qu'un vaste tombeau !

De ces hommes sanguinaires,
Chrétien, détourne tes pas !
Faux pasteurs, vils mercenaires,
Le Ciel ne vous connaît pas !
Mais à la voix de l'Église
Reconnaissant ton sauveur,
Brebis fidèle et soumise
Ne suis que le *Bon Pasteur*.

Au milieu de la tempête
Que soulèvent les méchants,
En vain grondent sur ta tête
Et le tonnerre et les vents.
Pierre, la mer en furie
Jamais ne t'engloutira,
Ta barque est l'arche choisie
Qui des flots nous sauvera.

O Pontifes vénérables,
Ministres de l'Éternel,
Défenseurs inébranlables
Et du trône et de l'autel,
Vous tous que le sort opprime,
Espérez, levez les yeux
Et voyez contre le crime
Un Dieu vengeur dans les cieux.

Chrétiens, après tant d'alarmes Que le calme sera doux ! Dieu même essuiera nos larmes Et nous consolera tous.	Sion renaîtra plus belle Du sein même du malheur Et ses enfants auprès d'elle Goûteront le vrai bonheur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Le 21 novembre au Grand Séminaire. — La rénovation des promesses cléricales est chaque année, le 21 novembre, l'occasion d'une touchante fête au Grand Séminaire de Chartres. L'Eglise célébrant en ce jour la Présentation de la Très Sainte Vierge au temple, les ministres du sanctuaire, à tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, aiment à suivre au Saint Lieu Marie leur auguste Protectrice, et à renouveler près d'elle leur consécration. Mardi dernier, pour le salut solennel qui a couronné les belles cérémonies de la journée au Grand Séminaire, plus de trente prêtres de la ville avaient été se joindre aux pieux lévites de la maison, et tous ont été s'agenouiller à l'autel et y redire leurs saintes promesses pendant le chant du *Conserva me*..... Le sermon préparatoire à cet acte de foi et de cœur a été prêché par M. l'abbé Démolliens, aumônier de l'hospice Saint-Brice ; c'était une ardente exhortation à imiter dans la reconnaissance, l'humilité et la générosité Notre-Dame s'offrant au Seigneur.

M. Icard. — Le même jour, une cérémonie analogue s'accomplissait, à Paris, au Séminaire de Saint-Sulpice ; Mgr l'Evêque de Chartres la présidait. Mais au sentiment joyeux que produit dans l'âme de tout lévite et de tout prêtre cette offrande de sa vie au Dieu de l'autel et à Marie reine du clergé, s'alliait une triste émotion causée par un douloureux événement survenu la veille. Au matin du 20, on avait trouvé mort dans son lit, le vénérable supérieur général de la Communauté de Saint-Sulpice, M. Icard ; le rhume dont il souffrait depuis quelques jours n'avait point paru de nature à faire pressentir ce décès subit. M. Icard, âgé de 88 ans, était allé recevoir la récompense de sa longue carrière sacerdotale passée dans l'exercice de grandes vertus. Dès sa jeunesse il vint d'Avignon, son diocèse natal, à Paris ; à Saint-Sulpice, il fut professeur de droit canonique, directeur des catéchismes ; plus tard, directeur du Séminaire, puis supérieur général de la Compagnie. Il a composé plusieurs ouvrages qui servent depuis longtemps pour les études ecclésiastiques ; mais le meilleur souvenir qu'il laisse au nombre considérable de ses anciens élèves et de ses amis, dont beaucoup d'Evêques (Mgr Lagrange est du nombre), c'est celui de son esprit de foi et de ses qualités aimables, appréciées de tous. A Chartres, le bon vieillard était connu de beaucoup de personnes qui, chaque

année, à l'époque de la Nativité de la Sainte-Vierge, l'ont vu pèlerin de Notre-Dame, donnant en cela comme sur les autres points, l'exemple de la fidélité aux saintes pratiques de M. Olier, le fondateur de sa congrégation.

Mgr Lagrange est resté à Paris jusqu'au 23, pour rendre les derniers devoirs au vénérable M. Icard. Sa Grandeur faisait partie du cortège de prélats, (cardinal, Nonce apostolique, archevêque, évêques), d'autres dignitaires ecclésiastiques, de prêtres, de séminaristes et de fidèles qui, jeudi, entourèrent le défunt à la cérémonie des obsèques, dans l'église de Saint-Sulpice.

Institution N.-D. de Chartres. — A la session récente d'examens en Sorbonne, l'Institution N.-D. a eu quatre nouveaux bacheliers : MM. Pintard, Cavard et de Rorthays (Lettres, 2e partie); M. Poirier pour les sciences.

Lettre de Mgr Mathieu. — M. l'abbé Ch. Métais, secrétaire-archiviste de l'Evêché de Chartres, a reçu de Mgr l'évêque d'Angers, la lettre suivante :

Angers, le 17 novembre 1893.

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai reçu et parcouru le beau volume que vous avez bien voulu m'adresser et je vous en remercie. C'est une œuvre vraiment bénédictine que vous poursuivez avec toute la science que comporte cet adjectif, le plus beau dont se puisse qualifier un érudit. Je serai charmé quand il vous plaira de venir voir le prieuré de l'Evière qui a bien changé depuis Geoffroy Martel, mais où vous recevrez la plus cordiale hospitalité.

Votre bien reconnaissant et dévoué.

† FRANÇOIS DÉSIRÉ, évêque d'Angers.

Bénédiction d'une cloche, à Marolles-les-Buis. — Une cérémonie comme on n'en avait pas vu à Marolles-les-Buis depuis près de 40 ans, vient d'avoir lieu dans cette paroisse. On bénissait, dimanche dernier, 19 courant, une nouvelle cloche pour remplacer celle qu'avait mise hors de service la journée du 14 juillet.

Nous comptions, comme chacun s'en faisait une fête, sur la présence de Monseigneur, notre Evêque ; mais en raison de ses nombreuses et toujours pressantes occupations, nous avons été privés de cet honneur.

Sa Grandeur s'est reposée pour cette cérémonie sur M. le Doyen de Thiron-Gardais et ce choix a été des plus heureux. S'attachant à ces paroles de nos saints livres : *Si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra*, le vénérable doyen, dans une allocution simple et appropriée à la circonstance, nous a fait entendre des vérités pratiques, sur le langage symbolique et les enseignements de la cloche.

Bien entendu chacun a eu sa part méritée d'éloges. Après des remerciements à Monseigneur qui a bien voulu prendre l'initiative d'une souscription et se porter en tête d'une liste pour une large offrande, le prédicateur a eu des félicitations pour le pasteur dévoué de la paroisse, que dévore le zèle de la maison de Dieu; puis pour les généreux paroissiens de Marolles qui ont donné de leur bourse, et surtout pour cette noble famille du château de la Vignardière qui, chrétienne d'esprit et de cœur, aimant Dieu, l'Église, la France et son pays, a des largesses sans bornes pour les œuvres utiles.

C'était plaisir, malgré le mauvais temps de la journée, de voir, avec un groupe de prêtres, la foule modeste et recueillie, accourue de tous les points de la paroisse et du voisinage, pour unir ses prières à celles de l'Église.

Impossible de donner une idée des chants mélodieux que nous avons entendus. C'était à ravir de joie et à laisser plus d'un assistant immobile sous le charme de ces douces émotions, dont les plus endurcis ne peuvent se défendre, lorsqu'ils entrent dans nos temples aux jours de nos grandes solennités. — Qu'il nous soit permis ici d'adresser nos plus sincères compliments aux deux familles des de La Tullaye et de Boissieu qui ont prêté si admirablement leur concours.

A voir cet air de fête on eût dit qu'il s'agissait du baptême d'un illustre personnage; mais, bien que l'ensemble de ces cérémonies de l'Église soit désigné par le peuple, dans son langage expressif, sous le nom de baptême des cloches, une telle locution est inexacte; il ne faut pas la prendre dans son sens rigoureux. Qui donc ignore qu'en bénissant les cloches, l'Église ne leur communique aucune vertu sacramentelle? Elle les bénit comme d'autres objets employés pour le culte, dans le but de les soustraire à tout usage profane et de les consacrer à jamais à un service divin. Voilà pourquoi tout ce pompeux appareil, ces vapeurs embaumées de l'encens, ce chant des psaumes, ces longues prières, ces aspersions multiples d'eau bénite, ces diverses onctions mystérieuses avec le saint chrême et l'huile des infirmes, enfin l'usage de donner les noms d'un parrain et d'une marraine à ce métal, à cause des idées célestes qu'il réveillera ou des émotions pieuses qu'il fera naître.

Ce sont M. le vicomte Étienne de la Tullaye et Mme Louise d'Espinay-saint-Luc, comtesse de La Tullaye, qui ont donné leurs noms à la nouvelle cloche, deux noms que l'on confond dans la même estime et la même vénération.

Louise-Étiennette, telle est l'inscription gravée sur cette céleste messagère qui, aujourd'hui consacrée par l'onction, et demain,

élevée dans sa tour majestueuse, enfermera dans ses flancs d'airain la voix de Dieu, qui, à certaines heures du jour, nous enverra ses notes gaies ou tristes, pour nous parler au cœur et nous inviter à la prière.

Enfin, après la cérémonie terminée par un *Te Deum* et un salut solennel, la foule s'est écoulée pieusement, en emportant, comme un des souvenirs de cette inoubliable journée, une abondante provision de dragées.

Perret, curé de Coudreceau.

Messe pour Mac-Mahon. — Le Comité chartrain de secours aux blessés, affilié à la Société de la Croix-Rouge, a fait célébrer le 24 novembre, dans la Crypte, une messe pour le repos de l'âme du duc de Magenta. Nous constatons avec bonheur qu'en beaucoup d'églises de France (et d'Italie) le Saint Sacrifice a été ainsi offert à l'intention de l'illustre maréchal. Nous voulons voir là non seulement un hommage à sa mémoire, mais une récompense accordée par la divine Providence au zèle que le héros chrétien montrait chaque jour pour l'assistance à la sainte messe dans les dernières années de sa vie.

FAITS DIVERS

Lord Ripon converti par la dévotion aux âmes du Purgatoire. — Lord Ripon, ancien vice-roi des Indes et aujourd'hui ministre des colonies anglaises, était autrefois protestant et grand maître des francs-maçons. Sa conversion au catholicisme est due à la consolante dévotion aux âmes du Purgatoire.

Le beau-frère de Lord Ripon, M. Vyner, dans une excursion en Grèce, fut fait prisonnier par des brigands.

La rançon arriva trop tard, disent les uns; le prisonnier fut trop raide vis-à-vis de ses pirates, disent les autres; toujours est-il qu'il fut coupé en morceaux.

La nouvelle de cette mort affreuse jeta le marquis et la marquise Ripon dans une grande désolation, et le grand maître de la maçonnerie chercha des consolations du côté de la religion; mais le temple protestant était habituellement fermé, surtout le soir, il entra à diverses reprises en l'église catholique de Saint-Georges. C'est là qu'il fut témoin de notre culte pour les âmes du Purgatoire, culte inconnu aux protestants. Ce dogme consolant lui révéla un côté des grandeurs du catholicisme : il eut des conférences avec les Oratoriens, connut la vérité, abjura l'hérésie.

Les francs-maçons furent consternés, car le marquis de Ripon avait été pour eux un chef puissant, militant, glorieux, et sa retraite était un lourd pavé tombé sur leur corporation; c'est pour

se relever de cet échec qu'ils élevèrent à la dignité de grand maître le prince de Galles qui s'y prêta.

Puisse ce dernier imiter son prédécesseur !

Martyre d'une Mère et d'un Enfant. — On vient de publier un récit très touchant du martyre de deux familles japonaises, les familles Minami et Taketa, survenu pendant la persécution de 1603. Dans l'impossibilité où nous sommes de reproduire en entier ces pages glorieuses, citons du moins le passage suivant :

« Ensuite vint le tour de Madeleine, femme de Jean Minami. Comme on l'attachait à la croix très cruellement, elle rendit tout haut de très humbles actions de grâces à Dieu du tourment qu'on lui faisait souffrir. Mais ce n'était rien en comparaison de la douleur qu'elle éprouvait, de voir son petit Louis qu'on allait faire mourir devant ses yeux. Ce pauvre enfant, voyant qu'on liait sa mère, se vint lui-même présenter aux bourreaux, pour être attaché à la croix comme elle. Quelqu'un alors lui cria : *Ne craignez-vous point la mort? Vous en voilà bien proche. — Non,* répondit l'enfant, *je ne la crains point, je veux mourir avec ma mère.* »

Alors les bourreaux le saisirent et le lièrent à sa petite croix, qui fut placée vis-a-vis de sa bonne mère. Comme on le serrait un peu trop rudement, l'enfant jeta un petit cri, qui attendrit si fort le président, qu'il ne put retenir ses larmes, et commanda qu'on desserrât un peu les liens. Ce petit innocent étant élevé en l'air avait toujours les yeux arrêtés sur sa mère, et elle les siens, sur son fils. La mère lui disait : *Mon enfant, nous nous en allons au ciel; ayez bon courage; dites toujours « Jésus, Maria ».* L'enfant prononçait les saints noms, et la mère les répétait, faisant tous deux un concert de piété qui devait ravir les anges, en même temps qu'il tirait les larmes des yeux de tous les assistants.

Lorsqu'ils eurent été quelque temps en cet état, un bourreau leva sa lance, et la porta dans le côté du petit Louis. Le fer ayant glissé, il manqua son coup. Mais s'il épargna l'enfant, il perça le cœur de sa mère. Elle eut une grande appréhension que ce coup ne l'eût effrayé ; c'est pourquoi elle lui cria aussitôt : *Mon fils Louis, courage, dites : « Jésus, Maria. »*

Chose admirable ! cet enfant ne parut point étonné de ce coup ; il ne jeta aucun cri, ne versa aucune larme, et ne donna aucun signe de douleur, mais attendit froidement que le bourreau prît mieux ses mesures, et qu'il réitérât son coup. Il ne le manqua pas la seconde fois, mais le perça de part en part.

C'est ainsi que ce petit agneau fut sacrifié ; il mourut comme Notre-Seigneur, sans se plaindre et sans ouvrir la bouche, en présence de sa mère.

Cette femme désolée souffrait des agonies mortelles. Le bourreau qui venait d'exécuter son petit Louis, s'approcha d'elle avec sa lance, dont le fer était encore tout chaud et tout dégouttant du sang de cette innocente victime. Le coup porté vers le sein gauche ne pénétra pas et dut causer une vive douleur. Madeleine continuait d'invoquer Jésus et Marie. Dans ce moment, sa coiffe lui couvrit les yeux, et elle s'écria : *Je ne puis voir le ciel.* Mais bientôt un second coup porté sous le sein droit, la fit entrer dans la vision béatifique et dans le ciel des cieux, réunie à Jean son époux, dont elle avait partagé les épreuves terrestres et la mort par le martyre. Elle était âgée de trente-trois ans.

Le Convent maçonnique de Septembre 1893. — Malgré toutes les précautions, malgré les menaces les plus terribles, menaces qui se réalisent trop souvent, nous en avons des preuves récentes, les décisions du convent maçonnique des 11, 12, 13, 14 et 15 septembre sont aujourd'hui connues, et S. Gr. Mgr Fava vient de publier une très intéressante brochure à ce sujet. (Grenoble, imprimerie Baratier et Dartelet).

Dans ce convent, la secte a naturellement comploté de nouvelles mesures de persécution contre l'Église et la France. Nous ne pouvons les énumérer toutes ici : C'est toujours la laïcisation, la paganisation à outrance de l'enseignement et du personnel.

Vœu n° 8. — L'État doit se réserver le *monopole* de l'enseignement à tous les degrés. » — En voilà des partisans de la liberté ! — *Vœu n° 10.* — « Création pour l'enseignement à tous les degrés de chaires de morale indépendante. » — Morale indépendante, deux mots qui jurent horriblement. — *Vœu n° 12.* — « Tous les fonctionnaires civils ou militaires sont tenus de faire élever leurs enfants dans les établissements de l'État sous peine de révocation ou mise à la retraite d'office. » — Et la liberté ? et l'égalité ?

Puis viennent « la vulgarisation des lois propres à amener à bref délai la séparation de l'Eglise et de l'Etat », et un programme de réformes sociales emprunté au socialisme le plus sectaire et le plus tyrannique.

Le convent insiste (c'est son dada) sur l'application rigoureuse de la loi scolaire ; « *la défense* aux instituteurs d'accompagner les élèves à des exercices religieux. » Avis à ceux qui se laissent prendre aux hypocrisies des laïcisateurs.

Les décisions du convent de la secte infernale sont tellement attentatoires à la justice et à la liberté qu'elles révoltent toute conscience tant soit peu honnête et libre. Les francs-maçons finiront par soulever contre eux non seulement le dégoût, c'est fait, mais une violente indignation. Voilà pourquoi ils tiennent tant à

se cacher « à empêcher, comme ils disent, la divulgation et à assurer la sécurité et le secret absolu des délibérations maç.·. »

Aussi le devoir des patriotes est tout tracé, c'est de prendre le contre-pied de la secte infâme. Ce devoir, S. G. Mgr Fava le trace d'une manière précise. *La Croix.*

Un trait de la vie de l'amiral Ribourt. — L'Œuvre du *Vœu National* de Montmartre vient de recevoir de l'amiral Gicquel des Touches une lettre qui a trait à l'histoire du Brésil et qui est tout à l'honneur de l'amiral Ribourt, décédé récemment. En voici un passage :

« ...Le Brésil était complètement au pouvoir des francs-maçons qui régnaient en maîtres dans les églises.

Le Saint Pape Pie IX, connaissant cette situation, avait fait choix pour le siège de Pernambuco et Olinda d'un simple Frère Minime qu'il envoya avec la mission de faire cesser cet état de choses.

Malgré la prudence du nouvel évêque, Mgr Vitalis Maria Gonzalès de Oliveira, la guerre ostensible fut bientôt déclarée : l'évêque fut condamné à mort par les tribunaux du Brésil et cette peine fut commuée en prison perpétuelle par l'empereur Dom Pedro.

« L'amiral Ribourt commandait alors la division navale de l'Atlantique Sud. Mgr Vitalis était emprisonné dans une de ces îles qui sont éparpillées au fond de la baie de Rio de Janeiro. L'amiral ne pouvait accepter cette situation ; l'un de ses aides de camp accompagna dans l'île Mgr Oury, alors aumônier de la flotte, et sous prétexte d'y chasser, ils y revinrent à diverses reprises, parvinrent à se mettre en rapport avec l'évêque d'Olinda et à recevoir de lui un mémoire que l'amiral put faire parvenir au Saint-Siège et qui apprit, il y a plus de quinze ans, à l'Europe étonnée, le traitement auquel était soumis l'évêque de Pernambuco et celui de Para.

« Il fut alors impossible de maintenir leur détention et Mgr Vitalis vint reprendre à Versailles possession de sa cellule de capucin.

— Les Pères Augustins de l'Assomption (Paris, rue François 1er) organisent un nouveau pèlerinage à Jérusalem pour Noël.

— Le congrès catholique de Lille, ouvert mardi soir, a un grand éclat.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

4e Année des Suppl. No 38.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1893

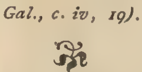
LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 10 décembre, 2e Dimanche de l'Avent, *semi-double*. A 9 h. messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., none, vêpres, sermon par M. l'abbé Ev. Bellanger, vicaire de la Madeleine, à Châteaudun ; complies et salut.

— Le lundi, 11 décembre, à 8 h., dans la Crypte, messe pour l'Œuvre des Pauvres Malades.— Le samedi 16, à 4 h., salut à l'autel du Saint Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 2e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le dimanche 10 décembre 1893, *Fête patronale de Saint-Aignan*. A 10 h., Bénédiction du Maître-Autel. Grand'messe : S. G. Mgr l'Évêque de Chartres officiera pontificalement. Le soir, à 3 h., chant des vêpres. Sermon par S. G. Mgr l'Évêque de Saint-Dié. — Bénédiction d'un vitrail. — Salut solennel. Aux offices, quête pour les travaux qui ont été faits dans l'église pendant le cours de l'année.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU. — *Fête de l'Adoration mensuelle à l'Hôtel-Dieu*, le jeudi 14 décembre. A 5 h. 1/2, Exposition du T. S. Sacrement et première messe. Autres messes à 7 h., 8 h. et 9 h. — Grand'messe à 10 h., chantée par M. l'abbé Claireaux, chanoine honoraire, doyen de Nogent-le-Rotrou. — A 3 h., vêpres, sermon par M. l'abbé Leblanc, curé de Fontaine-la-Guyon. Salut du T. S. Sacrement. « Nous espérons, nous écrit-on de l'Hôtel-Dieu, la présence de S. G. Mgr l'Évêque de Chartres, à l'exercice du soir; Elle présidera le salut. » Indulgence plénière.

ASSOCIATION DU SAINT-SACREMENT. — Retraite annuelle pour les dames associées. Ouverture, le lundi 11. Messe à 8 h. avec instruction ; instruction et salut à 3 h. — Prédicateur : le P. Le Gall, S. J.

La Saint-Nicolas. — Si la Sainte-Cécile semble oubliée à Chartres, depuis quelques années, par les sociétés instrumentales ou chantantes, l'*Harmonie Saint-Ferdinand* a pris à tâche de combler cette lacune par une belle messe, avec musique d'un choix heureux et d'une parfaite exécution, dans l'église de Saint-Aignan. Et cette messe a eu lieu, dimanche 3, en l'honneur de Saint-Nicolas que les centaines d'élèves des Frères fêtaient comme leur patron.

La Propagation de la foi. — Dans son excellent sermon prêché dimanche dernier, aux vêpres de la Cathédrale, M. l'abbé Durand, curé de Mainvilliers, nous a fait entendre la voix de la religion et celle du patriotisme en faveur de cette œuvre. Nous devons nous intéresser à la Propagation de la foi, comme chrétiens et comme chrétiens de France. La quête qui a suivi le sermon était une première réponse à l'appel du prédicateur ; il y en aura bientôt une seconde : la cotisation annuelle confiée aux zélateurs et zélatrices qui l'attendent.

N° 38. 9 Décembre 1893.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Sainte Bibiane. (1)

Elle clôt dans l'ordre chronologique comme dans l'ordre liturgique la série des vierges martyres, dont Rome s'honore. Elle vivait sous Julien l'Apostat. Fille de nobles parents chrétiens et martyrs, elle sut marcher sur leurs traces sanglantes. Flavien, son père, coupable de résistance morale aux plans sataniques de l'empereur, avait été marqué au front de la flétrissure des esclaves puis exilé et mis à mort. Dafrosa, sa mère, avait eu la tête tranchée. Elle avait vu Demetria, sa sœur, subir avec elle une longue captivité, supporter sans plaintes les affres de la faim, fouler aux pieds et les faveurs du maître et les séductions du siècle et les riches alliances que lui proposaient les fils des patriciens, répudier les idoles, confesser Jesus-Christ, et, victorieuse, exhaler son dernier soupir dans la torture.

Restée seule, Bibiane, avec le réconfort de la grâce et le souvenir de ces grands exemples, entra à son tour dans la voie du sacrifice. Elle soutient les cruautés des bourreaux, elle triomphe de l'astuce du préteur, elle renvoie confuse une infâme commissionnée pour lui ravir le double trésor de la foi et de la vertu. Le juge, honteux de tant de résistance, ordonne à ses licteurs de dépouiller la vierge et de la frapper à coups de fouet. Bibiane expira dans le supplice.

La mort de la fille de Flavien ne suffit point à son persécuteur qui livra son corps aux chiens de la voirie. Un prêtre eut le courage d'empêcher cette profanation, il enleva le cadavre de Bibiane et l'ensevelit entre sa mère et sa sœur. Sur le tombeau de ces trois martyres qui avoisinait le palais de Lucinius, s'élève aujourd'hui l'église de Sainte Bibiane. (2)

(1) 2 Décembre.

(2) Cf. Veuillot. Parfums de Rome II. 207.

Cette vie est belle au point de vue historique : elle est vraie ; elle est belle au point de vue moral. Quoi de plus grand qu'une jeune fille tenant tête à la force, à l'astuce et au vice et donnant son sang pour sauvegarder sa liberté de conscience et son droit inaliénable de vivre dans la vérité et dans la vertu ? Elle est belle encore, cette vie, au point de vue de l'art ; en même temps qu'elle ennoblit, surélève et perfectionne la nature, la religion fournit aux arts et aux littératures un élément qui les vivifie, les renouvelle et les conduit à un degré de beauté inconnu du paganisme. Et cette notice toute brève et sèche qu'elle est, offrirait à un poète de génie doublé d'un chrétien le canevas d'un drame palpitant.

Ces réflexions nous sont suggérées par l'événement littéraire de la quinzaine. Leur actualité fera excuser leur étrangeté dans ce journal. Le théâtre-français, nous apprennent les feuilles publiques, vient de jouer *Antigone*. Antigone est une jeune grecque qui brave la mort afin de rendre aux restes de son frère les honneurs de la sépulture qu'un tyran leur refusait. Surprise dans ce pieux travail, elle justifie sa conduite au nom du droit naturel qui prime les lois d'exaction et elle meurt avec la satisfaction du devoir accompli.

Le nom de Sophocle, auteur de cette belle et simple tragédie, l'autorité dans le monde des lettres de son traducteur, le talent des artistes et, nous en convenons puisque nous les goûtons tout comme les autres, les beautés morales de la pièce ont fait de cette représentation un succès remarqué. Nos critiques, crétinisés, ce semble, par les ordures et les médiocrités qui déshonorent nos scènes françaises, ont cependant palpité au souffle de ces beaux vers de l'antiquité païenne. Et ils se complaisent à nous communiquer leurs saines impressions avec le motif de ces impressions.

« La grande, l'incomparable scène (nous disent-ils) dans laquelle la loi naturelle, la conscience confond si aisément la loi écrite, la loi sociale, la raison d'État, égale en beauté morale et en beauté plastique les plus splendides manifestations du théâtre ancien et moderne. De même, la plainte d'Antigone *condamnée à mourir vierge* nous a touchés jusqu'au fond de l'âme et l'ironie française ne s'est pas mêlée un instant à notre émotion. »

Chaque histoire de nos saintes martyres nous retrace cette

lutte de la conscience contre la raison d'Etat. La scène s'y déroule non pas auprès d'un tombeau de famille, mais autour d'idoles dont le culte est mis en péril avec leurs temples, leurs sacerdoces et leurs adorateurs ; ce n'est plus un devoir particulier qui en motive les péripéties, mais les principes mêmes de la vérité, de la morale et de la liberté. Nos Vierges n'ont point affaire à un obscur tyran de la Béotie, mais aux puissants empereurs de Rome soutenus dans ce duel par leur sénat, leurs préfets, leurs sages et leurs peuples ; un monde entier marche contre ces faiblesses. Dans cette carrière du devoir s'illustrent des filles de princes et des filles du peuple, des esclaves : ignorantes et ignorées, elles puisent dans leur foi ces réponses sublimes qui confondent les juges, étonnent les sages et émeuvent les sincères. Et ces victimes ! loin de pleurer, comme Antigone, sur leur virginité, le souci de leur honneur les porte à un idéal de vertu que la philosophie des Grecs ne soupçonna jamais, et sur leurs lèvres éclate l'hymne de la pureté conservée et, à leur sens, trop peu payée de tout leur sang. Il serait cruel d'insister sur un détail indifférent pour nos critiques et décisif à nos yeux : Antigone, murée dans le caveau où elle doit mourir, s'étrangle. Jamais nos saintes n'eurent la pensée d'une telle défaillance ; ni la faim, ni la prison, ni les tortures, ni le bûcher n'épuisèrent leur énergie. En cela encore, Bibiane et Demetria resteront supérieures à Antigone. C'en est assez pour nous éclairer sur l'abîme qui sépare les filles du Christ de la Vierge légendaire de Sophocle.

Nos critiques ne partagent pas ce sentiment. Avec un de leurs maîtres dont ils reproduisent la prose emphatique, ils jugent que « l'interrogatoire d'Antigone est le prélude des » grands dialogues qui s'engageront à travers les âges entre » les héroïnes et leurs juges. Il marque leur ton et semble » inspirer leurs réponses. Il y a de l'âme d'Antigone dans les » réponses héroïques qui ont ébranlé les voûtes des prétoires » impies, fait pâlir la tyrannie sous sa pourpre et trembler » l'iniquité sur son siège. Cécile et Eulalie, Agnès et Perpétue » parleront aux proconsuls le même langage qu'elle a fait » entendre à Créon. Elle les précède dans le sacrifice volontaire ; la Coryphée païenne mène la procession des Vierges » chrétiennes. Ses ïambes tragiques valent leurs versets

» mystiques, ses strophes sonnent aussi haut que leurs
» hymnes. Antigone s'avance en tête du chaste et sanglant
» cortège de toute race et de toute époque qui marche dans la
» voie de l'immolation. Son esprit plane sur cette postérité
» virginale. La plupart de ces sœurs étrangères ne connaissent
» même pas son nom, elle n'en est pas moins leur initiatrice
» et leur jeune aïeule. »

L'excuse de cette comparaison qui frise le blasphème et qui reporte sur une païenne de la Grèce qu'elles *ne connurent même pas de nom* tout l'héroïsme de nos martyres, c'est que nos critiques n'ont rien lu de leurs histoires. Qu'ils lisent ces beaux récits ; et avec nous, après un salut respectueux à l'héroïne du poète, ils se prosterneront devant les Vierges du christianisme dont les noms symbolisent la vertu dans sa perfection et dans sa suprême beauté et ils béniront l'Église qui immortalise leurs souvenirs, leur dresse des temples et leur consacre ses prières et ses hymnes, en attendant qu'un théâtre chrétien dont le bénéfice nous reviendra plus qu'à ces saintes, les fasse acclamer sur ses planches.

Mais qu'allons-nous demander à nos gens de lettres ? Au sortir d'Antigone, leur métier — car la critique est devenue un gagne-pain — les appelle à la représentation d'une pièce toute moderne dont le titre, est, à lui seul, un attentat à la morale.

D. G.

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

A MM. les curés de la ville, après l'incendie de la Fonderie.

Chartres, 1er *décembre* 1893.

MONSIEUR LE CURÉ,

La nuit dernière, Chartres se réveillait tout à coup au bruit de la générale et du tocsin ; une lueur immense d'incendie illuminait au loin le ciel: une grande usine, notre magnifique Fonderie, était en flammes. Promptement donnés — le clergé ne manqua pas à ce devoir — les secours cependant furent impuissants, et ces vastes constructions n'offrent plus en ce moment au regard que des débris calcinés.

Qui pourrait calculer l'étendue des pertes ? Mais ce qui est surtout douloureux, c'est de songer qu'à l'entrée de l'hiver, de

nombreuses familles d'ouvriers vont se trouver par suite de ce désastre, sans travail et sans pain ! car plusieurs mois peut-être, nous disait l'honorable directeur de l'usine, ne suffiront pas à relever ces ruines.

Quelles détresses, quelles souffrances ! un tel chômage va amener ! Une organisation de secours s'impose ; mais en attendant, et sur-le-champ, sans délai, il faut venir en aide à ces braves ouvriers : la faim, hélas ! n'attend pas et n'accorde pas de répit. Donc à l'œuvre ! Je demande que, dimanche prochain, après-demain, cette lettre soit lue et qu'une quête soit faite dans toutes les églises de Chartres : Quête dont on fera parvenir immédiatement le produit à l'Évêché et que l'Évêché transmettra sans perdre une minute à qui de droit. Je le répète, à l'œuvre, et tous, et tout de suite, et généreusement, de façon à égaler s'il se peut les offrandes aux besoins.

Veuillez agréer, Monsieur le curé, tous mes bien dévoués respects en Notre-Seigneur.

† Fr. *Évêque de Chartres.*

LE 2 DÉCEMBRE A LOIGNY

Les souvenirs qui sont pour ainsi dire écrits avec du sang, se conservent toujours plus vivaces que les autres ; tels sont ceux qui se rattachent à la sombre épopée de 1870. Chaque année, en nous ramenant la date de quelqu'un des combats de cette funeste guerre, nous ramène en même temps non seulement les cérémonies destinées à en glorifier la mémoire, mais aussi le concours de tous ceux qui ont compris que nous avons de grands devoirs à remplir envers les braves morts au service de la patrie.

C'est ce que nous voyons tous les ans à Loigny, le 2 décembre ; car le service commémoratif de cette sanglante journée n'a rien perdu de l'éclat dont il a été entouré, ni de l'assistance dont il a été honoré dès l'origine. Cette année encore, au lendemain des grandes fêtes qui ont accompagné la consécration de l'église, l'assistance a été nombreuse, presque au delà de ce qu'on devait espérer.

Il est vrai que la cérémonie, présidée par Monseigneur l'évêque de Chartres qui est heureux de se dire et de se montrer l'*évêque de Loigny*, s'est accomplie avec sa solennité habituelle. M. l'abbé Lagrange, vicaire général, officiait, le clergé du voisinage assistait, le Comité chartrain de la Croix-Rouge faisait son pèlerinage annuel. Le conseil municipal, la compagnie des sapeurs-pompiers,

les cultivateurs et les ouvriers, toute la paroisse en un mot était là, ne voulant pas que les étrangers, nombreux comme toujours, fussent seuls à honorer leurs glorieux défunts. On a pu constater une fois de plus que cette fête funéraire est définitivement entrée dans les habitudes locales.

L'orateur choisi pour la circonstance était M. le chanoine Drouin, curé de Beaumont-les-Autels. Tous ceux qui ont entendu déjà sa parole si apostolique, et ils sont nombreux dans le diocèse, ne s'étonneront point si nous disons qu'il a été à la hauteur de sa tâche. Il n'a pas voulu refaire le récit de ce combat de géants, et cependant il ne s'est pas écarté du sujet qui s'imposait à lui, car il a parlé constamment de ceux auxquels les assistants étaient venus apporter l'hommage d'un souvenir et la charité d'une prière. Il a démontré qu'après l'église monumentale destinée à conserver leur mémoire, il reste encore une grande chose à faire pour eux. Dans cette église qui est une maison de prière, il faut des voix suppliantes qui ne se tairont point, il faut assurer la perpétuité de la prière par des fondations pieuses.

Ce thème qui paraît assez ingrat au premier abord a été développé par l'orateur avec une abondance de pensées, une variété d'aperçus qui dénote un maître de la parole. Il a fait appel non seulement à la raison, mais aussi au cœur et à la piété des auditeurs, dont l'attention manifestement sympathique ne s'est pas démentie un seul instant. Aussi a-t-il gagné sa cause auprès d'eux ; aussitôt après la cérémonie, M. le Curé de Loigny a reçu des promesses de fondations de messes qui ne tarderont pas à se réaliser. Nous espérons bien que ces premiers résultats du magnifique discours de M. l'abbé Drouin ne font qu'en présager d'autres, et que de nouvelles libéralités permettront d'assurer la perpétuité de la prière sur la tombe de ceux qui ont si bien mérité de la patrie.

Un voisin de Loigny.

Discours prononcé par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels

Au service anniversaire célébré en l'Eglise de Loigny pour les héros du 2 décembre 1870.

Si enim quod evacuatur per gloriam est ; multo magis quod manet in gloria est.

Si ce qui périt est traité avec honneur ; ce qui survit mérite bien plus encore d'être glorifié.

II. Corinth. Chap. III, v. 11.

Monseigneur,

Loigny a été providentiellement choisi et demeure comme le rendez-vous du patriotisme et de la religion.

L'heureuse et nécessaire alliance de ces deux forces, qui sont en même temps les plus nobles manifestations de la bonté divine, est l'œuvre la plus chère à votre cœur si pieux et si généreux aussi.

Vous le prouvez une fois de plus, Monseigneur, en présidant cette cérémonie funèbre qui réunit aux pieds des autels et dans un même sentiment tous les éléments dont se compose la France chrétienne.

Mes Frères,

Il vous souvient qu'à peine s'étaient éteints au milieu des gémissements de la France les derniers bruits des batailles, déjà, sous l'inspiration du patriotisme et de la foi, les survivants, et d'abord les nobles chefs qui avaient illustré la plaine de Loigny, songeaient à donner à leurs frères d'armes, tombés sous le feu de l'ennemi dans la journée du 2 décembre, une sépulture plus honorable que la touffe de gazon sous laquelle leurs restes sanglants avaient été précipitamment inhumés.

Comme il l'avait été de la vaillante légion à l'heure de la lutte, l'appel de Sonis et de Charette fut entendu des familles en deuil. Ceux qui avaient sacrifié le meilleur de leur sang pour la défense de la patrie ne pouvaient être que les premiers à offrir leur or pour l'érection du monument projeté.

A leur exemple, et du même enthousiasme dont elle avait applaudi au fait d'armes accompli à Loigny, la France entière s'empressa de témoigner une fois de plus, et par des dons généreux, de sa reconnaissance et de son admiration pour tant de victimes immolées à sa gloire.

Quelle âme française ne s'émut alors aux patriotiques accents du grand Évêque de Poitiers, lorsque, au premier anniversaire de la bataille, il conjurait la Patrie d'ériger sur le lieu même témoin de leur vaillance une église qui abritât les restes précieux de nos héros, et rappelât dans son vocable la bannière du Sacré-Cœur dont l'auguste image avait entraîné au combat nos derniers bataillons !

Ce premier vœu de la reconnaissance est aujourd'hui réalisé. Une date nouvelle s'est inscrite dans les fastes de Loigny : celle du jour tout récent où par une consécration solennelle l'Église catholique prenait authentiquement possession du splendide sanctuaire, érigé par la France sur le tombeau de ses enfants. *Quod evacuatur per gloriam est.* Les dépouilles mortelles de nos braves ont été traitées avec honneur. C'est bien.

Tout est-il fait ? Avons-nous donné pleine satisfaction aux légitimes espérances de ceux qui sont morts pour nous ? A l'heure suprême du sacrifice, ils se confiaient sans doute en notre amour.

Oh ! combien il nous est doux de penser qu'en effet, tandis qu'ils couraient au trépas, un dernier vœu s'élançait de leurs cœurs vers ceux qui resteraient pour les pleurer ! Qu'attendaient-ils de nous ?

Si le héros ambitionne de consacrer son nom par un souvenir glorieux, le héros chrétien aspire plus encore à conquérir pour son âme immortelle l'impérissable gloire que Dieu réserve dans le ciel aux saintes immolations. *Multi magis quod manet in gloria est.*

Vous avez gravé sur des tables de marbre les noms de ces vaillants. Faites plus ! Obtenez que ces noms vénérés soient inscrits dans le Livre de vie. Vous avez recueilli leurs ossements dans un asile inviolable. Ouvrez à leurs âmes le sanctuaire de l'éternelle félicité. Un monument sacré protège leur tombeau. Mais ce monument est le temple de la prière et le lieu du sacrifice. Que la prière s'en élève donc à perpétuité pour implorer en leur faveur la clémence divine. Ils ont offert pour nous un sacrifice sanglant ; ils demandent qu'à leur sang nous mêlions celui de l'Auguste Victime, offerte sur nos autels pour parfaire la rançon du péché.

« Il n'y a pas de fileresse en France, s'écriait Du Guesclin, qui ne filât sa quenouille pour payer ma rançon. » Héros de Loigny, la France, dont vous avez au moins sauvé l'honneur, ne répondra-t-elle pas d'un accord aussi unanime à votre filiale confiance ! Oui, je l'affirme sans crainte, la France tiendra à honneur qu'à Loigny, comme en tant d'autres lieux baignés jadis du sang des batailles, une fondation pieuse assure aux martyrs de sa gloire le secours perpétuel des prières que l'Église catholique offre à Dieu dans le saint sacrifice de la messe.

Couronnement surnaturel et divin d'une œuvre patriotique, complément nécessaire de la glorification éternelle que la foi ambitionne pour nos soldats chrétiens, cette fondation perpétuelle de messes et de prières comblerait vos vœux, vénérable curé de Loigny.

Vous les aviez bénis, ces intrépides, agenouillés à vos pieds ; vous les aviez nourris du pain des forts. Vous avez consolé leur agonie. Un peu plus tard, vous glaniez dans la plaine leurs ossements dispersés. Et depuis lors, dépositaire légitimement fier et pieux gardien de leurs restes vénérés, vous n'avez cessé de provoquer autour de leur mémoire les hommages du pays tout entier. Cueillies par vous de tous les points de la France, les fleurs de l'éloquence chrétienne ont couronné chaque année la tombe de vos héros.

Maintenant qu'en leur faveur l'auguste Sacrifice, la toute puissante prière du Sauveur des hommes, se constitue ici en un office perpétuel jusqu'au jour où le souffle de la résurrection soulèvera la

voûte de l'ossuaire, et vous aurez saintement achevé la noble mission que le patriotisme et la religion se félicitent de vous avoir confiée. *Si enim quod evacuatur per gloriam est, multo magis quod manet in gloria est.*

Quand bien même nous ne souhaiterions à nos morts bien-aimés d'autre gloire que celle qui naît de la vénération publique, nous ne pourrions, pour la leur assurer, rien de plus efficace que de consacrer leur tombeau par l'offrande sans cesse renouvelée de nos divins mystères. Qu'y a-t-il de plus auguste que l'autel ?

Lorsque l'Eglise catholique veut honorer en l'un de ses enfants le souvenir de vertus éminentes ou d'un glorieux martyre, elle relève ses chastes dépouilles du lieu de la sépulture commune et les dépose dans son temple. Sur ces membres ensanglantés par les instruments de supplice ou les macérations volontaires elle érige un autel, et sur cet autel elle immole son Dieu.

Et le fidèle prosterné se réjouit dans son âme de voir les ossements de son frère devenus le trône du Dieu vivant; le sang du Rédempteur les empourprer de gloire, et les humilialions du sépulcre se transformer au contact divin en un triomphe sans égal.

Chrétien, n'ai-je pas bien dit la vision de ton âme et les émotions de ton cœur, quand tout à l'heure, adorant ton Dieu descendu sur l'autel, tu saluais en même temps nos héros, enveloppés, sous cet autel même, de l'ombre trois fois sainte de l'éternelle Majesté.

Enfouies sous la pompe d'un mausolée profane, leurs cendres obtiendraient-elles les mêmes témoignages de respect et de vénération ? En vain un instant d'enthousiasme semble inaugurer tout un avenir de gloire. Bientôt, en dépit des inscriptions fastueuses, la foule se reprend à passer et à s'agiter indifférente aux pieds de son grand homme, oublieuse de l'immortalité promise.

En face des saints autels, le patriotisme se confond en quelque sorte avec la religion qui l'exalte et l'enflamme, lui présentant ceux qu'il vénère dans le rayonnement de la gloire de Dieu même.

Non, rien n'égale l'autel du sacrifice eucharistique, pour rendre glorieux un tombeau!

Vous l'avez si bien compris, Mes Frères, que depuis plus de vingt ans vous n'avez jamais voulu devoir qu'à l'offrande de nos sacrés mystères la solennité dont s'entoure à bon droit l'anniversaire du 2 décembre.

Et ici (qu'on veuille bien m'en accorder le droit), j'adresse avec bonheur, au nom de la France chrétienne, un chaleureux merci au Comité de Secours aux blessés militaires qui, depuis la journée de Loigny, a voulu rester pour nos morts ce qu'il fut alors pour nos blessés, d'un dévouement et d'une libéralité au-dessus de tou éloge.

A son appel, évêques et prêtres sont venus tour à tour rappeler et sanctifier par l'auguste sacrifice de la messe le sanglant sacrifice offert ici à cette même date par nos valeureux soldats.

Noble exemple, qui suscitera dans toutes les âmes le désir d'assurer par des fondations pieuses l'offrande plus fréquente et perpétuelle des prières de l'Eglise !...

Même à ne considérer encore que la gloire du temps, un service religieux, établi à perpétuité, est le meilleur moyen, sinon le seul, de sauver de l'oubli la mémoire de nos braves.

Vous êtes-vous demandé, Mes Frères, comment l'Eglise catholique, en dépit des persécutions de tout genre qui ont fait de sa longue carrière un incessant combat, est parvenue à maintenir dans toute sa fraîcheur et son éclat le souvenir de ses saints ? Que n'a-t-on pas tenté pour éteindre leur gloire ? Leurs tombes violées, leurs cendres jetées aux vent, leurs images brisées, leurs temples ou renversés ou convertis à des usages profanes, leurs fêtes supprimées, leurs institutions abolies, leurs miracles traités de fables, leurs vertus tournées en ridicule, leurs noms mêmes proscrits, que restait-il pour sauver leur mémoire ? Il restait ce que l'Eglise cache avec elle dans les catacombes, ce qu'elle emporte sur la terre d'exil : Un acte d'amour maternel, qu'elle renouvelle chaque matin, lorsqu'au saint sacrifice de la messe, elle redit devant Dieu les noms de ses enfants bien-aimés.

L'Église catholique a reçu de son divin Fondateur des promesses d'indéfectibilité qui retombent ainsi glorieusement sur tout ce qu'elle couvre de sa bienveillante protection.

Demandez-lui de perpétuer sur l'ossuaire de Loigny le grand acte du culte eucharistique, et tenez pour certain que la mémoire de nos soldats ne périra jamais, car, tout le long des âges qui nous doivent suivre, lorsque de la gracieuse flèche de cette église on entendra à tel jour de chaque semaine retentir l'appel matinal, les cœurs chrétiens, rappelés à de sanglants souvenirs par la voix du bronze sacré, diront : Allons prier, c'est aujourd'hui la messe des héros de Loigny.

Mais enfin, Mes Frères, élevons plus haut nos pensées ; nous tardons trop à nous entretenir de la gloire éternelle. *Multo magis quod manet in gloria est.*

Comme il parlait chrétien ce vaillant de Troussures, quand il répondait au clairon de la charge, en s'écriant : « Merci, général, de nous avoir menés à pareille fête ! » Ce grand cœur n'exultait-il pas déjà à la pensée des fêtes de l'éternité ! L'ouverture s'en faisait en effet solennelle et grandiose aux vêpres du 2 décembre. Tandis que la terre frémissait comme dans le travail d'un prodigieux enfantement, et que les éclairs de la bataille entr'ouvraient

les nues, l'œil du croyant ne contemplait-il pas l'héroïsme chrétien commençant sa glorieuse ascension vers le ciel ?

Le ciel est la patrie des anges, l'âme humaine n'y est admise que si elle se présente d'une pureté angélique. Or pour reconquérir cette pureté parfaite, il ne suffit pas de se baigner dans son propre sang ; il faut avoir été lavé dans le sang de l'Agneau, qui efface le péché.

Voilà pourquoi, ô héros de Loigny, nous voulons que votre tombe soit sans cesse arrosée du sang qui purifie ; nous voulons qu'en votre faveur s'immole ici jusqu'à la fin des temps l'Agneau de Dieu.

Oserions-nous bien prétendre, Mes Frères, qu'en exigeant de nous l'institution d'un service perpétuel d'expiations et de prières, nos augustes trépassés portent à un taux exagéré le salaire de leur mort ?

Pesons, je vous prie, et ce qu'ils ont donné, et ce qu'ils réclament.

Est-ce que le sacrifice de la vie n'est pas une oblation irrévocable et perpétuelle ? Avant de la consommer sur le champ de bataille, le soldat renouvelle dans son cœur sa sanglante immolation au lever de chacune des étapes qui le conduisent au combat. Il pourrait, sans exagérer son mérite, nous dire avec l'apôtre : *Quotidiè morior per vestram salutem, fratres.* Frères, chaque jour, pour vous je m'offre à mourir... Puis vient l'heure de la mort foudroyante ou de la lente agonie. En même temps que la victime, sont immolées et les joies du foyer, et les caresses d'une épouse, et les tendresses du cœur paternel, et les espérances de la jeunesse, et ces mille choses aimables d'ici-bas où se complaisent nos pensées. C'en est fait pour l'éternité !

A ce sacrifice sans réserve et sans retour, que pouvons-nous répondre ?... Grand Dieu ! quel serait notre désespoir si tant d'amour ne devait être payé que d'une parole sonore, d'une couronne aussitôt flétrie, ou, pour le mieux, d'un marbre moins fragile, mais glacé !

Ah ! Chrétiens, c'est maintenant qu'il nous sied bien de vanter les trésors de grâces que nous tenons de la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Abundantes divitias gratiæ suæ in bonitate super nos in Christo Jesu.* A qui nous a donné sa vie, nous pouvons ouvrir le séjour de la vie éternelle ; car Jésus-Christ nous a dit : Voici que je vous donnerai la clef du royaume des cieux. *Tibi dabo claves regni cœlorum.*

Venez donc ! n'attendez plus, ô bien-aîmés frères ! Sur l'autel entre les mains du prêtre est remise la clef de David, la clef vivante et toute-puissante, l'hostie pure, sainte et immaculée qui

expie le péché et qui ouvre le ciel. Venez! Le prêtre, heureux de répondre à la fois aux vœux de son zèle et aux désirs de sa patrie, ne déposera plus cette clef divine, qu'il ne vous ait tous, jusqu'au plus humble, introduits dans la cité de gloire.

En parlant pour les enfants de la France, l'Église n'oubliera pas leur mère; car c'est aussi dans l'intérêt de la patrie que nous vous demandons, Mes Frères, d'instituer à perpétuité dans le sanctuaire de Loigny le sacrifice d'expiation et de propitiation.

« Pour punir les péchés des hommes, disait Jeanne d'Arc, Dieu permet la perte des batailles. » Avec non moins de raison et dans un sens plus général on doit penser que Dieu a permis la guerre comme une expiation nécessaire des péchés du genre humain.

Mystère profond! Des hommes ne se sont point connus; ils ne pouvaient se haïr. Heureux dans la paix, ils s'étaient passionnément épris de la vie. Et voici que tout à coup, comme saisis d'une fureur inconnue, ils se ruent les uns contre les autres, pour se ravir le plus précieux de tous les biens. Ardents à donner autant qu'intrépides à affronter la mort, on les dirait poussés par une irrésistible puissance à noyer la terre dans leur sang. L'histoire de tous les siècles est écrite avec le sang humain.

Chose plus étrange encore! La civilisation, si jalouse de faire régner dans les relations sociales plus de justice et d'aménité, n'a pas peu contribué à rendre plus terrible le fléau de la guerre. Presque toutes les conquêtes que sous ses auspices l'esprit a réalisées sur la matière, aboutissent à forger des engins plus habiles et plus prompts à ensanglanter l'univers.

Quel est, chrétiens, cet horrible mystère? et comment l'expliquer autrement que par une loi d'expiation par le sang imposée aux nations, comme l'expiation par la souffrance l'est aux individus.

La souffrance est pour l'individu une sorte de guerre intestine et permanente. La guerre est la souffrance des peuples. Par l'une et par l'autre, l'homme expie selon l'arrêt de la justice éternelle. Mais par son expiation il obtient miséricorde, et se relevant absous et purifié il peut avec confiance se jeter dans les bras de l'amour.

De là, concevez, Mes Frères, combien il importe de donner à cette expiation nécessaire la plus haute valeur qu'elle puisse atteindre. L'institution divine y a pourvu. Le sang de l'homme, bien qu'exigé, parce que l'homme est le coupable, ne pèse pas assez dans la balance, parce que c'est le sang d'une victime infime et impure. Il faut qu'il s'y ajoute le sang de l'innocence, le sang d'un Dieu.

Mystères du Calvaire et de l'autel, voilà votre gloire! Comme sur la croix, Jésus, le Dieu Sauveur, vient se coucher sur cette tombe; il s'unit aux membres de son corps mystique et s'immole

avec eux... *Jungens se caput artubus hos secum Christus immolat.* De cette alliance, œuvre d'amour, sort l'expiation parfaite, adéquate, qui permet à la justice du ciel d'éteindre ses foudres, ou du moins de suspendre l'exécution de ses arrêts.

Ce n'est donc pas une phrase banale que prononcent les lèvres chrétiennes, quand elles proclament que nos soldats se sont immolés pour le salut de leur patrie. Non, ce n'est pas un vain mot; car leur sang, se mêlant au sang expiateur du Christ Jésus, devient effectivement devant Dieu la rançon de la société tout entière et le meilleur gage de la paix.

N'ajouterons-nous pas, Mes Frères, que l'effusion du sang de nos soldats est aussi une prière, une prière qui s'élève vers le ciel au nom et en faveur de la patrie.

A qui a-t-il été donné, si ce n'est à l'ange de l'agonie, de recueillir sur les champs dévastés de Loigny le plaintif gémissement de tant d'âmes étreintes par l'angoisse de la souffrance et du froid, les derniers râles de tant de vies expirantes, et ces voix mystérieuses, insaisissables à l'oreille humaine, qui s'échappent des lèvres de chaque blessure ?

Alors qu'après l'horrible tumulte de la journée, un silence de mort semblait peser sur la plaine, une grande clameur montait vers Dieu. C'était la voix du sang, *Vox sanguinis clamat*; la voix du sang qui criait pitié pour la patrie ; la voix du sang, prière sublime dont le prophète des derniers temps m'a appris à saisir comme l'écho prolongé sous les voûtes de l'ossuaire que couvre cet autel. *Vidi sub altari animas interfectorum, et clamabant voce magna.*

Priez, priez, nobles victimes ; votre prière montera jusqu'à Dieu. Car voici que sur votre tombe retentit une voix qui ne se taira plus, une voix sainte, une voix puissante, une voix qui s'harmonise divinement avec vos voix et les emporte vers le ciel, une voix qui crie avec vous pitié pour la France, la voix du Christ qui aime les Francs.

Tu le vois, ô Patrie bien-aimée, tes enfants n'ont pas achevé dans les plaines de Loigny l'œuvre de ta gloire. Ils prétendent à bon droit la poursuivre plus utilement encore par delà le trépas.

Mais toi, ô France, ne te vante pas non plus d'avoir rendu à leur mémoire tout ce que t'impose la dette sacrée de la reconnaissance. Un somptueux édifice peut rappeler au passant le souvenir de leur vaillance. C'est trop peu !... Il faut que ce passant, il faut que tous tes fils soient appelés dans ce temple, qu'ils s'y prosternent, qu'ils prient, qu'ils adorent ; qu'en union avec l'Auguste Victime ils offrent à Dieu le sang et la prière de leurs frères. Il faut qu'après avoir contribué par des vœux incessants à l'éternelle glorification de nos héros, ils osent dans une sainte confiance les invoquer comme des intercesseurs. Ainsi soit-il.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Incendie de la Fonderie (dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre). Mgr l'Évêque de Chartres était accouru au lieu de l'incendie dès la première heure d'alarme. Sa Grandeur ne tarda pas à faire connaître dans une lettre à MM. les curés de Chartres, ses sentiments douloureux sur la scène dont elle venait d'être témoin, et ses désirs relativement aux ouvriers à secourir.

Nous avons reproduit plus haut cette lettre éloquente.

La quête prescrite par Monseigneur pour les ouvriers a produit 521 fr. 95. En outre, Monseigneur a souscrit lui-même pour deux cents francs. Cette quête, les souscriptions ouvertes par les journaux chartrains et d'autres offrandes particulières, témoigneront ensemble et de l'émotion publique causée par le désastre et de la charité qui veut soulager l'infortune. Les deux premières listes des offrandes versées au bureau du *Journal de Chartres* donnent le chiffre de 4.459 fr. 15 cent. Son numéro du 10 décembre donnera une 3me et dernière liste.

Cette même feuille nous a appris que les dommages matériels dans l'établissement de la fonderie ravagée par le feu, s'élèvent à plus de 500,000 fr. MM. Brault, Teisset et Gillet à qui appartient ce vaste établissement, ont, par l'intermédiaire du journal, exprimé leur reconnaissance à toutes les classes de personnes qui leur prêtèrent leur concours lors de l'incendie ; les élèves du Grand-Séminaire, arrivés des premiers avec leurs maîtres et restés de longues heures au travail, ont eu leur part spéciale d'éloges et de remerciements.

A Sainte-Geneviève de Paris. — C'est dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, qu'a eu lieu le 3 décembre, la cérémonie expiatoire, au centenaire de la profanation des reliques de sainte Geneviève. Mgr Lagrange s'y était rendu pour la messe paroissiale, sur l'invitation de M. le Curé. Dans l'après-midi, la cérémonie de réparation a été présidée par S. E. le Cardinal Richard.

Société de Saint-Vincent de Paul. — Les membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul de Chartres auront dimanche prochain, 10 décembre, à 1 heure 1/2, leur réunion générale présidée par Monseigneur dans une salle de l'Évêché. Ils ont eu leur retraite annuelle, comme préparation à la fête de l'Immaculée-Conception. Le prédicateur était M. l'abbé Verret. Mgr l'Évêque de Chartres a fait remettre au Trésorier de la Conférence de S. Vincent de Paul son offrande pour les pauvres de la ville : trois cents francs.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 17 décembre, 3e Dimanche de l'Avent, messe *Gaudete*, 9 h. messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., none, vêpres, complies et salut. Après *Magnificat*, SERMON DE CHARITÉ et quête en faveur des Pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Prédicateur : M. l'abbé VERRET, professeur à l'Institution Notre-Dame (Dames quêteuses : Mme Besnard, 20, rue du Cheval-Blanc et Mme Tessier, 4, boulevard Saint-Foy. Les offrandes peuvent être remises, soit aux dames quêteuses, soit à MM. les curés, et à M. Chevallier, président de la Conférence, 2, rue du Petit-Beauvais).

— Le mercredi 20, le vendredi 22 et le samedi, 23, quatre-temps, jeûne et abstinence.

— Le jeudi 21, à 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

Le samedi 23, *ORDINATION A LA CRYPTE*, à 7 h. Un nouveau prêtre : M. l'abbé Savineau, et 7 diacres.

ŒUVRE DES CAMPAGNES. —Vendredi 22 décembre, messe à 8 h., à la Crypte, pour les Dames de l'Œuvre, suivie de la réunion chez M. l'Archiprêtre.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 3e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 3e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, Catéchisme de Persévérance.

BIBLIOGRAPHIE

La Famille Chrétienne, par le R. P. DELAAGE, de la Compagnie de Jésus, 1 vol. in-18 de XXXVIII-352 pages, prix : 2 fr. (Librairie Téqui, 33, rue du Cherche-Midi, Paris). Ouvrage destiné aux parents, et qui bien entendu ne doit pas être mis entre les mains des jeunes gens.

La Dévotion à saint Joachim, par l'auteur de la dévotion à sainte Anne. 1 vol. in-12, prix : 2 fr., (Même librairie).— Sujet étudié à fond et traité de main de maître.

Exploration de la région du Grand-Lac des Ours, par Emile Petitot, ancien missionnaire, 1 vol. in-12, de 466 pages, accompagné de gravures et de 2 cartes. Prix : 4 fr. (Même librairie). Récits condensés de 8 voyages, avec séjour de 3 à 6 mois chacun, sous le cercle polaire.

Mémoires d'un Instituteur, par Lucien Thomin, in-12, Prix : 2 fr. (Même librairie). Cet instituteur est un type de droiture, de générosité, de patriotisme, de dévouement.

Les Cinquante-deux Serviteurs de Dieu, Français, Annamites, Chinois, mis à mort pour la Foi en Extrême-Orient, de 1815 à 1856, dont la cause a été introduite en 1840, 1843 , 1857. — Biographies par Adrien Launay, de la Société des Missions étrangères. Deux vol., Paris, Téqui, libraire-éditeur, 33, rue du Cherche-Midi. Prix : 6 fr.

— **La Nativité**, pastorale en trois parties (Bethléem, les Bergers, les Mages) par l'abbé Jouin, premier vicaire de Saint-Augustin. Texte appuyé de commentaires tirés de l'Evangile, de l'Histoire et de la Légende. — Ouvrage orné de 2 planches hors texte. — En vente au profit du Patronage de la Bienfaisance. — Prix : 3 fr., Paris, Léon Guillonneau, 77, Rue du Bac.

— **Devant la Crèche,** scène dialoguée, mêlée de chants pour la consécration des enfants au Saint-Enfant de Jésus, 2e édition, par l'abbé Elie Barin. Prix : 80 centimes (Remise par nombre). Chez l'auteur, à Magne, par Saint-Liguaire (Deux-Sèvres), ou à Paris, Librairie R. Haton, 35, rue Bonaparte.

N° 39. 16 Décembre 1893.

SOMMAIRE

FLEURS DE SAINTETÉ

Le B. Pierre Fourier (1565-1640)

Un curé de paroisse.

Un jeune prêtre de Lorraine ayant à choisir entre trois bénéfices consulta son directeur. Celui-ci lui répondit : « Voulez-vous des honneurs et des richesses? acceptez l'un ou l'autre des deux premiers bénéfices. Voulez-vous beaucoup de peines et peu de récompenses? prenez le dernier. » Et le jeune prêtre opta pour ce dernier poste.

C'est ainsi qu'au jour de la Fête-Dieu 1597, Pierre Fourier s'installa à Mattaincourt. Il avait 32 ans (1). En peu de temps il put juger qu'on n'avait pas dénigré sa paroisse : l'instruction religieuse y était nulle, les sacrements tombaient en désuétude, le libertinage et l'ivrognerie désolaient les ménages, partout les désordres étaient si grands et si communs que, dans la contrée, on ne désignait Mattaincourt que sous le nom infamant de « petite Genève. » Et il se mit à la tâche.

Pour s'assurer le concours du ciel il fit de sa vie intime une vie de prières, de privations et de mortifications. Puis, avec un zèle infatigable, avec une habileté pleine de ressources et d'industries, avec une audace merveilleuse de simplicité, avec une dépense généreuse de son temps, de ses veilles et de sa santé, il mit en œuvre les grands moyens du sacerdoce catholique : le catéchisme, la prédication et le confessionnal. Sans cesse on le voyait circuler dans les villages, revêtu du surplis, armé de son bréviaire et du crucifix. Il allait prêchant tout le monde : les passants sur les chemins, les ouvriers aux champs, les fermiers dans leurs maisons, les enfants aux écoles, les ivrognes aux cabarets et les villageois éloignés dans les granges du voisinage.

(1) Né le 30 novembre 1565, le B. Pierre Fourier mourut le 9 décembre 1640.

Des petits enfants il se fit des collaborateurs. Il monta un théâtre d'une simplicité primitive : là, sous forme de dialogues, de drames et de tableaux émouvants, de jeunes paysans, dressés par lui, rappelaient à leurs parents la prière, l'Évangile, les devoirs religieux. A l'église, le pasteur complétait l'enseignement commencé sur les tréteaux.

Digne disciple de Jésus-Christ, il eut un penchant irrésistible pour les pauvres. Deux fois par semaine, il les réunissait chez lui : la séance, commencée par la prière et par une instruction, se terminait par une distribution de vivres et de vêtements. De ces pauvres il refusait tout honoraire pour ses services paroissiaux ; il leur sacrifiait encore, avec les revenus de sa cure, les casuels qu'il recevait des riches. Lorsqu'une noce avait lieu dans le pays, le curé bénissait la table et les convives et retenait les restes du festin afin d'offrir, le lendemain, un repas à ses pauvres. Entre tous, les malades étaient ses privilégiés ; pour eux il ne comptait plus, leur prodiguait le bon vin, des viandes de choix, les remèdes les plus coûteux et se constituait leur infirmier jusqu'au dernier soupir, jusqu'à l'ensevelissement.

En ce temps de guerres et de famines les commerçants et les laboureurs faisaient de peu brillantes affaires. A leur intention, Pierre Fourier organisa la *bourse de Saint-Evre*, modeste banque qui, au moyen de prêts à un taux presque nul, releva le commerce, tua l'usure et sauva les agriculteurs de la ruine.

Les procès étaient une autre source de troubles et de faillites. Notre Bienheureux se fit juge de paix, il établit une sorte de conseil d'arbitres et d'experts et il réussit à prévenir les différends, à terminer à l'amiable les procès en cours et à poursuivre les causes justes qu'il n'avait pu soustraire aux tribunaux civils. Les veuves, les orphelins, les mineurs et les pauvres trouvaient en lui un avocat irrésistible et un jurisconsulte au courant de toutes les roueries judiciaires.

Ce prêtre, on le voit, n'était point un homme de sacristie. Il s'intéressait à tous ses paroissiens et à toutes leurs affaires, et il s'ingéniait à les secourir dans tous leurs besoins matériels et religieux. Cette bienfaisante influence lui valut une autorité incontestée dont il se servit pour transformer, en vingt ans, sa paroisse. Les sacrements furent d'un usage fréquent ; des

villageois s'exerçaient à la pénitence, au jeûne, à la discipline et à la continence. Un visiteur officiel s'en retourna littéralement stupéfait de cette invraisemblable métamorphose. « Comment, disait-il à l'évêque, un pauvre ignorant comme ce prêtre a-t-il pu réaliser ce miracle ? — Détrompez-vous, lui répondit l'évêque qui connaissait mieux le curé de Mattaincourt, le P. Fourier est un savant en même temps qu'un saint, son humilité a trompé votre perspicacité. » Et il ajoutait : « Avec cinq hommes pareils à cet homme on renouvellerait un diocèse. »

Et le Prélat nomma le B. *missionnaire* et *visiteur* de ses paroisses. En même temps il lui donna tous les pouvoirs et lui obtint de Rome les brefs nécessaires à l'établissement d'une congrégation de *religieuses institutrices* qui, en quelques années, dirigèrent trente maisons d'écoles. Il lui confia encore une mission difficile où avaient échoué les plus habiles et les plus puissants : la réforme des *Chanoines Réguliers* dont il faisait partie depuis sa jeunesse. Entre les mains du saint prêtre, le projet aboutit et P. Fourier mourut général de l'Ordre réformé.

C'est en exil qu'il mourut. La Lorraine formait alors un royaume indépendant que Richelieu voulait annexer à la couronne de France. Fidèle à ses princes, le B. fit opposition à la diplomatie du fameux cardinal. Celui-ci voulut s'emparer du curé de Mattaincourt qui se retira en Franche-Comté. Là, il vécut quatre ans encore, consacrant ses derniers jours et ses dernières forces à l'instruction des petits enfants. Il mourut maître d'école.

Cette simple histoire d'un curé français du XVIIe siècle est une nouvelle preuve que, depuis le Christ, le clergé a en mains le moyen de résoudre toutes les questions sociales qui épouvantent et divisent nos contemporains.

D. G.

SAINT-AVIT (*Piciacus*).

Le *Bulletin de la Société Dunoise* (Archéologie, histoire, sciences et arts) a donné, dans son n° 98, octobre 1893, un article dont on nous demande la reproduction. C'est un nouveau travail de M. l'abbé Blanchard, curé de Souday, sur la question de *Piciacus*, qu'il croit être Saint-Avit-au-Perche. Le *Bulletin* admet cette opinion que d'autres archéologues combattent. M. l'abbé Marquis pense que c'est Saint-Avit-lez-Châteaudun (*Voix de N.-D.* supplément du 18 février 1893).

Voici ce que dit M. l'abbé Blanchard :

« Écrite au VIe siècle, un peu moins de trente ans après la mort de son héros (1), par un moine de Piciacus ou de Micy, la vie de saint Avit, publiée par les Bollandistes, n'est contestée par personne ; elle est corroborée d'ailleurs par les vies de saint Almer et de saint Calais. C'est sur ce document que nous avons établi notre thèse (2). Nous allons la résumer.

1° Saint Avit et saint Calais, après avoir quitté Micy, aujourd'hui Saint-Mesmin, près Orléans, vinrent à Saint-Avit-au-Perche, point qui n'est pas contesté.

2° Ce lieu s'appelait Piciacus. « VASTAS PERTHICI SALTUS SOLITUDINES... *expetierunt... Erat namque... in eodem loco quem petierant, veteris structuræ ruina... tunc antiquitus* PICIACUS *vocatus, nunc vero vocabulo cellæ Sancti Aviti agnoscitur insignitus* » (3).

Voici donc les deux amis dans les solitudes du Perche, à Saint-Avit près Montmirail, dans le canton de Mondoubleau.

« IN EODEM LOCO », dans ce même lieu, appelé Piciacus... *tunc antiquitus Piciacus vocatus*, se trouvent les ruines de belles maisons, abandonnées depuis longtemps par leurs habitants ; maintenant, ce lieu s'appelle *Celle-Saint-Avit*. C'est le religieux du VIe siècle qui parle.

3° Était-ce près d'une ville, *là ou fut bâtie la forteresse de Châteaudun?* Pas le moins du monde. Les deux saints, ajoute l'auteur, sont éloignés de toute habitation, *à villarum confinio penitus exclusi*.

4° Saint-Avit-au-Perche possède un ensemble de ruines sur les limites de son territoire et de celui de la paroisse d'Oigny, sa voisine, ruines anciennes, antérieures au VIe siècle, au bas d'un village, dit le Chaussay, entouré de cinquante à soixante hectares d'une fertilité extraordinaire au milieu de fermes d'une fécondité fort médiocre.

Piciacus, dit le moine du VIe siècle, « *in vastas Perthici Saltûs solitudines;* » ou, d'après saint Siviard, dans la vie de saint Calais, « *inter opaca nemorum et lustra abditissima ferarum*, » est un lieu fertile et agréable, « *qui fertilis admodùm et jucundus*, » au milieu de la solitude et des repaires cachés des bêtes féroces.

Cette description du site agréable de Piciacus n'est pas de nous,

(1) *Histoire littéraire de la France,* t. III, p. 266.

(2) *Perche et Percherons,* p. 413 à 428.

(3) *Vita Sancti Aviti,* XVIIa Junii. — Voir les Bollandistes pour cette citation et pour celles qui suivent.

elle est de l'auteur contemporain de saint Avit; et « les bêtes féroces et l'horreur des bois », au témoignage de saint Siviard (1), n'y étaient pas « à l'état de souvenir. » Quant aux habitations « gallo-romaines » et aux poteries « de fine terre de Samos, » elles étaient en ruines et en tessons. Elles y sont encore.

5° Le Seigneur découvrit une fontaine à ses serviteurs pour ne pas les laisser dans la nécessité. « *Ne necessitate gravarentur exteriùs.* »

A Saint-Avit, nous avons deux fontaines sur la colline et deux dans la vallée, dont l'une près du Chaussay. Voilà des fontaines utiles et nécessaires. A Châteaudun, sur les bords d'une rivière, elles le seraient moins.

6° Childebert apprend les vertus de saint Avit et bâtit dans ces « solitudes du Perche, » à Piciacus, « *in eodem loco*, » dans le même lieu, une église et un monastère. Au-dessus des ruines du Chaussay, une construction en forme d'église porte le nom de temple. Elle est très ancienne.

7° Saint Avit était le chef des anachorètes dispersés dans les ermitages du Perche, sur les limites des diocèses du Mans et de Chartres : « *Avito omnes obediebant* », dit la vie de saint Almer. A Châteaudun, il en eût été bien éloigné.

Jusqu'ici, nous sommes dans les solitudes du Perche, loin des villes; il n'est question ni du Loir, ni de Châteaudun; mais voici un notable de cette ville qui va entrer en scène.

8° « *Quidam Dunensium homo... Aviti adiit præsentiam, supplicatione fungens humillimâ ut functo vitæ suæ cursu, se illis in partibus, non multùm à suâ habitatione remotis, tumulari permitteret.* » Un Dunois s'en va trouver saint Avit et lui demande d'élire sa sépulture sur le territoire de la ville qui n'est pas très éloignée. Il promet de tout cœur d'y bâtir une église. « *Spopondit toto animi affectu, ut... ædificaretur ecclesiæ habitatio.* »

Le saint abbé s'en déclare indigne et veut que sa dépouille mortelle repose près d'Orléans, à cause de son ancien monastère de Micy. Il meurt. On l'apprend à Orléans et à Châteaudun. Remarquons les expressions de l'auteur: « *Postquam igitur fama obitûs tanti viri tàm Dunensium quàm etiam Aurelianensium auribus innotuit, pro venerabilis obtentu corporis utrobique (populus) accingitur bello...* »

La *renommée* porte aux oreilles des Dunois et des Orléanais la nouvelle de la mort du saint, ce qui suppose un certain éloignement. Les deux peuples s'arment. Les Dunois revendiquent les reliques de celui qui fut leur voisin; les Orléanais soutiennent

(1) *Vie de saint Calais.*

qu'ils doivent le posséder comme ancien abbé de Micy. Mais le monastère où saint Avit est mort étant plus proche de Châteaudun, les Dunois y arrivent assez vite, « *illuc cito perveniunt* ». Ils enlèvent le corps et se préparent à le transporter dans l'église qu'ils ont construite à cet effet. Les Orléanais l'apprennent, et ne pouvant parvenir à temps au lieu où se trouve le saint, ils se disposent à entourer l'église dans laquelle ses reliques doivent reposer. « *Audito igitur rei nuntio, quòd Aurelianorum multitudo ad præfatum non in tempore poterat pervenire locum ad quem perventuros sciunt Dunenses, ecclesiam undique circumvallare disponunt.* »

Cette phrase n'a pas de sens ou elle veut dire que, pendant que les Dunois s'en vont à une certaine distance, à six ou sept lieues, à Saint-Avit-au-Perche, chercher le corps du saint, les Orléanais franchissent la distance de douze lieues qui sépare leur ville de Châteaudun. Là, ils entourent en armes l'église où doit reposer saint Avit, pour en défendre l'entrée aux Dunois de retour de Piciacus.

Remarquons les expressions qui suivent ; elles ne peuvent, pas plus que les précédentes, laisser supposer que les Dunois arrivent d'une faible distance de 1.000 à 1.500 mètres, comme celle qui les sépare de Saint-Avit-lez-Châteaudun. Il n'y aurait même aucune distance puisqu'on admet que l'église bâtie pour recevoir les reliques du saint était dans l'enceinte du monastère de Saint-Avit-lez-Châteaudun.

Enfin, les Dunois débouchent en sécurité des profondeurs des forêts et s'aperçoivent que les Orléanais occupent en armes les portes du lieu où ils se rendent. « *Ubi tandem Dunensium cohors ex obstruso silvarum egredi secura cœpit, Aurelianorum acies quem petebant loci limina conspiciunt occupasse.* » Ils opposent armée à armée et placent saint Avit au milieu de leur camp. Un notable, Eleusius, s'interpose. Les deux partis acceptent son arbitrage. Il attribue le corps du saint abbé aux Orléanais, et, pour consoler les Dunois, leur accorde cependant quelques reliques « *reliquiarum munus.* » On pense que ce fut un bras du saint, déposé dans une chapelle comprise dans le clos de l'abbaye de Saint-Avit-lez-Châteaudun, et nous croyons que, soit dès la mort du saint, soit après les invasions des Normands, une abbaye fut construite près de Châteaudun, autour de cette chapelle que les Orléanais avaient envahie pendant que les Dunois étaient à Piciacus.

Voilà la raison qui motive l'existence du monastère de Saint-Avit-lez-Châteaudun.

Quant à Piciacus, nous le plaçons avec la *Commission de topo-*

graphie des Gaules (1878), dans sa « carte des Gaules en 587 », sur l'emplacement occupé aujourd'hui par Saint-Avit-au-Perche, et nous pensons avec Longnon (1) et M. Merlet (2) que Saint-Avit près Châteaudun est trop près d'une des principales villes du pays pour concorder avec la situation de Piciacus, situé, suivant la biographie d'Avitus, au fond du Perche, à une grande distance de toute habitation et dans un lieu complètement écarté.

O. Blanchard, curé de Souday.

M. le Doyen d'Illiers, après lecture de l'article ci-dessus dans le *Bulletin Dunois*, nous a fait l'honneur de nous écrire :

1. Il y a deux légendes : l'une que M. le curé de Souday dit contemporaine ; j'en doute. Les manuscrits du 7e siècle sont rarissimes, puis l'ensemble du récit manque à certaines convenances. L'autre nous est entièrement favorable et place le séjour de saint Avit au *bord du Loir*, près Châteaudun.

2. La conclusion de la thèse de notre honorable contradicteur se résume à ceci : Saint Avit a vécu et est mort dans le Perche.

Or le Perche était une *Sylva* et non un *Pagus*, et Saint-Denis-les-Ponts y était englobé. Jusqu'à la Révolution, plus de la moitié de la commune était du Perche. Donc nous pouvons invoquer en notre faveur, aussi bien que Saint-Avit-au-Perche, cette conclusion.

3. Les hommes les plus érudits touchant les choses du Perche, n'ont point parlé en faveur de l'opinion de M. le curé de Souday.

Souchet vivait a la fin du XVIe siècle. Il avait sous la main tous les documents du Chapitre : Or, Souchet suppose que le séjour percheron de saint Avit est le prieuré de Brou. Dom Piolin n'hésite pas à se prononcer en faveur de l'abbaye Dunoise.

L'abbé Fret place *Piciacus* près de Châteaudun.

Voilà des autorités locales.

4. On n'expliquera jamais bien comment les Dunois réclamaient le corps du Saint, comme leur appartenant. Car il y a au moins 30 kilomètres de Châteaudun à Saint-Avit-au-Perche et ces deux localités n'ont ni relations, ni communications.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Discours de Loigny (voir le supplément du 9 décembre) *Errata* : Page 609, 3e alinéa, lisez : les nobles chefs *de l'héroïque phalange*, qui *avait* illustré. — Page 610, 8e ligne, lisez : *Multo* au lieu de *Multi*. — Page 613, 1er alinéa, lisez : si elle se présente *parée* d'une

(1) *Géographie de la Gaule au VIe siècle, page 330.*
(2) *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir.*

pureté angélique. — Page 614, 5e ligne, lisez : *En priant* au lieu de : en parlant.

Fête du 8 décembre. — Nous réservons pour le numéro mensuel un récit sur la fête du 8 décembre, à Chartres. Aujourd'hui, qu'il nous suffise de dire que cette solennité de l'Immaculée-Conception a été, à la Cathédrale, aussi brillante que jamais. La splendeur des offices capitulaires a été rehaussée par la présence de deux évêques : Mgr Bécel, évêque de Vannes, qui célébrait pontificalement, et Mgr Lagrange. Un prélat romain était près du sanctuaire : Mgr Bœglin, directeur du *Moniteur de Rome* ; il avait eu l'heureuse pensée de choisir ce beau jour pour son pèlerinage à N.-D. de Chartres et sa visite à notre évêque avec qui il est en relation depuis longtemps. — Le prédicateur des vêpres, M. l'abbé Reinert, a donné une pieuse et solide instruction sur la Vierge Immaculée, *aurora consurgens.* Il nous l'a montrée comme l'aurore préparant la venue de Jésus, le *soleil divin*, dans les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption et aussi dans les âmes qu'Il sanctifie. La procession aux flambeaux a été suivie par une grande foule, et le bon ordre y a favorisé la dévotion.

Mézières-en-Drouais. — Une lettre, trop tardive pour l'insertion dans la Voix mensuelle de décembre, nous a informé que la Sainte-Cécile avait été fêtée, le dimanche 26 novembre, à Mézières-en-Drouais, avec le plus grand éclat : musique à la messe et aux vêpres; puis, le soir, agapes fraternelles. M. le curé de Mézières, organisateur de cette fête comme il le fut de sa fanfare et chorale, avait invité M. l'abbé Meuret, vicaire de Dreux, à prêcher ses artistes; le discours a été accueilli avec bonheur par l'assistance ; il devait en être ainsi, tant à cause des aperçus intéressants et gracieusement présentés sur la musique, art divin destiné surtout à la gloire du Seigneur, qu'à cause des religieux conseils donnés aux musiciens.

Sermon du 2e dimanche de l'Avent. — M. l'abbé Ev. Bellanger a tiré de l'évangile du jour le sujet d'une belle instruction « Est-ce vous qui devez venir, ou devons-nous en attendre un autre ? » Ces paroles des disciples de Jean-Baptiste à N. S. et la réponse du divin Maître ont suggéré au prédicateur tout son plan : Jésus annoncé dans l'ancien Testament, Jésus réalisant les prédictions faites sur Lui. L'exposé des prophéties messianiques et de leur accomplissement, a été conclu par une exhortation aux âmes qui appellent le Sauveur et veulent vivre de sa vie.

Le Patronage de Saint-Joseph. — Sous cette dénomination nous désignons la réunion des jeunes apprentis et ouvriers dont s'occupent, à Chartres, surtout pour la protection de leur foi et la

facilité de leurs pratiques chrétiennes, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, les Frères et un aumônier zélé : M. l'abbé Hommey, vicaire de Saint-Pierre. C'est le mardi 12 décembre qu'a eu lieu la distribution annuelle des récompenses attendues par cette intéressante jeunesse. Beaucoup de monde assistait à la soirée organisée dans ce but chez les Frères des écoles chrétiennes; plusieurs ecclésiastiques étaient aux premiers rangs de l'assemblée, à côté de M. le Président et des autres confrères de la Conférence. Après le charmant discours de M. l'Aumônier du Patronage qui exposait l'état de l'Œuvre et par là justifiait amplement les appels passés et futurs à l'aumône, les prix, et des prix utiles, comme livrets, instruments de travail, etc., ont été décernés en raison de l'âge et du mérite des adolescents et des jeunes gens patronnés. Une petite pièce de comédie et des chansons comiques bien exécutées par eux, ont égayé la séance et prouvé une fois de plus que la pratique de la religion n'engendre pas la mélancolie.

Fête patronale de Saint-Aignan. — Cette fête à été solennisée, dimanche dernier, avec un éclat exceptionnel. Monseigneur, accompagné de M. le vicaire général Lagrange et de plusieurs chanoines, a célébré pontificalement la grand'messe, servie par les grands séminaristes. Sa Grandeur a daigné présider encore les cérémonies du soir.

Depuis longtemps attendu et annoncé, Mgr l'évêque de Saint-Dié avait été empêché au dernier moment par une indisposition. M. le curé de Saint-Aignan dut remplacer dans la chaire son illustre ami. Son discours improvisé, mais nourri de détails intéressants, véritables révélations sur la vie et la paroisse de Saint Aignan, fut très écouté du compact auditoire.

Tout le jour, de nombreux visiteurs sont venus admirer, inaugurés, à l'occasion de la fête patronale, un nouveau maître-autel, une grille en fer forgé pour la clôture du chœur, et un vitrail sorti des ateliers Lorin, où se trouvent représentés les faits les plus remarquables de la vie de saint Aignan. Ces heureux embellissements qui s'ajoutent, à si court intervalle, au pavage (parquet et mosaïque) font le plus grand honneur à l'activité, au bon goût de M. le Curé comme à la générosité des paroissiens. Espérons que leur zèle ne s'en tiendra pas là, et qu'ils doteront bientôt leur église d'une chaire, d'un banc d'œuvre et d'un orgue plus dignes d'elle. Le maître-autel nouveau et la grille du chœur sont deux œuvres d'art de la maison Trioullier frères, de Paris. Il est bon de remarquer, en un temps de mercantilisme et d'à peu près, que cette maison, fondée il y a trois siècles, tient avant tout à soutenir sa vieille renommée.

Ajoutons enfin, pour rendre justice à tous les mérites, qu'un artiste de grand talent, ancien élève de M. l'abbé Beauchet à l'Institution N.-D., prêtait son concours très apprécié à la solennité patronale, et que, sous l'habile direction de M. Bonhomet, maître de chapelle, avec le concours de plusieurs amateurs, M. Foulon, notamment, le jeune chœur de chant a fait merveille.

Souscription pour les ouvriers de la Fonderie. — Les versements faits au *Journal de Chartres* ont atteint jusqu'ici la somme de 6,821 fr. 70.

NÉCROLOGIE

M. Henri Dubreuil. — Un de nos bons chrétiens de Chartres vient de mourir à Paris, où il s'était rendu avec ses enfants, il y a près de huit mois, pour y vivre auprès des Pères Augustins de l'Assomption, et s'associer à la rédaction de *La Croix*.

La Croix, dans son numéro du 12 décembre, rend un bel hommage à la mémoire du pieux défunt. Nous nous faisons un devoir de le reproduire.

« Nous recommandons instamment aux prières l'âme de notre collaborateur, M. H. Dubreuil, qui a succombé dans la nuit de samedi à dimanche à la maladie dont il souffrait depuis le mois de juin.

Il s'est éteint sans souffrance après avoir embrassé ses trois enfants présents, déjà orphelins de leur mère, et disant qu'il sentait que c'était fini. Une quatrième enfant, l'aînée, est récemment entrée en religion. M. Dubreuil avait 45 ans. La mort ne l'effrayait que pour les siens et dès les premiers jours il s'était muni des sacrements avec une grande foi, voulant les recevoir en pleine liberté d'esprit.

M. Dubreuil s'était conquis une place d'honneur dans la presse catholique, comme directeur à Chartres, pendant de longues années, de l'excellent et vaillant *Courrier d'Eure-et-Loir*. C'est le devoir héroïquement rempli qui l'a arrêté en cette œuvre principale de sa vie. (Ici détails sur les faits bien connus à Chartres qui décidèrent M. Dubreuil à cesser la publication de son journal; faits glorieux pour le directeur qui n'avait reculé devant aucun sacrifice pour ne rien concéder à l'impiété et à la franc-maçonnerie).

C'est à ce moment que nous appelâmes notre ancien ami à collaborer à *La Croix*, mais ce fut pour trop peu de temps.

M. Dubreuil était un défenseur de l'Eglise doué d'une piété forte qui cherche les sentiers de la sainteté, et hier, les siens trouvaient, avec émotion, cachés au milieu de ses papiers, une discipline toute marquée de sang, un cilice et des instruments de penitence.

Il y a peu de jours, il espérait encore être remis afin de partir le 15 décembre pour Bethléem ; ce voyage, qu'il n'avait jamais fait, lui était un rêve de bonheur qui se réalise dans la Jérusalem céleste.

Les obsèques auront lieu mardi, à 11 heures, à la cathédrale de Chartres, au milieu de ses nombreux amis. Un service sera célébré ultérieurement à Paris. V. DE P. BAILLY. »

— Il y a eu affluence en effet à cette triste cérémonie. Un Père de l'Assomption, deux religieux Franciscains et un autre ecclésiastique étaient venus le matin de Paris, accompagnant les restes mortels du défunt et sa famille ; une quarantaine de prêtres de la ville étaient présents et l'on remarquait près d'eux les élèves de l'Institution N.-D. où M. Dubreuil fit ses études.

Mgr Lagrange qui, dès son arrivée à Chartres en 1890, sut apprécier et affectionna beaucoup le directeur du *Courrier d'Eure-et-Loir*, voulut donner lui-même l'absoute. Au cimetière, après les dernières prières liturgiques, M. l'abbé Hervé, prenant la parole, surtout au nom des élèves actuels et anciens de l'Institution N.-D., a prononcé l'éloge funèbre de son vieil ami. On ne pouvait louer d'une façon plus touchante le chrétien fervent, le modèle des pères, fidèle lui-même aux leçons de ses parents et de ses maîtres, digne tertiaire de saint François, digne membre de la conférence de Saint Vincent de Paul, enfin vaillant champion des saintes causes dans son journal et par la coopération ardente aux œuvres de zèle et de charité. Les paroles de M. l'abbé Hervé ont redoublé l'émotion des chers enfants du défunt et de ses amis, mais en rappelant utilement des souvenirs qui remuent les âmes et les élèvent vers Dieu.

Une messe sera dite par Monseigneur, le samedi 16, pour le repos de l'âme de M. Henri Dubreuil.

FAITS DIVERS

L'explosion au Parlement. — Cette semaine, l'objet de la préoccupation publique a été l'attentat commis à la Chambre le 9 décembre : l'explosion d'une bombe lancée d'une tribune par un anarchiste, Auguste Vaillant, et qui a blessé près de 60 personnes ; parmi les députés, la victime la plus maltraitée a été M. l'abbé Lemire, qui a donné d'abord de vives inquiétudes mais qui se remet de ses graves blessures. Dès lundi et mardi, la Chambre a voté des projets de loi relatifs à la défense de la société contre les anarchistes et socialistes. M. Baudry-d'Asson a déclaré énergiquement, et avec applaudissements de la droite, que tous ces

projets n'auraient pas assez d'efficacité, tant que ne serait pas abolie la loi *scolaire*, laïque et obligatoire de 1888, cette loi néfaste qui supprime Dieu dans l'éducation, et par suite dans les consciences tout vrai principe de morale.

L'Encyclique sur l'étude de l'Écriture sainte. — L'encyclique sur l'Étude des Saintes Écritures a paru le 27 novembre dans l'*Osservatore Romano*.

C'est un document très long et d'une exceptionnelle importance. Il est surtout important au point de vue de l'interprétation des Livres Saints et de leur concordance avec les découvertes scientifiques. Il affirme que toutes et chacune des parties de la Bible sont inspirées. Cette Encyclique trace, d'après les conciles de Trente et du Vatican, les règles à suivre pour prouver l'authenticité des livres de l'Ecriture Sainte, et en fournir l'interprétation au double sens littéral et symbolique, conformément d'abord à la doctrine des Saints Pères, et aussi avec le secours de l'étude des langues, des monuments anciens et des sciences modernes, dans la mesure voulue pour discerner les résultats vrais de ces sciences des faux.

Des instructions ultérieures concernant la méthode à suivre dans la polémique, formeront l'objet d'un document du Saint Office. (1)

Pèlerinage aux Lieux-Saints. — Le pèlerinage de Noël aux Lieux-Saints, organisé par les Pères de l'Assomption est parti le 13, sur le paquebot acheté par l'Œuvre des Pèlerinages, et appelé Notre-Dame du Salut. Les pèlerins vont prier pour l'Eglise ; cette pieuse manifestation est comme une suite du Pèlerinage Eucharistique de 1893.

Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales). — Station thermale ouverte toute l'année; hiver doux, pluies rares, air pur et embaumé. Nous rappelons au souvenir de nos lecteurs l'établissement fondé là, en 1880, par M. Valentin Briavoinne, exclusivement destiné à recevoir des ecclésiastiques, Villa Saint-Valentin. Prix de la pension : 5 fr. par jour. Cependant, comme le but de l'œuvre est avant tout charitable, la question d'argent ne saurait être un obstacle à l'admission. M. le Directeur se réserve de faire, sur bonnes références, des remises proportionnées aux besoins de chacun. Prendre à Elne, près Perpignan, la ligne qui dessert Céret.

(1) L'Encyclique de Léon XIII : *De Studiis Scripturæ sacræ*, latin et français, est en vente à la librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, à Paris. In-8°, prix 30 centimes. Remises pour les demandes en nombre.

Dévotion de la Bienheureuse Marguerite-Marie à la très sainte Vierge. — Une tendre dévotion pour la sainte Vierge fut un des premiers fruits de sa ferveur naissante. Cette dévotion est un des caractères de la vraie piété, et Dieu la lui accorda avec les autres faveurs dont il la prévint. Elle s'occupait volontiers à penser aux mystères de la sainte Mère de Dieu, à ses vertus, aux grâces qui l'ont rendue bénie entre toutes les femmes. Elle recourait à elle comme à sa mère, dans toutes ses petites inquiétudes, et elle y recourait avec la simplicité d'un enfant qui expose ses peines à sa bonne mère. Elle fit vœu dès lors de jeûner tous les samedis à son honneur et de réciter tous les jours, quand elle saurait lire, son petit office de la Conception. Dès qu'elle eut appris ce que c'était que le chapelet ou le Rosaire, elle s'assujettit d'elle-même à le réciter tous les jours, et pour le dire avec plus de ferveur et de respect, souvent elle se prosternait quand elle croyait n'être pas aperçue, ou baisait la terre à chaque *Ave* qu'elle récitait. (*Vie de la B. M.-Marie*, Mgr Languet, 5.)

La place de la religion dans l'éducation. — En parlant de la religion dans les écoles, je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux doive tenir sa place et que les pratiques de la religion y doivent être observées. Un peuple n'est pas élevé religieusement à de si petites et mécaniques conditions; il faut que l'éducation soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure; c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix, sur l'âme et sur la vie, toute sa salutaire action. (Guizot, *Mémoires*, tome III.)

La main de Dieu. — Il y a de ces morts tragiques où le sentiment populaire ne peut s'empêcher de voir la main de Dieu. Telles sont les catastrophes survenues à plusieurs habitants de Pézilla (Pyrénées-Orientales). La *Croix du Sud* les rapporte en ces termes :

On a trouvé, dans un champ aux environs de Pézilla, le cadavre d'un jeune homme, Antoine Astor, âgé de 19 ans.

C'est le fils de l'ancien maire, d'un farouche anticlérical, qui le premier proscrivit les processions. Cet homme néfaste intriguait dernièrement à la préfecture pour interdire les pèlerinages aux Saintes-Hosties. Ce malheureux jeune homme s'est tiré un coup de revolver, et la rumeur publique rattache ce suicide à un attentat abominable.

Les habitants de Pézilla sont frappés de stupeur. Tous ceux qui, dans cette commune choisie par Dieu, il y a cent ans, pour être le

théâtre d'une des plus sublimes manifestations de son amour et de sa puissance, tous ceux, disons-nous, qui ont touché au culte des Saintes-Hosties ou aux hommes chargés de leur conservation, ont été frappés par la main de Dieu.

Un de ces malheureux sectaires disait : « Je voudrais *enfiler* tous les prêtres avec le soc de ma charrue. » Celui-là a péri précisément par accident, dans sa vigne, *enfilé* par le soc même de sa charrue.

Un autre disait, au moment de l'expulsion des religieux : « Si c'était en mon pouvoir, tous les moines seraient jetés par la fenêtre. » Les moines durent partir, en effet, non pas aussi brutalement que l'aurait désiré ce libre-penseur pézillan, mais lui, un jour, étant à sa fenêtre, fut pris par un coup de tempête et se tua sur le pavé.

Lille. — Le congrès des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais a été clôturé le 27 novembre, par une superbe harangue de M. Charles Jacquier sur la situation présente, les lois de persécution, le devoir des catholiques en face des maux actuels. Parmi les discours de la dernière journée, mentionnons celui de Mgr Foucault sur son œuvre de Domremy, celui de M. de Nicolay sur les droits du Pape, etc.

Cadeau de première communion. — M. le comte et Mme la comtesse de Kergorlay se sont engagés, à l'occasion de la première communion d'un de leurs enfants, à doter le bourg de Canisy (Manche), d'un nouveau cimetière et d'une église monumentale gothique ; la nef et le chœur, commencés en mars dernier, sont entièrement achevés. Les frais de construction de l'église seule, prévus par le devis, s'élèvent à la somme de 137,000 fr., entièrement supportés par les nobles châtelains.

Bien mal acquis. — On annonce que M. Charrington, un des chefs des sociétés de tempérance de Londres, fils et héritier du propriétaire de l'une des plus grandes brasseries d'Angleterre, a répudié l'héritage de son père, parce que cette fortune a fait trop de victimes. M. Buxton, pour des motifs de conscience semblables, a renoncé à sa part de fortune patrimoniale, évaluée à *23 millions*, provenant du commerce de liqueurs enivrantes.

Lorsque les fortunes mal acquises en France prendront le chemin de la restitution ou celui des bonnes œuvres, il y aura de quoi secourir toutes les infortunes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

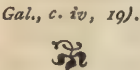
SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1893

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)



Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).



3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger.

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.





J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)



3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.



OFFICES DES PAROISSES

CATHÉDRALE. — Le 24 décembre, 4e Dimanche de l'Avent, et vigile de Noël. A 6 h., Exposition du S. Sacrement. A 9 h. messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire ; à 3 h., none, 1res vêpres de Noël, sermon par M. A. LORIN, professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron ; complies, procession et salut du T. S. Sacrement.

— Le lundi 25, *FÊTE DE NOEL*, double de 1re classe (Dans la nuit de dimanche à lundi, à 10 h., matines chantées, et suivies de la messe solennelle de minuit). — A 9 h. du matin, grand'messe paroissiale. A 10 h. 1/2, OFFICE PONTIFICAL : Tierce, procession, grand'messe, : aux *Kyrie, Gloria, Sanctus* et *Agnus*, grave et religieuse, musique de Gounod (la messe de Jeanne d'Arc). — A 3 h., none, vêpres, sermon par M. l'abbé Redaud, vicaire de Bonneval ; complies et salut.

A tous les offices de la journée comme aux messes basses, *quête pour le Denier de Saint-Pierre* (Cette Quête a lieu dans tout le diocèse).

— Le mardi 26, Fête de saint Étienne, unique grand'messe à 10 h., et vêpres à 3 h. — Le mercredi 27, Fête de saint Jean, messe capitulaire à 9 h., et vêpres à 3 h. — Le jeudi 28, fête des Saints-Innocents, fête patronale de la Maîtrise, offices capitulaires de 9 h. et de 3 h., chantés par les enfants de chœur ; et après les complies, cérémonie à la Crypte : sermon par un prêtre clerc de N.-D., et salut en musique.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Le 4e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. — Lundi, solennité de *Noël*, messes à minuit, 6 h. et 10 h. Réception d'Enfants de Marie ; vêpres et salut solennel. — Mardi, grand'messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Le 4e dimanche de l'Avent, les offices aux heures ordinaires. — Le 25, Fête de *Noël*, messe à minuit. Grand'messe à 10 h., et vêpres à 3 h. — Le 26, Fête de saint Étienne, grand'messe et vêpres.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires (Librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte. — Abonnement : 20 fr.) Sommaire de la livraison du 15 décembre 1893 :

I. Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII, sur les Études d'Écriture Sainte. — II. Les Capitulations et les Congrégations religieuses en Orient, P. J. Burnichon. — III. Les Temps nouveaux. Les apôtres de la jeunesse, P. H. Martin. — IV. Récents débats théologiques en Angleterre. L'évolution du dogme et la libre croyance au feu de l'enfer, F. Tournebize. — V. Excursion archéologique, G. Sortais. — VI. L'Œuvre musicale de Gounod, E. Soullier. — VII. Mélanges et critiques : I. Les *Trophées* de M. de Hérédia et la poésie de notre époque, V. Delaporte ; II. Les tremblements de terre, M. Dechevrens ; III. Quelques publications sur l'histoire religieuse du dix-septième et du dix-huitième siècle : Chanoine Didio, *Querelle de Mabillon et de Rancé* ; P. Bœumer, *Johannes Mabillon* ; E. de Broglie, *Montfaucon et les Bernardins* ; A. Le Roy, *France et Rome* (1700-1715), J. Brucker ; IV. Un évêque sous le second Empire. Mgr de Miollis. A propos d'un ouvrage nouveau, H. Chérot ; V, *Saint Paul, ses Missions*, par l'abbé Fouard. Note rectificative. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F. — IX. Table du tome LX.

N° 40. 23 Décembre 1893.

SOMMAIRE

MESSE A L'ÉVÊCHÉ

Pour le repos de l'âme de M. Henri Dubreuil.

La messe dont nous avons parlé pour M. Henri Dubreuil a eu lieu à l'évêché le dimanche 17 décembre. Après l'Évangile, Mgr l'Évêque de Chartres a prononcé les paroles que voici :

J'ai tenu, Messieurs, à payer à l'ami dont le souvenir nous rassemble ici le tribut de mes prières avec celui de mes regrets, et à lui dire devant vous quelques paroles d'adieu.

Je l'aimais, Messieurs. Parce que, en plusieurs circonstances, j'avais senti son cœur. Parce que ses rares qualités d'esprit et d'âme commandaient l'affection. Parce que c'était, dans toute l'étendue du mot, un homme de bien, un chrétien dévoué et généreux. Aussi laisse-t-il après lui au milieu de nous une mémoire pure et honorée, l'estime et la vénération de tous.

Soudainement il nous est ravi, dans la force de l'âge et la maturité du talent, alors que de nombreuses années encore semblaient lui être réservées. Il tombe au milieu de sa course, prématurément blessé, mais non sans avoir rempli sa tâche, soulevé son fardeau, fait son œuvre.

Ah ! la vie ! qu'est-ce que la vie ? A nous prêtée, non donnée, elle nous fuit, elle nous échappe ; un autre en est le maître ! En définitive elle ne vaut que par l'emploi que l'on en fait : notre ami a su bien employer la sienne.

Heureux ceux qui, pour ne la point perdre, la vouent aux grandes et saintes causes ! A ces deux grandes clientes, l'Église et la Patrie, il s'était consacré dès sa jeunesse, et il leur fut constamment fidèle. Et il les servait, rare exemple en ces temps de mollesse et d'égoïsme, avec vaillance et désintéressement. Avec vaillance : il fut de tous les combats livrés pour elles : il n'était pas de ceux qui hésitent, qui faiblissent et qui désertent ; il ne reculait pas, il ne craignait pas, il ne se dérobait pas. Et cet athlète convaincu était au même

degré désintéressé. Il s'oubliait pour ses causes, et leur sacrifiait sans compter son repos, son temps, ses forces. Il ne payait pas seulement de sa personne, il faisait la guerre à ses dépens. Il ne flattait pas la puissance et ne cherchait pas la faveur. Il ne regardait pas où était la fortune, la popularité, le succès, mais où était le bien, le devoir, l'honneur : gloire à lui !

Il est tombé au milieu de sa course, son drapeau à la main; sans amener son pavillon; préférant le faire sauter que de le souiller. On peut dire qu'il n'a pas été vaincu. On n'est pas entré chez lui. On n'a pas blasphêmé chez lui. Il a dit à l'impiété : « On ne passe pas ! » et elle n'a pas passé.

C'est dans ces luttes pour nos écoles, pour l'enseignement libre chrétien, qu'il a succombé : non sans avoir flagellé comme elle le méritait *la science frelatée* d'un sophiste, d'un sectaire, ennemi du peuple qu'il trompait. Il a contredit, il a confondu l'impiété. Il a élevé la voix plus haut qu'elle : sa basse vengeance n'a flétri que le sectaire sans conjurer sa ruine électorale définitive.

Tel était l'homme public, l'écrivain, le lutteur : plein de verve et d'esprit, et de cœur aussi. La vie intime de l'homme et du chrétien y répondait. Existence pure et sans tache; et toujours semblable à elle-même : il était de ceux qui honorent les causes qu'ils servent. De toutes les œuvres catholiques, de toutes les manifestations de foi, de toutes les propagandes généreuses; partout, toujours, il était là. Aux communions générales, il était là; aux conférences quadragésimales, il était là; aux pèlerinages, il était là; aux veilles nocturnes devant le Saint Sacrement, il était là; aux fêtes de charité, aux fêtes scolaires de nos maisons chrétiennes, il était là. Il n'était pas seulement croyant et pratiquant : je puis parler de sa piété; vous la connaissiez, Messieurs; mais la mort a levé les derniers voiles, et ces instruments de pénitence tachés de sang, trouvés parmi ses papiers, ont tout dit.

Ah ! s'ils étaient trempés comme lui tous ceux qui croient comme lui! Mais les fils de ténèbres ne sont pas seulement plus habiles que les fils de lumière, comme s'en plaignait Notre-Seigneur, ils sont souvent plus braves ! Ah ! pourquoi parmi nous tant de timides, d'hommes qui n'osent pas, et qui, dès qu'il s'agit d'un sacrifice, n'en sont plus ! Est-ce ainsi

que nous vaincrons dans les luttes terribles qui sont aujourd'hui les nôtres? Vous, notre ami, du fond de votre tombe, parlez-nous, animez-nous!

Quelle ne fut pas sa douleur, Messieurs, quand, trahi dans son dernier espoir, il vit son arme de combat, son journal, sa plume, lui échapper! Ah! on dit que le chagrin ne fait pas mourir : il est mort de ce chagrin, lentement miné, rongé, malgré la force de son tempérament. D'autres le recueillirent, et c'est encore à un poste de combat qu'il est mort, mais de ses blessures.

Oh! du moins, ne l'oublions pas. D'abord prions pour lui, nous, ses amis: *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei!* Et puis, honorons sa mémoire, et qu'il demeure toujours vivant au milieu de nous; notre modèle; riche de ses seules vertus, de ses sacrifices, et de ses œuvres. C'est aussi un beau patrimoine.

Ah! c'est surtout à cette heure suprême, qui est venue pour lui et qui viendra pour chacun de nous, que l'on sent le prix de la foi chrétienne et des espérances éternelles! Donc, de ce côté nos regards et nos cœurs. Et bien que nous vivions dans des temps si troublés qu'on serait tenté quelquefois, selon le mot de l'Écriture, de féliciter plutôt les morts que les vivants, *laudavi mortuos magis quam viventes*, je méconnaîtrais trop celui que nous pleurons, Messieurs, sa vie, ses vertus, si, m'inspirant précisément de lui, je ne vous disais pas : Non, non, point de défaillance ni de défection! Debout, debout, pour toutes les luttes de l'Église et de la patrie! A ceux qui auront vaillamment combattu la couronne...

Ses enfants peuvent en être fiers, et surtout le doivent imiter... Ce patrimoine d'honneur est leur gloire et il les oblige...

Assistaient à cette cérémonie les enfants du défunt, des Frères des Écoles chrétiennes, des ecclésiastiques, les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

FLEURS DE SAINTETÉ

Saint Servule, mendiant (570).

A l'exemple du Sauveur qui raconta et fit consigner dans l'Evangile les souffrances et l'apothéose du Lazare, un pape, Grégoire le Grand, se fit l'historien d'un mendiant qui, de son

temps, vécut environ vingt années sur un grabat, aux portes des églises de Rome.

Ce malheureux avait nom Servule.

Depuis sa jeunesse il était affecté d'une paralysie générale. Incapable de se servir de ses pieds et de ses mains, il ne pouvait ni se soulever, ni se retourner sur sa couche. Sa mère continuait d'assister ce grand enfant qui n'avait jamais quitté son berceau. Il vivait des libéralités des chrétiens qui le rencontraient sur le parvis des temples. Avec les aumônes matérielles, Servule reçut de ses bienfaiteurs la riche aumône de la foi : la connaissance de Dieu, l'instruction religieuse et la piété. On le vit progresser rapidement dans la résignation et dans la vertu. Il consacra ses premiers bénéfices à l'achat de livres pieux. A sa prière, les passants lui lisaient chaque jour quelques pages, et ses longues heures de solitude s'écoulaient rapides dans la méditation de ces bonnes lectures.

Les aumônes affluaient toujours et Servule craignit de se trouver trop riche. Il voulait rester pauvre. Il se refusa donc ces secours superflus pour les remettre à d'autres pauvres de la ville. Ainsi ce misérable avait ses protégés et ses pupilles. Insouciant de ses propres afflictions (il n'en parlait jamais), il ne pensait qu'à Dieu dont il chantait les miséricordes et au prochain dont il soulageait les misères. Ses jours et ses nuits n'étaient qu'une perpétuelle prière interrompue par le ministère de la charité. Et dans son dénûment comme dans sa souffrance le héros de Grégoire le Grand vivait heureux.

En retraçant cette modeste histoire, deux noms reviennent sous notre plume : celui de Benoit Labre et celui d'une inconnue que les écrits de De Maistre ont immortalisée sous cette désignation : « la fille au cancer. » Celle-ci faisait l'horreur et l'édification de Saint-Pétersbourg, au commencement du siècle ; en proie aux horribles tortures d'un cancer qui lui rongeait la tête, elle répondait à ses sympathiques visiteurs : « Je ne suis pas aussi malheureuse que vous le croyez ; Dieu » me fait la grâce de ne penser qu'à lui. Et pour mes bienfai» teurs je demande la grâce de l'aimer autant que je l'aime. » L'héroïsme de Servule rivalise avec le courage de cette jeune fille (1).

Il semble qu'il soit encore un précurseur de Benoit Labre

(1) De Maistre. *Soirée de Saint-Petersbourg*, 3e entretien.

qui, sans le connaître et par le seul instinct de sa piété, reproduisit sa pauvreté volontaire, ses pèlerinages et ses stations dans les église de Rome et son inépuisable charité.

Un jour Servule tomba malade et comprit l'imminence de la mort; il s'y prépara par un redoublement de dévotion. Aux pèlerins qui faisaient cercle autour de son grabat, il demanda une dernière aumône : celle de la prière. Le chant des hymnes éclata et Servule joignit sa voix défaillante à la voix des suppliants. Un moment, il s'interrompit pour demander aux assistants : « N'entendez-vous pas la mélodie qui résonne là haut? » Et au défaut de sa main, son regard montrait le ciel. Il eut les funérailles d'un saint (1).

Après ce récit, à quoi bon des réflexions? Devant ce pauvre qui les condamnera au dernier jour, nos stériles stoïciens modernes, hommes de parade et tout en montre, peuvent s'incliner sans rougir: ils ont trouvé leur maître. A l'orgueilleuse maxime de ces jouisseurs qui, en pleine abondance, clament bien platoniquement : « O douleur, tu n'es pas un mal! » le paralytique répond par le cri du cœur : « O douleur! je t'accepte comme un bienfait de Dieu. Va! le bonheur n'est pas incompatible avec toi. »

Pourquoi faut-il encore que nos philanthropes ignorent ou dédaignent ce document historique. Ils y trouveraient une éloquente confirmation des doctrines de l'Église (2) qui ne cesse de redire au monde que la première solution des misères sociales, ce qui presse avant toutes choses, c'est de rendre aux malheureux la foi qui éclaire, l'espérance qui réconforte et l'amour qui *béatifie* toutes les épreuves matérielles et toutes les tortures physiques.

Beati pauperes. A cette seule condition et quelles que soient les améliorations que les économistes tentent de réaliser dans les classes souffrantes, le bonheur moral (et nous n'en connaissons pas d'autre) est possible pour le pauvre. L'homme qui se fera l'apôtre de cette doctrine restera le vrai bienfaiteur de l'humanité. Celui qui la néglige, la nie ou la combat ne peut être que son bourreau.

D. G.

(1) Léon XIII. Encyclique *De conditione opificum.*

(2) Saint Grégoire-le-Grand. *Dialogues*, livre IV et *Homélie* XV, sur l'Évangile.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— **Une abjuration.** — Le 21 decembre, dans la chapelle de l'évêché, a eu lieu une cérémonie d'abjuration, présidée par Mgr Lagrange. Une respectable personne de Nogent-le-Rotrou se faisait catholique : Mme Durand, d'origine anglaise, veuve d'un ancien magistrat français. La marraine était Mme la comtesse de Souancé.

Nouveaux prêtres. — M. l'abbé Savineau, professeur à l'Institution Notre-Dame, ordonné prêtre le samedi 23, dira sa première messe à la Crypte le dimanche 24, à 8 h. et 1/2, en présence des maîtres et des élèves de l'établissement, et sans doute aussi de nombreux amis de l'Institution.

Le 27 décembre, en la fête de Saint-Jean, sera ordonné prêtre : M. l'abbé Reulier. Il dira sa première messe le lendemain 28, en la fête des Saints-Innocents, à la Crypte, à 6 heures 1/2. La Maîtrise, dont il est ancien élève, lui donnera avec bonheur le concours de ses prières et de ses chants pendant la cérémonie.

Sermon du 3e dimanche de l'Avent. — C'était, nous l'avons dit, un sermon de charité. L'assemblée, disposée à l'aumône en faveur des pauvres secourus par le Conférence de Saint-Vincent de Paul, s'attendait bien à une parole tout évangélique et émouvante ; elle l'a eue dans la belle instruction donnée par M. l'abbé Verret, professeur de philosophie à l'Institution Notre-Dame : 1° Qu'est-ce que le pauvre aux yeux de la foi ? C'est un être providentiel, témoin de la justice de Dieu, de la miséricorde de Dieu. 2° Comment l'aumône au pauvre est-elle une béatitude selon le texte du discours : Bienheureux celui qui a l'intelligence du pauvre. C'est que l'aumône est une révélation pour qui la voit, une consolation pour qui la reçoit, une bénédiction pour qui la donne. Penser qu'en venant au secours de la pauvreté et de la souffrance, on devient apôtre aussi bien que consolateur, et qu'on obtient pour soi-même des grâces de sanctification, quel encouragement pour la charité chrétienne !

Bazoches-en-Dunois. — *Une cérémonie d'installation.* — On nous écrit :

Monsieur le Directeur,

Dimanche dernier, 17 décembre, la paroisse de Bazoches-en-Dunois se pressait en foule dans le saint lieu. C'était l'installation de son nouveau curé, M. l'abbé Billard. Dès la veille les sons joyeux de la cloche avaient annoncé au peuple fidèle qu'il possédait celui qu'il demandait depuis si longtemps. Un confrère ami, sur l'invitation qu'il en avait reçue, avait bien voulu présenter le nouvel élu à ses paroissiens. Selon l'usage, M. le Curé fut conduit du presbytère à l'église. A la porte M. le Maire tint à l'honneur de

lui présenter les clefs de la maison de Dieu, en lui souhaitant la bienvenue en quelques paroles pleines d'à-propos : « Monsieur le Curé, lui dit-il, c'est au nom de la Municipalité que je représente, en mon nom personnel, que je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui. Soyez sans crainte, vous venez au milieu d'une population chrétienne et tranquille, qui respecte le prêtre et aime son église. Par votre caractère sacré, vous êtes le dépositaire de ces clefs et le gardien de la maison de Dieu. Vous devez la faire respecter, en écarter toute profanation et tout scandale, avoir pour elle le même zèle que votre regretté prédécesseur. Vous devrez y convier souvent vos fidèles pour la prière et l'instruction, surtout nos chers enfants à qui vous donnerez une instruction religieuse ferme et solide, si nécessaire surtout depuis qu'elle est bannie de nos écoles. »

Après les cérémonies de l'installation et la présentation du nouveau pasteur, M. le Curé monta en chaire et fit connaître toute la joie qui débordait de son cœur ; il dit combien il était touché de voir la population tout entière l'accueillir avec tant d'empressement. L'église en effet était remplie comme aux grandes solennités. Le Conseil de fabrique, M. le Maire assisté de tout son Conseil, la Compagnie des sapeurs-pompiers en grande tenue, les enfants des écoles avec leurs maîtres, les pères et mères de famille, tout le monde était accouru dans le lieu saint. En quelques paroles fort émues, M. le Curé exposa ce que c'est que le Prêtre, quelle est sa mission et ce qu'il vient faire dans une paroisse. Nous avons pu juger par le silence religieux de l'auditoire combien furent goûtées les paroles du nouveau pasteur. Bonne et heureuse journée pour la paroisse et la religion ! Et chacun dut se retirer en répétant ces paroles de la Sainte Liturgie : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » — Bénie soit aussi la paroisse qui accueille si chrétiennement l'Envoyé de Dieu. *Un ami de la Religion.*

Laons. — La paroisse de Laons-Escorpain se prépare à fêter solennellement le cinquantenaire sacerdotal de son bien-aimé pasteur le 28 décembre. On croit que Mgr l'Évêque de Chartres assistera à cette fête, ainsi que le vénérable doyen du Chapitre, M. Pouclée.

— M. l'abbé Le Gall, précédemment curé de Voise, a obtenu de Mgr l'Évêque de Chartres un congé définitif pour aller exercer le ministère au milieu de ses compatriotes. Il vient d'être nommé aumônier d'une colonie de Bretons, à Trelazé, près d'Angers.

— Le 19 décembre, en l'église Saint-Aignan de Chartres, Mgr Lagrange a béni le mariage de M. le comte Léon de Maleissye avec Mlle de Lamartraye et leur a adressé une touchante allocution.

— Vendredi 22. — La vénérable Sœur Rose, supérieur de l'Ouvroir St Michel, à Chartres, est décédée ce matin. Prions pour elle.

FAITS DIVERS

De la Grandeur et de la Beauté comme infinies du Séjour éternel des Bienheureux : Par l'Abbé BRINQUANT, Curé de Vauxbuin, par Soissons (Aisne) — Prix : 2 fr. 25, franco, 2 fr. 75, le demander à l'auteur. — *Résumé des Appréciations de cet ouvrage.* — Ce livre, résultat de longues réflexions et de recherches de toutes sortes, repose entièrement sur l'Écriture, la Tradition et certains principes théologiques ; quoique neuf par le sujet, c'est tout l'opposé d'une œuvre d'imagination. Il ouvre les plus magnifiques perspectives sur la glorieuse destinée de l'univers. L'auteur y a mis largement à contribution les données de diverses sciences. Une sorte de ravissement, un puissant réconfort pour le chrétien encore retenu sur cette terre d'exil, tel sera le fruit de la lecture de cet ouvrage, unique en son genre, et honoré de hautes approbations. L'Évêché de Soissons l'a fortement loué et recommandé comme les deux ouvrages antérieurs de M. l'abbé Brinquant : *La fête oculaire dans le ciel ; La fête auriculaire dans le ciel.* Nous avons lu ces trois beaux livres avec une vive satisfaction.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans les Suppléments de la **Voix** en 1893.

III. Chronique diocésaine.

IV. — Articles hagiographiques.

Nécrologie et articles biographiques.

V. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

VI. — Faits Divers.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15



